This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

T. 131.

TAYLOR INSTITUTION.

BEQUEATHED

TO THE UNIVERSITY

BY

ROBERT FINCH, M. A.

OF BALLIOL COLLEGE.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

PARIS.—DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE
ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXVI.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18.

AVRIL 1825.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

DES ACADÉMIES,

ET DE LEUR INFLUENCE SUR LES PROGRÈS DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Le mot Académie a, dans notre langue, des acceptions si diverses, qu'il nous paraît nécessaire de fixer le sens que nous voulons y attacher. Nous l'emploierons exclusivement pour désigner une compagnie savante ou littéraire, établie par l'autorité publique, et dont l'enseignement n'est pas le but. Les réunions formées par de simples particuliers pour cultiver en commun les sciences et les lettres prennent ordinairement le nom de *Sociétés :* nous l'adopterons dans le même sens, et par le même motif.

L'Italie fut le berceau des Académies modernes et des Sociétés qui ambitionnèrent aussi la gloire d'étendre le domaine intellectuel de l'homme. Les Académies furent introduites en France sous le ministère de Richelieu et sous le règne de Louis XIV; elles y prirent sur-le-champ une grandeur qu'elles ne pouvaient atteindre aux lieux de leur naissance. Comme elles contribuèrent à l'éclat d'un règne dont l'Europe était éblouie, elles furent imitées, ainsi que le faste et les modes de la cour de France, mais avec des modifications dont l'économie était le motif. Les attributions de l'*Académie des sciences de Paris* reçurent quelque extension; on crut sans doute que la littérature prospèrerait dans chaque état, sans l'encouragement d'institutions analogues à l'Académie française. Ainsi, les sciences obtinrent presque partout, en Europe, des établissemens destinés uniquement à les perfectionner. Ces établissemens ont subi l'épreuve du tems, des hommes, des événemens; des savans du premier ordre les ont illustrés; plusieurs générations ont recueilli le fruit de leurs travaux : on peut donc les comparer les uns aux autres, non d'après un petit nombre d'années, et encore moins en se bornant à leur situation présente, mais relativement à l'ensemble des services qu'ils ont rendus. Cette récapitulation d'une partie essentielle de l'histoire des sciences est un devoir imposé à la *Revue Encyclopédique :* le tableau qu'elle veut tracer ne serait pas complet, si les relations du passé avec le présent n'y étaient pas visibles, si l'on ne pouvait y voir que la forme et la tendance actuelle de l'esprit, sans décou-

vrir aucune de ses anciennes traces, sans reconnaître les altérations qu'il a subies par l'action des causes qui favorisent ou contrarient ses développemens. Nous passerons donc successivement en revue les travaux des principales Académies de l'Europe, depuis leur origine jusqu'à nos jours, en désignant à la reconnaissance de tous les peuples ceux de ces travaux qui ont contribué le plus efficacement aux découvertes utiles, au perfectionnement des arts et au bien de l'humanité.

L'examen des travaux académiques doit être précédé et suivi d'observations sur l'origine et la nature des Académies, et par conséquent sur le régime qui les rendrait aussi utiles qu'elles peuvent le devenir. Les questions politiques, administratives ou seulement scientifiques auxquelles ces institutions donnent lieu, peuvent être résolues *à priori*, au moins dans plusieurs cas; et les raisonnemens qui en donnent la solution sont justifiés par les résultats d'une expérience assez prolongée pour qu'on puisse la regarder comme décisive. Il convient donc de considérer les Académies sous ce double aspect, d'abord en elles-mêmes, ensuite par rapport à ce qu'elles ont produit. Dans ces sortes de recherches, l'esprit s'élève nécessairement au-dessus de toutes les affections particulières et locales : il n'apercevrait pas les rapports généraux dont il s'occupe, s'il arrêtait trop long-tems sa pensée sur un seul objet. Mais il ne perd jamais de vue les intérêts de la patrie : apprendre et savoir ne sont pas le premier de ses besoins; il met en première ligne le respect des lois et des institutions, et le devoir de s'y conformer. Comme il s'agit

ici, non-seulement des Académies de France, mais de celles de l'Europe, on ne peut se dispenser de parler de corporations, de noblesse, de formes de gouvernemens; en un mot, on est forcé de considérer son objet sous un rapport tout politique, ce qui n'est pas sans inconvénient. Au risque de mériter le reproche d'avoir manqué de courage, nous procèderons avec une extrême réserve, sondant le terrain, et ne marchant qu'appuyés sur des vérités universellement reconnues, à l'exception d'une seule, par laquelle nous allons commencer.

Aux lieux où l'amour de la patrie peut déployer toute sa puissance, il n'est pas plus admirable dans les grandes occasions que dans le cours ordinaire de la vie civile. Il appelle à lui tous les sentimens honnêtes, les exalte, les rend plus délicieux. L'âme qu'il remplit d'une douce satisfaction n'est point ouverte à une ambition vulgaire, avide de pouvoir : le titre de citoyen lui suffit. Mais les charmes de la vérité l'entraîneront; aucun génie ne demeurera stérile, le savoir pénètrera partout, sans que l'on ait eu besoin d'institutions pour l'introduire.

Si les biens et les maux de la société ne sont pas équitablement répartis, l'amour de la patrie sera non-seulement affaibli, mais altéré : il faudra qu'il dégénère en esprit national, peut-être même en esprit de corporation. Cependant, il pourra se rapprocher de sa noble origine, à mesure que l'état social s'améliorera : mais la vérité possède seule le pouvoir d'améliorer. Quelle que soit la série d'événemens qui ont amené l'Europe au point où elle est, si elle ne marche à grands pas

dans la route de l'instruction, qu'elle renonce au pouvoir qu'elle exerce aujourd'hui sur tout le globe, à sa propre indépendance, et qu'elle se résigne à tous les maux qui pèsent sur les peuples avilis. On nous dit sans cesse que notre civilisation a vieilli, et qu'il faut la ramener à un état de jeunesse que l'on nous montre dans le passé; mais est-il bien certain que nous soyons déjà parvenus à la vieillesse? notre enfance ne dure-t-elle pas encore? devons-nous croire aveuglément aux conseils intéressés qu'on nous prodigue, et pour mieux connaître notre situation et nos véritables intérêts, n'est-il pas prudent de continuer à nous instruire?

L'instruction répandue par les corps enseignans ne suffit point: nos besoins sociaux en exigent une autre beaucoup plus élevée, et qui ne peut appartenir qu'à un petit nombre d'hommes. Celle-ci n'est jamais stationnaire; le savant commence ses études au sortir du collége, et ne les quitte qu'à la fin de sa carrière. Si l'on croit à la nécessité d'avoir des savans, on accordera sans peine qu'il faut s'occuper des moyens d'en former, et ne pas demeurer, à cet égard, trop au-dessous des peuples voisins.

Dans les états qui admettent une noblesse héréditaire, on ne peut éviter que le mérite ne soit fréquemment aux prises avec les prétentions de la naissance. Un gentilhomme, fier de l'ancienneté de sa race, se croira fort au-dessus d'un Newton roturier; mais il aura plus d'égards pour une Académie. Cette institution environne le savoir d'une considération qu'un savant isolé n'eût point obtenue. Plus elle est honorée par le pou-

voir qui l'a créée, plus elle est assurée d'atteindre son but. Mais si une cour ne voit dans une Académie que des faiseurs d'almanachs; si un grand géomètre (Euler) y est chargé de l'importante fonction de tirer un horoscope; si un souverain (le père du grand Frédéric) dit publiquement qu'il a quelque envie de chasser ses Académiciens, et de les remplacer par des chirurgiens et des sages-femmes, le charme est détruit, et l'institution devient incapable d'opérer aucun bien.

Malheureusement, les Académies ne sont pas exemptes de toutes les faiblesses humaines. Tous les Académiciens n'usent pas avec les grands de la sage réserve de d'Alembert; ils ne *repoussent pas leur familiarité par le respect;* ils ne les tiennent pas assez loin d'eux et de l'Académie. C'est ainsi qu'une compagnie savante ou littéraire se charge de noms inconnus dans la république des lettres, se prive de grands talens et de l'estime publique. On a vu des Académies repousser avec courage des choix qui leur étaient imposés; mais d'autres n'ont pas imité cette noble résistance. Les entreprises contre la liberté des élections académiques n'annoncent pas une grande habileté politique; les institutions de cette nature peuvent reparaître avec un nouvel éclat et de plus grandes forces, après avoir été supprimées: si elles sont avilies, le tems de leur influence est passé sans retour.

L'Europe est encore loin de pouvoir se passer de ses Académies. Si les sciences et les lettres perdaient ces points d'appui, les sociétés libres ne les remplaceraient pas en Europe, quand même elles y seraient tolérées.

L'enseignement ne tarderait pas à rétrograder, les ordonnances relatives aux Universités espagnoles passeraient les Pyrénées, et serviraient de modèle à une nouvelle organisation des Universités d'Allemagne. Le feu sacré serait conservé dans plus d'un lieu, toujours prêt à se rallumer partout; et d'ailleurs, l'Amérique nous le garde : il ne faudrait pas renoncer à l'espoir d'un meilleur avenir; mais il serait ajourné pour longtems. On ne peut trop le répéter : dans l'état actuel de l'Europe, les Académies nous sont nécessaires; et si nous perdions leur secours, nous ne jouirions pas longtems de la liberté de la presse. Et plus nous sentons le besoin de nous fortifier contre tout ce qui peut attaquer cette précieuse liberté, plus nous faisons des vœux pour que les compagnies savantes et littéraires ne se recrutent que d'hommes dignes d'elles et de leur haute destination. Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de réfuter les paradoxes, ou plutôt les boutades de J.-J. Rousseau contre ces institutions : on convient sans peine avec lui qu'il y a plus d'erreurs dans une Académie que dans un peuple de sauvages; il n'y a point d'erreurs dans une tête vide; il peut y en avoir beaucoup dans une tête pleine : les vérités de cette force ne sont jamais contestées.

Lorsque les Académies jouissent d'une entière liberté dont elles ne peuvent faire qu'un bon usage, elles sont le plus bel ornement du trône. Elles rassemblent autour du monarque les forces intellectuelles de la nation. Le moyen de rendre ces institutions aussi utiles qu'elles peuvent l'être n'est pas difficile à trouver, ni à mettre

en pratique : il suffit de les honorer, et de les consulter souvent. Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de leur influence morale et politique : voyons maintenant quelles peuvent être plus spécialement leurs attributions relatives aux sciences et aux lettres.

Il n'y a que très-peu de cas où la culture des lettres exige une grande variété de connaissances approfondies, et par conséquent un concours de savans; mais quelques sciences en éprouvent le besoin. Plusieurs découvertes ne pouvaient être faites qu'avec un développement de moyens et de secours qui manquent souvent au génie. S'il faut interroger le tems, prolonger des observations au delà des limites d'une longue vie; si les données de la question dont on s'occupe sont éparses sur le globe, et si les plus importantes ne peuvent être recueillies que dans des pays lointains; si cette question est complexe, et donne lieu à des travaux divers et simultanés dont chacun exige les lumières et la direction d'un savant, c'est à une compagnie savante qu'il faut confier ces recherches. Il en reste encore beaucoup à faire, même sans sortir de l'Europe. Nous n'avons que des expériences mesquines et insuffisantes sur l'importante question de la résistance des fluides; l'art du constructeur de machines n'est pas encore assez éclairé dans toutes ses opérations; l'exploration de notre sol n'est point terminée; quelques sciences s'embarrassent de plus en plus dans le dédale d'une synonymie beaucoup plus étendue que les sciences mêmes, etc. Quand même les travaux de cette nature ne seraient pas au-dessus des forces d'un seul savant, leurs résultats ne seraient pas

reçus avec la même confiance, aussi promptement et généralement adoptés que lorsqu'ils se présentent avec la garantie *réelle* de tout un corps savant. Les Sociétés mêmes n'obtiennent pas un crédit aussi puissant et aussi utile que celui d'une Académie : les récompenses qu'elles décernent ont moins d'éclat, et n'occupent pas autant la renommée ; elles n'exercent leur ascendant que dans un cercle plus rétréci, et l'effet qu'elles ont produit n'est pas aussi durable. Telle est, dans une monarchie, la supériorité des institutions monarchiques, et les Académies ont essentiellement ce caractère.

Le discernement républicain a constamment repoussé la proposition souvent reproduite d'établir aux États-Unis d'Amérique une Académie à l'imitation de celles de l'Europe. Cette partie du monde civilisé n'aura donc que des établissemens d'instruction publique, des savans et des hommes de lettres isolés, des Sociétés savantes et littéraires. Si elle parvient à se placer au premier rang par les découvertes dont elle enrichira les sciences et par les chefs-d'œuvre de sa littérature nationale, l'Europe n'aura plus rien qui puisse exciter son envie. L'existence des États-Unis est la plus grande et la plus belle expérience qui ait jamais été faite en politique ; le spectacle que cette nation nous offrira dans l'ordre intellectuel ne sera pas moins intéressant, moins digne des plus hautes méditations.

N. B. Ce premier article, servant d'*Introduction*, sera suivi d'un *Résumé des travaux des principales Académies et Sociétés savantes de l'Europe*, depuis quelques années.

ESQUISSE

D'UN

COURS D'ÉCONOMIE ET DE MORALE (1).

« Nous ne sortons de l'état de dépendance où la nature nous a mis, que par nos conquêtes sur les choses, et par nos victoires sur nous-mêmes : nous ne devenons libres, qu'en devenant industrieux et moraux. Telle est la vérité fondamentale que je me propose de développer, en traitant à la fois de l'*économie* et de la *morale* : mon dessein est de faire voir comment ces deux choses donnent naissance à la liberté.

« Je ne sais point si je m'abuse, mais il me semble que, dans notre tendance vers la liberté, nous commettons plusieurs sortes de méprises :

« La première, et à mon sens la plus capitale, c'est de ne pas assez voir les difficultés où elles sont; c'est de ne les apercevoir que dans les gouvernemens. Comme, en effet, c'est ordinairement là que les plus grands obstacles se montrent, on suppose que c'est là qu'ils existent, et c'est là seulement qu'on s'efforce de les attaquer. On ne veut pas arriver jusqu'aux nations qui sont par derrière. On ne veut pas voir que les na-

(1) Cette ESQUISSE est le résumé de la séance d'ouverture du Cours fait à l'Athénée de Paris par M. DUNOYER. Ce cours, dans lequel la *politique* est présentée sous un jour tout nouveau, et traitée d'après de meilleures méthodes, a déjà obtenu et continue d'obtenir beaucoup de succès; nous sommes fondés à croire que les lecteurs de la *Revue Encyclopédique* aimeront à trouver ici la substance des leçons du professeur de l'Athénée.

(N. d. R.)

tions sont la matière dont les gouvernemens sont faits; que c'est de leur sein qu'ils sortent; que c'est dans leur sein qu'ils se recrutent, qu'ils se renouvellent; que, par conséquent, lorsqu'ils sont mauvais, il faut bien qu'elles ne soient pas excellentes. On ne veut pas voir que tout le mal qu'ils font alors a ses véritables causes, ou dans la corruption du public qui le provoque, ou dans son ignorance qui l'approuve, ou dans sa pusillanimité qui le tolère, quand sa raison et sa conscience le condamnent. On ne veut voir que les gouvernemens : c'est contre les gouvernemens que se dirigent toutes les plaintes, toutes les censures; c'est sur les gouvernemens que portent tous les projets de réformation; il ne s'agit que de réformer les gouvernemens; il n'est pas question que les peuples s'amendent; on ne paraît pas admettre qu'ils en aient besoin : on leur dit bien assez qu'ils sont victimes des excès du pouvoir; on ne s'avise point de leur dire qu'ils en sont coupables, et ceci, qui n'est pas moins vrai, serait pourtant un peu plus essentiel à leur apprendre.

« Ce n'est pas tout. Tandis qu'on ne veut pas voir les obstacles où ils sont, on ne veut apercevoir qu'une partie de ces obstacles, on ne veut considérer que ceux qui naissent des vices des gouvernemens, ou, comme il serait plus exact et plus juste de s'exprimer, ceux qui résultent de l'imperfection de nos idées et de nos habitudes politiques. Cependant, il est sûrement très-possible que nous ne soyons pas imparfaits seulement dans cette partie de nos moyens. Il est possible que nous ignorions les arts et les sciences; il est possible que nous ayons beaucoup de vices personnels; il est possible que nous tombions, les uns envers les autres, dans un grand nombre d'injustices et de violences particulières. Or, très-certainement, ce défaut d'esprit et ces travers de mœurs, s'ils n'affectent pas la liberté au même degré que le manque d'instruction et de moralité politiques, ne laissent pas de lui être encore

excessivement pernicieux. On a donc tort de ne pas les comprendre au nombre des causes qui nous empêchent d'être libres.

« Une troisième erreur fort accréditée, et qui peut-être n'est pas moins grave, c'est, en même tems que nous ne voulons pas prendre garde à tous nos défauts, ni même, en général, tenir compte de nos défauts, de croire que certains de nos progrès nous sont nuisibles, de prétendre, par exemple, que l'industrie, l'aisance, les lumières sont des obstacles à la liberté. Il n'est sûrement personne, parmi nous, qui n'ait fréquemment entendu dire que nous sommes trop civilisés, trop riches, trop heureux pour être libres. C'est une expression universellement reçue et dont les beaux esprits, et quelquefois même les bons esprits, se servent comme le vulgaire. Un de nos publicistes les plus justement renommés, M. B. de Constant, dans son ouvrage *sur les Religions*, croit que l'Europe marche à grands pas vers un état pareil à celui de la Chine, qu'il représente à la fois comme très-civilisée et très-asservie. M. de Châteaubriand, dans son pamphlet en faveur de la septennalité, enseignait expressément, l'année dernière, que plus les hommes sont éclairés et moins ils sont capables d'être libres. De sorte que, suivant ces écrivains, l'espèce humaine se trouverait réduite à la triste alternative de rester barbare ou de devenir esclave, et qu'il lui faudrait nécessairement opter entre la civilisation et la liberté.

« Enfin, tandis qu'on veut que la liberté soit diminuée par de certains progrès, il semblerait, à voir l'insouciance que l'on montre pour des perfectionnemens d'un ordre plus élevé, qu'on regarde ces perfectionnemens comme inutiles. Nous travaillons de toutes nos forces à l'accroissement de cette industrie, de cette aisance, qui sont mortelles, disons-nous, pour la liberté, et, en même tems, nous ne mettons aucun zèle à développer nos facultés morales, qui lui pourraient être si

favorables. Nous faisons aux arts de merveilleuses applications de la mécanique, de la chimie et des autres sciences naturelles, et nous ne songeons point à y appliquer la *science des mœurs*, qui pourrait tant ajouter à leur puissance. Nous ne voulons pas voir combien sont encore imparfaits les peuples qui ne sont qu'habiles, et combien se montrent plus habiles ceux qui sont aussi moraux. Nous ne sentons pas assez d'ailleurs qu'il n'est pas seulement question d'habileté, mais aussi de dignité, d'honneur, de liberté; et que, si la liberté naît de l'industrie, elle naît surtout des bonnes habitudes, soit privées, soit publiques. »

M. Dunoyer annonce ici que, sur tous ces points fondamentaux, il s'écartera des idées qui paraissent le plus généralement reçues.

« D'abord, dit-il, je ne parlerai point des gouvernemens, ou du moins ce que j'en pourrai dire ne se distinguera pas de ce que j'ai à dire des populations. Je ne porterai mes regards que sur les masses; leur industrie et leur morale seront le sujet de toutes mes observations, la matière de toutes mes expériences. C'est en effet là que sont tous les moyens de la liberté, et aussi tout ce qu'elle peut rencontrer d'obstacles, même ceux qui naissent des mauvais gouvernemens, lesquels ne sont jamais, au vrai, que ce que l'état des peuples veut qu'ils soient. Je trouverai les obstacles dans le défaut d'industrie, de savoir, de capitaux, de bonnes habitudes, particulières et sociales. Les moyens sortiront du progrès de tout cela.

« Je considérerai ce progrès dans les masses, parce que c'est là qu'il doit se faire pour être de quelque effet, et aussi parce que c'est réellement là qu'en est le mobile et que s'en opère le développement. Les nations vivent d'une vie qui leur est propre. Elles ont, en toutes choses, l'initiative des améliorations. Ce sont les agriculteurs qui perfectionnent l'agriculture; les arts sont avancés par les artistes, les sciences

par les savans, la politique et la morale par les moralistes et les politiques. Il y a seulement, entre les choses qui sont l'affaire particulière de chacun et celles qui sont l'affaire de tout le monde, cette différence, que, dans les premières, les perfectionnemens sont immédiatement applicables par celui qui les invente, tandis que, dans les secondes, à savoir dans les politiques, les applications ne peuvent avoir lieu que lorsque la pensée du publiciste est devenue la pensée commune du public, ou du moins d'une portion très-considérable du public. Jusque-là, on ne peut faire, pour les réaliser, que des tentatives impuissantes. Il est possible qu'un pouvoir de bonne volonté entreprenne de les établir; mais il ne fera point œuvre qui tienne. Il est possible que la chose soit essayée, malgré le pouvoir, par un parti qui le renverse et le remplace; mais les insurrections les plus heureuses n'auront pas plus d'effet que les concessions les plus bienveillantes. La chose ne s'établira que fort à la longue, à mesure qu'elle passera dans les idées et les habitudes du grand nombre. Par où l'on voit que ce dernier ordre de perfectionnemens, qu'on voudrait réserver exclusivement à certains pouvoirs ou à certains hommes, est, plus qu'aucun autre, l'affaire de la société; puisqu'aucune amélioration de ce genre n'est praticable que lorsque la société y donne son consentement, et ne devient effective que lorsqu'elle l'a réellement adoptée.

« Encore une fois, poursuit le professeur, je n'envisagerai donc que la société; je ne chercherai les moyens de la liberté que dans les progrès de la société.

« Ensuite, je me garderai bien de ne considérer qu'une partie de ces progrès, je tiendrai compte de tous. Je me garderai bien de dire que certains sont nuisibles à la liberté, ou d'avoir l'air de croire que d'autres lui sont inutiles : je dirai qu'ils lui sont tous favorables et nécessaires, les progrès industriels comme les progrès moraux, les moraux comme les

industriels. Telle est l'idée que je me fais des uns et des autres, qu'il me serait fort difficile de dire lesquels la servent le mieux, et quels hommes travaillent davantage à se rendre libres, de ceux qui acquièrent de l'industrie, de ceux qui contractent de bonnes habitudes personnelles, ou de ceux qui se forment à de bonnes habitudes civiles. Cet homme est un habile nautonier ? il ne sera pas embarrassé pour conduire une barque et franchir une rivière. Cet autre a vaincu son penchant à l'intempérance ? l'ivresse ne le fera plus trébucher malgré lui. Ceux-là renoncent mutuellement à toute prétention injuste ? ils vont cesser par cela même de s'entraver dans l'usage inoffensif de leurs facultés. On voit ainsi que nos progrès de toute nature contribuent également à nous rendre libres : les uns nous tirent de la dépendance des choses, les autres de la dépendance de nous-mêmes, les autres de la dépendance de nos semblables.

« Après cela, on verra que ces divers développemens, bien loin de se contrarier, comme on veut le dire, se soutiennent, s'aident réciproquement, et contribuent à l'extension les uns des autres, de même qu'ils contribuent tous à l'accroissement de la liberté. Nous ne faisons pas une espèce de progrès qui n'en provoque plusieurs autres sortes. Nous ne pouvons pas développer une partie de nos moyens sans travailler par cela même au développement de tous. L'amélioration des mœurs ajoute aux pouvoirs de l'industrie; les progrès de l'industrie amènent ceux de la morale. Il n'est pas vrai qu'en acquérant plus de bien-être nous devenions moins sensibles à la considération. Je ne veux pas admettre que les habitans de Paris aient moins d'honneur aujourd'hui qu'ils n'en avaient au tems de la ligue ou à des époques plus reculées et partant plus barbares. Je ne saurais imaginer qu'en pavant et éclairant leurs rues, en purifiant et ornant leurs demeures, en se procurant de meilleurs habits et de meilleurs alimens, en se tirant

par le travail de l'ordure et de la misère, ils aient dû perdre de leur dignité. Il est vrai qu'en nous élevant sous un grand nombre de rapports, nous semblons avoir décliné sous quelques autres. On peut observer avec raison, par exemple, que beaucoup de villes ont aujourd'hui moins de pouvoirs municipaux qu'elles n'en possédaient aux XIIIe et XIVe siècles; mais il ne serait ni raisonnable, ni historiquement vrai de dire que c'est la faute de l'industrie. C'était au contraire à l'industrie que ces villes étaient redevables de ces pouvoirs, qu'elles ne purent défendre plus tard contre les envahissemens de la puissance royale. C'était l'industrie, au moyen âge, qui avait affranchi les communes de la tyrannie des seigneurs; ce sera elle, tôt ou tard, qui les délivrera du despotisme plus concentré des cours et de la domination des capitales. L'industrie prépare les peuples à l'activité collective comme à tous les genres d'activité nécessaires au développement et à la conservation de l'espèce. Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour voir que, de notre tems, les populations les plus industrieuses et les plus cultivées sont aussi celles qui ont le plus de vie et de capacité politiques. Les Espagnols du littoral, plus laborieux et plus aisés que ceux du centre, ont beaucoup mieux défendu les institutions protectrices qu'une partie de la nation avait voulu établir. Nous voyons en Grèce les hommes riches et éclairés donner, tout les premiers, l'exemple des dévouemens héroïques. Enfin, ne sont-ce pas, en France, les villes commerçantes et manufacturières qui usent de leurs droits politiques avec le plus d'intelligence, de mesure et de fermeté?

« Il n'est donc pas vrai que le développement de nos facultés morales soit incompatible avec celui de nos facultés industrielles. Mais ce qui est vrai, et ce que j'aurai soin de reconnaître, c'est que certaines dispositions de notre âme peuvent mettre de grands empêchemens aux progrès des unes et des autres. Voilà ce que font notamment la passion du faste et cette sensualité

excessive auxquelles on accuse les peuples de notre âge de se laisser entraîner. Il ne faut pas croire ce qu'on dit de ces vices, qu'ils sont un fruit de la civilisation, qu'ils sont particuliers aux nations que l'industrie a rendues très-opulentes. On verra bien, au contraire, que ces nations, toute proportion gardée, s'y laissent infiniment moins emporter que les peuples barbares, et que la civilisation, qui nous éloigne de tant d'excès, tend aussi à nous détourner de celui-là. Mais enfin, il paraît vrai de dire que nous y donnons beaucoup trop encore; et qu'au point où ils nous dominent, ils continuent à opposer de très-grands obstacles aux progrès de l'industrie, et surtout à celui des mœurs. Certainement, si nous consacrions à l'avancement de nos travaux ce que nous donnons de trop à la satisfaction de nos plaisirs, la richesse et les arts, qui en sont les créateurs, prendraient des accroissemens bien plus rapides. Certainement encore, si nous étions aussi sensibles à l'honneur qu'à la volupté; si nous prenions de notre dignité morale autant de soin que de notre bien-être physique, les mœurs ne resteraient pas autant en arrière de l'industrie. C'est, il n'en faut pas douter, à notre amour trop exclusif pour les jouissances sensuelles, c'est à l'universelle préférence qu'elles obtiennent sur des plaisirs plus nobles et plus relevés qu'il faut attribuer cette disproportion choquante qu'on remarque entre la perfection des arts et celle des habitudes, entre la capacité industrielle et la capacité politique, entre la grandeur des fortunes et le peu d'importance des personnes. Je m'attacherai donc à faire sentir combien il nous importe de ne pas nous laisser absorber par le soin de nos facultés productives, combien nous avons besoin aussi de cultiver nos facultés morales, et à quel point le progrès de ces dernières, si nécessaires à celui des autres, est particulièrement indispensable à la liberté.

Je commencerai par dire ce qu'il convient d'entendre par ce mot.

« Je chercherai ensuite successivement : si les diverses variétés de l'espèce humaine sont également aptes à devenir libres ; si la liberté peut être la même à tous les degrés de la civilisation ; quel degré de liberté est compatible avec la manière de vivre des peuples sauvages ; des peuples nomades ; des peuples sédentaires qui se font entretenir par des esclaves ; de ceux qui n'ont pas d'esclaves, mais chez qui tout est priviléges ; de ceux qui n'ont pas de priviléges, mais où tout est emporté vers la recherche des places ; de ceux enfin où l'activité universelle est dirigée vers l'industrie ; où l'on ne voit plus ni maîtres, ni esclaves, ni privilégiés, ni solliciteurs ; où il n'y a que du travail et des échanges, et où le gouvernement lui-même n'est qu'un travail, fait par une petite portion de la société au nom et pour le compte de la société tout entière.

« Parvenu à ce dernier terme, le plus élevé où il paraisse que nous puissions atteindre, je m'arrêterai quelques instans pour faire remarquer les obstacles qu'y trouve encore la liberté, et les bornes inévitables qu'elle rencontre dans la nature des choses.

« Après quoi, je considèrerai cet état dans les divers modes d'activité *individuelle* et *collective* dont il présente le spectacle ; dans l'agriculture, les arts, le commerce, les échanges, les transmissions gratuites de biens entre vifs et à cause de mort, les communications intellectuelles, les beaux-arts, les persuasions et les observances religieuses ; dans les *associations*, industrielles, scientifiques, littéraires, morales, religieuses, domestiques, municipales, politiques. Et, de même que j'aurai d'abord cherché quel est le mode général d'existence où nous devenons le plus libres, de même je chercherai comment nous devenons libres dans chacun de ces modes particuliers d'activité, et quelle influence la liberté de chacun exerce sur celle de tous les autres. »

A ces développemens sur l'objet et le plan de son travail,

M. Dunoyer fait succéder des considérations sur la méthode qu'il se propose de suivre.

« Il me semble, dit-il, qu'en me réduisant ainsi à de simples recherches sur un ordre de faits assurément très-susceptibles d'observation; en me bornant à demander ce qui résulte pour la liberté de telle manière de vivre, de telles connaissances, de telles vertus, je n'ai pas à craindre de me laisser égarer par l'esprit de système. Que veux-je prouver? Rien. Je cherche une chose : je voudrais savoir comment se produit cette manière d'être que nous appelons *liberté*. J'ai trouvé qu'elle naissait des progrès de l'industrie et de la morale, de tout ce qui étend nos facultés et tout ce qui en rectifie l'usage. Je veux exposer comment cela se fait. Je pourrai sûrement me tromper dans mes explications; mais ce ne sera pas la faute de ma méthode. Je pourrai me tromper, comme je le pourrais en faisant un calcul, sans que pour cela on dût faire le procès à l'arithmétique. Mes erreurs d'ailleurs seront faciles à rectifier; en vous donnant le résultat de mes observations, j'en mettrai sous vos yeux la matière; de sorte que, si je me trompe, il sera bien aisé de le voir : chacun de vous pourra refaire mes expériences.

« Vous remarquerez sans doute, ajoute le professeur, combien cette méthode diffère de celle de ces publicistes dogmatiques qui ne parlent que de *droits* et de *devoirs;* de ce que les gouvernemens ont le *devoir* de faire, de ce que les nations ont le *droit* d'exiger : chacun *doit* être maître de sa chose; chacun *doit* pouvoir dire sa pensée; tout le monde *devrait* participer à la vie publique. Voilà leur langage accoutumé. Je ne m'expliquerai point de la sorte. Je ne dirai pas sententieusement : *les hommes ont droit d'être libres;* je demanderai : comment arrive-t-il qu'ils le soient? à quelles conditions peuvent-ils l'être? par quelle réunion de connaissances et de bonnes habitudes morales parviennent-ils à exercer librement telle industrie privée? comment s'élèvent-ils à l'activité politique? Il n'y a là,

comme vous voyez, rien d'impérieux, rien qui oblige. Je ne dis pas : *il faut* que telle chose soit; je montre comment elle est possible. Chacun sans doute pourra voir si elle vaut que nous acquérions les qualités nécessaires pour en jouir; mais je n'impose rien, je ne propose même rien : j'expose.

« Non-seulement cette méthode ne tend point à surprendre ou à violenter les esprits; mais elle est la seule propre à les éclairer. C'est celle qu'on suit dans toutes les sciences d'observation; c'est par elle que, depuis un quart de siècle, ces sciences ont fait de si remarquables progrès. On ne parle point en physique, en mathématiques de ce qui *doit* être; on cherche simplement ce qui est, ou comment il arrive qu'une chose soit. Le géomètre remarque dans quelle circonstance deux lignes forment un angle; mais il ne dit pas que deux lignes ont le *droit* de former un angle. Le chimiste observe que l'eau, soumise à l'action du feu, passe à l'état de vapeur; mais il ne dit pas qu'un des *droits* de l'eau est de se transformer en gaz. Le publiciste peut observer de même dans quelles circonstances l'homme parvient à la liberté; mais il ne doit pas dire, s'il veut parler scientifiquement, que l'homme *a droit* d'être libre. Que nous apprendrait en effet ce langage? et que prétend-on en disant ici que l'homme a droit? Veut-on dire qu'il est désirable qu'il devienne libre? mais exprimer des vœux n'est pas expliquer des vérités. Veut-on dire que la liberté est une propriété de sa nature? mais cela n'est vrai qu'à de certaines conditions. Deux lignes droites ont la propriété de former un angle; mais ce n'est que lorsqu'elles se rencontrent en un point. L'eau a la propriété d'être compressible; mais il faut qu'elle soit réduite à l'état de gaz (1). La liberté est une propriété de la na-

(1) Cet exemple est mal choisi : des expériences récentes ont appris que l'eau à l'état liquide, qu'on avait crue jusqu'alors incompressible, peut en effet être comprimée; mais cela n'affaiblit point la vérité que le professeur cherche à établir.

ture humaine; mais seulement quand cette nature est cultivée. Vous avez beau déclarer *à priori* que *l'homme est une force libre*, tant qu'il conserve son ignorance et ses vices, il reste en effet très-dépendant. Au lieu donc de nous dire dogmatiquement que *la liberté est sa loi*, enseignez-nous comment elle devient sa manière d'être. Ce n'est qu'ainsi que vous pourrez nous éclairer.

« Enfin, tandis que cette méthode est plus propre à instruire, elle est aussi plus propre à faire bien agir. Quand on dit aux hommes : *vous avez droit d'être libres, la justice ordonne que vous le soyez*, on parle vivement à leur imagination, on leur inspire le désir de la liberté, mais sans leur rien communiquer de ce qui la donne, et il est possible qu'on les pousse pour la conquérir à des résolutions violentes, qui leur attireront de grands maux, sans laisser peut-être après elles aucun bon résultat. Mais si l'on se borne à leur dire : « plus vous serez éclairés et mieux « vous disposerez de vos forces; plus vous aurez de bon sens, « d'équité, de modération, de courage, et plus vous aurez de « liberté »; on n'a sûrement rien de pareil à craindre. Il se pourra que ce langage touche peu; mais s'il excite à agir, ce sera d'une façon utile. Les actions qu'il recommande en effet, c'est de s'instruire, de se fortifier, de se rendre meilleur; il n'excite à la liberté qu'en exhortant aux qualités qui la procurent. Il ne saurait y avoir de danger à inspirer aux hommes l'amour du travail et de la vertu, et l'on est sûr, en les poussant dans les voies de l'industrie et de la morale, de les mettre sur le vrai chemin de la liberté.

« J'aurai donc soin, dit en finissant le professeur, de rester fidèle à l'objet de ce cours, qui est de montrer la liberté dans ses causes. Au lieu de la considérer comme un dogme, je la présenterai comme un résultat; au lieu d'en faire l'attribut de l'homme, j'en ferai l'attribut de sa civilisation; au lieu de me borner, comme on l'a presque toujours fait, à imaginer des

formes de gouvernement propres à l'établir, ce qu'aucune forme de gouvernement n'est, à elle seule, capable de faire; j'exposerai de mon mieux comment elle naît de tous nos progrès.... »

Telles sont les réflexions préliminaires par lesquelles M. Dunoyer a fait précéder le *cours d'études politiques* qu'il a ouvert à l'Athénée. Ces réflexions laissaient peut-être désirer une définition plus explicite de ce qui devait faire spécialement l'objet de ses leçons, c'est-à-dire de la *liberté*. Mais ce mot ne pouvait être bien expliqué que dans le cours même, et M. Dunoyer a consacré sa première leçon tout entière à le définir. Nous comptons offrir à nos lecteurs, dans l'un de nos prochains cahiers, une analyse détaillée de cette leçon et de quelques autres. Le professeur a bien voulu mettre à notre disposition les matériaux nécessaires pour donner une idée juste et complète de sa doctrine, qu'il est bien aise de soumettre à une nouvelle épreuve avant de songer définitivement à la publier.

REMARQUES

SUR LES BONNES ET LES MAUVAISES INNOVATIONS DRAMATIQUES,

Lues à l'Académie française, le mardi 5 *avril* 1825.

Nous voulons du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

La meilleure source des nouveautés sur la scène française est encore l'imitation des théâtres anciens, et non l'imitation des théâtres étrangers modernes. Il nous sera facile de le prouver : mais, avant tout, contestons la nécessité de chercher du nouveau dans les genres que l'art a créés, et l'insuffisance des règles de ceux-ci pour représenter la nature sous tous ses aspects, d'une manière toujours nouvelle. Je pense qu'on ne doit rien exclure, rien proscrire, mais qu'il faut tout classer et tout

ordonner. — Interrogeons d'abord les personnes qui demandent des innovations : à quoi tendent-elles en les recherchant ? Sans doute, au but d'un perfectionnement dont l'art leur paraît encore susceptible : mais, quelles conditions lui manquent pour être en état de tout produire ? N'a-t-on pas reçu classiquement les modèles de la tragédie et de la comédie, dont l'une peint en grand les mœurs historiques, dont l'autre peint en détail les mœurs privées ? Entre ces deux genres fondamentaux, l'antiquité ne plaçait-elle pas elle-même plusieurs espèces moyennes, telles que les pièces allégoriques dont le *Plutus* d'Aristophane est un bon exemple, des tragi-comédies où le grave s'unit au plaisant, comme dans le *Penthée* et dans le *Polyphéme* antiques, comme dans *Amphitryon* même, où les adultères des Dieux sont livrés au rire, ainsi que les folles intrigues des hommes; enfin, des pièces touchantes et sérieuses, comme les *Captifs* de Plaute, et l'*Andrienne* de Térence ? Les héritiers des anciens n'ont-ils pas ajouté à ces primitives espèces deux modes dérivés de celles-ci ? Les drames héroïques, tels que le *Don Sanche*, de Pierre Corneille, *le Prince jaloux*, de Molière, que le style et les sentimens tempérés rangent au-dessous de la haute tragédie; et les drames domestiques, que le langage familier, le pathétique ordinaire, et les mœurs bourgeoises rangent au-dessous de la haute comédie ? Melpomène et Thalie n'établirent-elles pas toutes deux des degrés et des distinctions diverses entre leurs compositions, qui se divisent, d'un côté, en tragédies fabuleuses, merveilleuses et historiques; de l'autre, en comédies moralement satiriques et bouffonnes? A tant de différentes espèces que prétend-on ajouter profitablement ? N'ouvrent-elles pas une assez vaste carrière au jeu de l'imagination? et croit-on l'agrandir en effaçant toutes les limites que l'expérience et le goût leur ont jadis imposées ? Nos doctes maîtres, qui surent les observer avec scrupule, créèrent des chefs-d'œuvre, sans outre-passer les bornes pres-

crites par chacune. Ils furent originaux dans leurs innovations, parce que leur vigueur et leur audace toujours réglées ne sortirent pas des routes spéciales. Cette soumission au frein n'attiédit donc pas la chaleur de l'originalité, puisque la leur éclata, même en imitant leurs doctes prédécesseurs. Si le plus original parmi nous fut Pierre Corneille, c'est qu'il appliqua purement les formes tragiques à l'histoire : cette innovation améliora le genre et le rendit plus efficacement et plus populairement instructif. Après avoir médité ce puissant exemple et celui de l'Amphitryon latin et français, je m'efforçai d'appliquer aussi les formes comiques à l'histoire, de traiter familièrement les grands, comme les Muses traitaient les Dieux, et de créer la Comédie historique, dans la conjuration de *Pinto*, dans la *Journée des Dupes*, du cardinal de Richelieu, dans la conquête de *Christophe Colomb*. Je pris le soin, dans la première de ces innovations, de m'écarter peu de l'unité de lieu, et de m'astreindre à celles de tems et d'action ; dans la seconde, plus rectifiée et mise en vers, je respectai les trois unités strictement ; dans la troisième, où j'associai le comique à l'héroïque, je m'affranchis entièrement des règles de tems et de lieu, je ne conservai que celle d'action. Ces essais d'un disciple parurent un progrès utile aux genres secondaires, à l'époque où l'on encourageait les innovations raisonnables : mais ces extensions des ressorts de l'art n'étaient pas l'affranchisssement de ses lois les plus importantes : elles n'autorisent pas la mixtion confuse de ses principes élémentaires et le renversement total de ses méthodes.

Supputez donc le nombre des genres d'imitation que nous venons d'énumérer, et voyez si chaque chose n'y trouve pas son accès, son rang, sa place, sa représentation ou fictive ou naturelle. Que veut-on, que peut-on imaginer de plus, dont notre art ait un réel besoin ? Mais, répondra-t-on encore, comment introduire du neuf, en se traînant dans les voies que le tems a creusées ? Ce ne sont pas, répliquerai-je, les routes nouvelles

qui produisent la nouveauté des spectacles, ce sont les objets nouveaux qu'on fait passer sous les yeux des spectateurs dans les chemins battus, dont il faut éviter seulement les ornières. On y fit marcher tels et tels âges, telles et telles mœurs : transportez-y d'autres siècles, d'autres coutumes et d'autres caractères : l'image exacte des époques et les traditions locales vous fourniront les effets curieux après lesquels court la multitude. La même méthode que j'employai dans le sujet d'*Agamemnon*, je l'appliquai dans la création des sujets de *Clovis*, de *Frédégonde*, et de *Charles VI*, mes plus originales tragédies : je ne changeai point de règles, mais de fonds. Innovez dans le choix des fables, et n'innovez pas dans les plans et dans la diction : rendez le tout conforme à la nature, à la vérité, à l'idéal que les peuples ont pu s'en former; et vous deviendrez originaux, comme ont su l'être vos premiers modèles, sans altérer les méthodes adoptées par le génie. Est-ce que les motifs de la mélodie et de l'harmonie musicales ne sont pas innombrables, indéfinis, quoique leurs sources ne s'écoulent que de l'invariabilité des mêmes gammes et des mêmes rapports, strictement prescrits, de ton, de mesure, et de combinaisons mathématiques?

Un cri perpétuel des sectateurs de la licence littéraire s'élève contre la chaîne qu'impose à l'esprit la loi des trois unités de jour, de lieu et d'action. Mais, si la rigueur de cette triple unité accroît et complète l'illusion du spectacle, en assimilant la proportion et la durée de la fable à la marche réelle et vraisemblable du fait représenté, on doit en admirer la triple condition qui me paraît préférable à toutes, dans *OEdipe*, dans *Philoctète*, dans *Athalie*, et dans le *Tartufe*. Néanmoins, le système grec et français n'exige absolument que l'unité d'action, et souffre l'abandon des deux autres, quand la nécessité du sujet, et non le seul caprice, réclame cette liberté.

La première représentation de *Christophe Colomb*, accueillie par des applaudissemens unanimes, prouva que les spectateurs

ne se montrèrent ni rétifs aux hardiesses, ni choqués du développement d'une action écoulée durant le cours de plusieurs mois et dans l'espace d'un quart du globe terrestre : à peine s'aperçurent-ils de ces intervalles parcourus en deux heures. J'appuie sur cette expérience faite; car le tumulte de la seconde représentation résulta d'une provocation personnelle dans le parterre, et d'une influence politique, cause très-étrangère aux épreuves de l'art.

La récente imitation *Shakespirienne* que j'ai hasardée dans le drame de *Richard III et Jeanne Shore*, dont l'action remplit indispensablement cinq jours, n'a point été réprouvée par les préventions du parterre. Or, nous avons vu que la multiplicité des genres principaux, intermédiaires et inférieurs, suffit au besoin de nos muses théâtrales; et nous voyons, de plus, que l'infraction de deux unités leur est encore permise par la judicieuse tolérance du public : mais, je le répète, dans les genres inférieurs à celui de la pure tragédie.

Quelle découverte profitable, quelle conquête fructueuse aurions-nous donc à faire sur les théâtres étrangers? Sera-ce la puissance des visions fantastiques et surnaturelles dont ils établissent l'empire à la scène? Mais le merveilleux de la Melpomène grecque en offre un magnifique modèle dans la tragédie intitulée *Xerxès*, où l'ombre de Darius apparaît: mais Voltaire reproduisit un pareil spectre dans sa *Sémiramis;* avant lui, Molière et Thomas Corneille n'avaient pas craint d'emprunter à la comédie espagnole cette statue parlante et animée, simulacre toujours présent du souvenir d'un meurtre qui poursuit l'athée *Don Juan* au milieu d'un festin. Ces moyens extraordinaires nous sont depuis long-tems acquis; et l'ignorance seule a pu s'étonner de leur emploi dont abusèrent souvent Shakespeare et Lope de Véga; mais dont l'usage modéré ne mérite aucun blâme et ne constitue pas une innovation hardie. S'ensuit-il, en induira-t-on qu'il faille personnifier à la

scène toutes les rêveries des superstitions, ne peupler les coulisses que de sorciers, de magiciennes, de diables et de vampires? Jusqu'à présent, rien ne nous manque pour faire agir la nature au théâtre : devons-nous y faire intervenir ce qui n'est plus elle, ce qui n'est point en elle, et superposer l'absurde fictif à ses réalités frappantes et positives? Notre bon sens repousse de telles fantasmagories.

Mais, dit-on, ces chimères naissent dans les cerveaux humains; elles en sortent : donc, elles ont aussi leur existence naturelle. Or, il faut les saisir et les reproduire, parce qu'on peut admettre et peindre tout ce qui est. Quoi! Vous nous offrirez sans choix toutes les abstractions intellectuelles, toutes les mélancolies de l'aberration des cœurs et des sens, tous les rêves de la folie, comme des agens merveilleux! Vous suppléerez les passions par ces idéalités extravagantes! et vous présumerez de là que la tragédie atteindrait à des hauteurs plus éminentes que celle où la sublimité des sentimens vrais et des grandes pensées l'éleva dans les *Horaces*, dans *Cinna*, dans *Polyeucte*, dans *Phèdre*, dans *Brutus*, dans *Mérope* et dans *Mahomet!* Quelle ridicule erreur est la vôtre! Sommes-nous réduits à la réfuter?

Arrivons au dernier reproche qu'on adresse à ces convenances poétiques, liens étroits dans lesquels on nous accuse de resserrer notre Melpomène. Les uns, comme on l'a déjà vu, nous plaignent de ne pouvoir monter assez haut dans l'extraordinaire : les autres, par une contradiction étrange, nous blâment de ne pas abaisser nos personnages et leurs discours jusqu'aux trivialités les plus vulgaires de la vie. C'est à partir de ces deux points extrêmes qu'ils mesurent l'étendue d'un art déréglé dont les dimensions n'ont aucune borne à leurs regards.

Lisez *Robert, chef de brigands*, et le tissu compliqué d'une intrigue subversive de toutes les idées d'ordre social ne vous

conduira qu'à vous apitoyer bassement sur le sort d'un assassin et d'un voleur sensible et repentant.

Lisez leur *Marie Stuart*; vous y verrez deux reines, ennemies politiques, s'entre-accuser sur leurs rivalités galantes, ainsi que deux femmes sans pudeur; un jeune page tout prêt à violer l'une d'elles au fond d'un cachot, et les apprêts horribles d'un échafaud que devance une confession.

Lisez la *Fiancée de Messine*, où toutes les circonstances incestueuses de la famille d'Œdipe s'accumulent ensemble, sans qu'aucun autre effet en sorte que celui d'un enterrement solennel éclairé par des cierges d'église.

Lisez les aventures de *Faust* qui se voue au démon, et tombe des régions sublimes de la métaphysique dans le lit d'une paysanne qu'il pousse à la potence pour crime d'infanticide et de meurtre d'une mère.

Lisez le *Vingt-quatre février*; vous y retrouverez les fatalités du sort des Pélopides, mais appliquées au guet-à-pens exécrable d'un soldat et de sa femme qui, dans une chaumière, assassinent à leur insu leur propre fils, pour lui voler l'or qu'il apportait à ses parens. Vous croirez avoir parcouru les atrocités de la plupart des noirs procès criminels, translatés dans les volumes des *Causes célèbres*. Les Muses, dont le pouvoir ne tend qu'à l'élévation et à l'épuration des âmes, puiseront-elles rien de beau, de généreux, d'utile, dans ces horreurs qui dépravent l'imagination et qui vicient les penchans du cœur, en excusant les crimes par la fatalité, dogme que les anciens appliquaient très-moralement aux tyrans et aux rois, devenus inviolables, mais très-immoral pour les hommes soumis au châtiment des lois?

Lisez *Don Carlos*, et vous aurez vu se déployer tous les feuillets d'un long poëme historique dialogué, dans lequel l'auteur n'a pas su choisir le point central d'un fait, ni saisir le pivot unique sur lequel doit rouler son action et les ressorts

des caractères. Ne tirez de là que quelques bons traits de la physionomie du sombre Philippe II, qui, rouvrant le registre où les noms de ses serviteurs sont inscrits, ne se souvient plus des actes de dévouement, et ne se rappelle que les offenses. Ne vous emparez que de la sublime scène d'un inquisiteur centénaire et décrépit qui terrifie ce roi comme un enfant, et l'absout du meurtre de son fils, au nom du Père éternel sacrifiant le sien.

Lisez les trois drames qui renferment l'histoire de *Walstein :* vous y trouverez l'image vraie de la défection des chefs d'une armée trahissant leurs sermens et livrant leur général, telle que nous en avons vu la réalité : mais cette instructive peinture, noyée dans la surabondance de mille incidens et de mille détails superflus, ne vous fournira que des matériaux à emprunter, et non les proportions d'un bon modèle à copier.

Lisez l'absurde *Jeanne d'Arc* de la dramaturgie germanique : votre goût, votre savoir, votre raison s'indigneront de l'entassement de toutes les invraisemblances, de toutes les bigarrures qui travestissent l'histoire de France en roman ridicule, et de toutes les trivialités jointes à ce fatras tiré des plus fausses chroniques.

N'exceptez de tant d'ouvrages informes que la belle pièce de *Guillaume Tell :* celle-là, seule, par l'exacte représentation des mœurs et la beauté des contrastes, se place à côté des plus fortes et des plus naïves créations de Shakespeare. Les Allemands se flattent-ils d'avoir hérité du génie de l'Eschyle anglais, en ne s'emparant que de ses irrégularités sauvages et grossières, en abâtardissant les grandeurs de ses oppositions énergiquement théâtrales ? Celui-ci met en présence des personnages de toutes les classes, mais unis par des intérêts réciproques dans la même affaire publique ou personnelle, mais concourant tous, par leur opposition théâtrale, au même but d'un sujet moral ou politique : ceux-là ne rapprochent les grands et les petits dans

un même tableau, ne les groupent sous un même cadre, que pour changer de ton et d'objet : l'un développe toujours le vrai positif, et le sentiment dramatique ; les autres affectent partout le fantastique, le sentimental et le pittoresque : notez bien ces différences ; et remarquez aussi que ni lui, ni eux, ne savent garder cette coordonnance noble et gracieuse, cette élégante conformité des parties dont se compose la beauté parfaite.

Empruntez de Shakespeare les éclairs de génie, la véhémence pathétique et terrible, les grands traits de caractère et de sublimité frappante, par lesquels il ressemble aux tragiques grecs, vous innoverez utilement sans blesser les règles de notre goût quelquefois trop timide : mais n'empruntez pas ses plans défectueux et ses dissonnances de ton ; vous n'innoveriez plus : vous vous traîneriez sur les pas de ces muses à peine hors du berceau qui marchent encore sur leurs langes, ou qui, dans leurs emportemens, se précipitent par sauts et par bonds en Bacchantes enivrées. Ne poursuivez pas, comme elles, les amours dans les rues : ne cherchez pas la pitié sous les échafauds, et la terreur dans les cimetières : ne dénaturez pas les sympathies des jeunes cœurs, des âmes tendres, par des élans à la fois sensuels et mystiques : ne confondez pas sans cesse les extases de la volupté et de la religion dans votre langage indécis. Que chaque sentiment parle comme il doit parler : et ne croyez pas que la simplicité des discours dignes de Melpomène puisse descendre au-dessous de la simplicité de ceux du vieil Horace, de son fils, et de son gendre, dans leur héroïque maison ; de ceux de Léontine, qui, nourrice du royal Héraclius, tient en échec la cour entière d'un usurpateur, et Phocas lui-même ; de ceux d'Auguste en ses entretiens familiers avec Cinna ; de ceux de l'enfant Joas, dans le chef d'œuvre le plus pompeux ; de ceux de Nicomède, enfin, dont la fierté s'explique sur le ton d'une haute ironie qui touche presqu'à celui de la comédie

même, et garde pourtant encore une dignité supérieure. Simplifiez ainsi, sans rien avilir. Corrigez, s'il le faut, la monotonie et l'emphase des tirades : supprimez ces formules d'étiquette et de galanterie, trop discordantes avec les passions ou les mœurs : animez le dialogue : évitez le faste épique et descriptif : innovez en achevant d'imiter les Grecs dans les parties échappées au génie de leurs savans imitateurs : empruntez-leur cette élocution élégamment naïve qu'Euripide prêtait à la famille d'Hécube, à celle d'Alceste : introduisez, comme Sophocle dans *ses deux OEdipe*, des pâtres à côté des rois, et le désert du Cythéron près des palais où leur grandeur réside. Innovez en traçant les mœurs du moyen âge et des tems féodaux avec franchise, vigueur et fidélité, comme les Grecs peignaient celles de leurs âges barbares : offrez, comme eux, ces exemples des fastes de la cruauté superstitieuse et tyrannique à l'horreur d'une postérité plus éclairée ; mais ne déshonorez pas vos pinceaux, en colorant les images de la dépravation des êtres les plus vils de la société, sous les enseignes trompeuses de Melpomène. N'oubliez jamais le noble principe de cette Muse qui ne doit traiter dans un langage élevé, mélodieux, choisi, que les intérêts des nations, de leurs dieux, de leurs souverains et de leurs tribuns, et qui rejette les intrigues vulgaires et la familiarité prosaïque dans les genres subalternes. Elle attache au terme des souffrances de Philoctète le destin de Troie, et ne vous émeut de ses douleurs physiques que dans cette grande vue : elle ennoblit la passion de Phèdre, en la considérant comme l'effet des vengeances de Vénus : toujours elle rehausse par de semblables artifices les infirmités et les désordres humains. Ne souillez donc pas la pureté du beau langage conforme à ses belles fictions, puisqu'il sert de musique à ses paroles harmonieusement mesurées : ne renouvelez pas les sophismes du bel esprit de La Mothe et ceux du président Hénault qui, dépouillant Melponène de l'éclat poétique des beaux vers,

donnèrent le ridicule exemple d'écrire la tragédie en prose.

> Un vers coûte à polir, et le travail nous pèse;
> Mais, en prose du moins, on est sot à son aise.

Reléguez le commun naturel dans les drames romanesques et communs, compositions de genre où tout est passable, hors l'ennui. Retranchez les bizarreries, corrigez les vices des choses que vous empruntez; mais ne vous corrigez pas de vos propres régularités. Sachez embellir le gothique même, à la manière de l'antique, et n'allez pas modeler vos figures sur la roideur des saints de vos chapelles, sur les statues grotesques de vos Dagobert et sur les difformes manequins de la chevalerie.

La carrière d'exploitation des théâtres germains fut depuis long-tems ouverte à l'opéra comique et sur vos boulevards : laissons le mélodramme suivre les heureux filons de leurs muses bâtardes, dégrossir les premiers matériaux qu'elles nous procureront; et quand des essais long-tems soumis au creuset public nous auront fourni quelques lingots d'un métal précieux dans ces immenses alliages, approprions-les au trésor de notre littérature épurée. Surtout, et je ne cesserai de le répéter, ne mêlez pas les genres, dans l'espoir de créer une tragédie plus simple et plus vraie. Celle que nos maîtres nous ont léguée n'est monotone que lorsque l'inhabileté des poëtes ou des acteurs la rend déclamatoire : dans leurs chefs-d'œuvre, bien joués, elle ne l'est jamais. Or, tâchons d'atteindre le beau, par les règles; et ne soyons pas ennuyeux dans les règles : ce ne serait plus être vraiment classique.

Mais, afin de mieux discerner les degrés du bon et du beau dans les espèces primitives, comparez la peinture historique de Raphaël, de Jules Romain, et de David, et la grande sculpture antique, qui lui ressemble, à la peinture de genre vers laquelle redescendent déjà les artistes de nos écoles dégénérées; comparez la grande architecture à celle qui construit nos habi-

tations particulières et nos usines de ville et de campagne : vous reconnaîtrez d'un coup d'œil les qualités qui les distinguent dans leur ordre relatif.

Que diriez-vous d'un architecte qui, pour satisfaire la généralité des goûts et des commodités de la vie, construirait un édifice composé des ordres égyptien, dorique, moresque et gothique; entremêlerait leurs frontispices, leurs colonnes, leurs dômes, leurs ogives, dans un même bâtiment; assortirait de hauts vestibules, des galeries spacieuses à des toits de masures, à des hangars, à des écuries dépendantes de sa façade et de ses pompeux compartimens? Ce chaos bâti blesserait vos regards, après les avoir frappés par ses contrastes singuliers : il ne conviendrait ni à l'auguste appareil des cérémonies religieuses ou civiles, ni au logement habituel des princes et de leurs commensaux. Tel est l'ensemble bizarre qu'offe la tragédie allemande. La tragédie ancienne, plus perfectionnée, n'élève que des temples, des palais réguliers, des constructions monumentales, et ne les remplit que de nobles et décentes figures. Voilà le grand et premier ordre dont il faut craindre de détériorer la beauté par des innovations qui, loin de l'améliorer, l'altèrent et le dégradent.

Eschyle, inventeur de la tragédie, lui donna de si hautes proportions, qu'elle sembla n'être lyriquement formée que pour faire parler et agir des demi-dieux; l'art épuré de Sophocle sut la corriger d'un excès d'élévation, pour la rendre plus humaine en la ramenant au ton des passions qui animent les héros : la philosophie d'Euripide rendit son langage plus conforme aux faiblesses des hommes et plus populaire. Bientôt, les Athéniens lui reprochèrent de l'avoir fait dégénérer de sa primitive noblesse; c'est ce qu'Aristophane nous apprend par ses mordantes censures, pleines de sel attique.

Qu'auraient pensé des esprits si fins, et si bien cultivés, de l'étrange enlacement de scènes héroïques et vulgaires en des

pièces demi-nobles et demi-bourgeoises? Quelle estime en eussent fait Corneille, qui ne traça rien que de grand, soit en vertu, soit en crime; Racine, qui n'exprima dans le langage le plus exquis que les passions les plus délicatement ennoblies et les transports les plus divins; Voltaire, de qui la muse constamment brillante et correcte fut l'interprète des saintes lois de l'humanité? Ces doctes écrivains auraient-ils cru corriger la tragédie en l'abaissant, et la rendre plus naturelle par les familiarités du drame? Auraient-ils cru que la ressemblance des rois et des chefs d'état deviendrait plus philosophiquement instructive et plus fidèle, si l'art les exposait dans leur nudité défectueuse ou accidentelle, au lieu de les traduire tels que le prestige des rangs, le prisme de la renommée, la perspective de l'antiquité des annales les figurent à l'imagination des peuples; enfin, si le parterre les revoyait comme leurs serviteurs ou leurs *valets de chambre* ont pu les voir? Non, quelque vraies que soient ces copies des petits défauts des grands personnages, elles déplaisent dans les tableaux tragiques, et ne doivent entrer que dans les cadres de la satire et de la tragicomédie des Calderon et des Lope de Véga; ces génies espagnols se raillaient eux-mêmes des folies qu'ils créaient pour exciter à la fois le rire et les pleurs, par les imbroglio de leurs pièces, mieux intriguées, plus vives et plus originales que celles de l'emphatique Schiller et du triste Werner.

Ce que je dis de ces auteurs, dont le génie s'accorde avec le goût de leurs nations moins avancées que la nôtre, n'attaque point les droits qu'ils acquirent à l'admiration de leurs compatriotes par leur fécondité de verve, par leur variété de couleurs, par leur inspiration poétique en leur idiome, par leur supériorité relative en leur pays. Ils ont eu leur langue des grâces qui leur sont propres, dont nous ne pouvons être les juges, qui parfois nous pénètrent d'un charme vaguement agréable, et que trop souvent les traductions nous voilent. Mon blâme ne

porte que sur le système désordonné qu'ils suivent encore, que les véritables lettrés allemands réprouvent eux-mêmes, et que l'erreur et l'exagération d'un fol enthousiasme s'efforcent de nous communiquer. Du reste, jamais je n'ai pu comprendre quel débat on suscite entre ce qu'on nomme le *classique* et le *romantique :* de ces deux termes, l'un est défini, l'autre est indéfinissable. Je reconnais comme étant classique le beau, c'est à-dire l'éclat du bon et du vrai : je ne sais ce que signifie le romantique, si ce n'est la licence de tout peindre sans choix et sans règles, c'est-à-dire la confusion des genres. Or, je n'entre point dans les obscurités de ce sujet de contestation. Ce qui me paraît évident, c'est qu'il n'existe que trois littératures dramatiques perfectionnées dans le monde, la grecque, l'italienne, la française ; et celle-ci est la plus éminemment raisonnable. Abjurerons-nous ses principes clairs et précis : rejetterons-nous ses élémens indigènes pour des théories exotiques, obscures et douteuses ? Certes, vouloir, en fait de prééminence dans les lettres et les beaux-arts, soulever des questions d'honneur national, ce serait absurde : mais n'oser déclarer et soutenir une supériorité réelle, universellement attestée, et dès long-tems acquise, la démentir par de puisillanimes bienséances et par une fausse modestie, ce serait honteux. Ressouvenons-nous de ces tems où la France littéraire dominait les cours de Catherine de Russie, du héros de Berlin, et des empereurs d'Autriche ; où sa langue imposait son usage et les lois du bon goût à l'Europe entière ; où son esprit répandait jusqu'aux Dardanelles les lumières et la vérité ; où son autorité commandait à toutes les académies savantes, et présentait des modèles à tous les théâtres de l'Allemagne et de la moderne Italie ; où la gloire de tous les écrivains étrangers se bornait à l'imitation de ses ouvrages : on était loin alors de prétendre à nous donner des leçons dans l'art de composer et d'écrire ; on était loin de nous offrir des drames monstrueux comme objets

d'études, de nous prescrire de les copier et de les préférer aux chefs-d'œuvre de notre scène si généralement admirée. Eh bien, serons-nous complices nous-mêmes des incursions de la barbarie, nous dont le génie marchait en tête des peuples les plus civilisés ? Ramperons-nous à la suite des derniers disciples dont nos exemples n'ont pas encore achevé l'éducation philosophique ? Ceux qui venaient de toutes parts à notre école, nous attireront-ils à la leur ? Les novices littérateurs qui se décorent des couleurs allemandes sont-ils assez adroits diplomates pour nous entraîner dans leur lourde alliance ? Quelque fervent que soit le zèle des dévots au Phébus étranger, nous fera-t-il brûler ce que nous avons adoré ? Subirons-nous l'invasion grossière du pathos et de la licence tudesque ? Laisserons-nous battre en brèche et ruiner tout notre Parnasse par les Velches et par les Goths de l'est et du nord ? Non, non, les forces de la raison et de l'intelligence ne rétrogradent jamais : elles sont au-dessus des forces matérielles; leurs richesses, dont aucune ligue ne peut les dépouiller, ne deviendront pas la proie des barbares. La république des lettres saura défendre et garder ses frontières, et le sanctuaire des lois qu'elle reçut d'Horace et de Boileau demeurera toujours inexpugnable aux attaques dirigées contre sa splendeur enviée.

Népomucène L. Lemercier.

DÉCOUVERTE
DE NOUVEAUX FRAGMENS DE CICÉRON.

Les œuvres de Cicéron se complètent insensiblement sous nos yeux, et l'on y fait en général assez peu d'attention; dans plusieurs villes de l'Europe, on réimprime avec une singulière indifférence les anciennes éditions tronquées, comme si, depuis dix ans, plusieurs rencontres heureuses n'avaient pas accru de

textes importans les trésors de l'antiquité. Sans parler des autres écrivains dont les ouvrages ont été, de nos jours, ou augmentés, ou publiés pour la première fois, Cicéron a peut-être gagné le plus à ces acquisisions récentes. Nous avons parlé des précieux travaux de MM. *Angelo* Mai et Niebuhr (voy. *Rev. Enc.*, t. VIII, p. 461); nos lecteurs connaissent tout ce que ces deux savans ont ajouté, soit à la *République*, soit aux *Discours* (1). Nous allons les entretenir encore d'une découverte nouvelle.

Ces fragmens, depuis long-tems promis, n'ont été publiés qu'à la fin de 1824, par M. *Amédée* Peyron, ami de M. Mai, d'après un manuscrit *palimpseste* qui se trouve maintenant dans la bibliothèque de l'Université de Turin (côté D. IV. 22), et qui avait appartenu, comme la plupart de ces rares monumens d'antiquité, au monastère de Saint-Colomban de Bobbio. Le texte de Cicéron y est recouvert par celui d'un traité de saint Augustin, compris dans le tome VIII de ses œuvres : *Collatio cum Maximino, Arianorum Episcopo*. Sous cette nouvelle écriture, qui paraît être du XIIe siècle, M. Peyron a distingué les traces de l'ancien texte, partagé en deux colonnes, et qui remonte au IIIe ou au IVe siècle. Il en a tiré plusieurs pages, qui se rapportent aux fragmens, déjà augmentés par M. Mai, des plaidoyers *pour Tullius, pour Scaurus*, et du discours prononcé *contre Clodius* dans le sénat.

Nous avons aujourd'hui l'exorde presque entier du plaidoyer *pour Tullius*. Dans le reste, il y a sur l'interdit *Unde vi*, et sur le sens de *dolo malo* dans la formule du préteur, des observations et des distinctions faites pour intéresser ceux qui aiment à éclaircir les obscurités de la jurisprudence romaine.

---

(1) Voy. *Rev. Enc.*, tome XX, page 537, l'analyse que M. Barbier a faite du Cicéron de M. Jos.-Vic. Le Clerc, où se trouvent, avec une traduction française, la *République*, les *Discours* récemment découverts, et où se trouveront aussi ces nouveaux textes. N. d. R.

Les nouvelles parties du discours *contre Clodius*, beaucoup moins dignes d'intérêt, ont cependant l'avantage de servir de complément et d'explication aux restes épars dans le scoliaste ambrosien : elles nous font regretter plus encore les détails de cette altercation politique, dont nous n'avons qu'un récit abrégé dans les *Lettres à Atticus* (I, 16), et où l'indignation de la haine et la gravité d'une délibération du sénat faisaient souvent place à une gaieté railleuse, à une piquante ironie, qui suffisaient à la vengeance de Cicéron.

Les morceaux que la nouvelle découverte ajoute au plaidoyer *pour Scaurus*, déjà connu par les commentaires d'Asconius et par les fragmens qu'on doit à M. Mai, méritent toute l'attention des savans. D'abord le manuscrit de Turin confirme pleinement les conjectures de M. Niebuhr sur la manière de disposer les pages de celui de Milan ; il nous fait connaître ensuite, du moins en partie, une fort belle péroraison, dont les grammairiens nous avaient seulement conservé quelques mots, et qui se distingue encore, quoique mutilée, par un grand caractère de philosophie et d'éloquence. Il ne faut pas s'affliger trop des quatre lacunes où il manque sept lignes : ce sont des lignes de douze ou quinze lettres, et qui en valent à peine deux de nos pages ordinaires. On a coupé par le bas, pour changer le format, la feuille de parchemin dont cette péroraison remplissait les deux côtés, et on a tronqué ainsi chacune des quatre colonnes.

La curiosité de tous ceux qui ont étudié les anciens sera surtout excitée, j'ose le croire, par les deux fragmens que M. Peyron ajoute aux chapitres 12 et 13 du célèbre plaidoyer *pour Milon*. Benjamin Weiske, dans une édition de quelques Discours choisis (*Leipsig*, 1807), avait déjà cru voir une lacune dans ce bel ouvrage ; mais il la plaçait ailleurs, au chapitre 10, dans la narration. La place du second fragment, extrait par M. Peyron du manuscrit de Turin, est clairement indiquée,

puisque dans la même ligne, quoique fort courte, se trouvent et plusieurs lettres du texte que nous connaissions, et plusieurs lettres du texte nouveau; et j'avoue qu'il me semble difficile de n'en pas admettre l'authenticité. Je n'examinerai ici ni cette question, ni les suivantes : d'où vient qu'on n'a trouvé jusqu'à présent ce passage dans aucun manuscrit, même dans ceux des époques les plus reculées ? L'auteur avait-il donné différentes éditions, comme il l'a fait pour d'autres ouvrages ? Ce fragment ne pourrait-il pas même appartenir au premier plaidoyer *pour Milon*, le seul qui fut prononcé, que les tachygraphes recueillirent, et qui existait encore au tems d'Asconius et de Quintilien ? Et comme le manuscrit prouve que ces nouvelles lignes sont étroitement liées aux anciennes, ne pourrait-on pas répondre que cette page était à peu près la même dans les deux discours ? Bien d'autres questions se présenteraient; je les néglige : il faut laisser aux savans le tems de prononcer (1).

Je crois que l'autre fragment leur inspirera, comme à moi,

---

(1) Voici les nouvelles phrases, qui doivent être placées au chap. 13, après ces mots de l'ancien texte, *irasci certe non debeo.* Les quatre premiers mots et la moitié du cinquième sont restitués par conjecture : « *Audistis, judices, quantum Clodio pro*fuerit occidi Milonem; convertite animos nunc vicissim ad Milonem. Quid Milonis intererat interfici Clodium? quid erat, cur Milo, non dicam, admitteret, sed optaret? Obstabat in spe consulatus Miloni Clodius. At eo repugnante fiebat; imo vero eo fiebat magis; nec me suffragatore meliore utebatur, quam Clodio. Valebat apud vos, judices, Milonis erga me remque publicam meritorum memoria; valebant preces et lacrymæ nostræ, quibus ego tum vos mirifice moveri sentiebam; sed plus multo valebat periculorum impendentium timor. Quis enim erat civium, qui sibi solutam P. Clodii præturam sine maximo rerum novarum metu proponeret? Solutam autem fore videbatis... » Et le reste, comme dans les éditions.

plus de défiance. M. Peyron l'a formé de plusieurs élémens divers, de Quintilien et du scoliaste à qui l'on doit quelques phrases du discours long-tems inconnu *sur les dettes de Milon*. C'est déjà une présomption défavorable; et, pour dire la vérité, je n'oserais jamais introduire dans le magnifique plaidoyer de Cicéron un texte douteux, et qui y laisserait encore des lacunes. Toutefois, comme j'invite les savans à prononcer dans cette cause, je dois leur faire part de ce que m'écrit de Turin M. Amédée Peyron, le 6 février 1825, pour m'expliquer comment M. Mai, qui a fait connaître le discours *sur les dettes de Milon*, a pu prendre pour un passage du texte une citation du scoliaste : « Je vous engage à considérer le commentaire ambrosien de Milan comme un *adversaria* très-confus de quelque grammairien, qui dictait ses scolies à la hâte, et qui avait à peine indiqué les premiers et les derniers mots de sa citation, *Atque per... de nostr. omn.*, etc., comptant insérer plus tard la citation entière, lorsqu'il tirerait au net ce cahier, où il écrivait sans ordre et sans suite. » Ces renseignemens sont précieux; mais le texte me semble toujours ici trop incertain, trop conjectural, pour ne pas laisser désirer de nouvelles lumières.

Applaudissons cependant, comme doivent le faire tous les amis des lettres, aux nobles efforts des investigateurs habiles qui cherchent à rendre féconde la poussière des bibliothèques de Rome, de Florence, de Milan, de Padoue, de Vérone, de Turin; et faisons des vœux pour que l'Italie, si riche en débris du passé, tire encore de ses vieilles archives quelques monumens oubliés depuis tant de siècles, et répande elle-même un jour nouveau sur ces brillantes époques de son ancienne gloire.

Je termine cette notice par une traduction de la nouvelle péroraison du plaidoyer *pour Scaurus*, dont j'essaie de remplir de tems en tems les lacunes, soit par conjecture, soit à l'aide de quelques mots que les anciens en ont cités. L'orateur

s'écrie : « De quelque côté que se tournent mes yeux, je trouve de quoi défendre Marcus Scaurus. Le palais que vous voyez rappellera toujours les vertus de son père, prince du sénat; et l'on dirait que L. Metellus lui-même, son aïeul maternel, n'a placé devant vous dans ce temple les plus augustes divinités, que pour obtenir de vous, par leur intercession, le salut de son petit-fils, surtout quand ces divinités mêmes ont souvent protégé les malheureux qui imploraient leur secours. Ce Capitole illustré par trois temples, ces magnifiques offrandes dont le père et le fils ont orné l'entrée du sanctuaire du roi des dieux, de Junon, de Minerve, défendent Scaurus auprès de vous... Il est défendu encore par le souvenir du grand pontife Metellus, qui, dans l'incendie de ce temple, se précipita au milieu des flammes, et sauva ce Palladium, confié à la garde mystérieuse de Vesta comme le gage de notre immortel empire. Que ne peut-il renaître un moment! Certes il arracherait au péril qui l'environne ce rejeton de sa famille, lui qui déroba aux feux dévorans l'image sacrée de Pallas... Et toi, M. Scaurus, je t'ai vu, je te vois encore; et ce n'est pas seulement ton souvenir qui s'offre à moi, c'est toi-même, toi dont le noble aspect m'attriste et m'afflige, quand mes yeux sont témoins du deuil de ton fils. Que ne peux-tu, après avoir été présent à mes regards pendant toute cette cause, que ne peux-tu remplir aussi de ta mémoire la pensée de nos juges, et descendre au fond de leurs âmes! Oui, ton image seule parlerait pour ton fils, et ton nom, que tous les peuples ont entendu prononcer, lui servirait de rempart. Ceux même qui ne t'ont jamais vu reconnaîtraient en toi le premier citoyen de Rome. Sous quel nom dois-je t'invoquer? Faut-il te compter parmi les hommes? Mais tu n'es pas avec nous. Parmi ceux qui ne sont plus? Mais tu vis, et d'une vie incorruptible et pure; tu vis dans le cœur, devant les yeux de tous les Romains. Une âme divine n'avait rien de mortel, et ton corps seul a pu mourir. En quelque

lieu que tu sois, jette sur ton fils un regard tutélaire, inspire à ses juges cette modération qui fit ta gloire, et conserve aux alliés un protecteur fidèle, au sénat un de ses plus illustres membres, à Rome un grand citoyen. »

Voilà de belles ruines ! Faisons encore une fois des vœux pour que les savans d'Italie poursuivent avec autant de succès que de zèle leurs merveilleuses découvertes, et augmentent le nombre de ces œuvres nouvelles de l'ancienne Rome, qui renaissent pour ne plus périr, qui n'ont plus à craindre les ténèbres où elles ont dormi si long-tems, et qui semblent recommencer sous nos yeux leur immortalité.

Jos.-Vict. Le Clerc.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Recherches sur les eaux publiques de Paris, *les distributions successives qui en ont été faites et les divers projets qui ont été proposés pour en augmenter le volume;* par M. *P.-S.* Girard, *ingénieur en chef des ponts et chaussées, etc.* (1).

Quoique cet ouvrage soit publié depuis treize ans, des circonstances très-singulières l'avaient condamné à une obscurité que l'importance du sujet et le nom de l'auteur rendent encore plus mystérieuse. Sorti de l'imprimerie alors impériale, il devait s'attendre à une protection spéciale de la part du gouvernement de cette époque : l'attente de l'auteur fut bien trompée; car, après les distributions ordinaires aux autorités et aux bibliothèques, toute l'édition fut rassemblée par ordre de la police, et confinée dans ses bureaux. M. Girard n'a jamais pu deviner ce qui put rendre suspect un ouvrage d'hydraulique : les lecteurs ne l'aideront pas à trouver le mot de cette énigme; et ceux des hommes de notre tems qui ont été mis dans la confidence de ce très-inutile secret ne s'empresseront pas de le révéler. Voilà comment nous sommes dans le cas, en 1825, et à Paris, dans un recueil consacré spécialement aux productions les plus nouvelles dans les sciences et les lettres, d'an-

(1) Paris, 1812 ; Imprimerie impériale. Grand in-4° de 329 pages, avec 4 planches.

noncer un ouvrage publié en 1812, sur un sujet auquel tout Paris ne peut manquer de s'intéresser vivement, et qui cependant n'a pu être connu que d'un petit nombre d'ingénieurs et de savans.

En 1807, M. Girard fut chargé de la direction des eaux de Paris, et il s'agissait de distribuer celles du canal de l'Ourcq dans l'intérieur de la capitale, selon les besoins des différens quartiers. Il fallait donc acquérir les connaissances les plus complètes sur l'hydrographie de Paris, afin de comparer entre eux, quant à la répartition des eaux, les besoins réels, ordinairement plus bornés que les demandes, et de préparer les moyens d'y pourvoir. A mesure que M. Girard accumulait des matériaux pour le mémoire qui devait précéder le devis général des travaux de distribution des eaux, il sentait de plus en plus la nécessité d'étendre ces recherches, de joindre la connaissance de l'histoire des établissemens hydrauliques à celle de leur état présent, d'examiner de nouveau les divers projets formés autrefois pour procurer à la capitale des eaux plus abondantes, et les motifs qui les firent admettre ou rejeter. Il continua donc ses laborieuses investigations, les mit en ordre, et composa cet ouvrage, dont ses successeurs se montreront sans doute reconnaissans; car l'auteur les a dispensés d'un travail de longue haleine par lequel ils auraient dû commencer.

Pour ne pas interrompre l'exposition de ses recherches, et pour mettre ses lecteurs plus à portée de saisir l'ensemble des faits, M. Girard a réuni toutes les pièces justificatives et les documens authentiques qui occupent à peu près la moitié du livre, et dont plusieurs ne méritent pas moins de trouver place dans l'histoire de la législation que dans celle de l'administration des eaux de Paris. On y voit se renouveler à toutes les époques la lutte du privilége contre le bien public, les abus réprimés un moment, et reparaissant presque aussitôt; quelques actes de fermeté, beaucoup plus d'exemples de faiblesse répré-

hensible : en un mot, on y remarque d'un bout à l'autre, et jusque dans les moindres détails, que les sociétés ont besoin de lois positives, qui ne laissent rien à l'arbitraire, qui tracent aux magistrats la ligne de leurs devoirs, et qui garantissent aux citoyens l'intégrité de leurs droits. Voilà peut-être ce qui déplut, en 1812, à un gouvernement qui n'avait pas tout-à-fait secoué le joug de l'opinion, et qui, jusque dans ses attentats contre les libertés publiques et les droits des citoyens, ne dédaignait pas de sauver quelques apparences et de se soumettre à une sorte de pudeur.

La première partie du livre est divisée en cinq chapitres : le premier, qui est le plus court, embrasse cependant le plus long espace de tems; car on y trouve à peu près tout ce qu'il est possible de recueillir dans les monumens historiques relativement aux eaux de Paris, depuis la fondation de cette ville jusqu'à l'établissement de la machine hydraulique du Pont-Neuf, dite *la Samaritaine*, sous le règne de Henri IV. Au sujet de cette machine, M. Girard fait remarquer une étrange erreur dans laquelle sont tombés dom Félibien et Piganiol de la Force, trompés l'un et l'autre par un écrivain plus ancien, lequel fait remonter jusqu'au règne de Henri III la construction de la Samaritaine, sans faire attention qu'elle était appliquée au Pont-Neuf, et par conséquent postérieure à ce pont, que l'on doit à la munificence de Henri IV.

Les Romains avaient construit un aqueduc à Arcueil pour amener des eaux à l'ancienne Lutèce. Les moines de Saint-Laurent avaient amené les eaux des Prés Saint-Gervais, et l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs avait fait construire l'aqueduc de Belleville. Ces deux couvens partagèrent avec la ville de Paris le produit de ces deux conduites d'eau, ce qui suffit pour les besoins du moment; mais Paris s'agrandissait tous les ans, et les concessions particulières détournaient les eaux destinées aux fontaines publiques. Ces concessions, faites et retirées

tour à tour, donnaient beaucoup d'occupation aux magistrats. Le corps municipal de Paris défendait ses droits avec une louable fermeté; il ne cédait pas même aux ordres du monarque, et l'on vit François Ier solliciter et n'obtenir qu'à peine, et après une assez longue attente, une concession d'eau pour la maison d'un seigneur de sa cour. Lorsque Henri IV eut fait établir la Samaritaine, cette pompe fournit des eaux au Louvre, aux Tuileries et à quelques fontaines de Paris. La capitale eût été encore une fois au niveau de ses besoins, si elle eût cessé de croître, et si les concessions particulières n'avaient pas recommencé.

Le second chapitre ne comprend qu'un espace de 63 ans entre la construction de la Samaritaine et celle de la pompe Notre-Dame. Immédiatement après la mort de Henri IV, le désordre se mit dans la distribution des eaux de Paris, comme dans les affaires générales de l'État. Le projet de reconstruire l'aqueduc d'Arcueil avait été préparé par le roi que la France avait perdu; il fut repris, et les constructions commencèrent en 1613. Lorsque ce grand ouvrage fut achevé, ce fut le public qui profita le moins des eaux qu'il amenait : sa part fut très-petite; mais on pourvut abondamment les communautés religieuses et les maisons des courtisans, sans réussir toutefois à contenter personne. Après de longues tracasseries et une multitude de décisions et d'arrêts relatifs aux concessions, le bien public prévalut durant cinq ans, et Paris eut trente fontaines bien entretenues. En 1625, un arrêt du conseil révoqua toutes les concessions antérieures; le jour même où cet arrêt fut rendu, des concessions nouvelles furent délivrées. Tous les abus reparurent bientôt : il fallut rechercher et amener de nouvelles eaux; mais ces augmentations de richesses n'étaient pas au profit du public, elles étaient dissipées en dilapidations. Il fallut recourir à de nouvelles machines hydrauliques sur la Seine; elles furent appliquées au pont Notre-Dame. Le troisième cha-

pître commence à préparer une révolution dans les établissemens hydrauliques de Paris, et quelques améliorations dans l'usage que l'on en fait : les projets prennent plus de grandeur, et l'art des machines y développe ses perfectionnemens et ses nouveaux moyens de force. M. Girard fait passer sous les yeux de ses lecteurs un espace de plus d'un siècle, de 1671 à 1776.

Comme les ressources limitées auxquelles on était réduit ne pouvaient suffire long-tems aux besoins d'une capitale toujours croissante, et que d'ailleurs tous les abus n'avaient pas cessé, l'administration des eaux était souvent fort embarrassée. On attacha une nouvelle machine hydraulique au pont de la Tournelle; mais elle fut d'un faible produit, et ne dura pas long-tems. On eut l'occasion de reconnaître l'utilité de l'application des théories mathématiques à l'art des machines; quelques rectifications introduites par Bélidor dans le mécanisme des pompes Notre-Dame produisirent cinquante pouces d'eau de plus, et l'on profita de cette abondance pour l'érection de nouvelles fontaines. Mais on perdit les eaux de Belleville, qui changèrent de destination, et servirent au lavage du grand égout destiné à l'assainissement des quartiers du Temple, du faubourg Saint-Denis, de la Chaussée-d'Antin, etc.; néanmoins, les fontaines publiques furent alimentées. Ce fut à cette époque que le célèbre sculpteur Bouchardon orna la fontaine de Grenelle des sculptures que l'on y voit aujourd'hui. Par une munificence qui fait honneur au corps municipal de Paris, une pension de 1500 livres fut assignée à l'artiste sur les revenus de la ville. Cependant, les machines du pont Notre-Dame menaçaient ruine; l'Académie des sciences fut consultée, et donna son avis, que l'on ne suivit point, parce qu'il eût exigé une dépense qui parut trop grande. Un entrepreneur fit agréer un projet plus économique en apparence, mais qui coûta beaucoup plus que le devis; la ville fut dans la nécessité de tout payer, après avoir résilié les marchés passés avec l'entrepreneur.

L'estimable Deparcieux avait été l'un des commissaires de l'Académie des sciences pour la visite des pompes Notre-Dame. A la vue du danger dont les fontaines de Paris étaient menacées, il conçut le projet d'amener dans la capitale une des petites rivières qui coulent aux environs, et choisit l'Yvette, dont la source est entre Versailles et Rambouillet, et qui tombe dans la rivière d'Orge, un peu au-dessus de Juvisy. Ce projet devint sa pensée dominante, son occupation favorite; il en parlait à tout le monde. Mais le zèle et la bonhomie suffisent rarement pour faire obtenir ce que l'intrigue sait arracher : Deparcieux ne put faire adopter ses vues. La Faculté de médecine avait constaté la salubrité des eaux de l'Yvette, et le nivellement du canal de dérivation était fait. Après la mort de cet académicien, son projet parut fixer un peu plus l'attention du gouvernement. MM. Perronet et Chézy, ingénieurs des ponts et chaussées, furent chargés d'en présenter le devis. Ce travail fut terminé en 1775; mais l'état des finances de la ville ne permit pas de passer à l'exécution. Ce fut alors que MM. Périer parvinrent à former l'établissement de Chaillot pour élever les eaux de la Seine au moyen d'une machine à vapeur; mais ils eurent à surmonter tous les obstacles que rencontrent d'ordinaire les grandes entreprises et les nouveautés. Ce ne fut qu'en 1781 que le château d'eau de Chaillot put fournir aux abonnemens particuliers et aux fontaines de distribution. En 1786, la compagnie des eaux était encore loin de retirer l'intérêt de ses capitaux.

Dans le chapitre suivant, on voit que le projet du canal de l'Yvette n'était pas abandonné. M. Defer de la Nouëre, ancien capitaine d'artillerie, le reproduisit sous une forme nouvelle. La dépense était considérablement diminuée, ce qui seconda les adversaires des machines à vapeur et Mirabeau qui s'était mis à leur tête, combattant contre les nouveaux établissemens avec les armes de son éloquence. Après quelques délais,

le projet de M. Defer fut autorisé, les souscriptions s'ouvrirent, l'entreprise de Chaillot connut le danger qui la menaçait, et vendit son établissement à la ville de Paris. Divers obstacles firent suspendre à la fois l'exécution de cette vente et les travaux du canal. Tandis que les administrations hésitaient et que les intérêts privés multipliaient les difficultés et les contestations, la révolution arriva. Laissons passer ces tems d'orage, et transportons-nous au tems où le projet du canal de l'Ourcq fut substitué à celui de l'Yvette. Ce projet dont Paris éprouve déjà les précieux effets, quoique les travaux ne soient pas terminés, est le sujet du cinquième chapitre.

M. Girard commence par la description topographique du sol de Paris, et cette partie de son ouvrage est éclaircie par deux planches où le relief du sol est représenté par les deux méthodes qu'emploient aujourd'hui les ingénieurs. On finira, sans doute, par adopter généralement celle de M. Maissiat, qui réunit les avantages des deux autres, qui peint le relief, et qui peut donner aussi la mesure assez exacte des différences de niveau. L'auteur fait connaître la cause de l'exhaussement progressif et assez prompt du terrain sur lequel la capitale est assise; il mesure la pente générale des rues sur les deux rives de la Seine; il rapporte à leur véritable origine quelques-uns des monticules qui s'élèvent aujourd'hui sur le sol autrefois plus uni et mieux nivellé, etc. Il passe ensuite à la description du système général des égouts, à l'examen des emplacemens les plus convenables pour des châteaux d'eau, à la distribution dans Paris des eaux abondantes amenées par le canal de l'Ourcq. Ce chapitre, plein de détails intéressans et de vues administratives, est à la portée de toutes les classes de lecteurs, et sera goûté même de ceux qui, vivant loin de la capitale, sont moins portés à s'occuper de ce que l'on y fait pour l'embellir et pourvoir aux besoins de son immense population. Nous terminerons cette analyse par un extrait du résumé de notre auteur : après

cette citation, nous serons dispensés de parler du mérite de l'ouvrage; les lecteurs auront prévenu notre jugement.

« On doit à Philippe-Auguste d'avoir, le premier, fait conduire dans Paris, pour l'usage de ses habitans, une portion des eaux du Pré Saint-Gervais et de Belleville, qui jusqu'alors avaient appartenu aux monastères de Saint-Laurent et de Saint-Martin. Les successeurs de ce prince, oubliant que ces eaux avaient été données au peuple, les laissèrent usurper par quelques grands seigneurs, ou les accordèrent à leurs sollicitations. Il fallut qu'une ordonnance de Charles VI supprimât ces concessions, et restituât aux trois fontaines publiques, les seules qui existaient alors, les eaux qui en avaient été détournées... Les règlemens les plus sages ne pouvaient se maintenir au milieu des troubles de la ligue; les eaux des fontaines furent usurpées de nouveau par ceux qui s'étaient emparés du pouvoir. Henri IV, à son entrée dans Paris, fit cesser ce désordre. Il prescrivit la rupture des conduites particulières, se réserva le droit de disposer des eaux publiques, et n'exerçant ce droit que pour assurer au peuple l'usage de ces eaux, il voulut que les palais du Louvre et des Tuileries, qui en avaient été approvisionnés jusqu'alors, ne reçussent désormais que celles de la Seine, élevées par une machine hydraulique dont il ordonna l'établissement sous l'une des arches du Pont-Neuf. La mort le surprit lorsqu'il songeait à rétablir l'ancien aqueduc d'Arcueil. Ce projet, exécuté par Marie de Médicis, procura aux habitans de Paris un volume d'eau presque égal à celui dont on pouvait déjà disposer : mais le luxe de quelques particuliers consomma ce que réclamaient les besoins publics. ... La machine hydraulique du pont Notre-Dame, placée au centre de la ville, versa d'abord aux fontaines publiques, dont le nombre fut augmenté, un volume d'eau assez considérable; mais ceux qui auraient dû ménager l'emploi de cette nouvelle richesse parurent en croire la source intarissable... L'état précaire des eaux de Paris, et

leur insuffisance, qui n'était que trop constante, faisaient imaginer de nouveaux projets qui devaient être exécutés tantôt aux frais du gouvernement ou de la ville, tantôt aux dépens d'entrepreneurs auxquels on aurait accordé le privilége de vendre l'eau qu'ils auraient élevée. Il ne reste de tous ces projets que le souvenir de celui de M. Deparcieux... La Compagnie des pompes à feu offrit d'élever et de distribuer une certaine quantité d'eau de la Seine, en se bornant à demander le privilége d'en disposer à prix d'argent. On ne vit dans ces propositions qu'un moyen d'obtenir des résultats utiles qui ne coûteraient aucune avance à l'état. Les premiers succès de cette entreprise firent concevoir l'espoir d'en retirer des bénéfices prodigieux : cet espoir la rendit l'objet des spéculations de l'agiotage; et bientôt, par les chances de ce jeu, elle contracta des obligations immenses sous le poids desquelles elle succomba; mais alors le gouvernement en était devenu le principal actionnaire... Telles étaient les diverses sources des eaux de Paris, lorsque l'exécution du canal de l'Ourcq fut ordonnée... »

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

PRINCIPES DU DROIT POLITIQUE, *mis en opposition avec le* Contrat social *de Jean-Jacques* ROUSSEAU ; par *Honoré* TOROMBERT, membre de plusieurs Académies, avec la réfutation du chapitre intitulé : *De la Religion civile;* par M. LANJUINAIS, pair de France, etc. ; suivis du texte entier du *Contrat social* (1).

L'auteur est un jurisconsulte fort distingué du barreau de Lyon. Il s'est déjà fait connaître comme écrivain élégant et comme publiciste habile, par des ouvrages d'une philosophie élevée. Il publie aujourd'hui sur le *Contrat social* un livre analogue à celui que M. de Tracy nous a donné sur l'*Esprit des lois*. Les progrès des sciences morales et politiques depuis Rousseau, les lumières qu'on doit à la nouvelle science de l'économie publique, enfin les phénomènes que présentent les divers états de l'Amérique, tels sont les motifs qui ont déterminé l'entreprise de M. Torombert, et qui la justifient. Comment se fait-il que l'auteur lui-même déclare d'abord à ses lecteurs, fort prévenus peut-être en faveur de Rousseau, qu'il a des principes politiques tout-à-fait *en opposition* avec ceux du *Contrat social* ? Sans doute, il n'y a point là d'artifice ; il y a plutôt beaucoup de franchise et d'abandon. Mais il existe des *rétrogrades* plus choqués des fréquens paradoxes et des contradictions indéniables de ce livre célèbre, que sensibles aux vé-

(1) Paris, 1825. In-8° de 540 pages. Rey et Gravier, Aimé André, Amable Coste, etc.

rités qu'il énonce; et il peut se trouver aussi des *libéraux* d'autant plus disposés en faveur de ce même livre, qu'il est plus contraire au système de la Charte, dont ils se dégoûtent en apercevant qu'elle est suspendue ou violée dans la plupart de ses articles.

Voici encore une réflexion tout-à-fait analogue à la première. Lorsque les attentats journaliers de l'ultramontanisme et du jésuitisme indisposent en France tant de citoyens contre la religion elle-même, qui sert de prétexte au mal et qui en gémit sans cesse, il nous est permis de douter que ce soit prévenir en faveur d'une *réfutation* du système de Rousseau sur *la Religion civile*, d'annoncer, dès le frontispice, qu'elle est l'ouvrage de M. le comte Lanjuinais, qu'aucun scandale sacerdotal n'a pu détacher de son dévouement au catholicisme.

Cependant, si nous relevons des préjugés si naturels et au fond si peu décisifs, c'est uniquement pour tâcher d'en préserver le lecteur. Il faut lire sans préjugés pour ni contre un ouvrage aussi important que celui de M. Torombert, qui n'a pour but de flatter ni les agens du despotisme, ni les amis de l'anarchie, mais qui défend partout la loi du *devoir*, et combat la morale des intérêts matériels, qui tend sans cesse à montrer l'excellence d'un *vrai* gouvernement constitutionnel représentatif, tel à peu près qu'il serait dans un grand royaume de l'Europe, si l'on y était plus soigneux d'observer la Charte jurée.

L'ouvrage commence par des *réflexions préliminaires* où l'auteur s'exprime avec une modeste assurance, et avec la conscience des forces que donnent l'étude et l'expérience. On aime à le voir adopter ce mot brillant de M. Villemain : Il est permis d'être sévère avec Rousseau, parce que la plus rigoureuse censure n'atteindra point jusqu'à sa gloire.

Le livre entier du *Contrat social* repose sur un seul principe. Admettez ce principe, qui est le premier mot de Rousseau, vous

risquez d'être forcé d'admettre tout le volume. Accorde-t-on qu'il y a un *contrat social*, que les *conventions* sont l'origine des principes du droit politique, on reconnaît implicitement que la volonté de l'homme est *souveraine*, qu'elle est la *règle du juste*, on sépare ainsi la politique de la morale, on relègue celle-ci dans la classe des abstractions, des utopies, des inutilités. L'intérêt personnel et matériel devient la mesure des droits et des devoirs; la justice ainsi dépourvue de sanction ou de moralité, l'inégalité naturelle devient bientôt pour quelques-uns une source de nouveaux droits, et la force ne tardera pas à les faire triompher. Prenant ce point de départ, il est impossible de fonder un droit politique stable et juste; on ne fondera que le despotisme légal ou illégal, qui est en effet l'unique résultat du système de Rousseau, et de tous ceux qui ne voient dans la morale que *des sensations transformées*.

C'est là ce que M. Torombert a cru devoir censurer particulièrement dans une introduction de 99 pages, et il nous semble qu'il l'a fait avec un plein succès. Ce beau travail a tout l'intérêt d'une histoire exacte de la philosophie morale, et d'un tissu bien serré de raisonnemens solides contre le système de l'égoïsme ou de l'intérêt personnel, autrement de la *convention* présentée comme première base de la justice. Cette seule partie de l'ouvrage est un grand service rendu à la science de la morale et de la politique. Oserions-nous dire qu'aucun livre écrit en français dans l'année 1824 n'est peut-être plus digne du prix d'utilité que l'Académie française est chargée de distribuer périodiquement ?

Après cette introduction, M. Torombert examine successivement, et chacun dans son ordre, les chapitres du *Contrat social*, en les comparant avec d'autres textes de Rousseau lui-même, afin de ne pas se méprendre sur le véritable sens, et de faire mieux ressortir les contradictions. Éclairé, dirigé par les lumières de ses devanciers, il reconnaît, il classe avec

discernement les vérités et les erreurs de ce livre tant renommé; il en fait remarquer les paradoxes, en remontant à leur source, il signale ce qu'on y trouve de vrai, de faux, d'utile, et de pernicieux.

L'homme naît *sauvage*; c'est là son *état de nature*; il ne peut en sortir que par des *conventions*. Telle est la grande erreur de Rousseau; il détruit ainsi, sans le vouloir, toute moralité, toute vertu sociale; il n'aboutit qu'à fonder le despotisme. Au contraire, M. Torombert démontre que l'homme est un être raisonnable, moral et social, qu'il a des droits naturels et inaliénables, antérieurs et supérieurs à toute convention : savoir, la vie, la liberté, la propriété, la sûreté, l'égalité morale; en sorte que chaque législature ne peut approuver que les lois nécessaires *pour la garantie* de ces droits primitifs. Tout ce qui se fait de contraire à ces droits est de la violence ou de la déception, et non du droit. La morale et conséquemment la politique purement conventionnelles ne sont, à vrai dire, que de la tyrannie. L'*omnipotence parlementaire* n'est que cela, en quelque lieu qu'on la mette en pratique, soit avec plus, soit avec moins d'artifice et de circonspection. Elle est quelque chose de pire; car elle appelle, de près ou de loin, les plus funestes calamités, les insurrections, les révolutions, les conquêtes et les contre-révolutions. (V. p. 85, 105 et 387.) Mais qu'est-ce donc que cette omnipotence parlementaire, si connue dans l'Europe, et dont néanmoins vous dites tant de mal? C'est, répond M. Torombert, le pouvoir de faire et de défaire toutes les lois, y compris la constitution, la loi modèle, la loi des lois après la loi de nature.

J.-J. Rousseau suppose que la *sauvagerie* est l'état *primitif* ou *naturel* de l'homme; c'est aussi l'état où il place la *liberté* et l'*égalité*. Il prétend que l'état social né, dit-il, de la *convention*, anéantit cette liberté, cette égalité, leur substitue la méchanceté, la corruption et l'esclavage. M. Torombert combat

ces doctrines, pages 112 et suivantes, avec une raison victorieuse et tout l'éclat d'un beau talent.

Nous croyons devoir transcrire les deux tableaux synoptiques où il présente, page 53, le système de Rousseau, sous le nom de *Système des sensations*, et le sien sous le nom de *Sentimens nécessaires*, ou *naturels*, ou *innés*, au sens de Descartes.

Premier système. SENSATIONS TRANSFORMÉES.	Passiveté. Plaisir et douleur. Nécessité. Intérêt personnel. Conventions, d'où : { société. Utilité, d'où : { crime, vertu. Force. Despotisme.
Second système. SENTIMENS NÉCESSAIRES OU NATURELS.	Spontanéité. Sentiment { du juste et de l'injuste, de l'honnête et du déshonnête. Sociabilité. Sentiment du devoir et du droit naturel. Liberté morale, d'où : { vertu, crime, responsabilité. Justice, Liberté sociale.

Le premier système a conduit Rousseau au despotisme démocratique et à d'autres aberrations que M. Torombert développe et combat victorieusement dans la partie spéciale de son livre, qui est la plus étendue.

Le second amène un résultat fort différent, la société reconnaissant les lois naturelles ou les droits communs des hommes, et les protégeant par des lois ou garanties constitutionnelles, et par des lois secondaires conformes aux principes de la consti-

tution. Ce second résultat est bien développé dans le tableau suivant, page 143 :

- SOCIÉTÉ.
  - Droits naturels et civils.
    - Liberté personnelle.
    - Liberté d'opinion et de religion.
    - Liberté de publier ses pensées.
    - Propriété et liberté d'industrie.
    - Égalité civile devant la loi.
  - Garanties de ces droits.
    - Lois constitutionnelles, ou institutions sociales qui fondent les meilleures garanties des droits des hommes.
      - Un pouvoir national électoral.
      - Élections libres vraies et non déceptives.
      - Un pouvoir constituant pour faire la constitution et la réviser.
      - Un pouvoir législatif à deux ou trois branches.
      - Un pouvoir exécutif responsable, et surveillé par le pouvoir législatif.
      - Un pouvoir judiciaire indépendant.
      - Un pouvoir local administratif ou municipal, nommé ou présenté par les citoyens.
      - Une garde nationale.
      - Le droit de pétition individuelle publiquement répandue, par le pouvoir législatif ou exécutif.

Nous avons dans ce tableau ajouté quelques mots, pour éclaircir et compléter le sens, d'après des textes de l'auteur. On conçoit aisément aussi que la condition essentielle du maintien des garanties sociales est dans la publicité de la discussion des lois, et de la discussion qui doit précéder les jugemens, et suivre toutes les décisions générales d'exécution. Nous devons dire encore que l'auteur ne conçoit point de vraies garanties individuelles sans

le jugement des crimes et des délits par un véritable jury, apparemment d'accusation et de jugement. Car l'expérience prouve que, faute d'un jury d'accusation, et avec la liberté d'emprisonnement prodiguée à trop d'officiers publics, avec la torture du secret dans les prisons, enfin avec le pouvoir discrétionnaire qui instruit en secret, qui en secret emprisonne et accuse, il arrive, en matière politique surtout, que des prévenus et des accusés innocens éprouvent long-tems et sans espoir d'indemnité, des souffrances grandes et imméritées.

L'auteur, après avoir bien établi la nécessité de reconnaître le droit *naturel*, la loi éternelle et divine, la loi de toutes les lois, des lois même constitutionnelles, en un mot, la loi antérieure et supérieure à toute convention, la loi dont toutes les conventions tirent leur légitimité, continue ainsi : « Ce point fixé, que chacun veut avoir et se dispute, que devient cette prétendue *omnipotence* que Rousseau attribue au peuple, que d'autres adjugent aux rois, et d'autres à l'aristocratie? Que devient le livre du *Contrat social?* Il faut en convenir, la souveraineté populaire, comme la souveraineté parlementaire, ou toute autre souveraineté qui n'est pas celle de la loi naturelle, n'est plus que le *despotisme* d'un ou de plusieurs. Dans tout autre système, au lieu d'un droit vrai, de la fixité, de la confiance, de l'ordre durable, vous n'avez qu'arbitraire, inquiétudes, révolutions ou contre-révolutions successives. Il poursuit ainsi : « Des constitutions modernes sont pleines de *concessions* que l'on croit faire aux peuples, tandis qu'on reconnaît seulement des droits qu'ils tiennent de Dieu même; on leur *concède* la liberté d'opinion et de conscience, la liberté de parler et d'écrire, l'égalité devant la loi, la disposition de leur personne, de leur propriété, de leur industrie, etc. La concession, dans ce cas, offre un sens qui a sa source dans des habitudes de despotisme et d'avilissement, dans un oubli total des droits et de la dignité des hommes. Que ne leur concède-t-on

aussi le droit de respirer, comme Robespierre voulait bien proclamer l'existence de l'Être suprême ? Les peuples sont libres et égaux de par Dieu et la nature, sans charte, sans patente et sans convention. »

Il ajoute, p. 203, 204, etc. « Après les lois naturelles sociales auxquelles toute volonté doit être soumise, viennent les lois constitutionnelles, celles qui organisent les grands pouvoirs de l'état, qui ne sont faites que pour garantir l'exécution des premières ; et à leur tour suivent les lois secondaires, qui ne doivent être que des conséquences des premières et des secondes. Ces lois du troisième ordre, si elles sont contraires à l'esprit des lois fondamentales, sont nulles en droit... Cela veut-il dire qu'on doive se révolter contre une loi injuste ? Non, sans doute ; l'insurrection tient à l'enfance des sociétés. Elle ressemble à la peine de mort infligée aux malfaiteurs ; on laisse faire le mal qu'il fallait prévenir, et on le punit. Mais tout citoyen, dans le gouvernement représentatif surtout, a le droit et le devoir d'en solliciter la réformation. (Page 152.) Dans la doctrine de Rousseau, le peuple est livré à sa volonté, à son activité souveraine. Dans le système de M. Torombert, le peuple reste passif et pétitionnaire ; mais il a le droit de parler, d'écrire, de se faire écouter ; ces moyens peuvent suffire pour prévenir les malheurs des insurrections, pourvu que d'une part on ait assez de bon sens et de vertu pour les employer, et de l'autre, assez de prudence pour s'arrêter dans les envahissemens du pouvoir, dans la carrière déplorable des lois injustes.

Dans nos sociétés modernes, dit M. Torombert, p. 244, nous n'avons plus besoin, comme les anciens, d'esclaves pour être libres, ni de despote pour être à l'abri de l'anarchie. Grâces au gouvernement représentatif, nous pouvons jouir d'une liberté calme, aussi éloignée du despotisme que de la démocratie. Toutefois, il est un danger à éviter, celui d'une *fausse représentation*. S'il arrivait que par intrigues, par corruption, par

force, la représentation devînt réellement celle de certains intérêts particuliers, et non des intérêts nationaux; si les talens, les vertus, le civisme n'avaient point la préférence; alors la nation, ne pouvant plus manifester utilement ses vœux, ses besoins, il n'y aurait plus de vraies lois, on fonderait le privilége, il n'y aurait plus de constitution; car le principe vital en serait altéré. Le gouvernement marcherait au hasard, ou se mettrait à la tête d'un parti, au lieu d'être à la tête de la nation. La défiance et la désaffection mutuelle gagneraient tous les cœurs. Dans l'esprit des dominateurs, le despotisme paraîtrait légitime; car, aux yeux du pouvoir usurpé, ce qui lui résiste est criminel; et dans l'esprit des peuples trompés, la résistance à l'oppression, la révolte semble permise, tout simulacre de représentation serait tôt ou tard une cause assurée de révolution. Le despotisme durerait tant qu'il y aurait ignorance, apathie des classes non représentées; ces classes pourraient tomber dans l'esclavage. Mais ce serait toujours là une source plus ou moins prochaine de calamités, de catastrophes inévitables. Les sociétés, surtout les sociétés éclairées, tendent à l'ordre; et, ce qu'il ne faut pas oublier, le rétablissement, comme le renversement de l'ordre ne s'opère trop souvent que par des secousses, par des déchiremens. »

C'est avec cette supériorité de lumières et de raison, c'est avec cette modération que tout le livre de M. Torombert est écrit. Depuis long-tems, il n'a paru, en Europe, sur les grands intérêts de la société, un ouvrage plus important. Nous voudrions continuer à le transcrire. Il demande à être lu en entier, et soumis aux méditations des lecteurs les plus habiles.

L'auteur, ayant suivi Rousseau à la trace, chapitre par chapitre, a dû tomber fréquemment dans des répétitions qui s'aperçoivent et fatiguent parfois, malgré tout le talent de l'écrivain. C'est le seul reproche qu'il nous semble avoir mérité. N.

A DISSERTATION ON THE NATURE AND EXTENT OF THE JURIDICTION OF THE COURTS OF THE UNITED-STATES, etc. — DISSERTATION SUR LA NATURE ET L'ÉTENDUE DE LA JURIDICTION DES COURS DES ÉTATS-UNIS; *Discours de clôture adressé aux Étudians de l'*Académie de législation de Philadelphie, *à la fin de l'année académique, le* 22 *avril* 1823; par *Pierre* DUPONCEAU, Prévôt de l'Académie (1).

L'auteur de cette dissertation s'est proposé de traiter *ex professo* une question de jurisprudence américaine qui a donné lieu dans sa patrie à des divisions d'opinion, et même à des discussions animées de toute la vivacité du sentiment national. Quoique le sujet perde beaucoup de son importance pour des étrangers, un débat dans lequel tout le système de la jurisprudence des États-Unis se trouve mis en question ne saurait être sans intérêt pour ceux qui veulent se tenir au courant des progrès de la législation chez les autres peuples.

La principale question traitée dans cette dissertation est celle de savoir s'il existe une *loi commune* dans les États-Unis? Cette expression (*common law*) rappelle le système de la jurisprudence anglaise, que l'auteur définit à peu près de la manière suivante: « On appelle en Angleterre *loi commune* un être métaphysique, qui ne consistait d'abord que dans la *tradition* de quelques coutumes féodales; mais qui, secondé dans sa marche progressive par la force des événemens, s'est étendu à tous les objets de la jurisprudence nationale, s'est identifié avec elle, et même a pénétré, sous le titre de constitution, dans le gouvernement du pays. C'est la loi commune qui règle la prérogative du roi, comme les droits du sujet. La loi commune est aussi considérée comme la source des diverses juridictions... Elle fait partie de toutes les institutions politiques et

(1) Philadelphie, 1824. 1 vol. in-8°.

civiles, et rien de ce qui tient au gouvernement du pays ne lui est étranger... »

Cette loi commune est-elle la loi des États-Unis?—A l'époque de la formation des colonies anglaises en Amérique, leurs fondateurs apportèrent avec eux la loi commune, que tout Anglais regarde comme son patrimoine. Mais chaque colonie jugea par elle-même de ce qui pouvait convenir à sa nouvelle situation ; et, soit par des actes législatifs, soit par des décisions judiciaires, soit par des usages constamment suivis, modifia la loi commune d'Angleterre, en adopta certaines parties et rejeta les autres. Si l'on parcourt les divers états de l'Union, l'on découvre que la loi commune d'Angleterre n'a été complétement introduite nulle part; que des états ont rejeté ce qui a été adopté par d'autres, et qu'il existe entre eux la plus grande diversité, relativement à l'application de la loi commune. Tout au plus peut-on dire que la loi commune d'Angleterre fait loi dans chaque état, sur les matières à l'égard desquelles il n'y a pas été dérogé. Mais la loi commune d'un état n'est point celle d'un autre état, ni à plus forte raison celle de l'Union.

Enfin, la révolution d'Amérique a fourni un argument décisif à ceux qui repoussent la loi commune de l'Angleterre. Elle a donné une base *nationale* à la législation des États-Unis dans leurs constitutions. Désormais, c'est dans ces constitutions et dans les actes législatifs qui en ont développé les principes, que les autorités établies trouvent la source et la règle de leurs pouvoirs.

Aussi l'auteur reconnaît que l'autorité judiciaire de l'Union ne peut puiser dans la loi commune un droit de juridiction qui ne lui serait point délégué par la constitution; mais il pense que sa juridiction, renfermée dans le cercle constitutionnel, peut s'exercer par l'application de la loi commune, à titre de loi civile ou pénale.

L'auteur soutient que, sous ce double rapport, il existe une *loi commune américaine* qui n'est autre chose que la *loi anglaise*

perfectionnée. Il fait connaître les améliorations que cette loi a reçues dans sa patrie. Au nombre des améliorations les plus importantes il compte l'établissement, non de *la tolérance*, mais de l'*égalité des cultes ;* la liberté de la presse, garantie non pas seulement par l'absence des lois prohibitives, mais par une sanction constitutionnelle ; l'assistance d'un conseil donné à tout accusé ; le bienfait de l'*habeas corpus* mieux assuré qu'en Angleterre, par le droit et le devoir qu'ont les juges de prendre eux-mêmes connaissance de la réalité du fait imputé au détenu ; des châtimens plus doux remplaçant les peines barbares qui souillent encore le code de l'Angleterre ; enfin, le régime établi dans l'intérieur des prisons, surtout dans celle de Philadelphie, qui paraît avoir complétement réalisé les vœux de la philanthropie.

L'auteur félicite aussi ses concitoyens des progrès qu'ils ont faits dans la jurisprudence civile. Les droits de primogéniture sont maintenant abolis dans tous les états. L'ancien système féodal croule de toutes parts, et déjà l'on n'en retrouve plus les traces que dans quelques vaines formes, dans quelques locutions insignifiantes. Enfin, le dédale inextricable de la procédure anglaise a été aplani, l'énormité des frais diminuée, et la justice rendue accessible pour le pauvre aussi-bien que pour le riche.

Espérons que ces principes libéraux seront rassemblés et coordonnés dans des *Codes* où l'Amérique trouvera sa législation nationale, sans avoir besoin de recourir aux recueils des coutumes de la vieille Angleterre, et de s'asservir aux décisions des juges d'un pays étranger : inconvénient grave, et qui paraît inévitable, si l'on persiste à se contenter de la législation traditionnelle connue sous le nom de *loi commune*. C'est un véritable prodige que des usages qui ne sont écrits nulle part, qui ne se transmettent de siècle en siècle que par tradition, qui n'ont d'autres monumens que des décisions judiciaires, aient

pu se conserver jusqu'à ce jour sans altération. Ce prodige n'est dû qu'à l'extrême concentration de l'autorité judiciaire chez les Anglais. Elle n'a qu'un siége unique à Westminster, et réside dans la personne de douze juges qui se réunissent pour conférer ensemble dans les cas douteux, afin de conserver toujours l'unité si nécessaire dans leur jurisprudence.

Mais il est presque impossible d'obtenir la même uniformité de jurisprudence, avec l'organisation judiciaire établie aux États-Unis. On y compte vingt-quatre tribunaux souverains, sans parler d'un nombre infini de justices inférieures, dispersées sur une immense étendue de territoire. La Cour suprême des États-Unis n'a qu'une juridiction limitée, et ses décisions ne règlent point la jurisprudence des autres tribunaux, si ce n'est sur un petit nombre d'objets. Or, la divergence de ces tribunaux souverains doit bientôt devenir extrême dans un pays qui ne possède ni une législation écrite, ni une autorité régulatrice de la jurisprudence. Alors il est à craindre que les juges américains ne soient réduits à chercher dans Westminster le fanal qui leur manque, et qu'ils ne s'accoutument à considérer comme des précédens et des exemples obligatoires pour eux, les décisions rendues chez un peuple étranger, sous l'influence d'une constitution différente.

Aussi-bien, la loi commune de l'Angleterre, transplantée chez un autre peuple, ne présente plus ces grands avantages qui rachètent aux yeux des Anglais ses nombreuses et choquantes imperfections. Elle plaît aux Anglais comme la tradition de leurs antiquités nationales. Dans ce vaste chaos se trouvent confondus les monumens de la liberté avec ceux de la barbarie et de la féodalité du moyen âge.

Là le tems a scellé l'alliance d'institutions partout ailleurs incompatibles, et les a fait passer ensemble dans les habitudes et dans les mœurs du peuple anglais. Ces élémens hétérogènes se sont mêlés, et ont fini par former un système auquel il

semble qu'on ne peut toucher sans ébranler les antiques fondemens de la liberté anglaise. Mais les Américains n'ont point les mêmes motifs pour conserver cette vénération superstitieuse à l'égard de la loi commune anglaise. Le souvenir de leur glorieuse révolution leur tient lieu d'antiquités nationales. Ils trouvent les garanties de leur liberté politique et civile, non plus dans des traditions obscures et incertaines venues d'outre-mer, mais dans des constitutions écrites, qu'ils sauront garder comme ils ont su les conquérir. Il ne leur manque plus que de rédiger une législation conforme aux principes de leur pacte fondamental, législation dont ils possèdent déjà tous les élémens. Le seul exemple qu'ils doivent prendre chez les Anglais, est celui de conserver et de faire dominer dans toutes leurs institutions leur *individualité nationale*. Cela vaudra mieux pour eux que d'interroger les jugemens qui se rendent en Angleterre pour en faire la règle des jugemens à rendre par leurs propres tribunaux. DUPIN, *avocat*.

DE LA SITUATION AGRICOLE DE LA FRANCE ET DES MOYENS DE L'AMÉLIORER; par M. DE MARIVAULT (1).

ALCUNI PENSIERI SULLA ECONOMIA AGRARIA DELLA TOSCANA, etc. — QUELQUES PENSÉES SUR L'ÉCONOMIE AGRICOLE DE LA TOSCANE; *Discours prononcé dans la séance de l'*Académie I. et R. des Géorgofiles, *le* 12 *décembre* 1824, *par le général* COLETTA, Associé correspondant (2).

OBSERVATION GÉNÉRALE.

Quoique l'AGRICULTURE soit ordinairement comprise

(1) Paris, 1824. In-8° de 120 pages. Mme Huzard. Prix 2 fr. et 2 fr. 50 c.

(2) Ce *Discours* est inséré dans l'ouvrage périodique publié à

dans notre division des *sciences physiques*, comme les deux écrits *sur la situation agricole de la France* et *sur l'économie agricole de la Toscane*, qui sont rapprochés ici dans une sorte d'examen comparatif, rentrent essentiellement dans le domaine de l'économie politique, par la manière dont les deux auteurs, l'un français, l'autre italien, ont traité leur sujet, l'article qui suit a dû trouver place dans notre division des *sciences morales et politiques*.

Cette remarque, qui serait peut être peu importante en elle-même, nous fournit l'occasion de rappeler à nos lecteurs comment toutes les sciences, malgré les divisions arbitraires et conventionnelles et les méthodes de classification, adoptées pour aider notre faiblesse, peuvent être considérées sous un point de vue moral et politique, puisqu'elles viennent toutes aboutir à un BUT commun : *la conservation*, *le perfectionnement et la félicité de l'homme individu et de l'espèce humaine*, ou *l'amélioration de la condition humaine*.

L'esprit de philosophie et de philanthropie, qui doit

Florence sous ce titre : ANTOLOGIA, *Journal des Sciences et des Arts*, n° 49, *janvier* 1825, p. 12-31. — Nous avons rappelé souvent à nos lecteurs cet excellent recueil, qui se fait de plus en plus remarquer par le choix de ses articles et le mérite de sa rédaction, et qui honore le zèle éclairé de son fondateur, M. *G.-P.* VIEUSSEUX, directeur d'un Cabinet scientifique et littéraire, devenu, pour la capitale de la Toscane, comme le sera bientôt, à Paris, le beau *Musée Encyclopédique* de M. Bossange père (rue Richelieu, n° 60), le rendez-vous commun des amis des sciences et de la littérature, nationaux et étrangers. M. A. J.

surtout présider à la direction d'un *journal central de la civilisation*, ramène presque toujours les considérations sur les différentes parties de nos connaissances, quelqu'étrangères qu'elles paraissent être les unes aux autres, à l'examen de leur influence commune sur les destinées de l'humanité. C'est en cela que notre *Revue* diffère habituellement des recueils scientifiques spéciaux : ceux-ci considèrent les sciences dans leurs domaines respectifs, plutôt que sous le point de vue de leurs rapports mutuels ; ils s'adressent en général aux savans proprement dits, tandis que nous donnons de préférence, dans la *Revue Encyclopédique*, toute notre attention à ce qu'on peut appeller la *philosophie des sciences*, ou à ce qui, dans chaque science particulière, intéresse le bien général des individus et des nations. Nous n'écrivons pas, d'ailleurs, seulement pour des hommes versés dans telle ou telle science, mais pour tous ceux qui ont une âme généreuse, un esprit élevé, et qui, étendant leurs pensées bien au delà de la sphère étroite de leurs intérêts personnels, sont jaloux de connaître et de comparer dans les différentes branches de nos connaissances, leurs progrès les plus importans, leurs productions les plus remarquables, leurs applications les plus utiles.

A mesure que les journaux quotidiens qui aspirent à être les interprètes fidèles de l'opinion et des vœux des peuples, apprécieront mieux nos vues et notre plan, au lieu de nous emprunter souvent des fragmens isolés, d'un intérêt médiocre, en s'abstenant de nous citer, ils puiseront dans nos livraisons mensuelles des résumés substantiels de la situation agricole, industrielle, com-

merciale, scientifique, littéraire, morale et sociale des principales contrées du globe, et ils procureront ainsi à leurs lecteurs l'avantage de faire une sorte de voyage philosophique dans tous les pays pour observer leurs travaux les plus importans, et pour y puiser les matériaux d'une *histoire abrégée et périodique de la civilisation.*

M. A. J.

La baisse générale des produits de l'agriculture alarme, depuis plusieurs années, les propriétaires de terres, qui avaient espéré d'abord, par une étrange ignorance, voir ce mouvement funeste à leurs intérêts s'arrêter par des mesures législatives. Aujourd'hui que ressort pleinement l'inutilité des prohibitions, qui n'ont servi qu'à pousser nos voisins à des représailles préjudiciables à tous, on recherche ce qu'on aurait dû déterminer d'abord, les causes réelles de la dépréciation des produits agricoles, pour trouver des moyens plus efficaces d'en relever la valeur. Tel est l'objet de l'ouvrage de M. Marivault.

L'auteur de cet ouvrage commence par l'exposition de notre situation agricole actuelle : c'est un résumé des principaux résultats statistiques puisés aux sources les plus estimées. Ces faits sont connus, je ne les discuterai pas. Il y en a un seulement qu'il ne sera pas inutile peut-être de rappeler ; c'est que la consommation moyenne de viande est, en France, d'une once et demie par individu. Elle est trois fois plus considérable en Angleterre, et beaucoup plus encore aux États-Unis d'Amérique ; et l'on n'a pas craint de dire dans nos chambres législatives qu'il y avait déjà trop de bestiaux en France, quand il s'est agi de frapper d'un droit exorbitant l'importation des bestiaux étrangers !

Cette première partie est à l'abri de la critique que je veux faire de l'ouvrage ; j'admets toutes ces données comme exactes,

et j'examinerai seulement les principes et les conséquences que l'auteur en déduit. « Il a été reconnu, dit-il, que, dans l'intérêt commun bien entendu du propriétaire et du journalier, le prix de l'hectolitre de froment ne devait pas descendre au-dessous de 18 à 20 francs, pour les départemens qui récoltent au delà de leur consommation; » et il ajoute : « Sous le règne de Henri IV, le marc d'argent étant à 22 livres, le prix du setier de blé était à près de 10 livres; aujourd'hui, le marc étant à 55 francs, le setier ne vaut qu'environ 21 francs : pour soutenir la proportion, il devrait être à 25 francs. » — Pour soutenir la proportion de quoi? Je le demande, si ce n'est celle de la misère du cultivateur laborieux à la richesse du propriétaire oisif, telle qu'elle existait du tems de Henri IV. Ce tems est très-regrettable pour le propriétaire, sans doute; mais l'est-il donc aussi pour le journalier?

Dans une seconde partie, M. de Marivault examine l'action que le gouvernement et les particuliers exercent sur l'amélioration de l'agriculture. Le gouvernement pourrait en effet la servir utilement par des règlemens administratifs, des creusemens de canaux, des percemens de routes, la suppression graduée des entraves du commerce, etc.; M. de Marivault propose ses vues à ce sujet. Je me plais à rendre hommage à ses intentions patriotiques; mais serait-il juste et profitable d'adopter tous les moyens qu'il conseille? « L'égale répartition de l'impôt foncier, établie d'après la valeur naturelle du fonds jamais d'après celle que lui donne l'industrie; des secours aux entreprises faites avec discernement, et que la seule intempérie des saisons a fait échouer, etc. »

La question du cadastre est jugée par les principes de l'économie politique. Les gouvernemens, en établissant un impôt foncier, se sont emparés d'une portion du revenu de toutes les terres, et ils ont diminué d'une portion correspondante la valeur même de leur fonds. L'impôt n'a pesé réellement que sur les

possesseurs des terres, à l'époque où il a été établi.—Depuis, elles ont changé de mains, par l'effet, soit de ventes libres, soit de successions librement acceptées; et, quelque inégale qu'ait pu être sa répartition primitive, l'injustice aujourd'hui n'existe plus. Tout dégrèvement est un don gratuit auquel nul n'a droit, puisque chacun, en achetant des terres, a calculé, non sur leur revenu brut, mais sur leur revenu après l'acquittement de l'impôt, et les a payées en conséquence. Si le dégrèvement est donc un don gratuit pour l'un, l'élévation de la taxe n'est-elle pas une injustice révoltante pour l'autre? Et voilà la justice distributive du cadastre! Institution absurde dans son principe, funeste dans son application, et qu'on pourrait définir avec justesse une amende au travail et une prime à la paresse. Il est évident que la base nouvelle d'appréciation sur laquelle seule M. de Marivault voudrait la voir établir n'aurait d'autre effet que d'agrandir encore démesurément ses injustices.

Plusieurs écrivains, se fondant sur l'exemple des Romains, ont émis le vœu qu'on fît servir en tems de paix l'armée à ouvrir des routes et à exécuter d'autres grands travaux publics. Il semblerait que les raisons opposées à ces écrivains eussent dû faire renoncer pour toujours à ces idées, que M. de Marivault a pourtant reproduites: elles sont en opposition directe avec nos mœurs et nos institutions.

Quant aux moyens d'influence des particuliers sur l'amélioration de l'agriculture, l'auteur ne dit guère autre chose, si ce n'est qu'ils consistent à mieux cultiver; en revanche, il s'étend avec complaisance sur ceux qui sont au pouvoir du gouvernement. Il voudrait que l'état protégeât l'établissement de colonies agricoles, semblables à celles que l'on a fondées depuis quelques années en Allemagne et en Hollande; sans proscrire absolument les expériences publiques, il préférerait qu'on affectât à des distributions de prix pour les expériences privées, les sommes

allouées aux fermes expérimentales ; « Il serait, dit-il, d'une haute importance, *pour nous affranchir des tributs payés à l'étranger*, d'acclimater le coton herbacé, le *Phormium tenax* ou lin de la Nouvelle-Hollande, l'arbre à thé, etc. ; ces tentatives ont été faites, mais elles sont longues et coûteuses ; il faudrait soutenir par des récompenses la persévérance de ceux qui s'y livrent, etc. »

Quand on pense que MM. J.-B. Say et Tracy ont écrit, il y a plus de vingt ans, leurs livres d'économie politique, on ne peut concevoir comment on emploie sérieusement encore aujourd'hui cette ridicule et absurde expression de *tribut à l'étranger*. Sans doute il serait à souhaiter que les productions de notre sol fussent plus variées ; mais, pour nous suffire à nous-mêmes, pour nous affranchir de ce *tribut à l'étranger*, faut-il cultiver chez nous des plantes équinoxiales, et demander à notre climat les productions des tropiques ? Le système continental, en nous livrant à nos seules ressources, a sans doute servi utilement notre industrie sous plusieurs rapports ; mais cet état violent a fait prendre à quelques-unes de ses branches un développement forcé et une direction contre nature. Cependant, cette prospérité factice n'a pas cessé tout à coup avec le système qui l'avait fait naître, parce qu'à la chute de Napoléon, quand les peuples de l'Europe eurent déposé les armes, ils continuèrent de se faire la guerre avec les douanes. Ainsi, à la faveur des prohibitions, il existe encore en France quelques fabriques de sucre de betterave ; et beaucoup de gens désirent voir se consolider et s'étendre cette fabrication précaire, et ils la regardent comme une conquête précieuse ! Quand donc la liberté du commerce fera-t-elle justice de ces absurdités politiques ?

Il en est du coton comme du sucre : en décuplant le droit d'entrée sur celui que nous tirons de l'étranger, peut-être le coton indigène pourrait-il en soutenir la concurrence ? Autre

conquête précieuse pour notre industrie, et glorieuse pour la France !

M. de Marivault termine son ouvrage par l'exposition d'un projet d'*association agricole* qui offrirait d'après lui de plus grands avantages que la plupart des autres placemens de fonds. Ce projet paraît d'une exécution difficile, et le système de l'établissement exemplaire de Roville (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII. Septembre 1824, p.561), me semble très-préférable, et pour les associés, et pour l'amélioration de l'agriculture. Au reste, quels que soient les perfectionnemens de cet art, le malaise dont se plaignent les propriétaires ruraux tient à une cause plus générale, qui est un bienfait pour la société, et dont l'effet ira toujours en croissant. L'intérêt des capitaux diminue tous les jours, à mesure que la masse de ces capitaux augmente : un fonds de terre est un capital, comme un vaisseau, une maison, ou une somme d'argent; le rentier voit son revenu réduit par le banquier; l'état aussi le menace de le réduire : pourquoi le propriétaire échapperait-il à cette réduction générale qui frappe tous les autres capitalistes ?

La France n'est pas le seul pays où l'on se plaigne de la trop grande abondance et du bas prix des produits de l'agriculture; on exprime aussi les mêmes plaintes en Italie. Il n'est pas douteux, en effet, que, depuis la paix, les propriétaires ne voient diminuer leurs revenus; cette diminution est inévitable dans la baisse générale de l'intérêt de tous les capitaux, mouvement devenu très-sensible en Europe, depuis dix ans que la masse de ces capitaux s'est beaucoup augmentée par le travail plus éclairé, par le commerce plus libre, et par l'économie; mais cette cause d'appauvrissement n'a pas été la seule pour les propriétaires fonciers; dans le progrès général de tous les arts, de toutes les industries, celle dont les profits composent leur

revenu, est restée presque stationnaire ; et ainsi, ils ont perdu, au double titre de capitalistes et de fabricans inhabiles.

M. le général Colletta, dans un discours fort remarquable, a rappelé brièvement les doléances des propriétaires toscans sur la dépréciation des denrées rurales et l'excès prétendu de leur abondance ; il a examiné avec impartialité l'état des choses qui y donnent lieu ; il en a déterminé les effets et indiqué les remèdes. Je rapporterai quelques passages de ce discours, pour faire voir le point de vue élevé sous lequel M. Colletta a considéré cette question qui, d'ailleurs, est, dans sa généralité, la même en France qu'en Italie ; j'ajouterai à cette courte analyse quelques réflexions qui paraîtront peut-être la critique juste et utile de vœux souvent émis parmi nous par un patriotisme ignorant.

A n'entendre que les propriétaires timides et peu éclairés, il semble vraiment qu'il n'y ait plus de profit à cultiver les terres, qu'il faille les laisser en friche ; et pour intéresser davantage à leur position, ils ajoutent que, dans cet état de choses, le travail des journaliers reste sans emploi, et que toute cette partie de la population souffre et languit dans l'oisiveté et dans la misère. Mais, en même tems, ils se plaignent de la cherté de la main-d'œuvre, et l'on a même entendu proposer des moyens d'en faire baisser le prix ; proposition qui, pour le dire en passant, indique la juste mesure de l'intérêt que prennent les propriétaires à la détresse des journaliers. Des assertions si contradictoires ne peuvent toutes être vraies ; voici, sans exagération et avec plus de bonne foi, la situation des uns et des autres.

Les capitaux qui ont été employés à des acquisitions ou à des améliorations rurales rapportent moins que placés de toute autre manière. Employés dans le commerce, ils rendraient 5, 6, et même jusqu'à 9 pour cent ; consacrés à l'agriculture, leur intérêt s'élève à peine à 3 pour cent. Quoi qu'il en soit, main-

tenant qu'ils sont engagés dans la terre, il faut bien, ou les en retirer en vendant cette terre, ou les y laisser et la conserver ; et alors, choisir entre un faible revenu en la cultivant et point de revenu en la laissant inculte. Entre *peu* et *rien*, le choix n'est pas douteux ; le propriétaire cultive son bien, se plaint beaucoup et espère dans l'avenir. Si donc, malgré le bas prix des récoltes, on continue nécessairement tous les travaux des champs, comme dans des tems plus prospères, la demande de travail, le besoin de travailleurs y sont restés les mêmes et leurs salaires n'ont pas dû diminuer.

Dans cet état de choses, la classe des journaliers, autrefois si misérable, et qui aujourd'hui vend son travail plus cher et achète sa subsistance à meilleur marché, économise sur ses salaires, et du produit de ses épargnes achète un petit champ, une habitation, et élève dans le bien-être une famille plus nombreuse. Leur condition s'améliore ainsi, tandis que la richesse des propriétaires diminue; d'un dénuement déplorable, ils passent peu à peu à une modeste aisance. La civilisation étend ses bienfaits à un plus grand nombre d'hommes, et l'humanité sourit.

Cependant, si la valeur des denrées agricoles diminuait encore pendant long-tems, et si la gêne des propriétaires continuait de s'augmenter, les travaux déjà commencés et où sont engagés des capitaux qu'on ne pourrait en retirer sans pertes considérables, seraient seuls poursuivis ; mais on cesserait d'en entreprendre de nouveaux, et tous les capitaux iraient se porter vers des industries plus fructueuses; le travail manquerait bientôt à la population des campagnes accrue au sein de l'aisance : le prix de ses salaires diminuerait conséquemment ; la subsistance en même tems redeviendrait plus chère, et la société éprouverait un malaise général.

Pour soulager les propriétaires et arrêter ce mouvement de baisse des produits de la terre, les mesures qui ont été le plus souvent invoquées sont la diminution de l'impôt foncier et la

prohibition des grains étrangers. Mais il est évident que le premier de ces moyens n'aurait qu'un effet temporaire, qu'il ne procurerait qu'un bien-être passager, et seulement aux propriétaires actuels à qui serait faite la remise d'une partie de l'impôt. Le second serait funeste; car l'appui inconstant des lois prohibitives, continuerait de faire suivre à l'agriculture de fausses directions, tandis qu'il faudrait la contraindre peu à peu, par l'abolition graduelle de ces lois, à suivre les routes tracées par la nature et indiquées dans chaque territoire, surtout par le climat. Donc, si les blés de la Toscane ne peuvent soutenir la libre concurrence de ceux d'Odessa, d'Égypte et de Barbarie, il faudra peu à peu abandonner la culture des grains sur le littoral et dans les provinces où ces grains étrangers pourront arriver par des voies économiques. Il devrait en être de même en France; des récoltes mieux appropriées au sol et au climat occuperaient la place de ces céréales que la Provence s'obstine à produire, malgré sa sècheresse et son aridité; le mûrier, dont les produits s'élèvent constamment, y serait multiplié davantage; car c'est assurément aujourd'hui la plus avantageuse de toutes les cultures auxquelles on peut se livrer dans le midi de l'Europe, et M. Colletta l'indique aussi comme la plus utile à étendre dans la Toscane. Enfin, par de meilleures méthodes, par l'emploi d'instrumens perfectionnés et la substitution économique de diverses machines aux bras de l'homme dans certains travaux de l'agriculture, on pourrait peut-être diminuer les frais de la production des grains, en Italie, et sur les bords de la Méditerranée, en France, au point de repousser, par la seule modicité des prix européens, ces grains étrangers de la mer Noire et de la côte d'Afrique. Cependant, et il faut l'espérer, les perfectionnemens de nos arts franchiront un jour toutes les mers; et alors ces contrées, que la nature a plus favorisées que les nôtres, enrichies de toutes les ressources de notre civilisation, acquerront définitivement

sur nous une supériorité assurée, dans la production du blé et de plusieurs autres céréales. Malheur alors aux pays où une politique bornée dans ses vues aura excité dans l'industrie agricole, par des encouragemens imprudens et par la dangereuse protection des douanes, le développement de branches qui tomberont avec ces vaines barrières que tôt ou tard la liberté renversera chez tous les peuples. Leur prospérité factice soutenait des existences nombreuses qui seront entraînées dans leur chute, et sacrifiées à des prospérités plus nombreuses encore. Toutes les fortunes territoriales seront alors ébranlées chez ces nations imprévoyantes. Après cette secousse, la culture s'y rétablira, d'après les seules indications qu'elle eût dû suivre, celles de la nature, dont les lois invariables assurent éternellement à chaque contrée les avantages promis par sa latitude et par sa constitution physique; mais bien des maux particuliers marqueront ce passage violent d'un système agricole forcé à un système libre et rationnel, tandis que les nations prévoyantes y seront arrivées graduellement par l'abolition des douanes prohibitives, et qu'elles auront joui déjà depuis long-tems de ses avantages. L'Angleterre, qui marche fièrement à la tête de la civilisation européenne, donne l'exemple de cette politique éclairée, par sa direction constante vers la liberté absolue du commerce.

Victor JACQUEMONT.

DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DE LA QUESTION D'UN ENTREPÔT A PARIS; par M. *D.-L.* RODET (1).

Il y a plusieurs années qu'en Angleterre les écrits sur les intérêts présens de l'agriculture, des manufactures et du commerce, sont basés sur les principes de l'économie politique

(1) Paris, 1825. In-8° de 200 pages. Renard, libraire, rue Sainte-Anne, n° 71.

moderne, qui reconnaît pour son fondateur Adam Smith. En France où, selon l'expression de Voltaire, *on arrive tard à tout ce qui est bon*, nous commençons seulement à suivre la même marche et à faire, si ce n'est dans nos lois, au moins dans nos écrits, des applications intéressantes des lumières du siècle. L'écrit que nous annonçons ici en offre la preuve. C'est un exposé raisonné, et fort bien raisonné, des progrès commerciaux qui se sont opérés depuis trente ans et des conséquences que l'on peut en tirer.

L'auteur a réuni une immense quantité de faits et les présente dans le cadre extrêmement resserré d'une brochure de 200 pages. Les négocians, les économistes politiques y trouveront une foule de données précieuses, qui pourront servir de bases aux spéculations lucratives des uns, et aux spéculations philosophiques des autres. Nous ne pouvons qu'en rapporter ici quelques exemples. — Depuis 1821, le gouvernement anglais a diminué progressivement la masse des impôts; ce dégrèvement a été, pour les 4 années, de 213 millions de francs (page 69); et ce qu'il y a de plus heureux, les consommations, c'est-à-dire les jouissances de la nation, ont beaucoup augmenté. La consommation du sel a quadruplé; ce qui permettra au gouvernement de porter les dégrèvemens fort au delà de ce qu'il avait espéré; car, à mesure qu'il baisse les droits, l'augmentation de la production et de la consommation les fait porter sur une plus grande masse de marchandises, et les fausses déclarations, les contrebandes diminuent. L'effet contraire avait eu lieu, sous le ministère de Pitt et de ses continuateurs. De 1800 à 1820, l'impôt sur l'importation des vins, en Angleterre, avait été successivement accru de 110 à 144 liv. ster. par tonneau sur les vins français; et sur les autres à proportion: en conséquence, la consommation s'était réduite de 43,397 tonneaux à 23,257 tonneaux. — Si l'on veut avoir une idée des secours que les nouvelles républiques d'Amérique ont

trouvés dans les capitaux de l'Angleterre, pour leur émancipation, on voit (page 83) que, depuis l'année 1822 jusqu'au mois de novembre 1824, les états suivans ont emprunté en Angleterre, savoir :

		Pour un capital de	
La Colombie	5,883,750 l. st.	6,750,000 l. st.	à 6 p. c. d'in.
Le Chili	700,000 —	1,000,000 —	à 5
Le Pérou	1,014,250 —	1,200,000 —	à 6
Buénos-Aires	850,000 —	1,000,000 —	à 6
Le Mexique	1,856,000 —	3,200,000 —	à 5
Les Mines du Mexique.	1,650,000 —	1,650,000 —	à 5
Le Brésil	2,400,000 —	3,200,000 —	à 5
Totaux. . .	14,354,000 —	18,000,000 liv. st.	

C'est-à-dire, qu'il y a eu 14,354,000 liv. st., ou 359 millions de francs, réellement avancés par la nation anglaise, sans parler des sommes prêtées aux Grecs, ni des emprunts subséquens que ces mêmes états feront probablement encore. Il est vrai que l'aristocratie européenne n'a pas trouvé des secours moins puissans dans les capitaux anglais. Les gouvernemens soumis à l'influence de la Sainte Alliance, ont emprunté, en Angleterre, depuis 1818, au delà de 30 millions ster. ou 750 millions de francs. Les républiques d'Amérique ont fait de plus grandes choses avec la moitié de cette somme.

On est étonné de voir les progrès de la marine marchande des États-Unis. Le tonnage général des navires anglais enregistré était, en 1822, de 2,519,044 tonneaux; celui des États-Unis était en 1816 de 1,372,218 tonneaux; et il est bon d'observer qu'il s'est fort accru depuis 1816. — L'auteur soutient avec force la demande que forme le commerce de Paris, d'un entrepôt réel des marchandises d'outre-mer, dans cette capitale, comme il y en a plusieurs à Londres; c'est-à-dire, d'un dépôt où les négocians pourraient faire arriver leurs marchandises, et n'acquitter les droits d'entrée que lorsqu'elles en

sortiraient pour être consommées; il croit que notre commerce de transit y gagnerait beaucoup, et que les consommateurs étrangers du Continent trouvant, en tout tems, de grands assortimens à Paris, viendraient y faire leurs achats, ou y enverraient leurs ordres. Les négocians des ports de mer, de leur côté, qui déjà jouissent de la facilité d'un entrepôt, soutiennent qu'il est inutile de faire ce nouvel avantage à une grande capitale qui en possède déjà tant d'autres; ils prétendent qu'ils peuvent exécuter les ordres des étrangers aussi bien que les Parisiens. C'est une question qui n'est point résolue; mais ce qui conviendrait à tout le monde, serait de rendre les droits d'entrée beaucoup plus légers. Les consommateurs paieraient les denrées d'outre-mer moins cher, le commerce acquerrait bien plus d'activité, et le fisc retrouverait sur une plus grande masse de matière imposable, plus qu'il ne perdrait à la modération des droits.

La manière d'écrire de M. Rodet est claire et précise; il est fort à désirer qu'il poursuive ses recherches statistiques et qu'il en fasse jouir le public. Nous l'engagerons à se mettre en garde contre quelques anglicismes, bien pardonnables, au reste, quand on est obligé de beaucoup consulter les ouvrages publiés en Angleterre et aux États-Unis. Le mot anglais *manufactures* ne veut pas dire *manufactures* en français; mais *objets manufacturés*. Ainsi, à la page 52 et dans d'autres endroits, au lieu de dire l'*exportation des manufactures*, il serait mieux de dire : l'*exportation des produits manufacturés*. Le mot anglais *taxes* ne doit pas se traduire par *taxes : toute taxe élève les prix* (page 69) n'est pas une proposition toujours vraie : la taxe du pain en réduit quelquefois le prix; mais les impôts augmentent toujours le prix des choses et en restreignent la consommation. Les taxes assises (*assessed taxes*) est une expression anglaise inintelligible pour des lecteurs français; on pourrait peut-être lui substituer ces mots : *les contributions*

personnelles et somptuaires.—Un ouvrage donne bien peu de prise à la critique, quand elle s'attache aux expressions; pour être juste elle doit ajouter que celui de M. Rodet lui fait beaucoup d'honneur, et qu'il devrait se trouver sur la table de tous les négocians qui ne sont pas de simples routiniers.

J.-B. S.

ESQUISSES HISTORIQUES DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, *depuis la convocation des États généraux jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon*; par DULAURE, auteur de l'*Histoire de Paris* (1).

La Révolution française n'est pas un de ces événemens qui ne touchent qu'une seule nation, et qui appartiennent à une seule histoire. Son but primitif fut la régénération sociale et politique de notre patrie; ses conséquences nécessaires devaient être l'émancipation du monde entier. Le combat dont elle fut suivie, ne fut pas seulement une lutte pour des intérêts matériels; mais la discussion armée de la plus importante des questions morales, du premier des problèmes politiques. Aucune nation, aucun des membres de la grande famille humaine ne dut se regarder comme désintéressé dans son issue; nul ne peut se dispenser de la connaître, parce qu'elle fut une époque européenne, parce quelle appartient d'abord à l'esprit humain.

Les conséquences de ce grand mouvement social ont été vastes, et seront durables. Vainement se débat-on encore

---

(1) Paris, 1823-25, 6 vol. in-8°, accompagnés de gravures, portraits, monumens et médailles du tems, publiés par cahiers de 5 à 6 feuilles. 27 livraisons sont en vente; prix de chacune, 3 fr. 50 c. Baudouin frères.

contre elles; leurs ennemis même ont subi leur loi : ils sont forcés de reconnaître que tout est changé en nous, et autour de nous. Partout la condition de l'espèce humaine s'est améliorée; aux procédés d'une politique ignorante et mensongère ont succédé les maximes d'une politique franche et raisonnable; des vérités qui, jusqu'alors étaient exilées dans le secret des cœurs de quelques sages, ont obtenu le droit de naturalité dans les lois, ont pénétré jusqu'au sein des cours, ont occupé le faîte de l'édifice social. Une direction nouvelle a été imprimée à tous les rapports des hommes entr'eux. Les états les plus despotiques de l'Europe, quoiqu'ils n'aient pas changé de forme, n'ont point échappé à une irrésistible influence, et il leur a fallu accepter plus d'une de ces vérités nouvelles, devenues aujourd'hui des conditions de durée. On a dû, malgré soi, entrer en arrangement avec cette Révolution qui, ébranlant à la fois toutes les bases de l'ancien despotisme, a rendu difficile, impossible peut-être, l'art jadis si pratiqué de régner par l'injustice, et a replacé les principes de tout gouvernement véritable dans l'observation de la loi. En relevant la dignité humaine, en développant toutes les intelligences, on peut dire de la Révolution française, qu'elle a rendu le plus éminent service que la civilisation pût attendre; celui de donner à l'homme individuel et social un accroissement de force et de valeur.

Avant de poursuivre, je dois faire une distinction trop méconnue, qui placera mes pensées à l'abri de toutes les interprétations de la mauvaise foi. Par ces mots *Révolution française*, je n'entends pas les catastrophes innombrables, les excès de tout genre, les folies absurdes et les folies cruelles qui ont marqué quelques-unes des années de cette grande période. Je restitue aux termes leur véritable sens. La Révolution tout entière est dans le changement des principes sociaux, dans l'introduction de la raison, de la justice, partout où régnaient

la démence et l'arbitraire. Tels furent les désirs constans, la continuelle espérance de ses premiers apôtres, à une époque où elle avait enthousiasmé toutes les classes, où elle comptait presque autant de soutiens qu'il existait de Français.

Quant à cette longue et lamentable série de troubles et de malheurs, que trop d'écrivains confondent avec la Révolution, si ces déplorables événemens en devinrent la conséquence immédiate, on serait injuste d'oublier qu'ils résultèrent, non des principes que la Révolution voulait faire triompher, mais du combat qu'allumèrent à la fois les intérêts et les passions. Aux choses que les réformateurs venaient détruire, étaient liés des intérêts. Les abus, les préjugés constituaient la fortune de plusieurs classes. Où trouver l'homme doué d'une philosophie assez désintéressée pour se laisser dépouiller d'un bien dont une longue possession semblait l'éternelle garantie? On ne voulait point céder; il fallut combattre. D'abord généralement souhaitée, la Révolution mit bientôt la société en état de guerre. Le droit attaqué par le privilége dut mesurer la résistance à l'aggression. On s'est fait tout le mal qu'on a pu; on n'a ménagé ni les hommes ni les fortunes; tout est devenu une arme entre les mains des partis. Quand un édifice est en proie à l'incendie, les voleurs arrivent, sous prétexte de lui porter secours. Pareille chose est advenue dans l'effervescence des troubles révolutionnaires. Le manteau du patriotisme n'a souvent couvert que l'intérêt ou l'ambition, l'intrigue ou la perfidie. Toujours prompts à mettre à profit les désordres de la France, les cabinets étrangers ont lancé contre elle, outre de formidables armées, une nuée de traîtres qui n'ont feint l'enthousiasme que pour étouffer la liberté, en la souillant par d'odieux excès.

Rapprochez ces élémens de troubles; combinez ensemble et l'intrigue intérieure et l'intrigue étrangère; ajoutez-y les erreurs des passions, les emportemens de la haine, les crimes

du fanatisme; voyez les trames s'ourdir, se croiser, et couvrir toute la France d'un immense réseau, et dites-nous si toutes les catastrophes qui ont suivi la Révolution française ne sont pas suffisamment expliquées et jugées. Mais, en détestant les hommes qui ont pris part à de grands crimes, n'oubliez jamais de remonter à l'origine, de reporter votre pensée vers le but primitif, but légitime et nécessaire; et balançant avec l'éternel bienfait de la vérité victorieuse et des principes sociaux améliorés, les maux passagers qu'il a fallu souffrir; osez dire si la Révolution est un mal, et s'il est à regretter qu'on l'ait faite.

J'interroge toutes les classes de la société, et je demande à celles même qui se croient le plus en droit d'accuser la Révolution, si elles consentiraient à renoncer à la plupart des principes qu'elle a établis. Ce fils d'une illustre famille, qui s'imagine que c'est pour la noblesse un devoir de détester tout ce qu'a fait la Révolution, consentira-t-il au retour de ces lois sur les successions, en vertu desquelles son aîné devait lui ravir le patrimoine de son père, lui laissant l'alternative d'un camp ou d'un monastère? Qui voudrait aujourd'hui que la justice lui fût rendue dans le secret, que les gênes et tous les instrumens de torture fussent encore déployés pour arracher souvent à la victime l'aveu d'un crime qu'elle n'a pas commis. Je ne parlerai ni de la bourgeoisie ni des classes populaires. Déshéritées long-tems de tout avantage social, tout ce qu'elles possèdent aujourd'hui, l'égalité d'impôt, le droit d'admission à tous les emplois, la liberté de l'industrie, le jugement par ses pairs, la liberté des cultes, tant d'autres droits méconnus pendant des siècles; c'est la Révolution qui les leur a rendus. Ils lui doivent tout; ils ne peuvent l'accuser sans ingratitude.

Puisqu'il est pour tous les peuples, pour tous les hommes, d'un intérêt aussi direct que pressant de bien connaître la Révolution, applaudissons aux écrivains dont les savantes veilles sont consacrées à raconter son histoire. Malheureuse-

ment, si les résultats généraux sont évidens et partout reconnus, si les faits même qui ont marqué cette longue et grande époque, sont pour la plupart éclaircis et fixés, il n'en est pas de même des influences secrètes qui ont amené ou modifié ces faits. Souvent les ressorts de ce drame compliqué échappent à la plus attentive investigation. Que de mystères dont on cherche vainement l'explication! Que de manœuvres sourdes, que de crimes dont les instigateurs ne sont pas encore connus! Tant que nous n'aurons point une histoire des factions pendant la Révolution, tant que la partie secrète des événemens ne sera pas dévoilée, on pourra dire que notre régénération politique attend encore un historien.

Une foule d'athlètes a cependant paru dans l'arène, jalouse de se mesurer contre l'obstacle et d'en triompher. Quelques-écrivains l'ont abordé avec franchise; un plus grand nombre l'a tourné; il en est qui ont adopté l'expédient d'Alexandre; mais, le dirons nous, jusqu'ici personne n'a complétement résolu la difficulté. Le problème, après avoir exercé la sagacité de trente auteurs, a trouvé moins une solution fondée sur des faits avérés, que des explications reposant sur des hypothèses plus ou moins plausibles. Lorsque jadis l'élite des géomètres consacra des années à chercher la quadrature du cercle, l'examen de ce problème sans solution eut au moins cela d'utile, que, sans conduire au but désiré, il fit découvrir plus d'une vérité secondaire que l'on ne cherchait pas, et ne fut pas entièrement perdu pour la science. J'en dirais volontiers autant des écrivains qui ont cherché les causes secrètes des principaux événemens de la Révolution. Le problème fondamental n'a pas été résolu; mais on a découvert une foule de vérités partielles qui pourront conduire à le résoudre un jour.

Le savant auteur de l'*Histoire de Paris*, M. Dulaure a, comme les autres, fait reposer ses *Esquisses de la Révolution*, sur une hypothèse, qui sert de lien à toutes les parties de son

ouvrage. Où quelques-uns avaient vu l'action de l'*orléanisme*, où plusieurs autres avaient rencontré la faction toujours présente du privilége, tandis qu'un troisième parti n'y avait trouvé que l'effet naturel et presque spontané des passions, M. Dulaure a cru découvrir la continuelle et fatale influence de l'étranger, surtout de l'Angleterre. Selon cet écrivain, l'or anglais est le principal, et presque le seul *insurrecteur* de la Révolution. A ses yeux, quelques agens soudoyés ont tout préparé, tout conduit, dans le seul but de faire le mal, de plonger la France dans un abîme de calamités, de l'anéantir, s'il était possible. Un tel système a du moins le mérite incontestable d'absoudre la nation française de ce que les suites de la Révolution offrirent d'odieux et de criminel, en lui laissant, pure et sans tache, la gloire de ce que cette Révolution eut de grand dans son but, d'utile dans ses résultats. Mais les vérités historiques ne sont pas toujours conformes à la morale; et de ce qu'un système séduit et console, on ne peut pas toujours en conclure qu'il soit vrai.

Il n'est pas douteux que les puissances étrangères ne soient restées, lors de la Révolution, fidèles aux maximes qui les guidèrent à toutes les époques de la monarchie. Les convulsions d'un état voisin furent toujours une bonne fortune dont elles ne négligèrent jamais de profiter. Au milieu des sanglantes divisions qui partageaient, sous Charles VI, les Armagnacs et les Bourguignons, on voyait partout étinceler l'or anglais; les manœuvres de l'Espagne surgissent à toutes les pages des fastes de la Ligue. L'étranger se montre partout prenant parti entre la France et ses rois. Ce serait, en conséquence, être atteint d'une étrange incrédulité que de proclamer l'innocence complète de l'Angleterre au milieu des désordres de la Révolution. Oui, le ministère anglais a semé l'or et les agens, pour accroître les troubles, afin de les exploiter. Oui, dans le nombre trop grand des hommes qui se rendirent coupables de forfaits, il y en eut

d'évidemment vendus à l'étranger. Ces honteuses manœuvres ont laissé trop de traces pour qu'on puisse en méconnaître les auteurs. Mais, si l'on accorde au gouvernement britannique le fatal honneur d'avoir soufflé plus d'une fois le feu de la discorde, faudra-t-il étendre cette accusation à tous les événemens révolutionnaires? Faudra-t-il faire apparaître dans chaque émeute l'Angleterre, comme une furie se promenant au milieu des rangs, distribuant des armes aux deux partis, les empoisonnant de funestes conseils, et échauffant le carnage? Nous sommes forcés de le dire : ce système semble trop absolu pour être fondé. Tant de catastrophes, si variées dans leurs formes, si différentes dans leur but, si diverses par le caractère et les opinions de leurs auteurs, peuvent-elles être rattachées à une cause unique, et toujours la même? Nous ne le croyons pas.

S'il était permis de hasarder une opinion sur la nature des influences qui ont présidé aux principales scènes de la Révolution, nous dirions que, selons nous, ces influences vinrent souvent de tous les côtés à la fois. Il est telle insurrection à laquelle tous les partis ont pris part, poussés par des motifs opposés. L'or arriva dans les faubourgs par une foule de canaux divers. L'étranger payait pour entretenir les troubles; le duc d'Orléans, pour venger des affronts reçus, peut-être pour s'élever à la faveur du désordre; la noblesse, pour amener ce qu'elle appelait le bien par l'excès du mal; les démocrates, pour arriver par le renversement du trône à la république. Quelquefois même, les partis excitans se divisaient à l'infini, parce qu'il y avait souvent dans une faction en apparence homogène beaucoup de nuances et de subdivisions. Chacun, en conséquence, manœuvrait pour lui-même. Mais, si le peuple insurgé semblait adopter la cause de chacun, il ne s'occupait réellement que de la sienne. Même au milieu de la fermentation des haines et des passions, la multitude conservait un sens juste, et il est arrivé que tel mouvement a été fait contre ceux-

là même qui en avaient été les instigateurs. Un avertissement d'une autorité respectée, un décret d'une assemblée, ont suffi plus d'une fois pour ramener la multitude à la raison, et pour la tourner contre ses idoles d'un jour.

Le fait qui domine toute la Révolution, c'est cette agitation universelle, cette électricité du patriotisme qui avaient ébranlé toutes les têtes, qui précipitaient la jeunesse dans les camps, et prédisposaient la population entière aux soulèvemens. Le principe de cette disposition inflammable résidait dans le sentiment d'une longue oppression, dans une soif ardente d'égalité, de liberté; dans un besoin général de garanties et de lois. L'intrigue, l'or, les promesses ont pu facilement profiter de cet état des esprits; mais ils étaient impuissans pour changer les cœurs; et c'est ainsi que les auteurs des troubles, firent souvent sur la multitude des épreuves inutiles ou funestes.

Nous ne saurions donc partager le sentiment de M. Dulaure sur la cause unique et toujours active des malheurs qui ont sillonné la France pendant la Révolution. Sans doute, l'auteur, lumineux dans la disposition des faits et dans le classement des preuves, a réuni tous les témoignages que de vastes recherches ont pu lui procurer, pour justifier son opinion. Ces témoignages nombreux, et surtout authentiques, ne laissent aucun doute sur la complicité de l'Angleterre, complicité que nous avons précédemment reconnue. Mais l'historien a-t-il prouvé que, sans l'intervention du ministère anglais, les mêmes catastrophes dont on l'accuse ne fussent pas arrivées, et que l'emportement des passions, la présence d'une foule d'autres agitateurs, enfin la condition même de l'époque, la loi de la progression, n'eussent pas suffi pour les produire?

Il est, nous n'en doutons pas, tel crime, tel attentat auquel on peut donner le nom d'*étranger?* Plus d'une fois, les puissances rivales ont aggravé nos maux; mais les catastrophes

décisives étaient plutôt dans la nature des choses que dans la puissance des hommes.

Il est encore, nous devons l'avouer, tel homme, tel agitateur qui fut véritablement dépêché en France et soldé par l'*étranger*. Qui doute que les Anacharsis Clootz, les Proly, les Desfieux, les Dubuisson, le juif Pereyra, les frères Frey, l'espagnol Guzman, et plusieurs autres ne fussent des agens provocateurs de ce genre; mais faut-il, à l'exemple de M. Dulaure, voir des créatures de l'Angleterre, dans Robespierre, Marat, Hébert, Amar, Dumas, Tallien et une foule de héros de cette effrayante époque? La conduite souvent odieuse de ces personnages ne doit-elle pas être plutôt attribuée à l'ambition, au fanatisme, souvent même à la peur, qu'à l'or des étrangers?

Une double supposition achèvera de compléter l'exposé de notre opinion sur le système de M. Dulaure. Au moment même où cet écrivain, aidé par une vaste érudition, accumule les preuves contre le ministère anglais, qu'il accuse de tous les désastres, supposons qu'un second écrivain, dirigeant le même esprit de recherche vers un autre but, recueillît avec soin, dans l'immensité des documens de toute espèce qui s'offrent en foule, tous les faits, toutes les inductions qui tendent à démontrer l'influence du duc d'Orléans, et de ce travail spécieux, tirât cette conclusion que le véritable auteur des troubles c'est le duc d'Orléans, que les principaux acteurs furent des orléanistes, cette explication ne pourrait-elle pas séduire un moment les hommes qui n'ont point examiné par eux-mêmes l'ensemble du tableau? Mais un troisième écrivain se présente; il réunit en un faisceau les innombrables preuves des manœuvres exercées par les privilégiés, et il attribue tout ce que nous avons souffert à la vengeance de cette classe; tandis qu'un quatrième, compose un gros livre (1) pour établir

(1) Cet ouvrage existe; il a paru à Neufchâtel (Suisse) en 1797.

que les protestans sont les seuls auteurs de la Révolution française. Que résulte-t-il de ce rapprochement qui n'est pas un simple jeu d'esprit ? que tous les partis ont pris part aux événemens, que tous ont contribué aux catastrophes : la cour, en refusant tout; le duc d'Orléans, en favorisant le changement de dynastie; les Girondins, en désorganisant le gouvernement constitutionnel ; les jacobins, en soulevant la multitude contre le monarque et la monarchie ; l'étranger, enfin, en encourageant la lutte des partis dans le seul but d'affaiblir la France, et peut-être dans l'espoir de la partager un jour comme la Pologne.

S'il est difficile de croire à la solidité des bases de l'édifice que M. Dulaure a péniblement construit, il faut convenir que ce savant écrivain, reprochable pour le fond, reprend toute sa supériorité pour les détails. Pour bien apprécier l'époque révolutionnaire, il est indispensable d'étudier sa physionomie, le caractère souvent âpre et sauvage de ses héros, la forme singulière de ses monumens, le spectacle plus singulier encore de ses fêtes, de ses solennités. A cet égard, les *Esquisses* de M. Dulaure acquièrent le plus vif intérêt. Son ouvrage n'est point une histoire complète, mais un immense tableau qui brille plus par les détails que par l'ensemble. Rien de ce qui peut caractériser l'époque, n'a été négligé. L'auteur dépeint avec une grande exactitude locale une suite de scènes qui émeuvent, surprennent ou consolent. Il expose les caractères, raconte des faits secondaires que la grande histoire peut négliger, mais qui sont précieux pour l'observateur et le philosophe. Je ne crois pas que jusqu'à ce jour on ait présenté avec plus de vérité, la physionomie de la France révolutionnaire.

---

sous ce titre : *Les véritables auteurs de la Révolution de France de* 1789. L'auteur anonyme assure que le ressort de la révolution, ce fut le calvinisme.

On a publié, et l'on publie chaque jour de nombreux volumes sur la Révolution française. Les collections de *Mémoires* se multiplient. Les pièces authentiques, les discours, les documens de toute nature s'amoncèlent dans les bibliothèques. Loin de moi de blâmer cette abondance de lumières qui jaillissent à la fois de vingt sources différentes. Mais, à la vue de tant de matériaux incohérens, jetés tout à coup dans la circulation, ne peut-on pas craindre que la science, manquant d'un fil conducteur, ne retombe dans la confusion ? Ne doit-on pas craindre que les esprits ne soient plutôt surchargés qu'éclairés ? Quel remède opposer à ce danger ? Il n'en est point d'autre qu'un ouvrage bien fait dans lequel les faits soient mis en ordre, rattachés par d'habiles liaisons, comparés avec sagacité, soumis à un esprit de critique sévère. Les *Esquisses* de M. Dulaure pourront atteindre une partie de ce but utile, et c'est en faire un assez bel éloge.

Le premier volume des *Esquisses historiques de la Révolution* nous a paru particulièrement recommandable par la déduction logique des faits, et surtout par l'art avec lequel ils sont disposés. Ce volume conduit le lecteur jusqu'à la clôture de la session de l'Assemblée constituante. Soit que le sujet devînt alors plus compliqué, soit que les faits fussent plus rebelles à l'enchaînement, la section qui traite de l'Assemblée législative, et des premiers actes de la Convention, paraît disposée avec moins d'avantage. Ce reproche s'applique surtout à la lutte de la Gironde et de la Montagne, trop superficiellement exposée. Ce n'est qu'après le 9 thermidor que l'historien reprend toute sa supériorité. Le récit des actes de la Convention depuis son affranchissement, et du Directoire jusqu'à sa ruine, laisse peu de chose à désirer.

Une partie très-importante de l'histoire de la Révolution, c'est celle des conspirations qui ont à chaque instant entravé sa marche, sans pouvoir l'arrêter. M. Dulaure a traité cette

division de son sujet avec une attention toute particulière, et son travail à cet égard sera préféré à tout ce qu'on a publié jusqu'à ce jour.

Nous ne saurions mieux terminer cet article que par quelques réflexions sur l'auteur lui-même. Si l'examen d'un livre conduit à connaître le caractère de celui qui l'a écrit, la vie et les opinions d'un historien apprennent quel degré de confiance mérite son ouvrage. Jeté dans la Révolution, comme témoin et comme acteur, M. Dulaure a vu la plus grande partie des faits qu'il raconte; membre de la Convention nationale, il fut toujours l'ami de la liberté légale, et la proscription récompensa son courage. Parvenu à un âge avancé, après avoir vu tant de gouvernemens, naître et s'écrouler, mille sermens prononcés et méconnus, la vertu changer de caractère et de nom, au gré des partis; enfin, après avoir traversé, dans le cours d'une seule vie, assez d'événemens pour remplir la vie de trois hommes, M. Dulaure a déposé dans son livre les fruits d'une longue expérience; et l'on y retrouve, ce qu'il fut toujours, un écrivain philosophe, un savant habile, dont les opinions, quelque jugement que l'on en porte, sont toujours d'un bon citoyen, d'un sincère et constant ami de la liberté.

LÉON THIESSÉ.

LITTÉRATURE.

Voyage pittoresque dans le Département de la Loire-Inférieure; par M. *Ed.* Richer (1).

Après nos tourmentes révolutionnaires, après les agitations prolongées qu'ont produites en France et en Europe la soif des conquêtes et les prestiges de gloire qui précipitèrent la marche des événemens autour de nous, le retour de la paix et un gouvernement représentatif, offrant des garanties pour nos droits et notre liberté, permirent à la pensée de s'arrêter enfin pour mesurer l'espace qu'on avait si rapidement parcouru. Cette vie tumultueuse où les émotions se succédaient avec tant de vitesse, fit place à un état calme et contemplatif. On reprit en quelque sorte possession de l'existence qui s'échappait de toutes parts et se dissipait au milieu de tant de troubles. L'esprit, fatigué de deviner, de prévoir un avenir toujours changeant, se plut à revenir sur le passé, à fouiller dans les vieilles annales, à rassembler les débris de ces tems que la révolution a violemment séparés des tems modernes, à recueillir enfin tout ce qui reste de ces institutions écroulées, de l'histoire de ces monumens dont les traces disparaissent chaque jour. La tendance du XVIIIe siècle avait été l'examen philosophique; le XIXe semble devoir être tout entier consacré à l'histoire et à la vérité historique. On multiplie les matériaux pour atteindre ce grand but: on exhume les chroniques; on réimprime en vieux langage les plus vieux parchemins. Rien ne lasse notre insa-

(1) Nantes, 1824; imprimerie de Mellinet - Malassis. 1 vol. in-4° de 720 pages.

table curiosité. Les entreprises se multiplient, les volumes s'entassent, et nos libraires font fortune, trop souvent aux dépens des auteurs dont ils ont l'art de s'approprier les travaux. De tous côtés se manifeste la soif du savoir et du vrai. On ne veut plus de fausses imitations, de ces prétendus romans historiques où le siècle de la chevalerie était caractérisé par un chevalier tout armé, avec la devise galante et le langage mielleux de ceux qui figuraient dans les tournois donnés par Louis XIV, ou dans les romans de Scudéry. On exige la sévérité de mœurs et de costumes. On ne se contente plus de l'histoire des cours; on veut l'histoire animée, vivante, des peuples et des individus; et que de richesses ne possédons-nous pas en ce genre!

L'honneur de cette réforme et de cette direction utile donnée aux esprits appartient en grande partie à l'illustre romancier écossais. Il a le premier ouvert une carrière si vaste que, malgré tout son génie, il n'a pu en explorer qu'une petite partie: non, certes, que je prétende dire qu'on puisse surpasser ou égaler Walter Scott : même avec de grands travaux et une érudition profonde, enfin en rassemblant une partie de ses qualités, on serait encore bien loin du but, si l'on manquait de ce pouvoir d'animer, de créer, qu'il a reçu du ciel, et que le ciel seul dispense : mais il me semble qu'en cherchant partout la vérité avec candeur, en l'étudiant sous toutes ses faces, on la traduirait avec originalité. Car, en passant au travers des impressions de chaque individu, elle prendrait un accent et une teinte particulière. On ne peut nier que chaque artiste voie la nature avec des yeux différens. L'un n'aperçoit qu'un paysage riant, où l'autre découvre mille charmes, mille beautés, qu'il traduit sur la toile avec toute la poésie de son âme. Il s'attache de préférence à rendre la fraîcheur des ombrages, la transparence des ondes, enfin ce qu'il affectionne le plus, ce qui l'émeut davantage. Mais, pour peindre avec vérité,

il faut avoir vu, et bien vu; et c'est ce dont nos littérateurs ne sont pas intimement convaincus. En est-il un d'entre eux qui, se consacrant au roman, ou à la peinture historique des mœurs, ait pris la courageuse résolution de s'arracher aux séductions de Paris pour aller passer une partie de l'année dans les Cévennes, dans les Alpes, au milieu de paysans dont la physionomie fortement prononcée offrirait tant d'effets neufs et piquans, tant d'observations originales à un autre Walter Scott? Je ne parle pas de ces ruines multipliées sur tant de points, de ces châteaux gothiques avec leurs créneaux, leurs souterrains, leurs fossés et leurs ponts-levis. Ces vieilles murailles démantelées qui ont vu le paysan se partager autour d'elles les domaines étendus sur lesquels elles régnaient et qu'elles étaient chargées de défendre, sont restées debout. Semblables aux vieux fantômes de la féodalité, elles épouvantent encore le paisible habitant des campagnes. Il rattache ses superstitions aux traditions conservées par ses pères, et il voue au sabbat, au culte du mauvais esprit, ces lieux stériles et désolés, d'où l'oppression s'étendait jadis sur les bois et sur les plaines. Quelles visions évoquées par l'imagination pourraient jamais faire naître en nous les sensations que nous éprouvons à la vue d'un site agreste, de ces tours à demi ruinées suspendues au sommet d'un roc inaccesible, de ces cours désertes, de ces salles « ouvertes à tous les vents des cieux », où se passèrent tour à tour tant de hauts faits, de noires félonies, où l'on entend retentir encore les cris de guerre des nobles chevaliers! C'est sur un pareil théâtre qu'un siècle entier nous apparaît: c'est là qu'un poëte qui chante la chevalerie, qu'un romancier qui raconte les annales des vieux tems, doivent aller s'inspirer et prendre des notes et des croquis, comme un peintre charge sa palette en présence de la nature qu'il veut représenter. De pareils voyages cultiveraient en nous l'habitude d'une observation naïve et franche, l'amour de la vérité, l'art de saisir le pittoresque. Isolée

des petites passions, des intérêts vulgaires de la société, l'âme se recueille, s'épure, et s'élève à la contemplation du beau : l'esprit, affranchi des préjugés, distingue le vrai. Tout entier au charme d'une étude si variée et si attrayante, le voyageur est heureux de tout ce qu'il découvre, de tout ce qui lui reste à apprendre; il jouit avec ivresse de ses conquêtes et des trésors que lui garde l'avenir. Enfin, il revient avec une abondante moisson : il rassemble ses matériaux; il écrit sous l'inspiration de ses souvenirs, et en révélant ce qu'il a senti, en retraçant avec énergie ce qu'il a vu, il nous fait partager tous ses nobles plaisirs.

Nos provinces ainsi explorées prendraient à nos yeux plus d'importance et d'intérêt. Nous apprécierions nos richesses, en les connaissant mieux. Nous ne nous croirions plus obligés à chercher ailleurs des sites, des sujets, des mœurs romantiques. Un seul département nous offrirait une foule de monumens remarquables : mais je voudrais que celui qui se chargerait de les décrire, les eût non-seulement visités, mais qu'il eût vécu long-tems dans le pays, qu'il eût pu recueillir les traditions répandues parmi le peuple, visiter les archives des villes voisines; qu'il n'eût négligé aucun souvenir populaire. Pour juger de l'effet pittoresque d'une ruine, il ne suffit pas de l'avoir parcourue et examinée avec soin; il faut l'avoir vue à l'approche de la nuit, pendant un orage; il faut avoir écouté de son enceinte déserte les sourds mugissemens des vagues soulevées par un ouragan, ou le frémissement des feuilles de la forêt. Pour saisir ses rapports avec le paysage, il faut l'avoir contemplée par un jour d'été, éclairée du soleil, couronnée de violiers, et alors que les pierres grisâtres se cachent sous une mousse épaisse et sous les touffes d'un lierre verdoyant. Il faut enfin avoir rêvé, senti, été triste ou heureux, au milieu des sites que l'on veut dépeindre. C'est alors que l'observation emprunte à l'âme une expression fortement sentie qui nous intéresse et nous émeut : mais

on perd cette qualité, dès qu'on la cherche ; les sensations s'évanouissent, quand on s'efforce d'en avoir. Ces remarques s'appliquent au *Voyage pittoresque* de M. Ed. Richer dans le département de la Loire inférieure. Ses descriptions ont une couleur locale et un grand accent de vérité ; mais il n'a pas toujours su se préserver du besoin de faire effet, ni éviter les détails oiseux. A force de conscience et de scrupule, il est parfois tombé dans la minutie ; la cause est assez louable et assez rare de nos jours, pour faire excuser les défauts qu'elle peut entraîner. Du reste, considéré dans son ensemble, l'ouvrage, quoique trop long, a de l'intérêt ; il fait bien connaître tout ce qu'il traite. Plusieurs passages sont même remplis de grâce et de charme.

Le voyageur part de Nantes pour suivre les rives pittoresques de l'*Erdre* dont les eaux d'une teinte foncée paraissent immobiles. Les collines couvertes de bois qui s'élèvent des deux côtés, tantôt s'éloignent et tantôt se resserrent, et donnent souvent à la rivière l'apparence d'un lac qui se déroule au milieu d'une campagne délicieuse. « Ici, la chaumière isolée, accompagnée de quelques groupes d'arbres, s'avance au sein de l'eau ; là, un rideau de peupliers cache le bassin qui s'élargit. Partout il s'établit une sorte d'échange d'ombre et de lumière ; les arbres projètent leur image rembrunie sur les eaux, et l'onde, à son tour, renvoie son éclat emprunté du soleil sur les détours ombragés des bois : un vent léger survient, et l'on voit tout ce cadre champêtre, les maisons, les rochers et les arbres trembler du mouvement des eaux. »

Par les sinuosités de son cours, l'Erdre forme, de distance en distance, de vastes bassins, nommés *plaines* dans le pays. Le plus remarquable est celui de Mazerolles, qui a quatre lieues de tour en hiver. « Ce ne sont plus ces ombres profondes qui doublaient les rives d'un canal sinueux ; c'est une large nappe qui réfléchit toutes les teintes, depuis la trace argentée du so-

leil qui se lève dans un ciel d'azur, jusqu'aux reflets rougeâtres des nuages qui l'accompagnent à son coucher. » Dans toute l'étendue de la plaine de Mazerolles, il n'y a que deux petites îles : l'une est couverte tout entière d'une vigne appelée la vigne de Saint-Denis (1); l'autre ne contient qu'un vieux chêne qui offre de loin à la vénération des voyageurs une image de la Vierge. C'est le but d'un pèlerinage fréquent pour les habitans des environs, qui viennent demander à la Vierge la guérison des maladies que leur amène l'automne. Ce culte religieux, et l'île même ont une origine toute miraculeuse. Une tradition pleine de grâce et de poésie rapporte que la plaine de Mazerolles était jadis une forêt, et qu'une jeune fille poursuivie par des ravisseurs jusque sous ces ombrages, supplia la sainte Vierge de protéger son innocence. Sa prière fut exaucée. L'eau se répandit tout à coup dans la forêt, et ne laissa au-dessus de son niveau que l'île du Chêne où la jeune fille trouva un asile, et celle de Saint-Denis où ceux qui la poursuivaient furent renfermés. Ce riant miracle qui ne fit point couler de sang, et qui embellit le paysage, est tout-à-fait en harmonie avec l'être divin auquel on l'attribue, avec le site et avec la naïveté des bons paysans qui le racontent aux voyageurs.

C'est aussi sur les bords de l'Erdre que s'élève une vieille ruine cachée parmi des broussailles, et que l'on distingue à peine des masses de rochers qui la supportent. C'est le château de la Verrière dont une tradition généralement accréditée a fait les restes du château de *Barbe-Bleue*. — « On sait que le fameux Gilles de Retz qui vivait sous le règne de Jean V, duc de Bretagne, qui fut nommé maréchal de France par Charles VII, qu'il aida puissamment à reconquérir son royaume sur les

(1) Cette vigne est entourée d'un fossé, dans lequel on a trouvé un bateau d'une seule pièce : c'était un tronc d'arbre creusé à la manière des pirogues des sauvages.

Anglais, passe pour être le héros célèbre du conte de Perrault. Il était seigneur d'Ingrande, de Chantocé, Machecoul, Bourgneuf, Pornic, Princé, etc. Ce redoutable personnage qui n'était pas, comme on le voit, tout-à-fait fabuleux, fut mis en jugement à Nantes, parce qu'on s'aperçut que des enfans entrés chez lui en avaient disparu subitement (1). Il avoua des crimes horribles, et il fut condamné à être brûlé vif; mais le duc le fit étrangler avant qu'on eût mis le feu au bûcher. Cette exécution eut lieu sur la prairie de la Magdelaine, le 25 décembre 1440. Les détails de ce jugement se trouvent consignés dans un manuscrit que j'ai parcouru, et qui est déposé aux archives de la préfecture de Nantes. »

Je reprocherai à M. Richer de n'avoir pas donné copie de cet acte, qui doit caractériser d'une manière fort curieuse l'époque et les mœurs du tems. Je regrette aussi qu'il ait mêlé quelques lieux communs à la description qu'il fait de ces ruines, autour desquelles on a planté sept arbres funéraires, probablement en expiation du meurtre des sept épouses du seigneur félon. Les rives de l'Erdre ne sont pas moins riches en souvenirs historiques, qu'en légendes populaires. Marguerite de Valois, reine de Navarre, et sœur de François Ier, habita pendant quelques mois, dans l'hiver de 1537, le château de la Gâcherie, qui appartenait alors à René, vicomte de Rohan, beau-frère de cette princesse. Elle composait presque toujours

---

(1) « Il avait fait mourir par moyen de deux de ses serviteurs nommés Henriet et Poton, plusieurs petits enfans, les corps desquels furent trouvés, pour en avoir le sang et en écrire caractères pour invoquer le malin esprit, comme plusieurs autres surpris de même folie, se trouvent avoir fait en divers tems, pensant par ce moyen chercher et trouver des trésors en terre. » (*Histoire de Bretagne*, *par* D'ARGENTRÉ).

en voyage, et peut-être a-t-elle dû aux rians côteaux qui bordent l'Erdre quelques-unes de ces inspirations les plus gaies.

Abandonnant le voisinage de la rivière pour se diriger vers la forêt du Gâvre, le voyageur nous fait parcourir avec lui la vallée d'Orvault, dont il nous fait examiner en détail les coutumes, les productions, les ruisseaux et jusqu'aux insectes : après avoir traversé une lande stérile, nous faisons halte au Buron, dont l'avenue de sapins passe pour la plus belle de toute la Bretagne. Mme de Sévigné demeura long-tems dans ce château, qui appartenait à son fils : le propriétaire actuel y a conservé la chambre qu'elle habita : elle est encore meublée à l'antique et ornée de boiseries sculptées qui rappellent le goût du siècle de Louis XIV. Une voie romaine, dont il ne reste plus que quelques traces souvent interrompues, et que l'on croit être celle que fit construire le conquérant des Gaules pour pénétrer dans l'Armorique, conduit M. Richer au château de Blain, bâti en 1105, par Alain Fergent, duc de Bretagne, l'un des princes chrétiens qui accompagnèrent Pierre l'Ermite en Terre sainte : ses successeurs le transmirent à la maison de Clisson, d'où il passa par alliance à celle de Rohan, célèbre par ses richesses, son pouvoir et la devise que prêtent à un de ses membres les habitans de ces cantons : *Roi je ne puis, prince je ne daigne, Rohan je puis.*

La famille de Rohan fut la première de Bretagne à embrasser le culte réformé. En 1560, un ministre protestant prêchait publiquement à Procé, et le château de Blain était l'asile des protestans de la province. La vicomtesse de Rohan, fille du roi de Navarre, obtint pour elle et sa maison la liberté de conscience; mais plus tard cette différence de religion fut la cause ou le prétexte des siéges qu'eut à soutenir le château de Blain, lors des troubles de la ligue. Il ne reste aujourd'hui de ce vieux manoir qu'une aile entière, et deux tours, au lieu de neuf, qui entouraient jadis l'édifice. Ces deux tours, remarquables par

leur élévation, ont 120 pieds de haut. L'une a été construite par Olivier de Clisson, et porte encore le nom de *Tour du Connétable* (1). Une chapelle ruinée, consacrée jadis aux sépultures de la famille, ne contient plus que deux cercueils d'enfans; les autres monumens ont été détruits lors de la Révolution. L'enfeu (caveau sépulchral) qui renfermait les restes des membres de la famille de Rohan qui avaient suivi le culte protestant a été ouvert, quoique ce fût une enceinte murée. Les cadavres mutilés, les ossemens blanchis des belliqueux possesseurs de la seigneurie de Blain ont été jetés dans les cours et dans les avenues; mais une main pieuse les a rassemblés furtivement pendant la nuit, et les a cachés dans un fossé humide, que recouvrent maintenant des ronces sauvages.

Je passe à regret sous silence la description du château du Gâvre, dont les antiques murs rappellent les traditions historiques les plus intéressantes; les ressentimens du bouillant Clisson; les malheurs de Françoise d'Amboise, veuve de Pierre II, duc de Bretagne, et que Louis XI voulait marier à Louis, duc de Savoie. Pendant le voyage que le roi de France

---

(1) « Après la bataille d'Aurai, qui termina la longue querelle de Jean de Montfort et de Charles de Blois, Olivier de Clisson, attaché au parti de Montfort, demanda à ce prince la terre du Gâvre en récompense de ses services. Montfort, ou plutôt Jean IV, car c'était le nom que le prince avait pris depuis sa victoire, répondit qu'il avait déjà disposé de cette terre en faveur de Jean Chandos, célèbre capitaine anglais, auquel il était redevable du succès de ses armes. Clisson, blessé d'un refus que la préférence accordée à un rival, et surtout à un Anglais, rendait presque un outrage, s'écria avec fureur : « *Je me donne au diable, si un Anglais devient mon voisin.* » Il partit en disant ces mots, et, suivi de quelques gens de guerre, il alla mettre le feu à une portion du château du Gâvre. Ce fut avec les matériaux qu'il en retira qu'il fit construire à son château de Blain la *Tour du Connétable* dont il est question ici. » Pag. 86.

fit en Bretagne, cette princesse se réfugia au château du Gâvre pour se soustraire à sa tyrannie. Enfin, si l'on en croit les habitans des campagnes voisines, ce lieu fut aussi habité par la célèbre reine Anne, avant son mariage avec Charles VIII. Je n'entreprendrai pas non plus de suivre M. Richer dans la forêt du Gâvre, qu'il parcourt peut-être un peu longuement. A peine ai-je donné quelque attention au bourg du Pallet, patrie d'Abélard, tant j'étais impatiente d'arriver à Clisson. J'avais entendu vanter ce site comme un des plus délicieux de la France; je m'y étais transportée en imagination. Les événemens de la Vendée, les Mémoires de Mme de la Rochejaquelein avaient encore excité ma curiosité : je comptais sur M. Richer pour la satisfaire pleinement, et mon attente a été trompée. J'ai vainement cherché à deviner l'ensemble du paysage, je me suis égarée dans une foule de détails qui ne m'ont rien laissé de net dans l'esprit. Mon Cicerone n'a rien oublié, il est vrai; mais, à force de vouloir tout montrer, il a fait passer devant moi, comme dans une lanterne magique, une suite d'arbres, de ruisseaux, de cascades, de rochers, d'édifices dont je ne connais ni le plan, ni la distribution. M. Richer voit la nature au travers d'une loupe grossissante, et cela nuit à l'effet général en multipliant trop les détails et les mêmes expressions. Tout ne peut avoir un intérêt égal; il faut sacrifier adroitement quelques parties pour en faire valoir d'autres plus importantes.

Le récit du voyage à la Trappe de Melleray a un grand avantage sur celui de Clisson; le voyageur est en scène. Il peut dire : « J'étais là ; telle chose m'advint. » On le suit, on l'écoute, on partage ses émotions.

« L'édifice aperçu dans le lointain, dit-il, offre un aspect imposant. Il date de l'année 1132; mais il a été reconstruit dans le dernier siècle. L'architecture moderne en est d'une belle régularité. En avançant, nous entendîmes le chant mesuré des religieux. Le silence de la nature, troublé par ces seules voix,

semblait encore plus majestueux. Nous marchions lentement, comme si nous eussions craint de détruire la solennité de cette impression. Quelque chose d'auguste semblait nous entourer; on eût dit que le bruit de la vie expirait dans ce désert tranquille pour faire place aux concerts de l'autre monde. »

En 1792, les trappistes de Mortagne, dispersés et rendus à la liberté par la révolution française, se réunirent en Suisse, et fondèrent, près de Fribourg, le couvent de la Val-Sainte. Inquiétés de nouveau dans ce refuge, ils émigrèrent encore; et leur nombre ayant augmenté, ils formèrent plusieurs colonies, dont quelques-unes se dirigèrent vers l'Espagne, d'autres vers le Piémont, la Westphalie, la Hongrie et le Canada. L'une d'entre elles s'arrêta en Angleterre, dans le couvent de Lulworth, dans le Dorsetshire, que lui donna un riche gentilhomme anglais; mais ces religieux, impatiens de revoir la France, profitèrent de la paix pour acheter l'abbaye de Melleray, qu'ils vinrent occuper en 1817.

Ils exercent l'hospitalité envers les voyageurs : on ne permet à aucun membre de la communauté de rester oisif; tous sont employés à cultiver la terre, à soigner les bestiaux, à exercer un art ou un métier; car rien ne se fait au dehors. Cette petite république se suffit à elle-même, et trouve dans son industrie, non-seulement de quoi satisfaire à tous ses besoins, mais encore un superflu qui se dépense en abondantes aumônes distribuées chaque jour aux pauvres. Loin de se déclarer ennemis des innovations et des perfectionnemens, les trappistes de Melleray ont importé en Bretagne les meilleurs instrumens aratoires de l'Angleterre, et ses modes de culture. Entourés, pendant leur séjour dans ce pays, d'habiles cultivateurs, de grands propriétaires, ils y ont fait une espèce de noviciat, et leur présence en Bretagne a déjà produit d'excellens résultats. Leur établissement peut être considéré comme une sorte de ferme départementale dans laquelle les agriculteurs peuvent

puiser des lumières précieuses, d'autant mieux qu'ils sont très-accessibles, et ne cherchent point à dérober aux habitans le fruit de leurs expériences et de leurs travaux. Plus de vingt hectares, qui, à leur arrivée, n'étaient que des landes, sont aujourd'hui en plein rapport. Les prairies artificielles, inconnues jusque-là dans toute la province, se sont multipliées avec succès sur plusieurs points. Les charrues apportées d'Angleterre, ou construites par les religieux sur les mêmes modèles, sont d'une forme élégante et savante à la fois. Elles sont beaucoup plus légères et plus aisées à faire marcher que celles dont se servent nos paysans. Les charriots pour porter les récoltes diffèrent des nôtres, et sont beaucoup mieux entendus. Il y a dans le couvent une forge toujours en activité, où l'on fait des bêches, des haches, des serpes, des clous. On y ferre les bœufs et les chevaux à la manière anglaise. On fabrique aussi la toile et les étoffes nécessaires au couvent. Dans un autre endroit, on tanne des cuirs pour les chaussures des religieux et les harnais des chevaux, d'après un procédé nouveau imité des Anglais. Ils brassent aussi de la bière fort supérieure à celle qu'on boit à Nantes et à Angers : aussi leur adresse-t-on des demandes continuelles de ces deux villes. Ne vivant que de légumes, ils s'appliquent surtout à la culture des jardins, qui sont admirables par l'ordre qui y règne et la beauté de leurs produits. Ils tirent la plupart de leurs arbres des pépinières royales du Luxembourg, et ils forment à leur tour une pépinière dont les sujets greffés sur ces arbres seront une ressource précieuse pour tout le pays. Les objets peut-être les plus importans du monastère sont la laiterie et la vacherie. Rien n'égale le soin et la propreté de ces établissemens, si ce n'est le goût et l'esprit d'ordre qui a présidé à leur construction. Tout est distribué de manière à simplifier le travail, à le rendre plus agréable et plus facile. Cette activité si bien dirigée, cette vie remplie par l'occupa-

tion et la prière, a quelque chose de doux et d'imposant. On chercherait en vain sur ces visages tranquilles une expression de colère ou d'orgueil. Tous sont égaux devant le Seigneur. La cellule du R. père abbé est au milieu du dortoir, et son lit n'a rien qui le distingue de celui des autres. Son seul privilége est de donner l'exemple. Il est toujours levé le premier de la communauté : c'est lui qui sonne la cloche pour appeler les religieux à matines.

M. Richer mêle à son recit une foule de réflexions intéressantes et d'aperçus curieux sur l'habitation et les coutumes des trappistes de Melleray : je ne puis que les recommander à l'attention du lecteur, ainsi que le voyage à Paimbeuf, à Guérande, et la description du Croisic et d'une partie de la côte voisine. On ne saurait puiser à une meilleure source pour bien connaître ces différentes parties de la Bretagne dans toute leur particularité, et il serait à souhaiter qu'on nous donnât des tableaux aussi bien faits de chacune de nos provinces, en évitant les longueurs et les minuties. Ce genre de travail aurait encore un grand avantage, celui de créer des études et une littérature pour ainsi dire locales. Paris est, depuis trop long-tems, le centre dans lequel s'absorbent tous les intérêts, toutes les ambitions, tous les talens : il serait plus que tems qu'il s'établît une rivalité salutaire entre la capitale et les principales villes de France; qu'il y eût, comme en Angleterre, un échange mutuel de lumières et d'obligations; que l'on combattît enfin cet esprit d'ironie qui s'éveille en province au moindre effort généreux, et qui tend à décourager les hommes de talent, et à les faire renoncer à toute tentative pour créer autour d'eux. L'habitude de recevoir la loi et d'adopter les opinions toutes faites de quelques journalistes, qui souvent n'ont pas lu les ouvrages dont ils rendent compte, est tellement invétérée, qu'on n'ose se permettre ni louange ni critique avant d'y être autorisé par les oracles de Paris. Et cependant les monumens, les

sites, les curiosités de toute espèce, enfouis dans nos départemens, ne peuvent être bien connus et bien décrits que par les habitans mêmes des provinces, qui sont plus près de la nature, et sur lesquels l'esprit de coterie, la mode, l'opinion du moment, exercent une bien moindre influence. Depuis la paix, quelques villes ont éprouvé le besoin de se former une littérature indépendante de celle de Paris. Des journaux ont paru, entre autres le *Lycée armoricain* à Nantes, et le *Musée d'Aquitaine* à Bordeaux. Je ne connais pas le premier, mais j'en ai entendu faire l'éloge; quelques cahiers du second sont tombés entre mes mains, et je les ai lus avec le plus grand plaisir. Ils se composaient de recherches sur l'histoire de la Guienne; de la description des monumens antiques et des sites curieux des environs; d'un coup d'œil sur l'*administration des préfets* qui s'étaient succédés dans le département de la Gironde; de nouvelles originales ou traduites; enfin, d'un examen de l'industrie et de ses progrès. Ce journal, imprimé avec le plus grand soin, était orné de lithographies charmantes; chaque numéro avait 40 à 48 pag. Le prix de l'abonnement était de 20 fr. par an, et les rédacteurs ont été forcés de le discontinuer, faute de pouvoir couvrir leurs frais. Malgré cette preuve d'apathie et d'indifférence de la part des provinciaux, je ne doute pas qu'on ne parvienne à en triompher avec un peu de persévérance; et les hommes qui se dévoueront à cette tâche pénible ne tarderont pas, j'espère, à en recueillir les fruits. M. Richer doit être de ce nombre. L'Essai sur le genre descriptif, placé en tête de son ouvrage, est plein de talent et de goût : l'auteur peut contribuer d'une manière remarquable à l'illustration de son pays, et il paraît l'aimer d'un amour trop sincère pour ne pas saisir avec empressement l'occasion de lui être utile.

L.-Sw. Belloc.

VOYAGE DANS UNE PARTIE DE LA FRANCE, ou *Lettres descriptives et historiques*, adressées à Mme la comtesse *Sophie* DE STROGONOFF, par M. le comte ORLOFF, sénateur de Russie (1).

Voici le quatrième grand ouvrage que publie M. le comte Orloff. Dans le premier, qui a pour titre : *Mémoires sur le royaume de Naples* (Voy. *Rev. Enc.*, t. I, p. 104; t. III, p. 223 et 292; t. VI, p. 213; t. XI, p. 306 et 185), il avait retracé l'histoire politique et littéraire d'un pays que la nature avait fait riche et beau, et que les divers gouvernemens qui ont pesé sur lui ont rendu pauvre et malheureux. Peu après, il publia l'*Histoire de la Musique* (voy. *Rev. Enc.*, t. XV, p. 604, et t. XVII, p. 84), et ensuite l'*Histoire de la Peinture en Italie.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 197 et t. XXI, p. 345.) Pendant plusieurs années il avait parcouru cette péninsule en amateur éclairé des beaux-arts.

C'est aujourd'hui de la France qu'il s'occupe; de cette France qu'il paraît aimer avec prédilection, où il compte de nombreux amis qui savent l'apprécier, et dont les vœux seraient de l'y retenir, pour qu'il puisse long-tems encore enrichir notre littérature du fruit de ses veilles.

Je m'honore d'être de ces amis; et je n'en rendrai pas moins un compte impartial de son nouvel ouvrage, parce que je le connais assez pour savoir que toute flatterie lui serait peu agréable, et qu'il préfèrerait à des éloges non mérités une critique juste et même sévère. D'ailleurs, si l'auteur d'un *voyage* est exact dans ses descriptions, clair et précis dans les faits qu'il raconte, il faudrait être bien exigeant pour lui demander rien

(1) Paris, 1824. 3 vol. in-8°. Bossange père, libraire, rue de Richelieu, n° 60. Prix 23 fr.

de plus. Or, exactitude et clarté, voilà ce que, dès l'abord, j'ai trouvé dans le voyage de M. Orloff. Je pourrais ajouter que plusieurs pages dans lesquelles il prend le parti des opprimés contre la puissance injuste, de la raison contre les préjugés, semblent annoncer qu'il est imbu des principes d'une douce et sage philosophie.

Un devoir pieux attirait le comte Orloff dans les départemens du midi de la France. Il conduisait aux célèbres eaux des Pyrénées une aimable et digne compagne que, depuis plusieurs années, de continuelles souffrances privaient de ces plaisirs de la vie que semblaient lui promettre sa fortune et plus encore les qualités de son esprit. Un si long voyage n'eût paru à bien d'autres qu'ennuyeux et pénible; mais tout est source d'instruction et d'intérêt pour l'esprit observateur. M. Orloff a voyagé en amateur des arts, en historien, en philosophe. Toutes ses observations sur les pays qu'il traverse, sur les villes où il est obligé de séjourner; les impressions qu'il reçoit et des lieux et des hommes, il les transmet à une aimable parente (la comtesse Sophie de Strogonoff), qui, si l'on en juge par divers passages des lettres, doit unir à beaucoup d'esprit le goût des études utiles.

Je ne suivrai point, ici, le comte Orloff dans tout le cours de son voyage : je m'arrêterai seulement avec lui dans quelques contrées et dans quelques villes principales qui semblent avoir été le sujet de ses plus graves observations. Telles sont Poitiers, Angoulême, Bordeaux, Toulouse, les montagnes des Pyrénées, etc., etc.

Le goût de M. Orloff semble le porter de prédilection vers l'histoire. Aussi, quel que soit le pays qu'il parcourt, à peine a-t-il décrit les sites, les principaux monumens, tout le *matériel* enfin de la contrée, ainsi que ses productions les plus recherchées, ses manufactures, son commerce; à peine a-t-il donné une idée des mœurs, des usages des habitans, qu'il

passe à l'histoire du pays; et il ne la retrace pas, à dater des tems modernes, mais dès l'origine. C'est ainsi qu'il a donné une histoire abrégée de Bordeaux, de Toulouse, de la province tout entière du Béarn, de cette province que le nom de Henri IV et de sa courageuse mère rendra à jamais célèbre.

L'antique ville de Poitiers attire quelque tems son attention. Il voit avec intérêt les monumens celtiques que conserve encore son territoire, et les ruines des monumens romains que renferment ses murs. Sa vaste enceinte et sa très-petite population le frappent d'étonnement; il se croit dans une de ces villes de l'Italie dont le grand nom donne une imposante idée, mais qui n'offrent aux yeux du voyageur que des rues désertes où l'herbe croît, qu'une vaste enceinte occupée en grande partie par des vignes, par des restes d'aquéducs et de temples. Mais il parcourt ensuite les environs de cette ville, si féconds en souvenirs historiques, ces champs abreuvés tour à tour du sang des Gaulois, des Romains, des Francs, des Visigoths, des Maures et des Anglais.

Après avoir traversé les tristes *Landes* qui précèdent l'une des plus belles et florissantes villes de France, M. Orloff trouve enfin cet admirable pont, monument de notre âge, puisqu'il fut commencé en 1810 et qu'il n'a été que tout récemment achevé, qui joint par 17 arches les deux rives de la Garonne. Il le décrit avec soin dans une note instructive. L'aspect de Bordeaux excite son admiration. « Cette cité, dit-il, justifie, dès qu'on la voit, la réputation de beauté dont elle jouit, et sa célébrité, dès qu'on entre dans son enceinte. Des hôtels magnifiques, des quais immenses, de belles rues et de belles places publiques, et surtout le port le plus sûr et le plus grand qu'ait aucune ville commerçante en France : voilà quels sont ses droits pour intéresser vivement le voyageur. » Et aussitôt il décrit non-seulement ses monumens antiques, tels que son amphithéâtre en ruines, ses portiques, etc.; mais ses monumens

modernes, son théâtre, ses églises, ses promenades, surtout ses allées de Tourny et la nouvelle place construite sur les ruines du Château Trompette.

Il passe à l'histoire de cette ville, retrace les vicissitudes qu'elle a éprouvées dès les tems les plus anciens, cite les hommes célèbres qu'elle a produits. Arrivé à l'époque de notre révolution, il raconte avec quel enthousiasme elle en adopta les principes, cite les hommes distingués, les orateurs éminens qu'elle envoya briller dans nos assemblées nationales, et fait mention de quelques hommes vivans dont elle peut s'honorer.

Les Pyrénées s'offrent bientôt à sa vue, et il décrit avec intérêt leur aspect général, leurs productions, leurs habitans. Il parcourt ces montagnes dans tous les sens, monte sur leurs sommités accessibles, descend dans leurs vallées, visite leurs cascades, suit le cours de leurs torrens. Voici ensuite le jugement qu'il en porte : « Elles sont loin d'offrir l'aspect imposant et majestueux qu'offrent, soit dans leurs détails, soit dans leurs masses, les montagnes colossales des Alpes. J'avais vu et traversé les principales chaînes des montagnes d'Europe et visité les Alpes, les plus hautes de toutes, lorsque j'abordai celles des Pyrénées que je décris, et je ne m'attendais pas à ce qu'elles rivalisassent avec elles, ni en étendue, ni en élevation... Où trouver, en effet, dans cette succession de montagnes, quelque longue qu'elle soit, des masses qui égalent en élévation la Jungfrau et le Mont-Blanc, ces Cordilières de l'Europe? Dès lors, c'est en vain qu'on se flatterait d'y voir aussi ce qui cause tant d'admiration près de ces immenses et éternelles sommités, c'est-à-dire leurs glaciers, qui marchent, s'avancent dans la nuit des siècles au sein des larges et profondes vallées que leurs eaux ont creusées; c'est en vain aussi qu'on voudrait y retrouver ces fleuves nombreux qui, nés sur leurs pics glacés, dans les flancs des rochers les plus élevés, vont abreuver de leurs intarissables ondes l'Europe entière, et grossir, comme le Rhône

et le Pô, la Méditerranée et l'Adriatique; comme le Rhin et le Danube, l'Océan et l'antique Pont-Euxin.

« Mais, pour être moins hautes, moins imposantes que les Alpes, les Pyrénées n'en sont pas moins dignes d'être vues, d'être explorées. Leurs sommités, en grande partie, sont boisées, leurs vallées sans glaciers, leurs coteaux ornés de verdure, et débarrassés de bonne heure de la livrée de l'hiver, et les plateaux qu'on y rencontre parmi leurs nombreuses et accessibles pentes sont changés en prairies. »

Leurs eaux minérales deviennent ensuite l'objet des observations de notre auteur, comme elles l'avaient été de son voyage. On sait qu'elles attirent annuellement, de presque toutes les contrées de l'Europe, plusieurs milliers de voyageurs, qui sont, ou croient, ou disent être malades. Ces voyageurs, de nations si diverses, offrent à l'observateur un spectacle instructif. Malheureusement, dans l'année 1823, le nombre de ces amateurs de bains, de douches, d'eaux minérales de toute espèce, fut très-peu considérable : la guerre était flagrante en Espagne; et ce n'est pas le bruit des armes que l'on cherche lorsqu'on se décide à venir boire les *eaux-bonnes* ou se plonger dans les bains de Baréges et de Bagnères.

C'est dans le livre même qu'il faut lire les détails que donne le voyageur, non-seulement sur la position de ces bains célèbres, sur leurs environs, mais sur l'aspect des principales montagnes de cette longue chaîne qui forme les Pyrénées; sur leurs productions tant végétales que minérales; et, ce qui offre encore plus d'intérêt, sur les mœurs, les costumes de leurs habitans, sur les dialectes de ces populations, dialectes dont quelques-uns (celui des Basques, par exemple,) sont si extraordinaires, et paraissent les restes de langues très-anciennes.

A son retour de ses courses dans les Pyrénées, M. Orloff traverse une ville très-renommée en France par la fougue, l'enthousiasme irréfléchi, disons le mot, par le sanguinaire

fanatisme de ses habitans, et, ce qui est plus déplorable, de ses magistrats. Le lecteur a déjà deviné, sans doute, que je veux parler de Toulouse. L'histoire de cette malheureuse cité arrête long-tems le voyageur, surpris de n'y trouver que des traits de barbarie. Le sang-froid, la prévoyance, l'humanité, semblent avoir été des qualités étrangères à toute la contrée. On s'y exalte pour de ridicules préjugés, pour d'absurdes superstitions; on s'y tue sans scrupule pour des mots, pour des riens. Qu'importe, après cela, qu'on y trouve une grande vivacité d'esprit, du goût pour la poésie et les beaux-arts! Dès le XIIIe siècle, à l'époque de la guerre des Albigeois, nous voyons les Toulousains jouer un rôle important dans l'histoire de France, et dès lors on y reconnaît les principaux traits de leur caractère. Cette fois, du moins, la cause qu'ils soutenaient était juste; ils s'opposaient aux orgueilleuses prétentions, aux intolérables envahissemens du chef de l'Église : mais, plus tard, avec quelle frénétique rage ils persécutèrent, égorgèrent par milliers les protestans, qui n'étaient, à vrai dire, que des Albigeois sous un autre nom. Par exemple, aucune autre ville ne signala plus que Toulouse le fanatisme qui animait tous les catholiques, à l'effroyable époque de la Saint-Barthélemi. Ce fut alors que les Toulousains donnèrent le premier exemple de l'égorgement, dans les prisons, d'hommes paisibles et désarmés; exemple malheureusement reproduit dans ces derniers tems, par quelques brigands rassemblés dans la capitale de la France, mais dont le crime du moins ne rejaillit point sur cette grande cité, qui ne l'apprit qu'avec horreur. Au contraire, une grande partie des habitans de Toulouse fut coupable ou complice d'un forfait inouï jusqu'alors. Voilà ce que prouve un document authentique, recueilli par le comte Orloff. C'est une relation faite dans le tems même par un témoin oculaire. Ne pouvant la citer en entier, j'en offrirai du moins quelques phrases de la fin.

Il faut d'abord savoir qu'à peine on reçut la nouvelle, à Toulouse, de l'horrible nuit de la Saint-Barthélemi, on s'y prépara à imiter, à surpasser même la capitale en barbarie. Les membres du parlement et les magistrats de la ville usèrent de toutes sortes de ruses, que décrit le narrateur original, pour attirer et réunir dans la ville les protestans qui étaient disséminés dans les campagnes voisines. Ils les firent ensuite arrêter. Laissons parler à présent notre vieil écrivain dans son style naïf et véridique :

« Les trois semaines expirées, ils mirent tous ces prisonniers ensemble dans la conciergerie ; en quoi on commença à connoître leur intention : car ils n'avoient différé que pour amples mandemens de Paris, qui leur furent aussi apportez par leurs députés, nommez Delpech et Madron, riches bourgeois de la ville, lesquels exhibèrent le commandement de par le roi, que si le massacre n'estoit encore fait, ils ne différassent plus longuement de mettre à exécution sa volonté. A quoi ils furent prompts. Et un samedi matin, avant soleil levé, quelques écoliers, batteurs de pavé, et autres garnemens au nombre de sept ou huit, armés de haches et coutelas, entrèrent dans ladite conciergerie ; et faisant descendre ces pauvres prisonniers les uns après les autres, les massacrèrent au pied des degrés d'icelle conciergerie, sans leur donner aucun loisir de parler, n'y moins prier Dieu. On tient qu'ils massacrèrent jusqu'au nombre de trois cents (1). Après les avoir pillés et dépouillés

(1) De Thou n'en porte le nombre qu'à deux cents, parmi lesquels il nomme le fameux Ganelon, trois conseillers, quelques officiers du sénéchal et plusieurs notables bourgeois. Mais, d'après les renseignemens que j'ai puisés à Toulouse même, dans les meilleures sources, le massacre a été en effet de trois cents personnes ; il paraît qu'il n'y eut que deux conseillers du Parlement de tués ; l'un d'eux était Coras, un des hommes les plus savans et des plus probes qui aient existé. (Note de l'auteur.)

de leurs accoutremens, ils les estendirent sur la place tous nuds, leur ôtant même la chemise, et leur laissant pour toute couverture une feuille de papier à chacun d'eux sur leurs parties honteuses. Ils les laissèrent en vue de tous, l'espace de deux jours entiers, pendant lesquels on cava de grandes fosses en l'archevêché dudit Toulouse, où les corps, cruellement mutilés, furent jetés l'un sur l'autre ainsi nuds. Quant aux conseillers prisonniers, après avoir esté massacrez, ils furent pendus avec leurs robes longues, au grand orme qui est en la cour du palais; et cependant, les maisons des dits de la religion furent saccagées et pillées. »

En lisant avec horreur de tels faits, peut-être nous félicitons-nous d'être pour toujours à l'abri de semblables fureurs; nous nous disons : Tant de fanatisme ne peut renaître. Eh! laissons la nation se séparer en deux partis, effet inévitable de quelques nouvelles lois que l'on prépare; laissez le clergé usurper de nouveau une partie de la puissance temporelle (ce qui déjà se tente, s'exécute); laissez une célèbre société s'établir de nouveau, reprendre et répandre ses coupables doctrines; enfin, laissez l'ultramontanisme renaître : et la période où nous entrons sera cent fois plus sanglante que celle d'où nous ne sommes sortis que depuis un quart de siècle; elle sera et plus sanglante, et plus honteuse pour la nation qui n'aura pas su profiter des leçons multipliées que lui donnait sa propre histoire.

Après des traits si peu honorables, que présentent les Annales de Toulouse, il paraît superflu d'ajouter encore aux sentimens qu'ils inspirent, en rappelant les erreurs de son parlement et son fanatisme. L'injuste arrêt qui fit périr Calas, sans parler de vingt autres arrêts du même genre, est une tache indélébile qui flétrit à jamais la mémoire de ses juges. M. Orloff a rassemblé quelques documens qui prouvent, à n'en pouvoir douter, l'innocence du condamné et l'iniquité de ceux qui le traînèrent à l'échafaud.

Notre voyageur semble vouloir atténuer la pénible sensation qu'excite dans l'âme des lecteurs l'histoire de Toulouse, en rappelant les noms de plusieurs hommes illustres qu'elle a produits. Mais n'a-t-il pas poussé trop loin son admiration pour le *génie*, en comblant d'éloges quelques hommes *encore vivans*, éloges que la postérité pourrait bien ne pas ratifier?

La dernière ville qui occupe notre voyageur, lorsqu'il revient dans la capitale, est Fontainebleau. Il décrit avec exactitude et admiration l'immense château, à la magnificence duquel ont coucouru plusieurs de nos rois. Lorsqu'il en est à cette galerie qui doit sa principale célébrité au meurtre qu'y commit une reine à qui Louis XIV avait offert un asile, il raconte ce funeste événement avec détail, et insère même dans son récit la relation authentique qu'en a laissée le bon prêtre à qui la vindicative Christine avait confié le soin de confesser le malheureux qu'elle voulait faire égorger. Rien de plus touchant que ce récit; rien de plus propre à éloigner tout homme sage de l'intimité des grands et des palais des rois.

Par ce coup d'œil sur l'ouvrage du comte Orloff, on pourra juger de l'intérêt qu'offre sa lecture. On y trouvera, comme nous l'avons annoncé en commençant, de la franchise et une douce philanthropie. Sans doute aussi les Français verront avec satisfaction qu'un savant étranger publie les résultats de ses observations et de ses travaux, dans leur langue, de préférence à toute autre.

AM. D—L.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

1. — * *Annales of the Lycæum*, *etc.* — Annales du Lycée d'histoire naturelle de New-York. N° VI. *Décembre*, 1824. New-York. In-8°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 110).

Ce cahier, qui complète le demi-volume, contient d'abord des observations de M. Witt Clinton, sur l'*hirundo fulva*, décrite par M. Vieillot dans son excellent ouvrage intitulé : *Histoire naturelle des oiseaux de l'Amérique septentrionale* (*Paris*, 1807). Cet auteur n'avait rencontré cette espèce d'hirondelles, qu'à bord d'un vaisseau, où plusieurs vinrent se percher sur les vergues (sous la lat. de Hallifax, Nouvelle-Écosse). Il y a quelques années qu'elles fréquentent les bords de l'Ohio, où elles arrivent ordinairement vers le 10 avril; elles construisent leurs nids dans l'avant-toit des maisons, et disparaissent aussitôt que leurs petits sont en état de voler (2).

---

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

(2) Ces oiseaux commencent seulement à se rapprocher des habitations de l'homme, et conservent, dans ce nouveau séjour, les habitudes sociales qui les distinguent dans les solitudes où ils vivent en troupes nombreuses, exécutant des travaux communs, se prêtant des secours mutuels, attaquant et se défendant tous en même tems. Ces mœurs ont mérité à leur espèce le nom d'*hirondelle républicaine*. Leurs sociétés sont quelquefois de plusieurs centaines de couples, et tout prouve qu'ils sont unis par un instinct de sociabilité; car on trouve aussi quelques couples solitaires, silencieux, confinés dans les déserts, et par conséquent, ce n'est point à des besoins communs que l'on doit attribuer les associations formées par le plus grand nombre de ces oiseaux. Il n'y a pas de tems à perdre, si l'on veut constater par des ob-

— Un autre article du même auteur (M. Audubon) renferme des faits et des remarques sur le séjour permanent des hirondelles dans la Louisiane, où elles sont en quantité innombrable, au mois de novembre. Il rapporte que ces oiseaux sont en si grand nombre à la Nouvelle-Orléans, que l'on peut en tuer jusqu'à 14 d'un coup de fusil, et que les marchés sont abondamment fournis de ce gibier, très-estimé des gourmets, qui le trouvent tendre, succulent, et d'un goût exquis.— Un troisième article donne la description de 22 nouvelles espèces d'insectes dans l'Amérique du Nord, avec 19 planches, par le capitaine John Lecomte, au service des États-Unis. — L'article IV se compose d'observations sur la forme des *Trilobites* (animaux dont l'espèce est perdue, et dont on a trouvé des restes ensevelis dans les roches calcaires du Jura et dans celles de même formation, dans les deux continens), et la description d'une espèce qui paraît nouvelle, par J.-E. De Kay; puis des notes sur la géologie des *chutes d'eau de Trenton*, par le professeur James Renwick. Dans cet endroit, les eaux se sont ouvert un passage à travers des rochers calcaires, sur une longueur de près de deux milles, et elles forment une succession de chutes, dont la hauteur totale est d'environ 300 pieds, en laissant à découvert les couches horizontales dont ces roches sont composées. On y trouve une grande variété de débris organiques, qui caractérisent un calcaire de transition. — L'article V et dernier contient des remarques sur le porc-épic de

---

servations exactes et suivies l'état *présent* de cette espèce, afin de le comparer un jour à ce qu'elle deviendra, depuis son introduction dans les cités. Suivant Buffon, les castors avaient acquis dans les solitudes de l'Amérique, par l'effet nécessaire de l'instinct d'association de *faibles arts* qu'ils ont perdus, depuis que les envahissemens et la puissance de l'homme les ont dispersés et réduits à vivre tout au plus en familles. L'innocente république des hirondelles sera-t-elle plus heureuse? trouvera-t-elle un asile chez un peuple qui lui doit, à tant de titres, faveur et protection? Cette espèce perdra-t-elle l'industrie qui l'a fait nommer *hirundo opifex*, ou bien, deviendra-t-elle encore plus habile dans ses travaux de construction; emploiera-t-elle des matériaux plus solides, etc.? Voilà des sujets d'étude qui, certainement, ne seront pas négligés en Amérique. On y donnera suite aux travaux de M. *John* Audubon, naturaliste zélé, qui a fait des voyages exprès pour aller observer les hirondelles dont nous parlons. Il a consacré, dit-on, vingt ans à l'étude de l'ornithologie américaine, et possède une collection de dessins faits par lui-même, où plus de quatre cents espèces sont représentées. (N. d. R.)

l'Amérique septentrionale (hystria dorsata), par F.-S. Cozzens. Cet observateur donne beaucoup de détails sur cet animal, qui, depuis quelques années, fréquente les bords du lac Oneida, où l'on en a trouvé un grand nombre, ainsi que dans le nord-ouest de l'état de New-York. W.

2. — * *A System of universal geography, on the principles of comparison and classification, etc.* — Système de géographie universelle, déduit de principes de comparaison et de classification ; par *William Channing* Woodbridge, ancien instituteur dans l'*American asylum;* orné de cartes et de gravures, et accompagné d'un *atlas* où l'on a décrit, pour chaque contrée, le climat, les productions, les religions dominantes, la forme du gouvernement, le degré de civilisation, les grandeurs respectives des villes, des rivières et des montagnes. Hartford (état de Connecticut), 1824. In-12.

3. — * *Rudiments of geography on a new plan, etc.* — Élémens de géographie, sur un nouveau plan, destinés à aider la mémoire par la comparaison et la classification des contrées; avec des gravures qui représentent les usages, les mœurs, les curiosités, etc.; et un *atlas* où l'on a décrit les religions dominantes, les formes du gouvernement, etc.; par *W. C.* Woodbridge. *Quatrième édition.* Hartford, 1823. In-12.

Ces deux ouvrages de M. Woodbridge ne sont pas ce que l'on croirait au premier coup d'œil, en les comparant l'un à l'autre quant à leurs dimensions : le plus petit n'est pas un abrégé du plus grand. On doit remarquer que le premier ne parut qu'en 1824, au lieu que la 4e édition de l'autre fut publiée en 1823. Dans la préface du premier, l'auteur expose les motifs qui le déterminèrent à rédiger un traité plus étendu que les *Élémens*, et comment il partagea ce travail avec une dame qui, placée à Troy, dans l'état de New-York, avait conçu le même plan, disposé les matériaux dans le même ordre, adopté la même méthode de classification. Cette dame (mistress Willard) était directrice d'une maison d'éducation (*principal of the female Seminary*); ses vues sur l'enseignement de la géographie étaient le résultat de son expérience et de ses observations. Ces vues étant précisément celles du professeur Woodbridge, une coïncidence aussi exacte ne pouvait être entièrement fortuite; il fallait qu'elle fût une conséquence de vérités aperçues en même tems par les deux auteurs, et un garant de la bonté de leur méthode. On remarque aussi une grande analogie entre les deux ouvrages dont nous parlons, et quelques autres publiés en Europe depuis l'appa-

rition des *Élémens* en Amérique (voyez, ci-après, la *section des livres français*). Que les géographes européens aient deviné, ou seulement imité la méthode des deux traités américains, l'une et l'autre hypothèse fait également l'éloge de ces derniers. Le nom de mistress Emma Willard ne parut point dans le premier ouvrage; dans le Système de géographie universelle, cette dame s'est chargée spécialement de la géographie ancienne, et n'a plus craint de se nommer.

Les *Élémens* ou *rudimens* de géographie ne sont pas une sèche et ennuyeuse nomenclature de villes, de rivières, de pays, de noms qui chargent la mémoire, sans rien offrir à l'imagination; l'instruction s'y présente avec tous ses attraits. La géographie physique, l'histoire naturelle de chaque contrée, les mœurs des habitans, etc., mettent sous les yeux de la jeunesse un spectacle plein d'intérêt, et très à sa portée. Les auteurs n'ont pas adopté la rédaction par demandes et réponses, à laquelle on peut faire plus d'un reproche, et surtout celui de ne point exercer l'intelligence; mais ils ont mis, à la fin de chaque section de leur ouvrage, l'énoncé des questions que l'instituteur peut faire, et de quelques problèmes qu'il peut faire résoudre par ses élèves. On s'étonne que 206 pages d'un petit in-12, dont il faut retrancher la préface et l'espace occupé par plus de 60 gravures en bois, puissent contenir cette universalité de notices instructives. On se rend compte de ce phénomène en jetant les yeux sur les tableaux où les objets analogues sont réunis et comparés : ainsi la longueur du cours des rivières, la hauteur des montagnes, la population des villes, etc., ont fourni des tableaux dont les lecteurs, en jetant les yeux sur la carte, peuvent vérifier l'exactitude.

Le *Système de géographie universelle* a deux préfaces, l'une de M. Woodbridge, et l'autre de mistress Willard : l'une et l'autre méritent qu'on les lise, et les remarques qui viennent ensuite sur *les moyens de faire usage du livre pour l'instruction* veulent être méditées, parce qu'elles font bien connaître la méthode de l'auteur. Il divise les sciences géographiques en trois parties, *physique*, *politique* et *statistique* : l'ordre de ces divisions est tout-à-fait conforme à celui des idées. La première partie, plus positive que les autres et beaucoup plus *géographique*, n'avait été traitée que superficiellement dans presque tous les ouvrages de géographie; ici elle est rétablie dans ses droits, et occupe près de la moitié du volume. Mais il semble que M. Woodbridge l'a fait sortir de son domaine, en lui attribuant des notions assez étendues sur les langues des diverses races de l'es-

pèce humaine. L'origine de ces langues, leurs migrations, leurs modifications, etc., appartiennent à l'histoire, et n'ont de rapports avec la géographie que par la nécessité de compléter la connaissance des faits historiques, en y joignant celle des lieux où les faits se passèrent. Les deux autres parties ne donnent aucune prise à la critique; on est particulièrement satisfait de la sagesse avec laquelle l'auteur a traité les articles délicats des religions et des formes de gouvernement, de son exactitude dans les données et les résumés statistiques. — Le traité fort succinct de géographie ancienne est destiné spécialement à diriger les études historiques. L'auteur expose clairement, dans son introduction, les relations nécessaires qui font dépendre l'une de l'autre ces deux divisions de nos connaissances. En suivant l'ordre établi dans la *géographie universelle*, la géographie politique précède celle que l'on peut nommer *statistique*, quelque imparfaite qu'elle soit d'après le peu de documens transmis par les anciens écrivains. Outre les changemens des divisions politiques, des noms de villes, de rivières, etc., on voit dans ces tems reculés que la géographie physique est sujette à varier par des causes dont l'action est plus lente, mais plus durable. L'auteur établit les relations entre la chronologie et la géographie; puis le texte des écritures saintes est comparé à la description des lieux. Une méthode de construire des cartes qui puissent servir à l'étude de la géographie, de la chronologie et de l'histoire, et une comparaison entre les croyances mythologiques et les traditions ou les récits des historiens terminent ce petit ouvrage, auquel on ne reprochera d'autre défaut que celui d'être trop court. M. Woodbridge y a joint des problèmes de géographie astronomique et mathématique, et un *précis de la construction des cartes :* il eût peut-être fallu les mettre au commencement du volume, plutôt qu'à la fin. L'*atlas* est assez bien gravé, moins bien enluminé; mais comme ces ouvrages sont faits pour l'enseignement, ils devaient n'être pas trop chers. Le même motif fera supporter la médiocrité des gravures en bois répandues dans les deux ouvrages : mais si l'on faisait passer ces ouvrages dans notre langue, il serait indispensable d'y mettre les gravures au niveau des progrès que les arts du dessin ont faits chez nous. F.

HAÏTI.

4. — *Discours que feu* Delille-Laprée, *directeur du Lycée national du Port-au-Prince, devait prononcer, le* 15 *décembre* 1823, *à l'examen*

public des élèves de cet établissement; suivi de *pièces fugitives* du même auteur. Port-au-Prince, 1825. Petit in-4° de 29 pages.

L'homme de bien qui composa ce discours mourut, le 24 décembre 1823, universellement regretté, et c'est par vénération pour sa mémoire que ses écrits posthumes ont été publiés. On ne fera point ici l'éloge de ses vers; on ne peut les juger que d'après les préceptes littéraires et le sentiment du goût: mais, dans une république naissante dont la littérature n'est pas plus ancienne que l'affranchissement de la nation et des lois qu'elle s'est données, on n'est pas aussi difficile qu'à Paris, surtout lorsqu'il s'agit de chants nationaux. Il paraît que les poésies de Delille-Laprée sont très-goûtées à Haïti, comme on le voit par les vers suivans, qui doivent être gravés sur son tombeau:

De l'ami des beaux-arts, de l'homme vertueux,
Passant, respecte ici la cendre.
Dans la tombe prêt à descendre,
Il séchait d'une main les pleurs du malheureux;
Et de l'autre il peignait, en vers harmonieux,
Les derniers mouvemens d'une âme noble et tendre.

Citons quelques pensées du discours: nos lecteurs en seront satisfaits. — « C'est le cœur plein de l'avenir que l'immortel Petion, (fondateur et premier président de la république d'Haïti), a dit: *Que chaque Haïtien, la constitution à la main, sache ce qu'il peut et ce qu'il doit.* C'est inspiré par les idées libérales les plus pures et les plus sublimes, que son digne successeur s'est écrié: « *Jeunes Haïtiens, livrez-vous avec ardeur à l'étude, mais aimez la patrie par-dessus tout.* » Par leurs soins, des lois sages ont réglé le mode, l'époque, la durée de l'instruction publique. Des écoles primaires fondées sur le système de l'enseignement mutuel sont établies progressivement sur les principaux points de la république. Le Lycée national reçoit, d'année en année, de nouveaux encouragemens, et il est l'objet de nombreux perfectionnemens. L'antique université de Santo-Domingo est ressuscitée, depuis l'heureuse réunion de l'Est à la république. Des chaires de droit civil, de droit canon, de philosophie, de morale, de médecine, y ont été établies, et confiées à d'habiles professeurs. Partout, l'éducation va marcher compagne de l'instruction... Ainsi Haïti, jeune, forte et belle, se présente, la tête ceinte de deux couronnes immortelles, celle de la conquête de sa liberté et de son indépendance, et celle de la confection de ses lois et de sa constitution. Elle s'est élancée avec une juvénile ardeur dans la carrière de la ci-

vilisation. C'est à vous, jeunes Haïtiens, qu'il appartient de prouver, à la honte de nos éternels détracteurs et à la gloire des immortels défenseurs de nos droits, que rien n'est impossible aux descendans des fils de l'Afrique; et que, si Haïti, par sa constitution, a mis des entraves à l'esprit belliqueux de ses nobles enfans, en s'assignant elle-même l'Océan pour limites, aucun obstacle ne peut les empêcher d'aspirer à une gloire plus durable et plus douce, à la conquête des sciences et des beaux-arts, et avec elle, à celle du respect et de l'admiration du monde. » F.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

5.—**Cuerpo de leyes, etc.* — Recueil des lois de la république de Colombie. Bogota, 1822. 1 vol in-4°.

On trouve dans ce recueil une loi sur les délits en matière de religion, portant (art. 1er) : « Le tribunal de l'inquisition ou Saint-Office est aboli pour toujours; — (art. 2) les évêques reprendront la juridiction purement spirituelle, et pourront appliquer les peines ecclésiastiques, néanmoins avec recours des délinquans aux tribunaux civils; — (art. 3) les étrangers qui viendront s'établir dans la Colombie, et leurs decendans, ne pourront être inquiétés en aucune sorte dans l'exercice de leur croyance, pourvu qu'ils respectent la religion catholique. L.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

6. — * *Letters written from Colombia, etc.* — Lettres écrites de Colombie, pendant un voyage de Caracas à Bogota, et de Bogota à Sainte-Marthe, en 1823. Londres, 1824; Cowie. 1 vol. in-8° de 208 pages.

Dépeindre avec exactitude les contrées que l'on visite, en décrire les mœurs, en étudier les ressources, voilà les principaux objets qui paraissent devoir fixer l'attention d'un voyageur judicieux. Tel est aussi le but que s'est proposé l'auteur anonyme de l'ouvrage que nous annonçons. Il retrace avec bonne foi, et sans exagération, ce qu'il a vu, ce qu'il a appris, ce qu'il a éprouvé. On regrette qu'il ait consacré seulement quelques mois à son voyage, et que, par conséquent, ayant rapidement traversé le vaste territoire qu'il nous fait connaître, il n'ait pu observer, pour ainsi dire, qu'en courant une nation qui, courbée depuis quatre siècles sous le joug espagnol, s'est enfin relevée pour chasser ses oppresseurs.

L'ouvrage du voyageur anglais est écrit en forme de journal; la

première lettre est datée de Caracas, où l'auteur aborde après une traversée de trente-trois jours. Quoique incomplète, la description qu'il donne de la seconde capitale de Colombie ne manque point d'intérêt, et la continuation de son voyage par Santa-Fé de Bogota jusqu'à Sainte-Marthe, à travers un pays immense couvert de hautes montagnes, de magnifiques forêts, et de fertiles plaines, arrosées par de nombreuses rivières, et où « la terre demande seulement à être remuée pour donner au bout de quelques mois des récoltes abondantes », offre des scènes variées, pittoresques et merveilleuses. C'est un mélange curieux et bizarre de la nature brute et de la nature cultivée : ce sont des savanes incultes à côté de vertes prairies; de riches plantations de café, de sucre, de cacao, d'indigo, etc., jetées au milieu de landes stériles; des arbres fruitiers de toute espèce, mêlés aux arbres sauvages de la forêt; l'olivier et la vigne, couronnant le sommet de quelques rochers arides; des animaux immondes rampant sur le limon fangeux d'un fleuve commerçant, ou la hutte d'une famille indienne contrastant avec la demeure de l'habitant des cités. — La variété de climat et de sol rend Colombie, propre à toutes les sortes de productions, et convenable à toutes les espèces de tempéramens. Il n'y faut que des hommes : les marais malsains deviendront des champs fertiles; les eaux stagnantes, des canaux utiles, les vieilles forêts, des plaines fécondes; et au lieu du tigre, du lion, du crococile et du serpent, de nombreux troupeaux fouleront un sol autrefois impraticable.

Nous renvoyons à l'ouvrage même pour les détails relatifs à l'état actuel de Colombie, aux mœurs, aux usages de ses habitans, à la forme du gouvernement de la république, et aux personnages qui en dirigent les destinées. Aujourd'hui que tous les regards sont tournés vers l'Amérique du Sud, l'ouvrage que nous examinons plaira sans doute à la presque généralité des lecteurs. Mais il ne pourra satisfaire ceux qui voudront étudier et connaître dans tous ses détails la république de Colombie ; ils devront avoir recours à d'autres ouvrages et je leur indiquerai ceux du capitaine Cochrane sur Colombie (Voyez l'article ci-après), et de M. Caldcleugh sur l'Amérique du Sud. C'est ce qui, je crois, a été écrit de plus exact et de plus circonstancié. Nous consacrerons un article au second de ces ouvrages dans un de nos prochains cahiers, et nous tâcherons de donner une juste idée de l'état politique, militaire, commercial, agricole et littéraire des différens états de l'Amérique du sud.

Frédéric Degeorge.

7. — * *Journal of a residence in Columbia, etc.* — Journal d'un séjour à la Colombie pendant les années 1823 et 1824, par le capitaine *Charles-Stuart* COCHRANE. Londres, 1825. 2 vol. in-8°.

Indépendamment des notions précieuses que contient cet ouvrage sur la situation actuelle de la Colombie et sur les destinées probables de ce nouvel état, il se recommande encore par la manière dont il est écrit : aussi ne peut-il manquer d'obtenir un grand succès. D'après la relation du capitaine Cochrane, les améliorations qui ont eu lieu et qui sont encore introduites tous les jours parmi les Colombiens, promettent les plus heureux résultats; et si l'on compare ce tableau à la situation des anciennes colonies américaines, condamnées par les Espagnols à la dégradation et à l'ignorance la plus complète, les rapides progrès que les Colombiens ont déjà faits dans la carrière de la civilisation, permettent d'espérer dans un avenir peu éloigné un état de choses qui comblera les vœux des amis sincères de l'humanité. La grande masse de la nation est encore peu éclairée sur beaucoup de sujets : c'est à quoi l'on devait s'attendre. Mais le désir d'acquérir des connaissances est général ; le gouvernement, de son côté, s'occupe, avec un soin tout particulier, à répandre l'instruction; il s'empresse, dans ce but, d'établir des écoles et des colléges. Le peuple apprécie ses efforts, et paraît reconnaître tous les avantages qu'il doit en retirer. Peu de gouvernemens nouveaux se sont signalés par des actes aussi honorables que le congrès de Colombie par sa loi pour l'abolition de l'esclavage dans toute l'étendue de la république. A dater de la promulgation de cette loi, aucun esclave ne pourra être introduit dans la Colombie, et tous les enfans d'esclaves naîtront libres.— Il n'existe entre les diverses parties des provinces colombiennes que des moyens de communication encore très-défectueux. Nous pensons que l'établissement de bonnes routes, et l'amélioration de la navigation des rivières, paraissent devoir surtout mériter l'attention du gouvernement. H—D.

8. — * *A Visit to Greece, etc.* — Visite en Grèce, en 1823 et 1824; par *George* HADDINGTON, de l'Université de Cambridge. *Seconde édition.* Londres, 1825; Murray. In-8° 248 p.; prix 8 s. 6 d.

Cet ouvrage est composé de notes recueillies sur les lieux par un homme qui n'avait d'autre objet que de rassembler des faits authentiques; c'est le témoignage impartial que rend au patriotisme et à la liberté le citoyen d'un pays libre. Une autre circonstance qui répand un intérêt tout particulier sur le livre de M. Haddington, c'est que

l'auteur s'est familiarisé dans une des plus illustres universités de l'Europe avec le texte original des poëtes et des orateurs de l'ancienne Grèce; et c'est à celui qui sait puiser à leur source les trésors du génie des Homère, des Thucydide et des Démosthène, qu'il appartient peut-être plus qu'à tout autre de raconter les exploits des descendans et des dignes émules des Miltiade et des Léonidas.

Dans une introduction fort bien faite, l'auteur cherche les causes qui ont dû accélérer la révolution en Grèce. — Selon lui, l'un de ses principaux instrumens fut une société secrète, formée en 1814 par les amis de la liberté, sous le nom d'*Hétærie* ou Société d'amis : qui est représentée, à bon droit, comme « une conspiration contre la débauche et l'avarice, contre l'ignorance et le fanatisme. » Obligés de renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage même, pour le détail des cérémonies touchantes de l'initiation dans cette Société, nous transcrirons du moins la dernière partie du principal serment des initiés : « Enfin, je jure par toi, patrie malheureuse; je jure par tes longues souffrances; je jure par les larmes amères que tes fils infortunés n'ont cessé de répandre pendant tant de siècles; par les pleurs qui en ce moment inondent mon visage; je jure, par la liberté future de mes compatriotes, que je me dévoue tout entier à toi; que désormais tu seras le principe et la fin de mes pensées, que ton nom sera la règle de mes actions, et ton bonheur le digne prix de mes travaux. »

Le corps de l'ouvrage comprend un grand nombre de notes datées des différentes parties de l'Archipel et de la Grèce continentale. L'auteur y présente un résumé rapide des principaux événemens qui ont signalé la guerre de l'indépendance, de 1821 à 1824; il excelle surtout dans les portraits et dans les descriptions : « Les Psariotes (dit-il) sont de véritables Grecs sans mélange de sang turc ou albanais. Leur caractère, ainsi que leur extérieur, dénote essentiellement la nation à laquelle ils appartiennent. Ingénieux, grands parleurs, vifs à l'excès, actifs, entreprenans, fanfarons, et argumentateurs, ils forment un contraste singulier avec les Turcs, que l'on voit promener leur dignité nonchalante dans les rues de Constantinople. Je dois ajouter que je n'ai jamais vu un peuple dont les traits réunissent à un degré plus éminent l'intelligence et la beauté. »

Le fait auquel le fameux Odysseus dut son avancement mérite d'être rapporté. Il était au service d'Ali-Pacha; il proposa un jour de disputer le prix de la course au plus rapide coursier de son maître, offrant sa tête comme prix de sa défaite. Il ne pouvait proposer une condition qui fût plus du goût d'Ali; mais Odysseus fut vain-

queur, et son maître lui présenta une des plus belles femmes de son harem, et le combla de faveurs.

Nous ne pouvons mieux terminer ces extraits qu'en citant les réflexions de l'auteur au sujet de quelques pertes éprouvées par les Grecs. « Si la confédération est aujourd'hui moins étendue, sa population est plus nombreuse et plus concentrée; l'énergie dont sont animés les individus qui la composent rendrait leur extermination difficile, leur asservissement impossible; ils ont acquis l'habitude de l'indépendance; sans cesser de détester leurs anciens despotes, ils ont appris à les mépriser et à les dédaigner; ils se sentent supérieurs en énergie, en talens et en courage, et c'est ce sentiment qui garantit leur indépendance présente et future. » R. L. W.

9. — *A Narrative of lord Byron's last journey to Greece.* — Récit du dernier voyage de lord Byron en Grèce. Extrait du journal du comte *Pierre* Gamba, qui accompagna le lord dans cette expédition. Londres, 1825. In-8°.

Il est inutile de rappeler les motifs qui déterminèrent lord Byron à se joindre aux Grecs dans leur lutte contre la tyrannie turque : ces motifs sont assez connus. Les principales circonstances dont l'ouvrage du comte Gamba contient le récit étaient déjà parvenues à la connaissance du public : mais ici nous trouvons des détails plus nombreux et plus authentiques. Cette partie de la vie de lord Byron, et sa conduite envers les Grecs, si honorable pour lui, sont en même tems bien propres à faire apprécier l'originalité de son caractère. Il se rendit en Grèce après de mûres délibérations, et dans l'espoir d'être utile à la cause de cette belle contrée, soit par des secours pécuniaires, soit par ses efforts personnels en sa faveur. Si l'on se représente l'état de ce pays, tourmenté alors par des divisions intestines et par la lutte des factions, auxquelles il sut rester toujours étranger, on reconnaîtra combien il mit de prudence dans sa conduite, et la prudence était alors la plus utile des vertus. — La narration du comte Gamba est très-intéressante, et nous croyons qu'elle doit contribuer à relever encore le caractère de lord Byron dans l'estime de tous ceux qui la liront.

10. — * *The Annual biography and Obituary for the year*, 1825. — Annuaire biographique et nécrologique pour l'année 1825. 9me vol. de la nouvelle série. Londres, 1825; Longman. In-8° de 470 p.

Le but de cet ouvrage est d'offrir la biographie des Anglais les plus célèbres et des personnes appartenant à l'Angleterre par leurs relations, qui ont péri dans le cours de l'année écoulée. Il contient,

de plus, un index des décès, où sont insérées de courtes notices sur des personnages moins célèbres, mais distingués cependant par leurs qualités ou leur position sociale. Les matériaux qui servent à la rédaction de cet Annuaire sont de deux sortes : les publications contemporaines les plus accréditées fournissent les premiers; les seconds sont dus aux communications particulières; entre autres, à celles des amis et des parens des personnages décédés. Le volume que nous annonçons contient plusieurs notices intéressantes. Nous citerons celles de *Belzoni* et de *Bowdich*, morts tous les deux dans le cours de leurs voyages de découvertes en Afrique, du major Cartwright, connu par ses efforts et ses vœux pour la réforme, du graveur Sharp, de lord Byron, et du célèbre lord *Erskine*. (Voy. la notice sur ce célèbre orateur, insérée dans la *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 25).

11. — *Memoirs of the life of John-P. Kemble, etc.* — Mémoires sur la vie de *John-P. Kemble*, Esq., contenant l'histoire du théâtre, depuis Garrick jusqu'à ce jour; par *J.* Braden. Londres, 1825. 2 vol. in-8°, avec un portrait par sir T. Lawrence.

Nous recommandons cet ouvrage à tous ceux qui veulent connaître l'histoire du théâtre anglais pendant les quarante dernières années. L'auteur, doué d'un jugement sain, et fort instruit, paraît très-propre à bien remplir les conditions que l'on exige d'un critique dramatique. — Kemble était le plus célèbre acteur de son tems en Angleterre; et les grandes améliorations qui furent introduites dans les représentations théâtrales furent dues en grande partie à ses soins, lorsqu'il était directeur d'un des grands théâtres de Londres. Telle est la liaison de l'histoire de sa vie à celle du théâtre anglais, que l'on ne peut entreprendre d'écrire la première avec succès, sans y rattacher la seconde. — M. Braden était un des plus intimes amis de Kemble, qu'il a connu pendant les trente dernières années de sa vie. Il eut ainsi des occasions peu communes de se mettre au courant des affaires du théâtre. D'ailleurs, il connaissait à fond la littérature dramatique de son pays, et fréquentait assidûment les théâtres. Avec de tels avantages, on ne peut douter que l'ouvrage de M. Braden ne soit très-intéressant. Ses remarques critiques sur le mérite de quelques acteurs contemporains annoncent un talent remarquable. Les nombreuses anecdotes répandues dans tout le cours de l'ouvrage le rendent fort agréable à lire. D'ailleurs, il est écrit dans un style élégant et facile.

12. — * *The Spirit of the age.* — L'Esprit du siècle, ou Portraits contemporains. Londres, 1825. 1 vol. in-8° de 424 pages.

Que cet ouvrage soit de M. Hazlitt, l'auteur des *Conversations de table* (*Table Talk*), et de quelques autres écrits devenus populaires, c'est ce dont ne doutera aucun de ceux qui le liront et qui seront déjà familiers avec les formes de style de cet écrivain. Comme toutes ses autres productions, ce volume, où l'on trouve cependant beaucoup d'idées fines et élevées et quelques passages très-remarquables, est écrit inégalement, souvent avec négligence, et contient plusieurs erreurs. Les caractères tracés par l'auteur sont au nombre de vingt-trois. *Jérémie Bentham*; *William Godwin* (auteur de Caleb William); *Coleridge*, le poëte; le Rév. M. *Irving* (voy. *Rev. Enc.*, t. xx, p. 124); *Horne Tooke*; sir *Walter Scott*; lord *Byron*; *Thomas Campbell*, le poëte; *Crabbe*, le poëte; sir *James Mackintosh*; *Wordsunk*, le poëte; *Malthus*, auteur d'ouvrages sur l'économie politique; M. *Gifford*, ancien éditeur du Quarterly Review; M. *Jeffery*, ancien éditeur de la Revue d'Édimbourg; M. *Brougham*; sir *Francis Burdett*; le lord chancellier *Eldon*; *Wilberforce*; *Robert Southey*, le poëte lauréat; *Thomas Moore*, auteur des Amours des anges et des Mélodies irlandaises; *Leigh Hunt*, poëte, et ami de lord Byron; *Elia* (M. *Charles Lamb*, membre du parlement); *Geoffroy Crayon* (Washington Irving). — La plupart sont des caricatures, où l'on trouve quelques traits de ressemblance avec les personnes représentées, mais qui tout à la fois s'écartent du caractère véritable des originaux, et présentent en elles-mêmes une foule d'inconséquences dans les détails. Plusieurs de ces portraits ont évidemment été saisis par surprise et à la dérobée, dans les courts momens d'une rencontre accidentelle. Nous soupçonnons même que l'auteur n'a souvent d'autres autorités à l'appui de ses peintures, que des bruits de journaux et de salons. Quoique nous ayons trouvé beaucoup à blâmer, nous devons ajouter qu'il est peu d'ouvrages où l'on puisse trouver plus de détails intéressans sur plusieurs des hommes les plus distingués de l'Angleterre : pour appuyer cette opinion, nous citerons les portraits de Coleridge, Irving, Walter Scott, Byron, Godwin, Southey et Wilberforce.

13. —*The italian Novelists, etc.*— Les Romanciers italiens, choisis parmi les auteurs les plus estimés, depuis les premières époques jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et arrangés dans un ordre historique et chronologique; traduits de l'italien et accompagnés de notices critiques et biographiques; par *Thomas* Roscoe. Londres, 1825. 4 vol. grand in-8°, avec des gravures.

Je ne connais rien en littérature qui soit plus capable d'inté-

resser et d'amuser que les romanciers italiens, fort peu répandus cependant hors de leur pays. M. Roscoe, auteur des *Vies de Laurent de Médicis et de Léon X*, deux des meilleurs ouvrages que possède la littérature anglaise, vient de lui rendre un nouveau service, par son excellent choix et ses belles traductions des meilleurs romans italiens. Sa connaissance approfondie de la littérature de l'Italie, son goût bien reconnu, et son talent pour apprécier le mérite littéraire, le rendaient plus que tout autre propre à l'exécution d'une semblable entreprise. Les romans dont se compose cette collection sont choisis parmi les ouvrages qui ont paru depuis la publication des *Cento Novelle antiche* jusqu'au tems de Gierno. Les notes, quoiqu'en général très-courtes, prouvent que M. Roscoe s'est livré à des recherches savantes; elles annoncent un grand fonds de connaissances sur la vie des auteurs, et sur la littérature italienne en général. On doit regretter que les gravures jointes à cet ouvrage ne répondent point au mérite du texte. H—D.

14. — * *The oriental Herald and Journal of general literature.* — Le Hérault oriental, et Journal général de littérature : contenant des articles originaux sur différens sujets, et spécialement sur le gouvernement et les affaires de l'Inde; dirigé par *James-S.* Buckingham, ex-éditeur du journal de Calcutta, auteur de Voyages dans la Palestine et dans les contrées situées à l'est du Jourdain, membre des Sociétés littéraires de Bombay et de Madras, et de la *Société Asiatique du Bengale.* N° XV, vol. IV. Londres, mars 1825. J.-M. Richardson, 23 Cornhill. Prix 3 sh., 6 d. — Il en paraît un cahier tous les mois.

La simple indication des matières traitées dans ce journal paraît devoir intéresser nos lecteurs, en ce qu'elle appelle leur attention sur l'état actuel de contrées éloignées et peu connues, et sur quelques-unes des questions qui se rapportent, soit à leur émancipation, soit à la religion des habitans, soit à la réforme d'une administration souvent oppressive. (Voy. *sur le système colonial suivi par les Anglais dans l'Inde, Rev. Enc.*, t. XXIV. Décembre, 1824, pages 635-656.) Voici les titres des articles contenus dans le cahier que nous avons sous les yeux : 1° L'aurore de l'espérance est pour l'Inde dans l'esprit de spéculation du siècle; 2° Amour et amitié; 3° Traces de christianisme parmi les *Yezeedees*, peuple de Mésopotamie, qui adore un seul Dieu, mais rend un culte au diable, sur l'autorité de l'Évangile; 4° La justice, la politique et la prudence exigent la libération immédiate de tous les esclaves dans les Indes

occidentales; 5° De la constitution adoptée et promulguée par le gouvernement du Mexique; 6° De l'éducation des jeunes gens destinés aux emplois civils dans l'Inde; 7° Sur le prétendu ballotage à la maison des Indes orientales (*East-India-House*); 8° Sur le greffe de la Cour suprême de l'Inde : inconvéniens de la pratique actuelle, et remèdes proposés; 9° Sommaire des dernières nouvelles reçues des Indes et des autres contrées de l'Orient; 10° Les événemens de l'Europe dans leurs rapports avec l'Orient; 11° Bateaux à vapeur pour l'Inde, et prospectus des entrepreneurs; 12° Débats à la maison des Indes orientales; 13° Sur les papiers d'Hyder Abad, en tant qu'ils ont rapport à la conduite du marquis de Hastings, ex-gouverneur général de l'Inde; 14° Nouvelles civiles et militaires; 15° Nouvelles commerciales de l'Inde; 16° Naissances, mariages, décès, etc., etc.

SUÈDE.

15. — *Redovisning och Berättelser vid allmänna Ars-Sammankomsten i Sällskapet för Vexel-Undervisningens Befrämjande, etc.* — Compte rendu et Rapports faits à la *Société pour la propagation de l'enseignement mutuel*, dans sa séance générale annuelle du 19 mai 1824. Stockholm, 1824; imprimé chez Fr.-B. Nestius. In-8° de 23 p.

Ce petit ouvrage, adressé à la Société pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire établie à Paris, par la Société pour l'avancement de l'instruction mutuelle, qui existe à Stockholm, avec une lettre en date du 4 décembre dernier, contient : 1° la liste des membres du conseil de direction de la Société, dont le président est S. Exc. M. le comte *Jacques de la Gardie*, lieutenant général, et le vice-président M. *Charles de Rosenstein*, archevêque de Suède; 2° la liste des membres ordinaires de la Société, au nombre de quarante-un; 3° le compte rendu des travaux qui ont occupé le conseil de direction; 4° le rapport annuel sur les progrès de l'enseignement mutuel en Suède. Dès sa fondation, la Société a été secondée par le zèle des amis de l'éducation; mais c'est surtout en 1823 et 1824 que ses efforts ont obtenu un succès plus marqué. Dans la dernière session de la Diète, plusieurs représentans de la nation ont fait des motions en faveur de l'instruction mutuelle, et le roi, en accueillant avec bienveillance une demande qui lui a été adressée sur ce sujet par les états du royaume, le 12 novembre 1823, a écrit une lettre circulaire à tous les consistoires du royaume pour leur recommander l'adoption et la propagation de la nouvelle

méthode, afin qu'elle soit appliquée, non-seulement dans les écoles des villes, mais dans celles des villages où les localités le permettent. La direction est entrée en correspondance avec les Sociétés de Londres, de Paris, de Bruxelles, de Copenhague; avec la Norvège, par l'intermédiaire de M. le docteur Sorensen, évêque de Christiania. Elle a fait imprimer un nombre de tableaux élémentaires proportionné aux besoins des écoles, et en a distribué une grande partie; elle fait préparer un *Manuel des instituteurs des écoles suédoises d'enseignement mutuel.* La provision considérable d'ardoises et de crayons qu'elle avait fait venir d'Angleterre, l'année dernière, étant épuisée, elle a fait une nouvelle demande de deux mille ardoises et de dix mille crayons. Le nombre des écoles nouvelles est de soixante, dont près de vingt ont pris naissance en 1823, y compris une école pour trente jeunes filles, qui a été fondée, le 14 juin 1823, à Wisby, dans l'île de Gottland, par une société de dames bienfaisantes. Les jeunes filles sont habillées, nourries dans l'établissement, y reçoivent une bonne instruction religieuse, et apprennent à lire, à écrire, à compter, les élémens de l'histoire sacrée, et les divers ouvrages de leur sexe. — Le rapport est terminé par un tableau synoptique de soixante écoles mutuelles, réparties dans les douze arrondissemens épiscopaux de la Suède, avec les dates de la fondation de ces écoles et le nombre des élèves qui les ont fréquentées, en 1822 et 1823, et qui a toujours été en augmentant. — On trouve dans la même brochure un extrait des recettes et des dépenses de la Société, une liste de quatre-vingt-six membres qui la composaient le 19 mai 1824, et un discours de M. Fryxell, archiviste, sur l'utilité de la nouvelle méthode. M. A. J.

DANEMARCK.

16. — *Jómsvíkínga saga, etc.* — Chroniques de Jomsvijk, d'après un parchemin manuscrit de la Bibliothèque royale de Stockholm. Copenhague, 1825; H.-F. Popp.

Comparée à l'histoire de la Germanie, l'histoire des peuples de l'extrémité septentrionale de l'Europe offre cet avantage qu'elle fut toujours écrite dans un dialecte national : tandis que les annales des autres contrées européennes, abandonnées aux soins des moines, recevaient de la langue latine une teinte uniforme, cette histoire ne vit point s'altérer ses traditions originales par l'insuffisance ou l'infidélité des traductions étrangères : aussi n'est-ce que dans les débris de cette littérature que l'on retrouve des notions intactes sur

les mœurs locales, l'état primitif des races, les habitudes de l'état sauvage et les premiers essais de culture des anciens peuples de notre continent. — Muller, Danois de naissance, a le premier fait connaître en Allemagne tout le prix des chroniques islandaises, en répondant victorieusement, dans sa *Bibliothèque des Traditions* (Sagen Bibliothek), aux objections des savans, qui les regardaient comme un mélange obscur et diffus de récits mythologiques et de faits controuvés, et à ceux qui se défiaient des intermédiaires par lesquels elles avaient été transmises. Grâce à Muller, ou plutôt grâce à la tendance actuelle des esprits, la publication des Chroniques de Jomsvink a produit une vive sensation dans le Nord. Rien n'est en effet plus curieux que les faits qu'elles renferment; rien de plus original, de plus vrai que les mœurs qu'elles décrivent. Le lieu de la scène est, comme le titre l'annonce, à Jomsviking ou Jome-vik, sur les côtes de la Poméranie suédoise. Les habitans de ce rivage étaient encore attachés au culte d'un paganisme grossier, et ils menaient la vie des hommes du Nord; c'est-à-dire qu'ils exerçaient le métier de pirates. Peu à peu l'esprit supérieur de quelques chefs réunit ces peuplades éparses sur les grèves de la Baltique en un état fédératif dont l'organisation fait le sujet du VIIIe chapitre. Il y eut aussi entre les citoyens une confédération par laquelle ils s'engageaient à se défendre mutuellement en frères, et à mettre en commun les fruits de leurs rapines : les commencemens de Rome ne sont pas plus nobles. La stricte observation des lois de cette espèce de chevalerie les rendit redoutables dans tout le Nord, jusqu'à ce qu'ils eurent succombé dans une expédition contre les Norvégiens. — Cette guerre et ses suites funestes forment l'événement principal de ces chroniques, et le combat qui eut lieu près de Hiörúngavàgr, dans lequel périrent un grand nombre de Scaldes islandais, excite particulièrement la commisération du chroniqueur, dont les récits, pleins de simplicité, portent le caractère d'émotion et de minutie qui n'appartient guère qu'aux contemporains. Les épisodes sont racontés avec un certain charme, et portent souvent leur intérêt en eux-mêmes. Tel est le trait du jeune Vagn, qui, ayant perdu les deux mains dans le combat naval de Palnatoki, se servait des moignons qui lui restaient pour jeter à la mer l'or dont le navire était chargé, afin de le soustraire aux vainqueurs.

Mais la partie la plus remarquable de ces chroniques est le tableau des supplices que les Norvégiens infligèrent à leurs prisonniers, et du courage et de la constance de ces malheureux. Il y a là des pages

que ne désavouerait pas Tite-Live. Je crois devoir citer une circonstance qui peint la superstition de ces tems et celle des hommes qui les décrivent. On doit remarquer néanmoins que le chroniqueur rapporte cette circonstance comme une tradition norvégienne, à peu près comme Hérodote rapporte les contes merveilleux qu'il tient des prêtres de l'Égypte. Le chef norvégien, nommé Jarl Hakon, est inquiet de l'issue de la bataille; il prend terre dans une île prochaine, se rend seul dans une forêt, s'agenouille, et prie, le visage tourné vers le nord. La *divine vierge* Thorgerd Hægabrudr est irritée, et refuse de l'entendre. Il lui promet des sacrifices, elle les rejette; il lui présente des victimes humaines, et ne peut l'apaiser. Enfin il lui offre son fils Erling, âgé de sept ans. Il lui semble, par les conjurations auxquelles il a recours, qu'elle accepte cette offrande, et sans hésiter il le fait mettre à mort par un esclave, puis il retourne avec confiance au combat. Thorgerd et sa sœur descendent, comme les divinités d'Homère, au-dessus des vaisseaux norvégiens; de chacun de leurs doigts elles lancent des milliers de flèches, etc. On sait que Snorro (1) et Torfacus (2) parlent l'un et l'autre de cette vierge divine et de sa sœur Irpa, dont le culte, qui était en honneur dans le Nord, rappelle ce que dit Tacite de la Velléda et de l'Aurinia des Germains.

Les Chroniques de Jomswink forment la première livraison d'une collection que publie une société de savans danois; on annonce, pour l'année 1826, la publication de la Chronique d'Olaf Triggvason; chaque chronique sera accompagnée d'une traduction danoise et latine. Cette entreprise ne peut manquer d'exciter un grand intérêt. LOEVE-VEIMARS.

17. — *L. Holbergs Comædier.* — Comédies du baron *Louis* HOLBERG, publiées par M. *K.-L.* RAHBEK. T. Ier. Copenhague, 1822. In-8° de 408 pages. T. II, 1824, 404 pages.

Il manquait à la littérature, ou plutôt à la librairie danoise, une édition portative des comédies de cet illustre fondateur du théâtre national, dont les grands talens et les nombreux travaux ont donné, en Danemarck, à presque toutes les sciences une impulsion que la nation reconnaissante ne peut jamais oublier. M. Rahbek, qui, par une foule de travaux, a lui-même si bien mérité des amis des lettres, en Danemarck, paraissait, mieux que

(1) Edda. — (2) Hist. de Norvége.

tout autre, appelé par ses talens à remplir cette lacune. Après avoir associé son nom à celui de Holberg par la publication des ouvrages choisis de ce dernier, en 21 vol. in-8°; après avoir donné une *Notice* raisonnée des œuvres de cet homme illustre, en trois volumes, et après avoir consacré au même sujet beaucoup d'autres écrits détachés, dont la nomenclature nous conduirait trop loin, il a enfin commencé la publication de l'ouvrage dont le titre se trouve en tête de cet article. Les quatre cahiers, formant deux volumes, que nous annonçons aujourd'hui, ne contiennent que dix pièces de théâtre; et comme Holberg en a écrit plus de trente, on voit que cette collection formera au moins six volumes.

Nous n'avons que des éloges à donner à l'éditeur; mais qu'il nous soit permis d'adresser à l'imprimeur un reproche qu'il pourra partager avec ses confrères d'Allemagne, d'Angleterre, et même de France. Depuis quelque tems il s'est glissé dans l'imprimerie de plusieurs pays une espèce de caractères faits pour décorer les frontispices des livres, et destinés, à ce qu'il paraît, à former un anneau de la chaîne qui lierait les caractères romains avec les caractères gothiques. Tant que ces caractères n'ont servi qu'aux cartes de visite, on y a fait peu attention. Plus tard, on les a employés pour les affiches de nouvelles publications, afin, sans doute, d'éveiller par ce moyen la curiosité des acheteurs; aujourd'hui, ces caractères semblent vouloir envahir le frontispice des livres; mais ils sont tellement surchargés de prétendus embellissemens, qu'ils sont presque illisibles. Nous ne voulons, pour preuve de notre assertion que le frontispice de l'ouvrage que nous annonçons : il est certain que l'homme qui ne connaît pas le nom de Holberg serait très-excusable s'il soutenait que le célèbre auteur des meilleures comédies que possède le Danemarck s'appelle *Molberg* (1).

HEIBERG.

---

(1) Cette observation de M. Heiberg est fort juste, et déjà elle a pu frapper tous les bons esprits. La première condition exigée d'un typographe est de se faire lire; la netteté des caractères doit être recherchée par lui, avec autant de soin que la clarté du style doit l'être par tout écrivain. Mais, tout se lie dans un système général : avec les idées gothiques, avec les emprunts inconsidérés faits à la littérature de nos voisins, on nous ramène aussi les caractères gothiques qui sont en usage chez eux; et malheureusement, nos meilleurs typographes français, ceux mêmes auxquels nous devons tant de chefs-d'œuvre, nous semblent ne pas se tenir assez en garde contre

RUSSIE.

18. — *L'Inondation*, poëme, dédié à S. E. M. le lieutenant général de Benkendorff, aide-de-camp général de S. M. l'empereur de toutes les Russies; par *Auguste* DE SAINT-THOMAS. Saint-Pétersbourg, 10 novembre 1824; Saint-Florent et Hauer, libraires de la Cour. Broch. in-8° de 8 pages d'impression.

Déjà nous avons annoncé avec éloges, dans notre cahier du mois de *janvier* dernier (t. XXV, p. 210-212), un *dithyrambe* de M. Chopin sur l'inondation de Saint-Pétersbourg, publié à Paris au profit des pauvres orphelins dont les parens ont été victimes de ce désastre (1). Un événement dont l'impression a été si profonde à une distance si éloignée de la scène où il s'est passé, devait avoir ému plus vivement encore ceux qui en ont été les témoins, et la muse de M. Saint-Thomas a pu puiser à leur source même les inspirations les plus heureuses. — M. A. de Saint-Thomas est l'auteur d'une traduction des neuf premiers volumes de l'*Histoire de Russie*, par M. Karamsin, dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs. La fidélité de cette traduction, faite sous les yeux de l'auteur russe, la sagesse et en même tems l'élégance du style, feraient regretter sans doute qu'il ne pût achever cette utile et belle entreprise; et si, comme on nous l'assure, elle doit passer en d'autres mains, nous craignons que les nouveaux traducteurs n'aient pris une responsabilité bien grande auprès des nombreux souscripteurs qu'elle intéresse. E. H.

ALLEMAGNE.

19. — *Urkunden und Abhandlungen zur Geschichte des Niederrheins und der Niedermaas, etc.* — Titres, Chartes et Dissertations pour servir à l'histoire des provinces du Rhin inférieur et de la Meuse; par *Guillaume* RITZ, conseiller de la régence prussienne d'Aix-la-Chapelle.

Les documens fournis par l'auteur ne concernent que les pays anciennement occupés par les Ubiens et les Tongres, puis par les Ripuaires, pays dont les limites sont restées à peu près les mêmes

---

ces dangereuses innovations, qui menacent d'envahir l'art typographique en France, et de lui enlever ce caractère de beauté, de netteté et de simplicité qui avait établi sa réputation et sa supériorité. (N. d. R.)

(1) Paris, 1825; Doudey-Dupré. In-8° d'une demi-feuille d'impression.

jusqu'au XVIe siècle, et dont la langue, les mœurs et le caractère des habitans ont conservé une physionomie particulière. Les pièces relatives à l'histoire de ces contrées sont divisées par l'auteur en cinq classes, selon qu'elles appartiennent à Cologne, à Juliers, au pays de Gueldres, à Liége ou au Brabant. Dans la préface, on donne des notices sur les ouvrages relatifs à l'histoire de la province, et l'on fait remarquer que, là comme ailleurs, on s'est beaucoup plus occupé de la biographie des princes et des intrigues de cabinet, que de la marche générale de l'esprit humain et des institutions des peuples. Il ne peut entrer dans nos vues de présenter à nos lecteurs le détail de toutes les chartes imprimées dans ce recueil; il nous suffit de dire qu'elles sont la plupart importantes pour l'histoire des abbayes, des villes et des villages. Martene et Durand avaient fait imprimer une collection de titres, dans laquelle il y en avait beaucoup de l'abbaye de Malmédi; M. Ritz en donne 70 de plus, qui sont également tirés d'un manuscrit du XIIIe siècle, et s'étendent de 748 à 1150. On remarque encore ce qui concerne les investitures de Crevelt, qui était un fief de Gueldres, et non de Clèves. Enfin, cette collection peut servir aussi de monument pour les langues; il s'y trouve du plat allemand, du vieux français, du wallon, et du latin du moyen âge.

20. — *De inscriptione phœnicio-græca in Cyrenaica nuper reperta ad Carpocrationarum hæresin pertinente commentatio philologico historica; auctore Guill.* Gesenio. Hall, 1825. In-4°.

M. Gesenius fait remarquer que l'antiquité nous a laissé peu d'inscriptions relatives au christianisme: encore sont-elles, la plupart, d'un intérêt bien restreint; car le plus souvent ce sont, ou des épitaphes, ou des mentions de la fondation d'un édifice. Celle dont il s'occupe, au contraire, lui paraît propre à éclaircir un point de l'histoire de l'Église, et se rapporter à la secte des Carpocratiens, secte à laquelle les Pères reprochent tant d'horreurs que, malgré leur témoignage unanime, on a récemment entrepris de nier l'existence de chrétiens aussi coupables. Ils affectaient de ramener les sociétés à leur état primitif, et regardaient comme l'un de leurs préceptes les plus essentiels l'usage en commun de toutes les femmes; attendu, disaient-ils, que les désirs nous sont inspirés par Dieu, et que c'est lui désobéir que de ne point leur céder. L'auteur de cette hérésie fut Carpocrate d'Alexandrie; propagée par son fils Épiphane, elle se répandit bientôt dans tout l'Occident, et surtout à Rome, où Marcelline la fit accueillir. Cette Marcelline, célèbre par sa perversité, est l'objet de toute l'indignation de saint Irénée. Les Carpocratiens

regardaient Jésus comme fils de Joseph et de Marie selon les lois de la nature; ils ne l'élevaient pas au-dessus de Zoroastre et de Pythagore, dont ils adoraient les statues, ainsi que celles de Platon et d'Aristote, en brûlant de l'encens devant elles. Le Nouveau-Testament était parfois invoqué par les Carpocratiens; mais eux seuls prétendaient en posséder la véritable interprétation. Enfin, ils reconnaissaient une espèce de panthéïsme, selon lequel la divinité pénétrait tout et se répandait dans tout. Il serait trop long d'exposer toutes les croyances de cette secte; il vaut mieux examiner pourquoi M. Gesenius lui donne l'inscription de Cyrène; le voici : elle signifie dans sa partie grecque : *La communauté de tous les biens et de toutes les femmes est la source de la justice divine et la paix des hommes d'élite, distingués d'une foule aveugle, et auxquels Zoroastre et Pythagore ont appris à vivre en commun.* L'inscription est datée de l'olympiade 86e année. M. Gesenius la commente et la rapproche d'une autre; puis il traite de la partie phénicienne de l'écriture : il établit, avec une grande puissance d'érudition, que c'est un imposteur qui l'a fabriquée et datée, et que cet imposteur a voulu par-là donner à sa secte l'autorité des grands noms qu'il y a placés et du siècle auquel ils appartiennent. Un *fac simile* montre l'inscription telle qu'elle est. On y voit aussi un char ailé attelé de serpens.

21. — *Harpocrationis Lexicon cum annotationibus interpretum, etc.* — Lexique d'Harpocration, avec les remarques des interprètes. Breslau, 1824. 2 vol. in-8°.

Ce n'est point ici une simple réimpression des deux éditions de Hollande; on y a joint une collation du manuscrit existant à Breslau, qui est précédée des préfaces de Gronove et de Maussac. Cette collation a été faite, en 1815, par M. J.-G. Schneider : il eût été bon d'y réunir les variantes du manuscrit de Darmstadt, qui occupent les pages 235-270 des *Acta philologica Monacensia* (de Munich) au tome III. L'éditeur renvoie encore aux variantes de deux manuscrits de Cambridge, dont il est fait mention dans les supplémens Aristophanica de Porson, célèbre philologue anglais. Enfin, il espère que M. le profeseur Bekker publiera celles de l'*Epitome Palatina*, dont il est question dans ses notes sur Démosthène. Le texte porte en marge la pagination des éditions de Gronove et de Maussac. Il est suivi de l'index selon Gronove. Par une disposition peu commode pour le lecteur, les notes de Gronove, qui, dans l'édition de Hollande, sont au-dessous du texte, suivent ici l'index. Elles sont elles-mêmes suivies d'un index des choses et des mots

expliqués. On lit, après ce second index, une dissertation de Henri Étienne sur Isocrate. Voilà ce que renferme le premier volume. Quant au second, on y trouve une dissertation et des notes critiques de Maussac; puis, des notes de Henri de Valois sur Harpocration et sur les notes de Maussac, des additions, etc. Les éditeurs y ont joint des tables qui facilitent beaucoup les recherches. L'impression de l'ouvrage est tellement soignée, que l'on n'a pas eu besoin de recourir à un *errata*, et que l'on s'est contenté de quelques cartons. C'est un grand service rendu à la philologie que la publication de cet auteur, qu'il était presque impossible de se procurer, tant les éditions étaient devenues rares et chères. On ne sait pas bien si le grammairien Harpocration vivait au IIe ou au IVe siècle. Les opinions sont partagées à cet égard; les uns voulant qu'il ait vécu avant l'an 169 de J.-C.; les autres le faisant contemporain de Libanius, l'orateur, ce qui reviendrait au milieu du IVe siècle, et par conséquent au tems de l'empereur Julien.

22. — *Corpus scriptorum eroticorum græcorum*, etc. — Collection d'auteurs érotiques grecs, publiée par *F.* Passow. T. I. *Parthenius*. Leipzig, 1824. In-8°.

Qui ne connaît le charme des auteurs érotiques grecs? Leur lecture a quelque chose de délicieux par la naïveté des expressions et par la simplicité des sentimens. Comment donc se fait-il que Longus ait seul les honneurs de nombreuses éditions? Nous sommes loin de contester sa prééminence; mais il faut lire et relire Daphnis et Chloé, sans oublier pour cela les autres livres que nous a laissés la Grèce. Parthenius vivait au tems d'Auguste; il fut le maître de Virgile, auquel il enseigna le grec; nous avons de lui des *Amatoriæ narrationes* qui forment le commencement de cette collection. Elles furent publiées pour la première fois par Kœrner (Cornarius) à Bâle, en 1521, sur un manuscrit du Xe siècle que l'on conserve aujourd'hui à Heidelberg, et dont M. Bast a fait connaître les meilleures leçons, dans sa lettre critique adressée au savant français, M. Boissonnade. Ce sont ces travaux antérieurs qui ont guidé M. Passow, qui, de plus, s'est servi de l'édition de Legrand et des notes qu'y avait ajoutées le célèbre Schneider. Aux ouvrages de Parthenius se trouvent joints les extraits faits par Photius des romans d'Antonius Diogène et de Jamblichus, de Syrie, plus ancien de quelques siècles que le néo-platonicien du même nom. Dans ces extraits, on a suivi la nouvelle réimpression de Photius par M. Bekker. — Le prix de cette collection d'auteurs érotiques est

fort modéré; le texte est correct, et elle ne peut manquer d'être accueillie avec beaucoup de faveur. Nous annoncerons les autres volumes à mesure qu'ils paraîtront. PH. GOLBÉRY.

23. — HEBELS *allemannische Gedichte*, *etc.* — Poésies allemaniques de HEBEL, traduites de l'idiome allemanique en haut allemand, par ADRIAN. Stuttgart et Tubingue, 1824; Cotta. In-8° VIII et 271 p.

L'idiome allemanique est celui qui, divisé en un grand nombre de dialectes particuliers, est en usage dans la Souabe et dans la Suisse allemande. Si la prononciation des peuples qui le parlent, comparée avec celle des Allemands du nord, semble beaucoup plus rude, on aurait tort d'en conclure que l'idiome lui-même est inculte et grossier. La langue du midi de l'Allemagne et de la plus grande partie de la Suisse a des propriétés que lui envie la langue plus littéraire de l'Allemagne septentrionale. Sans parler de l'intérêt historique qu'offrent ses nombreux rapports avec le vieux saxon et avec la langue poétique des *Nibelungen* et de toute la poésie germanique du moyen âge, l'idiome allemanique réunit au plus haut degré l'énergie, la grâce et la naïveté; c'est la langue d'un peuple doué de beaucoup d'imagination et de vivacité d'esprit, dont les mœurs sont simples, le caractère vigoureux, les goûts ceux de pâtres heureux et libres. A moins de connaître à fond cette langue et les habitudes de ceux qui la parlent, il est impossible de se faire une juste idée de tout son charme et du caractère particulier de sa naïveté. Il n'est pas moins difficile de le faire comprendre que de traduire la grâce d'Homère ou d'Anacréon. Plusieurs poëtes qui ont chanté dans cet idiome ont acquis une célébrité que le tems ne pourra point obscurcir. Ruttlinger, dont nous avons parlé (voy. *Rev. Enc.*, vol. XXI, p. 165), n'est pas encore assez connu : mais trois autres poëtes surtout sont devenus populaires, et depuis long-tems les échos des Alpes répètent leurs vers et leurs chansons; ce sont trois ecclésiastiques. M. KUHN a publié, dans le dialecte bernois, un volume de *Chansons populaires* (Volkslieder); M. HÆFFLIGUER, doyen et pasteur à Hochdorf, village du canton de Lucerne, est auteur d'un recueil de *Chansons populaires suisses* (Schweizerische Volkslieder) dans le dialecte lucernois; le troisième, le plus célèbre de tous, et, à mon avis, l'un des plus grands poëtes de notre tems, est M. HEBEL, conseiller au consistoire et professeur à Carlsruhe, aujourd'hui membre des états de Bade. Ses *Poésies allemaniques* (Allemanische Gedichte) ont eu un grand nombre d'éditions, et sont répandues partout où l'on peut les comprendre. Ce ne sont pas des chansons; mais, pour

la plupart, elles appartiennent néanmoins au genre lyrique; quelques morceaux seulement sont des récits. Dans les unes et les autres règnent l'indignation poétique la plus prononcée et un sentiment profond des rapports intimes entre la nature extérieure et le cœur de l'homme. L'auteur se plaît au milieu des bergers et des laboureurs; simple comme eux, il semble voir la nature par leurs yeux; leurs travaux, leurs habitudes, leurs affections, le cours des saisons, les divers aspects de la nature, voilà ce qu'il chante d'un accent tour à tour enjoué, tendre, sérieux, mélancolique. Bien différent de ces demi-poëtes qui prennent leur tristesse monotone pour du génie, et dont la lyre n'a qu'un ton, la palette qu'une couleur, M. Hebel est toujours vrai, parce qu'il a tous les tons de la nature et l'abondance de ses couleurs nuancées; aussi sa mélancolie et sa joie, ses descriptions et ses rêveries nous remuent-elles jusqu'au fond de l'âme; c'est Homère chrétien et assis dans un chalet.—L'idiome allemanique diffère tellement du haut allemand, que les habitans du centre et du nord de l'Allemagne ne peuvent le comprendre, sans en avoir fait une étude spéciale. De là le désir manifesté depuis long-tems, que les poésies renommées de Hebel leur fussent rendues plus accessibles par une bonne traduction. Un essai de ce genre a été tenté, sans beaucoup de succès d'abord, par un auteur anonyme; puis, par M. Girardet, pasteur à Dresde. Un troisième traducteur se présente, M. Adrian, docteur en philosophie et professeur de littérature à l'université de Giessen. Quelque estime que j'eusse depuis long-tems pour le talent flexible de ce littérateur distingué, avec quelque bonheur qu'il eût traduit en vers allemands des poésies italiennes, espagnoles, françaises, danoises, et quelques poëmes de Byron, je crus sa dernière entreprise trop téméraire et d'une exécution à peu près impossible. Mais le succès de cette tentative a surpassé mon attente. Malgré ma prédilection peut-être passionnée pour Hebel et son idiome, j'avoue que son traducteur a reproduit sans effort l'image de sa poésie avec autant de fidélité que le permettait la différence des deux langues. C. Monnard.

Indication des principaux Ouvrages périodiques *publiés en Allemagne.* — Second article. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, pages 744-746.)

Physique et Chimie.

24. — *Annalen der Physik und Chemie.* — Recueil publié à Berlin

par *J.-C.* Poggendorff. Leipzig. En dépôt chez Barth. Il en paraît un cahier in-8° par mois.

Les *Annales de physique et de chimie* sont l'un des meilleurs journaux scientifiques qui paraissent en Allemagne. Elles ont été, pendant trente années, sous la direction de M. Gilbert, et on les connaissait alors sous le nom d'*Annales physico-chimiques* (*Annalen der physikalischen Chemie.*) M. Poggendorff, qui a succédé à M. Gilbert enlevé à la science au commencement de l'année 1824, leur a donné le titre plus précis d'Annales de physique et de chimie, parce que, dit-il, la physique et la chimie ne peuvent actuellement marcher séparées l'une de l'autre. M. Poggendorff est un jeune savant qui passe pour avoir beaucoup de mérite. Il est secondé par les professeurs les plus instruits de la Prusse et de la Suède. Plusieurs de ses collaborateurs ont été formés à l'école de Berzelius. Les Annales de M. Poggendorff sont, en Allemagne, absolument ce que sont, en France, les Annales publiées par MM. Gay-Lussac et Arago; elles sont établies sur le même plan, dirigées vers le même but, et obtiennent un égal succès. Dans l'un et dans l'autre ouvrage, la météorologie se rattache à la physique, et la minéralogie, en tant qu'elle s'occupe de déterminer la composition des espèces minérales, prend place à la suite de la chimie pure. Des savans distingués les enrichissent de leurs travaux; et si les Annales de Berlin ont emprunté à celles de Paris les détails des belles expériences de MM. Becquerel et Ampère sur l'électricité, les Annales parisiennes ont extrait de celles de Berlin les intéressans Mémoires de Berzelius sur les combinaisons de l'acide fluorique avec les diverses bases, et celui d'Orfvedson sur la décomposition des sulfates par l'hydrogène. — La nouvelle ère qui date, pour ce journal, du moment où M. Poggendorff en a pris la direction, paraît donc ne devoir pas être moins brillante que celle qui a fini avec M. Gilbert.

25. — *Neues Journal für Chemie und Physik.* — Nouveau Journal de Chimie et de Physique; par le Dr *J.-S.-C.* Schweigger. Halle; Hemmerde. 12 cahiers in-8° par an.

Ce Journal a pendant long-tems joui d'une grande vogue en Allemagne. Il est rédigé à peu près sur le même plan que les Annales de Poggendorff. Peut-être pourrait-on dire qu'il s'occupe davantage de chimie organique. On a regretté dans M. Meinecke, avec lequel M. Schweigger partageait la direction du Journal, et qui est mort il y a près d'une année, un érudit laborieux qui s'acquittait avec talent de la tâche qu'il s'était plus spécialement imposée de tenir ses

compatriotes au courant des travaux des savans étrangers. — M. Schweigger, maintenant seul rédacteur principal, insère souvent des articles intéressans de physique, et se fait remarquer par la profondeur de ses vues théoriques. C'est lui qui, avec M. Poggendorff, a, le premier, fait connaître le petit instrument au moyen duquel on peut découvrir les moindres traces d'électricité; que l'on nomme *multiplicateur* de Schweigger. Nous citerons, parmi ses collaborateurs, M. Döbereiner, professeur à Jena; M. Bischoff, professeur à Bonn; M. Frommher, professeur à Fribourg en Brisgau; M. Rovitz, D.-M. professeur à Copenhague, etc. M. Döbereiner est un des chimistes les plus distingués de l'Allemagne; il est connu par ses travaux sur l'analyse organique, ses procédés ingénieux et sa belle découverte du pouvoir d'ignition des fils de platine réunis en corps spongieux. Quelques personnes lui reprochent d'annoncer avec trop d'empressement de nouveaux phénomènes, sans en avoir suffisamment constaté l'existence. M. G. Bischoff est un savant infatigable; nous avons de lui de nombreux mémoires, dont la plupart traitent de l'analyse organique et de l'analyse des mélanges gazeux. Ces mémoires se distinguent par les applications multipliées que l'on y trouve des mathématiques à la chimie. L'ordre avec lequel le Journal de M. Schweigger est rédigé, mérite des éloges. La plupart des mémoires qu'il renferme sont accompagnés d'un résumé qui en fait ressortir les passages sur lesquels il convient de fixer plus attentivement l'attention. A partir de l'année 1825, cet ouvrage périodique est publié au nom et sous le patronage de la *Société pour la propagation des sciences* (1). (*Verein zur Verbreitung von Naturkentniss und höherer Wahrheit.*) Il paraît toujours à Halle, et continue d'être rédigé par M. Schweigger.

26. — *Witterungsblatt, etc.* — Feuille de la Température, contenant l'annonce de la température, avec divers essais sur des questions de météorologie; publiée par le professeur Dittmar. Berlin; Boicke. In-8°.

Les rédacteurs de ce journal s'occupent surtout à recueillir des faits qui puissent servir d'appui aux théories météorologiques.

27. — *Archiv für Bergbau und Hüttenwesen.* — Archives des travaux

(1) Cette Société a pour but spécial d'envoyer de jeunes naturalistes dans les pays étrangers, afin d'y répandre le goût et l'étude des sciences naturelles.

relatifs aux mines et aux usines; publiées par le Dr C.-J.-B. Karsten. Berlin; Reimer.

En 1816, cessa d'exister le *Bergmannische Journal*, qui, depuis plus de 30 ans, jouissait du privilége exclusif de tenir l'Allemagne septentrionale au courant des progrès que faisait l'art des mines. De ce moment date la publication des Archives que nous annonçons. Cet écrit périodique, dont il paraît chaque année deux cahiers de 12 à 15 feuilles d'impression, a pour but, ainsi que l'a annoncé le rédacteur dans son prospectus, « de fonder l'art des mines sur des principes scientifiques, de le perfectionner et de compléter autant que possible les notions que l'on possède déjà sur sa théorie et sa pratique, en répandant la connaissance des nouvelles expériences qui peuvent y contribuer». — Les sujets qui intéressent plus spécialement l'ingénieur des mines, se classent sous l'un des titres suivans : 1° L'*Exploitation* ou l'art d'extraire les minerais du sein de la terre et de les mettre en état de subir les opérations de la métallurgie; 2° *La Minéralogie*, ou l'art de préparer en grand les substances minérales pour les besoins de la société. — Ces deux sujets peuvent être considérés sous les rapports technique, statistique et scientifique. La statistique étant l'indication des positions et des particularités les plus remarquables des principales mines, s'il est question d'exploitation; des principales usines, si l'on s'occupe de minéralogie; 3° *La Géognosie et la Minéralogie*, sciences dont l'une considère les substances minérales qui composent la croûte extérieure du globe dans les rapports qui existent entre leurs masses ou systèmes de masses, et dont l'autre étudie chacune de ces substances prise isolément; 4° *La Docimasie*, partie de la chimie relative à l'analyse et aux essais des minéraux, guide de la minéralurgie et de la minéralogie; enfin, la connaissance des lois et des règlemens concernant les mines.

Chacune de ces parties a sa place assignée dans ce recueil, et personne mieux que M. Karsten ne pouvait choisir ou fournir les articles qui en remplissent les cadres. M. Karsten est connu par plusieurs ouvrages très-estimés, parmi lesquels nous citerons ses *Principes de métallurgie*, ses *Voyages métallurgiques dans une partie de la Bavière et des provinces méridionales de l'Autriche*, et enfin son *Manuel de la métallurgie du fer*, traduit récemment en français par M. Culmann. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 635.) *Aug.* Prad.....

Médecine.

28. — *Zeitschrift für die Anthropologie.* — Journal d'Anthropologie;

publié par *Fr.* Nasse, de concert avec plusieurs savans (MM. Reinecke, Eschenmayer, Heinroth, Scherer, etc.). Leipzig; Cnobloch.

Ce journal, qui est une continuation de la Feuille périodique pour les médecins psychologistes (*Zeitschrift für psychische Aerzte*), paraît, depuis 1823, en 4 cahiers, de 12 à 16 feuilles grand in-8°, par année. C'est un recueil où l'on trouve souvent des morceaux fort intéressans sur l'homme considéré sous les rapports physiques, intellectuels et moraux. Les collaborateurs sont des hommes très-savans, surtout dans les sciences naturelles, et tous sont connus par d'autres écrits qui ont du mérite. Ils appartiennent à l'école des philosophes de la nature, dont Schelling fut le fondateur, et dont Oken est aujourd'hui un des principaux soutiens. On pourrait peut-être leur faire les mêmes reproches que l'on adresse généralement à cette philosophie : de manquer quelquefois de précision et de se jeter souvent dans le vague.

29. — *Journal der practischen Heilkunde.* — Journal de la Médecine pratique; publié par *C.-W.* Hufeland et *E.* Osann. Berlin; Reimer.

Cet estimable recueil, qui est parvenu à son LIX° volume, paraît tous les mois, par cahiers d'environ 130 pages petit in-8°. Il renferme 1° des mémoires originaux, qui sont souvent d'un grand intérêt; 2° les principaux faits de médecine pratique présentés à l'observation des médecins prussiens (cette partie de l'ouvrage est généralement assez faible); 3° de courtes notices sur les observations les plus importantes, relatives aux sciences médicales; 4° enfin, un état des constitutions atmosphérique et sanitaire, des naissances et décès de Berlin pendant un des mois précédens.

30. — *Bibliotek der practischen Heilkunde, etc.* — Bibliothèque de la Médecine pratique; par les mêmes auteurs. Berlin; Reimer.

Ce journal, destiné à l'analyse et à l'annonce des ouvrages nouveaux de médecine pratique, a publié son LII° volume; chaque cahier n'est composé que de 4 feuilles.

31. — *Magazin für die gesammte Heilkunde mit besonderer Beziehung auf das allgemeine Sanitätswesen im königlichen preussischen Staate.* — Magasin des sciences médicales, avec des considérations particulières sur la situation sanitaire des états prussiens; publié par le Dr *J.-Nep.* Rust. Berlin; Reimer.

Il paraît, chaque année, 3 cahiers formant un volume de 560 pages grand in-8°, sans compter les feuilles d'annonces. Ce journal est consacré à la consignation d'observations intéressantes et pro-

pres à éclairer la médecine pratique. Quelques articles sur les ouvrages nouveaux et sur les établissemens sanitaires du royaume de Prusse terminent chaque cahier. C'est principalement sous le rapport des faits nombreux qui y sont consignés que l'ouvrage dont nous parlons se recommande à l'attention des amis de l'art.

32. — *Literarische Annalen der gesammten Heilkunde.* — Annales littéraires des sciences médicales; par MM. Gräfe, Walther, Steffen, Sachs, Wutzer, Haindorf, Ammon, Schilling, *J.-Fr.-Carl.* Hecker, Dr en méd. chir., etc. Berlin, Th.-Chr.-Fr. Enslin. Prix pour une année, ou pour 12 cahiers de 8 feuilles, 8 rthlr.

Il paraît, sous ce titre, depuis le mois de janvier 1825, un recueil périodique qui a pour but de présenter à ses lecteurs un aperçu critique des progrès de la médecine. N'ayant pas encore reçu le 1er numéro de ce journal, nous ne pouvons en parler que d'après le prospectus que nous avons sous les yeux. Nous ne doutons pas que les auteurs, qui jouissent d'une réputation méritée, ne soient en état de remplir leurs promesses, et nous souhaitons qu'ils le fassent.

33. — *Archiv für medicinische Erfahrung, etc.* — Archives pour l'expérience dans le domaine de la médecine pratique, de la chirurgie, de l'art des accouchemens, et de la médecine légale; publiées par les Drs Horn, Nasse, Henke et Wagner. Berlin. Un double cahier tous les deux mois, formant par année 3 volumes de 580 p. grand in-8°.

Cet ouvrage est un des meilleurs qui se publient en Allemagne sur les diverses branches de l'art de guérir. On regrette que depuis quelques années, M. Horn, son fondateur et un de ses rédacteurs les plus distingués, ait été empêché par ses nombreux travaux d'y prendre une part aussi active que dans l'origine.

34. —*Journal der Chirurgie und Augenheilkunde, etc.*—Journal de chirurgie et de médecine oculaire; publié par le chev. Dr *C.-F.* Gräfe, et le chev. Dr *Ph.* de Walther. Berlin, Reimer. Grand in-8°.

On lit surtout avec plaisir dans ce journal les mémoires sur l'anatomie de M. de Walther, et la partie relative aux maladies des yeux, rédigée par M. Gräfe.

35. — *Magazin der ausländischen Literatur der gesammten Heilkunde.* — Magasin de la médecine étrangère et de la Société de médecine de Hambourg; par le docteur *G.-H.* Gerson et le docteur *Nicol.-H.* Julius. Hambourg; Perthes et Besser. Il en paraît, tous les deux mois, un cahier d'environ 200 pag. in-8°.

On trouve dans ce recueil un exposé succinct des faits de méde-

cine, de chirurgie, etc., que publient les praticiens étrangers. Chaque cahier est terminé par une revue très-rapide de quelques ouvrages périodiques et des livres nouveaux qui ont paru dans les autres pays. Nous avons sous les yeux les derniers numéros de 1824 qui nous prouvent que les auteurs sont très au courant de ce qui se passe chez nous, et devancent même, sous ce rapport, certains journaux de la capitale.

36.—*Allgemeine medizinische Annalen des neunzehnten Jahrhunderts, etc.*—Annales générales de la médecine du XIXe siècle, ou Annales critiques de la médecine, considérée comme science et comme art.; publiées par le docteur *J.-Fr.* PIERER et *L.* CHOULANT. Leipzig; Brockhaus.

Ce journal paraît, tous les mois, par cahiers d'environ 65 pages in-4°. Les matières y sont disposées dans l'ordre suivant : 1° Mémoires originaux ; 2° Analyses critiques des ouvrages sur les sciences médicales, publiés en Allemagne et dans les pays étrangers ; 3° Revue des journaux de médecine ; 4° Exposé succinct des thèses soutenues dans les principales universités allemandes ; 5° courtes Notices sur ce qui se passe d'intéressant dans le monde médical ; 6° Annonces bibliographiques. — Les analyses nous ont paru faites avec soin, et la critique très-réservée des collaborateurs pourrait servir d'exemple à plus d'un recueil de ce genre.

37. — *Archiv fur die homöopatische Heilkunst.* — Archives pour la médecine homopathologique, publiées par les professeurs de l'Académie chirurgico-médicale de Dresde : docteurs, CARUS, FICINUS, FRANKE, KREYSIG, OHLE, RASCHIG, REICHENBACH, SEILER. Dresde; Arnold.

La nouvelle doctrine médicale exposée dans ce recueil compte encore un grand nombre d'adversaires parmi les médecins allemands.

38. — *Neue Jahrbücher.* — Nouvelles Annales de la médecine et de la chirurgie allemandes; par le docteur *C.-Fr.* HARLESS. Elberfeld; Schönian. Grand in-8°.

Ce journal et celui qui suit jouissent en Allemagne d'une grande réputation.

39. — *Journal für Geburtshülfe, etc.* — Journal pour les accouchemens, les maladies des femmes et des enfans; publié par le chevalier docteur *A.-E. de* SIEBOLD. Francfort; Varrentrapp.

40. — *Der neue Chiron, etc.* — Le nouveau Chiron, journal pour

la chirurgie et les accouchemens ; par le docteur *K.* Textor. Salzbach (Bavière); Seidel. Gr. in-8°.

41. — *Medicinisch-chirurgische Zeitung.* — Gazette médico-chirurgicale, continuée par le docteur *J.-Nep.* Ehrhart. Inspruck et Salzbourg; Mayr.

La gazette de M. Ehrhart fait suite au recueil connu sous le nom de *Gazette de Salzbourg*, qui s'est toujours distingué par des articles pleins d'une critique judicieuse, et par les faits intéressans qui s'y trouvaient consignés. Le nouveau rédacteur promet de conserver à ce journal l'estime générale dont il jouit et qui le place au premier rang parmi les ouvrages du même genre publiés en Allemagne. Il serait à désirer cependant que les nouvelles doctrines médicales fussent mieux connues, et mieux appréciées par les collaborateurs.

42. — *Jahrbücher der Medicin und Chirurgie.* — Annales de médecine et de chirurgie. Vienne; Gerold.

43. — *Zeitschrift fur die Staatsarzneikunde.* — Journal de médecine légale; publié par *Adolphe* Henke. 4e année. Erlangen; J.-J. Palm et Ernest Henke.

Quatre livraisons, d'environ 227 pages grand in-8°, présentent, chaque année, un résumé des travaux qui enrichissent la médecine légale, science qui doit à M. Henke une partie de ses progrès les plus récens. De nombreux mémoires, remplis de faits intéressans, et quelques notes, réunies sous le titre de *Nouvelles et articles communiqués*, composent ce recueil dont nous pouvons garantir le succès. —L'impression et le papier sont supérieurs à ceux des autres ouvrages périodiques publiés en Allemagne sur les sciences naturelles.

Hollard, D.-M.-P.

Pharmacie.

44. — *Berlinisches Jahrbuch für die Pharmacie, etc.* — Annales berlinoises pour la pharmacie et les sciences qui s'y rattachent; publiées par le docteur *G.-H.* Stolze, professeur de pharmacie à l'Université de Halle, etc. Berlin, P. Œhmigke.

Ces Annales, publiées depuis vingt-cinq ans sous le seul titre que nous avons copié, sont aussi connues, depuis onze ans, sous celui d'*Annales allemandes pour la pharmacie* (Deutsches Jahrbuch für die pharmacie). 1° Des mémoires, tant originaux qu'empruntés à divers recueils périodiques, ainsi qu'aux ouvrages nouveaux; 2° un exposé complet des observations importantes et des découvertes dont se sont enrichies les sciences pharmaceutiques pendant l'année

précédente; 3° des ordonnances réglementaires, émanées des autorités prussiennes, et concernant les pharmaciens; 4° enfin, une bibliographie des nouveaux ouvrages : telles sont les divisions dans lesquelles sont rangées les matières de ce journal. — Les Annales de pharmacie « acquièrent une perfection toujours croissante, grâce aux soins que prend l'éditeur pour en faire un répertoire de tout ce qui paraît d'utile et de nouveau dans le domaine de la science dont il s'occupe. C'est un répertoire qui satisfait pleinement, à l'un des besoins de notre époque ». (*Algem. Annal. des neunzehnten Jahrhunderts.* — Annales universelles du XIXe siècle. — Août, 1824.)

45. — *Pharmaceutische Monatsblätter, etc.* — Feuilles mensuelles pharmaceutiques; fondées par *Th.-G.-F.* VARNHAGEN, continuées par *D.-R.* BRANDES, DU MÉNIL, et *E.* WITTING; ou Archives de la Société des pharmaciens de l'Allemagne septentrionale. Schmalkalden; Varnhagen. In-8°.

45. — *Neues Journal der Pharmacie.* — Nouveau journal de pharmacie pour les médecins, les pharmaciens et les chimistes; par le docteur *J.-Barth.* TROMMSDORF, professeur de chimie et de pharmacie, etc., etc. Leipzig; Fréd. Chr. Wilh. Vogel.

Huit volumes forment jusqu'ici la collection complète de ce précieux recueil qui offre, sous les divers titres de *Mémoires*, de *Notices* et de *Mélanges*, la collection la plus complète des travaux et des découvertes dont s'enrichissent journellement les sciences pharmaceutiques. Il est à regretter que l'éditeur ait cru pouvoir se dispenser de joindre l'agréable à l'utile, en choisissant un papier réservé chez nous à envelopper les articles de commerce.

47. — *Repertorium für die Pharmacie.* — Répertoire de pharmacie; publié, avec la coopération de la Société des pharmaciens de Bavière; par les docteurs BUCHNER et KASTNER. Nuremberg; J. Léon Schrag. Cahier de 160 pag., petit in-8°, avec une planche lithographiée.

Le *Répertoire de pharmacie* est parvenu à son 18e volume. Il occupe une place distinguée parmi les écrits périodiques les plus complets et les mieux rédigés que possède l'Allemagne sur la science qui en est l'objet. Les matières y sont disposées comme dans les Annales de pharmacie de Berlin. HOLLARD, D.-M.-P.

48. — *Magazin für Pharmacie, etc.* — Magasin de pharmacie et des sciences qui s'y rapportent; par le docteur GEIGER. Carlsruhe; Muller.

Ce journal s'occupe de pharmacie et des sciences accessoires, en

y comprenant la thérapeutique. Il ne renferme que des analyses substantielles des journaux étrangers; on y trouve les nouveaux modes de préparation, ainsi que les nouvelles expériences annoncées dans les autres feuilles, et les résultats analogues ou contradictoires qu'obtiennent les pharmaciens et les médecins collaborateurs de ce recueil. — Le *Magasin de pharmacie* comprend douze cahiers pour l'année, et coûte 5 écus de Saxe (environ 30 fr.). On envoie avec cette gazette, et sans augmentation de prix, les portraits lithographiés des pharmaciens, chimistes et physiciens distingués.

AUG. PERD.....

49. — *Magazin für die neuesten Erfahrungen, etc.* — Magasin des nouvelles expériences, découvertes et notices dans le domaine de la pharmacie; publié par le docteur G.-FR. HÄNLE. Carlsruhe; Muller. Grand in-8°.

Magnétisme animal.

50. — *Archiv für den thierischen Magnetismus.* — Archives du magnétisme animal; publiées par le Dr. *C.-A.* de ESCHENMAYER, *D.-G.* KIESER, et *D.-C.-G.* NEES D'ESENBECK. Leipzig; Herbig. In-8°.

SUISSE.

51. — *Welcher Anspruch auf Duldung, etc.* — Quel droit les sectes ont-elles à la tolérance? Zurich, 1825; Gessner. In-8° de 68 pages.

L'auteur n'envisage son sujet que sous le point de vue politique, et même il n'en traite qu'une partie. Deux questions se présentent à l'occasion de toute mesure que l'on prend pour atteindre un but : cette mesure est-elle juste? quel succès peut-on s'en promettre? Cette dernière question est la seule à laquelle l'auteur veuille répondre, dans son examen de l'utilité des lois et des décrets dirigés contre les sectaires. Nous ne le suivrons pas dans les détails de son argumentation serrée, toujours appuyée sur les principes de la plus saine raison et sur l'expérience de l'histoire, qui fournit des faits généraux, que l'on peut regarder comme l'expression des besoins et des lois de notre nature. La liberté, que les hommes réclament pour tout le reste; la liberté, qui est favorable à tous les développemens de facultés humaines; la liberté, dont les derniers résultats sont toujours heureux, l'auteur la réclame pour la religion : il la montre favorable à la conservation et à la propagation du sentiment religieux; il y voit le seul moyen qui puisse amener les hommes, au

milieu de la diversité nécessaire des opinions, à cette unité d'esprit que la charité sanctionne et que la paix accompagne. Il voit dans la gêne imposée à une croyance religieuse et au culte dont elle a besoin une contradiction avec les droits naturels de l'homme et avec les grands principes politiques reconnus par la raison universelle et adoptés par les sociétés les plus éclairées. Nous recommandons surtout à la méditation des hommes impartiaux, et des hommes d'état, qui ont toujours besoin de l'être, le passage où l'auteur expose les inconvéniens de la contrainte en matière de sectes (p. 20 et suiv.). Quoiqu'il semble ne traiter qu'une question de fait plutôt que de principe, il l'envisage de si haut, il la résout avec tant de philosophie, qu'on ne peut méconnaître en lui un homme d'une raison supérieure et d'une grande expérience. C. MONNARD.

52. — *Rapport sur le projet de loi relatif à une prison pénitentiaire;* prononcé par M. DUMONT, en conseil représentatif, le 1er mars 1822, suivi du *Rapport sur le projet de loi pour le régime intérieur des prisons;* prononcé en conseil représentatif, le 5 janvier 1825, par le même. Genève, 1825; Cherbulliez. In-8° de 38 et 36 pages.

Le premier de ces deux Rapports est déjà trop éloigné de nous pour que nous puissions y revenir : le second n'en est que le complément; mais il traite si complétement son sujet, que nous pouvons l'examiner indépendamment du premier. Le but du second de ces rapports est clairement exprimé par cette phrase de l'orateur : « Je dois me borner, en suivant l'ordre des chapitres, aux questions générales qui ont été débattues dans la commission. » M. Dumont résume en effet, avec beaucoup de clarté, les débats qu'ont fait naître les discussions sur l'usage de la prison pénitentiaire, la création de visiteurs honoraires, et l'adoption de quelques règles de police. Dans la section du travail que l'on doit imposer aux détenus, il expose tout ce qui a été dit pour ou contre le *Moulin de discipline* des Anglais, et les motifs qui l'ont fait rejeter. On a mieux aimé s'en tenir aux métiers déjà en usage dans les prisons de Genève. Ils épargnent au prisonnier l'ennui d'une occupation monotone et inutile; ils fixent son attention, le relèvent dans sa propre estime, le ramènent à de meilleurs sentimens, et lui offrent le moyen de gagner quelque argent, dont une moitié est destinée à indemniser l'état d'une partie de ses frais, et l'autre moitié appartient au prisonnier. D'autres dispositions sont également empreintes du même esprit de douceur et de philanthropie que nous venons de faire remarquer. On interdit soigneusement aux employés tout profit sur les fourni-

tures; on ne veut pas qu'on puisse dire des prisons de Genève comme de celles de France : *Ici, un écu de cinq francs ne vaut que cinquante sous.* « Le code pénal d'une prison, dit ailleurs le rapporteur (p. 22) ne doit être ni compliqué, ni sévère. » Quel espoir ne conçoivent pas les hommes de bien, d'une amélioration réelle dans la basse classe de la société, quand ils voient les législateurs s'occuper ainsi du bien-être de ceux dont, jusqu'ici, l'infamie avait été le seul partage. La péroraison de M. Dumont ne fait plus regarder le travail comme une partie de la peine; il en est un adoucissement; il en montre le terme, puisqu'il fait contracter aux condamnés les bonnes habitudes d'une vie laborieuse et régulière qui doivent lui procurer l'avantage de rentrer au sein de la société; enfin, il dispose l'esprit et le cœur à recevoir l'instruction morale et religieuse que les législateurs veulent donner aux prisonniers. — « La contrainte, dit M. Dumont en finissant, n'obtient presque rien : l'essentiel est d'agir sur la volonté. » C'est ici le cas d'emprunter à l'auteur des paroles qu'il applique à l'immortel Howard, et de dire : Gloire soit rendue aux législateurs héritiers des sentimens d'Howard, qui proclament enfin des vérités trop long-tems méconnues, et qui doivent adoucir les peines d'une classe déjà trop malheureuse ! » B. J.

53.—*Du système monétaire actuel du canton de Genève;* par *J.-L.* Odier, du conseil représentatif. Genève, 1825; Paschoud. Brochure in-12 de 36 pages.

On a reproché aux Génevois d'aimer un peu trop à spéculer sur le change des espèces d'or et d'argent; de mauvais plaisans ont même été jusqu'à prétendre qu'un étranger qui entrerait par une porte de la ville, et qui sortirait par la porte opposée, après avoir successivement changé l'argent de sa bourse contre les diverses monnaies qui ont cours dans cette république, ne trouverait plus rien dans sa bourse en s'éloignant. M. Odier aperçoit quelque fondement à cette accusation exagérée, dans le tarif qui fixe le taux des diverses monnaies ayant cours. Il n'est pas possible d'établir le pair de tant de monnaies disparates. Il y a un agio, ou différence, à perdre ou à gagner sur le change; et comme cette différence est beaucoup mieux connue des gens du pays que des étrangers, ceux-ci ont toujours un sacrifice à faire, soit qu'ils aient à payer ou bien à recevoir. M. Odier, pour écarter cet abus, voudrait que son pays eût un atelier monétaire, et que la monnaie nationale eût seule un cours légal; de manière que toutes les pièces étrangères ne fussent que des lingots qui seraient reçus au poids. Son conseil

nous paraît fort raisonnable et ne saurait manquer d'être suivi tôt ou tard ; seulement, nous aurions voulu qu'en se rapprochant des vrais principes monétaires, il y fût entré tout-à-fait, et qu'à son tour il eût écouté les avis de nos meilleurs économistes. L'auteur voudrait que la monnaie nationale de Genève fût la livre qu'on appelle courante, et qui renferme 137 grains d'argent pur. Mais, pourquoi lui donner un autre nom que celui qui appartient à 137 grains d'argent? La monnaie ne doit être que de l'*argent étiqueté*, comme l'ont fort bien prouvé Ricardo et J.-B. Say. Si la livre est aujourd'hui de 137 grains, elle pourra demain n'être que de 130, et varier avec la législation ; tandis qu'un poids d'argent déterminé demeure le même, et n'est plus sujet qu'aux variations de valeur que subit le métal lui-même.

Un pas de plus, serait de conformer le poids de la monnaie, non à une quantité arbitraire comme les onces ou les grains ; mais à une quantité dont le type invariable se trouvât dans la nature, comme on a fait en France pour le système métrique. Du reste, on pourrait mettre sur les monnaies génevoises les insignes de la république. Quand on veut opérer une réforme, il ne faut pas consacrer des erreurs. L*.

54. — *Lændliche Gedichte, etc.* — Poésies pastorales de *J.-J.* Rutlinger, de Wildhaus, dans le Haut-Tockenbourg, canton de Zurich. Ebnat, 1824 ; Abr. Keller. In-8°, VI et 160 pages.

Le succès du premier volume de ces poésies, dont nous avons rendu compte (*voy.* t. XXI, p. 165), a déterminé l'éditeur à en publier un second, qui sera sans doute accueilli du public avec la même faveur. Ce volume, comme le précédent, se compose presque entièrement de poésies lyriques. Les scènes de la nature et de la vie simple des habitans du Tockenbourg, les affections du cœur, l'amour, l'amitié, la patrie, la poésie elle-même, qui comprend tout le reste, voilà les sujets favoris du jeune poëte. Comme il ne doit son talent qu'à la nature, son inspiration est aussi féconde qu'elle est vraie. Il peint souvent des tableaux du même genre, et cependant il ne se répète jamais. Fidèle à la nature, il la suit dans toutes ses métamorphoses, en saisit tous les aspects, en reproduit toutes les couleurs. Si, dans ses poésies écrites dans le dialecte saxon, la versification laisse parfois quelque chose à désirer, du moins elles sont toujours dictées par un sentiment poétique naïf et vrai. Mais, dans ce volume comme dans le précédent, les petits poëmes en dialecte tockenbourgeois l'emportent de beaucoup sur

les autres. Là, le poëte a des allures plus franches, et son génie parle la seule langue créée pour lui, celle qui s'est associée aux premières émotions, aux premiers besoins de son cœur. — Les circonstances de fortune de l'auteur l'ont engagé à s'expatrier, l'année dernière; il est passé aux États-Unis d'Amérique, laissant à son libraire le recueil complet de ses poésies. Il reste de quoi former un troisième volume, que l'éditeur publiera si le second obtient assez de succès. Espérons que l'absence, cette muse toute-puissante, inspirera de nouveaux chants au jeune poëte, qui aime sa patrie avec la passion d'une âme généreuse.

55. — *Gedichte der Blinden, etc.* — Poésies de *Louise* Egloff, jeune aveugle, publiées au profit des pauvres des bains de Bade. Bade, en Argovie, 1823; Jacob Diebold. 1 vol. in-8° de XII et 165 p.

L'auteur de ces poésies est une jeune personne d'une vingtaine d'années, fille d'un aubergiste de Bade, en Suisse. Peu de semaines après sa naissance, elle fut rendue aveugle par un traitement médical mal entendu : toutefois, de l'un de ses yeux elle aperçoit faiblement la lumière, mais sans pouvoir distinguer les objets, ni reconnaître les formes. Ce fait est important pour la juste appréciation de ses poésies sous le point de vue psychologique. Douée d'une vive imagination et d'une âme sensible rendue plus poétique encore par la religion, la jeune Louise Egloff donna de très-bonne heure des preuves frappantes d'un talent que des poëtes même admirèrent. Séparée du monde extérieur par la privation du sens qui en donne à l'âme l'idée la plus complète et la plus féconde, elle vit davantage d'une vie intérieure, que le christianisme a rendue calme et sereine. Sa poésie est celle du cœur, d'un cœur tendre, pieux, qui aime la vie, mais lui préfère ce séjour de l'immortalité où les yeux de l'âme seront à jamais dessillés. Cependant, la poésie de Mlle Egloff ne se plaît pas dans ces abstractions anti-poétiques dont quelques esprits, plus amoureux de la nouveauté que du vrai, ont essayé d'introduire la mode sur notre Parnasse. Moins pittoresques que la poésie ne l'est naturellement, les productions de notre jeune poëte ne manquent pas d'images; mais les objets physiques qu'elle caractérise par un trait plutôt qu'elle ne les décrit, sont de nature à ne pouvoir être connus par d'autres sens que par la vue. Si le nom des couleurs se trouve de loin à loin dans ses vers, il est facile de voir que c'est une habitude de langage qu'elle a prise dans la société qui l'entoure. Pour son âme il n'y a que le jour et la nuit; dans ses ouvrages comme dans ceux de quelques poëtes orientaux, les parfums

des fleurs jouent un plus grand rôle que l'éclat ou les nuances délicates de leurs couleurs. Une sensibilité profonde, une candeur virginale, une parfaite simplicité, voilà le caractère et le mérite des poésies de Mlle. Egloff. Nous aurions désiré ne jamais y trouver des noms mythologiques, signes usés d'idées qui ne sont plus les nôtres.

Si nous avions un conseil à donner au poëte, nous l'engagerions à s'essayer dans le dialecte suisse, qui est sa langue et qui se prête avec tant de grâce aux sentimens naïfs et religieux. Si l'auteur mérite des encouragemens, la nature de son talent semble provoquer cette invitation. Ce titre d'auteur n'était point ambitionné par la jeune Egloff. Ses créations poétiques satisfont à un besoin de son âme, et ce besoin n'est point la célébrité. Ses poésies qu'on aime à lui faire réciter, écrites pendant qu'elle les déclamait avec autant de sensibilité que de grâce, lui ont été soustraites de cette manière à son insu. Les vives instances de ses parens ont à peine pu obtenir ensuite qu'elle consentît à leur publication. Sa résistance une fois vaincue, la jeune poëte voulut du moins que cette publication devînt une action charitable. Elle eut d'abord l'idée de faire du produit de son ouvrage une offrande aux Grecs, qu'elle a chantés dans un de ses poëmes, et dont la noble cause est adoptée par toutes les âmes qui ont quelque élévation. Mais bientôt, elle se souvint d'une classe d'infortunés placés plus près d'elle, des pauvres des bains de Bade; c'est à leur profit que se vend le volume dont nous avons essayé de donner une idée (1). Il était digne de notre jeune aveugle, qui doit toutes ses consolations à la religion chrétienne, de consacrer son talent à la charité.

56. — *Première Helvétienne*. Genève, 1825; imprimerie de Lador. 1 feuille in-8°.

Depuis quelque tems, le talent poétique se réveille en Suisse d'une manière fort remarquable, et sa direction est toute nationale. Les circonstances de ce pays expliquent ce phénomène. L'union croissante des Suisses de tous les âges, les progrès de l'esprit d'association, l'intérêt plus grand que l'on prend aux affaires et aux institutions publiques, le besoin qu'éprouve la *nation* de faire oublier, par

(1) Dans le bel établissement de Bade, se trouve une maison de bains destinée aux malades indigens. Perfectionnée l'année dernière par les soins éclairés du célèbre chimiste espagnol, M. de Gimbernat (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 516), cette institution se soutient en partie et s'enrichit par la bienfaisance publique.

une conduite sage, noble et indépendante, les fautes, la bassesse et la trahison de *quelques-uns*, font naître, au milieu d'un peuple qui avait dégénéré, de nouvelles vertus patriotiques. Dans tous les temps, la poésie s'est associée aux généreux élans de la nature humaine et aux efforts des peuples pour conserver ou reconquérir leur dignité. Il est donc bien naturel que la jeunesse helvétique se plaise aujourd'hui à consacrer des chants au souvenir de ses ancêtres, afin de rappeler parmi nous le règne de leurs mœurs simples et de leur dévouement.

J'ignore si l'auteur de la *Première Helvétienne* est un jeune homme; j'ignore même son nom : ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il est entraîné par le mouvement général qui entraîne la jeune génération de nos concitoyens vers la sphère des pensées élevées et des affections qui honorent le plus le cœur de l'homme. Il ne me paraît guère douteux que ce sont les *Messéniennes* qui lui ont suggéré l'idée de la *Première Helvétienne*, dont le titre annonce qu'elle sera suivie d'autres pièces analogues. Ce poëme appartient au genre lyrique, et sa forme est celle d'un chant libre. Le sujet, l'émancipation de l'Helvétie, est développé dans plusieurs tableaux qui embrassent les événemens les plus mémorables, depuis le moment où la tyrannie des gouverneurs autrichiens devint la plus oppressive, jusqu'à la défaite de l'armée autrichienne, à Sempach. Ces tableaux ne sont pas tous peints de couleurs poétiques également pures; mais tous portent l'empreinte d'une âme noble et fière. Nous regrettons d'autant plus que l'auteur ne les ait pas tous enchaînés par une grande pensée, dont ils n'eussent été que le développement. Peut-être en a-t-il eu l'intention; mais, dans ce cas, l'exécution ne me semble pas y répondre. Si je ne me trompe, l'auteur n'a pas assez travaillé son ouvrage; en le corrigeant, il était encore sous l'empire de ce premier entraînement qui ne permet pas au goût de juger avec assez de sévérité les productions de l'enthousiasme. Quelques pensées ne me paraissent pas conçues avec assez de netteté; d'autres fois, on peut reprocher à la pensée comme au vers une certaine enflure; on en jugera par les exemples que je vais citer. En s'adressant au vieux Melchthal, privé de la lumière par un crime du despotisme, l'auteur lui dit :

Vieillard, la liberté descendra sur la terre,
Ils iront jusqu'à toi ses rayons éclatans...
Car il existe une lumière
Au-dessus du ciel des tyrans.

La strophe suivante sur l'orage qui surprit la barque où Gessler

conduisait Tell enchaîné, est, à mon avis, presque en entier, d'un style peu naturel :

Sur les monts se répand une terreur soudaine;
Le tyran les voit balancer,
Et leurs sommets roulans descendre dans la plaine.
Sous lui l'onde se lève; il a vu s'élancer
Le héros dont sa crainte a suspendu la chaîne :
Le sol fuit l'oppresseur qui l'osa menacer!
Les rochers ébranlés s'écartent du rivage,
Ils le rendent aux flots et lui ferment le port;
Les flots en gémissant le livrent à la plage,
Et sur cette plage est la mort.

L'auteur tombe aussi de loin en loin dans le prosaïsme :

Renversez vos tyrans, *non point pour tout détruire*,
Mais pour que rien ne soit détruit.

Ces deux membres de phrases ne blessent pas moins l'oreille que le sentiment poétique.

Que l'auteur s'arme de la sévérité dont j'ai tâché de lui donner l'exemple, et il ne laissera subsister, dans les poëmes destinés à faire suite à la première Helvétienne, que les inspirations réellement dignes de son talent et des sujets qu'il chante; il ne conservera que des tableaux aussi purs que celui-ci :

Plus d'hymne de bonheur *sur* l'antique héritage.
La terreur sur les monts a marqué son passage :
Les vallons sont déserts; chassés vers les sommets,
Les troupeaux, sans bergers, courent sur la bruyère;
Le chasseur sort de sa chaumière,
Porte sur le sentier ses regards inquiets,
Fuit tristement dans les forêts,
Et prépare son arc sous l'ombre solitaire.

C. Monnard.

ITALIE.

57. — *Flora Italica.* — Flore Italienne, ou Description de toutes les plantes qui croissent spontanément en Italie, rangées d'après le système de Linnée; par M. *Joseph* Moretti. Pavie, 1825; Fusi. In-8°.

Cet ouvrage, dont nous recevons le prospectus, est un édifice qu'un homme seul ne pourrait élever, si plusieurs botanistes ne lui en avaient préparé les matériaux en composant des *Flores* locales,

A l'aide des écrits d'Allioni, de Balbis, de Viviani, de Pollini (*voyez* ci-après.), de Bertoloni, de Savi, de Tenore, etc., M. Moretti, professeur d'économie rurale à l'université de Pavie, aussi profondément versé dans la botanique descriptive que dans la botanique appliquée, va rendre un grand service à la science en renfermant dans un vaste cadre tout le règne végétal de la Péninsule. — Cet ouvrage, dont nous rendrons compte à nos lecteurs, paraîtra par volume de 60 feuilles in-4°. Le prix de souscription est de 20 centimes par feuille.

58. — *Flora Veronensis, etc.* — Flore véronaise; par M. Pollini. Vérone, 1821-24. 3 vol. in-8° avec planches.

Si le Véronais est une des contrées les plus intéressantes sous le rapport de sa végétation, la *Flore* que nous avons sous les yeux est aussi une des plus riches que nous connaissions. Déjà Mattioli, le comte Marzari, Sternberg, Calceolari, Pona, Séguier et Moretti, avaient fait partiellement connaître cette belle province de l'Italie; mais aujourd'hui M. Pollini nous présente un travail complet qui renferme, au nombre de près de 3,000 plantes, non-seulement celles du Véronais, mais celles du Tyrol italien, du Vicentin et du Padouan, ainsi que celles qui croissent aux limites du territoire de Mantoue, de Rovigo et de Brescia. L'auteur, qui, en quatre années, a rempli sa tâche, a suivi les nomenclatures de Linnée et Wildenow, en ajoutant les noms vulgaires usités dans le Véronais et la Toscane. Il a également décrit les végétaux cultivés dans les champs et dans les jardins, en les distinguant par l'initiale *c* (*culta*). Enfin, nous dirons, à sa louange, que, quoiqu'il ait préféré le système sexuel, il n'a point négligé de désigner la classe et la famille de la méthode française auxquelles se rapportent les genres qu'il a décrits. Cet ouvrage, très-bien fait, est accompagné de 20 planches sur cuivre, représentant les plantes les plus rares ou qui n'ont pas été bien figurées.

59. — *Ortus Ripulensis, etc.* — Le Jardin de Rivoli, ou Catalogue des plantes que l'on y cultive; par M. *L.* Colla. Turin, 1825. 1 vol. in-4° avec atlas.

Ce catalogue contient 1250 espèces nommées d'après la nomenclature de Wildenow et le synopsis de Persoon, et dont quelques-unes étaient inédites. Cet amateur éclairé, en citant chaque plante, indique les auteurs qui l'ont fait connaître avant lui, la meilleure figure publiée, le lieu d'où elle provient, sa durée et l'époque de sa fructification dans son riche jardin. — L'exécution lithographique

annonce que cet art n'a pas encore atteint, en Italie, le degré de perfection auquel les Lasteyrie et les Constans l'ont porté en France.

60. — *Calendario Georgico.* — Calendrier agronomique de la *Société royale d'agriculture de Turin.* Turin, 1825.

Ce livre atteste que cette compagnie apporte une vive sollicitude à répandre, chaque année, les connaissances et les découvertes qui peuvent améliorer l'agriculture du pays. Il contient onze mémoires ou articles. Le 1er est un rapport de M *Bonafous* sur les observations et les expériences qu'il a faites dans le Jardin de la Société. Le 2e est un rapport sur la maladie du riz, appelée *brusone*, par M. *Rè*. Cet agronome fut envoyé dans les provinces de Verceil et de Novare pour reconnaître la nature et les effets d'une maladie particulière au riz, et qui, depuis plusieurs années, exerçait de tels ravages, que plusieurs propriétaires avaient abandonné la culture de cette céréale. Le 3e article est une description, avec planche, d'un instrument de jardinage que M. le marquis *de Lascaris* a apporté de la Toscane : il ne diffère du *sécateur* ou *ébranchoir* représenté dans le *Bon Jardinier*, planche 31, que parce que ce premier est mis en action par un moufle à deux poulies. Le 4e renferme des observations que M. *Bonafous* a faites sur l'éducation comparative de trois races de vers à soie. Le 5e article est relatif à la culture du riz sec : M. le marquis *de Brême*, auteur de cette excellente notice, rappelle les essais qui ont été faits en Europe, et conclut que les frais considérables que la culture du riz sec exige, comparativement au riz humide, ne permettent point de s'y livrer avec avantage. Le 6e article signale les expériences que M. *Cantù* a faites sur l'emploi de l'opium retiré du pavot blanc cultivé en Piémont : d'après ce médecin, il en faut une triple dose pour obtenir des effets de narcotisme semblables à ceux que produit l'opium du Levant; mais il observe que la propriété sédative est plus puissante dans l'opium indigène. Dans le 7e article, M. *Lavini* parle des essais qu'il a faits pour bonifier un vin trop acerbe, en y ajoutant la matière sucrée qu'il a obtenue du raisin sec de Smyrne. Le 8e article est un mémoire de M. le comte *Saint-Robert*, sur l'éducation qu'il a faite de deux races de vers à soie. Dans le 9e article, M. *Lucien*, vétérinaire distingué, fait connaître plusieurs bezoards, du poids total de 9 kilogr., qu'il a trouvés dans le cœcum d'un cheval, et il se propose de publier à ce sujet toutes ses observations pathologiques.

Cet utile recueil est terminé par une dissertation de M. le docteur

Ragazzoni sur la maladie du riz, que nous avons mentionnée plus haut. Elle a mérité à son auteur la couronne que la Société avait promise à celui qui présenterait le meilleur mémoire sur ce sujet; et cette dissertation, fort bien faite, nous prouve que si la physiologie végétale a fait de grands progrès, il n'en est pas de même de la pathologie des plantes.

61. — *Biografia medica Piemontese*, avec cette épigraphe : *Cari sunt parentes, cari liberi : sed omnes omnium caritates patria una complexa est.* — Biographie médicale du Piémont; par M. le docteur Bonino. Turin, 1824; imprim. de Bianco. T. Ier. In-8°.

Puisque la gloire des hommes célèbres rejaillit sur leur pays natal, comme celle de la patrie sur tous les citoyens, le laborieux auteur de cet ouvrage aura bien mérité de la sienne en faisant connaître au monde savant les hommes qui, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, ont illustré la médecine en Piémont; tels que les Fontana, les Cigna, les Bonvicino, les Giulio, les Brugnone, etc. — Cette Biographie, dont nous annonçons le premier volume, a dû coûter à M. Bonino d'immenses recherches bibliographiques; mais, en persévérant dans son entreprise, il attachera son nom à un monument aussi honorable pour ceux qui en sont l'objet que pour celui qui l'élève.

62. — *De l'esprit du subjonctif dans la langue française*, ou Analyse logique, grammaticale et philosophique de ce mode, comparé à l'indicatif, etc.; par *Ch.* Apprat, professeur de belles-lettres, etc. Naples, 1823; Borel, Marotta, Glass. 1 vol. in-8° de 174 pages; prix 6 carlins : Paris; Barrois l'aîné. Prix 3 fr. 50 c. et 4 fr. 10 c.

Le premier reproche à faire à cet ouvrage, c'est sans doute son excessive longueur : 170 pages in-8° sur l'esprit d'un mode porteraient au moins à 20 gros volumes ce qu'on aurait à dire sur les verbes, et ce ne serait encore qu'une très-petite partie de la grammaire élémentaire. Il faut convenir cependant que le volume embrasse plus que le sujet; car les notes et quatre *cacologies* en occupent près des deux tiers. — Le traité de l'esprit du subjonctif se divise en trois chapitres, qui traitent : 1° des verbes qui régissent le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif; 2° des conjonctions qui régissent le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif; 3° de l'emploi des tems du subjonctif, et de leur correspondance avec ceux de l'indicatif. Ces chapitres sont précédés de notions préliminaires, où se trouve une définition du verbe tout-à-fait bizarre et obscure. L'auteur est plus clair quand il en vient aux appli-

cations particulières; mais encore celles-ci seraient-elles souvent sujettes à contestation. B. J.

63. — * *Poeticæ Aristotelis, etc.* — La Poétique d'Aristote, en grec, de nouveau traduite en latin sur l'original grec de la dernière édition, avec des notes et corrections nouvelles. L'auteur y a joint deux dissertations latines : l'une sur les devoirs du poëte tragique, et l'autre sur l'origine de la poésie dramatique chez les Grecs. Palerme, 1815; imprimerie royale. In-4°. de 300 pages.

Ce volume, qui vient de nous parvenir, ne porte aucun nom d'auteur ni d'éditeur. On nous assure qu'il est de M. le comte du Haous. Quel que soit le traducteur, son livre nous paraît l'ouvrage d'un érudit et d'un homme de goût. L.

64. — * *Giornale ecclesiastico di Roma.* — Journal ecclésiastique de Rome. T. I, 1er et 2e cahiers. Janvier, 1825, Rome; imprimerie de Vincent Poggioli. 99 pages in-8°, dont 19 pages de préface.

S'il est une ville où, plus qu'en tout autre lieu, doivent être imprimés des journaux ecclésiastiques, c'est sûrement à Rome; cependant la France en a huit, et Rome n'en avait pas un seul en 1824. Mais, enfin, en voici un qui nous fait de belles promesses : nous verrons comment il les remplira. Les deux premiers cahiers nous fournissent à cet égard des données certaines.

Le premier ouvrage dont il est rendu compte, a déjà vieilli; c'est celui du fameux comte de Maistre, intitulé : *Du pape.* On sait que cet écrivain, sophistique et superficiel, formait, avec M. de Bonald, et l'abbé de La Mennais, le triumvirat doctoral des nouveaux ultramontains. On peut remarquer déjà (p. 7) la confusion si fréquente dans leurs écrits des mots *église* et *pape*, pour attribuer constamment à celui-ci les promesses faites à celle-là. Nos journalistes prêchent aussi l'*infaillibilité* papale, opinion inconnue dans l'antiquité, et qu'il serait difficile de faire remonter plus haut que l'époque où vécut le cardinal Cajetan, qui passe pour en avoir été l'inventeur, c'est-à-dire, au XVIe siècle. (Page 10.) On assure que les promesses ne sont faites à l'Église qu'autant qu'elle est unie à son chef; ainsi, dans l'intervalle de la mort d'un pape à l'élection de son successeur, intervalle qui a été quelquefois très-long, elle cesse apparemment d'être infaillible; et s'il y a schisme dans l'Église entre plusieurs papes ou anti-papes, le Concile œcuménique ne pourra terminer la dispute. Ceci nous ramène aux Conciles généraux de Constance et de Bâle, dont l'histoire est bien connue. Nos journalistes ont fort à cœur de justifier la mémoire trop peu justifiable des papes Libère

et Honorius. Pourquoi ne disent-ils rien du fameux *Liber diurnus romanorum pontificum*, qui contenait la condamnation d'Honorius par le sixième concile général, et une foule d'autres choses, autrefois regardées, même à Rome, comme des points incontestables; mais que l'on a eu soin de rejeter ensuite, comme contraires au moderne système? Ainsi, la cour de Rome supprima soigneusement l'édition qu'Holstenius avait donnée de ce journal; en sorte que l'exemplaire de l'imprimé conservé au Vatican, et que nous avons entre les mains, est peut-être le seul existant de cette édition. Heureusement, le père Garnier (jésuite), en a donné à Paris, en 1680, une édition dont les exemplaires sont rares, mais qui a été réimprimée en Allemagne. Si l'on tolère l'infaillibilité du pape, à quoi ne s'appliquera-t-il pas, s'il veut, comme autrefois, envahir les droits de la société politique, et quelle puissance arrêtera les excès où peut conduire cette prétention? Les journalistes qui se font cette objection, répondent : *Tout l'arrêtera... les canons, les lois, les usages des nations, les souverains, les tribunaux, etc.* Tous ces obstacles ont-ils arrêté Grégoire VII, Boniface VIII, et tant d'autres papes?

En rendant compte du livre pernicieux du comte de Maistre *sur le pape*, il était dans l'ordre des choses de parler des solides et nombreuses réfutations de cet ouvrage, disséminées dans les journaux et dans les ouvrages *ex professo* qui l'ont combattu. Les journalistes romains gardent, à cet égard, un silence qui, sans doute, leur paraît un acte de prudence, mais qui, aux yeux des hommes instruits, mérite un autre nom. Après un éloge pompeux de ce comte de Maistre, au dire duquel Bossuet est mort protestant, s'il n'a pas rétracté les quatre articles de 1682, qu'il soutint avec tant de zèle jusqu'au dernier moment de sa vie; de ce comte de Maistre qui a dressé la formule de requête au pape, pour demander un nouveau roi, lorsque le roi légitime paraît tombé dans l'hérésie; de ce comte de Maistre, enfin, qui proclame le bourreau comme un être essentiel dans la société...

Nos auteurs passent immédiatement à l'ouvrage d'un écrivain, qui, d'un avis absolument opposé, demandait qu'on supprimât la peine de mort, et que Louis XVI fût le premier à profiter de cette loi. Maintes fois, cet écrivain a réitéré ses instances pour l'abolition de cette peine; et toujours, des calomniateurs frénétiques ont démenti cette vérité, l'une des mieux attestées par l'histoire. Les témoignages et les monumens qui la démontrent sont si convainquans, si multipliés, que l'on a peine à concevoir l'effronterie des

imposteurs. Mais la contre-révolution avait besoin de cette calomnie pour attaquer ensuite la liberté des élections, amener le double vote, le bail septennal, etc., etc. Les journalistes romains prétendent d'abord (page 29) que M. l'évêque Grégoire a eu tort d'écrire l'*Histoire des confesseurs auliques ;* et pourquoi ? parce que, tous n'étant pas des saints, et participant aux faiblesses de l'humanité, le tableau de leurs écarts peut *obscurcir la splendeur de leur ministère.* Avec ce beau raisonnement, il ne faudrait plus écrire l'histoire, ni des papes, ni des évêques, ni des princes, ni des magistrats, ni d'aucune profession parmi les hommes. Il ne faut pas, disent nos journalistes, rendre les confesseurs responsables d'événemens qui ont pour auteurs véritables des ministres pervers, des courtisans, la mauvaise disposition et l'indocilité des princes. Et c'est là précisément ce que M. Grégoire a eu grand soin de dire et de répéter plusieurs fois.

Ces mêmes journalistes semblent contester à l'autorité civile le droit de faire des règlemens sur la police extérieure du culte; et cependant, ils avouent (page 35) que le pouvoir politique est protecteur des canons; mais cette protection serait illusoire, s'il n'avait pas la faculté de ramener à leur observation ceux qui s'en éloignent.

Dans une excursion sur l'élection des évêques, nos auteurs reprochent aux lois de l'Assemblée constituante d'avoir introduit dans les corps électoraux des Juifs et des Protestans; mais, les Protestans, les Juifs étaient en très-petite minorité, excepté peut-être dans le département du Gard; il est douteux même qu'ils y aient assisté. Mais les élections ne sont jamais que des présentations à l'autorité ecclésiastique : et comment n'ont-ils pas réfléchi qu'on leur opposerait les nominations d'évêques, de chanoines, de curés catholiques par la tzarine Catherine II, par les empereurs de Russie, par les rois de Prusse, d'Angleterre, par d'autres princes protestans, sans compter la nomination des patriarches de Constantinople par le grand Turc? Le pape, dit-on, comme chef de l'Église, et comme patriarche d'Occident, a le droit *incontestable* de donner aux évêques l'institution canonique; mais, dans l'antiquité, comme à présent, les papes étaient chefs de l'Église, et comme aujourd'hui, patriarches d'Occident; et cependant, les élections d'évêques par le clergé et le peuple, le sacre et l'institution des évêques par le métropolitain, avaient lieu selon les règles plusieurs fois établies par l'Église en concile œcuménique. Rien de plus clair, à cet égard, que les canons du premier Concile de Nicée, et de cinquante autres conciles.

M. Grégoire a cité les *Monita secreta* de la Société des jésuites; mais quand on les supposerait apocryphes, ils contiennent du moins la théorie et la pratique de la société, de même que les *dictamina* attribués à Grégoire VII, en les supposant apocryphes, offrent certainement la doctrine qui dirigeait sa conduite. Qui faut-il croire, ou des dénégations de Gretzer, et d'autres jésuites ou partisans des jésuites, alléguées par nos journalistes, ou des observations consignées dans la préface et les notes de certaines éditions des *Monita secreta*, où l'on rappelle les soins de la société pour en faire soustraire les exemplaires à la connaissaissance du public, auquel certainement ils n'étaient pas destinés? Les jésuites ont désavoué bien d'autres écrits fort approuvés dans leur Société. Lorsqu'on agitait en parlement l'affaire de leur suppression, ils ne pouvaient se déclarer adhérens à la doctrine homicide d'Emmanuel Sa, Mariana, Santarel, Turselin, Jouvency, et de cent autres de leurs auteurs.

A l'occasion du chapitre X, où M. Grégoire établit que, dans les premiers siècles, il n'y avait pas de confesseurs en titre pour les magistrats, ni plus tard pour les princes chrétiens, les journalistes partent de là pour rapprocher perfidement les vues de l'auteur de celles de l'apostat Torné, qui proposa la suppression du costume ecclésiastique. Entre les choses et les hommes, la distance peut être incommensurable : nous trouvons ici les antipodes entre Torné, déserteur des principes, et M. Grégoire, qui, à la Convention, au milieu des menaces et des fureurs populaires, croyant prononcer son propre arrêt de mort, se déclara ferme et persévérant dans ses principes, comme catholique, comme évêque. Voyez dans les *Mémoires de Durand de Maillane*, qui viennent de paraître, le témoignage qu'il rend à M. Grégoire sur cet objet. Il n'y manque que le discours énergique tenu par cet évêque; mais on peut consulter sur le même sujet les mémoires publiés par M. Aignan, et l'on reconnaîtra facilement, dans le rapprochement forcé dont il s'agit, l'envie de nuire et d'outrager. Or, ce sentiment n'est pas chrétien. Il n'est pas vrai que l'homme qu'ils insultent haïsse ni les rois, ni les jésuites : la haine des personnes est inaccessible aux âmes chrétiennes; mais haïr les abus, c'est un devoir.

Les journalistes romains nous apprennent que le libelliste ultramontain qui rédige à Paris le pamphlet hebdomadaire intitulé : *l'Ami de la Religion et du Roi*, dans son numéro du 29 janvier, a critiqué l'*Histoire des Confesseurs*. Nous l'ignorions complètement ; ce libelliste, presque ignoré, et surtout mésestimé à Paris, peut-il

avoir des lecteurs et des admirateurs autres que les hommes qui partagent ses honteux préjugés? M. Grégoire peut se féliciter d'être déchiré dans le *Giornale ecclesiastico*, où l'on fait l'éloge de M. de Maistre et du journal intitulé : *L'Ami de la Religion et du Roi*, qui devrait être au moins l'ami de la justice et de la vérité.

Quand on promet de rendre compte d'un ouvrage, l'équité exige que l'on en présente avec impartialité l'ensemble et l'analyse. Cette manière exacte de procéder est bonne pour les Anglais, les Allemands; souvent en France, et sans doute à Rome, on trouve plus commode de s'attacher à quelques phrases isolées qu'on tourmente, et de lancer contre la personne de l'auteur des insinuations outrageantes qui seraient un poids bien pesant sur la conscience des accusateurs, s'ils avaient une conscience. Les journalistes romains ont cependant loué le chapitre du livre de M. Grégoire concernant le secret de la confession, où l'auteur, revendiquant les principes contre des assertions émises dans des écrits modernes, a réuni des détails curieux et intéressans; entre autres, la décision d'un tribunal protestant de New-York en faveur d'un prêtre catholique qu'on voulait forcer à des révélations que son ministère pastoral lui défendait sévèrement. Ces journalistes promettent une suite à leurs articles sur l'*Histoire des confesseurs :* attendons.

Avant de finir cet article, nous signalerons (page 45) un éloge mérité de plusieurs ouvrages de feu M. de Montazet, archevêque de Lyon, en faveur de la révélation. Les journalistes ont bien voulu oublier en ce moment la vieille accusation de l'imperceptible hérésie de jansénisme. Ils ont donné aussi un article concernant la vie de Pie VII (par Pistolezzi). Nous remarquons qu'en parlant de son épiscopat à Imola, ils ne disent rien de la célèbre homélie publiée par ce pape, alors cardinal : monument précieux, où l'on montre l'heureux accord de la religion catholique avec la liberté politique. Cette homélie a été traduite en français par M. l'évêque Grégoire, et d'après cette traduction ont été faites une traduction allemande, deux anglaises, deux espagnoles, etc.; en sorte que cette homélie est actuellement répandue dans les deux mondes. C'était là une belle occasion d'aiguiser quelques épigrammes contre l'évêque français, premier traducteur, qui heureusement est à couvert sous l'autorité du vénérable pontife auteur de l'homélie.

N.

PAYS-BAS.

65. — *Staat van den Landbouw in het Koningryk der Nederlanden.*

— État de l'agriculture dans le royaume des Pays-Bas, publié aux frais du ministère de l'instruction publique, de l'industrie, etc. La Haye, 1823. In-8° de 122 pages.

Cet opuscule présente, dans un cadre resserré, un tableau de l'état de l'agriculture dans les Pays-Bas pendant l'année 1822. On y trouve différentes tables concernant les observations thermométriques et barométriques. On y rend également compte de l'état de l'air, mais sans préciser son état hygrométrique, ni les quantités d'eau qui tombent annuellement. Il serait à désirer que le gouvernement, qui tend à encourager tout ce qui peut être utile, fît mettre plus de précision dans des observations qui pourraient fournir par la suite des matériaux importans pour la science. On pourra du reste trouver dans ce recueil un grand nombre de renseignemens fort utiles pour la statistique. A. QUETELET.

66. — * *Verhandeling over den Kanker.* — Traité sur le cancer, par MM. VORSTMAN, père et fils, chirurgiens à Delft et à La Haye. *Ouvrage couronné par la Société des sciences et arts d'Utrecht.* Utrecht, 1824. 1 vol. in-8° de 335 pages. Imprimerie d'Altheer.

Tout ce qui a pour but le soulagement des maux de l'humanité, doit être accueilli avec reconnaissance, surtout un livre comme celui que nous signalons, qui traite d'une des plus cruelles maladies qui puissent affliger l'espèce humaine. La Société des sciences d'Utrecht ne pouvait servir plus utilement l'humanité, qu'en appelant sur cette affection l'attention des hommes de l'art. Parmi les mémoires envoyés en réponse à la question que cette savante compagnie avait mise au concours, celui de MM. Vorstmau a remporté la palme : c'est l'éloge le plus flatteur que l'on puisse en faire. Nous ne pouvons rien ajouter à un suffrage aussi honorable. Nous dirons cependant quelques mots de cet ouvrage, en suivant franchement l'impulsion de notre conscience.

MM. Vorstmann paraissent avoir consulté, pour la composition de leur travail, la plupart des auteurs qui ont écrit sur cette importante matière, et dont ils commentent les opinions par de sages raisonnemens théoriques et pratiques. La symptomathologie du cancer est parfaitement décrite par eux ; ils le suivent dans ses développemens avec une rare sagacité, et le traitement qu'ils exposent pour combattre la maladie, principalement dans ses premiers degrés, est souvent le résultat de leur propre expérience. Mais, tout en rendant justice aux soins qu'il ont pris de s'éclairer et de s'appuyer par les meilleures autorités, nous croyons devoir leur reprocher de

faire un peu trop d'étalage d'érudition, et d'avoir cité des auteurs qui méritaient peu cette distinction. On peut reprocher aussi à MM. Vorstman de faire une trop longue énumération de remèdes contre le cancer, et d'en avoir rappelé plusieurs que l'expérience et la saine raison condamnent. On sera d'autant plus disposé à leur faire ce reproche, que, dans le traitement du squirrhe, ils ne parlent pas d'un moyen que l'on ne saurait assez conseiller : « *l'application des sangsues et de cataplasmes émolliens, suivie de frictions d'hydriodate de potasse réuni à l'axonge* ; » l'expérience a constaté les bons effets de ce moyen curatif, et nous pourrions citer en sa faveur plusieurs observations qui nous appartiennent. Il est vrai que les auteurs font mention des sangsues; mais voici tout ce qu'ils en disent (p. 256) : L'application de crapauds vivans, grenouilles, jeunes chiens et sangsues, a été recommandée.

Nous avons également remarqué que MM. Vorstman accordent à la belladone, prônée contre les maladies cancéreuses, une trop grande confiance, quoiqu'ils l'indiquent seulement comme palliatif. Cette confiance tient sans doute aux éloges que divers médecins d'Allemagne, et notamment Richter, qu'ils semblent avoir souvent mis à contribution, ont prodigués à cette plante. Mais nous osons le dire, notre pratique nous a plusieurs fois mis à même de confirmer les observations de M. le docteur Rahn sur l'inefficacité de la belladone dans le traitement de la maladie en question, où il l'a vue même produire fréquemment des effets nuisibles. Voilà tout ce que nous avons trouvé à critiquer dans l'ouvrage de ces deux praticiens recommandables. Après l'avoir jugé peut-être avec trop de sévérité, nous aimons à reconnaître qu'il renferme d'excellentes observations faites pour intéresser tous les hommes de l'art.

Dr Kirckhoff.

67.—*J.-B.* Guinard *Responsio ad questionem ab ordine disciplinarum mathematicarum et physicarum in Academiâ Gandavensi propositam*. 1824. In-4°.

Cette dissertation a remporté une médaille d'or à l'Université de Gand, sur un des points les plus importans de la mécanique. Il s'agissait de donner l'énoncé le plus général du principe des vitesses virtuelles, d'indiquer la marche qu'ont suivie les géomètres pour y parvenir, et enfin de faire voir comment ce principe peut être appliqué aux machines les plus connues. Ce mémoire, comme on pouvait s'y attendre, ne renferme rien de nouveau; mais on pourrait le consulter avec succès, à cause des documens nombreux que

l'auteur a réunis, et qu'il a su classer avec méthode et clarté. Il offre d'ailleurs une nouvelle preuve que les études mathématiques sont loin d'être négligées dans les universités de la Belgique; nous pouvons en dire autant des mémoires de MM. Verhulst et Verdam sur la théorie des *maxima*, *et minima* qui ont été couronnés par l'Université de Leyde.

68. — *J.-G.* Garnier *Oratio de scientiis philosophicè spectatis.* — Discours sur les sciences considérées philosophiquement. Gand, 1825; Goesin-Verhaege. Brochure in-4°.

M. Garnier était déjà connu par un grand nombre d'ouvrages élémentaires justement estimés, lorsqu'il vint s'établir en Belgique. Depuis, il en a composé plusieurs autres appropriés à l'enseignement des mathématiques, qui lui est confié à l'Université de Gand. Dans le discours que nous annonçons, cet estimable professeur, en considérant les sciences d'un point de vue plus élevé, a montré qu'il était pénétré de la dignité de ses fonctions et qu'il savait répondre aux vues généreuses d'un roi qui fait les plus grands sacrifices pour éclairer son peuple. A. Q.

69. — *Considérations sur la nature du revenu national;* par *Henri* Storch. Bruxelles, 1824. 1 vol. in-8°.

Prétendre que les recherches des économistes aient été sans résultat pour la prospérité publique, serait une grande injustice; mais, par des assertions tranchantes, par des principes absolus, par des hypothèses chimériques, par des abstractions bizarres, enfin par des raisonnemens d'une métaphysique obscure, ils ont perdu beaucoup aux yeux des hommes qui prennent le bon sens et l'expérience pour règles invariables de leur conduite. Ce nouvel ouvrage de M. Storch n'est pas exempt des défauts que nous venons de signaler : il renferme néanmoins des faits et des remarques qu'on ne peut manquer de lire avec fruit. Son livre annonce une connaissance approfondie de la matière; mais des vérités incontestables y sont peut-être établies avec un soin trop minutieux. Si l'auteur réfute quelquefois Smith, c'est toujours avec décence; il réserve sa mauvaise humeur pour M. Say : sa manière d'écrire alors présente quelques traits de pédantisme et de mauvais goût. On sait que le dépit n'est pas un bon conseiller. (*Voy. ci-dessus*, t. xxv, p. 577).

70. — *Fables choisies;* par *Frédéric* Rouveroy, membre et secrétaire de la commission pour l'instruction publique dans la province de Liége. Liége, 1824; Latour. 1 vol in-18 de 76 pages, orné d'une jolie gravure et de figures en bois.

Six livres de fables charmantes, publiées en 1822, assignent une place très-distinguée, parmi les fabulistes français, à M. Rouveroy, qui vient de réunir, en un petit volume in-18, soixante apologues plus spécialement propres à l'éducation de la jeunesse, et parmi lesquels on est fort aise de retrouver *les deux Chiens, l'Écureuil et le renard, l'Enfant et la branche, les deux Écureuils, le petit Déclamateur, etc.* Quatorze pièces inédites, dignes sous tous les rapports de leurs aînées, ajoutent un nouveau prix à ce joli recueil, destiné sans doute à prendre place dans la bibliothèque de tout élève jaloux de s'instruire en s'amusant; mais nous pensons que la plupart des lecteurs ne se contenteront pas d'un choix beaucoup trop sévère, et qu'ils voudront se procurer aussi le recueil complet de notre Ésope liégeois. STASSART.

71. — *Hulde aan de Nagedachtenis der helden van Huisduinen, etc.* —Hommage à la mémoire des héros de Huisduinen; par *E.-W.* VAN DAM VAN ISSELT. Utrecht, 1825; J.-G. Van Terveen. In-8°.

Ce chant patriotique, inspiré par un acte de dévouement, renferme des passages d'une grande beauté. M. Van Dam Van Isselt, dont nous avons annoncé un recueil de poésies, dans notre cahier d'octobre 1824 (t. XXIV, p. 161), semble avoir consacré ses talens à chanter la gloire de son pays et les actions héroïques. A. Q.

72.—*L'inondation, dithyrambe;* par *Édouard* SMITS; suivi d'un moyen facile et économique d'être bienfaisant, et de pensées diverses; par *Sylvain* VAN DE WEYER, avocat et bibliothécaire. Bruxelles, 1825; imp. de Hayez. 1 petit vol. in-12; prix 1 fr., au profit des inondés.

Le début du dithyrambe de M. Smits se rapproche peut-être plus du conte que du genre lyrique; mais la verve du poëte ne tarde pas à s'échauffer; et si la critique croit devoir remarquer dans cette pièce, quelques épithètes parasites, comme : une famille *honorable* et *paisible*, les trésors des Indes *opulentes*, etc., quelques vers prosaïques, tels que : le père l'interrompt *parfois*, quelques fâcheux concours de sons : *Libérales lois, Océan en* colère, etc., il faut convenir aussi qu'il s'y trouve des détails pleins de charme, des images touchantes et des tirades parfaitement versifiées. Nous citerons l'apostrophe qui termine ce chant patriotique :

O ma noble patrie! ô terre hospitalière!
Toi, dont l'amour sacré brûle à jamais en nous,
Combien je te chéris! et combien il m'est doux
Sur ton sol bienfaisant d'avoir vu la lumière!

Un jour, rendant hommage à ton humanité,
Les étrangers diront, d'une voix attendrie :
« Le Belge est fier de sa patrie,
Mais nous comprenons sa fierté ! »

En nous rendant, pour ainsi dire, les témoins d'un entretien sur la bienfaisance, M. Van de Weyer a su rajeunir, par des formes piquantes, des vérités qu'il est toujours utile de faire entendre. Sans doute elles sont connues depuis long-tems; mais, comme l'observe avec beaucoup d'adresse le bon vieillard que notre auteur a mis en scène : « Le plus grand malheur qui pût nous arriver serait que ces vérités nous parussent nouvelles. » Nous ne pouvons résister au désir de mettre l'avant-propos sous les yeux de nos lecteurs; le voici : « J'ai compté, en écrivant ce léger opuscule, que la curiosité publique serait piquée par le titre; j'ai calculé que, si tous les exemplaires se vendaient, il en reviendrait *quatre cents francs* aux submergés : c'est au public à faire en sorte que je ne me sois pas trompé dans mon calcul. Aujourd'hui, que M. Édouard Smits a bien voulu se joindre à moi, je suis bien plus sûr du succès : à l'aide de ses vers, ma prose fera beaucoup mieux son chemin dans le monde, et les lecteurs et les submergés ne pourront qu'y gagner. »

Les *pensées diverses* font beaucoup d'honneur au jeune moraliste qui les a conçues; félicitons-le de repousser avec une énergique éloquence cette honteuse, cette dégradante philosophie qui dessèche le cœur en donnant aux actions les plus nobles et les plus vertueuses l'intérêt pour mobile : « Pourquoi, s'écrie-t-il, pourquoi tant de jeunes gens, au matin de la vie, sont-ils tristes et moroses ? c'est qu'ils ont tout désenchanté. Leur cœur est flétri par le souffle impur et destructeur de la morale de l'intérêt, comme les plus belles fleurs se fanent au printems, frappées d'un vent malfaisant. Rien ne jette plus de froid et de tristesse dans la vie que le calcul. Ne demandez donc à ces tristes victimes d'une fausse philosophie, ni élévation d'âme, ni élan de cœur, ni chaleur : espérez-vous faire sortir des étincelles de la glace ? » Répétons aussi, avec M. Van Weyer, cette belle maxime : « Les principes de la morale se gravent dans le cœur, et non pas dans la tête. »

S'empresser de se procurer cette intéressante brochure, c'est faire à la fois une bonne action, et se procurer une lecture aussi instructive qu'agréable. Le texte, par sa correction, atteste les soins de M. Hayer, l'imprimeur, qui, s'empressant de payer son tribut à la bienfaisance, n'a rien voulu recevoir pour son travail. STASSART.

73. — *Verhandelingen, etc.* — Mémoires de la *Société royale de grammaire et de poésie d'Anvers*. Anvers, 1825; imprimerie de Janssens. 1 vol in-8° de VI-347 pages.

La Société de grammaire et de poésie d'Anvers, créée en 1803, et instituée en 1820, sous le titre de Société royale, vient de publier le premier volume de ses Actes et Mémoires. Elle a adopté pour ses travaux la langue flamande, qu'elle cherche à perfectionner et à propager. Son secrétaire, M. Willems, que divers écrits sur cet idiome et plusieurs excellens poëmes recommandent à l'estime de ses concitoyens, rappelle, dans la préface de ce volume, l'influence avantageuse que l'existence et les travaux de semblables Sociétés littéraires chez les Belges, ont exercée sur leur langue maternelle, depuis un tems immémorial.

On a réuni, dans ce recueil, vraiment national, près de cent pièces de poésie, fournies par des poëtes belges, pièces qui attestent que le Parnasse flamand possède un grand nombre de favoris des muses. Quelques poëtes hollandais, parmi lesquels se trouvent les célèbres Bilderdyk, Tollens et Immerseel, ont également fourni un contingent à ce volume, que les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent pas de faire connaître en détail. Nous y avons surtout lu avec un grand plaisir le *Dithyrambe sur P.-P. Rubens*, par M. Nierstrasz, auquel la Société a décerné la médaille d'or. Le poëte s'y montre tout-à-fait à la hauteur de son beau sujet : on voit que sa muse a été inspirée par cet enthousiasme que doivent faire naître chez tout ami des arts les glorieux souvenirs de ce grand peintre, dont les siècles à venir n'effaceront point la célébrité : des pensées fortes, une éloquence énergique, un style entraînant, caractérisent ce dithyrambe. — Nous avons distingué, dans ce même volume, une dissertation fort intéressante de M. Moke sur l'usage de la langue flamande, qu'il considère comme la seule langue véritablement maternelle des Pays-Bas. De Kirckhoff.

74. — * *Revue Bibliographique des Pays-Bas et de l'étranger*, ou Indicateur général de l'imprimerie et de la librairie, et des cartes géographiques, gravures, lithographies et œuvres de musique. Bruxelles, 1825; Demat, libraire, Grande-Place, n° 1188. — Il en paraît un cahier, d'environ trois feuilles d'impression, par mois. Prix, 12 fr. par année; et 15 fr. en France et en Angleterre.

Cette *Revue*, qui a commencé, en 1825, la quatrième année de ses publications, est venue, comme le *Bulletin universel des sciences*, sorte de Bibliographie générale pour l'usage des savans, reproduire

et appliquer, avec des modifications appropriées à son plan, la pensée fondamentale de la *Revue Encyclopédique :* le rapprochement des différentes nations dans une sorte de rendez-vous central, où sont exposés publiquement et périodiquement tous les produits de l'esprit humain dans les sciences, les arts industriels, la littérature et les beaux-arts. Des entreprises de ce genre étaient réclamées par les besoins de notre époque, où une civilisation plus avancée tend à réunir, par des intérêts et des rapports communs, tous les membres épars de la grande famille humaine. Loin de méconnaître les services qu'ont déjà rendus et que peuvent rendre encore les Recueils qui ont de l'analogie avec le nôtre, nous avons toujours aimé à les annoncer loyalement, et à contribuer à leur succès. Car, plus le goût de l'instruction et des sciences deviendra général, plus les ouvrages périodiques qui servent d'intermédiaires pour les communications intellectuelles, verront s'accroître le nombre de leurs lecteurs, et pourront eux-mêmes exercer leur action et leur influence dans une sphère plus étendue. — La *Revue Bibliographique*, publiée à Bruxelles, fait connaître exactement les titres, le format, le nombre de volumes, le lieu de publication, les prix d'un grand nombre d'ouvrages de tout genre qui paraissent dans tous les pays. Elle est un précieux complément de l'excellente *Bibliographie de la France*, dirigée à Paris par le laborieux et infatigable M. Beuchot.

La première partie est consacrée aux produits de la typographie des Pays-Bas; les livres y sont classés par ordre de langues, ainsi qu'il suit : livres français, grecs, latins, anglais, hollandais, etc. La deuxième partie, intitulée *Typographie étrangère*, comprend l'annonce des ouvrages publiés dans les pays étrangers, et surtout en France : elle est naturellement moins complète que l'autre. On pourrait y désirer une classification plus méthodique des ouvrages, qui aiderait à retrouver facilement ceux qui appartiennent à chaque division principale des connaissances humaines. Une section partilière est consacrée aux ouvrages périodiques.

Les rédacteurs ne négligent pas non plus les *nouvelles* qui, moins intimement liées à la librairie, ne laissent pas d'y avoir quelques rapports. Nous avons remarqué avec plaisir, dans le dernier numéro, la description d'une nouvelle presse à imprimer, s'alimentant d'encre d'elle-même, par M. *Hugh* Wilson, de Glasgow, avec une planche. Cet appareil remplace le travail d'un homme, et fait le même ouvrage, avec plus d'uniformité et d'exactitude.

Les libraires, les bibliophiles, et tous ceux qui aiment à con-

naître les ouvrages nouvellement publiés dans tous les pays, doivent rechercher la *Revue Bibliographique des Pays-Bas*, et la réunir à quelques autres Recueils du même genre, qui paraissent en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, et qui présentent le tableau vivant et animé du mouvement de l'esprit humain, reproduit sous une forme plus philosophique, et avec des réflexions et des vues qui en font apprécier la direction et l'influence, dans notre *Revue Encyclopédique*, à laquelle viennent s'associer, chaque année, de nouveaux collaborateurs et correspondans, qui forment une sorte de représentation scientifique, morale, intellectuelle et littéraire des différentes nations civilisées. M.-A. J.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

75. — * *Considérations générales sur l'analyse organique et sur ses applications;* par M. E. Chevreul. Paris, 1824; Levrault. In-8° de 256 pages; prix 5 fr.

M. Chevreul, que ses savantes recherches sur les corps gras d'origine animale (voyez *Rev. Enc.*, tome XXI, p. 512) ont placé au rang de nos chimistes les plus distingués, donne aujourd'hui, sous le titre qu'on vient de lire, une véritable *philosophie de la chimie*, qui, n'embrassant que les sommités de la science, ne peut être exposée, comme l'ouvrage célèbre que Fourcroy a publié autrefois sous ce dernier titre, à perdre de sa valeur par l'effet des découvertes qui peuvent en renouveler la théorie. M. Chevreul s'est placé trop haut dans cet écrit pour avoir à redouter un sort pareil, et ses préceptes, fruits d'un esprit aussi sage qu'éclairé, en contribuant à hâter les progrès ultérieurs de la science, conserveront toujours l'utilité qu'ils offrent actuellement. La détermination précise de ce qu'on doit entendre par *espèce* en chimie, et particulièrement en chimie organique, est la base sur laquelle repose l'ouvrage que nous annonçons. Après avoir établi que, quoiqu'une philosophie générale doive présider à la totalité des sciences, cependant chacune d'elles doit en posséder une qui lui soit propre, et qui soit en rapport direct avec son but et ses moyens, l'auteur compare l'espèce dans les diverses sciences naturelles, avec ce qu'on doit considérer comme tel en chimie; il montre les différences qu'elles doivent présenter, et définit l'espèce des composés organiques, *une collection d'êtres identiques par la nature, la proportion et l'arrangement*

de leurs élémens : définition intimement liée avec celle du principe immédiat *composé, dont on ne peut séparer plusieurs sortes de matières sans en altérer évidemment la nature.* Tout ce que l'auteur dit par la suite, de l'analyse organique immédiate, de ses difficultés, des précautions qu'il faut prendre pour n'arriver qu'à des résultats exacts, est une conséquence naturelle des principes qu'il a établis. Il en est de même de l'application qu'il en fait à la chimie elle-même, aux arts, aux sciences médicales et à la zoologie. En énumérant les divers groupes de caractères qui servent à distinguer les espèces en chimie, il désigne le dernier sous le nom de *propriétés organoleptiques*, et réunit sous ce terme : *l'impression des corps sur le toucher et le tact, l'odeur, la saveur, et toutes les actions que l'espèce peut exercer sur les oganes intérieurs d'un être organisé vivant.* Toutes les propriétés thérapeutiques, que l'auteur a très-bien distinguées des propriétés physiques, appartiennent à cette classe, et doivent être rangées au nombre des caractères les plus importans que les substances dont s'occupe la chimie puissent nous offrir. Les courtes réflexions que nous allons ajouter, en généralisant encore les considérations de M. Chevreul, feront sentir le service qu'il a rendu en indiquant les moyens de donner plus de précision aux travaux de l'analyse, et en préparant les voies à de nouvelles découvertes.

L'être vivant est soumis à l'influence de tous les corps qui l'entourent, et souvent cette action est énergique, terrible, porte atteinte d'une manière instantanée et directe au principe inconnu qui lui donne le sentiment et le mouvement. Nous ignorons le plus souvent en quoi consiste cette action, et quel rapport étonnant existe entre la substance vénéneuse et l'animal qui succombe à son atteinte. Mais, cependant, c'est ici le lien qui rattache les sciences chimiques à la médecine. Ce qu'on peut regarder maintenant comme une chose démontrée, c'est qu'il n'est aucun des corps de la nature, que ce soit une substance élémentaire ou composée, un produit végétal ou animal, qui se distingue par une action spéciale avantageuse ou nuisible à l'homme, qui ne doive cette propriété à la nature de ses élémens, élémens qu'il est maintenant au pouvoir du chimiste de connaître et de déterminer. Il résulte de cette idée fondamentale, qui réunit dans sa conception la science de l'homme et les sciences physiques, qu'il n'est aucun des principaux médicamens qui, à ce titre, n'ait des propriétés chimiques aussi distinctes que peuvent l'être ses vertus en thérapeutique; et que, réciproquement enfin, partout où se retrouvera une réunion des mêmes élémens,

on pourra prévoir une semblable action sur l'être vivant. Ainsi, le chimiste puisera dans les ouvrages de médecine l'indication des substances qui peuvent lui offrir de nouveaux produits, et les traités de chimie offriront aux médecins des ressources souvent aussi utiles qu'inespérées. Tout s'enchaîne dans le monde savant : le perfectionnement d'une des branches des connaissances humaines rejaillit tôt ou tard sur les autres. RIGOLLOT fils, D.-M.

76. — *Essai chimique sur les réactions foudroyantes* (*extraits*); par *T.-J.* BRIANCHON, capitaine d'artillerie. Paris, 1825; Anselin et Pochard. In-8° de 22 pages; prix 1 fr. 25 c.

Si l'auteur n'avait prévenu, dès le titre, que son intention n'a été que de nous présenter quelques *extraits* sur la matière dont il s'occupe, le lecteur l'aurait deviné. On sent, en effet, qu'il n'a publié qu'une analyse succincte d'un travail compliqué, d'expériences et d'observations nombreuses et variées. M. Brianchon pense que la théorie de la fulmination, telle que Berthollet l'avait conçue, ne rend pas compte de tous les faits, et, d'après ses propres expériences, il propose celle que voici : « 1° dans leurs effets sur une surface plane, les mixtes fulminans développent une force principale qui agit dans le sens de la gravité; 2° lorsqu'une petite quantité de mixte fulminant est renfermée dans un grand vase de verre clos, celui-ci supporte, sans se rompre, une chaleur capable d'opérer la réaction du mixte, tandis qu'il se brise, toutes les fois qu'il peut donner entrée à l'air extérieur; 3° tout mixte fulminant contient de l'oxigène; 4° les produits stables qui tendent à se former par l'action de la chaleur sur le mixte fulminant exigent plus d'oxigène que n'en contient celui-ci. De ces faits, nous tirons cette conséquence générale : *la fulmination ne procède pas d'une simple expansion de gaz ou de vapeur;* « *il se produit, en outre, dans ces réactions foudroyantes une vive succion d'oxigène, exercée par le mixte sur l'atmosphère ambiante.* » Cette dernière assertion de l'auteur est celle qui éprouvera le plus de contradiction. On conviendra sans peine avec lui que la fulmination diffère de l'explosion; mais les forces *dépressives* qu'il admet dans les fulminations sont-elles bien nécessaires pour l'explication des faits connus, et n'ont-elles pas besoin d'être encore mieux prouvées, et par d'autres expériences? La direction constante de ces forces dans le sens de la gravité peut-elle être le résultat d'une action chimique, dont la direction dépend de la situation respective des élémens qui tendent à se combiner? Dans les expériences sur les mixtes fulminans, on en met une petite

quantité sur une plaque horizontale, et cette plaque se trouve percée ou déprimée : la force qui a produit cet effet était dirigée perpendiculairement à la surface ; mais c'est peut-être tout ce qu'il est permis de conclure de ces faits uniformes, et dont les circonstances ne varient pas sensiblement. De plus, comme tout effet est proportionné à sa cause, et varie en même tems qu'elle, il est à désirer que les phénomènes des mixtes fulminans soient observés sous différentes pressions atmosphériques, et que l'on puisse appliquer la mesure aux résultats. M. Brianchon est sur la voie, et il nous y met avec lui : qu'il ne s'arrête point, de peur que nous ne cessions d'avancer. On peut soupçonner que la cause à laquelle il attribue la fulmination est trop faible pour la grandeur de ses effets ; on ne conçoit pas comment une action chimique pourrait développer une force dans une direction constante ; on est embarrassé d'admettre l'ensemble de sa théorie, et non moins embarrassé de la réfuter : ce sera donc nous rendre un double service, que de fortifier cette théorie par des preuves nouvelles, ou de la modifier d'après de nouveaux faits. — « Le bas prix des matières qui composent la poudre fulminante et la force prodigieuse que celle-ci déploie par la fusion ignée, nous font penser, dit M. Brianchon, qu'un tel mixte pourrait servir d'agent mécanique pour écraser, enfoncer, déprimer ou faire ébouler des corps résistans de grandes dimensions ; nous avons l'intention d'en proposer l'emploi pour ruiner subitement les ponts qu'une armée aurait intérêt de détruire, et nous demanderons qu'il soit fait, à ce sujet, des expériences. » — Les amis des arts chimiques demanderont aussi que cette brochure ne soit pas la dernière sur les mixtes fulminans ; que l'auteur ne s'arrête qu'au bout de la carrière, et qu'il nous instruise, à mesure qu'il s'instruira lui-même. F.

77. — * *Des sympathies, considérées dans les différens appareils d'organes ;* par *Paul* Reis, D.-M. Paris, 1825 ; Lugan, Passage du Caire, n° 121 ; Gabon et Ce. In-8° de 176 pages ; prix 3 fr. 50 cent. et 4 francs.

L'homme est un, la vie est une. Les organes dont l'action simultanée produit et entretient les phénomènes qui constituent la vie, sont les parties d'un même tout ; et leur connexité est probablement si intime qu'un organe ne peut être lésé ou détruit, affaibli ou surexcité sans que tous les autres ne s'en ressentent. Là où cette réaction est assez marquée pour que nous ne puissions pas ne la point apercevoir, nous disons qu'il se développe une *sympathie* entre tel

et tel organe. Laissées long-tems dans le domaine du merveilleux ou dans celui de la curiosité, les sympathies ont, de nos jours, acquis une haute importance. On n'hésite plus à rapporter aux sympathies une grande partie des phénomènes qui signalent le dérangement de l'économie animale. Elles étendent, elles transportent même l'irritation d'un organe à un autre ; en sorte que l'organe affecté primitivement cesse souvent d'être le siége de la maladie essentielle, de la maladie que le médecin doit s'attacher à combattre, et qui réside désormais dans un organe secondairement affecté.

Sur un petit nombre d'observations, on fondait jadis des hypothèses, auxquelles on ployait tous les faits connus et à connaître : on avait des systèmes complets, et point de doctrine positive. Guidées par la philosophie, les sciences naturelles font aujourd'hui des pas plus lents en apparence, mais bien plus sûrs. On recueille les observations, on les discute, on les éclaircit les unes par les autres ; on attend qu'elles soient assez nombreuses, assez méthodiquement disposées pour servir de base à une théorie. La théorie n'est elle-même mise en avant que comme une hypothèse vraisemblable, propre à simplifier l'étude, à rendre les progrès plus faciles, et destinée d'avance à céder la place à une théorie meilleure que permettront un jour d'établir des observations plus étendues, plus généralisées et plus complètes. De toutes les branches de la physiologie, la science des sympathies était, sous ce point de vue, l'une des moins avancées. C'est cette lacune que M. Paul Reis a essayé de remplir. Il ne cherche point d'explications ; il n'établit point de théorie ; le tems n'en est pas encore venu : en considérant les sympathies dans les différens appareils d'organes, il se borne à présenter un cadre dans lequel, à côté des faits connus et régulièrement classés, les faits que l'observation fera découvrir viendront se classer non moins régulièrement.

L'auteur commence par distinguer de la *sympathie pathologique* (la seule dont il s'occupe) la *synergie* ou *sympathie physiologique*, que constitue le concours des organes pour l'exercice des fonctions qui leur sont dévolues. Il écarte ensuite toute idée de sympathies, dès que l'on peut expliquer les faits par une réaction purement mécanique, par la continuité ou la contiguité, par l'absorption, ou enfin par le hasard qui fait coïncider deux phénomènes indépendans. Ces limites posées, il définit la *sympathie pathologique*, la réaction évidente et particulière d'un organe sur un autre. Est-ce par l'intermédiaire des nerfs que s'exercent les sympathies ? Avec M. le pro-

fesseur Broussais, qu'il s'honore d'avoir eu pour maître, l'auteur répond affirmativement; mais il observe que, quelque opinion que l'on adopte à cet égard, elle ne peut encore exercer sur l'étude des faits aucune influence. Parmi ces faits, il en est de généraux qu'avec M. P. Reis, nous considèrerons comme des lois fondamentales : les organes qui concourent aux mêmes fonctions sympathisent toujours entre eux... Cette dépendance réciproque est surtout marquée pour les organes pairs... Les organes de nutrition, plus intimement unis entre eux que ceux de tout autre appareil, sont aussi plus souvent affectés par des réactions sympathiques... Un organe est d'autant plus exposé à exercer ou à subir des sympathies, qu'il jouit de plus d'énergie vitale, qu'il a été mis en action plus fréquemment, ou qu'il a été plus habituellement malade, etc.

Des considérations générales, M. P. Reis passe aux faits particuliers. La classification suivant laquelle il les dispose, est mise sous les yeux du lecteur dans un tableau synoptique qui en fait ressortir la justesse et la simplicité. A mesure que la science s'enrichira par de nouvelles découvertes, les grandes divisions qu'il établit subiront des subdivisions plus nombreuses : mais elles subsisteront, parce qu'elles n'ont rien d'arbitraire; elles sont empruntées à la nature. Distribuant nos organes dans les trois appareils de *Relation*, de *Nutrition* et de *Reproduction*, l'auteur examine d'abord les sympathies qu'exercent entre eux les divers organes de chaque appareil; et ensuite les sympathies qui les lient aux organes des deux autres appareils. Nous ne le suivrons pas dans ces détails importans : il faudrait, pour cela, le copier et non pas l'extraire; tant il s'est appliqué à ne rien dire qui ne fût indispensable. Toutefois, la concision ne nuit point ici à la clarté : M. P. Reis mérite des éloges pour cette qualité précieuse qui, dans les sciences non moins que dans l'éloquence et la poésie, prouve qu'on possède à fond le sujet que l'on traite.

Les hommes pressés de savoir, ou plutôt de croire, se plaindront de la circonspection avec laquelle l'auteur s'abstient de prononcer sur le caractère sympathique de quelques faits qui lui semblent pouvoir reconnaître une autre cause, ou n'être pas suffisamment constatés par l'observation. Les vrais savans l'approuveront, parce que son but a été de réunir et de classer, non pas tout ce que l'on a dit, mais tout ce qu'on sait véritablement sur les sympathies. Une critique pointilleuse l'accusera peut-être de se contredire, quand, après avoir exclu du nombre des sympathies les faits que l'on peut expliquer par la propagation directe entre deux parties *contigues* ou

continues (page 4), il indique (page 13) la *continuité de tissu* comme une des causes les plus fécondes d'affections sympathiques. Il serait aisé, je crois, d'établir que la contradiction n'existe que dans les mots; plus aisément encore, l'auteur la fera disparaître.

Fils d'un praticien que ses qualités personnelles rendent cher à ses nombreux malades, non moins que ses connaissances et son expérience consommée leur rendent ses soins précieux; disciple d'un professeur qui peut trouver encore des contradicteurs dans la thérapeutique, mais non pas dans la physiologie; sous leurs auspices réunis, M. Paul Reis entre dans la carrière : il s'annonce par un ouvrage où se joint au mérite de la précision, celui d'une diction pure et d'un style simple sans manquer d'élégance. La science, déjà si riche sous l'un et l'autre rapport, peut espérer en lui un bon écrivain et un physiologiste habile. Qu'il ne s'arrête pas : qu'il travaille à remplir lui-même, dans sa vaste étendue, le cadre qu'il a heureusement tracé, et à ranger au nombre des points de doctrine prouvés par les faits et les raisonnemens, la maxime d'Hippocrate qu'il a prise pour épigraphe, maxime jusqu'ici plutôt sentie que démontrée :

Tout concourt, tout conspire, tout consent.

Eusèbe SALVERTE.

78. — *De l'épilepsie en général, et particulièrement de celle qui est déterminée par des causes morales;* par *J.-L.* DOUSSIN-DUBREUIL, D.-M., membre de la Société royale académique des sciences, etc., avec cette épigraphe : *Intus et in cute novi. Seconde édition*, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1825; Roret. 1 vol. in-12 de xx et 244 pages; prix 3 fr.

Cet ouvrage se divise en deux parties, dont la première renferme la description de la maladie, et traite de la durée du paroxisme, de la périodicité et des causes de l'épilepsie, de son siége dans les diverses parties du corps, de ses causes intérieures ou extérieures. La seconde partie s'occupe des causes morales qui peuvent déterminer l'épilepsie. Elle signale d'abord les chagrins, la trop grande contention d'esprit, la peur, l'amour, la colère. Elle se termine par un examen des remèdes recommandés contre cette maladie. Z.

79. — *Traité complet de la Dyssenterie et de la Diarrhée*, précédé de l'histoire clinique de ces maladies, suivi de quelques considérations sur la contagion essentielle et sur celle de la dyssenterie; par *P.* VIGNES *de* C. D.-M., de la Faculté de Paris, etc. Paris, 1825;

l'éditeur, rue de l'École de Médecine, n° 4; Rousselon libraire. In-8° de 383 pages; prix 6 fr.

La dyssenterie peut se manifester dans tous les climats et dans toutes les saisons : elle règne endémiquement ou épidémiquement. Lorsqu'elle est épidémique, elle peut être placée, par rapport aux ravages qu'elle exerce, sur la même ligne que la peste, la fièvre jaune, ou le typhus. C'est surtout dans les rassemblemens d'hommes, tels que les prisons, les vaisseaux et les camps qu'on la voit se développer avec le plus de violence. Cette maladie ayant existé de tous tems, les médecins de la plus haute antiquité l'ont observée et en ont donné des descriptions plus ou moins exactes; mais c'est surtout aux intéressantes recherches de Bonnet et de Morgagni qu'est due la connaissance de son siége.

Pour faire un traité complet de la dyssenterie, M. Vignes a voulu puiser dans les ouvrages de Sydenham, de Pringle, de Stoll, etc., et surtout dans l'excellent article de MM. Fournier et Vaidy, inséré dans le *Dictionnaire des sciences médicales;* mais, avec tant d'excellens matériaux, il n'a su faire qu'un assemblage bizarre, où les doctrines les plus contradictoires sont admises sans jugement. Les histoires particulières, tirées de la pratique de l'auteur, sont diffuses, et les traitemens qu'il a employés sont quelquefois si contraires aux principes généralement adoptés qu'on n'ose pas même croire aux guérisons annoncées. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce livre, que peu de médecins auront le courage de lire.

80. — *Mémoire sur l'Acupuncture*, suivi d'une série d'observations recueillies sous les yeux de M. Jules Cloquet; par M. Morand, D.-M. Paris, 1825; Crevot. In-4° de 56 pages; prix 2 francs. 50 cent. et 3 francs.

81. — *Notice sur l'Acupuncture*, son historique, ses effets et sa théorie; d'après les expériences faites à l'hôpital Saint-Louis; par M. Pelletan fils, médecin du Roi, professeur de la Faculté, etc. (Extrait de la *Revue médicale*, janvier 1825). Paris et Montpellier, 1825; Gabon et C°. In-8° de 32 pages; prix 1 fr. 25 cent. et 1 fr. 35 cent.

Dans notre cahier du mois de *février* dernier, (t. xxv, p 469), nous avons fait connaître le mémoire de M. James-Morss Churchill, sur l'acupuncture; et à cette occasion, nous avons parlé du travail de M. Pelletan, qui a été inséré en entier dans la *Revue médicale* de janvier 1825. M. le docteur Morand a puisé à la même source que M. Churchill, pour faire l'histoire de l'acupuncture. Il

a donné plusieurs observations de guérisons *extraordinaires*, tirées de la clinique de M. Cloquet et de sa propre pratique. Nous sommes convaincus de la bonne foi des observateurs; mais, comme déjà plusieurs praticiens distingués ont recueilli des faits contradictoires, nous pensons qu'il est prudent d'attendre, avant de porter un jugement définitif sur un moyen thérapeutique qui n'est pas toujours aussi innocent qu'on a pu le croire. D.

82. — *Notice sur les bains de mer de Boulogne, et sur l'établissement formé par* M. Versial. Boulogne, 1825; imprimerie de P. Hesse. In-8° de 17 pages, avec 4 planches.

Cette brochure n'est pas seulement la description du superbe établissement de M. Versial, qui donne aux bains de mer de Boulogne des agrémens qu'on n'a pas encore eu soin de rassembler ailleurs, ni l'énumération des bons effets de ces bains, ni l'indication des lieux où le séjour des voyageurs sera le plus commode, etc.: des souvenirs intéressans de l'antiquité et du moyen âge; des souvenirs plus imposans des tems modernes; les beautés de la nature, les nombreux avantages qu'offre un séjour habituel ou momentanné dans Boulogne, tout ce qui dans cette ville peut exciter la curiosité ou fixer l'attention du voyageur, se trouve renfermé dans un petit nombre de pages. Nous aurions transcrit cette notice presque en entier, si elle n'eût point excédé de beaucoup les bornes dans lesquelles nous devons nous renfermer. Ceux qui visiteront Boulogne, soit pour faire usage des bains, soit par tout autre motif, feront très-bien de s'en munir.— Trois planches représentent le plan et deux élévations du nouvel édifice des bains, et une quatrième la colonne dont nous avons déjà parlé dans notre cahier de novembre 1824 (tom. XXIV, pag. 425). F.

83. — *Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée*, publiée d'après les ordres de S. Exc. le ministre de l'Intérieur; par M. Christian, directeur du Conservatoire royal des arts et métiers. Tome VIII. Paris, 1825; Mme Huzard. 1 vol. in-4°, avec 30 planches; prix 25 fr., et 29 fr. par la poste.

Ce volume de 398 pages, imprimé avec une grande prodigalité que nous avons plusieurs fois signalée dans les analyses des vol. précédens (*Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 674), contient cent brevets, depuis le n° 594 jusqu'au n° 693, inclus. Il renferme quelques brevets plus ou moins importans, que nous allons citer selon l'ordre de leur inscription.

1° Une mécanique propre à remplacer la main dans la couture des

habillemens. 2° Pour imprimer les porcelaines et toute espèce de terre cuite sous couverte. 3° Pour l'impression en couleurs solides sur toute espèce d'étoffes de laine. 4° Pour la fabrication du suif artificiel. 5° Sur la fabrication des vis à bois. 6° Pour une machine à couper les bois de teinture. 7° Pour des perfectionnemens apportés aux machines à carder et à filer la laine. 8° Plusieurs machines différentes pour la préparation et la confection des étoffes. 9° Pour des améliorations dans la carbonisation du bois en vaisseaux clos. 10° Pour une machine propre à fabriquer le fond de dentelle. 11° Pour faire le verre avec le sulfate et le muriate de soude, sans le secours des alcalis. 12° Pour un nouveau procédé propre à faire l'acide sulfurique. 13° Pour la préparation de la couleur rouge, dite d'Andrinople; son emploi dans la teinture des tissus de coton, et les moyens d'y faire des réserves pour y appliquer d'autres couleurs, etc., Quelques autres brevets mériteraient d'être cités.

Pour faire convenablement apprécier les progrès de l'industrie, et le bien que procurerait une bonne loi sur les brevets, il faudrait non-seulement copier littéralement toute la table de ce volume, mais encore rapporter le texte de tous les brevets, et surtout les classer par ordre de matières. On verrait alors les progrès successifs de chaque branche d'industrie, ce qui serait très-important. Une table méthodique ajoutée à la table générale, ou bien celle-ci faite dans un ordre méthodique serait infiniment utile. Nous sommes surpris que le rédacteur actuel de cette collection, qui met tant de zèle à ses ouvrages, n'y ait pas songé.

On s'aperçoit avec satisfaction que, depuis que le ministère a pris la sage mesure de ne délivrer un brevet que lorsque la description d'une invention, d'un procédé ou d'un instrument est claire et précise, les découvertes des auteurs sont plus intelligibles, et que le but de la loi se trouve ainsi mieux atteint. En effet, lorsque la description est rédigée dans un langage énigmatique, le but de la loi est éludé, et à l'époque de l'expiration du brevet, le domaine public ne possède rien, et ne peut pas mettre la découverte à profit. La loi a impérieusement ordonné à celui qui demande le brevet de ne rien cacher de ses procédés, sous peine de voir prononcer sa déchéance; il est donc indispensable qu'il en donne la description parfaitement exacte et intelligible. Il est vrai aussi que la loi dit que le brevet sera délivré sans examen préalable, c'est-à-dire sans jugement préalable du mérite de l'invention; et en cela, le législateur a eu raison. Mais il faut faire attention qu'en même tems que la loi dé-

fend au gouvernement de s'occuper du mérite de l'invention, elle lui ordonne de veiller à ce que la description ne cache rien de ce qui doit y être relaté. Le gouvernement doit donc s'assurer que cette description est rédigée d'une manière intelligible pour ceux qu'il a chargés de l'examiner sous ce seul rapport. Déjà il a donné les ordres nécessaires pour atteindre ce but. Il est certain que, lorsque cette mesure sera scrupuleusement exécutée, la publication des brevets d'invention sera aussi utile à notre industrie qu'elle doit l'être. Nous faisons les vœux les plus sincères pour que, sous aucun prétexte, l'intention du législateur ne soit jamais éludée.

L. Séb. Le Normand, *professeur de technologie.*

84. — * *Discours et leçons sur l'industrie, le commerce, la marine, et sur les sciences appliquées aux arts*, par le baron *Charles* Dupin, membre de l'Académie des Sciences, etc. Paris, 1825; Bachelier. 2 vol. in-8°; prix, 10 fr. 50 cent.

M. Dupin a divisé cette collection en deux parties: la première contient les discours qu'il a prononcés dans les séances de l'Académie Ionienne et dans celles de l'Institut; et la seconde comprend ce qui est relatif au *cours de mécanique appliquée* que l'auteur fait au Conservatoire des Arts et Métiers. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ces discours, au sujet des séances publiques de l'Institut et de l'Académie des sciences, et nous en avons inséré des extraits assez détaillés. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxiii, p. 673, et t. xxiv, p. 746). Nous avons rendu compte aussi du Cours de mécanique industrielle dont notre académicien est chargé; enseignement précieux que les étrangers nous envient, et que l'ignorance aurait voulu faire supprimer: heureusement, il paraît maintenant affermi. D'ailleurs, si cette source d'instruction était détournée, si nos arts ne pouvaient plus y puiser, M. Dupin y a pourvu. Des professeurs habiles répandront dans tous les ateliers le savoir qui dirige et perfectionne les procédés; les inventeurs seront moins exposés à s'égarer, la marche de l'industrie sera plus ferme et plus rapide, et ses travaux plus fructueux. Espérons que ces bienfaits de l'instruction ne nous seront pas enlevés par la puissance occulte et malfaisante qui menace aujourd'hui toutes les améliorations sociales, toutes les créations de l'intelligence, toutes les œuvres de la raison.

Les deux discours prononcés dans les séances de l'Académie Ionienne annonçaient déjà ce que M. Dupin ferait pour le progrès des arts; « Enseignons, disait-il, les sciences pour le grand nombre, et laissons l'homme capable de devancer beaucoup ses rivaux, s'ou-

vrir lui-même un chemin plus rapide. » Mais la destinée de l'Académie Ionienne et du bien qu'elle eût produit dépendait des succès de la France; tout s'évanouit, lorsque la fortune nous abandonna. De retour en France, M. Dupin se consacra plus efficacement encore au service de sa patrie, si toutefois les acquisitions dans les sciences ne sont pas un bien commun à toutes les nations éclairées. Lorsqu'il fut chargé de faire, au Conservatoire des arts et métiers, un cours de mécanique appliquée, ses vœux les plus ardens furent accomplis, et l'on sait avec quel succès il s'acquitta de cet enseignement tout-à-fait nouveau pour la France. On pense bien que les discours du professeur sur ce sujet s'éloignent de la forme académique, que le style y est celui d'une conversation soignée, où l'ordre des pensées et la justesse des expressions sont tout ce que l'on recherche, où la parole ne s'adresse qu'à la raison calme, à la réflexion. Des résumés substantiels et précis y montrent l'ensemble de l'instruction, enchaînent les notions entre elles, et leur assignent ainsi une place mieux déterminée et plus fixe dans la mémoire. C'est principalement au cours de géométrie et de mécanique pour la classe des ouvriers, que M. Dupin s'est attaché à donner ce caractère de simplicité et de clarté. Nous n'avons pas encore fait connaître à nos lecteurs l'intéressant résumé général des applications de mécanique fait par le professeur, le 26 mars dernier; notre cahier de ce mois n'a pu en faire mention.

Après l'énumération des différentes natures de forces, et plusieurs détails sur celles que l'homme trouve en lui-même, le professeur expose les avantages de la division du travail, du silence observé dans les ateliers, afin que chaque ouvrier soit tout entier à ce qu'il fait, aux ordres ou aux instructions qu'il reçoit; le système actuel des poids et mesures; les lois générales du mouvement, de l'équilibre; les machines simples, la théorie du frottement et des règles pour en déterminer l'effet. « Je vous ai signalé quelques moyens d'ajouter à votre force corporelle, par un système de vie mieux entendu, plus régulier; par une nourriture plus abondante en substance animale; sans oublier néanmoins les règles de la sobriété. J'ai joint à ces règles quelques conseils sur l'esprit d'ordre qui économise nos forces, ainsi que nos richesses, esprit sans lequel il n'est pas de prospérité durable dans l'industrie; sur la discipline qui doit régner dans les ateliers, sur la bonté, sur l'humanité qui doivent honorer le caractère des supérieurs; sur le respect et sur l'attachement qui doivent embellir l'obéissance des inférieurs. » D'excellens préceptes de con-

duite ne sont pas ce qui, dans ce cours, aura obtenu des résultats moins importans et moins prompts. M. Dupin rend compte de ce que plusieurs villes ont déjà fait pour fonder des écoles d'industrie; il cite Lyon, Nevers, Clermont, l'Orient, Lille: les départemens de la Meuse, du Haut et du Bas-Rhin, etc., ne tarderont pas à entrer dans la même carrière. « Dès l'automne prochain, je reprendrai le cours que je termine aujourd'hui; je le développerai beaucoup plus: il sera ma seule pensée, ma seule occupation, jusqu'à l'instant où je l'aurai conduit à son terme. A mesure que j'expliquerai mes leçons, je les publierai tout entières, par cahiers séparés, ayant chacun ses figures. Une rétribution modique suffira pour que l'ouvrier se procure, une à une, ces leçons dont l'ensemble composera le système d'enseignement qui peut lui être utile. Je veux particulièrement, dans le cours de l'année prochaine, former de jeunes professeurs qui puissent propager le nouvel enseignement dont vous venez d'assurer le succès. » Ces jeunes professeurs seront envoyés aux villes qui les demanderont, en réservant les talens les plus distingués pour les cités qui les traiteront avec le plus de munificence. « En ouvrant mon cours, j'avais formé le vœu de voir enseigner pour vous la *géométrie descriptive :* M. Gauthier, professeur au Conservatoire, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, s'empresse de répondre à ce désir; il me remplacera, les mercredis, dans cette enceinte; il vous expliquera les principes d'une science qui peut, qui doit rendre et qui a même déjà rendu les plus signalés services à notre industrie. »

Il est consolant d'apprendre que ce nouvel enseignement obtient beaucoup de protecteurs puissans, et qu'il ne rencontre qu'un petit nombre de détracteurs. S'il est vrai qu'un mal ne vient jamais seul, il ne le sera pas moins que d'autres biens nous viendront en même tems que le savoir propagé par le nouvel enseignement. Si l'on trouve le moyen de le répandre dans les campagnes, le bon sens est à peu près en sûreté, et les efforts que l'on fait pour le rétablissement de quelques vieilles erreurs, pourront bien tourner à la confusion des ennemis de la vérité. Ferry.

85. — * *Traité théorique et pratique de l'art de calciner la pierre calcaire et de fabriquer toutes sortes de mortiers, ciments, bétons, etc., soit à bras d'hommes, soit par des machines;* par M. Hassenfratz, inspecteur divisionnaire en retraite au Corps royal des mines, etc. Paris, 1825, Mme Huzard; Carilian Goury. In-4° de 430 pages, avec 11 planches gravées; prix 18 fr., et 21 fr.

Cet ouvrage est le plus complet que nous ayons sur une partie essentielle de l'art de bâtir, toujours négligée ou traitée peu convenablement dans les livres des architectes; la fabrication des mortiers et la préparation des matières dont ils sont composés. Rondelet même, quoique plus instruit sur cet objet qu'aucun de ses devanciers, n'est pourtant pas sans reproche lorsqu'il traite des mortiers; les erreurs chimiques dans lesquelles il tombe trop souvent donnaient autrefois beaucoup d'humeur à Guyton-Morvaux. Il est inconcevable que les architectes persistent à borner leur art à des combinaisons de formes, à des distributions, etc.; qu'ils ne sentent point combien il leur importe de ne pas ignorer les lois de la statique, s'ils craignent d'aller trop loin dans l'étude de la mécanique; de ne pas demeurer étrangers à la chimie; car, faute d'un savoir qu'ils pourraient acquérir si facilement, ils s'exposent à faire usage de matières qui compromettent ou déshonorent leurs travaux : on en a vu plus d'un exemple, même dans la capitale. — Nous ne manquons cependant pas de bons mémoires sur les mortiers; mais ce n'est pas à des architectes que nous les devons. Depuis quelques années, les recherches et les écrits de MM. Vicat et Treussart ont fait faire de grands progrès à cette partie de l'architecture; et l'ouvrage du premier, intitulé: *Recherches expérimentales sur les chaux de construction, les bétons et les mortiers ordinaires* (1), est un guide que l'on peut suivre avec confiance. M. Hassenfratz s'est proposé de réunir dans un seul ouvrage la substance des meilleurs écrits sur les mortiers, etc., et de compléter ce qui concerne cet objet, en y ajoutant la description de l'art du chaufournier. Il avait aussi en vue de rappeler et d'établir ses droits à quelques découvertes qu'on ne lui a point attribuées. Le public se montre ordinairement peu attentif à ces débats, ou ne s'en occupe qu'avec un peu de malice : c'est un juge paresseux lorsqu'il est désintéressé.

L'auteur a divisé son travail en deux parties : dans la première, il traite *de la chaux vive et de la manière de l'obtenir*, et dans la seconde de l'emploi de la chaux. La première partie appartient en quelque sorte à la chimie et à la minéralogie : elle est subdivisée en trois sections, dont les deux premières peuvent être regardées comme la théorie de la troisième, et préparent la théorie des mortiers.

---

(1) Paris, 1818; Goujon, rue du Bac, n° 33. In-4° de 100 pages, avec 25 tableaux et 3 planches.

Dans la troisième section, l'auteur fait une description complète de l'art de *calciner* la pierre calcaire, c'est-à-dire de la réduire en chaux vive. On trouve dans la seconde section l'analyse de 46 variétés de pierres calcaires presque toutes employées dans les constructions. Rien ne paraît omis dans cette partie de l'ouvrage. La seconde partie est traitée aussi avec beaucoup de soin. L'auteur l'a divisée en quatre sections : la première fait connaître les différentes manières d'*éteindre* la chaux, et les propriétés que cette substance acquiert, suivant les préparations qu'elle a subies, la fabrication des chaux hydrauliques artificielles, etc.; dans la seconde, l'auteur passe en revue les différentes matières unies à la chaux dans la composition des mortiers. L'érudition y franchit peut-être les bornes de l'utile; mais les constructeurs sauront y distinguer ce qui leur convient; le reste peut satisfaire la curiosité. La troisième section est à la fois théorique et pratique; l'explication des procédés, l'exposition des phénomènes et les recherches sur leurs causes se succèdent dans un ordre qu'il eût été facile de rendre plus simple. L'auteur y a rassemblé tout ce qui concerne les manipulations des mortiers, leur durcissement, soit à l'air, soit dans l'eau, l'influence du tems et de l'état des matières employées. Enfin, la quatrième section traite de l'emploi des chaux et des différentes sortes de mortiers, soit pour la construction des édifices, soit pour les couvertures, les plafonds, les ornemens intérieurs, etc. Cette partie de l'ouvrage est la plus courte; M. Hassenfratz la termine ainsi, après avoir décrit les procédés du badigeonnage, et donné, d'après les commissaires de l'Institut, la composition du *badigeon-chevalier* : « On voit, d'après tous ces détails, combien il reste encore à faire pour avoir des données exactes sur les pierres à chaux, leur calcination, les caractères, la bonté et les usages des différentes chaux, enfin, sur la composition des mortiers, des bétons, des cimens, des stucs et des badigeons. Nous serons bien récompensés si cet ouvrage peut engager les constructeurs et les savans à s'occuper de ces objets, et si leurs recherches les conduisent à des découvertes heureuses et utiles. » — Une table des matières par ordre alphabétique rend les recherches faciles, et donne à cet ouvrage l'utilité d'un répertoire. L'auteur paraît l'avoir destiné principalement à cet usage, auquel il convient à tous égards : il sera consulté souvent, et long-tems.

86. — *Le Secret de l'hydrofuge révélé à MM. les propriétaires;* par M. Prosper, breveté de S. M pour l'invention des matières hydro-

fuges. Paris, 1825; l'auteur, rue des Moulins, n° 3. Petit in-12 de 67 pages; prix 2 fr. pour les souscripteurs.

Dans un *avertissement*, qui est quelque chose de plus qu'une introduction, M. Prosper rend compte des motifs qui l'ont déterminé à publier ses procédés, au lieu de les faire valoir à son profit, au moyen d'un brevet d'invention. Afin de seconder ses louables intentions, nous croyons devoir nous borner à recommander son opuscule aux amis des arts économiques. Tout ce qu'ils y trouveront paraît très-conforme aux faits chimiques connus, et l'on ne peut refuser à l'auteur une confiance acquise par de longs travaux bien dirigés. Il est juste qu'il recueille au moins quelques fruits de ses pénibles recherches. Ses procédés sont décrits avec clarté et avec tous les détails que les manipulations peuvent exiger. Il termine ce petit ouvrage par le post-criptum suivant: « Bien des personnes habituées à n'acheter des brochures qu'à un prix exactement proportionné à l'épaisseur du volume, trouveront peut-être que le prix de 2 francs est trop fort pour l'épaisseur de celui-ci, et ceux de messieurs les libraires qui n'en jugeront que par la même considération, pourront penser de même. Nous prions les uns et les autres de daigner observer : 1° que ce n'est pas une brochure, mais un secret que nous livrons au public; 2° que nous n'avons point cherché à nous indemniser des frais d'impression et de publication, mais de recherches pénibles et coûteuses; 3° que la voie que nous avons choisie peut amener pour le public un bien très-désirable, une communication prompte et facile de tous les procédés qui intéressent la société, et qui ne lui sont révélés qu'après le nombre d'années fixé par le brevet d'invention; 4° que cette voie peut servir à déjouer les manœuvres des fripons qui, abusant d'une *confiance nécessaire*, alongent et altèrent les bonnes matières, et se targuent de les avoir *perfectionnées*. » F.

87. — *Traité de la Garantie et des matières et ouvrages d'or et d'argent*, contenant les lois et ordonnances qui ont été rendues sur le commerce de l'orfévrerie, depuis l'établissement du poinçon de maître jusqu'à nos jours, avec les instructions relatives au service de la garantie et de l'argue, et à la surveillance de la fausse monnaie; les arrêts de la Cour de Cassation sur les matières; un exposé du contentieux; et précédé d'une introduction sur l'origine de l'orfévrerie et les droits de marque d'or et d'argent; par *B.-L.* Raibaud, contrôleur de la garantie à Marseille. Paris, 1825; M. Carrière ancien contrôleur principal, rue Saint-Martin, n° 94; Smith, Re-

nard et Delaunay; Marseille, l'auteur, rue Sainte, n° 60. 1 vol. in-8° de 315 pages, avec 8 tableaux parfaitement lithographiés, représentant tous les divers poinçons connus, encore en usage aujourd'hui, ou qui ont cessé de l'être; prix, 4 fr. 50 c. et 5 fr. 50 c.

Cet ouvrage, que réclamait une des branches du service des contributions indirectes, se divise en six parties ou livres, qui traitent : 1° des employés de la garantie et de leurs attributions; 2° du service intérieur des bureaux et des opérations de l'essayeur; 3° des poinçons et de leur application sur les ouvrages d'or et d'argent; 4° des visites de surveillance chez les orfévres, horlogers, couteliers, opticiens, quincailliers et autres faisant le commerce des métaux précieux, ouvrés ou non ouvrés; 5° de la surveillance relative aux argues clandestines et à la fabrication et émission de la fausse monnaie, avec un tableau indicatif des signes qui distinguent les fausses pièces d'avec les bonnes; 6° enfin, de tout ce qui concerne la partie contentieuse. Chaque livre est divisé par chapitres, suivant la nature et le rapport des matières entre elles. Cette distribution de l'ouvrage a permis à l'auteur d'entrer dans les plus grands détails sur la pratique de l'art, de faire connaître tout ce qui peut contribuer à la falsification du titre des métaux précieux, et de rappeler quelques anciennes dispositions législatives concernant le droit de marque, afin que MM. les redevables puissent être à même d'apprécier les avantages qui résultent des lois nouvelles sur le commerce de l'orfévrerie.

L'auteur a joint à son ouvrage les dessins lithographiés de tous les poinçons mis en usage sous le régime des communautés d'orfévres; ceux que la régie des aides employait dans les villes principales du royaume où la perception du droit de contrôle avait lieu, et enfin tous les poinçons qui ont existé depuis l'établissement des bureaux de garantie et ceux du service courant. Cette collection complète, la seule qui existe, facilitera le commerce de l'orfévrerie, pour connaître l'origine de chaque espèce d'ouvrage d'ancienne et de nouvelle fabrication, et conséquemment à quel titre il a été fabriqué. Les employés seront aussi mieux à portée de distinguer la spécialité de chaque marque. L'auteur se propose, dans le cas de nouvelles remises, de donner les supplémens nécessaires pour le dessin des poinçons et les annotations à faire dans les divers chapitres de son traité; en sorte que cet ouvrage, également utile aux orfèvres, aux jurisconsultes, aux employés des douanes et du Mont-de-Piété, aux commissaires-priseurs et autres officiers ministériels, pourra

toujours être au courant des lois, ordonnances, décisions et instructions relatives à cette branche du service. Z.

88. — *Des landes et du canal du duc de Bordeaux*. Bordeaux; imprimerie de Brossier. In-8° de 24 pages.

Cette brochure est un fort bon plaidoyer en faveur du projet de canalisation des landes. Les motifs qui peuvent non-seulement fixer la décision du gouvernement, mais hâter l'exécution de cette belle entreprise, sont exposés avec une clarté qui ne laisse rien à désirer à ceux qui connaissent les lieux. On ne peut douter que les améliorations successives dont le vaste territoire des landes est susceptible, ne dépendent d'une nouvelle distribution des eaux dans cette contrée : que certaines parties n'exigent des desséchemens, et d'autres, des irrigations. Mais, avant tout et par-dessus tout, c'est d'assainissement qu'il faut s'occuper. Cet objet capital est, à lui seul, plus que suffisant pour faire creuser des canaux dans les landes; de plus, c'est d'après cette considération que le système de direction des eaux doit être conçu. L'intérêt des communications et de l'extraction des produits du sol n'est ici que secondaire : on n'aurait pas assez fait pour la culture, si l'on n'avait point assuré, autant qu'il est possible, la vie des cultivateurs. Si le gouvernement ou des entrepreneurs songent à former des colonies agricoles sur les parties incultes du territoire français, ne jetteront-ils pas les yeux sur l'intérieur de la Touraine et sur quelques autres lieux qui offrent un sol plus fertile et plus salubre que celui des landes de Bordeaux? L'humanité et la justice leur en imposeraient l'obligation, s'ils pouvaient ne pas comprendre leurs intérêts, et négliger les conseils de la prudence. Que les landes cessent d'être marécageuses, que les fièvres en soient écartées : elles pourront alors attirer des spéculateurs, et ne tromperont pas leur espoir. Il est bien à désirer que l'on rédige sur cette contrée un ouvrage spécial et plus complet que les statistiques qui ont été publiées jusqu'à présent. La Sologne a été plus heureuse; grâce à M. de Morogues, toutes les améliorations futures sont indiquées pour ce pays. On peut, sans doute, appliquer aux landes de Bordeaux une grande partie de ce que l'habile agronome a écrit sur la Sologne; mais le voisinage de la mer, de grandes tourbières, un climat plus humide et plus méridional, etc., ces différences essentielles, jointes à celles du sol, entraînent nécessairement des diversités correspondantes dans les exploitations. On assure qu'aux environs de Lateste de Buch, les tourbes fournissent abondamment, par l'incinération,

du sulfate de soude dont on retirerait cet alcali par les procédés connus. D'ailleurs, on connaît un certain nombre d'arbres très-utiles qui s'accommodent des terrains tourbeux, et qui les mettraient en valeur : le pin cembro serait recommandé par l'élégance de sa forme et de son feuillage, et le cyprès distique par sa taille gigantesque. On parle de mines de fer qui pourraient consommer les bois que les constructions n'emploieraient point, et qui alimenteraient des forges dont les produits seraient transportés par les canaux. On sait que les Pyrénées se dépouillent de plus en plus de leurs forêts, et qu'elles sont mal pourvues d'autre combustible, si ce n'est de tourbe : il est donc très-urgent de prendre des précautions contre la disette de bois dont cette partie de la France est menacée. Les landes de Bordeaux traversées par des canaux, et plantées, serait, pour un avenir moins éloigné peut-être qu'on ne le pense, une ressource extrêmement précieuse. Nous le répèterons encore : on sent la nécessité d'un ouvrage qui fasse bien connaître les landes, leur sol, les obstacles et les ressources que l'on y trouve; qui dirige plus sûrement l'administration publique et les spéculations privées. Mais, quelques lumières que l'on puisse réunir sur les questions d'économie publique, d'agriculture et d'arts relatives à ce pays, il est indubitable qu'il faut commencer par le couper de canaux.

89. — * *Atlas géographique et géologique des quatre parties du monde, et de la France en particulier*, précédé d'un *Essai sur la géographie naturelle et physique du globe, notamment de la France*, d'après les excellens ouvrages de MM. Cuvier et Brongniart, et autres savans les plus distingués de l'époque; par M. *Aug.* Legrand. Ouvrage entièrement neuf, et en accord avec les cours, traités et leçons à l'usage des colléges et maisons d'éducation. Paris, 1824; Augustin Legrand, rue Hautefeuille, n° 20; Dondey-Dupré. — Cet ouvrage est distribué de la manière suivante : 1 volume in-folio, contenant 16 pages de texte et 12 cartes *modèles*. Prix 16 fr. et 14 fr. — 12 cartes d'étude, dont 8 *muettes*, 7 fr. et 6 fr. La différence des prix tient à la qualité du papier.

Encyclopédiquement parlant, cet ouvrage ne serait pas nouveau, car il avait des modèles aux États-Unis d'Amérique (*voy.* ci-dessus, page 121); mais, comme la publication des ouvrages américains ne devance pas beaucoup celle de cet atlas, on n'est point autorisé à le regarder comme une imitation. L'apparition de ces ouvrages dans les deux hémisphères atteste des progrès réels dans les méthodes

d'instruction et dans le choix des connaissances qu'il importe le plus de propager par l'enseignement. Dans les anciens traités de géographie, en dépit du nom de cette science, on parlait très-peu de la terre : l'histoire, la politique et les descriptions d'objets d'arts remplissaient presque toutes les pages; et ce que l'on nommait *géographie historique* eût été mieux désigné par la dénomination d'*histoire géographique*. Cette préférence accordée si long-tems aux connaissances isolées, incohérentes, et confiées à la mémoire sans aucune participation du jugement, est l'un des caractères de l'ancienne instruction, vers laquelle il semble que l'on se propose de rétrograder. D'autres vues moins rétrécies, des pensées plus généreuses, un plus heureux emploi de l'intelligence, avaient fait adopter d'autres méthodes d'instruction : on s'attachait à montrer les relations mutuelles, l'enchaînement des êtres, et par conséquent celui des notions acquises sur les êtres, des sciences et de leurs applications. C'est à ces méthodes qu'il faut rapporter l'ouvrage de M. Legrand. Nous n'avons rien à dire de l'exécution; on ne s'égare point lorsqu'on suit les traces de MM. Cuvier, Humboldt, Brongniart, etc. Cependant, pour satisfaire la critique, nous indiquerons une erreur dans la carte géologique de la France, n° II : la hauteur du Mont-Ventoux y est notée de 1551 toises, ce qui élèverait cette petite chaîne au-dessus des Alpes françaises du Canigou, du Mont-d'Or, du Puy-de-Dôme, etc. Comme cette faute est très-facile à corriger, M. Legrand trouvera certainement le moyen de la faire disparaître. F.

90. — *Nouvelle carte politique et routière de l'Europe*, où se trouvent tracés les empires, royaumes et autres états souverains, d'après les derniers traités de paix; publiée en 1825, par *L.-H.* Berthe, graveur, rue Saint-Jacques, n° 66. 2 feuilles, chacune de 1 pied 9 pouces six lignes, sur 2 pieds 8 pouces; échelle de 0,82 cent. pour 50 myriam., etc.; prix 8 fr.

Si cette carte, assez bien gravée, procure l'avantage de pouvoir saisir d'un seul coup d'œil l'ensemble de l'Europe, dont elle donne les grandes divisions, elle a l'inconvénient, étant dressée sur une échelle qui n'est point assez en rapport avec l'étendue des territoires quelle représente, de ne point faire distinguer, autant que cela serait nécessaire, les divisions politiques secondaires de cette belle partie du monde, et notamment quelques-uns des 39 états de la confédération germanique. En la comparant avec une carte d'Europe en 4 feuilles, qui a été publiée en 1824, laquelle est généralement estimée, nous avons remarqué que le système des routes était

aussi complet que possible, et que M. Berthe l'a même enrichie de différentes routes qui n'existaient point sur celle-ci, notamment dans le royaume de Naples et de Sicile, les îles de Sardaigne et de Corse. Nous engageons néanmoins l'auteur, dans un prochain tirage de sa carte, à revoir cette partie de son travail, que nous hésitons à signaler comme une amélioration.

Cette carte, qui porte le millésime de 1825, est absolument la même qui a été publiée en 1823. L'orthographe des noms étrangers est due aux conseils de M. Klaproth et de plusieurs autres savans.

SUEUR-MERLIN.

N. B. La maison du Roi a souscrit pour plusieurs exemplaires de cette carte.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

92. — * *Bibliothèque choisie des Pères de l'église grecque et latine;* par M. GUILLON, professeur d'éloquence sacrée dans la Faculté de théologie de Paris, etc. IIIe partie, contenant les *Pères dogmatiques*; t. V et VI. Paris, 1825; Méquignon-Havard. In-8° de 463 et 464 pages. Prix, 7 fr. le volume.

Nous annonçons avec autant d'empressement que de satisfaction, la suite de cet excellent ouvrage, qui est entièrement terminé, et dont les derniers volumes vont paraître successivement. Les trois premiers siècles ont fourni à l'auteur deux classes d'écrivains ecclésiastiques, les Pères apostoliques et les apologistes, qui composent la première partie du recueil. La seconde, bien plus riche en monumens, est traitée, comme la première, avec l'étendue convenable, et avec la même méthode. Elle renferme aussi des analyses et des traductions fidèles des passages les plus importans. Elle s'étend du IVe siècle jusqu'au XIIIe, où commencent les docteurs scolastiques. Cette troisième partie est divisée en dix livres, dont le premier forme le t. V.

Les Pères les plus remarquables dans le t. V sont Athanase, patriarche d'Alexandrie, le vainqueur de l'arianisme, et notre célèbre saint Hilaire, évêque de Poitiers, dont les Français ont lu avec tant de plaisir un sublime passage dans le mémorable discours de M. Royer-Collard, sur le projet de loi relatif au sacrilége. Ce premier livre, orné d'un discours préliminaire, contient les extraits de vingt autres Pères de l'Église et des principaux conciles du IVe siècle; le deuxième livre est uniquement consacré à saint Grégoire de Nazianze, à son illustre ami, saint Basile-le-Grand, et, à saint Grégoire de Nysse. La vie et les extraits de saint Grégoire de

Nazianze occupent seuls tout le sixième tome, composé, ainsi que le premier, avec beaucoup de talent, de goût et de science théologique et critique. L'auteur y a inséré une traduction nouvelle, presque complète, de la vie de saint Grégoire de Nazianze, écrite en grec par ce même saint Grégoire, et une autre semblable de l'éloge funèbre de saint Basile-le-Grand, écrite aussi en grec par saint Grégoire de Nazianze.

92. — *Du prosélytisme*, ou de l'incapacité des mineurs de changer de religion; par *D.-E.* Stoeber. Strasbourg, 1825; Schuler: Paris; Treuttel et Würtz. In-8° de 24 pages; prix 60 c.

L'auteur est un habile avocat de Strasbourg, qui a été probablement frappé des intrigues de certains convertisseurs, animés d'un zèle aveugle et furieux, que l'on pourrait quelquefois qualifier d'hypocrisie. Mais que faut-il entendre par *mineurs?* L'auteur voudrait qu'on ne pût changer de religion, avant vingt-un ou même vingt-cinq ans. Il nous semble que la conscience, et conséquemment la liberté de conscience peut naître, avant les deux âges qui viennent d'être indiqués. Nous n'avons point d'autre loi sur cette matière, que la déclaration de Louis XVI du 23 mars 1782, rendue pour l'Alsace, et qui défend aux jeunes Alsaciens protestans, d'embrasser la religion catholique, avant l'âge de quatorze ans accomplis.

93. — *Du Sacrilége et des Jésuites;* par M. *Isidore* Lebrun, auteur de l'*Émigration indemnisée.* Paris, 1825; Delaunay. Br. in-8°; prix 1 fr. 50 c.

Cette nouvelle brochure d'un de nos auteurs les plus instruits dans l'histoire anecdotique de France, est une application perpétuelle des faits les plus avérés et les plus remarquables aux dispositions du projet de loi qui répugnent davantage aux personnes éclairées et impartiales. On ne saurait trop méditer les cruelles vengeances du sacrilége de Thorn, qui coûtèrent la vie aux magistrats et aux citoyens de cette ville. Voltaire n'avait point fait assez connaître ces barbares jugemens, ces révoltans sacrifices de victimes humaines sollicités par des jésuites, et obtenus de l'autorité au milieu d'un peuple ignorant et fanatique. Le discours d'un jésuite qui sollicita publiquement et qui fit ordonner des scènes si honteuses et si cruelles, mérite la plus grande attention.

94. — *Les Jésuites remis en cause, ou Entretiens des vivans et des morts*, des partisans et des adversaires, à la frontière des deux mondes. Paris, 1825; Dondey-Dupré. 1 vol. in-8°; prix 6 fr.

Quand on voit tant de volumes se succéder en France, pour et

contre les jésuites, et tant de plaintes contre Montrouge, Saint-Acheul, etc., on est forcé de croire qu'il existe en France des jésuites pseudonymes en public, et loyolistes dans leur intérieur; conséquemment, qu'il y a dans le royaume une force plus puissante que la loi du pays, qui, après une instruction contradictoire, longue et étendue, jugea l'institut jésuitique *inadmissible par sa nature, contraire au droit naturel et attentatoire aux deux autorités spirituelle et temporelle*. On sent qu'un tel état de choses est très-dangereux.

95. — *Nouvelles Lettres provinciales*, ou *l'Observateur des jésuites au* XIX*e siècle;* par M. S., avec cette épigraphe : *Donnons la vérité pour base à la censure.* Paris, 1825; veuve Goulet. In-8°; prix 2 fr.

Cet ouvrage se publie par cahiers d'une à deux feuilles. Le premier et le second cahier ont déjà paru. L'auteur s'y montre fidèle à son épigraphe, et il écrit avec pureté, même avec élégance. L.

96. — *Les Fruits de l'entendement*, ou Guide moral par la recherche de la nature des êtres; précédé de *Sagesse et Folie*, ou les Rêves de l'imagination. Paris, 1825; Bossange père. 1 vol. in-8° de 388 p.; prix 5 fr. 50 c.

C'est la vieille question de l'*âme matérielle* ou *immatérielle* que l'auteur a entrepris de traiter. D'accord avec tous les philosophes chrétiens, il regarde l'âme comme immatérielle; mais il s'est, dans sa discussion, enveloppé d'un style si ténébreux, qu'on a peine à suivre ses raisonnemens, même sur les parties les plus connues de cette question. Les exemples ne me manqueraient pas : je me borne à cette citation prise au troisième paragraphe de l'ouvrage : « Cependant, nous croyons comprendre la cause de notre intelligence au simple aperçu de ce que nous sommes passibles par la nature de nos sens, nos idées naissant par les effets de tout ce qui tombe en rapport, soit avec eux, soit par eux avec nous. » — Ces raisonnemens, d'ailleurs, n'ont rien de neuf, et ne reculent point du tout les bornes de la science. — L'auteur arrive en dernier lieu à conclure l'existence et la toute-puissance de Dieu et l'immatérialité de l'âme, et à l'accord de la philosophie avec la religion. Mais peu de lecteurs se souciront de le suivre si long-tems, et ils aimeront mieux sans doute parvenir au même résultat par les méditations si courtes, si claires, si concises, de notre Descartes.

Je ne dis rien des Rêves de l'imagination placés avant l'ouvrage. Ils paraissent être d'un genre plus léger : mais je ne les ai pas compris. En voici la seconde phrase. — « La société entière des hommes rêve dans l'agitation de ses esprits comme dans le calme de ses

jouissances, et *le bizarre de son ensemble, tout comme la position d'un chacun, n'est que l'effet de ses rêves.* »

97. — * *Lettre de Fénélon à Louis XIV*, publiée avec deux vignettes représentant Louis XIV et Fénélon, avec *fac simile;* par M. *A.-D.* Renouard, libraire. Paris, 1825. In-8° de 39 pages; prix 5 fr.

La lettre que M. Renouard publie aujourd'hui, est un véritable monument littéraire, historique et politique, remarquable sous plus d'un rapport. Mise au jour après que son existence avait long-tems été révoquée en doute, ou lorsqu'on la croyait du moins perdue pour la postérité, et revêtue de tous les signes qui en peuvent constater l'authenticité, elle vient remplir dans les Œuvres de Fénélon une lacune considérable. « Une pièce de cette importance, étant impérieusement réclamée par l'histoire, dit l'éditeur dans son avertissement, méritait une édition soignée et surtout très-fidèle, digne de son illustre auteur, ainsi que de la gravité des sujets qu'elle traite et des motifs qui l'ont dictée. » M. Renouard l'a confiée aux soins de son fils, qui, dès ses premiers pas dans la typographie, paraît devoir égaler nos meilleurs imprimeurs. La lettre de Fénélon est un modèle de belle exécution typographique. Une vignette représentant une belle tête de Louis XIV, le portrait de Fénélon en cul de lampe, et le *fac-simile* exact de la première page de son manuscrit donnent un nouveau prix à cette belle édition, dont le principal mérite ne cesse pas néanmoins de se trouver dans la lettre même de l'archevêque de Cambrai.

Cette lettre était si peu connue jusqu'ici, que l'on me permettra sans doute d'entrer dans quelques détails sur son objet et son plan. Fénélon, peu ébloui des actions brillantes de Louis XIV, touché des plaintes du peuple, fort d'ailleurs du caractère sacré dont il est revêtu, veut faire entendre à l'un des plus absolus despotes qu'ait eus la France, la vérité tout entière. Un court exorde amène cette proposition courageuse : « Vous êtes né, Sire, avec un cœur droit et équitable; mais ceux qui vous ont élevé ne vous ont donné pour science de gouverner que la défiance, la jalousie, l'éloignement de la vertu, la crainte de tout mérite éclatant, le goût des hommes souples et rampans, la hauteur et l'attention à vos seuls intérêts. »

Les intrigues des flatteurs pour augmenter le pouvoir du roi, leurs injustices, tant envers les sujets qu'envers les étrangers, les anciennes règles de l'état faisant place au bon plaisir du roi, les brigandages décorés du nom de conquêtes, appuyés sur des prétextes d'une frivolité ridicule, et la nullité réelle du prince au milieu de tant de

ministres, tyrans sous son nom, enfin la juste défiance et la ligue des rois étrangers; telles sont les premières pensées qu'inspire à Fénélon son zèle pour le salut du roi, et l'amour de sa patrie.

Le tableau de l'intérieur de la France offre des vérités plus hardies encore, et peintes de couleurs plus sombres : « Le peuple... est plein d'aigreur et de désespoir. La sédition s'allume peu à peu de toutes parts... les émotions populaires, qui étaient inconnues depuis si long-tems, deviennent fréquentes... vous êtes réduit à la honteuse extrémité, ou de laisser la sédition impunie et de l'accroître par cette impunité, ou de faire massacrer avec inhumanité des peuples que vous mettez au désespoir, en arrachant par vos impôts pour cette guerre le pain qu'ils tâchent de gagner à la sueur de leur visage. »

Et au milieu de ce déplorable état, le prince s'aveugle lui-même; il manque de ressources et n'ose pas le voir; il ne reconnaît pas ses fautes; il ignore ce que tout le monde sait, que l'archevêque qui a capté sa confiance (Harlay de Chanvallon, alors archevêque de Paris) est « *corrompu*, scandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi de toute vertu, et fait gémir les gens de bien; » que son confesseur (le père Lachaise) « craint la solide vertu et n'aime que les gens relâchés; qu'il est jaloux de son autorité, qu'on a poussée au delà des bornes;... qu'il est dupe de tous ceux qui le flattent et lui font de petits présens, etc. » On avait au moins espéré que madame de M. (Maintenon) et le d. de B. (duc de Beauvilliers) détromperaient le roi : « mais leur faiblesse et leur timidité les déshonorent et scandalisent tout le monde... Malheur, malheur à eux, s'ils ne vous disent pas la vérité! et malheur à vous, si vous n'êtes pas digne de l'entendre! »

Je ne transcris point la péroraison, digne en tout du reste du discours; je me hâte de terminer cet article pour un avis à l'éditeur : la lettre de Fénélon est une pièce tellement importante qu'il faudrait la répandre et la mettre à la portée de tout le monde, l'édition qu'il en a donnée et que nous annonçons, sera sans doute rapidement enlevée par les curieux et les gens riches; mais la classe moyenne ne donnera pas cinq francs pour avoir vingt petites pages de texte : elle réclamerait donc une édition d'un autre format, et plus à sa portée : la vérité de cet avis sera facilement sentie par celui qui a voulu mettre à la portée des classes les moins aisées, *la Science du bonhomme Richard* et *les Conseils pour faire fortune*.

98. — *Pensées de Christine, reine de Suède*, avec une *Notice* sur sa vie. Paris, 1825; Renouard. 1 vol. in-12 de xxv et 200 pages, im-

primé par Paul Renouard, encre rouge et noire, portrait, *fac simile;* prix 9 fr.

Les Pensées de Christine offrent les défauts et les avantages communs à tous les livres du même genre. Dites-vous, comme Montaigne, que les philosophes *sont votre droicte balle*, parce que vous pouvez les prendre et les laisser à votre gré, vous verrez avec plaisir un recueil de 1167 maximes d'une reine célèbre par ses talens, et plus encore par son abdication. Tenez-vous à la liaison des idées, au développement des pensées profondes, à l'intérêt enfin dans un ouvrage? vous croirez sans doute qu'on aurait pu faire un choix beaucoup plus sévère; vous sentirez que ce titre vague de *Maximes* ou *Pensées détachées* n'annonce, le plus souvent, qu'un cadre commode, où l'on inscrit, avec une complaisance infatigable, le vrai et le faux, le neuf et le commun, pour peu qu'ils soient exprimés en style laconique; et sans sortir des pensées de Christine, vous appliquerez ce reproche aux maximes suivantes, que je prends au commencement de la 4e centurie : — « 302. Avoir l'esprit et le cœur grand, c'est avoir du mérite. — 303. La cruauté s'attire la haine et le mépris. — 305. Il ne faut pas confier ses secrets sans nécessité, etc. » Sans doute ces pensées sont vraies; mais elles ne sont pas neuves. En voici de plus neuves; mais sont-elles vraies? 209. « Les princes sont plus fourbes que leurs cours. — 299. Les méchans ne sont que pour être punis. — 391. La libéralité est une vertu qui se détruit. — 262. Cicéron était l'unique poltron capable de grandes choses, etc. »

Je dois dire, après avoir fait cette part à la critique, qu'il se trouve un bon nombre de pensées qui réunissent la justesse à l'originalité. — L'un des grands mérites de ce livre appartient à l'imprimeur, M. Paul Renouard, qui a parfaitement soigné l'exécution typographique, qui a fait choix d'un fort beau papier, et qui n'a fait tirer qu'un petit nombre d'exemplaires. On a d'ailleurs ajouté une *Notice* intéressante et fort bien faite sur *Christine*, un fort beau *portrait*, bien lithographié sur papier de Chine, et le *fac simile* d'une lettre qu'elle adressait à la reine de France, en 1647. B. J.

99. — *Pensées et considérations diverses.* Paris, 1824; Brajeux. 1 vol. in-8° de 111 pages; prix 2 fr.

Cet ouvrage n'est autre chose qu'une suite de pensées d'un homme de bien; avec une tendance assez prononcée vers le mysticisme, on y remarque une conviction profonde de la faiblesse de l'homme et du besoin qu'il a du secours de la religion. Le premier chapitre, intitulé :

Considérations sur l'homme, contient une sorte d'histoire philosophique de son esprit, depuis le sein de sa mère jusqu'au moment où il atteint sa maturité. Les chapitres suivans ne sont guère que des paraphrases de tel ou tel mot des évangiles ou du Vieux Testament. — J'ai dit que le mysticisme dominait dans ce livre; on en peut juger par ce passage extrait du chapitre xv sur la croix : « La croix est figurée par une ligne perpendiculaire et par une ligne horizontale. La ligne perpendiculaire est ascendante, sans aucune espèce d'inclinaison : si on la suppose se prolonger et s'élever vers le ciel, elle échappe à tous les yeux terrestres qui ne peuvent la suivre. La ligne horizontale n'est jamais ascendante; un des points de cette ligne n'est jamais ni plus haut ni plus bas que l'autre : elle ne peut offrir l'idée d'aucune espèce d'élévation, et elle représente tout ce qui est inférieur, tout ce qui est de ce monde. Tout ce qui tient à la terre, tout ce qui tient aux passions et aux affections de ce monde est représenté par la ligne horizontale. Tout ce qui tient à Dieu, tout ce qui tient à Jésus-Christ, homme et Dieu, médiateur, rédempteur volontaire et modèle de l'homme sur la terre; tout ce qui tient enfin à l'esprit saint est représenté par la ligne perpendiculaire. »

Du reste, l'auteur recommande partout l'humilité et la charité : cette dernière vertu surtout se retrouve dans toutes ses pages; elle justifie ce que nous avons dit de l'ouvrage, au commencement de cet article, que c'est une suite de pensées d'un homme de bien.

100. — *Rapport lu dans la séance du conseil de la Société de la Morale chrétienne*, le 13 décembre 1824, au nom de la commission nommée pour examiner le Gymnase normal, dirigé par M. le colonel Amoros, et les avantages qui peuvent en résulter par son influence morale sur l'amélioration des mœurs et du caractère; par *G.-T.* Doin, D.-M., l'un des membres de la commission. Brochure in-8° de 19 pages.

Ce rapport commence par quelques considérations générales sur les avantages physiques et moraux de la gymnastique, sur le soin et l'attention que lui ont toujours donnés les peuples les plus renommés de l'antiquité. Après eux, les Francs et les Germains y attachèrent aussi une grande importance; et dans le tems de la féodalité, la réputation des chevaliers était principalement fondée sur leur adresse dans les exercices fréquens auxquels ils se livraient; l'invention de la poudre, en égalant à peu près les forces physiques, a presque détruit la gymnastique : mais, si elle n'est plus d'une nécessité absolue dans le combat, elle conserve partout ailleurs ses

avantages. M. Armorès a donc rendu, par l'institution de son Gymnase normal, un très-grand service à ceux qui en suivent assidûment les exercices : M. Doin s'est attaché, dans son rapport, à faire ressortir ces divers avantages, que nous avons déjà signalés. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 574.) B. J.

101. —**Constitution fédérative des États-Unis mexicains*, sanctionnée par le congrès général constituant, le 4 octobre 1824. Paris, 1825; Dondey-Dupré. In-8° de 162 pages; prix 1 fr. 50 c.

Ce volume est une traduction du recueil espagnol intitulé *Acta constitutiva de la federacion mexicana*, qui a paru au Mexique en 1824. Nous en extrairons, sans commentaires, quelques articles très-dignes de l'attention des hommes éclairés. (Art. 3.) L'exercice de toute autre religion que le catholicisme est défendu. (Art. 8.) La chambre des députés est élue en totalité, tous les deux ans, par les citoyens. (Art. 11.) Il sera élu un député par chaque état, et par chaque population de 80 mille âmes, ou fraction d'état de 40 mille âmes. (Art. 19.) Pour devenir député, il faut avoir vingt-cinq ans accomplis au moment de l'élection. (Art. 23.) Sont inéligibles comme députés les secrétaires d'état et les employés de leurs bureaux, et les employés des finances dont les fonctions s'étendent à tout le Mexique. (Art. 25.) La Chambre des sénateurs est nommée pour deux ans, et renouvelée par moitié chaque année. (Art. 44.) Les deux Chambres donnent des instructions pour les concordats à établir avec le Saint-Siége, et pour les ratifier. Elles accordent ou refusent l'entrée des troupes étrangères dans le Mexique et dans les ports mexicains, lorsque le séjour doit être de plus d'un mois. (Art. 52.) Le président partage avec les chambres l'initiative des projets de loi. (Art. 64.) Les actes interprétatifs, modificatifs ou révocatoires de loi auront toutes les formes des lois. (Art. 74 et 95.) Le président des États-Unis mexicains exerce dans toute la confédération le pouvoir exécutif suprême. Il est élu pour quatre ans par le corps législatif. (Art. 110.) Il publie les lois et décrets du congrès, etc. Il nomme les juges et les procureurs fiscaux de canton et de district, sur une liste triple dressée par la cour suprême de justice. (Art. 111.) Il peut faire arrêter pour cause de sûreté générale et détenir tout prévenu pendant quarante-huit heures; mais il ne peut, au reste, faire arrêter, ni détenir personne, ni infliger aucune peine. (Art. 113.) Il y a un conseil de gouvernement, composé de la moitié des sénateurs, un par chaque état. (Art. 123, 126, 127.) Il y une cour suprême de justice, dont les membres sont élus

par chaque état et inamovibles. Ils terminent les contestations sur contrats faits avec le gouvernement, sur les bulles pontificales, sur les accusations des chambres contre les députés, les sénateurs; ils jugent les affaires civiles et criminelles des employés diplomatiques mexicains, les prises de terre et de mer, les offenses contre la nation, les infractions à la constitution, etc. (Art. 148.) Nul ne peut être jugé par une commission spéciale. (Art. 153.) On n'exigera le serment d'aucun habitant de la république sur des faits personnels en matière criminelle. (Art. 155.) L'essai de conciliation n'aura lieu qu'en matière d'injure poursuivie civilement ou criminellement. (Art. 163.) Tout fonctionnaire public est tenu de prêter serment qu'il observera *la constitution*. Le titre 7 contient des formes spéciales pour réformer la constitution.

102. — *Du Roi dans la monarchie représentative;* par *Charles* Hiss. Paris, 1825; Ladvocat. In-8° de 123 pages; prix 2 fr. 50 c.

L'auteur est *resté*, nous dit-il lui-même, *sur la terre des abstractions*, parce que *les saines doctrines ne sont pas encore établies;* il croit que les Chambres ne sont pas encore des *forces* assez *inertes;* et, pour que *le Roi* ou l'homme de la confiance *du Roi* soit *l'unique force motrice*, il propose trois grandes institutions nouvelles qu'il a inventées : 1° une troisième *chambre*, une *chambre d'initiative* royale de 150 membres choisis et présidés par le Roi; 2° une *faculté royale d'exclure cinq députés*, après les élections, qui ne seraient plus septennales; 3° une *loi vivante* ou *grand jury de la presse*, de trente membres pris chaque année dans les trois chambres, à la fois *législateurs et juges*, *identifiés avec les mystères de notre position et avec nos saines doctrines*. Ce n'est qu'à ces trois conditions qu'il peut sauver d'envahissement, peut-être même de destruction, la prérogative royale, et empêcher la royauté d'être détruite *de par le Roi*, et de se changer en *démocratie*. Il n'est guère probable, selon nous, que ni les Chambres, ni l'opinion publique, approuvent ces nouveautés. Sans tout cela, il n'est que trop aisé d'avoir une Charte sur le papier; des électeurs préfectoraux; des élus émigrés, ou fonctionnés destituables; des coups d'états, des contre-lois; des représentans qui s'indemnisent par privilége; une liberté de presse régie administrativement, des jurés choisis par l'autorité; enfin, des garanties en simulacres. L'auteur a trouvé, dans un des volumes de M. de Montlosier, que gentilhomme vient de *gentis homo*, pris pour désigner l'homme qui naît pour gouverner la nation. C'est là une grande erreur de sens et d'étymologie. Gentilhomme n'a jamais

signifié que *homme de race* (cui est pater et res), des mots latins *gentilis homo*, qui n'ont jamais eu de sens relatif directement au régime politique. LANJUINAIS.

103. — * *De l'interprétation des lois;* par M. *A.* MAILHER DE CHASSAT, juge suppléant au tribunal de première instance de la Seine. *Deuxième édition.* Paris, 1825; A. Bavoux. 1 vol. in-8°; prix 5 fr. et 6 fr. par la poste.

L'interprétation des lois est, si nous pouvons nous exprimer ainsi, la logique du droit. Il ne suffit pas d'y apporter de la sagacité d'esprit et un jugement sain, elle est encore assujétie à des règles que M. A. Mailher de Chassat a réunies, avec autant de clarté que de précision, dans un petit nombre de pages.

L'intelligence des mots dans leurs diverses acceptions, les ornemens du langage, les formes simples ou composées du raisonnement; la connaissance de l'histoire des antiquités, de la philosophie morale, du droit naturel; l'histoire du droit en général, et particulièrement celle qui a pour objet les institutions politiques, civiles et judiciaires, celle des différentes sectes de jurisconsultes et des progrès de la jurisprudence, sont les matières dont l'auteur recommande l'étude préliminaire à ceux qui veulent explorer le vaste champ de la législation. Il expose sa théorie et sa méthode, d'une manière facile, dans un premier livre où il ajoute au précepte des exemples puisés dans le droit romain, et auxquels il en fait l'application. Il les applique aussi au droit français, après avoir donné une esquisse rapide de son origine, de sa composition, et des efforts de nos rois pour la simplifier et l'améliorer. Il signale les changemens notables qui y furent apportés par les lois publiées dans le tems intermédiaire de 1789 à l'époque de la promulgation du Code civil. Il ne refuse pas son approbation à l'ordre qui a été observé dans la classification des matières de ce code, quoiqu'il trouve qu'on se soit trop souvent écarté, dans l'exécution, du plan adopté par ses auteurs: mais il a mis trop de prévention et de partialité dans le jugement qu'il porte de la disposition d'esprit de ceux qui concoururent à sa rédaction. — Outre le genre d'instruction préliminaire qu'il exige de ceux qui s'appliquent à l'interprétation des lois, il veut, avec beaucoup de raison, qu'ils soient encore particulièrement instruits des matières qui en font le sujet spécial, et des élémens divers, éloignés ou prochains, qui ont déterminé le législateur.

Dans le second livre, l'auteur indique à l'interprète les procédés

qu'il juge les plus propres à lui faire atteindre son but ; et sa division systématique, contenue dans les deux vers latins ci-après, nous a paru d'une simplicité très-ingénieuse ;

Premitto, scindo, summo, casumque figuro,
Perlego, do causas, connoto et objicio.

Premitto. — C'est-à-dire, qu'il faut avoir les notions préalables à l'aide desquelles on obtiendra la facilité d'analyser toutes les parties d'un sujet, et de s'en rendre un compte exact.

Scindo. — Il faut diviser, selon la méthode de la logique, les parties principales du sujet, pour s'assurer que la loi a été bien conçue.

Summo. — Résumer la loi ou une de ses parties, pour pénétrer la pensée du législateur et sa volonté intime.

Casum figuro. — Rechercher les cas ou les espèces qui ont servi de fondement à la loi, pour se convaincre que la règle qu'elle renferme n'est que le résumé du droit appliqué au fait.

Perlego. — S'assurer de la correction du texte, et rechercher soigneusement l'acception dans laquelle les termes y ont été employés par son auteur.

Do causas. — Pénétrer les raisons ou les motifs de la loi; et dans l'incertitude des divers sens qu'elle présente, adopter celui qui résout le plus de doutes.

Connoto. — Observer, dans les principes généraux de la législation, les raisons d'analogie qui doivent influer sur la solution des difficultés qu'on rencontre dans l'application de ses dispositions spéciales.

Objicio. — Après avoir interrogé la volonté du législateur; après s'être assuré, par les moyens indiqués, du véritable sens de la loi; rechercher les objections dont ce sens est susceptible, et s'appliquer à les résoudre; moyen unique et infaillible de donner de la solidité aux preuves qui servent de fondement à l'interprétation.

Comme, dans un article de loi, le législateur ne peut pas donner tout le développement qu'on pourrait désirer, il faut savoir suppléer à l'insuffisance de ses termes par ses motifs : de là, l'interprétation *par extension*, et l'interprétation *par restriction*. Celle-ci a lieu, lorsque les mots employés par le législateur disent plus qu'il n'a voulu leur faire dire. L'interprétation *par extension* a lieu, lorsqu'un cas est virtuellement compris dans un autre que la loi donne pour exemple, lorsqu'il existe une raison équitable de similitude. L'au-

teur examine quelles sont les lois susceptibles de cette dernière espèce d'interprétation ; si elle s'applique aux lois dérogatoires, aux loi d'exception, et aux lois pénales, ou si elle doit être restreinte aux lois générales et de droit commun.

Dans un troisième livre, il donne la définition et les règles de l'interprétation par l'usage, de celle par la jurisprudence, et de l'interprétation authentique ou par voie d'autorité. — La première se forme par une sorte de résistance dans l'opinion et dans les mœurs à l'exécution de la loi, qui finit par tomber en désuétude ; ou qui se trouve abrogée de fait par un usage contraire : elle suppose le consentement tacite du législateur à ce qu'elle perde son autorité. L'auteur indique ici les conditions requises pour former un usage ayant force de loi. — L'interprétation par la jurisprudence, ou de doctrine, est celle que la loi laisse dans le domaine des magistrats chargés de son application ; elle nous est transmise par leurs décisions rendues dans la forme légale. Elle est la seule qui leur soit permise ; celle par voie de disposition générale ou réglementaire leur est interdite, et la Cour de cassation est instituée en France pour réprimer l'usurpation de pouvoir des corps judiciaires en matière d'interprétation. Cependant, les cours et les tribunaux peuvent résister aux décisions suprêmes de la cour régulatrice, et attribuer à la loi un sens que celle-ci refuse de lui donner : dans ce cas, et lorsqu'après deux arrêts de cassation une troisième cour d'appel juge comme l'avaient fait les deux premières, il y a lieu de recourir à l'*interprétation authentique* ou par voie d'autorité ; laquelle est donnée, aux termes d'une loi du 16 septembre 1807, dans la forme des règlemens d'administration publique. — Ici, l'auteur pose les véritables principes en cette matière, lorsqu'il dit que cette interprétation portant le caractère de loi, celui qui la donne doit avoir le caractère de législateur ; et que le législateur seul peut la donner, parce qu'elle est l'explication de sa volonté émise dans une loi antérieure. Mais nous eussions désiré qu'il en eût tiré la conséquence qui leur appartient ; et qu'il eût dit que la forme qui y est employée n'est point en harmonie avec la charte constitutionnelle de l'état. La puissance législative étant exercée en France collectivement par le Roi, la chambre des pairs, et la chambre des députés des départemens ; leur concours devrait être nécesssaire aussi pour former la loi d'interprétation ; et il implique qu'elle puisse être donnée par une autorité qui n'est pas celle qui a fait la loi à interpréter.

Telle est en substance la théorie enseignée par M. *Mailher de*

Chassat. Son livre est le fruit des profondes méditations d'un jurisconsulte instruit; il ne renferme rien d'inutile; il donne à ceux qui voudront le lire avec l'attention qu'il mérite, la clef d'une des parties les plus difficiles du droit. Nous ne pouvons que le recommander à ceux qui se livrent à l'étude de cette science; ils ne manqueront pas d'apprécier les avantages de la méthode de l'auteur. CRIVELLI, *avoc.*

104. — * *OEuvres de Michel* L'HOSPITAL, *chancelier de France;* précédées d'un *Essai sur la vie et les ouvrages de l'auteur;* par *P.-J.-S.* DUPEY, avocat. T. II. Paris, 1825; A. Boulland et comp., rue du Battoir, n° 12. In-8° de 531. p., avec une livraison de figures. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, pag. 632.)

105. — * *OEuvres de Pothier, contenant les traités du Droit français. Nouvelle édition*, mise en meilleur ordre et publiée par les soins de M. DUPIN, avocat à la cour royale de Paris. T. I (contenant le *Traité des Obligations*) Paris, 1825; Béchet aîné. 1 vol. in-8°; prix 9 francs, et pour les souscripteurs 7 fr. 50 c.

Ce premier volume des OEuvres de Pothier était attendu avec impatience par les souscripteurs de l'édition que nous annonçons et par tous les jurisconsultes, curieux de lire l'éloge de l'auteur du *Traité des Obligations*, tracé par la plume énergique et piquante de M. Dupin. Leur attente n'a pas été trompée : la *Dissertation sur Pothier*, qui ouvre ce volume (1), est remplie de vues élevées et de détails intéressans sur les ouvrages et la vie de l'illustre professeur d'Orléans. Jamais, il est vrai, un sujet plus beau ne se présenta peut-être à celui qui était si digne de le traiter. Pothier fut véritablement le jurisconsulte de la conscience. Ses ouvrages respirent cette haute sagesse qui éclaire et qui sanctifie, pour ainsi dire, les discussions auxquelles il se livre. Aussi ne faut-il pas s'étonner si les auteurs de notre code civil se sont empressés de puiser à une source si féconde; cependant, nous croyons avec M. Dupin qu'ils auraient dû lui en rendre témoignage dans leur discours préliminaire. Nous engageons vivement les jeunes légistes à lire la *Dissertation sur Pothier :* ils y trouveront d'excellentes leçons, et verront comment doit se guider le véritable jurisconsulte dans toutes les positions sociales qu'il peut parcourir : dans la magistrature, au barreau et dans la chaire, Pothier est le modèle le plus digne d'être suivi; il appartenait à M. Dupin plus qu'à un autre d'écrire son panégyrique.

Nous lui signalerons néanmoins quelques erreurs qu'il pourra rectifier, s'il donne une seconde édition de sa *Dissertation sur Po-*

(1) Elle se vend séparément. Prix 3 fr. 50 c. et 4 fr.

thier. Ainsi, en parlant des textes *antè-Justinien*, il mentionne l'édition qu'en a donnée, à Berlin en 1815, *le célèbre jurisconsulte Gustave Hugens*, c'est Gustave Hugo qu'il fallait écrire; encore, ce dernier n'a-t-il fait que la préface et soigné l'édition des fragmens d'Ulpien ; les autres textes ont été revus par MM. Haubold, Beerner, Goeschen et Savigny. Voici le titre exact de cette précieuse collection : *Jus civile antejustinianeum, codicum et optimarum editionum ope, à societate jurisconsultorum curatum.* — (2 volumes formant ensemble 1608 pages, grand in-8°. Berlin, 1815; A. Mylius.) En rapportant quelques lignes de la notice sur Pothier, insérée dans la *Galerie française*, M. Dupin a omis de relever une erreur grave que nous remarquons dans le passage cité de cette notice, où l'auteur (M. Dupin jeune) dit que Pothier *a fait ce que* SOIXANTE *jurisconsultes choisis par Justinien n'avaient pu faire sur les lois de leur pays !* Dix-sept jurisconsultes seulement ont été choisis par Justinien pour la rédaction du grand corps des lois romaines, ainsi que l'atteste une constitution même de cet empereur (*De confirmatione digestorum ad senatum et omnes populos.* § 9). Malgré la réduction de ce nombre, le travail de Pothier n'en est pas moins digne des plus grands éloges et prouve qu'un homme laborieux et savant peut quelquefois plus et mieux faire qu'une société entière d'académiciens ou une commission de jurisconsultes.

Nous soumettrons une autre observation à l'auteur de la Notice. M. Dupin parle avec une sorte de dédain d'une *petite secte* qui s'efforce selon lui d'introduire le germanisme dans la jurisprudence. Il est évident que cette attaque est dirigée contre quelques professeurs de l'École de Paris, qui font de nombreux efforts pour ramener leurs élèves à l'étude des textes, et pour les engager à abandonner les glossateurs et les commentateurs qui ne font, le plus ordinairement, qu'obscurcir les passages qu'ils voudraient éclairer. Cette route a été tracée par des jurisconsultes allemands, qui ont donné des éditions correctes et savantes des textes antè-Justinien, et les professeurs de Paris nous semblent se proposer le même but. L'origine allemande de ces jurisconsultes est-elle un motif pour proscrire leur exemple de nos écoles? nous ne saurions le penser. Heinnenius, dont M. Dupin parle avec un si vif enthousiasme, était aussi un germain. Quant au reproche de subtilités que notre auteur adresse à la *petite secte*, j'avoue que je ne le comprends pas, si j'ai bien saisi le désir de ceux qui la composent, puisqu'ils ont déclaré une guerre ouverte aux commentateurs qui plus que d'autres doivent être accusés d'enseigner des doctrines subtiles. M. Dupin a exprimé, selon moi, une vérité parfaitement juste, lors-

qu'il a dit (p. LXXVI) que l'étude du droit romain « aujourd'hui, plus que jamais, est réduite à nous fournir des maximes de droit naturel, des exemples de bon sens, des modèles de simplicité dans le raisonnement, de clarté dans la discussion, des raisons de douter ou de décider, de rectitude et de justesse dans les solutions. » Toute la question est donc de savoir quelle est la meilleure voie pour arriver à ce résultat; et quelque poids que l'opinion de M. Dupin doive avoir, je n'en reste pas moins persuadé qu'il faut faire aujourd'hui pour l'étude de la législation romaine, ce que les réformateurs ont fait au XVIe siècle, en matière de religion, abandonner les scolies et les commentaires, amas confus d'absurdes subtilités et de lourds raisonnemens, et s'en tenir aux textes dans toute leur pureté, et éclairés par un sage esprit de critique. A. TAILLANDIER, *avocat.*

106. — *Réflexions sur le projet de loi* présenté aux Chambres, le 14 février 1825, par S. Exc. le ministre de l'Intérieur, *sur les Écoles secondaires de médecine, les chambres de discipline et les eaux minérales artificielles;* adressées à S. Exc. le Comte de Villèle, président du conseil des ministres, par *Amédée* DUPAU, D.-M. Brochure in-8° de 18 pages. Paris, 1825. Gueffier. (Ne se vend pas.)

Voici les articles du projet contre lesquels l'auteur propose ses objections. — Art 2. Des écoles secondaires spécialement destinées à l'instruction publique et à la réception des officiers de santé, des pharmaciens de seconde classe et des sages-femmes, seront établies, au nombre de vingt au plus, dans les principales villes du royaume. Les hospices, et au défaut des hospices, les villes, fourniront et entretiendront les bâtimens nécessaires à ces institutions. — Art. 3. Les étudians pourront y recevoir le grade d'officier de santé, après quatre ans d'études, et celui de pharmacien de deuxième classe, après deux ans d'étude et cinq années de stage dans une pharmacie.

Les réflexions sur ces articles prouvent que l'institution des officiers de santé, mal conçue et mal exécutée, fut toujours funeste à l'art et dangereuse aux malades : nécessaires dans un tems où les médecins manquaient, de semblables dispositions sont inutiles, maintenant que nos facultés fournissent à la France plus de docteurs qu'elle n'en peut employer : ils éloignent de plus les véritables médecins des campagnes, et privent ainsi les paysans des secours que pourraient leur offrir des hommes vraiment instruits. Enfin, cette distinction de *haut et bas enseignement médical*, paraît insignifiante et dangereuse.

M. Dupau abandonne ensuite ce sujet pour établir que le nouveau

projet de loi offre tous les inconvéniens de l'ancienne institution et ne tend même qu'à les multiplier. En effet, « ces écoles secondaires, au nombre de vingt, ne peuvent nullement assurer une instruction suffisante parmi les officiers de santé. — Elles n'offrent aux élèves qu'un enseignement fort incomplet. — Elles ne se composent que d'un petit nombre de professeurs, d'une instruction souvent douteuse. —Enfin, elles sont impossibles à établir d'une manière convenable.

Le seul moyen de remédier à ces inconvéniens, dit M. Dupau, en cela d'accord avec tous les hommes éclairés, serait de supprimer les officiers de santé, et ces écoles qui doivent en être la pépinière, et de créer au moins deux écoles spéciales de médecine dans le sud-ouest de la France : savoir, à Toulouse ou à Bordeaux; et à Nantes ou à Rennes. — Voilà ce qui remplacerait avec avantage les écoles d'officiers de santé et de pharmaciens de seconde classe, contre lesquelles l'auteur se prononce également. — Si, cependant, on veut absolument admettre les écoles que propose le projet de loi, il faudrait alors, pour en rendre l'exécution possible et moins contraire aux véritables intérêts de la médecine et de la société, proposer pour les deux articles du projet les amendemens suivans.— Art 2. Des écoles secondaires spécialement destinées à l'instruction des officiers de santé, des pharmaciens et des sages-femmes, seront établies au nombre de vingt au plus, dans les principales villes du royaume. — Art. 3. Les étudians en chirurgie, après trois ans d'études dans les écoles secondaires, iront passer une année dans une des facultés de médecine, dont le nombre sera augmenté, et y recevront le grade d'officier de santé, après des examens sur toutes les parties de la pratique de l'art.—Les étudians en pharmacie, après deux années d'étude dans les écoles secondaires, et cinq années de stage dans une pharmacie, iront passer une année dans une des écoles spéciales de pharmacie, dont le nombre sera augmenté, et s'y feront recevoir pharmaciens. — Les sages-femmes seront reçues dans les écoles secondaires, après deux ans d'étude.

Nous joignons nos vœux à ceux de M. Dupau, pour que la loi veille d'une manière convenable à la santé publique, et pour que des médecins habiles, distribués à peu près également dans toutes les campagnes, remplacent ces hommes trop souvent étrangers à leur art, qui trafiquent aveuglément de la vie et de la mort de leurs semblables.

B. J.

107.—* *Observations sur le nouveau projet de loi sur la conversion des rentes;* par le comte DE MOSBOURG. Paris, 1825; Delaunay. Broch. in-8° de 97 pages; prix 2 fr.

Cet écrit de M. le comte de Mosbourg répand de vives lumières sur le projet de loi de la réduction des rentes. Il explique pourquoi l'on veut créer des trois pour cent; pour qui l'on veut les créer; au profit de qui on paraîtrait livrer, par privilége, l'action de la caisse d'amortissement; dans quelles vues les rentiers sont subsidiairement appelés à la conversion, et qui, en définitive, recueillerait cette masse d'un milliard trois cents millions dont s'accroîtrait le capital de la dette publique. L'auteur expose ensuite quel bénéfice énorme recueilleront des spéculateurs, des joueurs et des coulissiers. Il serait trop long d'entrer dans les détails; nous extrairons seulement le chapitre suivant, où l'auteur caractérise le système : « Le projet soumis aux Chambres sur les rentes peut se traduire dans les termes qui suivent : — Art Ier. Il est prescrit à tous les créanciers de l'état de présenter leurs inscriptions à la Bourse, pour y jouer à la hausse ou à la baisse. 2° Ceux qui ne se conformeraient pas à l'article précédent seront frappés d'une amende égale au dixième de leurs créances, par la réduction de leurs rentes cinq pour cent à quatre et demi. 3° Il sera pris telle mesure qu'il appartiendra contre ceux qui, refusant de se présenter à la Bourse, ne paieront pas l'amende; et en attendant, ils seront privés du bénéfice de l'amortissement. »

Cet écrit est un des plus fortement raisonnés qui aient été publiés contre le projet de loi de la réduction des rentes; aussi, a-t-il été lu avec empressement par tous les rentiers et par tous ceux qui s'intéressent au bien général. Il a fourni matière à une multitude de brochures qui ont été écrites dans le même sens et publiées dans le même but. P.-E. Lanjuinais.

108. — *Dernier cri, dernières plaintes, derniers gémissemens des rentiers.*

Première partie.

La rente (des rentiers) n'est pas réductible ni remboursable, ou *Réfutation* de cette assertion tirée du Code civil : « La rente est essentiellement remboursable. »

Deuxième partie.

Ou réfutation de quelques aberrations ministérielles. Sous l'ancien droit, les rentes n'étaient pas remboursables;

Loi du 21 floréal an x, constitutive des cinq pour cent consolidés, prohibitive de réduction ou de remboursement;

Fausse application de quelques lois invoquées en faveur du pro-

jet; destination exclusive de la caisse d'amortissement d'après la loi du 21 floréal;

Explication *du titre* de la rente *Cinq pour cent consolidés*, mal interprété par le ministère.

CONSÉQUENCE.

Projet de loi repoussé par le Code civil, repoussé par la loi de floréal an x; repoussé par les mots *Cinq pour cent consolidés;* illégal, injuste, dangereux, inadmissible;

Par G. D., avocat sans cause.

Avec cette épigraphe : *Divites implevit bonis et esurientes dimisit inanes.* Paris, 1825; l'auteur. Broch. in-8° de 86 pages; prix 1 fr. 50 cent.

Le titre de cette brochure suffit pour la faire connaître.

109. — * *Résumé de la conviction publique sur notre situation financière*, et moyen pour en diminuer les dangers; par *J.* FÉVÈE. Paris, 1825; Baudouin. In-8° de 67 pages; prix 1 fr. 25 c. et 1 fr. 50 c.

Cette brochure contre la réduction des rentes et le système d'agiotage est tout à la fois une des plus courtes, des plus claires et des mieux écrites que nous ayons sur ce sujet. L.

110. — *Les pensions sur fonds de retenue*, ou Observations sur le règlement général des pensions de retraite des fonctionnaires et employés du ministère des finances; suivies de la copie conforme de l'ordonnance du Roi qui contient ce règlement; par un ancien chef de bureau de l'administration des Contributions indirectes. Paris, 1825; Dondey-Dupré; Ponthieu. Br. in-8°; prix 1 fr.

« Après avoir occupé pendant plus de vingt ans un emploi supérieur dans une grande administration de finances, je suis maintenant désintéressé dans les questions que j'ai traitées; mais, entré dans le port, j'ai cherché à préserver du naufrage le vaisseau auquel j'ai appartenu, et j'ai voulu donner ce dernier témoignage d'estime et d'affection à mes anciens camarades. » — Cet extrait de l'*avertissement* que l'auteur a mis en tête de sa brochure, annonce une discussion calme, une sagesse de pensées et d'expressions qui sont un des caractères de la raison. L'auteur commence par établir cette vérité incontestable, et pourtant méconnue : *les fonds de retenue sont une partie du traitement des employés, et leur appartiennent.* Il applique ensuite cette vérité fondamentale aux dispositions de l'ordonnance sur les pensions de retraite, et fait voir que, loin d'y être conforme, on suppose constamment, dans l'ordonnance, que les pensions sont des faveurs purement gratuites, qu'on a soin d'éloigner

tout ce qui pourrait faire naître l'idée d'un droit, et autoriser les prétentions des employés. En continuant l'examen de l'ordonnance, on y remarque avec peine quelques articles où l'humanité n'est pas moins oubliée que la justice dans quelques autres. « Nous avons voulu démontrer, dit l'auteur en terminant sa discussion, que les caisses de retenue sont la propriété des employés; que nul ne peut y toucher sans leur participation légale; que le règlement du 12 janvier 1825 est subversif de leur intérêt, en ne reconnaissant de droits à la pension qu'à l'âge de 60 ans, en n'admettant leurs infirmités que lorsqu'ils justifient de 30 ans de service; en établissant entre ces infirmités une distinction arbitraire, et qui manquera toujours de données positives; en ne prévoyant pas le cas où ils peuvent être réformés; en privant leurs femmes et leurs enfans de l'intégralité des droits qui leur étaient assurés par les règlemens; en se taisant enfin sur les droits plus sacrés encore des femmes et des enfans des pensionnaires qui jouissent aujourd'hui... Nous avons voulu démontrer qu'il était indispensable de créer un comité permanent de pensions, choisi parmi les employés et les pensionnaires actuels, et de le charger, sous l'autorité du gouvernement, de préparer un nouveau règlement, et d'en surveiller constamment l'exécution. » — Les excellens raisonnemens de l'auteur sont fondés sur la continuation du mode de retenues: mais ce mode doit-il être admis? Est-il effectivement aussi utile aux employés que le serait un autre emploi de cette partie de leur salaire? Si cette partie, quelque faible qu'elle fût, était placée en viager, pendant 30 ans, en suivant la progression de l'intérêt admis pour ces stipulations, l'employé jouirait dans sa vieillesse d'un revenu plus que décuple du *maximum* de la pension à laquelle il n'a pas même la certitude de parvenir. En général, les gouvernemens réussissent toujours mal, lorsqu'ils se mêlent d'affaires pour lesquelles ils ne sont pas institués, et que l'on peut confier à ceux qu'ils concernent. F.

111. — *Vues d'un Parisien sur les moyens de recréer un esprit de cité, tant dans la capitale que dans les autres grandes villes du royaume*, avec cette épigraphe de Cicéron : *Civitas non domibus, sed civibus constat.* Paris, 1825; Dentu. Broch. in-8° de 27 pages. Prix 1 fr.

Qu'est-ce que l'esprit de cité? Où se trouve-t-il? Où et pourquoi n'existe-t-il pas? quels sont ses avantages? Les effets funestes de son absence? Les moyens de le rétablir et de le maintenir? Toutes ces questions importantes demandaient la plume d'un homme exercé depuis long-tems aux recherches historiques; elles l'ont trouvée.— « L'esprit de cité, dit l'auteur, est un esprit de grande famille, un

patriotisme local, fondé sur un intérêt commun, permanent, héréditaire... Il existe dans les capitales des états où le peuple prend part au gouvernement par ses représentans... Il faut que tous les habitans soient animés d'un même esprit, qui fasse regarder la chose de tous comme la chose de chacun, qui forme en quelque sorte une personne publique par l'union de toutes les autres. »

L'absence presque totale de cet esprit public à Paris semble à l'auteur le résultat de deux causes : les prodigieux agrandissement de Paris, et l'introduction constante des provinciaux et des étrangers que les liens de famille n'attachent aucunement aux intérêts de cette ville. Les effets du manque d'esprit de cité sont évidens : *Paris devient une ville ouverte à tous les intrigans, à tous les hommes perdus dans leur pays, qui accourent, au premier signal, au pillage des places et de l'argent.* La preuve n'en est pas loin de nous. « De quel pays, s'écrie l'auteur, étaient ces hommes composant l'horrible commune qui domina la représentation nationale et la France entière? Plusieurs même n'étaient pas Français. »

Quant aux moyens de remédier à de si grands désordres, en d'autres termes de recréer un esprit de cité dans Paris, ils sont aussi simples que naturels : c'est de conserver exclusivement pour des Parisiens-nés ou domiciliés au moins depuis vingt ans à Paris, les places nombreuses qui dépendent de l'autorité municipale, et même les hauts emplois de l'administration départementale, et surtout de faire nommer à ces emplois et à ces places par les citoyens eux-mêmes, par les habitans de Paris qui sauront bien confier leurs intérêts aux hommes les plus dignes et les plus capables de les bien sentir. Quant aux places qui appartiennent à la France entière, la justice exige que les Parisiens les occupent, dans la proportion de leur nombre; ce qui fait environ un dixième de la population appelée à les remplir. Il faut, en outre, rétablir quelques-uns de ces officiers municipaux qui, avant la révolution, avaient tant contribué à la prospérité des grandes villes, comme les échevins, les capitouls, les consuls. Enfin, l'esprit de cité renaîtra, même dans la basse classe, si l'on établit en sa faveur quelques-uns de ces priviléges qui dépendent entièrement de la commune, si l'on n'accorde qu'à des Parisiens-nés ou à leurs veuves les permissions annuelles d'étalagistes, colporteurs, revendeurs et ouvriers ambulans.

L'auteur résume les avantages qui résulteraient de ce plan. Il y trouve, et nous y reconnaissons avec plaisir comme lui : 1° attachement des grandes familles à la cité ; 2° émulation pour la conception de plans utiles à la ville de Paris; 3° esprit de suite et de persévé-

rance dans l'exécution des entreprises; 4° emploi d'une jeunesse nombreuse et souvent oisive; 5° amélioration dans les mœurs du peuple; 6° diminution dans le nombre des enfans naturels ou trouvés; 7° diminution dans le nombre des vagabonds, des gens de mauvaise vie, et par suite, dans les frais de prisons, d'hôpitaux, et dans les dépenses de police. — L'on peut ajouter que cette brochure est peut-être le livre le plus court, le plus élémentaire et le plus neuf que l'on ait fait sur cette matière.

112. — * *Résumé de l'histoire du Brésil, suivi du Résumé de l'histoire de la Guyanne;* par M. *Ferdinand* Denis. Paris, 1825; Lecointe et Durey. 1 vol. in-18 de VII, et 335, et 27 pages; prix 2 fr. 50 c.

Faits par le même auteur et sur le même plan, ces deux résumés commencent par quelques détails géographiques et statistiques indispensables. Les notions que l'on a pu recueillir sur les tribus indigènes qui avaient habité le territoire du Brésil et de la Guyanne avant la conquête remplissent les chapitres suivans. L'histoire plus certaine et plus détaillée de la découverte de ces pays et de l'établissement définitif des Européens forme la dernière partie. — L'empire du Brésil, plus puissant et plus important que la Guyanne, comportait beaucoup plus de développement. Aussi, M. Ferdinand Denis a-t-il réuni dans son premier résumé un plus grand nombre de faits, et des notions plus complètes, surtout quand il s'agit des événemens les plus rapprochés de notre époque. Il y a joint quelques considérations sur l'avenir du Brésil, sur la prospérité qui doit accompagner son indépendance : et ce tableau riant est nécessaire pour effacer les tristes impressions d'une longue série de combats où les malheureux Indiens sont constamment massacrés. — On trouve en tête de cet ouvrage un tableau statistique de la population du Brésil, dont nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un extrait : il prouve avec quelle attention M. Denis a recherché tout ce qui pouvait éclairer son travail.

Population du Brésil, par races :

Blancs	843,000.
Indigènes	259,400.
Métis et gens de couleur libres	426,000.
Idem esclaves	202,000.
Noirs libres	159,500.
— esclaves	1,728,000.
Total	3,617,900.

Dont plus de la moitié est esclave. B. I.

113. — * *Résumé de l'histoire du Danemarck;* par M. *P.* Lami. *Seconde édition, revue.* Paris, 1825; les mêmes. 332 pages in-18°; prix 2 fr. 50 c. (*Voyez* t. xxiv, p. 670-679, une *Analyse* de la première édition de cet ouvrage.)

M. Lami ne trompe pas ses lecteurs, en disant que cette seconde édition a été *revue.* Elle est même considérablement corrigée, et l'auteur en a fait disparaître beaucoup d'erreurs qu'on remarquait avec regret dans la première édition. Sans doute, il en reste encore un petit nombre qu'on ne pardonnerait pas à un auteur indigène, mais que l'on aurait tort de reprocher à un étranger. Dans ce nombre, nous comptons surtout quelques faits peu exacts, mais accrédités par des traditions falsifiées, soit par la malveillance, soit par l'esprit de parti, et sur lesquels on ne revient que difficilement et avec répugnance. L'orthographe des noms propres a été particulièrement corrigée, et il ne reste, à ce sujet, que très-peu de chose à reprendre. On pourrait fort bien passer sous silence le nom de *Heken* (page 55) au lieu de *Haken* ou *Hakon;* mais le président *Nansen* a joué un rôle trop important dans la révolution de 1660, pour que M. Lami ne s'empresse pas de substituer son véritable nom, à celui de *Nausen* qu'il lui donne, page 252 et partout ailleurs. L'auteur a défiguré (même page) le nom d'un ambassadeur de France, qu'il appelle *Derlon,* au lieu de *Terlon.* Mais ce sont là de légères fautes, elles n'ôteront rien au mérite de l'ouvrage de M. Lami, et peuvent d'ailleurs être facilement corrigées dans les éditions prochaines qui ne peuvent manquer de se succéder avec rapidité. Heiberg.

114. — *Résumé de l'histoire de Suisse;* par *Philarète* Chasles. Paris, 1825; les mêmes. 1 vol. in-8°; prix 2 fr. 50 cent.

La cause des résumés historiques est gagnée, malgré les attaques multipliées dont ils ont été l'objet. Leur succès ne s'est point ralenti depuis que ce genre de publication a commencé en France : chaque apparition d'un nouveau résumé a été accueillie avec une faveur marquée; l'écoulement rapide de plusieurs éditions de chacun de ces ouvrages est la preuve la plus incontestable, sinon toujours de leur mérite particulier, du moins de leur utilité générale.

Le résumé de l'histoire de Suisse, par M. Ph. Chasles, aura aussi sa part dans le succès obtenu par ceux qui l'ont précédé. On reconnaît aisément que l'auteur a puisé aux bonnes sources. Muller, Mallet et particulièrement Zschokke (voy. *Rev. Enc.*, t. xxi, p. 311), ont été ses principaux guides. Son livre n'est point une fastidieuse nomenclature de faits qui, présentés sans enchaînement quoiqu'à la

suite les uns des autres, ne donnent aucune idée précise des diverses révolutions politiques et morales dont un pays a été le théâtre. Les traits généraux des annales helvétiques y sont retracés d'une manière saillante et bien ordonnée ; l'exposition des faits purement historiques est semée de détails et d'anecdotes qui, sans nuire à l'ensemble de l'ouvrage, y répandent une heureuse variété et peignent vivement le caractère et les mœurs des peuplades de la Suisse, aux diverses époques de son histoire. Le style, facile et élégant, décèle dans beaucoup de parties une plume exercée ; mais, dans quelques autres, il n'est pas toujours irréprochable. L'on y rencontre des expressions négligées ou prétentieuses, qui attestent que l'auteur n'a pas revu son travail avec tout le soin désirable. Nous nous abstiendrons de signaler ici ces taches légères, qu'il s'empressera sans doute de faire disparaître dans une seconde édition. Mais nous croirions manquer aux devoirs de la critique, si nous passions sous silence quelques erreurs historiques qui ne sont pas sans importance et qui déparent un ouvrage recommandable sous bien des rapports.

Comment se fait-il que M. Chasles ait placé vers l'an 1476 un *Sigismond*, empereur d'Autriche ? Pouvait-il ignorer qu'à cette époque il n'existait ni empire d'Autriche, ni empereur Sigismond. Le seul empereur d'Allemagne qui ait porté ce nom est mort en 1439. Frédéric III, qui lui a succédé, a régné jusqu'en 1493. Ce Sigismond dont parle M. Chasles était simplement archiduc d'Autriche, et n'occupa jamais le trône impérial. Ailleurs, (page 99) on lit : « La ville de Zug veut conserver le privilége de garder seule le sceau et la bannière du canton. Les Confédérés s'élèvent contre ses prétentions... » Or, ce fut le contraire : les Confédérés prirent les armes en faveur de la ville de Zug, que les communes rurales de Baar, de Menzingen et d'Égeri voulaient dépouiller d'un privilége dont elle jouissait depuis long-tems. — A peine l'auteur fait-il mention des deux principales guerres civiles et religieuses qui déchirèrent la Suisse vers le milieu du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. La seconde surtout méritait une attention particulière, à cause de son résultat décisif et de la longue paix dont elle fut suivie. Et cependant, elle n'est pas même indiquée avec exactitude par l'auteur ; car, si l'on en croit M. Chasles, les Réformés n'eurent à combattre à Villemergue que les troupes de l'abbé de Saint-Gall ; tandis qu'ils vainquirent toute l'armée des cantons catholiques.

Heureusement, les erreurs et les défauts dont nous venons de par-

ler ne sont pas nombreux dans le Résumé de l'histoire de Suisse ; d'ailleurs ils pourront être aisément rectifiés. Mais, avant de terminer cet article, nous devons ajouter une observation sur une assertion de M. Chasles que nous n'avons pas bien comprise. Il dit (page 207) que la Suisse produisit peu de grands hommes dans le XVIIIe siècle. Si l'on n'entend par grands hommes que les monarques, les guerriers, les législateurs qui se sont fait remarquer entre leurs pareils par leur génie, l'éclat de leurs actions, leurs vertus ou leurs crimes, la Suisse n'en a jamais vu naître dans son sein. Nous n'exceptons pas même ce Rodolphe de Habsbourg qui devint empereur d'Allemagne. Cette qualification de grands hommes paraîtrait sans doute trop fastueuse, si on l'appliquait à ces bergers d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald qui, par leur courage héroïque et leur sage modération, s'affranchirent des chaînes de l'Autriche et fondèrent la Confédération helvétique ; mais, si elle est justement applicable à ces hommes illustres dans les sciences et la philosophie, qui par de glorieux et immenses travaux ont concouru puissamment aux progrès des lumières et de la civilisation, alors il faudra dire qu'à aucune époque la Suisse n'a produit plus de grands hommes que dans le XVIIIe siècle : car, sans parler ici des Bernoulli, des Euler, des Gessner, des Bonnet et de bien d'autres encore, il nous suffira de nommer Haller et J.-J. Rousseau. D.....

114. — *Résumé de l'histoire d'Italie.* — Ire partie : *Lombardie ;* par M. T. Paris, 1825 ; les mêmes. In-18 de 359 pages ; prix 2 fr. 50 cent.

L'auteur a divisé en six époques ou périodes le tems qui s'est écoulé depuis l'invasion de l'Italie par les Hérules jusqu'à la paix de 1814. En établissant cette division, il a eu égard au caractère des diverses périodes plutôt qu'à leur durée, accordant judicieusement un espace assez considérable aux tems qui ont laissé de grands souvenirs, tels que ceux où la ligue lombarde contraignit l'empire à reconnaître son indépendance. Un esprit remarquable de modération et de justice a présidé à la rédaction de ce résumé, où les faits, les hommes, les nations, sont appréciés avec beaucoup d'impartialité. Le jugement que l'auteur a porté sur la conduite du gouvernement et des guerriers français envers la Lombardie, pendant les guerres de la Révolution, pourrait même sembler sévère, si le correctif de cette sévérité ne se trouvait dans la peinture qu'il fait des sentimens dont les deux nations était animées, au moment où les

revers vinrent les séparer. — Nous transcrirons avec plaisir ce tableau touchant : « Rien de plus triste que les adieux des soldats Français aux braves Italiens à côté desquels ils combattaient depuis si long-tems en frères. Pour les uns, l'avenir avait quelques incertitudes; ils ignoraient encore si l'on adopterait leur gloire. Pour les autres, il était chargé des plus tristes présages : qu'avaient-ils à gagner d'un changement de maîtres ? Ces sentimens, remplissant le cœur de ces *vaillans hommes*, firent de leur séparation une scène déchirante. Ils s'embrassaient, ils pleuraient avec eux; ils le sentaient bien, c'était l'Italie entière qui se détachait à jamais de la France. Et entre deux nations si vives et si ingénieuses, la sympathie avait été si douce et l'alliance si étroite ! Que d'intérêts communs depuis quinze années ! Les mœurs étaient devenues les mêmes : tout ce qu'avaient enfanté les sciences et les arts avait été mis en partage, on s'était associé à la même gloire sur les champs de bataille; les langues s'étaient presque confondues : que de bienfaits aussi dont la France avait doté l'Italie ! On s'en souvenait alors, et l'on oubliait presque la rigueur de la domination qui finissait. C'était là le crime des gouvernans; ils en avaient remporté des haines. Mais de peuple à peuple, il n'y avait jamais eu qu'union, amitié, fraternité; c'était là ce qu'on souffrait de perdre. » Ce morceau donnera une idée favorable du style de ce résumé. Il est en général clair, énergique, rapide, et se fait remarquer par une élégante simplicité. On y trouve pourtant quelques légères incorrections, et même quelques tournures italiennes, qu'il faut attribuer sans doute à une traduction trop littérale de certains passages empruntés aux écrivains du pays.

116. — * *Histoire des peuples d'Italie;* par *Charles* Botta. Paris, 1825; Raymond. 3 vol. in-12 de 300 à 350 pages (faisant partie de la *Bibliothèque du* XIXe *siècle*, en 100 volumes); prix 4 fr. 50 c.

Si l'histoire moderne est difficile à écrire, à cause de la complication des rapports qui existent de peuple à peuple et de dynastie à dynastie; cette remarque est surtout applicable à l'histoire d'Italie, pays si souvent gouverné par des étrangers et divisé en presque autant d'états qu'il a de villes. M. Botta ne me semble pas avoir complétement triomphé de cette difficulté. Peut-être trois volumes ne suffisaient-ils pas pour traiter une matière aussi étendue, avec les développemens qu'il a voulu lui donner. Peut-être aussi une division par livres et par chapitres, en distinguant les périodes et les pays divers, eût-elle aidé l'intelligence du lecteur, qui a quel-

que peine à embrasser d'un coup d'œil quinze siècles, depuis la conversion de Constantin jusqu'à la paix de 1814.

Ces observations ne nous empêcheront pas de reconnaître dans l'ouvrage de M. Botta des preuves nombreuses d'un talent distingué. En général, il juge avec beaucoup de sagesse et d'indépendance les hommes et les institutions. Ses réflexions sur les abus du monachisme et de la féodalité décèlent un esprit supérieur. Dans sa juste horreur pour ces fléaux du moyen âge, il va jusqu'à proscrire la nouvelle école littéraire qui veut y puiser les élémens de ses compositions. Il pense que les croisades, loin d'alléger le joug féodal, l'ont appesanti, en faisant naître le besoin et la facilité d'imposer de nouveaux droits à un peuple crédule. Enfin, il conteste à la religion chrétienne et à la philosophie le mérite d'avoir civilisé l'Europe moderne, et il attribue ce bienfait à la renaissance des lettres et à l'étude des anciens. L'examen de ces opinions nous entraînerait trop loin; nous nous bornons à les consigner ici, comme s'écartant des idées communes.

L'épisode du siége de Florence par Charles-Quint nous semble le morceau le plus remarquable de l'ouvrage de M. Botta. L'asservissement de cette noble cité excite en lui l'indignation d'un ami de la civilisation et de la liberté, d'un véritable Italien. Mais, à partir de cette époque, les vues de M. Botta semblent avoir moins de justesse et de profondeur. Il se félicite de l'adoucissement que la paix et la culture des lettres produisirent depuis lors dans les mœurs de l'Italie. Ce tableau n'a-t-il point aussi quelques ombres? Ce changement n'eut-il pas lieu au détriment de tout esprit national et de toute énergie civile? La péninsule presque entière ne devint-elle pas, après Charles-Quint, l'apanage de quelques dynasties étrangères! Je suis loin de méconnaître les améliorations que les gouvernemens italiens avaient introduites, celles qu'ils projettaient encore, quand la révolution française vint les interrompre. Mais ces améliorations, bien devancées, du reste, par l'esprit du tems, avaient toutes pour objet le matériel de la société, ou tout au plus quelques parties de la liberté civile. Aucun prince n'avait songé à donner à son peuple ces institutions qui font la force des états en les transformant en associations politiques. Voilà pourquoi la révolution française trouva ces princes sans défense, et n'eut en quelque sorte qu'à souffler sur eux pour les renverser. On ne saurait trop le dire : les garanties des peuples sont aussi celles des rois; le prince à qui rien ne résiste dans les tems calmes, ne trouve rien qui l'appuie dans les tems orageux. J'aurais voulu voir ces considé-

rations développées par un esprit aussi élevé que celui de M. Botta. Au lieu de s'en occuper, il s'emporte contre l'empirisme politique qui a voulu implanter partout la constitution anglaise. Il doute que les assemblées délibérantes conviennent aux peuples du midi. Qu'il y prenne garde : c'est douter que ces peuples soient propres à la liberté; ce qui, je pense, n'est conforme ni aux faits historiques, ni à l'opinion de M. Botta. Mais, si la monarchie représentative ne convient pas aux peuples italiens, quel autre gouvernement libre eût été adapté à leur caractère? M. Botta se tait sur cette question. Il allègue seulement les quatorze siècles du gouvernement vénitien. Dans son enthousiasme pour Venise, il va jusqu'à comparer à Attila celui qui, par un traité condamnable, raya de la liste des puissances ce gouvernement, qui lui paraît le plus légitime de tous. Nous objecterons à M. Botta la révolution qui avait eu lieu à Venise sous le doge Gradenigo et le Conseil des dix. Nous lui dirons qu'aucun gouvernement, quelque légitime qu'il puisse être, n'a le droit de corrompre les hommes pour les gouverner plus facilement.

A la fin de son histoire, M. Botta reconnaît que les Français ont laissé en Italie de nombreux souvenirs; il cite les routes admirables qu'ils ont construites, les édifices nouveaux qu'ils ont élevés, ceux qu'ils ont terminés, les progrès de l'agriculture et des sciences, enfin les nombreux perfectionnemens de l'organisation judiciaire et la sûreté des routes. Nous avons vu avec plaisir cette justice rendue par lui à une nation que, dans un autre ouvrage (*Histoire d'Italie* de 1789 à 1814, voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, pag. 656), il a jugée avec rigueur, je dirais presque avec colère. Les reproches qu'à la fin de celui-ci il adresse à Napoléon me paraissent exagérés. La plupart des maux qu'il lui impute existaient en Italie avant sa domination. Son tort, et il est grave, c'est d'avoir trop peu fait pour les guérir.

Le style de M. Botta, sans être pur, a de la chaleur, du mordant, du mouvement, de la vie enfin. Ces qualités sont préférables à une froide correction.— L'exécution typographique de son ouvrage est assez négligée sous tous les rapports. C.

117. — *Histoire abrégée de l'empire ottoman*, depuis son origine jusqu'à nos jours; par *E.* Palla. — Paris, 1825; le même. 1 vol. in-12 de XXXVI et 350 pages; prix 1 fr. 50 c. pour les souscripteurs à la *Bibliothèque*, et 3 fr. pour les non-souscripteurs.

L'histoire de M. Palla commence au XIIIe siècle de l'ère chrétienne, à l'époque où Osman montant sur le trône jeta les fonde-

mens de la puissance à laquelle parvint cette tribu tartare, sortie naguère du Turkestan sous la conduite de Togrol-Bek, et qui, sous Mahomet II, sapait déjà les murs de Constantinople. Les premiers successeurs de ce prince unirent souvent la férocité au courage; mais au moins ils soutinrent parmi les Turcs les vertus guerrières qui les avaient élevés : ils se montrèrent dignes de leurs ancêtres, en étendant leur empire sur les trois parties de l'ancien monde, et en faisant trembler toute la chrétienté.—Mais, quand Sélim II, oubliant sa gloire et violant la loi de Mahomet, s'enivra devant ses sujets, quand il eut poussé l'impudence jusqu'à faire annoncer par un coup de canon chaque verre de vin qu'il buvait, lorsqu'il se fut endormi lâchement dans les voluptés du sérail, « ce cours prodigieux de victoires, dit l'auteur, sembla s'arrêter tout-à-coup pour faire place aux intrigues du sérail, aux révoltes des pachas, aux séditions des spahis et des janissaires. Le sabre d'Osman, manié avec tant de gloire par ses premiers successeurs, ne fut plus que bien rarement tiré du fourreau. »

La partie qui suit est plus considérable, et ne manque point d'intérêt : si les sultans ne marchent plus à la tête des troupes, les visirs combattent pour eux; si les Ottomans ne peuvent plus agrandir sensiblement leur domination, ils n'ont pas moins avec leurs voisins des guerres continuelles : d'ailleurs, les révoltes, les dépositions, les supplices souvent odieux de ce peuple, jettent du mouvement dans la narration.

L'expédition de Charles XII trouvait naturellement sa place dans une histoire de Turquie; les singulières prouesses de ce royal chevalier errant y sont abrégées de l'histoire de Voltaire, à qui l'auteur a emprunté quelques pages. Les événemens contemporains, l'expédition de Bonaparte en Égypte, et les premiers mouvemens des Grecs terminent le volume : on se doute bien que cette partie de l'histoire, si féconde en grandes actions et en grands résultats, présente aussi une lecture très-attachante. L'auteur a conduit son ouvrage jusqu'à la fin de 1823. Depuis ce tems, la victoire a confirmé cette prédiction par laquelle il termine son livre : « On peut prévoir que, dans cette nouvelle lutte, le peuple régénéré déploiera le même courage, le même enthousiasme, la même supériorité qu'il a montrée dans les précédentes, et que ses destinées se trouveront bientôt irrévocablement fixées. »

Une introduction rapide précède l'*histoire de l'empire Ottoman.*

Elle fait connaître la position géographique, la religion, les lois, les mœurs, les arts des Turcs, et sera pour le lecteur d'une grande utilité. B. J.

117. — * *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, de ses causes et de ses suites jusqu'à nos jours, en Angleterre, en Écosse, en Irlande et sur le Continent;* par *Augustin* THIERRY, avec cette épigraphe tirée d'un vieux poëte anglais: — « *Les gens de Normandie habitent encore parmi nous, et y demeureront à jamais. Des Normands descendent les hauts personnages de ce pays, et les hommes de basse condition sont fils des Saxons.* » — Paris, 1825; Firmin Didot. 3 vol. in-8°; prix 21 fr.

Depuis quelques années, les études historiques ont pris un essor extraordinaire. De toutes parts on interroge le passé, et l'on s'efforce de faire revivre les événemens, les époques, les nations, avec leur physionomie propre, et de les peindre avec une scrupuleuse fidélité de mœurs, de costumes, de langage et de caractère. L'ouvrage de M. Thierry sur *la conquête de l'Angleterre par les Normands* nous paraît être une des productions les plus remarquables de cette nouvelle école, et nous osons prédire qu'il fera époque et révolution dans l'art historique. Soigneux de puiser aux sources, l'auteur n'a consulté que des documens et des textes originaux, soit pour détailler les diverses circonstances du récit, soit pour caractériser les personnages et les populations qui y figurent. Il a cherché dans les anciennes poésies populaires et dans les traditions nationales des populations les moins connues, des indications sur le mode d'existence, les sentimens et les idées des hommes dans les tems et les lieux divers où il transporte le lecteur. Un fait fondamental, qu'il observe dans toutes ses conséquences, devient pour lui la clé d'une foule de faits dénaturés jusque alors, ou expliqués imparfaitement: c'est la lutte prolongée de deux races toujours en présence, les conquérans et les vaincus. Racontant dans le plus grand détail la conquête de l'Angleterre par les Normands, il présente dans un tableau vaste et vivant de réalité, l'envahissement territorial, la prise de possession par les vainqueurs, la longue résistance des vaincus, enfin la coexistence forcée des deux peuples sur la même terre. — A cet intérêt dramatique et pittoresque qui résulte de la longue inimitié de deux races d'hommes étrangères, devenues par suite d'une conquête parties intégrantes de la même société, l'une comme noblesse militaire, l'autre comme classe inférieure forcée de travailler et de servir, se joint un intérêt d'un ordre encore plus élevé. La

conquête des Normands est l'image de ces grandes invasions germaniques qui sont le fait primitif de l'histoire des principales nations européennes, et sur lesquelles nous possédons si peu de documens.

En présentant un tableau fidèle et complet de la dernière conquête territoriale qui ait eu lieu dans la partie occidentale de l'Europe, l'auteur a posé les données du grand problème historique par la solution duquel doivent commencer les Annales de presque toutes les nations modernes. Un des objets qu'il s'est spécialement proposés, a été de faire revivre l'histoire de plusieurs populations, soit des îles Britanniques, soit du Continent, dont l'ancienne existence indépendante a été détruite par les révolutions qui suivirent la conquête normande. La plupart de ces populations sont remarquables par une originalité de caractère qui les distingue des grandes nations où elles se sont fondues. Leur lutte contre cette fusion opérée malgré elles, a donné lieu à un développement d'activité politique, auquel se rattachent de grands événemens, faussement attribués soit à l'ambition de certains hommes, soit à d'autres causes personnelles ou accidentelles. Sous cet aspect se présentent successivement les Gallois, les Irlandais de race pure ou de race mélangée, les Écossais des montagnes et de la plaine, les Bretons de l'Armorique, les Angevins et la nombreuse population de la France méridionale entre la Loire, le Rhône et les deux mers. Toutes ces différentes branches de deux peuples qu'aujourd'hui nous désignons par les noms d'Anglais et de Français, sont mises en scène avec leur physionomie originale, et leur vieil esprit de nationalité. — La conscience des recherches, la profondeur de sens et l'originalité des vues, font de cette histoire un ouvrage à part et tout-à-fait neuf, qui ne peut manquer d'obtenir un succès général. A.

119. — * *Collection des mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, accompagnée de notices et d'éclaircissemens historiques, et précédée d'une *Introduction sur l'histoire de la Révolution d'Angleterre;* par M. Guizot. 13e livraison, contenant le t. IV des *Mémoires de Jacques II.* Paris, 1825; Béchet aîné. 1 vol. in-8°; prix 6 fr., et 7 fr. 50. par la poste, et le double en papier vélin.

120. — * *Histoire de la Révolution française;* par *A.* Thiers, T. IV. Paris, 1824; Lecointe et Durey. In-8° de 368 pages; prix. (Voy. ci-dessus, *Rev. Enc.*, t. XIX, p. 691.)

Ce volume ne comprend que l'histoire de quelques mois; mais quels mois? Du 21 janvier au 31 mai 1793. « C'est, dit l'historien, une longue lutte entre les deux systèmes sur l'emploi des moyens; le

danger toujours croissant a rendu la dispute toujours plus vive, plus envenimée; la généreuse députation de la Gironde, épuisée pour avoir voulu venger Septembre, pour avoir voulu empêcher le 21 janvier, le Tribunal révolutionnaire et le Comité de salut public, expire, lorsque le danger plus grand a rendu la violence plus urgente, et la modération moins admissible. Maintenant, toute légalité vaincue, toute réclamation étouffée par la suspension des Girondins, et le péril devenu plus effrayant que jamais par l'insurrection même qui veut venger la Gironde, la violence va se déployer sans obstacles et sans mesure, et la terrible dictature composée du Tribunal révolutionnaire et du Comité de salut public va se compléter. Ici commencent des scènes plus grandes et plus horribles cent fois que toutes celles qui ont indigné les Girondins. Pour eux, leur histoire est finie; il ne reste plus à y ajouter que le récit de leur mort héroïque. Leur opposition a été dangereuse, leur indignation impolitique; ils ont compromis la révolution, la liberté et la France; ils ont compromis la modération même, en la défendant avec aigreur, et en mourant ils ont entraîné dans leur chute ce qu'il y avait de plus généreux et de plus éclairé en France. Cependant, j'aurais voulu être impolitique comme eux, compromettre tout ce qu'ils avaient compromis, et mourir comme eux encore, parce qu'il n'est pas possible de laisser couler le sang sans résistance et sans indignation. » Cette citation, qui est une analyse de ce volume, suffit pour en bien faire connaître le contenu. 64 pages de notes et de pièces justificatives très-bien choisies ajoutent encore à l'intérêt des récits. M. Thiers n'aspire point au mérite des historiens *partiaux;* mais son ouvrage, consacré à la vérité, annonce une force, une plénitude de vie qui lui garantit une durée que ne peuvent se promettre les écrits dictés par les passions du moment, sous la direction de quelques hommes qui tombent dans l'oubli, dès que le pouvoir leur échappe. F.

121.— *Chroniques Neustriennes*, ou *Précis de l'histoire de Normandie*, ses ducs, ses héros, ses grands hommes; influence des Normands sur la civilisation, la littérature, les sciences et les arts; productions du sol et de l'industrie; commerce, caractère et mœurs des habitans, depuis le IXe siècle jusqu'à nos jours; suivi de chants neustriens; par M. *Marie* Dumesnil. Paris, 1825; Renard. In-8°, VIII et 422 pages; prix 6 fr. 50 c. et 8 fr.

Cet ouvrage se compose de plusieurs parties qui ne paraissent point liées entre elles. Après quelques pages sur les événemens qui précédèrent l'établissement des Normands, nous trouvons, 1° une

espèce de biographie des ducs de Normandie, depuis Rollon, jusqu'à Jean-sans-Terre, sous le règne duquel la Normandie se détacha de la couronne d'Angleterre pour s'unir à la couronne de France; 2° un abrégé de l'histoire des Tancrèdes, et de leur établissement en Italie; 3° un coup d'œil sur les mœurs des Normands, et quelques événemens importans de leur histoire, dans les siècles précédens; 4° un précis de l'histoire de Normandie, depuis la réunion à la couronne de France jusqu'à la révolution; 5° un coup d'œil statistique sur cette province, et quelques détails sur le caractère des Normands d'aujourd'hui; 6° plusieurs tableaux où sont recueillis les noms des Normands qui se sont illustrés dans les sciences, les arts, les lettres, les armes et la marine. Nous regrettons qu'au lieu de morceler ainsi son sujet, l'auteur n'en ait pas composé une histoire suivie, à laquelle il aurait joint, par appendice, les parties qui ne pouvaient se fondre dans l'ensemble, telles que la notice sur les Tancrèdes et les listes de noms célèbres. Nous aurions voulu enfin qu'au lieu de se borner à faire l'histoire des ducs, l'auteur nous eût un peu plus occupés des sujets, de leur organisation sociale, de leurs institutions. On commence à comprendre aujourd'hui que, dans les annales d'un pays, c'est l'histoire du peuple qui doit dominer, parce que c'est celle dont on recueille le plus d'instruction. L'auteur nous dit lui-même que Philippe-Auguste entra à Rouen sous l'expresse condition de respecter les lois, coutumes, franchises et libertés de cette ville et du duché de Normandie; des lettres patentes données à cette occasion, et confirmées par plusieurs des successeurs de Philippe-Auguste, composent ce que l'on appelait la *Charte aux Normands:* ces lois, ces libertés, ces priviléges, cette charte, voilà ce qu'il nous importait de connaître, au moins autant que les exploits de tel duc ou de tel roi. Nous avons remarqué aussi, depuis la réunion de la Normandie à la couronne, trop de détails qui appartiennent plutôt à l'histoire générale du royaume, tandis que nous manquons de certains faits relatifs à la province. Au reste, nous nous empressons de reconnaître que, malgré les défauts que nous avons cru trouver dans cet ouvrage, il annonce, dans son auteur, le talent d'écrire : la justesse et la clarté de la pensée, la pureté et l'élégance du style sont des qualités qui méritent assurément beaucoup d'éloges, et elles prouvent que pour faire un bon livre, M. Dumesnil n'a qu'à s'appliquer à en soigner la composition.

Telles qu'elles sont, les *Chroniques Neustriennes* suffiront à ceux qui ne veulent pas approfondir l'histoire de cette province; elles plairont surtout aux compatriotes de l'auteur, qui sont défendus dans

cet ouvrage avec tout le zèle que peut inspirer l'amour de la patrie, et aussi avec cette prédilection, un peu exagérée peut-être, que l'on porte ordinairement au lieu où fut notre berceau, et où s'écoulèrent les jours de notre enfance. L'auteur ne s'est pas borné à louer son pays dans sa prose; il l'a aussi célébré dans des vers harmonieux. M. A.

122. — *Essai sur les Fanariotes*, où l'on voit les causes primitives de leur élévation aux hospodoriats de la Valachie et de la Moldavie, leur mode d'administration et les causes principales de leur chute; suivi de quelques réflexions sur l'état actuel de la Grèce; par *Marc-Phil.* Zallony, D.-M., ancien médecin de Jussuf-Pacha (dit *le Borgne*), grand visir, et de son armée, de plusieurs pachas, muphtis, ulémas, ministres de Sa Hautesse et de divers princes, hospodars fanariotes, etc. Marseille, 1824; Camoin frères. Paris, Mauriac. 1 vol. in-8° de 351 pages. Prix 6 fr. et 7 fr.

J'ai cru devoir rappeler tous les titres de l'auteur, énoncés en tête de son livre, pour montrer quelle confiance méritent les documens qu'il a ressemblés. Le ton de candeur et de profonde indignation qui règne dans son ouvrage suffit pour indiquer un écrivain de bonne foi : les places qu'il a occupés, les connaissances qu'elles exigeaient, semblent garantir l'exactitude de ses observations.

L'ignorance des langues de l'Europe, commandée par la loi turque, a rendu nécessaire l'emploi d'interprètes étrangers dans les relations diplomatiques. La Sublime Porte se servait anciennement de Juifs et de renégats; en 1669, sous Mahomet IV, elle employa un Grec nommé Panayotaki, qu'on éleva bientôt à la dignité de drogman du divan. Ses successeurs, augmentant sans cesse leur puissance, ne tardèrent pas à convoiter la régence des provinces valaques et moldaves. A force d'intrigues, ils renversèrent et firent périr misérablement Bassaraba Brankovano, le dernier des hospodars indigènes, et s'élevèrent sur ses ruines. En 1731, le grand seigneur nomma Mavrocordatos, hospodar de Valachie; et ainsi commença cette suite de princes tirés des Fanariotes, c'est-à-dire des Grecs qui à Constantinople habitent spécialement le quartier du Fanar.

C'est le gouvernement de ces princes que l'auteur a entrepris de peindre. Il les prend, à leur départ de Constantinople, les conduit à Bukharest, décrit leur manière de vivre, les basses flatteries, les odieuses intrigues des boyards, leurs monstrueuses concussions, favorisées, partagées par l'hospodar; leur rapacité et les malheurs inouïs des peuples valaque et moldave. — Le second chapitre nous montre les Grecs du Fanar formant entre eux une

sorte de corporation, une ligne pour enlever d'abord et se disputer ensuite les dépouilles de ces malheureux peuples. Les intrigues, les flatteries, les cadeaux, les conseils, ils emploient tout pour se rendre nécessaires au gouvernement turc, que sa profonde ignorance empêche de marcher sans guide, et qu'ils dirigent au gré de leurs passions et souvent de leurs vengeances. — L'influence du parti fanariote sur la destinée des Grecs, et l'imprudente confiance de ceux-ci forment, avec les importantes révélations de trois archevêques, la matière du troisième chapitre. — Les deux suivans retracent en détail la vie des hospodars déposés, leurs nouvelles intrigues, celles des boyards, l'éducation de leurs enfans, etc. — Enfin, sous le titre de *conclusion*, l'auteur résume rapidement ce qu'il a dit jusqu'ici de l'élévation extraordinaire des Fanariotes, de leur égoïsme, de leur oubli de la Grèce : il prouve que ce parti n'a exercé aucune influence sur la glorieuse révolution de 1821 ; et s'élevant aux questions de la plus haute politique, il indique la possibilité d'une réunion entre les églises grecque et latine ; discute le mode de gouvernement qui convient aux Grecs affranchis, et après un parallèle entre Colocotroni et Mavrocordatos (1), examinant quelles qualités sont essentielles au chef constitutionnel, sous le nom de *roi* ou de *président* que les Grecs doivent se choisir, il leur recommande surtout de rejeter un prince du Fanar.

J'ai dit que ces essais sont un livre de bonne foi : ce n'est pas assez ; les connaissances de M. Zallony, ses relations avec les princes dont il expose la vie, la netteté de ses idées, la profondeur de ses vues font de son livre un ouvrage d'une haute importance pour ceux qui voudront connaître à fond les rapports du gouvernement turc avec les Gecs. Je dois ajouter qu'on y trouve partout des réflexions inspirées par la justice, la philanthropie et le patriotisme. B. J.

123. — * *Histoire civile, physique et morale de Paris ;* par *J.-A.* Dulaure. *Troisième édition*, revue et corrigée par l'auteur, ornée de gravures nouvelles. 4e, 5e et 6e livraisons. Paris, 1825 ; Baudouin frères. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 192.)

Les trois premières livraisons de cet ouvrage avaient conduit le lecteur jusqu'au commencement de la sixième période de l'histoire de Paris, sous Philippe-Auguste ; les trois que nous annonçons achèvent le tableau de ce règne et contiennent les 7e, 8e et 9e périodes, jusqu'à celui de Louis XII. Voici comment se termine la 6e livraison, et avec elle le 3e volume de cette histoire. « Le journal

(1) Les Essais de M. Zallony étaient imprimés en avril 1824.

de Paris, du tems des règnes de Charles VI et Charles VII, qui commence en 1408 et se termine en 1449, n'offre, pendant cet espace de quarante-un ans, qu'une série de calamités et de crimes, et le tableau le plus hideux de la désorganisation sociale, ou, ce qui est pire encore, le tableau d'une organisation très-vicieuse et les déplorables résultats de l'ignorance générale et de la féodalité. Le tableau moral de cette période n'est pas plus satisfaisant. » — Nous avons été effrayés à la lecture de ces trois volumes, qui nous font entrer à peine dans le xve siècle, des rapprochemens que l'on peut faire quelquefois des mœurs et des usages de ces tems d'ignorance et de barbarie avec les nôtres. Nous ne citerons qu'un trait : (T. III, p. 77.) « En 1290, une femme de Paris avait, pour la somme de trente sous, mis quelques vêtemens en gage chez un Juif, appelé Jonathas. Elle vint lui demander ces vêtemens pour les porter le jour de Pâques, en lui promettant de les lui rendre ensuite. Le Juif alors lui répondit que, si elle consentait à lui apporter le pain de l'eucharistie, il lui rendrait son gage sans argent. La femme y consentit ; elle reçoit, le jour de Pâques, l'hostie consacrée, et la porte au Juif. Celui-ci, à coups de canif, perce cette hostie ; il en voit sans effroi *couler du sang en abondance ;* puis, il prend un clou et l'enfonce à coups de marteau dans l'hostie. Il la jette au feu : *elle voltige au-dessus des flammes ;* il la plonge dans une chaudière d'eau bouillante, *qu'elle rougit de son sang :* elle n'en reçoit aucun dommage. Ces prodiges n'épouvantent pas Jonathas. Le fils de ce Juif, témoin de ces actes étranges, voyant des chrétiens aller à la messe, leur dit : *C'est en vain que vous allez adorer votre Dieu; mon père l'a tué.* Une voisine, sous prétexte de demander du feu, pénètre dans la maison de Jonathas, qui ne s'oppose point à ce qu'elle soit témoin de ses horribles SACRILÉGES. Il lui laisse, sans difficulté, recueillir l'hostie dans sa robe ; elle la place ensuite dans un vase de bois, et la porte au curé de Saint-Jean-en-Grève, auquel elle raconte ce qu'elle a vu. L'évêque de Paris fait arrêter Jonathas, qui avoue, dit-on, le fait. Ce prélat veut le convertir ; le juif s'y refuse ; IL EST BRULÉ VIF ! » Et voyez comme la raison est lente dans sa marche ! Cinq siècles et demi après cet événement, il ne nous est pas encore permis d'en révoquer en doute aucune particularité. N'avons-nous pas entendu dernièrement, à la Société des bonnes-lettres (1), un de ses membres nous entretenir de miracles plus récens, avec l'air d'une conviction

(1) Séance du vendredi, 8 avril : lecture des *Lettres Vendéennes.*

parfaite, qu'il essayait de faire passer dans nos esprits! Et dans les dernières discussions élevées dans les Chambres au sujet du projet de loi sur le sacrilége, quelques fanatiques n'ont-ils pas regardé comme un déni de justice envers la religion d'un Dieu de paix, de voir décréter la mort simple pour la punition du malheureux qu'un accès de folie pourrait porter à commettre des actes de même nature que ceux dont nous venons d'entretenir nos lecteurs? A-t-il dépendu d'eux que nous vissions renaître les tortures et le supplice du feu? Nous ne saurions trop le répéter : il faut répandre partout ce livre, où l'inflexible main de l'histoire a rassemblé tous les crimes du fanatisme et de la barbarie. Que tous ceux qui exercent une influence plus ou moins puissante sur les destinées de l'humanité le lisent, et qu'ils voient s'ils veulent revenir avec nous à ces tems d'erreur et de désolation où la société n'était divisée qu'en deux classes, les oppresseurs et les opprimés? E. H.

124.— * *Galerie française*, ou Collection de portraits des hommes ou des femmes célèbres qui ont illustré la France dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles; par une Société d'hommes de lettres et d'artistes, t. III, 14e livraison; prix : 10 fr. (Voyez *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 534.)

Cette livraison se compose des notices sur *Barthélemy*, *Desault*, *Condorcet* et *Voltaire* par MM. OUIZILLE, RICHERAND, AMAURY-DUVAL et BERVILLE.

125. — *Mémoires d'Henriette Wilson*, concernant plusieurs grands personnages d'Angleterre; écrits par elle-même; traduction de l'anglais, revue et corrigée par l'auteur. T. Ier. Paris, 1825; L'Huillier. 1 vol. in-12 de 213 pages; prix 3 fr.

La mère en défendra la lecture à sa fille.

Miss Henriette commence son histoire à l'époque où elle quitta la maison paternelle. A la fin du premier volume, et l'ouvrage doit en avoir huit, elle est à sa cinquième liaison. Des scènes galantes, tracées avec esprit et vivacité; des portraits variés d'hommes et de femmes, parmi lesquels se trouvent quelques noms *historiques*; des aventures et des jeux de mots souvent trop libres : voilà ce qui fera rechercher ce livre par ceux qui aiment à voir les personnages célèbres dans leurs relations les plus intimes et dans les détails les plus secrets de leur vie privée. Mais une morale, tant soit peu sévère, ne saurait approuver un pareil ouvrage : ce qui n'empêche pas que l'éditeur ne puisse compter sur un grand succès. Car on cherche plutôt des alimens à la curiosité et à la malignité, que des instructions morales, dans les mémoires particuliers, qui sont de nos jours

si fort à la mode. Nous ferons connaître le style par une courte citation : « W... vint chez moi le lendemain, avant que j'eusse terminé mon déjeûner. J'essayai tous les sujets qui s'offrirent à mon esprit; sur tous il était taciturne et impénétrable. Enfin, il lui vint une idée originale, et qui ne pouvait venir qu'à lui. — Je m'étonne, Henriette, que vous ne songiez pas à vous marier. (Les sots, soit dit en passant, sont toujours prêts à s'étonner), etc. » — On ne se douterait guère que celui auquel elle donne cette qualification, est le vainqueur de Waterloo. B. J.

Littérature.

126. — *Notice d'un manuscrit turc, en caractères ouïgours*, envoyé par M. de Hammer à M. *Abel* Rémusat; lue à la séance de la Société Asiatique, du 3 janvier 1825, par M. *Amédée* Jaubert. Paris, 1825; Dondey-Dupré, père et fils, imprimeurs de la Société. Brochure in-8° de 2 feuilles d'impression, avec 5 tableaux de texte lithographié; prix 1 fr. 50.

Il appartenait à l'orientaliste distingué, qui vint, pour ainsi dire, le premier, il y a deux ans, nous donner une idée de l'état de la langue turque au commencement du xve siècle, dans la Bukharie et le Turkestan (*voy.* t.xxi, p. 417), de nous faire connaître un second monument de cette littérature asiatique.

Le manuscrit qui fait l'objet de la notice publiée par M. Jaubert a été envoyé de Vienne à Paris, par le célèbre orientaliste M. de Hammer. C'est un in-folio qui se compose de 93 feuillets en papier de coton. L'écriture en est moins belle que celle du manuscrit de la Bibliothèque du Roi, d'où M. Jaubert a pris les extraits qui se trouvent à la fin de sa Grammaire turque. A l'exception de la préface et de la table des matières, l'ouvrage est entièrement écrit en vers turcs. Nous observerons, en passant, que ce turc, quoique mêlé d'arabe et de persan, diffère beaucoup de celui qu'on parle à Constantinople et dans les provinces européennes de l'empire ottoman. — Deux préfaces, l'une en vers et l'autre en prose, contiennent la récapitulation des titres sous lesquels l'ouvrage est connu dans le Turkestan. Ces titres, bien écrits en caractères ouïgours, sont pour la plupart en langue arabe et persane; circonstance d'autant plus heureuse, qu'elle a rendu possibles la transcription turque et la traduction française de ce curieux document. Entre autres titres donnés à cet ouvrage, les habitans du Touran (province en deçà de l'Oxus),

le connaissent sous le nom de *kaoudat-koubilik* (*la science du gouvernement*).—La préface, traduite par M. Jaubert, nous apprend que l'ouvrage n'a point été composé dans le pays de Kachgar; mais qu'un roi des contrées orientales en fit présent au khan de Badakchhan; qu'ensuite le roi du Boukharakhan, l'ayant divisé par ordre de matières, ordonna qu'il porterait le nom de son visir, Joussouf-Khan-Nedjib.

Ce livre est divisé en quatre articles principaux : — Le premier est relatif aux moyens de donner cours à la justice; le second concerne la force de l'Empire; le troisième, l'intelligence; le quatrième, la modération. Ces quatre vertus sont représentées par quatre personnages allégoriques. La *justice*, ou le soleil levant, figure sous le nom d'Éilek, ou du roi; la *force*, ou la pleine lune, sous celui d'Orkhtourmieh, ou du visir; l'*intelligence* est désignée sous le nom d'Oktoulmieh, fils du visir; enfin la *modération* est figurée par Otkhourmieh, fils du visir. — On voit par la préface, qui donne une idée assez exacte de la nature de l'ouvrage, que ce n'est point un livre de divination, comme les premiers mots inscrits sur la marge du volume sembleraient l'indiquer, mais bien un traité de morale dans le genre de celui de Ferid-edden-Attar, si savamment traduit et commenté par M. de Sacy. — M. Jaubert donne, dans cette notice, une analyse assez étendue des douze premiers chapitres, une liste des mots ouïgours extraits du manuscrit, et qui sont pour la plupart expliqués en persan; des éclaircissemens sur la date de l'ouvrage, 1069 de J.-C., et sa transcription. Il termine par une conclusion, d'où il résulte : « 1° que, dès le XIe siècle de notre ère, la langue, ou plutôt l'une des langues que l'on parlait et que l'on écrivait en Boukharie était un turc mêlé de mots arabes et persans, et d'autres qui sont inconnus; 2° que cette langue s'écrivait en caractères ouïgours; 3° qu'au XVe siècle, et peu après la prise de Constantinople par Mahomet II, des manuscrits ouïgours furent apportés dans cette capitale, où l'on trouvait apparemment des personnes en état de les déchiffrer; 4° que le manuscrit communiqué par M. de Hammer a été trancrit dans la même ville (Boukhara), et seulement trois ans après celui que possède la Bibliothèque du Roi; 5° enfin, que l'époque à laquelle le Kaoudat-kou paraît avoir été composé étant l'une de celles sur lesquelles on possède le moins de documens historiques originaux, ce manuscrit est une rareté littéraire digne de piquer la curiosité et d'exercer la patience des savans. » — Des sentences extraites de l'ouvrage, sur la douceur, la modestie

et la sagesse, donnent une idée du rhythme des vers dont il se compose. Nous regrettons de ne pouvoir en citer plusieurs qui nous ont paru dignes de fixer l'attention des lecteurs.

Nous terminerons cet article par une dernière observation; c'est que la notice de M. Jaubert nous paraît de nature à intéresser également les philologues, les personnes qui s'occupent de littérature asiatique et les géographes; elle détermine pour ces derniers la contrée et la race *turque* des Ouïgours, peuple dont l'existence et l'origine ont été contestées. BIANCHI.

127. — * *La Gaule poétique;* par M. DE MARCHANGY. *Quatrième édition.* T. III. Paris, 1825; Maurice. 1 vol. in-8°; prix 6 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 787, l'annonce des deux premiers vol.).

L'auteur, dans ses deux premiers volumes, avait parcouru les deux premières époques de notre histoire, depuis l'origine des Gaulois jusqu'au siége de Paris par les Normands; son troisième volume est consacré à une troisième époque, depuis Hugues Capet jusqu'à la première croisade. Fidèle à son plan, il explore dans ses récits, animés des tableaux les plus poétiques, la vie privée de nos aïeux; il interroge les débris de leurs institutions féodales, guerrières, superstitieuses, chevaleresques et galantes : il les suit partout, dans les camps, dans les conseils, dans leur intérieur; et partout, au milieu même de leurs plus grandes erreurs, il fait ressortir des traits d'honneur et de vertu qui nous relèvent à nos propres yeux, comme à ceux des étrangers. Sous sa plume brillante, notre histoire, que les Muses ont trop négligée, devient une source féconde de trésors, qu'apprécieront également le poëte, l'annaliste, le législateur et l'archéologue. — Un prospectus, joint à ce troisième volume, et que nous reproduisons dans notre Bulletin supplémentaire de ce mois, nous apprend que l'auteur va livrer à l'impression un nouvel ouvrage qui a pour titre : *Tristan le Voyageur*, ou *La France au* XIV*e siècle.* Contraint par le plan de la Gaule poétique de traverser rapidement tous les âges de la France, M. de Marchangy paraît avoir voulu s'occuper plus particulièrement, dans cette nouvelle composition, de peindre les mœurs d'une époque. Nous nous félicitons de le voir répondre à l'appel que nous lui avions fait dans notre premier article, et nous ne doutons nullement qu'il ne se prépare de nouveaux succès, et à ses lecteurs de nouveaux plaisirs. E. H.

128. — *Lettres sur les ouvrages de Mme de Staël;* par Mlle *Hortense* ALLARD. Paris, 1824; Bossange père. 1 vol. in-8° de 144 pages.

Les écrivains d'un ordre supérieur qui conçoivent et peignent ce

qu'il y a de plus beau, de plus grand, de plus mystérieux dans le cœur humain, ne peuvent être d'abord sentis et appréciés par la foule. La force de leurs conceptions, l'indépendance de leurs pensées les jettent loin du sentier tracé par la routine : ils s'abandonnent franchement à leurs émotions, qu'ils rendent avec la même liberté. Ils devancent leur tems, et ceux qu'ils laissent en arrière blasphèment contre eux, afin de les rabaisser à leur niveau. Quelques âmes supérieures, il est vrai, les admirent, les défendent avec tout le respect, tout l'amour qu'inspirent de nobles facultés dirigées vers un noble but. Elles se placent entre le public et le génie dont elles se font les interprètes : elles racontent ses sublimes beautés; elles les citent, en les isolant comme autant de points lumineux. Elles agrandissent les vues de leurs lecteurs; elles les familiarisent en quelque sorte avec un ordre de sentiment plus élevé, que jusqu'alors ils n'avaient pas compris; enfin, ménageant les jouissances de l'amour-propre, elles lui laissent encore des découvertes à faire après l'avoir mis sur la voie.

Mme de Staël avait peut-être plus besoin que personne de rencontrer un de ces éloquens admirateurs. Placée à une hauteur immense, elle a tout vu, tout deviné, tout pressenti; elle vivait dans une autre sphère que le vulgaire des hommes : tout en elle était plus énergique, plus vaste; sa supériorité l'isolait. Ceux dont elle était comprise finissaient bien par imposer leur admiration à la masse; mais elle s'y soumettait comme à une mode et non par sentiment. En analysant les principaux écrits de Mme de Staël, Mlle Allard lui a certainement concilié de nouveaux suffrages, et elle est venue fortifier la conviction de ceux qui partagent son enthousiasme. L'analyse de Delphine est admirable. Le caractère de l'héroïne, ceux de Léonce, de Mme de Vernon, sont sentis et peints avec une grande profondeur et une extrême vérité. Je n'ai pas été tout à fait aussi contente des aperçus donnés sur Mathilde. Ce n'est point une âme glacée, mais un cœur enchaîné par tous les liens du devoir et de la religion : sa sensibilité est comprimée par une foule de barrières et de freins, et Mme de Staël a voulu le laisser entrevoir à travers tous ces obstacles; ses instances, aux approches de la mort de sa mère, sont loin d'être froides. « Elle me pressait, elle me serrait les mains en me suppliant, dit Delphine, avec une ardeur que je ne lui avais jamais connue. » Son zèle était aveugle, cruel, mais plein de chaleur; et dans sa jalousie contre Delphine, dans son amour pour Léonce, n'y a-t-il pas autant de passion que peut en montrer un être subjugué

par les lois de l'habitude, de l'éducation et d'une piété fanatique? Les derniers momens de Mathilde me semblent donc parfaitement en harmonie avec tout ce qui précède, et Mme de Staël ne s'est pas montrée moins sublime dans l'observation et la peinture de ces mouvemens secrets indiqués avec tant de mystère et de talent. Je ne m'étendrai pas sur les autres analyses; celle de *Corinne* est aussi fort remarquable. Celle de l'*Allemagne* est insuffisante, et ne rend qu'une justice un peu froide à cet immortel ouvrage, fruit des plus hautes méditations comme des plus nobles sentimens.

Mlle Allard ne s'est pas bornée à des éloges, elle a fait aussi la part des critiques. Plusieurs sont justes; mais peut-être en a-t-elle négligé une qui s'applique à l'ensemble du caractère des œuvres de Mme de Staël : elle a trop souvent placé le bonheur de la vie dans l'amour : elle connaissait le danger des passions; mais, fascinée par leur attrait, elle leur accordait trop d'influence. Douée de si grandes facultés, elle avait dû goûter toutes les jouissances de l'âme, de l'imagination, de l'esprit, et ce sont celles-là qu'elle ne nous a pas assez peintes, ou qu'elle n'a représentées qu'au travers de la teinte tour à tour sombre ou brillante que leur prêtent les passions. La lecture d'un bel ouvrage faisait événement dans son existence. « La scène de l'enterrement, dans l'*Antiquaire*, et les premiers poëmes de Lord Byron lui causèrent des émotions inexprimables, » dit Mme Necker de Saussure, dans sa *Notice sur Mme de Staël*. Et en effet, toutes ses émotions devaient être vives, complètes, et fécondées par les idées qu'elles éveillaient. Un beau paysage, un site agreste la ravissaient : son observation continuelle était une suite de plaisirs toujours renaissans : il est vrai qu'elle étudiait plutôt les profondeurs du cœur humain que les aspects piquans et pittoresques de la nature humaine; et ce genre d'étude est plus propre à nourrir la tristesse qu'à la combattre. Elle ne voyait point de milieu entre les souffrances qu'entraînent parfois de grandes facultés et le repos de mort, l'espèce d'engourdissement moral qui suit leur totale extinction. Ce dédain des plus beaux dons du ciel afflige, surtout dans la bouche d'une femme qui les possédait à un si haut degré. Mais il ne faut pas l'en croire : il y a une immense portion de bonheur autour de nous, dans l'air pur que nous respirons, dans un beau ciel, dans les fleurs, dans les affections si douces qui nous enveloppent de toutes parts, dans la contemplation de la beauté, dans le culte que l'on rend à la vertu, au génie, en échange de leurs divins bienfaits. La nature et la vie

sont prodigues de trésors; ne les méprisons pas : apprenons, au contraire, à en jouir, et à nous mettre en garde contre les passions qui désolent et décolorent tout ce qu'elles touchent.

Louise Sw-Belloc.

129. — * *Classiques français*, ou Bibliothèque portative de l'amateur, composée des chefs-d'œuvre en prose et en vers des meilleurs auteurs, et ornée de portraits.—*Discours sur l'histoire universelle*, par Bossuet. Paris, 1825; L. Debure. 3 vol. in-32, avec une Notice sur Bossuet, et son portrait; prix 7 fr.

Voici sans doute une des parties de la Bibliothèque portative de l'amateur qui mérite le mieux le titre de *classique*. Seul, cet ouvrage eût pu fonder la gloire de son auteur; et, comme l'observe fort bien Laharpe, il n'avait point de modèle. Remercions M. Debure de l'avoir fait entrer dans son intéressante collection. Il l'a fait précéder d'une notice sur Bossuet, et de variantes empruntées à l'édition de Renouard. « Quand l'histoire, dit Bossuet dans l'introduction de son Discours, serait inutile aux autres hommes, il faudrait la faire lire aux princes : il n'y a pas de meilleur moyen de leur découvrir ce que peuvent les passions et les intérêts, les tems et les conjonctures, les bons et les mauvais conseils. Les histoires ne sont composées que des actions qui les occupent, et tout semble y être fait pour leur usage. Si l'expérience leur est nécessaire pour acquérir cette prudence qui fait bien régner, il n'est rien de plus utile à leur instruction que de joindre aux exemples des siècles passés les expériences qu'ils font tous les jours. Au lieu qu'ordinairement ils n'apprennent qu'aux dépens de leurs sujets et de leur propre gloire, à juger des affaires dangereuses qui leur arrivent; par le secours de l'histoire, ils forment leur jugement, sans rien hasarder sur les événemens passés. Lorsqu'ils voient jusqu'aux vices les plus cachés des princes, *malgré les fausses louanges qu'on leur donne pendant leur vie*, exposés aux yeux de tous les hommes, ils ont honte de la vaine joie que leur cause la flatterie, et ils connaissent que la vraie gloire ne peut s'accorder qu'avec le mérite. » Cette citation ne paraîtra pas déplacée à ceux qui sentent la nécessité de rappeler les historiens à leur véritable vocation. Ce n'est pas de cette manière que comprennent l'histoire la plupart de ces écrivains modernes qui, faisant abnégation de leur conscience, s'attachent à la justification de tous les actes du pouvoir auquel ils ont vendu leur plume; mais leur exemple n'est pas dangereux, et leurs mensonges officieux seront oubliés avec ceux qui en auront été les objets, tandis que les nobles écrits des vrais historiens tels que

Bossuet passeront à la postérité la plus reculée pour être l'étude et la leçon des princes. E. H.

130. — * *Œuvres complètes de J.-J.* Rousseau, avec des éclaircissemens et des notes historiques, par *P.-R.* Auguis. T. XVIII, 2e des *Confessions*. Paris, 1825; Dalibon; 1 vol. in-8° de 384 pages; prix, papier vélin, 7 fr. 50 c.; grand papier jésus, 23 fr.; grand papier de Hollande, 36 fr.

Le volume que nous annonçons, le 18e de la belle édition donnée par M. Auguis, contient les livres VII, VIII et IX des *Confessions*. Il s'étend depuis l'année 1741 jusqu'en 1757. Sans vouloir faire ici l'analyse d'un ouvrage que tout le monde connaît, rappelons brièvement ce qu'on trouve dans ce volume.—Rousseau arrive à Paris avec peu d'argent, la comédie de Narcisse, et son projet d'une nouvelle notation musicale, qu'il fut admis à lire devant l'Académie des sciences. La notation de Rousseau, mal reçue d'abord, a depuis obtenu de plusieurs maîtres, mais particulièrement de M. Galin et de ses successeurs, une approbation que les succès de leurs élèves ont justifiée. Au reste, le refus de l'Académie fut utile, puisqu'il procura au public la *Dissertation sur la musique moderne*, où l'auteur développe avec tant de clarté les avantages de sa notation : je ne dis rien de son voyage en Italie, dont la relation, fort intéressante dans son livre, n'est d'aucun intérêt pour les sciences et les arts. De retour en France, s'occupant d'abord de son opéra des *Muses galantes*, puis des *Fêtes de Ramire*, il fut amené, par une circonstance particulière, à composer le célèbre discours qui obtint le prix décerné par l'Académie de Dijon. Ici commence, avec le huitième livre, ce qu'il appelle la *longue chaîne de ses malheurs*. La composition et la représentation du *Devin du village* achèvent de le mettre à la mode, tandis que sa *Lettre sur la musique française* lui suscite de nombreux ennemis. Bientôt il publie le *Discours sur l'inégalité des conditions*, et s'élève ensuite à la composition du *Contrat social*, de l'*Émile*, de l'*Héloïse*, de son *Essai sur la paix perpétuelle*. B. J.

131. — * *Œuvres complètes de J.* Delille. *Nouvelle édition*, dirigée par M. Amar. T. Ier, contenant les *Poésies fugitives*, t. II, les *Géorgiques*, t. III, le 1er vol. de *l'Énéide*. — Cette édition sera composée de 16 vol. in-8°, imprimés par Jules Didot, ornés de gravures et de vignettes sur bois, exécutées par les meilleurs artistes; publiés par livraisons de 3 ou 4 volumes. On souscrit à Paris, chez L.-G. Michaud. Prix de chaque volume, papier grand raisin, vélin, des Vosges, satiné, et broché en carton, 10 fr.; papier grand Jésus

vélin d'Annonay, satiné, épreuves avant la lettre, relié à la Bradel, 25 fr.

132. — * *Œuvres complètes d'Étienne* Jouy, de l'Académie française, avec des éclaircissemens et des notes. T. VII et VIII, 7e et 8e des *Essais sur les mœurs*. Paris (1823); imprimerie de Julès Didot aîné; Bossange père, Pillet aîné, Aimé André, et l'auteur, rue des Trois-Frères, n° 11. 2 vol. in-8° (*Voy.* tom. XXV, p. 201.)

133. — * *Jérusalem délivrée*, traduction nouvelle; par *C.-J.* Panckoucke, éditeur de *l'Encyclopédie méthodique. Seconde édition.* Paris, 1824; C.-L.-F. Panckoucke. 4 vol. in-32, de 300 à 400 p., faisant partie d'une *Traduction de tous les chefs-d'œuvre étrangers*. Prix 3 fr. le volume, et 3 fr. 40 c. par la poste.

Cette traduction est précédée d'une *Notice sur la vie et le caractère du Tasse*, par feu M. Suard. On retrouve ici avec plaisir cette production élégante d'un académicien qui s'est fait une réputation dans ce genre. J'aurais désiré toutefois qu'on eût corrigé quelques inexactitudes échappées à ce biographe, et que ses successeurs ont su éviter. Tel est le singulier contre-sens relevé par Ginguené dans la traduction du beau sonnet : *Se d'Icaro leggesti, e di Fetonte, ecc.* Lorsqu'une erreur a été signalée, pourquoi la reproduire? Ce que la vie du Tasse offre de plus remarquable, après ses ouvrages, c'est le sentiment que lui inspira Léonore d'Este. Suard révoque en doute ce sentiment, et je le crois bien! Il ne voit qu'une intrigue d'amour dans la passion la plus respectueuse et la plus délicate. Il me paraît difficile de résister aux preuves de cette passion que Ginguené a rassemblées dans sa vie du Tasse.

La traduction de Panckoucke, annoncée comme littérale, offre aussi bien des inexactitudes. Voici quelques-unes de celles que j'ai remarquées dans le Ier chant : p. 5. « Peut-être qu'un jour, et *j'ose* l'augurer, ma muse *osera* écrire de toi *les mêmes actions qu'elle chante aujourd'hui.* » Le sens littéral est : Peut-être qu'un jour ma plume prophétique osera écrire de toi *ce qu'aujourd'hui elle en présage*. P. 17. « Le but de tous nos désirs n'a-t-il pas été de *renverser* les murs de Solime? » Non certes, tel n'était pas le but des croisés. *Espugnar di Sion le nobil mura*, c'est les *forcer*, mais non les *renverser*. P. 27. « Cette noble *enseigne* des fleurs de lis marchait sous ses *bannières* accoutumées. » Mot à mot : Cette valeureuse *troupe* suivait *l'enseigne* accoutumée des lis d'or. *Drappello* signifie ici, comme presque toujours, *troupe*, et non *drapeau*. P. 35. « Qui ont abandonné... les plaines de la Campanie... et les riches et fertiles coteaux de la *Toscane*. » Le texte

dit : les plaines de la Campanie... et les doux et fertiles coteaux *que caresse la mer Tyrrhénienne.* Or, cette mer s'étend depuis le golfe de Gênes jusqu'au phare. Il ne s'agit donc pas ici spécialement de la Toscane, mais de tout ce littoral, et plus particulièrement de celui de Naples. Le traducteur, p. 41, dit en parlant de Gildippe et d'Odoard (ou plutôt Édouard) : « Une même destinée enchaîne leurs jours. » M. Baour-Lormian a rendu d'une manière à la fois plus élégante et plus exacte ce beau vers :

Pende
Da un fato solo e l'una e l'altra vita.
Vous n'avez qu'un destin, vos jours n'ont qu'une trame.

Il n'est rien de plus trompeur, en fait de langues, que la ressemblance apparente des dictionnaires. C'est ce qui fait pour nous la difficulté de l'italien ; chaque mot nous cache un piége dans cet idiome, et souvent nous comprenons d'autant moins, que nous croyons plutôt comprendre. Voilà sans doute pourquoi nous avons si peu de bonnes traductions des auteurs italiens. Celle que nous annonçons est un ouvrage estimable, mais qui aurait dû être revu et retouché. — L'exécution typographique est du reste soignée et même élégante ; le texte, imprimé en regard, paraît très-correct. C.

134.—*Poésies diverses*, suivies d'*Épîtres* et de *Discours en vers ;* par *Fréd.* DE REIFFENBERG. Paris, 1825 ; Dondey-Dupré père et fils. 2 vol. in-18 ; prix 5 francs.

Le premier devoir, comme le premier droit de la critique, est de se montrer également sincère dans le blâme et dans l'éloge. La partialité, hostile ou complaisante, a de tout tems été flétrie d'un juste opprobre dans l'opinion des hommes vraiment dignes de cultiver les lettres. Une censure passionnée peut, il est vrai, devenir parfois utile ; il est rare qu'on ne rencontre pas, au milieu de ses violentes exagérations, un trait, une remarque lumineuse, qui signale des écueils où l'on a échoué une première fois ; mais elle n'en reste pas moins, en général, aussi condamnable que l'envie et la haine, dont elle est l'arme favorite. Quant à la critique exclusivement louangeuse, elle ne peut que nuire à la littérature, soit en achevant d'aveugler le talent qui s'égare, soit en poussant à de nouveaux efforts la présomptueuse médiocrité, que le goût et le bon sens condamnent vainement au silence. La vraie route, celle où conduit l'amour désintéressé du beau, n'est pas facile à suivre.

Ces réflexions ne sont ici que le résultat d'observations générales, et ne m'ont pas été suggérées par l'examen des poésies dont je vais

rendre compte. Je sais trop quel prix M. de Reiffenberg attache aux saines doctrines et aux traditions des grands maîtres, et sur quels principes se fonde le culte éclairé qu'il a voué aux muses, pour hésiter un seul moment à m'expliquer sans réserve sur ses œuvres. Quel que soit le jugement que j'en dois porter, il y reconnaîtra, je n'en doute point, la simple expression de ce qui m'a paru être la vérité, l'attachement aux mêmes principes qu'a embrassés sa raison, mais auxquels son imagination n'est peut-être pas assez constamment soumise, et surtout l'intérêt bien réel que m'inspire son avenir littéraire.

Certes, on ne reprochera point à ce recueil de manquer de variété. Le premier volume offre à la fois de nombreuses ballades, des chants guerriers, une *vallemachie* (ancienne chanson érotique des Gaulois), des complaintes, des romances, des odes, quelques scènes lyriques, le tout couronné par une abondante collection de dizains, de huitains et de quatrains. Le second volume est moins varié sans être moins riche; il contient seulement des épîtres et des discours en vers. On peut croire, d'après la distribution des matières, que l'auteur a voulu ménager le plaisir de ses lecteurs en les rendant témoins des premiers pas et des progrès de sa muse; il nous invite d'abord au spectacle de ses jeux d'enfance, pour nous la présenter ensuite plus sérieuse et non moins aimable, livrée à de graves inspirations, osant consacrer sa lyre à la défense des plus nobles pensées et des vérités les plus utiles, et marchant à grands pas vers une brillante maturité. Telle est du moins l'idée qui résulte pour moi des remarques que m'a pu fournir la lecture attentive de ces deux volumes. Je regarde certaines pièces comme des essais d'un jeune poëte, dont l'impatiente ardeur a quelquefois oublié que la poésie doit dédaigner ou éviter bien des sujets, les uns comme trop futiles, les autres comme peu propres à se plier aux grâces de son allure sans lui imposer à elle-même un air contraint et bizarre. Je m'empresse d'affirmer que, même dans les pièces où ces défauts sont le plus frappans, on trouve aussi, non-seulement le germe, mais déjà les fruits d'un talent élevé. Ce talent se développe avec plus d'éclat et de force dans des compositions d'assez longue haleine, dans les épîtres et les discours en vers; mais on regrette qu'il ne s'y maintienne pas toujours avec la même pureté. Le lecteur éprouve une pénible surprise, lorsqu'après avoir admiré une tirade tout entière, irréprochable sous le rapport de la pensée et de l'expression, et où se font remarquer tour à tour la grâce et

l'énergie, il arrive à une suite de vers incorrects ou faibles, à une locution étrange, à une image incomplète ou forcée. Je ne m'arrêterai point à justifier mes diverses assertions par des citations détaillées; le savant et judicieux professeur en appréciera lui-même le plus ou le moins de justesse et d'importance; je me borne à lui rappeler ces beaux vers que j'extrais de son épître sur la *traduction :*

Sur tous ces novateurs prononcez anathème.
N'allez pas vous heurter contre le dur rocher
Qui des sources du Rhin vous défend d'approcher,
Et ne versez jamais, dût-elle être moins pleine,
Les glaçons du Volga dans l'urne de la Seine.
Tel est l'arrêt du goût. Voulez-vous sans dangers
Cueillir des fruits nouveaux sur des bords étrangers?
Voyez comme Boileau, dans sa discrète audace,
A la cour de Louis fait badiner Horace,
Sous ses propres couleurs déguise son butin,
Et donne un air français au mot le plus latin.
De la correction voilà le vrai modèle :
Qu'il soit de vos travaux le compagnon fidèle;
Écrivez sous ses yeux; que sa sévérité,
Gourmandant la paresse ou la *célérité*,
Ne laisse point couler, sagement inflexible,
De vos faciles vers l'abondance pénible.

B.

135. — * *La France en* 1825, ou *Mes regrets et mes espérances.* Discours en vers, par un Français attaché aux véritables intérêts de la religion, de la morale publique, de la liberté, de la patrie et du roi; avec cette épigraphe :

. . . . . La raison triomphante
D'une ligue envieuse étouffera les cris.
(Chénier, *Épître à Voltaire.*)

Paris, avril 1825; Renouard, rue de Tournon, n° 6. In-8° de 23 pages. Prix 1 fr. *Se vend au profit des Grecs.*

Ce discours, annoncé avec éloges par plusieurs journaux, comme exprimant des sentimens généreux et de nobles pensées en vers élégans et harmonieux, nous a paru défectueux sous le rapport du plan. L'auteur ne s'est point tracé d'avance la marche qu'il voulait suivre. Tour à tour il rend compte des impressions que lui fait éprouver sa situation personnelle : il regrette le tranquille bonheur dont il aurait pu jouir dans une des vallées de la Suisse; il peint la vie pénible et

agitée dans laquelle il se trouve tout entier absorbé, au milieu du tourbillon de Paris. Il fait connaître les travaux qu'il a entrepris, et surtout le plan d'une *histoire abrégée et périodique de la civilisation* qu'il publie, avec le concours de beaucoup d'hommes éclairés de tous les pays. Comme cette partie du *Discours en vers* est un véritable prospectus philosophique de notre *Revue*, qui est en effet l'ouvrage dont il s'agit, quoiqu'elle ne soit pas désignée par son titre, nous croyons devoir insérer ici ce passage tout entier, en ajoutant même huit vers retranchés par l'auteur, comme étrangers par leur trop grande spécialité à l'ensemble du sujet qu'il a embrassé, et que par ce motif nous marquons par des guillemets.

Un dessein généreux, d'une céleste flamme
A frappé mon esprit, a pénétré mon âme.
J'ai dit : Réunissons les élémens divers
Des travaux entrepris dans ce vaste univers.
Des savans de nos jours consacrant la mémoire,
Pour nos contemporains, osons tracer l'histoire
Des écrits, des efforts, des glorieux succès
Qui de l'esprit humain attestent les progrès.
Un bon cœur est lié, par une étroite chaîne,
Aux intérêts communs de la famille humaine;
Entre les nations, filles de l'Éternel,
Il aime à resserrer ce lien fraternel.
Bientôt, un même espoir, un même but rassemble,
Étonnés, satisfaits de se trouver ensemble,
D'habiles écrivains, judicieux censeurs,
Des savans renommés, des sages, des penseurs :
Tous, sans quitter Paris, voyageurs sédentaires,
Vont, dans tous les pays, députés littéraires,
Explorer, recueillir, présenter à nos yeux
De mille inventions les germes précieux,
Les heureux procédés, les ouvrages utiles,
Que la science et l'art, à nos besoins dociles,
Et par l'amour du bien le génie excité
Ajoutent aux trésors de la société.
« Chaque mois, un tableau dramatique et fidèle
« Offre du monde entier une face nouvelle.
« Ainsi qu'en un miroir, chacun, dans ce Recueil,
« Peut voir, peut admirer avec un juste orgueil
« Les prodiges nombreux de l'active industrie
« Qui répand en tous lieux la puissance et la vie,
« Et des peuples divers comparant les travaux,
« Distribuer les prix à ces nobles rivaux. »

Le concours est ouvert : l'Esprit philosophique
A fait croître et fleurir l'arbre Encyclopédique,
Dont les vastes rameaux, embrassant à la fois
Et la nature, et l'homme, et ses mœurs, et ses lois,
Et l'art ingénieux, créateur du langage,
Dans l'univers au loin étendent leur ombrage.
De cet arbre, fécond en si riches produits,
Français, sur notre sol multiplions les fruits.
Redoublons nos efforts. Qu'une race nouvelle
Mérite le bonheur où son destin l'appelle.
A l'ombre d'un pouvoir sagement limité,
Elle croît *dans sa force et dans sa liberté.*
La liberté, la paix, l'amour de la patrie,
Excitent le travail, animent l'industrie,
Et l'heureuse industrie, en prenant son essor,
Semble promettre au monde un nouvel âge d'or.
Mais, avant d'accomplir ces hautes destinées,
Par les progrès du tems lentement amenées,
De pénibles combats, des obstacles nombreux
Exigent le concours des esprits généreux.

Ce résumé du plan de la *Revue Encyclopédique* conduit l'auteur, qui se révèle ainsi lui-même sans se nommer, à signaler une partie des obstacles qui retardent en France le développement de la civilisation.

Des modernes Mathan l'ambition impie...
. . . . . .
Et ces frelons dorés, ces essaims fanéliques
Qui, du palais des rois assiégeant les portiques,
Par des cris importuns arrachent leurs faveurs,
Du mérite modeste usurpent les honneurs,
Et, sur les maux publics osant fonder leur joie,
Se jettent sur l'État, comme sur une proie.

Enfin, il exprime ses vœux et ses espérances pour l'établissement d'une liberté durable :

De tout mélange impur à jamais dégagée;
Non celle qu'un parti cruel, victorieux,
Nous imposait jadis par ses cris furieux;
Mais cette liberté qui sur les lois se fonde,
Qui, portant dans son sein la semence féconde
Des publiques vertus, et de l'ordre, et des mœurs,
Rend les hommes heureux, en les rendant meilleurs.....
O liberté! sans toi, le pouvoir devient crime:
Le pouvoir absolu n'est jamais légitime.

La Grèce, la République d'Haïti,

Qui, relevant son front sous l'opprobre abattu,
A dans la liberté retrouvé la vertu,

et les nouveaux États de l'Amérique du Sud, dont les dernières victoires du général en chef et libérateur Bolivar semblent consolider l'indépendance, font briller aux yeux du poëte philanthrope la consolante perspective d'un avenir prospère et glorieux, et il termine son discours par les vers suivans :

Des bords américains aux rives du Bosphore,
Les lois, la liberté, la paix, vont faire éclore
(Tel est le doux espoir qui sourit à mon cœur!)
De nouvelles vertus et des jours de bonheur.
Vers un meilleur destin le genre humain s'avance :
Avec le genre humain doit marcher notre France;
Et l'âme d'un Français contemple avec fierté
Son généreux élan vers la prospérité.

136. — *La Lyre brisée*, dithyrambe, dédié à Mme Dufrénoy, par M. J. Agoub, avec cette épigraphe : *L'amour, partout où il est, est toujours le maître.* La Rochefoucault. Paris, 1825; Dondey-Dupré; Mongie. In-8° de 18 pages; prix 1 fr. 25 c.

M. Agoub, dont la muse s'est annoncée avec éclat par un beau *dithyrambe sur l'Égypte* (Voyez *Revue Encycl.*, t. VIII, p. 43) et par d'autres poésies, avait dédié ce nouveau dithyrambe à Mme Dufrénoy, à qui ses talens et son caractère avaient inspiré autant d'amitié que d'estime pour lui. Il s'est empressé de le publier, comme un hommage qu'il était jaloux de déposer sur le cercueil de cette femme célèbre.—Cette composition érotique respire je ne sais quelle ardeur africaine, qui a dans notre langue un caractère remarquable d'originalité. Nous voudrions pouvoir donner une idée de cette production; mais comment analyser un dithyrambe! Le lecteur nous saura gré de nous borner à des citations, qui lui feront mieux connaître le talent flexible et varié de M. Agoub.— Le poëte, s'arrachant à l'ivresse amoureuse, s'adresse ainsi à l'Égypte, sa patrie :

Mais, sous tes vieux débris ta gloire ensevelie
Se réveille aux rayons d'un jour inattendu.
Quel est cet étranger sur tes bords descendu
Des plages de la Romélie?
Il s'arme; à son aspect, tout fuit ou s'humilie;

Il parle, et tu sors du tombeau.
Sa main réparatrice a d'un laurier nouveau
Sur ton front consolé rajeuni ta couronne.
Aly! que des beaux-arts la palme t'environne!
Rends à l'antique Isis ses honneurs disparus;
Rends-lui les Pharaons. Héritier de leur trône,
Hérite aussi de leurs vertus.
Les bienfaits sont suivis d'une longue mémoire.
Veille aux destins du Nil à tes soins confiés;
Que ses troubles sanglans, sous ton règne oubliés,
Cessent d'épouvanter l'histoire.
Poursuis, poursuis, Aly; tu marches vers la gloire.

Maîtrisé à son tour par le besoin de la renommée, le poëte veut fuir la beauté qui l'enchaîne et voler où l'appellent les palmes du génie. Mais la douleur de Thaïre l'arrête; il cède à son attendrissement, et s'écrie :

Je suis vaincu!... Devant toi prosterné,
J'embrasse tes genoux, Thaïre, et je t'adore.
Daigne, sur ton amant, daigne lever encore
Ce céleste regard vers la terre incliné.
. . . . . .
Mes bras te sont ouverts; regarde-moi, Thaïre!
Que mes baisers consolateurs
De tes beaux yeux exilent les douleurs.
Je te rends ton amant, j'abjure mon délire...
Vois à tes pieds les débris de ma lyre!
Lyre coupable, et que j'ai dû punir!
Elle n'est plus, et j'ai vengé tes larmes!
La gloire m'égara, je l'immole à tes charmes.
Ici, jusqu'au tombeau, je veux t'appartenir:
Que m'importent d'un nom les trompeuses promesses?
Sois désormais ma seule déité;
Sois mon ambition, mon culte, mes richesses;
Viens, viens... entoure-moi de ta divinité.
Que chacune de tes caresses
M'enivre d'immortalité!

Après avoir lu ce morceau, que j'ai abrégé à regret, on aime à se rappeler que la *Lyre brisée* est une fiction poétique, et l'on ne doute pas qu'elle ne soit pour M. Agoub le prélude de nombreux succès. C.

137. — * *Cange*, ou *la Commissionnaire de Saint-Lazare*. Fragment d'un *Poëme sur la Bienfaisance*; par M. le comte Boissy d'Anglas.

réimprimé et vendu au profit de la veuve Cange. Paris, 1825; veuve Cange, rue Baillet, n° 3. Brochure in-8° de 11 pages; prix, 1 fr.

Le *Poëme de la Bienfaisance*, auquel appartient le fragment que nous annonçons ici, se trouve dans le t. 2e des *Études littéraires et poétiques d'un vieillard* (voyez *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 513.) C'est l'hommage d'un homme de bien, célèbre par le courage civil dont il a fait preuve en plus d'une occasion, à la vertu obscure et indigente, sur laquelle il appelle l'attention des puissans de la terre. « L'action généreuse de Cange, dit M. Boissy d'Anglas dans une note, est de la classe de celles qu'on a le plus de plaisir à rappeler, parce qu'elle ne s'environne d'aucun regret, et que le caractère qui l'a produite ne laisse apercevoir aucun sentiment qui ne soit pur. L'amour de la gloire enfante souvent de belles actions; mais ceux à qui il les inspire ne sont pas désintéressés sur le prix qui les récompense : ce prix est noble, sans doute; mais enfin, c'est un salaire auquel on a songé quand on a agi pour l'obtenir. Le héros brave la mort dans le combat, mais il poursuit l'empire du monde; la bienfaisance seule inspire des actes qui n'ont de mobile qu'elle-même. » L'auteur nous apprend que la veuve de Cange, devenue infirme, sollicite son admission dans un des hospices que la charité publique entretient dans la capitale, et que l'un des fils de ce généreux citoyen, après avoir été compris, en 1815, dans le licenciement de l'armée, où il était parvenu, par sa bravoure et sa bonne conduite, au grade de lieutenant, a établi un café dans le bois ou dans le village de Vincennes. Il croit pouvoir appeler sur eux la sollicitude du gouvernement, et nous nous joignons à lui pour désirer que l'on récompense et que l'on encourage dans la famille de Cange les vertus civiques, seul héritage qu'il ait pu lui laisser. E. H.

138. — *Code des gens honnêtes*, ou l'Art de ne pas être dupe des fripons. Paris, 1825; Barba. 1 vol. in-12 de XXIII et 252 pages; prix 4 fr.

Voici l'un des livres les plus gaiement philosophiques que l'on ait écrits depuis long-tems. Il s'agit de mettre les gens honnêtes à l'abri des friponneries de toute espèce dont ils peuvent être dupes; et combien n'en peut-on pas compter, depuis le voleur avec effraction jusqu'au mendiant qui sollicite par de feintes douleurs la pitié publique? depuis le *prestidigitateur* qui vous débarrasse subtilement de votre montre, jusqu'à l'avoué qui vous fait payer trente mille fr. de rôles qui ne lui coûtent rien? L'auteur a tout vu, tout étudié : il enseigne en même tems à défendre son argent contre les quêteuses et

les sociétés philanthropiques; contre les joueurs et les agens d'affaires; contre les bureaux de placement et les bons marchés. Il a donc fait un ouvrage d'une utilité réelle pour l'honnête homme qui ne veut pas qu'on le pille. *Des considérations morales, politiques, littéraires, philosophiques, législatives, religieuses et budjetaires sur la compagnie des voleurs*, servent d'introduction aux trois livres qui suivent, et qui traitent : 1° des *industries prévues par le Code*, ce qui comprend les *petits vols*, les *escroqueries*, les *vols avec effraction ;* 2° des *contributions volontaires-forcées levées par les gens du monde dans les salons :* là se trouvent les *quêtes*, les *tontines*, les *étrennes*, les *cadeaux*, *etc.;* 3° des *industries privilégiées*, où les *avoués*, les *notaires*, les *agens de change*, le *mont de piété*, les *loteries* et les *maisons de jeux* viennent naturellement se ranger. Chaque livre se termine en outre par un résumé.

Quant au style de cet ouvrage, il est étincelant d'esprit et de gaieté. En voici quelques traits :— « Les *voleurs*, en général, sont des *industriels sans patente*. Les *escrocs* sont les *gens comme il faut de la petite volerie*. Les *voleurs avec effraction* sont les *docteurs ;* les *professeurs émérites de l'Ordre ;* les autres n'en parlent qu'*avec un certain respect*. » Les conseils sont donnés avec une finesse et une gaieté inépuisables : des anecdotes piquantes viennent toujours les appuyer et intéresser le lecteur. En un mot, on peut dire que l'on trouvera dans ce livre, sinon des préceptes dont on puisse toujours facilement profiter, au moins des conseils toujours bons à suivre, et une lecture fort amusante.

139. — * *Quelques réflexions sur Lekain et sur l'art théâtral ;* par F. Talma. Paris, 1825 ; Tenré, rue du Paon, n° 1. In-8° de 68 p. — Ce fragment fait partie d'une Notice *sur* Lekain, insérée dans les *Mémoires dramatiques* publiés par Dabo. Ne se vend point.

Si quelqu'un en France pouvait prétendre à nous révéler le grand talent de Lekain, à nous faire connaître les travaux assidus qui perfectionnèrent chez lui les dons de la nature, c'était sans doute le tragédien célèbre qui, venu plus tard, et profitant de l'expérience et des innovations de son prédécesseur, a poussé plus loin que lui encore l'art de rendre la pensée des poëtes, en même tems qu'il a donné plus de grandeur et de vérité à la scène par l'introduction d'un costume plus convenable. Aussi les *Réflexions* que nous annonçons seront l'objet d'une lecture attentive de la part de tous ceux qui portent quelque intérêt aux représentations scéniques ; et quoi qu'on ne puisse pas les regarder comme un cours complet de déclamation tragique, dont l'auteur nous fait espérer qu'il pourra s'oc-

cuper un jour, on doit y voir au moins un résumé très-substantiel des principaux préceptes, et des règles de conduite les plus utiles pour ceux qui veulent courir cette belle, mais périlleuse carrière.

L'absence de toute division dans cette Notice nous dispense d'en tracer le plan : contentons-nous d'en suivre rapidement les idées; après quoi une courte citation suffira pour faire apprécier le style de l'auteur.

Les débuts de Lekain, les critiques qu'il essuya d'abord, les succès qu'il obtint; un court parallèle entre mesdemoiselles Duménil et Clairon, dont la première « se livra sans réserve à tous les élans d'une nature que l'art ne put asservir »; dont l'autre « suivit le système de cette déclamation pompeuse et fortement accentuée qu'elle avait trouvée établie; », des observations sur ce qui constituait autrefois les belles manières; l'influence de ces belles manières sur les productions des auteurs, le jeu et le costume des acteurs; enfin, quelques lignes sur cette question : Si la tragédie sort de la nature: telles sont les idées qui se présentent d'abord à l'auteur, et qui sont exposées avec autant de clarté que de précision.

Talma, examinant ensuite l'art en général, expose les qualités nécessaires à tout acteur qui veut obtenir une réputation méritée. Il attaque une opinion de Diderot, et conclut que l'intelligence et la sensibilité sont les deux facultés qui, perfectionnées par vingt ans de travaux, peuvent donner à la scène un bon acteur de plus. Ajoutez à cela les avantages extérieurs, la taille, les traits, la voix, les études préliminaires, les lettres et l'histoire, vous aurez une idée des qualités que l'auteur demande dans le véritable acteur tragique. Lekain n'eut pas tout, mais il eut beaucoup, et suppléa par les ressources de l'art à ce qui lui manquait. C'est ici que Talma, laissant les idées générales pour s'occuper exclusivement de son devancier, rappelle ses immenses travaux, les changemens qu'il introduisit dans le jeu tragique, et le perfectionnement qu'une longue maladie apporta encore dans son action.

Je n'ai pu reproduire, comme je l'aurais désiré, plusieurs observations judicieuses qui éclairent la pensée de l'auteur, et nous initient aux secrets de son art; je vais en détacher une qui fera connaître son style.

« Tandis que, dans une salle, les amateurs des vociférations se persuadent que leur âme est émue quand leurs oreilles ne sont que déchirées, et qu'ils applaudissent à outrance, il est un certain nombre d'artistes, de connaisseurs, de gens instruits qui ne sont sen-

sibles qu'à ce qui est vrai et conforme à la nature. Ces personnes-là ne font pas beaucoup de bruit, mais font les réputations. » B. J.

140.—*Dictionnaire théâtral*, ou *Douze cent trente-trois vérités* sur les directeurs, régisseurs, acteurs, actrices, etc. *Seconde édition*, avec un *supplément*. Paris, 1825; *J.-N.* Barba. 1 vol. in-12 de 56 et 318 p.; prix 4 fr.

M. Beuchot, dans le journal de la Librairie, n° du 26 mars, fait observer que le supplément de cette *seconde* édition est en tête du volume avec une *pagination particulière*. Nous ne prétendons pas en conclure que ce soit une première édition rajeunie; nous reconnaissons même que le *Dictionnaire théâtral*, annoncé déjà avec éloges dans notre recueil, a tout ce qu'il faut pour obtenir du succès auprès du public : esprit, franchise et malice sont les qualités qui le distinguent de tous les ouvrages conçus sur le même plan. Voici un des articles du supplément, que nous prenons au hasard. DILETTANTE. C'est presqu'un emploi public aujourd'hui. Un homme qui a quelque fortune, et qui n'est ni maître de requêtes, ni conseiller d'état, ni gentilhomme d'honneur, ni éligible, achète des entrées aux bouffes, et prend le titre de *dilettante*. Il compte alors parmi nos gens de l'aristocratie; il a le droit d'être tranchant, et de traiter d'ignares les pauvres gens qui ne vont qu'à Feydeau ou à l'Opéra. Il sait cent mots d'italien qu'il place partout; il dit : *la Pasta*, *la Bombelli*; il ne rêve que Naples et Milan, et ne parle français que pour demander ses pantoufles. E. H.

141.* — *L'honnête homme* ou *le Niais*, histoire de *Georges* DERCY et de sa famille, par *L.-B.* PICARD, de l'Académie française. *Première et Seconde édition*. Paris, 1825; Baudouin frères. 3 vol. in-12; prix 8 fr. et 10 fr.

Si la susceptibilité, disons mieux, la servilité de la censure dramatique est devenue aujourd'hui l'excuse banale de la médiocrité, qui s'en prend à elle de tous ses mécomptes littéraires, qui pourra nier son influence réelle sur le talent véritable? Que peut encore essayer de produire le génie, avec des entraves aussi fortes et soumis à un joug aussi honteux? Aussi, depuis quelques années, avons nous vu s'éloigner successivement de la scène tous ceux qui promettaient de l'embellir pendant long-tems et dont le talent était encore dans toute sa force; une même cause, une cause unique a frappé subitement de stérilité la muse comique de MM. Andrieux, Duval, Étienne, Jouy, Lemercier, Picard; et ceux de leurs jeunes émules qui, pleins d'un noble courage, ont tenté de se soutenir dans l'arène, ont appris à leurs dépens ce qu'il en coûte pour essayer de lutter contre l'hydre de

la censure. Loin de nous de vouloir nier les difficultés politiques de l'époque où nous vivons. Sans doute, au sortir d'une révolution de trente années qui a remué la société dans ses fondemens, lorsqu'on cherche par tant de manœuvres coupables ou maladroites à la tenir divisée en deux partis ennemis l'un de l'autre, il est impossible d'accorder à la muse de la comédie une liberté qui se convertirait bientôt en licence. S'il était permis à chacun de traduire librement sur la scène les mœurs du parti auquel il est opposé, la scène ne serait bientôt plus qu'une arène, où le feu des passions mal éteintes viendrait puiser des alimens pour embraser de nouveau toute la France. Mais cette censure nécessaire des ouvrages faits pour être présentés à la multitude assemblée, et pour produire sur elle des impressions d'autant plus fortes, cette censure devrait être exercée par des gens honorables et d'un caractère entièrement indépendant. Où les trouver aujourd'hui? Cette institution est tombée chez nous dans un tel degré d'avilissement, qu'un homme d'honneur consentirait difficilement à se charger de fonctions où il n'y a plus désormais que de la honte à recueillir.

Perdu pour la scène où il avait obtenu tant de succès, M. Picard s'est ouvert une nouvelle carrière; il a continué de peindre dans des romans cette société mobile si propre à exercer les pinceaux du moraliste, et où tant de vices et de ridicules ressuscités appelleraient le fouet de Juvénal. Déjà nous devons à cette nouvelle direction qu'il a donnée à son talent *Eugène et Guillaume*, *Jacques Fauvel*, qu'il a composé en société avec M. Droz (voy. *Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 92), *l'Exalté* (T. XX, p. 660), *le Gilblas de la révolution* (T. XXIV, p. 491), et *l'Honnête homme* ou *le Niais*, que nous annonçons aujourd'hui. — Avant l'apparition de ce dernier roman, le titre que lui a donné l'auteur avait pu effaroucher quelques esprits; on croyait y voir un sens immoral, et l'alliance monstrueuse de deux mots faits pour s'exclure l'un l'autre. Mais la lecture de l'ouvrage a dû lever tous les scrupules, dissiper tous les doutes, et l'intention de M. Picard est maintenant bien connue. Comment supposer qu'un auteur dont toutes les compositions ont un but si vrai, si moral, s'écarterait un instant de cette condition, sans laquelle il n'est point de succès durable? Le principal personnage de son roman, George Dercy, est un parfait honnête homme; ce n'est pas l'auteur qui le qualifie de *niais*; ce sont les fripons et les demi-fripons avec lesquels il le met en relation. Et qui de nous n'a pas vu frapper de ridicule par des gens de certaines mœurs et de certaines opinions l'honnête homme qui, dans aucune occasion, ne voulait

consentir à transiger avec sa conscience? Qui de nous n'a pas vu calomnier et persécuter cette vertu sévère, ces principes rigides d'honneur qui font la satire de ceux dont les mœurs sont plus souples et se prêtent complaisamment aux vues de la corruption?

Le nouvel ouvrage de M. Picard est un tableau fidèle de la société moderne; on y voit passer tous les états, toutes les classes, tous les caractères peints des couleurs les plus vives et les plus franches, et à l'exceptiondes Mémoires de Jacques Fauvel, pour lesquels ils s'est aidé du talent de M. Droz, aucun des romans que nous avons mentionnés ne paraît mieux conduit et mieux intrigué. Cependant, comme dans ses autres ouvrages, il y a dans celui-ci surabondance de détails, et de détails quelquefois trop vulgaires; c'est-là le principal défaut de toutes ses compositions, même de celles qui ont obtenu le plus de succès à la scène. Le style laisse aussi beaucoup à désirer; mais cela tient moins sans doute à l'impossibilité où se trouve l'auteur de faire mieux qu'à la rapidité avec laquelle il esquisse ses portraits. Il les prend tous d'après nature et saisit la ressemblance avec un rare bonheur; mais il se presse trop de les livrer au grand jour, et il aurait besoin qu'une main amie et sévère lui indiquât les traits qui demandent une touche plus large et plus vigoureuse. Voilà, et je ne crains pas d'être démenti par les personnes désintéressées qui auront lu le dernier roman de M. Picard, les seuls reproches que l'on puisse lui adresser; mais si les Confessions de Giffard ont compromis déjà le repos de tant d'*honnêtes gens* qui n'ont pu s'empêcher de s'y reconnaître, combien de récriminations, combien de clameurs ne doit pas élever ce nouvel ouvrage, où l'auteur raconte l'anecdote du jour, retrace nos débats les plus récens et peint de couleurs si vraies des hommes qui sont encore en scène?

E. Hérbau.

142. — *Tradition de la Germanie. Le Franc-Archer*, publié par *A.-P.* Charlons d'Argé. 1 vol. in-12 de xxxiv et 199 pages. Paris, 1825; Castel de Courval; prix

Bertram, forestier de Lindenheim, ne veut pas donner sa fille Lisbeth à Guillaume, parce que celui-ci n'est pas chasseur. Instruit de ce motif, Guillaume abandonne ses études pour courir les forêts, et devient bientôt le plus habile de tous ses rivaux. Alors, il peut, avec quelque espérance, disputer la main de Lisbeth, car le vieux Bertram la destinait à celui qui, au jour fixé pour cette épreuve, toucherait un but marqué. Cependant, à l'approche de cette journée, le démon qui nourrissait un vieux ressentiment contre Bertram, prenait plaisir à détourner de leur route les balles de

Guillaume. Ce jeune homme, désespéré de sa maladresse toujours croissante, songe enfin à se procurer, pour le grand jour, des balles *enchantées* qui frappent immanquablement leur but. Il a recours à une cérémonie magique, fort bien décrite par M. d'Argé, et revient chez lui avec soixante-trois balles, dont soixante sont à lui, et trois appartiennent au diable, qui peut, à leur sortie du mousquet, les diriger à son gré. Guillaume épuise toutes ses balles dans une chasse, et quand il faut tirer au but pour obtenir la main de Lisbeth, il ne lui reste plus que celles du diable, dont la première va frapper et tuer son amante. Le désespoir s'empare de Guillaume; on le transporte dans un hôpital, où il ne tarde pas à mourir, après s'être reconcilié avec Dieu, par l'entremise d'un prêtre.

Un style élégant et facile, une couleur sombre et en harmonie avec la fable du poëme, la peinture exacte des mœurs du tems, et un grand intérêt, voilà ce qui distingue ce conte, entièrement fondé comme l'opéra de *Robin des bois* sur une de ces traditions du moyen âge qui se sont conservées dans les pays de forêts et de montagnes, et que dissipent peu à peu les lueurs de la civilisation.

143. — *Gemmalie.* Nouvelle. Paris, 1825; Ladvocat, Ponthieu. 1 vol. in-12 de 166 pages; prix 3 fr. et 3 fr. 35 cent.

Gemmalie est une goule, sorte de vampire femelle, qui veut faire périr, on ne sait pourquoi, Georges Guilford et Charles Lindblad, deux Anglais qui avaient combattu pour les Grecs. Elle leur inspire à tous deux un violent amour. Lindblad veut l'épouser; et Gemmalie l'avertit, on ne sait pourquoi, qu'avec elle il sera malheureux. La religion ne bénit pas leur union. Lindblad, retiré dans ses terres et accablé d'un sommeil invincible, dès qu'il est auprès de Gemmalie, ne peut consommer son mariage; enfin, il appelle Guilford auprès de lui; il veut que celui-ci le réveille brusquement pour découvrir la cause de cet affaissement; mais, au moment convenu, Gemmalie elle-même tire Lindblad de son sommeil, et le trompant par une illusion, invoque son secours, comme si Guilford voulait l'enlever à son mari. Lindblad furieux s'élance sur Guilford et le tue; puis, rentrant chez lui, il retrouve sur son lit ce sommeil de fer qui l'accable toujours. L'ombre de Guilford vient cependant le réveiller, et le mène en silence au lieu même où son cadavre servait de pâture à l'horrible épouse de Lindblad, qui meurt elle-même en déchirant sa proie. — Cette dégoûtante histoire n'est relevée par aucun art dans le style, par aucune invention dans les détails. Tout le monde a lu dans les *Mille et une Nuits* l'histoire

de cet homme qui avait épousé une goule, et qui fut rencontré par le calife Haroun, la fouettant de toutes ses forces, après qu'elle eût été changée en cavale. Remarquons que, dans l'auteur arabe, des enchantemens, des métamorphoses continuelles nous amusent et nous font passer rapidement sur une peinture hideuse : dans Gemmalie, au contraire, c'est pour arriver au plus affreux dénoûment qu'est fait un volume entier sans intérêt, sans intrigue, sans mérite littéraire. Ajoutons une dernière observation : c'est que, si l'on veut peindre des êtres fantastiques ou surnaturels, il faut toujours en trouver l'image dans les croyances du peuple chez lequel l'action se passe. Les auteurs de Gemmalie, en méconnaissant cette vérité, ont fait, de leur *Nouvelle*, une fable qui ne tient à rien. B. J.

Beaux-Arts.

144. — * *Tableau historique des costumes, des mœurs et des usages des principaux peuples de l'antiquité et du moyen âge*, par *Robert* DE SPALLART. Metz, 1824; Devilly, libraire éditeur. Paris, Arthus-Bertrand; Renouard. 7 vol. in-8° et 7 atlas in-folio oblong, figures enluminées. Prix, 320 francs.

La connaissance des choses passées est une science immense dans son ensemble et dans ses détails. Si les histoires générales, particulières ou individuelles, éclairées par la géographie et la chronologie, se chargent de nous transmettre les lois, les actions, les mœurs, les coutumes des peuples et des rois; les habitations, les meubles, les armes, les costumes, et généralement tous les objets physiques, qu'un seul coup d'œil fait mieux connaître que les plus longues descriptions, ne sont guère de leur ressort. C'est à la sculpture, à la gravure, aux arts du dessin, à la numismatique, qu'il appartient de nous les conserver. Le langage n'est alors employé que pour déterminer les noms, les usages et les époques, et il suffit, pour cela, d'une notice explicative. C'est donc une idée utile que de reproduire par des gravures fidèles des objets de tout genre qui servent aux divers besoins de l'homme; et, pour ne parler ici ni des Anciens, ni des étrangers qui se sont occupés de ce genre de travail, tout le monde connaît en France le père Montfaucon, bénédictin, qui s'est fait une réputation méritée par la publication de son *antiquité expliquée*, dont les énormes in-folio sont souvent consultés par les savans. Après lui, plusieurs ouvrages du même genre ont été publiés. Le commencement de ce siècle (1806) a vu paraître le *Portefeuille des artistes*, destiné à faire

connaître aux jeunes peintres les costumes et les meubles antiques, si favorables à la peinture. Le bel ouvrage de M. Lenoir *sur le Musée des monumens français* a mis sous les yeux des lecteurs les édifices et quelques costumes du moyen âge. Sous le régime impérial, les enluminures de Martinet ont rendu populaires les uniformes élégans et variés des troupes françaises. Nous avons vu, il y a quelques années, lithographier avec un succès douteux le recueil peu authentique des costumes français, pendant plusieurs siècles, et maintenant même les journaux des modes de tous les pays, en suivent exactement les variations.

Tous ces ouvrages se bornaient, comme on le voit, à un objet spécial, à une seule époque, ou du moins à un seul peuple. Le plan de M. de Spallart est évidemment beaucoup plus vaste : il embrasse les principaux peuples de l'antiquité et du moyen âge; ou plutôt, pour éviter toute expression équivoque et inexacte, il trace l'histoire du costume de tous les peuples qui, pendant vingt-cinq siècles, ont habité les pays occupés par l'empire romain dans la plus grande étendue : il a même fait une petite excursion dans la Perse et dans l'Inde. Il ne lui a pas fallu, pour un tel ouvrage, moins de 491 gravures, dont 291 in-8°, réunies au texte, forment sept volumes, et les 300 autres sont réparties dans 7 atlas in-folio. Nous ne pouvons, au reste, mieux faire connaître le plan et les divisions de l'ouvrage qu'en empruntant les termes de l'éditeur. Nous y ajouterons quelques observations. Des sept volumes, trois sont consacrés à l'antiquité, et quatre au moyen âge. *Ire partie, Antiquités.* — Le premier contient l'histoire des Égyptiens et des Grecs : le 2e, celle des Phrygiens, des Thraces, des Amazones, des Assyriens, des Babyloniens, des Syriens, des Arméniens, des Scythes, des Parthes, des Daces, des Sarmates, des Germains, des Gaulois, des Belges, des Bretons, des Phéniciens, des Carthaginois, des Numides, des Maures, des Celtibériens, des Mèdes et des Perses. Le 3e traite des Romains, des Étrusques, des Latins, des Samnites, des Marses et des Sabins. — *IIe partie. Moyen âge.* — Le 4e volume renferme l'histoire des Goths, des Suèves, des Vandales, des Gépides, des Marcomans, des Quades, des Hérules, des Huns, des Anglo-Saxons et des Danois. — Le 5e, celle des Français, depuis le Ve jusqu'au XIIe siècle, et des Normands, depuis leurs conquêtes en Angleterre, jusqu'à la fin du XIIe siècle. — Le 6e volume présente l'histoire détaillée de la chevalerie en Europe, depuis le XIe jusqu'au XVe siècle. — Le 7e donne l'histoire des ordres religieux et celle des Turcs. — L'indication des

objets traités dans chaque volume m'entraînerait trop loin : je me borne à dire que, sous le rapport du style, le texte est toujours clair, net et précis; les développemens que l'auteur ajoute de tems en tems aux explications absolument nécessaires, ne sont jamais surabondans, et c'est sans doute avoir bien resserré sa matière que de l'avoir comprise dans sept petits volumes. Quant à l'exécution, pour ainsi dire, matérielle, le papier est beau, l'impression correcte, le caractère net et lisible, et je saisis volontiers cette occasion d'adresser à M. Collignon des éloges que les imprimeurs de provinces méritent trop rarement; c'est une sorte de phénomène typographique que l'impression d'un ouvrage d'une telle étendue, hors de Paris, où se sont malheureusement concentrées presque toutes les grandes entreprises de librairie.

Il faut bien dire un mot des gravures; et je suis fâché de ne pouvoir leur donner les mêmes éloges qu'au texte : mais les tableaux de l'école française, les gravures qui les ont multipliées, les lithographies qui ont popularisé les croquis de nos peintres et de nos dessinateurs, nous ont habitués à des proportions plus exactes, à des formes plus belles, à des poses plus naturelles, à des gestes plus expressifs; et, tout en avouant que, dans cet ouvrage, la perfection de la forme humaine n'est que l'accessoire; que le costume est le principal, et que, si la grâce lui manque, la vérité s'y trouve toujours, je ne puis dissimuler qu'un choix plus sévère de dessinateurs en aurait fort augmenté le mérite, et l'aurait fait parcourir avec plaisir à tous ceux qui aiment le dessin.

Cette critique ne détruit ni le mérite et l'érudition de l'auteur, ni l'utilité réelle de l'ouvrage, que tous les savans voudront avoir dans leurs bibliothèques, et que tous n'y placeront pas, puisqu'il n'a été tiré qu'à 300 exemplaires. Sans doute, cette économie dans le tirage donnera bientôt l'occasion de faire une édition nouvelle; et, si le succès de l'ouvrage répond à son importance, on en épuisera en peu de tems une bien plus grande quantité d'exemplaires. B. J.

145. — * *Traité général et raisonné de la musique*, dédié à la mémoire de Gluck, Mozart, Haydn et Dusseck; par M. Thorstler. Paris, 1825; Lafillé. 1 vol. in-4° de 130 pag. gravées; prix 30 fr.

Nous avons, en livres modernes, quelques bons ouvrages sur l'art de composer de la musique, entre autres, celui qui est intitulé : *Traité d'harmonie* par M. Catel. Quant à ceux où l'on raisonne sur les sensations musicales et sur leurs principes, ils sont ordinairement entachés de vague et d'obscurité. Il s'ensuit que les artistes

qui font de bonne musique ne trouvent pas toujours parmi les amateurs de bons juges. Le nouveau *Traité général* que nous annonçons, est un hommage que les ombres des célèbres compositeurs auxquels il est dédié, ne dédaigneront pas. Il offre un abrégé très-clair des moyens et de la pratique de l'art. Il contient assez de leçons de chant pour tenir lieu de *solfége*, et suffit, à la rigueur, pour apprendre à lire des airs qui ne sont pas d'une difficulté compliquée. Un grand nombre d'exercices, destinés au piano, semblent propres à fournir une manière de doigter, sûre, élégante et facile. On peut puiser dans cet ouvrage des connaissances nettes et précises sur l'étendue des voix et des instrumens; sur les tons de l'église et le plain-chant, et sur les règles qui caractérisent ce genre de composition.

Une partie de l'ouvrage est consacrée à la science des accords, qui sert d'introduction à celle de l'harmonie; l'autre, à la science du contrepoint, qui prépare à l'étude de la mélodie; c'est donc sous ces deux rapports un livre essentiellement utile. L'artiste qui l'étudiera se rendra capable de composer, et l'amateur qui se le sera rendu un peu familier, sera du moins capable de soupçonner ce qu'il en coûte de soins au compositeur pour procurer des sensations agréables à des organes auditifs, variés à l'infini dans leur conformation et leurs habitudes.

Nous ne craignons pas de le dire, ce livre est un résumé méthodique et parfaitementclair de toutes les connaissances pratiques, essentielles au compositeur. Dans un espèce d'avant-propos, l'auteur exprime des regrets que nous partageons bien sincèrement. Nous nous faisons un devoir de citer ses propres termes : « Depuis qu'on ne voit plus dans la musique qu'un simple plaisir de mode, fondé sur le caprice, on a entièrement abandonné l'étude des principes fondamentaux de cet art; les meilleurs ouvrages y relatifs *sont à peine connus de nom;* en use-t-on ainsi dans toute autre étude? Malgré la sécheresse des élémens des hautes sciences, on n'a jamais dispensé les élèves de les connaître. On ne s'attache plus en musique, qu'au mécanisme de l'art, aux dépens des principes élémentaires, que l'on dit trop abstraits et au-dessus de l'intelligence des commençans. Il est certain que ces assertions ne sont pas sans fondement; car, si l'on réfléchit sur nos méthodes ou traités de musique, on trouve une grande quantité d'objets inutiles, et presque tous les termes (dits de l'art) sans aucun rapport aux choses qu'ils doivent exprimer; de là l'étude devient longue et pénible, parce que tout est de convention et forcé ». — Il est trop vrai que l'étranger a droit de

nous reprocher l'oubli des ouvrages de nos bons auteurs classiques, et jusqu'à l'ignorance où nous sommes de leurs productions; c'est un malheur attaché au Français, de mépriser les génies qui honorent son pays. Quant aux termes techniques, inutiles et même impropres, dont on a rempli la science, l'auteur en cite fort peu; mais, dans un autre article, nous prendrons peut-être le soin de suppléer à son silence; nous désirons en cela, l'exciter à traiter (comme il nous paraît capable de le bien faire) la partie vraiment théorique et philosophique de l'art, dont aucun maître des trois écoles, italienne, allemande et française, ne s'est jamais occupé, et sur laquelle J.-J. Rousseau n'a jeté que des lueurs incertaines. LEF...

146. — * *Cours analytique de musique de Ph.* DE GESLIN, successeur de P. Galin, ou Méthode développée du Méloplaste. 4e et 5e livraisons. Paris, 1825; l'auteur, rue de Grenelle Saint-Honoré, n° 37.

Dans nos cahiers de *novembre* et de *décembre*, nous avons parlé de cet excellent ouvrage. Les cinq livraisons dont il devait se composer ont paru maintenant. Il est dédié à M. Cherubini directeur du Conservatoire et membre de l'Institut. La réponse de ce chef de l'enseignement musical est pour l'auteur un suffrage qui nous dispense de tout autre éloge.

Ce traité, qui comprend tout ce qui concerne la mélodie proprement dite, ou un chant seul, est précédé d'une introduction remplie de vues neuves et d'observations générales, remarquables par leur justesse : dans le corps de l'ouvrage, l'auteur s'est attaché principalement à la clarté, à la liaison des idées et à la logique : il est terminé par un résumé rapide, et par une table analytique et alphabétique des matières, qui peut servir à celui qui a lu l'ouvrage, pour repasser au besoin, à l'aide des renvois, tout ce qui concerne chaque point de la science.

M. de Geslin a enrichi la méthode du *méloplaste* de plusieurs découvertes qui lui sont propres. Ce traité se recommande surtout par l'ordre, la clarté, la précision, avec lesquels les idées s'enchaînent et se développent.

L'auteur va publier incessamment un *Cours d'harmonie*, d'après une théorie nouvelle dont il est l'inventeur. Nous en rendrons compte, aussitôt qu'il paraîtra. A.

147. — * *Cinquante chants français ;* paroles de divers auteurs mises en musique avec accompagnement de piano, par ROUGET DE LISLE.

Paris, 1825; l'auteur, Passage Saunier, n° 21. 1 vol. in-*folio* de 209 pages; prix 50 fr.

L'auteur de l'*Hymne des Marseillais*, du *chant de Roland* et *du Vengeur* a réuni tous les airs de sa composition, qui, pendant la Révolution, ont eu un succès populaire, et dont quelques-uns même n'ont pas été sans influence sur le sort de nos armes. Il y a joint un grand nombre de chants qu'il a composés depuis cette époque, et sur des paroles qui ont toujours quelque rapport avec l'histoire de France. Les unes sont dues à nos premiers poëtes, et demeurent comme un monument de notre ancien langage; tels sont les vers de Marot, de François Ier, et ce couplet faussement attribué à Thibaut de Champagne :

Las! si j'avais pouvoir d'oublier
Sa beauté, son bien dire,
Et son tant doux, tant doux regarder,
Finirait mon martyre...

Les autres célèbrent des hommes ou des femmes, dont notre histoire a consacré les noms, comme Duguesclin, Bayard, Agnès Sorel; d'autres, enfin, appartiennent à notre époque, comme les chansons de Béranger, ou les vers de Casimir Delavigne. Il est facile de voir, d'après ce court exposé, pourquoi M. Rouget de De Lisle a donné le titre de *Chants français* au recueil que nous annonçons. Il était difficile d'en adopter un qui indiquât mieux la nature de l'ouvrage.

Quant à la musique, elle a tout ce qu'il faut pour obtenir un succès général. Une grande variété dans l'expression de toutes les passions que représentent les paroles prises pour canevas : une variété pareille dans la composition, puisqu'on trouve des chants à une, deux, trois et quatre voix ; une phrase musicale presque toujours facile et agréable, et notée dans les tons les plus commodes, pour la voix et les instrumens; enfin, des accompagnemens bien travaillés, sans cesser d'être naturels et d'une exécution facile: voilà les qualités que l'on trouve constamment dans le recueil de M. Rouget De Lisle. Si l'on veut compter pour quelque chose le choix des vers et des pensées, et la recommandation qu'obtient toujours un ouvrage du caractère particulier de son auteur, on conviendra que peu de travaux en ce genre ont offert plus de titres à la faveur du public. B. J.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

148. — * *Annales de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.* T. VII, n° 1 et 2. Orléans, 1824; imprimerie de Mme veuve Huet-Perdoux.

Les utiles publications de la Société d'Orléans ne discontinuent point. Nous avons déjà rendu compte de l'excellent mémoire de M. de Morogues sur l'art œnologique (Voy. T. XXIV, p. 421). Un intérêt d'une autre nature, celui des sciences historiques et de la curiosité fera rechercher le second cahier du même volume. On y trouve une *Notice sur un coffre ancien que l'on voit dans la sacristie de l'église de Saint-Aignan d'Orléans*, par M. Jollois, ingénieur en chef du Loiret (1). Ce coffre décrit par M. Jollois est chargé de sculptures, médiocres sous le rapport du dessin, mais d'un travail très-soigné dans quelques parties de la frise, où l'on voit des feuilles qui font un bel effet. Cette partie du coffre est en bois de cormier; le couvercle était de chêne et a subi plusieurs transformations. L'examen attentif des personnages représentés dans les sculptures a prouvé à M. Jollois que ce monument représente le sacre d'un roi de France, auquel assistent les six pairs laïques et les six pairs ecclésiastiques; et en discutant quelques détails qui échapperaient à une érudition médiocre, l'auteur arrive jusqu'à Louis XI, et justifie sa conjecture par des témoignages imposans. On pourrait être surpris de voir aux pairs ecclésiastiques un habit guerrier sous la chape cléricale; mais, à cette époque, la guerre n'était pas interdite aux prélats, et ces anciens usages, déjà rétablis en Espagne, reparaîtront peut-être dans toute l'Europe. M. Jollois explique d'une manière très-vraisemblable comment ce coffre, dont la construction remonte au moins à trois siècles et demi, se trouve aujourd'hui dans l'église de Saint-Aignan. Le même savant a fait un rapport à la Société d'Orléans sur un mémoire de M. *Alex.* Jacob, concernant l'église et le monastère de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Le travail de M. Jacob, inséré dans l'*Annuaire du département du Loiret, pour* 1824, n'est que le résumé d'un ouvrage plus étendu qu'il a ré-

(1) Cette *Notice*, imprimée séparément, est ornée d'une lithographie représentant l'extérieur de l'église de Saint-Aignan. In-8° de 21 pages, avec 2 dessins.

digé sur le même sujet : l'analyse de ce résumé, par M. Jollois, fait désirer la publication de l'ouvrage complet, surtout si l'auteur le fait accompagner de lithographies, comme celles qui sont jointes au résumé. Selon M. Jacob, l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire est aussi digne de l'attention des curieux qu'aucun autre monument d'architecture dite gothique, et la beauté du site ajoute encore à l'effet pittoresque de cette grandiose et vénérable construction.

N'oublions point les *notions géologiques sur l'antiquité des couches les plus superficielles de la terre, appliquées à quelques roches des environs d'Angoulême*, par M. de Morogues. Ce naturaliste a reconnu que les neuf époques bien constatées dans la formation des terrains de sédiment aux environs de Paris, ne suffisent pas pour rendre compte des faits observés sur les terrains analogues dans toute la France; et à plus forte raison sur toute la terre; qu'il faut augmenter encore le nombre de ces opérations successives de la nature, et des intervalles de tems qui les ont séparées. Le coteau sur lequel est situé la ville d'Angoulême, lui a présenté quatre formations calcaires distinctes, caractérisées par des débris d'êtres organisés différens; et de l'autre côté de la Charente, une couche immense de calcaire en tables, ou bancs peu épais, compacte, sans coquilles, qui s'étend dans plusieurs départemens. De la contemplation des grands faits géologiques, M. de Morogues élève sa pensée vers l'auteur de la nature, et termine ainsi son mémoire : « Tout ramène donc le sage vers l'éternité; il s'ennoblit par l'idée de l'immensité de l'univers, et nonobstant la brièveté de son séjour sur la terre, il ne peut douter que celui qui conçoit la grandeur du monde ne saurait s'anéantir parmi les débris qui le recouvrent. Voilà comment l'étude de cette géologie que le préjugé réprouve, force le vrai philosophe à devenir vertueux, en lui montrant tout à la fois sa faiblesse physique et sa grandeur intellectuelle; en lui apprenant la petitesse du siècle que mille siècles ont précédé, et que mille autres siècles doivent suivre; mais en lui apprenant aussi qu'il n'y a rien de certain hors de l'ordre, c'est-à-dire, hors de la justice, de la sagesse et de la vérité. »

149. — *Société linnéenne d'émulation de Bordeaux. Rapport sur la septième fête linnéenne célébrée à Labréde, dans le domaine du grand Montesquieu.* Bordeaux, imprimerie de Laguillotière. In-8° de 51 p.

Comme les descriptions de fêtes ne contribuent point aux progrès de nos connaissances, elles ne sont pas du ressort de la *Revue Encyclopédique:* mais une fête linnéenne, célébrée au milieu des champs, n'est pas un tems perdu pour l'histoire naturelle; la Société de Bor-

deaux sait faire tourner au profit de la science une solennité dont l'instruction n'est pas le but, et dont les lettres, plus que les sciences, font ordinairement les frais.

Ce rapport ajoute à la Flore bordelaise plusieurs espèces que l'on n'avait pas remarquées jusqu'à présent aux environs de cette ville. On y lit aussi avec plaisir une *Notice sur le père Plumier*, minime, naturaliste du XVIIe siècle, auquel on doit beaucoup de connaissances sur l'histoire naturelle des Antilles. Mais on voudrait ne pas trouver à côté de ces lectures utiles et agréables quelques écrits peu convenables pour une fête, et encore moins pour l'instruction. Ce reproche s'adresse principalement à l'écrivain qui a fait insérer des *Réflexions sur la métempsycose matérielle*, ce qui, en langage ordinaire, signifie composition et décomposition des corps organiques ou non. Dans tout cet écrit, le défaut de justesse des idées est dénoté par l'inexactitude des termes. Est-il bien certain, par exemple, qu'il y ait du sens dans les phrases suivantes : « Ce qui doit surtout élever notre pensée, et lui faire découvrir sa source, c'est l'examen de ce cercle toujours mouvant, et partout toujours uniforme, que tous les corps parcourent; c'est cette révolution qu'infailliblement ils doivent subir : cette métempsycose matérielle, en un mot, qui d'un animal peut faire une plante, et qui peut, à la longue, organiser un silex, et lui communiquer l'impulsion vitale: Quoi de plus capable d'émouvoir l'âme, et de lui donner la mesure de sa dignité? ..... » Nous dirons à notre tour: quoi de plus faux en chimie et en histoire naturelle, si le sens de chaque mot n'est pas altéré, ou de plus mal exprimé, si l'on substitue à ces phrases les vérités qu'elles laissent entrevoir? Un silex décomposé par l'action prodigieusement lente des eaux météoriques, contribuera de quelques atomes à la composition d'une multitude de végétaux, durant une longue suite de siècles, en des lieux très-éloignés de la place qu'ils occupent; en un mot, toute sa substance rentre peu à peu dans la circulation des principes élémentaires. Qu'y a-t-il de commun entre ce phénomène et le dogme de la métempsycose? Ne faut-il pas des mots différens pour exprimer des idées aussi complétement hétérogènes? Ou si l'on veut admettre un principe *matériel* de la vie *matérielle*, être qui jusqu'à présent n'est qu'une conception métaphysique; si l'on quitte la route trop étroite de l'observation, pour se jeter dans l'immense région des hypothèses, on cesse d'être un disciple de Linné. On n'a servi ni l'histoire naturelle, qui ne s'enrichit que de faits nouveaux, ni la philosophie, qui n'attache aucun prix et refuse le nom de *connaissance* à ce qui n'est pas

mis hors de doute par des preuves incontestables. L'auteur de l'écrit dont nous parlons manifeste des intentions très-louables, et fait preuve de connaissances variées, mais incomplètes. On aperçoit bientôt, en le lisant, qu'il n'a pas assez médité sur le sens du mot *attraction*, puisqu'il rapproche et veut en quelque sorte confondre ce fait général, simple, uniforme, et dont les lois sont connues, avec la cause de la vie, fait particulier, complexe, variable, où tout est encore mystérieux pour nous. — Notre censure paraîtra peut-être un peu sévère; mais nous la croyons conforme aux véritables intérêts des sociétés savantes, puisqu'elle n'a d'autre but que d'éclairer la route des sciences, et d'avertir ceux qui s'en écartent.

F.

Ouvrages périodiques.

150. — * *Annales de physique et de chimie*, par MM. Gay-Lussac et Arago : T. XXVIII, février 1825. (1) — (*Découverte d'un nouvel acide.*)

Cet excellent recueil périodique, dont nous avons fait souvent mention, a publié dans son cahier de février un mémoire de M. Braconnot, correspondant de l'Institut, sur *un nouvel acide universellement répandu dans tous les végétaux*. En effet, cet habile chimiste, auquel la chimie végétale doit beaucoup d'autres découvertes, a trouvé le nouvel acide dans les racines charnues, dans les bulbes, l'ognon, dans les tiges et les feuilles des plantes herbacées, dans les couches corticales de tous les arbres préalablement dépouillés de l'écorce colorée, dans la sciure de bois, dans les pommes, les poires, les prunes, les fruits des cucurbitacées, les graines. — La manière de l'obtenir n'est pas moins extraordinaire que ses propriétés; voici celle que M. Braconnot décrit : « Si l'on opère sur des racines qui contiennent de l'amidon, comme celles de céleri ou de carotte, on les réduit en pulpe à l'aide d'une râpe, pour en exprimer le suc; on épuise le marc par l'ébullition dans l'eau aiguisée d'acide muriatique; puis, on le lave, et on le fait chauffer avec une dissolution de potasse ou de soude extrêmement étendue. Il en résulte une liqueur épaisse, mucilagineuse, peu alcaline, de laquelle l'acide muriatique sépare le nouvel acide sous la forme d'une gelée abondante, qui ne

(1) Ce recueil paraît, tous les mois, par cahiers de 7 feuilles au moins. On souscrit, à Paris, chez Crochard, libraire, cloître Saint-Benoît, n° 16. Prix, pour Paris, 30 fr.; pour les départemens, 34 fr.; pour l'étranger, 38 fr.

demande qu'à être bien lavée. Dans cet état, il est à peine coloré, surtout s'il provient des parties de végétaux qui ne le sont pas. Cette gelée est sensiblement acide;..... elle est à peine soluble dans l'eau froide : l'eau bouillante la dissout mieux, la liqueur filtrée est incolore comme de l'eau, et ne laisse rien déposer par le refroidissement, et donne à peine quelqués indices d'acidité. Elle est coagulée en une gelée transparente et sans couleur, comme de la glace, par l'alcohol, par toutes les dissolutions métalliques sans exception, par l'eau de chaux ou de baryte, les acides, les muriates et les sulfates de soude, etc., etc. Cet acide paraît si faiblement retenu dans sa dissolution aqueuse, qu'il suffit d'y faire fondre du sucre pour que la plus grande partie de la liqueur se coagule en gelée..... Il forme avec la potasse un sel très-soluble dans l'eau que l'on obtient à l'état de gelée transparente, en versant dans la liqueur de l'alcohol affaibli qui entraîne l'excès d'alcali et la matière colorante, s'il y en a. Cette gelée lavée sur un linge avec de l'eau alcoholisée, exprimée et desséchée, est une combinaison neutre qui se gonfle dans l'eau en s'y dissolvant, et laisse, après l'évaporation du liquide, une masse fendillée qui ressemble à de la gomme arabique, et a si peu de disposition à coller, que le plus léger frottement suffit pour la détacher entièrement de la capsule..... Je suis persuadé, poursuit M. Braconnot, que ce sel recevra de nombreuses applications dans l'art du confiseur. Il est, en effet, remarquable qu'une si petite quantité de cette combinaison puisse communiquer à de grandes masses d'eau sucrée la propriété de se *gélatiniser*. J'ai fait dissoudre dans une quantité d'eau tiède une partie de ce sel produit avec la racine de navet; j'ai fait dissoudre du sucre dans la liqueur; puis, j'y ai ajouté une infiniment petite quantité d'acide : un instant après, le tout était pris en une masse de gelée tremblante, du poids de 300 parties. J'ai préparé, par ce moyen, des gelées aromatisées parfaitement transparentes et incolores, fort agréables au goût et à l'œil. J'ai fait aussi, avec de l'eau de rose colorée, avec un peu de cochenille, de la gelée de roses d'un goût exquis. »

Nous n'avons extrait du mémoire de M. Braconnot que ce qui suffit pour faire naître le désir de le lire et de le méditer. L'art auquel ce chimiste a préparé de nouvelles ressources n'est point, il est vrai, de première nécessité; mais ce n'est pas toujours dans la balance de la plus grande utilité que l'on pèse les découvertes et qu'on apprécie leur mérite. M. Braconnot propose de nommer *acide pectique* la substance qu'il a découverte, nom dérivé du mot grec qui signifie coa-

gulum. Il est porté à penser que ce n'est autre chose que la *substance organisatrice* de Grew et de Duhamel, qui se montre en gouttes gélatineuses, partout où de nouveaux développemens doivent s'opérer. Peut-être aussi n'est-ce qu'une combinaison due à la science même, une création de laboratoire, un produit dont les matériaux existaient dans les végétaux, mais que l'organisation n'eût point rapprochés dans l'ordre nécessaire pour la formation de la substance nouvelle. Si elle est réellement une production de la nature, la découverte de M. Braconnot en amènera nécessairement beaucoup d'autres : les phénomènes de l'organisation végétale commenceront à se lier entre eux, et la théorie aura fait des progrès d'autant plus importans qu'ils semblaient moins préparés. L'acide *pectique*, les gelées, les gommes, les mucilages, l'amidon, le sucre, etc., toutes ces matières, si analogues quant à leurs principes constituans, pourront être étudiées dans leurs transformations, et quelques-uns des mystères de la nature vivante seront peut-être accessibles à l'esprit humain.

C'est dans l'intérêt des arts que nous avons parlé aussi longuement du mémoire de M. Braconnot. Pour l'intérêt des sciences, il est bien à désirer que les *Annales de physique et de chimie* continuent à répandre l'instruction sur ces deux importantes divisions de nos connaissances.

151. — * *Journal des connaissances usuelles et pratiques*, ou recueil de notions immédiatement utiles aux besoins et aux jouissances de toutes les classes de la société, et mises à la portée de toutes les intelligences. — Ce nouveau journal paraît, chaque mois, par cahiers de trois feuilles d'impression, accompagnées d'une ou plusieurs planches. L'abonnement annuel est de 12 fr. pour Paris, et 13 fr. 80 c. pour les départemens; par M. D. DE LASTEYRIE, éditeur et MM. D'ARCET, Ch. DUPIN, FRANCŒUR. Paris, rue Saint-Marc, n° 8, passage du Panorama, à la lithographie.

Le prospectus de cette nouvelle publication périodique est très-court : « Le but que nous nous proposons, disent les rédacteurs, est de populariser l'instruction; de répandre parmi toutes les classes de la société, mais plus particulièrement parmi celles qui n'ont pas le tems de se livrer à l'étude, les connaissances positives de tout genre qui peuvent trouver des applications dans les différentes positions de la vie, ou qui ne doivent plus être aujourd'hui étrangères, même aux classes moyennes. Nous emprunterons donc aux sciences physiques et mathématiques, à la chimie, à la mécanique, à l'histoire naturelle, à la médecine, à l'économie domestique, industrielle et ru-

rale, les notions simples qui pourront être facilement conçues par tous les esprits; et nous nous mettrons même à la portée des personnes du sexe; car nous pensons que les femmes ont le même droit à l'instruction que les hommes. Nous ferons connaître tout ce que le développement de l'industrie, dans les deux mondes, nous présentera de nouveau... Il serait peut-être à désirer que les propriétaires et les chefs d'ateliers et de fabriques, que les propriétaires territoriaux s'abonnassent à notre journal, si toutefois ce journal doit atteindre le but que nous nous proposons, afin d'en faciliter la lecture aux ouvriers qui chercheraient à s'instruire, aux habitans des petites communes qui n'ont pas le moyen de faire même de très-légers sacrifices pour se procurer une instruction utile. Ce genre de bienfaisance ne serait pas sans mérite, et produirait des résultats aussi favorables à la morale publique qu'au développement de l'industrie » Nous joignons nos vœux à ceux des rédacteurs; car tout fait présager le succès de leur journal. Riches de leur propre fonds, placés au centre de toutes les connaissances, aux foyers les plus actifs de l'industrie, leur travail se réduit à écrire ce qu'ils savent très-bien, ou à faire un choix entre les matériaux mis à leur disposition. Leur premier numéro débute par la description d'un *fourneau de cuisine, construit de manière à pouvoir y préparer toute espèce d'alimens, sans être incommodé par la vapeur du charbon, par la fumée du bois ou par l'odeur désagréable qui se répand ordinairement dans les cuisines, lorsqu'on y fait griller de la viande ou du poisson, etc., etc.;* par M. D'Arcet, membre de l'Institut. Ce savant parle d'après sa propre expérience; le fourneau qu'il décrit est placé dans sa cuisine, et produit tous les bons effets d'économie et d'assainissement dont le besoin est si universellement senti dans cette capitale, et dans toutes les grandes villes, peut-être même dans les petites. On regrette que le devis des frais de construction n'accompagne pas cette description; car, lorsqu'il s'agit d'économie, on ne peut se dispenser d'avoir égard aux premières dépenses. « L'économie est ici évidente; elle ne peut être contestée, puisqu'elle résulte de la réunion de toutes les économies produites par les moyens connus depuis long-tems, bien appréciés, mais rarement rassemblés dans la même cuisine... Je désire que ce petit travail soit utile aux personnes qui souffrent par suite de la mauvaise construction de leurs cheminées de cuisine... Il est question d'assainir une espèce d'atelier, de conserver la santé aux nombreuses personnes qui sont obligées d'y passer leur vie, et et qui y trouvent presque toujours le germe des maladies qui leur

rendent, à un certain âge, le caractère désagréable, qui finissent par détruire leur santé, et les forcent si souvent à changer d'état, sur la fin de leurs jours. » Nous avons cité beaucoup, afin de faire connaître non-seulement le sujet traité par M. D'Arcet, mais son style simple, abondant en pensées, et riche de vérités importantes. Parmi les autres articles en grand nombre, les lecteurs remarqueront une notice sur le parik, race thibétaine de moutons, qui réunit au plus haut degré, et plus qu'aucune race européenne, toutes les qualités que l'on recherche dans cette espèce d'animaux domestiques.

Le *Journal des connaissances usuelles* doit prospérer aussi longtems que le sentiment du bon et de l'utile, et l'estime qu'on leur accorde dans ce siècle ne seront pas altérés. Mais quelles seront nos idées, dans l'avenir? Les notions morales les mieux établies commencent à s'obscurcir; des ténèbres plus à redouter que l'ignorance se répandent partout, et sur ce qu'il nous importe le plus de voir distinctement. Tout ce que l'on peut dire du nouveau journal, c'est qu'il partagera nos destinées : heureux, si nous le sommes; abandonné, si l'usage de la raison et de ses produits ne nous est accordé qu'avec des restrictions et des entraves qui arrêtent tous les progrès ultérieurs, et frappent de stérilité tous les germes de découvertes et d'améliorations. F.

152. — * *Journal des arrêts de la Cour royale de Poitiers;* publié par *M. A.* Chauveau, avocat près la Cour. — Il paraît par an un volumne de 400 pages, en huit livraisons. Prix 10 fr. à Poitiers, et 12 fr. par la poste. — Au bureau, rue de la Chaise, à Poitiers.

Presque toutes les Cours royales ont des recueils dans lesquels les arrêts qu'elles prononcent sont rendus publics. Les jurisconsultes savent apprécier ces ouvrages qui ont l'avantage de présenter des monumens fidèles de l'application des lois, telles qu'elles sont entendues par les divers cours souveraines du royaume. C'est une des calamités attachées aux législations humaines qu'elles offrent accès aux interprétations les plus divergentes. Si l'on joint à l'inconvénient si difficile à éviter, du peu de précision dans les termes de la loi, le souvenir trop puissant de l'ancien *droit coutumier* dans certaines parties de la France, et du *droit romain* dans les autres, on demeurera convaincu que, si notre édifice judiciaire n'était pas couronné par une Cour régulatrice, chargée de maintenir l'uniformité bienfaisante de la jurisprudence, on ne tarderait pas à voir chaque Cour royale se former un corps de doctrine qui dégénererait en un chaos presque aussi confus que celui qui existait autrefois. —

La manière dont le journal des arrêts de la Cour royale de Poitiers est rédigé nous fait penser que son succès doit s'étendre au delà du ressort de cette Cour, et qu'il peut être utilement consulté par les jurisconsultes qui veulent se tenir au courant de l'état de la jurisprudence en France. A. T.

153. — *Le Propagateur*, t. V. — *Catalogue des livres mis à l'index*. Paris, 1825; imprimerie ecclésiastique de Beaucé-Rusand. 1 vol. in-8° de 26 feuilles trois quarts. Prix 8 fr. et 10 fr.

Nous avons annoncé (voy. *Rev. Enc.*, t. XX, p. 212), sous le titre de *Propagateur*, un recueil périodique de littérature, d'éloquence et d'histoire qui paraissait en 1824. C'était un choix de sermons des orateurs modernes et d'articles littéraires recueillis dans le Journal des Débats, la Gazette, etc., et que les éditeurs présentaient comme formant un corps d'ouvrage propre à remplacer le *Spectateur français*, et pouvant faire suite au *Cours de littérature de la Harpe*. Il paraissait, chaque mois, un cahier, et la réunion des cahiers publiés jusqu'ici forme déjà quatre volumes. Les éditeurs ont renoncé au mode de périodicité qu'ils avaient adopté. Un tome V, qu'ils viennent de publier, ne contient que le *catalogue des livres mis à l'index par la cour de Rome*. Ce catalogue, qui occupe 361 pages in-8°, est rangé par ordre alphabétique des titres et quelquefois des auteurs, précédé d'un avis de l'éditeur et de plusieurs pièces latines, telles que les règles de l'index, une instruction et la constitution du pape Benoît XIV (en tout LXI pages). « Il est à regretter, dit M. Beuchot, dans son *Journal de la librairie*, numéro du 2 avril, p. 221, qu'en général les dates des éditions et le nombre de leurs volumes ne se trouvent pas indiqués dans ce catalogue. »

Voici les observations que cet estimable écrivain a consignées à son sujet dans ce même numéro, et que nos lecteurs seront peut-être bien aises de voir reproduites ici. « Une lecture rapide ne m'a pas empêché d'apercevoir une faute d'impression dans le nom d'un auteur peu connu, et que par cela même il est peut-être utile de signaler. Le *Mémoire à consulter et consultation sur l'appel comme d'abus, interjeté par Levi, de deux sentences de l'officialité de Soissons*, publié en 1757, par *Pothouin d'Haillet et Travers*, est indiqué, p. 260, sous les noms de *Pothovin-d'Avellet et Travers*. Du reste, le *Catalogue* paraît être au courant, autant que son ordre alphabétique sans supplément l'a permis. Le dernier décret relaté dans ce catalogue est, si je ne me trompe, celui du 19 janvier 1824, portant condamnation des *Portraits politiques des papes*, par feu Llorente, que l'on appelle

Lorente. On y voit que l'*Histoire critique de l'inquisition*, par le même auteur, a été condamnée, le 26 août 1822. Le même jour (26 août 1822) ont été condamnés l'*Appréciation du projet de loi des trois concordats*, par M. le comte Lanjuinais, pair de France, imprimé en 1817, et l'*Italie*, par lady Morgan, qui est de 1821. Le nombre des ouvrages ou opuscules de Voltaire, condamnés à Rome, ne s'élève pas à cinquante; plusieurs sont indiqués par leurs titres, sans nom d'auteur, ou sous les pseudonymes pris par le chantre de Henri IV. Parmi les ouvrages compris dans le catalogue des livres mis à l'index, je n'ai trouvé ni la *Collection d'anciens Évangiles*, ni la *Bible enfin expliquée*. Ces deux ouvrages sont de beaucoup postérieurs à la condamnation prononcée en 1753 des *Œuvres de Voltaire*, faite à Dresde en 1748. Il paraît que très-souvent les condamnations ne sont prononcées que long-tems après la publication des ouvrages; on en jugera par les exemples suivans : le *Christianisme dévoilé*, qui est de 1756 ou 1761, n'est condamné que le 20 janvier 1823; la *Contagion sacrée* (1768), le 17 décembre 1821; les *Lettres persanes* (1721), le 24 mai 1761; les *Mémoires* de Gorani *sur l'Italie* (1793), le 20 janvier 1823; la *Nouvelle Héloïse* (1761), le 9 décembre 1806, et l'*Origine de tous les cultes* (1794), le 16 septembre 1818. » — Parmi les articles faits pour piquer la curiosité, nous avons remarqué celui-ci (p. 288) : Rosaire et chapelet de la très-sainte et adorable Trinité, qu'on dit toutes les fêtes, dimanches et jeudis de l'année, à une heure après midi, dans la chapelle de Notre-Dame du Remède des pères de l'ordre de la Sainte-Trinité, rédemption des captifs, du couvent de Toulouse. *Décr.* 15 *janv.* 1714. E. H.

154. — * *Panorama des Nouveautés parisiennes*, tableau périodique, historique, critique et moral de Paris, ancien et moderne, avec un télégraphe pour les départemens et les pays étrangers, et un bulletin général des sciences, des arts et du commerce; dirigé et publié par *J.-B.* Gouzier. Paris, 1825. In-8° de 2 feuilles par semaine. Prix, 12 fr. pour trois mois; 22 pour six; 40 pour l'année. — Paris, place de l'Odéon.

Ce journal, sous un titre frivole, contient souvent des vues d'utilité publique qui méritent d'être recueillies. Nous avons sous les yeux les six derniers cahiers : on y trouve des *Promenades historiques* dans quelques quartiers de Paris et aux environs de la capitale. Le rédacteur rattache aux lieux qu'il parcourt le souvenir des événemens dont ils furent le théâtre. Le marché Saint-Honoré, construit sur l'emplacement qu'ont occupé d'abord le couvent, puis la Société

des Jacobins, donne lieu à des réflexions sur l'origine et les progrès de la révolution, et sur les passions furieuses qui en ont corrompu les principes et qui en ont changé la direction. On trouve ensuite quelques idées métaphysiques, et cependant exprimées avec clarté, sur le *beau dans les arts*. On lit avec intérêt une notice nécrologique sur le célèbre professeur, M. Béclard, que vient de perdre la Faculté de Médecine de Paris, et le discours prononcé par M. Tissot sur la tombe de Mme Dufresnoy. — Qui ne serait touché de cette apostrophe si éloquente à son ancienne amie? « Dis-nous surtout si la mort nous laisse la mémoire des choses de la terre; si les âmes, sorties de leur prison, communiquent avec les autres âmes encore retenues dans les liens du corps : dis-nous que tu nous entends du fond de ce tombeau où tu viens de descendre. Oh! oui, il faut le croire, tu nous entends, tu reçois le tribut de nos regrets, tu jouis de nos larmes, et tu aimes encore ceux que tu as tant aimés! Adieu, ombre chérie! nous nous reverrons; la mort n'est qu'une absence; sans l'espoir de l'immortalité, serait-ce la peine de vivre quelques jours pour souffrir tant de maux, et pleurer si souvent sur des pertes irréparables? »

Après cet éloge sincère de ce recueil, on nous permettra quelques observations critiques. L'ouvrage manque de plan; le choix des matériaux n'est pas toujours fait avec discernement. On regrette de trouver des calembours ou des naïvetés à côté de considérations d'un intérêt général; on lit des vers qu'un goût sévère aurait dû rejeter. Mais, si le principal rédacteur veut adopter une meilleure distribution des matières, et s'il se montre à la fois difficile, judicieux et consciencieux dans l'admission des articles, s'il reste surtout fidèle à son idée première et fondamentale : le tableau des embellissemens de Paris, l'indication des moyens, des projets, des travaux qui peuvent assainir et embellir encore cette grande ville; s'il s'attache à signaler les abus qui nuisent à la sûreté, à la propreté, et les mesures par lesquelles on peut réformer ces abus; alors, il pourra parcourir avec succès une carrière utile et honorable, s'associer à la noble mission du conseil de salubrité, exploiter la mine féconde que lui offrent les recherches et les tableaux concernant la statistique du département de la Seine, publiés par son premier magistrat, et rendre des services réels à la santé publique et à la civilisation. J.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS. — *Établissement agricole et philanthropique.* (V. *Revue Enc.*, t. XVIII, p. 5-25. Avril 1823, la NOTICE *sur la colonie industrielle de New-Lanark, en Écosse, fondée par* M. *Robert* OWEN.)

M. OWEN a fait l'acquisition du terrain d'Harmony, dans l'état d'Indiana, et y a laissé son second fils et le capitaine Macdonald, comme surveillans. Lui-même parcourt une partie des États-Unis, avant de retourner en Angleterre, où il doit prendre sa famille et d'autres personnes disposées à l'accompagner, et faire toutes les dispositions nécessaires pour former en Amérique un établissement permanent, d'après le système de coopération mutuelle. Le fils aîné de M. Flower, de l'établissement voisin de M. Birbeck, doit se réunir à lui, et un grand nombre de demandes d'admission lui sont faites. Les explications de M. Owen ont excité dans les États-Unis un zèle extraordinaire en faveur de son système. A Pittsburgh, ayant réuni une grande partie des habitans dans le temple presbytérien, il développa ses plans qui obtinrent un tel assentiment, que beaucoup de personnes manifestèrent immédiatement leur intention de se réunir en une communauté du même genre. On pourra se faire une idée de l'effet que produisit dans cette ville l'arrivée de M. Owen, en apprenant que les tribunaux suspendirent leurs audiences pendant le tems de l'assemblée.

Harmony, situé sur le Wabash, à trente milles à peu près au-dessous de l'établissement de M. Birbeck, est occupé par une colonie d'Allemands qu'unissent des opinions religieuses particulières, et dont les propriétés sont en commun. M. Owen a présenté le développement de ses plans à la Chambre des représentans des États-Unis, au commencement de cette année. Le président et d'autres membres distingués du congrès l'ont accueilli avec beaucoup de faveur. S.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

BRÉSIL. — RÉPUBLIQUES DE LA PLATA, du CHILI et du PÉROU. — EXTRAIT *d'une lettre écrite à M.* JULLIEN, *de Paris, par un voya-*

geur qui vient de visiter l'Amérique du Sud. — Renseignemens sur l'état du commerce — En général, le BRÉSIL et tous les nouveaux états de l'Amérique du Sud ont besoin de recevoir de l'Europe tous les produits de l'industrie manufacturière, depuis les draps, les divers objets d'habillement et tous les objets de première nécessité, jusqu'à ceux qui tiennent au luxe et aux caprices de la mode. Ces pays ne donnent en échange que les produits de leur sol et ceux d'une culture jusqu'ici très-imparfaite.

Fernambouc, le port du Brésil le plus rapproché de la ligne équinoxiale, n'offre pas une très-grande sûreté aux navires entièrement chargés, à cause de sa mauvaise rade; mais les navires à moitié chargés entrent dans un port entre les récifs et la ville, où ils sont à l'abri. Outre les marchandises européennes dont il a besoin, il manque aussi de froment et de farine, et il donne en échange un coton d'assez bonne qualité, et du bois de teinture appelé *bois de Brésil.*

Bahia de Saint-Salvador est un des meilleurs ports du Brésil, et l'un de ceux qui font le plus de commerce avec l'Europe. Les marchandises européennes, surtout les produits des fabriques anglaises, que les habitans recherchent de préférence, et auxquels ils sont accoutumés, y trouvent un débouché avantageux. Les principaux articles d'exportation sont les sucres, qui, bien qu'inférieurs à ceux de la Havane, et même de Rio-Janéiro, se vendent à très-bon marché. L'exportation ordinaire est de 30,000 caisses de 40 à 50 quintaux par année. Le café n'y est pas d'aussi bonne qualité, ni aussi abondant qu'à Rio-Janéiro. Le coton est à peu près égal à celui de Fernambouc, mais se paie plus cher, étant plus rare. Le tabac en feuilles et en rouleaux est à bon marché, et il s'en exporte beaucoup pour l'Europe, surtout pour les ports de la Méditerranée.

Rio-Janéiro, capitale du Brésil, est aussi le meilleur port du royaume, et peut-être du monde. Son commerce en marchandises de l'Europe est très-considérable; mais il est entravé par un système détestable de douanes. Outre les obstacles que la mauvaise administration des douanes fait naître, les étrangers, à l'exception des Anglais, doivent payer un droit de 24 pour cent, exigé d'après des évaluations arbitraires, tandis que les Anglais ne paient que 16 pour cent, d'après des évaluations basées sur les factures. Les naturels du pays jouissent aussi de ce dernier avantage. Le froment et la farine y manquent ordinairement; mais les Américains des États-Unis envoient beaucoup de farines au prix coûtant en Amérique,

de 25 francs par barrique. Les articles principaux d'exportation sont le café de bonne qualité et le sucre; le coton et le tabac. Ces deux dernières denrées s'y vendent plus cher qu'à Bahia et à Fernambouc.

Porto-Alegre et *Rio-Grande* sont de petits et mauvais ports, situés à l'extrémité méridionale du Brésil. Il s'y consomme peu de marchandises d'Europe, et trois ou quatre mois sont nécessaires pour y charger environ 10,000 cuirs, de moins bonne qualité, et qui se vendent à peu près aussi cher que ceux de la rivière de la Plata.

Montevideo était autrefois le premier port de l'Amérique espagnole sur la rive orientale de la Plata, et faisait un grand commerce de cuirs et de viande salée avec l'Espagne, depuis 1810. La guerre de la Révolution contre l'Espagne causa la dévastation des bœufs dans les campagnes, qui fut encore augmentée par les Portugais, en 1815, quand ils occupèrent cette place avec une force de 10,000 hommes, sous prétexte d'assurer les frontières du Brésil. Aujourd'hui, l'Empereur la conserve, et elle consomme toujours quelques marchandises de l'Europe, beaucoup de vins d'Espagne, de la farine, du genièvre de Hollande, ainsi que du verre et des fromages. Les cuirs qu'elle donne ne sont pas aussi recherchés dans le commerce que ceux de Buenos-Ayres, ni en aussi grande quantité.

Buenos-Ayres, autrefois capitale de la vice-royauté du même nom, est aujourd'hui la première ville et le seul port, sur la côte occidentale de la Plata, des provinces unies, indépendantes de l'Espagne, et régies par un gouvernement représentatif et républicain. Son commerce, depuis sa révolution, devient, d'année en année, plus considérable en marchandises de l'Europe, qu'elle consomme et envoie dans les provinces de l'intérieur et dans le Bas-Pérou, du côté des Cordilières des Andes, et par la rivière jusqu'au Paraguay, à la distance d'environ 300 lieues. Les articles d'exportation en Europe les plus considérables sont les cuirs de bœuf et de cheval, les crins, les peaux de loutres pour la fabrication des chapeaux, et autres articles d'une valeur inférieure. Le commerce d'expédition pour le Chili et Lima, par la mer, est aujourd'hui d'une grande importance pour Buenos-Ayres, qui sert de point de relâche et d'entrepôt général aux marchandises destinées pour ces pays. Depuis quelque tems, le gouvernement a beaucoup favorisé ce genre de commerce, qui offre aux navires l'avantage d'entrer avec leur charge pour essayer le marché, et de sortir pour réexporter les mêmes marchandises, dans le terme de six mois, moyennant le rembourse-

ment des droits payés, avec déduction de 2 pour cent seulement pour droits d'entrée et de sortie. Les droits de douane, qui sont les mêmes pour les habitans du pays que pour les étrangers, s'élèvent de 5 à 25 pour cent, d'après une évaluation de 10 pour cent au-dessous de la valeur réelle de la place, calculée par des négocians. Tout ce qui est bijouterie, or ou argent, y compris les montres et d'autres objets analogues, paie 5 pour cent; les soieries de toute espèce, 10 pour cent; les marchandises en fil, laine ou coton, 15; les vins et les eaux-de-vie, 20 pour cent net; c'est-à-dire le coulage déduit; ce qui est confectionné, comme habits, souliers, etc., 25 pour cent. Le froment et la farine paient par exception un droit fixe sur la valeur de la place, qui diminue toujours en proportion de l'augmentation de cette valeur. — Les vins de Catalogne, de Malaga, les eaux-de-vie, les huiles, les fruits, le papier de l'Espagne, trouvent encore un débouché presque assuré à Buenos-Ayres. Le commerce de viande sèche salée avec la Havane est aussi considéré comme très-avantageux pour les spéculateurs, qui reçoivent dans le pays, en échange, des sucres, des cafés et des tabacs à très-bon compte.

Valparaiso est, dans la mer Pacifique, le premier port du CHILI, devenu aussi indépendant de l'Espagne, mais qui forme une république distincte de celle de la rivière de la Plata. Ce pays est abondant en grains, froment et eaux-de-vie. Il ne reçoit de l'Europe que des marchandises manufacturées, et donne en échange un peu de cuivre, de l'argent et d'autres métaux précieux. — Ordinairement les navires d'Europe qui s'y rendent avec des marchandises, vont sur les côtes du Pérou ou sur d'autres points chercher leurs retours.

Lima était autrefois la capitale de la vice-royauté du HAUT-PÉROU, et demeure toujours, jusqu'à présent, par l'excellent port de Callao, l'entrepôt général des marchandises qui s'introduisent par terre dans l'intérieur, ou qui vont par mer dans les autres ports d'Arica ou Arequipa, sur la côte, et de là dans l'intérieur. Outre les marchandises manufacturées que Lima consomme et envoie dans l'intérieur, elle reçoit aussi des grains, surtout des farines, qu'elle tire du Chili. Les toileries de fil, les draps fins et les indiennes ou toiles imprimées vont assez bien dans ce pays. Les retours se font en cacao, cuivre, un peu de laine, et le plus souvent en piastres.

ASIE. — EUROPE.

MADRAS. — *Nécrologie.* — M. *Alfred* DUVAUCEL, naturaliste français, envoyé dans l'Inde par l'Institut, comme correspondant de de la division d'histoire naturelle, membre de la Société Asiatique de Calcutta, dont nous avons fait connaître les utiles travaux, par des extraits de sa correspondance (voyez *Rev. Enc.*, t.XXI, p.257), est mort à Madras, vers la fin d'août, dans la maison de M. Herbert-Compton, écuyer, avocat-général. Ce naturaliste, qui possédait des connaissances très-étendues, était venu dans l'Inde, en 1817, accompagné de M. Diard, qui s'occupe actuellement de recherches sur l'histoire naturelle de la Cochinchine et du royaume de Siam. Les travaux de M. Duvaucel s'étaient principalement dirigés sur l'île de Sumatra, la totalité du Bengale, Sylah, Goudelour, et une grande partie de l'Inde. On croit que les collections qu'il a faites dans toutes les branches de l'histoire naturelle, sont très-nombreuses et d'une grande valeur. Ce savant qui jouissait de l'estime de toutes les personnes qui l'ont connu, a succombé à l'influence du climat. Il était âgé de trente-deux ans.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

LONDRES. — *Société de coopération mutuelle.* — En 1823, nous fîmes connaître à nos lecteurs le prospectus d'une *Société philanthropique*, établie en Angleterre pour le soulagement des classes laborieuses (Voy. *Rev. Enc.*, t. XX, page 582). Cette Société, dont le fondateur était M. OWEN, de New-Lanark, tout en adoptant quelques-uns des principes de cet illustre philanthrope, en rejetait d'autres, et refusait de les appliquer dans leur ensemble aux établissemens qu'elle avait le projet de former. M. Owen abandonna dès lors cette entreprise, et la Société philanthropique, qui avait déjà réuni plusieurs souscripteurs, fut entièrement dissoute. Depuis, M. Owen, avec la persévérance d'un homme plein de la conscience du bien qu'il peut faire, loin d'être découragé par une tentative infructueuse, redoubla de zèle et d'efforts pour atteindre le but constant de ses vœux et de ses travaux, l'établissement d'une *Société de coopération mutuelle*. Il quitta l'Europe où trop de préjugés peut-être s'opposaient à l'accomplissement de ses projets, et c'est aux États-Unis qu'il pourra enfin les voir réalisés. (Voy. ci-dessus, l'article *États-Unis*, p. 270). Cependant, plusieurs de ses disciples, ou de ses amis, dont

les principes se rapprochent des siens, sont restés en Angleterre, et, en réunissant leurs moyens d'exécution, sont aussi parvenus de leur côté à des résultats satisfaisans. Deux Sociétés se sont formées : l'une, sous la direction de M. Hamilton, parent du duc d'Hamilton, membre de la Chambre des pairs, connu par la libéralité de ses opinions, s'est établie à Orbeiston, sur la Calder, à quelques lieues de Glasgow, en Écosse. Le terrain qu'elle doit occuper, cédé par M.Hamilton, est peu considérable, puisqu'il n'a qu'une étendue de 300 acres anglais (357 arpens), mais paraît devoir suffire aux besoins actuels de la communauté. On s'occupe avec activité d'y construire une habitation vaste et commode, dans une situation agréable et pittoresque. Cette construction achevée, et elle le sera d'ici à peu de tems, les différens membres de la communauté viendront s'établir à Orbeiston. — La seconde Société se compose également de souscripteurs, dont l'intention est d'entrer dans la communauté et de prendre part à tous ses travaux, à toutes ses opérations : en cela, elles diffèrent toutes les deux, de la Société philanthropique que nous avons d'abord citée, et dont les membres étaient de simples bailleurs de fonds.

Quant aux principes d'après lesquels sont rédigés les règlemens de ces deux nouvelles associations, nous essaierons d'en donner une idée, en citant les principaux articles arrêtés par l'assemblée générale des membres de la seconde, formée dernièrement à Londres, sous le nom de *London Cooperative Society* (Société coopérative de Londres). Nous ne nous arrêterons pas à signaler les différences qui existent entre ce nouveau règlement et le premier projet dont nous avons donné l'extrait dans l'article de notre *Revue* déjà cité. — Le premier article est, pour ainsi dire, la déclaration de principes. Le but de la société, y est-il dit, est le bonheur des différens individus qui en font partie; dans l'état de choses qui subsiste aujourd'hui, même dans les pays les plus heureux et les plus avancés en civilisation, bien loin que la *totalité* des membres de la société y soit appelée à jouir des commodités et des agrémens nécessaires à la vie et à la santé, ces commodités et ces agrémens ne sont même pas le partage de la *majorité*... Ces maux nous paraissent naître en grande partie du système de *concurrence individuelle* et d'*accumulation privée* (individual competition and private accumulation), qui excite les hommes à chercher la richesse par tous les moyens, aux dépens du bonheur, et même de la vie de leurs semblables. Comme il nous paraît que des hommes industrieux, *réunis*

en assez grand nombre, peuvent subvenir abondamment à tous les besoins les uns des autres, nous croyons, en substituant au système actuel de *concurrence individuelle*, un système de *coopération mutuelle* dans la production des richesses, et d'égalité dans leur distribution, faire cesser la plus grande partie des maux qui tourmentent aujourd'hui la société.

Suivent trente-cinq articles fondamentaux. Le premier traite de l'administration. — L'association se gouvernera elle-même, en prenant ses décisions, à la majorité des suffrages, dans une assemblée générale de ses membres adultes, et en n'abandonnant que dans les cas d'absolue nécessité à des comités ou à des individus le pouvoir de juger et d'agir. Dans les deux articles suivans, il est question du maintien de la bonne intelligence, et de la liberté de pensée et de jugement, accordée à tous les membres, particulièrement sur les sujets religieux. Les articles VIII et IX sont relatifs aux femmes, assimilées aux hommes, dont elles partagent les droits et les occupations; l'éducation est commune, si ce n'est l'éducation religieuse, que les parens des enfans pourront diriger à leur gré. Les articles XIII, XIV, XV, XVI et XVII, traitent des divers travaux. Huit heures par jour seront consacrées au travail *coopératif;* (ce tems même sera diminué plus tard). Aucun membre ne pourra être contraint à se livrer à une occupation nuisible à sa santé, ou contraire à ses goûts. Bien loin de bannir les arts, la communauté, les encouragera, en accordant à ceux de ses membres qui voudraient s'y livrer la liberté d'employer à leur culture les heures destinées au travail coopératif, en établissant des musées, des théâtres, des bibliothèques. Les sciences y trouveront les mêmes encouragemens. — La communauté ne se livrera pas seulement à la culture ou à la production industrielle des objets qu'elle devra consommer; mais elle cherchera quelques branches d'industrie dont les produits pourront être échangés contre des objets d'utilité ou d'agrément, qu'elle ne pourrait se procurer avec économie par son propre travail, ou serviront à acquitter les contributions auxquelles l'association sera soumise, comme partie de la société générale. Du reste, le commerce de la communauté se bornera à ces échanges, nécessaire à ses besoins : tout autre trafic, dont le but est d'amasser lui paraissant contraire à son institution.

Nous nous sommes contentés d'exposer le plan de la Société coopérative, dans ses parties principales, et nous n'essaierons pas de décider d'avance à quels succès elle peut prétendre. L'expérience

aura bientôt prononcé. Déjà, les souscripteurs sont réunis au nombre de cinquante, quoiqu'il y ait à peine une ou deux semaines que le premier noyau s'est formé. On compte parmi eux quelques hommes de mérite, entre autres M. Thompson, auteur d'un ouvrage consacré à l'exposition du système de coopération mutuelle et annoncé dans la *Rev. Enc.* (t. XXIV, p. 67). En attendant que la souscription entière fixée à 20,000 l. st. (environ 500,000 francs), soit remplie, les premiers membres de l'association vivent réunis à Londres, où ils ont fait l'acquisition d'un beau local. Ce sera dans l'assemblée générale des souscripteurs définitifs qu'aura lieu le choix d'un terrain qui toutefois, d'après une décision déjà prise, devra être éloigné de Londres d'une distance de 50 milles au moins (20 lieues de France).

RUSSIE.

Commerce. — Depuis le 1er janvier jusqu'au 1er novembre 1824, il a été importé par la douane de Téflis pour 586,458 roubles de marchandises et par celle de Kisliar pour 527,478 roubles 10 kop. L'exportation par la première s'est élevée, dans le même espace de tems, à 216,760 roubles 33 kop; et par la deuxième à 393,428 roubles 83 kop. Les principaux articles d'importation ont été les étoffes de soie, de coton et de laine, le coton, la soie et les couleurs. L'exportation la plus importante a été en étoffes de coton, coutil, toile et cochenille.

Voyage philologique. — Depuis long-tems, on a remarqué qu'il existe une ressemblance frappante entre les Finois et les Zyrianes, les Permiens, les Votiakes, les Tcheremisses, les Mordvines, les Tchouvaches, les Vogoulitches et les Ostiaks, dans leurs langues, leur genre de vie et leurs mœurs; mais il reste encore beaucoup à faire pour éclaircir ce point. Sur la représentation de M. le baron de Rhebinder, secrétaire d'état de Finlande, S. M. l'empereur a consenti que le docteur Sjögren, né en Finlande, et qui, outre l'histoire et la langue de sa patrie, a aussi étudié celles de la Russie, fît aux dépens de la trésorerie de Finlande un voyage en Russie pour observer les races que l'on a mentionnées. M. Sjögren a commencé son voyage, vers le milieu de l'année dernière. Comme il est très-probable qu'il trouve peu de monumens historiques, les langues, les mœurs, les usages et peut-être quelques traditions doivent attirer toute son attention.

M. Sjögren visitera d'abord les Lapons, qui habitent à l'ouest de la mer Blanche, et sur la langue desquels, par rapport à celle des

Lapons Suédois et des Finois Norvégiens, on n'a encore aucun éclaircissement. Les Samoïedes même devront entrer dans le plan de son voyage; d'après les notions philologiques les plus récentes, on ne peut plus douter de leur affinité avec les races finoises et celles du Caucase, ni de l'affinité de ces dernières entre elles. Il serait encore très-important que M. Sjögren passât l'Oural, si le terme de son voyage, fixé à deux années, lui en laisse le tems. D'ailleurs, il lui suffira de se borner dans cet essai à prendre en passant des notions générales; car on peut se livrer à l'espoir fondé que ce voyageur sera ultérieurement mis à même d'observer avec la plus grande exactitude toutes les races finoises qui se trouvent en Russie et d'approfondir leurs idiomes.

Journaux. — Il a paru, avec le commencement de cette année, à Pétersbourg, *dix-huit feuilles périodiques*, et *sept* à Moscou, dont quatre sont nouvelles, savoir : l'*Abeille du Nord;* le *Journal du commerce de l'intérieur;* les *Feuilles bibliographiques* et le *Télégraphe de Moscou.*

Moscou. — *Nécrologie.* — Le 22 décembre 1824 est mort ici le conseiller de collége Pixoulin, professeur d'anatomie et de physiologie à l'Université, et secrétaire de la section de ces sciences à l'Académie impériale médico-chirurgicale. Né en 1784, dans le gouvernement de Tver, il commença ses études au gymnase de cette ville, et entra, en 1802, à l'Académie médico-chirurgicale à Saint-Pétersbourg. Nommé, en 1806, candidat de médecine, et attaché à l'hôpital du district, envoyé en 1808 en Géorgie auprès du général comte de Tormassoff, rappelé à ses premières fonctions vers la fin de l'année 1811, il obtint, l'année suivante, la chancellerie du baronnet Wylie, médecin de S. M. l'empereur et inspecteur du service de santé de l'armée.

Un *traité sur la contagion* qu'il avait observée en Géorgie lui mérita, en 1814, le grade de docteur en médecine et en chirurgie, et l'honneur d'être élu membre de la Société de médecine à Paris. En 1816, il fut attaché au corps d'armée qui se trouvait en France : à son retour, il obtint l'autorisation de quitter le service de santé de l'armée; il se rendit alors à Moscou, et s'y voua tout entier et avec beaucoup de succès à la pratique. On attribue sa mort prématurée à son excessive activité, et au chagrin que lui causa la perte d'une épouse chérie. (*Journal de Saint-Pétersbourg*, $\frac{14}{26}$ *mars* 1825.)

POLOGNE.

Varsovie (12 mars 1825). — *Musée.* — M. le baron Kobylinski, président de la commission du palatinat de Plock, a offert au Musée de cette capitale 145 pièces de monnaie ancienne trouvées dans le village de Trzebunim, non loin de Plock. Ces monnaies datent du commencement du XIe siècle, et appartiennent à différens pays, principalement à l'Allemagne et à l'Angleterre. Il serait difficile d'expliquer comment les pièces anglaises ont pu s'introduire dans ces contrées dans des tems aussi reculés.

SUÈDE.

Scanie. — *Exploitation d'une mine de plombagine.* — Il y a en Scanie, non loin de la côte, et près de la petite ville de Cimbrishamm, dans la paroisse de Glassax, une montagne, ou plutôt plusieurs monticules, contenant un minérai qui avait déjà éveillé quelque attention, il y a plus d'un siècle, et qu'une Société de Lubeckois entreprit d'exploiter, au commencement du siècle dernier, pour en tirer de l'argent. Le résultat ne répondit pas à leurs espérances; le minérai était très-pauvre en argent, et le combustible nécessaire à l'exploitation trop difficile à se procurer. L'existence des mines de charbon de terre de Höganäs, en Scanie, n'était pas même soupçonnée, et le commerce n'apportait pas encore sur les côtes de la Baltique les charbons de terre d'Angleterre. Les Lubeckois se découragèrent et abandonnèrent l'entreprise, sans songer même à employer d'aucune manière la *plombagine* (sulfure de plomb), qui s'y trouvait en si grande quantité. Un officier suédois, retiré du service, après avoir fait les recherches nécessaires et s'être bien assuré que cette mine contient une immense quantité de plomb pur, vient d'en entreprendre l'exploitation qui paraît devoir être facile et peu coûteuse. C'est peut-être une nouvelle source de richesses ouverte pour la Suède; le tems révélera les avantages réels qu'elle aura procurés à ce pays. G.—G.

Instruction publique, universités, gymnases, écoles spéciales. — —I. Universités. Quelques détails sur les Universités qui existent en Suède, l'une à Upsal, à 16 lieues de Stockholm, l'autre à Lund, à 143 lieues de la capitale; et sur celle de Christiania, en Norvége, ne seront peut-être pas sans intérêt pour nos lecteurs. On aime à comparer les établissemens analogues que possèdent les différentes nations, pour voir en quoi ils se ressemblent, en quoi ils diffèrent, et pour

mettre dans un fonds commun les expériences, les institutions et les richesses morales et intellectuelles de chaque peuple. — Les Universités d'Upsal et de Lund se divisent chacune en quatre facultés, savoir : la *théologie*, le *droit*, la *médecine*, et la *philosophie*, qui comprend ce que nous appelons *Faculté des sciences*, et *Faculté des lettres*. A Upsal, la Faculté de *théologie* réunit cinq cours : 1° l'hébreu et l'exegèse du nouveau Testament; 2° la théologie dogmatique; 3° la théologie pratique; 4° l'histoire ecclésiastique; 5° la théologie apologétique. — La Faculté de *droit* comprend deux cours : 1° la jurisprudence, l'économie et le commerce; 2° le droit national et le droit romain. — Dans la Faculté de *médecine*, on trouve les cours suivans : 1° histoire naturelle; 2° médecine pratique et clinique; 3° anatomie et physiologie; 4° diététique; 5° médecine théorétique. — La Faculté de *philosophie* renferme un nombre de cours, hors de proportion avec les autres : 1° la physique; 2° l'esthétique; 3° la statistique; 4° les mathématiques; 5° la philosophie pratique; 6° les langues orientales; 7° l'astronomie; 8° la langue latine; 9° la philosophie théorique; 10° la langue grecque; 11° l'histoire; 12° l'économie pratique; 13° la chimie. Outre les professeurs chargés spécialement de ces différens cours, l'université d'Upsal compte encore quarante membres, adjoints aux professeurs, ou docteurs simplement attachés à l'Université; et de plus, des maîtres d'arts d'agrément et d'autres maîtres pour l'enseignement des langues européennes modernes.

L'université de Lund compte un moins grand nombre de professeurs et d'élèves : elle présente aussi quelque différence dans l'ordre et le choix des matières qu'on y enseigne. La Faculté de théologie n'a que trois cours. — On enseigne dans la Faculté de droit : 1° la jurisprudence et la morale; 2° le droit national. Dans la Faculté de médecine, 1° l'anatomie et la chirurgie; 2° la médecine théorique; 3° l'art de l'accoucheur; 4° la médecine pratique : dans la Faculté de philosophie, 1° l'esthétique; 2° les mathématiques; 3° la langue grecque; 4° l'histoire naturelle; 5° la botanique et l'économie pratique; 6° la chimie et la physique; 7° l'astronomie; 8° l'histoire; 9° les littératures française, allemande et anglaise; 10° la langue latine; 11° la philosophie théorique.

A Christiania, les études sont divisées sous les titres suivans : 1° médecine; 2° langue grecque; 3° histoire naturelle; 4° mathématiques théoriques; 5° histoire, géographie et statistique; 6° médecine; 7° chirurgie et accouchemens; 8° physique et chimie;

9° théologie; 10° minéralogie; 11° mathématiques pratiques. 12° jurisprudence; 13° histoire; 14° théologie, 15° jurisprudence; 16° technologie.

II. Gymnases. — Les gymnases sont des colléges où les étudians reçoivent les connaissances nécessaires pour suivre les cours de l'Université. On y enseigne la langue et l'éloquence latines, le grec, l'hébreu, la théologie, la philosophie, les mathématiques et l'histoire. Leur nombre est de *douze*, et ils sont distribués dans les villes dont les noms suivent : Stockholm, Gefle, Linköping, Skara, Strangnat, Wetteras, Wekio, Gottembourg, Calmar, Carlstad, Hernosand, Wisby.

III. Écoles spéciales. — A Stockholm, *Institut médico-chirurgical*, sous l'inspection de A. J. Hagstromer, conseiller de médecine, directeur-général des hôpitaux de la Suède. — On y enseigne 1° la chimie et la pharmacie; 2° la médecine théorique; 3° la médecine pratique et la chirurgie; 4° l'art des accouchemens; 5° l'histoire naturelle; 6° l'anatomie. — A Carlberg, *Académie militaire*. Des officiers y professent : 1° l'artillerie; 2° la fortification; 3° la marine, et les sciences et les arts nautiques; 4° la topographie. Des *lecteurs* y enseignent : 1° la théologie, la morale, le droit naturel; 2° la géométrie; 3° la géographie, la grammaire, les langues suédoise et anglaise; 4° les mathématiques, la physique et l'astronomie; 5° l'histoire et la géographie politique. On y apprend aussi le français et l'allemand, et l'on y pratique la gymnastique.

Les autres écoles spéciales de la Suède sont l'*Institut d'artillerie*, à Marieberg, près de Stockholm, où l'on enseigne aux jeunes officiers d'artillerie tout ce qui se rapporte à leur état, les mathématiques, la physique, la chimie, etc.; l'*Institut vétérinaire* à Stockholm; l'*Institution des Sourds-muets et des aveugles*, près de Stockholm; l'*École des mines*, à Tahlun; l'*Institut vétérinaire*, à Skara.

IV. Académies. — La Suède compte aussi quelques académies, savoir : l'académie des sciences; l'académie des sciences militaires; l'académie d'agriculture; l'académie suédoise, qui s'occupe de la langue et de la littérature du pays; l'académie des belles-lettres, d'histoire et des antiquités; l'académie des beaux-arts, et l'académie de musique. P.

DANEMARCK.

Copenhague. — On s'occupe dans cette ville de l'établissement d'une *Société de commerce de la Baltique*, qui aurait surtout pour but

de rendre cette capitale l'entrepôt de tout le commerce de ce grand golfe. Le nombre d'actions sera de 300, chacune de 400 rixdales. Des maisons de commerce étrangères se sont déjà mises sur les rangs pour y prendre part.

— *Publication prochaine des lettres de Christian IV.* — M. Molbech, occupé de recueillir toutes les lettres autographes du grand roi Christian IV, de Danemarck, pour en former une édition complète, a invité, par la voie des journaux, tous les possesseurs de lettres de ce roi, de contribuer à cette entreprise, en les lui communiquant.— Ce même littérateur, qui est un des hommes les plus versés dans la connaissance de la langue danoise, collaborateur du grand Dictionnaire de l'Académie, et auteur lui-même d'un très-bon Dictionnaire abrégé de cette langue, se prépare à nous donner trois nouveaux dictionnaires danois. Le premier contiendra les mots et les phrases de la langue actuelle, d'après les meilleurs auteurs et telle qu'elle est parlée dans la bonne société. Le second renfermera les mots de tous les dialectes danois; et le troisième présentera par ordre alphabétique tous les mots de l'ancienne langue danoise à toutes les époques.

H. fils.

ALLEMAGNE.

Leipzig. — *Société d'antiquités nationales.* — Il vient de s'établir dans notre ville une Société pour la recherche et la conservation des antiquités nationales. Tous les objets d'art, les titres, les manuscrits, depuis les tems les plus anciens jusqu'à la guerre de trente ans, seront recherchés avec soin; on décrira les monumens et l'on publiera les écrits susceptibles de l'être. A peine la Société a-t-elle été formée, que le patriotisme des habitans lui a fourni de nombreux secours, et les membres qui la composent reçoivent chaque jour de nouveaux collègues, aussi zélés qu'eux pour la gloire de la Saxe ancienne.

Prusse-Rhénane. — Bonn. — *Publication nouvelle.* — On vient de faire paraître chez le libraire Weber la première partie du 12e volume des Actes physico-médicaux de l'*Académie des curieux de la nature* (*Acta physico-medica Academiæ Leopoldino Carolinæ naturæ curiosorum*). Il continue la série des travaux des plus savans naturalistes. Cette partie de l'ouvrage est encore supérieure à toutes celles qui l'ont précédé. Elle a pour auteurs MM. d'Alton, Gustave Bischof, Boyanus, Cœtus, de Chamisso, Gœthe, Koch, Lehmann, de Martius, Nees d'Esenbeck, Reinwardt, Risso, Rosenthal, Rothe, Tilesius et le prince Maximilien de Wied-Neuwied.

— Duché de Mecklenbourg. — Il a paru ici, du 1er janvier au

1er août 1824, une grande quantité d'ouvrages nouveaux. Nous allons citer quelques-uns des plus marquans par le sujet qu'ils traitent : 1° M. *Justus Herman* Becker a donné des *Recherches sur l'histoire de la seconde guerre Punique;* 2° M. Faull a publié un *Almanach politique et statistique du pays de Mecklenbourg-Schwerin;* 3° M. *Philippe* Huschke, professeur de droit, un traité intitulé : *De causâ siliandi.* Cette discussion a été écrite par M. Rost; elle est relative à un passage de la lettre 21, livre VII, des Lettres familières de Cicéron; 4° M. Karsten a fait imprimer la 11e année des *Mémoires de la Société d'agriculture;* 5° M. *Charles* Masch publie une *Introduction aux généalogies des principales maisons régnantes de l'Europe;* 6° Il a paru des *Antiquités slaves et germaines*, avec six lithographies, par M. *Rodolphe de* Schreiter; 7° M. Dannenberg a publié des Observations recueillies pendant un voyage de Hambourg en Grèce, en 1822. Nous ne faisons point mention des ouvrages qui ont un intérêt moins général.

Heidelberg.—*Publication prochaine.*—M. Mone, déjà connu par sa *Mythologie du Nord*, qui est la suite de la *Symbolique de M. Creutzer*, va publier incessamment une *Théorie de la statistique.* Voici les divisions de ce livre : 1° *Statistique pure*, en trois chapitres, dont l'un est consacré au *sol*, l'autre à la *population*, et le dernier à *l'administration;* 2° *Statistique appliquée.* L'auteur se propose de combattre l'enthousiasme aveugle dont cette science est devenue l'objet, et de répondre en même tems à ses injustes détracteurs.

— Hambourg. — Le libraire Perthes annonce une nouvelle édition des *Œuvres choisies de Luther;* elle formera 10 volumes in-16, et le prix sera d'environ 12 fr. Le choix sera fait d'une manière conforme aux besoins du tems; on donnera ce que Luther a écrit de plus important sur la Bible, ses sermons, ses lettres, ses hymnes; enfin, ses conférences avec ses amis. La souscription demeure ouverte jusqu'en septembre : les premiers volumes seront distribués, le 1er décembre; les cinq derniers ne paraîtront que six mois après.

P. Golbéry.

Berlin. — *Beaux-Arts.* — *Exposition de tableaux et de produits de l'industrie.* — Vers la fin de l'année 1824, Berlin a eu son exposition de tableaux et d'objets d'art et d'industrie, sans doute bien moins brillante que la belle exposition qui avait lieu à Paris vers la même époque, mais riche cependant des productions de quelques artistes distingués. On y a remarqué trois grands tableaux d'église, peints par MM. *W.* Schadow, Egger et Begasse, de Cologne. Le premier est un peintre déjà connu en Allemagne : le sujet de son tableau

était l'*Adoration des bergers*. Les deux autres, qui continuent encore leurs études à Rome, font concevoir de grandes espérances. Ils ont donné, Begasse, *le Baptême dans le Jourdain*, et Egger, *une Visite chez Marie*. Les exposans qui ont obtenu avec eux le plus grand nombre de suffrages, sont le professeur WACH, déjà célèbre, un jeune peintre HILDEBRAND, élève de Schadow, dont on a vu avec plaisir le tableau de *Faust et Mephistopheles dans l'enfer;* CATEL, célèbre paysagiste, dont la principale production représentait l'*Église de Saint-Pierre, à Rome, éclairée par la lune*, HELMSDORF et *Maximilien de* MEURON, de Neuchâtel, qui tous deux avaient envoyé des *Vues de Rome*, très-remarquables, mais par des qualités différentes. Deux artistes français ont aussi contribué à embellir cette exposition : GÉRARD y avait un *portrait de Mme Récamier*, ROBERT, plusieurs tableaux de genre. Du reste, les portraits et les paysages y étaient en majorité. La sculpture n'avait fourni que des bustes. Quant aux productions des manufactures et des fabriques, elles annoncent les progrès faits par l'industrie prussienne dans quelques-unes de ses branches les plus importantes. W. Z.

WURTZBOURG.—*Nécrologie*.—Le 17 novembre dernier, nous avons perdu M. *Aloyse* KLEIN-SCHROD, professeur en droit, connu par de nombreux écrits sur la législation criminelle. Il était l'un des collaborateurs de la *Gazette littéraire de Halle*. P. G.

SUISSE.

BERNE. — *Économie rurale*. — Sur la proposition de M. le conseiller de Lerber, le gouvernement bernois a acheté de M. Ternaux un bouc et plusieurs chèvres du Thibet, qui viennent d'arriver à Berne, d'où on les transportera à Untersee, pour les placer sous la direction de M. Kasthofer, intendant général des forêts. On sait qu'il existe des rapports entre le climat du Thibet et celui de l'Oberland bernois. Ce nouveau sacrifice d'un gouvernement éclairé promet d'heureux résultats à l'industrie.

ARGOVIE. — *Écoles d'enfans pauvres*. — *La Société générale pour la culture patriotique*, au zèle et au dévouement de laquelle le canton d'Argovie doit un si grand nombre d'institutions utiles, vient de résoudre le problème difficile de l'établissement d'*Écoles des pauvres*. Il va se former dans chacun des onze districts du canton une de ces écoles. Elle sera placée sous la direction immédiate de la Société particulière du district, affiliée à la Société générale. Le Comité central d'Arau surveillera l'ensemble des travaux. La Société argovienne

se propose non pas seulement de retirer les enfans pauvres pendant quelques heures du jour du gouffre de l'oisiveté; mais encore de mettre fin à leur misère en leur apprenant à gagner leur vie. Comme le succès de ces sortes d'établissemens et quelquefois leur destinée entière dépend du personnel des maîtres, la Société ne manquera pas d'en choisir qui soient bien capables de remplir ses vues. Les belles écoles d'Hofwil, du Blœsihof et d'Eschersheim peuvent offrir aux écoles que l'on veut établir des modèles perfectionnés par l'expérience et des instituteurs habiles et zélés. —(*Nouvelliste vaudois.*)

Neuchatel.—*Nécrologie.—Georges de* Rougemont.—Les hommes que le bonheur des circonstances a placés sur un grand théâtre où leurs talens ont pu se développer, ne sauraient mourir inconnus; et lorsque le cours de leur vie publique est terminé, on s'empresse par un dernier hommage que dicte le respect ou la reconnaissance, de parler de ce qu'ils ont fait et de retracer leurs services. Qu'il nous soit permis de donner ici une courte notice sur un magistrat qui, par ses éminentes qualités et la vigueur de son caractère, n'aurait pas manqué de paraître avec distinction dans un état puissant, et qui, dans la sphère d'activité où il s'est trouvé, a fourni une carrière aussi honorable qu'utile. Nous voulons parler de M. de Rougemont, membre du conseil d'État de Neuchâtel, mort dernièrement à sa campagne de Saint-Aubin, (entre Neuchâtel et Yverdun) où le délabrement de sa santé l'avait forcé de se retirer, après avoir pris pendant long-temps une grande part aux affaires publiques de son pays.

Georges de Rougemont, procureur général, et l'un des quatre présidens du conseil d'État, était né à Neuchâtel en Suisse, en 1758, d'une famille noble, et qui a donné en divers tems à l'État des serviteurs habiles et fidèles. Après avoir fait des études à Göttingue, il entra dans la carrière des emplois publics, qu'il parcourut avec rapidité. Dès l'âge de trente ans, il fut admis dans le corps qui est chargé du gouvernement de la principauté; et lorsqu'il en devint l'un des chefs par son rang d'ancienneté, il était encore dans les années de la maturité et de la vigueur. La place de procureur général qu'il occupait en même tems, et qui ne tient point à l'ordre judiciaire, lui donnait accès dans tous les détails de l'administration.

La principauté de Neuchâtel, soumise depuis l'an 1707 à la maison de Brandebourg, n'a jamais été incorporée à la monarchie. Elle a conservé son existence individuelle comme État, et elle est régie

selon ses propres formes. Par une heureuse réunion de circonstances, ses institutions se sont développées dans le cours de quelques siècles, régulièrement et avec lenteur, et toujours en rapport avec les besoins et les intérêts du peuple. Peut-être n'est-il pas de pays en Europe où la liberté civile existe avec plus de plénitude et de mesure, et cet état de choses a fait naître dans toutes les classes un sentiment de bien-être, et les a élevées à un degré de développement intellectuel et moral qui ne se rencontre pas dans de grandes monarchies, où l'importance des choses et des événemens fournit à un certain nombre d'hommes l'occasion de se montrer avec éclat; mais où la masse du peuple, trop éloignée de ce mouvement, se résout, pour ainsi dire, en une multitude d'individus isolés. Les princes de la maison de Brandebourg n'ont point contrarié cette tendance des Neuchâtelois à se former en peuple libre; ils l'ont au contraire favorisée, et telle est la cause de l'amour et de la fidélité qui les attachent à cette maison royale.

Ce n'est pas cependant une chose facile que de conduire ce peuple, peu nombreux à la vérité, mais sensible à l'excès, et toujours prêt à agir contre le gouvernement par l'organe d'une multitude de corporations qui ont le droit d'élever la voix sur les questions d'intérêt public. Il faut à l'autorité un mélange adroit de prudence et de force pour s'ouvrir un passage; et dans le choix et l'emploi des moyens, M. de Rougemont marchait à la tête de ses collègues. Nul ne l'égalait dans le sein du conseil par la justesse des vues et la vigueur de l'argumentation; au dehors, par la vivacité et la constance de l'exécution. Cette marche éclairée et ferme, et l'art de se dégager des intérêts particuliers et des vues locales ou personnelles pour remonter à l'intérêt général ont surtout fait briller en lui les qualités qui constituent le véritable homme d'État. Aussi, l'opinion que l'on s'était formée de la supériorité de sa raison et de l'énergie de sa volonté, lui avait donné un tel ascendant que, pendant plusieurs années, il a été l'âme de toutes les opérations du gouvernement de son pays.

Lorsque la principauté de Neuchâtel fut cédée, en 1806, au prince Alexandre Berthier, l'ensemble des institutions, par lesquelles ce petit État avait prospéré, menaça de s'écrouler, et l'on put craindre un instant qu'il ne se perdît, comme un atome, dans la masse des combinaisons sociales dont on s'occupait à cette époque. Heureusement, le nouveau souverain du pays ne recherchait pas les changemens. L'influence de M. de Rougemont fut alors très-considérable,

et il l'employa tout entière à sauver sa patrie des bouleversemens qui allaient l'atteindre. Le baron L..., envoyé à Neuchâtel pour exercer les fonctions suprêmes du gouvernement, était un homme sage, modéré, et ami du bien. Il fut ébranlé par le tableau que, dans un entretien de quelques heures, M. de Rougemont lui fit de la constitution de l'État et des garanties sociales qu'elle présentait; cependant, il voulu consulter Volney, l'auteur du *Voyage en Égypte*, ami du maréchal Berthier et le sien. Quelques jours après, il revint auprès de M. de Rougemont. *Volney*, dit-il, *vous donne gain de cause : rien ne sera changé parmi vous.* Ce n'est pas sans doute qu'une autorité illimitée ne froissât quelquefois ces institutions dont nous avons parlé; mais, comme elles continuaient à subsister, elles pouvaient reprendre leur ressort, quand l'occasion serait favorable; et enfin elle s'est présentée. Cet espace de tems où les obstacles que la résistance des particuliers et des corporations opposait à l'action du gouvernement avait cessé, fut mis à profit pour le bien général. De nouvelles routes furent ouvertes, les anciennes furent réparées; et les communications, si nécessaires dans un pays qu'animent de toutes parts le commerce et l'industrie, devinrent commodes et faciles, depuis les plaines qui s'étendent au pied du Jura jusqu'aux sommets élevés des montagnes. M. de Rougemont était le mobile ou l'appui de toutes ces entreprises. En même tems, exerçant son activité sur le corps même auquel il appartenait, il cherchait à atténuer l'esprit exclusif qui avait mis les places du gouvernement dans la possession presque héréditaire d'un petit nombre de familles; tendance que certains exemples rapprochés avaient probablement fait naître, que l'autorité d'un prince, trop élevé au-dessus de ses sujets pour en favoriser quelques-uns exclusivement, devait naturellement modérer, mais à laquelle l'éloignement de ce même prince avait laissé prendre un trop libre cours.

Les événemens de 1814 amenèrent un nouvel ordre de choses. On vit alors, sur toute la surface de l'Europe, les grands et les petits États chercher à reprendre une assiette fixe et à réparer les désordres que l'abus de la force avait introduits dans leur sein. Neuchâtel participa à ce mouvement, quoiqu'il n'eût que peu de changemens à faire, et qu'il ne s'agît que d'énoncer et mettre au jour ce que ses anciennes constitutions renfermaient déjà implicitement. A peine le pays était-il rentré sous le sceptre bienfaisant de la maison de Brandebourg, qu'une déclaration royale fixa les rapports intérieurs de l'État, et cette déclaration est devenue la base du droit public de la

principauté. Il fallait encore l'incorporer définitivement à la Suisse, réunion que le prince et les sujets avaient souvent appelée par leurs vœux, et qui n'était pas moins désirable pour le corps politique auquel on cherchait à s'agréger, que pour l'État qui sollicitait son admission. Cette réunion s'est opérée; et, ce qui n'est pas indigne d'attention, c'est que l'on voit figurer dans une confédération de républiques un canton soumis à un prince étranger, sans que la voix puissante de ce prince puisse se faire entendre et gêner les délibérations publiques, et sans qu'il soit porté atteinte aux droits qui lui appartiennent comme souverain, état de choses très-délicat, qui, établi par le consentement du souverain lui-même et par les actes qui en ont été la suite, ne prendra une pleine consistance que par le laps du tems, et par la conduite sage et mesurée de ceux qui seront appelés à le maintenir. Ces changemens ne furent pas l'ouvrage d'une seule personne, mais de quelques hommes éclairés qui avaient réuni leurs efforts pour le bien de leur patrie. M. de Rougemont était du nombre, et fort, comme il l'était, dans la discussion, prompt à saisir dans une question toutes les faces qu'elle présentait, il exerça une grande influence sur tout ce qui se fit à cette époque. Aussi, peut-on dire qu'il a beaucoup contribué à faire adopter la forme politique qui a été donnée à son pays.

Ce n'est pas seulement dans la carrière d'homme public que se manifestaient la trempe et l'activité de son esprit, les hautes questions de politique et d'administration, qui se traitent dans les grands États, lui étaient familières, et il aimait à s'en entretenir. Sa conversation abondait en traits vifs et piquans, et en observations profondes. Il était membre de quelques-unes de ces sociétés qui se sont formées en assez grand nombre en Suisse, et qui, tout en s'occupant d'objets d'utilité publique, ont un but plus général, celui de rapprocher des hommes que la tendance de chaque canton à s'isoler tiendrait toujours éloignés les uns des autres, au grand détriment de l'esprit public. M. de Rougemont était recherché et honoré des principaux magistrats de la Suisse, et son opinion avait parmi eux de l'autorité. Tout ce qui était grand et généreux, ou qui en avait l'apparence, le saisissait vivement; et, comme la force de l'impression l'emportait alors sur son jugement, d'ailleurs si éclairé et si sain, on ne peut disconvenir qu'il ne soit tombé dans quelques erreurs.

En 1815, M. de Rougemont se rendit encore à Paris où les ministres du roi de Prusse se trouvaient réunis à ceux des puissances

alliées, et, par quelques modifications qu'il obtint aux actes qui avaient réglé l'état intérieur de son pays, il mit la dernière main à son organisation politique. Rentré alors dans le cours ordinaire des affaires, et honoré par le prince de Hardenberg d'une confiance et d'une amitié particulières, il aurait continué à développer les qualités qui l'avaient distingué dans les belles années de sa vie, si le délabrement de sa santé n'y eût mis obstacle. Mais, accablé de souffrances, et se livrant trop à quelque chose d'impérieux et de susceptible qu'il avait toujours eu dans le caractère, il provoqua de la résistance, et son crédit et son influence s'en ressentirent. La haute opinion que l'on avait de lui dans le public, opinion partagée par ceux même qu'il avait froissés dans le cours de son administration, la passion qui l'animait pour le bien public, et la grande expérience qu'il avait acquise, n'auraient pas manqué de lui faire reprendre l'ascendant qui lui échappait, si la douleur physique, prenant le dessus, ne l'eût contraint à une entière retraite. Sa mémoire se conservera dans le pays où il a vécu, parce qu'il a fait des choses importantes et utiles; et l'illustration de sa famille se perpétuera sans doute par l'un de ses fils que des talens naissans et des qualités aimables recommandent déjà à l'attention de ses concitoyens. J. H.

N. B. J'éprouve le besoin d'ajouter ici quelques lignes, comme un tribut d'estime et d'affection pour un homme respectable que j'avais connu en Suisse, qui m'honorait de son estime et de son amitié particulières, dont j'avais eu l'occasion d'apprécier l'excellent cœur, le noble caractère, l'esprit supérieur à ces vues étroites et à ces préventions de parti qui dominent les esprits vulgaires. Il était venu me voir plusieurs fois, dans le dernier voyage qu'il a fait à Paris, il y a peu d'années; il m'avait témoigné un vif intérêt pour le succès de la *Revue Encyclopédique*, dans laquelle il voyait une grande institution d'utilité publique propre à mieux faire connaître les nations les unes aux autres et à les rapprocher par des communications et des services mutuels. Il s'était également associé, par les vœux les plus ardens, et quelquefois par sa correspondance, aux travaux de la Société établie à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire dont il avait été nommé, sur ma demande, en 1815, l'un des premiers correspondans étrangers, ainsi que MM. Pestalozzi Fellenberg et le R. P. Girard. — La Suisse vient de perdre dans le court espace de quelques mois, quatre citoyens illustres, distingués par leurs vertus et leurs talens : MM. Ruyneira, de Lausanne,

PICTET DE ROCHEMONT, et en dernier lieu, *Marc Auguste* PICTET, son frère, et ROUGEMONT de Neuchâtel. M. A. J.

ITALIE.

Pomone en relief. — Les agronomes n'ignorent point combien il est difficile de déterminer avec précision les diverses espèces et les variétés infinies de fruits qui font l'ornement des jardins et les délices de nos tables. Il y a long-tems que Masioli, Anguilara, Micheli, Aldrovandi, et plus récemment Targioni-Torzetti, Savy Galizioli, Gallesio, etc., en Italie; Laquintinie, Duhamel, Rozier, Noisette, etc., en France; la Société d'agriculture de Londres, Kooker, dans sa *Pomona Londinensis;* Knight, dans sa *Pomona herefordiensis*, en Angleterre, ont cherché, par des descriptions et des figures coloriées des fruits, à faire connaître cette partie de l'agriculture encore peu avancée. Mais, leurs ouvrages, malgré l'habileté des meilleurs iconographes, ne représentent point la nature telle qu'elle est; cet inconvénient a fait naître l'idée à MM. Pizzigalli et Degaspari, de Milan, d'entreprendre un travail qui présentât aux amateurs une *Pymone en relief*, c'est-à-dire une collection de tous les fruits cultivés en Europe, à un tel degré de perfection qu'il est impossible, à moins d'y toucher, de ne pas les prendre pour des fruits naturels; les petits fruits sont modelés en cire; les gros en stuc recouvert de cire, et d'autres, tels que les raisins, les groseilles, etc., sont faits en verre soufflé. Cette collection plastique, déjà fort avancée, comprendra plus de 500 fruits. B.

SAVOIE. — *Bains d'Aix.* — M. DE CHEVILLARD, ancien colonel, syndic de la ville d'Aix, avec l'autorisation et l'agrément du gouverneur du duché de Savoie, a écrit d'une manière pressante à M. DE GIMBERNAT, conseiller de légation de S. M. le roi de Bavière, dont nous avons déjà fait connaître les travaux philanthropiques (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 516) pour l'inviter à réaliser l'espoir qu'il a donné et la promesse qu'il a bien voulu faire, d'aller aux bains d'Aix, en Savoie, pour y compléter les belles découvertes déjà faites par lui en 1822, et communiquer ses lumières et ses vastes connaissances, afin de perfectionner l'établissement thermal, et de rendre plus efficaces et plus utiles les autres sources minérales situées à peu de distance de cette ville. L. S.

ROME. — *Acquisitions faites par la Bibliothèque et le Musée du Vatican.* — S. S. le pape Léon XII a beaucoup enrichi cette bibliothèque par l'achat de celle du chevalier Cicognara. Elle a porté

également une attention sérieuse au *Musée des Antiques du Vatican*, qui se trouve maintenant augmenté de plusieurs statues de la plus grande beauté et du plus haut intérêt. Le Vatican va se trouver, en outre, enrichi de la superbe collection de Vejenti et de feu la duchesse de Chablais. P.

Naples. — *Nécrologie.* — *Giovanni* Benetti, jeune encore, avait déjà donné plusieurs preuves de son talent et de ses connaissances. Il est mort, le 23 janvier dernier, âgé seulement de vingt-trois ans. Attaqué de phtisie, il a succombé à une longue maladie. Quoiqu'il se fût consacré à la profession d'avocat, il cultivait avec succès les belles-lettres, objet de sa prédilection, et faisait ses délices de la lecture des meilleurs écrivains classiques, latins et italiens. Mais, c'était moins des mots que des idées qu'il s'occupait, et l'étude des sciences morales et politiques était surtout celle qu'il conseillait aux jeunes gens, dont il aimait à diriger les travaux. Il pensait que la plus noble fonction des Muses devait être de seconder les progrès de ces sciences, les seules qui lui parussent propres à relever la gloire de sa patrie. Quelques jours avant sa mort, il avait traduit lui-même le beau psaume : *Super flumina Babylonis*, et le récitait à ses amis, qui pleuraient avec lui le sort des Hébreux, chassés de leur patrie. Il faisait aussi profession d'une grande estime pour le génie de lord Byron, qu'il avait connu personnellement. Il l'a imité, surtout dans une de ses *Mélodies hébraïques*, adressée à la mémoire du Dante. Ses amis s'occupent du soin de recueillir ses écrits. F. S.

PAYS-BAS.

Amsterdam. — La *Société pour l'amélioration morale des détenus*, dont le comité directeur est établi dans cette ville, a tenu sa première assemblée générale le 21 octobre 1824. Déjà, dans le mois de mai 1823, la Société comptait 2,600 membres. Dans le mois de novembre de la même année, époque où elle a commencé ses travaux, ce nombre était accru de 856, et à cette première assemblée générale, on a pu compter un total de 4,390 membres. M. Ch. C. van Hall, président du comité, a donné à l'assemblée les renseignemens les plus satisfaisans sur l'état actuel de la Société, et sur les efforts qu'elle a faits pour atteindre le noble but qu'elle s'est proposé. Nous espérons que cette Société, dont la première fondation appartient à MM. Suringar, de Leuwarden, Nierstrasz, de Rotterdam, et Warnsinck, d'Amsterdam, répandra bientôt partout

son influence salutaire. Il y a encore dans ces lieux de misère et de désolation, beaucoup d'infortunés dont la régénération morale doit exciter le zèle des vrais philanthropes.

— M. le professeur VAN LENNEP a présenté dans la Société *Felix Meritis*, le 10 mars dernier, une analyse du système hiéroglyphique de M. Champollion le jeune. Il a éclairci son exposé par beaucoup de dessins et de gravures, et l'a accompagné de réflexions fort intéressantes sur les résultats auxquels cette découverte pourra conduire encore. Il a paru ici une *Lettre sur le système hiéroglyphique de M. Champollion*, considéré dans ses rapports avec l'Écriture Sainte : Amsterdam, 1825. M. COQUEREL, pasteur de l'Église réformée, dans cette ville, en est l'auteur. Le discours de M. van Lennep, et la lettre de M. Coquerel, prouvent qu'en Hollande on sait très-bien apprécier toute l'importance de la découverte du savant Français dont il a été déjà plusieurs fois fait mention dans ce recueil. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 462.)

LIÉGE. — *Nécrologie.* — M. WAGEMANN, professeur d'histoire et d'économie politique à notre Université, vient de nous être enlevé, le 31 mars dernier. Disciple du célèbre Heeren, de Göttingue, il enseignait l'histoire avec beaucoup de succès. Ses cours d'économie politique étaient aussi fort estimés. C'étaient surtout les doctrines de Smith, de J.-B. Say, de Storch, qu'il tâchait de répandre parmi ses concitoyens.

FRANCE.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

CAEN. (*Calvados*) — *Nominations académiques* — L'Académie royale des siences, arts et belles-lettres de cette ville a, dans sa séance du 28 janvier dernier, nommé membres résidans, M. SPENCER SMITH, déjà associé de cette académie, et membre de la Société royale de Londres; associé résidant M. DESLONGCHAMPS, D. M., et associé correspondant, M. ÉLIE DE BEAUMONT, ingénieur des mines, naturaliste distingué. B.

MARSEILLE. (*Bouches-du-Rhône.*) — La *Société académique de médecine* de cette ville, dans sa dernière séance, a prorogé jusqu'au 1er novembre prochain, le concours qu'elle avait ouvert sur les questions suivantes. 1° Déterminer, par des observations cliniques, quelles sont les maladies dans lesquelles l'application des sangsues est préférable aux saignées générales? — 2° Indiquer quelles sont les affections où ce dernier moyen est plus utile que les saignées

locales, et les cas qui réclament leur emploi simultané. — Le prix consiste en une médaille en or de la valeur de trois cents francs, que la Société décernera, dans sa séance publique de 1825, à l'auteur du mémoire qui en sera jugé digne. Les mémoires doivent être écrits lisiblement, en français ou en latin, et adressés, franc de port, à M. Ricard, médecin, secrétaire général, rue du Bausset, n° 2, à Marseille. R.

Toulon. (*Var.*) — L'*Académie des sciences, belles-lettres et arts*, dans sa séance du 2 mars dernier, a admis au nombre de ses membres correspondans, M. le baron de Reifenberg, professeur de philosophie à l'université de Louvain, etc. M. Winkel, littérateur hollandais, vient de consacrer à cet estimable savant, dans l'*Algemeen Konst en Letterbode*, une notice biographique pleine de détails intéressans sur sa carrière littéraire. K.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Mois de* mars 1825. — *Séance du* 7. — M. Ferraud adresse un nouveau plan de son *levier marin*. (Commissaires déjà nommés.) — M. De Lacépède rend un compte verbal de l'*histoire du genre humain* par M. Virey. — MM. Poinsot, Navier et Mathieu font un rapport sur un nouvel instrument de perspective inventé par M. Puissant. Cet instrument, que l'auteur a nommé *panorographe*, est destiné spécialement au tracé des *panoramas*, en voici la description : Un arc de cercle, d'un peu plus de 60° et garni de dents, est attaché invariablement sur une table, où il forme une portion de la base du cylindre sur la surface duquel on veut avoir la perspective. Une alidade, qui en est le rayon et qui tourne autour du centre, porte deux tiges verticales : l'une, dirigée suivant l'axe du cylindre porte l'oculaire; l'autre, placée à l'extrémité de l'alidade se trouve toujours à la surface du cylindre. Cette dernière tige est garnie dans la partie inférieure d'un pignon qui engrène dans l'arc denté, et elle porte une mire mobile. Cette mire est liée par des cordes et des poulies de renvoi à un porte-crayon qui glisse le long de l'alidade, de manière que quand la mire descend d'une certaine quantité, le crayon se rapproche du centre de la même quantité. Une tablette ou *porte-dessin*, placée entre la table et l'alidade, peut changer de place circulairement au moyen de quatre petites roulettes qui la supportent. Sur le bord de cette tablette, qui est opposé au centre, se trouve une crémaillère. Le pignon engrenant à la fois et dans l'arc immobile et dans la cré-

maillère, force celle-ci à s'enrouler sur l'arc en restant toujours tangente à cet arc et perpendiculaire à l'alidade. Au moyen de ce mécanisme, quand l'alidade marche, elle entraîne le pignon qui fait tourner la crémaillère et la tablette, de telle sorte que le crayon en glissant le long de l'alidade, pourra tracer successivement sur la tablette des lignes parallèles qui seront les arêtes du cylindre et qui formeront le développement de sa surface. Si l'on fait tourner lentement l'alidade avec une vis sans fin, on pourra facilement amener la mire sur le rayon qui va de l'œil à un point extérieur. Alors la perspective de ce point sera indiquée par la mire sur le cylindre et tracée par le crayon sur le papier de la tablette. On aura, par ce procédé, la perspective d'autant de points qu'on le jugera convenable. L'Académie pense que si cet instrument est bien exécuté, il pourra être d'une grande utilité aux artistes. — M. Arago entretient l'Académie de ses expériences sur l'action que le cuivre exerce sur l'aiguille aimantée, et en présente la principale sous une forme plus sensible. — M. Geoffroy Saint-Hilaire termine la lecture de son mémoire sur le crocodile fossile de Caen, qu'il propose de nommer *teleo-saurus*, et en annonce un autre sur la tête osseuse d'un crocodile trouvée à l'état de momie dans les catacombes de Thèbes, et sur le rapport de ce crâne avec ceux des animaux présumés de la même espèce et présentement vivans en Égypte. — M. de Humboldt lit un mémoire sur quelques phénomènes physiques qu'offrent les andes des Cordillières de Quito et la partie orientale de l'Himalaya. — M. Edwards lit une note sur les contractions musculaires produites par le contact d'un corps solide avec les nerfs, sans arc galvanique. (MM. Magendie et Ampère, commissaires.)

—*Du* 14.—M. *Jean-Michel* Saccati, ingénieur-géomètre à Acqui, adresse à l'Académie un mémoire intitulé : *Contra il nuovo sistema Planotario.* (M. Bouvard, commissaire.) — M. Desyeux fait un rapport sur un mémoire de M. Opoix relatif à un moyen de conserver le beurre frais. Le moyen proposé par M. Opoix consiste principalement à laver avec de l'eau chaude le beurre nouvellement fait. Sans doute, l'eau chaude enlève mieux que l'eau froide le lait de beurre qui contribue à hâter la rancidité de cette substance, mais elle a l'inconvénient de la priver de cette odeur et de cette saveur agréable du beurre récemment fait, et d'en altérer les bonnes qualités. M. Opoix n'a donc pas résolu le problème qu'il avait proposé lui-même, et de nombreux lavages à l'eau froide sont encore le meilleur moyen de retarder la rancidité du beurre.

L'Académie ne peut donc approuver le travail de M. Opoix; mais elle l'engage à de nouvelles recherches que sans doute il est bien en état d'entreprendre. — M. Mathieu lit un rapport sur un instrument de perspective proposé par M. Boscary, officier d'artillerie. Sans porter un jugement définitif sur l'invention de M. Boscary, l'Académie l'engage à continuer un travail dont il s'est déjà occupé avec beaucoup de zèle. — M. de Humboldt achève la lecture de son mémoire sur les andes de Quito et l'Himalaya. Il fait précéder cette lecture d'observations verbales concernant des rapports très-remarquables entre la hauteur moyenne des *crêtes* ou *lignes de faîtes* et les points culminans, dans les principales chaînes de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie. — M. Cuvier lit un mémoire sur le *myripristis*, nouveau genre de poisson de la famille des perches, remarquable par la connexion de sa vessie natatoire et de son oreille.— M. Auzoux présente une pièce d'anatomie artificielle, et lit une note à ce sujet. (MM. Portal et Duméril, commissaires.) — M. Babinet lit un mémoire dont l'objet est d'exposer une nouvelle méthode pour déterminer les masses des planètes.. (MM. Legendre, Bouvard et Mathieu, commissaires.)

— *Du* 21. — Le commodore Krusenstern adresse l'atlas de l'océan Pacifique, avec des mémoires qui y sont relatifs. (M. de Rossel, pour un rapport verbal.)—M. Girard, ingénieur des ponts-et-chaussées, adresse un mémoire sur la composition de nouveaux mortiers hydrauliques et sur la théorie générale des mortiers. — M. de Humboldt adresse une nouvelle section verticale du sud de l'Allemagne et de toute la France, depuis la forêt Noire jusqu'à Paris, fondée sur un nivellement barométrique de MM. d'Oyelausen, Laroche et Decheux, ingénieurs du corps des mines de Prusse. M. de Humboldt a fait placer à côté de ce profil de la France, son profil de l'Espagne. — L'Académie reçoit d'un anonyme un manuscrit intitulé: Traité du calcul hyper-archisophique et du calcul olopalingène par M. Astrophilarmos. (M. Cauchy, commissaire.) — M. Lamouroux adresse un mémoire sur une nouvelle classification du règne animal. — On communique une lettre de M. Bredin, directeur de l'École vétérinaire de Lyon, sur les os d'éléphans déterrés près de cette ville. — M. Cauchy fait un rapport sur le mémoire de M. Brisson intitulé : Nouvelles recherches relatives au calcul intégral des différentielles partielles. Les conclusions de ce rapport ne sont pas adoptées par l'Académie. — M. Cuvier lit un mémoire sur des poissons d'eau douce de l'Inde

qui ont la faculté de vivre long-tems hors de l'eau, et sur les organes qui leur procurent cette faculté. — M. Guillemain lit un mémoire sur le *pollen* des plantes et sur la génération des végétaux. (MM. Desfontaines et Mirbel, commissaires.)

— du 28. — M. de Humboldt présente à l'Académie, au nom de MM. Noggera et Bischof, professeurs de chimie et de minéralogie à l'université de Bonn, l'échantillon d'une masse de fer météorique (du poids de 3,400 livres), trouvée à Bitburg, près de Trèves, au haut d'une colline. Elle renferme du nikel et du soufre, mais point de chrôme et de carbone. — M. *Geoffroy* Saint-Hilaire met sous les yeux de l'Académie la tête d'un poulain monstrueux, né deux jours auparavant dans l'hôpital de l'École royale d'Alfort, et qu'il a disséqué avec M. Serres. Cette tête, dont la partie gauche était beaucoup plus volumineuse que la partie droite, ne présentait à la première vue dans l'intérieur du crâne aucune trace de trous et de nerfs optiques, quoique les yeux fussent en apparence bien conformés. M. Geoffroy annonce que M. Serres se propose, au moyen de travaux comparatifs sur les yeux de la taupe et de quelques rongeurs, de donner la clef principale de ces anomalies et de les expliquer par les règles ordinaires de l'encéphalogénésie. — On lit une note communiquée par M. de Férussac au sujet de l'animal de l'*Argonaute*. — M. Gaudin, professeur de mathématiques à Nantes et ancien élève de l'École polytechnique, écrit à l'Académie pour lui présenter son ouvrage qui a pour objet le développement d'une pensée de d'Alembert sur la nature des quantités négatives. — M. Traullé lit un mémoire intitulé : Aperçu sur le déluge, sur ses conséquences, sur la cause qui l'a produit, et sur la présence, dans le nord des deux continens, des ossemens des animaux du midi (MM. Brochant et Beudant, commissaires.) — La section de médecine et de chirurgie présente les candidats suivans pour la place vacante par la mort de M. Percy. *Chirurgiens* : MM. Larrey, Richerand et Roux, *ex æquo ;* Dupuytren et Jules Cloquet. — *Médecins :* MM. Alibert, Serres et Desgenettes. L'Académie discute le mérite des candidats. A. M—r.

— *Séance annuelle des quatre Académies*, présidée par M. Raynouard (Dimanche 24 avril 1825.) — Cette solennité littéraire, instituée par le feu roi, pour célébrer l'anniversaire du jour de sa rentrée en France, consacre le rétablissement des anciennes *Académies*, dont le nom, confondu désormais avec celui d'*Institut*, ajoute à tout l'éclat de cette illustre corporation la splendeur dont elles

avaient brillé depuis Louis XIV, elle réalise en même tems, par la réunion des quatre Académies, dont chacune paie son tribut dans cette séance, la grande et belle pensée de Bacon : l'unité des sciences et des arts ne formant qu'une seule famille. M. Raynouard, secrétaire perpétuel de l'Académie française et président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a d'abord rendu hommage à la mémoire du fondateur de cette fête annuelle, « ce prince que les leçons du malheur avaient préparé à la gloire de régénérer l'antique monarchie et de renouveler, par des institutions, auxquelles son nom restera si noblement uni, l'alliance du trône et des libertés publiques. » Citant ensuite les paroles de Charles X qui « a regardé la mission de devenir le protecteur de l'Institut, comme une noble portion de l'héritage de son auguste frère, » M. le président rappelle que ce prince qui avait autrefois invité nos muses à célébrer le héros qui périt dans les flots de l'Oder, victime de son dévoûment pour l'humanité, vient aujourd'hui, à peine monté sur le trône, d'honorer dans la famille de l'auteur du Cid et des Horaces cette gloire littéraire qui survit à tant d'autres gloires. « Charles X, dit M. Raynouard, s'est empressé de venir au secours des descendans du grand Corneille, et il a mis dans ses bienfaits cette effusion de cœur qui ajoute tant de prix à la bienfaisance et surtout à celle des rois. »

Après ce discours, écrit avec dignité et où l'on a remarqué cette force de pensée et cette noblesse d'expression qui caractérisent le talent de l'auteur des *Templiers*, M. de Sacy a lu un rapport sur le concours relatif aux fondations de M. de Volney. Les deux prix qui devaient être décernés dans cette séance, sont remis, l'un au 24 avril 1826, et l'autre, de la somme de 2,400 fr., au même jour de l'année 1827.

M. Naudet, membre de l'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, a lu ensuite un extrait de l'ouvrage qu'il se propose de publier *sur la poésie latine, et en particulier sur le théâtre des Romains*. Ce morceau, résultat de profondes recherches, offre, dans un cadre dramatique, quoique un peu usé, des aperçus ingénieux, des observations bien saisies et des traits piquans sur la littérature et sur les mœurs des Romains, au tems de Cicéron. L'auteur suppose qu'un Syracusain, venu à Rome pour réclamer contre les spoliations de Verrès, écrit à un de ses compatriotes en Sicile. Le jeune étranger critique avec esprit les arts et le théâtre des Romains; cependant, il accuse moins le génie des auteurs que le goût et les préjugés d'un

peuple qui préfère, à la représentation d'un ouvrage dramatique, les combats des ours et des léopards, et qui n'accorde que le mépris aux artistes qui prêtent leur talent aux jeux de la scène. On sait, en effet, qu'une des meilleures pièces de Térence, *Heycira* ou la *belle-mère*, ne fut point achevée, parce qu'au milieu de la représentation on annonça un combat de gladiateurs, et que les spectateurs, abandonnant aussitôt le théâtre, coururent en foule prendre place au cirque. Autre tems, mêmes mœurs; au milieu du progrès des lumières et de la civilisation, dans le XIXe siècle, ne voyons-nous pas chaque jour l'élite de la société déserter les chefs-d'œuvre de Racine et de Molière, pour courir aux tréteaux des boulevards, s'enthousiasmer aux tours de force des *Alcides français* et aux gambades d'un habile sauteur, sous la figure du singe *Jocko*. Non-seulement, à Rome, les acteurs étaient exclus de la société et placés hors de la loi commune, au point que le moindre magistrat pouvait, au gré de son caprice, les faire honteusement fouetter de verges; mais l'orgueil de l'aristocratie romaine opposait encore à l'art dramatique des obstacles insurmontables. Le vice titré était à l'abri des attaques de la muse comique. Il était interdit aux poëtes de peindre les ridicules nationaux, et pour les traduire sur la scène, il fallait les affubler d'un costume et d'un nom étrangers. Ce n'est point ainsi qu'une nation peut avoir un théâtre; sans liberté, point d'art dramatique; et certes, de nos jours, il est facile de voir la déplorable influence qu'une censure ombrageuse exerce sur ce genre de littérature, qui avait placé la France au-dessus de tous les peuples anciens et modernes. Ce rapprochement n'a point échappé à l'assemblée nombreuse et choisie qui composait l'auditoire de l'Institut, et l'on a vivement applaudi toutes les critiques du jeune Syracusain.

Digne représentant de l'*Académie des sciences*, M. Fourier, l'un de ses secrétaires perpétuels, a lu un *Rapport sur les progrès et les applications des sciences mathématiques*. M. Fourier sait prêter aux austérités de la science un charme aimable et un langage attrayant qui se fait écouter même par un sexe qu'effarouche souvent le seul mot de savoir. Ce rapport, plein d'une foule de faits curieux et qui attestent les progrès de la science, a été entendu souvent avec plaisir et toujours avec intérêt. Nous espérons en donner un extrait dans l'un de nos prochains cahiers, ce qui nous dispense d'en faire l'analyse.

L'*Académie des beaux-arts* avait chargé son secrétaire perpétuel de payer son tribut dans cette solennité littéraire, et M. Raoul-Ro-

CHEVITE a lu, pour M. QUATREMÈRE DE QUINCY, une dissertation sur l'*emploi des sujets d'histoire moderne dans la poésie et sur l'abus de ces sujets dans la peinture*. Ce morceau, extrait de *la Vie de Raphaël* déjà publiée par l'auteur, a paru généralement long et froid. M. Quatremère, qui a souvent des aperçus délicats et de la finesse d'observation, et qui saisit habilement les nuances que présentent les sujets qu'il traite, abuse aussi parfois des antithèses de mots et de pensées, et se laisse trop souvent aller à des subtilités qui, quoique spirituelles, n'en deviennent pas moins fatigantes, parce qu'elles se reproduisent sans cesse et à tout propos. Il est des vérités qu'il suffit d'indiquer et qui ne comportent point l'amplification académique. S'il est reconnu, par exemple, suivant le précepte d'Horace, *ut pictura poesis*, que la poésie et la peinture doivent avoir le même but, celui d'intéresser et d'émouvoir, personne ne conteste les différences qui doivent exister dans le choix des sujets qui conviennent à ces deux arts. La poésie est l'imitation du cœur humain; elle peint surtout l'intérieur de l'homme, tandis que l'imitation des formes, *le visible*, en un mot, est le domaine de la peinture. Il est certain, d'un autre côté, que le nu qu'admettent les sujets de la mythologie et les costumes des tems héroïques de la Grèce et de Rome, sont plus favorables à l'art du pinceau que les personnages modernes qui n'offrent, pour ainsi dire, que des accessoires de costumes, au préjudice de la beauté des formes. Et comme d'ailleurs, dans les sujets trop près de nous, l'imitateur a l'obligation d'une sorte de fidélité qui tend à remplacer l'effet de la fiction par l'effet de la réalité, et la création de l'inventeur par l'action du copiste, on doit en conclure que, sans proscrire les sujets nationaux, le talent doit se former de préférence à l'étude de l'antique. Certes, la régénération opérée par notre célèbre David et les succès de l'école qu'il a fondée, avaient bien victorieusement prouvé la vérité de ces principes, avant que M. le secrétaire de l'Académie des beaux-arts prît la peine d'en faire l'objet d'une dissertation.

La séance a été terminée par M. DARU, de l'*Académie française*. — L'élégant traducteur d'Horace, d'une voix d'abord émue, mais bientôt accentuée par un débit rapide et animé, a récité de mémoire un discours en vers sur *les facultés de l'homme*. Un admirable chapitre des Pensées de Pascal (Art. IV, première partie) a fourni au poëte le sujet et les principales idées de cette épître, souvent remarquable par des mouvemens poétiques, des images frappantes, des détails bien rendus et une force de raisonnemens, qui, sans avoir

toute la profondeur du grand écrivain de Port-Royal, n'en atteste pas moins dans M. Daru un talent exercé aux plus hautes questions de la philosophie et de la morale.

Le poëte commence ainsi :

L'homme n'est qu'un roseau, nous dit dans sa colère
Un sublime rêveur, pieux atrabilaire;
L'homme n'est qu'un roseau, mais un roseau pensant.
Qu'est-ce donc que penser? sentir? — La brute sent.
Retenir? — Elle apprend. — Juger? — Elle combine;
Au gré de ses besoins elle se détermine.
Dans un cercle tracé par d'immuables lois,
Soumise à la nature, elle écoute sa voix.
Par cette voix, dit-on, les brutes sont guidées :
Elles n'ont que l'instinct, et l'homme a ses idées.
Je le veux; mais, enfin, de qui les tenez-vous?
De vos sens. Et la brute a des sens comme nous...

L'auteur réfute ensuite le système de Descartes. On a vivement applaudi les vers suivans :

Le castor est prudent; l'abeille est prévoyante;
Le coursier reconnaît une main caressante;
Le chien suit vers la tombe un maître infortuné,
Par des enfans ingrats peut-être abandonné.

Décrivant tour à tour l'organisation physique et morale de l'homme, sa puissance et sa faiblesse, sa grandeur et sa misère, le poëte poursuit :

Au-dessus de la terre élever son génie;
Des mondes radieux comprendre l'harmonie;
Conquérir la nature; avec de faibles yeux
Observer un insecte et mesurer les cieux;
Redescendre en soi-même; interroger son être;
Se sentir tourmenté du besoin de connaître;
Gardien du trésor par le tems amassé,
Transmettre à l'avenir les leçons du passé;
Se former des vertus une image chérie;
Connaître des devoirs, des lois, une patrie;
Sonder de ses regards l'espace illimité,
De la source des tems jusqu'à l'éternité;
Et, toujours s'élevant de problème en problème,
Arriver jusqu'aux pieds du créateur suprême :
Voilà l'être animé par le souffle divin,

La puissance de l'homme et son noble destin.
Mais, hélas! au milieu de toutes ces merveilles,
Dans l'orgueil du triomphe obtenu par ses veilles,
Tandis qu'il lit au front des astres étonnés
Les mouvemens futurs qui leur sont ordonnés,
Que faut-il à ce roi de la terre soumise
Pour tomber au-dessous des brutes qu'il méprise;
Pour que de la raison s'éteigne le flambeau?
Qu'un peu de vin fermente en son étroit cerveau,
Qu'un abject animal de son écume immonde
Ait souillé cette main qui sut peser le monde.
Le voilà furieux, troublant l'air de ses cris,
Stupide, objet d'effroi, d'horreur et de mépris.
Quel est donc cet esprit, sublime intelligence,
Dont le plus faible atome a corrompu l'essence?
Comment d'un être pur, sans organe, sans corps,
La matière peut-elle altérer les ressorts?
O grandeur! ô néant! tout dans l'homme est mystère.
Demandez-donc aussi par quel effet contraire
Un être tout moral, tel que ma volonté,
Peut soulever ce bras qui pend à mon côté?
Comment, par quel pouvoir ignoré de moi-même,
Un levier de mes nerfs ébranle le système;
Comment sur ce levier mon esprit peut agir?
Mes membres aujourd'hui sont prêts à m'obéir;
Demain je ne puis plus, par ma fibre émoussée,
Envoyer à ma main l'ordre de ma pensée...

Après ce morceau, plusieurs fois interrompu par les applaudissemens de l'auditoire, M. Daru rappelle les rêveries de quelques philosophes anciens; prenant ensuite Newton pour guide et Pascal pour modèle, il s'élance dans la profondeur des cieux. Pascal avait dit : « Que l'homme contemple la nature entière dans sa haute et pleine majesté; qu'il considère cette éclatante lumière, mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers; que la terre lui paraisse comme un point, au prix du vaste tour que cet astre décrit; et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour n'est lui-même qu'un point très-délicat, à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament, embrassent. Mais, si votre vue s'arrête là, que l'imagination passe outre. Elle se lassera plutôt de concevoir, que la nature de fournir. Tout ce que nous voyons du monde n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nulle idée n'approche de l'étendue de ses espaces. Nous avons beau enfler nos

conceptions, nous n'enfantons que des atomes, au prix de la réalité des choses. C'est une sphère infinie, dont le centre est partout, la circonférence nulle part. » M. Daru donne à son tour une idée de l'immensité de la création. Ce soleil, dit-il,

N'est qu'un point immobile, et, sans être aperçue,
La terre autour de lui nage dans l'étendue.
Dix globes inégaux, dans leur course emportés,
Du souverain des cieux reçoivent les clartés;
Et la fille d'Herschell décrit son orbe immense
Loin des torrens de flamme où Mercure s'élance...
Et pourtant ce flambeau, ce superbe géant,
Quel est-il? une étoile, un atome, un néant;
Invisible, perdu dans l'étendue immense,
Pour les mondes lointains il n'a pas d'existence.

S'élevant alors jusqu'à la Divinité, le poëte termine ainsi:

Cette image de Dieu, de votre bienfaiteur,
Si l'on peut s'en faire une, elle est dans votre cœur.
Ne me demandez point son nom et son essence;
Adorez sa justice et voyez sa puissance.
Jamais vous n'atteindrez, par vos efforts constans,
A celui qui remplit et l'espace et le tems,
Seul être illimité, seul être nécessaire.
S'il demeure invisible au fond du sanctuaire,
Si ses mains ont peuplé d'êtres moins imparfaits
Tous ces mondes brillans que sa parole a faits;
Lorsque l'éternité devient mon héritage,
Assez de gloire encor de l'homme est le partage.
Sensible, intelligent, né pour la liberté,
Sa vie est le travail, son but la vérité:
Faible, de son génie il reçoit la puissance;
Sa sagesse est le doute, et son bien l'espérance.
Il ennoblit son être, en regardant le ciel;
Il y voit sa patrie, et se sent immortel...

Ce discours, qui rappelle souvent la manière du philosophe de Ferney, et celle du poëte auquel nous devons l'*Essai sur l'homme*, ne peut manquer d'obtenir dans le monde littéraire le succès qu'il a mérité dans la séance des quatre académies. Il vient de paraître chez Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. PÉLISSIER.

Société de géographie. — Séance générale annuelle pour le premier semestre de l'année 1825 (25 mars 1825.)

En l'absence de M. de Châteaubriand, président de la Société,

M. Barbié-du-Bocage, président de la commission centrale, occupe le fauteuil. M. de Férussac lit un rapport, au nom de la commission, sur le concours ouvert relativement aux chaînes de montagnes de l'Europe. Elle n'a pu décerner, à titre d'encouragement, que la moitié du prix, à l'auteur d'un Mémoire qui satisfait à quelques-unes des conditions du programme, mais qui laisse encore quelque chose à désirer.

La séance a été terminée par la lecture d'une notice de M. Roux sur le département du Jura, et par le renouvellement du bureau de la Société. M. Chabrol de Volvic, préfet du département de la Seine, a été nommé président.

Voici les sujets de prix mis au concours par la Société, pour les années 1826 et 1827. 1er PRIX : médaille d'or de la valeur de 2,400 francs, qui sera donnée dans la première assemblée générale de 1827 : *Encouragement pour un voyage dans la partie méridionale de la Caramanie, contrée de l'Asie mineure.*

— IIe PRIX : Médaille d'or de la valeur de 3,000 francs; elle sera décernée dans la première assemblée générale de l'année 1826 : *Encouragement pour un voyage dans la Cyrénaïque.*

— IIIe PRIX : Médaille d'or de la valeur de 1500 francs, qui sera décernée dans la première assemblée générale de 1826 : *Déterminer la direction des chaînes de montagnes de l'Europe, leurs ramifications et leurs élévations successives dans leur étendue.* C'est cette question que la Société remet au concours.

— IVe PRIX : Médaille d'or de la valeur de 1200 francs, qui sera décernée dans la première assemblée générale de 1826 : *Recherches sur l'origine des divers peuples répandus dans l'Océanie, ou les îles du grand Océan, situées au sud-est du continent d'Asie.* Cette question est remise au concours, depuis 1824.

— Ve et VIe PRIX : Médaille d'or de la valeur de 800 fr., et une autre de la valeur de 400 fr., qui seront décernées en 1826, première assemblée générale : — *Description physique d'une partie quelconque du territoire français formant une région naturelle.*

— VIIe PRIX : Médaille d'or de la valeur de 600 fr. (les fonds ont été faits par M. Benjamin Delessert), décernée à la première assemblée générale de 1826 : *Itinéraire statistique et commercial de Paris au Havre-de-Grâce.*

— VIIIe PRIX : Médaille d'or de la valeur de 500 fr. (les fonds sont faits par M. le comte Orloff), qui sera décernée à la première assemblée générale de l'année 1826 : — Analyser les ouvrages de

géographie publiés en langue russe, et qui ne sont pas encore traduits en français. On désire que l'auteur s'attache de préférence aux statistiques des gouvernemens les plus reculés, et qui ont pour objet les régions les moins connues, sans néanmoins exclure un autre genre de travail, et notamment les mémoires relatifs à la géographie russe du moyen âge.

Outre ces huit prix, la Société en propose un autre de 2,000 fr. pour un *voyage à Tombouctou et dans l'intérieur de l'Afrique*. Ce voyage, du plus grand intérêt, provoqué d'abord par un anonyme, membre de la Société, qui a déposé une somme de 1000 fr. pour y contribuer, et par M. le comte Orloff, qui a fait don d'une semblable somme pour le même objet, encouragé par les ministères de la marine et des affaires étrangères, qui contribuent chacun pour 2,000 fr., et par le ministère de l'Intérieur, qui lui consacre aussi la somme de 1,000 fr., est l'objet d'une souscription ouverte chez M. Chapelier, notaire, trésorier de la Société, rue de la Tixeranderie. On peut souscrire aussi au bureau de la Société, rue Taranne, n° 12.

Théâtre. — *Théâtre français.* — Première représentation de *Judith*, tragédie en 3 actes de M. de Comberousse. (Samedi 16 avril.) — La *Judith* de Boyer fut tuée jadis par une épigramme; c'était assurément la faute de Boyer; mais c'était aussi un peu celle de l'héroïne de Béthulie. Son histoire ne paraît guère propre au théâtre; c'est donc une véritable preuve de talent de la part du nouvel auteur d'avoir su échapper aux écueils qui s'offraient de toutes parts, et où s'étaient, l'un après l'autre, brisés ses devanciers. Tout le monde connaît le sujet de *Judith*, et quelques mots feront comprendre les changemens que M. de Comberousse a cru devoir faire aux traditions des livres hébreux pour les accommoder à notre scène. Fatigué des horreurs d'une guerre acharnée et d'un long siége, le peuple de Béthulie est frappé d'un profond découragement; le roi et le grand prêtre s'efforcent en vain de ranimer son antique valeur. Cependant Achior, l'un des princes attachés à la fortune d'Holopherne, touché de l'héroïsme des ennemis qu'il a jusqu'alors combattus, abandonne les drapeaux de l'étranger, et vient offrir ses secours aux Hébreux, dont il embrasse le culte. Mais bientôt, malgré cette assistance, sur laquelle ils ne comptaient pas, les habitans de Béthulie déclarent au roi qu'il faut ouvrir les portes à Holopherne, quand Judith, fille du grand prêtre, qui a passé quelques jours dans le jeûne et les larmes, apparaît tout-à-coup au milieu de ce

peuple mutiné, couverte encore des habits de la pénitence. Son patriotisme parvient à inspirer à cette multitude des sentimens plus généreux. Mais, au second acte, un envoyé d'Holopherne menace la ville du plus terrible châtiment, si elle ne se rend à son maître : femmes, enfans, tout doit périr dans un épouvantable massacre. Le peuple est maintenant résigné à souffrir les plus dures extrémités plutôt que de subir un joug infâme, et le grand prêtre ordonne aux lévites de faire entendre le cantique de mort. Mais voici que Judith, parée de ses vêtemens de fête, et toute remplie de l'esprit de Dieu, annonce, dans une extase prophétique, accompagnée de l'harmonie des harpes sacrées, que l'Éternel a choisi sa faible main pour la délivrance de Béthulie. Elle ne sait encore quels moyens elle doit employer pour achever ce grand dessein; mais elle s'abandonne à l'inspiration qui la conduit, et sort des murs de Béthulie. Au troisième acte, un assaut a été livré, l'étranger est maître d'une partie de la ville, et la consternation est à son comble, quand on apprend que Judith elle-même a trahi la cause sacrée du peuple d'Israël, qu'elle a pris part aux fêtes de l'impie, et s'est assise à sa table. Prêtre et citoyen plus encore que père, le pontife désespéré lance sur Judith sa malédiction paternelle, lorsque Judith elle-même paraît et annonce que Béthulie triomphe et n'a plus d'ennemis. On sait qu'au théâtre l'intérêt qui ne s'attache qu'au salut d'une ville est nécessairement faible, et ne saurait remplacer cette délicieuse émotion produite par la sympathie qui s'établit si naturellement entre les spectateurs et un personnage. M. de Comberousse ne l'ignorait pas; mais il a cru sans doute que les sentimens d'un brûlant patriotisme, l'enthousiasme sacré qui d'une faible femme fait le sauveur de tout un peuple, ce mouvement d'une multitude, tour à tour ardente et abattue, soumise et révoltée, occuperaient suffisamment la scène pendant trois actes; tout cela peut fournir de beaux vers (et il y en a beaucoup de beaux dans la pièce de M. de Comberousse), mais ne fournit pas une action; et l'on ne saurait trop répéter qu'au théâtre rien ne peut tenir lieu d'action.

L'auteur, connu par de jolies comédies, mais dont *Judith* est le début tragique, a montré beaucoup d'adresse à présenter au spectateur certaines parties de son sujet qui offraient de véritables difficultés; sous ce rapport, le récit que fait Judith de la mort d'Holopherne mérite beaucoup d'éloges; le châtiment de l'ennemi du peuple d'Israël est tout entier l'ouvrage d'un Dieu vengeur, et la libératrice de Béthulie, instrument involontaire de ses éternels des-

seins, demeure pure du sang qu'elle a versé. Le style aussi fait beaucoup d'honneur au talent de M. de Comberousse; nous lui reprocherons seulement de briller quelquefois d'un vernis un peu trop moderne. La pièce, écoutée avec une faveur constante, a cependant éprouvé, vers le dénoûment, quelques marques de désapprobation; mais nous croyons que c'est le sujet qui a manqué au poëte, et non le poëte au sujet; et il est juste d'attendre un autre ouvrage pour juger de la vocation tragique de M. de Comberousse. M. A.

— Odéon. — Première représentation de l'*Indiscret*, comédie en cinq actes et en vers; par M. Théaulon (lundi 25 avril). — Il ne suffit pas à un auteur comique de se proposer un caractère déterminé et d'en saisir les principaux traits pour les peindre; il doit encore l'entourer de personnages et d'incidens accessoires qui se rattachent à une action et qui inspirent de l'intérêt : ici, le héros de la pièce est un bavard ridicule, qui ne peut intéresser d'aucune manière. Il raconte au premier venu, au laquais en livrée d'un ministre chez lequel il se présente pour la première fois, ses intentions, ses projets, ses espérances; il prend ensuite pour confidens deux jeunes gens, étourdis et intrigans, qui profitent de ses indiscrétions pour le compromettre, et qui cherchent à lui enlever, l'un sa maîtresse, l'autre une place qui lui est promise. Son commérage perpétuel excite la pitié, mais non la gaieté. Les autres personnages groupés autour de lui pourraient donner lieu à des critiques du même genre : l'auteur n'a pas su observer ni reproduire des caractères et des mœurs qui soient dans la nature, et que puisse offrir la société. Son duc-ministre, fort bon parent, mais homme d'état fort médiocre, qui débite à tort et à travers beaucoup de belles phrases, et qui vante souvent sa pénétration, commet de véritables bévues, accorde sa confiance avec une légèreté inconcevable, dispose d'un emploi et de la main de sa propre fille en faveur de deux hommes qu'il connaît à peine. Plusieurs inconvenances et invraisemblances, des entrées et des sorties sans motif, un défaut absolu d'intrigue, de plan et d'intérêt n'ont pu être rachetés par quelques traits d'esprit, par quelques vers heureux; et ce n'est qu'au milieu d'acclamations bruyantes, mais très-peu bienveillantes, et mêlées de sifflets aigus, que l'on a pu jouer le dernier acte, et que l'acteur qui avait rempli le rôle du ministre, et qui débutait dans la comédie après s'être distingué par un véritable talent sur la scène tragique, Éric Bernard, est parvenu à faire entendre le nom de l'auteur.

Après avoir dit avec franchise notre opinion sur un ouvrage qui a été jugé très-défectueux sous des rapports essentiels, nous devons blâmer aussi avec sévérité l'impatience et la malveillance d'un parterre qui ne veut pas écouter, qui interrompt les acteurs par un bruit affreux de sifflets et de cris discordans, qui prive les spectateurs paisibles de tout moyen de juger la pièce avec une parfaite connaissance de cause, et qui change une enceinte consacrée à des plaisirs instructifs, en une arène où luttent souvent à coups de poing des combattans acharnés et furieux. La jeunesse amie de la littérature et des arts, qui fréquente nos théâtres, doit se respecter elle-même, respecter le public et laisser achever paisiblement la représentation d'une pièce nouvelle, lors même qu'elle paraît médiocre ou mauvaise, avant de la juger définitivement. J.

Nécrologie. — *Joseph-François-Louis* Deschamps, mort à Paris, le 8 décembre 1824, dans sa 85e année, était né à Chartres, le 14 mars 1740. Après quelques études classiques, il se crut appelé au culte des autels; mais un sage ecclésiastique l'en détourna. Il se dévoua à la médecine, autre sacerdoce qui réclame aussi de grandes vertus. A 19 ans, il se rendit à Paris, et ayant quelquefois assisté aux visites et aux opérations du fameux Moreau, il se consacra tout entier à l'art qui avait tant illustré ce chirurgien, et pour les progrès et la gloire duquel la magnificence de Louis XV et la générosité de Lapeyronie, son premier chirurgien, venaient de fonder de si utiles et de si brillantes institutions. En 1785, le célèbre Desault, dans un concours mémorable, n'emporta la place de chirurgien de l'Hôtel-Dieu sur Deschamps, que d'une voix, mais d'une voix partie de très-haut. Plein de son inspiration, Deschamps fit les efforts les plus persévérans pour se rendre digne, à tout événement, d'une place dont le prestige et la supériorité n'avaient rien d'effrayant pour lui. Admis, en 1764, à cette École expérimentale, si noblement dotée par Houstet, il y remporta, plusieurs années de suite, les premiers prix, fut reçu membre du collége et de l'Académie royale, et, l'année suivante, nommé chirurgien principal de l'hôpital de la Charité. M. Deschamps se délassait de son service dans le sein de l'étude, et souvent en traduisant pour l'Académie les mémoires et les objets de correspondance qu'on lui adressait de l'étranger. Peu à peu, la confiance publique vint le chercher au fond de sa retraite, et, dans la foule qui se pressait à sa porte, ce fut toujours aux pauvres qu'elle fut ouverte de préférence. Enfin, il arriva à la première place, après être resté

près de 15 ans à la seconde ; mais il s'était si bien identifié avec l'établissement, qu'au bout de 5 ou 6 ans, pouvant prétendre au titre de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, il aima mieux laisser le champ libre à son compétiteur.

Depuis long-tems M. Deschamps amassait des matériaux pour un ouvrage qu'il avait à cœur de publier sur l'opération de la taille, qui lui était très-familière, et pour laquelle l'hôpital de la Charité avait été, depuis Tolet jusqu'à Louis, une école d'essai et de perfectionnement. Cet ouvrage parut en 1796; l'édition se ressent un peu des désordres de l'époque; mais la doctrine n'en est pas moins précieuse, et c'est ce qu'on a écrit de plus instructif et de plus complet sur la lithotomie. A la suite du 4e volume du *Traité historique et dogmatique de la taille*, se trouve un recueil d'observations sur la ligature des artères principales des extrémités, et spécialement dans l'anévrisme de la poplitée, selon la méthode de Jean Hunter, que M. Deschamps pratiqua le premier en France, et qu'il avait cherché à perfectionner. Ces observations, qui avaient déjà été publiées, en 1793, dans le Journal de Fourcroy, sont loin de déparer l'ouvrage où elles reparurent 3 ans après, avec deux nouveaux faits des plus intéressans. Logé dans l'intérieur de l'hôpital, au milieu des misères humaines, quand M. Deschamps avait opposé à celles-ci ses soins et sa sagacité, il venait enseigner, dans de solides écrits, à leur appliquer les puissantes ressources d'un art dans lequel il avait acquis toute l'autorité du talent, de l'âge et de l'expérience. Cependant il vieillissait, et ses forces ne répondaient plus à son zèle. On lui adjoignit un confrère aussi savant que modeste, lequel, le chérissant et l'honorant d'avance, eut pour lui les égards et les ménagemens les plus délicats, et ne lui laissa pour tout devoir que la paternelle obligation de lui faire part, dans les cas les plus difficiles, de son opinion et de ses lumières. C'est ainsi que s'est conduit envers M. Deschamps, jusqu'aux derniers instans de son existence, l'homme estimable et exemplaire qui lui succède aujourd'hui. M. Deschamps avait remplacé à l'Institut le savant et vénérable Sabatier; et, comme il le disait lui-même, c'était une compensation si belle et si glorieuse, qu'elle devait étouffer toutes plaintes et tous regrets de sa part. Des privations de plus d'une espèce, des peines domestiques, vinrent troubler sa vieillesse, jusque-là si heureuse et si paisible. Il tomba dans une situation physique et morale qui ne permit plus de former aucun

voué pour la durée d'une vie dont le terme ne pouvait arriver assez tôt pour lui. Il laisse un fils qui est docteur de la Faculté de médecine de Paris, et qui s'est fait connaître par un *Traité sur les maladies des fosses nasales*, et par la traduction de plusieurs ouvrages anglais.

Percy. — Une carrière longue et brillante, consacrée au soulagement des infirmités humaines, aux progrès de la littérature médicale, au perfectionnement de la chirurgie militaire et à l'instruction des élèves, ont rendu le nom de Percy extrêmement honorable, non-seulement en France, mais encore chez les nations étrangères. Il est mort le 18 du mois dernier, à l'âge de 71 ans. MM. Larrey, Nacquart et Bosc ont prononcé sur sa tombe, au nom de l'Administration du service de santé militaire, de la Société de médecine de Paris, de l'Institut et de la Société centrale d'agriculture, des discours propres à rappeler les services qu'il a rendus à la science et à l'humanité.

Béclard. — Né à Angers, d'une famille de négocians, M. Béclard y commença ses études médicales sous M. Mirault, un des plus habiles opérateurs du siècle, et y fit concevoir les grandes espérances qu'il a si bien réalisées. En 1808, il quitte sa patrie, arrive dans la capitale, et y signale ses premiers pas par des succès éclatans qui le portent successivement aux places de premier interne des hopitaux civils, de chef des travaux anatomiques de la Faculté, de professeur d'anatomie et de chirurgien en chef de la Pitié. Jamais cette branche importante de l'histoire naturelle, et sur laquelle repose toute la science médicale, n'avait été enseignée par un homme plus éloquent. Doué d'une mémoire prodigieuse, d'un jugement exquis et d'une érudition immense, résultat indispensable du concours de ces deux facultés et d'un travail opiniâtre, M. Béclard professa l'anatomie avec un éclat que rehaussaient encore la pureté, l'élégance et la facilité de son élocution. Les ressorts merveilleux qui meuvent, arrêtent ou détruisent les rouages de la machine humaine; les expériences de tous les siècles et de tous les hommes; les hypothèses sans nombre qu'on a émises sur la structure et les usages de nos divers organes; M. Béclard étudia, répéta, connut tout; et ses vastes connaissances répandirent sur l'étude de l'anatomie cet attrait et cette variété qui contrastent tant avec le dégoût et la sécheresse qu'on lui connaît. Dissertait-il sur un organe, il réfléchissait sur ce corps inanimé quelques étincelles de son génie, et chacun de nous voyait cet or-

gane s'animer en quelque sorte pour nous faire comprendre son mode d'être, le mécanisme de ses fonctions et l'importance qu'il avait dans l'économie : c'était le dieu de la médecine révélant les secrets de la création. Digne émule de Bichat, il ne lui manquait qu'un trait de ressemblance avec ce grand homme, et l'impitoyable mort s'est hâtée de nous le présenter. S'il n'a pas produit autant d'écrits originaux que l'auteur du *Traité des membranes* et de l'*Anatomie générale*, c'est qu'il a été devancé dans la carrière par un génie ardent et scrutateur. S'il fût né avant Bichat, Béclard aurait sûrement donné les mêmes fruits : une ardeur égale les enflammait pour les mêmes travaux, un même génie les animait tous deux. L'un a défriché une terre aride et y a déposé toutes les semences de son génie créateur ; l'autre a agrandi cette même terre et l'a meublée de toutes les richesses de son esprit et de sa profonde érudition. Quelques années encore, et ce parallèle eût été peut-être tout à l'avantage de Béclard : il eût pu étaler, dans les ouvrages qu'il a commencés, tous les trésors qu'il avait créés ou amassés sur l'anatomie descriptive, la physiologie et la chirurgie : perte irréparable pour la science, source intarissable de regrets pour le monde savant ! Jamais on ne posséda à un plus haut degré que M. Béclard cette admirable faculté qui démêle et saisit la pensée d'autrui à travers les routes souvent sinueuses qu'elle prend, parce que personne ne l'emportait sur lui en perspicacité et en justesse de jugement. Aussi, quels avantages n'avait-il pas dans la discussion, qu'il sut toujours rendre intéressante par les fleurs qu'il y sema, et pleine d'aménité, en y déployant toute son âme incapable de passions haineuses ! Ami fidèle, époux tendre, père affectueux, savant modeste, il fut encore le protecteur éclairé des talens naissans ; son grand cœur aimait à procurer aux autres les mêmes moyens qu'on lui avait fournis pour s'instruire et pour s'élever : et, pour le peindre d'un seul trait que ses amis ont déjà saisi d'avance, M. Béclard fut un de ces êtres privilégiés où toutes les vertus apparaissent sans mélange de vice. — Béclard est mort, à Paris, le 17 mars 1825, dans sa 39e année.

(Extrait du *Propagateur des sciences médicales*, dirigé par M. Gaimaud. Voy. ci-après, *Bulletin supplémentaire*.)

SUPPLÉMENT *au* 76e CAHIER *de la* Revue Encyclopédique
(AVRIL 1825.)

PLAN

DE LA

VILLE DE POMPEÏA.

M. *Antoine* BIBENT, architecte français, qui a passé plusieurs années à Rome et à Naples, a consacré une partie de ce tems à un travail dont on appréciera facilement toute l'importance. Favorisé par la haute protection que S. M. le roi de Naples accorde aux artistes que l'amour des arts et de l'antiquité attire dans ses états, M. Bibent est parvenu à lever le plan de la ville de Pompeïa (1); on y voit son ancienne enceinte, tracée par ses murs encore subsistans, et les détails de toutes les parties qui ont été mises à découvert et fouillées. Cet ouvrage, fait à Pompeïa même, et gravé à Rome, nous donne enfin une idée exacte de la partie connue de cette ville antique, nous fait apprécier chaque édifice dans tous ses détails, et d'un seul coup d'œil les harmonieuses proportions de l'ensemble. Le hasard donne à ce plan un intérêt indépendant de son mérite réel, parce qu'il a été levé avant que la dernière éruption du Vésuve couvrît nouvellement la ville de deux pieds de cendres; et pour prévenir les effets d'un semblable événement sur le complément de l'entreprise de M. Bibent, il va se rendre de nouveau sur les lieux, afin de continuer ses levés sur le terrain qui sera successivement mis à jour. Ses cuivres et ses plans sont disposés de manière à recevoir ces additions, et c'est ainsi que

(1) M. Bibent préfère, avec toute raison, la dénomination de *Pompeïa* à celle de Pompeï; comme ville ancienne et grecque, il est plus convenable de lui conserver le nom le plus analogue à la langue d'où il est tiré.

M. Bibent perpétuera l'état véritable d'une ville qui disparaît en quelque sorte à mesure qu'on l'exhume, et qui, sans des travaux tels que celui que nous annonçons, serait peut-être ignorée un jour de nos descendans.

Le plan, qui est à l'échelle de 3 millimètres pour mètre, forme un parallélogramme de 4 mètres sur 2 mètres 50 centimètres, contenant 16 feuilles de papier grand-aigle. Un exemplaire de cette dimension a été exposé dans une des dernières réunions de M. le professeur Gail à l'hôtel de la Bibliothèque du Roi, et il a obtenu le suffrage unanime des savans qui l'ont examiné. Ce même exemplaire vient d'être acquis pour la Bibliothèque du Roi, où on peut le voir au dépôt des estampes. Pour la commodité des acquéreurs, ce plan se délivre aussi en un cahier de 8 feuilles grand-aigle (1re livraison), accompagné d'une réduction générale au quart, laquelle forme la feuille d'assemblage du plan général, et doit être le meilleur guide de ceux qui visiteront les lieux. Chaque année l'auteur publiera les feuilles de supplément qui tiendront les possesseurs au courant des nouvelles découvertes, ces feuilles devant s'ajuster exactement à celles qu'on publie aujourd'hui. La feuille de réduction présente aussi les environs de Naples, afin qu'elle puisse servir d'itinéraire aux savans et aux voyageurs.

La 2e et dernière livraison des fouilles actuelles contiendra les élévations et coupes générales prises sur chacune des rues séparément, sur les forums et les principales vues perspectives de la ville.

A compter du 10 mai 1825, ce plan et toutes ses parties seront en vente chez l'auteur, rue Traversière-St.-Honoré, n° 29. Les prix sont fixés ainsi qu'il suit : *plan général* en 16 feuilles soigneusement collées, 400 fr.; *le même*, en un cahier de 8 feuilles, contenant les parties fouillées, 60 fr.; *la réduction au quart* en une seule feuille, contenant le plan général et la carte des environs de Naples, 15 fr. En l'absence de l'auteur, qui va offrir l'hommage de son travail à S. M. le roi de Naples, on peut s'adresser au bureau de la *Revue Encyclopédique*. On y verra pendant quelque tems tous les levés particuliers qui sont les minutes originales de ce plan, et l'on jugera ainsi du tems, des soins et de la dépense que ce bel ouvrage a dû coûter à M. Bibent, qui s'est acquis par-là des droits réels à la reconnaissance des savans et des artistes.

****

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE SOIXANTE-SEIZIÈME CAHIER.

AVRIL 1825.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MELANGES.

1. Des Académies, et de leur influence sur les progrès des connaissances humaines. 5
2. Esquisse d'un Cours d'économie et de morale. . M. *Dunoyer*. 14
3. Remarques sur les bonnes et les mauvaises innovations dramatiques. . . . . *Lemercier*, de l'Institut. 26
4. Découverte de nouveaux fragmens de Cicéron. *J.-V. Leclerc*. 40

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

5. Recherches sur les eaux publiques de Paris, par M. Girard. . . . . *Ferry*. 47
6. Principes de droit politique, par M. Torombert. . . . *N*. 56
7. Dissertation sur la nature et l'étendue de la juridiction des États-Unis, par Duponceau (ouvrage anglais). *Dupin* aîné. 65
8. De la situation agricole de la France, par M. de Marivault. — Quelques pensées sur l'économie agricole de la Toscane, par le général Coletta (ouvrage italien). . . . . *V. Jacquemont*. 69
9. Du commerce extérieur et de la question d'un entrepôt à Paris, par M. Rodet. . . . . *J.-B.-S.* 80
10. Esquisses historiques de la Révolution, par Dulaure. . . . . *Léon Thiessé*. 84
11. Voyage pittoresque dans le département de la Loire-Inférieure, par M. Richer . . . . . *L. Sw. Belloc*. 96
12. Voyage dans une partie de la France, par M. Orloff. . . . . *Am. D—l*. 110

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 154 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE. — *États-Unis*, 3; — *Haïti*, 1; — *Amérique méridionale*, 1. 119
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 9; — *Suède*, 1; — *Danemarck*, 2; *Russie*, 1; — *Allemagne*, 32, dont 27 annonces de journaux; *Suisse*, 6; — *Italie*, 8; — *Pays-Bas*, 10. 125
FRANCE. — 80, savoir : *Sciences physiques*, 16. 175
Sciences religieuses, *etc.*, 35. 195
Littérature, 18. 231
Beaux-arts, 4. 253
Mémoires etc., 2. 259
Ouvrages périodiques, 5. 262

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*. Établissement agricole et philanthropique. 270

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — *Républiques de la Plata, du Chili et du Pérou*. Renseignemens sur l'état de leur commerce. . . . *Ibid.*

ASIE. — *Madras*. Nécrologie : Duvaucel. 274

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *Londres*, Société de coopération mutuelle. *Ibid.*

RUSSIE. — Commerce. — Voyage philologique. — Journaux. Nécrologie : Pikoulin. 277

POLOGNE. — *Varsovie*, Musée. 279

SUÈDE. — *Scanie*, Exploitation d'une mine de plombagine. — Instruction publique. . . . . *Ibid.*

DANEMARCK. — *Copenhague*, Fondation d'une Société de commerce de la Baltique. — Publication prochaine des lettres de Christian IV. 281

ALLEMAGNE. — *Leipzig*, Sociétés d'antiquité nationales. — *Prusse rhénanne*, et *Duché de Mecklenbourg*, Publications nouvelles. — *Heidelberg* et *Hambourg*, Publications prochaines. — *Berlin*, Exposition de tableaux et de produits de l'industrie. — *Wurtzbourg*, Nécrologie : Kleinschrod. 282

SUISSE. — *Berne*, Économie rurale. — *Argovie*, École d'enfans pauvres. — *Neufchâtel*, Nécrologie : Rougemont. 284

ITALIE. — Pomone en relief. *Savoie*, Bains d'Aix. — *Rome*, Acquisitions faites par la Bibliothèque et le Musée du Vatican. — *Naples*, Nécrologie : Benetti. 290

PAYS-BAS. — *Amsterdam*, Société pour l'amélioration morale des détenus. — Société Felix Meritis : Analyse du système hiéroglyphique de M. Champollion le jeune. — *Liége*, Nécrologie : Wagemann. 291

FRANCE. — Sociétés savantes : *Caen*, Nominations académiques. — *Marseille*, Société académique de médecine : Sujets de prix. — *Toulon*, Académie des siences : Nominations académiques. 292

PARIS. — *Institut* : Académie des sciences ; — Séance des quatre Académies. — Société de géographie. — THÉATRES : *Théâtre-Français*, Judith, tragédie. — *Théâtre royal de l'Odéon*, l'Indiscret, comédie. — NÉCROLOGIE : Deschamps ; Percy ; Béclard. 293

N° 4. — Avril 1825.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES ET PROSPECTUS

D'OUVRAGES NOUVEAUX ET DE PUBLICATIONS PROCHAINES;

Pour la France et les Pays Étrangers;

BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE annexé à la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE (1).

AVIS ESSENTIEL.

A Messieurs les Auteurs, Libraires, et Éditeurs d'ouvrages, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

La Revue Encyclopédique ayant donné une grande extension à ses relations, pendant six années d'un succès continu et toujours croissant, se trouve maintenant en circulation dans toutes les parties du monde civilisé, où elle est lue par tous ceux qui veulent se tenir au courant des progrès de la littérature et des sciences, et qui cherchent, dans les livres, de l'instruction et du plaisir. Elle croit servir les intérêts des écrivains et des libraires, en leur offrant, dans un Bulletin Supplémentaire, joint à chacun de ses cahiers; un mode de publication et de circulation rapide, économique et universel, pour les Annonces et les Prospectus des ouvrages qu'ils publient. Ces annonces pourront comprendre également les *publications prochaines des ouvrages sous presse et les ouvrages manuscrits* que leurs auteurs, ou ceux qui en sont dépositaires, voudraient faire connaître d'avance aux libraires et au public.

L'inscription des Annonces et des Prospectus est fixée à 25 c. par ligne; elle est réduite à 20 c. par ligne, pour les libraires qui ont fait prendre au moins douze abonnemens à la *Revue Encyclopédique*.

(1) Ce *Bulletin Supplémentaire* est composé d'annonces fournies par MM. les Libraires, Auteurs et Éditeurs, et qui ne doivent pas être confondues avec les jugemens portés sur les ouvrages entièrement publiés, dans les deux sections des *Analyses* et du *Bulletin Bibliographique*, qui font partie de chacun des cahiers de la *Revue*.

MM. les libraires, éditeurs et auteurs, de Paris, des départemens et des pays étrangers, auxquels il conviendra de faire usage du moyen que nous mettons à leur disposition pour imprimer et répandre des *Prospectus* et des *Annonces d'ouvrages*, devront les envoyer, *francs de port*, au BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, n° 18, avant le 15 du mois (1).

OUVRAGES FRANÇAIS.

17. HISTOIRE PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE DES ENVIRONS DE PARIS, *depuis les premiers tems connus jusqu'à nos jours*; contenant l'histoire et la description du pays et de tous les lieux remarquables compris dans le rayon de 25 à 30 lieues autour de la capitale; enrichie d'une belle carte des environs de Paris, et de beaucoup de gravures, représentant les principaux édifices, tels qu'églises, palais, châteaux, maisons de plaisance, canaux, vues pittoresques, etc., etc.; par J. A. DULAURE, de la Société royale des antiquaires de France.

Conditions de la Souscription.

L'Histoire, physique et morale des environs de Paris sera environ 5 volumes in-8, et se publiera par livraisons. Deux livraisons formeront un volume in-8. Il en sera tiré cinquante exemplaires sur papier vélin, auxquels on joindra des figures avant la lettre. Il en paraîtra une livraison par mois. La première a paru. Le prix de chaque livraison est de 7 fr. 50 cent. papier fin, et de 15 fr. papier vélin, premières épreuves. Les exemplaires de souscription seront délivrés dans l'ordre du tirage des gravures, de manière que les premiers souscripteurs seront sûrs d'avoir les premières épreuves. On souscrit en se faisant inscrire, et en payant d'avance 7 fr. 50 cent., imputables sur le prix de la dernière livraison. Il faut payer 75 cent. de plus par chaque livraison, pour les recevoir franches de port. La souscription est ouverte à Paris, chez les libraires GUILLAUME, éditeur, rue Hautefeuille, n. 14; P. CORNEILLE, rue de la Feuillade, n. 4; FONTHIEU, au Palais-Royal, galeries de bois.

Avis important.

Nous invitons les propriétaires de châteaux dans les environs de Paris, les savans, les littérateurs, en un mot, tous les amis de la science historique et des arts, à nous transmettre les renseignemens qu'ils croiront pouvoir être utiles à notre entreprise, soit pour le texte, soit pour les gravures. Nous les accueillerons avec empressement.

18. TRISTAN LE VOYAGEUR, ou *la France au* XIV*e siècle*; par M. de MARCHANGY.

Prospectus.

Presque toutes les littératures étrangères portent l'empreinte d'un caractère national; leurs écrivains s'appliquent à recueillir, comme de précieux débris sauvés du naufrage des tems, les croyances, les usages, les traditions, et tout ce qui peut servir à constater la vie privée et les mœurs des vieux siè-

(1) On souscrit à la même adresse pour ce Recueil, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression au moins tous les mois. Prix, à Paris, 46 fr. pour l'année; dans les départemens, 53 fr.; dans les pays étrangers, 60 fr.

cles. Ils ne dédaignent pas même les fables et les préjugés qui, se fondant par degrés dans le caractère, les habitudes, la poésie, les lois et la religion d'un peuple, ne peuvent être étrangers à son histoire. C'est principalement à ce charme, à la fois historique, religieux et moral, que Walter Scott doit la faveur dont il jouit, malgré la lenteur monotone de certaines parties de ses romans. Les Français, plus riches peut-être encore que les autres peuples, puisque le moyen âge de leur histoire est une source inépuisable de pratiques extraordinaires, de superstitions ingénues, d'institutions naïves, de fables nationales et de coutumes pleines d'intérêt; les Français, disons-nous, sont restés en arrière de leurs voisins dans ce genre de littérature patrimoniale, qui réveille les sentimens par les souvenirs, et dont la lecture séduisante nous pénètre et nous saisit comme la vue de ces vénérables monumens dont le christianisme et la chevalerie avaient jadis illustré nos campagnes. M. de Marchangy, qui, dans sa *Gaule poétique*, entreprit de prouver que notre histoire pouvait inspirer les beaux-arts, a consacré un second ouvrage à montrer, non plus les richesses littéraires de cette histoire, mais les trésors de ses anciennes coutumes. Il fait ici pour le cœur, la conscience et le bon sens, ce qu'il a fait ailleurs pour l'imagination. Contraint par le plan de la *Gaule poétique* de traverser rapidement tous les âges de la France, depuis les forêts des druides jusqu'à l'olympe de Louis XIV, l'auteur n'avait pu jeter qu'un coup d'œil sur les tems les plus féconds, et il a dû se borner à signaler les aspects, les perspectives, sans s'arrêter à décrire avec détail les beautés du paysage. Et cependant, ce sont les détails qui seuls peuvent nous plaire, parce que seuls ils forment la physionomie d'un peuple, et les points de contact par lesquels on sent la nature et la vérité. C'est donc particulièrement aux détails qu'est réservé le livre que nous annonçons. Au lieu de parcourir l'immense carrière qu'ouvre notre histoire, l'auteur se renferme dans un petit nombre d'années vers la fin du quatorzième siècle; dès lors, il peut à loisir connaître ce qu'il y a de curieux dans cette époque déterminée, et de ce point de vue considérer toutes les mœurs du moyen âge.

Mais ce n'était pas assez d'avoir fait des recherches laborieuses sur cet ancien tems, il fallait les rendre attrayantes, il fallait animer le sujet par une action qui, détachant le lecteur de l'époque présente, le reportât par une illusion complète vers celle qu'il s'agissait de peindre sous toutes ses faces: c'est ce que l'auteur a fait en empruntant la forme d'un voyage.

Le héros que l'auteur met en scène parcourt une partie de la France, s'arrêtant dans les chaumières et dans les châteaux, dans les villes et les campagnes, étudiant avec soin les pratiques, les coutumes, les habitudes, les croyances de chacune des provinces qu'il visite. Ici, il décrit les cours à la fois chevaleresques et pastorales des suzerains; là, il écoute les vieillards du lieu qui, sous un chêne, rappellent les lois orales qui régissent le pays; plus loin, il assiste à un mariage ou à des obsèques; ailleurs, il raconte les pèlerinages, les foires et *apports*, la vie privée des bourgeois et des matrones, les priviléges des confréries et corporations, les fables populaires de chaque canton, et tout ce que le génie de ces tems avait imaginé pour favoriser l'esprit de famille et de propriété, le pouvoir local et les garanties des libertés publiques. Il reçoit l'hospitalité chez le connétable du Guesclin, et va avec lui au siége de

Frest; il est présenté à Charles v; il voit le grand monde de la capitale, il suit les leçons de l'université et les audiences du parlement, comme il a suivi les séances de l'échiquier de Normandie. En quittant Paris, il se dirige vers les provinces méridionales, où il retrouve la guerre; et, à travers mille et mille aventures, qui fournissent l'occasion de nuancer le sujet de de toutes les couleurs du moyen âge, Tristan le Voyageur revient en son manoir, où, pour l'instruction des siens, il raconte ce qu'il a vu.

Il y aura à la fin de chaque volume un glossaire et des annotations pour expliquer l'origine, l'objet de certains usages tombés en désuétude, ou pour donner plus de développemens à quelques points historiques.

Conditions de la Souscription.

Cet ouvrage formera 6 volumes in-8°, imprimés avec le plus grand soin par Rignoux, sur papier d'Auvergne satiné. Les deux premiers volumes paraîtront au mois de mars prochain, et l'ouvrage entier sera publié avant la fin de l'année. Prix: 7 fr. le volume pour les souscripteurs seulement, et à la publication des deux derniers volumes, l'ouvrage sera porté à 45 fr. au lieu de 42. On souscrit à Paris, chez F. M. Maurice, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n. 1; Urbain Canel, place Saint-André-des-Arcs, n. 30.

19. On mettra en vente incessamment, chez F. Louis, libraire-éditeur, rue Hautefeuille, n. 10, LE MÉRITE DES FEMMES TRAVESTI, poème burlesque, par M. J. B. Simonnin, in-18, grand raisin, orné d'une jolie estampe et d'un frontispice gravé.

20. LE PROPAGATEUR DES SCIENCES MÉDICALES, ou *Recueil encyclopédique de médecine, de chirurgie et de pharmacie, pour la France et l'étranger*; publié sous la direction de M. A. Grimaud, D. M. de la faculté de Paris, etc.

Ce journal a pour but spécial de faire connaître la marche toujours progressive de la médecine. Il paraît le 15 de chaque mois, et offre l'état actuel de la science, le tableau mobile de ses révolutions: il devient ainsi une mine féconde, où tout médecin peut trouver un aliment à sa curiosité, des leçons de théorie et des règles de pratique. Les faits qu'ils renferment sont classés dans l'ordre suivant: 1° Analyse de tous les journaux de médecine ou scientifiques, français et étrangers. 2° Analyse des travaux des Sociétés médicales ou scientifiques, françaises et étrangères. 3° Programmes des prix proposés. 4° Articles communiqués; mémoires et observations. 5° Notices nécrologiques. 6° Variétés médicales. 7° Analyse de la bibliographie médicale française et étrangère. 8° Bulletin bibliographique des ouvrages français et étrangers. Chaque numéro a six feuilles au moins. Une année forme trois vol., dont chacun, composé de quatre cahiers, est terminé par une table alphabétique.

Le prix est de 20 fr. pour Paris, 25 fr. pour les départemens, et 30 fr. pour l'étranger.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, chez l'éditeur, rue de la Harpe, n. 45, et chez M. Crevot, libraire, rue de l'Ecole de médecine.

Les lettres, ouvrages, observations ou mémoires doivent être adressés, francs de port, à M. Aimé Grimaud. Les ouvrages de médecine qu'on voudra faire annoncer auront, par ce Journal, une publicité aussi prompte qu'étendue.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
rue de la Harpe, n° 78.

t
a
t
-
x
s.
-
,

Plan des Bains d'Aix en Savoie

Revue Encyclopédique 2e Cahier Mars 1825

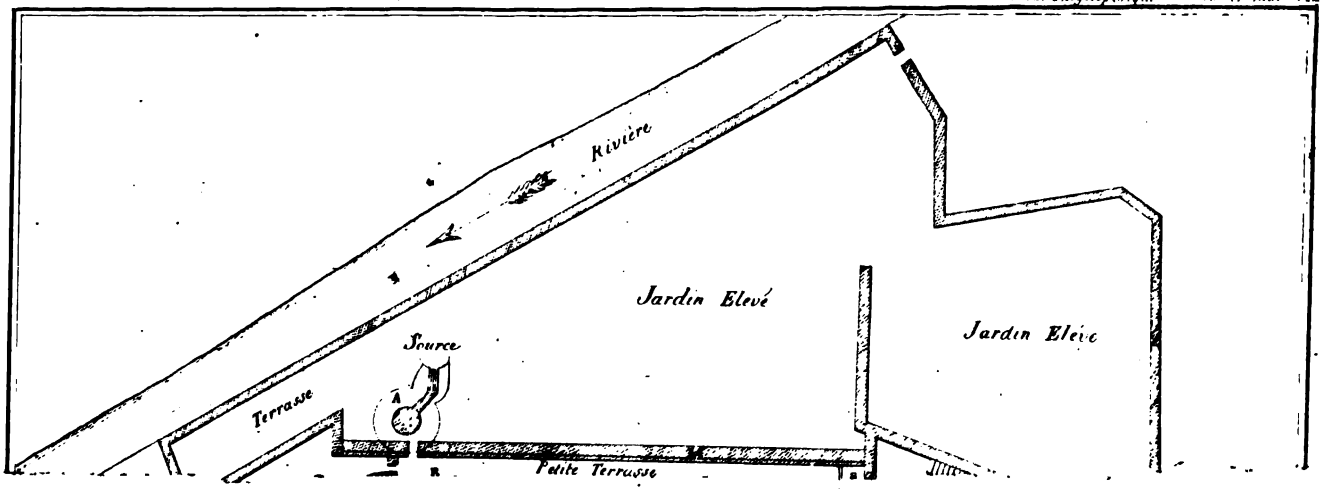

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

SUR LA VILLE D'AIX, EN SAVOIE,

ET SUR SES EAUX THERMALES,

Avec un *Plan lithographié des Bains d'Aix* (1).

I. *Sites et localités.*

Il est peu de villes aussi favorisées par la nature que l'est Aix en Savoie. La fécondité du sol, la salubrité de l'air, la bonté des alimens, les plaisirs qu'offrent une société choisie et une admirable campagne, des sites enchanteurs, des promenades charmantes, enfin l'abondance et la qualité des eaux thermales font de ce séjour un des plus agréables de l'univers.

---

(1) Voy. la NOTICE *sur les établissemens thermaux des Pyrénées*, *Rev. Enc.*, t. XIII, p. 268.

La ville d'Aix est située dans la vallée qui s'étend de Chambéry à Genève, et qui se prolonge, d'une part, à Grenoble dans le Grésivaudan, et de l'autre, sur le lac Léman et dans le pays de Vaud. Une belle route de poste y conduit, et les voyageurs trouvent à peu de frais des voitures publiques pour y arriver, surtout dans la saison des eaux, qui commence dès les premiers beaux jours de mai, et qui dure jusqu'à la fin de septembre. En partant de Genève, un jour suffit pour aller à Aix; il faut un jour et une nuit, lorsqu'on part de Lyon. Dans ce dernier cas, on doit partir de préférence le soir, non-seulement parce qu'on a plus de facilité pour subir la visite des douaniers, au pont de Beauvoisin; mais aussi pour traverser durant le jour la belle contrée qui commence dès cette ville.

« On sait déjà ce que j'entends par un beau pays, a dit Rousseau, dans ses *Confessions*. Jamais pays de plaine, quelque beau qu'il fût, ne parût tel à mes yeux; il me faut des torrens, des rochers, des sapins, des bois noirs, des chemins raboteux à monter et à descendre, des précipices à mes côtés qui me fassent bien peur (livre IV) ». Telles sont les vues pittoresques que l'on ne cesse d'avoir, depuis le pont de Beauvoisin jusqu'à Chambéry. On traverse *la Chailles*, où la belle route faite par les Français règne sur le p enchant d'une montagne qui semble avoir été déchirée violemment pour la séparer de celle qui lui est opposée. Entre ces deux montagnes est un gouffre affreux; on y admire le Guiers, petite rivière qui roule ses flots écumans au fond du précipice. Rousseau dit qu'il se plaisait à admirer ces escarpemens, à y lancer des pierres qu'il faisait bondir sur la pente rapide des rochers, et à contempler, des heures entières, ce bouleversement de la nature, jusqu'à gagner des vertiges.

Plus loin, on suit la nouvelle route des Échelles: c'est une *grotte* creusée dans les rochers, à travers la masse d'une montagne à pic. Le jour n'est sensible que par les réflexions de lu-

mière qui ont lieu aux deux ouvertures. Ce bel ouvrage, dû à Napoléon, fut terminé en 1813; le gouvernement de Savoie a fait achever la superbe rampe qui conduit à l'une des entrées et qui semble être suspendue par les fées au milieu des airs.

Enfin, en arrivant près de Chambéry, on trouve, sur le bord même de la route, la superbe cascade de Saint-Cassin, dont Rousseau fait une description si vraie; car il faut parcourir ce pays pittoresque, les *Confessions* en main. « La montagne, dit ce philosophe, est tellement escarpée, que l'eau se détache net et tombe en arcade, assez loin pour qu'on puisse passer entre la cascade et la roche, quelquefois sans être mouillé : mais, si l'on ne prend pas bien ses mesures, on y est aisément trompé; car, à cause de l'extrême hauteur, l'eau se divise et tombe en poussière; et lorsqu'on approche un peu trop ce nuage, sans s'apercevoir d'abord qu'on se mouille, bientôt on est tout trempé. »

Lorsqu'on arrive de Paris par Dijon et Poligny ou Lons-le-Saulnier, et par Genève, on traverse le Jura, et l'on a le spectacle de beautés sauvages d'un autre genre.

Les environs d'Aix présentent beaucoup de promenades charmantes, et les étrangers que la maladie n'empêche point de marcher occupent leurs loisirs à parcourir la contrée. On trouve à bas prix des voitures légères qui servent à franchir les distances; on peut aussi louer des chevaux ou des ânes pour faire ces excursions salutaires. L'admirable campagne qui entoure la ville est un sujet inépuisable de contemplations; et, de quelque côté qu'on dirige ses pas, surtout si l'on ne craint pas de gravir les rochers et les montagnes, on peut, en abandonnant sa marche presque au hasard, trouver entre deux haies vives, à l'ombre des noyers et des châtaigniers, un exercice agréable et des vues très-pittoresques.

La vallée dans laquelle est située la ville d'Aix est comprise entre deux chaînes de montagnes à pic, parallèles, allant du

nord au sud; l'une à l'est est le *Nivollet*, faisant partie de la montagne de *Trévignin*, dont les forêts du plateau sont nommées les *Bauges*; l'autre vers l'ouest est le *Mont-du-Chat*. Le spectacle perpétuel de ces deux masses imposantes, dont l'une est dans l'ombre quand l'autre est éclairée du soleil, forme un admirable contraste avec les prairies et la végétation de la contrée qui s'étend à leurs pieds. De presque tous les lieux élevés, le lac du Bourget laisse voir ses eaux limpides, d'un bleu céleste admirable. Ce lac qui a quatre ou cinq lieues de long sur une de large, s'étend du nord au sud, le long du Mont-du-Chat : son bassin est formé, sur l'autre rive, par les montagnes de Saint-Germain, Saint-Innocent et Tresserve. Il va se jeter dans le Rhône, par un canal étroit et marécageux nommé *Chanaz*, près du fort de Pierre-Châtel. C'est un voyage agréable que de retourner à Lyon en bateau, en s'embarquant sur le lac, et en descendant le Chanaz et le Rhône, fleuve dont les eaux rapides roulent tantôt entre deux montagnes à pic, tantôt au milieu des plus riches campagnes. Il faut un jour et demi pour aller d'Aix à Lyon par cette voie.

La colline de Tresserve, où est situé un bâtiment, nommé, je ne sais pourquoi, la *Maison du diable*, est une des promenades les plus agréables du pays. De très-belles allées y conduisent, le long d'un ruisseau limpide qui court en mêlant le murmure de ses flots aux gazouillemens des oiseaux de la prairie. Il y a encore près de la ville une promenade, nommée le *Gigot*, à cause de la forme triangulaire de son plan; une allée de superbes peupliers, qui a plus de 800 toises de longueur, conduit au lac du Bourget, où l'on peut se promener en bateau. On fait volontiers la traversée du lac pour visiter, sur l'autre rive, le pied du Mont-du-Chat, le hameau de Bordeaux, l'abbaye d'Hautecomble et la fontaine intermittente qui, surtout en été, a souvent le caprice de se refuser aux prières des voyageurs venus pour être témoins de ses singuliers paroxismes, et de ne tenir

aucun compte de la peine qu'ils ont prise de visiter ses naïades.

Lorsqu'on ne craint pas de s'éloigner de la ville, on va aux montagnes de la Chartreuse, en passant par les *Échelles*, et l'on se rassasie des beautés sauvages de ce désert : ou bien on fait, auprès de Chambéry, un pèlerinage aux *Charmettes* que le philosophe genevois a rendues célèbres; on y inscrit son nom sur un livre présenté aux étrangers, triste recueil de sottises et de vanités, où les uns peignent leur enthousiasme pour ce beau génie, et les autres l'outragent par esprit de parti. On peut encore, non sans fatigue et même sans quelque danger, gravir le *Nivollet* ou la *Dent-du-Chat*, sommets d'où l'on découvre les circuits du Rhône, la plus belle campagne et même la ville de Lyon, quand le ciel est serein; l'amateur de la nature y trouve une multitude de plantes alpines et d'insectes rares : il peut encore aller voir, près des Bauges, un lac souterrain fort singulier.

Une des excursions les moins fatigantes est celle de la *Cascade de Grésy*. Dans un déchirement de la montagne, un torrent roule ses eaux et s'élance sur un fonds bouleversé, au milieu des rochers et des précipices : l'onde chassée dans des sens divers, et violemment heurtée, va se briser en écume sur les pierres, et tournoyer dans les puits creusés par la nature. Des moulins construits sur les rives, en donnant aux eaux des directions diverses, ajoutent encore au spectacle que présente cette espèce de gouffre. Le sentiment mélancolique que jette dans l'âme la vue d'un monument funèbre élevé au milieu du torrent, et l'inscription touchante qui avertit le curieux du danger qu'il court, donnent au paysage une vie dont on ne peut exprimer l'effet. Ces lieux ont été témoins, en 1813, d'un malheur dont un marbre est destiné à consacrer le souvenir. La reine Hortense visitait cette cascade et était accompagnée de Mme de Broc, dame du palais. Forcée de passer sur une planche que la mousse et le frottement des eaux avaient rem-

due glissante, et répugnant à s'appuyer fermement sur le bras d'un meunier qui la guidait, Mme de Broc glissa et disparut dans les flots. Les secours qui lui furent prodigués trop tard ne purent la rappeler à la vie. On a depuis pratiqué un escalier solide qui permet de descendre sans danger sur le théâtre de ce douloureux événement, et une balustrade en fer fixée aux rochers, ne laisse plus aucune crainte au spectateur qui vient admirer l'épouvantable fracas des eaux de la cascade.

De tous côtés l'étranger trouve dans les habitans une grande bienveillance. Le Savoyard est bon et honnête, cordial et hospitalier; on n'a point à craindre d'être volé ou rançonné; et bien que mes effets et mon argent fussent souvent abandonnés sans précaution, je n'ai jamais eu à me repentir de ma confiance. L'habitant sait que les voyageurs laissent en Savoie leur argent, que la prospérité du pays tient à ce concours qui donne de la valeur aux richesses du sol, et il se montre attentif et reconnaissant. Mais, dans ces contrées si pittoresques, le voyageur est souvent fatigué par les instances des mendians: presque tous les enfans sont élevés à demander l'aumône, et il semble que la mendicité, presque inconnue sous le régime français, prenne en Savoie plus de force chaque année.

On vient d'établir, dans un très-beau local, un salon de réunion où, pour une contribution annuelle modique (15 fr. pour les hommes, 8 fr. pour les dames), on peut aller à toute heure du jour. Ces assemblées sont fort agréables; on y fait de la musique; on y joue au billard, aux cartes, aux échecs, etc.; on y trouve divers journaux (le *Moniteur*, la *Revue Encyclopédique*, le *Journal des Débats, etc.*); des bals très-bien ordonnés ont lieu tous les dimanches, et une petite salle de spectacle permet d'y jouer la comédie et l'opéra. Les étrangers, au milieu des soins qu'exige leur santé, ne peuvent trouver un moment d'ennui ou de désœuvrement.

II. *Des eaux thermales et de la manière de les administrer.*

Comme la ville d'Aix est construite sur le penchant d'une colline assez rapide, les eaux chaudes qui jaillissent des rochers peuvent y être employées immédiatement, sans qu'on soit dans la nécessité de les élever; on n'a pas non plus besoin de les échauffer ou de les laisser refroidir, comme on le fait à Enghien, à Bourbonne et dans d'autres lieux; car leur température est celle qui convient au mode qu'on suit dans leur administration. Pour donner au jet des douches la hauteur favorable aux différentes maladies, il n'a fallu que creuser le terrain afin d'en abaisser le sol au degré désiré. Le bâtiment royal ne sert qu'aux douches et aux bains de vapeurs; les bains domestiques sont portés à domicile; on les prépare quelques heures d'avance, pour que l'eau soit refroidie jusqu'au degré convenable.

Deux sources d'eaux thermales jaillissent des rochers, à 45 toises l'une de l'autre, avec une abondance extraordinaire dont notre description donnera l'idée (1). La première, dite *eau d'alun*, est située dans une partie élevée de la ville; on peut la suivre sous terre, en remontant durant un assez long espace; elle répand dans ce souterrain des vapeurs à 39 degrés de Réaumur. La couleuvre *verte et jaune* s'y réfugie et y pond ses œufs : ce qui a fait donner le nom de *grotte des Serpens* à l'un des embranchemens du souterrain. Ce reptile est fort

(1) Nous ne parlons pas d'une troisième source qui est sans emploi; elle se trouve dans le jardin d'un particulier et porte son nom, *Source Fleury*. Quoiqu'elle tarisse quelquefois, elle serait susceptible d'être très-utile au public et à son propriétaire, si on prenait la peine de faire quelques travaux d'art pour lui donner de l'emploi.

commun à Aix; quoiqu'il soit innocent, on lui fait la chasse et il n'est pas de jour qu'on n'en détruise plusieurs.

Comme il n'y a pas de traces d'alun dans cette eau, on a changé la fausse dénomination de cette source en celle de *Thermes Berthollet*, en honneur du chimiste célèbre et de l'excellent homme qui était né près de ces contrées. Cette source sert presque uniquement aux boissons et aux bains; son abondance ferait la richesse d'un autre pays; ici elle est presque sans usage, si ce n'est pour les indigens malades et les animaux domestiques. Je dois cependant dire qu'on vient d'y établir un *vaporarium* et une piscine à grande eau; mais ces deux établissemens sont encore peu développés, et il est à croire que l'on en obtiendra bientôt des cures nombreuses, lorsqu'ils seront plus étendus et mieux réglés. L'administration, un peu lente à perfectionner l'emploi des eaux salutaires dont elle dispose, paraît mettre maintenant plus d'activité dans ses entreprises.

L'eau d'alun qui sort du rocher par de larges ouvertures, est reçue dans un petit bassin semi-circulaire, d'où elle s'écoule dans un conduit qui traverse une petite place et se jette dans le *bain royal*, autre bassin destiné à la natation, à baigner les animaux domestiques, etc.

C'est la source d'*eau de soufre* qui fait l'objet principal des médications, et fournit les douches et les bains de vapeurs du bâtiment royal dont il nous reste à parler. Chaque malade y arrive à l'heure désignée, et reçoit le bienfaisant secours de cette eau, dont la température est de 33 à 35 $\frac{1}{2}$ degrés de Réaumur. Deux *doucheurs* dirigent l'eau avec de longs tubes de fer-blanc en forme de cornets sur les diverses parties du corps, pendant qu'ils frictionnent la peau, massent les chairs, plient les articulations du malade : la vapeur d'eau retenue dans la chambre s'y conserve à une température peu différente de celle de l'eau (environ 30 degrés); et une sueur abondante couvre tout le

corps. Après s'être soumis un tems convenable à cette action (depuis 5 minutes jusqu'à 20 et plus, selon la force du sujet), le malade est enveloppé de serviettes, de draps et de couvertures, et transporté dans une chaise à porteurs fermée, jusqu'à son lit qu'on a bien chauffé, et où il achève le paroxisme de fièvre causé par la douche ou par le bain de vapeur. Telle est la méthode que l'on suit d'ordinaire pour guérir une foule de maux; chaque jour, le malade prend une douche, sauf les repos qu'on juge à propos de lui faire observer, pour ne pas l'épuiser par les sueurs.

Les doucheurs, perpétuellement exposés aux vapeurs chaudes, sont obligés de sortir fréquemment des chambres, de boire et de respirer l'air frais du dehors. Pourtant on n'a pas remarqué que ces variations fréquentes de température fussent nuisibles à la santé de ces individus, d'ailleurs choisis parmi les habitans les plus robustes. Il en est qui font ce métier depuis trente ou quarante ans.

Pour mieux faire comprendre le mode d'administration des eaux, nous avons joint ici le plan du bâtiment royal, qui, étant appuyé sur le penchant rapide du rocher, offre divers étages où les eaux de la source A sont distribuées par des canaux en plomb. Cet édifice a été construit, en 1779, par les ordres du roi de Sardaigne, sur les dessins du comte de Robilant. En C est un couloir semi-circulaire qui conduit aux quatre salles D où se donnent les douches, et à un petit escalier B qui mène à la source, laquelle est plus élevée que le plan du bâtiment, et dans une grotte, sous le jardin. En E sont les *bouillons*, sorte d'enceinte fort resserrée et fermée de toutes parts, où l'eau arrive au fond d'une cuve carrée en pierre : On se plonge 1 ou 2 minutes dans cette eau, pour recevoir par tous les points du corps l'action de l'eau et de sa haute température. Le côté droit du bâtiment est destiné aux femmes; le gauche aux hommes.

F indique les douches des *princes*, et G un bouillon : Ces en-

C'est dans la rivière ou dans les ruisseaux de la ville, qu'au sortir du bâtiment on laisse écouler les eaux thermales; car il ne faut pas oublier que ces eaux sont vives, et que rien ne peut s'opposer à leur écoulement jour et nuit; elles forment, par leur abondance, une sorte de petite rivière qui va se perdre dans la grande.

L'eau froide des fontaines publiques vient de la haute montagne; elle est limpide, légère et fort agréable à boire. Comme l'aqueduc qui l'amène d'un village nommé Mouxi se dirige entre les deux sources chaudes, l'eau froide semble jaillir du milieu des eaux thermales : et même sur la place que traverse le conduit d'eau d'alun, on voit deux fontaines, à cinq pieds l'une de l'autre, et dont l'une est fraîche et l'autre très-chaude. Ce fait, qui surprend les spectateurs, n'a rien que de très-simple, puisque c'est un effet de l'art.

Les eaux thermales contiennent peu de sels en dissolution; et il n'est guère d'eaux aussi pures : elles deviennent potables, lorsqu'on leur a laissé perdre par le refroidissement l'odeur hépatique qui les rend repoussantes : les habitans l'emploient chaude pour divers usages domestiques, tels que, pour savonner, pour arroser des plantes dont elles activent la végétation, pour se raser, etc. (1).

C'était une opinion reçue que les deux sources de soufre et d'alun provenaient d'une même origine. Les docteurs d'Aquin et Touvenel firent autrefois l'épreuve des facultés hydrélectriques de Bléton pour résoudre cette question. Selon leur rapport, cet homme trouva dans la plaine au-dessus d'Aix le point de réunion des deux sources; la neige, disait-il, n'y

(1) Les personnes qui voudront connaître les analyses que l'on a faites de ces eaux, trouveront sur les lieux une brochure intitulée : *Analyse des eaux thermales d'Aix*, Chambéry, an XI.

peut pas rester long-tems sur terre, non plus que dans les directions que suivent les eaux après leur partage. Mais, sans nous arrêter à discuter une expérience qu'aucuns résultats postérieurement obtenus n'ont vérifiée, et qu'il faut prendre comme une simple assertion que l'on pouvait très-bien avancer sans avoir à craindre qu'elle puisse être démentie; voici quelques faits qui tendent à prouver que, si les deux sources ont une origine commune, du moins dans leur trajet depuis la séparation, elles ont un cours très-différent et probablement très-éloigné l'un de l'autre.

Sans doute, dans ce trajet les sels dissous et leurs doses doivent dépendre de la nature des terrains que l'eau traverse; ainsi, la différence de composition ne serait pas un motif suffisant de rejeter l'origine commune et prochaine. La même remarque s'applique aux inégales proportions d'hydrogène sulfuré que ces eaux contiennent; car la source d'alun pouvant être remontée dans les souterains jusqu'à plus de deux cents pas de distance des orifices de sortie, le contact de l'air atmosphérique a pu permettre au gaz hydrogène sulfuré de se décomposer. Aussi, l'eau d'alun contient-elle moins de ce gaz que celle de soufre, et leurs odeurs sont-elles très-différentes: l'eau de soufre, à la sortie du robinet, laisse dégager une foule de petites bulles, qu'on ne voit pas dans celle d'alun.

Mais, si ces deux sources avaient une même origine prochaine, comment leurs températures seraient-elles différentes de 2°; celles d'alun qui sont les plus superficielles, que l'air atmosphérique doit refroidir davantage, sont au contraire les plus chaudes: je les ai trouvées de 35 à 37 $\frac{1}{2}$ degrés de Réaumur; dans les souterrains, elle s'élève jusqu'à 39; celles de soufre ne sont qu'à 34 ou 35: cette température diminue d'ailleurs dans la saison des pluies et par la fonte des neiges; les eaux paraissent filtrer jusqu'aux filets d'eaux thermales et se mêler

avec elles; pendant l'hiver, l'eau reste presque aussi chaude qu'en été: mais elles se refroidissent, dit-on, jusqu'à 28° et prennent plus de volume au printems.

Mais voici un fait plus concluant. Lors du tremblement de terre du 19 février 1822, et de celui de Lisbonne en 1755, les eaux d'alun n'ont éprouvé aucun changement dans leur température ni leur limpidité, tandis que celles de soufre sont devenues troubles peu de minutes après l'ébranlement; elles charriaient des sables qui ont formé d'abondans dépôts. La source d'eau de soufre est donc différente et plus profonde.

M. Gimbernat a remarqué que, lorsque la température de l'air descend à 8 ou 10 degrés de Réaumur, ou plus bas encore, il se forme dans les eaux de soufre des flocons d'une matière assez semblable à la gélatine, substance organisée fort singulière, et dont on a pu faire une sorte de bouillon. Elle a l'apparence de la fibre musculaire de veau. Les vapeurs qui se dégagent de la source, vont corroder les murs qui se recouvrent de cristaux, ainsi que les fers et les cuivres de la cuve A: ces cristaux sont des sulfates, sulfites et sulfures: les premiers sont fortement acides, et on a eu des preuves que l'acide sulfurique existe dans ces vapeurs, probablement par suite de la décomposition du gaz hydrogène sulfuré à l'aide du contact de l'air. On y a même vu, dit-on, des cristaux de soufre. Les bulles qui se dégagent de l'eau de soufre, ont été reconnues par cet habile chimiste pour être de l'azote, et M. Michelotti vient de confirmer récemment cette assertion. Les oscillatoires du bassin S contiennent aussi beaucoup d'azote qui vient sans cesse crever en bulle à la surface de l'eau.

Il paraît donc que les eaux de soufre contiennent à la fois de l'azote, et du gaz hydrogène sulfuré; celui-ci, mêlé aux vapeurs d'eau chaude, par le refroidissement que cause la détente de la vapeur en se répandant dans l'air à la sortie de la source, et

aussi par l'action chimique de l'atmosphère, donne naissance à de l'acide sulfurique. L'eau d'alun ne fournit rien de semblable.

En considérant le peu de parties salines dissoutes dans les eaux thermales d'Aix, il est difficile de croire que ces sels aient une action utile dans les maladies. S'il m'est permis d'émettre, sur un sujet médical, une opinion, à laquelle je ne veux pas donner trop d'importance, je dirai ce qu'une expérience de six années m'a fait penser de la cause active et des cures étonnantes qu'on obtient par l'usage des eaux thermales d'Aix. Les sels qui s'y trouvent ne servent qu'à donner à ces eaux une saveur qui les rend potables sans nausée, à une température assez élevée, et à en retarder un peu le refroidissement.

Mais ces eaux tirent leur principale vertu des gaz qu'elles contiennent. Le gaz hydrogène sulfuré, l'azote, l'acide sulfurique même, qui en naissent, quoiqu'en très-petite proportion, doivent agir puissamment : mais le calorique surtout est l'agent efficace de ces eaux merveilleuses ; aussi, je ne balance pas à regarder les bains à domicile, qu'on est forcé de laisser refroidir avant d'y entrer, comme n'ayant guère d'autre action que celle des bains ordinaires, et je forme le vœu de voir établir des piscines à grande eau sans cesse renouvelée pour l'usage des maladies. Les douches surtout et les bains de vapeur, en rendant la circulation plus active et en procurant d'abondantes sueurs, sont les agens les plus efficaces de ce genre de médication.

III. *Régime des eaux, dépenses, etc.*

La plupart des habitans de la ville d'Aix louent leurs appartemens garnis aux étrangers, et leur fournissent le linge dont ils ont besoin. Des traiteurs apportent les repas. Quelques personnes arrivent en famille et peuvent, en faisant leur ménage, vivre d'une manière plus économique. Mais l'usage le

plus ordinaire est de se mettre en pension dans une maison où l'on est nourri à table d'hôte. Le prix de la pension varie, selon l'élégance du mobilier, la nature des mets, etc. On est fort bien traité à 5 ou 6 francs par jour, pour le dîner, le souper et le logement.

Les hôtels Vidal, Guilland, Périer attirent le plus grand nombre des étrangers; les accroissemens et les améliorations que ces établissemens ont reçus depuis peu, les rendent commodes et agréables aux voyageurs : MM. Guilland et Maignan ont construit des hôtels dignes des plus belles villes de l'Europe. Ainsi, on trouve à bon compte toutes les facilités pour loger et vivre : sans trop ménager les frais, on peut séjourner un mois à Aix pour 200 francs.

Il reste ensuite à payer les dépenses des eaux. Le prix d'une douche est de 30 sous, d'un bain de vapeur 21 sous, d'une douche locale 13 sous, et d'un bain 24 sous, tous frais faits, c'est-à-dire, en y comprenant le paiement des doucheurs, des porteurs, et la rétribution due au gouvernement. Il reste, en outre, à payer 12 sous par jour au *sécheur*, domestique chargé du service personnel durant le tems des eaux, à moins que le voyageur n'ait amené son valet de chambre. Il est difficile que, durant un mois de séjour, on puisse, pour tous ces frais, dépenser plus de 60 à 80 francs. Pour faire le devis complet de la dépense, il faut y ajouter les frais de voyage, qui dépendent du lieu de départ. En partant de Paris, les frais de route pour l'allée et le retour ne doivent pas dépasser 200 francs, et peuvent être beaucoup moindres : ainsi, tous frais faits, un mois de séjour à Aix ne m'a jamais coûté plus de 600 francs; et cette dépense peut être facilement réduite à 500 francs. Le pays est si beau, et les plaisirs de tous genres s'y trouvent tellement réunis, que je conseille aux personnes aisées de visiter ces belles contrées pour leur amusement. Elles pourront pro-

siter de ce voyage pour parcourir la Suisse et les Alpes, et connaître un des pays les plus extraordinaires et les plus beaux du monde.

Le meilleur mode de traitement consiste à en diviser la durée en deux parties par une interruption de quelques jours, que l'on peut employer à l'un des voyages d'agrément dont il a été parlé : on peut même visiter Turin, ou les glaciers de Chamounix, ou le Valais. Ce serait faire une partie de plaisir qui contribuerait à ramener la santé, que d'aller voir ces glaciers en passant par Annecy, Bonneville et Sallanche; un bateau à vapeur qui part chaque matin de Genève, peut conduire à l'extrémité orientale du lac Léman : on achèverait de parcourir la vallée, en sortant par Martigny; puis, on irait à Milan par le Simplon, et on reviendrait à Aix par Turin et le Mont-Cenis. Cette division, par un intervalle de repos, est ce qu'on appelle *faire deux saisons* ; elle semble commandée par la manière même dont les eaux sont administrées. On croit communément qu'un voyage d'eaux thermales est de pur agrémens ; et souvent les praticiens les ordonnent, lorsque les autres moyens curatifs ne leur ont pas réussi. Mais il est peu de traitement plus fatigans que celui des eaux d'Aix ; les sueurs excessives qu'on y éprouve ne tardent pas épuiser le malade, s'il n'en use avec modération.

Le nombre des voyageurs qui affluent à Aix, durant l'été, s'élève ordinairement à 1,500, et pendant l'année entière à 2,000; bien que l'efficacité des eaux thermales soit beaucoup affaiblie dans les tems froids et pluvieux, elles ne sont pas sans activité; et lorsque la maladie l'exige, on peut faire usage de ces eaux, même pendant l'hiver, en prenant beaucoup de précautions contre le froid.

On affiche et même on imprime la liste de tous les étrangers, à l'instant de leur arrivée.

Un aussi grand nombre d'étrangers dans une petite ville,

ne produit aucun encombrement; les vivres y affluent avec abondance; il y a une grande quantité de logemens à louer, et, la durée de la douche n'étant que 10 à 15 minutes au plus, les 9 chambres du bâtiment royal suffisent à tous les besoins : à peine éprouve-t-on quelques retards. Les numéros de passage à la douche se tirent au sort; et, lorsqu'on obtient de la sorte une heure qu'on juge incommode, on fait aisément un échange; ce soin regarde le sécheur, qui avertit le malade en tems utile d'aller au bâtiment. On donne ainsi de 13 à 17 mille douches par an.

Chaque douche ou bain de vapeur rapporte 13 s. au gouvernement; c'est avec cette rétribution que sont payés le médecin inspecteur des eaux, les huissiers, les concierges etc. et tous ces frais prélevés, il reste un boni qui varie de 4 à 5 mille francs par an. Le gouvernement en use avec générosité; les indigens reçoivent gratuitement le secours des eaux, et le bénéfice est uniquement consacré aux réparations et aux améliorations dont le bâtiment est jugé susceptible. Le roi de Sardaigne vient même de donner 5,000 francs sur sa cassette pour ces objets, ainsi que des plombs formant un poids de plus de 60 milliers. Une administration est chargée d'ordonner les dépenses de l'établissement et de les régler : depuis dix ans, près de 50 mille francs ont été employés de la sorte. En donnant à cette administration les éloges qui lui sont dus pour son désintéressement, je voudrais pouvoir la louer sur son activité et son ardent amour pour l'humanité : mais à voir l'emploi des 50 mille francs dont elle a disposé, on ne peut croire que les agrandissemens opérés aient nécessité une aussi forte somme. Elle ne doit rien dépenser en embellissemens, avant d'avoir épuisé les changemens et les additions relatifs à l'emploi des eaux : l'utile doit toujours passer avant l'agréable. Ses bains de vapeur ne sont encore presque rien; cet établissement est à refaire en entier. La source d'eau d'alun est à peu près sans

usage, et cet objet est susceptible d'immenses entreprises. Il faut au bâtiment royal, des piscines à grande eau, où les malades puissent entrer en sortant de la douche; dans beaucoup de circonstances, il est bon d'apaiser l'irritation causée par la percussion de l'eau, en laissant le malade plongé dans le bain. La vapeur de la chambre des douches n'étant qu'à 29 ou 30 degrés de Réaumur, il serait facile d'entretenir le bain à cette température. Les douches locales exigeraient un semblable secours. Je voudrais donc, pour chaque sexe, dans le bâtiment royal, au moins deux piscines à diverses températures.

Les maladies auxquelles les eaux thermales d'Aix conviennent principalement sont les engorgemens scrophuleux, les tumeurs indolentes et adypeuses, la chlorose, les dartres de toutes natures, les paralysies, les rhumatismes goutteux, les maux de poitrine causés par une métastase, les accidens qui proviennent d'une lymphe viciée, enfin presque toutes les affections sans état fébrile: les maladies nerveuses, si difficiles à guérir, si inconnues dans leurs causes et dans les procédés thérapeutiques qui leur conviennent, sont quelquefois traitées par les douches d'eaux thermales avec un succès remarquable: la catalepsie hystérique même disparaît sous leur influence salutaire. Les malades trouvent à Aix des médecins et des chirurgiens d'un grand mérite qui les gouvernent dans le régime qui convient à leur état; outre M. Despine fils dont j'ai parlé, M. Desmaisons, qui était inspecteur des eaux sous le gouvernement français, M. Vidal, M. Forestier, sont des praticiens distingués, dont les soins, les lumières et le zèle méritent la reconnaissance et la confiance des étrangers. Instruits à l'École de Médecine de Paris, dont ils ont fréquenté long-tems les hôpitaux, exerçant leur noble profession depuis longues années dans la ville d'Aix où ils ont étudié les effets des eaux thermales, ces savans sont parfaitement capables de bien guider

les malades dans les traitemens qui leur sont commandés par leurs propres médecins.

Dans beaucoup d'autres lieux, il existe des eaux thermales qui conviennent aux mêmes maladies; et quoique je ne connaisse qu'un petit nombre de ces établissemens, je ne crois pas me tromper en affirmant qu'aucun ne l'emporte sur celui d'Aix. En effet, ou les eaux sont trop chaudes, et on ne peut les employer qu'après un refroidissement qui laisse perdre tous les produits gazeux; ou il faut, au contraire, échauffer l'eau pour la rendre utile, ce qui présente le même inconvénient; ailleurs, l'eau est au fond d'un puits et il est besoin de machines pour les élever à la hauteur d'où la douche doit tomber; ce qui oblige à les économiser, et empêche qu'elles ne soient disponibles à toute heure. A Aix, rien de cela n'est nécessaire; l'eau, fournie par la nature au degré de chaleur précisément où son avantage est le plus marqué, sort d'un rocher et présente une chute dont on varie à volonté la force et l'abondance, selon les besoins. D'ailleurs, l'art médical a-t-il réussi à découvrir ce que la présence de l'azote peut avoir d'efficacité dans ces eaux merveilleuses? Il est peu de localités où les eaux thermales contiennent ce gaz.

Quant à moi, après avoir vainement essayé l'usage de diverses eaux renommées, le bien que m'ont fait celles d'Aix m'a donné une haute opinion de leurs vertus; et les cures miraculeuses dont j'ai été témoin, pendant les six voyages que j'ai faits en cette ville, m'ont convaincu de leur efficacité dans toutes les maladies dont j'ai fait l'énumération (1).

FRANCŒUR.

---

(1) Nous aurions voulu insérer aussi dans ce recueil une NOTICE (d'un grand intérêt) *sur les bains de mer de Boulogne*, que l'on nous a communiquée; cette Notice étant déjà imprimée, nous ne pouvons que l'indiquer à nos lecteurs, auxquels nous avons pris soin de l'annoncer dans notre dernier cahier. (Voy. ci-dessus, p. 183.)

COUP D'OEIL

SUR UN OUVRAGE INÉDIT DE M. LE DOCTEUR ALIBERT,

QUI A POUR TITRE :

PHYSIOLOGIE DES PASSIONS,

OU

Nouvelle doctrine des sentimens moraux (1).

La *physiologie morale* avait besoin d'un ouvrage longuement médité, qui traitât dignement de la nature humaine, qui expliquât l'origine et les divers phénomènes de nos passions, qui s'élevât à des conceptions nobles et étendues ; qui fût en opposition avec des doctrines trop libres, ou trop infectées de l'esprit de système; qui montrât tout ce qu'il y a de grand et de généreux dans le cœur de l'homme. Cet ouvrage, dont nous venons d'exposer le titre, n'est point encore publié ; mais l'auteur en a fait connaître le plan dans des sociétés particulières : il en a successivement communiqué les détails à des hommes de lettres qui lui ont accordé les plus honorables suffrages. Nous pouvons donc en donner d'avance une idée succincte à nos lecteurs.

Les passions sont autant de mobiles à l'aide desquels la nature anime, fait agir et coordonne merveilleusement tout ce qui respire. De bons préceptes pour la conduite de la vie, voilà ce qui doit résulter de l'étude plus ou moins approfondie de nos penchans moraux. C'est, en effet, cette belle étude qui nous dirige avec plus ou moins de certitude vers la connaissance de nos devoirs. L'auteur y puise tout ce qu'il y a de plus honorable pour l'humanité, tout ce qu'il y a de plus touchant pour

(1) Cet ouvage doit paraître incessamment à Paris, chez Béchet jeune, libraire de l'Académie royale de médecine. 2 vol. in-8°, avec figures.

conduire les hommes à la vertu; rien n'est vague, ni indécis dans sa théorie; et c'est par son secours qu'il déroule habilement tout le système de nos obligations morales.

Il faut une distribution quelconque pour un ouvrage de cette importance. Tous les faits dont il se compose doivent être régulièrement classés. Le plan adopté par M. le docteur Alibert nous a paru très-satisfaisant, parce qu'il comprend naturellement, et sans effort, tous les phénomènes qui se rapportent à la théorie des sentimens moraux. L'auteur voit dans l'économie animale quatre instincts nécessaires et générateurs de toutes nos affections, pénibles ou agréables : l'*Instinct de conservation*, *l'instinct d'imitation*, *l'instinct de relation et l'instinct de reproduction*. On pourrait prouver que l'absence d'un de ces penchans instinctifs rend l'homme défectueux ou imparfait. C'est donc dans la connaissance de ces quatre impulsions primitives que l'on parvient à découvrir les lois morales qui nous régissent, et que l'on peut arriver à une histoire exacte de tous les phénomènes du système sensible.

Ferguson avait en quelque sorte pressenti la bonté de ce plan, en adoptant pour sa théorie la *loi de conservation* et la *loi de sociabilité*; mais, il n'a nullement indiqué la *loi d'imitation*; et c'est sans fondement qu'il donne sa loi d'estimation ou d'excellence comme un fait primitif de la nature humaine. Il a de plus complétement omis la *loi de reproduction*; ce qui l'empêche d'embrasser dans leur ensemble les faits innombrables qui constituent la science des sentimens moraux.

L'auteur de la *Physiologie des passions* ne se propose aucune de ces questions oiseuses qui ont une apparence de profondeur, sans procurer aucune instruction véritable. Il observe et décrit; voilà sa manière de philosopher. Il élague de ses discussions tout ce que la métaphysique morale présente de trop oiseux ou de trop subtil. Il exprime ce qu'il a senti et pensé. Examinons maintenant comment les passions ou, si l'on veut,

tous les états de l'âme affectée, dérivent de ces quatre instincts générateurs que nous avons d'abord signalés; et tâchons de suivre l'auteur dans le développement du plan qu'il s'est proposé.

La première partie de l'ouvrage de M. Alibert offre l'exposition de tous les phénomènes qui résultent de la loi de conservation. Ces penchans dépassent presque toujours les bornes que la nature a posées, et se dépravent nécessairement par les effets et les inconvéniens de la civilisation. Il faudra lire ce que l'auteur a écrit et communiqué à plusieurs de ses élèves sur l'égoïsme, l'avarice, l'orgueil, la vanité, la paresse, l'ennui, etc. On voit, dans ces chapitres remplis d'intérêt, comment tous les attributs de la personnalité dans l'économie animale peuvent se convertir en autant de maladies.

On peut varier la forme de ses enseignemens, pourvu que l'on ne perde point de vue l'objet principal; et c'est sans doute pour donner des bases plus fixes à sa doctrine, que l'auteur place à la suite des plus importans chapitres de son livre des épisodes ou des récits d'événemens qui mettent en quelque sorte la philosophie en action : c'est ainsi que les médecins qui se trouvent à la tête des hôpitaux et sur le théâtre de l'observation appuient leurs préceptes sur des faits particuliers et authentiques. Dans l'ouvrage que nous annonçons, on lira sans doute avec un vif intérêt l'histoire du *Pauvre Pierre*, qui s'est acquis à Paris une sorte de célébrité par ses longs malheurs et par la fermeté stoïque qu'il a déployée dans toutes les chances d'une vie infortunée.

C'est ennoblir la philosophie, que de l'appliquer à la morale, que d'en faire dériver tous les devoirs de l'homme social. Le chapitre qui traite de l'intempérance est très-remarquable : il est suivi d'un dialogue très-piquant entre Épicure et Pythagore. On ne saurait croire combien cette forme est utile pour l'intelligence des deux doctrines; c'est celle des littératures

primitives. On aime à entendre les argumens des deux interlocuteurs; on aime à les voir se heurter, se *croiser*, pour ainsi dire, comme pour faire jaillir des vérités du sein des ténèbres. La science languirait sans la ressource de la dispute et de la discussion.

La seconde partie du même ouvrage embrasse tous les phénomènes de la faculté imitative; c'est cette faculté qui façonne, pour ainsi dire, l'être vivant et le prépare à toutes les destinées qui l'attendent. C'est celle qui élève les hommes en les perfectionnant et les fait succéder à la gloire de leurs devanciers. C'est en effet par le grand empire de l'imitation que s'étendent tous les dons de la nature. L'exemple commande sans cesse à nos actions. De ce penchant extraordinaire, proviennent naturellement l'émulation, qui augmente et orée les progrès de l'esprit, l'envie qui s'empoisonne de son propre venin, l'ambition qui montre l'homme dans toutes les routes et sous tous les points de vue qu'il peut atteindre.

Il ne faut pas regarder la faculté imitative comme particulière à l'homme : il faut dire seulement qu'elle prend plus d'extension dans l'espèce humaine que dans les animaux; et c'est de là que provient notre nature perfectible. Encore même ne faut-il pas trop s'enorgueillir de cette perfectibilité, trop souvent imaginaire ; nous ne faisons souvent que recommencer ce qu'ont fait nos aïeux; si l'on en juge du moins par certains procédés antiques, qui ressemblent tant aux procédés modernes. Les passions qui se rattachent à l'instinct d'imitation reçoivent dans l'ouvrage de M. Alibert les développemens les plus étendus, et l'auteur a toujours l'art de rendre avec vérité les émotions qu'il éprouve. Ici se présentent pareillement des épisodes qu'il a lus dans quelques cercles de la capitale, et qui n'offrent pas moins d'intérêt que les précédens. Tels sont ceux de la servante romaine et du nouveau Diogène, qui plairont mieux au lecteur, dans le cadre où ils se trouvent placés.

M. le docteur Alibert traite ensuite du penchant qui intéresse le plus le genre humain, puisqu'il s'agit de l'instinct de relation. C'est par ce penchant que la société se maintient et que les hommes vivent en harmonie, et contribuent à leur bien-être mutuel : nous ne sommes pas nés pour nous seuls, dit Platon; nous nous devons à nos parens, à nos amis, à nos concitoyens. L'homme ne saurait être indépendant sur la terre. Il doit aider ses semblables de ses talens, de ses travaux, de son industrie. Son existence est liée à tout ce qui l'entoure. Il appartient, comme l'a dit Hutcheson, en partie à lui-même, en partie à sa famille, en partie à son pays, en partie au genre humain. Ici s'offre naturellement toute la série des passions sociales et anti-sociales; enfin, tous les sentimens qui affectent l'âme sous le point de vue de ses relations; je veux parler de la bienveillance, de l'amitié, de l'estime, de la considération, du mépris, de l'admiration, de la haine, du ressentiment, de la vengeance, de la justice, de l'amour de la guerre, de celui de la gloire, de l'amour de la terre natale, etc., etc. Ces différens chapitres ont aussi leurs épisodes. L'auteur n'a pas voulu fatiguer l'attention dans un ouvrage qui traite des objets les plus sérieux de la nature humaine, persuadé que, pour faire aimer les résultats de la raison, il faut les rendre plus frappans par des représentations ou par des images. L'histoire de la peste de Villefranche, qui a immortalisé le magistrat Pomairols, tient une place assez étendue dans le second volume de la Physiologie des passions et répand un grand intérêt sur le chapitre de la pitié. L'anecdote de Jacques des Sauts, soldat de Louis XIV, qui avait éte pansé par les mains de Fénélon, à la bataille de Malplaquet, qui devint ensuite juge de paix parmi les sauvages de la Guyanne, et qui est parvenu à l'âge de cent ans, arrive naturellement, après le chapitre de la justice. L'auteur qui a voulu étudier l'homme dans tous les états et dans toutes les conditions de la vie, a emprunté quelques faits à l'histoire

des Indiens, non de ces faits controuvés dont quelques écrivains font usage pour étonner des lecteurs vulgaires; mais des faits recueillis à des sources pures et authentiques; car, toutes les vérités qu'il veut établir sont de l'ordre le plus sévère et le plus élevé.

Enfin, il est un quatrième penchant qui, comme l'a dit Cicéron, est commun à tous les êtres sensibles : c'est celui qui porte les deux sexes à s'unir pour se reproduire et pour procéder ainsi à la reproduction des espèces. *Commune item animantium omnium est conjunctionis appetitus procreandi causa, et cura quædam eorum, quæ procreatæ sunt.* C'est ce même penchant qui porte les êtres vivans à donner des soins à leur progéniture. L'amour conjugal, l'amour maternel, l'amour paternel, l'amour filial forment autant de chapitres importans où la théorie des sentimens moraux est présentée dans ses rapports les plus directs avec le bonheur du genre humain. M. Alibert termine son ouvrage par un épisode qui a pour titre : *le Banquet de Plutarque avec sa famille ;* morceau curieux dont toutes les pensées sont authentiques, et par lequel l'auteur cherche à réparer la perte que l'on a faite d'un des plus beaux ouvrages de ce grand homme. Le tableau des mœurs domestiques s'y trouve dans toute sa vérité, et l'on y reconnaît à chaque instant le noble caractère du patriarche de Chéronée.

Telle est à peu près la substance d'un ouvrage que nous ne faisons connaître qu'imparfaitement, et d'après les diverses lectures auxquelles nous avons pu assister. Nous reviendrons sur une partie des mêmes idées, quand il paraîtra. On voit que ce travail a été mûri et qu'il est le fruit d'une longue méditation. Les plus saines doctrines y sont constamment rappelées. Il est des vérités que l'on se contente de faire sentir, parce qu'elles sont d'un ordre que ne peuvent atteindre le calcul ni la géométrie. Mais, l'auteur s'arrête toujours devant les bornes immuables que la nature met à nos conceptions. L'âme

a ses clartés soudaines pour se diriger. C'est donc la physiologie morale et non l'histoire qu'il faut regarder comme l'institutrice de la vie, *Magistra vitæ*. Ajoutons, d'après Descartes, que, par le caractère de leur profession, les médecins sont plus à même que d'autres d'ajouter tous les jours quelques faits à cette belle théorie des passions qui réclame toutes les forces de la raison et de la pensée; car leur livre le plus familier est le cœur humain.

JANIN DE SAINT-JUST, D. M. *de la Faculté de Paris.*

OBSERVATIONS SUR LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE SAINT-PÉTERSBOURG, *et sur les* MÉMOIRES *publiés par cette Société savante, depuis sa fondation jusqu'à nos jours.*

(Voy. ci-dessus, pages 5-13.)

Nous avions entrepris de rédiger, aussi briévement qu'il nous serait possible, l'histoire de l'Académie de Pétersbourg, et de mettre sous les yeux de nos lecteurs, dans une seule notice, l'ensemble de ses travaux intellectuels durant près d'un siècle. Mais, à mesure que les différentes parties de ce grand tableau venaient occuper leur place et prenaient leurs dimensions, leur forme et leurs couleurs propres, nous remarquions de plus en plus qu'un très-grand nombre de ces objets seraient reproduits, lorsque nous aurions à parler des autres académies de l'Europe; que plusieurs s'y présenteraient avec plus de grandeur, groupés d'une autre manière, et feraient apercevoir de nouveaux rapports; que l'histoire des sciences, composée d'abord de mémoires détachés et de relations particulières, doit tendre aujourd'hui à coordonner les faits isolés, à remonter jusqu'aux causes, lorsqu'il est possible de les découvrir; que les observations relatives à quelques découvertes, à quelques lieux et à quelques hommes, doivent être disposées d'a-

vance pour leur emploi dans l'histoire générale. Il ne s'agissait donc plus de considérer une seule académie, et de nous attacher à exposer ses titres à la reconnaissance du monde savant, mais de faire en sorte que la réunion des notices sur les académies pût offrir l'histoire complète des sciences, depuis le tems où les travaux réunis de ces sociétés contribuèrent à répandre toutes les connaissances, à les accroître, à les perfectionner. Il nous était donc imposé de réserver pour les notices suivantes ce que nous ne pourrons nous dispenser d'y mettre, et qu'il eût fallu répéter, si nous l'avions inséré dans celle-ci.

Des considérations d'un autre ordre nous resserraient encore dans des limites plus rapprochées. Pour apprécier le mérite et l'utilité des sociétés savantes, on ne les jugera point d'après la collection des mémoires qu'elles publient : ce serait leur accorder beaucoup trop; car la première et la plus forte part d'éloges appartient de droit aux auteurs de ces mémoires. Une académie exerce sans doute quelque influence sur la direction, l'étendue, l'importance et le succès des travaux de chacun de ses membres; cette influence, presque toujours utile, peut cesser de l'être dans certains cas, et c'est précisément lorsqu'il s'agit des productions du génie. Dans les réunions de savans, comme dans toute autre assemblée, la force numérique est en faveur de la médiocrité; et puisque les imperfections de notre nature autorisent à penser que toute œuvre faite en commun par un certain nombre d'hommes n'excède pas les bornes de l'intelligence moyenne, si cette loi générale admet quelques exceptions, elles ont besoin d'être constatées par des preuves authentiques. C'est dans l'histoire des académies, plutôt que dans les mémoires des académiciens, qu'il faut chercher ce que ces institutions ont fait : mais toutes n'ont pas eu des historiens d'un égal mérite ; les Fontenelle sont rares. A cet égard, l'Académie de Pétersbourg fut long-tems une des plus mal partagées. Le peu de matériaux qu'elle a conservés pour son

histoire ne fournit que des dates, et n'apprend rien sur l'origine des découvertes, sur les circonstances qui les préparèrent, sur ce qu'il importe le plus de connaître. La marche de l'esprit humain n'y est tracée que de loin en loin, sans indication des sinuosités de la route, et les intervalles ne sont mesurés que par le tems.

Durant plus d'un demi-siècle, dans le tems où elle attirait le plus fortement l'attention de l'Europe savante, l'Académie de Pétersbourg semblait étrangère en Russie. On pouvait la comparer à une plante exotique conservée par artifice sous un climat contraire à son organisation. Les sciences mathématiques y étaient cultivées avec le plus brillant succès; mais ses géomètres n'étaient pas Russes. L'histoire naturelle y était aussi confiée presque exclusivement à des étrangers. Les antiquaires et les philologues s'y montraient, comme partout ailleurs, plus curieux des choses lointaines que de ce qui les entoure, exploitant de préférence les souvenirs de l'Égypte, de la Grèce et de Rome. Tous ces savans, qu'une patrie commune ne réunissait point, entretenaient dans leur pays natal des liaisons plus intimes et une correspondance plus active qu'avec leurs collègues de Pétersbourg. Dans la précieuse collection des mémoires publiés par l'académie de cette ville, il en est peu dont les auteurs soient Russes; et il faut le dire, ce ne sont pas les plus remarquables. Ce fait mérite un examen très-attentif: nous nous y bornerons en ce moment, parce qu'il exige des développemens assez étendus, et qu'il causerait une trop longue interruption, s'il était placé dans l'analyse des mémoires et des travaux scientifiques. Notre but spécial sera donc la recherche des causes qui ont pu retarder la naturalisation des sciences en Russie, et empêcher pendant long-tems l'Académie de Pétersbourg de prendre une physionomie tout-à-fait russe.

Cette Académie doit être regardée comme une création de Pierre-le-Grand, quoique ce monarque n'ait pas eu le tems de

fonder lui-même cette institution, dont il avait tracé le plan et ordonné tous les détails. A son origine, elle ne put être qu'une colonie de savans transportés en Russie, et la nécessité de la composer d'étrangers prouve qu'elle ne pouvait pas encore être utile à la nation russe. Les besoins réels de cette nation, c'étaient alors des universités, des colléges, des professeurs, et surtout, des encouragemens aux études. Il fallait répandre des hommes instruits, non-seulement dans la capitale et les grandes villes, mais jusque dans les provinces, et amener ainsi le tems de former une académie. On voulut aller plus vite; égaler sur-le-champ l'éclat des grandes capitales de l'Europe; improviser une académie dans une ville créée comme par enchantement. Cet objet de luxe pouvait être acheté; on se le procura : l'acquisition du nécessaire exigeait du tems, de la patience, une direction prudente, des efforts soutenus; on était accoutumé aux privations, on consentit à les supporter encore.

Par bonheur pour la Russie, un trop long intervalle de tems ne sépara pas le règne de Pierre-le-Grand de celui de Catherine-la-Grande. Les perfectionnemens commencés sous le premier furent continués, étendus, multipliés sous le second, et la nation russe put enfin recueillir le fruit de ses nouvelles institutions. Cependant, on ne peut pas dire encore qu'elle se soit placée au rang des nations savantes, en fournissant son contingent au trésor commun des connaissances humaines. On ne doute point qu'elle ne soit jalouse d'acquitter le plus tôt possible cette dette d'honneur. Pour se préparer les moyens d'accomplir ce devoir, qu'elle ne cherche point des modèles au dehors; mais qu'elle porte ses regards sur elle-même, qu'elle étudie l'histoire de ses développemens intellectuels, qu'elle s'efforce de bien connaître ce qu'elle fut et ce qu'elle est. Ses annales nous montrent de tems en tems de grands talens; et, ce qui est plus rare, de grands caractères; mais on n'y a pas encore

aperçu l'intelligence *créatrice*, qui, seule, mérite le nom de Génie, et à laquelle seule on doit les découvertes qui fixent une époque dans les sciences ou dans les arts. Un siècle s'est à peine écoulé, depuis que la Russie marche avec l'Europe dans la carrière de la civilisation. Quelles sont les causes qui l'en éloignèrent si long-tems? Leur action n'a peut-être pas encore cessé, mais a seulement changé de direction, en se combinant avec d'autres forces inaperçues. Il serait tout-à-fait contraire aux lois de la nature que ces causes eussent été supprimées tout à coup, comme il arrive aux machines construites par l'homme, lorsqu'une pièce essentielle vient à casser. On peut donc soupçonner qu'aujourd'hui même, malgré les progrès étonnans qu'elle a faits dans les sciences, les lettres et les arts, la nation russe est soumise à des forces retardatrices, qui l'empêchent de faire le meilleur usage de ses facultés intellectuelles, qui la réduit aux imitations adroites, et ne lui permet pas de s'élever jusqu'aux inventions.

La population hétérogène, disséminée sur l'immense territoire de la Russie, nous montre des peuplades, des religions et des sectes dont les sciences ne peuvent rien espérer. On ne compte donc que sur la partie de la nation, beaucoup plus nombreuse que tout le reste, qui professe la religion de l'état. Mais le germe du génie, si souvent exposé à demeurer stérile, même dans les pays qui lui sont le moins défavorables, ne trouve en Russie, sur une surface de plus d'un million de lieues carrées, qu'un très-petit nombre de points où il puisse se développer. Et qu'on ne dise pas que ces obstacles à l'instruction sont le résultat nécessaire de l'état d'isolement auquel la majeure partie de la population russe est condamnée; des faits incontestables démentiraient cette assertion. En Russie, les communications ne sont ni lentes, ni difficiles, ni rares. Quelques provinces de cet empire dans lesquelles l'instruction n'a pas encore pénétré sont plus peuplées que certaines parties

des États-Unis d'Amérique, où les sciences sont cultivées avec succès. Il faut donc chercher une autre cause de cette lenteur, de cette résistance même que la propagation des connaissances éprouve en Russie, dans quelques lieux éloignés des foyers d'instruction.

Quelques talens, et surtout ceux qui occupent le premier rang dans l'estime des peuples, sont rarement associés au génie. L'analyse des facultés qu'ils supposent est trop étendue et trop compliquée pour qu'il nous soit possible de la placer ici : nous nous bornerons à rapporter quelques-uns de ces résultats les plus remarquables. Si cette analyse est fondée sur des observations exactes et assez nombreuses, le général d'armée serait plus près du génie que l'administrateur : celui-ci laisserait un grand intervalle entre les facultés que ses fonctions exigent et celles qui constituent le talent de l'ambassadeur... Le monarque serait au dernier degré de cette échelle, et les effets d'un immense pouvoir entre les mains d'un seul homme n'étonneraient pas plus que ceux d'une grande machine mise en mouvement par un simple manœuvre.

Les talens dont nous venons de parler sont preque les seuls dont l'histoire nous donne la mesure. Par rapport à la Russie, le très-petit nombre de voyageurs qui ont bien connu ce pays et qui en ont parlé convenablement, s'accordent sur un point capital et caractéristique : ils ont reconnu dans le peuple russe une très-grande aptitude à faire vite et assez bien ce qui n'exige pas une forte pensée, ni une grande précision. Cette qualité, très-précieuse pour les arts industriels, loin de favoriser les progrès des sciences, peut les tenir constamment à une certaine distance, et dans un état de médiocrité. Les académies sont impuissantes contre un obstacle de cette nature. Les sciences ne se perfectionnent que dans les pays où les esprits sont tourmentés du besoin de bien savoir, de mettre la plus grande exactitude dans ce qui est du ressort de l'intelligence. Dans l'é-

tat actuel de nos connaissances, ce n'est pas de l'audace de la pensée et des secours de l'imagination que l'on peut tirer le meilleur parti pour découvrir ce que nous ignorons encore, et séparer le vrai du faux dans ce que nous avons appris : les méthodes rigoureuses, les moyens de mesure et de vérification et l'habitude d'en faire usage sont aujourd'hui les ressources les plus précieuses de toute culture intellectuelle. Mais, en Russie, si l'on veut s'y élever aux créations du génie, il paraît indispensable d'exciter la pensée, quand même ses premiers mouvemens devraient être désordonnés, impétueux, hors de la bonne voie. On n'aura pas assez fait pour les sciences, tant que le génie ne sera pas dégagé de toutes entraves, livré à ses inspirations et lancé dans la carrière. Avec les meilleurs instrumens tirés de Londres, de Paris ou de Munich, on n'aura que de médiocres astronomes et des physiciens vulgaires : la nature même ne sera vue qu'en petit ; les académies ne déguiseront pas cette infériorité par rapport à des nations moins nombreuses et beaucoup moins puissantes, et peut-être ne serviront-elles qu'à la rendre plus remarquable. Mais, si le gouvernement russe parvient à développer dans la nation cette *faculté créatrice* dont elle recèle le germe, cette partie la plus reculée de l'Europe sera bientôt au niveau de ses aînées en savoir, et peut-être au premier rang dans l'ordre des progrès intellectuels.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Essai philosophique sur les probabilités; par M. le marquis de Laplace, pair de France, membre de l'Académie française, de l'Académie des sciences (1).

Cet ouvrage est le plus philosophique que l'on ait jamais écrit. En moins de trente ans, quatre éditions successives l'ont répandu dans toute l'Europe, et déposé dans toutes les bibliothèques; cependant, on n'a pu remarquer son influence que dans quelques questions d'économie politique et dans les progrès qu'ont faits les méthodes d'expériences et d'observations. La philosophie n'en a fait aucun usage; ce qui, dans l'enseignement public, ose encore porter le nom de cette science, ne diffère que le moins possible des anciennes doctrines de l'école; et les vérités modernes que l'on y trouve n'ont été admises que par bienséance, ou pour servir de passe-port et de sauve-garde à ce qu'on voulait conserver, en dépit de la raison. On ne rend pas même au livre de M. de Laplace l'hommage que reçoivent annuellement des auteurs qu'on ne lit plus; il est parfaitement à l'abri de la critique, par la même cause qui mit, dit-on, Dieu à couvert des médisances de l'Arétin. Cette singulière destinée d'un ouvrage aussi remarquable excite une curiosité qui n'a rien de futile : essayons de l'expliquer.

---

(1) Paris, 1825. 1 vol. in-8° de 276 pages. *Cinquième édition* Bachelier. Prix 4 fr., et 5 fr. par la poste.

« Cet essai philosophique, dit M. de Laplace, est le développement d'une leçon sur les probabilités, que je donnai, en 1795, aux écoles normales où je fus appelé comme professeur de mathématiques avec Lagrange, par un décret de la Convention nationale (1). J'ai publié depuis peu, sur le même sujet, un ouvrage ayant pour titre : *Théorie analytique des probabilités*. Je présente ici, sans le secours de l'analyse, les principes et les résultats généraux de cette théorie, en les appliquant aux questions les plus importantes de la vie, qui ne sont en effet que des problèmes de probabilités. On peut même dire, à parler en rigueur, que presque toutes nos connaissances ne sont que probables; et dans le petit nombre de choses que nous pouvons savoir avec certitude, dans les sciences mathématiques elles-mêmes, les principaux moyens de parvenir à la vérité, l'*induction* et l'*analogie* se fondent sur les probabilités; en sorte que le système entier des connaissances humaines se rattache à la théorie exposée dans cet essai. On y verra sans doute avec intérêt qu'en ne considérant même dans les principes éternels de la raison, de la justice et de l'humanité, que les chances heureuses qui leur sont constamment attachées, il y a un grand avantage à suivre ces principes, et de graves inconvéniens à s'en écarter; leurs chances, comme celles qui sont favorables aux loteries, finissant toujours par prévaloir au milieu des oscillations du hasard. »

Nous avons transcrit cette exposition claire et précise de l'objet de cet ouvrage, parce qu'elle en présente une analyse à laquelle il suffira d'ajouter quelques développemens, et parce qu'elle semble donner l'explication du phénomène qui nous occupe. Le travail de M. de Laplace sur les probabilités a paru pour la première fois sous la forme de *théorie* analytique; il a

(1) Ajoutons à ces deux noms illustres celui de Monge, et dans un autre ordre de connaissances, ceux de Vandermonde, Sicard, Garat, etc.

obtenu, sous cette forme, le succès qu'il méritait ; il ne pouvait demeurer stérile pour les sciences. Mais, précisément parce que les géomètres l'ont adopté, parce qu'il a fourni des méthodes de calcul, les *philosophes* qui ne calculent point ont pensé qu'ils n'y trouveraient rien qui leur convînt, et qu'il appartenait exclusivement à des sciences qui ne sont pas l'objet de leurs méditations. Si l'*essai philosophique* avait paru le premier, même sans la recommandation de la grande renommée de son auteur, il n'aurait pas été négligé; on n'eût pu se dispenser de le lire; les esprits justes l'auraient compris; les amis sincères de la vérité professeraient aujourd'hui ses doctrines : la *Theorie analytique des probabilités* aurait trouvé les esprits encore mieux préparés à la recevoir, et peut-être ses applications auraient été plus nombreuses encore, et plus importantes. Mais, comment prévoir ces chances de l'avenir ? Elles ne donnent aucune prise au calcul, et restent dans le domaine de ce qu'il faut encore nommer *le hasard*.

Les mots *probabilité*, *causes*, *hasard*, *certitude*, obscurcis par la métaphysique, reprennent ici leur clarté primitive. A l'aide de ces notions devenues lucides, l'auteur établit les principes généraux du calcul des probabilités. Rapportons la définition qu'il donne de l'*espérance*. « C'est, en général, l'avantage de celui qui attend un bien quelconque, dans des suppositions qui ne sont que probables. Cet avantage, dans la théorie des hasards, est le produit de la somme espérée par la probabilité de l'obtenir : c'est la somme partielle qui doit revenir, lorsqu'on ne veut pas courir les risques de l'événement, en supposant que la répartition se fasse proportionnellement aux probabilités. Cette répartition est la seule équitable, lorsqu'on fait abstraction de toutes les circonstances étrangères; parce qu'un égal degré de probabilité donne un droit égal à la somme espérée. Nous nommerons cet avantage *espérance mathématique*. » On voit que M. de Laplace n'a pas en vue la plus pré-

cieuse des espérances, ce lien qui nous attache à la vie au milieu des plus grandes infortunes. Il n'appartient pas encore, même au génie, de soumettre les affections morales au calcul mathématique, et de représenter les sentimens par des nombres.

En traitant des méthodes analytiques du calcul des probabilités, M. de Laplace met à la portée des lecteurs très-peu instruits en mathématiques la théorie générale des combinaisons; mais il ne peut qu'indiquer les méthodes mathématiques d'un ordre plus élevé. C'est dans d'autres ouvrages qu'il faut se familiariser avec les *équations aux différences finies partielles à plusieurs indices, etc.*

Les applications du calcul des probabilités commencent par les jeux; mais elles s'étendent à des sujets plus graves, aux recherches relatives au système du monde et aux lois générales des phénomènes qu'il manifeste, à quelques sciences morales, entr'autres, à l'économie politique, à l'autorité des témoignages, aux choix et aux décisions des assemblées, aux jugemens des tribunaux. Arrêtons-nous un moment sur ce dernier sujet.

Après avoir discuté avec étendue la question de la pluralité dans les décisions du jury, et fait toutes les applications de calcul dont cette matière est susceptible, M. de Laplace arrive à cette conclusion remarquable : « La probabilité des décisions est trop faible dans nos jurys, et je pense que, pour donner une garantie suffisante à l'innocence, on doit exiger au moins la pluralité de neuf voix sur douze. » Cette opinion de l'auteur est connue depuis long-tems; et cependant, on n'a point hésité à prononcer des arrêts de mort à la pluralité ordinaire. On est allé beaucoup plus loin dans les procès politiques; un parti s'est réservé le choix des jurés, la passion a pris quelquefois la place de la justice : dans la crainte de ne pas sévir contre ce que l'on appelait des crimes, on n'a pas craint de laisser tomber la hache sur des têtes innocentes.

Malgré l'importance et la solennité des jugemens criminels,

et les hautes méditations qu'elles provoquent, l'esprit philosophique s'arrêtera peut-être encore plus long-tems sur un autre sujet, les *illusions dans l'estimation des probabilités*. On apprend avec quelque étonnement que les meilleurs esprits ne sont pas à l'abri de cette source d'erreurs; et, parmi ces esprits, on compte des géomètres du premier ordre, Leibnitz et Daniel Bernoulli. L'auteur traite un genre d'illusion qui, dépendant spécialement des lois de l'organisation intellectuelle, exige, pour s'en garantir, un examen approfondi de ces lois. « Aux limites de la physiologie visible, commence une autre physiologie dont les phénomènes, beaucoup plus variés que ceux de la première, sont, comme eux, assujétis à des lois qu'il est très-important de connaître. Cette physiologie que nous désignerons sous le nom de *psychologie*, est sans doute une continuation de la physiologie visible. Les nerfs dont les filamens se perdent dans la substance médullaire du cerveau, y propagent les impressions qu'ils reçoivent des objets extérieurs, et ils y laissent des impressions permanentes qui modifient, d'une manière inconnue, le *sensorium* ou siége de la sensation et de la pensée. » Le développement de cette histoire occuperait trop de place; il nous est interdit de l'insérer ici. L'auteur joint à ses observations plusieurs faits d'un grand intérêt, et féconds en instruction. Ce n'est pas de méthaphysique que son ouvrage est composé : les fondemens de ses doctrines ne sont point hors de la nature et des voies qui peuvent conduire à la certitude. C'est par la recherche de ces voies qu'il termine son ouvrage. On y remarquera des observations sur *l'analogie* dont les opérations sont essentiellement fondées sur le calcul des probabilités, et ne peuvent être utiles que dans les cas où le calcul peut les vérifier.

Une *notice historique sur le calcul des probabilités* eût pu servir d'introduction à cet essai, au lieu de ne se présenter qu'à la fin : cependant, on conviendra volontiers que l'auteur ne pouvait entrer trop promptement en matière, et qu'après

avoir lu son ouvrage, on est encore fort disposé à suivre, dans cette notice, l'histoire des connaissances que l'on vient d'acquérir. Cette cinquième édition s'écoulera peut-être encore plus rapidement que les précédentes. Espérons que l'on ne se contentera pas d'avoir le livre, et que l'on se mettra décidément à l'apprendre. FERRY.

DESCRIPTION HYDROGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES MARAIS PONTINS. *Relief du sol; cadastre, détails intérieurs, et analyse raisonnée des principaux projets pour leur desséchement; histoire critique des travaux exécutés d'après ces projets; état du sol pontin au mois de septembre* 1811; *projets ultérieurs pour son desséchement général et complet, avec l'exposition des principes fondés sur la théorie et l'expérience qui ont servi de base à ces projets, rédigés d'après les renseignemens recueillis et les opérations faites sur les lieux.* Par M. DE PRONY, chevalier de l'ordre du Roi, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, membre de l'Institut royal de France (Académie des sciences), du Bureau des Longitudes de France, de la Société royale de Londres, etc.; inspecteur général, directeur de l'École royale des ponts et chaussées (1).

Pendant que nous étions les maîtres de l'Italie, il y a quelques années, et que l'on essayait, par l'exécution de travaux utiles au pays, d'y faire supporter avec plus de résignation le joug d'une domination étrangère, le projet d'améliorer la

(1) A Paris, chez Firmin Didot père et fils, rue Jacob, n° 24. In-4° de 454 pages.

campagne de Rome fixa particulièrement l'attention du gouvernement français; au mois de septembre 1810, il forma une commission de l'*agro romano* (1), dont les instructions embrassaient la presque totalité des objets relatifs à la prospérité intérieure de ce territoire; les commissaires se divisèrent le travail, et M. de Prony, l'un d'entre eux, fut spécialement chargé de s'occuper du desséchement et de l'assainissement des marais pontins.

La nature même des connaissances qui distinguent cet habile ingénieur et qui ont étendu sa réputation dans toute l'Europe, le désignait pour remplir cette mission. Aussi convient-il qu'il l'avait ambitionnée. Il lui appartenait en effet plus qu'à personne d'en apprécier l'importance.

Ce n'est pas l'étendue des marais Pontins qui les a rendus fameux; ils occupent à peine un espace de 8 lieues de long sur 4 ou 5 de largeur, compris entre un appendice de la chaîne des Apennins et une double ligne de dunes formant le bord de la mer Tyrrhénienne, depuis le cap d'Astura jusqu'au mont de Circé, et de là jusqu'à Terracine. C'est aux grands souvenirs qui se rattachent à cette contrée qu'elle doit sa célébrité. L'île dans laquelle les compagnons d'Ulysse subirent une si triste métamorphose est aujourd'hui réunie à son rivage. Virgile a fait de cette partie du *Latium*, agrandie par son génie, le théâtre des événemens qui remplissent les six derniers livres de l'Énéide. Enfin après ces tems héroïques, vers l'époque de la fondation de Rome, l'histoire y a placé le pays des Volsques, peuple puissant et belliqueux, où Coriolan vint chercher des soldats. Ce n'était point alors un territoire

(1) Cette commission était composée de M. le comte Fossombroni, de Florence; de MM. de Prony et Yvart, membres de l'Institut; de M. Rigaud, de Lille, et de M. Desfougères, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées.

inondé; une population active y entretenait le libre écoulement des eaux; mais, quand cette population eut été assujétie par les Romains, la perte de son indépendance entraîna la ruine de son agriculture, et bientôt la submersion des parties les plus basses du pays le condamna à la stérilité.

Il était déjà réduit à cet état lorsque, l'an de Rome 442, Appius Claudius fit construire à travers les marais Pontins cette route fameuse qui a conservé jusqu'à nos jours le nom de son auteur. Un siècle et demi après, le consul Cornelius Cethegus entreprit pour la première fois le desséchement de ces marais; négligée pendant 250 ans, cette grande entreprise fut pour J. César, devenu dictateur perpétuel, l'objet de soins particuliers; les travaux qu'il avait commencés furent suspendus à sa mort, et repris quelque tems après par son successeur qui en a laissé des vestiges; plus tard, Nerva et Trajan firent pratiquer sous la voie Appienne des ponts destinés à l'écoulement des eaux dont elle interceptait le cours; enfin Théodoric ayant concédé les marais Pontins au patrice Decius, il fut entrepris par ce dernier, à la fin du VIe siècle et au commencement du VIIe, des travaux considérables auxquels une inscription lapidaire conservée à Terracine attribue un succès complet.

Parmi les souverains pontifes, Léon X et Sixte V sont les premiers qui aient fait exécuter, pour le desséchement des marais Pontins, quelques ouvrages dignes d'être cités. Mais c'est à Pie VI que l'on doit d'avoir envisagé cette grande opération sous le point de vue le plus étendu. Près de 9 millions de francs ont été dépensés sous sa direction immédiate à des améliorations dont il avait lui-même conçu l'idée, et quoiqu'on n'ait pas retiré de cette dépense tous les avantages qu'on en attendait, le pape Pie VI n'en a pas moins acquis par sa persévérance des droits immortels à la reconnaissance publique.

Les témoignages de cette reconnaissance éclataient encore

dans l'état romain, lorsque la commission française fut appelée à prononcer sur des tentatives infructueuses, et à indiquer des moyens plus efficaces d'arriver au but que l'on paraissait avoir manqué; or, il fallait être guidé dans la recherche de ces moyens non-seulement par une connaissance parfaite de la topographie actuelle des marais pontins, du relief de leur surface, du cours des eaux qui y affluent, il fallait encore remonter dans les siècles passés et se rendre compte des causes diverses qui ont amené ces marais à l'état fâcheux où ils sont aujourd'hui.

Pour peu qu'on ait eu occasion d'observer la marche de la nature dans la formation des terrains d'alluvion, on reconnaît bientôt, en jetant les yeux sur une carte des marais pontins, qu'ils occupent l'emplacement d'un ancien golfe qui s'étendait jusqu'au pied de l'Apennin; il s'est d'abord transformé en une grande lagune, laquelle s'est ensuite elle-même comblée peu à peu par les terres que les rivières ou les torrens y ont entraînées des sommités voisines, et par la décomposition des végétaux qui y croissaient; et comme ces attérissemens ne se sont point exhaussés de manière à présenter une surface régulièrement inclinée, à partir du pied de ces sommités jusqu'au bord de la mer, il est arrivé que les eaux reçues dans ces lagunes y sont restées stagnantes sur plusieurs points, quand le travail des hommes a cessé de provoquer leur écoulement; ou qu'elles n'ont pu s'écouler naturellement par la seule issue qui leur soit restée ouverte près de la tour de *Badino*, à peu de distance à l'ouest du port de Terracine.

Au volume de ces eaux supérieures, il faut ajouter celui des pluies qui tombent sur toute l'étendue des marais Pontins, et celui des sources qui surgissent de différens points de leur surface. C'est bien à la stagnation de ces eaux sans distinction d'origine qu'il s'agit de remédier: mais cette distinction d'origine devient indispensable pour établir avec succès les diffé-

rens canaux destinés à leur procurer l'écoulement le plus facile et le plus prompt. De ce principe simple, dérive toute la théorie qui est développée dans l'ouvrage de M. de Prony.

Ce savant ingénieur entre en matière par des considérations générales applicables aux grands desséchemens; s'attachant d'abord aux phénomènes qui suivent la chute des eaux pluviales, il rappelle comment il se fait trois parts de ces eaux; la première retourne dans l'atmosphère par l'évaporation; la seconde coule à la surface du sol et se rend immédiatement dans les lits des ruisseaux ou des torrens; la troisième enfin s'infiltre dans la terre, et descend verticalement jusqu'à ce qu'elle arrive sur des couches imperméables, dont elle suit la déclivité pour former des sources, partout où ces couches imperméables rencontrent la surface du sol.

Les trois résultats de cette répartition des eaux de pluie ont entre eux des rapports de volume qui varient toujours suivant la nature et le degré d'inclinaison des terrains sur lesquels elles tombent, suivant l'espèce de végétation dont ces terrains sont couverts, en un mot suivant une multitude d'accidens de localité propres à influer d'une manière quelconque sur la continuité ou l'intermittence des sources que les eaux pluviales alimentent.

Au milieu des circonstances diverses qui modifient la circulation des eaux courantes à la surface de la terre, un phénomène reste constant; c'est l'exhaussement du sol des vallées par le dépôt des terres que ces eaux y transportent des contrées plus élevées d'où elles descendent. L'observation de ce phénomène a suggéré l'idée d'opérer le desséchement des terrains submergés en y recevant des eaux chargées de limon. Ce procédé de desséchement, désigné depuis long-tems en Italie sous le nom de *colmates*, fut adopté par Pie VI dans les marais pontins, et il paraît que M. Fossombroni, l'un des mem-

bres de la commission de l'*agro romano*, le préférait à tout autre.

M. de Prony est d'une opinion différente. Il pense qu'il convient de se rendre maître des *eaux supérieures* avant qu'elles n'arrivent sur le sol même des marais; qu'en conséquence il faut les recevoir dans des canaux de ceinture qui les portent à la mer en les soutenant dans tout leur cours au-dessus des terrains à dessécher.

Quant aux *eaux supérieures* qui surgissent des parties basses de ces terrains, ou qui s'y accumulent par l'effet des pluies, elles doivent être réunies dans un canal principal, auquel il faut donner pour axe longitudinal la ligne *du plus prompt écoulement*, ligne dont le nivellement du sol conduira toujours à trouver la direction. Cette direction du canal principal d'écoulement, sa pente, et les dimensions de sa section transversale étant déterminées, il restera à assigner les directions, les pentes et les dimensions respectives des canaux auxiliaires qui devront porter les eaux de l'inondation dans le *canal principal*. M. de Prony fait voir comment la géométrie et les lois de l'hydraulique s'appliquent à ces importantes déterminations. Ses recherches particulières ont considérablement étendu la théorie des eaux courantes. Il était naturel qu'il en rappelât les principes dans un ouvrage spécialement destiné aux ingénieurs et aux personnes de l'art. Au surplus ce n'est pas seulement à son propre système de desséchement que ces principes théoriques sont applicables; la méthode des *colmates*, recommandée par les plus célèbres Italiens, ne dispense pas d'ouvrir des canaux qui conduisent les eaux troubles sur les terrains à *colmater*, et de-là, quand elles sont devenues claires, dans leur dernier récipient. Ainsi rentre sous les lois rigoureuses de la théorie des eaux courantes une méthode de desséchement qui semblerait, au premier aperçu, en être complétement affranchie.

M. de Prony a divisé son ouvrage en quatre sections.

La première contient la description détaillée du bassin des marais Pontins; la seconde est destinée à faire connaître l'état de ces marais en 1777, lorsque Pie VI en entreprit la bonification; la troisième indique leur situation en 1811, après l'exécution d'une partie des travaux qui avaient été entrepris; enfin, dans la quatrième et dernière section, l'auteur expose ses vues particulières et ses propres projets pour l'amélioration ultérieure de cette partie de l'état romain.

Nous sortirions des bornes de cet extrait si nous ajoutions de nouveaux détails à ceux que nous avons déjà donnés sur l'histoire et la topographie des marais Pontins; M. de Prony, après avoir rappelé ce qu'il en a déjà dit dans son introduction, s'arrête à décrire les différens cours d'eau qui y affluent et les bassins de chacun d'eux; le premier qu'on trouve en commençant par le Sud, et en se portant à l'Est de la voie Appienne, est celui du *canal de Terracine;* le second est celui de la *Scara vazza;* le troisième, celui de l'*Amazeno*, est le plus grand de ceux qui sont placés au périmètre oriental des marais; il renferme les villes de *Piperno*, de *Sonino*, de *S.-Lorenzo*. La rivière qui lui donne son nom prend sa source aux environs de cette dernière ville; elle débouche dans les marais près de l'ancienne abbaye de *Fossa nuova*.

Après le bassin de l'*Amazeno* viennent ceux de la *Ceriara* et du *Brivolco*, torrent qui contourne le pied de la montagne sur laquelle est bâtie la ville de *Sezze*. Le *Fosso venereo*, le *Fosso di Basciano* et le *Fosso di Sermonetta* sont trois autres petits torrens dont les bassins sont contigus à celui du *Brivolco*.

Le bassin de la *Tepia*, qui s'étend du nord-ouest au sud-est, presque parallèlement à la voie Appienne, est, après celui de l'*Amazeno*, le plus considérable de ceux qui débouchent sur le sol pontin. Il renferme les sources de la *Ninfa*, autre

rivière dont les eaux se réunissaient autrefois aux eaux de la *Tepia*. Celle-ci traverse la voie Appienne au-dessous de *Tor treponti*, et vient se répandre sans encaissement ni digues dans les pâturages de *Piscinara*. Plus au nord, et toujours à l'ouest de cette voie, se trouve le bassin du *Fosso di Cisterna*, qui a son origine un peu au-dessous de *Velletri*; on rencontre ensuite ceux beaucoup plus petits du *Giunco*, du *Maschero*, du *Fosso di Gorgo*; enfin ceux du *Rio Francesco* et du *Fiume Sisto*, canal factice où n'arrive qu'une partie des eaux des deux derniers bassins dont nous venons de parler; l'autre partie se rendant directement à la mer par le *Rio Martino*, qui a été ouvert transversalement de l'est à l'ouest, à travers les *Macchie* ou bois de *Cisterna*, jusqu'au lac ou lagune de *Fogliano*.

La superficie de tous les bassins dont l'énumération vient d'être faite, y compris la superficie des marais qui étaient constamment couverts d'eau avant le règne de Pie VI, est de 130,261 hectares, dans lesquels les terrains proprement dits infectés entrent pour 30,329 hectares seulement. Les eaux qu'ils reçoivent s'écoulent à la mer par le canal de Terracine et le *Portatore di Badino*, autre canal que Jules de Médicis, neveu de Léon X, fit ouvrir au commencement du XVIe siècle; la longueur développée des lits de rivières, torrens ou canaux factices qui amènent les eaux dans les marais Pontins, et qui servent à les en faire sortir, est d'environ 165,000 mètres. Parmi ces canaux d'évacuation, il faut bien distinguer le canal *Pio*, lequel, contigu et parallèle à la voie Appienne depuis le *Foro Appio* jusqu'au *Portatore*, remplit, quoique imparfaitement dans le système de desséchement adopté jusqu'ici, des fonctions équivalentes à celles d'un *axe principal d'écoulement*.

La quantité d'eau de pluie que reçoivent chaque année les terrains à dessécher, et qui n'en est point enlevée par l'évaporation, est une des premières données sur lesquelles tout projet de desséchement de ces terrains doit être assis. Des

observations, recueillies depuis 1778 jusqu'en 1808, ont fait connaître que l'épaisseur de la couche moyenne annuelle d'eau de pluie, que reçoivent le bassin principal et les bassins secondaires des marais Pontins, a été dans cet intervalle de tems de 0 m. 805 millimètres (1). D'autres observations ont appris que l'épaisseur de la couche d'eau qui s'évapore annuellement de ces marais est de 0 m. 091 mil.; il n'y reste plus par conséquent qu'une couche d'eau de 0 m. 714 mil. d'épaisseur, ce qui, eu égard à leur superficie, produit un volume de 930,064,040 mètres cubes d'eau à l'écoulement desquels il faut pourvoir.

Mais ici vient s'offrir un fait très-remarquable : toutes les eaux des marais Pontins, à l'exception d'une très-petite quantité que l'on peut rigoureusement négliger, se jettent à la mer, ainsi qu'on l'a dit, par le *Portarore di Badino;* or le volume de ces eaux lorsqu'elles sont les plus basses, c'est-à-dire pendant les mois de juillet et d'août, a été trouvé de 31 m. 335 mil. par seconde, tandis qu'à l'époque de leurs crues, qui ont lieu aux mois de mars et d'avril, ce volume d'eau par seconde s'élève à 130 mètres cubes. En appliquant les règles de l'interpollation aux jauges qui ont été faites des eaux du *Portatore* en différentes saisons de l'année, M. de Prony a trouvé que leur produit moyen pouvait être exactement représenté par les $\frac{24}{15}$ de leur produit le plus faible; ce produit moyen, calculé pour l'année entière, s'élèverait par conséquent à 2,352,573,939 m. cubes. Mais nous venons de dire que pendant cet intervalle les pluies ne versaient que 930,064,040 mètres cubes d'eau sur le bassin général des marais Pontins: il en sort donc un volume d'eau plus que double de celui des pluies qu'il reçoit. D'où proviendrait cet énorme excédant de dépense, si ce n'est des

(1) L'épaisseur moyenne de la couche d'eau de pluie qui tombe annuellement à Paris n'est que de 530 millimètres.

sources nombreuses dont les bords et le fond des marais Pontins sont couverts? Sources évidemment entretenues par les infiltrations qui ont lieu à des distances plus ou moins considérables du côté de l'Apennin.

Après avoir établi sur ce fait une distinction nécessaire entre le bassin apparent et le bassin réel des marais Pontins, notre auteur indique le relief de l'espèce de conque qu'ils occupent, et des montagnes qui lui servent de limite. Ses propres nivellemens et ceux faits en 1777 par MM. les ingénieurs *Rapini*, *Astoffi* et *Scaccia*, lui fournissent les élémens des recherches auxquelles il se livre à ce sujet; il annonce au surplus qu'en se plaçant au sommet de la montagne de Palestrine, le spectateur peut se former d'un coup d'œil une idée assez juste de la configuration des montagnes et des collines qui bordent à l'est le territoire pontin. Ce grand attérissement s'incline, suivant une certaine loi de pentes décroissantes, depuis son extrémité septentrionale au-dessous de Velletri jusqu'aux dunes qui le terminent au sud entre le *monte Circeo* et *Terracine*. Sa pente transversale diminue aussi depuis ses limites à droite et à gauche de la voie Appienne jusqu'au *canal Pio*, qui occupe la partie la plus basse des terrains inondés, sans néanmoins remplir, malgré la convenance de son tracé, l'objet essentiel auquel il avait été destiné.

Pour expliquer ce peu de succès, M. de Prony, en commençant la deuxième section de son ouvrage, reporte son lecteur aux tems qui précédèrent le règne de Pie VI. Alors, les eaux supérieures sorties de leurs lits inondaient les campagnes, franchissaient la voie Appienne qui était abandonnée, et venaient se jeter à droite de cette route dans le *Fiume Sisto*, d'où elles se rendaient par le canal *delle Volte* au *Fosso di Badino*. L'*Uffente*, l'*Amazeno* et leurs affluens tenaient également la campagne submergée, et leurs eaux n'arrivaient au *Portatore* qu'après s'être répandues dans la portion de ma-

rais la plus infectée, que l'on désigne sous le nom de *Pantano d'Inferno*.

Le défaut de pente et de capacité des cours d'eau naturels et des canaux de desséchement qui sillonnaient en sens divers la surface des marais Pontins, l'abondance des plantes aquatiques qui y croissaient avec une activité de végétation extraordinaire, étaient sans doute la cause première de cette funeste stagnation, mais une multitude de barrages ou pêcheries contribuaient puissamment à la maintenir; et bien que le revenu de ces établissemens fût un des principaux produits du territoire, ce revenu ne pouvait être mis en balance avec tous les dommages qui en résultaient, et l'insalubrité au prix de laquelle on l'obtenait.

Ce fut à cet état de choses que l'ingénieur bolonais, *Gaetano Rapini*, fut chargé par Pie VI d'apporter les remèdes dont l'art indiquerait l'emploi; cet ingénieur devait recevoir les ordres immédiats du cardinal *Buoncompagni*, qui avait alors la surintendance des eaux de cette province; cependant, on attribue généralement au souverain pontife lui-même la première idée d'ouvrir parallèlement à la voie Appienne un canal principal d'écoulement. L'ancien lit du *Fiume Sisto* ne pouvant servir à cet usage, à cause de sa trop grande élévation au-dessus de la partie la plus déprimée des marais.

Suivant le premier système de l'ingénieur *Rapini*, *l'Amazeno*, *l'Uffente*, la *Cavatella*, le *Fosso di Cisterna*, ainsi que la *Cavata*, réunie au *Fosso di Sermonetta*, à la *Ninfa* et à la *Tepia*, devaient-être les grands affluens du nouveau canal *Pio*. Par une exception particulière, l'*Amazeno* ne devait cependant y entrer qu'après avoir déposé sur le *Pantano d'Inferno* les troubles qu'il charrie. Les autres torrens, fossés ou courans d'eau, de moindre importance, y auraient été introduits suivant les directions qui auraient été reconnues les plus convenables.

On commença les travaux au mois de décembre 1777, par l'élargissement du *Portatore*, du côté de la mer. Ils étaient achevés en 1778, jusqu'au *Ponte Maggiore* sur la voie Appienne, et ils avaient produit un effet aussi prompt que salutaire; on continua le creusement du canal *Pio* pendant les années suivantes, et à la fin de 1781. Il se trouva terminé jusqu'au *Foro Appio;* on y fit creuser successivement, jusqu'en 1783, quelques-uns des cours d'eau qu'il devait recevoir. Sa pente avait été beaucoup mieux réglée que celle d'aucun des canaux qu'on eût exécutés jusqu'alors; néanmoins, on ne tarda pas à s'apercevoir que le canal *Pio* n'offrait pas même aux campagnes qui le bordent les moyens d'écoulement qu'elles réclamaient; à plus forte raison, il aurait été insuffisant pour les eaux supérieures de la *Ninfa*, de la *Tepia*, etc., qu'il devait encore recevoir: il fallut les en détourner, et cette dérivation obligée fut la première modification que reçut le projet primitif dont on avait approuvé l'exécution.

Ainsi, l'on se vit amené à reconnaître la nécessité de recreuser le *Fiume Sisto* pour en former un canal de ceinture où l'on conduisit les eaux de la *Ninfa*, en leur faisant traverser la voie Appienne sous le pont de *Tor treponti* (1). Malheureusement, le lit du *Fiume Sisto* ne fut point assez approfondi, et ses digues ne furent point assez élevées pour contenir les eaux nouvelles qu'on y faisait entrer; dès lors, les campa-

(1) A cette occasion, M. de Prony rapporte un nivellement du cours de la Ninfa, duquel il résulte que sur un développement de 40,000 mètres environ, la pente de cette rivière va toujours en décroissant à partir de son origine, de telle sorte que, près de la ville de *Ninfa*, qu'elle contourne, cette pente est de $\frac{1846}{10000}$, tandis qu'à l'extrémité opposée vers son embouchure, elle n'est plus que de $\frac{24}{10000}$.

gnes limitrophes ne furent point mises à l'abri des inondations auxquelles elles étaient exposées quand il survenait des crues accidentelles. De sorte que ce projet secondaire exécuté après coup, comme un correctif indispensable, ne répondit point aux espérances qu'on en avait conçues.

Celui de jeter les eaux de *l'Amazeno*, et de l'*Uffente* dans le *Pantano d'Inferno* pour en opérer le desséchement par *Colmates*, n'a été effectué qu'imparfaitement. Cependant, les alluvions que ces cours d'eau ont déposées sur ces marécages en ont exhaussé le fond de 0m 75c en 24 ans, ou de 0m 0312 par année moyenne, ce qui porte à 68 mille mètres cubes le volume des matières déposées annuellement sur toute leur superficie.

A ces différens travaux, *Rapini* ajouta, en 1788, ceux du canal de Terracine; ce canal, alimenté par les eaux de la *Pedicata*, fut creusé à 12 décimètres environ au-dessous du niveau de la mer; mais il s'est attéri depuis, et aujourd'hui son fond n'est plus qu'à 7 décimètres au-dessous de ce même niveau.

L'insuffisance de la ligne *Pio*, considérée comme *axe principal d'écoulement*, a provoqué d'autres dispositions qui n'avaient pas été prévues; il a fallu ouvrir dans la même direction quelques grands canaux auxiliaires. Dès 1789, *Rapini* fit creuser à gauche de la voie Appienne, et à deux mille mètres environ de distance, parallèlement à cette voie, le canal de la *Schiazza* qui prend son origine vis-à-vis le *Foro Appio*, et se jette dans le *canal Pio*, à 1800 mètres plus bas. Par les mêmes motifs, entre ce canal et le *Fiume Sisto*, il en fit ouvrir un troisième, appelé *Della Botte*, lequel se jette dans le *Portatore di Badino*. Enfin, un certain nombre de fossés transversaux, appelés *fosses milliaires*, parce qu'ils correspondent aux anciennes bornes milliaires de la voie Appienne, conduisent les eaux qui submergent la campagne, d'un côté

dans le *Fiume Sisto* et le canal *Della Botte;* de l'autre dans le canal *Pio*, et celui de la *Schiazza*. On a maintenu la liberté des anciennes communications que l'ouverture de tous ces canaux aurait interceptée, en construisant sous la voie Appienne et sous d'autres chemins moins importans, une centaine de ponts, grands et petits, quatre aqueducs souterrains, ou *botte*, une vingtaine de *chiaviche* ou clapets placés à l'embouchure d'autant de fosses milliaires. Il faut ajouter à ces constructions une église et un couvent de capucins à *Tor treponti*, des maisons de postes, des magasins en différens endroits, et à Terracine un vaste édifice destiné soit à recevoir par occasion les grands dignitaires de l'état romain, qui avaient les marais Pontins dans leurs attributions, soit à loger habituellement le directeur, le caissier et les autres principaux agens attachés à l'exécution des travaux. Depuis 1777 jusqu'en 1796, ces travaux ont occasioné une dépense de 8,677,611 f., dans laquelle le desséchement, proprement dit, n'entre que pour 5,735,111 f., et les bâtimens et constructions de luxe, pour 2,354000 f. On regrette en comparant entre elles ces deux espèces de dépenses que les dernières n'aient point été ajournées, ou du moins réduites au plus strict nécessaire. En agissant avec cette réserve, on eût pu consacrer aux travaux hydrauliques, deux millions de plus, dont le bon emploi aurait procuré d'immenses avantages.

La troisième section de l'ouvrage de M. de Prony, est destinée à faire connaître l'état dans lequel il trouva les marais Pontins en 1811, après les tentatives d'amélioration que nous venons de rapporter.

Depuis le mois d'octobre de chaque année jusqu'au printems suivant, les parties les plus basses de ce territoire, sont couvertes de deux mètres d'eau, et comme si les élémens les plus contraires conspiraient à l'envi contre cette malheureuse contrée, à cette calamité d'une longue submersion dans la

saison des inondations, en succède quelquefois une autre dans la saison des sécheresses: c'est la combustion du sol, qui est formé presque partout de débris de végétaux dont la décomposition n'est pas consommée; cet accident, suite de la négligence des habitans, et souvent effet funeste de leurs haines et de leurs vengeances particulières, produit sur la surface du terrain des cavités plus ou moins profondes qui se remplissent d'eau, et demeurent improductives jusqu'à ce que de nouveaux dépôts de limon, et une nouvelle décomposition de plantes les rendent encore une fois propres à la culture.

Les travaux entrepris pour le desséchement des marais Pontins avaient certainement des vices de conception; cependant, ils auraient produit plus d'améliorations qu'ils n'en ont réellement produit s'ils avaient été entretenus avec plus de soin; mais pendant plusieurs années leur entretien s'est borné à débarrasser les canaux des herbes qui les obstruent, ce qui n'exige pour ainsi dire ni soins ni dépenses; tantôt on fait promener dans un canal un troupeau de buffles qui, foulant aux pieds le fond de son lit, en déracinent les plantes aquatiques qui viennent flotter à la surface de l'eau; tantôt on fait traîner par une barque un cilindre de bois armé de palettes de fer disposées en hélices. Pendant qu'il tourne horizontalement sur son axe, ses palettes s'enfonçant dans le sol, saisissent et arrachent les herbes dont il est couvert; tantôt enfin on se sert d'une espèce de faulx que deux hommes traînent par saccades au fond de l'eau, en remontant le courant, afin, que le tranchant de l'instrument ait plus de prise sur la tige des plantes qu'il rencontre; l'effet de ce dernier moyen est prompt et assuré, mais la fauchaison accroît la force végétale, et les plantes ainsi coupées repoussent en très-peu de tems avec une nouvelle vigueur.

Les portions du territoire Pontin qu'on a pu livrer à la cul-

ture sont d'une fertilité remarquable. Le froment, le maïs et l'avoine en sont les principales productions.

Les pâturages offrent une autre source de richesses d'autant plus précieuse, qu'elle dépend beaucoup moins des travaux ultérieurs de desséchement à l'aide desquels on voudrait l'accroître : les pâturages peuvent en effet, sans perdre beaucoup de leur valeur, rester inondés une partie de l'année. On y élève des troupeaux de buffles ; une multitude de porcs vit dans les bois ou *macchie*, dont quelques cantons des marais Pontins sont couverts. Enfin la chasse des animaux aquatiques offre à leurs habitans quelques moyens de subsistance.

Un tableau qui paraît avoir été dressé avec beaucoup de soin présente la superficie des marais Pontins divisée en terres à blé, en terres propres à la culture du maïs, en pâturages, en marais occasionés par la combustion du sol, enfin en terrains marécageux d'origine. Cette superficie totale est de 18,846 hectares.

Les rivières qui affluent dans les marais Pontins et les principaux canaux qui les traversent, sont navigables pour des bateaux appelés *sandali*, dont les plus grands portent 11 à 12 tonneaux. On regrette, en parcourant les renseignemens statistiques recueillis par M. de Prony sur cette partie de l'État romain, qu'ils n'aient point été complétés par quelques recherches sur sa population, et la loi de mortalité à laquelle elle est soumise. Cela tient à l'inexécution des ordres donnés en 1811 de dresser les tableaux qui sont les premiers élémens de ces recherches.

Si l'on examine avec attention les divers projets de desséchement des marais Pontins antérieurs à 1810, on reconnaît bientôt qu'ils forment deux systèmes différens : suivant l'un, les eaux supérieures descendant du périmètre de ces marais devaient être rassemblées dans le canal *Pio ;* suivant l'autre, on faisait écouler ces eaux directement à la mer par des canaux

distincts. Le projet de tirer ainsi parti du *Rio Martino* est celui qui présente le plus d'intérêt. M. de Prony en a donné une description assez étendue. L'idée en fut conçue par l'ingénieur *Vici;* le chevalier *Passega*, ingénieur de Ferrare, ayant été consulté par le pape Pie VI, ne fit subir à ce projet que de légères modifications; en conséquence, les travaux en furent adjugés en 1797 pour 749,000 fr.

Les événemens politiques tinrent, pendant 12 ans, leur exécution suspendue. On y revint en 1809, et la consulte de Rome paraissait disposée à l'entreprendre, lorsque M. de Prony vint remplir en Italie la mission dont il avait été chargé.

La quatrième section de son ouvrage est consacrée à décrire ses propres projets. Après avoir rappelé les principes théoriques sur lesquels ils sont appuyés, et rapporté les observations locales qui justifient ces principes, il propose de recevoir les eaux *intérieures* provenant des pluies et des sources, dans un canal central dirigé suivant l'*axe principal d'écoulement*, et de jeter dans des canaux de ceinture, qui les portent directement à la mer, les eaux *extérieures*, torrentielles ou pérennes, qui affluent de différens points de son périmètre dans le territoire infecté.

Voilà donc des travaux de deux sortes ayant respectivement pour objet les canaux *intérieurs* et les canaux de *ceinture*. On conçoit aisément que les premiers de ces ouvrages seront d'autant plus promptement exécutés, et exigeront d'autant moins de dépenses, qu'ils auront à recevoir un moindre volume d'eau; il faut donc commencer par diminuer ce volume de tout celui des eaux supérieures, pérennes ou torrentielles, qui s'y réuniraient. Le meilleur ordre à suivre dans l'exécution du desséchement se trouve ainsi naturellement indiqué.

Le cours de la *Ninfa* est un axe principal d'écoulement qui prend son origine dans la partie du territoire Pontin la plus élevée vers le nord. A l'ouest de cette rivière se trouvent les

bassins secondaires de la *Tepia*, du *Fosso di Cisterna*, du *Giunco*, du *Maschero* et de plusieurs autres torrens; à l'est se trouve le seul bassin secondaire du *Fosso di Sermonetta*. Pris ensemble, ces bassins alimentaires du canal de la *Ninfa* ont une superficie de 393,901,600 mètres, ou d'environ 40,000 hectares. Ce canal, après avoir passé sous la voie Appienne, viendrait se réunir au *Rio Francesco*, extrémité septentrionale du *Fiume Sisto*, qui servirait, comme on voit, de canal de ceinture. En calculant le *maximum* du volume d'eau qu'il devra débiter quand la *Ninfa* et ses affluens y auront été introduits, M. de Prony l'a trouvé de 108 m. cubes par seconde. Il discute, à cette occasion, le projet qui avait été mis en avant par plusieurs ingénieurs, de faire écouler une partie de ces mêmes eaux par le *Rio Martino*; il démontre que le *Fiume Sisto* peut être aisément rendu capable de les recevoir en totalité. Il fait remarquer en outre l'avantage de les jeter à la mer par la seule embouchure du *Portatore di Badino*; car il pourrait s'y établir un port si la barre qui obstrue cette embouchure en était repoussée assez loin par un courant plus considérable.

Quoique le *Fiume Sisto* se soutienne au-dessus de la campagne qu'il traverse, on n'aura cependant aucun accident à craindre de la divagation des eaux qu'il recevra, si l'on proportionne à leur volume les dimensions de sa section transversale, et si l'on donne une épaisseur suffisante à ses digues.

La déclivité naturelle du sol avait guidé l'ingénieur *Vici* dans le choix de la loi suivant laquelle il proposait de distribuer la pente de la *Ninfa* et du *Fiume Sisto* : or, ici comme partout ailleurs où le sol est formé d'alluvions, la pente longitudinale décroît plus ou moins rapidement depuis le pied des montagnes où ces alluvions s'appuient, jusqu'au rivage de la mer qui leur sert de limite. Le fond du lit de ce canal d'enceinte, pris entre ses deux extrémités, aurait donc présenté,

dans le système de *Vici*, une surface concave; à cette pente continue M. de Prony propose de substituer un système de biefs successifs terminés par des chutes. Il est vrai que se trouvant ainsi obligé de s'assujétir à la configuration du terrain, pour ne point s'enfoncer trop au-dessous, ni s'élever trop au-dessus, il fait aussi varier la pente de ses biefs successifs de telle sorte que depuis le *Rio Cieco* jusqu'au point où le nouveau canal de la *Ninfa* se réunit au *Fiume Sisto*, les pentes de ces biefs décroissent sur l'unité de longueur à très peu près comme les nombres 50, 43, 38, 33, 30 et 28.

L'*Uffente* et l'*Amazeno* coulent, comme on sait, au sud de la *Ninfa;* on formera de ces deux rivières des canaux de ceinture pour la partie sud-est des marais Pontins. Elles traverseront le *Pantano d'Inferno*, soutenues par des digues, et passeront de l'autre côté de la voie Appienne sur un nouveau pont que l'on placera à 400 mètres environ au-dessous du pont antique appelé *Ponte maggiore*. Enfin, elles se jetteront dans le canal *Pio*, près de son embouchure, dans le *Portatore di Badino*.

Après avoir montré comment les machines employées pour le curage des ports de Venise et d'Ancône pourraient utilement servir au creusement et au curage des divers canaux dont il vient d'être parlé, M. de Prony passe à la description de ceux qui resteraient à entreprendre pour l'écoulement des eaux *intérieures* des marais Pontins.

MM. *Astolfi* et *Scaccia*, avaient proposé antérieurement à 1810, de mettre en état de parfait écoulement les deux canaux auxiliaires de la *Schiazza* et de la *Selcella*; leur projet est celui d'ingénieurs éclairés par la théorie et l'expérience; M. de Prony l'adopte sans aucun changement, si ce n'est de recreuser les canaux dont il s'agit, pour en augmenter la capacité. Leurs eaux rassemblées dans un seul lit, à partir du lieu appelé la *Forcellata*, se jetteraient dans le canal *Pio*, près de la *Chiavica*

del Tabio, en passant sous un pont qui traverserait la voie Appienne.

Sur la droite de cette voie les travaux nécessaires pour l'écoulement des eaux intérieures, se reduisent à prolonger et à recreuser le canal *della Botte*. Par cette opération qui ne serait ni longue ni dispendieuse, ce canal deviendrait parfaitement propre à remplir les fonctions de fosse longitudinale auxiliaire de la ligne *Pio*, qu'il conviendrait aussi cependant d'élargir et de recreuser.

Il restait à M. de Prony à présenter l'évaluation en argent des divers ouvrages qu'il propose. Les élémens de cette évaluation ne pouvaient être recueillis que sur les lieux; ils ont été fournis par M. l'ingénieur *Scaccia;* en les ajoutant à ses propres recherches, notre auteur a rendu un véritable service, puisqu'il donne par là les moyens de comparer les valeurs respectives de certains travaux de la même nature en France et en Italie; afin de rendre cette comparaison facile à ses lecteurs, M. de Prony expose dans un premier appendice le rapport des mesures, poids et monnaies des états romains, aux quantités analogues prises dans notre système métrique. Dans un second et dernier appendice, il détermine le module ou unité de mesure dont on a fait usage à différentes époques pour la distribution des eaux dans la ville de Rome; et ses recherches le conduisent à assigner le volume de celles qui y ont été autrefois amenées par des aquéducs, et le volume de celles qui y sont encore amenées aujourd'hui.

En rendant compte de l'ouvrage de M. de Prony sur les marais Pontins, nous nous sommes attachés à présenter sous leur véritable jour les faits nombreux qui y sont rapportés. Ce sont les données fondamentales de l'importante question qu'il s'agissait de résoudre. Nous devions, saisissant la pensée de l'auteur, insister sur la nécessité d'en attaquer les difficultés avec le secours de théories rigoureuses. Quant aux dé-

tails d'exécution, nous ne pouvions nous y arrêter. Ils ne sont point susceptibles d'analyse; c'est dans l'ouvrage même, et en consultant l'atlas dont il est accompagné, que les ingénieurs, pour lesquels ces détails sont particulièrement destinés, devront en prendre connaissance. Cet ouvrage augmente la liste des productions éminemment utiles dont notre célèbre confrère a, depuis long-tems, enrichi l'art et la science. Mais l'art et la science ne seront pas seuls appelés à profiter de la publication de celui-ci. C'est un véritable monument élevé en l'honneur du nom Français; car en consacrant la mémoire de notre dernier séjour en Italie, il attestera à la postérité que le tems pendant lequel nous y avons exercé l'autorité souveraine y fut aussi marqué par des vues d'amélioration et de grands projets d'utilité publique.

P. S. Girard, *de l'Institut.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

MEMOIRS OF THE AFFAIRS OF EUROPE, *from the peace of Utrecht, etc.* — MÉMOIRES SUR LES AFFAIRES DE L'EUROPE, *depuis la paix d'Utrecht;* par lord *John* RUSSEL (1).

« L'époque dont je vais tracer l'histoire, dit l'auteur, n'appartient point à un de ces siècles mémorables signalés par des guerres sanglantes ou par des révolutions soudaines, par les grands bouleversemens des nations, ou par les traits d'héroïsme de quelques individus. C'est une époque qui, aux yeux de l'observateur superficiel, paraît manquer d'intérêt et de vie, plus fertile en intrigues obscures qu'en luttes générales, caractérisée plutôt par cette politique timide et pacifique qui ne porte point ses vues au-delà du bien-être des générations actuelles, que par cet esprit de résolution et d'entreprise qui enrichit de faits importans le domaine de l'histoire. Mais le calme de cet âge paisible présente au publiciste philosophe une source féconde d'utiles méditations, en lui faisant apercevoir les causes qui affermirent une dynastie nouvelle et renversèrent une monarchie ancienne, et, pour ainsi dire, le suicide graduel du pouvoir absolu et le développement progressif d'une sage liberté. »

Dans ce début de la nouvelle production de lord John Russel, on voit à la fois la manière de l'auteur et la fin qu'il s'est proposée.

Lord Russel s'occupe, dit-on, d'écrire l'histoire de l'ère

(1) Londres, 1824. 1 vol. in-4°. Murray. Prix 2 liv. sterl. 10 sh.

contemporaine. Afin de rendre ce travail plus facile, il devait nécessairement remonter au siècle de Louis XIV. Et quelle époque historique peut en effet nous offrir plus d'intérêt que celle qui, appelant notre attention sur les deux plus grands événemens des tems modernes, je veux dire, la Réformation de Luther et la Révolution française, nous montre, d'un côté, les résultats féconds produits par la première, et de l'autre les causes qui préparèrent de loin la sanglante catastrophe qui termina le XVIIIe siècle ?

Mais, en écrivant l'histoire de l'Europe à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, on sent que l'auteur a dû, sous un point de vue philosophique, et en raison de l'étendue de son plan, arrêter plus particulièrement nos regards sur la France et sur l'Angleterre. C'est à ces deux nations que se rapportent presque tous les événemens majeurs qui ont agité l'Europe, depuis un siècle et demi. Elles ont eu la plus grande part dans la direction des affaires générales; et leur influence naturelle et nécessaire ne saurait être contestée. Le nom de Pierre-le-Grand n'avait fait que révéler au monde l'existence d'une nation puissante. Charles XII et la Suède avaient offert quelques réminiscences des tems chevaleresques; mais ce n'est là qu'une épisode de l'histoire moderne. L'Empire, séparé de la couronne espagnole, n'était plus que d'une importance secondaire dans la balance européenne, et l'Allemagne en général n'avait jeté que quelques étincelles des lumières dont elle devait être le foyer. L'Italie, qui, même en littérature, était réduite aux misérables *concetti* de Marini, n'avait comme aujourd'hui qu'une existence politique insignifiante. Et l'Espagne avec un roi qui, selon l'expression du cardinal Alberoni, ne demandait qu'une femme et un livre de prières, était sans prépondérance au dehors et ne possédait, en fait d'arts et de litlittérature, que ce que les suppôts de l'Inquisition n'avaient point d'intérêt à étouffer. Si l'auteur a cru devoir consacrer un

chapitre tout entier à cette nation, c'est sans doute pour faire apprécier les plans non-exécutés d'un grand ministre (Alberoni), et pour fournir un nouvel exemple de cette vérité, que les contrées où règne le pouvoir absolu suivent les degrés de force et de faiblesse de leurs maîtres.

L'Angleterre et la France sont donc les deux nations dont l'auteur s'est principalement occupé.

La première avait acquis dès lors l'empire des mers. Antérieurement, les débats de la réformation et les résistances des barons au pouvoir absolu du monarque y avaient répandu l'esprit d'examen, qui ne tarda pas à produire dans la nation le sentiment de sa dignité et de sa force, l'amour de la liberté et de l'indépendance. La révolution qui détrôna les Stuarts, cette révolution considérée par Bossuet comme un fléau envoyé par la Providence pour punir les Anglais de leur hérésie, eut pour résultat l'établissement d'une sage liberté, que l'avénement de la maison de Hanovre contribua puissamment à consolider.

En France, le despotisme avait triomphé de la féodalité, et régnait sur ses ruines. Lord Russel prend cet ennemi du genre humain, au moment même où il paraît jouir de toute sa force; il lui reconnaît tous les symptômes d'une maladie mortelle, dont il suit les progrès, en attendant qu'il nous fasse verser des pleurs sur les victimes humaines que le monstre doit sacrifier à ses caprices ou à sa conservation, avant de subir son inévitable destinée.

On ne doit pas s'attendre qu'en parlant de Louis XIV, l'auteur ajoute un panégyrique de plus aux innombrables panégyriques de ce prince. Lord Russel n'est ni courtisan, ni jésuite : il peint le gouvernement et le caractère du *grand roi* avec justice et impartialité.

Il nous montre ce monarque entouré de tout ce que le luxe, la galanterie, les beaux arts ont de plus brillant; mais il nous fait voir aussi la misère du peuple contrastant avec la splendeur

de la cour. Il signale la gloire de nos armes; mais il nous fait voir aussi Catinat disgracié, et nos soldats conduits à la frontière, enchaînés comme des malfaiteurs. Il nous montre un roi dans l'âge mûr, adoptant avec le zèle aveugle d'un néophyte, une opinion que plus tard il déclarera ne pas comprendre (1); le plus superbe de tous les hommes devenant l'époux crédule et servile de la veuve de Scarron; ordonnant, sans répandre une larme, la proscription ou le massacre d'un million de ses sujets les plus industrieux, coupables d'un trop fidèle attachement à la religion de leurs pères. De grandes choses ont été accomplies, sans doute, sous son règne; mais par combien de sacrifices a-t-il fallu les acheter!

Le siècle de Louis XIV doit être le point de départ de tout écrivain qui voudra exposer et expliquer avec clarté les trente dernières années de notre histoire. C'est pendant le gouvernement de ce prince que fut en quelque sorte consommé l'anéantissement de la féodalité opéré par Richelieu. La noblesse française avait changé les occupations et les plaisirs rustiques de ses antiques châteaux, contre le luxe et les plaisirs d'une cour bril-

---

(1) Étant au lit de mort, Louis XIV fit appeler les cardinaux de Rohan et de Bissy, et leur déclara d'un ton solennel : « Je meurs dans la foi et la soumission à l'Église; je connais peu de chose aux matières qui la troublent. J'ai fait entièrement ce que vous avez désiré. Si j'ai fait mal, vous en répondrez devant Dieu, que j'appelle ici en témoignage. »

Lorsque le duc d'Orléans allait prendre le commandement de l'armée en Espagne, Louis XIV lui demanda qui devait l'accompagner. Le duc ayant nommé un M. Fontpertuis, le roi objecta que la mère de Fontpertuis était janséniste. — « Ma foi, Sire, repartit le duc d'Orléans, je ne saurais répondre des opinions de la mère. Mais, quant au fils, loin d'être janséniste, je ne pense pas même qu'il croie en Dieu. — Vraiment, dit le roi; êtes-vous bien sûr de cela? En ce cas, vous pouvez le prendre. » V. St.-Simon.

lante. Dépouillée du privilége de dévaster les campagnes, elle reçut à Paris ou à Versailles la prérogative de puiser dans les coffres de l'état. Exclue des délibérations du cabinet, elle reçut en compensation des honneurs et des richesses. Elle fut placée au nombre des joyaux de la couronne, qu'elle pouvait orner, mais qu'elle n'enrichissait pas : elle pesait sur le peuple, sans être utile au monarque.

A côté de cette classe usurpatrice, s'en élevait une autre qui tendait naturellement à la combattre.

Dans les campagnes affranchies du joug féodal, l'agriculture s'améliora avec le tems; les arts, les sciences et la littérature, fleurirent sous un prince qui les protégeait; le commerce et les manufactures prirent un développement jusqu'alors inconnu; et ces différentes causes réunies contribuèrent à créer une existence politique toute nouvelle. Le Tiers-état fut enfin compté pour quelque chose dans la nation : et, de même qu'il était dans sa nature de combattre les priviléges de l'aristocratie, il était dans sa destinée d'obtenir une victoire qui malheureusement fut souillée par des excès et des crimes, que provoqua, sans les justifier, la résistance maladroite et opiniâtre des classes intéressées à soutenir les anciens abus. Leur plus grande faute fut d'irriter le sentiment le plus délicat, le plus susceptible, le plus honorable, l'honneur national, en appelant les baïonnettes étrangères au secours de leur vanité blessée et de leurs injustes prétentions.

Ce qui caractérise à nos yeux le règne de Louis XIV beaucoup mieux que toutes les descriptions possibles, c'est l'allégresse générale manifestée par le peuple, à la nouvelle de la mort de ce prince. Mais, ce qui semble défier toute la pompe de la flatterie et toutes les arguties des partisans de son système de gouvernement, c'est le legs qu'il fit à son successeur d'une dette publique de trois milliards de capital, quand les revenus n'étaient que de 145 millions, et que les dépenses publiques

excédaient 142 millions. Que pouvait le régent avec un tel héritage ? Il n'eut pas assez d'énergie pour accepter la proposition faite par Saint-Simon, de déclarer franchement la véritable situation des choses. Dubois avait une fortune à faire. On voulut fonder sur l'aveuglement public un crédit illusoire, et Law arriva avec son système désastreux, pour ajouter un nouveau poids au fardeau qui devait écraser l'infortuné Louis XVI.

Il ne manque aucun trait au tableau que l'auteur a tracé du règne de Louis XIV et de la régence. Il a eu le mérite de rassembler dans un cadre fort étroit une foule de faits épars dans les divers mémoires publiés sur ces époques; néanmoins, une critique rigoureuse pourrait lui reprocher de n'avoir pas, en parlant des tems qui précèdent celui dont il s'occupe, fait assez ressortir l'augmentation de l'armée permanente comme une des causes les plus influentes de l'établissement du pouvoir absolu. On pourrait également lui reprocher un peu trop de prédilection pour les intrigues et les *commérages* de cour; ce qui nuit quelquefois à la marche de son histoire.

Pour ce qui regarde l'Angleterre, notre auteur expose le règne de la reine Anne, le ministère de Bolingbroke et d'Oxford, les dangers où se trouva la succession protestante, l'entreprise désespérée du prétendant, et enfin le commencement du règne du prince électoral de Hanovre. Cette partie de l'ouvrage est d'autant plus précieuse qu'en général les historiens d'un ordre supérieur qui ont parlé de la même époque étaient du parti des Torys et que lord John Russel appartient à celui des Whigs. On sait que ce fut sous le règne de Georges Ier que l'on introduisit l'acte septennal. Sans adopter l'opinion de lord Russel sur cette matière, il nous paraît, même après l'éloquent discours de M. Royer-Collard, avoir vu cette question sous une face toute nouvelle.

Le style de cet ouvrage est habituellement clair, noble, riche d'images et de comparaisons, souvent éloquent, toujours à la

hauteur du sujet qu'il traite. Les négligences légères que l'on peut y remarquer, sont rachetées par des beautés du premier ordre.

C'est surtout dans l'introduction qui précède les mémoires sur les affaires de l'Europe, que l'auteur nous paraît avoir rassemblé toutes les forces de son talent.

Il examine rapidement la différence qui caractérise le mode de formation des communautés anciennes et des communautés modernes; les mœurs des Germains; l'influence du duel, de la féodalité, de la chevalerie, des femmes, de l'abolition de la servitude personnelle, de l'imprimerie sur les mœurs et l'organisation des sociétés modernes. Après avoir tracé les directions diverses que prit l'aristocratie en Angleterre, en France, en Allemagne et dans les gouvernemens intérieurs des autres nations de l'Europe, l'auteur s'arrête aux rapports des gouvernemens entre eux... Après avoir exposé les attaques contre la puissance temporelle des papes, il rentre dans le sujet des gouvernemens intérieurs, considérés dans les rapports des gouvernans avec les gouvernés. Il traite la question du droit divin, question si absurde qu'il paraît presque superflu de la réfuter. Mais, comme elle a été reproduite de nos jours, et comme elle forme la base de la théorie du despotisme, nous ne saurions blâmer lord John Russel d'avoir plaidé avec éloquence la cause de la vérité, en vengeant la morale sainte de Jésus-Christ de toute participation à l'introduction de cette doctrine, et en démontrant sa fausseté par l'histoire de tous les siècles.

L'auteur passe ensuite à l'examen des principes sur lesquels se fonde aujourd'hui le droit des gens. Il combat les principes rétrogrades proclamés par la Sainte Aillance, et termine par ce morceau plein de verve et de chaleur dont une traduction, quelqu'imparfaite qu'elle soit, pourra cependant donner une idée.

... Que se proposent les agens des vieux gouvernemens des-

potiques, en combattant l'esprit du siècle, le bon sens et les lumières ? S'imaginent-ils qu'ils peuvent arrêter la marche du genre humain vers la civilisation ? qu'il est plus aisé de priver les nations européennes du gouvernement représentatif et de la liberté de la presse que de lui dérober la connaissance des produits nouveaux de l'industrie et des arts ? Se figurent-ils que ce qui reste du système de l'inquisition arrachera l'ardente jeunesse de la génération présente à la lecture de Locke, de Montesquieu, de Voltaire et de Rousseau ? Mais cela même ne leur suffirait pas. Il leur faudrait proscrire encore Platon, Démosthène, Thucydide, Cicéron, et Tite-Live... Il leur faudrait anéantir l'Angleterre, couper toute communication avec l'Amérique et mettre en oubli l'histoire elle-même. Mais c'est là ce qui leur est impossible. Ils ne peuvent empêcher les hommes de lire et de penser ; et tout homme qui sait lire et penser devient nécessairement leur adversaire... Avertis du péril commun qui les menace, les amis des lumières et de l'humanité se coaliseront et reconnaîtront un allié dans tout homme qui sait apprécier la dignité de la nature humaine...

En supposant même que la lutte dût se terminer, comme jadis les guerres de la réformation, par le triomphe d'un parti dans quelques pays et du parti contraire dans les autres, quel sera le sort des monarques qui auront assuré le triomphe du pouvoir arbitraire dans leurs états ? Les pays où la réformation politique aura triomphé obtiendront sur les autres la même supériorité que l'Angleterre et la Hollande obtinrent, dans le XVIIe siècle, sur l'Espagne et sur l'Italie. Tout succès, aux dépens de ce qu'on appelle les doctrines révolutionnaires, ou libérales, ou réformatrices, entraînera nécessairement la décadence d'une nation. (Voyez l'état actuel, si déplorable de l'Espagne.) Les nations qui ne sont pas assez éclairées pour admettre un gouvernement libre, ou qui sont trop profondément corrompues pour arrêter la gangrène du despotisme de-

vront se contenter d'un rang subalterne parmi les puissances de l'Europe...

En un mot, si les saturnales sanglantes de la licence ne peuvent jamais entrer dans les vrais intérêts d'un peuple, les débordemens de la tyrannie ne sauraient aider la cause des rois. Le monarque d'un peuple libre a l'avantage de bien connaître l'esprit, les vœux, les besoins de ce peuple... Il peut apprécier facilement la capacité de ceux qui l'entourent. Le registre de leurs actions est ouvert devant lui. Les individus qui ont un intérêt direct à soutenir le despotisme, sont les ministres du despotisme même, que leur ignorance et leur frivolité ferait bannir par un prince éclairé, ou que leur avarice et leur mauvaise foi ferait châtier par une nation libre... Ce sont là les hommes qui empoisonnent l'oreille des princes, et qui voudraient les constituer chefs d'une ligue offensive et défensive contre leurs peuples.

C'est pour leurs intérêts seuls, et non pour ceux de leurs maîtres, qu'ils cherchent à perpétuer le règne de l'ignorance et de la servitude.

Notre éloquent historien montre que la licence, qui est le fruit d'une démocratie effrénée, et celle qu'engendre l'abus du pouvoir monarchique, ont absolument les mêmes caractères : l'une et l'autre sont favorables aux vices des hommes corrompus ; l'une et l'autre sont ennemies des vertus sévères de l'homme libre. En effet, dit Milton, « il n'y a que les hommes vertueux qui aiment franchement la liberté. »

La vraie politique des princes et des peuples serait donc d'embrasser la liberté, de repousser la licence, de s'unir par un traité qui aurait pour garans, d'un côté, la bienveillance, la confiance et l'affection; de l'autre, le respect, la modération et la justice. Que les amis de la liberté ne cherchent point à établir des formes de gouvernement qui ne peuvent durer

qu'un jour ; que les rois ne s'obstinent point à conserver des systèmes gothiques et surannés.

Je regrette de ne pouvoir reproduire ici les raisonnemens pleins de force par lesquels notre auteur combat les objections de ceux qui prétendent qu'une nation barbare ou dégénérée n'est plus capable de recevoir le bienfait de la liberté ; comme si le despotisme pouvait se prévaloir d'une longue impunité et d'une sorte de prescription pour consacrer et légitimer les droits de l'usurpation et les abus de la force.

Toute la doctrine du publiciste anglais vient confirmer la vérité exprimée dans ce vers que nous avons déjà cité (1) :

Le pouvoir absolu n'est jamais légitime.

P. G—a.

Histoire de la régénération de la Grèce, *comprenant le récit des événemens depuis* 1740 *jusqu'en* 1824 ; par *F.-C.-H.-L.* Pouqueville, ancien consul général de France auprès d'Ali, Pacha de Janina, etc. (2).

Histoire des événemens de la Grèce, *depuis les premiers troubles jusqu'à ce jour ;* par M. *C.-D.* Raffenel, attaché pendant les troubles à l'un des consulats de France aux Échelles du Levant, témoin oculaire des principaux faits (3).

Mémoires du colonel Voutier, *sur la guerre actuelle des Grecs* (4).

---

(1) Voy. ci-dessus, page 241, l'annonce d'un Discours en vers, intitulé : *La France en* 1825, ou *Mes regrets et mes espérances.*

(2) 4 vol. in-8°. 1824, avec cartes et planches. Paris, 1824 ; Firmin Didot. Prix 34 fr.

(3) 1 vol. in-8° publié en 1822, un second publié en 1824. Paris, Dondey-Dupré, père et fils. Prix des deux volumes, 16 fr.

(4) 1 vol. in-8°. Décembre 1823.

MÉMOIRES SUR LA GRÈCE, *pour servir à l'histoire de la guerre de l'indépendance ;* par *Maxime* RAYBAUD, ancien officier supérieur du corps des Philellènes, et aide-de-camp du Président du pouvoir exécutif (1).

GREECE IN 1823 AND 1824; *Being a series of Letters and other documents on the Greek revolution, written during a visit to that country; by the hon. colonel* Leicester STANHOPE (2).

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION ACTUELLE DE LA GRÈCE, par *Edouard* BLAQUIÈRES; traduite de l'anglais (3).

Nous croyons devoir réunir les six ouvrages dont nous venons de copier les titres, pour en rendre compte simultanément, mais non dans un seul article : tous six sont destinés à nous faire connaître la lutte terrible qui se continue presqu'à nos portes entre deux nations armées moins pour vaincre que pour s'exterminer : tous six, avec un même but, ont paru presqu'en même tems, dans l'espace de moins de quinze mois; ils se suppléent, ils s'éclaircissent l'un l'autre, et c'est seulement en les comparant que nous pourrons les apprécier avec justice.

Les événemens que les auteurs de ces six ouvrages exposent au public venaient de se passer sous leurs yeux, au moment même où ils mettaient la main à la plume pour les retracer; la guerre dont ils ont entrepris le récit dure encore, et elle est loin d'être terminée; les conséquences des premiers efforts des Grecs, qu'ils ont signalés, sont encore couvertes de toutes les obscurités de l'avenir. Il est rare qu'on

(1) 2 vol. in-8°. Paris, 1825; Bossange père. Prix 15 fr.

(2) London. 1 vol. in-8°. 1824.

(3) Paris, 1825; Bossange, frères. 1 vol. in-8°; prix 7 fr.

soumette au public les mémoires d'une guerre qui en est encore à ses commencemens; il est plus rare qu'on en entreprenne l'histoire, comme l'ont fait trois des auteurs que nous avons sous les yeux; mais cet empressement même doit être regardé peut-être comme un symptôme de l'intérêt public. En effet, si nous sommes hommes, si nous sommes chrétiens, si nous sommes civilisés, jamais spectacle fait pour émouvoir plus profondément les âmes ne fut présenté à nos regards; jamais nos ancêtres n'en virent un pareil à celui que nous donne aujourd'hui la Grèce. Jamais des souffrances plus effroyables n'ont atteint une des grandes familles du genre humain; jamais des dangers plus terribles n'ont menacé un plus grand nombre de têtes; jamais des efforts plus héroïques n'ont été tentés pour sauver tout ce qui est cher aux âmes élevées, la religion, la liberté, la pudeur des femmes et des filles, le souvenir des ancêtres, le nom d'une patrie autrefois glorieuse, le langage enfin qu'on prétendait que les dieux avaient enseigné aux hommes.

Sans doute, en effet, l'intérêt qu'excite la guerre de la Grèce est grand, il est universel; il s'est manifesté par plusieurs actions héroïques; on a vu plusieurs braves partir de France, d'Angleterre, et surtout d'Allemagne, pour offrir aux Hellènes leurs bras, leur fortune et leur expérience : on a vu des souscriptions ouvertes en leur faveur, qui, sans répondre à l'opulence actuelle de l'Europe, prouvaient cependant que toute sympathie n'était pas détruite entre les chrétiens par l'égoïsme des richesses; on a vu un emprunt ouvert à Londres, l'année passée, par le gouvernement grec, se remplir à des conditions qui n'étaient point trop désavantageuses; on a vu enfin, il y a peu de semaines, les banquiers de Paris rivaliser avec ceux de Londres pour négocier un nouvel emprunt, et le gouvernement grec jouissant d'assez de crédit pour refuser des millions qui lui étaient offerts à un taux auquel Napoléon

dans toute sa gloire n'aurait pu les obtenir, il y a dix-huit ans.

Toutefois, il s'en faut encore que l'intérêt de l'Europe soit proportionné à la grandeur, à la beauté des événemens qui se passent sous ses yeux. En Allemagne, il est vrai, et plus encore en Suisse, la nation entière semble remplie d'un sentiment d'affection sympathique pour les Grecs; les paysans arrivent de leurs villages aux marchés, pour demander des nouvelles de la Grèce : ils se racontent avec enthousiasme les actions héroïques de Botzaris, de Canaris, de Miaulis, d'Odysseus; ils reconnaissent pour leurs frères les Grecs, les chrétiens qui combattent dans l'Orient contre les Turcs; et lorsque les polices d'Europe, avec un concert scandaleux, s'efforcèrent de fermer presque tous les chemins à une bande de proscrits grecs qui voulaient rentrer dans leur patrie, les paysans suisses leur offrirent une hospitalité généreuse, les défrayèrent, et les convoyèrent sur leur route. Mais la masse de la nation, en France, en Italie, dans le reste de l'Europe, est bien loin d'accorder un égal intérêt à ce terrible drame : peut-être la plupart des habitans des provinces ne savent-ils pas même que le glaive est levé sur leurs frères d'Orient et que le nombre des martyrs pour la foi chrétienne a surpassé dans ces trois années celui des victimes des plus terribles persécutions suscitées à la primitive Église. Les Anglais eux-mêmes, les Anglais, qui, par leurs vaisseaux, touchent à tout l'univers, se sont à peine aperçus de ce combat à mort. La plupart savent seulement, d'une manière confuse, qu'une guerre civile désole la Turquie d'Europe, qu'il s'y commet des crimes qui font frémir l'humanité, et ils détournent les yeux pour ne pas s'affliger inutilement. Ils repoussent les livres qui les instruiraient du sort de la Grèce; ils ne lisent point dans leurs journaux les paragraphes qui se rapportent à cette guerre d'extermination.

Cette apathie dans la partie la plus civilisée de l'Europe forme un contraste étrange avec l'adoucissement de nos mœurs, avec l'empire que la pitié a pris sur nos cœurs, avec notre sympathie pour toutes les douleurs humaines, qui semble, en général, nous rendre présens et sensibles les maux de nos frères dans toutes les parties du globe. Sans doute, nous devons en chercher la cause dans les révolutions qui depuis quarante ans bouleversent l'Europe et le monde entier. Nous avons tous été si violemment tourmentés, que notre imagination même a besoin de repos. Nous détournons nos yeux de tout ce qui nous agite, à plus forte raison de ce qui nous déchire ou nous glace d'horreur : chacun, forcé de se défendre, de se sauver soi-même au milieu des dangers de tous, s'est accoutumé à l'égoïsme; il s'y renferme encore, depuis que le péril a cessé; et nous imposerions volontiers aux autres peuples le devoir de nous sauver le spectacle de leurs combats et de leurs douleurs.

Réveillons-nous cependant, au nom du christianisme, au nom de l'humanité! Pouvons-nous entendre raconter froidement qu'un souverain a arrêté dans son conseil d'exterminer une nation tout entière, une nation de plusieurs millions de chrétiens; que cet ordre, transmis aux gouverneurs de provinces, à la fin de l'année 1820, devait s'exécuter au printems de l'année 1821, sous les yeux des ambassadeurs de toute l'Europe, dans un pays situé en face de l'Italie, dans un pays si rapproché de nous qu'on y arrive aisément le quinzième jour depuis qu'on est parti de Paris?

« Les desseins des infidèles (les chrétiens) nous sont connus, » mandait Khalet Effendi au Séraskér Ismaël Pachô Bey, grâce aux soins d'une légation amie qui nous a éclairés. C'est à nous de les prévenir, en frappant dans l'ombre dont ils s'enveloppent les Kaffirs excités à nous dévorer. Tout chrétien capable de porter les armes doit être effacé du nombre des vivans; les

enfans mâles seront circoncis et tenus en réserve, pour en composer des légions de Bektadgis dressées à la tactique européenne. Afin de ne pas effrayer les Ulémas, nous laisserons à cette milice le nom de janissaires; et ils composeront en effet une *nouvelle milice* (c'est la signification du mot janissaire) qui régénèrera l'empire. » Passant aux détails d'exécution, il énonçait comment on se déferait des Souliotes, des Armatoles, des peuplades grecques de terre-ferme, et des insulaires de l'Archipel. Enfin l'instruction finissait par cette phrase : « La faux doit être mise dans le champ de la moisson, avant que l'épi soit venu à maturité : le mot de l'énigme te sera donné par Kourchid-Pacha, qui te prendra pour le bras terrible de l'exécution des volontés suprêmes de notre glorieux sultan (1). »

Cette instruction du favori du sultan, interceptée par Ali-Pacha, et communiquée par lui aux envoyés des Souliotes, comme elle fut la cause de la guerre, en est la justification, et en montre l'issue. Dans les commencemens, on put croire qu'Ali calomniait le Sultan pour pousser les Grecs à la rébellion, mais bientôt les preuves s'accumulèrent; aujourd'hui, on ne peut plus douter que le projet de ne laisser aux chrétiens que le choix entre la mort et l'apostasie n'ait été arrêté par le Divan, et que le supplice du prince Morousi avec une foule de chrétiens de Constantinople, le supplice du patriarche Grégoire et de tous les prélats du saint synode n'aient été le commencement de son exécution. Quant à la conjuration des chrétiens de Constantinople contre les Turcs, conjuration qui, dans les instructions de Khalet Effendi, servait de prétexte au massacre d'une nation entière, et qui fut alléguée de même pour justifier le supplice du patriarche, pendu, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, en habits pontificaux, le jour solennel de Pâques, à la porte de sa cathédrale; elle est digne de figurer

(1) Pouqueville, l. III, ch. 7, t. II, p. 171.

à côté des conspirations de prisons qui motivèrent tant de supplices en France. En effet, la population chrétienne de Constantinople ne montait à cette époque qu'à soixante mille individus de tout âge et de tout sexe, et on l'accusait d'avoir voulu surprendre et massacrer une population turque de sept cent mille habitans, sur laquelle cent cinquante mille janissaires sont inscrits au contrôle, et trente-quatre mille huit cents hommes de troupes de ligne sont en activité de service (1).

Si en pleine paix le Sultan avait résolu le massacre d'une nation qu'il avait trop opprimée pour ne pas la craindre, et qu'il regardait comme secrètement d'intelligence avec les Russes ses ennemis, depuis la guerre il ne lui a plus été possible d'avoir d'autre pensée; il n'y a plus d'autre terminaison à attendre des hostilités, s'il est vainqueur. Le sort de Chio, la plus florissante et la plus paisible des îles de l'Archipel, suffirait pour nous en convaincre: l'insurrection de Chio n'avait pas été volontaire, elle n'avait duré que peu de jours; cependant trente mille habitans furent passés au fil de l'épée, trente mille furent vendus comme esclaves, et l'île est détruite de fond en comble: les populations de Patras, de la presqu'île de Cassandra, de Psara, et de tous les lieux où les Musulmans sont entrés en vainqueurs, n'ont pas été plus épargnées. Qui peut douter que le même sort ne fût réservé à tous les habitans de la Morée, de l'Étolie, de la Livadie, des îles qui, depuis trois ans, ont provoqué les musulmans par tant de victoires, si à leur tour ils étaient vaincus. Ce n'est pas du moins la diplomatie européenne qui en doute: elle sait quel doit être le résultat de ses efforts, lorsqu'elle travaille de tout son pouvoir à empêcher une rupture entre l'empire turc et l'empire russe, à réconcilier le Turc avec le Persan. Elle veut laisser libre la main qui tient le poignard levé, et elle sent si bien qu'elle ne peut sauver les

(1) Pouqueville, l. v, ch. 1, t. ii, p. 412-456.

victimes désignées, qu'elle s'est abstenue d'intervenir par un seul mot en leur faveur.

Les contemporains seront peut-être forcés de se taire; la postérité qualifiera cette politique; elle rendra justice à qui il appartient, entre les farouches musulmans qui s'abandonnent à leur férocité naturelle et à leur fanatisme, et les chrétiens qui calculent froidement quel avantage pourra résulter pour eux du massacre de toute une nation chrétienne, et qui, pouvant terminer la guerre par une seule déclaration énergique et unanime, la prolongent d'année en année pour se conserver les chances d'un crime dont ils voudraient pourtant repousser la honte.

Pour nous, nous n'oublierons point que la nation sur laquelle le glaive exterminateur est levé est la même qui est chère à tous nos souvenirs. Ce sont ces Grecs qui furent nos maîtres dans tous les arts, dans toutes les sciences, dans la poésie, dans la philosophie : ces Grecs dont nous avons si bien adopté la gloire, que leur histoire, leur mythologie, reproduites dans nos écoles et sur nos théâtres, nous sont cent fois plus familières que l'histoire ou la mythologie de nos ancêtres : ces Grecs auxquels nous devons les premières notions de la dignité humaine, les premiers rudimens d'un gouvernement libre; ces Grecs qui, non-seulement professent notre religion, mais qui nous l'ont transmise : l'Évangile fut écrit en grec, les premiers apôtres de l'Occident furent des Grecs, les premiers martyrs qui, même dans nos contrées, versèrent leur sang, plutôt que de renoncer à leur foi, furent des Grecs; ils nous enseignèrent ce courage religieux que leurs descendans pratiquent encore aujourd'hui; ils nous enseignèrent tous les genres d'héroïsme, et ils recommencent aujourd'hui à nous donner les mêmes sublimes leçons.

Nous nous bornerons, dans ce premier article, à faire connaître sommairement les ouvrages où nous trouverons le tableau

de cette grande catastrophe; dans un autre article, nous en produirons quelques détails sous les yeux de nos lecteurs.

Parmi ces ouvrages, dont nous avons donné le titre en tête de cet article, le plus important, sans comparaison, est celui de M. Pouqueville. Seul il peut être considéré comme une histoire complète de ce que la Grèce a tenté, de ce qu'elle a souffert pour sa délivrance. M. Pouqueville, consul de France à Janina, tandis que son frère occupait en Grèce un autre consulat, a passé dans le Levant la plus grande partie d'une vie longue et honorable. Il en parle les langues diverses, et le grec et le turc lui sont aussi familiers que le français; il a vu de ses yeux les plus importans des événemens qu'il raconte; ses fonctions ont fait parvenir entre ses mains un grand nombre de pièces officielles, inaccessibles à ceux qui n'ont passé dans la Grèce que comme voyageurs. Il a été lié intimement avec la plupart des personnages qui ont joué un rôle dans ces grandes révolutions : comme ministre d'une puissance toujours redoutée, il a même vu de près, long-tems, et avec une familiarité qu'aucun autre n'a partagée, ces farouches pachas qui se sont si long-tems baignés dans le sang des Hellènes, et entre autres Ali Tebelen, pacha de Janina, le plus féroce, mais aussi le plus extraordinaire de tous.

Aucun témoin ne saurait mériter une confiance plus entière que M. Pouqueville; il connaît à fond la Hellade qu'il a long-tems habitée, qu'il a parcourue dans tous les sens, et qu'il a décrite en antiquaire et en géographe, dans un précédent ouvrage. (1). Il connaît les moindres détails de mœurs, d'opinions, de superstitions, de coutumes, des habitans de race diverse de cette vaste contrée; ces détails donnent souvent la clef du caractère d'un peuple, et expliquent des événemens qui doivent

(1) *Voyage dans la Grèce*, par F.-C.-H.-L. Pouqueville. 5 vol. in-8°. 1820. — Voy. *Rev. Enc.*, t. xx, p. 511.

paraître incompréhensibles à l'étranger : il connaît les arts, les antiquités, la littérature grecque; et son autorité dans toutes les questions de paléographie a été depuis long-tems invoquée, comme celle d'un des hommes les plus savans que compte l'Europe. Il aime les Grecs et il en est aimé : or, l'on ne comprend jamais bien que ceux que l'on aime. Sa conduite a été, au plus haut degré, humaine, désintéressée, honorable, courageuse; c'est par milliers que lui et son frère peuvent compter les victimes qu'ils ont dérobées au martyre, et non pas à la mort seulement, mais à la souillure, et aux tourmens les plus affreux. Un sentiment d'affection et de respect s'unit donc à la confiance qu'il inspire. Pourquoi faut-il qu'un goût déplorable lui ait fait adopter pour écrire le style le plus prétentieux, le plus chargé de faux ornemens, le plus embarrassé qui ait jamais été employé à transmettre de nobles pensées?

Nous croyons avoir contracté envers le public l'obligation de lui dire la vérité tout entière sur les livres dont nous lui rendons compte; mais cette obligation nous coûte beaucoup à remplir, quand nous devons affliger un homme pour lequel nous entretenons un haut degré de respect, un homme qui a bien mérité des lettres, et mieux encore de l'humanité. Toutefois, nous tromperions nos lecteurs si nous ne leur disions pas que M. Pouqueville s'est toujours proposé d'être, en écrivant, autre que lui-même; que chaque page de son livre est écrite avec effort; qu'elle ne représente jamais ses émotions naturelles ou ses pensées du moment, mais qu'il veut tour à tour faire des pages de Télémaque, de Tacite, de Démosthène, des pères de l'Église, et de Châteaubriand. Par cette affectation, qui a dû lui coûter un travail prodigieux, il a infligé à ses lecteurs toutes les souffrances que peuvent faire éprouver la prose poétique, l'enflure, le pathos sans chaleur, l'obscurité, les citations à tout propos et hors de propos, les comparaisons avec tous les objets connus et inconnus, l'enthousiasme affecté

pour les choses, les sentimens, les personnages qui en méritent le moins.

Malgré ces défauts, qui nous ont fait à nous-mêmes poser cent fois le livre avec impatience, nous dirons à nos lecteurs qu'ils ne doivent point se laisser décourager, qu'ils doivent reprendre la lecture de Pouqueville, et qu'ils en seront richement récompensés. Ils s'apercevront bientôt qu'ils sont à la source de toutes les connaissances positives qui leur ont été présentées depuis vingt ans sur la Grèce et sur ses malheurs; que toute l'héroïque histoire des Souliotes, que tous les renseignemens sur les Klephtes et les Armatoles, que tous les tableaux si originaux des mœurs des peuples de l'Épire, qu'ils ont vu reproduits depuis dans un grand nombre d'ouvrages, ont été empruntés au consul qui a vécu au milieu de ces hommes sauvages et souvent héroïques, et qui a su les apprécier. Ils rendront ensuite à M. Pouqueville la justice de reconnaître qu'il a étudié consciencieusement son sujet, qu'il l'a distribué dans l'ordre le plus convenable, qu'il a éclairé les faits les uns par les autres, et qu'il a excité par eux un intérêt proportionné à la grandeur, à la beauté de la lutte qu'il a décrite. Ils souhaiteront sans doute que quelqu'un eût essayé de traduire ce long ouvrage en prose; mais ils voudraient retrouver dans cette version tous les résultats du travail d'un auteur qui seul fait connaître à fond la Hellade et tous ses personnages.

L'ouvrage de M. Raffenel, dont le premier volume fut publié en 1822, et le second en 1824, s'annonce aussi comme une histoire générale de la guerre des Grecs. L'auteur nous est indiqué par le titre, comme attaché à l'un des consulats de France pendant les troubles : son introduction nous apprend qu'il fit un *premier* voyage à Smyrne, en 1818. Il ajoute : « Pendant mon séjour en Asie, attaché long-tems à la personne

d'un consul français non moins distingué par ses rares vertus que par ses profondes lumières, j'eus en quelque sorte la facilité de puiser à la source des faits, tandis qu'une connaissance suffisante des lieux m'aidait à en discerner l'exactitude. D'un autre côté, rédacteur de la première feuille publique qui eût osé paraître dans les états du Sultan, le *Spectateur oriental*, j'étais forcé de suivre attentivement tous les fils de la révolution qui s'opérait sous mes yeux. L'existence de ce journal, qui était en quelque sorte un phénomène en Turquie, n'était due qu'à une grande considération : il était de l'intérêt même des Grecs que l'Europe connût leur sort ; le récit de leurs malheurs ou de leurs exploits devait intéresser vivement en leur faveur, soit par la compassion que l'on doit aux grandes infortunes, soit par l'enthousiasme de la liberté. Un journal seul pouvait remplir un pareil but. Mais, dans l'empire ottoman et sous le glaive du despote, un journal qui eût osé se constituer l'apologiste de l'insurrection eût, à coup sûr, en exaspérant les Turcs, attiré de nouveaux malheurs sur la tête des Hellènes; il eût même compromis l'existence du rédacteur. Il fallut donc éviter ce double écueil, sans renoncer au seul moyen d'éclairer l'Europe sur la marche de cette grande révolution; le journal fut continué dans un esprit favorable, en apparence, au pouvoir dominant : la situation des rédacteurs, et l'état même des choses, en expliquent assez la raison.

« J'établis alors des correspondances régulières avec toutes les parties de l'Orient. Je choisis des hommes dont l'impartialité m'était connue, et ils m'instruisirent toujours avec une extrême régularité de ce qui se passait de remarquable autour d'eux ; des témoins oculaires, des voyageurs étrangers aux débats des deux nations aux prises, me donnaient des détails positifs sur les événemens arrivés trop loin de moi. Voilà par quels secours j'ai pu compléter mon ouvrage ; tout

ce que j'y relate est le fruit de mes propres observations, ou bien je l'ai puisé dans des rapports semi-officiels (1). »

Les titres à notre confiance que M. Raffenel expose dans ces paragraphes nous font comprendre que, sans être à beaucoup près aussi bien placé que M. Pouqueville, il s'est trouvé cependant à portée de recueillir d'amples informations. Il a vu la Grèce d'un point de vue différent et du rivage d'Asie; il s'est trouvé au milieu des scènes d'horreur de Smyrne, et presqu'en vue de celles de Chio et de Scala-Nuova; il s'excuse d'avoir contracté quelque chose d'étranger dans son style, par l'habitude de parler d'autres langues que la sienne : toutefois, ce défaut n'arrive point jusqu'à rendre sa lecture fatigante, et nous montrerions bien peu d'ardeur pour la vérité, si nous nous laissions rebuter par quelques erreurs de langage. M. Raffenel tombe bien quelquefois dans l'emphase et la déclamation; mais il paraît simple quand on le lit après Pouqueville. Il mérite donc d'être aussi consulté : mais, il faut en convenir, c'est lui-même qui ébranle notre confiance, en nous disant qu'il a rédigé le Spectateur oriental. Il cherchait, dit-il, à répandre la vérité sous les voiles du mensonge, à servir les Grecs en flattant leurs oppresseurs. Peut-être la lutte contre la tyrannie réduit-elle souvent à commettre des actions, à tenir un langage que ne saurait approuver la morale plus sévère d'une société qui protége tous ses membres. Nous ne condamnerons point les journalistes serviles, lorsqu'ils font parvenir des sentimens moraux, des vérités, des lumières, en quelque sorte par contrebande, à ceux qui gémissent dans l'oppression; nous sentons seulement que cette adresse utile n'est pas un titre à la considération publique. Ceux qui ont tenu, même pour un but louable, un langage que leur cœur désavoue, ont perdu le plus sacré des

(1) Raffenel, t. I, Introd., p. XVIII.

caractères de l'homme de lettres, celui de prêtres de la vérité.

A la fin de l'année 1823, des mémoires sur la guerre des Grecs furent publiés à Paris sous le nom du colonel Voutier. Écrits avec sensibilité, avec chaleur, par quelqu'un qui se donnait, non-seulement comme témoin oculaire, mais comme acteur principal dans les deux campagnes de 1821 et de 1822, ils furent reçus par le public avec empressement : les Grecs eux-mêmes rendaient témoignage de la vérité des peintures de mœurs qui s'y trouvaient présentées avec talent; l'oppression de la Grèce avant l'insurrection y était exposée de manière à faire une impression profonde : la part que l'auteur s'attribuait dans les opérations militaires, quoique considérable, était racontée sans orgueil et sans prétention; il semblait dire ce qu'il avait fait, ce qu'il avait vu, et ne vouloir parler que de ses impressions personnelles. La critique d'ailleurs était désarmée par le respect pour le caractère d'un de ces généreux Philhellènes qui avaient offert leurs talens et leur vie à une nation presque réduite aux abois, au moment où elle combattait sans argent, sans armes, sans vivres, sans discipline, sans connaissance de la guerre, lorsque des terreurs paniques assiégeaient ses soldats, lorsqu'on risquait jusqu'à son honneur par la pusillanimité ou la férocité de ceux sous les étendards desquels on venait exposer sa vie.

Les Mémoires du colonel Voutier sont au nombre des autorités auxquelles MM. Pouqueville et Raffenel ont eu recours pour composer l'histoire des siéges de Tripolitza, d'Athènes et de Missolonghi. Cependant, quelques personnes annonçaient déjà que cet officier n'avait jamais pu écrire le livre qui lui était attribué, qu'un témoin oculaire n'aurait pu tomber dans les erreurs grossières, dans les contradictions qu'on prétendait pouvoir relever dans sa narration; déjà le bruit se répandait qu'il ne fallait voir dans ces mémoires sur la Grèce qu'une

spéculation de libraire; que le colonel Voutier, à son retour, avait raconté à ses amis ce qu'il avait fait avec ses compagnons d'armes, et que quelque écrivain obscur, mais non dépourvu de talent, avait mis de l'ensemble dans ces récits, et en avait fait un ouvrage plus agréable que véridique. La publication toute récente des mémoires de M. Maxime Raybaud semble confirmer cette supposition. Cet autre officier des Philhellènes est, comme M. Voutier, arrivé en Grèce au milieu de l'été de 1821, et il y est resté comme lui jusqu'à la fin de l'année 1822. Tous deux ont été en même tems membres de l'état-major général, et aides-de-camp du président (1). Il semble qu'ils ont eu à se plaindre l'un de l'autre, et M. Raybaud s'attache à relever de graves inexactitudes dans l'ouvrage de son prédécesseur. Il ne nous appartient point de juger cette querelle entre deux hommes qui ont montré un beau dévouement à une noble cause, qui ont rendu de grands services à la Grèce, comme militaires, et qui en ont rendu de nouveaux, comme écrivains, si leurs mémoires sont bien entièrement d'eux. La lecture de l'un et de l'autre est agréable; mais le livre de M. Raybaud l'emporte sur celui de son devancier, par la clarté, par la suite, par l'abondance des détails, et il deviendra de nouveau l'objet de notre attention, dans un des prochains cahiers de ce recueil.

Les écrivains français que nous avons passés en revue ont peut-être trop voulu faire un livre : l'écrivain anglais que nous sommes appelés à leur comparer, l'a voulu trop peu. Le colonel Leicester Stanhope a été conduit en Grèce par les plus nobles motifs; il y est arrivé, dans l'automne de 1823, comme agent du comité grec de Londres, pour porter les riches subsides des hommes les plus généreux de la nation britannique à ces mêmes Hellènes auxquels d'autres Anglais avaient

(1) Raybaud, *Mémoires sur la Grèce*, ch. xxvi, t. ii, p. 255.

fait tant de mal. Pendant l'hiver de 1823 à 1824, le colonel Stanhope a travaillé, avec le zèle et l'activité les plus honorables, à tout ce qu'il regardait comme plus avantageux pour les Grecs ; non toutefois sans offenser souvent des hommes dont il semblait oublier la réputation supérieure de pénétration et de finesse, lorsqu'il les traitait comme de grands enfans. Il se proposait surtout de donner à la Grèce des imprimeries et des journaux : admirateur passionné de Bentham, il s'occupait bien plus de répandre parmi les Grecs les principes de ce jurisconsulte, par des publications périodiques, que d'établir dans ces journaux une correspondance qui pouvait devenir importante entre les différens cantons de la Grèce. Ceux-ci en effet s'ignorent les uns les autres, et ne sentent point assez qu'il appartiennent à une même nation. Des gazettes qui les mettraient au fait de leurs efforts communs et de leurs succès, faciliteraient l'ouvrage d'un gouvernement central, et lieraient la Grèce en un seul faisceau. Le colonel Stanhope faisait travailler en même tems à un parc d'artillerie à Missolonghi. Il s'occupait des hôpitaux, des écoles qu'il cherchait à fonder avec l'argent que lui avait confié la Société des Quakers. Cette secte si bienfaisante voulait venir au secours de la Grèce, sans blesser ses préceptes religieux, qui lui interdisent de contribuer à aucune dépense militaire. Le colonel Stanhope cherchait encore à établir une poste régulière au travers du Péloponnèse. Il sacrifia une partie considérable de sa fortune à tous ces actes de générosité, en même tems qu'il compromit son existence ; car ses supérieurs militaires, mécontens d'un zèle philanthropique qui contrariait leurs vues, le rappelèrent en Angleterre, avec menace de destitution s'il n'obéissait pas à l'instant.

Pendant son voyage, le colonel Leicester Stanhope rendait compte au comité grec de Londres de toutes ses opérations, par une correspondance très-active. C'est cette correspondance

qu'il a imprimée, sans changement, sans éclaircissement, avec trop peu de respect, il faut le dire, pour le public, qui demande un travail plus soigné; avec trop peu de ménagemens pour les individus auprès desquels il avait été introduit dans son voyage. Il a raconté toutes les conversations qu'il a eues avec eux, toutes les confidences qu'il en a obtenues, et que peut-être même il n'a pas toujours très-bien comprises, avec un abandon envers le public, qui peut compromettre plusieurs personnes de la manière la plus grave. Aussi, l'on pourrait craindre que le colonel Stanhope, malgré la pureté de ses intentions et la générosité de sa conduite, n'eût nui quelquefois à la cause des Grecs, autant qu'il l'a servie, s'il n'avait pas contribué à effectuer entre les mains du gouvernement des Hellènes le paiement du premier emprunt négocié pour leur compte en Angleterre; sa loyauté, sa haute réputation, ont inspiré de la confiance aux prêteurs, et ont facilité cette affaire importante. Il a donc attaché son nom à l'acte qui a commencé une nouvelle ère pour la Grèce : car le gouvernement qui trouve du crédit acquiert de la force avec la richesse; il est désormais en état d'avoir des soldats, non-seulement pour se défendre, mais pour se faire obéir. Ses emprunts lui donnent des moyens de lever des impôts, et les millions de l'Angleterre créeront tout à la fois les flottes, les armées, les arsenaux, la paix publique et les finances de la Grèce.

Au moment où, d'après les ordres de son gouvernement, le colonel Stanhope quittait la Grèce, M. Blaquières y arrivait, comme agent du comité grec de Londres. Animé des mêmes sentimens que son devancier, nourri à la même école, il a, comme lui, assisté les Grecs, de ses connaissances, de son zèle, de son activité; en même tems qu'il leur a fait parvenir les secours de leurs amis de Londres : c'est pour s'être associé à ce grand acte de bienfaisance qu'il est surtout digne d'éloges. Peut-être l'histoire fort abrégée de la révolution grecque, qu'il

a publiée à son retour, se ressent-elle trop de la précipitation avec laquelle il l'a écrite; peut-être lui devrions-nous plus de reconnaissance, s'il s'était contenté de communiquer au public le journal de son voyage. On s'étonne, dans une *histoire*, de ne lui voir citer aucun des écrivains que nous venons de passer en revue, ni aucun document officiel. Il fallait plus d'étude de ce qui est déjà écrit, pour éclaircir les faits, un plus long séjour en Grèce, et une liaison plus intime avec les hommes, pour peindre ou les lieux, ou les caractères. M. Blaquières a consacré son XIVe chapitre (p.311-344) à la campagne de 1824, qui n'est comprise dans le récit d'aucun de ses prédécesseurs; mais ce chapitre si court, sur des faits si mémorables, laisse vivement désirer des mémoires plus détaillés.

J.-C.-L. De Sismondi.

(*Cet article sera continué.*)

Du culte des Cabires, *chez les anciens Irlandais;* par M. *Adolphe* Pictet, *de Genève*, ancien élève des Instituts d'Hofwyl (1).

Une ignorance présomptueuse pourrait seule méconnaître l'utilité réelle des défrichemens qui ont lieu dans le vaste champ de l'érudition. Les anciens monumens, les religions, les coutumes, les mœurs, les langages devenus souvent inintelligibles, que les érudits se chargent de nous expliquer et font en quelque sorte revivre sous nos yeux, indiquent des mines fécondes à exploiter et fournissent d'utiles sujets de méditations. L'étude des mystères des anciens cultes est, sous ce rapport, une des parties les plus philosophiques de

(1) Genève, 1823. 1 vol. in-8° de 154 pages. Paschoud, Paris, le même.

l'érudition, appliquée à l'histoire et à la philologie. L'homme érudit et laborieux, qui, après s'être livré à de longues et savantes recherches dont il veut nous épargner la fatigue, nous fait entrer en partage de l'instruction qu'il a péniblement acquise, mérite sans doute notre reconnaissance. Nous aimons à trouver ici, dans l'auteur d'un travail de ce genre, un homme jeune encore, dont le nom et la patrie sont déjà d'un heureux augure, et qui est sorti d'une institution célèbre dans laquelle il s'honore d'avoir puisé ses premières leçons.

Néanmoins, pour aller au devant des préventions de ceux qui demanderaient en quoi peut les intéresser une dissertation sur le culte des Cabires, je leur rappellerai un article de notre *Revue*, dans lequel des *recherches sur le culte de Bacchus* (Voy. ci-dessus, t. xxv, p. 405-414) ont donné lieu à des observations savantes et instructives, et je leur citerai un passage de Sanchionaton, rapporté par Eusèbe, qui leur rappellera l'origine des Cabires et les actions qui leur ont été attribuées et qui leur ont mérité les honneurs du culte dont ils furent long-tems l'objet.

« Les Dioscures appelés *Cabires*, *Corybantes* et *Samothraces*, avaient été engendrés par Sydyk (Jupiter, suivant Bochart, et Noé, suivant quelques autres); ils trouvèrent les premiers l'art de bâtir des navires, et du tems de Cronos (le Saturne de la fable), leurs descendans naviguant sur la mer avec des radeaux et des vaisseaux qu'ils avaient construits, échouèrent sous le mont Casius, où ils consacrèrent un temple. Dans un autre endroit, on rapporte que Cronos donna la ville de Beryte à Neptune et aux *Cabires*.

« Il y a tout lieu de juger, ajoutent les auteurs de l'*Encyclopédie méthodique* (Antiquités, Mythologie, t. 1er), que les *Cabires* furent déifiés ensuite par les Phéniciens, comme l'ont été presque tous les hommes qui dans les premiers tems s'étaient distingués, soit par de grandes actions, soit par l'in-

vention des arts utiles au genre humain ; et l'on conçoit aisément que les navigateurs qui passèrent les premiers de Phénicie en Grèce, y introduisirent le culte qu'ils rendaient sans doute aux *Cabires*, comme auteurs de la navigation. »

Dans un *avant-propos*, qui sert d'*introduction*, M. A. Pictet fait apprécier l'importance des recherches de la nature de celles dont il s'est occupé. Le peu qui nous reste de l'histoire des Celtes, c'est-à-dire des habitans les plus anciennement connus de la plupart des contrées occidentales de l'Europe, nous fait voir, dans les colléges des Druides, les dépositaires d'une religion, appuyée sur un édifice hiérarchique fortement construit, d'une doctrine qui renferme quelques-unes des bases les plus essentielles de la morale, et d'une philosophie profonde qui considère les objets sous le point de vue le plus élevé. On ne peut méconnaître quelques rapports frappans entre les mythologies de l'Inde, de la Perse ancienne et de l'Égypte des Pharaons, et la mythologie des Druides : on trouve dans la religion de ces derniers l'origine de plusieurs fables de la Grèce. Il est encore plus évident que, si les plus anciens philosophes grecs n'ont pas emprunté des Druides les plus sublimes principes de leur philosophie, ces philosophes, du moins, et les Druides ont puisé, à des époques différentes, à la même source.

Cette religion, cette hiérarchie, ces doctrines, ne sont point nées dans les forêts de la Gaule et de la Grande-Bretagne : les Celtes les y ont importées avec eux. D'où venaient-ils ? On est bien tenté de soupçonner que c'est de l'Asie, où l'on cherche naturellement le berceau de la plupart des nations, puisque cette contrée est déjà reconnue comme la source féconde des traditions primitives; et cette supposition cesse entièrement d'être gratuite, lorsque la comparaison des idiomes prouve que les langues celtiques appartiennent à la grande famille philologique dont le samscrit est le type.

C'est déjà une application utile des forces intellectuelles, que de chercher à connaître, par la solution de différens problèmes historiques, les migrations des anciens peuples ; mais il serait bien plus important encore de ressusciter pour nous leur religion, leur philosophie, leurs doctrines, de rassembler des notions exactes sur ce que ces peuples furent et sur ce qu'ils pensèrent.

Pouvons-nous faire quelques pas de plus, en fouillant encore dans la mine épuisée des écrivains grecs et romains, qui ne nous ont jamais offert que des fragmens sur les Druides et sur les Celtes ? Est-il raisonnablement permis d'espérer quelques découvertes précieuses, en cherchant exclusivement en Asie, dans cette Asie qui est si loin de nous, et dont la moitié est interdite à la curiosité des Européens et fermée à leur avidité.

Mais, les races celtiques et leur langue, subdivisée en dialectes, ont survécu à cent catastrophes, à leur importance politique, à leur gloire ancienne, et elles sont tout près de nous ! — Dans quatre départemens de l'ancienne Bretagne, la masse de la population parle le bas-breton; — dans la Grande-Bretagne, les habitans du comté de Cornouailles parlent le cornique; ceux de la principauté de Galles, le gallois, et les montagnards de la haute Écosse, l'erse; — enfin, l'on retrouve, comme langues vivantes, le manx dans l'île de Man, et l'irlandais chez les paysans de l'Irlande.

Pourquoi ne pas demander à l'étude approfondie de ces idiomes, au rapprochement critique des divers dialectes, qu'il serait facile de comparer avec les langues classiques et avec celles de l'Orient, tout ce qu'ils peuvent nous apprendre sur l'origine et l'histoire primitive des Celtes ? Mais il ne faudrait pas se borner là. Les traditions historiques et mythologiques des Celtes, leur littérature poétique, qui est très-riche, sont écrites; le nombre des manuscrits anciens, en irlandais, est

très-grand; les richesses littéraires des Gallois sont plus grandes encore. Mettez la main à l'œuvre, historiens, philosophes, antiquaires, philologues; collationnez les manuscrits, soumettez-les à une critique sévère, séparez les interpolations du texte original, rétablissez ce qui a été altéré; publiez les résultats de vos recherches, et soumettez-les à l'Europe savante.

M. A. Pictet donne l'exemple : il a choisi, dans la mythologie irlandaise, un sujet qui lui a paru intéressant, et il offre modestement sa dissertation, comme un essai incomplet, à l'indulgence des juges compétens.

L'auteur s'appuie sur un passage de Strabon, pour prouver que l'on savait déjà, dans une antiquité reculée, que Cérès et Proserpine avaient, en Irlande, un culte dont les rites étaient les mêmes que dans la Samothrace; il prouve qu'il n'y a qu'une manière d'entendre ce passage de Strabon; et tous ceux qui ont étudié ces matières, savent que le culte de Samothrace était celui des Cabires.

Les écrivains grecs et romains nous fournissent quelques matériaux sur le culte de Samothrace; nous ne possédons, quant au culte irlandais, que le passage de Strabon; les manuscrits irlandais, les traditions nationales, nous en apprendront-ils assez sur ce culte des plus anciens habitans de l'Irlande, pour juger de son analogie avec celui des divinités adorées en Samothrace?

Au premier anneau de la chaîne mythologique des Irlandais, se trouve placé le dieu Aesar. Il nous semble que l'auteur de la dissertation a démontré que Aesar n'est autre chose que le principe générateur du feu, ou la *force active* de la nature.

C'est dans la dissertation même qu'il faut lire les preuves de cette assertion. Elles annoncent, dans l'auteur, des connaissances philologiques étendues et profondes, et en même tems un esprit de critique très-judicieux, qui lui interdira toujours

l'abus des recherches étymologiques, et ne lui permettra jamais de les estimer plus qu'elles ne valent.

En face du dieu Aesar, la mythologie irlandaise nous présente la déesse Eire; selon l'auteur, elle est une divinité primitive, le *principe passif* dans la nature, la *matrice universelle*, qui contenait tous les germes de l'existence, la matière informe, condamnée à une éternelle stérilité, sans le concours d'Aesar, qui est le principe actif, le feu intelligent, devant tout produire par son action vivifiante.

Les anciens Irlandais avaient vingt-un noms différens pour cette divinité primitive, à laquelle ils attribuaient aussi diverses épithètes. Si l'on suit l'auteur dans ses savantes recherches, sur la véritable signification de ces noms et de ces épithètes, il sera difficile de lui contester l'évidence de son explication, relative à la déesse allégorique Eire, ou Ith, ou Anu. Aesar et Eire representent cette dualité primitive que l'on retrouve dans toutes les mythologies: enchaînés l'un à l'autre par une éternelle nécessité, se manifestant mutuellement, ils produisent sans cesse la réalité par une action réciproque, simultanée, et, en quelque sorte, magique: c'est ainsi qu'ils constituent la force fondamentale de l'univers.

Cet extrait a pour objet de justifier notre opinion sur la dissertation de M. A. Pictet, et d'inspirer aux juges compétens le désir de la connaître. Ceux qui aiment les discussions lumineuses sur les questions obscures en elles-mêmes, liront avec plaisir, dans l'original, des développemens pleins d'intérêt sur le second anneau de la chaîne mythologique des Irlandais.

Nous nous bornerons à dire que ce second anneau se compose du dieu Ain, et de la déesse Eo-Anu, ou la seconde Ith (observez que Anu et Ith sont deux des noms de la déesse Eire). — Ain n'est pas le feu intelligible; il est le feu réel, allumé par Aesar; — Eo-Anu, ou la seconde Ith, dérivée de la première, ou de la divinité primitive Eire, est le commence-

ment de la nature, ou la naissance de la réalité. — Ain et Eo-Anu nous présentent la même opposition que Aesar et Eire, ou la première Ith; mais, à ce second anneau, l'opposition est transportée de l'existence potentielle dans le domaine de l'existence réelle.

Passant au troisième anneau de la chaîne mythologique des Irlandais, nous y trouvons le dieu Céaras et la déesse Céara.

Céaras est le feu du ciel, comme Ain est le feu terrestre. Il est le feu céleste considéré comme le libérateur de la nature, le distributeur de la chaleur vitale et de la fécondité, le producteur de toutes les formes.

Ici se rencontre une des preuves les plus remarquables du rapport intime du système mythologique des Cabires de Samothrace avec le système mythologique des Irlandais : les Irlandais appellent Céaras, Axcéaras; un des Cabires de Samothrace est nommé Axiokersa; dans les deux mythologies, Axcéaras et Axiokersa ont précisément les mêmes attributions; enfin, l'Axiokersa de Samothrace occupe, dans la chaîne théurgique, le troisième degré, comme l'Axcéaras d'Irlande. La déesse Céara, placée vis-à-vis de Céaras, signifie la nature, non pas la nature germe, comme Eire, ni la nature naissante comme Eo-Anu, mais bien la nature dans sa maturité et dans la plénitude de son développement. Céara est identique avec la Cérès de la mythologie grecque; et ce qui prouve cette identité, c'est que tous les poëtes irlandais donnent à leur Céara une fille et qu'ils la nomment Porsaivéan, comme les Grecs appellent la fille de Cérès Perséphone, et les Romains Proserpine. Céaras et Céara forment entre eux la même opposition d'*esprit* et de *matière*, de principe mâle ou générateur, et de principe femelle ou reproducteur par un concours nécessaire que l'on a pu observer dans les dieux des époques antérieures. M. A. Pictet convient ici, avec une bonne foi remarquable, qu'il entre dans le vaste champ des conjectures et des incertitudes, au moment où il

quitte le troisième degré de la chaîne mythologique. Néanmoins, on devra convenir, en lisant son ouvrage, et en pesant attentivement toutes ses inductions, qu'il est fort probable que des recherches plus approfondies, dans la mine des anciens monumens des traditions irlandaises, confirmeraient la plupart des suppositions qu'il a faites, parce qu'il ne s'en est pas permis une seule qui soit gratuite, et à laquelle il n'ait été conduit par des raisonnemens d'une saine logique et par des analogies très-bien établies.

Suivant les conjectures de l'auteur, le quatrième anneau de la chaîne est formé par la déesse Aedh ou Aodh, qui est la vitalité, si l'on veut, le principe vital, et par le dieu Lute ou Lufe, qui est le principe de la force ou du désir.

Au cinquième anneau, on voit, d'une part, une déesse en trois personnes, une sorte de triple Hécate, qui est à la fois, sous le nom de Lann, la lune, considérée comme exerçant une influence malfaisante sur les forces vitales; sous le nom de Ceacho, la déesse de la médecine; et sous celui de Brighit, la déesse de la poésie, de la métallurgie, etc.; — En opposition, un dieu également en trois personnes qui, sous le nom de Géamhar, est la végétation potentielle; — Sous le nom de Dins, la végétation naissante; — Sous le nom de Tath, la végétation développée.

Enfin, l'on trouve au sixième anneau de la chaîne, d'une part, la déesse Nath, qui est l'intelligence, la déesse de la sagesse (l'Athènè des Grecs), et de l'autre, le dieu Neith, ou le dieu de la guerre.

Nous recommandons à l'attention des lecteurs le paragraphe 17, qui présente, avec une grande netteté et beaucoup de force logique, des considérations philosophiques sur l'ensemble du système des Cabires irlandais.

Au-dessus de tous les Cabires irlandais, est placé, par la mythologie dont nous nous occupons, un plus grand dieu, le

dieu Samhan. M. A. Pictet prouve très-bien qu'il est à la fois, à l'égard du grand Demi-Urgos, ou du dieu suprême, son serviteur; par rapport aux dieux Cabires, une sorte de médiateur, un représentant intermédiaire du dieu suprême, dont tous dépendent; enfin, pour les hommes, le délégué qui jugera leurs âmes séparées du corps.

Samhan remplit les mêmes fonctions que le célèbre Schelling démontre devoir être attribuées au Kadmilos de Samothrace, identique avec le Camillus des Étrusques, et ce qui est singulièrement remarquable, c'est que M. A. Pictet rend très-probable que Samhan, qui avait plusieurs noms chez les anciens Irlandais, portait entre autres celui de Cadmaol.

M. A. Pictet justifie le nom de Cabires, placé au titre de son essai, par un fait entièrement nouveau, qui décide péremptoirement de l'identité des Cabires de Samothrace avec le système mythologique des anciens Irlandais. Schelling nous avait appris que le nom des Cabires signifie *Dii socii*, et il avait rapproché ces Cabires de Samothrace des *Dii consentes* ou *complices* des Étrusques. M. A. Pictet a trouvé, dans les monumens irlandais, que la *série des dieux*, *subordonnés à Samhan*, s'appelait Samhandraoic, c'est-à-dire, Cabur; et les dictionnaires gaëliques lui ont appris que *Cabur*, *en irlandais*, *signifiait association*, *confédération mutuelle*.

Samhan n'est que le serviteur du Dieu suprême, vers lequel tout le système s'élève, comme à sa dernière fin. Les Irlandais ont donné au grand Demi-Urgos une foule de noms, et presque tous fort remarquables. Il porte celui de Seadhac: remarquez une singulière analogie avec le Sydyk, dont Eusèbe nous dit qu'il était le père des sept Cabires. Il porte aussi, chez les Irlandais, le nom d'Alla, qui est répété dans tout l'Orient. — Mais la dénomination qui doit fixer davantage l'attention, est celle de Comhdhia, qui signifie, le *Dieu qui est à la fois un et plusieurs*.

A ce sujet, M. A. Pictet fait l'observation suivante, dont l'expression est aussi précise que le sens en est juste : « Le nom de Combdhia indique un rapport d'identité fondamentale entre l'association cabirique et le suprême Demi-Urgos. Sous ce point de vue, les Cabires sont les membres ou les organes divers d'un grand tout, dont l'être des êtres est à la fois le centre et la circonférence, ou, pour nous exprimer d'une manière plus conforme à la disposition de ce système irlandais, la base et le sommet. Le Dieu absolu est manifesté, et se manifeste lui-même, par l'association cabirique, dont il est le commencement, le milieu et la fin. »

De la page 108 à la page 125, notre auteur résume les résultats de ses recherches, et presse le développement des considérations qui lui semblent justifier son opinion. Ici, l'écrivain est si serré, sans cesser d'être lucide, qu'il est rigoureusement impossible d'analyser ; il faut renvoyer à l'ouvrage ; mais nous lui emprunterons le tableau suivant, propre à donner l'idée la plus juste du système des Cabires irlandais : — « D'une dualité primitive, constituant la force fondamentale de l'univers, s'élève une double progression de puissances cosmiques, qui, après s'être croisées par une transition mutuelle, viennent toutes se réunir dans une unité suprême, comme dans leur principe essentiel. »

Les paragraphes 23, 24 et 25 offrent des détails précieux, qui ne sont point épisodiques, et que l'auteur sait rattacher à la solution de la question principale.

Le paragraphe 26 doit exciter le même intérêt, et l'on y trouve le même genre de mérite.

M. A. Pictet pense qu'on ne saurait, après l'avoir lu, se refuser à une conclusion qu'il exprime dans les termes suivans : « Il a existé fort anciennement, en Irlande, un culte particulier qui, par la nature de ses doctrines, par le caractère de ses symboles, par le nom même de ses dieux, se lie de près à cette religion des Cabires de Samothrace, émanée probablement de

la Phénicie, et dont nous retrouvons des vestiges dans une grande partie du monde ancien. Ce culte reposait sur un système vaste et profond, qui semble avoir été comme le centre générateur des plus antiques croyances. Il s'exprimait enfin par des symboles, que le tems a respectés, et qui reçoivent leur explication de la doctrine qui leur servait de type. »

Cette dissertation est écrite, comme doivent l'être les ouvrages de ce genre, et le style de l'auteur est une preuve de son goût. Nulle part on n'est blessé par cette sécheresse qui a fait repousser tant de volumes estimables en eux-mêmes, et l'écrivain n'a pas cédé, une seule fois, à la tentation d'y semer des ornemens qu'un goût exercé réserve pour un autre genre d'écrits.

L'ouvrage sera lu avec intérêt, parce qu'il y en a dans le sujet, et qu'on y trouve des vérités neuves. — Il sera utile, moins encore parce qu'il est savant, que parce qu'il est empreint d'un esprit d'analyse, appliqué à l'accroissement de nos connaissances philologiques.

L'auteur s'exprime avec modestie sur ses espérances, et il réclame l'indulgence des hommes instruits. Nous osons lui prédire d'honorables succès dans la carrière où il se montre déjà d'une manière si distinguée.

Connaissant bien la langue française, et mieux encore la langue allemande, il nous paraît destiné à devenir un jour un médiateur, un *Samhan*, entre les deux littératures, entre les deux philosophies. — Il se peut que M. A. Pictet dirige ses recherches vers d'autres objets; mais, du moins, on a l'assurance qu'il se livrera tout entier à des travaux scientifiques et littéraires. C'est ainsi qu'il soutiendra l'honneur d'un nom, que son père et son oncle, enlevés depuis peu de mois à leur patrie et à l'Europe savante, ont rendu difficile à porter; et qu'il justifiera la renommée des instituts d'Hoffwyl où il a été formé pour les sciences. V.

LITTÉRATURE.

L. Annæi Senecæ Tragædias, *penitùs excussis membranis Florentinis, adhibitisque codice Ms. Ultraj., editione prima Car. Fernandi, et aliis spectatæ fidei libris, item Joannis Friderici et Jacobi Gronoviorum notis ineditis recognovit Frid. Henr.* Bothe, d. phil. et AA. LL. M., Archiducali, quæ Jenæ est, societati latinæ, Berolinensiumque Teutonicæ, hon. c. adscriptus. Lipsiæ, in libraria Hahniana, 1819. — Tragédies de Sénèque, *corrigées d'après les manuscrits de Florence, un manuscrit d'Utrecht, l'édition* Princeps *de Ch. Fernand, d'autres textes fidèles, et d'après les notes inédites de Jean-Frédéric et Jacques Gronovius;* par *Fréd. Henr.* Bothe, doct. en phil., maître en arts libér., membre de la Société latine archiducale de Jéna, membre honoraire de la Société allemande de Berlin (1).

L. Annæi Senecæ Tragædiæ. Recensuit *Torkillus* Baden, mag. art. lib. et d. philos., professor emeritus, arci reg. Charlottenburgensi præfectus, Academiæ reg. Artium, etc. Lipsiæ, apud Gerhardum Fleischer, 1821. — Tragédies de Sénèque, *revues par Torkillus* Baden, maître en arts libér. et doct. en phil., professeur émérite, gouverneur du château royal de Charlottembourg, de l'Académie royale des arts, etc. (2).

Voilà deux éditions des tragédies de Sénèque qui viennent de paraître presque à la fois en Allemagne, comme pour venger

(1) Leipzig, 1819. 3 vol. in-8°.

(2) Leipzig, 1821; chez Gerhard Fleischer. 2 vol. in-8°.

ce poëte du long oubli des commentateurs et des critiques. Je ne crois pas, en effet, que, depuis l'édition publiée en 1728 par Schrœder, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, on se soit spécialement occupé de l'éclaircissement et de la correction de son texte, toujours obscur, malgré tant d'ouvrages entrepris pour l'expliquer. Après les immenses travaux de Delrio, de Juste-Lipse et de Gronovius, Schrœder avait proposé d'utiles et d'ingénieuses observations : on en pouvait encore trouver après Schrœder, qui ne s'était pas flatté sans doute d'avoir tout dit sur un auteur d'une concision si travaillée et si mystérieuse. Cependant, jusqu'à MM. Bothe et Baden, on semblait avoir renoncé à un nouvel examen du sens généralement reçu depuis près de cent années, et surtout des leçons adoptées d'après les manuscrits ou introduites par conjecture. Lessing, dans son ouvrage intitulé : *Theatralische Bibliothek* (Bibliothèque dramatique), a considéré les tragédies de Sénèque sous d'autres rapports que ceux de l'explication littérale et de la critique du texte. L'édition qui a paru en 1754, à Breslau, n'était pas accompagnée de notes, et celle qu'on a publiée, la même année, à Padoue, ne contient que les anciennes notes et les observations surannées de Farnabe. Les éditions de Deux-Ponts (1785 et 1796), présentent presque sans changement le texte de Jac. Gronovius (1682); et, comme toutes les éditions d'écrivains anciens publiées par la même société, elle n'offre aucun commentaire. Je ne parle pas des traductions qui ont paru pendant un si long intervalle; car on sait que généralement les traducteurs s'occupent peu de la discussion et de l'amélioration des textes. L'abbé Coupé et M. Levée, dans leurs versions françaises, publiées l'une en 1795, l'autre en 1822, n'ont pas même corrigé les erreurs de sens accréditées avant eux.

Voilà où la critique avait laissé les tragédies de Sénèque, quand MM. Bothe et Baden ont entrepris d'en réformer le texte et d'en faciliter l'intelligence. M. Bothe, éditeur de Plaute et

de Térence, se présentait avec avantage à cette dernière étude du théâtre latin. Outre des notes inédites des deux Gronovius et l'extrait des leçons du manuscrit de Florence, négligées par Fréd. Gronovius, il possédait un manuscrit d'Utrecht, qui offrait des leçons nouvelles de plus d'un passage de l'*Hercule furieux*, de l'*Hippolyte* et de l'*Octavie*. Il aurait pu en consulter beaucoup d'autres, qui étaient à sa disposition; mais il ne trouvait dans aucun ni la correction, ni le caractère d'antiquité indispensables pour balancer l'autorité du fameux manuscrit de Florence, dont Gronovius a proclamé l'excellence et presque l'infaillibilité. Quant aux éditions, M. Bothe a eu sous les yeux celle de Caietan de Crémone, dont on peut placer la date à l'année 1493, celle de Bad. Ascensius (1514), d'Avantius (1517), de Delrio, de Gronovius, de Schrœder. Mais celle à laquelle il attache le plus de prix, celle qui doit surtout, à son gré, donner de l'importance et de l'utilité à son travail, c'est l'ancienne édition, publiée par Ch. Fernand, qu'il a découverte à Manheim. Ni Maittaire, ni Debure, ni Panzer n'en ont parlé. Il en a vainement fait chercher un second exemplaire dans les bibliothèques d'Allemagne, et particulièrement dans celles de Gœttingue et d'Heidelberg. M. Bothe, si joyeux et si fier de sa bonne fortune, ne va-t-il pas nous porter envie, quand il saura que nous possédons à Paris deux exemplaires de cette précieuse édition, *généralement inconnue aujourd'hui*, (vulgò hodiè incognita), et dont il se croit obligé de rapporter jusqu'à la préface? Je les ai eues toutes deux entre les mains, et j'avouerai que si j'ai partagé l'opinion de M. Bothe sur l'antiquité et l'originalité de l'édition, je n'ai pas été frappé comme lui des secours qu'elle offre aux nouveaux commentateurs. Son texte diffère peu de celui des quinze à vingt manuscrits des XIIIe et XIVe siècles, que l'on peut consulter à la Bibliothèque royale : elle en a conservé les incorrections et les fautes évidentes, sans proposer d'ailleurs de leçons neuves

ou curieuses. Je ne vois pas que M. Bothe, pour lequel elle représentait du moins les manuscrits de Paris, qu'il n'a pas connus, en ait tiré un grand parti. Il s'en tient presque toujours au texte de Gronovius, et ne rapporte les anciennes leçons de Fernand que pour les rejeter. Ce n'est pas ici le lieu de discuter le sens du texte de Sénèque : mais il me serait facile de citer plusieurs passages altérés depuis long-tems par le caprice ou la vanité des éditeurs, et que M. Bothe pouvait rétablir sur la foi de son édition *princeps*. A ce défaut s'en joint un autre tout opposé : M. Bothe, si timide dans la réforme du texte, est cependant très-hardi dans ses conjectures : il s'en permet trop et les pousse trop loin : assez souvent, il en fait d'inutiles, comme s'il voulait seulement exercer son esprit ingénieux. Les conjectures sont la partie brillante de la critique, renfermée dans les bornes où nous la considérons; mais elles en sont aussi l'écueil. Le ministère du commentateur est ordinairement grave et sévère ; il a moins besoin d'imagination que de justesse, de savoir et de simplicité.

M. Torkillus Baden avait promis, depuis plus de vingt ans, l'édition que nous annonçons aujourd'hui. En 1798, il fit paraître un *specimen* du travail qu'il préparait. Il annonçait, dans la préface, qu'il avait revu le texte de Gronovius sur dix sept manuscrits d'Italie et d'Allemagne, sur l'édition de Ferrare (1481), et sur les anciennes éditions de Lyon (1491), de Venise (1492, 1498 et 1522), et de Paris (1511 et 1514). Il avait dû à ces secours, bien moins qu'à la subtilité et à la finesse de son esprit, de pouvoir proposer au texte de Gronovius quelques changemens, presque toujours fondés sur de spirituelles conjectures, mais qui laissaient désirer plus de solidité et plus de goût. On sent trop souvent dans cet essai l'envie de briller par l'érudition ou la sagacité ; la discussion n'y est pas toujours assez précise, ni le ton assez grave ; on y trouve des phrases déclamatoires, comme celle-ci, sur une maxime du

tyran Lycus, dans l'Hercule furieux, v. 353 : *Ars prima regni, posse te invidiam pati :* « Si ars prima et gravissima tyrannidis in contemnenda invidia cernitur, unde tibi, ignave exsul, illa ars tam repente exstitit? Heri scilicet didicisti : docile ingenium admiror, etc., etc. » « Le premier talent dans un roi, c'est de savoir supporter la haine. — Si c'est le mépris de la haine qui est la première et la plus utile science du tyran, dis-moi, lâche exilé, d'où t'est-elle venue si subitement? c'est d'hier sans doute que tu la possèdes : j'admire la docilité de ton esprit, etc. » Ce n'est point là le caractère de style, ni le genre de critique qui conviennent à un commentaire. Au reste, M. Baden semble avoir traité ce premier ouvrage avec plus de sévérité que nous-mêmes : nous y louerions volontiers bien des passages, tandis que, dans les deux volumes qu'il publie, on ne retrouve pas un mot du *Specimen*, destiné autrefois à en donner l'idée. M. Baden a renouvelé entièrement son travail : il a changé d'avis sur tout; il adopte ce qu'il avait rejeté, et il rejette ce qu'il avait admis. Ce dernier commentaire me paraît plus précis, plus simple et plus judicieux que le premier. Outre la discussion des leçons, l'auteur y a rassemblé un assez grand nombre de passages d'auteur grecs et latins, qui expliquent la pensée de Sénèque ou qui en justifient le style. Ce genre de notes convient parfaitement dans la critique d'un auteur contemporain de la décadence du goût, à laquelle il a contribué, mais qui cependant se plaisait quelquefois à reproduire les pensées et les poétiques imaginations d'un meilleur siècle. M. Baden a signalé beaucoup d'imitations, dont Delrio et Gronovius n'avaient point parlé : c'est un avantage qu'il a sur M. Bothe.

Un défaut commun des deux commentateurs, c'est une condescendance excessive pour Gronovius : leur respectueuse soumission aux arrêts de ce fameux critique va jusqu'à la superstition et l'idolâtrie : on ne peut, à leur gré, le contredire sans sacrilége. Schrœder en a fait l'épreuve : après avoir été fort

maltraité autrefois par Cortius et Ducker, indignés de son audace à censurer le maître, quoiqu'il se fût contenté de discuter quelques passages du texte de Gronovius, sans en changer un un mot dans son édition de 1728, il a été gourmandé de nouveau par M. Baden, partisan déclaré du commentateur Hambourgeois et de son manuscrit de Florence. Ce manuscrit a été très-utile sans doute; mais il présente des leçons si particulières et si peu semblables aux leçons de tous les autres manuscrits des bibliothèques d'Allemagne, de France et d'Italie, que je suis tenté d'y voir l'ouvrage d'un copiste habile, qui a moins cherché à conserver le texte de Sénèque qu'à l'accommoder à son intelligence et à son goût. Que ses corrections aient toujours du sens, qu'elles soient souvent élégantes et ingénieuses, c'est ce qu'on ne peut nier sans injustice : mais, si, comme il est permis de le soupçonner, elles n'étaient que d'habiles conjectures, elles tomberaient au rang des opinions individuelles; elles n'auraient plus d'autre autorité que celle du talent et de la sagacité de leur auteur. Je ne doute pas qu'un homme d'esprit ne puisse changer le véritable texte de Sénèque, de manière à plaire aux commentateurs plus que Sénèque lui-même: cependant, c'est le texte de Sénèque qu'il faut donner, tel que l'antiquité l'a transmis au moyen âge, dans la pureté de son caractère original, et sans les adoucissemens de la philologie moderne. Je voudrais donc que, lorsque les manuscrits et les anciennes éditions s'accordent sur une leçon, que cette leçon est intelligible, et n'est contredite ni par le génie de la langue, ni par l'enchaînement des idées, on ne substituât pas, sur la foi d'un seul manuscrit, une expression plus naturelle, plus brillante, ou plus forte : car il est probable qu'on achète alors un léger avantage de style, au prix de la vérité, dont rien ne peut excuser le sacrifice ni réparer la perte. Ce tort est souvent celui de MM. Bothe et Baden, de celui-ci surtout, qui, à l'exemple de Gronovius, ménage assez peu le texte primitif et

sa réalité, fondée sur le témoignage presqu'unanime des manuscrits.

Je reprocherai encore à MM. Bothe et Baden de n'avoir pas donné des notes explicatives sur le sens d'une infinité de passages difficiles, dont l'interprétation n'est pas nettement arrêtée entre les traducteurs. L'examen des leçons peut être la principale étude qu'ils se soient proposée : mais ils n'ont pas dû oublier que l'objet même de cet examen est l'intelligence plus parfaite de l'écrivain, et qu'il n'est pas moins essentiel d'éclairer par des développemens les endroits obscurs sur lesquels les textes s'accordent, que d'éclairer par des changemens et des corrections ceux dont l'expression latine n'est pas irrévocablement fixée. Le même genre de commentaire ne convient pas à tous les auteurs de l'antiquité : il en est qui n'ont pas besoin qu'on aide à l'explication de leurs idées : soit par l'influence des choses dont ils traitent et du genre dans lequel ils écrivent, soit par l'heureuse simplicité et le naturel exquis de leur style, ils se font entendre sans effort; ils communiquent avec leurs lecteurs sans l'entremise des interprètes. Mais Sénèque n'est pas au nombre de ces écrivains simples et faciles : tout à la fois diffus et concis avec excès, il gêne l'intelligence et par la profusion des idées, qu'on lie quelquefois avec peine, et par la brièveté de chaque phrase, qui dérobe à l'esprit le sens qu'elle renferme. Les versions françaises des tragédies de Sénèque fourmillent de contresens. La dernière, publiée en 1822, dans l'ouvrage intitulé *Théâtre complet des Latins*, est copiée presque entièrement sur la mauvaise traduction de Coupé. A défaut des traducteurs, que les commentateurs au moins, plus instruits et plus soigneux, s'occupent de l'explication du texte. Qu'ils laissent, s'ils le veulent, à la critique littéraire et à la haute philologie le soin d'apprécier les tragédies de Sénèque sous le rapport de l'art, de le comparer aux poëtes grecs, dont il a gâté les beaux ouvrages en les transportant sur la scène

latine, de démêler, dans son immense infériorité, ce qui vient de la différence des nations ou des tems, et de la différence des génies : mais qu'ils n'omettent rien de ce qui peut éclaircir sa phrase et sa pensée ; c'est là toute l'utilité, et, dans l'utilité, toute la gloire de leurs travaux.

J. Pierrot.

Les Lusiades, ou les Portugais, poëme de Camoens, en dix chants ; traduction nouvelle, avec des *notes*, par *J.-B.-J.* Millié (1).

Le flambeau des lettres venait d'être rallumé dans le midi de l'Europe ; l'Italie possédait déjà les sombres peintures du Dante, les poésies pleines de grâce de Pétrarque, et les brillans récits de l'Arioste, lorsque Camoens enrichit la littérature portugaise de la première épopée publiée depuis la renaissance des lettres ; car nous ne pensons pas que l'on puisse donner ce nom à la faible composition du Trissin, presque oubliée aujourd'hui.

Homère avait pris le sujet de ses poëmes dans l'histoire des tems fabuleux et héroïques de la Grèce, sa patrie. Virgile, en chantant l'établissement des Troyens dans le Latium, célèbre la fondation d'une colonie qui fut le berceau de Rome. Sa muse adulatrice avait saisi avec empressement l'occasion de flatter l'orgueil d'Auguste, auquel elle donnait pour ancêtre le héros de cette entreprise, fils d'une déesse.

Camoens prit aussi le sujet de son épopée dans l'histoire de son pays. Mais ce ne fut point pour se concilier les faveurs du prince et des grands qu'il composa son poëme. Un motif plus noble l'animait. Il voulait perpétuer le souvenir de l'un des

(1) Paris, 1825. 2 vol. in-8°. Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. Prix 16 fr. papier superfin satiné ; 24 fr. vélin.

événemens les plus importans de son époque, et qui devait répandre une gloire immense sur sa nation, la découverte des Indes orientales. Réfugié à Goa, pour éviter les persécutions qu'il éprouvait dans sa patrie; exilé de cette colonie, pour avoir publié une satire dans laquelle il attaquait la mauvaise administration des vice-rois de l'Inde, il consacra au culte des muses les loisirs que lui avaient faits ses ennemis.

Chrétien et Portugais, il puisa dans cette double qualité les sentimens qui éclatent dans son poëme : la haine du mahométisme, l'amour de sa patrie. Son vaste génie embrassait d'un coup d'œil l'influence que la découverte des Indes devait avoir pour la prospérité du Portugal, comme pour la propagation de la foi évangélique dans de lointains climats et pour l'affermissement dans l'Europe de la religion chrétienne, menacée par les conquêtes des Ottomans qui allaient être contraints de se replier vers l'Orient. Aussi Camoens ne cesse-t-il d'exciter ses compatriotes à repousser l'invasion des infidèles, et de donner au prince de sages conseils pour la direction des affaires publiques.

Les *Lusiades* ont été l'objet de nombreuses critiques; des littérateurs distingués ont pris leur défense. En général, ce poëme n'a pu être bien jugé en France, parce qu'il n'en existait que des traductions infidèles. Il est même permis de croire que quelques-uns des censeurs de l'ouvrage ne l'avaient lu que superficiellement; et nous n'hésitons pas à placer dans cette classe Voltaire lui-même. Son génie, qui voulait tout embrasser, ne pouvait que glisser rapidement sur certains objets. Aussi, malgré les corrections qu'il a fait subir à son Essai sur la poésie épique, l'article de Camoens présente-t-il encore des inexactitudes et des jugemens hasardés.

Voulant à la fois faire connaître le plan des Lusiades, et donner une idée des difficultés que le traducteur a dû vaincre, nous allons présenter l'analyse sommaire de ce poëme.

Le poëte, après avoir exposé son sujet, invoqué les nymphes du Tage, et s'être recommandé au roi Sébastien, entre tout à coup en matière! Il nous présente la flotte portugaise, sous les ordres de Vasco de Gama, au moment où elle vient de dépasser le cap des tempêtes. Jupiter convoque les dieux et leur annonce que l'inexorable Destin a promis aux enfans de Lusus la longue domination des mers de l'Orient. Bacchus, ancien conquérant de l'Inde, voit avec jalousie leur entreprise, et s'oppose à sa réussite. Mais Vénus, qui retrouve dans les Lusitaniens les vertus héroïques des Romains, et Mars, qui devait protéger la cause des héros, prennent leur défense. Les dieux adoptent leur avis, et la flotte arrive à Mozambique. Elle est visitée par les Maures. Leur chef, qui a en horreur le culte des chrétiens, forme le projet de la détruire. Bacchus lui apparaît et le confirme dans ces dispositions. Les Maures attaquent les Lusitaniens et sont battus. Ils ont recours à la clémence des vainqueurs et leur donnent un pilote qui doit les conduire au naufrage. Il les fait arriver devant Monbaze, qu'il prétend être habitée par des chrétiens. Bacchus se rend à Monbaze; il prend la figure et les vêtemens d'un chrétien et trompe les envoyés de Gama. Celui-ci allait entrer dans le port. Mais Vénus, effrayée de son danger, a recours aux nymphes de la mer qui entourent la flotte et l'éloignent du rivage. Elle s'adresse à Jupiter, qui lui révèle les destinées qui attendent les Portugais, et donne l'ordre à Mercure d'apparaître à leur chef et de lui montrer la rive qui doit lui prêter un abri. La flotte arrive à Mélinde dont le monarque accueille les Portugais. Il prie Gama de lui présenter un tableau fidèle de son pays, des fastes de sa nation et des périls de sa navigation.

Gama lui fait la description de l'Europe, lui raconte l'histoire des princes du Portugal, depuis le comte Henri jusqu'à Emmanuel, par les ordres duquel a lieu l'expédition d'Orient; Il lui fait le tableau du départ de la flotte, de sa navigation et

de son arrivée au cap des tourmentes que le génie des tempêtes veut en vain l'empêcher de doubler.

Gama quitte Mélinde; Bacchus fait de nouveaux efforts auprès de Neptune et des divinités marines pour faire échouer son entreprise. Une tempête horrible s'élève. Vénus et les nymphes ses compagnes viennent au secours de Gama. Le calme renaît. La flotte arrive devant Calicut. — Le samorin envoie le cotual, ou chef de ses ministres, au-devant de Gama pour le recevoir. Le héros portugais fait son entrée triomphale à Calicut. Il propose au samorin une alliance avec son souverain. Le cotual vient visiter la flotte. — Gama, sur la demande du cotual, lui explique les actions qui sont retracées sur les bannières portugaises. Il retourne à Calicut. Les Maures, craignant de perdre le commerce qu'ils font avec les Indes, et excités par Bacchus, qui visite en songe un ministre de l'Alcoran, séduisent les ministres du samorin et les excitent à anéantir les Portugais. Gama, retenu sur le rivage, ne peut rejoindre la flotte; il parvient cependant à recouvrer la liberté.

La flotte quitte le Malabar. Elle va porter à Lisbonne la nouvelle de la découverte des Indes. Elle s'arrête dans une île, où, par les mains de Thétis et des néréides, Vénus décerne à Gama et à ses compagnons les honneurs de l'apothéose. — Thétis, dans un chant prophétique, annonce aux enfans de Lusus les destinées qui sont réservées à leurs descendans. Elle leur raconte l'histoire de tous les vice-rois de l'Inde jusqu'à Jean de Castro. Elle les conduit sur une montagne d'où elle leur découvre toutes les contrées sur lesquelles s'étendra la domination du Portugal. Ils s'embarquent et viennent annoncer à Lisbonne le succès de leur entreprise.

Tel est le plan de Camoens; telles sont les machines épiques dont il a formé, si l'on peut parler ainsi, la grande charpente de sa composition. C'est par l'ouvrage même, plutôt que par l'exposé très-succinct que nous venons d'en faire, que les leo-

teurs pourront juger de l'effet produit dans le cours du poëme par l'application du merveilleux des anciens à des événemens aussi récens. Il fallait un prodigieux talent, un art infini, pour adapter ainsi à une épopée essentiellement chrétienne les fictions du paganisme; et, si nous en jugeons par l'impression qui nous est restée des Lusiades, les lecteurs penseront, comme nous et comme Mme de Staël, que le poëte a su presque toujours sauver les dissonances qui semblaient devoir résulter d'un pareil rapprochement.

La plupart des littérateurs qui ont émis leur opinion sur les Lusiades, trouvent dans ce poëme une morale pure et élevée, de beaux sentimens, des fictions ingénieuses, de brillantes descriptions, un style harmonieux. Le succès qu'obtient depuis plus de deux siècles cette épopée traduite plus de vingt fois en hébreu, latin, français, italien, anglais, allemand et espagnol, ne laisse d'ailleurs aucun doute sur son mérite.

La France avait deux traductions des Lusiades; l'une par Duperron de Castera; l'autre par Laharpe. La première est considérée comme une longue paraphrase du poëme portugais. Elle pêche également contre le goût et contre le bon sens et ne peut donner qu'une idée très-imparfaite de l'ouvrage original. Laharpe, étranger à la langue portugaise, a fait sa version sur celle de Duperron. C'est assez dire qu'il n'a point donné une traduction, mais une simple imitation du texte. Il ne s'est pas contenté d'ailleurs de polir le style de son devancier; il a supprimé plusieurs passages et en a transposé d'autres. Si l'on ne peut refuser à son ouvrage le mérite du style, on lui refusera celui de la fidélité, premier devoir d'un traducteur.

M. Millié qui, pendant son séjour dans le Portugal, s'était familiarisé avec la langue de Camoens, résolut de nous donner une traduction de son poëme. Les motifs qui l'y déterminèrent sont trop nobles et trop élevés pour que nous ne nous fassions pas un devoir de les mettre sous les yeux des lecteurs. *Il se trou-*

vait, dit-il, *à Lisbonne en* 1808. *La mer était alors fermée aux Français par une escadre anglaise, et la terre par les Espagnols en armes. La France ne se montrait plus à lui que dans un vague éloignement : il se crut exilé à mille lieues de sa patrie. Que de fois sur la rive du Tage, les yeux tournés vers l'autre rive, il a répété la touchante exclamation* que Camoens met dans la bouche de Gama ! — « C'est mon pays, mon cher pays ! Puisse le ciel y ramener mes heureux navires ! puissé-je, à la fin de ma laborieuse entreprise, revoir ses doux rivages, les fouler encore et mourir ! »

Consolé par Camoens, il fit vœu de révéler un jour aux Français les beautés de son poëme; et ce vœu de l'exil, il l'accomplit aujourd'hui.

Le traducteur avait de nombreuses difficultés à vaincre. Son style devait avoir assez de souplesse pour reproduire avec fidélité et avec élégance des récits de combats et de tempêtes, la description d'un pays que la nature a embelli de tous ses dons, ainsi que la peinture des mœurs et du gouvernement des peuples qui l'habitent. Il fallait d'ailleurs que sa version pût lutter avec succès contre celles de Duperron et de Laharpe; qu'on ne pût point lui reprocher de manquer d'exactitude comme la première, et qu'elle ne fût point inférieure à la seconde sous le rapport du style.

M. Millié a triomphé avec éclat de tous ces obstacles. Il nous révèle lui-même les nombreuses épreuves qu'il a fait subir à son travail et les moyens qu'il a pris pour que sa traduction rendît fidèlement le texte portugais. Si quelquefois elle s'en écarte, ce n'est point pour éluder des difficultés, mais pour éclaircir certains passages qui seraient aujourd'hui trop obscurs, pour adoucir quelques images trop hardies, pour substituer des noms propres à des périphrases ou des périphrases à des noms propres. Au reste, il a soin d'en avertir le lecteur

et de donner dans des notes la traduction littérale des passages qu'il a cru devoir modifier.

Presque toujours à chaque octave de l'original correspond un alinéa de la traduction. Mais, quoique l'auteur se soit astreint rigoureusement à cette règle, son style est plein de mouvement et d'harmonie; il est d'une élégance soutenue et d'une extrême pureté. Vif et pressé dans les récits, riche et pompeux dans les descriptions, il est toujours approprié à la nature du sujet. Nous avons remarqué une ou deux expressions légèrement impropres qu'on ne retrouvera pas sans doute dans les nouvelles éditions que cet ouvrage ne peut manquer d'obtenir. — Quelques inversions nous ont paru un peu hardies; mais ces légers défauts ne peuvent déparer un ouvrage qui réunit d'ailleurs tant de mérites.

L'épisode d'Inez et l'apparition du géant Adamastor sont les seuls morceaux des Lusiades généralement connus et estimés, parce qu'on n'a pas pu apprécier dans des traductions infidèles toutes les beautés de ce poëme. La traduction de M. Millié en fait ressortir plusieurs autres qui doivent être honorablement distingués. Tels sont : l'entrevue de Vénus avec Jupiter dans le deuxième chant; le songe d'Emmanuel et le départ de la flotte dans le quatrième; l'épisode des douze chevaliers portugais et la description d'une tempête dans le sixième; l'apothéose de Gama et de ses guerriers dans le neuvième, et en général toutes les moralités que Camoens a semées dans son poëme et celles qui terminent presque tous les chants.

Mais il est tems de mettre le lecteur à portée de juger du style du traducteur, en transcrivant un passage que nous prendrons parmi ceux qui ne sont pas généralement connus. Nous choisirons le départ de la flotte peint par Gama des couleurs les plus touchantes, que M. Millié a su heureusement conserver dans sa traduction.

« Déjà la flotte belliqueuse est réunie dans ce port célèbre où le dieu du Tage vient mêler aux eaux d'Amphitrite son onde claire et ses sables d'argent. Nulle pensée timide n'a ralenti l'ardeur de mes compagnons. Les enfans de Mars, les enfans de Neptune sont prêts à me suivre au bout de l'univers.

« Les premiers couvrent la plage : leurs armes, leurs couleurs sont différentes; mais un même esprit les anime. Les autres sont sur la flotte qui repose encore immobile, abandonnant aux zéphyrs ses pavillons aériens. A l'aspect de l'immense Océan qui semble, à l'extrémité de l'horizon, se confondre avec les cieux, chacun de mes navires se croit destiné à prendre place un jour, à côté d'Argo, parmi les astres de l'Olympe.

« Tout est prêt pour le départ, vaisseaux, matelots et guerriers. Il ne nous reste plus qu'à préparer notre âme aux périls d'un avenir incertain, à la mort toujours présente aux yeux du navigateur. Nous adorons l'être souverain dont l'aspect vénérable est l'aliment et la vie des esprits qui l'environnent. Nous le prions de nous porter, sans orage, aux régions de l'aurore, de bénir des armes qui ne seront employées que pour sa gloire.

« Enfin, nous sortons du temple, de ce temple saint qui a pris le nom de Bethléem, berceau d'un dieu. Il s'élève sur le rivage et regarde cette mer à laquelle nous allions confier nos destinées... O roi! pardonne un douloureux souvenir. Quand je porte ma pensée vers ces bords que je quittais avec tant d'émotion, j'ai peine encore à retenir mes larmes.

« Nos parens, nos amis, un peuple immense accourait sur le rivage. L'affliction se peignait dans tous les yeux. Et nous, accompagnés de paisibles cénobites dont les pieux cantiques s'élevaient jusqu'au ciel, nous marchions lentement vers nos vaisseaux.

« Le deuil général s'accroissait à chaque pas. Les femmes versaient des pleurs, les hommes laissaient échapper de profonds soupirs. Les sœurs, les épouses, les mères, en proie aux alarmes

d'une tendresse plus défiante, augmentaient encore la tristesse d'un départ qui semblait sans retour.

« La mère disait à son fils : tu étais la seule consolation, le seul appui de ma vieillesse. Elle finira dans la souffrance et dans les larmes. Tu fuis ta mère languissante et malheureuse ; tu l'abandonnes, ô mon fils ! pour aller, dans un lointain naufrage, servir de pâture aux monstres de l'Océan.

« L'épouse éplorée, les cheveux épars, s'écriait : O mon bien aimé ! toi, sans qui l'amour ne veut point que je vive, tu vas livrer à la fureur des flots des jours qui ne sont plus à toi ! tu sacrifies à d'inquiets travaux nos douces flammes, nos paisibles nœuds ! Vain souvenir d'un bonheur qui n'est plus ! Bientôt les vents emporteront dans tes voiles et mon bonheur et tes sermens.

« Tels étaient les tristes accens de la tendresse et de l'amour. Les enfans, les vieillards, troupe faible et timide, suivaient la foule en pleurant. Les montagnes voisines répondaient à leurs voix plaintives. Des flots de larmes mouillaient le sable du rivage.

« Nous n'osions lever les yeux sur une mère, une épouse, une famille désolée. Chacun de nous craignait de s'attendrir, de chanceler à l'entrée de la carrière. Je me hâtai d'interrompre des adieux si chers à l'amitié, mais si douloureux aux cœurs qui se séparent. J'ordonnai l'embarquement. »

Qu'il nous soit aussi permis de donner une idée des nobles sentimens que l'on retrouve à chaque page dans le poëme des Lusiades, en citant un passage dont on sentira sans doute tout l'à-propos. Heureux de pouvoir dans cette circonstance joindre nos vœux à ceux que forment tous les hommes religieux et philanthropes en faveur des braves Hellènes !

Camoens, s'adressant aux princes chrétiens, s'écrie :

« Ces foudres d'airain qu'inventa le démon de la guerre, tournez-les contre les remparts de Byzance. Rejetez dans les

antres des monts Caspiens, dans les froides cavernes de la Scythie, le vainqueur farouche qui, des rives du Bosphore, menace la civilisation et les arts de l'Europe.

« N'entendez-vous point les Grecs qui vous appellent? Les peuples de la Thrace, de la Colchide et de l'Arménie vous annoncent à grands cris qu'un ravisseur sacrilége infecte leurs enfans du poison de Mahomet. Vengez l'humanité qu'on outrage; allez punir des barbares et renoncez à la gloire odieuse de subjuguer vos frères. »

Nous terminerons cet examen par une réflexion. M. Millié a pris pour épigraphe cette phrase, qu'il a empruntée au vingt-unième chapitre du vingt-unième livre de l'Esprit des lois de Montesquieu (et non au dix-septième chapitre, comme on l'a imprimé par erreur, t. II, p. 297). « *La découverte de Mozambique, de Mélinde et de Calicut, a été chantée par le Camoens, dont le poëme fait sentir quelque chose des charmes de l'Odyssée et de la magnificence de l'Énéide.* » Si nous devons juger de l'impression qu'on ressentira, après avoir lu la traduction de M. Millié, par celle que nous avons éprouvée nous-mêmes, nous pouvons affirmer qu'il n'y aura pas un lecteur qui ne reconnaisse la justesse du jugement porté par Montesquieu.

M. Millié a enrichi sa traduction de nombreuses notes mythologiques, historiques et géographiques qui donnent une très-haute opinion de l'érudition de leur auteur, ainsi que de remarques littéraires dans lesquelles il compare Camoens avec les auteurs qu'il imite et avec ceux qui l'ont imité lui-même. Il a recueilli tous les jugemens qui ont été portés sur les Lusiades par des littérateurs nationaux et étrangers, et les a placés à la suite de son ouvrage, qui est terminé par l'excellente notice que M. de Souza a publiée sur la vie et sur les ouvrages de Camoens. Ce savant étranger a enrichi depuis peu les grandes bibliothèques et les sociétés savantes de l'Europe d'une magnifique édition des Lusiades. M. Millié regrette qu'il

ne se soit pas chargé de réduire la volumineuse collection des odes, élégies, églogues, sonnets et autres poésies légères de Camoens aux pièces véritablement dignes de la réputation de ce grand poëte, et qui le placent à côté d'Horace, de Tibulle, d'Ovide et de Pétrarque. Nous avons lu avec plaisir, dans la notice sur Camoens, la traduction en vers de quelques fragmens de ces poésies. A en juger par cet essai, M. Millié n'est point étranger au langage des muses, et nous formons des vœux, qui seront sans doute partagés par toutes les personnes qui ne sont pas insensibles au charme des beaux vers, pour qu'il donne à la France littéraire une traduction en vers des meilleures poésies légères de Camoens. M. Millié aura ainsi élevé un monument durable à la gloire de ce poëte, en faisant connaître tous ses titres à l'admiration de la postérité.

La traduction des Lusiades est une précieuse acquisition pour la littérature française, et nous pensons qu'il n'est pas un ami des belles lettres qui ne s'empresse de placer dans sa bibliothèque le chantre du Portugal, avec ses pairs Homère, Virgile, le Tasse et Milton.

J.-F. Allard.

BEAUX-ARTS.

ICONOGRAPHIE ROMAINE, par M. le ch. MONGEZ. T. II, *faisant suite à l'*ICONOGRAPHIE ANCIENNE (*grecque et romaine*), par *E.-Q.* VISCONTI (1).

Vers la fin du XVIe siècle, le cardinal Fulvio Orsini, connu parmi les littérateurs sous le nom de *Fulvius Ursinus*, rassembla dans la collection d'antiquités qu'il formait à Rome, un nombre considérable de statues, bustes, médailles, pierres gravées, offrant des portraits de personnages célèbres, grecs et romains. Un Français, nommé Ant. Lafrérie, fit graver cette suite de figures; il en joignit quelques autres dont l'authenticité n'était rien moins qu'avérée, et publia le tout à Rome, en 1569, en un volume in-folio. Ce présent fut si bien accueilli du public, que, dès l'année suivante, Lafrérie en donna une seconde édition, mais revue par Fulvius Ursinus lui-même, et accompagnée de quelques notes historiques de cet habile antiquaire. Théodore Galle grava et publia de nouveau la collection d'Ur-

(1) Paris, 1821. In-fol. et in-4°, avec 23 planches. P. Didot l'aîné. Cet ouvrage vient à peine d'être livré au public, quoique le frontispice porte la date de 1821. Prix des volumes qui paraissent : *Iconographie grecque*, 3 vol. in-4° et atlas de 57 planches, outre la vignette du frontispice, cartonné, 240 fr. *Iconographie romaine*, Ier vol. in-4°, et l'atlas contenant 17 planches, outre la vignette du frontispice, cartonné, 72 fr. *Idem*, vol. II in-4°, et l'atlas contenant 21 planches, outre la vignette du frontispice et le portrait de Visconti en médaillon, cartonné, 100 fr. — Ces ouvrages se vendent ensemble ou séparément, à Paris, chez MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; à Strasbourg et à Londres, chez les mêmes.

sinus, en 1598, in-4°; et Jean Faber ou Lefebvre accompagna les gravures de Galle d'un commentaire, dans une seconde édition qui parut en 1606. Jean-Ange Canini (ou plutôt son frère, après sa mort) publia encore la même collection, en 1669, avec un commentaire écrit en italien, et cette collection reçut alors le titre d'*Iconographie.* Bellori, en 1685, donna un nouveau recueil de ce genre, composé presqu'en entier des mêmes monumens. Gronovius, dans son *Trésor des antiquités grecques*, reproduisit les mêmes figures dans des copies très-infidèles, et Bernard Picart en publia des gravures plus soignées, en 1731, avec un texte italien et français.

La collection d'Ursinus formait le fonds de tous ces recueils; il s'y était aussi introduit, et fort mal à propos, beaucoup d'images de divinités; et cependant le tout ne se montait qu'à environ deux cents figures. Cette partie de l'archéologie avait fait ainsi fort peu de progrès, malgré les soins et l'érudition d'Ursinus, son fondateur: c'est en France qu'elle devait recevoir son perfectionnement.

M. Mongez, lorsqu'il a publié le *Dictionnaire d'Antiquités*, qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*, reconnaissant combien il serait utile aux artistes de trouver facilement des modèles exacts, pour les personnages célèbres qu'ils pourraient avoir à représenter, a fait graver, parmi les planches de cet ouvrage, environ cent trente ou cent quarante portraits, copiés sur des monumens dont l'authenticité lui a paru démontrée. Mais, fidèle à son but, il n'a accompagné ces figures que de notices très-succinctes; il n'a discuté pour cette fois aucun point de critique, et n'a exigé d'autre mérite dans les gravures que celui de la fidélité du trait. Enfin, un plus bel ouvrage a été conçu, et M. Mongez a eu la gloire d'y contribuer.

Vers l'an 1805, Napoléon demanda à l'illustre antiquaire, alors conservateur du Musée des antiques de France, s'il serait possible de rassembler un certain nombre de portraits, suffi-

samment avérés, d'hommes illustres, grecs et romains, rois, poëtes, guerriers, orateurs, artistes, philosophes. La réponse ne pouvait pas être équivoque de la part du savant qui avait publié, dans les gravures du musée Pio-Clémentin, tant de bustes et d'autres portraits antiques; et sur l'affirmation de ce docte écrivain, le travail fut sur-le-champ ordonné, et exécuté aux frais du gouvernement.

Telle est l'origine d'un des plus beaux et des plus savans ouvrages dont s'honore le commencement du XIXe siècle. On sent combien de difficultés une semblable entreprise présentait à l'auteur. Il fallait d'abord reconnaître et rassembler toutes les images antiques dont la collection devait être composée; en constater l'authenticité, souvent au milieu d'opinions contradictoires; choisir, entre des figures différentes, et décorées cependant du même nom, celle qui offrait le plus de probabilité pour la ressemblance; demander dans des pays étrangers des moules, des empreintes ou des dessins de tous les objets que l'on n'avait pas sous les yeux; surveiller les dessinateurs et les graveurs; associer enfin au savoir de l'antiquaire le plus consommé, le goût exercé d'un connaisseur et d'un artiste. Aucune des qualités nécessaires pour un semblable travail ne manquait à Visconti. D'un autre côté, les guerres qui troublaient alors l'Europe ne furent point un obstacle à la communication des monumens de pays à pays; et enfin, le gouvernement royal surpassant encore en libéralité le fondateur de l'entreprise, n'a rien épargné pour l'achèvement d'une collection si magnifique.

Au degré d'élévation où sont aujourd'hui parvenus généralement les sciences et les arts, le public ne saurait, dans un ouvrage de ce genre, estimer rien de faux et de médiocre. Visconti a senti qu'à des gravures dont la fidélité et l'exécution ne laisseraient rien à désirer, il devait joindre des notices assez étendues pour que le personnage fût pleinement

connu, et cependant précises, ne renfermant rien que de neuf, de nécessaire ou du moins d'intéressant; et ces notices ont dû, suivant son plan, faire connaître surtout les qualités morales des hommes célèbres, tandis que la gravure représentait leur physionomie.

« Je n'ai pas suivi la même méthode dans toutes les notices, dit-il à ce sujet; je leur ai donné plus ou moins d'étendue, suivant le plus ou le moins de célébrité et d'importance des personnages : je suis entré dans moins de détails sur ceux qui jouent un grand rôle dans l'histoire, parce qu'on trouve ces détails dans un grand nombre de livres... Quant aux personnages moins connus, j'ai tâché de réunir le plus grand nombre de faits qu'il m'a été possible, et particulièrement ceux qui paraissent avoir échappé aux recherches des écrivains modernes. Pour les uns et pour les autres, j'ai cherché à saisir les traits qui peignent leur caractère, et qui retracent, pour ainsi dire, leur physionomie morale. »

Ces notices renferment, en effet, une foule de détails fort curieux. Ce sont des portraits vivement tracés, savans, animés, spirituels, où le génie du peintre s'est appliqué à mettre en évidence celui du modèle. Un vaste savoir, un jugement sain, des aperçus ingénieux, une critique lumineuse, distinguent toutes les productions de Visconti; mais, ici peut-être, plus que partout ailleurs, il a développé ces qualités solides et brillantes. Peu d'ouvrages présentent autant de sujets d'instruction dans un si petit espace. Ses notices sur Homère, Archiloque, Sapho, Pythagore, Platon, Hérodote, réunissent tout ce qui constitue le principal mérite de ce genre de travail.

Mais, c'est principalement lorsqu'il discute l'authenticité et le mérite des monumens dont il a fait choix, que cet habile critique déploie cet art d'analyser et de comparer, cette finesse de tact, qui doivent distinguer l'archéologue, et qu'il possédait à un si haut degré. Un motif prépondérant a toujours déter-

miné l'adoption du portrait qu'il a choisi. Il serait difficile que, dans des jugemens si multipliés, il fût demeuré constamment à l'abri de toute erreur; mais, quand on ne croira pas devoir partager son opinion, il faudra reconnaître encore qu'il ne s'est décidé que sur l'apparence la plus séduisante du vrai.

On sait que ce savant antiquaire a complétement terminé son *Iconographie grecque*, et qu'elle renferme 304 portraits. Il a donné ensuite un premier volume de l'*Iconographie romaine* qui se termine la fin de la république. Cette seconde partie de l'ouvrage n'est pas inférieure à la première. Les notices sur Brutus le consul, Régulus, Scipion, Marius, Sylla, Pompée, Agrippa, ne le cèdent en rien à celles de l'iconographie grecque qui sont les plus remarquables; elles sont même en général plus développées, par la raison que les matériaux étaient plus abondans.

L'ouvrage était parvenu à ce point, quand la mort a frappé l'auteur. Un de nos savans les plus distingués a été chargé de le remplacer; c'est celui même qui avait donné, comme nous l'avons dit, un essai d'iconographie dans l'Encyclopédie méthodique, et que son *Dictionnaire d'antiquités* désignait naturellement pour ce travail.

M. Mongez n'a rien changé au plan de son prédécesseur. Le volume qu'il vient de publier présente la vie et les portraits des douze Césars et des principaux personnages de leurs familles. Les gravures avaient été en grande partie exécutées du vivant de Visconti; mais celles qu'il a ajoutées sont tout aussi soignées. La protection spéciale dont LL. MM., Louis XVIII et Charles X ont honoré son ouvrage, lui a même fourni les moyens de l'enrichir de plusieurs grands camées que Visconti avait négligés, apparemment pour modérer la dépense. Tels sont deux camées du cabinet impérial de Vienne, dont un de neuf pouces de large sur sept de haut, représentant l'apothéose de Tibère, et un autre, un peu moins grand, où

M. Mongez reconnaît Claude, Messaline, Britannicus et Octavie. La publication de ces monumens forme la collection de grands camées la plus riche qui existe encore.

Il paraît que Visconti avait composé une liste de tous les objets qui devaient figurer dans son iconographie romaine; mais, en ce qui concerne le texte, on assure qu'il n'a été trouvé dans ses papiers qu'un petit nombre de renseignemens. Cet homme, si richement doté par la nature, faisait peu de notes; tous les écrits des anciens étaient imprimés dans sa vaste mémoire. Il est résulté de là que M. Mongez a dû presque tout créer. Mais il a eu dans son travail un soin dont on doit lui savoir gré; c'est d'y enchâsser les fragmens de Visconti, quand ils lui ont paru mériter d'être conservés; de sorte que le lecteur jouit en même tems de tout ce qu'il était possible de recueillir du premier auteur, et des importantes recherches du savant qui lui a succédé.

M. Mongez s'est appliqué comme son prédécesseur à mettre au jour les vices et les vertus de ses héros. « Conformément, dit-il, au plan tracé par M. Visconti, je me suis efforcé de réduire à une juste proportion les notices qui accompagnent la description des portraits de chaque empereur. Cette proportion étant fort resserrée, je me suis attaché à retracer leurs mœurs et leur manière de gouverner. »

C'était une mission pénible que d'avoir à peindre le caractère des Césars. L'histoire et la poésie ont rappelé mille fois les proscriptions d'Auguste, la dissimulation de Tibère, les débordemens de Messaline, les sanguinaires jouissances de Néron. Cette épouvantable famille a fatigué l'univers du bruit de ses forfaits. Peut-être les brillantes couleurs employées à peindre les mœurs grecques ne convenaient-elles plus pour représenter les calamités de Rome. L'auteur, en pénétrant dans les détails de tant de crimes, s'il eût parlé toujours comme de lui-même, aurait pu craindre de paraître quelquefois outrer la vérité.

M. Mongez a pris un autre parti, celui de rapporter, le plus fréquemment qu'il le peut, le texte des écrivains anciens. Tacite, Suétone, Sénèque, Plutarque, Dion, Appien et d'autres auteurs, appelés en témoignage, déposent eux-mêmes contre Tibère, Caligula, Néron et Domitien. Cette méthode, bien que différente de la première à quelques égards, présente aussi beaucoup d'intérêt. De nombreux passages, convenablement disposés, donnent aux affreuses peintures que reproduit l'auteur un caractère de vérité contre lequel on ne saurait malheureusement élever aucun doute. Son récit plein de faits offre des portraits aussi fidèles que les imitations de l'art dont il est accompagné.

Le savant archéologue n'a point négligé de combattre des opinions qu'il regarde comme erronnées. C'est ainsi que, dans l'article d'Octavie, il cherche, appuyé d'un passage de Sénèque, à repousser la tradition suivant laquelle Virgile aurait lu à Auguste, en présence de cette princesse, le bel épisode de l'Énéide où se trouve le mot *tu Marcellus eris* (p. 42 et suiv.); mais ce sage écrivain ne fait de semblables tentatives qu'avec une extrême circonspection, et il ne mérite par-là que plus de confiance.

Au sujet du camée du cabinet du Roi, dit *de la Sainte-Chapelle*, qui représente l'apothéose d'Auguste, comme son explication est en quelques points différente de celle que paraissait projeter Visconti, il réunit sur deux colonnes les dénominations des personnages dans les deux systèmes, et acquitte ainsi ce qu'il pouvait devoir à son prédécesseur, sans lui sacrifier son propre sentiment (p. 157 à 171).

Le grand camée où M. Mongez croit voir le triomphe de Claude après la défaite des Bretons, représente ce prince, la foudre à la main, dans un char traîné par deux centaures. Comme jamais triomphateur n'a pu attacher de véritables centaures à son char, il doit paraître assez évident qu'il y a ici une

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE. (ÉTATS-UNIS.)

155. —* *Vindiciæ Hybernicæ, etc.* — Défense des Irlandais. *Seconde édition:* Philadelphie, 1823. In-8° de 512 pages.

Cet ouvrage dont l'auteur est M. CAREY, membre de la Société philosophique et d'autres académies, est un éloquent et savant plaidoyer en faveur des Irlandais, ses compatriotes.

L'Irlande, par sa position géographique, par la fertilité du sol, par le caractère de son peuple industrieux, robuste, persévérant, se serait élevée au plus haut degré de prospérité, si elle ne gémissait depuis des siècles sous le joug d'une persécution implacable qui a tourmenté sans relâche cette contrée malheureuse, qui a foulé aux pieds toutes les notions de justice et d'humanité, qui a violé tous les droits, qui a froissé tous les sentimens nationaux et individuels. On défie l'apologiste le plus éhonté d'assigner un autre motif à cet acharnement inouï contre les Irlandais, si ce n'est qu'il y a parmi eux accidentellement des catholiques jésuitiques et ultramontains, vraiment perturbateurs. Le désespoir auquel on avait réduit les Irlandais est pour eux une cause d'émigrations fréquentes et nombreuses, en sorte qu'il est peu de contrées dans les deux mondes où l'on ne trouve un des enfans d'*Erin*. C'est surtout aux États-Unis qu'ils sont allés respirer l'air de la liberté ! Cette contrée s'est enrichie d'hommes distingués venus du pays qui a vu naître Swift, Sterne, Goldsmith, Flood, Furghard, Curran, Grattan, etc.

Par une étrange fatalité, l'histoire et les malheurs de l'Irlande sont peu connus, quoique déjà plusieurs bons ouvrages aient été

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

publiés sur ce sujet; tels sont ceux de Curry, Lawless, Francis Plowden, Scullis. On doit à ce dernier un bon écrit, sur les lois pénales, ou plutôt *draconniennes*, publiées contre les Irlandais. Tibère et Néron ne les eussent pas désavouées.

M. Carey qui traite le même sujet sur un plan plus vaste, emprunte ses autorités, au moins pour les neuf dixièmes, aux ouvrages composés par les ennemis des catholiques; de telles preuves sont irrécusables et défient les contradicteurs. On y voit qu'un système de persécution atroce combiné entre toutes les autorités protestantes, et suivi sans relâche, a étendu un bras de fer sur la malheureuse Irlande.

Charles Ier fait un arrangement pacifique avec les Irlandais, et il le rompt de la manière la plus perfide. — Élisabeth, chef de l'Église anglicane, déploie ses fureurs pour extirper le catholicisme. Toutes les autorités royales parlementaires, judiciaires sont d'accord à cet égard. Les articles de Limerik, en 1691, qui consacraient les droits des catholiques d'Irlande, moyennant la prestation du serment d'allégeance, furent ouvertement violés.

A certaine époque, on accorde une amnistie illusoire, comme plusieurs de celles que nous avons vu publier de notre tems; celle dont il s'agit n'avait que 51 *classes d'exceptions* qui, par leurs subdivisions, s'élevaient à *deux cents*. (V. p. 134). La loi martiale était la tête de Méduse offerte sans cesse à l'Irlande pour effrayer les catholiques. Du haut des chaires protestantes pleuvaient sur eux par torrens les injures et les calomnies. On les forçait à se rendre aux temples protestans pour entendre contre eux des diatribes en anglais, quoiqu'il y en eût à peine un sur cinq cents qui pussent comprendre cette langue. On dévastait, on détruisait, on brûlait leurs églises... Trois mille individus s'étaient réfugiés dans la cathédrale de Cashel, croyant trouver un asile auprès des autels; le barbare Ireton force les portes; et sans distinction de rang, d'âge, de sexe, l'on égorge évêques, prêtres, hommes, femmes et enfans (p. 428).

Le gibet attendait tout ecclésiastique convaincu d'avoir dit la messe; quoiqu'un prêtre, accusé de ce prétendu crime, n'eût contre lui qu'un seul témoin, le juge et les jurés altérés de sang le condamnent à la peine capitale, parce qu'un prêtre est pire que trois *félons* (p. 301).

Dans les rues, la haine répandait des lettres anonymes ou pseudonymes, où l'on supposait que les catholiques projetaient d'égorger les protestans, quoique ces catholiques désarmés, désolés, trem-

blans, fussent paisibles comme des agneaux destinés à la boucherie. La bassesse, l'imposture, l'hypocrisie, la perfidie, tous les moyens parurent légitimes pour insulter sans frein les catholiques, les piller, dévaster leurs maisons, les égorger. Les amendes, les prisons, la famine, le feu, le fer, tout fut mis en usage pour renouveler des scènes de désolation dignes d'Attila et de Gengiskan. Les courtisans s'accommodaient à merveille d'un état de choses qui les enrichissait des dépouilles de l'Irlande. Cette île martyre présente le spectacle unique dans l'histoire d'une nation entière qu'on a expropriée arbitrairement. Il existe en Angleterre, des fortunes brillantes qui n'ont pas d'autre origine. On se rappelle, d'ailleurs, qu'à certaine époque des terres de catholiques étaient vendues aux soldats dévastateurs, à quatre schellings par acre.

M. Carey s'est principalement arrêté sur la prétendue conspira- de 1641, parce que le parti persécuteur présente sans cesse cette époque comme une *Saint-Barthélemy* dirigée contre les protestans. L'auteur prouve, d'une manière incontestable, que les meurtres qui eurent lieu n'étaient que la réaction du désespoir. On a exagéré le nombre des protestans qui périrent. Certains auteurs l'ont porté jusqu'à trois cent mille. La population totale du pays était alors de 1,466,000 individus; les protestans étaient aux catholiques comme un est à onze (V. p. 225). Un des écrivains qui a trahi le plus la vérité dans cette affaire, c'est Milton. Sa mauvaise foi est complétement dévoilée par M. Carey. Il en conclut qu'elle est une tache ineffaçable au nom de ce poëte.

M. Carey a surtout puisé ses argumens dans un ouvrage de William Petty, dont on ne peut récuser le témoignage, car c'est un des ancêtres de la famille Lansdown, prodigieusement enrichie par les confiscations opérées sur l'Irlande. Petty élève à 112,000 le nombre des protestans morts dans ces troubles d'Irlande. Les deux tiers, dit-il, périrent par la guerre et la maladie; restent donc 37,000 qu'on suppose avoir été égorgés : ici Carey prouve que Petty se réfute lui-même. Il fait voir ces détails dans l'ouvrage même (p. 70, 376 et suiv.).

Ce tableau déplorable prouve que rien n'a été omis pour tourmenter, révolter, démoraliser une nation entière, parce qu'elle est catholique; et, néanmoins, cette nation respectable a conservé dans toute son intégrité sa foi, ses mœurs, son énergie. L'histoire de l'Église n'offre pas une persécution plus acharnée; mais aussi la résignation et le courage des victimes a égalé et même surpassé la

rage des bourreaux. Les Anglais amis de la vérité avouent ces faits et font des vœux pour l'émancipation complète de leurs frères catholiques. Les antagonistes actuels de cet acte de justice ne se trouvent plus guère que dans le clergé anglican, qui couvre du prétexte religieux la crainte de perdre ses dîmes et ses immenses richesses.

G.

156. — * *The american Journal of science and arts, etc.* — Journal américain des sciences et des arts, dirigé par *Benjamin* SILLIMAN. Vol. IX, n° 1 (*février* 1825).

Ce cahier d'un excellent journal, dont nous avons déjà souvent entretenu nos lecteurs (voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 355), est très-riche en notices de géologie, de minéralogie et d'histoire naturelle. Les mathématiques y tiennent aussi une place remarquable : M. *Alexandre* TWINNING y donne une nouvelle solution des équations du 3e et du 4e degrés qui, sans être préférable aux méthodes connues, a cependant le mérite de faire arriver au même résultat par une voie toute différente. Au sujet de quelques observations critiques dont le Mémoire de M. WALLACE a été le sujet, ce professeur fait lui-même plusieurs remarques intéressantes sur l'histoire des mathématiques, pendant le dernier siècle et dans celui-ci, sur l'ordre des découvertes et sur les méthodes des inventeurs. — La physique s'enrichit aussi de faits et d'instrumens; M. PATTEN a fait quelques changemens à la machine pneumatique, qui en rendent l'usage encore plus facile. D'autres changemens qu'il propose pour les gazomètres n'ont peut-être pas tous les avantages qu'il annonce; mais sa balance pour peser les grosses pièces de bois et en général les objets de grandes dimensions, paraît très-commode et plus exacte que celles dont on fait usage presque partout. On a fait aux États-Unis une observation qui sans doute n'avait pas échappé à tout le monde en Europe, mais que l'on n'avait pas encore insérée dans les ouvrages les plus répandus : c'est que le mouvement des roues à eau s'accélère durant la nuit, et surtout en hiver. On regrette que les observateurs se soient bornés à constater le fait, et qu'ils ne l'aient pas soumis à la mesure. — M. *George* W. CARPENTER donne un procédé pour la préparation du *sulfate de rhubarbe*, médicament accrédité à Philadelphie. — On annonce la publication d'un *Traité de pyrotechnie*, par le docteur CUTBUSH, professeur de chimie à l'Académie militaire. Quoique l'auteur soit mort depuis peu, son ouvrage, qui heureusement était terminé, n'en sera pas moins reçu du public américain avec un grand intérêt; en Europe, il apprendra si les arts py-

rotechniques ont fait autant de progrès au delà de l'Océan que de notre côté, et quel est celui des deux continens qui peut ajouter en ce genre à l'instruction de l'autre. — La Société géologique américaine continue avec zèle et succès l'étude de l'immense territoire des États-Unis; aussi, nulle autre contrée ne fournit à la science des matériaux aussi nombreux, ou d'une aussi grande importance.

Ce cahier contient en outre la description d'une roche, de forme et de structure très-extraordinaires, qui s'avance dans le lac de Saratoga (état de New-York), et s'élève à 200 pieds au-dessus des eaux. Ses couches contournées et repliées, fracturées dans toute leur étendue, mais avec une certaine régularité, indiquent assez clairement des causes dont l'action fut lente et continue. Cette roche porte le redoutable nom de *montagne des Serpens.* — Une autre notice, très-bien faite, nous met au courant de tout ce qui est relatif aux mines d'or de la Caroline du Nord, source de richesses dont on a beaucoup exagéré l'importance. Depuis la découverte des mines jusqu'en 1820, les ateliers monétaires des États-Unis n'en avaient reçu que pour la valeur de 217,000 fr., et l'on estime que c'est plus que la moitié du produit total. La nature du sol est analogue à celle des régions aurifères connues. — De nombreux correspondans ont envoyé des notes sur la géologie et la minéralogie de plusieurs contrées, tant des États-Unis que de quelques autres parties de l'Amérique : on y remarque une cristallisation du *carbonate de chaux* encore inconnue jusqu'à présent et qu'il est très-difficile de faire dériver de la forme primitive des cristaux de cette substance et des lois établies par Haüy.—Trois articles de botanique, où l'on trouve la suite de la monographie des *carex* (laiches), par M. le professeur Dewey, précèdent un mémoire de M. *Isaac* Lea, de Philadelphie, sur les lieux où différentes espèces d'animaux passent l'hiver, et sur leur état durant cette saison. Quoique ce mémoire soit en grande partie un résumé d'anciennes observations et de faits connus, il contient aussi quelques faits nouveaux, et mérite l'attention des naturalistes.

On voit que le journal de M. Silliman est du nombre de ceux qu'on lit avec plaisir et curiosité, dès qu'ils paraissent, et qui, déposés dans une bibliothèque, seront consultés dans tous les tems, et fourniront de bons matériaux aux savans de notre âge et à ceux des générations futures. F.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

157.— *Prodromus floræ Nepalensis;* par *David* Don. Londres 1825; J. Gale. 1 vol. in-12.

Cet ouvrage contient la description latine de 371 genres et de 864 espèces de plantes du pays de Nepaul, dans l'Indostan, et dont la plus grande partie, inconnues en Europe, n'avaient pas encore été décrites. C'est le résultat des savantes recherches de trois naturalistes anglais, parmi lesquels se trouve le docteur Wallich, surintendant du jardin de botanique de Calcutta.—Parmi les nombreuses plantes contenues dans ce catalogue, on remarque surtout, 52 espèces d'*orchideæ*, 8 espèces de *genus primula*, 4 d'*androsace*, 1 de *gloriosa*, 2 de *fritillaria*, 3 de *lilium*, 3 de *michelia*, 4 de *daphne*, 3 de *pinus*, et 10 de *quercus;* la classification en est faite avec méthode, et à la fin de l'ouvrage, on trouve un index indiquant l'ordre et la classe qu'elles occupent dans le système de Linné. On regrette que l'auteur ait quelquefois changé les noms de quelques plantes pour leur en substituer de moins connus; c'est le seul défaut qu'on puisse reprocher à M. Don; car, quoique nous ne soyons plus à une époque où la langue latine soit à la mode, notre auteur, écrivant moins pour sa patrie, ou pour un peuple en particulier, que pour les savans de tous les pays, il a dû choisir la langue la plus généralement répandue parmi les hommes instruits. J. T.

158. — * *A statement of the claim of the suscribers to the Birmingham and Liverpool rail road to an act of Parliament, in reply to the opposition of the canal companies.* — Exposé des réclamations des souscripteurs de la route à ornières de Birmingham à Liverpool, sur un acte du parlement, en réponse aux oppositions formées par la Compagnie des canaux; par *Joseph* Parkes. *Seconde édition*, augmentée. Liverpool et Londres, 1825; Baldwin, Cradock et Joy. Broch. in-8° de viii et 93 p.

159. — * *Report on rail roads and locomotive engines, adressed to the committee of the Liverpool and Manchester projected rail road.*—Rapport sur les routes à ornières et sur les machines mobiles, adressé au comité de la route à ornières projetée entre Liverpool et Manchester; par *Charles* Sylvester, ingénieur civil. Liverpool, 1825; les mêmes: Londres; Taylor et Hessey. Broch. in-8° de 39 pages.

Ces deux ouvrages traitent le même sujet. Laissant de côté ce qui tient aux localités, nous nous contenterons de faire connaître à nos lecteurs le résultat des expériences qui ont été faites, touchant la

célérité et la puissance qu'on obtient sur les routes à ornières avec des machines mobiles (1) : le sujet est trop nouveau, et en même tems trop fertile en conséquences, pour que nous ne pensions pas faire une chose éminemment utile en fournissant quelques données propres à faire apprécier les services que la construction de pareilles routes rendrait à l'industrie française.

Sur une *route bien faite*, un cheval traîne aisément un char pesant 7 quintaux, et chargé, en outre, de 20 quintaux de marchandises : en conséquence, la force d'un cheval, représentée par 100 livres, met en mouvement un poids de 3,000 livres, avec une vitesse de 2 milles à l'heure, et le frottement que cette force de 100 livres est employée à vaincre peut être estimé à un trentième du poids total.

Sur une *route à ornières* bien établie, un cheval, faisant 2 milles à l'heure, peut tirer 15 tonneaux (2), mesure anglaise, y compris le poids des chars. Dans ce cas, une puissance de 100 livres met en mouvement une charge de 33,600 livres, et le frottement surmonté est de 1/336e du poids total.

Sur un *canal*, un cheval traîne, avec une vitesse de 2 milles à l'heure, un poids de 30 tonneaux sur un bateau qui en pèse lui-même environ 15. En réduisant le poids du tonneau à 2,000 livres pesant, pour simplifier les calculs, on trouve une masse de 90,000 livres traînée par une puissance de 100 livres; le frottement surmonté est donc de 1/900 de la charge totale.

Mais la différence des vitesses en apporte une très-grande dans le frottement ou la résistance. Dans l'eau, la résistance augmente à proportion du carré de la vitesse. Nous avons vu que, sur un canal, 100 liv. mettent en mouvement 90,000 livres, avec une vitesse de 2 milles à l'heure; par conséquent,

100 livres mettraient en mouvement	22,500 livres	4 milles
Id.	10,000	6 *id.*
Id.	5,620	8 *id.*
Id.	2,500	12 *id.*

Pour mettre en mouvement 90,000 livres, il faudrait donc, pour une vitesse de 4 milles, une force de 400 liv.

Id.	6	900
Id.	8	1,600
Id.	12	3,600

(1) *Voy.* les détails que nous avons donnés sur ces routes, t. XXII, p. 726.
(2) Le tonneau est de 20 quintaux, de 112 livres anglaises chacun.

Ainsi, quand il s'agit de lutter contre la résistance de l'eau, une grande augmentation de force n'en produit qu'une petite dans la vitesse; et, pour faire avancer un bâtiment trois fois plus vite, il faut une force neuf fois plus grande; lorsqu'on veut sextupler la vitesse, il faut augmenter la force jusqu'à 36 fois.

Sur les routes à ornières, le frottement est tout différent, et l'on estime qu'il augmente seulement dans la proportion de la vitesse. Ainsi,

30,000 liv. sont mises en mouvement,

	avec une vitesse de	2	milles à l'heure,	par une force de	100 liv.
Id.	*id.*	4	*id.*	*id.*	200
Id.	*id.*	6	*id.*	*id.*	300
Id.	*id.*	8	*id.*	*id.*	400
Id.	*id.*	12	*id.*	*id.*	600

Ou, réciproquement, une puissance de

100 liv.	meut 30,000 liv.,	avec une vitesse de	2 milles à l'heure.
Id.	15,000		4
Id.	10,000		6
Id.	7,500		8
Id.	5,000		12

Il résulte de là que, quoiqu'une force motrice de 100 liv. produise un effet trois fois plus grand sur un canal que sur une route à ornières, avec une vitesse de 2 milles à l'heure, la supériorité de vitesse est perdue dans le transport par eau, lorsqu'il s'agit d'obtenir une vitesse de 6 milles à l'heure; et que la même force produit plus d'effet sur une route à ornières que sur un canal, une rivière et même sur la mer. E.

160. — *Carta de el Presbytere, etc.* — Lettre du prêtre D. Antoine Bernaben à l'illustrissime don Simon Lopez, archevêque de Valence. Londres, 1825. In-8° de 20 pages.

M. Bernaben, prêtre respectable par l'austérité de ses mœurs, la pureté de sa doctrine et l'étendue de ses connaissances, a traduit en espagnol l'excellent Traité de feu M. Lecoz, archevêque de Besançon, en faveur de la divinité de Jésus-Christ. Mais, M. Bernaben a été membre constitutionnel des Cortès, et il a publié divers écrits patriotiques, dont un contre l'Inquisition. Voilà des titres à l'honorable proscription qui frappe tant d'hommes distingués de la Péninsule, la plupart réfugiés à Londres. L'évêque catholique de cette ville, le docteur Poynter, lui avait accordé la faculté de célébrer la messe; mais, l'archevêque de Valence écrit à ce prélat que M. Ber-

naben est fugitif, schismatique excommunié, auteur d'ouvrages mis à l'*index* : ces ouvrages sont ceux dans lesquels il attaque le prétendu *Saint-Office*. *Fugitif*; sans doute, car il est échappé à la hache des bourreaux. Devait-il attendre, en Espagne, qu'elle fût levée sur sa tête? *Schismatique excommunié;* l'archevêque se gardera bien d'en fournir la preuve. Au reste, ces accusations calomnieuses sont débattues et réfutées avec vigueur par l'estimable proscrit, dont la lettre, forte de raisonnemens et d'érudition, établit les droits de l'autorité, trace leurs limites, et oppose à son adversaire des autorités accablantes, tirées presque toutes d'auteurs qui ont illustré la Péninsule. G.

161. — *The Diary of Henry* Teonge, etc. — Le Journal de *Henri* Teonge, aumônier à bord des vaisseaux de sa majesté, *l'Assistance*, *le Bristol* et *le Chêne royal*, pendant les années 1675-1679; publié pour la première fois d'après les manuscrits originaux. Londres, 1825. 1 vol. in-8° de 327 pages.

Ce journal offre un tableau animé, original et pittoresque des mœurs et des opinions du tems où il a été écrit. Le manuscrit était resté entre les mains d'une respectable famille du comté de Warwick, jusqu'au moment où il devint la propriété de l'éditeur actuel. « Ainsi que bien d'autres mémoires relatifs aux aventures ou aux opinions d'individus isolés, est-il dit dans l'introduction, ce journal a successivement passé d'une génération à une autre sans attirer l'attention. Enfin, on l'offrit par hasard à l'éditeur, comme un volume curieux qui pouvait être recherché par les faiseurs de collections. Celui-ci crut y voir un objet d'intérêt bien plus général, et y reconnaître la peinture fidèle des coutumes et des mœurs de la marine anglaise à l'époque où, s'élevant rapidement, elle commençait à acquérir cette importance qui devait assurer à l'Angleterre un rang si élevé parmi les nations. Il y trouva, de plus, les résultats de l'observation et de l'expérience d'un esprit fin et intelligent, exprimés souvent avec force et originalité. Des indications curieuses permettent aussi d'apprécier l'état moyen des qualités morales et intellectuelles du clergé conformiste au tems de Charles II. »

Henri Teonge était recteur des paroisses d'Alcester et de Spernall, dans le comté de Warwick, pendant la république, et fut confirmé dans cette fonction lors de la rentrée de Charles II. Ce n'était cependant pas un théologien puritain, dont le journal aurait été une suite de sermons, mais bien un ami de la bonne chère et de la conversation, qui écrit comme il parlait sans doute à table, au milieu

de ses amis et de la gaieté d'un festin. — Les notes de l'éditeur, choisies et arrangées avec beaucoup de jugement, ne peuvent qu'ajouter à l'intérêt et au mérite de ce curieux et amusant ouvrage.

H — D.

162 — * *Origins*, or *Remarks on the origin of several empires, states, and cities.* — Origines, ou Remarques sur l'origine de plusieurs empires, états et villes; par sir *W.* Drummond. Londres, 1825; Baldwin. 2 vol. in-8°; prix 24 sh.

Le premier de ces deux volumes est divisé en trois livres : le premier traite de l'origine de l'empire babylonien, de l'antiquité, de la grandeur, de la population de Babylone; de l'histoire du déluge; des Chaldéens, etc. Le second, qui nous entretient de l'origine de l'empire d'Assyrie, est divisé en neuf chapitres consacrés à l'histoire de l'ancienne Assyrie, de Ninive, etc. Le troisième livre traite de l'empire des Perses. Le second volume est divisé en quatre livres subdivisés en treize chapitres, qui sont entièrement remplis par de savantes recherches sur l'origine, l'histoire, l'étendue, la population, la religion, l'état des arts et des sciences de l'ancienne Égypte. Ce n'est, comme on le voit, que le commencement d'un ouvrage immense, mais qui mérite, par l'importance des matières traitées dans les deux premiers volumes, de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent de chronologie et d'histoire. F. D.

163. — * *The greek revolution; its origin and progress, etc.* — La Révolution grecque : son origine et ses progrès; avec des observations sur la religion, le caractère national des Grecs, etc, par *Édouard* Blaquière. *Seconde édition.* Londres, 1825; Whittaker. 1 vol. in-8° de viii et 362 pages, avec une *carte de la Grèce*; prix 12 sh.

164. — * *Narrative of a second visit to Greece, etc.* — Relation d'un second voyage en Grèce, contenant plusieurs faits relatifs aux derniers momens de lord Byron, avec des extraits de correspondance, des documens officiels, etc.; par *Édouard* Blaquière. Londres, 1825; Whittaker. 1 vol. in-8° de xv, iv, 167 et 175 pages, avec une *vue d'Athènes*, et un *fac simile*; prix 12 sh.

Le premier de ces deux ouvrages, déjà connu en France, où il a été traduit sur la première édition, est compris dans un même article de notre section des *Analyses*, avec plusieurs autres écrits, relatifs à l'histoire de la régénération de la Grèce, publiés en France et en Angleterre. (Voy. ci-dessus, page 381.) M. Blaquière y trace d'abord un rapide tableau de l'état de la Turquie, des

rapports des Grecs avec leurs barbares dominateurs, des premiers efforts tentés par les Serviens en faveur de l'indépendance ; enfin, il arrive au récit des derniers événemens, qu'il conduit jusqu'à la fin de la troisième campagne. Des remarques sur la révolution grecque, et un appendice, contenant, entre autres pièces, la déclaration d'indépendance, terminent le volume. Outre la relation du voyage de M. Blaquière, le second ouvrage contient des détails sur les derniers jours de lord Byron, l'oraison funèbre de cet illustre philhellène, par M. Spiridion Tricoupi, et enfin plus de 45 lettres de différens personnages, placés à la tête des affaires de la Grèce, où l'on pourra puiser beaucoup de renseignemens sur quelques parties de l'histoire des Grecs, et sur la situation de leur pays.

165. — *Universal Stenography, etc.* — Sténographie universelle, ou Nouveau système simplifié d'écriture abrégée, d'après les principes généraux de feu M. *Sam.* Taylor ; avec de nombreuses améliorations empruntées aux meilleurs auteurs, de manière à donner les moyens d'écrire correctement les débats et les cours publics, les sermons, etc. ; par *William* Harding, professeur. *Seconde édition.* Londres, 1824 ; Busserworth et fils. 1 vol. in-18, de VIII et 38 pages ; prix 3 sh.

Ce petit traité de sténographie a été accueilli avec faveur en Angleterre, où l'art dont il contient les principes est assez généralement cultivé. On y trouve, outre des instructions détaillées à l'usage des professeurs et des élèves, plusieurs tableaux contenant deux alphabets et des exemples variés, un discours sur les avantages de la sténographie, et une introduction dans laquelle l'auteur trace un rapide abrégé de l'histoire de cet art, connu des anciens, et dont la première introduction en Angleterre est due au Dr Bright, qui vivait en 1588. M. Harding donne une liste de 88 auteurs d'ouvrages anglais sur la sténographie, publiés dans l'espace de 200 ans environ, depuis l'année 1602 jusqu'en 1823. Cet ouvrage se recommande par sa brièveté, par le soin que l'auteur a mis à le perfectionner en consultant ses devanciers, et surtout par le prix modéré auquel les éditeurs le vendent. A. J.

166. — *Lord Byron en Italie et en Grèce*, ou Aperçu de sa vie et de ses ouvrages, d'après des sources authentiques, accompagné de pièces inédites et d'un tableau littéraire et politique de ces deux contrées ; par le marquis de Salvo. Londres, 1825 ; Treuttel et Wurtz. 1 vol. in-8°, 369 pag.

Cet ouvrage nous montre lord Byron pendant son séjour en Italie

et en Grèce, et nous donne des documens précieux qui pourront servir à apprécier le caractère d'un homme dont la haine et la calomnie ont souvent noirci les actions. « J'ai observé pour raconter; j'ai écouté pour répéter, » dit M. Salvo; il aurait pu ajouter : J'ai écrit pour faire de l'esprit; car son livre abonde en dissertations savantes, étrangères au sujet qu'il traite, et en réflexions nombreuses souvent déplacées. Mais ces défauts ne peuvent diminuer l'intérêt qui s'attache à la mémoire du Tyrthée moderne, sur lequel M. Salvo nous donne des renseignemens curieux.

L'auteur a voulu joindre à la fois les productions, la vie et le caractère du poëte anglais. Il nous le montre à Venise, écrivant le quatrième chant de *Child Harold*, les deux tragédies de *Foscari* et de *Faliero*, enfin, *Beppo* et *Don Juan*; visitant les *Ridotti*, sauvant l'imprimeur Leonardo d'une ruine certaine, etc. Il nous le présente à Rome, au milieu des ruines et des décombres, interrogeant chaque monument, chaque vestige, les ombres, les échos; puis, à Ferrare, visitant l'hôpital où le malheureux Torquato fut destiné à passer le reste de ses jours, confondu avec des insensés; enfin, à Ravenne, composant la prophétie du Dante, au sortir d'une conversation avec la comtesse G., et, pour ainsi dire, sur la pierre sépulcrale qui couvrait les restes d'Alighieri. Il nous le montre à Pise, travaillant à son drame *the Deformed transformed* (la Métamorphose du bossu), achevant *Werner* et un autre ouvrage, intitulé *Heaven and Earth* (le Ciel et la Terre); inégal dans son caractère, consacrant une partie de ses journées aux exercices du cheval et du pistolet, etc. Nous le retrouvons à Gênes, composant la première stance d'un poëme national, intitulé *the Conquest* (la Conquête); mais, dès lors absorbé par un plus grand objet, il abandonne ce travail pour s'élever à une autre gloire; nous le voyons enfin à Céphalonie et à Missolonghi, soldat, négociateur, diplomate, mais partout montrant le caractère peut-être le plus étonnant que ce siècle ait produit. Franc avec ses égaux, ses supérieurs ou ses ennemis, son indignation contre le mensonge était sincère et profonde, et son indiscrétion excessive. Il était superstitieux et n'avait aucun principe de religion. Il était moins fier des productions de son génie que vain de son nom et de sa noblesse. Il craignait la critique, quoiqu'il parût dans toute sa conduite mépriser l'opinion. Il tenait à l'estime de son pays, quoiqu'il se crût haï de ses compatriotes. Il aimait les applaudissemens, et il était jaloux de tous ceux qui obtenaient l'attention de la société ou du monde. Il était porté à faire le bien; il souffrait de l'ingrati-

tude de ceux qu'il avait servis, sans cesser d'être bienfaisant. Il aimait les femmes, les plaisirs de la table, les exercices du cheval, de la natation, etc. L'anecdote de la jeune Marie prouve qu'il excellait au pistolet, et son triomphe sur le chevalier Mengaldo le fit surnommer *il Pesce inglese*. « Il y avait deux ressorts qui faisaient penser et agir lord Byron, dit M. Salvo : son imagination et son cœur, qui chacun à son tour dirigeaient ses facultés. L'une était vive, profonde, créatrice et brillante; elle traçait d'inspiration et donnait une nouvelle existence à tous les tableaux où il plaçait son sujet. L'autre était ulcéré, triste, mécontent de ce qu'il avait senti, peu satisfait de ce qu'il éprouvait; aussi, lorsqu'il parlait de tout ce qui était du domaine de son imagination, il était gai et aimable, son langage était brillant, sa pensée était communicative; mais, lorsqu'il parlait des hommes ou de ce qui pouvait ranimer ses sentimens, il était mélancolique et sombre; ses anciennes impressions se réveillaient; ses paroles avaient un accent de regret pour le passé : alors l'homme gai, l'homme aimable, l'homme sociable disparaissait. »

Il avait essayé presque tous les genres de poésie et avait réussi dans tous. La Grèce lui offrait un nouveau genre de célébrité. « La poésie, disait-il, doit seulement occuper l'homme oisif; dans des circonstances sérieuses, elle devient presque ridicule. » Le prince Mavrocordatos l'appela en Morée; il y alla, devint soldat et négociateur; mais cet homme dont l'imagination était si brillante, dont le génie était si vaste, n'avait aucune idée de gouvernement ni de législation. Il combattit pour la Grèce républicaine, détestant la démocratie; et pour la liberté, ignorant les moyens de la consolider et de la répandre.

Il mourut à Missolonghi, après avoir dépensé une partie de sa fortune au service de la cause des Grecs, laissant à cette terre initiée l'espérance d'un heureux avenir. Au tems du paganisme, suivant l'expression de M. Salvo, lord Byron aurait obtenu l'apothéose; dans le XIXe siècle, ses écrits furent attaqués, sa mémoire calomniée; on refusa l'entrée de Westminster aux restes du prince de la poésie, et dans un village près de Londres, des fanatiques ne permirent pas qu'une épitaphe décorât le tombeau d'un des plus nobles enfans de l'Angleterre. Mais la mémoire des grands hommes appartient à toute la terre; lord Byron a trouvé des vengeurs hors de sa patrie : une femme, généreuse autant qu'aimable, a récemment élevé en France une voix éloquente en sa faveur; et cette voix lui a déjà ramené un grand nombre de partisans. (Voy. *Revue Encyclopédique*,

t. XXIV, p. 356, et t. XXV, p. 808, les articles relatifs à l'ouvrage de Mme Belloc sur lord Byron.) F. DEGEORGE.

167. — *Odes and adresses, etc.* — Odes et adresses à de grands personnages. Londres, 1825.

Voilà un des livres les plus spirituels et les plus agréables qui aient été écrits, depuis bien des années. Ce ne sont point des imitations des plus fameux poëtes, comme dans les adresses rejetées (*Rejected adresses*), quoiqu'il y ait beaucoup de rapport entre ces deux ouvrages; mais une sorte d'exposition des ridicules et des travers les plus saillans du jour, écrite avec beaucoup de gaieté, d'esprit et de vérité. On pourrait y signaler cependant quelques parties négligées, des irrégularités dans le mètre, des passages obscurs pour tout lecteur et peut-être même inintelligibles pour l'auteur lui-même. L'adresse à la compagnie établie pour blanchir le linge au moyen de la vapeur, suivie de l'épître poétique d'une blanchisseuse au directeur de cette Compagnie, est une production fort originale et fort gaie. Nous citerons, comme une excellente satire, l'adresse au doyen du chapitre de Westminster, sur la honteuse coutume de demander de l'argent à tous ceux qui viennent visiter l'abbaye de Westminster. H—D.

168. — *Manderville, or the hibernian chiliarch, etc.* — Manderville, ou le Chiliarque irlandais; par *François-S.* HIGGINSON. Londres, 1825; Dolby. 2 vol. in-12; prix 16 sh.

Le roman historique est beaucoup plus en faveur dans la Grande-Bretagne qu'en France : la cause de cette différence est facile à expliquer. Dans ces sortes de compositions, les Anglais peignent avec vérité les mœurs, les habitudes des tems dont ils parlent. Les auteurs français, au contraire, défigurent souvent l'histoire. Walter Scott, en Angleterre, a porté ce genre au plus haut point de perfection; il a eu de nombreux et quelquefois d'heureux imitateurs; en France, le roman historique n'a pas obtenu les mêmes succès, et tout le talent de M. Sismondi, dans le beau et intéressant roman de *Julia Severa* (voy. *Rev. Enc.*, t. XV, p. 102), n'a pu réhabiliter un genre discrédité par beaucoup de productions mauvaises ou médiocres.

Admirateur du mystérieux romancier de l'Écosse (Walter Scott), M. Higginson en est aussi l'émule; et c'est chez le peuple irlandais qu'il va chercher les sujets de ses récits. Opprimée par l'Angleterre, l'Irlande a été féconde en révolutions et en malheurs. Persécutée dans sa religion, privée de ses droits, comme nation, en butte aux attaques d'un parti, elle a souvent eu recours aux armes pour obtenir par

la force ce qu'on refusait à ses prières. L'époque choisie par l'auteur de Manderville, l'année 1724, est une de celles qui offrent le plus d'événemens remarquables, dans les Annales de ce royaume; et le sujet du roman, simple, mais bien rempli, captive fortement l'attention.

Irlandais, catholique, patriote, sir Henri Mortimer a vu les malheurs de son pays, les persécutions de son Église, et il a juré de délivrer la patrie. Il confie ses enfans aux soins d'un de ses amis, quitte le château de ses pères, et va chercher des citoyens animés, comme lui, du désir de la vengeance. Une conspiration est ourdie; Henri Mortimer la dirige; il goûte déjà les espérances de la victoire; mais l'amour de la liberté, le patriotisme, remplissent seuls son âme. « Ne suppose pas, dit-il à l'un des conjurés, que je sois assez vil, assez dégénéré pour compter sur la reconnaissance de ma patrie. Aucune idée d'intérêt personnel n'approcha jamais de mon âme. Je vis la dégradation de mon pays, et je devins impatient du joug qui pesait sur lui; je vis la persécution s'acharnant contre la religion de mes pères, et je résolus de rendre à notre Église ses anciens priviléges. Crois-moi, cependant, ce n'est pas sans douleur que j'ai contemplé d'avance les scènes de misère et de sang qui attendaient un peuple lancé dans la carrière des révolutions. Oui! Au milieu des rêves brillans d'une imagination en délire, qui me présentait des triomphes et, bien plus, la délivrance de mon pays, cette perspective de malheurs inévitables me tourmentait sans cesse. Aujourd'hui même, malgré les discours de Grenville, je doute quelquefois si les succès qui doivent couronner notre entreprise, compenseront les maux qu'elle entraînera... » Mortimer a un fils qu'il veut faire entrer dans la conspiration; mais Edward, élevé par Grenville dans la religion réformée, repousse les propositions de son père. La conspiration est découverte; Mortimer soupçonne son fils de trahison, et second Brutus, il n'hésite pas à le condamner. Mais, apprenant bientôt que c'est le fourbe Grenville qui l'a dénoncé, il se livre à ses ennemis et reçoit la mort.

Cet ouvrage est plein d'intérêt; nous ne dirons pas qu'il égale ceux de l'auteur de Wawerley; mais on reconnaît la même école, et l'on rencontre, à côté de quelques défauts, des beautés véritables.

Frédéric DEGEORGE.

169.—*Tremaine, or the Man of refinement.*—Tremaine ou l'Homme du monde. Londres, 1825. 3 vol. in-8°.

On pourrait appeler cet ouvrage un roman religieux, quoique l'auteur proteste qu'il n'a pas eu l'intention d'écrire un roman. Nous allons essayer d'en tracer une légère esquisse. — Tremaine est un

homme d'une grande naissance, d'un caractère distingué, d'un esprit très-cultivé : sa fortune est considérable, et il a obtenu dans les affaires politiques une brillante réputation. Cependant, dégoûté du monde et de lui-même, il vient chercher, au sein de la retraite, le bonheur qu'il n'a pu trouver au milieu des scènes bruyantes et agitées de sa vie passée. Près de sa maison de campagne, habite un ecclésiastique nommé Evelyn, avec lequel il a bientôt renouvelé une ancienne liaison interrompue depuis plusieurs années. Tremaine devient amoureux de la fille d'Evelyn, qui le paie de retour. Mais les opinions religieuses des deux amans sont entièrement différentes : Tremaine, comme on nous l'apprend, est livré au scepticisme, tandis que la fille du pasteur, sincèrement pieuse, plutôt que de trahir ce qu'elle appelle les scrupules de sa conscience, en épousant un homme dont les principes religieux sont opposés aux siens, se résout à faire son propre malheur et celui de son amant. Celui-ci, ne pouvant vaincre la résistance opiniâtre de sa jeune amie, se convertit, après avoir eu avec Evelyn de longues discussions, dont le récit détaillé occupe une grande partie de l'ouvrage. D'après cette rapide analyse, il est aisé de voir que l'auteur a eu pour but de défendre et de propager ses opinions religieuses. La simplicité de l'action, la vérité des sentimens, exempts de l'exagération commune aux romans en général, la peinture fidèle des classes auxquelles appartiennent les principaux personnages, quelques scènes de société tracées avec talent et facilité, méritent nos éloges. Mais nous ne pouvons croire que cet ouvrage devienne populaire, malgré les efforts tentés en sa faveur, et les annonces emphatiques des journaux. Les discussions et les discours dont il est rempli nous paraissent trop étendus, et d'une nature peu convenable au roman. L'auteur est un homme de talent, capable de faire beaucoup mieux. H—D.

170.—*John Bull in America, or the new Munchausen.*(1)— John Bull en Amérique, ou le nouveau de Crac. Londres 1825; Miller. In-12 de 327 pages; prix 7 sh.

Le 58e cahier du *Quarterly Review* contient une attaque virulente et grossière contre le caractère des citoyens des États-Unis d'Amérique. — M. Paulding, ami de M. Washington Irving, y répond d'une manière fort spirituelle, par le petit livre qui fait le sujet de cet article.

Notre John Bull est un voyageur qui débarque aux États-Unis,

(1) Le baron de Munchausen, en Angleterre, correspond au baron de Crac, en France.

sans la moindre prévention contre le caractère américain. Il ne croit certainement pas ce qu'en ont dit des écrivains appelés révolutionnaires, tels que Chastellux et Brissot, encore moins des démocrates tels que miss Wright, le capitaine Hall, etc. Il est sans prévention, et il sait, à n'en pas douter, que les Américains des États-Unis sont des barbares, pour ne pas dire des cannibales. Il le sait, à n'en pas douter; car le *Quarterly Review* l'a dit. Notre héros arrive le soir dans un hôtel et trouve à souper une trentaine d'Américains. Comme étranger, on lui fait les honneurs; mais il sait apprécier, dit-il, en homme du monde, des politesses pareilles; il ne répond que par monosyllabes et sait repousser, comme il convient, la *familiarité dégoûtante de ces démocrates.*

Notre voyageur, bien convaincu que tous ceux qui l'entourent conspirent contre lui, se trouve dans la même voiture avec un Français qui le suit partout, comme son mauvais génie; John Bull *n'a certainement pas de prévention;* mais il déteste les Français. Il a une paire de pistolet toujours armés pour se défendre pendant la nuit. Un soir, au moment de se coucher, il entend ce maudit Français repasser un rasoir dans la chambre voisine. C'est, à n'en pas douter, pour lui couper la gorge; il tire donc un coup de pistolet à travers la cloison. Tous les gens de l'auberge d'accourir; notre homme s'explique, tout le monde de rire : il faut qu'il ait fait un mauvais rêve, dit l'un; il faut qu'il ait eu le cauchemar, dit un second; il est fou, dit un troisième; il est enragé dit un quatrième : non, Messieurs, dit le petit Français; il n'a pas fait un mauvais rêve, il n'a pas eu le cauchemar, il n'est pas fou, il n'est pas enragé, mais... il a lu le *Quarterly Review.*

Nous regrettons de ne pouvoir faire juger, par des citations étendues, de la nature du livre de M. Paulding. Mais nous le félicitons d'avoir repoussé avec autant d'esprit que de dignité l'attaque virulente et grossière d'antagonistes qui ne sont nullement scrupuleux dans les moyens qu'ils emploient contre ceux qui sont d'une opinion politique différente de la leur. R. L. W.

171. — *High-ways and By-ways, etc.* — Grandes routes et chemins de traverse, ou faits et anecdotes recueillis par un voyageur, pendant un voyage dans les provinces de la France. Première et seconde séries. *Nouvelle édition.* Londres, 1825; Colburn. 5 vol. in-8°; prix 35 shellings.

Cet ouvrage est beaucoup lu en Angleterre; il est de M. Grattan, parent du célèbre patriote irlandais de ce nom. Si l'on juge des principes de l'auteur par les idées exprimées dans ses récits, on peut

dire qu'ils diffèrent entièrement de ceux que professa jadis son illustre parent, et l'on regrette qu'il ait abandonné des opinions si nobles et si généreuses. — Les cinq volumes que nous annonçons se composent de plusieurs contes recueillis par l'auteur pendant un voyage qu'il a fait en France. — La *Malédiction paternelle* est l'histoire d'une famille où M. Grattan arriva dans des circonstances affligeantes; ce qui ne l'empêcha pas, dit-il, d'en être bien reçu, quoiqu'il lui fût entièrement étranger, et d'être initié promptement dans tous ses secrets. Il sut, par un des fils de son hôte, que la cause des chagrins du père venait de ce que sa fille, la plus jeune et la plus chérie, était sur le point d'être mère, quoique mariée seulement depuis peu de mois. Comme la même aventure était aussi arrivée à sa fille aînée, il s'était abandonné à la plus violente colère et avait fait une scène que la famille jugeait au-dessus de la gravité de la faute, et qui conduisit sa pauvre fille au tombeau. — La *Vilaine tête* a pour objet de prouver qu'une femme fort laide peut faire une très-bonne épouse.—*La Naissance de Henri IV* est une anecdote très-romanesque, et qui paraît peu vraisemblable.— *L'Exilé des Landes* semble avoir été l'objet de prédilection de notre auteur; les phrases prétentieuses, les coups de théâtre, rien n'a été épargné. Malheureusement, c'est la montagne en travail, du fabuliste français : une conception ridicule ne pouvait amener qu'une conclusion absurde. —*Le Prêtre et le garde-du-corps* offrent l'histoire d'un jeune Irlandais, mort d'amour pour Marie-Antoinette.—*La Vouée au blanc* est un conte dans lequel l'auteur a voulu être comique et n'a été que risible. — *Le Chasseur d'ours* est la moins mauvaise de toutes ces histoires; on y découvre même quelques lueurs de talent; mais, en résumé, ces cinq volumes ne méritent certainement pas la vogue qu'ils ont obtenue en Angleterre, où beaucoup de gens riches ont besoin de lectures qui les aident à tuer le tems; et, si nous les considérons comme un échantillon de l'esprit irlandais, nous devons convenir que, pour ces sortes de compositions, l'Irlande ne peut être mise en parallèle avec l'Écosse (1).

Fanny SEYMOUR.

---

(1) On assure qu'une dame française, d'un esprit très-distingué, déjà connue par des productions littéraires qui ont commencé à établir sa réputation d'une manière brillante, n'a point dédaigné de traduire en français et va publier incessamment la première série de ces contes, pour satisfaire à une pressante invitation des amis de l'auteur. Grâce à la magie du style poétique et animé de l'aimable traductrice, grâce aux corrections et aux réductions que son goût pur et sévère lui a suggérées, on croit que cet ouvrage

RUSSIE.

172.—**Poutéchestviia v' Kitaï tchrèz Mongoliou, etc.*—Voyage à la Chine par la Mongolie, fait dans les années 1820 et 1821, par M. Timkowski, chef de section au département asiatique du ministère impérial russe des affaires étrangères, chevalier de Sainte-Anne, 2e classe. Ier et IIe vol.— Avec cartes et planches. Pétersbourg, 1824.

M. Timkowski, chargé par un département ministériel de conduire de Kiachta à Pékin la mission ecclésiastique russe qui, en 1820, alla renouveler le personnel du grand monastère que la Russie possède à Pékin, et de ramener à Kiachta les ecclésiastiques sortans, a tenu un journal exact de son voyage. C'est ce journal, rempli de notes historiques, géographiques et statistiques, qui est aujourd'hui communiqué au monde savant.—Nous allons donner une idée succincte des deux volumes publiés.

Le but religieux de la mission, ses préparatifs, sa composition, forment le premier chapitre. On trouve, dans les suivans, le voyage de Kiachta à la ville d'Urya, en Mongolie; les observations faites dans cette ville, la continuation du voyage jusqu'aux limites méridionales des Kalkas ou Mongols jaunes; puis, jusqu'aux Mongols bleus, et jusqu'à la forteresse de Kalgan, en dedans de la grande muraille de pierre, frontière de l'empire chinois. Dans le 7e chapitre, les voyageurs s'arrêtent à Kalgan; et le 8e, qui termine le 1er volume, décrit leur entrée à Pékin, et fait connaître sommairement le monastère russe. Ce premier volume est orné d'une vue qui représente le passage de la rivière Iro, scène pittoresque dessinée et gravée avec un grand talent : il est, de plus, accompagné d'un plan du monastère russe, dont on a figuré les divers bâtimens, tous dans le genre chinois, et d'une grande carte itinéraire. J. P.

---

pourra être lu avec intérêt en France. Il est bon de connaître comment certains étrangers, substituant l'esprit de parti à l'esprit d'observation, égarés par des idées fausses et par des préventions déplorables, font usage de l'hospitalité qu'ils reçoivent sur le sol français pour travestir nos mœurs et pour calomnier, à l'aide de fictions plus ou moins ingénieuses, notre caractère national, en s'emparant, pour atteindre ce but, des époques orageuses et terribles de notre révolution. L'histoire seule, en appréciant les causes, les personnages, les incidens de ce grand drame, fera évanouir les accusations calomnieuses dont on voudrait flétrir en masse les amis de la liberté, qui furent souvent victimes des mêmes forfaits que l'ignorance et la méchanceté s'attachent à leur imputer. N. d. R.

173.—*Voïnarofski*, poëme en deux chants, par *C.* Ryléiev. Moscou, 1825; imprimerie de C. Sélivanofsky. Brochure de 64 pages.

Le héros de ce poëme est un personnage historique; fils de la sœur de Mazeppa, il trempa dans la conjuration de ce dernier, et fut exilé en Sibérie. La versification de ce poëme est facile et harmonieuse.

174.—*Méditations poétiques* (*Doumy*), par le même.

C'est plutôt une relation d'événemens remarquables tirés de l'histoire, et mis en vers, que des méditations proprement dites. La plupart des pièces que renferme ce recueil ont été publiées séparément dans les journaux.

175.—*Eugène Oneguine*, roman en vers, par *Alexandre* Pouchkin. Saint-Pétersbourg, 1825; imprimerie du département de l'instruction publique. Brochure de 60 pages.

Cette petite bluette, écrite avec grâce et facilité, forme seulement le premier chapitre d'un roman que l'auteur se propose de continuer. Le genre de vie dissipée et frivole que mène le héros du roman est décrit avec beaucoup de naturel. Tous les amusemens qu'offre Pétersbourg sont dépeints avec une vérité étonnante. La description du théâtre de Pétersbourg nous a paru surtout digne d'être remarquée.

176.—*L'Étoile polaire*, almanach littéraire pour l'année 1825; rédigé par *A.* Bestoujev et *C.* Ryléiev. Pétersbourg; imprimerie de l'état-major impérial. 1 vol. in-12 de 376 pages.

Cet almanach compte déjà trois années d'existence; nous avons parlé de celui qui a paru l'année dernière. (Voy. t. XIX, cahier de *septembre* 1824.) Le recueil qui vient de paraître mérite les mêmes éloges; les productions des meilleurs poëtes et prosateurs s'y trouvent réunies. Les plus remarquables sont deux fables de M. Krylof, intitulées, l'une, *le Meunier*, et l'autre *le Corbeau*.—Les *Bohémiens*, morceau détaché d'un poëme de Pouchkin.—*Lettres sur la Suisse*, par Joukofsky; plusieurs nouvelles très-intéressantes, des pièces de vers de Pouchkin, Baratinsky, du prince Wiasemsky, etc., etc., et un *Coup d'œil sur la littérature russe* pendant l'année 1824, par Bestoujev.— L'auteur, en comparant les journaux publiés en Russie à ceux qui paraissent dans d'autres pays, cite la *Revue Encyclopédique* comme le recueil littéraire et philosophique le plus satisfaisant qui existe aujourd'hui.

177.—*Les Fleurs du Nord*, almanach littéraire pour l'année 1825, rédigé par le baron Delvig. Pétersbourg; imprimerie du département de l'instruction publique. 1 vol. de 359 pages.

Le succès de l'*Étoile polaire* a fait naître plusieurs autres recueils

du même genre : la *Mnémosine*, que nous ne connaissons que de nom, et les *Fleurs du Nord*, qui renferment des pièces écrites avec beaucoup de talent. Quelques-unes même m'ont paru supérieures à celles de l'*Étoile polaire*. Parmi les morceaux en prose, on remarque le *Mont Athos*, extrait d'un voyage fait en Grèce en 1820—*Lettres sur l'Italie*, pendant les années 1823 et 1824. — *Lettre* à madame la comtesse de S... *sur les poëtes russes*; par M. Pletnef.—Les pièces de vers les plus remarquables sont cinq fables nouvelles de M. Krylof : *la Mouche et l'Abeille; le Riche et le Poëte; le Paroissien; le Renard et l'Ane;* et *le vieux Lion;* une traduction des *Chants populaires de la Grèce*, par M. Gnéditch; les *Chants populaires des Serviens*, par Ostolopof; et plusieurs poésies de Pouchkin, Joukofsky, Glinka, du prince Wiasemsky, etc. Tolstoy.

NORVÈGE.

178.—* *Norges Histories, etc.*—Histoire de la Norvège sous le règne de Harald aux beaux cheveux, et sous ses descendans mâles; publiée par M. *C.-M.* Falsen. Christiania, 1823—1824; imprimerie de Lehman. 4 vol. in-8°.

On doit regretter que M. Falsen, dont nous aimons ici à reconnaître tout le talent, n'ait pas pu écrire son ouvrage à Copenhague. La Norvège ne fournissait à son historien que très-peu de matériaux qui n'eussent pas été déjà exploités, ou qu'on ne pût trouver ailleurs. Aussi l'auteur, de son propre aveu, n'a-t-il pu consulter que des ouvrages depuis long-tems imprimés et généralement répandus, tels que ceux de *Snorro Sturlesen*, de *Torfæus*, de *Schoning* et de *Suhm*. Le premier de ces auteurs est le seul qui, ayant écrit au commencement du XIIIe siècle, puisse être regardé comme une source authentique. Les trois autres savans, écrivains modernes, malgré leur mérite incontestable, présentent une autorité bien moins imposante. Si M. Falsen avait pu composer son ouvrage en Danemarck, il aurait trouvé à la Bibliothèque royale et à celle de l'université de Copenhague une foule de manuscrits encore peu connus et mal examinés. Il est assez remarquable que les anciens *sagas*, *écrits en langue islandaise*, et dont il existe un grand nombre en manuscrit, sont les meilleures sources dans lesquelles un historien de la Norvège puisse aller puiser, des incendies et les guerres civiles ayant détruit presque tout ce qui en restait dans le pays, si l'on excepte quelques vieux diplômes, que le hasard peut faire découvrir chez les paysans norvégiens, et dont la plus grande partie d'ailleurs se trouve dans

les bibliothèques danoises. Malheureusement, M. Falsen a été privé de ces ressources. Quoi qu'il en soit, ses compatriotes lui sauront gré de leur avoir fourni un ouvrage qui remplit une lacune dans la littérature norvégienne, et qui ne tardera pas à se trouver entre les mains de tous ceux qui aiment à connaître l'histoire de leur pays, et à s'entretenir des hauts faits de leurs ancêtres. Le premier volume comprend l'histoire de la Norvége depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à l'an 1036. Le second volume continue cette histoire jusqu'à l'an 1177; le troisième jusqu'à 1240, et enfin le quatrième la conduit à l'an 1319. On voit que l'auteur a achevé la partie la plus difficile de son ouvrage. S'il le poursuit jusqu'à nos tems, sa tâche sera infiniment plus facile, puisqu'il pourra disposer d'une foule de matériaux dont l'authenticité est incontestable. M. Falsen mérite d'autant plus la reconnaissance de ses compatriotes, qu'il a composé son ouvrage au milieu des nombreuses occupations que lui imposaient les hautes fonctions de *procureur général du royaume*, dont il a été revêtu, et qui semblaient devoir ne lui laisser que peu de momens pour des travaux littéraires. Heureusement, il a échangé cette charge contre d'autres fonctions également éminentes, qui lui laisseront plus de loisir. Nous l'en félicitons d'autant plus qu'il vient encore par-là de donner à ses compatriotes une preuve de son retour aux principes constitutionnels. La nouvelle et brillante charge de procureur général du royaume avait été créée par le gouvernement d'une manière inconstitutionnelle, et sans qu'on eût daigné consulter à cet égard l'opinion des représentans à la diète. Aujourd'hui elle est vacante, et tout semble annoncer qu'elle sera définitivement supprimée, après avoir été exercée à peine pendant l'espace de deux années. Honneur à tout gouvernement qui s'empresse de réparer ainsi les fautes qu'il a pu commettre!

HEIBERG.

DANEMARCK.

179. — * *Danmarks Krönike af Saxo Grammaticus.* — Chronique de Danemarck; par SAXON, *le Grammairien;* traduite par *Nic.-Fred.-Sev.* GRUNDTVIG. Copenhague, imprimerie de Schultz; T. Ier, 1818, XLIV et 300 pages; T. II, 1819, XII et 338 pages in-4°.

180 — * *Norges Konge-Krönike af Snorro Sturleson.* — Chronique des rois de Norvége; par SNORRO STURLESON; traduite par le même. Copenhague, même imprimerie; T. Ier, 1818, LVI et 339 pages; T. II, 1819, 378 pages in-4°.

Voici deux ouvrages d'une grande importance pour l'histoire des royaumes Scandinaves, et d'autant plus précieux que l'époque

où ils ont été composés se rapproche davantage des tems fabuleux de la haute antiquité. Saxon, secrétaire du célèbre archevêque *Absalon*, vivait du tems de Waldemar Ier, c'est-à-dire vers la fin du XIIe siècle; il mourut en 1204. La première édition de son histoire, écrite en latin, a été faite à Paris, en 1514, par les soins d'un savant danois, nommé *Chrétien Pedersen*. Cette édition est in-folio, et imprimée par le célèbre *Ascensius*. Il est probable qu'elle a été faite aux frais de Christiern II, alors roi de Danemarck. Depuis, cet ouvrage a été souvent réimprimé, à Bâle, à Francfort, à Leipzig, et à Soroe, en Danemarck, avec les commentaires de *Stephanius*, en 1644. La première traduction de Saxon en langue danoise a été faite par *A.-S. Wedel*, et imprimée en 1575; mais, quoique réimprimée plusieurs fois, elle était devenue extrêmement rare, et était très-recherchée. Comme le style était très-suranné, M. Grundtvig a cru devoir en publier une nouvelle traduction, conforme au langage de notre tems, de manière à mettre la lecture de cet ouvrage à la portée de tout le monde.

Quant à *Snorro*, Islandais de naissance, propriétaire et fonctionnaire éminent dans son pays, il écrivit la Chronique des rois de Norvége dans sa langue maternelle, vers l'an 1230. La première édition de cet ouvrage a été faite à Stockholm, en 1697, par *Peringshold* (2 vol. in-folio). Elle contient l'original islandais, avec deux traductions, en latin et en suédois. Plus tard, il en a été publié à Copenhague une nouvelle édition en cinq vol. in-folio, contenant l'original, accompagné de deux traductions, l'une en latin et l'autre en danois. Ces cinq volumes ont paru successivement, depuis 1777 jusqu'à 1818, par les soins de plusieurs savans, tels que MM. *Gérard Schoning*, les deux *Thorlacius*, père et fils, et *Werlauf*. M. Grundtvig a entrepris d'en donner une nouvelle traduction adaptée au goût de nos tems modernes.

C'est avec plaisir que nous rendons justice aux intentions qui l'ont dirigé; mais nous sommes persuadés qu'il s'est fortement trompé. Pour rendre la lecture de ces deux ouvrages facile et presque populaire, il a recueilli avec un soin infatigable les expressions et les façons de parler basses et triviales; de sorte qu'il est impossible que les hommes instruits puissent le lire sans dégoût. Qu'il ne s'y trompe pas; les gens du peuple, qui, dans leur conversation ordinaire, se servent journellement de ces phrases vulgaires, ne veulent pas qu'on les leur donne pour leur lecture; ils demandent un style un peu plus élevé, qui ne leur rappelle pas la trivialité de

leur langage habituel. D'un autre côté, le traducteur s'est écarté de son système dans les poésies, qui se trouvent en grande abondance dans nos deux historiens : il y est tellement, nous ne disons pas élégant, mais obscur, qu'il ne sera point compris par ses lecteurs; très-souvent même, il paraît ne pas se comprendre lui-même. Il manque donc toujours au Danemarck et à la Norvége une traduction de leurs deux plus anciens historiens, qui réunisse à l'élégante simplicité une naïveté que ne repousse point le bon goût. Malheureusement, ces traductions manqueront encore long-tems; car les limites étroites de ces deux pays, le peu de connaissance que l'on a de leur langue hors de leurs frontières, la faiblesse de leur population et la grande médiocrité de toutes les fortunes particulières, sont autant d'obstacles qui empêcheront les libraires de tenter une entreprise aussi coûteuse que celle de la publication d'une nouvelle traduction de deux historiens qui devraient se trouver entre les mains de toutes les classes de la société.

181.—* *Indledning, etc.*— Introduction aux leçons sur l'histoire de la langue danoise et de la littérature nationale; par M. *Christian* Molbech. Copenhague, 1822. Brochure de 50 pages in-8°.

M. le professeur Molbech, bibliothécaire adjoint à la grande Bibliothèque royale de Copenhague, est déjà depuis long-tems trop honorablement connu des lecteurs de la *Revue Encyclopédique*, pour qu'il soit nécessaire d'appeler l'attention du public sur ses écrits. Ce savant s'était proposé de faire à Copenhague un cours de littérature danoise, afin de montrer les progrès de la langue du pays, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, et d'assigner à chacun des auteurs les plus distingués la part qu'il a pu prendre au perfectionnement du style et de l'idiome national. Des circonstances qu'il est inutile de détailler ici ayant empêché l'exécution de son projet, M. Molbech a cru devoir publier la leçon par laquelle il se proposait d'ouvrir son cours. La lecture de ce petit écrit fait regretter la non-exécution d'un projet que nous ne croyons pas abandonné, mais seulement ajourné à une époque plus favorable, et qui n'est pas éloignée.

Nous trouvons, à la fin de cette intéressante brochure, la nomenclature des écrivains danois et norvégiens les plus estimés, rangés en deux séries ou périodes : la première commençant avec le XIIe siècle, et finissant avec le XVe; la seconde période comprend les noms des auteurs qui se sont le plus distingués depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à l'an 1800. Ces deux séries étant disposées par

ordre chronologique, chaque écrivain trouve sa place assignée à l'année dans laquelle il a commencé sa carrière littéraire.

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

182.— *Flora classica.* — Flore classique, publiée par *Julius* BILLERBECK. Leipzig, 1824; in-8°.

L'auteur a fait paraître, depuis 1819, plusieurs essais sur la connaissance que les anciens avaient des plantes; aujourd'hui il hasarde un coup d'œil général sur leur botanique. On comprend tout ce qu'une pareille entreprise a d'étendue, et de combien de détails elle est susceptible : aussi faut-il savoir gré au savant qu'elle n'a point rebuté, des efforts éclairés qu'il a faits dans l'intérêt des connaissances humaines, lors même que son ouvrage laisserait encore beaucoup à désirer. Théophraste, Dioscoride et Pline ont été les principaux guides de M. de Billerbeck, qui, parmi les modernes, s'est attaché surtout à Voss, à Sprengel et à Sibthorp. Il a distribué les plantes selon le système de Linné; il indique pour chacune les noms allemands, français, grecs, latins, et souvent même les noms qu'elle porte en grec moderne, la description, l'indication du lieu où se trouvent les espèces décrites, et les textes anciens qui en ont parlé sont joints à ces noms; et tout cela est concis et serré, sans nuire à la clarté. M. Billerbeck ne manque jamais de faire remarquer les divergences des auteurs; il discute et fixe parmi leurs opinions celles qui lui paraissent les meilleures. Les index facilitent beaucoup la conversion des noms modernes en ceux que les anciens employaient; cependant, il n'eût pas été inutile d'y joindre aussi une table allemande, à l'usage de ceux qui veulent traduire de cette langue en grec ou en latin. Peut-être aussi, quand il s'agit d'espèces peu connues, eût-il été bon d'indiquer les planches qui les représentent le mieux. Enfin, il manque à l'ouvrage une exposition critique des travaux des anciens, avec la liste des livres qu'ils nous ont laissés sur l'histoire naturelle, et plus particulièrement sur la botanique. L'auteur pourra réparer ces omissions dans une seconde édition, et la bonté de ce premier essai nous garantit qu'elle ne se fera pas attendre long-tems; l'auteur pourra faire usage alors de l'excellente *Flore* ajoutée au *Virgile* de M. Lemaire. P. G.

83. — *Lehrbuch der Chemie, etc.* — Traité élémentaire de chimie, par *J. Jacob* BERZELIUS; traduit du suédois par *K.-A.* BLÖDE et *K.* PALM-

STEDT. *Seconde édition*. Dresde, 1823 et 1824; Arnold. 2 vol. de 7 à 800 pages.

La chimie de Berzelius est, sans contredit, l'un des ouvrages scientifiques les plus remarquables qui aient paru dans ces derniers tems. La première édition en fut publiée en 1807; écrite dans une langue aussi peu répandue que le suédois, elle ne s'écoula pas très-rapidement. Cependant une seconde édition succéda à la première. On en fit une traduction allemande qui, dit-on, renfermait beaucoup de fautes. C'est la seconde édition de cette traduction que nous annonçons aujourd'hui. Elle a été revue et corrigée par M. Berzelius lui-même, qui l'a augmentée de toutes les nouvelles découvertes qui s'étaient multipliées depuis l'époque à laquelle l'original avait paru. Cependant, nous avons encore trouvé dans cet ouvrage plusieurs incorrections; mais nous devons ajouter qu'elles existent également dans le texte suédois. Les deux premiers volumes seulement de ce traité nous sont parvenus; ils renferment la chimie minérale en entier. Un troisième sera consacré à la description des appareils, et un quatrième à la chimie végétale et animale.

Le défaut d'ordre et le manque de table rendent l'analyse de cet ouvrage assez difficile; nous indiquerons néanmoins sommairement le contenu des deux volumes que nous avons sous les yeux. — Après avoir donné quelques idées générales sur les forces de cohésion et d'affinité, etc., l'auteur s'occupe des propriétés des quatre fluides impondérables. Il passe à l'étude de l'oxygène, des autres corps simples pondérables non métalliques, et des combinaisons que ces corps forment entre eux. La première partie se termine par deux articles intitulés, l'un : *De l'Atmosphère*, et l'autre *de l'Eau*. Plusieurs théories physico-chimiques, et même purement chimiques, s'y trouvent rattachées. Telles sont celles du baromètre, de la neige, de la grêle, de la rosée, des aurores boréales, etc., qui appartiennent à l'article *Atmosphère*. Des notions sur les phénomènes de la cristallisation, l'efflorescence et la déliquescence des sels, l'hygromètre, les sources chaudes et froides, etc., et l'eau oxygénée, se trouvent à l'article *Eau*.— La seconde partie traite des bases alkalines, des acides minéraux et organiques, et des sels des trois règnes à base alkaline.

Dans le second volume, l'auteur passe en revue les différens métaux et leurs combinaisons de toute nature. L'ordre suivant lequel il les classe est fondé sur les propriétés électriques des *atomes*. C'est le même qu'il a adopté dans sa théorie des proportions chimiques, avec cette seule différence que, s'occupant d'abord des radicaux,

des alkalis et des terres, il les sépare des métaux électro-positifs par toute la série des métaux électro-négatifs.—Le chapitre des analyses ne renferme que 76 pages; il est subdivisé ainsi qu'il suit : 1° Coup d'œil sur les lois qui régissent les combinaisons des corps; 2° Analyse comprenant, 1° essais, 2° analyse proprement dite. Il est impossible de prescrire des règles générales d'analyse chimique. Aussi l'auteur s'est-il borné à donner la solution d'un certain nombre de problèmes dans lesquels rentrent la plupart de ceux qu'offrent d'autres cas particuliers. Il ne se contente pas d'indiquer sèchement la marche que devra suivre l'expérimentateur, et entre avec un soin minutieux dans tous les détails de ces petites précautions, en apparence superflues, dont l'observation peut cependant seule assurer le succès des expériences. Nous regrettons qu'il n'ait pas donné plus d'étendue à cette partie intéressante de son traité. Il aurait pu sans doute nous communiquer d'excellens préceptes sur les moyens de séparer et de doser les différens métaux, et aurait ainsi rempli une lacune qui existe dans tous les ouvrages de chimie que nous connaissons.

M. Berzelius, riche des fruits de sa propre expérience et d'une vaste érudition puisée dans les mémoires des autres chimistes, a rassemblé dans ses élémens de chimie une foule de faits nouveaux ou peu connus, et de théories qui ne s'accordent pas toujours avec celles qui sont adoptées en France. Le traité que nous annonçons sera donc un répertoire fort utile pour toutes les personnes qui font de la chimie leur étude principale. Nous nous empressons d'annoncer qu'une personne qui a déjà enrichi notre littérature scientifique d'un des meilleurs ouvrages du célèbre professeur de Stockholm, s'occupe en ce moment d'une traduction de l'original suédois qu'elle va incessamment livrer à l'impression. Aucune des nouvelles découvertes n'y sera oubliée. *Aug.* Pred.....

184.—*Testamentum novum græcè, etc.*—Le Nouveau-Testament, en grec; texte revu et enrichi de variantes, d'après les manuscrits de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, les traductions anciennes, les saints Pères et les écrivains ecclésiastiques, collationnés pour la première ou la seconde fois, avec des commentaires, une histoire du texte, et les remarques de tous les critiques; par le docteur *M.-A.* Scholz, professeur de théologie. Leipzig, 1825; Fleischer. 1 vol. in-4°, comprenant les évangiles.

Les savans aimeront à placer cette édition du Nouveau-Testament dans leurs bibliothèques, à côté d'une édition de Griesbach. L.

185.—*Calendarium ecclesiæ germanicæ, etc.*—Calendrier de l'Église allemande, de Cologne, au IX$_e$ siècle. Cologne, 1824. In-8° de 32 pages.

Les calendriers et les martyrologes dans l'Église latine correspondent à ce qu'on nomme *menées* et *menologes* dans l'Église grecque. Ces monumens sont utiles pour connaître l'histoire des diocèses et de la discipline ecclésiastique. Les martyrologes d'Adon et de Dusuard sont connus; beaucoup d'autres, ainsi que des calendriers, ont été publiés dans diverses collections érudites par d'Achers, Canisius, Launoy, etc. Le célèbre Hontheim, dans son *Prodrome* de l'histoire de Trèves, en a inséré cinq des Xe et XIe siècles. Un savant théologien catholique, professeur à l'université de Bonn, M. Scholz, a publié, en 1823, deux menologes grecs qu'il avait exhumés des manuscrits de la Bibliothèque du Roi à Paris, avec des observations sur l'avantage que l'on peut tirer de ces monumens pour répandre du jour sur la philologie sacrée. D'après ces considérations, on doit savoir gré à M. Binterim, docteur en théologie, et curé près Dusseldorf, d'avoir mis au jour le calendrier de l'Église de Cologne au IXe siècle, auquel il a joint des observations intéressantes. G.

186. — * *Staatsrecht des deutschen Bundes und der Bundestaaten.* —Droit public de la Confédération germanique et des États qui la composent; par *Aug.* Brunquell, conseiller de la régence de Saxe. Weimar et Erfurt, 1824. In-8°.

L'étude du droit public de l'Allemagne peut se faire d'une manière complète dans les livres de Tilmann, Dresch, Schmidt et Rudhard: aussi, l'auteur n'a-t-il pas eu l'intention de recommencer ce qui était déjà si bien fait. Son but a été d'examiner la constitution de l'Allemagne telle qu'elle était sous l'empire germanique et lors de la Confédération du Rhin. Il propose plusieurs questions, et les discute avec beaucoup de lumière et d'impartialité. Il se demande d'abord quelles sont les causes qui ont amené la dissolution de l'Empire; 2° quelles en furent les suites tant envers les souverains qui étaient membres de la ligue, qu'envers les sujets des divers États? 3° quelle était la force légale des actes de la confédération du Rhin, et quelles devaient être leurs conséquences, soit qu'on les considérât comme nuls, soit qu'on les regardât comme valables; 4° quel est le but politique de la ligue actuelle? 5° les institutions et les principes adoptés aujourd'hui ont-ils suffisamment pourvu à ce que l'Empire et la Confédération du Rhin avaient de défectueux dans leur organisation? 6° quels sont les obstacles qui, à cet égard, ont arrêté l'accomplis-

sement des vœux de tous? quels sont les rapports des États avec l'ensemble de la confédération, et avec chacun des États en particulier? 8° que conviendrait-il d'ajouter à l'organisation et aux dispositions législatives de ces États? Ces matières importantes ont été pour l'auteur l'occasion de développer habilement des théories qui jusqu'à ce jour avaient été plutôt indiquées qu'approfondies. Il a mis beaucoup de soin à établir les idées pour lesquelles il diffère des autres publicistes. Cependant, en général, il s'est attaché à l'ouvrage de Klüber, qu'il cite très-souvent. Dans l'introduction, il examine les principes qui sont pour les confédérations des conditions d'existence; il traite en détail du caractère de la nation allemande; il s'occupe de l'influence du clergé; puis il se livre à des développemens sur les inconvéniens des cessions et des divisions de territoire, sur ceux plus grands encore que présentent les guerres avec l'étranger. On voit assez par ces courtes indications de quel intérêt est l'ouvrage de M. Brunquell. P. Golbéry.

187. — *Aperçu des principaux événemens de l'histoire universelle, à l'usage des écoles;* par *G.-G.* Bredow, professeur d'histoire à l'université de Breslau, etc.; traduit de l'allemand. Tubingue, 1825; Osiander. 1 vol. in-8° de 139 pages.

Après les premiers chapitres consacrés à la cosmogonie de Moïse, et à l'origine très-incertaine des premiers arts et des premières machines, l'auteur entre dans le domaine de l'histoire ancienne; mais les *principaux événemens* qu'il rapporte se réduisent à quelques notions très-communes recueillies dans l'histoire grecque et romaine, et précédées des fables que Justin a débitées sur les Perses, les Mèdes et les Assyriens. — L'histoire moderne est débarrassée de ces contes; mais outre que tous les faits n'y sont pas importans, et que tous les faits importans sont loin de s'y trouver, comment peut-on appeler *universelle* l'histoire d'une petite partie de l'Europe? A peine dit-on un mot des Arabes et de Mahomet; des Russes, des Suédois et des Turcs; il n'est question ni des Chinois, ni des Indiens, ni des Tartares. Hâtons-nous de le dire : cet ouvrage n'est qu'une table incomplète de l'histoire de l'Europe chrétienne, qui sert peut-être à M. Bredow de canevas pour ses leçons orales, mais qu'on aurait pu se dispenser de livrer à l'impression. B. J.

188. — *Michel Ignatz* Schmidt's *Geschichte der Deutschen.* — Histoire des Allemands, par *Michel-Ignace* Schmidt, continuée par le Dr *L.* de Darsch, professeur à Landshut. T. XXIII. Ulm, 1824. In-8°.

Ce volume renferme l'histoire d'Allemagne, depuis l'établissement

de la Confédération du Rhin jusqu'à la guerre de 1809. Après un coup d'œil sur la situation de l'empire germanique et sur les causes de sa dissolution, l'auteur traite de la paix de Bâle, de celle de Campo-Formio, des congrès de Rastadt et de Lunéville. Enfin, il montre comment le sud de l'Allemagne se ligua avec la France et comment se forma la Confédération du Rhin. M. de Dresch entreprend la défense des personnes qui ont le plus contribué à la fonder; il entretient ses lecteurs des résultats de ce nouvel ordre de choses, de la suppression des tribunaux de l'empire, du sort de la noblesse immédiate, de la cessation des assemblées de cercle. La guerre de Prusse commencée en 1806, les causes de cette guerre et la conquête de toute cette monarchie par les armées françaises viennent ensuite occuper le lecteur. Les siéges et les batailles, ainsi que le traité de Tilsit, ont aussi leur place dans cet exposé, et terminent cette section. Celle qui vient après s'étend jusqu'à la guerre de 1809 entre Napoléon et l'Antriche. Il y est parlé des agrandissemens de la Confédération du Rhin, de la consolidation du système continental, de la révolution d'Espagne, du congrès d'Erfurt, des changemens arrivés dans le duché de Berg, en Westphalie et en Bavière; enfin de l'introduction du code civil français dans les états de l'Allemagne. En général, l'auteur ne se livre pas à de longues réflexions; il a beaucoup abrégé les récits d'événemens militaires qui n'offraient point d'intérêt particulier. Il assure n'avoir avancé aucun fait qui ne soit fondé, soit sur une pièce authentique, soit sur le récit d'un témoin occulaire. Sans se perdre jamais dans l'immensité des citations, il a toujours soin d'indiquer ses principales autorités. On remarque dans le jugement qu'il porte des individus, beaucoup de réserve et de modération, et une juste facilité à recevoir les réclamations de ceux que l'opinion accuse souvent à tort et sans examen. Quant à l'histoire actuelle de l'Allemagne, M. de Dresch sent bien qu'on ne peut l'écrire encore; mais il veut que les historiens futurs sachent l'impression que les événemens produisent sur lui, et ce motif le détermine à ne point s'arrêter là. P. Golbéry.

189.—*Franz der Erste, Koenig von Frankreich, etc.* — François Ier, roi de France; tableau de mœurs du XVIe siècle; par M. *A.-L.* Hermann, professeur au corps des cadets de S. M. le roi de Saxe à Dresde. Leipzig, 1824; Gerhard Fleischer. 1 volume grand in-8°. Prix 2 rixd.

Cet ouvrage offre un enchaînement d'événemens historiques, rapidement et agréablement décrits, qui tous se rattachent plus ou

moins à François Ier, et surtout à son règne. Mais est-ce bien là une biographie, comme l'insinue l'auteur dans sa préface? Les biographies doivent être riches de détails particuliers; elles offrent souvent une peinture, même minutieuse, des actions les plus ordinaires d'un homme, des coutumes et des usages de l'intérieur des familles qu'elles représentent; c'est ce qu'on ne trouve pas dans l'ouvrage de M. Herrmann. D'un autre côté, le titre de *Tableau de mœurs du* XVIe *siècle*, que l'auteur donne à son livre, ne paraît pas non plus lui convenir; ce n'est tout au plus que l'esquisse bien légère des mœurs d'une certaine classe d'hommes peu nombreuse. Il y a bien de la différence entre le tableau de mœurs dont l'un des collaborateurs de la *Revue* a donné l'esquisse, en traitant du roman historique de mœurs (1), et celui qu'offre l'ouvrage qui nous occupe. Celui-là doit être la peinture de la société à une époque déterminée; il doit représenter tous les détails que l'histoire dédaigne, et les hommes dans toutes les classes: en un mot, il doit nous offrir un tableau animé de la vie elle-même.

Mais quel que soit le genre auquel l'ouvrage de M. Herrmann appartienne, tel qu'il est, nous ne craignons point de dire que c'est un bon ouvrage, qui tient en quelque sorte le milieu entre l'histoire générale et la simple biographie, et qui instruit en amusant. L'auteur a traité son sujet avec beaucoup de talent. Nous aurions seulement un reproche à lui adresser, c'est de n'avoir peut-être pas assez fait ressortir dans son tableau ce que François Ier a fait pour les lettres, les sciences et les arts, de n'avoir consacré qu'un petit nombre de pages à un aperçu trop général de l'état des lettres sous ce prince, ainsi que des encouragemens et de la protection qu'il leur accorda. La restauration des lettres, à laquelle François Ier contribua tant en France, est un des faits les plus importans du XVIe siècle, et le commencement de notre civilisation proprement dite doit dater de cette époque.

M. Herrmann s'est particulièrement attaché à la vérité; il a toujours puisé aux bonnes sources, et il a soin de les indiquer; son ouvrage porte le caractère de l'impartialité et d'une saine critique. Son style est noble, coulant, agréable; il a évité les longueurs dans lesquelles il est si facile de tomber dans ces sortes d'ouvrages, et s'est abstenu de réflexions et de raisonnemens qui presque toujours embarrassent la marche du récit, et souvent semblent n'y être placés que pour épargner au lecteur le soin de réfléchir lui-même. Un

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. XVII, p. 232 et suiv.

autre mérite de cet ouvrage, c'est que l'auteur a su renfermer tout le tableau du règne qu'il écrit dans un seul volume d'un peu plus de 400 pages, grand in-8° à la vérité, mais dont l'impression est en très-gros caractères. C'est un talent que de savoir se borner, et de ne dire que ce qu'il faut; ce talent, M. Herrmann le possède au plus haut degré. Quelques citations prises au hasard prouveraient mieux encore ce que nous venons d'avancer; mais ces citations donneraient à cet article plus d'étendue qu'il ne doit en avoir. Nous nous bornerons au récit de Henri VIII et de François Ier qui commence le xe chapitre. Les deux monarques devaient se voir, le 6 juin 1520, entre Andres et Guines, en Picardie.

« A leur première entrevue, dit M. Herrmann, François et Henri se saluèrent et s'embrassèrent à cheval : le cheval du roi d'Angleterre broncha. Une tente magnifique avait été dressée pour y entretenir l'illustre convive, le jour suivant; mais un orage s'étant élevé pendant la nuit la détruisit. La superstition ne manqua pas de mal augurer de ces accidens. — D'abord, les rois ne se virent que sous la contrainte de la froide étiquette, et avec une circonspection méfiante. La nombreuse suite de chacun d'eux fut fixée exactement; l'éloignement dans lequel ils devaient rester l'un de l'autre, déterminé, et les pas, comptés. Quand le roi d'Angleterre venait voir la reine de France à Andres, le roi de France devait en même tems se rendre chez la reine d'Angleterre à Guines, de sorte qu'ils se servaient réciproquement d'otages. Cependant, toutes ces formalités devinrent bientôt insupportables à François. Un jour s'étant, contre sa coutume, levé de très-bonne heure, il monte à cheval, et accompagné de deux gentilshommes et d'un page seulement, il arrive au galop à Guines. Sur le pont de Guines, il rencontre le commandant de la place avec deux cents archers. « Vous êtes mes prisonniers, leur crie-t-il, conduisez-moi sur-le-champ dans l'appartement du roi mon frère. » Ceux-ci, surpris, répondirent que le roi n'était pas encore levé. Mais François, sans s'arrêter, vient aussitôt heurter à la porte du roi et se présenter devant son lit. Celui-ci tout étonné, lui dit, « vous me jouez là, mon frère, le tour le plus agréable du monde! Eh bien! je suis votre prisonnier et je vous donne ma parole d'honneur. Vous me montrez par-là comment on doit vivre avec vous, » et, en même tems, il lui présente un collier de la valeur de 15,000 angelots, en lui disant : « Portez, je vous prie, ce collier aujourd'hui pour l'amour de votre prisonnier. » François l'accepte et lui fait en revanche présent d'un bracelet de plus de 30,000 ange-

lots de valeur (1). Henri voulut ensuite se lever; mais François lui dit, « il faut, mon frère, que vous me preniez aujourd'hui pour votre valet de chambre; » et, en même tems, il lui tendit son linge. Bientôt après il remonta à cheval et retourna à Andres. Les siens, tout troublés de son absence inexplicable, lui vinrent au devant, et Fleuranges, par un excès de zèle, lui cria : « Mon maître, vous êtes un *fol* d'avoir fait cela; *le diable emporte* celui qui vous l'a conseillé. » — « Je n'ai demandé conseil à personne, repartit le roi, parce que je savais bien que personne ne me conseillerait ce que je désirais. » Le lendemain matin, le roi d'Angleterre lui rendit sa visite de la même manière. »

Terminons par une réflexion générale. Ce genre d'ouvrage, quel que soit le nom qu'on lui donne, nous paraît propre à encourager l'étude de l'histoire. Il est surtout convenable aux gens du monde, qui, n'ayant pas le loisir ou la volonté de lire les histoires générales, trouveraient dans une galerie composée de plusieurs tableaux de cette nature, un cours d'histoire aussi intéressant qu'utile.

J. DE L.

Indication des principaux OUVRAGES PÉRIODIQUES *publiés en Allemagne.* — Troisième article. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, pages 744-746; et ci-dessus, p. 143-152.)

Mathématiques et astronomie.

190. — *Astronomisches Jahrbuch, etc.* — Annuaire astronomique, de BODE. Berlin.

Cet Annuaire est un des plus anciens qui existe; l'habile astronome prussien, M. Bode, le dirige depuis une cinquantaine d'années.

Arts industriels et technologie.

191. — *Verhandlungen des Vereins zur Beförderung des Gewerbfleisses in Preussen, etc.* — Mémoires de la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale en Prusse. Berlin, in-4°.

Ce n'est que depuis peu que la Prusse a imité l'exemple de l'Angleterre et de la France, en créant une société pour l'encouragement

(1) L'angelot était une monnaie d'or qu'Henri VI, roi d'Angleterre, avait fait frapper en 1420, lorsqu'il était maître de Paris. Son nom vient de l'ange qu'elle représentait portant les armes de France et d'Angleterre. Elle valait environ 15 sols ou 75 centimes.

de l'industrie nationale. Le recueil de mémoires qu'elle publie est rédigé sur le modèle du *bulletin* de la Société de Paris. On y trouve les procès-verbaux des séances, les programmes des prix, des mémoires originaux ou traduits, la liste des brevets d'invention, etc. Le rédacteur principal est le professeur Schubert, de Berlin.

192.—*Magazin der neuesten Erfindungen, Entdeckungen und Verbesserungen.* — Magasin des inventions, découvertes et perfectionnemens les plus récens, à l'usage des manufacturiers, etc. ; rédigé par *J.-H.-M.* Poppe, *C.-G.* Kühn, *Fr.-G.* Baumgärtner et *C.-F.-W.* Berg. Leipzig; Baumgärtner. In-4°.

Ce Magasin existe depuis long-tems et paraît avec une grande régularité. Il est très-varié; et quoiqu'il ne soit pas rédigé avec autant de science que le précédent, il est pourtant très-utile aux Allemands, en leur donnant des traductions de mémoires étrangers qu'ils ne pourraient se procurer qu'à grands frais. D.

193. — *Polytechnisches Journal.* — Journal polytechnique, publié par le Dr *Johann-Gottfried* Dingle. Stuttgardt; Cotta.

Ce journal, l'un des meilleurs de l'Allemagne dans ce genre, publie toutes les découvertes qui peuvent intéresser l'industrie. La plupart de ses articles sont tirés des meilleurs ouvrages périodiques étrangers; il contient aussi des mémoires originaux. Considéré sous le rapport de la rédaction, il se divise en deux parties : l'une renferme les mémoires d'une certaine étendue; l'autre est destinée, sous le titre de *mélanges*, à recevoir de courtes notices, ou des extraits d'articles qui n'offrent pas assez d'intérêt pour être insérés en entier.

194. — *Neues Kunst und Gewerbblatt.* — Nouvelle feuille des arts et métiers, publiée par la *Société polytechnique* du royaume de Bavière, et rédigée par *Aloys-Emman* Kreis, directeur des constructions et conservateur de la collection royale polytechnique. Munich; chez le rédacteur. Berlin, Trautvein. In-4°.

La Bavière, comme tous les états du second ordre, paraît souffrir beaucoup des systèmes de prohibition adoptés par les états qui l'entourent. Dans ces circonstances fâcheuses, une société s'est formée pour favoriser, par tous les moyens qui sont à sa disposition, l'écoulement des produits des manufactures et de l'agriculture bavaroises. Le journal que nous annonçons est publié par cette société; il paraît toutes les semaines. Il est spécialement consacré à l'industrie allemande. Du moins ne trouvons-nous, dans une assez longue suite de cahiers, que de fort courts extraits des feuilles étrangères. On peut diviser les articles qu'il insère en trois classes : les uns sont des

annonces plus ou moins détaillées de faits ou d'ouvrages nouveaux, ou peu connus. D'autres, généralement d'une assez grande étendue, sont de véritables dissertations sur différens arts chimiques ou mécaniques. Sous un troisième titre, sont rangés les articles d'économie industrielle et agricole. — Ce journal, destiné à être répandu parmi les paysans et les marchands, aussi bien que parmi les savans, est écrit dans un style simple, à la portée de toutes les classes de lecteurs. — A cette feuille est annexée chaque mois une seconde, intitulée : *Journal mensuel pour l'architecture et l'embellissement du pays.* (Monatsblatt für Bauwesen und Landesverschönerung. — *Voy.* t. XXV, p. 746, n° 319, l'annonce de ce dernier journal, dont nous rectifions ici le titre.) *Aug.* PERD.....

195. — *Jahrbücher des polytechnischen Instituts in Wien.* — Annales de l'Institut impérial polytechnique de Vienne, publiées par PRECHTL. Vienne.

Ce journal est dirigé par M. Prechtl, directeur de l'*Institut polytechnique*, établissement consacré à l'éducation des jeunes gens destinés au commerce et aux manufactures, et dans lequel on a réuni, pour le compléter, une *Société d'encouragement pour l'industrie nationale* et un *Conservatoire d'arts et métiers.* On trouve dans ce recueil beaucoup de morceaux très-intéressans sur les sciences mathématiques, sur les nouvelles découvertes relatives aux arts et métiers, et l'analyse des principaux ouvrages publiés sur ces matières. On y trouve aussi des articles traduits du français, de l'anglais et d'autres langues. Pendant long-tems, on tenait secrets en Autriche, les procédés importans employés dans les arts et les manufactures : on a fini par sentir l'inutilité de la peine qu'on se donnait, et l'on a renoncé avec raison à couvrir d'un voile mystérieux des inventions et des perfectionnemens qui acquièrent un nouveau prix par la publicité. D. F.

Arts militaires.

196. — *Militair-Literatur Zeitung.* — Gazette littéraire-militaire; rédigée par le major DECKER et le capitaine BLESSON. Berlin; Mitler. In-4°.

Cette gazette a le défaut de s'occuper trop peu de l'organisation militaire du pays. Il faut, en Prusse, une permission du roi pour publier un journal militaire, et l'on impose aux rédacteurs l'obligation de ne point critiquer l'organisation existante : c'est ôter au public la connaissance des abus, et au gouvernement la faculté de les connaître

et de les corriger. La Gazette militaire de MM. Decker et Blesson rend un compte détaillé des ouvrages nouveaux sur l'art militaire.

197.—*Zeitschrift für Kunst, Wissenschaft und Geschichte des Krieges.* —Journal pour l'art, la science et l'histoire militaires, rédigé par *C.* DE DECKER, *F.* DE CIRIACY, *L.* BLESSON, etc. Berlin, Mittler. In-8°.

Il ne faut point chercher dans ce journal, plus que dans le précédent, des éclaircissemens et des jugemens motivés sur les mesures adoptées par le gouvernement prussien dans l'organisation de son état militaire. Les rédacteurs n'ont point la liberté de s'en occuper; mais ils traitent de l'art militaire en général, et ils offrent quelquefois des articles d'un véritable intérêt.

198. —*Militärische Blätter.* — Feuilles militaires, par *F.-W.* MAUVILLON. Essen, (Prusse rhénane) Bädeker. Grand in-8°.

Les Feuilles de M. Mauvillon se publient par cahiers; l'auteur traduit ou analyse beaucoup d'ouvrages, et donne aussi plusieurs articles originaux; il tient le public au courant de ce que la littérature étrangère moderne fournit sur l'art militaire.

199. — *Zeitschrift für Kriegswissenschaft.* — Journal pour la science militaire, par le capitaine KAUSLER. Stuttgard; Franckh. In-8°.

Il n'y a pas long-tems que ce Journal a commencé à paraître, et il n'est pas encore très-répandu. M. Kausler est au service de Wurtemberg. L'auteur a annoncé dans les journaux plusieurs ouvrages militaires importans dont il s'occupe.

200. — *Oestreichische-militairische Zeitschrift.* — Journal militaire autrichien, par *J.-B.* SCHELS. Vienne, Heubner. In-8°.

Ce qui intéresse le plus dans un Journal militaire, l'exposé de l'état actuel des armées, surtout de l'armée du pays, et les réflexions sur les événemens militaires de nos jours, est précisément ce qui manque au Journal militaire autrichien. Il paraît qu'on ne lui laisse pas la faculté de s'occuper du présent: aussi, est-il obligé de se rejeter sur le passé. On y trouve de longs récits sur de vieilles guerres, la plupart oubliées. Quelquefois, il se hasarde jusqu'à donner l'histoire des guerres de la révolution; mais c'est avec tant de réserve et de circonspection, que l'on n'en peut tirer grand fruit. Les notices nécrologiques sur des officiers autrichiens ont quelquefois de l'intérêt. Au reste, ce Journal ne nous fait guère connaître, de l'armée autrichienne, que les promotions des officiers; chose qui intéresse fort peu, hors de l'Autriche. Pour les autres changemens qui s'opèrent dans l'armée autrichienne, on

ne peut les apprendre que dans quelques ouvrages spéciaux ou par les journaux étrangers. M. Schels, qui le dirige, est connu par son *Histoire militaire de l'Autriche.* D.

SUISSE.

201. — * *Plantes rares du Jardin de Genève*, par *Aug.-Pyr.* DE CANDOLLE, professeur d'histoire naturelle et directeur du jardin de botanique de l'Académie de Genève. Ire livraison. — L'ouvrage sera publié par livraisons de six planches avec le texte correspondant. Ces livraisons paraîtront à des époques indéterminées et formeront un volume grand in-4°, imprimé sur papier grand Jésus vélin superfin d'Annonay. La première livraison est en vente. Le prix de chaque livraison est de 15 francs de France. Il ne sera tiré que 250 exemplaires de cet ouvrage : ainsi sa rareté en fera nécessairement augmenter le prix. Les noms des souscripteurs seront imprimés à la suite de la dernière livraison. On souscrit à Genève, chez Barbezat et Delarue, libraire-éditeurs; à Paris, chez Naudin, rue Pavée Saint-André, n° 9, et Rey et Gravier; à Londres et à Strasbourg, chez Treuttel et Würtz.

L'existence du jardin de botanique de Genève ne date que de peu d'années, et déjà cet établissement donne lieu à la publication d'un ouvrage important, destiné à présenter la description et la figure des plantes qui fleurissent dans le jardin de Genève, lorsqu'elles se trouvent encore inconnues aux botanistes, ou que du moins elles n'ont été figurées convenablement dans aucun ouvrage. Les descriptions ont pour but non-seulement de faire connaître la structure et l'histoire de la plante, mais de la comparer avec celles qui lui ressemblent. L'auteur y a souvent ajouté des notes sur les caractères du genre et de la famille auxquels l'espèce appartient, aussi bien que sur les espèces analogues à celles qu'il décrit. Les figures sont imprimées en couleur et accompagnées des détails qui font connaître l'analyse de la fleur et du fruit; la plupart sont faites d'après les dessins de M. HEYLAND. Z.

202. — * *Précis de géographie ancienne;* par *Louis* CONTE, professeur de littérature ancienne à l'Académie de Genève; ouvrage adopté pour le collége de Genève. Genève, 1824; P. G. Ledouble. 1 vol. in-12, de VII et 250 pages; prix : 2 fr. 50 c.

Voici le premier cours de géographie ancienne vraiment à l'usage des colléges et des pensionnats, que je connaisse : celui de d'Anville, en trois volumes, est trop savant et trop volumineux : l'abrégé que

l'on en trouve dans la *Géographie universelle* de *Guthrie*, et qui a été aussi imprimé à part, se compose de deux parties qui rentrent l'une dans l'autre, et dont la première, trop courte, est insuffisante, tandis que la seconde ne présente qu'une sèche nomenclature. Je conviens que le petit traité de géographie ancienne, placé à la fin du *Cours abrégé de géographie historique*, par *Osterwald*, n'a pas été employé sans succès dans quelques instituts particuliers; mais ce traité est par demandes et par réponses, méthode que je regarde comme vicieuse; il est d'ailleurs beaucoup trop concis, et se trouve à la suite d'un cours de géographie moderne; en sorte qu'il faut acheter les deux volumes dont se compose cet ouvrage, lors même qu'on n'a besoin que du contenu d'un demi-volume.

Le Précis de M. Conte me paraît très-supérieur à tout ce qui a paru jusqu'à ce jour, en fait de livres élémentaires sur la géographie ancienne : c'est ce qui lui a valu d'être immédiatement adopté par l'Académie de Genève, comme remplissant d'une manière très-satisfaisante la lacune que nous venons de signaler. Pendant plusieurs années, ce Précis a servi de texte à l'auteur pour les leçons qu'il donnait aux étudians de la Faculté des lettres. L'Académie, estimant ensuite que cette étude devait plutôt se faire dans les classes élevées du collége, a invité M. Conte à publier son travail, pour servir de guide dans l'enseignement public de la géographie ancienne.

Les encouragemens nombreux que dans divers pays, mais surtout en France, l'on a accordés depuis peu, aux sciences géographiques; la fondation récente de la Société de géographie de Paris, ont déjà exercé et continueront d'exercer de plus en plus une influence salutaire, même sur les contrées qui ne peuvent se trouver en contact que par la pensée avec les pays où ces encouragemens sont donnés. La publication de l'ouvrage que nous annonçons, ne pouvait donc avoir lieu dans des circonstances plus favorables : elle reçoit même un nouveau degré d'intérêt et d'importance de l'heureuse application faite par M. Selves fils, des procédés lithographiques à l'enseignement de la géographie; la modicité du prix et la bonté de l'exécution de ses cartes lithographiées, ont rendu l'étude de cette science beaucoup plus populaire; et ce n'est pas là un des moindres services dont est redevable l'instruction publique à l'un des hommes qui honorent le plus la France, M. le baron Cuvier, qui, depuis l'année 1820, n'a cessé d'encourager l'entreprise de M. Selves, en aidant celui-ci des conseils les plus propres à en assurer le succès. E.

203. — *Chefs-d'œuvre* ou Sermons choisis de *Jacques* SAURIN, pasteur à La Haye; suivis de *fragmens* de quelques autres sermons du même auteur; recueillis par les soins de *J.-J.* CHENEVIÈRE, pasteur et professeur à Genève. Genève, 1824; J.-J. Paschoud; Paris, le même. 4 vol. in-8°; prix : 20 fr.

Le ministre protestant Saurin est sans contredit le plus éloquent des prédicateurs qu'ait eus l'Église réformée. Moins harmonieux, moins élégant, moins fleuri que Massillon ou Fléchier, il a toute la dialectique pressante de Bourdaloue, toute la véhémence et le feu de Bossuet. Comme Démosthène, auquel on peut, sous certains rapports, le comparer, il ne voit que le triomphe de sa cause; et peu jaloux de plaire ou d'éblouir, il ne cherche qu'à convaincre et à entraîner. Saurin est toujours grand; ses plans sont vastes et variés; il sait rendre sensibles des vérités abstraites; il s'élève quelquefois jusqu'à la dignité d'un prophète. L'imagination et la raison, voilà ses deux facultés dominantes; sa sensibilité n'est guère mise en jeu que lorsque son imagination est fortement ébranlée. S'il a des ornemens, ce sont, pour ainsi dire, des ornemens sérieux; les choses y entraînent les mots après elles. Lorsqu'il est beau; il a un style clair et noble; il a un mélange de pompe dans les images et de naturel dans l'expression, qui plaît singulièrement. — Un prédicateur si distingué n'eut pas une jeunesse qui semblât promettre de pareils résultats. A l'âge de 17 ans, il avait embrassé la vie militaire, qu'il quitta peu après pour étudier à Genève la philosophie et la théologie sous les plus célèbres professeurs (1). Consacré au saint ministère, il fut nommé en 1701, pasteur à Londres, peu après à La Haye, où il prêcha avec un succès prodigieux, jusqu'à sa mort, arrivée le 30 septembre 1730. Saurin avait une belle figure, une voix forte et sonore, un débit animé, des gestes justes et expressifs. Abbadie, après l'avoir entendu, se demandait à lui-même, dans les transports de son admiration : est-ce un homme ou un ange? Après un tel suffrage, il est bien étonnant que La Harpe n'ait pas même nommé Saurin, dans son *Cours de littérature*. Il ne l'est pas moins que le cardinal Maury l'ait relégué dans le second ordre des orateurs; il n'avait sans doute lu Saurin que très-rapidement.

---

(1) Par un rapprochement singulier, Genève compte aujourd'hui parmi ses meilleurs prédicateurs M. M....N, qui a fait sous Bonaparte les campagnes de Dresde et de Leipzig, et qui a combattu avec distinction à Waterloo, comme lieutenant dans les grenadiers.

Grâce à l'édition que nous annonçons, on pourra désormais apprécier tout le mérite de cet illustre prédicateur. M. le pasteur Chenevière a choisi les sermons qui lui ont paru les plus beaux, les meilleurs, les plus propres à montrer Saurin dans toute sa gloire. Il a fait précéder l'ouvrage d'*Observations sur l'éloquence de la chaire* (1). Là, dans un petit nombre de pages, le judicieux critique a renfermé tout ce qu'on peut dire de mieux sur les règles de l'art oratoire. Voici le plan de ce Traité, aussi remarquable par le style que par le fond des idées : 1° *Comparaison du Prédicateur et de l'Avocat;* 2° *Connaissances et qualités du prédicateur;* 3° *Diverses parties dont se compose un sermon;* 4° *Des Transitions;* 5° *Du Style;* 6° *Méthode pour composer.* L'auteur ne se contente pas de dicter sèchement des préceptes; il appuie ses leçons d'exemples tirés des meilleurs orateurs de la chaire. Il cite souvent les discours familiers de Reguis, que sa simplicité admirable a placé au premier rang des prédicateurs catholiques, de ce Reguis dont le nom ne se trouve dans aucune biographie, et dont plusieurs ecclésiastiques de sa communion ignorent jusqu'à l'existence! Personne, mieux que M. le pasteur Chenevière, ne pouvait tracer les règles de l'éloquence chrétienne, lui qui, dans la force de l'âge et du talent, doué d'une imagination riche et brillante, d'une élocution facile, d'un organe flatteur, attire la foule dans les temples de sa patrie, par des prédications pleines de chaleur, de vie et d'entraînement. J. H. de Genève.

204.—* *Ueber die Entbehrlichkeit, etc.* — L'Étude du latin est-elle indispensable pour ceux qui ne sont pas destinés aux professions savantes? par le professeur *C.* Bernoulli. Bâle, 1825; Neukirch. 1 vol. in-12 de 83 pages.

En répondant négativement à la question posée par ce titre, et en la discutant avec une attention scrupuleuse, M. Bernoulli aborde aussi quelques autres sujets d'une haute importance, et qui rentrent dans le domaine de la science de l'éducation. Il ne prétend pas que l'étude du latin soit bannie de toutes les écoles; mais il croit que, pour beaucoup de jeunes gens, cette étude est un objet de luxe. A cette occasion, il demande si l'État ne devrait pas pourvoir, par de bons établissemens spéciaux, à l'instruction des commerçans, des manufacturiers, etc., de même qu'il pourvoit à celle des prêtres, des médecins, des avocats, des administrateurs. Loin de blâmer l'étude des langues, il la croit nécessaire dans une bonne éduca-

(1) Ces *Observations* se vendent à part; prix 2 fr.

tion; mais il croit et cherche à prouver qu'il n'en est pas de même des langues anciennes. En résumé, la brochure de M. Bernoulli, inspirée par le désir d'être utile, est pleine de bonnes vues, et ne peut qu'intéresser ceux qui s'occupent de ces questions, quelle que soit d'ailleurs leur opinion. A. J.

ITALIE.

205. — *Osservazioni sopra del progetto di una masseria, etc.* — Observations sur l'*Exposé du projet d'une ferme*, dite *exemplaire*, proposé par M. DE DOMBASLE. (*Revue Encyclopédique*, septembre 1824). Casal, 1825; Paul Corrado, imprimeur. In-8° de 17 pages.

Une traduction française de cette brochure a été publiée à Casal en même tems que l'original italien, et par l'auteur de l'une et de l'autre, M. le marquis DE BRÈME. Le savant agronome s'élève avec force contre les prétentions qu'il suppose à M. de Dombasle, de substituer partout des *fermes modèles* aux fermes expérimentales, dont on s'était beaucoup occupé avant la fondation de l'établissement de Roville : il pense que les deux modes d'instruction agricole doivent être associés, et que les fermes expérimentales peuvent très-bien continuer les recherches au profit de la science et de l'art, tandis que les fermes modèles répandront les connaissances acquises. M. de Brême n'a pas assez bien compris M. de Dombasle, non plus que les besoins de notre agriculture : nous ne pouvons le dissimuler, les progrès que nous avons faits dans ce premier des arts sont encore limités à quelques provinces, et les mauvaises méthodes de culture sont encore en possession de la plus grande partie de notre sol. Le plus important pour nous est d'apprendre à cultiver partout aussi bien qu'en Flandre, en Alsace, et dans les lieux où le travail est le mieux récompensé par l'abondance des récoltes : les recherches de procédés plus parfaits ou de végétaux plus dignes de nos soins ne viennent qu'après, lorsqu'on a pourvu aux besoins de première nécessité. Voilà ce qu'a pensé M. de Dombasle, et les motifs qui l'ont déterminé à montrer, dans sa ferme de Roville, le parti qu'on peut tirer du sol du département de la Meurthe, assez mal cultivé jusqu'à présent. Si M. de Brême connaissait les lieux et les circonstances, il penserait certainement comme M. de Dombasle. D'ailleurs, quand même les bonnes méthodes d'exploitation rurales seraient adoptées partout, elles dégénéreraient bientôt, si on leur refusait des soins conservateurs : il faudrait encore des fermes *modèles;* quant aux expériences agricoles, le tems viendra sans

doute où les grandes exploitations se chargeront de les faire, de même que les perfectionnemens successifs des arts mécaniques naissent le plus souvent dans les grandes manufactures, sans le secours d'ateliers consacrés spécialement à des recherches. On peut suppléer aux fermes *expérimentales;* mais il est douteux que nous puissions jamais nous passer de fermes modèles. F.

206. — *Riflessioni storico-politiche, etc.* — Réflexions historiques et politiques sur l'injonction du ministre de l'intérieur, de Paris, aux évêques et archevêques de la France, de faire enseigner dans leurs séminaires les quatre proposition de l'Assemblée du clergé de 1682; par M. Fea, avocat, membre de la Commission des antiquités au Musée du Capitole, et conservateur de la Bibliothèque Chigi. Rome, 1825; Poggioli. In-8°, 47 pages.

M. Fea s'est beaucoup fait connaître en Italie par des disputes avec le savant Guattani sur le Colysée et sur la statue de Pompée, dans lesquelles il ne doit pas se flatter d'avoir obtenu l'avantage. En 1822, il s'est fait l'apôtre de l'*infaillibilité* du pape, à l'occasion d'Adrien VI. Dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux, il fait la guerre à notre précieuse déclaration du clergé, rédigée par Bossuet, et adoptée par nos évêques à l'unanimité, en 1682; il promet de continuer cette guerre scandaleuse. Il nous invite charitablement à étudier un bon livre, trop peu connu, sans doute, publié à Foligny en 1824; c'est le *Typhus* ou le *Typhon constitutionnel*, in-8°, deux volumes. Dans ses *Riflessioni storico potitiche*, il gourmande sans façon un de nos ministres et nos magistrats de la Cour de Paris, pour avoir censuré la lettre anti-légale de l'archevêque de Toulouse contre l'enseignement obligé de cette même déclaration, de cet acte qui n'est que l'expression et la conséquence de l'Évangile, du bon sens et de nos lois, de nos usages les plus respectables. — Il suit de cet exposé qu'en Italie, et à Rome, ville pour ainsi dire gouvernée par ses trois colléges de jésuites, de même qu'en France, à Limoges, Toulouse, Rouen, Saint-Brieuc, etc., il est comme de règle et de précepte d'écrire contre nos libertés les plus antiques et les plus nécessaires, contre l'indépendance des rois et la paix des hommes. On peut, à ce métier, se procurer des salaires et des faveurs; mais on n'y gagne point l'estime, la considération publique.

Ce qu'il y a d'*historique* dans la nouvelle production de M. Fea, fort érudite, sans doute, car elle est hérissée de citations d'auteurs les plus célèbres et surtout les plus inconnus, c'est que la déclaration de 1682 est *déraisonnable et très-funeste à la religion*, c'est-à-dire, à la déplo-

rable prétention romaine de disposer des rois et des royaumes, etc. Il prétend que cette déclaration est abolie ou anéantie, 1° par la *lettre* humiliante et inefficace où Louis XIV, en 1693, annonce au pape qu'il a *donné ses ordres de ne plus observer l'édit du* 22 *mars* 1682; 2° par une induction tirée du seul fait et de l'observation du Concordat; 3° par cette erreur, affligeante sans doute, qui s'est glissée, par mégarde ou surprise, dans le Testament de Louis XVI, où il est dit que *l'Église tient ses pouvoirs du pape*, ce qui est en contradiction avec l'Évangile. Ne sont-ce pas là des autorités bien tranchantes contre les saintes Écritures, contre la raison, contre nos lois! etc. Mais l'auteur fait aussi de *la politique;* c'est-à-dire qu'il objecte les prétendus avantages pour les gouvernemens et pour le pape, à se protéger réciproquement (en des excès réciproques). Sur quoi il adapte une pensée d'Horace, dans sa Poétique, vers 410.

(Pape et Roi) *tous les deux, par un heureux concours,*
Se doivent l'un à l'autre un utile secours.

Enfin, M. Fea donne le démenti à M. de Pradt, pour avoir écrit que Napoléon fit un jour brûler la lettre de Louis XIV, de 1693; M. Fea la publie de nouveau, assurant qu'elle est revenue de Paris à Rome, avec les archives du Vatican; et il promet, apparemment comme un service à rendre au genre humain, d'en publier un *fac simile.* — Nous croyons pouvoir conclure que le mal à redouter est vraiment le typhus ou le typhon ultramontain, qui créa l'inquisition et les *rigueurs salutaires* de la Saint-Barthélemi, et l'affreuse ligue des jésuites, etc., contre le meilleur de nos rois; qui, enfin, le fit assassiner. Donc, ayons sans cesse en la mémoire ce fameux texte du jésuite Lessius, dans son Apologie des jésuites: *In regibus mutandis et occidendis, adhibendi sunt viri sapientes et discreti, et illi maximè sunt jesuitæ.* Que notre jeunesse lise et relise donc l'admirable défense de la déclaration du clergé, de 1682, par le grand Bossuet, ou l'abrégé que nous en a fait, en un vol. in-8°, un *bon* prêtre, déporté, feu l'abbé Coulon. C'est ici le moment où jamais de réimprimer cet abrégé si commode et devenu si nécessaire, qu'il faudrait répandre dans tous les colléges, au lieu des éteignoirs de sens commun et des prétendus *bons livres* de toute sorte dont nous sommes empoisonnés. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

207. — * *Collezione de' classici metafisici, etc.* — Collection des métaphysiciens classiques. Pavie, depuis 1818 jusqu'à cette année (1825), J.-J. Capelli. 43 vol. in-12.

Nous avons déjà annoncé cette entreprise; mais elle mérite que nous y revenions plusieurs fois. On lit en tête de la collection un long discours, signé par les trois éditeurs, *Louis* ROLLA, *Joseph* GERMANI et *Defendente* SACCHI, sur l'origine, les vicissitudes et les progrès de ce qu'on appelle la *métaphysique*. On trouve ensuite les ouvrages les plus remarquables de ceux qui se sont le plus occupés de cette partie de la philosophie; en voici les titres, avec les noms de leurs auteurs. — Un *Abrégé du système intellectuel de l'univers*, d'EUDWORT, qui montre quel était l'état de la philosophie avant DESCARTES. Les *Méditations* de ce philosophe, qui les regardait comme son ouvrage favori, et son *Traité sur les Passions*, qu'il essaya le premier de considérer sous le rapport moral et physique. La *Recherche de la vérité*, par MALLEBRANCHE, qui, malgré la bizarrerie de son système, se fait encore estimer par l'importance de plusieurs détails et par la beauté de son style didactique. L'*Essai sur l'entendement humain*, de Locke, qui, au milieu des diverses modifications qu'il a subies, et des différentes écoles qu'il a fait naître, tient encore la première place parmi les métaphysiciens modernes. Les *Essais* sur le même sujet, par HUME, qui, après LEIBNITZ, fit le premier, ou du moins mieux que ses devanciers, apprécier le mérite et les imperfections du système de son compatriote, et donna lieu à plusieurs hypothèses plus ou moins spécieuses. Les divers traités de CONDILLAC, qui transplanta l'école de Locke en France, où elle fut encore plus éclairée et plus perfectionnée. Les *Prolégomènes d'une métaphysique*, et les *Élémens métaphysiques des sciences*, par KANT, qui, cherchant à combiner les systèmes de Platon et d'Aristote, a relevé l'ancienne école de Leibnitz, et menace de dominer celle de France. On trouve aussi quelques *Essais* sur l'*estétique*, composés par l'infortuné *Mario* PAGANO, pendant qu'il était enfermé dans les prisons du château Saint-Elme, à Naples. Parmi les métaphysiciens vivans, on a publié les *Leçons* de M. LAROMIGUIÈRE, et quelques *Mémoires* de M. DESTUTT DE TRACY. On a mis en tête de chaque ouvrage une notice sur l'auteur, avec son portrait. Les notices sont tirées des *éloges* de Fontenelle, de Fréret, de Thomas, de Condorcet, etc. Pour ce qui regarde les auteurs vivans, les éditeurs ont donné des notices relatives à leurs ouvrages et à leurs systèmes. On apprend aussi que M. Laromiguière a beaucoup amélioré ses leçons par des additions et des modifications considérables qui manquent à l'édition de Paris. M. Sacchi rend compte des ouvrages et des principes de M. de Tracy, et de ce que l'école française doit

à ses lumières et à la profondeur de ses vues, avec un sentiment de reconnaissance que tous les amis de la vraie philosophie doivent partager.

Telle est la série des ouvrages que cette collection comprend jusqu'ici; on peut dire avec les éditeurs qu'elle présentera ce que la philosophie moderne a produit de meilleur, et mettra sous nos yeux l'histoire la mieux suivie des opinions et des erreurs des philosophes les plus distingués. (*Voyez* la préface du t. XLIII). Ils se flattent en même tems que l'école des philosophes physiologistes, fondée par Cabanis, et soutenue par M. de Tracy, triomphera des doutes des pyrrhoniens, des obscurités des kantistes, et du sentimentalisme des Écossais. C'est ainsi qu'ils concourront de plus en plus à faire connaître et à faire apprécier à la fois la saine philosophie et les écrivains qui l'ont le plus cultivée, malgré les menées sourdes de quelques hommes qui, incapables d'augmenter le nombre des connaissances réelles, cherchent à décréditer les fauteurs et les soutiens de cette philosophie, ainsi que les ouvrages qui renferment leurs doctrines les plus précieuses. Espérons que ces éditeurs ne se laisseront pas rebuter par les obstacles, et qu'ils compléteront leur ouvrage en nous donnant bientôt les autres métaphysiciens les plus distingués des diverses écoles de l'Europe, et surtout de l'école italienne, qui n'est pas assez connue.

208. — *De principali trattati di pace, etc.* — Des principaux traités de paix, par le comte *Giuseppe* GATTI. Rome, 1824; Bourlié. 2 v. in-8°.

L'auteur présente son ouvrage comme une espèce d'introduction à l'histoire moderne qu'il regarde comme beaucoup plus utile pour nous que l'ancienne. Il commence à l'époque de la division de l'empire, depuis la mort de Charlemagne, et s'arrête au traité de Westphalie. Ceux qui connaissent les changemens politiques survenus en Europe depuis cette dernière époque, et surtout au commencement de notre siècle, ne seront pas de l'avis de l'auteur, qui regarde encore le traité de Westphalie comme la base de tous ceux qui lui ont succédé, base sur laquelle, selon lui, repose le système politique actuel de toute l'Europe. S'imaginerait-il donc faire oublier une époque qu'il ne sait pas ou ne veut pas apprécier, en la faisant disparaître de son histoire?

209. — *Memorie storiche dell' antico e moderno Telamone, etc.* — Mémoires historiques sur l'ancien et le moderne Télamon, recueillis et éclaircis par *Ferdinand* CARCHIDIO; Florence, 1824; Ciardetti. T. Ier. In-8° avec figures.

Les savantes recherches contenues dans le premier volume de cet ouvrage, doivent faire regarder l'auteur comme un profond érudit. Il est du petit nombre de ceux qui n'admettent rien qui ne soit bien prouvé et appuyé de l'autorité des monumens écrits, ou des monumens des arts. Il a souvent recours aux anciennes médailles, et se garde surtout de leur faire dire ce qu'elles ne disent pas. On a cependant un reproche à lui faire sur un autre point; on trouve un peu d'exagération dans son style, ce qui pourrait faire soupçonner l'auteur d'être un peu trop prévenu en faveur de ses assertions. Mais une chose qui achève de le rendre recommandable, c'est qu'il ne se borne pas à l'étude de l'antiquité; il s'occupe encore d'une étude plus intéressante, c'est-à-dire, de l'économie publique. C'est ainsi qu'il travaille à se rendre non-seulement illustre par ses mémoires, mais encore utile par l'amour de l'industrie qu'il cherche à répandre dans son pays.

210. — *Lettera sopra un elmo di ferro squisitamente lavorato a cesello, etc.* — Lettre sur un armet de fer d'une ciselure exquise, adressée par le professeur chevalier *Antonio* Scarpa au chevalier *Luigi* Bossi. Pavie, 1824; P. Bizzoni. In-8° avec fig.

On admirait déjà les profondes connaissances et les rares talens de M. le professeur Scarpa dans l'anatomie et la chirurgie; ses divers ouvrages prouvent de combien de progrès ces deux sciences lui sont redevables. Il a voulu nous donner aussi, dans une production d'un genre tout différent, que nous annonçons, une preuve de son amour pour les beaux-arts, et de l'érudition qu'il possède pour les apprécier. Il examine l'origine, le mérite et l'usage d'un armet dont il a fait l'acquisition, et dans lequel on remarque surtout l'élégance des formes et la délicatesse des ornemens. Il tient plutôt du casque romain que du casque grec. Le bas-relief ciselé qui le décore représente la fable des Titans, qu'il ne faut pas confondre avec les géans révoltés contre Jupiter, à une époque postérieure. Les Titans sont foudroyés par Jupiter, placé sur son aigle. Ils ne sont qu'au nombre de seize, les uns terrassés ou effrayés; les autres, parmi lesquels on distingue leur chef, se relèvent et menacent encore. Tous sont couverts de nuages que traversent de tous côtés les foudres de Jupiter, qui rendent cette scène plus terrible encore. Le style est sévère et grandiose, les muscles des figures très saillans, leurs formes vigoureuses; les têtes, fières et animées, semblent dessinées par les plus grands maîtres de l'art. Enfin, la composition, d'après le jugement de M. Scarpa, est vraiment classique et digne des meilleurs artistes

de la Grèce et de Rome. Il croit que cet ouvrage est du tems de Bonaroti ou de Jules Romain, et qu'il a été fait pour l'un des princes ou des grands capitaines du siècle. Il cherche aussi à déterminer la véritable signification du mot latin *cælatura*, sur laquelle les philologues ne sont pas d'accord. Il croit que ce mot correspond à celui de *cesellatura*, qui est en usage aujourd'hui; il s'appuie surtout sur l'autorité de Quintilien, et tâche de concilier quelques passages de Pline. — M. Garavaglia a fait un dessin de ce beau monument, reproduit dans deux planches parfaitement exécutées, qui se trouvent à la fin de la *Lettre* de M. Scarpa.

211. — * *L'Iliade d'Omero, ecc.* — L'Iliade d'Homère, traduction épique de *Lorenzo* Mancini. Florence, 1824; Molini. 2 vol. in-8°; les mêmes, in-12.

L'auteur appelle sa traduction *épique* parce qu'elle est écrite en *ottava rima*; ce qui est, selon lui, une condition indispensable pour l'épopée italienne. Nous avons déjà donné, dans ce recueil, une idée du premier essai de ce long travail de M. Mancini; notre article n'était qu'un extrait des jugemens des critiques les plus éclairés de son pays. Ils continuent à ne pas apprécier, du moins autant que l'auteur croit le mériter, cette traduction, à laquelle il vient de donner la dernière main. Cherchant toujours à rabaisser celle du chevalier Monti, M. Mancini s'attaque même à Ginguené, qui avait dit, dans son admiration pour l'auteur, qu'il désirait mourir ayant sa traduction à son côté. Pour toute réponse aux prétentions de son rival, M. Monti a donné aussi un essai de la traduction de l'*Iliade*, en *ottava rima*, essai que l'on trouve dans la *Bibliothèque italienne* (n° CVI, p. 31, et n° CVIII, p. 289). Ceux même qui jugeront cet essai inférieur à la traduction du même auteur en vers *sciolti*, sauront encore apprécier la différence qui existe entre elle et la traduction *épique* de M. Mancini. Louons toutefois les efforts que ce dernier a faits pour réussir dans une entreprise dont le succès ne répondra jamais à sa difficulté.

212. — *Alcune prose, ecc.* — Discours du comte *G.-B.* Giovio. Milan, 1824; Silvestri. In-8°.

L'auteur traite dans ces discours divers sujets qui se rattachent à la morale, aux beaux-arts, à l'histoire naturelle et à la littérature. Le comte Giovio, au milieu des tems les plus orageux, aima toujours à rapprocher et à concilier les partis. Cette disposition de son cœur et de son esprit doivent le faire lire avec intérêt. — On trouve aussi, dans le volume qu'on publie aujourd'hui, plusieurs

inscriptions latines, faites pour les vétérans de Milan, ainsi que celles pour le Dante et pour Washington.

213. — * *Versi, ecc.* — *Vers de Thérèse* ALBARELLI-VORDONI. Padoue. 1824; La Minerva. In-8°, avec le portrait de l'auteur.

Les vers que nous annonçons ici se distinguent par un cachet d'originalité bien rare dans la plupart des auteurs de ce siècle, et qui constitue cependant la vraie poésie. — De tout tems, des femmes se sont fait remarquer sur le parnasse italien. Il peut s'enorgueillir des Colonna, des Gambara, des Stampa, des Terracina, etc. Souvent même, elles ont brillé non-seulement par l'harmonie et l'élégance du style, mais aussi par la force et la nouveauté des pensées. Mme Vordoni semble vouloir les surpasser toutes, par le mérite de sa versification et par la difficulté du genre dont elle s'est spécialement occupée. C'est aux mœurs de son tems qu'elle a surtout consacré ses études et ses vers. Elle a osé traiter la satire, d'après la manière d'Horace et celle de Gaspard Gozzi, dont elle se montre l'imitatrice, ou plutôt l'émule. On trouve aussi dans son recueil quelques *sonnets* plaisans, ou sérieux, une *ode anacréontique*, sur l'innocence, jadis compagne de l'amour, et une *Vision*, sur le sort de Sapho, condamnée à aimer un homme qui ne l'aime pas; mais ces compositions, ingénieuses et morales, sont entièrement éclipsées par six *Chapitres*, et surtout par autant de satires qui les accompagnent. Ces dernières intéressent principalement par l'importance du sujet, et par la manière dont l'auteur les a traitées. Des critiques italiens disputent sur la question de savoir jusqu'à quel point Mme Vordoni a imité plutôt Gozzi qu'Horace : nous nous contentons de remarquer que, si elle-même avoue que les célèbres *Sermoni* de Gozzi ont fait ses délices, ceux qu'elle a composés d'après son exemple, font les délices de tous ses lecteurs. Elle marche dans la carrière si difficile dans laquelle elle est entrée, avec tant de franchise qu'elle surpasse presque tous ceux qui l'avaient précédée. Sa première satire est adressée à son mari; ce qui annonce qu'elle ne rougit pas de partager avec lui ses sentimens et ses projets littéraires. Elle ne sait pas encore quelle vocation elle doit embrasser; et finit par se consacrer aux muses et à la satire. Sa seconde satire, adressée au poëte Barbieri, a pour sujet une soirée de carnaval; la troisième traite de la musique. L'auteur, au lieu de répéter ces lieux communs que les poëtes italiens ont souvent épuisés, entre dans la discussion qui agite, de nos jours, les amateurs de la musique, sur l'harmonie et la nouvelle méthode de Rossini. Mme Verdoni retrace le caractère de la musique ancienne

et de la musique moderne, et tournant en ridicule les enthousiastes exclusifs de l'une et de l'autre, laisse au tems à juger du caractère de la musique actuelle, comme il a jugé jusqu'ici des vicissitudes des beaux arts des siècles passés. Dans la quatrième satire, elle s'attache à peindre cette espèce de philosophie ou plutôt de *philosophisme*, dont on se sert pour justifier les vices et les préjugés du tems. La cinquième frappe de ridicule l'usage d'aller prendre de certaines eaux minérales qui ont plus de célébrité parce quelles servent de point de réunion à la belle société, que parce qu'elles guérissent les malades. La sixième et dernière satire est adresssée au chevalier Hippolite Pindemonte; l'auteur y discute sur la véritable noblesse. Elle la reconnaît et la regrette dans la personne de Canova; mais elle ne la trouve pas dans tous ceux chez qui tout est noble, hormis le cœur et l'esprit. Elle rappelle fort à propos, à ce sujet, l'ancienne fable du vers à soie et de la mouche, et remarque avec raison, que celle-ci continue à usurper impunément le fruit des longs travaux de l'autre. — Espérons que les vers de Mme Vordoni, qui font tant d'honneur à son sexe, feront rougir en même tems ces nombreux poëtes qui ne cessent d'inonder l'Italie de leurs vers futiles et ridicules. F. S.

PAYS-BAS.

214. — *Le Catéchisme de la médecine physiologique*, ou Dialogues entre un savant et un jeune médecin, élève du professeur Broussais; contenant l'exposé succinct de la nouvelle doctrine médicale et la réfutation des objections qu'on lui oppose. Amsterdam, 1824; Van Tetroode. 276 pag. in-8°.

Les médecins hollandais sont trop prudens et trop sensés pour rejeter avec témérité tout ce que Boerhaave, Sydenham, Hoffmann et tant d'autres ont fait pour donner à la science médicale des bases certaines; et le nouveau système de M. Broussais, quoi qu'en dise l'auteur anonyme de cet écrit, page 266, trouve parmi les Belges fort peu de prosélytes. Pour en juger, on peut consulter la critique de cet ouvrage, qui se trouve dans le recueil intitulé: *Recensent vok der Recensenten*, janvier 1825, pag. 10-13. D. T.

215. — *Matière médicale pratique*, contenant l'histoire des médicamens, ainsi qu'une dissertation sur l'art de les prescrire, d'après des principes fixes et scientifiques; par M. Kluyskens. T. I. Gand, 1824; imprimerie de Steven. In-8°.

S'il y a trop peu de bons livres de matière médicale, c'est que la

plupart de ceux qui ont écrit sur cette science, dont l'objet est la connaissance des médicamens, de leurs propriétés et de leur administration, n'ont pas réuni les conditions nécessaires. Pour traiter cette matière, il faut être un médecin instruit par une longue expérience et très-versé dans la chimie, la pharmacie et l'histoire naturelle. On a lieu de s'étonner que M. Kluyskens, connu seulement comme chirurgien, ait abordé ce sujet. On ne saurait lui disputer le mérite d'excellent opérateur, qui jouit d'une grande réputation; mais les médecins capables de juger son ouvrage, diront : *A quoi sert ce livre, qui n'est d'un bout à l'autre que compilation et plagiat?* L'auteur, il est vrai, fait entrevoir lui-même qu'il n'a fait guère davantage; mais encore, désirerait-on trouver dans cette compilation plus de goût et de choix. X—s.

216.—* *Over de ligte infanterie, etc.*—Sur l'infanterie légère, etc.; par M. le comte de la Roche-Aymon, pair de France, lieutenant général des armées du Roi, etc. Ouvrage traduit du français par M. le baron d'Aylva Rengers, officier d'infanterie, chevalier de l'ordre militaire de Guillaume. La Haye, 1825; imprimerie de Kloots. 1 vol. in-8°.

L'art de la guerre, qui était resté long-tems dans des bornes étroites chez nos ancêtres, a été considérablement agrandi par l'influence des profondes connaissances stratégiques de Gustave Adolphe, de Maurice de Nassau, de Turenne et de Frédéric; il a pris un nouvel essor sous Napoléon : le règne brillant de cet homme, que l'expérience nous force d'admirer de jour en jour davantage, en déplorant le coupable abus qu'il a fait de son génie et de sa puissance, a beaucoup contribué, avec les circonstances extraordinaires de la révolution qu'il a su exploiter au profit de son ambition personnelle, à faire sortir de toutes les classes de la société d'habiles capitaines, parce qu'une libre carrière était ouverte aux talens, et que le véritable mérite, recherché dans tous les rangs, n'avait pas besoin d'exhiber d'antiques parchemins pour recevoir sa récompense. C'est aux guerres de la révolution française, et ensuite à celles de Napoléon, que l'histoire se gardera bien de confondre, et qui ont enfanté tant de généraux distingués, que la science militaire est redevable des immenses progrès dont elle s'est enrichie de nos jours. Aussi, la France peut-elle avec justice revendiquer l'honneur de la brillante révolution que cette science a subie depuis une trentaine d'années. Cet espace de tems, si mémorable par les événemens politiques dont il a été témoin, a vu naître une quantité

d'ouvrages sur l'art de la guerre, parmi lesquels on a surtout distingué, comme ouvrages élémentaires, ceux de MM. de la Roche-Aymon et de Carion-Nisas. (Voyez l'analyse de ce dernier ouvrage dans la *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 583.)

Le mérite de l'ouvrage de M. de la Roche-Aymon, fruit de longues méditations et d'une grande habitude de la guerre, est généralement connu et apprécié. Nous nous bornerons à dire quelques mots de la traduction hollandaise que M. Rengers vient d'en donner. Cette traduction, accompagnée de notes, dont les unes ont pour objet de confirmer les opinions de l'auteur, et les autres de les rendre plus applicables au service des Pays-Bas, est faite avec exactitude, et M. de la Roche-Aymon ne pouvait avoir un meilleur interprète. Il est à regretter que M. Rengers n'ait traduit de cet important ouvrage que la partie qui a rapport à l'infanterie.

DE K.

217. — * *Idëen over de staatkunde, etc.* — Idées sur la politique, les relations mutuelles et le commerce des principaux peuples de l'ancien monde, par M. *A.-H.-L.* HEEREN, professeur d'histoire à Goettingue; ouvrage traduit en hollandais par M. *G.* DORN SEIFFEN. Rotterdam, 1824; Smit. 1 vol. de 511 pag.

L'ouvrage du célèbre professeur Heeren est trop généralement connu et apprécié, pour qu'il soit nécessaire d'entrer ici dans des détails sur le mérite particulier qui le distingue. L'auteur vient d'en publier en Allemagne une *quatrième édition*, très-augmentée, dans laquelle il a fait usage des découvertes les plus récentes faites par des voyageurs, tels que Kenneir, Ker-Porter, Pottinger, Elphinston, Stamford-Raffles et autres; c'est cette nouvelle édition qui a été très-bien traduite par M. Dorn Seiffen. — Les notes dont le traducteur a enrichi cet ouvrage ne sont pas nombreuses, mais sont quelquefois d'un véritable intérêt. D. T.

218. — * *La Nation hollandaise*, poëme en six chants, avec des notes, traduit de HELMERS, d'après la *sixième édition*, par *Aug.* CLAVAREAU. Bruxelles, 1825; P.-J. De Mat. In-8° de 256 pag.

Jean-Frédéric Helmers, né à Amsterdam en 1767, y mourut, le 26 février 1813, sans avoir eu la consolation d'être témoin de la régénération de son pays, après laquelle il soupirait depuis longtems, gémissant tout bas de la domination étrangère et ne confiant qu'à sa lyre ses regrets, ses douleurs et ses espérances. Son principal ouvrage est un poëme en six chants, intitulé la *Nation hollandaise*. Il y célèbre ses compatriotes sous le rapport de leur caractère

moral, de leurs exploits sur terre et sur mer, de la navigation et du commerce, de la culture des sciences et des arts. Quoiqu'on puisse, à bon droit, censurer le défaut de liaison de quelques-unes des parties de cette belle et grande composition et l'emploi trop fréquent des mêmes formes, il est juste de reconnaître que ces taches sont légères et qu'elles n'empêchent point le poëme d'Helmers d'être un chef-d'œuvre d'imagination et de patriotisme. C'est un des auteurs de son pays chez lequel on rencontre le plus de pensées, et presque toujours il les revêt d'une forme originale et imposante. Tout le monde s'accorde à louer son style. Il a même su donner une souplesse nouvelle au vers hexamètre hollandais que les étrangers trouvent traînant et embarrassé, et où le retour fréquent des rimes en *en* introduit, pour eux, une monotonie qui fatigue leur oreille. Chez lui, la langue belge se montre avec son caractère naturel, la richesse, l'énergie, la vérité. Quant aux éloges outrés qu'on prodigue depuis quelque tems à cette langue, aux dépens des autres, rien ne nous paraît plus déplacé : la patrie dédaigne un pareil hommage, et la littérature n'y gagne rien. Le gouvernement croit devoir encourager la culture de notre idiome national, ce qui peut être à la fois politique et moral; mais, est-ce bien à des étrangers, qui ignorent également et nos mœurs et notre langue, de venir nous accuser d'*ingratitude* envers notre pays, parce que nous cultivons les lettres françaises?

M. Clavareau, dont on ne saurait trop louer le zèle, et qui joint une grande modestie à la passion de bien faire, ne pouvait mieux choisir qu'Helmers pour donner aux étrangers une idée favorable de notre génie poétique. M. Jansen avait traduit, il y a long-tems, en prose, le poëme épique de Van Haren, intitulé *Frison :* dernièrement, M. Cohen a publié la traduction de quelques pièces de Hooft, Vondel et Langendyk, en promettant d'en traduire d'autres. D'un autre côté, M. Bowring, dans son *Anthologie hollandaise*, a fait connaître aux Anglais un grand nombre de morceaux remarquables, extraits de nos meilleurs auteurs. M. Clavareau vient à son tour nous offrir le fruit de ses travaux; et c'est un ouvrage complet, un poëme étendu qu'il met sous nos yeux. Je doute néanmoins que l'on puisse juger d'après lui du caractère de son original. En effet, il traduit librement, et quoiqu'on doive convenir qu'il écrit avec facilité, qu'il a l'instinct de l'harmonie et du mécanisme du vers; il semble qu'il lui manque cette verve, ce coloris, cette précision, cette justesse qui distinguent particulièrement Helmers. Au deuxième

chant, le poëte comparant la Hollande avec le Rhin qui vient se perdre sans gloire dans la mer, après avoir promené ses flots majestueux en Allemagne et dans une partie des Pays-Bas, se demande si le même sort est réservé à sa patrie :

Op de eeuwige Alpen dik met sneeuw en ys omschorst, etc

Cette comparaison est admirable, M. Clavareau la rend ainsi :

Sur l'antique sommet des Alpes sourcilleuses
Qui lèvent jusqu'aux cieux leurs têtes orgueilleuses,
A travers les frimas, sous d'énormes glaçons,
Sorti des larges flancs de ces arides monts,
Le Rhin, calme d'abord, dans sa course incertaine,
Comme un faible ruisseau, serpente sur l'arène;
Mais, accrus en roulant, ses flots tumultueux
Se creusent, à grand bruit, un lit *audacieux*,
Et fiers et menaçans, du plus haut *de la cime*,
Comme un tonnerre *affreux*, s'élancent dans l'abîme;
De rochers en rochers et d'écueil en écueil,
Il promène vainqueur sa force et son orgueil;
De ses rapides eaux il couvre les campagnes,
Et traîne avec fracas les débris des montagnes;
L'habitant menacé par ses *fougueux bouillons*,
S'épouvante à l'aspect de ses noirs tourbillons.
Obéissant enfin à de *féconds* rivages,
Il s'apaise en grondant, il cesse ses ravages,
Et, sous des cieux plus doux, ses tributs bienfaisans
De l'amant d'Érigone arrosent les présens.
De la cime des monts qui couronnent ses ondes,
Le voyageur, au bruit de ses vagues profondes,
Contemplant de son cours la fière majesté,
Salue avec respect sa sublime beauté.
Mais, suivez jusqu'aux mers son onde *souveraine*,
Avili, dégradé, lentement il se traîne;
Ce n'est plus ce beau fleuve, altier, impétueux :
Il rampe dans la fange et disparaît aux yeux.
L'étranger qui naguère admirait son audace,
De son superbe lit en vain cherche la trace.
Il s'arrête en ces lieux d'un air triste et rêveur,
De lugubres pensers il entretient son cœur,
Et songeant aux débris de l'antique Carthage,
Du néant des grandeurs il reconnaît l'image.
Pays de mes aïeux! d'un rapide pinceau
N'ai-je pas de ton sort reproduit le tableau? etc.

M. Clavareau a ajouté des notes à sa traduction, où il montre toute l'amabilité de son caractère et la docilité la plus entière pour la critique. Nous aurions voulu qu'il n'eût point répété les accusations dont Spinosa est chargé par ceux qui ne le lisent point. On est bien revenu depuis quelque tems sur le compte de ce philosophe. Nous ne voyons pas non plus pourquoi l'on s'obstine à faire honneur à Koster de l'invention de l'imprimerie, quand M. J.-F. Lichtenberger vient encore tout récemment de mettre cette discussion dans son jour. DE REIFFENBERG.

219. — *Lettre à M. Charles Coquerel sur le Système hiéroglyphique de M. Champollion* (1), considéré dans ses rapports avec l'Écriture sainte; par *A.-L.-C.* COQUEREL, pasteur extraordinaire de l'Église wallonne d'Amsterdam. Amsterdam 1825; les héritiers Hartman. In-8° de 48 pag.

Pendant que le jésuitisme fait en France de grands efforts pour subvertir nos plus sages lois et nous soumettre à la plus pernicieuse domination cléricale, des protestans s'occupent à raffermir la religion chrétienne ébranlée par des scandales. Parmi ces protestans, il faut distinguer l'auteur de la Lettre que nous annonçons. Elle a deux objets bien distincts, remplis avec un égal succès, savoir, l'exposé difficile, fort clair et fort succinct de la belle découverte de M. Champollion jeune, sur le sens des hiéroglyphes égyptiens entièrement oublié, inconnu depuis quinze cents ans, et l'exposition des précieux avantages que cette découverte procure pour démontrer l'accord des monumens égyptiens avec les récits de l'ancien Testament, pour apprécier par exemple le système de Dupuis sur le zodiaque, et la date relativement assez moderne du fameux zodiaque de Dendera; pour détruire par ses bases le système de Volney sur la prétendue supposition et fabrication du Pentateuque, après le retour des juifs de Babylone à Jérusalem. Nous ne citerons que ces deux traits : « L'on ne demandera plus sur quoi Moïse a pu écrire le Pentateuque, trop long pour n'avoir pas été écrit sur des substances portatives, lorsque nous possédons à Turin des papyrus qui contiennent des actes authentiques du tems de

(1) Voy. le *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens;* par M. CHAMPOLLION le jeune. Paris, 1824; Treuttel et Würtz. 2 vol. in-8°. Imprimerie royale. Et *Lettre à M. le Duc de Blacas d'Aulps*, pair de France, relative au Musée royal égyptien de Turin; par M. CHAMPOLLION l'aîné. Paris, 1824; Didot. In-8°.

Moïse. On ne demandera plus comment le pontife Helchiah ou Hilkija, sous le règne de Josias, put retrouver dans le temple, mille ans après Moïse, le manuscrit autographe du Pentateuque, puisque des papiers de cette époque sont dans nos mains, et sont compris, expliqués par nos savans. » Il faut reconnaître que plus la connaissance des langues et celle des monumens historiques de toute sorte s'est enrichie depuis cinquante années, plus a vu s'anéantir les objections critiques hasardées, accumulées contre la véracité des livres de la Bible qui sont les fondemens de la religion chrétienne.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

220. — * *Faune française*, ou Histoire naturelle, générale et particulière, des animaux qui se trouvent en France, constamment ou passagèrement, à la surface du sol, dans les eaux qui le baignent et dans le littoral des mers qui le bornent; par M. *P.* VIEILLOT, *A.-G.* DESMAREST, DE BLAINVILLE, *C.* PRÉVOST, SERVILLE, WALKENAER et LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU. 13e et 14e livraisons, par M. DE BLAINVILLE, avec 20 planches in-8°. Ve Rapet, éditeur, rue Garencière, n° 17. Prix des deux livraisons, y compris les 20 planches, 8 fr. en noir, et 22 fr. en couleur.

Les deux livraisons de texte donnent l'histoire des *apodes*, premier ordre des poissons cartilagineux, et une partie de celle des *proctopodes* ou *sélaques*, deuxième ordre de la même classe. Les *apodes* comprennent : 1° le genre *gastrobranche*, dont on trouve une seule espèce en France; 2° le genre *ammocète*, qui ne comprend qu'une seule espèce; 3° le genre *lamproie*, qui en forme *quatre*. — Les *proctopodes* contiennent : 1° le genre *raie*, qui est composé de six sections : 1re *raies épineuses*, renfermant quinze espèces, qui sont celles que l'on emploie le plus ordinairement pour la nourriture de l'homme; 2e *raies pastenagues*, une espèce; 3e *raies aigles*, une espèce; 4e *raies cornues*, une espèce; 5e *raies lisses*; on ne connaît pas encore d'espèces de cette section dans les mers de France; 6e *raies torpilles*, cette section renferme une douzaine d'espèces de toutes les mers, et qui paraissent jouir pour la plupart de la singulière propriété d'être électriques. On n'en trouve qu'une seule en France. Il paraît qu'on en mange sur les bords de l'Océan et de la Méditerranée, et que quelques personnes la préfèrent à plusieurs autres

espèces de raies. Elle est électrique. 2° Genre *rhinobate*, une espèce en France; 3° genre *scie*, deux espèces; 4° genre *squatine*, une espèce; 5° genre *squale* : les livraisons que j'annonce contiennent déjà vingt-trois espèces de ce genre, parmi lesquelles on remarque surtout les requins. (Voy. ci-après, *Annales des sciences naturelles*, p. 566). Nous avons toujours les mêmes éloges à donner à l'exécution des planches. A. M—T.

221. — *Recherches théoriques et pratiques de la meilleure méthode pour faire fermenter économiquement le vin, le cidre et les autres liqueurs du même genre*; par M. le baron *P.-M.-S.* Bigot de Morogues, correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture. Paris, 1825; Mme Huzard. In-8° de 237 pages. Prix, 4 fr. et 5 fr.

Cet ouvrage est le développement du mémoire que M. de Morogues a publié sur le même sujet, et dont nous avons rendu compte (T. XXIV, page 422). Le vœu de l'auteur ne peut manquer d'être accompli : « Puissé-je, dit-il, avoir réussi à constater quelques faits nouveaux et quelques pratiques utiles ! » Les treize séries d'expériences qu'il décrit et qu'il discute amènent successivement l'examen de tous les faits œnologiques et de leur théorie, celui des divers instrumens employés ou proposés pour diriger la fabrication des liqueurs fermentées, la comparaison de ces instrumens entre eux, des préceptes pour en faire usage, et des tables qui rendent cet usage encore plus sûr et plus facile.

Quoique nous ayons déjà plusieurs traités sur le même sujet, l'ouvrage de M. de Morogues ne vient pas trop tard, et sera consulté avec fruit. On y remarquera surtout les soins que l'auteur a pris, dans ses recherches, pour éviter les causes d'erreurs, ou les signaler lorsqu'elles étaient inévitables; l'attention scrupuleuse qu'il apporte à démêler ce qui est bien connu de ce qui reste encore obscur et non constaté. Le lecteur assiste aux expériences, voit comme l'opérateur, et adopte ses conclusions. Un livre bien fait sur un sujet d'une véritable utilité, qui plaît aux lecteurs, et qui leur inspire une confiance sans réserve, est à coup sûr un bon livre : c'est le jugement que l'on portera de l'ouvrage de M. de Morogues.

222. — *Lettres sur la Physique*, par *Alex.* Bertrand, D.-M., etc. Paris et Leipzig, 1825; Bossange frères. 2 vol. in-8° de plus de 500 pages chacun. Prix, 14 fr. et 18 fr.

C'est à une dame que M. Bertrand adresse ses lettres; mais on sait que ces correspondances sont presque toujours écrites pour des hommes. Si les auteurs qui présentent sous cette forme un ouvrage

sur les sciences ne pouvaient compter que sur des lectrices, l'ouvrage serait exposé à faire un long séjour chez le libraire. Nous ne savons pas encore jusqu'à quel point les grâces peuvent être associées aux calculs : or il faut des grâces aux femmes et des calculs à la physique. D'ailleurs, y a-t-il une manière de traiter les sciences qui convienne particulièrement aux femmes? Non; car l'intelligence n'a point de sexe. Ce n'est que dans les nuances des affections morales, des sentimens et de ce qui s'y rapporte, que l'on reconnaît le type admirable de l'*âme féminine* : c'est dans l'ordre moral que nous sentons sa puissance, que sa force nous étonne autant que la finesse de son tact et son exquise sensibilité. Mais les vérités, les faits, les théories et les applications dont une science est composée ne varient point suivant l'état, les forces et les habitudes de l'esprit qui s'en occupe; toutes ces choses ont une existence indépendante de nos perceptions; elles sont hors de nous, et c'est en elles-mêmes qu'il faut les étudier. Quant à la mesure du savoir dont on peut se contenter, en raison de la place qu'on occupe dans la société, de l'emploi qu'on peut en faire, des convenances, des plaisirs qu'il procure, etc., elle peut être plus ou moins grande, pourvu que l'on sache bien ce que l'on a eu l'intention d'apprendre. *Effleurer* les sciences, suivant l'expression des gens du monde, afin d'acquérir sur toutes des connaissances *superficielles*, et de paraître instruit de tout, peut satisfaire certains amours-propres; mais les avantages de cette fausse instruction ne vont pas plus loin. Restons à l'entrée de la carrière, si le tems ou les forces nous manquent pour la parcourir dans toute son étendue; mais que chaque pas que nous y aurons fait soit affermi; que les vérités que nous en rapporterons soient complètes, sans mélange d'erreur, afin que nous puissions les appliquer avec sécurité. Ainsi, point d'instruction superficielle, dans le sens ordinaire de ce mot, de peur que la surface que nous aurions cru saisir ne soit qu'un vain fantôme, une erreur de plus.

Ces observations un peu sévères par lesquelles nous avons débuté n'auraient pas été placées convenablement à la fin de cet article; car c'est l'épigraphe du livre qui en est le sujet. M. Bertrand a choisi cette pensée, ou plutôt cette phrase de Voltaire : *Je suis comme les petits ruisseaux; ils sont transparens*, parce qu'ils sont *peu profonds*. L'image est agréable; mais la pensée manque de justesse. Voltaire lui-même, séduit par une métaphore brillante, n'a sans doute pas pris la peine d'examiner ce qu'il écrivait. Le mot *transparens* con-

vient à l'expression de l'objet matériel; mais, pour l'expression de la pensée, il fallait employer le mot *clairs*. Par un étrange abus du langage, nous appelons *clairs*, non-seulement les objets que nous apercevons distinctement, mais les corps qui n'interceptent pas la lumière et ne nous ôtent pas la vue des objets. Ainsi, l'eau parfaitement *claire* serait celle que nous ne pourrions nullement apercevoir. Cette inexactitude dans l'expression d'idées essentiellement distinctes ne doit pas être reprochée seulement à nos idiomes modernes; on la remarque aussi dans les langues anciennes, et elle tient probablement à l'imperfection de l'analyse, à l'époque de la formation des langues. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il s'agit de sciences, *on n'est point clair* si l'on n'est point exact; et pour être exact il faut être complet. Ajoutons que les notions justes et complètes sont *profondes;* car la profondeur ne peut aller au delà du vrai. Encore une fois, que l'instruction soit bornée, mais dans le nombre des connaissances acquises, et qu'elle ne soit point superficielle. Apprenons peu, mais sachons bien. Cette maxime devrait être inculquée fortement à la jeunesse, et souvent rappelée à tous les âges; car nous sommes fort sujets à la perdre de vue.

Il est tems d'en venir à l'ouvrage de M. Bertrand. L'auteur est fidèle à son épigraphe : il semble qu'il n'a pas assez connu la difficulté de son entreprise, et qu'il n'a pas fait assez d'efforts pour la surmonter. Le succès de son premier ouvrage (*Lettres sur les révolutions du globe*) a pu le tromper : le sujet qu'il traitait alors prête beaucoup à l'imagination, et n'admet point les formes rigoureuses des sciences exactes. Il n'est encore qu'un assemblage de notions ébauchées, de faits incomplets, sur lesquels on disserte plus qu'on ne raisonne. Les matières de cette sorte s'accommodent très-bien de la rédaction épistolaire; mais la physique n'est pas dans le même cas : elle s'élève peu à peu au rang des sciences exactes, et aspire à se placer à la suite de la mécanique et de l'astronomie. Il faut le dire, M. Bertrand n'a pas rendu suffisamment intelligibles plusieurs parties essentielles de la physique, et ce n'est pas sa faute; il ne pouvait mieux faire, embarrassé comme il l'était dans les entraves qui l'empêchaient d'approcher des notions de mécanique, et des calculs dont la physique ne peut se passer. Il eût pu faire un bon traité de physique; mais nous n'en manquons pas : en cherchant à donner à son travail une autre sorte d'utilité, en s'attachant à le mettre à la portée des ignorans, il ne s'est pas aperçu que les ignorans auxquels son livre peut convenir sauraient déjà beaucoup de choses

que les femmes et les gens du monde connaissent fort peu. Il n'a pas voulu faire descendre la science trop bas; elle eût été dégradée, défigurée, méconnaissable ; mais c'est l'intelligence humaine qu'il faut élever jusqu'à la hauteur des sciences, afin qu'elle puisse les contempler dans toute leur grandeur, dans toute leur beauté. M. Bertrand a traité d'une manière satisfaisante une partie de la théorie de la combustion ; il ne réussit pas aussi bien dans l'explication de la théorie du calorique, de l'électricité, de la lumière ; et cela parce que les notions fondamentales n'ont pu être assez développées à des lecteurs que l'on suppose dépourvus de connaissances en mécanique et en géométrie. Comme ce jugement est rigoureux, nous aurions désiré qu'il nous fût possible de justifier cette rigueur en discutant quelques-unes des lettres sur les points les plus importans des théories physiques ; mais il fallait être court, et nous avons cru devoir exposer les réflexions générales suggérées par l'ouvrage, plutôt que les discussions auxquelles il peut donner lieu. F.

223. — *La Chimie enseignée en vingt-six leçons*, contenant le développement des théories de cette science, mises à la portée des gens du monde, et, à chaque leçon, des expériences chimiques et des applications aux arts. Ouvrage traduit de l'anglais sur la *neuvième édition*, par M. Payen, l'un des auteurs du *Traité des réactifs chimiques*, du *Dictionnaire technologique*, *etc.* Paris, 1825; Audin, Urbain Canel. 1 vol. in-12 de 500 pages; prix, 7 fr.

L'industrie a pris en Angleterre un si grand développement, que les sciences qui s'y rapportent sont presque devenues populaires. Il n'est pas rare de trouver dans ce pays de simples ouvriers assez instruits des théories dont ils font chaque jour l'application à leurs travaux, pour en raisonner avec intelligence. La chimie surtout est cultivée par toutes les classes de la société avec une ardeur à laquelle on doit sans doute une grande partie des succès des manufactures anglaises. Si les Français ne le cèdent pas en savoir aux hommes les plus illustres de l'Angleterre, il faut convenir que chez nous le peuple est bien loin d'avoir la même instruction que celui de ce royaume ; souvent même il n'a pas le désir de savoir, faute d'en sentir le besoin et l'utilité. L'éducation nationale doit être faite chez nous comme elle l'a été chez nos voisins; il faut pour cela que la classe moyenne soit d'abord éclairée, et qu'ensuite les lumières descendent jusqu'aux classes les plus obscures de la société. Il est donc convenable d'encourager tous les efforts qui tendent vers ce but, et l'ouvrage que nous annonçons mérite, sous ce rapport, l'appui de

tous les amis de l'industrie; il le mérite aussi par la manière dont il est composé.

J'ignore si M. Payen est réellement un simple traducteur; car on ne trouve aucune indication sur l'auteur anglais auquel l'ouvrage est attribué : au reste, ce savant manufacturier aurait bien été capable de composer le traité qu'il publie; et les travaux utiles dus à son zèle pour les sciences, ont prouvé qu'il n'avait pas besoin d'un appui étranger pour se faire remarquer du public. L'auteur, après avoir exposé diverses théories physiques sur la chaleur, l'électricité, le galvanisme, les changemens d'état des corps, etc., passe rapidement en revue toutes les branches de la chimie. Il ne s'arrête, il est vrai, qu'aux généralités; car comment, en un seul volume, pourrait-il descendre aux nombreux détails d'une science immense et riche en développemens? Cependant, il ne laisse pas échapper l'occasion de donner les applications les plus importantes de la chimie aux arts et aux besoins de la société. C'est ainsi qu'il passe en revue l'éclairage; les détonations dues aux combustions rapides du gaz hydrogène; la fabrication des eaux gazeuses artificielles et de toutes les eaux minérales; l'emploi du charbon animal pour décolorer les sirops, théorie qui doit à M. Payen de grands avantages; la composition des encres sympathiques, des crayons de plombagine, des diverses sortes de poteries et de verres; les moyens de blanchir les toiles et les papiers, et de désinfecter, par le chlore et les chlorines; les procédés pour diriger ou empêcher la fermentation, etc. Les Anglais s'accordent assez généralement aujourd'hui à regarder l'*ammonium* et le *nitricum* comme bases de l'ammoniaque et de l'acide nitrique; nous aurions désiré trouver dans la Chimie en vingt-six leçons quelques éclaircissemens sur une doctrine que les chimistes français ne veulent pas reconnaître.

L'ouvrage que nous annonçons rendra de grands services aux nombreux étudians d'une science dont l'utilité est généralement sentie, et qu'il importe de populariser. FRANCŒUR.

224. — *Développement d'une pensée de d'Alembert*, ou *Introduction à l'application de l'algèbre à la géométrie;* par *A.-P.* GAUDIN, ancien élève de l'École polytechnique, professeur de mathématiques au collége de Nantes. Paris, 1825; Bachelier. In-8° de 34 pages, avec une planche; prix, 2 fr. 50 c.

M. Gaudin s'attache, dans cet opuscule, à rendre plus claire et plus précise la notion des quantités positives et négatives, et à prouver qu'on a dû les distinguer, comme on le fait, par les signes de l'addition et de la soustraction. C'est principalement en traitant

des questions de géométrie qu'il développe ses idées sur la nature de ces quantités; mais n'y a-t-il pas quelque inconvénient à restreindre ainsi une question qu'on ne peut trop généraliser? Dire que « l'on ne peut trouver la signification d'une quantité *négative* qu'en la considérant par opposition avec une quantité *positive* », n'est-ce pas faire perdre de vue, non-seulement l'*homogénéité*, mais la *continuité* de ces sortes de quantités? Lorsque nous voulons leur appliquer la mesure, le point de départ, presque toujours arbitraire, n'est-il pas la limite entre le *positif* et le *négatif*, en sorte que l'un n'est distingué de l'autre que par les procédés de nos calculs? Dans les cas où le point de départ est essentiellement fixe, il n'est autre chose que le néant, le zéro absolu; et la grandeur, ne pouvant être mesurée que dans un sens, n'admet point la notion du négatif. Si le point de départ est arbitraire, comme dans la mesure du tems, de la température, etc., il devient évident que la mesure prise dans un sens est soustractive par rapport à celle du sens opposé. C'était donc par les signes de la soustraction et de l'addition qu'il fallait distinguer l'une de l'autre ces deux mesures d'une même grandeur.

La question traitée par M. Gaudin est plus idéologique que mathématique; elle tient aux notions générales et abstraites des grandeurs et des opérations de notre intelligence : on l'aborde avec plus de succès, si l'on ne descend point des régions de l'abstrait pour arrêter sa pensée sur des objets d'une forme et d'une nature particulière. F.

225.—*Essai sur la méthode directe du calcul intégral*, par M. Simonoff, professeur à l'université impériale de Kazan. Paris, 1824; Arthus-Bertrand. In-4° de 40 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Le mémoire de M. Simonoff a reçu les éloges de l'Académie des sciences; il est l'ouvrage d'un homme exercé à manier le calcul analytique, et présente, sous de nouveaux points de vue, des théories depuis long-tems connues, mais dont on n'avait pas encore tiré tout le parti possible. — Ce mémoire comprend deux parties, dont la seconde offre des applications des principes développés dans la première. L'intégration par séries, appliquée à diverses expressions différentielles, conduit l'auteur à une formule dont celle de Jean Bernoulli, relative aux intégrales simples, n'est qu'un cas particulier. Un mémoire où tout est calcul n'est pas susceptible d'une analyse plus étendue, qui, pour être clairement conçue, exigerait des développemens étrangers au plan de la *Revue*. Les mathématiciens liront avec intérêt l'ouvrage que nous annonçons. Francœur.

226. — *Expériences faites par la marine française sur une arme nouvelle : changemens qui paraissent devoir en résulter dans le système naval, et examen de quelques questions relatives à la marine, à l'artillerie, à l'attaque et à la défense des côtes et des places ;* par *H.-J.* Paixhans, lieutenant colonel d'artillerie. Paris, 1825 ; Bachelier. In-8° de 108 pages ; prix 1 fr. 50 c.

Ce qui ne paraîtra pas le moins surprenant dans les expériences dont M. Paixhans rend compte dans cette brochure, c'est qu'on les ait faites. Dans un ouvrage intitulé *Nouvelle force maritime, etc.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XVI, p. 145), cet officier avait proposé une grande innovation dans la marine militaire, le tir horizontal des bombes, dans des bouches à feu qu'il nomme *canons à bombes*. On lui contestait la nouveauté de ses vues ; on alléguait d'anciennes épreuves et leur peu de succès; on redoutait le danger des épreuves, si les nouvelles bouches à feu n'étaient pas d'un poids énorme, ou la difficulté de les manœuvrer, si l'on avait satisfait aux conditions de leur solidité. Tandis que ces débats faisaient perdre du tems en Europe, les Etats-Unis d'Amérique réalisaient en partie les vues de M. Paixhans, et ne craignaient pas de doubler le calibre des plus grosses pièces employées précédemment sur les vaisseaux. La possibilité de tirer des boulets d'un très-grand poids ne pouvait plus être contestée : il s'agissait de savoir quel serait l'effet des bombes substituées à ces boulets. Toutes les résistances d'amour-propre et autres furent enfin surmontées, et au mois de janvier 1824, on fit à Brest, l'épreuve d'un canon à bombe du calibre de 80. L'effet surpassa l'attente de M. Paixhans lui-même : un boulet massif pesant 80 livres fut porté à plus de 3,800 mètres (près d'une lieue) par une charge de 10 livres de poudre. Le but était un vaisseau de 80 canons, le *Pacificateur :* On tirait à la distance de 600 mètres. Une première bombe hacha en morceaux 150 pieds carrés de charpente, et répandit une fumée insupportable dans l'intérieur du vaisseau. Les autres eurent des effets encore plus destructeurs, et les précautions prises pour la sûreté du vaisseau ne furent que suffisantes. Le résultat de cette première épreuve détermina le Comité consultatif de la marine à poursuivre les recherches et à les varier. Au mois de septembre suivant, deux canons à bombe de 80 furent essayés comparativement avec des projectiles creux de 36 et de 24, et à différentes distances, jusqu'à près de 1,200 mètres (600 toises). Le tir des nouveaux canons et l'effet de ses bombes se sont constamment montrés tels

que dans la première expérience, en ayant égard aux inégalités qui dépendaient de la distance ou des charges plus ou moins fortes.

C'est dans l'écrit de M. Paixhans qu'il faut chercher les détails de ces faits importans, non-seulement pour les bien connaître, mais pour en discuter les conséquences et les applications. Il n'est pas encore au terme de ses vœux : le bien qu'il propose est certain ; mais, l'exécution peut être lente, imparfaite. M. Paixhans s'attend sans doute à rencontrer des gens qui voudront lui faire expier le tort d'avoir eu raison. A la fin des pièces justificatives annexées à cette brochure, il a placé une réponse à quelques censures que l'on a faites de son premier ouvrage. « On m'a reproché, dit-il, d'avoir gardé quelque tems mon travail secret : mais alors, le secret m'était prescrit; reproche inverse ensuite, d'avoir publié : mais j'en avais obtenu la permission ; puis, l'accusation ordinaire de plagiat : mais 59 pages de mon livre sont employées à citer ce qui a été dit par plus de 60 personnes sur le sujet que je traite, et à détailler 64 expériences faites avant la mienne. On dit maintenant que la chose était très-facile, et en cela, la critique a raison : mais pourquoi donc ne la faisait-on pas, et pourquoi, jusqu'à sa réussite, prétendait-on qu'elle était impossible ? On m'a imputé, comme une usurpation, d'avoir parlé de marine, sans être marin, ni ingénieur de marine : mais, étant artilleur, n'avais-je pas le droit de parler d'artillerie ? et pour mettre le feu au plus bel édifice, faut-il avoir la science de le construire ?... » Mais l'habile officier d'artillerie ne devait sentir que faiblement les traits de la critique : sa pensée était tout entière aux grandes choses qu'il préparait ; et d'ailleurs, comme il le dit à la fin de sa brochure, il a trouvé partout des juges aussi équitables qu'éclairés, des collaborateurs aussi judicieux que bienveillans, des autorités protectrices, et de ces hommes enfin dont le suffrage, toujours assuré aux travaux utiles, en est la plus honorable récompense. »

F.

227. — *Histoire de la marine de tous les peuples, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours ;* par *A.-J.-B.* Bouvet de Cressé, professeur de belles-lettres. Paris, 1824 ; Aimé André. 2 vol. in-8° ; prix, 13 fr.

Il a été rendu un compte impartial et détaillé de cet ouvrage dans un journal qui a cessé d'exister (*le Feuilleton littéraire*), et dans les *Annales maritimes* (septembre 1824, pages 268 à 274). Voici le résumé de ce dernier article : « On nous dispensera de suivre M. Bouvet dans toutes les parties de son ouvrage ; partout nous le retrouve-

rions tel que nous l'avons vu d'abord, se servant de son sujet comme d'un prétexte, et l'abandonnant au moindre caprice, pour se livrer à de longues digressions sur des événemens qui semblent à peine s'y rattacher. Ainsi, à la fin du règne de Louis XIV, il raconte avec détail la campagne de Denain, la paix d'Utrecht, la mort du monarque, la régence du duc d'Orléans, et dans l'espace de soixante ou quatre-vingts pages, si le mot *marine* se présente deux ou trois fois sous sa plume, c'est presque par hasard. Enfin, dans ces deux gros volumes, digressions, anecdotes, sarcasmes, notes en vers et en prose, calembours même, tout se trouve, excepté ce que l'auteur avait promis.

« La gravité manque tout-à-fait à M. Bouvet pour composer une histoire sérieuse. Au milieu des événemens les plus importans, il n'est pas rare de le voir s'abandonner à des saillies, quelquefois vives et piquantes, il est vrai, mais toujours déplacées dans un livre tel que le sien. Son style est facile et coulant; mais il manque de précision, et présente trop souvent des mots impropres et des tournures qu'un *professeur de belles-lettres* devrait absolument s'interdire.

« Ce qu'on peut louer sans restriction dans la *prétendue* histoire de la marine, ce sont les sentimens de l'auteur : toujours il se montre bon Français, et animé d'un zèle ardent pour la gloire de sa patrie. On trouve aussi dans son livre quelques morceaux écrits avec un talent remarquable; mais sont-ils de la même main que le reste? il est permis d'en douter, puisqu'on reconnaît dans l'ouvrage des pages entières empruntées, sauf de très-légères modifications, au *Siècle de Louis XIV*, et Voltaire est un des auteurs que M. Bouvet place dans la liste, assez longue, des auteurs qu'il a *consultés* ou *copiés*. »

228. — *Séances nautiques*, ou *Exposé des diverses manœuvres du vaisseau*; par P.-M.-J. DE BONNEFOUX, Capitaine de frégate, commandant en second la troisième compagnie des élèves de la marine; avec cette épigraphe :

> Un bon marin est celui qui, avec des talens supérieurs, sait, dans toutes les circonstances de la navigation, employer à propos les ressources que donne une longue expérience du métier, jointe à une bonne théorie.
>
> Le vice-amiral WILLAUMEZ, *Dictionn. de marine*.

Paris, 1825; Bachelier. 1 vol. in-8° de 370 p.; Prix 5 fr. et 6 fr. 50 c.

Le premier titre, ainsi que l'épigraphe, semble promettre un traité sur les principales parties de la marine; mais le texte répond seulement au second titre, et encore n'y répond-il pas complétement.

L'auteur, chargé d'enseigner la manœuvre du navire à des élèves de la marine royale, ne devait pas se borner à faire connaître la manière de disposer les voiles, le gréement et le gouvernail dans toute espèce d'évolutions et de manœuvres. Les principes à cet égard sont presque les mêmes pour la marine militaire et pour la marine marchande; mais le *dispositif* et les moyens d'exécution offrent des différences essentielles. L'équipage d'un vaisseau de ligne s'élève jusqu'à 1100 marins, auxquels on joint parfois des troupes de passage ou de débarquement, tandis que l'équipage des plus grands navires de commerce se réduit à une trentaine de matelots. A bord du premier, il ne suffit pas d'ordonner qu'on déploie, qu'on serre, ou qu'on oriente telle ou telle voile; il faut avoir des rôles de manœuvre, parfaitement mis en vigueur à l'avance, qui désignent spécialement les hommes chargés d'exécuter chaque manœuvre; il faut, de plus, adopter pour chaque manœuvre, un commandement uniforme, clair et bref, comme on le fait pour les exercices et les évolutions des troupes de terre. Cette double mesure est surtout indispensable pour exécuter des manœuvres brillantes, où l'on veut établir ou faire disparaître subitement une grande partie des voiles, du gréement ou de la mâture, ou bien combiner quelqu'une de ces opérations avec le service de l'artillerie. Rien de semblable n'est décrit dans les *Séances nautiques*.

Nous pourrions adresser à leur auteur plusieurs autres reproches; mais nous nous bornerons à dire qu'en général toute la partie militaire est à refaire, et que cet ouvrage convient plus aux navigateurs marchands, qu'aux élèves et aux jeunes officiers de la marine royale. Il serait donc utile de préparer pour ceux-ci une seconde édition enrichie des documens qui viennent d'être signalés. M. de Bonnefoux a traité avec beaucoup de talent certaines parties de son sujet; et, en l'envisageant dans son entier, il ferait sans doute un livre qui manque encore à toutes les marines militaires. Nous aimons d'ailleurs à reconnaître que les *Séances nautiques*, dans leur état actuel et malgré les omissions que nous avons signalées, sont un ouvrage très-important. Les marins expérimentés eux-mêmes ne le liront pas sans fruit : ils y trouveront des récits de manœuvres bien conçues, exécutées par différens capitaines; ils y trouveront des vues nouvelles que peut-être ils n'approuveront pas toujours, mais qui leur fourniront d'utiles sujets de méditations. DE MONTGÉRY.

229. — *Dictionnaire portatif et raisonné des connaissances militaires*, ou Premières notions sur l'organisation, l'administration, la comp-

tabilité, le service, la discipline, l'instruction et le régime intérieur des troupes françaises; à l'usage des jeunes gens qui se destinent à la profession des armes; par le général LECOUTURIER. Paris, 1825; Pierre Blanchard, galerie Montesquieu, n° 1, au premier. In-8° de 520 pages. Prix 7 fr.

L'estimable auteur de cet ouvrage l'a dédié aux élèves des écoles militaires, aux sous-officiers et aux jeunes officiers de l'armée : il leur offre avec bienveillance le fruit de ses longs travaux, de ses études et de ses observations. C'est donc ici un livre de bonne foi, suivant l'expression de Montaigne. Le désir d'être utile s'y montre partout, et le militaire instruit y parle partout en ami de l'humanité, en homme qui connaît le véritable honneur, en homme de bien. Ce caractère est précieux dans un ouvrage de cette nature, et qui doit être mis entre les mains de la jeunesse, à son entrée dans la carrière des armes. Si nous le considérons par rapport à l'art, sans pousser la censure jusqu'à la rigueur, nous serons forcés de dire que plusieurs articles laissent trop à désirer, et que d'autres peuvent induire en erreur; l'instruction que l'on y chercherait ne serait pas toujours assez sûre. On n'exige pas, sans doute, qu'un dictionnaire portatif soit complet, ni que les matières y soient traitées avec profondeur; mais on s'attend à n'y trouver que des notions exactes et claires. Il est bien pénible d'avoir à déclarer que ce dictionnaire ne satisfait point à cette condition indispensable. Que peuvent apprendre, par exemple, des articles tels que ceux-ci : « *Escarpe*. L'escarpe est un point élevé dans une grande fortification : c'est le talus, la pente du fossé vers la campagne... » *Tenaille*, *tenaillon*. Termes de fortification. La tenaille ou le tenaillon sont des ouvrages qui font partie d'un grand système de défense. Ils s'appellent aussi *lunettes*. Construits vis-à-vis et tout proche de la courtine, ils couvrent la demi-lune... « *Querelle*. Les querelles entre hommes jeunes, vaillans, armés et délicats sur le point d'honneur, doivent être vives et fréquentes. Aussi, punit-on d'autant plus sévèrement les querelleurs, que les débats se vident ordinairement à coups de sabre, d'épée ou de bayonnette. Toutefois, on se respecte dans l'état militaire, et il suffit d'avoir fait ses preuves, pour y vivre en repos..... » — Il ne serait que trop facile de multiplier ces citations. L'intention de l'auteur est très-bonne; mais son livre n'y répond pas.

En exprimant ainsi notre opinion, nous devons avouer notre ignorance sur un point essentiel, c'est la signification précise de ces mots *dictionnaire raisonné*. Comment distinguer un dictionnaire de

cette sorte d'un autre auquel on n'aurait pas donné la même qualification? Autre observation plus importante : « Ceux qui m'auront lu, dit l'auteur dans sa préface, feront, avec assurance, ce qu'ils n'auraient fait qu'avec hésitation, ou ce qu'ils auraient omis de faire. » Il faut s'entendre sur le sens de ce mot *lire*. On ne lit point un dictionnaire, comme un traité : celui-ci est un guide, un instituteur; l'autre n'est qu'un répertoire, ou un aide-mémoire. Les dictionnaires seraient mieux faits et plus utiles, si leurs auteurs connaissaient mieux la destination de ces ouvrages, et s'ils renonçaient à la prétention de diriger les études.

230. — *Manuel du chasseur et des garde-chasses*, contenant un traité sur toute espèce de chasse, un vocabulaire des termes de venerie, de fauconnerie et de chasse, le précis des lois, ordonnances et règlemens, etc., sur le port d'armes, la chasse et la pêche, la louveterie; les formules des procès-verbaux qui doivent être dressés par les garde-chasses, forestiers et champêtres; suivi d'un *Traité sur la pêche. Nouvelle édition*, entièrement refondue sur celle de M. DE MERSAN, et plus complète que toutes les précédentes; ornée de figures et de musique; par un *ancien canonnier à cheval, retiré en Poitou*. Paris, 1825; Roret. In-18 de 258 pages; prix 3 fr.

Voilà, sans contredit, ce que l'on peut appeler un ouvrage portatif. S'il est effectivement complet, s'il contient la substance du grand nombre de livres sur la chasse et la pêche dont on trouve ici une liste qu'il serait facile d'allonger encore, le rédacteur a fait plus qu'un chef-d'œuvre; il est allé bien au-delà de ce que les esprits timides regardent comme la limite du possible. En effet, il y a beaucoup de choses dans ce petit nombre de petites pages. L'ouvrage est divisé en six parties et vingt-cinq paragraphes. Il traite : 1° des chevaux, chiens, armes, munitions; 2° de la chasse à courre et à tir avec chiens courans, battues, etc.; 3° des engins, piéges, ruses, filets, etc., et cette nomenclature est fort étendue; 4° des lois, ordonnances, règlemens; etc., sur la chasse et sur la police rurale qui s'y rapporte : ici, l'histoire de la législation vient se joindre à l'exposition de lois actuelles; 5° traité de la pêche. Le rédacteur a trouvé le moyen d'entremêler quelque érudition à l'immensité de ses objets divers qu'il fait passer sous les yeux de ses lecteurs. Nous lui prédisons cependant que son livre n'aura qu'un succès limité; qu'il ne sera point traduit dans la langue des peuples qui vivent de chasse et de pêche; qu'il ne sera point lu par les Samoyèdes de

l'Asie, ni par les Osages de l'Amérique, et qu'il doit borner son ambition à être placé dans la bibliothèque des gens comme il faut. F.

231. — * *Dictionnaire Géographique universel*, contenant la description de tous les lieux du globe intéressans sous les rapports de la géographie physique et politique, de l'histoire, de la statistique, du commerce, de l'industrie, etc.; par une Société de géographes (MM. Beudant, *Aug.* Billiard, Denaix, Dubréna, *J. B.* Eyriès, *Al. de* Humboldt, *P. Am.* Jaubert, Jomard, *J.* Klaproth, Langlès, Lapie père et fils, Malte-Brun, *P. Ch.* Picquet fils, *Abel* Rémusat, de Rossel, Walkenaer, *B. B.* Warden, etc.) Paris, 1825; Kilian, rue Vivienne, n° 17, et Ch. Picquet, quai de Conti, n° 17. 8 vol. in-8° d'environ 800 pages chacun, paraissant par livraisons d'un demi-volume; prix de chaque livraison, 7 fr., pour les souscripteurs avant sa mise en vente : aussitôt après, 8 fr. Les trois premières livraisons sont en vente.

S'il existe un moyen de populariser les sciences, c'est sans doute un dictionnaire qui doit l'offrir : l'ordre alphabétique étant ce qu'il y a de plus aisé à concevoir, chacun trouve ainsi sans aucune fatigue les choses qu'il cherche; et, si l'auteur du dictionnaire a placé sous chaque titre les notions relatives aux divers sujets qu'embrasse l'ouvrage, les moins savans trouvent avec facilité tout ce qui peut les intéresser dans quelque genre que ce soit. Aux noms placés à la suite du titre, et qui sont une garantie de la bonne exécution du travail, joignons quelques mots pour en donner une idée plus exacte.

Ce Dictionnaire est précédé d'une savante introduction, où l'on a rassemblé des notions générales sur l'atmosphère et ses phénomènes, la température, les météores, les vents et les pluies; sur la mer, les courans et les marées; sur la terre et ses dimensions, ses cinq parties, les montagnes, les volcans, les fleuves, etc., sur les forces électro-magnétiques qui jouent dans la physique un rôle si important; enfin, sur les deux règnes organisés, considérés surtout dans leurs rapports avec la géographie. Après ce résumé de nos connaissances actuelles en physique, le *Dictionnaire géographique* proprement dit, contient dans l'ordre alphabétique les noms de tous les lieux connus. Chaque pays obtient, en raison de son importance, un article plus ou moins détaillé. Beaucoup de lieux ne sont déterminés que par leur position en longitude et latitude, ou par le nom du royaume auquel ils appartiennent : pour d'autres, on présente, de plus, des notions sur la statistique, le commerce, l'industrie,

les produits agricoles, la population. Ainsi, toutes les sciences se rattachent ici à la géographie, et en font ressortir davantage l'utilité.

Il nous serait difficile de citer textuellement aucun article important de ce Dictionnaire, sans dépasser de beaucoup les bornes de cette annonce. Nous en avons dit assez pour faire apprécier l'exécution générale de l'ouvrage. Quant aux noms des lieux, la liste en sera aussi complète qu'il est possible; les connaissances étendues et le zèle des éditeurs et des auteurs qui participent à sa rédaction, assurent d'ailleurs à ce Dictionnaire une supériorité incontestable sur tous les ouvrages de ce genre publiés jusqu'à ce jour. B. J.

232. — *Cours élémentaire de géographie ancienne et moderne*, de l'abbé Pierron. *Huitième édition*, conforme aux derniers traités de paix; publiée par E. D. V. Metz, 1824; L. Devilly. 332 p. in-12; prix 2 fr. 50 c.

L'abrégé géographique de l'abbé Pierron n'est guère connu dans la capitale; il faut pourtant qu'il ait du succès dans les départemens, puisque le titre annonce une huitième édition. Il est par demandes et réponses, comme le catéchisme géographique anglais qui a été réimprimé au moins vingt-cinq fois. Cette forme est commode pour répéter les leçons dans les écoles et les colléges.

L'ouvrage de l'abbé Pierron contient au moins les notions les plus essentielles, et dans les notes il donne de plus amples détails sur les villes principales. Il aurait peut-être mieux valu fondre ces renseignemens dans le texte même; car les écoliers ne lisent pas les notes. Les détails ne sont pas non plus toujours bien choisis; par exemple, au sujet de Lausanne, l'auteur dit en note : « Cette ville commerce en orfévrerie; c'est la patrie de Perrégaux, excellent graveur. » Et au sujet de Zurich : « Le culte catholique est permis dans cette ville »; assurément il y avait des choses plus importantes à dire sur ces deux villes. Que signifie d'ailleurs cette remarque sur la permission de professer le culte catholique? Est-ce que ce culte n'est pas *permis* dans toute la Suisse? — Les réponses ne s'adaptent pas toujours bien exactement aux demandes : à la question, Quel est l'état actuel de l'Allemagne? l'abbé Pierron ou son éditeur répond : « La constitution de l'Allemagne n'existe plus : la plupart des États se sont détachés du corps germanique pour former une confédération, et l'empereur a abdiqué la couronne de l'empire. » Il est évident que cette réponse ne fait point connaître à l'enfant l'état actuel de l'Allemagne. Dans une neuvième édition, on fera bien de corriger ces

inexactitudes et plusieurs autres. On lit sur le titre que cet ouvrage a été *honoré de l'approbation de S. S. Pie VII.* C'est assurément une chose honorable que l'approbation du pape; cependant, il est assez singulier de l'avoir recherchée pour un livre de géographie.

D—G.

233.—**Statistique du département de l'Aisne*, publiée par M. Brayer, chef des bureaux de la préfecture. Paris, 1825; Delaval, éditeur de l'*Atlas national*, rue Geoffroy-Langevin, n° 7, et dans le département de l'Aisne, au secrétariat des sous-préfectures. Ire partie, 1 vol. in-4°, orné d'une *carte*, 8 fr. 2e partie sous presse, 5 fr. — La souscription est ouverte jusqu'au 1er juillet 1825. Passé cette époque, le prix de l'ouvrage complet sera de 16 fr., au lieu de 13.

En prenant l'engagement de décrire un des départemens les plus étendus de la France, M. Brayer s'est chargé d'un travail d'autant plus important qu'il se proposait de rattacher l'histoire des tems anciens à celle des tems modernes. L'auteur a-t-il atteint ce but? C'est ce que nous allons examiner.

La première partie de cette statistique comprend la topographie, la population, l'histoire, les antiquités et ce qui concerne l'administration. L'auteur fait d'abord connaître l'aspect du territoire et les rivières qui le traversent. Passant aux objets les plus remarquables des trois règnes de la nature, il termine son premier chapitre par des détails présentés avec clarté et précision sur les forêts, sur leur aménagement et sur la destination de leurs produits. Le développement des causes qui ont influé, à diverses époques, sur l'accroissement de la population donne lieu à des observations essentielles : elles ne manqueront pas d'être appréciées par ceux qui ont fait une étude particulière de la science économique. On voit, d'après un tableau fourni à l'appui de ce que l'auteur avance, combien la division des propriétés, ainsi que l'industrie, ont contribué à cet accroissement. Nulle part, cette vérité n'est plus frappante que dans le voisinage de Saint-Quentin, où l'on trouve plusieurs communes dont la population a presque doublé en moins de trente ans. Les calculs de probabilités que présente M. Brayer pour apprécier la mortalité aux diverses périodes de la vie, méritent également de fixer l'attention des économistes, pour peu que l'on veuille comparer ses résultats avec ceux que l'on a obtenus pour le département de la Seine. Cette partie du travail, quoique bien conçue, laisse néanmoins quelque chose à désirer. Nous regrettons, par exemple, que l'auteur de cette statistique, d'ailleurs excellente, n'ait rien dit sur

la nature des eaux et sur les maladies auxquelles les habitans de tel ou tel canton sont plus particulièrement sujets.

Une conséquence assez remarquable à tirer du paragraphe consacré aux mœurs et au caractère des habitans, c'est que le département de l'Aisne est peut-être un des plus faciles à administrer. Les provinces qui font aujourd'hui partie intégrante de ce département, après avoir passé de la domination des Romains à celle des Francs, devinrent, à titre de conquête, la propriété de nos premiers rois; elles furent successivement le théâtre des démêlés entre Brunehaut et Frédégonde, de la révolte des enfans de Louis-le-Débonnaire, des guerres de Charles-le-Simple et de Louis d'Outremer; et à une époque plus moderne, des fureurs de la Ligue. Une terre aussi éminemment classique offrait un vaste champ aux méditations de l'observateur. M. Brayer, forcé de se renfermer dans les bornes prescrites par ce genre de travail, s'est attaché à présenter dans l'ordre chronologique les principaux événemens et à citer les personnages célèbres dont les noms s'y rattachent.

En traitant les diverses branches de l'économie politique, l'auteur se trouvait plus maître de son sujet; aussi, rien ne paraît lui avoir échappé à cet égard. Ce n'est qu'après avoir lu l'ouvrage qu'on peut se faire une juste idée des nombreux matériaux qu'il lui a fallu rassembler et ensuite coordonner. Les administrateurs ne liront pas sans un vif intérêt ce qui concerne les colléges électoraux, l'état ancien et moderne du clergé catholique, l'organisation du culte protestant, enfin ce qui a rapport à la justice criminelle, aux établissemens de bienfaisance, à la partie indigente de la population. En lisant l'article *Contributions*, on ne voit pas sans étonnement que, dans un département qui acquitte près de six millions de contribution foncière, et où deux invasions ont laissé des traces que le tems n'a point encore effacées, les frais de poursuites ne s'élèvent pas chaque année à six mille francs.

Ceux qui ne sont pas insensibles à la gloire de nos armes sauront gré à l'estimable auteur d'avoir rappelé plusieurs traits honorables pour nos soldats. Ce sont autant de monumens qui déposent en faveur d'une contrée où la valeur semble être depuis long-tems héréditaire. La belle défense des habitans de Saint-Quentin, en 1557, de ceux de Guise, en 1650, le siége soutenu par la garnison de La Fère, en 1815, attestent les services rendus à diverses époques, toutes les fois qu'il s'agissait de concourir à la défense de l'état.

La première partie de cette statistique est terminée par la nomen-

clature des communes. Une matière aussi sèche ne pouvait présenter d'intérêt, qu'autant que l'on saurait déguiser son aridité par un travail sur les étymologies raisonnées des noms d'un grand nombre de communes et fixer l'attention du lecteur sur les particularités historiques qui se rattachent à l'existence de ces communes. C'est ce qu'a fait le sage et laborieux auteur de la Statistique dont nous venons de rendre compte.

Nous ajouterons que l'ouvrage renferme plus de choses que ne l'annonce le prospectus; ce qui assurément n'est pas la marche ordinaire. Il intéresse non-seulement le pays auquel il est destiné; mais il peut encore au besoin être utilement consulté par tous les hommes éclairés, et surtout par ceux qui se trouvent appelés à participer à l'administration publique. M. Brayer n'a acquitté que la moitié de la dette qu'il a contractée envers ses compatriotes : il lui reste encore deux sections de la Statistique à publier, l'*agriculture* et l'*industrie*, dont les produits sont si variés dans le département de l'Aisne. C. P.

234. — *Le Guide ou Conducteur de l'étranger à Bordeaux*, avec ou sans le *plan de Bordeaux*, orné de plusieurs gravures; rédigé par M. ***. Bordeaux, 1825; Fillastre et Neveu, éditeurs, fossés du Chapeau-Rouge, n° 2. In-18 de VIII et 328 pages. Prix, avec le plan, 7 fr. 50 c.; sans le plan, 3 fr. 50 c.

Nous n'avons qu'un mot à dire de ce *Guide*, qu'il suffit d'indiquer à ceux qui pourront avoir besoin de le consulter. L'intérêt qu'il présente dépend des lieux qu'il fait connaître, et sous ce rapport, il était difficile de choisir une ville plus digne de fixer l'attention. Mais nous regrettons que le plan n'ait pas été plus nettement tracé, et que l'auteur, au lieu de donner sur chaque objet une notice claire et simple, se soit livré trop souvent à des phrases déclamatoires et ambitieuses. L'ouvrage est terminé par une table chronologique des principaux événemens arrivés dans la Guyenne et par une liste alphabétique des hommes célèbres qu'elle a produits. On est étonné que l'auteur, en citant les ouvrages de Montesquieu, ait oublié l'*Essai sur la grandeur et la décadence des Romains*.

Le *Guide bordelais* est accompagné d'un assez grand nombre de gravures au trait, qui concourent avec le texte à donner une idée complète des objets les plus remarquables. Les gourmets feront particulièrement cas d'une liste de tous les vins des environs de Bordeaux, rangés selon le degré d'estime qui leur est accordé. B. J.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

235. — *Réfutation de l'instruction pastorale et de l'ordonnance de S. A. Monseigneur l'archevêque de Rouen, primat de Normandie, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique;* avec les pièces justificatives, par *Al.* Dumesnil. Paris, 1825; Baudouin. In-8° de 37 pages; prix 1 fr. 50 c.

On sait combien les nouvelles ordonnances que l'archevêque de Rouen a rendues, sans avoir consulté son chapitre, ont excité de troubles excusables et de plaintes légitimes. La réfutation de M. Dumesnil est sans doute instructive et piquante, mais non pas aussi complète, aussi exacte qu'on pourrait le désirer. Ceux qui ont lu le docte opuscule publié récemment par M. Mauroy, avocat au conseil, *sur les refus arbitraires et toujours impunis des sacremens et de la sépulture ecclésiastique*, aimeraient à le voir publier son avis détaillé sur les contraventions et les inconvéniens des deux nouvelles ordonnances. Il nous paraît que les abus nombreux qu'on leur reproche, peuvent se réduire à deux ou trois chefs principaux : l'enseignement public de la fausse, pernicieuse et anti-légale doctrine de la *nullité des mariages civils*, le désordre vexatoire des excommunications qui seraient censées encourues par le seul fait; enfin, l'espèce de ligue formée sous prétexte de quêtes ou d'aumônes, ou levées de deniers non autorisées par la loi ni par l'autorité exécutive.

236. — *Histoire abrégée du sacrilége chez les différens peuples, et particulièrement en France*, avec des *notes historiques sur les persécutions religieuses et leurs victimes;* par *L.-F.* du Loiret. Paris, 1825; l'auteur, rue Saint-Hyacinthe Saint-Michel, n° 33, et chez les marchands de nouveautés. In-8° de 228 pages; prix, 5 fr.

C'est un ouvrage utile, qu'il faut joindre à la brochure de M. Isidore Lehrun, intitulée, *Du sacrilége et des jésuites* (voy. *ci-dessus*, p. 196), et aux discours prononcés dans les Chambres contre la nouvelle loi du sacrilége, si en désaccord avec les principes de la justice humaine, avec nos besoins, nos opinions et nos mœurs.

237. — *Des comédiens et du clergé*, suivi de *Réflexions sur le mandement de Mgr l'archevêque de Rouen*, par le baron d'Henin de Cuvillier, maréchal de camp, etc. Paris, 1825; Dupont et Delaunay. In-12 de 450 pages; prix 3 fr.

Dans le moyen âge, époque d'ignorance et de corruption générale, qui nous donna les guerres de croisade, même contre les chrétiens; l'inquisition atroce contre les mal-pensans et les mal-croyans;

la cruelle théorie du sacrilége; la déposition des rois par les évêques et les abbés, ensuite, par les papes; les fêtes scandaleuses des fous et celles de l'âne, et les prêtres danseurs, farceurs, comédiens, fauteurs et spectateurs de comédie dans les églises; enfin, tant d'autres déréglemens dans le clergé, comme dans le peuple, on ne songeait guère à excommunier les comédiens de leur vivant, ni à leur refuser la sépulture ecclésiastique. C'est un excès que l'on ne connaît point à Rome, où les papes bâtissaient des théâtres, et encourageaient, comme ils le font encore, l'art dramatique. On sait que les jésuites étaient fort curieux d'élever des théâtres dans leurs colléges, et d'y faire jouer des comédies et des ballets, sous leur direction, par leurs écoliers. Selon nos libertés gallicanes et la pureté de la discipline ecclésiastique, il n'y a point d'excommuniés par le fait; pour que l'excommunication produise un effet extérieur, il faut qu'elle soit précédée de trois monitions, et spécifiquement, personnellement prononcée et dénoncée au prône de la paroisse. Mais, dans les derniers tems, la doctrine contraire s'est établie en France, non pas en loi, mais par écrit et verbalement, et même par des ordres secrets des supérieurs ecclésiastiques. Ainsi, contre la prohibition de l'Évangile, les curés se sont arbitrairement, et sans aucunes formes, érigés en juges extérieurs des artistes de nos théâtres; et de fait, il n'y a plus de justice en France contre ces attentats. C'est contre un désordre aussi criant, et qui a plusieurs fois, à Paris même, donné lieu à des émeutes dangereuses, que s'élève ici M. le baron d'Henin; et il le fait avec grande raison, quoique nous ne prétendions pas souscrire à toutes ses paroles.

Ce qu'il y a d'essentiel dans son livre, pour l'objet qu'il se propose, est certain et doit porter la conviction dans les esprits. Quand, par les conjonctures des tems, il n'y a point de justice à espérer contre certains délits, c'est une consolation et un grand bien qu'il soit permis au moins de blâmer par écrits publics les perturbateurs de l'ordre et de la paix. Sous ce point de vue, on doit des éloges à l'auteur de ce livre.

L'ouvrage est écrit sans beaucoup d'ordre; mais cet inconvénient est pallié par une table des matières et par un sommaire analytique dont nous allons présenter la substance divisée en numéros. 1er De l'état des comédiens chez les Grecs, chez les Romains, chez les Français. 2e Le refus de sépulture ecclésiastique, fait par des curés de France aux artistes de nos théâtres, est une infraction punissable des lois civiles qui les protégent, et des libertés gallicanes qui ré-

prouvent toute prétendue excommunication fondée sur une prétendue notoriété de fait. 3° Notice de plusieurs comédiens canonisés, quoique morts, quelques-uns sur le théâtre même. 4° Indication fort détaillée des jeux, des danses, des farces et des comédies jouées autrefois par les ecclésiastiques mêmes, dans les églises, ainsi que de leurs mascarades et processions prétendues religieuses, et plus indécentes encore. 5° Recueil de canons anciens et modernes qui ont rappelé le clergé à la décence et aux devoirs de sa profession. 6° Exposé de la domination cléricale affectée aujourd'hui scandaleusement en France à l'égard des comédiens. 7° Devoir des rois et des magistrats de réprimander et de punir le clergé pour les infractions qui font le sujet du livre, et pour toute espèce de trouble à la paix publique. 8° Tableau statistique du clergé de France en 1789 et en 1825. 9° Réflexions sur le nouveau mandement de l'archevêque de Rouen, avec une exhortation charitable pour engager ce prélat à cesser ses entreprises, et à donner l'exemple de la soumission au canon suivant du concile de Carthage, de l'an 398, qui fait partie des codes de droit canonique : « Celui qui est évêque doit avoir son petit logis près de l'église; ses meubles doivent être de bas prix, et sa table pauvre. C'est par sa foi et sa vie exemplaire qu'il doit soutenir sa dignité. »

Nous observons que la pagination de cet ouvrage est vicieuse depuis la page 360; d'ailleurs, la dernière page y est cotée 427, et l'ouvrage a réellement 450 pages. Si c'est là tromper son lecteur, ce n'est pas lui faire tort. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

238. — * *Nouveau Christianisme*, DIALOGUES *entre un* conservateur *et un* novateur.— Ier Dialogue. « Celui qui aime les autres a accompli la loi...Tout est compris en abrégé dans cette parole : tu aimeras ton prochain comme toi-même. (SAINT-PAUL, *Épître aux Romains.*) In-8°, 100 pages. Bossange père, rue de Richelieu, n° 60, et Sautelet, place de la Bourse; prix 2 fr. 25 c.

Tel est le titre d'un écrit qui, par la gravité du sujet, la manière franche et énergique avec laquelle il est traité, et l'intérêt puissant des circonstances, commande une sérieuse attention. L'auteur qui ne s'est point nommé, mais que l'on reconnaît à sa doctrine, annonce, dans un avant-propos, que cet écrit était destiné à faire partie du deuxième volume des *Opinions littéraires, philosophiques* et *industrielles*, ouvrage dont nous avons rendu compte (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 760). « Mais, ajoute-t-il, l'objet qui s'y trouve traité est tellement important en lui-même, et à cause des circonstances po-

litiques actuelles, qu'il a été jugé convenable de le publier séparément, et dès à présent.

« Rappeler les peuples et les rois au véritable esprit du christianisme, alors même qu'on s'en écarte le plus, que des lois sur le sacrilége sont promulguées, et que les catholiques et les protestans, en Angleterre, cherchent les moyens de terminer une lutte longue et pénible; en même tems, essayer de préciser l'action du sentiment religieux dans la société, quand tous l'éprouvent, ou du moins sentent le besoin de le respecter dans les autres; quand les écrivains les plus distingués s'occupent d'en déterminer l'origine, les formes et les progrès, et que, d'une autre part, la théologie cherche à l'étouffer sous le poids de la superstition : tel est le but principal qu'on s'est proposé dans les dialogues suivans. »

Ce peu de mots, que nous empruntons à l'avant-propos, font apprécier le degré d'intérêt que l'ouvrage devra aux circonstances; l'analyse sommaire que nous allons en faire montrera ce que cet écrit doit à lui-même, et au talent philosophique de l'auteur, et mettra nos lecteurs à même de juger si le but qu'il s'est proposé a été atteint.

Voici les points fondamentaux de cette nouvelle doctrine religieuse, uniquement basée sur les intérêts positifs de la société :

« Dieu a dit : *Les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres;* ce principe sublime renferme l'essence de la morale chrétienne. — D'après ce principe, les hommes doivent organiser leur société de la manière la plus avantageuse à la majorité. — L'Église est infaillible, dans le cas seulement où elle a pour chefs les hommes les plus capables de diriger les forces de la société vers le but divin, c'est-à-dire vers la plus grande amélioration de l'existence sociale du plus grand nombre. — Jamais il n'a existé un si grand nombre de bons chrétiens; mais aujourd'hui ils appartiennent presque tous à la classe des laïques. La religion chrétienne a perdu, depuis le xve siècle, son unité d'action; depuis cette époque, il n'existe plus de clergé chrétien. — L'auteur est novateur, parcequ'il tire des conséquences plus directes qu'on ne l'avait fait jusqu'à ce jour du principe fondamental de la morale divine. — Ce principe qui appartient au christianisme primitif, doit éprouver une transfiguration (1), et être présenté de la manière suivante : *La religion doit*

(1) L'auteur est ici d'accord avec M. Benjamin Constant, qui dit : « Les formes religieuses sont progressives, les unes toujours meilleures que les

précise de ce *nouveau Christianisme* qui vient de trouver un premier et courageux apôtre.

« Le nouveau christianisme est appelé à faire triompher les principes de la morale générale dans la lutte qui existe entre ces principes et les combinaisons qui ont pour objet d'obtenir un bien particulier aux dépens du bien public. Cette religion rajeunie est appelée à constituer tous les peuples dans un état de paix permanente, en les liguant tous contre la nation qui voudrait faire son bien particulier aux dépens du bien général de l'espèce humaine... Elle est appelée à lier entre eux les savans, les artistes et les industriels, et à les constituer les directeurs généraux de l'espèce humaine, ainsi que des intérêts spéciaux de chacun des peuples qui la composent; elle est appelée à placer les beaux-arts, les sciences d'observation et l'industrie à la tête des connaissances sacrées, tandis que les catholiques les ont rangés dans la classe des connaissances profanes; elle est appelée enfin à prononcer anathème sur la théologie, et à classer comme impie toute doctrine ayant pour objet d'enseigner aux hommes d'autres moyens pour obtenir la vie éternelle que celui de travailler de tout leur pouvoir à l'amélioration de l'existence de leurs semblables. »

L'ouvrage entier est écrit avec cette fermeté, avec ce calme qui a tant de force, lorsqu'il semble l'organe de la conviction. Ce n'est point là seulement une simple publication littéraire; c'est une sorte de fait caractéristique de l'époque où nous vivons; c'est un événement politique et religieux. *Léon* HALEVY.

239. — *Mémoires sur l'état des Israëlites*, dédiés et présentés à LL. MM. I. et R., réunis aux congrès d'Aix-la-Chapelle. Paris, 1819; Firmin Didot. In-8° de 79 pages.

La question de la *réhabilitation civile et politique des Juifs* est tellement importante que nos lecteurs ne trouveront pas superflue, quoique un peu tardive, l'annonce de ces mémoires sur l'état des Israëlites. Le livre que nous avons sous les yeux contient deux mémoires adressés à l'empereur de Russie. Le second, divisé en trois parties, considère les juifs, 1° sous l'aspect religieux; 2° sous l'aspect moral et politique; 3° sous l'aspect administratif. Dans la première partie, l'auteur s'attache à établir la certitude du rétablissement futur des juifs, et le prochain accomplissement des desseins de Dieu sur eux. Si nous pouvons le dire, cette première partie est entièrement mystique.

Je préfère la seconde, et surtout la troisème où l'auteur place en regard les concessions que l'on doit faire aux juifs dans les différens états de la chrétienté, et les avantages qui résulteront de ces concessions. Encore ai-je regretté, je l'avoue, de le voir conserver entre les juifs et les autres citoyens une ligne de démarcation qui exclura nécessairement les premiers de la jouissance du droit commun. Pourquoi les obliger de cultiver leurs terres par eux-mêmes? Pourquoi leur défendre d'aliéner ces terres? En fera t-on des majorats? s'ils continuent de se livrer à une industrie répréhensible, doivent-ils être punis autrement que les autres habitans du pays?

On tombera dans des erreurs pareilles, toutes les fois que l'on confondra deux choses aussi étrangères l'une à l'autre que la religion et la politique. Il n'existe plus de nation juive : il n'y a que des individus, ou mieux des religionnaires juifs. Leurs droits, comme habitans de tel ou tel pays, doivent être absolument les mêmes que ceux des autres hommes. La fusion du peuple juif avec les autres nations, que l'auteur veut empêcher, ne dépend pas des gouvernemens. Les mariages sont individuels : l'autorité civile les constate; l'autorité religieuse accorde ou refuse sa bénédiction; mais on ne peut rien exiger de plus, et tout empêchement à l'union civile d'un juif et d'une chrétienne, ou d'un chrétien et d'une juive serait une tyrannie.

En relevant ces idées de l'auteur, je n'en reconnais pas moins ses intentions charitables, religieuses et bienfaisantes. J'unis volontiers mes vœux aux siens pour la réhabilitation des enfans d'Israël, dans les droits qui leur ont été si long-tems et si injustement enlevés. Au reste, les princes chrétiens paraissent avoir véritablement l'intention d'améliorer leur sort, et l'auteur de ces mémoires peut se flatter d'y avoir contribué, d'après ce *protocole de la séance du* 21 *novembre* 1818, *entre cinq cabinets*, imprimé à la fin de son livre.

« MM. les SS., de Russie, ont communiqué l'imprimé ci-joint, relatif à une réforme dans la législation civile et politique en ce qui concerne la nation juive. La conférence, sans entrer absolument dans toutes les vues de l'auteur de cette pièce, a rendu justice à la tendance générale et au but louable de ses propositions. MM. les SS., d'Autriche et de Prusse, se sont déclarés prêts à donner sur l'état de la question dans les deux monarchies tous les éclaircissemens qui pourraient servir à la solution d'un problème qui doit également occuper l'homme d'État et l'ami de l'humanité. *Signé*, MET-

TERNICH, RICHELIEU, CASTELREAGH, WELLINGTON, HARDENBERG, BERNSTORF, NESSELRODE, CAPODISTRIA.

240. — *Journal de Jean Migault*, ou *Malheurs d'une famille protestante du Poitou, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes*, d'après un manuscrit récemment trouvé entre les mains d'un des descendans de l'auteur. Paris, 1825; *Henri* SERVIER. 1 vol. in-12 de VIII et 178 pages; prix : 1 fr. 80 c.

On se défie généralement, avec raison, de ces ouvrages supposés anciens, et publiés pour la première fois, sur des mémoires que l'on retrouve à point nommé, dans le tems le plus favorable à leur publication. Il semble cependant que celui-ci mérite une exception : le ton de candeur qu'on y trouve partout, l'exacte relation des lieux et l'état toujours passif de Migault et de sa famille semblent prouver que l'auteur n'a point fait un roman. Disons plus : il importe peu que ce journal soit réel ou supposé : si les malheurs que l'on y retrace ne sont pas arrivés à un individu nommé *Jean Migault*, ils sont arrivés à mille autres, dont les deux tiers au moins auront eu des aventures plus extraordinaires.

Il ne faut donc chercher dans ce *Journal* que l'intérêt de l'histoire, et point du tout celui du roman. Les faits ne sont point grouppés pour arriver à un dénoûment qui surprenne : ils se suivent, sans être la conséquence les uns des autres; ils ne s'amplifient pas, ne se font pas ressortir; la peinture même de la persécution est adoucie par la charité du narrateur qui ne s'arrête qu'à regret sur cette exécrable exécution, et qui décrit plus volontiers la joie qu'il ressent de voir ses enfans persévérer dans leur religion, et d'arriver enfin sur une terre plus hospitalière (la Hollande).

C'est sous ce rapport que nous avons dû signaler le *Journal de Migault*, pour que nos lecteurs ne s'attendent à y trouver ni la force, ni l'intérêt toujours croissant, qui distinguent le *vieux Cévenol*, de Rabaut Saint-Étienne, mais seulement la vérité, que l'auteur du journal fut mieux que tout autre à portée de connaître. B. J.

241 — * *Essai sur les rapports primitifs qui lient ensemble la philosophie et la morale*, par le chevalier BOZZELLI. Paris, 1825; Grimbert. 1 vol. in-8° de 506 pag.; prix 7 fr.

L'auteur entend par *philosophie* la science naturelle du développement de l'esprit humain, ou de l'homme considéré comme être *pensant* et *voulant*. On sait assez que la morale est la science des *règles de nos actions*, ou la science naturelle de l'homme considéré comme

être *agissant*. Sur le développement de notre esprit, M. Bozelli adopte la théorie d'Aristote, de Locke, de Condillac, etc. De la sensibilité, il passe à la sensation, aux sentimens de la douleur et du plaisir, au jugement et à la volonté, au plaisir qui, précédé et suivi de plaisir ou de douleur, paraît à M. Bozelli la *source unique et nécessaire* des déterminations de la volonté. C'est ainsi qu'il arrive à déduire la morale, et, il faut en convenir, la morale la plus sévère, la plus pure, la plus religieuse de ces deux seuls phénomènes, la douleur et le plaisir, ou de ces deux uniques penchans de l'homme, *fuir la douleur* et *chercher le plaisir*.

Le fond de cette doctrine est bien ancien ; il a été souvent décrié par d'habiles maîtres (1); et il faut avouer qu'en s'arrêtant à ce qui en fait la base, on a été souvent conduit aux plus coupables théories, aux plus pernicieux déréglemens. Ce n'est point là sans doute le platonisme ni le stoïcisme ancien ou moderne ; mais il faut prendre le système dans son entier, avec toutes les conditions que notre auteur accepte, en distinguant fort bien le plaisir sensuel d'avec ces plaisirs *sublimes* d'un esprit éclairé, d'un cœur droit ; ces plaisirs qui naissent des rapports avec Dieu et de la contemplation de l'infini. Entendu et pratiqué de la sorte, ce système paraît sans danger ; il se confond aisément avec celui de la *double délectation* de S. Augustin, et des théologiens de son école, avec cette maxime du rigide Pascal : *On ne quitte les plaisirs que pour des plaisirs plus grands*, et avec cette pensée de Mallebranche : *L'amour-propre, ou le désir invincible d'être heureux, est le motif qui doit nous faire aimer Dieu, nous unir à lui, nous soumettre à sa loi.* Pour fuir la morale de l'intérêt bien entendu, l'on est tombé, dans toute l'Asie, en un quiétisme le plus désordonné, qui a gagné notre Europe et causé beaucoup d'erreurs, de scandale, en détruisant, même chez les plus belles âmes, la vertu d'*espérance* imposée aux chrétiens comme d'obligation la plus étroite. M. Droz, dans son livre si estimé *de la Philosophie morale* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 530), appréciant (chap. VIII) le principe d'action fondé sur le désir du bonheur, a jugé d'avance avec justesse et sagacité le fond du système de M. Bozzelli.

Nous devons ajouter que, dans les *Essais* qui font le sujet de cet article, l'auteur se ditingue éminemment par la force de la dialec-

---

(1) Voy. M. *Benjamin* CONSTANT, t. I de son ouvrage *De la Religion dans sa source, ses formes et ses développemens*, et M. TOROMBERT, *Principes du droit politique*.

tique, ainsi que par la clarté et l'élégance du style. Mais nous serions injustes, si nous n'ajoutions pas aussi que son ouvrage est riche en aperçus, qui semblent avoir au moins la grâce de la nouveauté dans la pensée ou dans l'expression. Ses définitions de l'homme, de la propriété, de la loi, de la religion, de la vertu, sont piquantes par ce genre de mérite. Il définit *l'homme* un être qui *sent* l'existence des objets dont il est environné, et qui *veut* posséder tous ceux qui lui donnent des affections de plaisir, mais surtout de plaisir solide, permanent, véritable. Il appelle *propriété* tout ce qui peut être le *soutien* de l'homme *dans le tems avenir*, c'est-à-dire, non-seulement la richesse, mais *l'honneur*, *l'état* et tous les *droits* attachés aux personnes; définir les *lois*, les *garanties de l'avenir;* et il ajoute avec grande raison : « Partout où ces garanties manquent, la foule des hommes dégradés va les chercher dans la fourberie, la délation et dans les autres vices qui, alors, procurent les biens terrestres et l'impunité. » Il nomme la *religion*, *l'infini de l'avenir*. Enfin, il appelle *vertu*, cette force acquise par l'*habitude*, et qui rend l'âme capable de subjuguer toutes les douleurs et de résister aux appâts de tous les faux plaisirs. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

242. — *Code moral*, ou Choix de Sentences et de Proverbes grecs, latins, français, anglais, italiens, espagnols et orientaux, tirés des meilleurs auteurs, avec la traduction française en regard, et l'explication, lorsqu'elle est nécessaire. Ouvrage précédé de quelques observations sur les proverbes, considérés comme moyen d'éducation, par M. BOINVILLIERS; avec cette épigraphe : *Vox populi, vox Dei.* Paris, 1826; Eymery. 1 vol. in-12 de VIII et 330 pages; prix : 4 fr.

M. Boinvilliers croit que ce petit recueil sera utile à la jeunesse française pour la conduire à la pratique de la vertu. Nous ne contesterons point l'utilité de ce livre, qui a l'avantage de renfermer un grand nombre de sentences dont on pourra profiter dans l'occasion. Du reste, on n'y trouve d'autre plan que l'ordre des langues dans lesquelles sont écrites les sentences; nous engagerons l'auteur à restituer le γνῶθι σεαυτον (connais-toi toi-même), qu'il attribue à Platon, au temple de Delphes, sur les murs duquel cette maxime était gravée. Quant aux conseils de Tobie, qui terminent le volume, M. Boinvilliers a pensé avec raison que les lecteurs les verraient avec plaisir : mais nous croyons qu'il aurait dû les donner en prose, et non dans des vers qui en altèrent souvent la noble simplicité. — Les vieux proverbes français, recueillis par M. François de Neufchâ-

teau, seront encore ce qu'on lira avec le plus de plaisir. Citons-en deux ou trois.

23.

Mieux vaut se regaudir avec son patrimoine,
Que de le délaisser à quelque ribaud moine.

85.

Fais quatre choses à la fois :
Tu dois en manquer près de trois.

97.

Le grand qui vous promet est quitte ;
Mais un homme d'honneur s'acquitte. B. J.

243. — * *Essai d'éducation nationale*, ou *Plan d'études pour la Jeunesse;* par Messire *Louis-Réné* DE CARADEUC DE LA CHALOTAIS, procureur-général du Roi au parlement de Bretagne. *Nouvelle édition.* Paris, 1825; Louis Tenré. 1 vol. in-18 de 244 pages. Prix 2 fr.

Le procureur général de La Chalotais, si célèbre dans les fastes de la magistrature par ses infortunes et par son héroïsme tout parlementaire, déposa au parlement de Bretagne, le 24 mars 1763, devant toutes les chambres assemblées, un essai d'éducation nationale, dont on vient de donner une nouvelle édition. L'auteur s'élève avec force contre les études en usage dans les colléges, contre les inutilités dont on surchargeait la tête des enfans, et qu'ils sont obligés d'oublier ensuite, contre le régime monastique des maisons d'éducation. Le sentiment confus d'une vérité qu'il démêle mal, et dont il ne se rend pas exactement compte à lui-même, le porte à regretter que l'instruction soit trop répandue. Il se plaint qu'on apprenne à lire et à écrire à des gens « qui n'eussent dû apprendre qu'à dessiner, et à manier le rabot et la lime, mais qui ne veulent plus le faire. » Il souhaite que l'on voie diminuer le nombre des étudians. Le bon sens de La Chalotais, justement choqué du peu d'applications que l'enseignement de nos colléges trouvait aux usages ordinaires de la vie, aurait dû l'empêcher de conclure si vite des vices de l'instruction, à la nécessité de ne pas instruire. L'universalité de l'éducation religieuse et morale, de la lecture, de l'écriture, du calcul, serait, au contraire, pour l'humanité le plus précieux des biens. L'unique difficulté, après avoir donné à tous une instruction primaire, qui peut, sans aucun danger, être complétement uniforme, consiste à varier convenablement l'enseignement secondaire, suivant la diversité des besoins et des devoirs sociaux. Le plan d'études de La Chalotais

offre beaucoup de données justes et sages, qui peuvent être méditées avec fruit par les personnes qui s'occupent de composer des livres élémentaires. Une assez grande partie des idées qu'il propose ont été mises à exécution; car, depuis l'époque où ce Mémoire a paru, l'enseignement de nos colléges a fait d'incontestables progrès. Je me garderai bien de ranger parmi ces progrès le retour récent et bizarre à l'enseignement de la philosophie en latin. La Cholotais blâmait l'absurdité de cet usage : qu'aurait-il dit de son rétablissement, dans le tems même où sa suppression était victorieusement justifiée par la prospérité des études philosophiques?

244. — *Sur l'Instruction primaire;* discours qui a obtenu le premier accessit à l'Académie d'Arras, dans sa séance du 28 août 1820, sur cette question : *Quelle influence l'instruction élémentaire du peuple peut-elle exercer sur sa manière d'être et sur l'amélioration ou la stabilité des institutions sociales?* par *J. B.* Geruzez, ancien professeur au collége royal de Reims. Paris, 1824; Tournieux. Broch. in-8° de 59 pages. Prix 1 fr. 50 cent.

La question proposée pour 1820 par l'Académie d'Arras est du nombre de celles qui honorent tout à la fois les sociétés savantes qui les proposent et les concurrens qui les traitent. Deux des ouvrages que ce concours a fait naître ont été imprimés; celui qui a obtenu le prix, dont l'auteur est M. Sérel-Desforges, avocat à Saint-Malo, et celui de M. Géruzez, livré plus tard à l'impression. Le discours de M. Sérel-Desforges (*de l'Influence de l'instruction élémentaire du peuple sur sa manière d'être, et sur les institutions politiques.* Paris; *Renouard*, 1820) se recommande par une meilleure méthode, et par plus de soin dans le style et dans la manière d'exposer les principes généraux relatifs à la question. Le discours de M. Géruzez présente plus de faits et beaucoup de vues utiles, mêlées à quelques autres dont il serait facile de contester la justesse. Voici son début, qui exprime une pensée que l'on ne saurait trop souvent reproduire: « Répandre les lumières sur la classe aisée de la société, lui faciliter les moyens de s'instruire par des établissemens entretenus aux dépens du trésor public, c'est sans doute un devoir pour les gouvernemens éclairés, et qu'ils s'empressent ordinairement de remplir. Mais il en est un plus important encore, et qu'ils ont presque toujours négligé, c'est d'arracher à l'ignorance la dernière classe du peuple, de la tirer de l'état sauvage, de la rendre à la civilisation et de l'instruire assez pour lui inspirer l'amour de l'ordre et des lois. Ici, presque tous les gouvernemens peuvent être accusés de négli-

gence. Ils se sont hâtés de faire ce qui, à la rigueur, aurait pu se faire sans eux; ils se sont chargés de l'instruction d'une classe qui avait assez d'aisance pour se passer de leur secours, et assez de loisir pour exercer son esprit sans qu'on l'y excitât; et ils ont abandonné à elle-même la portion la plus nombreuse de la société, qui, pressée par les besoins, par la nécessité de travailler pour se procurer de quoi vivre, met peu de prix à l'instruction, et n'est pas en état d'en apprécier les avantages. Ils se sont montrés prévoyans où leur improvyance aurait pu être sans danger, et ils ont été insoucians où leur insouciance peut entraîner des désordres et des maux nombreux. Ils ont presque imité celui qui commencerait à bâtir sa maison par le toit. Dans la classe aisée, tout allait de soi-même; elle aurait bien su, malgré l'oubli des lois, se procurer l'instruction qu'elle regarde comme un besoin, comme le seul moyen d'être utile et de s'avancer: dans la classe pauvre, au contraire, une intervention étrangère était indispensable; sans les soins et la vigilance du législateur, il n'y a chez elle nul désir, nul moyen de s'instruire; elle ne songe qu'à sa subsistance, tout le reste lui est indifférent. »

On peut juger, par cette citation, de la pureté des intentions et de la sagesse des principes qui ont dirigé M. Géruzez. Son discours est celui d'un ami de l'humanité, tolérant et éclairé; sa vénération pour la religion ne lui permet pas de séparer la cause de l'Évangile de celle de l'instruction populaire. Quelquefois il va trop loin dans la part d'influence qu'il veut accorder au clergé sur l'instruction primaire. Sans doute, il n'est pas un seul ecclésiastique, vraiment digne du caractère dont il est revêtu, qui ne mette au premier rang de ses devoirs le soin de répandre l'instruction dans le peuple; mais il faut que la liberté la plus entière laisse à tous les citoyens les moyens de concourir à la propagation de l'instruction. Ce n'est pas trop des forces et des travaux de tous pour remplir une tâche aussi vaste et aussi honorable. Que les associations privées, que les fondations de la bienfaisance ne rencontrent aucun obstacle; que les communes, rendues enfin à l'indépendance, puissent travailler au bien-être du pays, sans attendre que le bon plaisir d'un commis leur en octroie la permission; que toutes les classes de la société soient admises à rivaliser d'efforts, afin de diminuer la masse ignorante qui est la plaie et la honte d'un état: voilà ce que tous les hommes éclairés s'accordent à réclamer avec instance.

Quelques passages du discours de M. Géruzez indiquent qu'il est écrit depuis plusieurs années. C'est ainsi qu'il parle de l'École nor-

male qui aujourd'hui n'existe plus, et dont la destruction imprimera une tache ineffaçable sur l'administration qui a pris la résolution de l'ordonner. CH. RENOUARD, *avocat*.

245. — * *Du droit d'Aubaine et des étrangers en Savoie;* par *C.-A.* MANZORD. Paris, Fanjat aîné, libraire-éditeur, rue Christine, n° 3. 2 vol in-4°, l'un de 402, l'autre de 434 pages, imprimés à Chambéry.

Cet ouvrage, d'une vaste érudition, s'étend à toutes les branches de la législation civile et publique qui se rapportent au droit d'aubaine et des étrangers. L'auteur, en se plaçant dans la Savoie, sa patrie, embrasse les lois, les traités et les coutumes des divers peuples du monde sur ce droit, et nous fait connaître comment il a été interprété, appliqué et modifié par les ministres, par les cabinets et par les tribunaux. La Savoie est, en raison de son étendue, celui de tous les pays d'où s'expatrie un plus grand nombre de personnes. Durant sept mois de l'année, les habitans de ses hautes montagnes sont ensevelis dans les neiges, qui les obligent d'aller chercher sous de meilleurs climats une existence que leur refusent des glaces, des avalanches et des rochers. Ils ne vendent pas, comme les Suisses, leur sang à des princes étrangers; mais, suivant une coutume ancienne et honorable, ils vont porter leur industrie en France, en Italie, en Allemagne et dans les autres contrées de l'Europe. On a compté que cette émigration s'élevait chaque année au moins à dix mille individus. Si les uns, par amour pour la patrie, reviennent placer leur tombeau sur le même rocher où fut leur berceau, les autres, surpris par la mort, ou retenus par des circonstances de fortune ou d'établissement, ne retournent point dans leurs foyers. Il y avait donc en Savoie peu de familles qui n'eussent des parens à l'étranger; ce qui donnait lieu à une foule de discussions qui se rattachaient au droit civil et au droit public. J'ai plaidé à ce sujet devant la cour de Grenoble, qui tenait alors la Savoie sous sa juridiction, plusieurs procès dont les décisions ont été mises dans les recueils de jurisprudence; elles sont rapportées dans ce traité.

M. Manzord n'a rien négligé pour donner à son ouvrage toute la perfection dont il est susceptible. Pendant qu'il remplissait à Paris les fonctions de député, les registres du ministère des relations extérieures ont été mis à sa disposition; il a ouvert une correspondance avec des consuls et des ambassadeurs, il a consulté les trésors de science que renferment les bibliothèques. Après avoir employé

un tems considérable à rassembler de nombreux matériaux, il les a disposés avec ordre et clarté; il présente un grand nombre de questions importantes dont il donne la solution, s'aidant autant qu'il peut des décisions des cabinets et des arrêts des tribunaux; et, quand ces autorités lui manquent, il décide lui-même, tantôt avec la circonspection du doute, tantôt avec cette conviction que donne une raison éclairée et supérieure. Le traité du droit d'aubaine n'est pas un livre fait avec d'autres livres. M. Manzord n'est pas moins versé dans la pratique que dans la théorie des lois. Sa longue expérience des affaires se reconnaît facilement dans un traité où il suit l'étranger partout où il porte ses pas, soit dans l'ancien, soit dans le Nouveau-Monde. Rien n'est omis; la protection politique qu'on lui accorde, le droit d'asile et d'hospitalité, les hospices, le droit d'arrestation, les sauf-conduits, les naissances accidentelles, les mariages entre les familles des diverses nations, l'ouverture des successions, selon les lois de chaque pays, les contrats, leurs formalités, les rentes sur l'État et sur les communes, la différence des monnaies, les prescriptions, la violation du territoire, les otages, les droits des ambassadeurs, des envoyés, des consuls, toutes ces matières sont traitées avec l'étendue convenable; et cet ouvrage, se rattachant ainsi au droit civil et public, offre un double intérêt dans les circonstances présentes, où les nations tendent à se rapprocher et à s'unir par le commerce, les arts, les sciences et la philosophie, pour former, autant que possible, une seule et grande famille.

A. Métral.

246.— *Code rural;* par M. Biret. Paris, 1824; Arthus Bertrand. 1 vol. in-8° de 330 pages. Prix 6 fr.

Depuis long-tems les jurisconsultes attendent avec impatience un Code rural officiel. Déjà, pour suppléer à cette lacune importante de notre législation, M. Fournel a publié un recueil des diverses dispositions relatives aux lois rurales, tant anciennes que modernes. M. Biret, connu par un très-grand nombre de livres de jurisprudence, nous donne, sous le titre que nous venons de transcrire, un nouveau travail du même genre que celui de M. Fournel, mais qui nous paraît beaucoup moins complet. Toutefois, nous ne prétendons pas en contester l'utilité; il sera d'un usage commode pour les juges de paix, les maires et autres officiers municipaux qui ont besoin d'être guidés d'une manière simple et facile dans l'application des lois rurales.

A. T.

247. — *Code de l'Enregistrement et du Timbre;* par *J.-M.* Dufour,

avocat à la Cour royale de Paris, ancien juge au tribunal de la Seine, Paris, 1825; Antoine Bavoux. 1 vol. in-8°; prix 6 francs, et 7 francs 50 cent.

M. Dufour a déjà publié plusieurs ouvrages, dans lesquels il fait, comme dans celui-ci, preuve d'un genre de mérite modeste, mais qui a aussi son degré d'utilité. Il s'y est appliqué à réunir sur diverses matières, les lois, décrets et ordonnances, épars dans la volumineuse collection du *Bulletin des lois*. — Ainsi, il a donné : 1° un *Manuel des gardes champêtres, gardes forestiers, et gardes pêche*; 2° un *Manuel des juges de paix*, contenant un résumé de tout ce qui concerne leurs attributions, accompagné d'instructions simples et faciles, et de formules des différens actes de leur ministère; 3° la *Jurisprudence des cinq Codes*, auxquels il fait l'application des lois ultérieurement rendues, des actes du gouvernement, et des décisions de la Cour de cassation jusqu'en 1822; 4° Enfin, un *Dictionnaire administratif*, contenant les instructions relatives aux fonctions et attributions des préfets, sous-préfets, maires, adjoints, etc. (1).

Aujourd'hui, il publie, en un volume de 466 pages, les lois, décrets, ordonnances, et les avis du conseil d'état, rendus, depuis l'an VII jusqu'en 1825, sur le timbre et l'enregistrement; avec un commentaire sur chaque article, qui a pour objet d'établir la concordance de leurs dispositions diverses, et de faire connaître les décisions des cours intervenues sur les difficultés que leur exécution a fait naître. — Le volume est terminé par une table alphabétique et raisonnée des matières, qui nous a paru bien faite et devoir être d'un grand secours pour faciliter les recherches.

Cet ouvrage est du nombre de ceux qui ne fournissent point matière à l'éloge, et qui ne donnent point prise à la critique. On ne peut y exiger de l'auteur que de l'exactitude; et nous pensons que M. Dufour a rempli cette condition. CHIVELLI, *avocat*.

248. — *Manuel du Praticien*, ou *Traité complet de la Science du Droit mise à la portée de tout le monde*. Par M. D..., avocat à la Cour royale. Paris, 1825; Roret. 1 vol. in-18 de 514 pages; prix : 3 fr. 50 c.

Ce petit Manuel est divisé en cinq parties : la première traite des matières *civiles*; la seconde, des matières *judiciaires*; la troisième, des matières *commerciales*; la quatrième, des matières *criminelles*; et la cinquième des matières *administratives*. Un si vaste sujet, renfermé

(1) Ces ouvrages se vendent chez le même libraire.

dans des bornes si étroites, laisse nécessairement beaucoup à désirer. La cinquième partie surtout pour laquelle l'auteur a employé la forme de dictionnaire, contient un grand nombre de lacunes. Cependant, les formules que l'auteur a eu le soin de placer convenablement feront rechercher son livre par les *praticiens* auxquels il le destine. A. T.

249. — *Précis de l'histoire des tribunaux secrets*, par *A.* Louvr Vrimars. Paris, 1825; J. Carez; 1 volume in-18 de 306 pages; prix 2 francs 50 cent.

De toutes les énigmes sans mot dont abonde l'histoire du moyen âge, l'origine et la nature de l'horrible tribunal connu sous le nom de *Wehmique*, est peut-être la plus importante et la moins éclaircie. Les premiers historiens qui se sont livrés à la recherche de cette institution, bizarre et sanglante, en ont attribué la création à Charlemagne. Voltaire, adoptant cette origine, l'a consacrée par divers passages de l'*Essai sur les mœurs* et des *Annales de l'empire*. Mais, depuis, des érudits allemands, après de nouvelles recherches, ont paru ébranler l'opinion accréditée par leurs prédécesseurs, et par Voltaire. Ils ont absous Charlemagne, mais sans découvrir le véritable fondateur des tribunaux secrets; de sorte que le résultat de leur travail, entièrement négatif, a été de nous rétablir dans une ignorance complète, et de nous rendre les ténèbres que nous avions cru dissiper.

L'absence de tout renseignement positif étant constatée, une libre carrière a été ouverte aux conjectures, aux interprétations bénévoles, aux assertions hasardées. Les uns ont prétendu que l'institution des cours wehmiques a été long-tems utile et salutaire; que, servant de remède à un ordre de choses affreux, elle a soumis la barbarie aux formes régulières de la justice; que, dans un tems où le despotisme pesait sur les classes populaires, elle a remis tous les rangs sous le niveau d'une justice égale; qu'elle a servi la liberté contre les rois, et les rois ainsi que les peuples contre la féodalité. D'autres, repoussant cette version, ont prétendu que les tribunaux secrets, sorte d'inquisition politique et religieuse, ont servi d'horrible supplément à la tyrannie sacerdotale et au despotisme des rois. Ils ont représenté les cours wehmiques comme une police secrète, et toujours agissante, qui dénonçait, jugeait, condamnait, assassinait les prévenus de délits contre le prince et contre la religion; espèce de jésuitisme anticipé, servant les rois qui le protégeaient, abandonnant ceux qui essayaient de lui résister.

Tel est aujourd'hui l'état des opinions sur les tribunaux secrets. L'examen de la question a produit une foule de livres hérissés d'érudition, dont le résultat est le doute; c'est de ces livres aussi nombreux que pénibles à lire que M. Loève Weimars, qui, jeune encore, a toute l'érudition d'un vieil académicien des inscriptions, a extrait un petit volume, plein de faits curieux, de vues justes, de réflexions solides. Cet ouvrage, sans offrir aucun éclaircissement sur le fondateur et la nature de l'institution wehmique, renferme de nombreux détails sur les formes judiciaires qu'elle a suivies; sur ses procédés, ses différentes vicissitudes, depuis le moment où elle fut généralement connue en Allemagne, jusqu'à son entière destruction. L'ouvrage de M. Veimars, qu'il faut regarder plutôt comme une dissertation bien faite que comme une histoire, est le plus complet qui ait paru en France sur le même sujet. Il est indispensable aux érudits; et s'il se trouve quelques poëtes qui, sans être effrayés d'une tentative dramatique dont personne n'a mieux connu que nous les dangers, osent encore essayer d'adapter à la scène des sujets relatifs à la cour wéhmique, nous les engageons à lire M. Loève Veimars. Il leur offrira une foule de notions utiles et de faits curieux dont nous regrettons beaucoup d'avoir été privés. LÉON THIESSÉ.

250.—*Histoire du gouvernement féodal*, par BARGINET, de Grenoble. Paris, 1825; Raymond. In-12 de 336 pages; prix 1 fr. 50 c. pour les souscripteurs à la *Bibliothèque du* XIXe *siècle*, en 100 volumes, et 3 fr. séparément.

Le titre de cet ouvrage promet plus que l'auteur ne donne; l'on n'y trouve que l'histoire du gouvernement féodal particulière à la France, et l'on pouvait s'attendre à l'histoire féodale de chaque pays de l'Europe et de chaque grand fief du royaume des Français. Pour bien faire cette histoire, il faudrait approfondir et résoudre des difficultés fort grandes sur l'origine et les progrès de ce régime, surtout lorsqu'on aurait fixé le vrai sens de tous les mots qui se rapportaient jadis à cette institution, et qui appartiennent aux plus anciens dialectes germaniques. En attendant, on puisera dans le livre de M. Barginet des connaissances fort utiles, quoique peu exactes en certains points; on y trouvera aussi les plus justes motifs pour haïr le gouvernement féodal et les abus épouvantables qu'en ont fait si long-tems nos anciens seigneurs de fiefs.

LANJUINAIS.

251. — * *Histoire du sacre et du couronnement des rois et reines de France*, précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur, après

avoir considéré le sacre sous ses rapports politiques et religieux, fait un tableau général du mode d'inauguration du souverain, adopté chez les nations, tant anciennes que modernes. Ouvrage dédié au Roi, par *Alexandre* LENOBLE, avocat, membre de la section historique des Archives du royaume, et de plusieurs sociétés savantes et littéraires. Paris, 1825; Dentu et Pélicier, au Palais-Royal; l'éditeur, rue Sainte-Avoye, n° 50. 1 vol. in-8°; prix 7 fr.

L'approche de la solennité religieuse et politique qui doit être célébrée incessamment à Reims, a été l'occasion de plusieurs ouvrages sur le sacre des rois, parmi lesquels on cite avec éloge celui de M. CLAUSEL DE COUSSERGUES, qui ne nous est point parvenu. (In-8°; prix 8 fr.) L'auteur de l'ouvrage que nous avons sous les yeux, a soigneusement recueilli tous les matériaux que l'on avait sur cette matière; il les a coordonnés et en a fait un ensemble historique, où l'on voit clairement les modifications que chaque siècle a fait éprouver à cette antique cérémonie.

Tout le corps de l'ouvrage est consacré à la France et au sacre de ses rois. Mais, dans une introduction fort bien faite, M. Lenoble jette un coup d'œil sur l'origine connue de cet usage, en dessine la physionomie générale, aux différentes époques de l'histoire, chez les principales nations, et rapproche entre eux leurs différens traits distinctifs. Cet avant-propos, dans lequel il s'attache plus aux faits qu'aux opinions, nous a paru présenter les vrais rapports que le sacre des monarques peut avoir avec la politique.

Arrivé aux rois de la première race, l'auteur examine d'abord la question de savoir s'ils ont été sacrés, question que beaucoup d'érudits ont débattue. Il se décide pour l'affirmative, en s'appuyant sur un passage assez concluant des annales anciennes de France, ainsi conçu : « Stephanus autem papa, ipsum piissimum principem regem Francorum ac patricium Romanorum oleo unctionis perunxit, *secundùm morem majorum*. (MARTÈNE, tom. V.) Ce texte est formel, aussi bien qu'un autre passage, extrait des *Annales de Metz*, que l'auteur a rapproché de celui-ci.

Vient ensuite l'historique le plus circonstancié des différens sacres qui se rapportent aux rois de la seconde race, jusqu'à Philippe-Auguste. A l'article de ce prince, on trouve reproduit en entier l'ancien formulaire, tel qu'il fut arrêté par Louis VII, dit le Jeune, à l'occasion du sacre de Philippe, son fils. Continuant alors l'analyse comparative des sacres, pour les rois de la troisième race, l'auteur arrive au sacre de Louis XVI, et donne également, à cette

occasion, le formulaire moderne en son entier, ainsi qu'il a été suivi pour cette solennité, la dernière de ce genre qui ait eu lieu dans la famille des Bourbons.

M. Lenoble étant attaché aux Archives du royaume, était dans une position très-favorable pour entreprendre son travail. Il y a pu fouiller tous les manuscrits, tous les dépôts, et tirer un grand parti des notes inédites que Lancelot et Lévesque ont laissées sur ce sujet. Ayant suivi l'ordre chronologique, indiqué par la matière même, l'auteur s'est imposé un surcroît de travail dont tous ses lecteurs lui sauront gré. Les nombreuses époques de chaque cérémonie se trouvent liées dans son ouvrage par d'excellens tableaux historiques, de telle sorte que la réunion de ces tableaux offre un résumé très-substantiel de notre histoire sous ce rapport. *Jules* MAUVIEL.

252. — *Bibliothèque du* XIXme *siècle*, tome 78. *Histoire des États-Unis de l'Amérique septentrionale;* par *Arnold* SCHEFFER; Paris, 1825; *Raymond*, rue de la Bibliothèque, n° 4. 1 vol., in-12 de 312 pages; prix, 1 fr. 50 c.

L'auteur a divisé son ouvrage en trois époques, comprises sous les titres suivans : 1° Histoire des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale, depuis leur fondation jusqu'à l'origine des troubles de 1764 (1606-1763). 2° Histoire de l'Amérique septentrionale, depuis le commencement de la lutte des colonies contre la métropole jusqu'à la fin de la guerre de l'indépendance (1764-1786). 3° Histoire des États-Unis, depuis la paix de 1783 jusqu'à nos jours (1784-1825).

Une narration simple et partout véridique, des réflexions qui prouvent dans l'auteur une rare énergie de sentiment et de pensée, une instruction solide, et un attachement de conviction aux éternels principes que la raison elle-même a posés pour bases de l'organisation sociale : voilà ce qui se fait remarquer dans cette nouvelle production historique de M. Scheffer, et ce qui la rend digne de fixer l'attention des hommes éclairés et des amis de la liberté. On regrettera peut-être que l'auteur n'ait pas donné plus de couleur à son style, en général, ni plus de vie et de développement à certains tableaux. Mais on n'aura point à lui reprocher d'avoir sacrifié à cette brièveté concise, dont il semble s'être imposé la loi, un seul événement de quelque importance. Les dernières pages de la troisième partie sont consacrées à d'intéressans détails sur la réception du général La Fayette aux États-Unis. « Il serait impossible, dit l'historien, de décrire en peu de mots le spectale touchant de trois générations qui se pressent autour de La Fayette, des vieillards qui

lui rappellent leurs travaux communs, des hommes qui lui en montrent les résultats, et des enfans qui viennent demander sa bénédiction. Il suffit de dire que l'histoire nous offre peu d'exemples qu'un homme ait été l'objet d'un enthousiasme aussi vrai et d'honneurs aussi réels que La Fayette l'est de nos jours. Le gouvernement fédéral s'est rendu l'interprète du vœu universel, en recevant l'hôte de la nation dans une séance solennelle du congrès. Lorsque les États-Unis étaient sans crédit et prêts à succomber sous leurs ennemis, il leur sacrifia sa fortune; maintenant, la République prospère, et elle a payé à son bienfaiteur la dette de la reconnaissance et de l'honneur. »

M. Scheffer a joint à cette histoire, sous la forme de *notes*, deux pièces également remarquables. L'une est la bulle du pape Alexandre VI, par laquelle il fait don à jamais à la couronne d'Espagne de la propriété exclusive du continent de l'Amérique, avec toutes ses dépendances. L'autre est la relation d'un essai de colonisation des huguenots français en Amérique, sous le règne de Charles IX. On ne peut lire, sans éprouver la plus vive indignation, toutes les horreurs commises sur ces malheureux colons, par les ordres de Philippe II, et avec l'autorisation du roi de France. B.

253. — * *Bibliothèque du* XIXe *siècle*. — *Histoire des Grecs modernes*, depuis la prise de Constantinople par Mahomet II, jusqu'à ce jour; par *C.-D.* Raffenel. Paris, 1825; Raymond. 1 vol. in-12 de 332 p. Prix 1 fr. 50 c. pour les souscripteurs.

Les éditeurs de la *Bibliothèque du* XIXe *siècle* ont eu raison de commencer leur publication par des livres historiques. Il n'en est pas qui conviennent mieux aux besoins de notre époque. L'histoire des Grecs modernes de M. Raffenel est surtout faite pour entretenir le goût de semblables lectures. La belle cause des Grecs, l'intérêt qui s'attache à leurs succès, l'inquiétude générale sur leur sort futur, le mouvement d'un peuple nouveau, la marche rapide des événemens qui auront peut-être par la suite quelque influence sur la vieille Europe, tout concentre notre attention sur le livre que nous annonçons. Il se divise en trois parties: 1° l'asservissement ou les envahissemens successifs, par Mahomet II, de tout ce qui, dans l'Europe, avait fait partie de l'empire d'Orient; 2° l'esclavage, ou le tableau des malheurs qu'ont soufferts les Grecs, sous une longue suite de sultans, depuis 1500 jusqu'au XIXe siècle; 3° la délivrance, ou la peinture animée des efforts constans des Hellènes pour reconquérir leur patrie, surtout depuis 1821. — Cette période si courte est la plus fertile

en événemens de tout genre : l'auteur a souvent mis dans son style une rapidité égale à celle des faits ; son expression, quoique simple, n'est pas au-dessous de son sujet, et les lecteurs remarqueront sans doute le récit du supplice de Grégoire, patriarche de Constantinople, et de la dernière expédition de Marc Botzaris contre les musulmans.

Les Français recueilleront avec plaisir, dans cette histoire, le témoignage que leur gouvernement ne s'est pas déshonoré, en embrassant, à l'exemple de quelques autres cabinets européens, le parti de la barbarie contre la civilisation. Ils souhaiteront que, quelque jour, une amitié franche et solide unisse deux peuples faits pour s'estimer et se chérir ; et aux noms immortels des Mavrocordato, des Canaris, des Botzaris, qui versèrent leur sang pour la patrie, des Conduriotis qui la sauvent par leur sagesse, ils joindront le nom de l'auteur de la Charte, qui secourut la Grèce par ses officiers, et que les Grecs ont inscrit sur leurs actes, avec reconnaissance, en tête de la liste des monarques chrétiens. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XIV, pag. 428.)

254. — *Résumé de l'histoire de la régénération de la Grèce*, jusqu'en 1825; précédé d'une *Introduction sur les révolutions de l'empire d'Orient*, depuis sa fondation jusqu'à la fin du XVIIe siècle ; par *P.-J.-S.* Dufey (de l'Yonne) ; avec une *carte générale de la Grèce*. Paris, 1825; Méquignon-Marvis. 3 vol. in-18 de 1206 pages en tout; prix 9 fr.

L'histoire des deux peuples de l'Europe moderne (les Anglais et les Français) qui ont exercé le plus d'influence sur les autres peuples, avait fourni à un jeune écrivain la matière de deux volumes, auxquels leur petitesse, et surtout leur nature, avaient fait donner le nom très-juste et très-expressif de *résumé*. M. Félix Bodin a eu de nombreux imitateurs ; mais peu d'entre eux paraissent avoir compris la véritable acception du mot *résumé*. Ce qui avait été pour lui un travail de choix étant imposé comme tâche à ses successeurs, n'a dû produire souvent que des imitations maladroites, et des ouvrages sans but comme sans forme. Ces réflexions doivent s'appliquer surtout à celui que nous annonçons aujourd'hui, et qui comprend, sous le titre de *Résumé d'une très-petite période de l'histoire d'un peuple dont l'existence est à peine reconnue*, trois volumes de près de 400 pages chacun.

L'ouvrage de M. Dufey n'est qu'une narration souvent très-diffuse de choses même peu importantes : les moindres détails lui semblent dignes de l'attention du lecteur ; il n'oublie pas de compter tous les articles d'un traité violé; il rapporte les propres paroles des Grecs

et celles du pacha de Janina ; il note comme des événemens importans les orgies d'Ali ou de ses fils, ou les vengeances particulières de ses femmes; tout son travail, en un mot, n'est guère qu'une réduction de l'histoire plus étendue encore de M. Pouqueville. Ce dernier historien a paru aussi, comme écrivain, un fort bon modèle à M. Dufey; on n'en peut douter à l'abondance des descriptions qui remplissent son livre, à ce style poétique qui lui fait annoncer d'avance ce qui doit arriver, à ces peintures répétées des caractères ou des passions, à ces expressions figurées dont l'usage fréquent convient peu à la gravité du genre historique. L'auteur aurait dû sentir qu'il ne peut pas encore être question de résumer l'histoire de la Grèce moderne, puisqu'un peuple naissant n'a pas encore d'histoire. S'il veut lire et méditer Hume, Montesquieu, Voltaire, Vertot, et attendre que les grands événemens dont la Grèce est le théâtre soient arrivés à un dénoûment définitif, il pourra nous donner alors une histoire abrégée, philosophique, instructive, et fonder sa réputation littéraire sur un ouvrage bon et durable. B. J.

255. — *Résumé de l'histoire de Russie*, depuis l'établissement de Rourik et des Scandinaves jusqu'à nos jours; par *Alphonse* Rabbe. Paris, 1825; Lecointe et Durey. 1 fort volume in-18 de VIII-681 p.; prix 3 fr. 50 cent.

Un journal, en rendant compte du *Résumé de l'histoire de Portugal*, par le même auteur, a fait l'observation que ce titre n'aurait pas paru français autrefois, dans le sens où on le prend maintenant : il s'appliquait aux récapitulations d'un discours, à des analyses de raisonnement et non aux *dépouillemens de l'histoire*. En examinant soigneusement le Résumé de l'histoire de Russie, on trouve que, malgré son ampleur, il justifie la véritable acception de son titre ; car l'histoire de Russie s'y trouve *dépouillée* d'une infinité de faits de la plus haute importance. Ce *Résumé* est en même tems rempli d'erreurs graves, provenant sans doute des sources auxquelles M. Rabbe a puisé. L'histoire de Levesque n'a été consultée pendant long-tems qu'à défaut d'une meilleure; mais, depuis que Karamsin a publié onze volumes de son histoire, celle de Levesque n'est plus aussi recherchée : il en résulte, que, comme l'histoire de Karamsin s'étend seulement jusqu'au commencement du XVIIe siècle, et comme M. Rabbe a dédaigné de la prendre pour guide, le Résumé de l'histoire de Russie est encore à faire.

D'ailleurs, un écrivain qui, dans sa préface, convient, pour ainsi dire, de sa partialité (Voy. p. III), peut-il mériter une entière

confiance ? Jugera t-il bien une nation contre laquelle, sans la connaître, il éprouve une prévention aussi funeste ? — Loin de vouloir « *réduire la plume de l'historien à n'être qu'un tube de plomb, par où tombe une eau froide*, » je l'engagerais à émettre librement ses opinions; le lecteur serait libre, à son tour, de ne point les admettre comme articles de foi, mais elles serviraient de base à ses réflexions. L'histoire demande pour organe un philosophe cosmopolite, dépouillé de toute prévention, sans haine, sans passions : excepté la haine pour le crime et la passion de la vertu. Voilà, certes, ce que l'on ne rencontre pas dans l'auteur du Résumé que nous annonçons. Le trop de précipitation qu'il a sans doute apporté dans la rédaction de son ouvrage, l'a fait tomber dans des contradictions et dans des inexactitudes assez frappantes. L'espace ne me permet pas de relever toutes ces fautes ; je vais en signaler quelques-unes. En parlant de l'introduction de la religion chrétienne par Vladimir, il s'exprime ainsi (page 43) : « Vladimir introduisit ce grand changement, sans éprouver de ces résistances obstinées, si ordinaires chez les peuples où une religion quelconque a jeté de profondes racines et s'est rendue dominante par le charme de ses fables, la sainteté de ses enseignemens, ou par l'empire même de ses terreurs. Cette indifférence est un effet assez remarquable de l'organisation si médiocrement intellectuelle des hommes du Septentrion. » Et plus loin (page 58), l'auteur s'énonce de la manière suivante : « D'ailleurs, le christianisme fut forcé de s'asseoir parmi les vestiges opiniâtres de l'ancienne idolâtrie. Le culte des faux dieux ne fut point extirpé d'une manière complète ni soudaine. Pendant long-tems encore, les Russes n'eurent de chrétien que le baptême, le symbole de la foi et quelques autres pratiques communiquées par l'Église d'Orient. Le peuple voyait avec horreur cette religion nouvelle abstraite dans ses dogmes, austère dans ses prescriptions, anti-nationale dans ses formes, remplacer l'ancien polythéisme slave, qui parlait à l'imagination et qui surtout flattait les passions sanguinaires et les instincts belliqueux transmis par ses ancêtres. » C'est ainsi que les opinions de l'auteur se contredisent en plusieurs endroits.

Malgré la rapidité avec laquelle la Russie s'est civilisée, rapidité qui a fait naître l'étonnement de tous les hommes éclairés et observateurs, la civilisation lui paraît craindre les glaces et les frimas ; j'ignore quelle est cette civilisation frilleuse dont parle M. Rabbe (page 55). Ailleurs, il dit, en citant le témoignage de Léon Diacre, « que les anciens Russes croyaient que celui qui était tué dans un

combat serait dans l'autre monde l'esclave de celui sous lequel il avait succombé. » — « Aussi, ajoute-t-il, se poignardent-ils eux-mêmes, quand ils n'ont plus l'espoir de fuir ou de vaincre, etc. » — « Nous avons vu chez les Russes de nos jours, poursuit M. Rabbe, les mêmes idées, les mêmes croyances, que huit siècles avaient légèrement altérées ou modifiées, ce qui prouve combien ce peuple marche lentement en civilisation, ou plutôt combien il est peu propre à s'avancer dans cette route. » — Rien de plus faux; jamais cette idée, depuis l'établissement du christianisme, n'a germé dans la tête d'un Russe; jamais on n'a vu depuis cette époque un soldat se poignarder; au contraire, le soldat russe est intimement persuadé qu'il se bat pour la religion, que les ennemis de l'état sont des mécréans, et qu'enfin, victime de la guerre, la couronne de martyr l'attend dans l'autre monde.

En parlant des Slaves, l'auteur dit que leur nom *paraît* être un dérivé du mot *slava*, qui signifie gloire. *Nous* en avons tiré, dit-il, l'ignoble dénomination d'*Esclavons*, et il commence le chapitre suivant ainsi : » Les Slaves ou Esclavons, etc. » L'historien aurait dû savoir qu'*esclave* ne signifie rien ni en russe ni en slavon, et que, par conséquent, il ne faisait ici qu'un jeu de mots tout-à-fait déplacé; nous apprenons à M. Rabbe qu'*esclave*, en russe et en slavon, se rend par le mot *rabe*.

Dans la partie relative au règne de Catherine II, l'auteur invoque partout les autorités de Castera et de Masson, deux écrivains dont les écrits sont signalés comme des libelles. — Sa description de la campagne de 1812 est tirée de l'ouvrage de M. le comte de Ségur, et forme un épisode de l'histoire de France plutôt que celle de Russie : le lecteur cherche des renseignemens sur ce qui se faisait en Russie, et non dans le camp de Bonaparte; tous ces détails ne doivent être qu'accessoires, surtout dans un résumé; l'auteur aurait dû consulter plutôt l'histoire de cette campagne par M. Boutourlin. En parlant des *steppes*, il dit, « qu'on entend par ce mot une vaste plaine habitable ou habitée. » Rien de plus inexact; *steppe*, en langue russe, veut dire désert inculte et qui n'est pas abrité par les bois, ni arrosé par les eaux. — Jetons maintenant un coup d'œil sur les noms propres. — Il établit une distinction (p. 4 et 5) entre *Novaïa-Zemlia* et la *Nouvelle-Zemble*, qui ne sont qu'une seule et même île : le mot russe novaïa-zemlia, mot à mot, *nouvelle terre*, s'est changé par corruption, pour les étrangers, en celui de Nouvelle-Zemble. Au lieu de Résan, il écrit Riasar; de Tambof, Tambou;

Saratof, Saratok; de Nijni-Novgorod, Nichegorod; enfin, le nom harmonieux de Gitomir est remplacé dans le Résumé, par celui de Gtiomiekz, nom fabriqué sans doute par l'auteur. Il ne faut plus être surpris, après cela, d'entendre M. Rabbe s'écrier (p. 14) : « Si cette connaissance coûte quelque chose aux lois de l'*euphonie*, si les oreilles d'un lecteur trop chatouilleux sont blessées de cet amas de noms barbares, qu'il veuille se souvenir que la muse de l'histoire moderne n'est pas Clio. »

Il serait trop long d'indiquer ici toutes les fautes que j'ai remarquées dans ce *Résumé;* je me propose d'en faire le sujet d'une brochure, que je publierai incessamment, sous le titre d'*Appendice au Résumé de l'histoire de Russie.* TOLSTOY.

256. — * *Tableau historique, géographique et politique de la Moldavie et de la Valachie*, traduit de l'anglais de *W.* WILKINSON, par M. DEZOS DE LA ROQUETTE, l'un des rédacteurs de la *Biographie universelle. Deuxième édition.* Paris, 1824; Michaud et Delaunay. 1 vol. in-8°; prix 5 fr.

La première édition de cet ouvrage parut, en 1821, à l'époque où les premiers cris de liberté se firent entendre dans la patrie des Thémistocle et des Philopœmen; elle eut un débit rapide. La seconde n'aura pas moins de succès : enrichie par le traducteur de documens importans, entre autres, de traités de *paix perpétuelle* entre la Russie et l'empire Ottoman, elle forme, pour ainsi dire, un ouvrage nouveau; et, comme nous nous sommes bornés à annoncer la première édition, nous allons parler de celle-ci avec les détails propres à la faire apprécier.

La Valachie, la Moldavie, ainsi que la Transylvanie, conquises sur les Daces et repeuplées par les Romains, qui transmirent aux habitans leur idiome et une partie de leurs usages, ont servi, après la chute de l'empire d'Orient, de passage aux migrations des peuples nomades. Wilkinson remonte aux Daces, et consacre quarante pages au récit rapide des insurrections et des guerres qui se succédèrent dans ce malheureux pays. Pendant le cours du siècle dernier, un grand nombre de princes grecs furent successivement nommés au gouvernement des deux principautés; presque tous périrent d'une mort violente et sous le cimetère turc. Constantin Mavrocordato (1735) eut, seul, assez de tems et une volonté assez ferme pour opérer quelque bien : il réunissait les deux principautés. Ce prince abolit l'esclavage des paysans et composa une grammaire à l'usage des boyards, innovation remarquable dans un pays où l'on

apprend, encore aujourd'hui, les langues sans grammaire et la religion par tradition. L'observateur anglais ajoute qu'il y a beaucoup de superstition et point de fanatisme : on pratique, on ne dispute point.

Fixé à Bukarest, en qualité de consul général d'Angleterre, l'auteur s'occupe surtout de la Valachie; mais les mêmes particularités caractérisent les deux provinces; d'ailleurs, un mémoire intéressant, de M. le comte d'Hauterive, dont le traducteur nous donne un extrait, a pour objet spécial la Moldavie. Selon M. d'Hauterive, la langue des Moldaves est celle des descendans de Romulus.

« Il n'existe peut-être pas un peuple, dit M. Wilkinson, plus opprimé par le despotisme, plus écrasé de taxes que les paysans de la Valachie et de la Moldavie; leur inconcevable patience dégénère en une sorte d'apathie et de stupeur. » En 1821, Ypsilanti a essayé de les sortir de cet état d'apathie : on sait quel a été le résultat de cette entreprise.

Les Bohémiens forment une partie nombreuse de la population; rien de plus abject et de plus dépravé que cette classe, qui s'élève à cent cinquante mille individus. C'est aux Bohémiens que les boyards confient le soin d'élever leurs enfans et de conduire leurs voitures. Ce rapprochement est assez curieux : il pourrait, seul, constater le degré de civilisation où les deux principautés sont parvenues.

Ces fertiles provinces pourraient nourrir dix fois plus d'habitans qu'elles n'en contiennent; elles recèlent dans leur sein de riches mines d'or que nul n'ose exploiter; mais la richesse véritable, c'est la culture, et la terre est mal cultivée. La réparation des routes est négligée à dessein : s'en occuper, serait, aux yeux de la Porte, vouloir faciliter l'entrée des troupes étrangères. Les monastères sont nombreux, et des legs surpris ou volontaires les ont rendus propriétaires d'une partie du territoire; aussi, les hospodars les mettent-ils fréquemment à contribution. Chez les nobles, l'ostentation et l'avarice se concilient parfaitement; ils ne négligent aucune occasion de faire des dettes, parce qu'ils savent bien que leur qualité les protégera contre les poursuites de leurs créanciers. De tous les arts, dit l'auteur, celui des spoliations est le mieux cultivé. A Bukarest, la population la plus florissante est celle des femmes prostituées; on a essayé, mais sans succès, d'assujétir leur industrie à une taxe. Pour compléter le tableau de l'état social de ces pays, il faut ajouter que l'année ne compte pas moins de deux cent dix fêtes

dont l'observation est rigoureuse; et, comme détail de statistique, qu'il n'existe qu'un seul hôtel garni à Bukarest.

Après avoir lu ces traits caractéristiques, fidèlement recueillis dans divers chapitres où ils sont disséminés, qui croirait que, depuis peu d'années, environ vingt mille paysans de la Transylvanie, sujets de l'Autriche, sont venus chercher du travail et de la subsistance sur les terres de la domination des hospodars? « Les précautions qu'une sage politique devrait suggérer, dit l'ancien consul de S. M. B., seraient de remettre la Valachie aux Autrichiens, afin de s'opposer aux envahissemens des Russes, qui ne pourraient plus faire un pas en Turquie sans la permission de l'Autriche..... Aussi long-tems que les provinces au delà du Danube continueront d'être une source de discorde, la paix en Europe n'aura qu'une stabilité imaginaire. Depuis le commencement de la décadence du pouvoir des Turcs, la politique de la cour ottomane a été de violer peu à peu les priviléges accordés aux nations étrangères, par des traités, et de conduire par de purs stratagèmes, une administration sans énergie;..... elle s'est habituée à considérer la Moldavie et la Valachie comme deux riches possessions qui doivent lui échapper. »

Telles sont les graves considérations qui se présentent sous la plume de l'auteur. Pour en apprécier encore mieux la justesse, il suffira de jeter les yeux sur la traduction du *Mizani dgedid* (nouvel ordre de choses) qu'il a inséré dans son ouvrage de Richid-Mustapha. La publication de ce nouvel ordre de choses eut pour résultat la déposition du prince qui voulait l'établir. On croit lire la suite des Mémoires du baron de Tott.

C'est dans le chapitre VI qu'il est question du système de politique introduit par les Grecs du *fanar*. Il nous semble que ce sujet a été traité plus complétement, l'an dernier, par M. Zallony (voy. *ci-dessus* p. 227). C'est un Grec qui parle des Grecs; le ressentiment lui fournit des développemens et des traits que ne désavoue pas la vérité.

Je terminerai cet examen, en rapportant un passage dans lequel l'auteur prouve qu'il n'a pas oublié sa qualité d'Anglais. « Les voyageurs de la nation anglaise, dit-il, l'emportent sur tous les autres par le zèle qu'ils apportent à décrire la situation et les progrès des différens pays de l'Europe. » Il est bien d'avoir une bonne opinion de soi-même; mais il y a un peu de naïveté à l'exprimer ainsi. Au reste, l'ouvrage de M. Wilkinson s'est considérablement amélioré, en passant par les mains d'un de nos compatriotes, qui cependant n'en tire point vanité.

P. A.

255. — *La République de Buénos-Ayres, telle qu'elle est aujourd'hui;* par *Edmond de* G*** S***. Paris, 1825; Lenormant fils. In-8° de 24 pages; prix 1 fr.

L'auteur de cette brochure a divisé ce qu'il appelle un *Mémoire sur la république de Buénos-Ayres* en trois parties intitulées : *Aspect physique*, *Aspect moral*, *Aspect politique;* ces deux derniers ne contiennent qu'environ dix pages. Il est inutile d'avertir le lecteur qu'il ne trouvera, dans cette espèce de *pamphlet*, que des notions extrêmement superficielles. Le séjour de dix-huit mois que l'auteur annonce avoir fait dans un pays où l'on devrait recueillir une si abondante moisson de renseignemens, nous semble avoir été bien peu fructueux pour lui, s'il ne sait que ce qu'il nous apprend. Il paraît qu'il ignore jusqu'au nom de l'État dont il parle : « On l'appelle poëtiquement, dit-il, République argentine. » Tout le monde sait que depuis longtems cette dénomination n'existe plus, et que cet État est connu aujourd'hui sous le nom de *République des provinces unies du Rio de la Plata*. Au reste, le but de l'auteur semble bien moins de nous faire connaître la situation réelle du pays, que d'indiquer le moyen de le réduire sous le joug espagnol. Cet infaillible moyen, selon M. de G. S., est de s'allier avec le dictateur du Paraguay, ce Francia qui a jeté dans ses prisons le compagnon de Humboldt, le savant Bonpland. Tant que les ennemis de la liberté du Nouveau-Monde n'auront que de pareils secours à offrir à la tyrannie espagnole, l'Amérique pourra se rire de leurs vains efforts.

Si nous passons des idées à la forme sous laquelle elles sont présentées dans cette brochure, nous trouverons des phrases telles que celle-ci : « La salle des représentans, qui est, quant à l'édifice, une véritable miniature de celle des députés de France à Paris, est pour la plupart du tems aveugle dans ses démarches. » On voit que le style de l'auteur est au niveau de sa politique. M. A.

258. — *. *Précis de l'histoire de Napoléon, du Consulat et de l'Empire*, avec les réflexions de Napoléon sur les principaux événemens et les personnages les plus importans de son époque, par MM. Touchard-Lafosse, ancien officier de l'administration supérieure de l'armée, et Saint-Amant. Paris, 1825; Thoisnier-Desplaces, rue de Seine, n° 29, faubourg Saint-Germain. 1 vol. in-8°, 111 et 543 pag. avec un portrait lithographié; prix : 9 fr.

La France, long-tems dévouée à l'ambition d'un homme, et précipitée de victoires en victoires dans d'effroyables revers, comprit alors qu'un peuple n'abdique pas impunément ses droits : cette

leçon, seul fruit de nos infortunes, ne doit être perdue ni pour nous, ni pour la postérité; et, quelle que soit notre douleur aux récits d'une funeste époque, nous devons subir notre histoire, fiers du moins de n'être jamais dans nos malheurs au-dessous de notre gloire.

Cependant, les auteurs de l'ouvrage annoncé n'ont pu lire l'*Histoire de Napoléon et de la grande armée*, en 1812, sans reprocher à M. de Ségur le choix d'un sujet aussi déplorable, au public l'avidité avec laquelle il accueillait cette production; et sans juger notre gloire compromise, s'ils ne se hâtaient d'opposer au souvenir de nos désastres les souvenirs nombreux de nos triomphes : cette susceptibilité d'orgueil national a dicté leur livre, et en explique les défauts et le mérite.

Ils n'ont pas pris le tems de mûrir un plan, et les différentes parties de leur composition manquent de proportions entre elles : l'impartialité, dont ils font preuve, en discutant plusieurs reproches adressés à Napoléon, et en refusant de ratifier tous les jugemens qu'il a portés sur les événemens de son règne et sur ses contemporains, semble souffrir de l'omission de quelques faits, de l'exposition trop rapide de quelques autres, ou céder à leur enthousiasme pour le guerrier. Le style, animé, brillant, souvent noble sans enflure, dégénère quelquefois en prose poëtique, et nous offre, au lieu d'une histoire, un hymne en l'honneur de nos armes; au lieu de faits, des mots. Jaloux sans doute de retracer nos victoires avec des couleurs aussi éclatantes que celles dont M. de Ségur a peint un tableau plus lugubre, ils n'ont pas évité l'élégance ambitieuse qu'ils avaient critiquée chez lui; car chaque genre de beautés est placé auprès de défauts qui lui sont propres, et qui imite les unes, échappe rarement aux autres.

Nous engageons donc les auteurs à revoir soigneusement leur ouvrage, composé avec autant d'ardeur, de précipitation et d'enthousiasme qu'ils ont fait autrefois l'une de ces campagnes courtes et brillantes dont ils nous entretiennent. E. R.

259. — * *Voyage du général La Fayette aux États-Unis, en 1824*, IIe partie. Paris, 1825; L'Huillier, éditeur, rue Poupée, n° 16. In-8° de 118; prix 2 fr. 50 c., et 3 fr. (Voy. t. XXIV, p. 778).

Ce voyage qui occupera dans l'histoire une place plus importante, à mesure que les Sociétés politiques se perfectionneront, méritait bien de trouver dès à présent un historien. Il fallait contempler ce grand événement dans son origine, le suivre dans ses dévelop-

pemens, assister à sa conclusion; et durant ces observations pleines d'intérêt, n'être distrait que le moins possible par les autres faits contemporains : il fallait extraire de toutes les gazettes, amies ou ennemies, les récits partiels, isolés et quelquefois altérés; rapprocher, comparer, discuter, et ne rien admettre qui ne fût bien constaté. On a fait plus encore; les événemens de l'indépendance américaine sont rappelés à l'occasion de l'un des hommes illustres qui y prirent part, des compagnons d'armes qu'il rencontre, des lieux qu'on lui fait parcourir au milieu de fêtes véritablement nationales. Les deux petits volumes qui ont déjà paru fesont désirer vivement le troisième : le sujet et le mérite de la rédaction concourent à les rendre non-seulement agréables à lire, mais instructifs; on en retiendra beaucoup, et tout ce que la mémoire en aura conservé trouvera fréquemment d'utiles applications. A la suite de la seconde partie, on a placé la traduction d'un discours très-remarquable de M. Ingersoll, à une séance de la Société philosophique américaine, et dont nous avons déjà parlé. (Tome XXIV; Décembre 1824, p. 697.) Ce discours, le Voyage du général La Fayette et l'accord unanime de la population américaine pour fêter l'*hôte de la nation*, doivent paraître aux yeux du bon sens une réfutation complète de ce que certains voyageurs osent avancer, que l'Amérique est fatiguée du régime républicain, et qu'elle attend avec impatience le moment où elle pourra se reposer sous une monarchie. F.

260. — * *Histoire physique, civile et morale des environs de Paris*, depuis les premiers tems historiques jusqu'à nos jours; contenant l'histoire et la description du pays et de tous les lieux remarquables compris dans un rayon de vingt-cinq à trente lieues autour de la capitale; enrichie d'une belle *carte des environs de Paris*, et de beaucoup de *gravures* représentant les principaux édifices, tels qu'églises, palais, châteaux, maisons de plaisance, canaux, vues pittoresques, etc.; par Dulaure, de la Société des antiquaires de France, auteur de l'*Histoire physique, civile et morale de Paris*. 1re partie du tome 1er. Paris, 1825; Guillaume. 1 vol. in-8° de 240 pages; prix : 7 fr. 50 c., papier vélin 15 fr.; 75 cent. de plus pour le port. — L'ouvrage entier aura 5 vol. in-8°, publiés en dix livraisons, de mois en mois. (Voy. *notre Bulletin Supplémentaire d'avril.*)

Fidèle au plan qu'il a suivi dans son *Histoire de Paris*, à laquelle se rattache naturellement l'*Histoire de ses environs*, l'auteur fait d'abord connaître l'étendue, les formes et la nature du sol qu'il se pro-

pose de décrire dans chaque livre; c'est-là l'objet du chapitre 1er, sous le titre de *Coup d'œil général*. Il trace ensuite l'histoire des lieux, compris dans la circonscription de ce sol, celle de leurs principaux édifices, tels qu'églises, palais, châteaux, maisons de plaisance, etc., qui se lie à notre histoire générale par la peinture des mœurs de leurs fondateurs et de ceux qui les ont possédés successivement.

Le chapitre 2e du livre I est consacré à la description de Chaillot, Passy, La Muette, Auteuil, Boulogne, Longchamp, Madrid et Bagatelle. Nous y avons remarqué deux lettres de Mézerai, regardé généralement comme l'historien le plus impartial de l'ancienne monarchie, et que M. Dulaure a cru devoir faire connaître « pour montrer, dit-il, la confiance que méritent les écrits historiques de cette époque. » Dans la première de ces deux lettres, Mézerai, pour obtenir une modique pension, propose à Colbert de *passer l'éponge* sur tout ce qui pourrait lui déplaire dans son histoire de France; par la seconde, il le remercie de l'ordonnance de deux mille livres qu'il vient d'en recevoir, en l'assurant qu'il va travailler selon les intentions et les règles qui lui sont prescrites.

Le chapitre 3e (intitulé par erreur 6e) fait parcourir au lecteur Vaugirard, Issy, Vanvres, Clamart, Meudon, Fleury, Bellevue et Sèvres. Un des passages les plus piquans de ce chapitre est celui où l'auteur rapporte un certificat de *bonne vie et mœurs* délivré à un âne par le curé et les principaux habitans de Vanvres. Voici cette pièce curieuse : « Nous soussignés, prieur-curé, et habitans de la paroisse de Vanves, avons connaissance que Marie-Françoise Sommier, femme de Jacques Féron, avait *un âne* depuis quatre ans, pour le service de leur commerce, et que, pendant tout le tems qu'ils l'ont eu, personne ne l'a connu méchant, et qu'il n'a jamais blessé personne, même pendant six ans qu'il a appartenu à un autre habitant; qu'aucun ne s'en est jamais plaint, ni entendu qu'*il ait fait des malices dans le pays : en foi de quoi*, nous, soussignés, *lui avons délivré le présent témoignage*. A Vanves, ce 19 septembre 1750. Signé, *Pinteul*, prieur-curé, Jérôme *Patin*, Claude *Jeannet*, Louis *Rétoré*, Louis *Senlis* et Claude *Carbonnet*.

Le chapitre 4e est tout entier consacré à Saint-Cloud. On y apprend comment l'acquisition de ce château fut faite par Louis XIV, pour son frère le duc d'Orléans. « Le cardinal Mazarin, ayant envie d'acheter une maison de plaisance pour Monsieur, frère de Louis XIV, jeta les yeux sur celle d'un gros partisan, située à Saint-Cloud, qui était d'une étendue immense et d'une grande

beauté : aussi revenait-elle à près d'un million à celui qui en était possesseur. Le cardinal alla un jour l'y voir; et, admirant la magnificence de cette maison, il dit au partisan : Cela doit vous coûter au moins douze cent mille livres? Le partisan, qui ne voulait pas que l'on connût ses richesses, répondit au cardinal qu'il n'était point assez opulent pour employer une somme aussi considérable à ses plaisirs. Combien donc, reprit le cardinal, cela peut-il vous coûter? Je parierais que c'est au moins deux cent mille écus? Non, monseigneur, dit le financier, je ne suis pas en état de faire une aussi grosse dépense. Apparemment, dit le cardinal, cela ne vous coûte que cent mille écus? Le partisan crut devoir se borner à ce prix, et convint qu'il l'avait en effet payé cette somme. Le lendemain, le cardinal lui envoya trois cents mille livres, et lui écrivit que le roi désirait avoir cette maison pour Monsieur : celui qui était porteur de la lettre et de l'argent était un notaire; il avait en main un contrat de vente tout dressé, que le partisan fut obligé de signer. Ainsi, par la finesse (et la ruse plus qu'italienne) du cardinal, le roi eut pour cent mille écus ce qui coûtait près d'un million au financier, qui fit, sans y penser, la restitution d'une partie de ce qu'il avait volé à Sa Majesté (ou plutôt à l'État). »

Après un coup-d'œil général, donné dans le chapitre 1er du livre II à Versailles et à ses environs, l'auteur nous fait visiter, dans le chapitre 2e, Ville-d'Avray, Marnes, Le Chenay, Rocquencourt, Vaucresson, Chaville, Viroflay et Vélizy; puis il consacre le chapitre 3e, qui n'est point terminé dans cette première livraison, à l'histoire de Versailles, dont la lecture nous a plus d'une fois rappelé le *simple discours* de Paul-Louis Courrier. Ah! si jamais le jeune prince qui est appelé à régner sur la France, venait habiter cette demeure royale, périssent tous les souvenirs cruels ou honteux qui s'y rattachent; qu'il ignore qu'il fut jadis dans ces lieux un *parc aux Cerfs*; qu'il ignore surtout que des milliers d'hommes payèrent de leur vie l'exécution de travaux faits, dit madame de La Fayette, *pour avancer de quelques années les plaisirs du roi*, et que ce meurtre ne parut à madame de Maintenon qu'un *inconvénient digne d'aucune attention au sein de la tranquillité dont on jouissait!* E. HÉRRAU.

261. — *Premier mémoire sur les constructions antiques et les objets découverts en* 1821, lors des fouilles exécutées dans l'ancien cimetière de la paroisse Saint-Laurent de la ville de Bayeux; par *Charles-Édouard* LAMBERT. — *Second mémoire sur les thermes antiques de la ville de Bayeux*; par le même. In-8° de 49 pages.

262. — *Notice sur la roche Saint-Quentin*, vulgairement appelée *la Brèche-au-Diable*, et plus communément aujourd'hui le *Mont-Joly*; par M. Lange. In-8° de 7 pages.

263. — *Chronique ascendante des ducs de Normandie*; par maître Wace; publiée pour la première fois, avec quelques notes pour servir à l'intelligence du texte; par M. Pluquet. In-8° de 14 pages.

Ces trois extraits des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie* se recommandent par le soin qu'ont pris les auteurs de préparer les matériaux qui peuvent éclaircir l'histoire de leur pays. Tous trois tendent au même but, mais par des voies diverses. L'un examine ce que fut la ville de Bayeux, surtout dans le tems qui précéda la domination française : les travaux des Romains, les métaux, les pierres, les marbres qu'ils ont employés, les vases dont ils se servaient, les fragmens de leur architecture, et surtout les médailles découvertes en 1821, sont l'objet de ses recherches.

Le second peint une nature encore existante, un site poétique peut-être encore plus ancien que les Romains, puisque des têtes humaines, quelques instrumens en cuivre, des haches de pierre découvertes dans différentes fouilles, paraissent remonter au règne des druides, et probablement au tems où ils ne connaissaient pas l'usage du fer et de l'acier.

Quant à M. Pluquet, qui a fait imprimer pour la première fois la chronique ascendante de Robert Wace, nous avons déjà eu l'occasion d'annoncer les travaux qu'il avait entrepris sur ce poëte normand. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 193). En attendant qu'une circonstance favorable lui fasse publier les œuvres complètes de Wace, il en donne au public des extraits choisis; il fait connaître un poëme de 314 vers assez curieux, 1° par rapport à l'histoire de la Normandie, qui s'y trouve tracée d'une manière rétrograde; c'est-à-dire depuis 1160 jusqu'à Guillaume-le-Conquérant; 2° par le style, puisqu'il est toujours clair, et qu'on y trouve déjà ce vers et deux ou trois autres aussi élégans :

Qui prist Alianor, dame de haut parage;

On ne dirait pas mieux aujourd'hui; 3° par la versification, puisqu'elle est, comme cela se faisait souvent alors, divisée en groupes inégaux de vers sur une seule rime. On y compte quelquefois plus de cinquante consonnances consécutives. B.-J.

264. — *Des Droits de l'Espagne sur les colonies, de leur importance dans l'ordre politique, et de la garantie due à ces droits.* Paris, 1825; Anthelme Boucher. Broch. in-8°, 142 pages.

Si l'on doit louer et encourager ceux qui avertissent les rois et leur font apercevoir les piéges et les abîmes où les factions et les courtisans les entraînent ; c'est aussi un devoir de signaler et de démasquer ceux qui n'écrivent que pour exciter la guerre entre les rois et les peuples.

La brochure que nous avons sous les yeux ne saurait avoir d'autre but. Voici comment s'exprime l'auteur, dans sa préface, au sujet de la reconnaissance des républiques de l'Amérique du sud par l'Angleterre. « Un peuple, au mépris du légitime possesseur, reconnaît l'émancipation d'un monde; allié, il dépouille un allié; en paix et sans motif, il lui ravit ses états contre la foi des traités; l'Angleterre enlève par le fait à l'Espagne et à l'Europe un bien commun à tous. »

Il énumère les différentes usurpations de l'Angleterre, et il affirme que la justice exige que les Anglais se soumettent à une grande restitution ! Passant aux droits *légitimes* et incontestables de l'Espagne, qu'il divise en *droit de première découverte*, *droit de conquête* et *droit de prescription*, il ajoute sérieusement que l'Espagne possède encore l'Amérique du Sud, en vertu d'un second droit de conquête, en vertu de la *donation du Nouveau-Monde faite* à Ferdinand et à Isabelle *par le pape* Alexandre VI, donation que les publicistes modernes ont traitée, dit-il, trop légèrement.

L'auteur passe en revue tous les services rendus par les missionnaires, spécialement par les jésuites dans l'Amérique du Sud, et nous atteste que, le jour où ils furent expulsés, il tomba de la neige à Mexico, et que le peuple ne manqua point de l'attribuer au courroux du ciel, affligé de cet acte.

Il soutient que les colonies de l'Amérique du Sud n'ont pas le droit de s'émanciper, et que, d'ailleurs, elles ne veulent pas de leur émancipation. Il ajoute que le traité avec les Anglais qui reconnaît leur indépendance, ne stipule pour ces contrées que schisme et trahison. « Fouler aux pieds les lis et la croix, telle est, dit l'auteur, la première condition de cette alliance. »

Dans un chapitre à part, intitulé: de *l'Angleterre*, l'auteur examine la situation politique et morale de ce pays. Il dit que les mots *liberté civile et religieuse*, que proclame l'Angleterre, ne sont qu'*oubli de Dieu et mépris des rois ;* que l'Angleterre est consumée d'une *carie physique et morale ;* qu'elle est *sans foi*, *usée par le temps*, *écrasée sous le poids de sa dette*, et *sur le penchant de sa ruine ;* il prie les rois, dans l'intérêt de leur conservation, de déclarer la guerre aux Anglais et de renouveler contre eux le blocus continental, très-facile à maintenir au

moyen de *la Sainte-Alliance*. La *légitimité*, dit-il, est *sûre de vaincre par la guerre; mais elle sera infailliblement vaincue par la bourse*, où elle a contre elle les hommes et les choses.

265. — * *Plaidoyer en faveur des peuples, prononcé à la barre de la Sainte-Alliance.* Paris, 1825; Baudouin. Broch. in-8° de 29 pages; prix 1 fr. 25 cent.

L'auteur garde l'anonyme (1), ainsi que l'écrivain de la brochure annoncée dans l'article précédent. Mais quelle différence dans le but, dans le ton, dans les pensées, dans le style? Le premier est un véritable incendiaire qui, sous prétexte de défendre la révélation et la légitimité, Dieu et les rois, l'autel et le trône, voudrait sacrifier toute une génération qu'il accuse de *rébellion*, parce qu'elle défend les droits imprescriptibles que la Providence a donnés à l'homme; l'autre est un écrivain éclairé, généreux, conciliateur, qui veut pénétrer les conseils des rois de cette vérité, déjà proclamée par L'Hospital, Sully, Fénélon, Massillon, que l'intérêt du monarque et celui de la nation qu'il est appelé à gouverner, sont indivisibles. « Rois chrétiens, dit-il, écoutez enfin la voix de la justice, la voix de vos cœurs. Les peuples, en ce moment, tournent vers vous des regards inquiets : ils en appellent à la nature, à la religion; ils demandent à jouir, à l'ombre d'un pouvoir légal, bienfaisant et protecteur, des droits que le ciel leur a départis; ils demandent à vous bénir, à combler l'abîme que l'on s'efforce de creuser entre eux et vous. Il n'y a de sainte alliance que celle que vous formez avec les peuples; marchez à leur tête, et vous serez heureux, vous aurez des jours glorieux et sereins. — Rois chrétiens, faites alliance avec les peuples. Écartez cette foule altière et rampante qui obstrue les portes de vos palais, et qui vous cache vos enfans; tendez-leur une main confiante : vous trouverez partout des cœurs empressés et fidèles. Vous jouirez d'un immense bonheur. Cette alliance, fondée sur la justice et la raison, cimentée par la bonne foi, recevra la sanction divine, et vous assurera le destin le plus glorieux auquel il soit permis à l'homme d'aspirer. » P. E. Lanjuinais, fils.

Littérature.

266. — * *Grammaire française-anglaise*, à l'usage des Anglais qui veulent apprendre le français, et dans laquelle on a placé en regard

(1) On nous assure que c'est M. Torombert, de Lyon, dont nous avons annoncé les *Principes du droit politique*. (Voy. ci-dessus, p. 56.)

la traduction anglaise des principes de la langue française, écrits dans cette dernière langue; suivie d'un répertoire de tous les verbes français irréguliers, soumis à un système régulier de conjugaison. Par M. Boinvilliers, correspondant de l'Institut, etc. 1 vol. in-12 de 326 pages avec cette épigraphe :

Alter ut alterius populi, linguæ alterius sic
Altera poscit opem.

Paris, 1824; Alex. Eymery, Aug. Delalain, Baudry et Galignani. 1 vol. in-12 de 326 pages. Prix 3 fr.

267. — * *Grammaire italienne*, élémentaire et raisonnée, suivie d'un *Traité* de la poésie italienne, par *G.* Biagioli, etc. *Troisième édition.* Paris, 1825; l'auteur, rue Rameau, n° 8. 1 vol. in-8°.

M. Biagioli s'est fait, depuis long-tems, remarquer parmi ceux qui enseignent l'italien à Paris, comme le premier qui ait appliqué à la grammaire italienne les théories de Dumarsais, de Condillac et de M. Destutt de Tracy. Son travail a obtenu l'approbation et le succès qu'il méritait, et il a été surtout apprécié par les personnes qui ont le plus approfondi les principes de la grammaire générale, et spécialement ceux de la langue italienne. Néanmoins M. Biagioli, profitant de ses longues études et de sa propre expérience, a refondu presque en entier et perfectionné son ouvrage, dont il nous donne la cinquième édition, que nous annonçons. Il lui a donné une nouvelle forme d'analyse et un plus grand développement tout en diminuant son volume. Il cherche toujours à sanctionner ses préceptes ou ses remarques par l'autorité de la logique, et à les rapporter aux mêmes principes généraux qu'il avait établis : ainsi il ramène les locutions les moins communes ou les plus étranges à leur expression primitive ou à leur construction la plus simple et la plus directe. Il met ses élèves à même de distinguer les nuances les plus délicates dans les diverses manières de parler à peu près semblables, et les différentes attributions que l'on donne souvent au même signe de rapports; ce qui nuit infiniment à la précision du discours. Enfin, d'après la méthode de M. Biagioli, on apprend à parler et à raisonner à la fois. S'il nous était permis de suivre l'auteur dans les détails de son plan, nous lui présenterions quelques remarques sur le traité qu'il a donné *de la poésie* ou plutôt de la versification italienne. Ce traité nous semble un peu trop difficile, et par conséquent ne pouvoir guère atteindre le but que l'auteur s'est proposé. Mais, comme un littérateur français s'occupe dans ce moment d'examiner ses principes et sa méthode, nous reviendrons

sur ce sujet à l'occasion du nouvel ouvrage qui doit être incessamment publié. F. Salfi.

268. — * *Manuel des amateurs de la langue française*, contenant des solutions sur l'étymologie, l'orthographe, la prononciation, la syntaxe et sur les principales difficultés de la langue française, où l'on trouve un traité très-étendu sur l'emploi du nombre, la syntaxe complète du pronom, l'emploi des modes et des tems, l'orthographe des substantifs composés, des participes, soit actifs, soit passifs; des solutions sur les difficultés qui partagent encore les grammairiens; les principaux articles des procès-verbaux de l'académie grammaticale; des origines d'expressions proverbiales, des examens d'ouvrages sur la langue française, etc.; précédé *d'une Notice sur Domergue*, et suivi de deux tables des matières, l'une méthodique et l'autre alphabétique; par *A.* Boniface, instituteur, et par plusieurs grammairiens. *Seconde édition*, avec des améliorations considérables. Paris, 1825; Pillet. In-8° de 604 pages; prix, 7 fr. et 9 fr.

J'ai transcrit en entier le titre de cet ouvrage, parce qu'il m'a paru donner une idée exacte de son contenu. Mais les développemens mêmes de ce titre montrent que l'ouvrage aurait dû être intitulé : *Remarques et dissertations sur les principales difficultés de la langue française*, au lieu de *Manuel des amateurs de la langue française*, puisqu'on appelle ordinairement *Manuel*, un abrégé concis et méthodique des principes et des faits les plus importans d'une science ou d'un art. Cette remarque ne tend nullement à diminuer le mérite du livre : on a d'ailleurs un sûr garant de son utilité, non-seulement dans le succès de la première édition, mais encore dans la réputation que s'est justement acquise M. Boniface, comme grammairien et comme professeur.

M. Ballin, son digne collaborateur, à qui l'on doit la *Notice sur Domergue*, a remédié, autant qu'il était possible, à l'*espèce de désordre* (c'est l'expression même de M. Ballin) qui règne dans ce *Manuel*, et qui l'aurait rendu peu propre à l'enseignement. La *Table méthodique des matières* donne le moyen d'en rapprocher et d'en coordonner toutes les parties, et permet aux jeunes gens d'en faire l'objet d'une étude suivie. Le même grammairien a rédigé la *Table alphabétique des matières et des auteurs*, dans laquelle on trouve un grand nombre de définitions et d'étymologies utiles, et une courte notice sur la plupart des personnes citées dans l'ouvrage.

Les amateurs de la langue française, à qui M. Boniface a, pour ainsi dire, dédié son *Manuel*, apprendront sans doute avec plaisir

que ce laborieux instituteur va en reprendre la publication périodique, sous le titre de *Correspondance grammaticale*. Il en paraîtra tous les trimestres un cahier de trois feuilles. Le prix de l'abonnement est de 6 fr. par an pour Paris, et 7 fr. pour les départemens. On s'abonne chez l'auteur, rue de Tournon, n° 33 et chez Pillet, rue Christine, n° 5. A. M—T.

269.—*Traductions de tous les chefs-d'œuvre classiques. 6e livraison. *Obéron*, ou Huon de Bordeaux, poëme de Wieland, traduit de l'allemand par le baron d'Holbach. *Seconde édition*, entièrement revue et corrigée, et précédée d'une notice (sur Wieland) par A. Loève-Veimars. Paris, 1825; Panckoucke, éditeur. 1 vol. in-32 de xix—265 pages. Prix 3 fr. et 3 fr. 40 c. (Voy. ci-dessus, p. 238, l'annonce du poëme de *Jérusalem délivrée*, en 4 vol., formant les quatre premières livraisons de cette collection. La 5e se compose du t. Ier des *Satires de Juvénal*, dont nous parlerons, lorsque le t. II aura paru.)

Le poëme d'*Obéron*, par Wieland, est assez connu pour que nous puissions nous dispenser d'en donner ici une analyse. On sait qu'il passe généralement pour être le chef-d'œuvre de son auteur. Quelques critiques ont reproché à ce poëme de manquer d'unité; l'intérêt, ont-ils dit, s'y partage en trois actions principales, savoir : les périlleuses aventures que Huon de Bordeaux entreprend, par ordre de l'empereur, les amours de ce guerrier avec Rézia, et la réconciliation d'Obéron et de Titania. Il me semble qu'en cela on a été, sinon injuste, du moins bien sévère à l'égard de Wieland; les deux premières actions sont intimement liées, elles se rapportent au même personnage et concourent à la même fin; quant à la troisième, il ne faut la considérer que comme un épisode adroitement rattaché à l'action principale : le seul tort de l'auteur est d'avoir tiré de cet épisode le titre principal de son poëme, auquel le second convient beaucoup mieux.

La traduction que l'on réimprime ici est celle de M. le baron d'Holbach, ancien officier de cavalerie, et fils du célèbre écrivain de ce nom (1). Elle a été entièrement refondue, pour ainsi dire, par M. Loève-Veimars, jeune écrivain, déjà connu par un travail sur les œuvres de Wieland, une traduction de quelques-unes de ses

(1) M. Hennequin, dans son *Cours de littérature ancienne et moderne*. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 721) fait mention (t. 11, p. 110) d'une autre traduction, de M. Labaume, qui nous est inconnue.

productions et par plusieurs ouvrages littéraires (voy. *ci-dessus*, p. 525); il l'a enrichie de quelques notes indispensables et d'un *Précis de la vie de Wieland.* On y voit que ce poëte, semblable en cela à beaucoup d'autres hommes de génie, de différentes nations, n'a pas toujours été à l'abri du besoin dans les commencemens de sa vie littéraire. Grâce à M. Loève-Veimars, les amateurs d'ouvrages de féerie et de chevalerie pourront lire maintenant avec plaisir ce poëme de Weiland, celui de tous les écrivains distingués de l'Allemagne, comme l'a fort bien observé un de nos collaborateurs (voy. t. XXII, p. 449), dont la manière se rapproche le plus du goût français. E. Hérrau.

270. — * *Classiques français*, ou *Bibliothèque portative de l'Amateur*, composée des chefs-d'œuvre, en prose et en vers, des meilleurs auteurs; en 100 volumes in-32, imprimés par F. Didot, sur papier vélin grand raisin satiné, avec les portraits des auteurs compris dans la collection. XVIIe livraison : T. I à IV des *Œuvres de Molière.* L. Debure, éditeur; prix 12 fr., et 13 fr. 30 c. par la poste.

Ces quatre premiers volumes, sur trente pièces composées par Molière, depuis l'an 1658 jusqu'en 1673, c'est-à-dire, pendant l'espace de quinze années, nous en offrent dix-neuf; les quatre autres volumes qui restent à publier comprendront, outre le complément de ses œuvres, les principales variantes des éditions modernes, que M. Debure se propose de donner, à la fin du dernier volume. En tête du premier est un *Avertissement* et la *Vie de Molière*, écrite par Voltaire.

Cette édition est très-correcte, et l'on s'y est attaché à rétablir le texte dans toute sa pureté; mais n'a-t-on pas eu tort de suivre si scrupuleusement celui que M. Auger a donné dans son édition, et d'écrire par exemple *galèche*, au lieu de *calèche*. (T. II, p. 208, scène 1re *Des Fâcheux*), et plusieurs autres mots dont la forme a changé, et qui sembleront autant de fautes à la plupart des lecteurs? Je ne crois pas que cette affectation de reproduire l'orthographe du tems de Molière donne une grâce de plus à ses ouvrages, et cela ne peut qu'embarrasser dans la lecture d'un auteur qu'on cherche à rendre populaire, et qui ne saurait l'être assez. E. H.

271.—* *Œuvres complètes de J.-J.* Rousseau, avec des éclaircissemens et des notes historiques; par *P.-R.* Auguis. 12e liv., t. XIX; 3e des *Confessions*. Paris, 1825; Dalibon. 1 vol. in-8° de 378 pages. Prix 7 fr. 50 c. (Voy. *ci-dessus*, p. 237.)

Nous ne nous lassons point de recommander cette belle édition

aux nombreux admirateurs du philosophe de Genève. Ils y trouveront les derniers livres des *Confessions*, suivies de la déclaration relative à M. Vernes, et de quatre lettres à M. le président de Malesherbes, où Rousseau fait apprécier son caractère et les vrais motifs de sa conduite. Ils reconnaîtront avec l'auteur, que souvent sa franchise, sa modestie, sa bonté même, et toutes les qualités dont l'homme devrait le plus s'honorer, lui furent fatales : peut-être l'accuseront-ils d'avoir quelquefois été dupe de sa vanité, d'avoir exagéré ses maux, d'avoir apporté trop de précipitation dans ses jugemens; mais tous apprécieront en lui un cœur pur, une âme aimante et simple, et surtout un amour de la justice, de la vérité, du bien public qui était devenu chez lui une véritable passion, et auquel ses ouvrages doivent une grande partie de la chaleur qui les caractérise. B. J.

272. — * *Œuvres de Jean* Racine, en un seul volume. 1re livraison. Paris, 1825; Jules Andriveau, boulevard des Capucines, n° 3. 72 pag. contenant une *notice sur la vie et les ouvrages de Racine, la Thébaïde*, et le premier acte d'*Alexandre*. Ce volume se composera de huit livraisons, dont le prix est de 1 fr. jusqu'au 1er juin; passé ce tems, chaque livraison coûtera 1 fr. 25 c. Le *portrait de Racine* sera donné avec la dernière livraison.

Pour donner une idée de l'activité de l'imprimerie en France, et faire apprécier toute l'importance du commerce de la librairie française, dont les relations s'étendent aujourd'hui jusque dans ces anciennes colonies espagnoles, dont l'accès leur avait été fermé pendant si long-tems, nous citerons un seul fait. Depuis le commencement de 1812, c'est-à-dire dans l'espace de 13 ans, il a paru plus de 26 éditions du théâtre de Racine ou de ses œuvres complètes, en y comprenant quelques éditions qui font partie de répertoires ou d'autres collections : si l'on prend pour terme moyen 1,000 exemplaires par édition, il se sera répandu en France et dans tous les pays où notre littérature est cultivée, non pas la totalité des 26,000 exemplaires composant les 26 éditions, mais bien de 18 à 20 mille exemplaires du maître de la scène tragique. Ajoutons à cette évaluation, plus de 40 éditions de pièces détachées du même poëte. Mais le nombre des lecteurs s'augmente tous les jours; et si des publications antérieures ont pu satisfaire aux besoins de presque toutes les classes de lecteurs, aux exigeances des érudits et des littérateurs qui demandent des collections complètes, dans lesquelles aucune des productions de l'auteur ne soit oubliée, elles ne suffisent cependant pas pour contenter tous les goûts. Je ne connais pas encore d'édition

compacte et portative de Racine, si ce n'est comme partie d'une collection de *classiques*. Celle que nous annonçons est bien appropriée à sa destination : son format, la netteté du caractère provenant de la fonderie de M. Jules Didot aîné; enfin, la modicité du prix, lui assurent beaucoup de succès, surtout parmi les voyageurs, les militaires et toutes les personnes qui aiment à pouvoir porter avec elles un livre dont la lecture sera toujours attrayante. A. J.

273. — * *Œuvres de L.-J.-B.* DE MAISONNEUVE, publiées par M.-F. CHÉRON, commissaire royal près le théâtre français, conservateur honoraire de la Bibliothèque de S. M. à l'Arsenal. Paris, 1824; C.-J. Trouvé; Ponthieu. 1 vol. in-8° avec le portrait de l'auteur. Prix 7 fr. 50 c. et 8 fr. 50 c.

Cet ouvrage sera l'objet d'une analyse dans l'un de nos prochains cahiers.

274. — *Géorgiques françaises*, poëme, suivi d'un *Traité complet de poésie géorgique;* par *J.-B.* ROUGIER, *baron* DE LA BERGERIE. Paris, 1824; Rousselon, rue d'Anjou-Dauphine, n° 9. 2 vol. in-8°; p. 15 et 18 f.

Le titre de ce poëme est un peu ambitieux; il rappelle un chef-d'œuvre contre lequel il est difficile de lutter, les *Géorgiques* latines. L'auteur ne semble pas avoir assez craint le danger de cette concurrence, qu'il a rendue en quelque sorte présente aux yeux comme à la pensée, en décorant le frontispice de ses volumes du portrait de Virgile, et de sa propre image qui lui sert de pendant. Sans doute, l'agriculture a fait bien des progrès depuis Virgile, et l'on peut écrire après lui des traités agronomiques; mais, quant aux poëtes qui veulent chanter la campagne, il leur a dérobé d'avance tout le charme du sujet. Ses successeurs pourront bien exprimer, plus ou moins heureusement, les procédés nouveaux de la culture; mais c'est toujours chez lui qu'on ira chercher la description de la nature, qui ne change point avec nos systèmes, et dont il a fixé dans ses vers la vivante et impérissable image. M. de La Bergerie a la parfaite connaissance de son sujet; ses notes sont instructives, quoique un peu longues et un peu trop pleines de détails superflus. Son poëme atteste pareillement ses connaissances économiques et rurales, et l'on ne s'étonne pas, en le lisant, qu'il soit, comme nous l'apprend le titre, membre de la plupart des sociétés d'agriculture du royaume. J'y vois qu'il appartient aussi à l'Institut de France, et ne puis guère m'expliquer comment, avec cette qualité, il est si ardent à poursuivre dans ses vers et surtout dans ses notes notre Académie des sciences, à laquelle il reproche mille bévues en agriculture. Il

en se montre pas moins sévère contre nos poëtes, dans un *Traité complet de poésie géorgique* qui fait suite à son poëme; il y passe en revue tous ceux qui ont parlé de la campagne et les accuse presque tous d'infidélité dans les tableaux qu'ils nous retracent de la nature champêtre; personne n'est oublié; les poëtes anciens, comme les poëtes modernes, ceux que nous avons perdus, comme ceux que nous possédons encore, trouveront chacun leur article dans ce traité, et quelques-uns même dans le poëme, qui pourra bien brouiller l'auteur avec l'Académie française, comme avec l'Académie des sciences.

J'ai parlé de tout ce qui se trouve dans ce livre, le talent poétique de l'auteur excepté. Une citation est la meilleure manière de le faire connaître. Je prends au hasard ces vers qui ne plairont pas à tous les membres de l'Académie des beaux arts. Il s'agit de la manière dont nos peintres et nos sculpteurs représentent les chevaux.

. . . . . .
Du généreux coursier à peine l'agronome
Reconnaît dans Vernet le peintre qu'on renomme.
Amis de la nature, et vous amis des arts,
Pénétrez dans le Louvre, entrez dans nos bazars;
Vous verrez le coursier, si beau dans la nature,
N'offrir dans les tableaux qu'une caricature;
Ses membres décousus, sa pose à contre-sens,
Son regard furieux, sa crinière à tous vents,
Et des flots de couleurs de la queue aux oreilles,
Sont jugés à l'envi comme autant de merveilles;
Mais, en l'examinant du dos à son poitrail,
L'homme de goût n'y voit qu'un triste épouvantail.
Je n'en excepte point ces coursiers magnifiques
Que montent les héros, ni les chevaux rustiques;
Au peintre courtisan, pour monter son grand roi,
Il faut un Bucéphale : Alexandre est sa loi.
Ainsi, du grand Louis réparant l'interrègne,
Pour remettre en vigueur et son siècle et son règne
En ces tems, un sculpteur produit à nos regards
Un coursier réprouvé par le goût et les arts;
Fier de son poids royal, vers le ciel il s'envole;
Il tombe sur sa queue, et le goût s'en désole.

Ch, VI, t. I, p. 153.

M. Bosio pourrait peut-être prendre sa revanche sur les vers de son critique et y relever plus d'un défaut. Nous ne nous chargerons point de cette tâche, et nous croyons avoir rempli la nôtre, en mettant nos lecteurs, par cette citation assez étendue, à portée de

se faire une idée de la manière de l'auteur, qui offre partout le même caractère. X. P.

275. — *Fêtes de Vénus. Inspirations de Catulle.* Paris, 1825 ; Pélicier, place du Palais-Royal. Brochure d'une feuille in-8°; prix 1 fr.

Cet essai fait concevoir d'heureuses espérances ; il annonce un talent facile et gracieux, un peu timide encore, mais capable de s'élever à des compositions plus importantes, et surtout prémuni par de bonnes études contre cette manie d'originalité, qui tourmente aujourd'hui quelques-uns de nos écrivains en vers, et qui les mène le plus souvent à la bizarrerie ou à la déraison. On ne saurait trop féliciter, à cet égard, le jeune auteur sur sa prudente réserve ; il a sagement pensé qu'en littérature les anciens sont encore les meilleurs guides à suivre, et que l'école fondée par Homère, par Virgile et par Racine, sous le beau ciel de la Grèce, de l'Italie et de la France, demeure toujours, malgré la prétendue régénération que le Nord proclame depuis un demi-siècle, l'école du bon sens, du goût et du génie. Il s'inscrit modestement à la suite des disciples de ces maîtres célèbres, et nous offre le premier fruit de ses veilles poétiques, sous le simple titre d'*Inspirations de Catulle*. Sa pièce est, en effet, une imitation du *Pervigilium Veneris*, attribué par la plupart des commentateurs au poëte de Vérone. J'en extrait d'abord une citation pour justifier mes éloges. Voici comment le traducteur *libre* développe ces trois vers du texte :

Ipsæ amor, puer Dionæ, rure natus dicitur.
Hunc ager, quum parturiret ipsa, suscepit sinu;
Ipsa florum delicatis educavit osculis.

La terre le reçut, et, loin de l'aquilon,
Le porta faible encore aux bosquets du vallon.
Autour de lui, ...
. . . . . .
Zéphyr retenait son haleine;
L'oiseau chantait plus doucement;
Le ruisseau murmurait à peine;
L'onde coulait plus lentement.
Chaque matin, la jeune Aurore,
Pour lui, sur l'empire de Flore
Versait le tribut de ses pleurs;
Et, sur ses lèvres demi-closes,
Les Grâces, de leurs doigts de roses,
Venaient presser le suc des fleurs.

Quelques termes impropres, quelques vers négligés pourraient fournir matière à des observations critiques; je me contente d'indiquer à l'auteur ces taches, qu'un léger travail fera disparaître.

> L'amour, l'amour seul à son âme (*de Philomèle*)
> Inspire *ces accens de feux*,
> *Et ces traits de brûlante flamme*
> *Qui nous ravissent dans les cieux.*

On trouve ici une réminiscence de l'ode magnifique de J. B. Rousseau sur l'*inspiration lyrique*; mais cet emprunt n'est pas heureux. L'expression *accens de feux* n'est pas française, et celle des deux vers suivans est entièrement fausse, à force d'être exagérée.

> Mais tant d'honneur n'est *pas pour* un simple mortel :
> Seulement, n'allons *pas*, *par* un honteux silence,
> Comme un autre Amy*clas*, insultant à ses coups,
> D'Apollon sur ma tête appeler la vengeance.

Rien n'est moins agréable à l'oreille que la consonnance de ces trois hémistiches. J'engage, en outre, l'auteur à relire, dans l'original, le vers où se trouve le mot *Amyclas*, et à consulter au besoin, sur le véritable sens de ce vers, le recueil des *Adages* d'Érasme. B.

276. — * *Le Dernier chant de Childe Harold*; par *Alph.* De Lamartine. *Seconde édition*. Paris, 1825; Dondey-Dupré, père et fils. 1 vol. in-8° de 178 pages; prix : 4 fr., et 8 fr. papier vélin.

L'âme de la poésie est le sentiment et la pensée : ce que nous demandons à cet art magique, et ce qui fait sa force et sa grandeur, c'est d'éveiller en nous ce que nous avons de plus noble et de plus généreux, de nous rendre capables de dévouement, de vertu; de faire revivre le souvenir des grands faits, des belles actions, afin que notre cœur, retrempé à ces récits, y puise une nouvelle ardeur pour le bien. Laissant donc aux rhéteurs les critiques de détail, le soin de relever quelques incorrections ou quelques négligences, je n'examinerai ici que l'ensemble de ce poëme, sa conception, et l'impression qu'il a produite sur moi.

M. de Lamartine s'est proposé de reprendre Childe Harold où lord Byron l'avait laissé; et personnifiant le poëte dans son héros, il nous fait assister à son départ de l'Italie, à son arrivée en Grèce, et enfin à sa mort. Ce plan était fécond en grandes pensées, en tableaux tour à tour ravissans et terribles, et surtout en brillans aperçus du cœur humain. Ce n'était plus cet homme dégoûté du monde, parce qu'il n'y avait trouvé que vices et fausseté; de la poli-

tique, parce que les puissans de la terre en avaient fait une science d'intrigues et de dissimulation; de la religion, parce qu'il n'en avait vu que le masque et les abus ; des hommes, parce que, froissé sans cesse par eux, fatigué de leurs vanités, il n'avait pas su garder assez d'impartialité pour les juger : c'était un être humain rappelé à sa destinée immortelle, s'élançant vers le but dont tant d'obstacles l'avaient éloigné : ne sacrifiant point à de vaines chimères, mais à la vraie gloire, à la seule réelle, sa fortune et sa vie : plein de dévouement, d'indulgence et de *foi :* non plus égaré dans les rêveries du doute, mais tout entier à la pratique de la vertu. Voilà ce que je trouve dans les lettres de lord Byron, si énergiques, si belles par leur simplicité, dans son zèle infatigable, dans ses généreux sacrifices à la cause et au culte des Grecs; dans les regrets de ses derniers momens ; enfin, dans l'hommage éclatant que lui rend tout un peuple de héros. Voilà, je l'avoue, ce que j'aurais voulu retrouver dans le poëme de M. de Lamartine. Certes, Childe Harold séparant toujours le beau et le vrai du faux, flétrissant de ses mépris l'orgueil des conquérans, et pleurant sur la tombe du patriote Marceau, sur celle de la vertueuse jeune fille qui mourut pour son père, n'était pas, en Grèce, ce qu'il avait été en Italie. Et la vérité se trouvait ici plus poétique que toutes les fictions. Cette seconde existence due à une pensée généreuse offrait le plus beau contraste avec la vie mollement dissipée qui avait précédé. Et quelle force, quelle grandeur dans la cause qui régénère ainsi les hommes, qui les purifie aux yeux de l'avenir ! Que toutes les calomnies s'élèvent maintenant contre lord Byron, que l'on fasse revivre tous les bruits injurieux dont on cherchait à le flétrir; les Grecs y répondront par le sublime discours prononcé sur sa tombe. « Il fut notre bienfaiteur ! » s'écrieront les Hellènes, et le monde l'absoudra.

Lord Byron était, pour ainsi dire, si varié qu'on ne peut sans erreur l'envisager sous un seul point de vue ; il était souvent orgueilleux, découragé, sceptique ; mais il avait aussi ses momens d'humilité et de foi. Pourquoi donc le peindre avec une seule couleur, le montrer toujours dominé par un seul sentiment ? En ne partageant pas toutes les opinions de M. de Lamartine sur lord Byron, je suis bien loin de refuser à son ouvrage de grandes beautés poétiques. Le début en est admirable, et tout ce qu'il dit de la liberté est à la hauteur de ce noble sujet.

Remplis seule aujourd'hui ma pensée et mes vers,
Toi qui naquis le jour où naquit l'univers,

Liberté! premier don que Dieu fit à la terre;
Qui marquas l'homme enfant d'un divin caractère,
Et qui fis reculer, à ton premier aspect,
Les animaux tremblant d'un sublime respect;
Don plus doux que le jour, plus brillant que la flamme;
Air pur, air éternel *qui fait respirer l'âme!*
Trop souvent les mortels, du ciel même jaloux,
Se ravissent entre eux ce bien commun à tous!
Plus durs que le destin, dans d'indignes entraves,
De ce que Dieu fit libre, ils ont fait des esclaves!
Ils ont de ses saints droits dégradé la raison;
Qu'ai-je dit? Ils ont fait un crime de ton nom!
Mais, semblable à ce feu que le caillou recèle,
Dont l'acier fait jaillir la brûlante étincelle,
Dans les cœurs asservis tu dors! tu ne meurs pas!
Et, quand mille tyrans enchaîneraient tes bras,
Sous le choc de ces fers dont leurs mains t'ont chargée,
Tu jaillis tout à coup, et la terre est vengée! »

La peinture de la Grèce en deuil et renaissante, célébrant ses victoires par des funérailles, et le récit de la mort héroïque des soixante femmes grecques s'élançant dans l'abîme aux doux chants consacrés à l'hymen, est d'un bel effet, peut-être un peu trop indiqué par les réflexions du poëte; les quatre vers qui précèdent les strophes me dictent trop ce que je dois sentir. Je serais plus émue de la situation, si elle venait surprendre tout à coup mon cœur. Le rêve de Childe Harold a un caractère grand et terrible : j'aurais voulu qu'il eût fini tout-à-fait le poëme.

Il était hasardeux et fort difficile de continuer et d'achever l'œuvre de lord Byron : si M. de Lamartine n'a pas toujours été au niveau du poëte anglais, il en a souvent approché ; et personne, je crois, n'eût pu en faire autant. Quant à mon sentiment particulier, j'aurais préféré à une élégie sur le mélancolique et irréligieux Harold un hymne à la gloire de l'homme régénéré. *Louise* Sw-Belloc.

277. — *Le Siége de Boulogne en* 1544, poëme par M. le baron d'Ordre; avec des notes historiques, un *Essai topographique sur les environs de Boulogne, au* XVI*e siècle*, et un *plan du siége*, par *Alexandre* Marmin. Boulogne, 1825; imprimerie de Le Roi-Berger. In-8° de VI et 154 pages, avec un plan lithographié.

De tous les événemens dont Boulogne a été le théâtre, le plus honorable pour ses habitans est sans contredit le siége qu'ils soutinrent, en 1544, contre trente mille Anglais. Mal secondés par la garnison,

trahis par le gouverneur Coucy de Vervins, les bourgeois qu'animait leur courageux mayeur Eurvin, défendirent presque seuls la place, et refusèrent énergiquement de ratifier la capitulation signée le 13 septembre. Pour échapper au joug étranger, ils abandonnèrent leurs demeures et n'y rentrèrent que le 25 avril 1550, avec la bannière de France.

Un poëte boulonnais, nommé Morin, témoin de cette conduite magnanime, l'avait célébrée dans des vers plus curieux par les détails historiques que par leur mérite poétique. C'est dans un langage plus digne d'eux, que M. d'Ordre vient de rendre hommage à l'héroïsme d'Eurvin et de ses compagnons. Si l'on excepte quelques négligences légères, quelques lignes prosaïques, l'ouvrage mérite le suffrage qu'il a déjà reçu du conseil municipal de Boulogne, aux frais duquel il est imprimé. Les principales circonstances du siége sont retracées par l'auteur, qui s'est montré aussi fidèle historien que bon poëte; il a souvent prouvé que l'exactitude n'excluait point l'élégance. Le départ des bourgeois nous semble surtout en offrir la preuve :

. . . . . .
Par l'ordre de Coucy, Boulogne ouvre ses portes :
Ses vaillans citoyens, trahis et non vaincus,
Abandonnent ces murs par eux seuls défendus.
Ils vont braver l'exil, honteux de reconnaître
Les Anglais pour vainqueurs et l'étranger pour maître.
Les femmes, les vieillards, cédant aux coups du sort,
Tristes, mais résignés, s'avancent vers le port.

L'*Essai topographique*, que M. Alex. Marmin a placé à la suite du poëme de M. d'Ordre, a été composé, non-seulement à l'aide des monumens et des traditions que l'on peut encore recueillir dans le pays, mais aussi avec le secours de tous les historiens français ou anglais du XVIe siècle qui ont parlé du siége de 1544. — Cet opuscule, intéressant pour les habitans de Boulogne, ne l'est pas moins pour les hommes de lettres qui ont à s'occuper de l'histoire de cette ville.

P. Lami.

278. — *Discours en vers sur les facultés de l'homme*; par *P.* Daru, membre de l'Académie française. Paris, 1825; Firmin Didot père et fils. Broch. in-8°. Prix 1 fr. 25 c.

Les extraits de ce *Discours*, que nous avons donnés dans notre dernier cahier (voy. *ci-dessus*, p. 229—302), en rendant compte de

la *séance annuelle des quatre académies*, ont dû donner à nos lecteurs le désir de se le procurer, et nous dispensent d'y revenir.

279. — *Le Mérite des femmes, travesti*, par *J.-B.* Simonnin. Paris, 1825; Louis. 1 vol. in-18 de xij-214 pages, avec gravures et vignettes, d'après le dessin de Chasselat; prix : 3 fr. et 3 fr. 50 cent.

L'auteur de ce badinage, connu par des succès obtenus sur nos théâtres secondaires, paraît venir bien tard pour parodier le charmant poëme de Legouvé. Il a prévu lui-même ce reproche, et il y répond d'avance, dans une préface en action, où il objecte qu'il n'est pas en retard avec son sujet autant que Scarron à l'égard de Virgile, à qui il a fait attendre la parodie de l'*Énéide* pendant seize cent soixante-dix-sept ans. D'ailleurs, l'ouvrage de M. Simonnin n'est pas proprement une parodie. *Le Mérite des femmes* lui a servi de sujet pour un poëme burlesque, semi-panégyrique et semi-critique, où, dit-il, on trouvera encore un hommage au beau sexe, avec cette différence, que Legouvé peint les femmes de la haute société, et lui celles des classes inférieures, persuadé qu'il y a partout de bonnes épouses, de bonnes mères et de bonnes filles. Du reste, il suit fidèlement son modèle dans les diverses distributions de son poëme, et de tems en tems, quelques vers parodiés de près, servent au lecteur de point de rappel, et lui annoncent le passage dont l'auteur va donner la contre-partie. Il a même été chercher dans d'autres ouvrages pour enrichir encore le fond sur lequel il avait à broder; c'est ainsi qu'on lit, pages 9 et 10, une parodie fort originale des règles du sonnet tracées par le sévère Boileau dans son Art poétique, appliquées par M. Simonnin à la composition d'un *civet*, et plus loin (pag. 15), celle de la description du temple de l'Amour, dans la Henriade :

> Sur les bords fortunés du canal Saint-Martin,
> Lieux où finit Paris, où commence Pantin,
> S'élève un *cabaret* habité par Grégoire, etc.

L'auteur a tiré un assez bon parti de son sujet, on y trouve des passages piquans et plusieurs vers heureux, qui sont bien dans le genre. Ce genre, bien plus difficile à traiter qu'on ne le croit communément, a ses règles, dans les bornes desquelles il n'est pas aisé de rester, et qui demande autant de goût que de délicatesse dans l'esprit : « Sous l'enveloppe du *burlesque*, dit Marmontel dans ses *Essais de littérature*, il peut se cacher beaucoup de philosophie et d'esprit. Le but moral de ce genre d'écrits est de faire voir que tous

les objets ont deux faces, et de déconcerter la vanité humaine, en représentant les plus belles choses et les plus sérieuses du côté ridicule et badin, et en prouvant à l'opinion qu'elle tient souvent à des formes. » C'est sur cette même autorité de Marmontel, trop négligé aujourd'hui, qu'est basé le *Traité du burlesque* que l'on trouve après les notes du poëme de M. Simonnin. On y trace l'histoire de ce genre, en citant les auteurs français qui s'y sont exercés depuis Scarron, et ceux qui y ont le mieux réussi. Ne pouvant disposer d'un espace suffisant pour faire connaître à nos lecteurs, par des citations, le poëme du Mérite des femmes, travesti, qui déjà sans doute est entre les mains de plusieurs d'entre eux, nous préférons transcrire ici quelques vers d'un nommé Lepetit, émule de Scarron, et auteur d'une *Chronique de Paris*, dont il est parlé dans le chapitre v du Traité du burlesque :

Adieu, ô Paris la grand' ville,
Qui aux grands voleurs sert d'asile!
Bien le bon soir, monsieur Paris;
Quoique vous emportiez le prix
Sur toutes les villes du monde,
Ma foi je veux que l'on me tonde,
Que l'on me berne, et qu'en un mot
Chacun me tienne pour un sot
Si jamais plus chez vous je rentre.
. . . . . .
Oncques plaise au grand Dieu béni
Nous octroyer qu'en soit de même
De monsieur de *Mazarini*,
Grand ministre que peu on aime,
Pour ce qu'il nous prend force argent
Pour ce dire dedans nos poches,
Pour se bailler son contingent,
Se moquant prou de nos reproches.

Quoique nous soyons loin du tems où cette *mazarinade* a été composée, grâce à l'esprit du siècle, plus d'une personne en France pourra faire l'application du passage que l'on vient de lire.

E. Hérrau.

280. — *L'Ermite du Gange*, ou *l'Apostat*, conte moral indien; par Marin de La Voye, membre de l'Université. Paris, 1824; galerie de Bossange père. 1 vol. in-18; prix : 2 fr. et 2 fr. 50 cent.

281. — *Adonide*, nouvelle historique, publiée par *M.-B.* Saint-

Edme. Paris, 1825; l'éditeur, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 38; Vernarel et Tenon. In-12 de 247 pag.; prix : 3 fr. 50 c.

Tirons un voile sur la malheureuse aventure qui a donné lieu à cette *nouvelle* : il n'appartient pas à la *Revue Encyclopédique* de descendre dans l'intérieur des familles et d'en troubler la paix. Les journaux ont raconté « qu'un jeune officier, attaché à la personne d'un duc, maréchal de France, s'était marié depuis peu : que la duchesse, qui avait éprouvé pour lui une violente passion, avait exigé qu'il ne cessât pas d'être assidu près d'elle, même après son mariage : que la jeune épouse, dans un mouvement de jalousie, s'était empoisonnée, et que le mari, l'ayant trouvée morte, l'avait enveloppée dans un schal, et la portant aux pieds de la duchesse, lui avait dit, avec l'accent du désespoir : « Madame, contemplez votre ouvrage. » Telle est la catastrophe qui a donné naissance à la nouvelle que nous annonçons. Rédigée sur les mémoires du jeune officier, époux de l'innocente victime, elle donne sur les événemens antérieurs des détails que tout le monde voudra connaître, et qui, dans ce moment surtout, appelleront l'attention générale.

Nous ne devons parler ici que du mérite littéraire de l'ouvrage. Le style en est généralement clair, rapide, animé; l'intérêt, d'abord assez faible, va toujours croissant, et il attache constamment le lecteur. On voudrait n'avoir lu qu'un roman, et pouvoir se persuader encore que le caractère de la duchesse n'est qu'une conception habile, puisée dans une profonde connaissance du cœur humain.

282. — *Taméha, reine des îles Sandwick*, morte à Londres, en juillet 1824, ou *les Revers d'un fashionable*; roman historique et critique, par l'auteur de *Sabina d'Erfeld, etc.* Paris, 1825; Lecointe et Durey. 2 vol. in-12 de 240 et 232 pages; prix : 5 fr.

Taméhaméha, roi des îles Sandwick, et Taméha sa femme, sont à Londres. La beauté des deux sauvages fait naître l'amour dans le cœur de lady Barrington et de sir Henri Graham, dont la correspondance avec lord Crawfurd nous tient au fait de tout ce qui se passe autour des deux majestés, centre commun de l'intérêt du roman. Sir Graham se déclare en tout et partout le prince des *fashionables*; la belle Barrington est la plus séduisante coquette de l'Angleterre : l'un et l'autre mettent tout en œuvre pour arriver à leur but; mais leurs artifices sont toujours déjoués par la simple et naïve bonté des deux sauvages.

Les incidens que fait naître en grande partie sir Graham, pour inspirer un tendre retour à la belle Taméha, forment l'intrigue du

roman ; ils fournissent l'occasion d'une peinture gaie et piquante des mœurs de l'Angleterre. C'est de cette peinture continuelle que le roman tire son principal mérite. Écrit avec beaucoup d'esprit et de légèreté, quoique souvent incorrect, il déridera le front des lecteurs les plus moroses : on y reconnaîtra des vues saines et philosophiques sur presque toutes nos coutumes, et une critique variée de nos ridicules.

Le dénoûment était donné par l'histoire : la mort du roi et de la reine des îles de Sandwick termine le livre; mais l'auteur suppose que Taméha meurt de chagrin d'avoir vu son mari séduit une fois par lady Barrington, et Taméhaméha, du remords d'avoir fait mourir sa femme. Cette scène de douleur est assez touchante pour prouver que l'auteur aurait pu, s'il l'eût voulu, écrire un livre moins gai que les revers d'un fashionable. B. J.

283. — *Blanche*, ou *la Dame des bois*, par *E.-M.* Masse. Paris, 1825; Audin, Urbain Canel. 2 vol. in-12; prix : 6 fr.

Beaucoup de gens aujourd'hui ont l'imagination travaillée par les souvenirs du xve siècle, et bâtissent, sur cette triste époque de la féodalité, dont ils rêvent le retour, de véritables châteaux en Espagne. — M. Masse a puisé dans les vieilles chroniques de ces tems antiques le récit des événemens dont se compose son roman, que nous avons lu avec un vif intérêt. Tout y paraît naturel, quoique extraordinaire.

La scène est en Provence, en l'an de grâce 1435, sous le règne du bon roi René, qui faisait diminuer les tailles, quand le *mistral* soufflait trop fort. Ambard et son épouse Blanche habitent le château de Julhans. Ambard avait eu pour première femme Mabile. Emporté par un soupçon injuste, il l'avait enfermée dans un couvent. Blanche avait été unie par un premier hymen à Roncelin, seigneur du château de Fontblanque, situé près de celui de Julhans; elle était alors simple bergère. Roncelin l'avait élevée au rang de son épouse, et en avait eu une fille nommée Guillemette. Mais Blanche nourrissait une passion criminelle pour Ambard; et, lorsqu'elle le sut libre par la mort supposée de Mabile, elle chargea Peyron Morrut d'assassiner Roncelin. Peyron était un vieux soldat intègre à qui cet ordre fit horreur; il feignit néanmoins de l'avoir exécuté. Blanche épousa Ambard; et Roncelin, que l'on croyait mort, ajournant la vengeance d'un crime dont la honte aurait réjailli sur Guillemette, vivait retiré dans les ruines du château de Fontblanque désormais abandonné, et, dont il ne sortait que la nuit, sans se faire connaître. Mabile, qui était parvenue à se sauver

de son couvent, menait aussi une vie errante et cachée dans les environs de Julhans et de Fontblanque, et jouissait du seul bonheur de voir quelquefois à la dérobée son fils Loys, qu'elle avait eu d'Ambard. Guillemette et Loys croissaient au château, et en même tems l'amour qu'ils avaient conçu l'un pour l'autre. Ambard se proposait de les unir; mais Blanche qui haïssait Loys, parvint à l'éloigner en faisant confier son éducation à Gantelmi, vénérable curé de Ceireste; elle l'obligea même par ses persécutions à fuir en Italie une marâtre injuste. Blanche voulut forcer ensuite Guillemette à épouser un homme nommé Rambaud, d'une âme aussi basse que son origine et que le crime avait enrichi. Ambard s'y opposa; mais, pénétré de remords de sa conduite envers Mabile, ne pouvant souffrir la vue de Blanche, dont les forfaits n'étaient déjà plus un mystère pour le public, il se fit reclus. Dès lors, cette dernière, maîtresse de ses actions, se livre à son penchant criminel pour Rambaud, et presse le mariage de celui-ci avec Guillemette. Roncelin, instruit de ce qui se passe, se détermine à faire subir à Blanche la punition qu'elle mérite : dans une fête qu'elle donnait à Julhans, il se présente accompagné de Peyron Moirut et de Robert de Castillon, tuteur de sa fille, tous trois déguisés en Mores. Ils enlèvent Guillemette; et Blanche n'évite la mort qui lui était destinée, que parce que sa fille a détourné le bras levé sur elle. En ce tems là, le roi Réné vient tenir un plaid en Provence. Blanche demande justice des ravisseurs; mais Roncelin se découvre; le crime est démasqué; dans son désespoir, elle court se précipiter du haut d'une roche voisine, et le roman finit par l'heureuse union de Loys avec Guillemette.

Cet ouvrage est bien conduit, et se dénoue d'une manière simple et naturelle. Nous y avons trouvé bien plus à louer qu'à blâmer. Il y a bien encore quelques-unes de ces taches de style que nous avions signalées dans *le Tasse*. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 524.) Mais, en général, il est pur et même élégant : les personnages parlent et agissent, suivant leur rang et leur caractère. L'auteur, d'ailleurs, pense fortement et il exprime ses pensées avec précision. Plusieurs pages de son livre annoncent un observateur du cœur humain. Les bornes de cet article ne nous permettent pas de faire des citations; nous renvoyons au livre lui-même, en indiquant l'épisode de la *nonnain voyageuse*, de la *méchante femme*, *etc...* comme des modèles de fraîcheur et de grâce. Le morceau sur l'inutilité des moines est plein de vérités, et contraste fortement avec les sophismes que l'on entend

débiter aujourd'hui en leur faveur. Le caractère du bon curé Gantelmi est touchant, et fait aimer la religion qu'il honore. En un mot, l'ouvrage de M. Masse se fait lire avec beaucoup d'intérêt.

L. Crivelli.

284. — *Le mariage en Écosse*, ou *Le bon tems viendra;* traduit de l'anglais par Mme *Jenny* Palmer. Paris, 1825; Lecointe et Durey. 4 vol. in-12, de 246, 227, 214 et 254 pages; prix 10 fr.

Henry Merton, le héros de ce roman, est poursuivi par une sorte de fatalité : à peine la fortune lui sourit de tems à autre pour lui faire mieux sentir ensuite toute la rigueur de son sort. Il aime passionnément Fanny Meadows, dont la mère n'a d'autre désir que de marier sa fille à un homme riche et d'un rang élevé, et de l'introduire ainsi dans la haute société, dont les jouissances et les plaisirs lui paraissent seuls composer le bonheur. Merton, fils d'un honnête gentilhomme de campagne, ne peut convenir pour gendre à Mme Meadows : elle lui refuse la main de Fanny, qu'elle destine à un brillant petit-maître, héritier d'une famille noble. Les deux jeunes gens ne peuvent renoncer à l'espérance d'être unis, et bravant l'autorité d'une mère, ils s'échappent pendant la nuit, et se dirigent vers Gretna-Green, village situé sur les frontières de l'Écosse et de l'Angleterre, célèbre par l'hospitalité qu'y trouvent les amans. Ici commence la série des infortunes de Merton, dont la destinée est de voir échouer tous ses projets : s'étant arrêté dans une petite ville, il y rencontre son rival, perd sa maîtresse, est amené devant un juge de paix, n'obtient sa liberté que pour tomber dans de nouveaux embarras, et lorsqu'enfin, arrivé à Gretna-Green, il se croit au terme de ses peines, lorsque le marchand de tabac de l'endroit va prononcer la bénédiction nuptiale du jeune couple, il est surpris par Mme Meadows, qui emmène Fanny. Nous ne suivrons pas Merton à Londres, où diverses méprises empêchent un rapprochement entre lui et la famille Meadows, rapprochement que paraissait devoir amener la mort de Felton, son rival; nous ne parlerons point des pertes successives qu'il éprouve, de la mort de son père, de l'incendie d'une maison de campagne, sa seule propriété, des intrigues d'une certaine Kate Etherington, par laquelle Henry se laisse subjuguer jusqu'au point de l'épouser, de l'accusation capitale qui mène notre héros jusques au pied de l'échafaud; nous croyons avoir fait assez connaître, par le peu de faits déjà cités, quelle est la marche de l'intrigue. Comme beaucoup d'autres elle se termine par un heureux mariage.

S'il paraît peu vraisemblable qu'un seul homme soit condamné à supporter tous les malheurs réunis dans l'histoire de Henry Merton, on ne peut nier cependant que la plupart des événemens ne soient amenés naturellement, et n'aient rien d'improbable. Peut-être même l'auteur s'est-il proposé, tout en cherchant à exciter l'intérêt par la variété et le nombre des incidens, de faire plutôt un roman de mœurs qu'un roman d'intrigues. Du moins, dans plusieurs parties s'attache-t-il à tracer des esquisses, et des scènes de la société et de la vie ordinaire : c'est même à ces parties que nous accorderions le plus d'éloges, quoiqu'elles soient traduites avec moins de bonheur que le reste. D'un autre côté, nous pourrions remarquer que souvent, et bien à tort, l'auteur a modifié les caractères de ses personnages au gré des événemens; ce qui ferait croire que ceux-ci lui ont paru la partie principale de son ouvrage.

En résumé, ce roman est intéressant : c'est une agréable acquisition que notre littérature doit à la plume de Mme Jenny Palmer, ou de la personne qui s'est cachée sous ce nom étranger. A. J.

Beaux-Arts.

285. — *Recherches sur l'Église métropolitaine de Cambrai;* par *M. A.* Le Glay, secrétaire perpétuel de la Société d'émulation de Cambrai, etc., etc. Paris, 1825; F. Didot. In-4° de 236 pag., avec 12 planches lithographiées. Treuttel et Wurtz.

Après les actes de vandalisme qui, pendant et depuis nos troubles révolutionnaires, ont mutilé ou détruit, dans toute l'étendue de la France, un si grand nombre de monumens, il était devenu important de connaître ce qui a péri et ce qui subsiste encore, de faire le dénombrement de nos richesses, et de préparer par ce travail les matériaux d'une histoire de l'art, en France, depuis les Druides jusqu'à nos jours. L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, pénétrée de ce sentiment, a obtenu du ministre de l'intérieur, qu'il serait prescrit à tous les préfets de département d'inviter des hommes éclairés à dresser cette sorte de relevé général, et à composer des descriptions des objets les plus curieux de toutes les époques. Cet appel a déjà produit plusieurs bons ouvrages, dont l'Académie a rendu compte dans ses séances publiques, et dont quelques-uns ont été publiés.

Les *Recherches* de M. Le Glay *sur l'église métropolitaine de Cambrai* sont de ce nombre. « C'est, dit l'auteur, pour répondre autant qu'il était en moi à cet appel, que je me suis livré à la rédaction de l'ou-

vrage qu'on va lire. » Malheureusement, l'édifice devenu l'objet des travaux de cet estimable écrivain, est un de ceux qui ont été renversés de fond en comble dans la révolution. La tour principale était seule demeurée debout; mais, privée d'appui, elle s'est écroulée en 1809; de sorte qu'il ne subsiste plus rien d'un vaste édifice dont la construction était l'œuvre de plusieurs siècles.

Le travail fut commencé, vers l'an 1162; le portail et la tour qui le surmontait, étaient déjà élevés en 1182; le chœur fut terminé en 1251, et l'édifice entier se trouva complétement achevé en 1472. Le portail était orné de quatorze statues de sept pieds de proportion, en pierre blanche, qui dataient du même tems que l'architecture, et de plusieurs bas-reliefs qu'on croyait avoir appartenu à l'église antérieure, commencée en 1023 et terminée en 1030. Sur le bois de la porte étaient sculptés les travaux d'Hercule, huit des signes du zodiaque et les quatre évangélistes, qui remplaçaient les quatre autres signes, ce qui est un exemple de plus, suivant la juste remarque de l'auteur, des associations de ce genre usitées à cette époque.

Il paraît que les murs intérieurs avaient été originairement ornés de peintures, comme ceux de beaucoup d'autres églises des sixième, huitième, douzième et quatorzième siècles. L'auteur n'affirme pas ce fait expressément; mais il donne lieu de le supposer, lorsque, à l'occasion d'un blanchiment général, au lait de chaux, exécuté en 1619, il ajoute que « ce lait de chaux a l'inconvénient de faire disparaître une foule de peintures et d'ornemens qui donnaient une idée de la décoration primitive, et pouvaient même servir à l'histoire de l'art » (pag. 25).

Après avoir donné l'histoire et la description de l'édifice lui-même, M. Le Glay trace l'histoire littéraire du clergé attaché à cette métropole. On voit figurer dans ce tableau près de cent littérateurs, qui ont laissé des écrits plus ou moins considérables. Cette partie du travail, enrichie de beaucoup d'éclaircissemens et de notes, fait beaucoup d'honneur aux connaissances de l'auteur, et doit confirmer et accroître l'estime que lui avaient obtenue ses précédens ouvrages.

Personne n'ignore que Fénélon est mort à Cambrai, après avoir exercé dans cette ville, dont il était le pasteur, les vertus les plus touchantes. M. le Glay raconte qu'en 1794, le besoin de se procurer du plomb pour fondre des balles de fusil, porta des mains sacriléges à enlever celui de son cercueil; mais un homme sage,

forcé de surveiller cette opération, fit respecter les ossemens de ce vertueux prélat. Ils furent laissés dans le caveau, et son buste même, qui surmontait son tombeau, fut conservé à la vénération publique. En 1804, le caveau qui se trouvait au milieu des décombres, fut ouvert par l'autorité, ainsi que ceux de plusieurs autres évêques. Les ossemens furent recueillis dans de nouveaux cercueils, et déposés dans la chapelle d'une maison dite de Sainte-Agnès; enfin, en 1822, après une solennelle exposition de ces précieux restes dans une des salles de la maison commune, de pompeuses et dignes obsèques les ont reconduits dans la nouvelle église cathédrale. Déjà M. le cardinal de Bausset avait fait connaître une partie de ces détails dans son *histoire de Fénélon;* mais la dernière cérémonie n'avait pas pu trouver place dans son récit.

L'ouvrage de M. Le Glay, sans donner une histoire complète de la ville de Cambrai, présente ainsi tout ce qu'une histoire de ce genre offrirait de plus intéressant dans les sciences, les arts, la littérature, les mœurs, les fiefs mêmes et leur régime. L'auteur a eu le bon esprit et le talent de reproduire tout ce qui peut animer la description d'une ville du second ordre, et qui n'a jamais été le centre d'un grand gouvernement. E. D.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

286. — *Séance publique de la Société académique du département de la Loire-Inférieure*, tenue à Nantes, le 19 décembre 1824, dans la grande salle de l'enseignement mutuel. Nantes, 1825; imprimerie de Mellinet-Malassis. In-8° de 122 pages.

Le rapport du secrétaire général sur les travaux de la Société académique, de 1823 à 1824, nous apprend que le comité de médecine de cette Société publie par trimestre le recueil de ses observations, au prix très-modique de 4 fr. par an, et de 5 fr. 50 c. par la poste. Ce recueil est intitulé : *Journal de la section de médecine de la Société académique du département de la Loire-Inférieure.* Il serait à désirer que les autres sections de la même Société imitassent cet exemple, et que leurs communications avec le public devinssent ainsi plus rapides, plus multipliées et plus étendues. Déjà, quelques sociétés savantes ou littéraires ont adopté la forme de journaux pour la publication de leurs mémoires : à mesure que cet usage deviendra plus général, l'instruction appellera l'instruction; les progrès que l'on aura faits prépareront d'autres progrès, et la civilisa-

tion générale répandra plus de bienfaits sur cette race humaine qui n'a que trop expié par des siècles de calamités tous les vices qu'on lui reproche. Quant aux grandes académies dont les mémoires paraissent quelquefois si tard, leur direction vient de plus haut; elles ne suivent point les routes vulgaires et disposent du fruit de leurs travaux, répandent la lumière ou la refusent, suivant des maximes ou des motifs qu'il serait inutile de scruter. S'il vient un tems où leurs mémoires paraissent aussi plus d'une fois par an; si elles ne dédaignent point de publier des journaux, la raison publique leur en exprimera sa gratitude : l'influence de ces grandes institutions ne sera plus contestée; elle se fera sentir par ses effets salutaires, par des améliorations intellectuelles, sources de tous les perfectionnemens sociaux. — Plusieurs des mémoires des académiciens de Nantes ayant été insérés dans le *Lycée armoricain*, nous aurons l'occasion de les rappeler, en parlant de cette intéressante collection dont nous nous plaisons à suivre les progrès. — La poésie est un des goûts dominans parmi nos compatriotes de la Loire-Inférieure : on en trouve à la suite du procès-verbal de cette séance académique, et l'on y remarque une *fable du rat de ville et du rat des champs* qui plairait peut-être encore plus, si l'auteur n'avait pas suivi pas à pas l'inimitable narration d'Horace. On ne peut éviter ici l'infériorité de la traduction, et à plus forte raison, de la paraphrase : le plus sûr est de choisir un autre sujet. F.

Ouvrages périodiques.

287. — *Annales des Sciences naturelles*, comprenant la physiologie végétale et animale, l'anatomie comparée des deux règnes, la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie; par MM. Audoin, *Ad.* Brongniart et Dumas. T. II. Paris, juillet et août; t. III; septembre, octobre, novembre et décembre, avec cinq cahiers de planches. 1824; Béchet jeune, et Levrault : Strasbourg, le même. Prix 36 fr. par an avec l'Atlas.

Les cahiers de cet important recueil sont toujours publiés avec une grande exactitude. Le n° VII commence par un mémoire, lu par M. Desmarest, à la Société philomatique, le 5 juin dernier, et qui a pour objet un insecte des environs de Paris, le Dryle flavescent dont la famille a été découverte récemment à Genève, par M. Mielzinsky, et décrite par lui sous le nom de *cochleoctonus vorax*; il vit à *l'état de larve*, de la chair de limaçon, appelé *helix nemoralis*, et subit toutes ses métamorphoses dans la coquille de ce

mollusque. M. Audouin a donné un travail fort curieux sur l'anatomie délicate de ces petits insectes : une planche fort bien exécutée accompagne son mémoire. — Le second article est une revue des genres et des espèces de la famille des *Ternstræmiacées*, d'après les ouvrages les plus récens, par M. *Ad.* DE JUSSIEU. — Je ne parlerai pas des nouvelles recherches de M. AUDOUIN, sur la *génération des insectes*, dont j'ai déjà fait mention dans les bulletins de l'Académie des Sciences, et qui d'ailleurs seront comprises dans le travail général dont cet habile anatomiste doit bientôt enrichir la Science. — Parmi les autres articles qui se trouvent dans ce cahier, je citerai des considérations très-remarquables *sur la détermination du système solide et du système nerveux des animaux articulés*. Après y avoir exposé les combinaisons hardies de M. Geoffroy Saint-Hilaire sur ce sujet, on y fait connaître les vues d'un ordre différent, présentées par un naturaliste anonyme, et qui conduiraient à des conséquences dignes d'un profond examen.

Le mémoire de M. BAILLY, sur l'usage des cornes dans quelques animaux et particulièrement dans le buffle, offre plusieurs observations nouvelles et curieuses. Les cornes du buffle étant dirigées en arrière, lui sont presque inutiles comme armes offensives et défensives. Mais, quel peut être leur emploi? c'est ce que M. Bailly a découvert avec beaucoup de sagacité. Il avait remarqué que le buffle tient toujours sa tête de manière que le museau soit plus élevé que l'extrémité des cornes. De plus, en disséquant la tête d'un de ces animaux, il reconnut que ces cornes, entièrement creuses dans toute leur longueur, communiquent par toute la largeur de leur base avec les immenses cellules frontales qui ne sont que la continuation de la cavité des narines, et que la membrane muqueuse qui les tapisse intérieurement, est la continuation de la membrane pituitaire. M. Bailly ne balança point à les regarder comme un organe supplémentaire de l'odorat, et comme étant tout-à-fait inutiles pour l'attaque et pour la défense. Dès lors, il put donner l'explication de l'allure si remarquable de cette espèce. — Les recherches anatomiques sur les carabiques et sur plusieurs autres insectes coléoptères, ne peuvent qu'ajouter à la réputation de M. *Léon* DUFOUR. — « L'étude de la structure intérieure des insectes, dit l'auteur, paraît au premier aperçu ne devoir être que l'objet d'une piquante curiosité. La distance énorme qui sépare les animaux invertébrés des mammifères, à la tête desquels se place l'homme, semble d'abord repousser l'idée d'une application très-utile de cette connaissance. Mais l'observateur philosophe sait

rattacher les petites choses aux grandes, remonter à leur source commune, mettre en évidence le fil de leur dépendance mutuelle, et s'élever ainsi à des principes d'une conséquence générale. L'anatomie entomologique contribuera, n'en doutons pas, à éclaircir quelques points obscurs ou douteux de la physiologie humaine. » Les observations de M. L. Dufour l'ont conduit à un résultat très-remarquable : c'est que la méthode entomologique de M. Latreille se trouve en général dans une harmonie parfaite avec les faits anatomiques. L'anatomie des carabiques forme la partie principale du mémoire de M. Dufour; mais, à l'article de chaque organe, il parle des différences de configuration, de nombre ou de structure qu'il a observées dans les autres coléoptères soumis à ses expériences. Des dessins lithographiés avec beaucoup de soin complètent les descriptions et souvent même les remplacent.

MM. Prévost et Dumas, dont nous avons déjà fait connaître les premiers travaux sur la génération, ont inséré dans le cahier de Septembre un mémoire sur le *développement du cœur et la formation du sang dans le fœtus d'un poulet*, où l'on retrouve le talent d'observation et la force de raisonnement qui distinguent ces jeunes savans. Bichat ne pouvait penser que les fonctions du foie se bornassent à sécréter la bile. MM. Prévost et Dumas ont été conduits par leurs expériences à conclure que c'est dans le foie que s'opère la *sanguification*, c'est-à-dire, la conversion du chyle en sang. — Dans un troisième mémoire, MM. Prévost et Dumas ont exposé leurs observations sur *la génération des mammifères et sur les premiers indices du développement de l'embryon*. Dans la génération des batraciens, la moelle épinière s'est toujours montrée bien avant l'apparition des autres organes, et c'est, pour ainsi dire, autour de ce centre de cristallisation que les divers systèmes sont venus végéter successivement. Les auteurs ont reconnu que cette loi peut également s'appliquer aux mammifères. — Dans une notice fort bien faite, M. Huot démontre que le prétendu *homme fossile* de Moret n'est qu'un morceau de grès de même nature que le rocher d'où on l'a extrait, et qu'on le doit ranger parmi ces configurations accidentelles, dues pour la plupart à l'action de l'eau et dont les stalactites offrent tant d'exemples. — M. Mitscherlich a cherché à ramener à quelques règles générales et peu compliquées le calcul des angles des cristaux, et la détermination du rapport de position de leurs surfaces. Pour y parvenir, il emploie la trigonométrie sphérique et quelques constructions géométriques, de préférence à la trigonométrie rectiligne. — Le beau travail de M. Geoffroy

Saint-Hilaire, sur la composition de la tête osseuse de l'homme et des animaux, mériterait un examen approfondi, auquel le défaut d'espace ne me permet pas de me livrer. — On doit à M. Latreille un mémoire qui a pour titre : *Esquisse d'une distribution générale des mollusques*, d'après un ouvrage inédit intitulé : *Familles naturelles du règne animal*, exposées succinctement et dans un ordre analytique, avec l'indication de leurs genres. — Je terminerai cet article par quelques faits tirés des remarques de MM. Quoy et Gaimard, sur quelques poissons de mer et sur leur distribution géographique. Quoi qu'on en dise, les auteurs pensent que le vrai requin (*squalus charcharnius*) habite toutes les mers : il fréquente l'océan Atlantique, la Méditerranée, les rives de l'Inde, les Moluques, les plages de la Nouvelle-Hollande et celles des archipels du Grand-Océan. Les allures de cet animal sont naturellement lentes. Sa voracité est extrême dans certains cas ; dans d'autres, elle est nulle, sans qu'on puisse en donner la raison. Les auteurs du mémoire refusent aux requins la faculté de s'élancer hors de l'eau pour saisir leur proie, et regardent comme une fable l'histoire si connue de ce matelot qui eut une jambe coupée par un requin, au moment où ses camarades le retiraient de la mer pour le placer dans leur canot. MM. Quoy et Gaimard ne croient même pas que la force de leurs mâchoires et la position de leurs dents soient telles que les requins puissent emporter ainsi un membre, et moins encore couper un homme en deux, comme l'ont dit quelques marins. « L'Océan a, comme la terre, ses solitudes et ses déserts, dans lesquels errent certaines espèces, telles que les coryphènes et les scombres. Il arrive quelquefois au navigateur de parcourir d'immenses espaces de mer, sans rencontrer un seul poisson. Ce n'est réellement que sur les grands bancs sous-marins et aux approches des côtes qu'on les voit en grand nombre. »

Quoique je n'aie guère parlé que d'articles de zoologie et de physiologie animales, parce qu'ils m'ont paru les plus propres à intéresser les lecteurs de la *Revue*, il ne faudrait pas en conclure que les *Annales* se bornent à recueillir les travaux relatifs à ces deux sciences. La géologie, la minéralogie et la botanique, la physique et la chimie n'ont pas été négligées par les rédacteurs, et l'instruction qui résulte de la lecture de leur estimable recueil, n'est pas moins variée que profonde. — Les planches sont, les unes gravées, les autres lithographiées avec beaucoup de soin. J'ai remarqué particulièrement les figures relatives au mémoire de M. Lauth, *sur les*

vaisseaux lymphatiques des oiseaux et sur la manière de les préparer. Les artères coloriées en rouge, les veines sanguines en bleu et les vaisseaux lymphatiques en jaune donnent une grande clarté à ces planches, où l'animal choisi pour exemple est représenté au moins de grandeur naturelle. Quelques figures, et notamment celles de botanique gagneraient beaucoup à être coloriées. Le dernier cahier de l'atlas est accompagné de deux tables des planches : l'une par ordre de numéros, l'autre par ordre des matières. C'était un moyen de remédier à l'inconvénient d'un atlas séparé du texte, et les auteurs, en faisant cette nouvelle dépense, ont donné la preuve qu'ils ne négligent rien pour rendre aussi parfait qu'il est possible leur intéressant recueil. A. MICHELOT.

288. — * *Annales de l'Agriculture française*, contenant des observations et des mémoires sur toutes les parties de l'agriculture; rédigées par MM. TESSIER et BOSC, de l'Académie des sciences, etc. Deuxième série. T. XXV-XXVIII. Paris, 1824; Mme Huzard. 4 vol. in-8° avec planches. Prix, 25 fr. par an, pour Paris et les départemens; 30 fr. pour l'étranger.

Cette précieuse collection contiendra quelque jour toutes les connaissances acquises sur l'agriculture, et les matériaux de l'histoire moderne de cet art. Les mémoires qu'elle renferme ne sont pas consacrés exclusivement à des choses nouvelles; les anciens procédés y sont discutés, les théories accréditées sont soumises à un nouvel examen; tout le savoir agricole y est passé en revue, et s'y perfectionne. Ce que l'on y trouve pour l'histoire de l'agriculture mérite la plus entière confiance; car nulle passion n'a pu altérer la vérité des récits : et comme cette histoire présente la chronologie des expériences et des résultats, elle est nécessaire à l'exposition des théories agronomiques. C'est donc sous la forme d'*annales* qu'il convenait le mieux de rédiger ce recueil de faits, d'observations et d'instructions. On s'attend bien, avant de le parcourir, que tout n'y sera pas du même intérêt; que certains documens paraîtront suspects à des lecteurs difficiles, et qu'ils en diront à peu près ce qu'Horace disait autrefois des vers de Lucilius : *Erat quod tollere velles.* On n'applaudira pas, par exemple, à la munificence de l'administration, qui consacre la somme de 2,000 fr. aux encouragemens de la culture de l'olivier en Corse, au lieu de s'occuper avant tout des moyens de garantir, dans cette île, la sûreté personnelle des cultivateurs. On aurait désiré un peu plus de clarté et de précision dans un rapport sur l'emploi de l'hydrochlorate de chaux, soit comme engrais, soit pour remplacer le

sel commun que l'on distribue aux bestiaux. On regrette qu'à l'occasion du fromage parmesan ou lodesan, on n'ait pas rappelé l'excellente description des procédés de cette fabrication, par Gaspard Monge, qui l'avait bien observée, avec le projet de mettre les cultivateurs français en état d'imiter cette industrie. — Nous avons fait une forte part à la critique, afin de lui imposer silence, et d'acquérir le droit de louer sans interruption tout ce qui est digne d'éloges, c'est-à-dire presque tout l'ouvrage. En ceci, l'embarras du choix est la seule difficulté qui puisse nous arrêter. Puisqu'il nous est impossible de tout citer, nous prendrons nos indications, tantôt au hasard, tantôt en curieux plus qu'en agronomes. Nous n'omettrons point la *note sur les orangeries économiques*, par le docteur Percy : l'âme candide de cet homme de bien se montre dans tous ses écrits, sans en excepter ceux où l'on s'attend à ne trouver que du savoir. Qu'on lise la description de son orangerie véritablement économique, puisqu'elle n'exigeait aucun chauffage, même dans les plus grands froids. Mais on ne peut l'imiter que dans une habitation champêtre : elle exige une étable plutôt qu'une écurie ; il paraît même que la propagation d'une chaleur convenable et suffisante ne peut être mieux assurée que dans une orangerie adossée à une étable, et qui n'en est séparée que par une cloison de peu d'épaisseur, sans aucune fente, afin de préserver les plantes de la transpiration des vaches et des autres animaux de l'étable, mais construite avec une matière conductrice de la chaleur. Le docteur Percy a constaté que le plâtre possède assez bien cette propriété, lorsque son épaisseur n'est pas trop grande. Que nos architectes profitent de cette observation : à force de diminuer l'épaisseur des murailles et de prodiguer le plâtre, ils parviendraient à rendre les maisons inhabitables durant l'hiver.

Dans le même volume on trouve une bonne analyse d'un bon ouvrage sur l'agriculture dans le Jura. En lisant cet article, très-instructif, on acquiert de nouvelles preuves d'une vérité qui sans doute ne sera plus contestée ; c'est que les connaissances géologiques ne sont rien moins qu'inutiles à l'agronome. Cette vérité se montre encore dans une notice assez étendue *sur les landes de Bretagne*, *et principalement* sur celles du *département des Côtes-du-Nord*, où les ressources que le territoire de la France offrirait à une population plus éclairée, plus industrieuse ou mieux dirigée rassureraient sur l'état futur de cette population, si l'on obtenait au moins la certitude que des obstacles imprévus ne les rendront pas inutiles,

et qu'il sera permis de faire le bien. — Extrait d'une *notice* sur les chèvres asiatiques à duvet de Cachemire, etc. Les recherches sur ce duvet précieux continuent avec succès, et le tems est peut-être assez prochain où l'Europe sera mieux pourvue que l'Asie de cette matière si nécessaire à notre luxe. — Une note sur le *phormium tenax* (lin de la Nouvelle-Zélande) mérite aussi beaucoup d'attention, quoique les espérances que l'on avait conçues sur la propagation de cette plante soient déjà diminuées, et surtout ajournées à un tems très-éloigné. — Couvertures de paille rendues incombustibles par l'argile : cette pratique importée, dit-on, de Russie, mériterait d'être propagée ; mais, ce qui vaudrait mieux encore, ce serait un système complet de constructions rurales, qui fût à la fois économique et durable. — On pense bien que la ferme de Roville, les expériences et les écrits de M. de Dombasle, ont fourni plusieurs articles à ces Annales : tous seront lus avec intérêt.

Après les écrits œnologiques de M. de Morogues, on recherchera encore le *rapport fait à la Société d'Agriculture sur un procédé de vinification de Mme* la baronne DE LORT, et une *note sur la fabrication du cidre*, où l'on trouve un procédé qui pourrait être appliqué au perfectionnement de quelques vins du nord de la France. — Les abeilles, trop négligées aujourd'hui, depuis que le miel a été presque supplanté par le sucre, et que la cire est menacée par l'hydrogène, les abeilles n'ont pourtant pas perdu tous leurs droits à l'attention des cultivateurs, dont elles peuvent encore récompenser le travail, s'ils veulent s'en occuper avec soin. Le cours de M. LOMBARD sur cette partie de l'économie rurale contient, non-seulement des préceptes relatifs aux ruches et à leurs produits, mais de nouvelles observations sur ces insectes traités quelquefois si cruellement par l'homme, dont la protection apparente n'est pour eux qu'un piége qu'ils auraient dû fuir. — Un *rapport d'une fermière sur le produit des poules* débute ainsi : « J'ai eu, dès ma tendre jeunesse, un goût décidé pour élever la volaille ; le tems que j'employais à cette besogne était pour moi une grande jouissance ; et cette jouissance doublait, parce qu'il fut un tems où le bénéfice couvrait tous mes soins et mes dépenses. Quoique ce tems soit bien changé pour nous, ce goût cependant ne me quitte point ; mais ma basse-cour se ressent de notre situation. » Quoique le reste de ce rapport soit entièrement *technologique*, il y règne d'un bout à l'autre une tristesse qui sans doute n'a pas permis à l'auteur de dire tout ce qu'elle savait ; car elle n'apprend presque rien de nouveau. — Citons encore quelques faits du tems passé, et qui ne

sont pas du nombre de ceux que l'on cherche à reproduire. En 1794, un troupeau de moutons anglais à longue laine fut importé par François Delporte, et ce digne citoyen (le *Ternaux* de son époque), forma, près de Boulogne-sur-Mer, un établissement pour la multiplication de cette race dont les produits étaient si nécessaires à nos fabriques de draps. Une notice sur l'histoire, les résultats et l'état actuel de cette importante acquisition devaient occuper une place dans ces Annales : on l'y cherchera, non-seulement par curiosité, mais parce qu'elle est accompagnée de notes d'un grand intérêt. — Ce que nous avons dit de ce recueil ne suffit point pour le faire bien connaître; mais nous aurons atteint notre but si nous avons pu inspirer le désir de le consulter. F.

285. — *Annales maritimes et coloniales*, ou Recueil de lois et ordonnances royales, règlemens et décisions ministérielles, mémoires, observations et notices particulières, et généralement de tout ce qui peut intéresser la marine et les colonies, sous les rapports militaires, administratifs, judiciaires, nautiques, consulaires et commerciaux, publié avec l'approbation de S. E. le ministre de la marine et des colonies, et sous les auspices de S. A. R. l'amiral de France. Paris, 1825; imprimerie royale. On s'abonne au bureau, rue Royale, n° 2, près la place Louis XV. Prix 20 fr. et 26 fr.

Ce recueil, dont il paraît un cahier de 5 ou 6 feuilles d'impression tous les mois, est à la dixième année de son existence. — Utile et même nécessaire aux navigateurs et à ceux qui veulent se tenir au courant des mouvemens de tout genre de notre marine, il leur présente une lecture extrêmement attachante par la variété des expériences et par celle des lieux mêmes où sont puisées les observations. On sent, en effet, que celles-ci, pour rentrer dans le plan du journal, doivent être faites sur les mers ou au-delà des mers, et avoir un rapport direct à la navigation, aux sciences et aux arts nautiques, à l'astronomie, aux voyages, etc. Hâtons-nous d'indiquer quelques-uns des articles qui seront lus avec plaisir, non-seulement par les marins et les négocians, mais par tous ceux qui aiment les sciences. Les cahiers de février et mars contiennent la détermination géographique et la description de plusieurs points importans pour le commerce. On distingue, dans le cahier d'avril, la relation d'une résidence dans le royaume d'Ashantées, par Joseph Dupuis, envoyé et consul d'Angleterre. On y trouve quelques détails intéressans sur l'histoire naturelle, et sur un reptile formidable, le *serpent constrictor*, « plus redouté des natifs, que le lion même et la panthère; il attaque les hommes et

les animaux les plus forts, à l'exception de l'éléphant. « La fourmi noire est une des plaies les plus terribles du Wangara. Des bandes innombrables de ce genre d'insectes traversent quelquefois ce pays sur une longueur de plusieurs milles, dévorant et desséchant tout sur leur passage. Malheur aux animaux qu'elles surprennent et qu'elles ont le tems d'attaquer! « Rien ne peut les sauver, disaient les Ashantées à M. Dupuis. La force du lion et du boa, et la légèreté de l'écureuil, ne les dérobent point à la mort : l'eau seule a le pouvoir d'arrêter et de détruire ce formidable ennemi. » Les mœurs, les habitudes et quelques cérémonies de ce peuple sont rapidement exposées dans cet extrait du voyage de M. Dupuis. On retrouve auprès des *cabocirs* (commandans, préfets, gouverneurs), comme auprès de nos seigneurs féodaux, des hommes d'armes, des trouvères, des bouffons. — Voici un passage d'une chanson recueillie par M. Dupuis. Elle ne manque point de mouvement, ni d'originalité : « Qui est riche et libéral comme notre cabocir? qui est vaillant et terrible comme lui? Son nom est puissant : ses ennemis meurent, quand il est irrité : on ne peut voir son fétiche et vivre. »

Nous pourrions citer encore beaucoup d'autres articles; nous indiquerons seulement : 1° Les recherches de M. Artaud, pharmacien, chimiste et naturaliste, sur la phosphorescence de l'eau, que plusieurs expériences péremptoires lui prouvent être le résultat d'un mouvement volontaire d'animalcules innombrables qui y nagent dans tous les sens, et non d'une propriété inhérente à l'eau de la mer; 2° les remarques de MM. Quoy et Gaimard, médecins, sur quelques poissons de mer, et sur leur distribution géographique, qui leur ont fait reconnaître que l'Océan a, comme la terre, ses solitudes et ses déserts, parcourus de tems en tems par quelques familles errantes; 3° des observations curieuses sur les facultés des squales et de certains poissons des régions équatoriales, etc.

Tout n'est cependant pas du même intérêt dans ce journal. Il est divisé en deux parties, dont la première est consacrée exclusivement aux lois et aux ordonnances, aux listes des officiers de marine. Celle-ci n'intéresse guère que les gens du métier. Nos citations ont donné une idée de l'autre. Nous ajouterons que le douzième numéro de chaque année comprend une table générale, annexée à chaque partie, et destinée à terminer ainsi les deux volumes qu'une pagination distincte permet de séparer facilement. B. J.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

États-Unis. — Philadelphie, 2 janvier 1825. — *Extrait d'une lettre de M.* Le Sueur, *dessinateur attaché à l'expédition du célèbre voyageur* Peron, *et qui depuis s'est fixé aux États-Unis.* — *Travaux relatifs aux sciences naturelles.*—L'histoire naturelle fait ici beaucoup de progrès. M. le docteur Harland, jeune et savant physiologiste, s'occupe avec ardeur d'anatomie comparée; M. Say continue ses travaux sur les insectes, dont il vient de publier le premier volume avec des planches coloriées : l'exécution mérite des éloges. M. Charles Bonaparte, fils de Lucien Bonaparte, ne néglige rien pour compléter les oiseaux de Wilson, dont il vient de publier un volume bien exécuté. La minéralogie avance toujours; et ceux de nos compatriotes qui visitent l'Europe en rapportent des minéraux. Nous en recevons aussi du Mexique, où vont beaucoup d'Américains. La conchiliologie n'est pas non plus négligée; et de tous les côtés, les jeunes gens qui voyagent dans les pays étrangers reviennent avec des collections de tous genre, mollusques, poissons, coquillages, parmi lesquels il y a toujours quelque chose de neuf. — Harland a trouvé un quadrupède très-curieux, mais entièrement inconnu jusqu'ici, et qui paraît former un nouveau genre. — Le journal de l'Académie des Sciences naturelles ne suffit pas pour les matières et les planches que chacun s'empresse de fournir. — Péale, fils du directeur du Musée de Philadelphie, qui dessinait les insectes, est malade, et dans les Florides pour sa santé. — Les quadrupèdes d'Amérique m'ont été offerts pour les dessiner; je viens de terminer le bison. — Le besoin de planches pour l'histoire naturelle a fait sentir la nécessité de s'appliquer à dessiner d'après nature. On commence à se rendre à ce que je n'ai cessé de dire; et avec un peu de patience, cela se perfectionnera. — J'ai un de mes élèves qui a fait beaucoup de progrès, et qui a suivi mes conseils de ne rien faire que d'après les objets. Comme il entend bien l'histoire

naturelle, il est à même de me remplacer, s'il continue. Je l'ai proposé comme membre de la Société, ce qui l'encouragera sans doute. — Il a exécuté plusieurs dessins très-bien faits pour le docteur Harland. — Il a également décrit plusieurs poissons. — Le journal vous donnera une idée de l'activité de ses membres. A. Le Sueur.

Florides. — *Irruption de la fièvre jaune à Saint-Augustin* (1). — Les événemens dont le théâtre est au-delà des mers, restent souvent ignorés de l'Europe, et l'exemple qu'ils pourraient offrir est presque toujours perdu pour l'utilité publique. C'est ainsi que l'apparition de la fièvre jaune à Saint-Augustin, et les circonstances remarquables qui ont accompagné son irruption, semblent être demeurées jusqu'à présent inconnues, lorsque cependant, elles peuvent éminemment servir à révéler le mode de propagation de ce redoutable fléau. Voici la relation succincte des faits, d'après les témoignages les plus respectables, notamment ceux du docteur Francis, de New-Yorck, de MM. Delespine et Andrews, juges, et du colonel Forbes, principal magistrat à Saint-Augustin.

On sait que cette ville, capitale de la Floride orientale, est située sur le littoral de l'Atlantique, par le 29° 45' de latitude. Quoiqu'elle eût de fréquentes communications avec le port de la Havane, qui n'en est qu'à une distance de 150 lieues, la santé publique s'y conservait, sans altération, sous la domination espagnole, parce qu'elle n'était alors habitée que par des indigènes de races européenne et africaine aussi peu susceptibles que les créoles des Antilles d'être atteints par la fièvre jaune. Mais, lorsque les États-Unis eurent pris possession du beau territoire des Florides, une multitude d'individus des provinces septentrionales, et conséquemment aptes comme les Européens à être attaqués par cette cruelle maladie, vinrent s'établir à Saint-Augustin, et pour qu'ils en devinssent victimes, il fallait seulement que son germe fût apporté au milieu d'eux.

L'insuffisance des mesures sanitaires, ou l'incurie, qui les rend inutiles, ne tarda pas à produire ce funeste événement.

Le schooner la Floride, capitaine Johnson, revenant de la Havane, au mois d'août 1821, la fièvre jaune, qui exerçait dans cette ville de grands ravages, se communiqua aux hommes de son équipage : plusieurs d'entr'eux en moururent, et le capitaine lui-même succomba, pendant la traversée. Lors de l'arrivée du navire à Saint-

(1) Notice communiquée au Conseil supérieur de santé du royaume, dans sa séance du 2 octobre 1824, par M. Moreau de Jonnès, membre du Conseil.

Augustin, on en descendit une quantité de linge, qui fut envoyé à terre, pour être lavé. Cette tâche fut remplie dans la maison d'une famille irlandaise, nommée Develin. La femme, qui avait fait le blanchissage, son mari et ses cinq enfans furent tous assaillis par la fièvre jaune; et quatre d'entr'eux en moururent. Deux autres individus, qui demeuraient sous le même toit, furent atteints pareillement de la maladie, et périrent également.

Un autre schooner, l'Alexandre, capitaine Rogers, étant parti de la Havane, après avoir reçu, dans ce port, le germe de la même contagion, tout son équipage, y compris le capitaine, mourut, pendant la traversée; et ce furent deux matelots espagnols, passagers à son bord, qui le conduisirent à Saint-Augustin. Le conseil de la ville persuadé du danger de l'importation de la fièvre jaune, par le linge et les vêtemens des personnes, qui ont été frappées de cette maladie, ordonna de les détruire; mais une criminelle rapacité les fit transporter secrètement à terre, malgré cette sage disposition de l'autorité.

Un matelot jeté à la mer, ayant été porté par ses eaux, dans celles de la rivière de Saint-Augustin, et ramassé par les domestiques d'une habitation où résidait M. Fitch, l'un des magistrats du pays, cet homme respectable s'en servit, sans savoir qu'on l'avait mis dans son lit; bientôt il fut atteint de la fièvre jaune, et il en mourut, ainsi que sa femme et ses trois enfans. Tous éprouvèrent la maladie dans sa plus grande malignité, et leur agonie fut précédée par le vomissement noir.

C'est ainsi que ce fléau s'introduisit parmi les habitans de Saint-Augustin, épargnant ceux qui étaient nés dans le pays, ou aux Indes Occidentales, et sévissant avec fureur contre les personnes arrivées récemment des États septentrionaux de l'union américaine.

La maladie fut caractérisée par tous les symptômes qui la signalent : principalement la suffusion ictérique et le vomissement noir. Son terme fatal survint communément du 3e au 5e jour, après l'invasion; quelquefois la mort eut lieu dans les 48 heures; rarement la maladie dura jusqu'au 6e jour.

Dans les efforts qu'on lui opposa, la saignée fut constamment inefficace; il en fut ainsi du calomelas, dont l'action salutaire était moins rapide que l'effet du mal, qu'il devait combattre; on crut reconnaître quelques avantages dans l'application des vésicatoires, sur la région épigastrique, on attribua une heureuse influence à l'huile de térébenthine, dans quelques cas, où il y avait une grande

irritation gastrique ; mais on reconnaît que les tentatives de l'art de guérir furent généralement impuissantes, et qu'elles ne purent arrêter le vomissement noir. Cependant, dans un cas, où il avait lieu, du charbon de bois pilé, ayant été donné au malade, il échappa à la mort.

La maladie éclata au commencement de septembre ; elle se propagea jusqu'au milieu d'octobre, avec une violence progressive. Il périt alors dix à onze personnes, par jour, sur environ 200, qui, dans la ville, étaient susceptibles d'en être atteintes. De ce nombre 140 en furent attaquées, et 132 y succombèrent ; d'où il suit que près des trois quarts des individus qu'elle pouvait frapper, en furent assaillis, et que sur 17 malades, 16 périrent. Parmi les troupes de la garnison, auxquelles la maladie se communiqua, il y eut 40 décès, sur un effectif de 120 soldats ; et sur 4 médecins qui tentèrent de donner leurs secours aux malades, il n'y en eut qu'un seul, dont ce dévouement généreux ne fut point payé par la mort.

Il résulte de ces faits :

1° Que la fièvre jaune a été importée, en 1821, au moyen des communications maritimes, à Saint-Augustin, capitale de la Floride orientale.

2° Qu'elle a été introduite, dans cette ville, comme elle l'est le plus souvent dans les ports des État-Unis, par des navires, venant de la Havane, qui depuis vingt ans n'a pas cessé d'en être infectée.

3° Que c'est particulièrement au moyen du linge et des vêtemens des individus, qu'elle avait fait périr à bord, pendant leur traversée, que la maladie s'est propagée parmi la population de Saint-Augustin.

4° Que l'immersion dans l'eau de mer n'a point détruit, dans les objets qui avaient servi aux malades, le germe de la contagion.

5° Que la population indigène jouit sous le 29° parallèle, dans le Nouveau Monde, de l'immunité qu'on avait cru jusqu'à présent appartenir exclusivement aux habitans des régions équatoriales, qui ne sont point susceptibles d'être atteints par la fièvre jaune, attendu l'oblitération du système absorbant, produite par l'action prolongée de la haute température du climat des tropiques, sur l'organe cutané. Ce phénomène est analogue à celui qui résulte de la vieillesse, et qui, dans les personnes âgées, constitue leur inaptitude à contracter la variole.

6° Qu'en éclatant dans un lieu, où elle n'avait pas paru de tems immémorial, la maladie déploya les mêmes symptômes et la même

malignité que dans les contrées où une longue suite d'importations la rendent comme endémique.

7° Que l'activité de son principe contagieux fut si grande, qu'elle attaqua les trois quarts des individus qui pouvaient en être atteints, et que sa puissance fut telle qu'ils périrent presque tous.

8° Qu'une expérience unique, mais qu'il est à désirer qu'on réitère par les soins bienfaisans de l'autorité, a donné lieu de croire que l'administration du charbon de bois pulvérisé peut arrêter le vomissement noir, et même empêcher la maladie de devenir mortelle.

9° Enfin, que la prolongation de cette irruption jusqu'au mois de décembre, manifeste que la période pendant laquelle la fièvre jaune peut ravager une contrée, est plus ou moins étendue, selon les limites que lui assigne la température hivernale, qui est une des conditions nécessaires de la cessation de ce fléau.

A. Moreau de Jonnès.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Renseignemens sur la statistique et l'administration de la République du centre de l'Amérique. — Cette république, autrefois province de Guatemala, située entre la Colombie et le Mexique, et qui s'étend jusqu'à l'isthme de Panama, était une capitainerie générale gouvernée au nom de l'Espagne, et indépendante des autres gouvernemens et vice-royautés de l'Amérique espagnole. La population totale, d'après le récensement fait il y a quinze ans, était d'un million et demi, et peut maintenant être évaluée à près de deux millions d'individus. La capitale, Guatemala, au centre de l'état, presque entièrement détruite, il y a cinquante ans, par un tremblement de terre, rebâtie dans le voisinage de l'ancienne ville, sur une hauteur, et qui domine une vaste plaine, compte environ quarante mille habitans. Elle est le siége du gouvernement central, lien commun entre sept états fédérés, qui formaient des districts particuliers appelés *provinces* sous le régime espagnol. Le gouvernement suprême, tel qu'il a été jusqu'ici organisé provisoirement, est concentré dans la personne d'un président nommé pour trois ans, qui nomme trois ministres, l'un de la guerre et de la marine, l'autre des affaires intérieures et ecclésiastiques et des relations étrangères et commerciales, le troisième des finances. Auprès du président est une sorte de conseil administratif nommé par le peuple. Le corps législatif est formé d'une seule chambre d'environ soixante députés. Les productions princi-

pales du pays sont l'indigo, la cochenille, le coton, des bois de teinture, le café, le sucre, le tabac, qui s'exportent, les premiers articles, en Europe, aux États-Unis, à la Havane; et les autres, dans les provinces intérieures du Mexique, dans le Pérou et le Chili. Les droits d'exportation et d'importation sont très-modérés. On importe des toiles d'Allemagne, de France, des étoffes de coton des manufactures anglaises et françaises, des draps, des soieries, des vins de France et d'Espagne. — Le pays produit assez de blé pour sa consommation. — L'Espagne avait interdit la culture de la vigne; on espère, d'ici à six ans, avoir assez de vignobles pour commencer à faire des vins dans le pays. — L'instruction publique, très-négligée sous les Espagnols, est devenue l'objet de la sollicitude particulière du gouvernement. Cependant, on n'a pas encore établi des écoles primaires d'enseignement mutuel; mais on fait venir des États-Unis quelques hommes capables d'organiser et de diriger de semblables écoles. Il existe deux universités dans la République, l'une à Guatemala, l'autre à Léon : on y enseigne la théologie, la philosophie et le droit, et la langue latine. — Depuis quatre ans que l'indépendance a été proclamée (en 1821), le gouvernement n'a pas encore eu le tems de s'occuper des réformes et des améliorations qui sont nécessaires, et qui auront lieu successivement. Le clergé est généralement bien disposé en faveur de la révolution.

N. B. Cette *note*, ainsi que celles qui ont déjà été insérées dans ce recueil sur plusieurs des nouveaux états de l'Amérique du sud (*voyez* ci-dessus p. 270-273, et t. XXV, p. 843-846), nous a été fournie par des envoyés de *Colombie*, de *Buénos-Ayres*, de *Guatemala*, etc., qui sont entrés en relation avec nous, et qui nous ont fait connaître que la *Revue Encyclopédique*, déjà bien connue et recherchée dans leurs pays, fournit les indications d'ouvrages nouveaux que les commissions établies pour la formation des bibliothèques nationales, choisissent avec soin, d'après les comptes rendus dans nos deux sections des *Analyses* et du *Bulletin bibliographique*, et qu'elles font venir soit de France, soit des autres pays où ces ouvrages sont publiés, pour répandre parmi leurs compatriotes l'instruction et les lumières de l'Europe. M. A. J.

ASIE.

SIBÉRIE. — *Mode déjà ancien d'enseignement élémentaire du calcul, au moyen de chiffres tracés sur le sable.* — M. le conseiller-d'état Slovtsoff, inspecteur des écoles de la Sibérie, faisait, à la fin de l'année dernière,

une tournée d'inspection dans les cantons situés au delà du Baïkal; en expliquant aux anciens des tribus de Bouriates de la Selenda le mode le plus facile à employer pour faire apprendre à écrire à leurs enfans, il fut fort étonné de leur entendre dire que leurs *lamas* se servaient, pour enseigner l'arithmétique, de planches couvertes de sable, et que cette méthode avait été originairement empruntée du Thibet. Cette découverte inattendue le porte à conclure que Lancaster, qui passe pour avoir inventé dans l'Inde la méthode de l'enseignement mutuel, a pris lui-même des prêtres de ce pays, celle d'écrire sur le sable.

(Extrait du *Journal de Pétersbourg*, 28 février, ou 12 mars.)

AUSTRALASIE.

Prise de possession de deux îles, au nom du roi d'Angleterre. — Une expédition composée de quatre-vingt dix colons, sous les ordres du capitaine Barlow, partie de Sidney, capitale de la Nouvelle-Hollande, à bord de deux navires marchands escortés par le bâtiment de guerre le *Tamar*, a pris possession dans les premiers jours du mois de novembre dernier, au nom du roi d'Angleterre, de l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Hollande, maintenant appelée *Australasie*, ainsi que des îles Melville et Bathurst, qui n'en sont qu'à la distance de trois journées de navigation. Le port de l'île Melville, où ces bâtimens ont jeté l'ancre, a reçu le nom de port Cockburn. Les colons, aussitôt après leur débarquement, se sont empressés de construire un fort, deux grandes maisons, dix-huit chaumières et un grand magasin dans un lieu qui a été appelé Kings-Cove, où ils se sont établis.

AFRIQUE.

ÉGYPTE. — ALEXANDRIE, 1er mars, 1825. — *Administration; Finances, Commerce.* Le vice-roi, qui est dans ce moment au Caire, s'occupe avec assiduité de donner plus de régularité et d'activité à l'administration des finances. A cet effet, il a appelé auprès de lui tous les commandans des diverses provinces de l'Égypte, afin d'examiner, de concert avec eux, les mesures les plus convenables pour atteindre ce but. On prétend généralement que les dépenses énormes que Mehemet-Ali a été forcé de faire pour l'entretien des armées qui font la guerre dans la Haute-Nubie et dans l'Arabie, ainsi que pour l'armement de la flotte et l'équipement des troupes qu'il s'est cru forcé par sa position d'envoyer contre les Grecs, l'ont engagé à im-

primer plus de célérité à la marche des affaires financieres dans les provinces soumises à son autorité.

Divers corps de troupes se réunissent aux environs du Caire. Parmi ces troupes, il y a un corps de quatre mille hommes d'infanterie égyptienne, et deux mille hommes de cavalerie turque; disciplinés à l'Européenne et destinés par le pacha à se porter en Syrie, sous les ordres de Jussum-Bey, son neveu, pour soumettre le cheïk Bescir, qui est en état d'hostilités ouvertes avec l'émir Bescir du mont Liban.

Le pacha continue à prohiber l'exportation des grains pour les pays étrangers.

La quantité de coton qu'on exporte d'Égypte en Europe, et particulièrement en Angleterre, est immense. Il n'en est pas de même du lin, dont l'exportation est prohibée, parce qu'il en faut expédier une grande quantité à Constantinople.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Londres. — *Société anglo-colombienne pour l'agriculture et d'autres entreprises d'utilité publique.* — Capital, 1,300,000 livres sterling. Président, S. Exc. *Manuel-Joseph* Hurtado, président de l'assemblée; sir *James* Mackintosh, membre du parlement, vice-président de l'assemblée. La liste fort nombreuse des directeurs, des censeurs et des officiers de la Société offre les noms de plusieurs membres du parlement et des principaux banquiers de Londres.

La république de Colombie offre de grands avantages pour la colonisation. Avec un sol capable de rapporter presque toutes les différentes productions naturelles, elle possède une variété de climat propre à la culture des fruits des tropiques et de ceux de l'Europe, et favorables aux divers tempéramens des colons (suivant son élévation au-dessus de la mer.)

La Colombie s'étend sur les côtes de l'Atlantique, depuis l'embouchure de l'Orénoque jusqu'à l'isthme de Panama, et sur ceux de la mer Pacifique, depuis Guayaquil jusqu'au même isthme. Le pays est coupé par une quantité innombrable de fleuves et de rivières. La république est maintenant dans la quinzième année de son indépendance : son territoire est entièrement débarrassé des forces et de l'autorité étrangère. Des consuls anglais sont établis dans la capitale et dans les principaux ports; l'Angleterre est sur le point de

conclure un traité de commerce avec la république. Le gouvernement de Colombie désire attirer des personnes capables d'étendre les ressources naturelles de ce pays. Une loi du congrès, du 11 juin 1823, donne au gouvernement le pouvoir de céder des terres avec des priviléges pour les colons. D'après cette loi, on en a fait deux concessions à la Compagnie, montant environ à un million d'acres anglais. Les deux tiers ont été cédés gratuitement, et le reste à très-bas prix. Tous les colons qui occuperont l'une ou l'autre de ces deux parties, jouiront des priviléges suivans : Ils seront exemptés pendant dix ans du service militaire, excepté de celui qu'exigera la défense locale. Ils seront exempts des droits d'importation pour leur habillement : les instrumens d'agriculture jouissent du même privilége. Il n'y aura point de contributions directes ni de dîmes ecclésiastiques à payer pendant six ans, dans une des concessions, et pendant dix ans dans les autres. Les récoltes des colons ne seront sujettes aux droits d'exportations qu'au bout de six ans. Les colons ne seront nullement contrariés sur le mode de leur religion. On a pris des mesures pour établir sur les lieux, des cultivateurs habiles et expérimentés, afin que l'exploitation des portions de territoire cédées à la Société puisse lui donner des bénéfices. On disposera des terres par petites quantités, soit à un prix fixe une fois payé, soit pour une redevance annuelle, en faveur de ceux qui voudront les occuper, et on leur garantira les avantages suivans.

On leur fournira les moyens de se transporter dans la Colombie, de la manière la plus économique; des agens seront chargés de les recevoir à leur débarquement, de leur donner toutes les informations nécessaires pour leur conduite; et de les diriger dans les lieux qui leur sont assignés, en leur assurant des secours suffisans pour leur premier établissement. On pourra même leur faire des avances d'argent, s'ils en ont besoin. Pour le remboursement des avances avec les intérêts, la société conservera les titres de cession et le droit de recours sur les bestiaux et les récoltes sur pied, jusqu'à ce que le prêt, plus l'achat de la terre, ou les arrérages de rentes, soient payés. Des délégués de la Société sont allés dans la Colombie pour choisir et arpenter les terres, et plusieurs artisans ont été envoyés pour préparer les lieux. On a donné des instructions précises pour que, dans le choix des territoires cédés, on fît une scrupuleuse attention à la salubrité des lieux, à la fertilité du sol, à la facilité de communiquer avec la mer, et pour que le climat convînt à la constitutions des Européens. Dernièrement, on a reçu la nouvelle que ces instructions sont

suivies exactement dans une partie considérable des terres dont la Société a pris légalement possession. La Société veillera surtout à ce qui peut intéresser la santé des colons. Les terres que l'on a choisies sont éloignées de deux journées de communication par eau. La Colombie produit maintenant du café, du coton, de l'indigo, du sucre, du riz, du maïs, du tabac, du blé et les graines de l'Europe; mais le manque de bras pour la culture est tel que, quoique le blé soit abondant dans les parties élevées, la ville de Caracas importe annuellement, pour la consommation des nouveaux états, environ quarante mille barils de farine, à un prix très-considérable.

N. B. Notre honorable correspondant et ami, M. Hurtado, doit nous tenir au courant des travaux et des progrès de la *Société de colonisation anglo-colombienne*, que nous aurons soin de faire connaître à nos lecteurs.

Londres. — *Société d'humanité.* — Cette Société a célébré dernièrement le 51e anniversaire de sa fondation. L'association a deux objets principaux : 1° de sauver les personnes qui sont en danger imminent de se noyer; 2° de rappeler à la vie les individus chez lesquels les fonctions vitales sont suspendues par suffocation, asphyxie, etc. — La Société a donné près de 21,000 fr, pour récompenses à des hommes qui s'étaient distingués par leur intrépidité, leur dévouement et leurs efforts de tout genre pour arracher leurs semblables à la mort. Elle a sauvé la vie à plus de 5,000 individus dans la capitale seule.

— *Manuscrit d'Homère sur papyrus.* — Le capitaine Clifford vient d'apporter en Angleterre une partie du manuscrit de l'Iliade, écrit sur de l'écorce de papyrus. Il appartient à M. Bankes, membre du Parlement. Ce manuscrit a été trouvé dans l'île d'Elephantina, dans la haute Égypte, par un Français qui voyageait pour M. Bankes. Il est écrit en lettres capitales, et en très-beaux caractères; il doit avoir été fait dans le tems des Ptolémées. — Cet objet précieux, le plus vieux des livres classiques, excite une grande curiosité parmi le monde littéraire. Des ordres ont été envoyés aux officiers de la douane, par le gouvernement, pour que ce manuscrit soit envoyé à M. Bankes, afin d'être ouvert en sa présence.

Bell's weekly Messenger.

N. B. M. Jomard nous fait connaître qu'il vient de recevoir de Londres une lettre datée du 1er mai, dans laquelle on lui apprend que M. Bankes a maintenant entre les mains le papyrus dont il est fait mention ci-dessus. Le volume contient de 800 à 900 vers de l'I-

liade, à commencer par le 160e vers. Les lettres sont belles et bien conservées. Chaque centaine de vers est numérotée. Les accens, dit-on, sont d'une époque postérieure à celle du manuscrit.—Du reste, M. Bankes, ajoute le correspondant de M. Jomard (M. Hamilton), n'avait pas encore vu le manuscrit déroulé, à l'époque où il écrit cette lettre.

Putney-Hill, *près de Londres.* — *Nécrologie.* — Fuseli. — Le 16 avril dernier, est mort ici, à l'âge de 87 ans, après une maladie de deux ou trois jours, un des premiers peintres anglais, H. Fuseli, esqr, natif de Zurich, professeur de l'Académie royale de peinture. Il commença sa réputation par un grand tableau, commandé par lord Oxford : *Théodore* et *Honoria*, et se rendit ensuite célèbre par ses peintures de *Milton and Shakespeare Galleries.* Parmi ses ouvrages, les artistes distinguent particulièrement l'*Ombre d'Hamlet.* M. Fuseli n'était pas seulement célèbre comme peintre, il fit un cours qui le plaça parmi les littérateurs distingués de l'époque, et un savant helléniste a dit qu'il n'avait connu personne qui comprît aussi bien Homère, que M. Fuseli. Il vécut pauvre; et, à la honte de l'Angleterre, dit un journal anglais, le prince des peintres d'histoire moderne serait mort de faim, si la modique place de gardien (keeper) de l'Académie royale de peinture, ne lui avait été donnée. F. D.

RUSSIE.

Moscou. — *Société d'agriculture.* — Cette Société, présidée par le gouverneur général de la ville, prince D. Galitzin, a tenu sa séance annuelle, le 17 février dernier. — Après le discours d'ouverture, M. le secrétaire a donné lecture d'une communication du ministère de l'intérieur, qui annonce que la Société doit à la munificence de S. M. l'empereur la concession de 240 decétines (chacune d'environ 3200 sagènes carrées, en tout 360 hectares) de terrain, situé presqu'à la porte de Moscou, où la ferme de la Société est établie.

Le rapport sur l'*École d'agriculture* a été écouté avec un grand intérêt. Cette école, dont l'objet est de former des agriculteurs éclairés et des régisseurs habiles et instruits, compte déjà 80 élèves, envoyés de différens points de la Russie, même du Kamtchatka. — On a fait remarquer comme une preuve de l'influence qu'exerce déjà cette Société sur les agriculteurs de l'empire, l'obligation où elle s'est trouvée, à cause du grand nombre de demandes, de faire réimprimer les deux premières années de son journal, dont l'édition est épuisée.

Avant de terminer la séance, trois médailles, dont deux en or, et une en argent, ont été décernées par les suffrages de l'assemblée, les deux premières aux deux vice-présidens LL. EE. M. le comte Tolstoï et M. le prince Serge Gagarin, qui, après avoir été au nombre des premiers fondateurs de la Société, ont puissamment contribué à ses succès, et la troisième à M. le général Guérard, qui depuis un certain nombre d'années continue dans sa terre de Toula la fabrication du sucre de betterave, commencée il y a 24 ans, par feu M. Blankennagel.

Le lendemain de la séance, M. le professeur Pavloff a commencé un cours public d'agriculture dans la salle où la Société tient ses séances. Ce n'est pas sans plaisir qu'on a remarqué parmi les auditeurs des dames qui ne dédaignent pas l'étude d'une science si essentielle à la prospérité publique. H.

Saint-Pétersbourg, 19 mars. — *Académie des sciences.* — L'empereur vient d'approuver l'acquisition d'une collection rare de 200 manuscrits arabes, persans et turcs, destinée pour cette Académie.

— *Voyage scientifique.*—Le docteur Kyber, qui avait accompagné le baron Wrangel et M. d'Anjou, dans un voyage au nord-est de la Sibérie et aux côtes de la mer Glaciale, de 1820 à 1824, vient de déclarer, dans le *Journal de Saint-Pétersbourg*, que les passages concernant ce voyage, qui ont été insérés dans plusieurs journaux français et allemands, sont inexacts et peu conformes à la vérité; il promet de fournir, sous peu, des extraits du journal officiel de cette entreprise.

— *Publication de deux ukases relatifs au commerce et à l'économie.* — Un ukase de l'empereur, en date du 8 février, prescrit à toutes les maisons d'éducation de l'empire de ne se servir dorénavant que de linge et de draps sortant des manufactures nationales. — Un autre ukase établit des marchés annuels de laines nationales à Orel, Voronege, Kief, Kharkof et Poltava.

Moscou. — *Embellissemens de la ville.* — *Théâtre.*—Aucune ville, dans les tems modernes, n'a été aussi complétement ruinée que Moscou, et aucune ne s'est relevée de ses cendres avec plus d'éclat. A peine douze années se sont écoulées depuis qu'elle a été la proie des flammes, et non-seulement, l'on y chercherait en vain les vestiges de l'incendie; mais les embellissemens successifs qu'elle a éprouvés l'ont rendue plus belle et plus florissante qu'avant son désastre. — Les fossés du Kremlin, autrefois le réceptacle fangeux des décombres et des immondices de la ville, ont été métamorphosés en jar-

dins délicieux, qui servent de promenades publiques aux habitans. — Les boulevards qui entourent le *Belçi-Gorod*, long-tems négligés, ont reçu de nouveaux embellissemens. — La grande voie circulaire, bordant le *Zemlenoï-Gorod*, et appelée le *rempart de terre*, autrefois impraticable dans l'arrière saison, est actuellement pavée au milieu et bordée, des deux côtés, de jardins qui décorent agréablement les façades des maisons auxquelles ils appartiennent. Elle offre aux équipages et aux piétons une étendue d'environ quatorze verstes (trois lieues) que l'on parcourt au milieu de plantations pittoresques, dont la végétation assainit l'air. — On exhausse le sol de la vaste place, connue sous le nom de *Balota* (le marais), pour la garantir des inondations, causées par le débordement du canal de dérivation, lors de la crue des eaux de la Moskva, et l'on met en même tems ce canal en état de porter des barques, afin de faciliter l'arrivage des approvisionnemens au marché qui se tient sur cette place.—La Neglinka, ruisseau qui traverse une partie de la ville, et dont l'eau, devenue stagnante par les inégalités du terrain, formait plusieurs étangs, coule maintenant, renfermée dans un acquéduc, au-dessus duquel se trouve une belle et large rue. L'endroit où était le pont des Maréchaux a été comblé, mis de niveau avec les rues adjacentes, et forme aujourd'hui un carrefour, où quatre belles rues viennent se croiser à angles droits.

Ces mesures, dues au zèle éclairé et à l'infatigable activité de notre gouverneur général, le prince D. Galitzin, paraissaient d'abord n'être conçues que pour l'embellissement de la ville; mais on n'a pas tardé à reconnaître leurs heureux effets pour la santé publique. Plusieurs maladies, surtout les fièvres intermittentes, que multipliaient autrefois les vapeurs malsaines exhalées de tant de lieux humides, ont considérablement diminué. Tout un quartier, dont l'insalubrité faisait fuir les habitans, est orné aujourd'hui de beaux édifices, de riches magasins, et il est devenu l'un des plus fréquentés de la ville. C'est là qu'on voit s'élever un magnifique monument qui vient d'être achevé, et dont l'exécution atteste le progrès des arts et du goût en Russie. — Nous voulons parler du grand *théâtre impérial*, situé à l'extrémité de la Petrovka, vers la cité. — L'architecture en est imposante; les proportions en sont belles, et l'on remarque une élégance pleine de goût dans tous les détails. Le style de la façade est grand et noble, tel qu'il convient à un édifice destiné à l'ornement d'une capitale; huit colonnes d'ordre ionique, exhaussées sur plusieurs marches, supportent un fronton surmonté

d'un attique. Une statue d'Apollon sur un quadrige indique que ce lieu est un temple consacré aux Muses.

Ce théâtre, infiniment plus spacieux que l'ancien, sur les ruines duquel il a été construit, peut par ses dimensions entrer en concurrence avec les salles les plus vastes de l'Europe, et particulièrement de l'Italie. La longueur totale de l'édifice, non compris le pérystile, est de 329 pieds; sa largeur de 210. La salle est longue de 77 pieds et haute de 70; la hauteur de l'ouverture de la scène est de 56 pieds; celle du rideau de 51 $\frac{1}{2}$ sur une largeur de 63. La scène a une longueur de 133 pieds, une largeur égale et une hauteur totale, y compris la partie souterraine, de 168. Les loges, au nombre de 153, forment quatre rangs, sans y comprendre les baignoires et la galerie (le paradis). Elles sont supportées, d'une manière aussi ingénieuse que hardie, par des consoles en fonte, d'une nouvelle invention et invisibles à l'extérieur. Il en résulte que le spectateur, placé dans une partie quelconque de la demi-circonférence, peut porter sa vue sur tous les points de la salle et de la scène, sans rencontrer d'obstacle. Le nombre total des places est de 3,000. La moitié des personnes au parterre sont assises dans des fauteuils (appelés *stalles* à Paris), dont chacun porte un numéro indiqué au spectateur par celui qui se trouve sur son billet d'entrée; l'autre moitié est assise sur des chaises pareillement numérotées (1).

Outre la salle de spectacle, l'édifice contient encore un très-beau foyer et plusieurs grands et petits salons, destinés à des concerts et à des bals masqués. Au-dessus du cintre du parterre, on a établi un atelier de peinture d'où les décorations sont descendues directement sur la scène.

On a le projet de placer au-dessus de la scène des réservoirs, comme ressources assurées en cas d'incendies; et pour prévenir autant que possible de semblables accidens, on a eu la précaution de placer tous les poëles et leurs conduits dans l'épaisseur des murs; les marches des escaliers sont faites en fonte. Afin d'éviter l'embarras dans les sorties, on a établi trois portes pour le public, et deux

(1) Cette disposition existe de tems immémorial en Russie, en Allemagne et dans la plupart des pays de l'Europe; elle est la critique de l'usage contraire qui existe en France, dans le pays qui passe à bien des titres pour être le plus civilisé du monde, et où cependant il faut acheter le plaisir du spectacle par une foule de désagrémens que des mesures simples et bien entendues auraient bientôt fait disparaître. (N. d. R.)

autres pour le personnel du théâtre. Il existe aussi une entrée particulière pour le paradis. Les dégagemens sont partout faciles ; les couloirs ont 17 $\frac{1}{2}$ pieds de large.

La construction de ce bâtiment a été confiée par le gouverneur général, prince D. Galitzin aux soins d'un architecte, M. Beauvais, qui a exécuté les travaux d'après un plan présenté par M. Mikhaïloff, professeur à l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, et qui a reçu plusieurs modifications. Les loges suspendues, ainsi que le cintre, l'archivolte de l'avant-scène, le plancher à bascule et la belle charpente des combles sont l'ouvrage de M. l'ingénieur Davies.

L'inauguration de la salle a eu lieu, le 6 janvier de cette année ; un public nombreux y assistait et a payé un juste tribut d'éloges à tous ceux qui ont pris part à ces beaux travaux. Un prologue lyrique, composé par M. Dmitrieff, musique de MM. Verstofsky, Alabieff et Scholz, a été accueilli avec les plus vifs applaudissemens. Cette pièce a été suivie du ballet pantomime de Cendrillon et d'un bal masqué. M.

DANEMARCK.

Copenhague, 4 mai 1825. — *Navigation des bateaux à vapeur.* — Ce mode de navigation, dans cette capitale, paraît prendre une activité toujours croissante. Un des principaux négocians vient de demander un privilége pour des paquebots à vapeur entre Copenhague et le Jutland. On travaille aussi à établir une communication du même genre avec Christiania.

— *Nécrologie.* — Degen. — L'université de cette ville vient de faire une grande perte dans la personne de M. le professeur *Charles-Ferdinand* Degen, né le 1er novembre 1766. Son mérite et ses vastes connaissances l'avaient d'abord fait choisir pour précepteur des deux princesses filles du feu prince Frédéric, oncle du roi actuellement régnant, et du prince Ferdinand, leur frère. Plus tard, M. Degen a occupé différens emplois dans l'instruction publique, et partout il a laissé des souvenirs très-honorables. Docteur en philosophie en 1798, il fut nommé, en 1814, professeur de mathématiques à l'université de Copenhague. Il a publié un traité intitulé : *Canon Pellianus, sive Tabula simplicissimam æquationis celebratissimæ* $y^2 = a x^2 + 1$ *solutionem pro singulis numeri dati valoribus ab* 1 *ad* 1000 *continens, Hafniæ*, 1817, in-4°. On trouve aussi plusieurs de ces mémoires dans les *Actes de la Société des Sciences de*

Copenhague, et dans quelques autres recueils. On a aussi de lui deux cahiers d'*Aphorismes pédagogiques*, publiés à Copenhague en 1799.

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

HAMBOURG. — *Chirurgie.* — Un médecin de cette ville, nommé Buller, vient d'inventer un nouvel instrument de chirurgie, à l'aide duquel on peut couper une jambe en une seconde, et qui engourdit la douleur du patient par une pression simultanée qui accompagne l'amputation.

HONGRIE.—AUGSBOURG. — *Publication prochaine.* On annonce que l'empereur a chargé un comité des états de Hongrie de rédiger un *Code de droit public* pour le royaume, en y conciliant les priviléges de la couronne avec ceux des états. Le comité est présidé par le président de la cour aulique, comte Czinaky, connu avantageusement par un ouvrage en latin sur les *anciennes lois de succession chez les Hongrois*. Ce livre est devenu populaire en Hongrie. Le code de droit *public* hongrois remplit une lacune qui depuis long-tems se faisait sentir. Il est à remarquer que, tandis qu'on ne craint pas de rendre le *droit public* l'objet spécial des études de tous les citoyens en Allemagne, son enseignement est supprimé en France!

J. D. DE B.

LEIPZIG. — *Traduction nouvelle.* — A peine le nouveau roman de M. Picard (*l'Honnête homme, ou le Niais*) est-il connu en France, que déjà il s'en publie une traduction allemande. C'est M. GLEICK qui s'est chargé de ce travail.

PRUSSE. — BERLIN.—*Censure.*—Un *rescrit royal* vient de défendre l'impression des écrits qui attaqueraient la religion, en versant le ridicule sur les doctrines, ou en niant des points d'histoire ou de foi enseignés par les livres saints. La même ordonnance veut aussi que, dans les discussions de ce genre, on s'abstienne d'invectives et de personnalités. Les écrits diffamatoires sont formellement interdits; et, s'il arrivait que le censeur en permît l'impression, ils n'en pourraient pas moins être saisis. Dans ce cas, l'éditeur aurait son recours contre le censeur; et, si celui-ci se trouvait insolvable, l'état se chargerait de la dette. A dater du premier janvier de cette année, le traitement des censeurs est supprimé; mais ils perçoivent une rétribution payée par l'éditeur, qui est de plus obligé de déposer deux exemplaires de chaque ouvrage, l'un à la bibliothèque de Berlin, l'autre à celle de l'université dans le ressort de laquelle

l'ouvrage se publie. Un troisième exemplaire est acquis de droit au censeur, comme précédemment. Les libraires qui ont des établissemens à l'étranger, ne pourront vendre en Prusse ce qu'ils auront fait imprimer au dehors, sans l'autorisation préalable de la censure.

Bavière.—Munich.— *Nécrologie.* — M. *Christophe* d'Arétin, président d'une cour d'appel du royaume, chevalier de l'ordre du mérite civil, et membre de la classe de philologie et d'histoire, de l'Académie des sciences de Munich, est mort, le 24 décembre dernier, dans cette ville où l'appelaient des affaires politiques. Il était député aux états. M. Christophe d'Arétin est auteur de plusieurs ouvrages estimés.

— Prusse.—Berlin.— Radloff. — Dans le courant de décembre dernier, M. *Jean-Gottlieb* Radloff, professeur à Bonn, est mort au moment où il se disposait à retourner à son poste. M. Radloff est auteur de plusieurs bons écrits sur l'histoire primitive de la Germanie et sur la langue allemande. Il était né à Lauchstaedt, le 27 mars 1775. P. G.

SUISSE.

Zurich. — *Société zurichoise d'histoire naturelle.* — Dans sa séance du 11 avril, cette Société a entendu le rapport intéressant que lui a fait son secrétaire, M. le docteur Locher Balber sur les travaux de l'année qui vient de s'écouler, sur les événemens qui touchent particulièrement la société et sur sa situation actuelle. Le nombre des membres est de cent six; trois membres morts et un démissionnaire ont été remplacés. La Société a perdu deux membres honoraires, M. L. Reynier, à Lausanne, et M. le conseiller d'état d'Istner, à Constance. Elle s'est associée dans la même qualité M. le professeur Paolo Savi, à Pise. Parmi les collections de la Société, celles qui se sont le plus enrichies, sont la *Bibliothèque* et le *Musée de zoologie.* Ce dernier s'est accru par des dons considérables. Les particuliers qui possèdent des objets utiles à l'instruction, comprennent que ceux-ci ne sont perdus ni pour eux, ni pour leurs familles, lorsqu'ils les déposent dans les établissemens publics, et les mettent ainsi à la disposition de tous. M. le secrétaire a résumé ensuite les travaux de la Société, et les mémoires lus pendant l'année dans trente-sept séances.

Berne. —*Société économique.* — Cette Société a tenu, le 20 avril, son assemblée ordinaire de printems, qui a été fort nombreuse. M. le conseiller Tscharner la présidait. M. d'Escher a communiqué

à la Société, des extraits d'ouvrages anglais sur les moyens de tirer de la terre-glaise, par la combustion, un excellent engrais; M. Courant lui a envoyé diverses espèces de charrues, ainsi qu'un mémoire comparatif des expériences qu'il a faites avec chacun de ces instrumens. M. le commissaire Manuel a fait un rapport sur l'état de la bibliothèque. L'objet le plus important dont la Société s'est occupée dans cette session, a été l'assurance mutuelle contre la grêle. Le rapport de M. le président, a prouvé que cette entreprise, éminemment utile et patriotique, marche vers son but. Le comité administratif provisoire, ayant communiqué les règlemens organiques à tous les cantons confédérés, en les invitant à se joindre à l'association, plusieurs de ces cantons ont témoigné l'intention d'y accéder. L'impulsion donnée à l'opinion publique par le plus grand des cantons, par les hommes les plus éclairés et par les journaux les plus estimés de la Suisse, triomphera sans doute des obstacles que rencontre cette entreprise, et de l'inertie, qui, en toutes choses, est de tous les obstacles, le plus redoutable. Ainsi, l'on peut espérer de voir se former peu à peu une compagnie *helvétique* d'assurance contre la grêle : il faudra cependant excepter de l'association ceux des cantons qui, par l'établissement des *paragrêles*, aimeront mieux prévenir l'action de ce fléau que de remédier à ses effets.

— *Pompes à incendies, du mécanicien Ulrich* Scherr, *le jeune.* 1° Cette pompe est placée sur un chariot d'un transport facile, vu qu'il n'a que sept pieds de long, et que la voie en est de moyenne dimension; par le moyen d'un mécanisme fort simple, le timon s'enlève et s'adapte avec une grande promptitude. 2° Elle est destinée à la fois à agir immédiatement pour éteindre l'incendie et à fournir de l'eau à d'autres pompes mises en activité. Quand elle est employée uniquement à ce dernier usage, elle suffit pour fournir de l'eau à quatre ou cinq pompes ordinaires à la fois. 3° Au corps de pompe est adapté un sac faisant la fonction de pompe aspirante dont l'ouverture est 11,3 lignes de diamètre (mesure de France). Ce sac placé dans un ruisseau ou un réservoir, fournit à la pompe, par chaque coup de balancier, 501 pouces cubes d'eau. Le balancier mis en mouvement par vingt-quatre ou vingt-huit hommes, lance l'eau sans interruption à une distance de cent à cent dix pieds, avec une force suffisante pour enlever sans peine les pavés des rues, les tuiles de dessus les toits les plus élevés, et pour démolir au premier ou au second étage, la maçonnerie qui remplit les travées.

4° L'eau peut, si l'on veut, se diviser entre trois tuyaux dont l'ouverture a un diamètre de sept à huit lignes. Chacun de ces tuyaux fournit, par coup de piston, 167 pouces cubes, lancés, il est vrai un peu moins loin que par un tuyau unique : cependant, la différence est peu considérable, si l'on ajoute aux trois tuyaux des prolongemens. 5° La pompe est construite de telle façon que l'on peut diriger immédiatement deux des tuyaux contre le feu et employer le troisième à remplir d'eau une grande pompe ou deux moyennes.

Voilà ce qu'il y a de particulier dans la construction de la pompe à incendie de M. Schenck. En voici les principaux avantages.

1° On n'a pas besoin de puiser et de porter de l'eau pour remplir la pompe : néanmoins, on peut la remplir de cette manière, quand la localité ne permet pas de faire usage du sac d'aspiration. 2° En comptant 60 coups de piston par minutes, la nouvelle pompe aspire, dans cet espace de tems, 30,060 pouces cubes d'eau, c'est-à-dire, autant que trois pompes ordinaires, dont le corps de pompe a 5,5 pouces de diamètre et de 10 à 12 pouces de levée. En effet, une pompe à incendie de cette dimension ne reçoit et ne lance par minute que 10,020 pouces cubes, et exige les bras de 20 à 24 hommes; Tandis que celle de M. Schenk fournit le triple d'eau, et n'exige que quatre hommes de plus. 3° Enfin, la force avec laquelle l'eau est lancée fait gagner du tems, et épargne beaucoup de peines et de dangers à ceux qui travaillent à éteindre les incendies.

Ces détails sont extraits de plusieurs témoignages officiels accordés à M. Schenk par des autorités communales, par le directeur de la police et les chefs du corps des pompiers de la ville de Berne.

Thurgovie. — *Maison de plaisance mise à la disposition des voyageurs.* — Un ancien colonel, M. Parquin, propriétaire du château de Wolfberg, transformant cette belle habitation en une auberge somptueuse, a ouvert, le 1er mai, ce nouvel établissement; des étrangers et des familles entières y trouveront, pour tout le tems qu'ils voudront y rester, les plaisirs de la campagne réunis aux jouissances que l'on ne peut guère se procurer que dans les grandes villes, des promenades charmantes, une société choisie, un médecin instruit, une très-bonne table, servie aux mêmes heures qu'à Paris, d'excellens domestiques, un glacier, etc.; ils auront à leur disposition des bains, des chevaux, des voitures de toute espèce, des barques et des nacelles, les plaisirs de la pêche, de la chasse, les principaux journaux de France et des autres pays, etc. — Le prix de la pension est de 140 florins par mois; on ajoute 35 florins

pour un domestique. Le château de Wolfberg est dans la plus belle exposition.

Lausanne. — *Nécrologie.* — *Louis* Reynier. — La *Société des sciences naturelles du canton de Vaud* a perdu, le 17 décembre 1824, M. Reynier, l'un de ses membres les plus actifs et les plus instruits. M. le général Laharpe, président de la société, a payé à sa mémoire un juste tribut d'éloges, parmi lesquels devait surtout se trouver la mention des ouvrages les plus remarquables de M. Reynier. On y distingue, en effet, *les Considérations générales sur l'agriculture de l'Égypte et sur les améliorations dont elle est susceptible*, imprimées dans le quatrième volume des mémoires sur l'Égypte ; *l'économie publique et rurale des Celtes, des Germains et des autres peuples du Nord et du centre de l'Europe*, ouvrage publié en 1818 (voyez *Rev. Enc.*, t. VIII, pag. 492) ; et suivi, en 1819, 1820 et 1823, de recherches analogues sur les Perses, les Phéniciens, les Arabes et les Juifs, les Égyptiens et les Carthaginois. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 302.) Il s'occupait d'un ouvrage semblable sur les Grecs, lorsque la mort vint le surprendre au milieu de ses travaux.

M. Louis Reynier avait encore rendu à ses concitoyens d'autres services importans. Conservateur des antiquités du canton de Vaud, il était encore l'un des fondateurs de la *Société littéraire* et de la *Société des sciences naturelles*. Placé à la tête de la régie des postes du canton de Vaud, et chargé auprès du gouvernement Sarde et Lombardo-Vénitien de missions délicates et importantes, il mérita toujours l'estime et la reconnaissance du public, et l'affection de ses inférieurs. Du reste, il conserva toujours la simplicité des mœurs républicaines, et un désintéressement bien rare de nos jours.

Le général Laharpe a fait imprimer, à la suite de sa notice sur M. Reynier, la liste de la plus grande partie de ses ouvrages, ils consistent presque tous en dissertations sur divers points d'histoire ancienne, ou sur l'agriculture et la botanique. Nous avons cité les plus importans.

— Genève. — *Marc-Auguste* Pictet. — Notre république et les sciences physiques et naturelles viennent de faire une perte immense dans la personne de M. le professeur *Marc-Auguste* Pictet, qui est mort dans la nuit du 19 au 20 avril. Quatre mois sont à peine écoulés, depuis que la mort nous a enlevé dans son frère cadet M. le conseiller d'honneur Ch. Pictet de Rochemont (voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 255), un de nos magistrats les plus distingués, et déjà la tombe se rouvre pour nous ravir, au bout de trois semaines

de maladie, un homme que ses vastes connaissances et l'utile et généreux emploi qu'il savait en faire rendaient cher à tous ses concitoyens. La perte de ce savant distingué, vivement sentie en Suisse, le sera également dans tous les pays où il entretenait une correspondance scientifique, mais surtout en France, où il avait rempli avec distinction, pendant plusieurs années, les fonctions d'inspecteur général des études. (*Nouvelliste Vaudois.*)

ITALIE.

Piémont. — *Éducation des vers à soie* — On élève ici deux variétés principales de vers à soie, l'une dont le cocon est jaune; c'est la plus répandue : l'autre dont le cocon est blanc. Celle-ci est élevée, surtout autour de *Novi*. En France, outre ces deux variétés, on en élève aussi dans les environs d'Alais, une troisième que le gouvernement a fait venir de la Chine, il y a cinquante ans, et qui donne une soie d'une blancheur parfaite. M. Bonafous, de Turin, a fait deux éducations comparatives avec des quantités égales de graine de Novi et de graine de Chine, tirée d'Alais et d'un propriétaire qui a conservé la race chinoise parfaitement pure : il s'est assuré que la petite supériorité de prix de la soie blanche de Chine, sur la soie blanche de Novi, est très-loin de compenser la perte qui résulte, dans l'éducation de la race chinoise, de la moindre quantité de soie que l'on obtient avec la même quantité de feuilles consommées. V. J.

Florence. — *Publication prochaine.* — M. Vieusseux a entrepris de publier un choix de prosateurs italiens classiques. Le nom de M. Pierre Giordani, qui dirige cette édition, paraît devoir la faire distinguer de toutes celles du même genre que nous connaissons. M. Giordani est du petit nombre des Italiens qui réunissent à l'élégance et à la pureté du style la force et la précision de la pensée. Dans cette collection, qui sera moins volumineuse que celles qui l'ont précédée, l'éditeur a substitué à plusieurs auteurs prétendus classiques, d'autres écrivains moins connus et plus dignes de l'être, tels que Dino Compagni, Giambullari, Giannotti, J. B. Adriani, André Palladio, Paruta, J. B. Doni, Speroni, le Tasse, Ramusio, et surtout le P. D. Bartoli. Il croit pouvoir renfermer en vingt-cinq volumes in-8°, au plus, tout ce que les Italiens ont écrit de meilleur pendant le cours de cinq siècles. M. Giordani promet de faire précéder chaque volume d'un discours, où il déterminera le genre de talent de l'écrivain et le caractère de l'ouvrage. La réunion de ces discours formera un tableau comparatif des cinq derniers siècles de

la littérature italienne. Cette édition intéressera donc non-seulement les Italiens, mais aussi les étrangers jaloux d'apprécier cette riche littérature, souvent mal connue par ceux qui l'enseignent et par ceux qui l'admirent. Le nom de M. le marquis Gino Capponi, qui favorise cette utile entreprise, nous paraît un sûr garant de son succès. On publiera au moins quatre volumes par année. Les souscripteurs paieront en recevant chaque livraison. Le prix sera de 17 centimes par feuille, papier ordinaire; et chaque volume contiendra de vingt à vingt-cinq feuilles d'impression. On souscrit au cabinet littéraire de M. Vieusseux.

Rome. — *Nécrologie.* — Rossi. — Les savans et les philologues déplorent la perte d'*Ignace* de Rossi, mort le 25 novembre 1824. Après avoir professé la philosophie et les mathématiques chez les jésuites, à la société desquels il était affilié, il se voua spécialement aux études philologiques, et surtout aux langues orientales. Nommé professeur de langue hébraïque dans l'université grégorienne, il mérita l'estime et l'amitié d'E. Q. Visconti, de Lanzi, de Marini, d'Heyne, etc. Parmi les diverses productions qu'il a publiées, on remarque ses *Commentaires* sur Laërce, et les *Origines* de la langue égyptienne. Ces ouvrages se distinguent à la fois par la profondeur de l'érudition et par l'élégance du style de l'auteur.

— Milan. — Stratico. — L'Italie a fait une perte plus grande encore dans la personne du comte *Simon* Stratico, directeur de la classe littétaire de l'Institut de Milan, mort en juillet 1824, à l'âge de 94 ans. Sa famille était originaire de Candie. Il fut instruit dans les belles-lettres, surtout dans la littérature grecque, par le savant Antoine Stratico, son oncle; il s'attacha spécialement aux mathématiques et à la profession d'ingénieur. Il fut chargé de plusieurs missions sous l'ancien gouvernement de la république de Venise. Il se fit ensuite distinguer successivement comme professeur à l'université de Pavie, dans le corps des ingénieurs des ponts et chaussées, à l'Institut de Milan et à l'Académie des beaux-arts. Il fut enfin nommé sénateur, et décoré des ordres de la couronne de fer et de la légion d'honneur, puis de l'ordre de Léopold, que lui conféra l'empereur François. Stratico avait voyagé en Italie, en France et en Angleterre; il entretenait des relations avec les hommes de lettres les plus distingués de l'Europe. Il a conservé toutes ses facultés et toute la force de son esprit jusqu'à sa dernière vieillesse; son caractère et ses vertus n'ont jamais été altérés ni par ses malheurs personnels ni par ceux qui ont accablé sa patrie. Nous lui devons un *Dictionnaire de marine*

dans les trois langues, française, anglaise et italienne; une traduction du *Traité de Navigation* d'Ivan; un cabinet de modèles de vaisseaux, et une collection de livres concernant la marine. Cette collection et son cabinet furent donnés, de son vivant, à l'état lombard-vénitien, et le gouvernement en a enrichi la bibliothèque de l'Institut. On a de lui beaucoup de mémoires relatifs à l'architecture, aux beaux-arts et à l'archéologie. Il avait fait plusieurs expériences sur l'optique, et quelques recherches ingénieuses sur la science de l'harmonie. Il a laissé, dit-on, des commentaires sur les ouvrages de Leone Alberti et sur Vitruve. F. S.

GRÈCE.

Missolonghi, 6 avril. — *Instruction publique.* — On trouve dans *l'Ami de la loi* les détails suivans, qui prouvent les efforts du gouvernement grec pour faire avancer l'instruction publique, malgré les obstacles résultant de la guerre.

La ville d'Argos possède un *école*, où d'habiles professeurs enseignent la langue d'Homère, l'histoire, la philosophie et plusieurs langues étrangères; une *école d'enseignement mutuel*, établie dans cette ville depuis la révolution, réunit deux cents élèves, et a déjà fourni des sujtes capables de propager cette excellente méthode d'instruction dans les parties de la Grèce qui en sont encore privées.

L'*école Hellénique* d'Hydra vient de se reconstituer par les soins du vénérable évêque Bartholomé, qui saisit toutes les occasions de montrer son zèle ardent pour la propagation des lumières.

A Athènes, qui paraît être destinée à éclairer de tout tems le reste de la Grèce, les deux écoles qui existent, ne peuvent, quoiqu'elles soient assez spacieuses, contenir tous les jeunes gens accourus de toutes parts pour y recevoir les premiers élémens des lettres; l'école hellénique que possède cette ville promet de devenir une des plus brillantes institutions de la Grèce, sous la direction du professeur Georges Gennadius, dont les vastes connaissances et les sentimens patriotiques inspirent la plus grande confiance.

Deux tragédies, l'une intitulée, *Marco Botzaris*, et l'autre, *Mégaclès*, ont été représentées dans l'île de Tinos. Les acteurs et les pièces ont obtenu de vifs applaudissemens. La méthode lancastérienne fait des progrès rapides dans cette île, qui possède aussi une école hellénique, fondée sous les auspices de ses primats.

— *Nécrologie.* — Meissel. — Le 22 octobre dernier, est mort ici,

Auguste-Henri Meissel, docteur en droit, né à Dresde, le 20 septembre 1789. Il avait rempli avec succès plusieurs missions diplomatiques. En 1818, il était secrétaire de légation à Berlin; peu après, il fut envoyé à Madrid, avec la même qualité; mais il revint bientôt dans sa patrie, d'où il entreprit, en 1824, un voyage en Italie et en Grèce. M. Meissel est connu par plusieurs bons ouvrages, cités dans *l'Allemagne Savante* (Gelehrten Deutschland); il faut y ajouter les suivans : 1° *État politique de la révolution d'Espagne*, par un témoin occulaire. Dresden, 1821; 2° *Matériaux pour servir à l'Histoire de la révolution française*, n° 1; 3° *Cours de style diplomatique*. Dresden, 1823 et 1824. 2 vol. P. G.

PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Académie des Sciences*. En 1823, cette Académie avait mis au concours, la question suivante : « Déterminer les changemens que peut occasioner le déboisement de forêts considérables sur les contrées adjacentes, relativement à la température et à la salubrité de l'air, à la direction et à la violence des vents dominans, à l'abondance et à la localité des pluies, d'où dérivent les sources et les eaux courantes, et en général à tout ce qui constitue l'état physique des pays. » Ce problème qui se lie aux premiers intérêts de la Société, excita pareillement, et presqu'à la même époque, l'attention du gouvernement français; il fut prescrit, par une circulaire aux préfets des départemens du royaume, d'en faire l'objet de leurs recherches, et d'examiner l'influence que le déboisement exerce, par les modifications du climat, sur l'agriculture, et par la diminution des eaux, sur l'arrosement du sol ainsi que sur la navigation intérieure. On s'occupa, en 1822 et 1823, de cette importante investigation; mais les travaux partiels dont elle se composait étant nécessairement bornés à des localités, et n'embrassant ni des périodes, ni des territoires suffisamment étendus, leurs résultats ne donnèrent point les lumières qu'on en attendait; et l'Académie des sciences de Paris, qui fut chargée, en 1824, d'en faire un rapport général, déclara qu'on ne pouvait tirer de leur ensemble aucune conclusion certaine.

Le premier concours, que l'Académie de Bruxelles avait ouvert sur cette vaste question, ne remplit pas mieux son espoir; et il ne lui parvint aucun mémoire qui lui parût offrir une solution satisfaisante. Mais, l'importance que l'Académie attachait à ce sujet la détermina à le remettre au concours, pour 1825; et dans sa séance

générale du 7 de ce mois, elle vient de décerner à l'unanimité, le prix qu'elle avait proposé à un ouvrage intitulé : *Recherches sur les changemens produits dans l'état physique des contrées par la destruction des forêts*. L'auteur est M. Moreau de Jonnès, officier supérieur au corps royal d'état-major, correspondant de l'Institut de France, et l'un de nos collaborateurs. C'est la cinquième fois, depuis quatre ans, que ses ouvrages obtiennent l'honneur d'être couronnés par les premières Académies de l'Europe.

Amsterdam, 10 mai. — *Bateaux à vapeur.* — On s'occupe activement à Amsterdam de la formation d'une *Société amsterdamoise de navigation par bateaux à vapeur*, dont le but provisoire sera de mettre en activité deux bateaux à vapeur pour le transport des passagers et des marchandises, l'un entre Amsterdam et Londres; l'autre entre la même ville et Hambourg, de manière que l'on pourra, dans quatre fois vingt-quatre heures, aller et venir de Londres à Hambourg.

FRANCE.

Bagnoles (*Orne*). — *Eaux minérales.* Il existe dans ce département une source d'eaux thermales, autrefois renommées en France, et que la négligence des anciens entrepreneurs avait fait tomber dans l'oubli. Mais les soins que le nouveau propriétaire, M. Lemachois, a donnés à cet utile établissement ont été couronnés des plus heureux résultats, et cette source a de nouveau attiré l'attention des médecins et des malades. C'est ce qui nous engage à donner sur sa situation et ses propriétés chimiques et médicinales quelques détails puisés dans le rapport de M. Boin, inspecteur général des eaux minérales de France.

C'est auprès de la commune de Couterne, à quatre lieues de Domfront, chef lieu d'arrondissement, que jaillit, au pied d'immenses roches tranchées, la source minérale thermale de Bagnoles, dans une jolie vallée, à côté d'un petit hameau qui lui a donné son nom. A la vue des matériaux qui composent ces masses énormes et de leurs situations respectives, il est impossible de mettre en doute que cette contrée n'ait jadis été tourmentée par des secousses volcaniques; et la présence d'une source thermale au milieu de ces roches brisées rend encore cette opinion plus vraisemblable.

La température de la source de Bagnoles est de 22 degrés Réaumur, près de 26 degrés du thermomètre centigrade. L'eau minérale thermale de Bagnoles laisse exhaler une odeur prononcée d'hydro-

gène sulfuré. Sur l'eau du bassin qui sert de réservoir à la source, on voit un bouillonnement continuel produit par le dégagement de l'acide carbonique et de l'azote. Ces gaz s'élèvent du fond du bassin en bulles qui viennent crever à la surface avec un léger bruissement. Ces eaux paraissent particulièrement appliquables à la guérison des rhumatismes et des affections nerveuses, etc.

Considéré sous le rapport de sa construction et de sa destination, l'établissement thermal de Bagnoles est bien conçu et bien exécuté. La forme et la disposition des logemens et des bains peuvent être proposées comme modèles dans ce genre de construction.

N. B. Pour avoir de plus amples renseignemens sur les bains de Bagnoles on peut s'adresser à Paris, rue et hôtel du Mail.

Caen (*Calvados*). — *Souscription pour une pierre tumulaire à la mémoire de* M. Lamouroux. — Quand un homme ne s'est distingué que par des vertus privées, une modeste pierre marque la place où, chaque jour, une épouse, un fils, un ami viennent en silence pleurer près de sa cendre; mais il a droit à des témoignages publics de gratitude, celui qui joignit aux qualités du cœur un profond savoir, qui consacra sa vie à étendre le domaine des sciences, qui enrichit la société du fruit de ses veilles, et forma des hommes capables de marcher, un jour, sur ses traces : les sciences lui doivent de la reconnaissance; la société, un monument. Le moment est venu d'acquitter cette dette contractée envers M. Lamouroux. Correspondant du premier corps savant de la France, membre d'un grand nombre de Sociétés nationales ou étrangères, professeur à l'Académie de Caen, et l'un des correspondans actifs de la Revue Encyclopédique, M. Lamouroux s'est illustré par des ouvrages qui ont créé ou développé beaucoup de principes d'histoire naturelle, et qui ont contribué, non moins que ses leçons, à répandre le goût de l'étude. Une mort prématurée qui l'a subitement enlevé aux sciences et à sa famille, est venue l'arrêter au milieu de sa carrière. Ses nombreux amis se sont rassemblés pour élever sur le lieu où repose sa dépouille mortelle un monument funèbre, qui éternisera sa mémoire et attestera leurs regrets. Ils ont cru devoir publier ce projet, afin de mettre à portée de se réunir à eux les émules, les élèves et les amis de ce savant professeur. — La *Souscription* est ouverte à Caen, chez M. Crouy, notaire, place Saint-Sauveur.

On pourra déposer également son offrande chez M. Trébutien, libraire, pont Saint-Jacques, et à Paris, chez MM. Leblond et Lange, rue des Fossés-Montmarte, n° 6.

PARIS.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

Institut. — *Académie des Sciences.* — *Mois d'*avril 1825. — *Séance du* 4. M. Brisson réclame contre la décision prise dans la séance du 21 mars, au sujet de son Mémoire intitulé : « Nouvelles recherches relatives au calcul intégral des différentielles partielles. » Il demande la permission de le déposer pendant trois mois au secrétariat, pour qu'il puisse en être pris plus ample connaissance. Cette demande est accordée, et l'Académie arrête qu'il sera fait un nouveau rapport. (MM. Legendre, Lacroix, Ampère, Fourier et Cauchy, commissaires.) Plusieurs des candidats présentés par la section de médecine pour la place vacante dans son sein, par la mort de M. Percy, déclarent à l'Académie qu'ils se retirent du concours. M. Thénard fait un rapport verbal sur le Mémoire de M. Colin, relatif à la fermentation du sucre, qui a été imprimé depuis qu'il avait été présenté. — MM. Portal et Duméril font un rapport sur la pièce d'anatomie artificielle présentée par M. Auzoux. « Personne n'iguore, dit M. le rapporteur, combien est grande la répugnance naturelle qui éloigne de l'étude de l'anatomie, et surtout de l'observation des objets même qui en font le sujet. Cependant, il serait à désirer que les idées générales sur l'organisation fussent connues des jeunes gens dont la première éducation doit être soignée. » On a fait dans ce but des préparations d'anatomie artificielles en cire coloriée, qui représentent avec la plus grande vérité l'apparence des différentes couches de nos organes, même de ceux dont la structure est la plus délicate. » Mais ces préparations sont sujettes à de grands inconvéniens auxquels les expose même la nature de leur substance, savoir : la fragilité, les félures et la décoloration. D'ailleurs, le prix en est infiniment plus élevé. Plusieurs artistes et quelques anatomistes, entre autres M. Ameline de Caen, ont substitué à ces préparations en cire des imitations en pâte de carton colorié. M. Auzoux a perfectionné ce genre d'exécution, en composant des moules creux, dans lesquels il fait couler une pâte ductile, colorée, qui s'y imprime et s'y conforme de manière qu'après avoir acquis une grande solidité, elle donne une idée assez exacte des os, des muscles et des autres organes qu'elle doit représenter. « Vos commissaires pensent que les travaux exécutés par M. Auzoux méritent de l'encouragement pour qu'il puisse les perfectionner et les rendre ainsi propres à être déposés dans les écoles de dessin. » (Adopté.) — L'Académie va au scrutin pour l'élection d'un membre dans la section de méde-

cine et de chirurgie, en remplacement de M. Percy. M. Dupuytren obtient quarante et une voix; M. Roux, cinq; M. Larrey, trois; MM. Alibert, Richerand et Jules Cloquet, chacun une. M. Dupuytren est déclaré élu. M. Arago communique une lettre de M. le capitaine Duperrey, concernant le voyage autour du monde qu'il vient d'exécuter. Cette lettre contient une liste de tous les points par où il a passé et des îles qu'il a découvertes, ainsi que des principales observations de physique qu'il a eu occasion de faire.

— *Du* 11. M. Delobel, qui avait adressé précédemment son ouvrage intitulé : *Nouvelle théorie de l'univers*, exprime le désir de connaître le jugement que l'Académie a porté de cet ouvrage. On l'informera que ses recherches ayant été publiées ne peuvent être l'objet de l'examen de l'Académie. — M. Cordier prie l'Académie de vouloir bien envoyer à son domicile un ou plusieurs de ses membres pour examiner un globe mouvant représentant les jours croissans et décroissans, ainsi que les éclipses de lune et de soleil. Il sera invité à donner de vive voix quelques détails au sujet de l'examen qu'il sollicite. — M. *J.-B. Paul* Pacchiarotti écrit à l'Académie pour lui adresser un Mémoire italien, intitulé : Expériences physico-médicales sur la fièvre maligne. (MM. Boyer et Magendie, commissaires.) — M. Lemaire-Lisancourt, membre de l'Académie royale de Médecine, prie l'Académie de vouloir bien l'admettre au nombre des candidats pour la place de professeur adjoint à l'École de pharmacie de Paris. (Renvoyé aux sections qui doivent faire la présentation. — M. Martin adresse un ouvrage dont il est l'auteur, et qui a pour titre : Dictionnaire universel des divisions faites, avec quatre tableaux pour servir à la démonstration. (M. Mathieu est chargé d'examiner cet ouvrage.) MM. Bussy et Lecanu désirent que l'Académie veuille bien recevoir le dépôt d'un paquet cacheté. Ce dépôt est accepté.—M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit un Mémoire intitulé : Recherches sur quelques faits de l'organisation des gavials et sur la nécessité de les distinguer, comme genre à part, des crocodiles. — M. Arago communique diverses observations relatives aux phénomènes désignés sous le nom de *halos*. Il annonce qu'en examinant avec un instrument de son invention le *halo* qui s'est montré autour du soleil dans la matinée, il a reconnu dans la lumière qui se formait, des traces non équivoques de polarisation par réfraction. M. Arago avait déjà fait cette expérience une première fois, il y a quelques années; elle exclut toute explication du phénomène des halos qui serait fondée sur l'hypothèse d'une réflexion et paraît

très-favorable à celle que Mariotte a insérée dans ses œuvres. M. Arago pense que l'instrument dont il s'est servi pourra plus généralement lui apprendre quand un nuage sera gelé, et fournira conséquemment les moyens d'étudier la loi du décroissement de chaleur dans l'atmosphère. — MM. Duméril et Cuvier sont nommés commissaires pour l'examen d'un Mémoire de M. le docteur Colas. — M. le docteur Pastré présente un Mémoire intitulé : Essai sur le rapport des propriétés médicamenteuses des plantes avec la nature des lieux qu'elles habitent. (MM. Desfontaines et Mirbel, commissaires.)

— *Du* 18. M. de la Pilaye écrit à l'Académie pour lui présenter deux ouvrages manuscrits qu'il soumet à son jugement. Le premier, en 2 vol. in-4°, est intitulé : *Essai sur la Flore de l'île de Terre-Neuve;* et le deuxième, en 3 vol. in-8° a pour titre : *Essai sur la Flore de Bretagne et sur la Flore d'Oüessant.* — Le ministre de l'Intérieur annonce qu'ayant pris connaissance du rapport fait à l'Académie sur les manuscrits de la version latine et française de feu M. Peyrard, il désire favoriser la publication de cet ouvrage; en conséquence, il a décidé qu'il serait pris par le ministère soixante-cinq exemplaires, dont cinquante sur papier fin et quinze sur papier vélin. — M. de Humboldt communique à l'Académie des observations faites par M. *Gustave* Rose, à Berlin, sur un grand échantillon de l'aérolithe de Juvénas. Ce savant minéralogiste est parvenu à séparer des cristaux dont il a mesuré les angles avec le goniomètre à réflexion. (Un de ces cristaux est la variété de l'octaèdre, fig. 9, de la *Minéralogie* d'Hauy.) Le même tissu rocheux renferme des cristaux hémitropes microscopiques, qui paraissent être du feldspath à base de soude, c'est-à-dire, de l'*albite*. M. Rose a examiné également, à la prière de M. de Humboldt, l'aérolithe de Pallas, et les trachites recueillis au Chimborazo et sur d'autres volcans des Andes. M. Rose a reconnu que l'olivine de la masse de Pallas est parfaitement cristallisé, et que les trachites des Andes sont en parties les mélanges de pyroxène et d'albite, comme l'aérolithe de Juvénas et peut-être ceux de Fouhae et de Hannorn, dont les tissus n'ont pas encore été examinés minéralogiquement par les moyens de la trituration, du microscope et du goniomètre à réflexion. — M. Magendie, au nom d'une commission, lit un rapport sur les collections d'animaux et les préparations anatomiques de M. Dupont. « Nous avons exprimé à M. Dupont notre satisfaction pour la manière dont il prépare et empaille les oiseaux, et dont il conserve les papillons; mais ce n'est pas sur ce genre de mérite que nous voulons arrêter l'attention de l'Académie. M. Du-

pont se livre depuis plusieurs années, avec un succès non douteux, au modelage en cire... Les ouvrages qu'il nous a présentés ont toute la perfection dont ce genre de production est susceptible. Sous certains rapports même, tels que la vérité des couleurs et la transparence des organes, il a, selon nous, dépassé les artistes qui l'ont précédé. Vos commissaires pensent donc que ce jeune naturaliste est doué des talens nécessaires pour cultiver avec le plus grand succès le modelage en cire, qu'il mérite les éloges de l'Académie, et qu'il serait à désirer qu'un art aussi utile fût encouragé. (Adopté.) — M. Jomard lit l'extrait d'un Mémoire sur le cours du Nil des Noirs ou Niger, et celui du Nil d'Égypte, et des remarques sur la hauteur et la température du lieu où a péri le docteur Oudeney, à l'est du royaume de Bornou. MM. Arago et de Humboldt présentent diverses observations sur les questions traitées dans ce Mémoire. — M. Cauchy présente un Mémoire sur l'analogie des puissances et des différences, et sur l'intégration des équations linéaires. —M. le docteur Dulrau lit un Mémoire contenant des observations sur le développement de l'ouïe et de la parole d'un jeune sourd-muet de naissance.

— *Du* 25. M. Arago, présente, au nom de M. le capitaine Duperrey, présent à la séance, une partie des manuscrits et des dessins relatifs à l'expédition autour du monde que cet officier vient de terminer. Il demande qu'une commission soit nommée à l'effet de rendre compte des travaux et des observations auxquels elle a donné lieu. (MM. Desfontaines, Cuvier, de Rossel, Arago, de Humboldt, Cordier, commissaires.) — M. le docteur Dulrau termine la lecture de son Mémoire sur les opérations par lesquelles il a rendu l'ouïe à des sourds-muets. (MM. Geoffroy, Duméril, Fourier et Magendie, commissaires.) MM. Fourier, Rossel et Fresnel sont nommés pour assister à l'examen de l'École des ponts et chaussées. — MM. Quoy et Gaymard lisent un Mémoire intitulé : Description de cinq nouveaux genres de mollusques et de quatre nouveaux genres de zoophytes découverts pendant le voyage autour du monde, de M. le capitaine Louis de Freycinet. (MM. Cuvier, Bosc et Duméril, commissaires.) — M. Duveau lit un Mémoire intitulé : Nouvelles recherches sur l'histoire naturelle des pucerons. (MM. Cuvier, Bosc et Duméril, commissaires.) — MM. Bouvard et Mathieu sont nommés pour examiner un globe mouvant présenté à l'Académie par M. Cordier.

A. Michelot.

— L'*Académie française*, dans sa séance du mardi 3 mai, a entendu la lecture de l'*Éloge historique de Vicq-d'Azir*, par M. Lémontey, et celle d'un *Discours en vers sur le perfectionnement de l'homme*, par M. Andrieux.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Extrait du *rapport* de la commission spéciale nommée par l'Académie, dans sa séance du 14 février 1825, *sur les moyens d'encourager et de faire continuer la recherche des antiquités de la France.* — La commission a pensé que, pour rendre à ces recherches l'activité qu'elles ont perdue, il suffirait que l'Académie annonçât publiquement son intention de s'en occuper avec le même intérêt qu'elle l'a fait précédemment, en recevant des savans et des antiquaires de nos départemens toutes les communications qu'ils lui feraient à cet égard. Quant à la méthode à suivre dans la recherche des antiquités, la commission n'a pas cru pouvoir rien ajouter aux instructions précédemment dressées par l'Académie, et suffisamment connues de toutes les personnes qui se livrent à ce genre de travaux... — En continuant de signaler à l'attention et à l'estime publiques, dans sa séance annuelle, ceux des travaux qui lui auront été adressés avant le 1er juillet 1825, l'Académie prouvera sans doute qu'elle veut, dans l'intérêt de la science historique spécialement confiée à ses soins, soutenir la sage et utile direction donnée à ces études nationales. La commission a donc été unanimement d'avis que la continuation du rapport annuel est un des moyens les plus sûrs et les plus actifs que l'Académie puisse employer pour encourager la recherche de nos antiquités françaises. — Un autre moyen sur l'efficacité duquel la commission n'a pas été moins unanime, ce serait qu'il fût fait, sous la forme de rapports, des extraits des mémoires précédemment envoyés à l'Académie, ou qui lui seraient adressés par la suite. Une distinction pareille, accordée à des travaux entrepris jusqu'ici dans le seul intérêt de la recherche ou de la conservation des antiquités locales, agrandirait le cercle dans lequel ils sont demeurés circonscrits, en leur donnant plus d'éclat, d'importance et de solidité; elle deviendrait un motif d'émulation salutaire; et l'Académie n'aurait sans doute qu'à s'applaudir d'avoir ouvert cette carrière nouvelle au zèle de nos antiquaires français.

Pour se résumer, la commission est d'avis que le rapport annuel relatif aux mémoires sur les antiquités de la France continuera d'être fait, comme les années précédentes, et soumis à l'approbation de l'Académie. Ce rapport, qui devra comprendre des analyses des

mémoires en question, ne pourra excéder, dans tous les cas, huit feuilles d'impression, du format et de la justification des rapports ordinaires de l'Institut, et sera inséré, s'il y a lieu, à la suite de l'Histoire de l'Académie, après avoir été envoyé à l'examen de la commission d'impression. Un extrait de ce rapport pourra être lu, dans la séance publique de juillet.

L'Académie adopte les propositions contenues dans le présent rapport de sa commission spéciale pour les antiquités de la France, et décide qu'afin de donner de la publicité à cette délibération, ce rapport sera imprimé et distribué.

(Les membres de la commission spéciale étaient MM. Raoul-Rochette, rapporteur, Abel Rémusat, Alex. de Laborde, Quatremère de Quincy, Jomard, et les membres du bureau.) DACIER.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Cette Société a tenu, le mercredi 27 avril, sa séance générale d'hiver. Après la lecture des différens rapports sur les travaux et sur la situation de la société, les prix ont été distribués.

Les deux médailles d'or de première classe ont été accordées, la première à M. CRESPEL d'Arras (Pas-de-Calais), pour la fabrication du sucre de betterave. Ce fabricant livre au commerce, tous les ans, 150,000 livres de sucre. Il a imaginé un grand nombre de moyens pour abréger les travaux ; et, plein d'un noble désintéressement, il ouvre ses ateliers à tous ceux qui veulent connaître ses procédés ; il fournit même des ouvriers instruits à toutes les fabriques. On remarque qu'un prince de l'Ukraine a quitté sa patrie pour venir chez M. Crespel endosser la blouse de travail et étudier la fabrication du sucre.

La seconde médaille a été donnée à MM. MANBY et WILSON, qui ont importé en France la plupart des machines anglaises. Ces deux négocians ont été soumis, en Angleterre, à une enquête, et condamnés à une amende de 50,000 francs, qu'ils ont envoyés de France, par respect pour les lois de leur pays.

MM. Manby et Wilson s'applaudissent beaucoup de l'intelligence des ouvriers français, par lesquels ils ont remplacé les ouvriers qu'ils avaient amenés d'Angleterre. Ils citent particulièrement un simple charretier, qui est parvenu en très-peu de tems à leur rendre les mêmes services qu'un fondeur auquel ils donnaient vingt-deux fr. par jour.

La Société a ensuite procédé au renouvellement de son bureau en entier, et de ses comités, par tiers. Tous les membres ont été réélus.

Société Asiatique. — Cette Société a tenu, le 28 avril, sa séance générale annuelle. On y a entendu le rapport de ses travaux, pendant l'année qui vient de s'écouler, par M. *Abel* Rémusat, secrétaire de la Société. Il a fait connaître les principaux ouvrages relatifs à la littérature orientale, qui ont été composés par des membres nationaux et étrangers. Il a ensuite annoncé l'achèvement de deux ouvrages ordonnés par la Société : la *Grammaire japonaise*, du P. Rodriguez, traduite du portugais par M. Landresse, avec une *Exposition des syllabaires japonais*, par M. Abel Rémusat, et le *Recueil des fables de Vartan*, traduites de l'arménien en français, par M. Saint-Martin.

Le rapporteur a payé un juste hommage à la mémoire de M. A. Duvaucel, membre de la Société, auquel elle est redevable de l'acquisition de plusieurs manuscrits indiens très-précieux. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 257). Quelques membres ont lu divers morceaux de poésie et de littérature orientale. Un épisode du poëme samskrit, le *Mahabharata*, traduit par M. de Chezy, et un morceau, tiré du persan, par M. Grangeret de Lagrange, ont été écoutés avec intérêt. M. Garcin de Tassy a terminé la séance par la lecture d'un petit poëme très-piquant, traduit de l'indostany, langage moderne de l'Inde. En réunissant ainsi l'agréable à l'utile, la Société Asiatique a fourni une nouvelle preuve des avantages que présentent au développement de l'esprit humain, les associations libres, lorsqu'elles se proposent un but déterminé.

Économie rurale.—Ouverture des Silos de M. Ternaux, à Saint-Ouen, près Paris.—Le jeudi 19 mai, une société nombreuse et choisie s'est réunie chez M. Ternaux, à Saint-Ouen, pour assister à l'ouverture des silos ou fosses souterraines destinées à conserver les grains. Ces expériences, qui datent déjà de plusieurs années, (voy. *Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 466), ont présenté les résultats les plus satisfaisans. Les grains de diverses espèces, retirés des silos où ils étaient renfermés depuis plusieurs années, ont été trouvés dans un état parfait de conservation. Les couches les plus voisines du sol et des parois n'offraient qu'une très-légère humidité. Il est donc bien constaté maintenant que l'on peut faire arriver les années d'abondance au secours des années de disette, avec autant de facilité que d'économie. Peut-être un jour l'administration éclairée par la solution de ce grand problème d'économie publique, sortira du système vicieux d'approvisionnement que l'on suit depuis un siècle, et dont le tems

a démontré l'insuffisance et la prodigalité. — Un autre objet très-important pour les propriétaires, et qui le sera plus tard pour les manufacturiers, avait attiré la foule à Saint-Ouen. On y a vendu des beliers et des brebis de la race électorale de Saxe et du Leicestershire. Cette dernière espèce surtout, à peu près inconnue en France, était l'objet d'une curiosité particulière. Cependant, la vente a été au-dessous de ce qu'on pouvait espérer. Des beliers de Saxe et d'Angleterre ont été adjugés pour 500 ou 600 francs, c'est-à-dire, pour un prix inférieur à ce qu'ils ont coûté. En les cédant à perte, M. Ternaux a donné une nouvelle preuve du noble désintéressement qui préside à toutes ses actions. Il contribue ainsi à propager en France des races dont l'utilité sera d'année en année mieux appréciée, à mesure que les manufacturiers sauront employer le produit des riches toisons qu'on naturalise dans notre pays.

Archéologie. — *Monumens de la sculpture égyptienne.* — Une seconde *collection des antiquités égyptiennes*, rassemblée par les soins du chevalier Drovetti, consul général de Sa Majesté à Alexandrie, est offerte à la France par cet ami des arts, par ce protecteur généreux des voyageurs en Égypte, qui essaie de nous consoler de la perte irréparable de sa première collection. Soixante monumens en pierre dure sont déjà arrivés dans nos ports, en outre de plusieurs milliers d'objets archéologiques. L'un de ces monumens, pesant 25 milliers, a été chargé sur deux voitures, et est arrivé à Paris le 14 mars dernier. C'est un *sarcophage* de granit intact, avec son couvercle, enrichis l'un et l'autre, en dedans et en dehors, d'une multitude de figures et d'hiéroglyphes. Le travail en est très-soigné et très-fini. La longueur est d'environ 8 pieds 8 pouces, et la hauteur, avec le couvercle, de 5 pieds 7 pouces. Ce monument a été trouvé au fond d'un tombeau souterrain, dépendant de la ville de Memphis. Il a fallu trois mois pour l'en tirer. La forme du couvercle a cela de particulier, que la surface supérieure est celle d'un cône, tandis que le bout du côté de la tête est cylindrique, d'où résulte l'intersection d'un cône et d'un cylindre, qui ne sont ni l'un ni l'autre à base circulaire; et cette courbe, d'un tracé difficile, a été purement exécutée. M. Drovetti n'a épargné aucun soin, aucune dépense pour former, et pour expédier en France cette collection qui, il faut l'espérer, n'aura pas le sort de la première. M. le directeur du Musée royal, et ensuite le vicomte de La Rochefoucauld, chargé du département des beaux-arts au ministère de la maison du Roi, et M. le vicomte de Clarac, se sont rendus à l'hôtel La Rochefoucauld où est

déposé le sarcophage, et tout fait présumer qu'on ne laissera pas aller en Italie, en Angleterre ou même plus loin, ce précieux ouvrage de l'antiquité. L'époque à laquelle il remonte, sans être très-reculée (le VIIe siècle avant J.-C.), est d'une haute importance pour l'histoire : c'est celle de *Psammétique*, le premier Pharaon sous lequel les Grecs ont pénétré et se sont établis en Égypte, et l'on sait quelles conséquences a entraînées cet événement. On lit en effet le nom de Psammétique fréquemment répétée sur le sarcophage et sur le couvercle, en procédant d'après l'ingénieuse méthode de M. Champollion jeune. La place du monument semble marquée à côté du *temple monolithe* qui vient d'arriver à Toulon sur un bâtiment du Roi. Celui-ci est offert en présent à S. M. par M. Drovetti. La matière est aussi de granit. Il est orné d'hiéroglyphes ; son poids est de 25 milliers. S. E. le ministre de la maison du Roi a ordonné qu'une salle du Louvre serait consacrée à le recevoir. Qu'on y joigne toutes les *pièces monumentales* en granit, en albâtre, en pierre, qui sont en France et que l'on possède ou qu'on peut acquérir, et l'on aura une *Salle égyptienne* digne de ce nom, un commencement de galerie qui, s'il ne peut rivaliser avec les Musées de Londres et de Turin, prouvera du moins que la France ne veut pas rester la dernière à ouvrir un asile aux monumens les plus anciens de la sculpture. Comment pourrait-elle renoncer à l'honneur qui lui appartient, d'avoir la première, tiré de la poudre les grands ouvrages de l'Égypte, et réveillé, pour ainsi dire, le génie de ce peuple colossal, enseveli sous ses ruines depuis vingt siècles? Tant de sacrifices qu'elle a faits pour montrer à l'Europe ce que fut l'Égypte au tems de sa splendeur n'aboutiraient-ils qu'à en perdre l'honneur et le prix ? Il est tems de recueillir le fruit de tant de soins et de tant d'efforts, ou bien il faudra que les Français fassent des voyages dispendieux pour aller s'instruire de l'histoire de l'art; tandis que, si l'on réunissait avec ordre dans le Musée royal de Paris les ouvrages de la haute antiquité, ceux de la Grèce et de Rome, ceux du moyen âge et de la renaissance des arts, enfin ceux des siècles les plus récens, on aurait le moyen d'étudier par les monumens, le goût, les mœurs et l'histoire des peuples : car les arts sont aussi un langage éloquent, qui se fait entendre aux esprits attentifs, et qui révèle des faits ignorés. Et croit-on qu'une série de monumens de ce genre n'aurait pas, pour les nationaux et les étrangers, l'interêt d'une bibliothèque ; qu'elle n'attirerait pas chez nous l'or de ces derniers, et que l'État ne serait pas, de cette manière, promptement couvert de quelques faibles avances ? Enfin,

qu'on se rappelle tout l'intérêt que Louis XIV portait aux merveilles de l'Égypte, les efforts qu'il a faits pour les connaître, et l'opinion qu'un Bossuet et un Leibnitz manifestaient en même tems devant un prince fait pour les entendre. Charles X, le digne héritier de ce grand monarque, et plus heureux que lui, puisqu'il assiste en quelque sorte à la résurrection de l'Égypte, ne laissera pas imparfaite une œuvre glorieuse, et il daignera se rendre au vœu des amis des arts et de l'honneur national. JOMARD.

THÉATRES.— *Théâtre français.* —Première représentation de l'*Héritage*, comédie en cinq actes et en vers de M. MENNECHET. (Samedi, 7 mai.) Mérinville et Duchatel sont deux frères auxquels une même naissance n'a point donné des caractères semblables; l'un vit à la campagne, satisfait d'une honnête aisance; des goûts simples, une âme désintéressée, lui font trouver au sein de sa famille un facile bonheur; l'autre, qui tient à Paris un grand état de maison, prodigue dans de folles dépenses une fortune de plusieurs millions, que lui a léguée un oncle; les paisibles vertus dont son frère lui offre le modèle sont pour lui un objet de raillerie; il a tous les vices que donne la richesse, et n'est heureux que des jouissances du luxe et de l'orgueil. Duchatel a un fils, jeune étourdi, qui n'a que trop bien mis en pratique les principes reçus d'un tel père; et une fille simple et naïve encore, qui sort de pension, et que l'on va marier le jour même au colonel d'Estange, fils d'un maréchal; alliance qui flatte singulièrement la sotte vanité de Duchatel. Mais le colonel a vu Sophie, la fille de Mérinville, arrivée à Paris depuis quelques jours pour assister aux noces de sa cousine, et l'impression qu'elle a faite sur lui, à la première vue, l'a bientôt convaincu qu'il n'aime pas Elvire, sa prétendue. Fort embarrassé pour retirer la parole qu'il a donnée, il s'y décide pourtant, au moment de signer le contrat, lorsqu'un incident vient donner à toute l'action une face nouvelle. On apprend que, par un second testament, toute la fortune dont jouit Duchatel a été donnée à Mérinville. Alors d'Estange fait taire sa passion pour n'écouter que la voix de la délicatesse, et il signe le contrat. Mais bientôt tout s'arrange; Mérinville déchire le testament fait en sa faveur, et partage avec son frère la fortune de leur oncle; d'Estange épouse Sophie dont il est aimé, et à laquelle le petit cousin faisait la cour à sa manière, c'est-à-dire avec une légèreté voisine de l'impertinence. Quant à la jeune Elvire, comme au théâtre on ne se marie jamais sans amour, il est tout simple qu'elle attende une meilleure occasion.

Telle est la fable imaginée par le poëte, et l'on voit tout de suite que la péripétie du 3e acte est bien près de finir la pièce ; car la délicatesse de d'Estange, qui seule retarde le dénoûment, n'a plus d'objet dès que le spectateur comprend que Mérinville va partager sa fortune avec Duchatel ; et l'on n'en doute pas un instant. Aussi, nous croyons que la pièce gagnerait beaucoup à être abrégée de deux actes. Nous ne nous arrêterons pas à critiquer quelques incidens mal imaginés, quelques traits de caractère nuancés avec peu d'art quelques inconvenances de dialogue, dont les aristarques du parterre ont fait une justice quelquefois trop sévère; nous adresserons à l'auteur un reproche plus grave, et qui lui sera sans doute moins sensible; car il en trouvera l'excuse dans l'absurdité de la censure dramatique. Il n'y a dans sa pièce aucune peinture de mœurs; et, si par hasard un des personnages ne nommait le jardin Beaujon, il serait impossible au plus habile observateur d'assigner l'époque où se passe l'action. Ce n'est pas en forçant les auteurs de suivre un pareil système qu'on maintiendra parmi nous l'honneur de la scène comique; et l'immorale protection, accordée aux ridicules et même aux vices de notre tems, paraîtra un jour aussi déshonorante pour l'époque où nous vivons qu'elle est funeste à l'art illustré par Molière. Si ce grand homme eût eu le malheur d'être livré à des censeurs aussi ridicules que ceux d'aujourd'hui, il nous eût peut-être laissé l'*Étourdi* et les *Fourberies de Scapin;* mais ses chefs-d'œuvre eussent infailliblement péri sous leurs ciseaux. Tant que la scène sera en proie à ces harpies qui souillent tout ce qu'elles touchent, la véritable comédie sera perdue pour nous; et il faudra nous résoudre à voir des pièces sans mœurs, sans vérité, et par conséquent sans comique. Heureux encore quand des scènes agréables, de jolis traits et un style élégant et spirituel nous dédommageront, comme dans la pièce de M. Mennechet, d'une conception faible, de peintures décolorées et de l'absence de ces tableaux vivans sans lesquels il n'est point de comédie. M. A.

Odéon. — Première représentation de la *Mort de César*, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Royou. (Lundi, 9 mai.) — C'était une idée malheureuse que de vouloir reprendre, dans un sens tout-à-fait contraire à la vérité historique et à l'opinion des siècles, un sujet déjà traité par Voltaire dans une de ses belles tragédies. — Donner un démenti à l'histoire, controuver les faits, travestir les personnages, dénaturer les caractères, se proposer un but

faux, immoral, servile, l'apologie de la tyrannie : c'était un sûr moyen de faire un mauvais ouvrage, dans lequel on ne trouve en effet qu'un long parlage en action et des déclamations écrites en style tour à tour barbare ou vulgaire. Le nom de l'auteur, connu beaucoup moins comme poëte que comme censeur dramatique, était loin de disposer favorablement les spectateurs. Aussi, quoique cette nouvelle tragédie, qui faisait partie d'une représentation extraordinaire, donnée au bénéfice de Joanny, acteur justement aimé du public, et pour laquelle on avait presque doublé le prix des places, eût attiré une réunion brillante et choisie, les juges ont usé de leur droit avec sévérité. Un incident assez singulier a dû les indisposer encore davantage. Vers la fin du quatrième acte, un vieillard, vêtu de noir, s'est avancé sur la scène, a brusquement arraché le manuscrit des mains du soufleur, et s'est retiré en menaçant le parterre : c'était l'auteur. Malgré cette grave imprudence que rien ne saurait justifier, la pièce a été continuée jusqu'au bout, et le nom de M. Royou a été proclamé au milieu des éclats de rire et des sifflets.

— *Les Noces de Gamache*, opéra bouffon en trois actes, dont les paroles sont de MM. Sauvage et Dupin, et dont la musique facile et légère est de Mercadente, ont obtenu un succès qui paraît devoir se soutenir. U.

— *Un dernier Jour de folies*, comédie en trois actes et en prose, par MM. Romieu et Bayard (représentée, pour la première fois, le 19 mai 1825). — Un avocat stagiaire, le jeune Verdier, a recueilli chez lui un ami d'enfance, nommé Gilbert, qui vient d'être reçu docteur en médecine, et qui doit épouser la sœur de Verdier qu'il aime depuis long-tems. Le père de Verdier, arrivé à Paris, un jour avant celui où il est attendu, ne voit pas sans étonnement la prodigalité qui règne chez son fils et les folles dépenses auxquelles il paraît se livrer. Celui-ci, pour conserver à son ami Gilbert l'estime de son père et la main de sa sœur, laisse croire que les torts de son ami sont les siens; et il résulte de cette méprise quelques scènes assez comiques. A la fin, tout s'éclaircit et s'arrange, et la pièce finit par deux mariages. — On a trouvé que Gilbert ne méritait guère les sacrifices que lui fait son ami. — Le jeune Verdier, si bon, si dévoué, ne peut-il pas être accusé de sacrifier sa sœur, en la donnant à un homme dont il connaît trop bien la mauvaise conduite? Malgré ces défauts et l'inconvenance de quelques scènes qui ont donné lieu à des signes d'improbation, la pièce a été entendue jusqu'à la fin, et les auteurs ont pu être nommés. C'était au moins une imprudence

que d'oser reproduire avec moins de talent et de gaieté un sujet exploité depuis long-tems par MM. Andrieux et Picard dans *les Étourdis* et dans *Les deux Philibert.*

Beaux-Arts. — *Panorama de Constantinople.* — Placée à l'entrée du Bosphore, sur les limites de l'Europe et de l'Asie, la ville de Bysance, petite colonie grecque, fondée par les Mégariens, devint, sous le premier empereur chrétien, le siége de l'empire et la capitale du monde. Les Croisés et les Turcs, les incendies et les tremblemens de terre ont successivement fait disparaître les palais et les richesses de toute nature dont, pendant près de dix siècles, les empereurs d'Orient l'avaient enrichie. Ce n'est plus la capitale du monde que nous avons sous les yeux; c'est la capitale de l'empire turc; mais, si les sectateurs de Mahomet ont abattu ou laissé tomber en ruines les anciens monumens, ils n'ont pu détruire l'admirable position de cette ville, ni les souvenirs qui se rattachent aux lieux qu'elle occupe. — La vue est prise d'une tour de Galata, faubourg de Constantinople, placé de l'autre côté du port. La ville, située sur une pente assez rapide, se présente en amphithéâtre aux yeux du spectateur. L'espace que l'on embrasse est immense; à l'est, on voit, au delà du détroit, Scutari, ainsi que plusieurs villages qui l'environnent; le mont Boulghourlou, au sommet duquel sont quelques arbres qui ont souvent prêté leur ombrage à notre célèbre Delille, auquel ce beau lieu a inspiré de beaux vers.

A quelque distance du rivage, toujours du côté de l'Asie, est une ancienne tour, baignée par la mer, que les Turcs ont nommée : *Tour de la Fille*, et que l'auteur de la notice appelle *la Tour de Léandre.* Il y a ici une double confusion de nom. La tour qu'occupait Héro, à laquelle les Turcs ont évidemment voulu faire allusion, était sur le bord de l'Hellespont, près de Sestos; Léandre partait d'Abydos pour venir la rejoindre. C'est l'endroit où les deux rives du canal sont le plus rapprochées, et c'est dans ce même endroit que Xerxès fit jeter des ponts sur lesquels il passa avec toute son armée. Le lieu où l'infortunée Héro s'est précipitée dans la mer, après avoir vu périr son amant, est donc séparé de la tour que les Turcs nomment Tour de la Fille, par toute la Propontide et la moitié de l'Hellespont. Après avoir relevé cette erreur, fort excusable chez les Turcs, je reviens au Panorama.

Le premier objet qui frappe les yeux, de ce côté-ci du canal, est le sérail, grand espace couvert de palais et de jardins, dont l'enceinte, fermée par de hautes murailles, occupe à peu près le même

emplacement que l'ancienne Bysance. Ce lieu qui forme l'extrémité de la pointe sur laquelle s'élève Constantinople, baigné de deux côtés par la mer qu'il domine, est vraiment enchanteur; de là, en parcourant l'espace dans la direction de l'est à l'ouest, la vue embrasse successivement toute l'étendue de Constantinople; au delà, on aperçoit la Propontide, et l'horison est terminé par le mont Olympe, couvert de neige. Les bâtimens les plus remarquables sont les mosquées environnées de minarets dont la construction svelte et élevée donne un aspect assez pittoresque à ces édifices. L'église de Sainte-Sophie, bâtie par Justinien et convertie en mosquée par Mahomet II; un grand et bel aquéduc que les Turcs laissent tomber en ruines; enfin, les débris du palais de Constantin, sont les seuls monumens anciens qui existent encore.

Du côté où le spectateur est placé, les regards se portent successivement sur Galata, faubourg où sont réunis les établissemens relatifs à la marine, et sur Péra, village placé sur une éminence à l'extrémité nord de Constantinople, et séjour des ambassadeurs étrangers.

Ce qui caractérise particulièrement l'aspect de cette ville, c'est le grand nombre de jardins et d'arbres qui se trouvent répandus au milieu de toutes les habitations; ensuite, le peu de largeur des rues; enfin, le grand nombre de mosquées qui m'a paru supérieur au nombre d'églises que présenterait une capitale chrétienne d'une égale importance par sa population.

Si l'on ne considère que les lieux, ils ne laissent rien à désirer; certes, ils sont d'une grande magnificence, et l'on conçoit facilement que les Grecs les aient couverts de colonies; mais les constructions actuelles sont loin de répondre au luxe de la nature; il faut en excepter, toutefois, les mosquées; autant que l'on peut en juger par une vue, à vol d'oiseau, ce sont les édifices les plus somptueux et surtout les plus considérables. Au reste, Gibbon, et plus récemment Dallaway et M. Lechevalier ont publié des descriptions de Constantinople qui ne laissent rien à désirer, et que l'on fera bien de relire avant de monter à la tour de Galata, afin de ne rien laisser échapper de l'interêt que l'état actuel de cette ville et ses époques historiques méritent d'inspirer.

Sous le rapport de l'exécution, je trouve que ce tableau, exécuté par M. Ronmy d'après les dessins faits sur les lieux par M. Prévost, laisse à désirer. Le ton général de l'atmosphère, du côté de la ville, placée au midi par rapport au spectateur, est assez chaud; mais, à

l'opposé, c'est-à-dire, vers Pera, le ciel est froid, et trop peu vaporeux. En général, il n'y a pas assez d'air et de lumière.

Vente des dessins et autres ouvrages de Girodet. — Si la mort du grand peintre dont on ne saurait trop déplorer la perte, a causé des regrets unanimes, l'empressement que les amateurs et les artistes ont mis à acheter ses ouvrages, est un nouvel hommage rendu à sa mémoire. Aussitôt que l'exposition a eu lieu, tout ce que Paris possède de plus distingué y a couru. Mme la duchesse de Berry et Mgr le duc d'Orléans, avec toute sa famille, sont venus successivement considérer cette immensité de travaux, connus seulement d'un petit nombre d'amis. Lorsque l'exposition a été publique, l'affluence est devenue immense; enfin, à la vente, on s'est disputé ses moindres ouvrages avec une sorte d'acharnement qui en a beaucoup fait élever le prix. Un petit dessin, légèrement indiqué, dans lequel il avait représenté une femme tenant un enfant sur ses genoux, a été vendu 1,400 fr. Sa bibliothèque pittoresque, très-nombreuse, ses dessins de maîtres, les tableaux anciens et modernes qu'il possédait, tout a été également bien vendu. Dans le nombre des productions modernes, il s'est trouvé un ouvrage capital qui a vivement attiré l'attention publique et qui le méritait à tous égards : c'est une esquisse peinte représentant la *rentrée de Marius dans Rome.* Je ne puis résister au plaisir de décrire cette belle composition, conçue par M. Gérard à l'âge dix-huit ans; Girodet auquel il l'avait donnée, en parlait toujours avec enthousiasme.

Les ambassadeurs que le sénat a envoyés au-devant de Marius, pour implorer sa clémence, l'ont trouvé près de la porte de la ville, au moment où il entrait, à pied, couvert, pour ainsi dire, de haillons, et suivi des esclaves et des brigands dont il s'est fait une armée. Marius les écoute, sans leur répondre; mais son regard sombre et farouche les pénètre d'effroi. Il tient à sa main la liste de proscription qu'il a dressée. A quelques pas en arrière, l'un de ses satellites égorge un sénateur. A cette vue, celui qui a porté la parole, attache ses lèvres tremblantes sur la main de Marius, derrière lequel un soldat, couvert de son bouclier, tient son épée sanglante levée, prêt à frapper au moindre signal de son général; à droite, une femme s'enfuit éperdue, en reconnaissant dans l'une des têtes portées par les soldats de Marius, au bout de leurs lances, celle de son mari; plus loin, d'autres soldats armés de torches vont mettre le feu à un temple vers lequel la foule épouvantée se réfugie. Le fond de la scène est occupé par la porte sur laquelle est la louve allaitant les deux

fils de Mars. Cette composition, exécutée avec une verve, une vivacité de sentiment et un éclat de couleur qui en font un chef-d'œuvre, a été l'objet d'une longue lutte entre plusieurs amateurs; elle est enfin restée à M. Firmin Didot fils, qui, dans le jour même, aurait pu la céder avec un bénéfice assez considérable que l'on comprend très-bien qu'il ait refusé.

Gravure. — M. Picot, dont le pinceau est facile et gracieux, a représenté, dans un tableau d'une petite dimension, Raphaël assis et dessinant sous un arbre, à quelques pas en avant de sa maison. La Fornarina est venue se placer debout, derrière lui, pour regarder ce qu'il fait; et, cédant à un mouvement de tendresse, elle a passé ses bras autour du col de son amant. Raphaël tourne la tête pour regarder sa maîtresse dont il presse le bras contre son cœur. Cette scène muette, fort bien exprimée, a valu des éloges à son auteur. M. Garnier vient de graver ce tableau. Cette estampe réunit au charme du sujet une exécution assez remarquable pour qu'elle mérite d'être recherchée; et, comme le fond du tableau est une vue fidèle de la maison de Raphaël, elle forme une suite, pour ainsi dire, nécessaire aux deux charmans tableaux lithographiés par M. Aubry le Comte, dans lesquels M. Dejuine a fait également entrer la vue des maisons du Tasse et de Michel Ange. (*Rev. Enc.*, t. XXI et XXIV, p. 493, et 550.) La gravure de M. Garnier coûte 40 fr. avant la lettre et 20 fr. avec la lettre.

— L'Angleterre s'enrichit successivement des plus belles productions des arts; c'est ainsi qu'elle possède maintenant un beau tableau de Raphaël, conservé long-tems à Rome dans le palais Aldobrandini, et qui représente sainte Catherine d'Alexandrie. Je remarque, à cette occasion, que M. Quatremère de Quincy n'en a point fait mention dans l'histoire qu'il a donnée de la vie et des ouvrages de Raphaël. M. Desnoyers est allé à Londres faire de ce tableau un dessin qu'il vient de graver et de publier. Il me semble impossible de ne pas reconnaître, dans le caractère de la tête, la manière dont elle est coiffée, la disposition et le style des draperies, le maître auquel cet ouvrage est attribué. Je trouve aussi que, dans ce nouvel ouvrage, M. Desnoyers a peut-être donné à son burin plus de finesse et de douceur qu'à l'ordinaire; c'est donc une gravure qui sera recherchée des amateurs; elle coûte 30 francs avant la lettre, et 12 fr. avec la lettre.

— Luini est considéré comme l'élève le plus habile qu'ait produit Léonard de Vinci; ses peintures sont très-estimées et très- re-

cherchées en Italie. La France possédait plusieurs tableaux de ce maître, que les événemens de 1815 lui ont ravis; *saint Jean, encore enfant, jouant avec un agneau*, est du nombre. Depuis que ce tableau est revenu à la Bibliothèque ambroisienne, M. Anderloni l'a gravé; M. Müller, auquel nous devons plusieurs planches très-habilement exécutées, notamment la *Psyché* de M. Prudhon, vient de le graver à son tour. Les chairs ont de la souplesse, la tête a de la vie; le travail de la main est bien conçu, enfin c'est une gravure à laquelle le nom du maître et celui du graveur assurent le succès qu'elle mérite. Elle coûte 20 fr. avant la lettre, et 10 fr. après la lettre.

C'est également à M. Müller que l'on doit la gravure de l'une des compositions que Girodet avait exécutées pour son poëme de la peinture. Le peintre-poëte suppose qu'un jeune amant des arts et de la belle antiquité est allé visiter Athènes, et se nourrir de cette mélancolie que fait naître dans les âmes généreuses le spectacle d'une grande infortune. A la vue de l'acropole et des nobles débris qui la couvrent, il a pris ses crayons; il retrace sur le papier l'aspect de ces lieux que les arts et les lettres avaient choisis pour leur séjour. Pendant que, par la pensée, il se transporte à ces tems où la victoire venait arrêter son vol sur le sommet du Parthenon; où Phidias créait ces ouvrages dont les débris font encore aujourd'hui notre admiration; où la scène retentissait des accens tragiques de Sophocle. Le génie de l'ancienne Grèce lui apparaît, la tête penchée vers la terre, le visage à moitié caché dans sa tunique, et tenant à la main, des couronnes, des palmes et une épée; à ses pieds, sur un débris, on lit, à moitié effacés, les noms des grands hommes qui illustrèrent leur pays. Quelle belle conception!

Lithographie. — Bornée d'abord dans ses moyens, restreinte à une petite dimension, la lithographie n'a point tardé, entre les mains habiles qui se sont chargées de la cultiver en France, à prendre un développement qui ne peut plus être contesté. M. Engelmann a certainement beaucoup contribué, par ses recherches et ses études, à en étendre les ressources. Une *Vue générale du Mont-Blanc*, pour laquelle MM. Villeneuve et Adam ont uni leurs efforts, prouve que désormais ce nouvel art peut donner à ses productions l'étendue et l'effet qui semblaient lui avoir été refusés. C'est une chose digne d'un grand intérêt que cette vue qui embrasse les sommets les plus élevés de cette montagne dont le nom seul a déjà quelque chose de pittoresque et de grand. Cette planche, où les ressources de la lithographie ont été employées avec beaucoup d'habileté, et dont la réus-

site ne me semble rien laisser à désirer, coûte 15 fr. sur papier de Chine, et 12 fr. sur pap. ordinaire.

M. Maurin vient de lithographier et de publier, sous le nom de *triomphe de Trajan*, une grande composition de Prudhon, où l'on retrouve les qualités et les défauts du talent de ce maître. Des génies ailés forment des danses et précèdent le char sur lequel est monté le triomphateur. La Victoire, les ailes étendues, tient les rênes, et l'Abondance, fille de la Paix, dont elle tient à la main le symbole, annonce par sa présence que les maux qu'entraîne la guerre vont être réparés. Les Muses entourent le char et l'accompagnent.

Cette composition attire les regards et commande l'attention; tout n'est pas également bien; ainsi, je n'aime pas du tout la Victoire, ni même le triomphateur, quel que soit le nom qu'on doive lui donner; mais plusieurs autres figures ont cette espèce de naïveté gracieuse, de simplicité et de charme que Prudhon savait quelquefois exprimer avec tant de bonheur; enfin, l'ensemble de cette production a bien le caractère du maître auquel elle est due. M. Maurin me paraît avoir déployé beaucoup de talent dans cette planche qui coûte 36 francs. P. A.

— *Enseignement musical.* — *Séance publique* de M. Pastou. — Une méthode musicale claire et rapide qui initie promptement les élèves dans les secrets d'un art difficile, distingue depuis long-tems les cours d'harmonie et de chant de M. Pastou. Ce professeur a tenu sa séance publique, le 14 mai, au Prado, dont une société nombreuse et brillante a bientôt rempli la salle. Après quelques aperçus de théorie qui ont suffi pour démontrer les soins que M. Pastou a apportés dans cette partie de l'instruction, les élèves ont exécuté divers morceaux de musique, parmi lesquels on a remarqué un hymne tiré de l'opéra de Sapho et une fugue, dont les difficultés connues seulement des gens de l'art, ont été surmontées avec beaucoup d'habileté; mais, ce qui a surtout enlevé les suffrages de l'assemblée, c'est le chœur des chasseurs de *Robin des bois*, qui a été chanté avec autant de précision que d'ensemble.

On ne saurait trop encourager M. Pastou à persévérer dans la carrière qu'il a entreprise; l'affluence toujours croissante des élèves qui assistent à ses cours; les succès dont ses efforts ont été couronnés et les suffrages unanimes de ses confrères sont les preuves de la bonté de sa méthode d'enseignement et du zèle qu'il met chaque jour à la perfectionner (1).

---

(1) *École de la lyre harmonique* fondée par M. Pastou, ancien artiste du

Nécrologie.—*P.-L.* Courier, né vers l'année 1772, mort assassiné le 10 avril 1825, était fils d'un propriétaire en Touraine : il fit de bonnes études; et, se destinant à la carrière militaire, il entra, en 1792, à l'École d'artillerie de Châlons, où il eut pour condisciples les généraux Charbonnel, Haxo, Ruty, Valée, etc., qu'avaient précédés dans la même carrière le maréchal Marmont et les généraux Duroc, Foy, Demarçay, etc. Il sortit de l'École avec le grade de lieutenant d'artillerie à cheval, et resta au service jusqu'en 1810. Dans le cours de ses campagnes, le hasard conduisit en Italie le corps d'armée dont il faisait partie, et son régiment fut désigné pour l'occupation. La beauté du climat le séduisit : le repos dont une longue tranquillité le laissa jouir, en lui permettant de se livrer à l'étude qu'il avait toujours chérie, le retint dans ce pays; et, loin de solliciter un avancement auquel un service plus actif lui eût donné des droits, satisfait du grade de chef d'escadron qu'il avait obtenu, il ne chercha qu'à faire oublier ses studieux loisirs. Ce fut dans une des bibliothèques de Florence qu'il découvrit un manuscrit de Longus qui contenait un fragment de *Daphnis et Chloé* que l'on croyait perdu. M. Courier le restitua en grec et en français, et révéla à l'Europe un helléniste distingué.

Cette découverte excita l'envie de quelques savans italiens; et une tache d'encre faite sur le précieux manuscrit fut l'occasion ou le prétexte de plaintes graves portées contre le jeune helléniste français. Alors, commencèrent contre lui les premières persécutions du pouvoir, qui, bien qu'étranger à cette affaire, désirait sans doute faire sentir son action despotique à M. Courier. Celui-ci, du reste, la bravait hautement chaque jour, et jusque-là avec impunité. Un exemple entre mille prouvera cette assertion. M. Courier avait été témoin oculaire du peu de bravoure d'un officier général, pendant une action en Calabre : c'était César B..... Quelques jours après, dans un convoi, il rencontre un caisson du général, recouvert en toile cirée et portant écrits en grandes lettres les noms de son propriétaire : M. Courier approche du caisson, tire son sabre, enlève le mot *César*, et s'adressant au conducteur étonné: « Tu diras à ton maître que Courier veut bien lui permettre de s'appeler B.....; mais pour *César*, il le lui défend. » On concevra qu'après une telle avanie faite publiquement au propre frère d'un ministre de la guerre, M. Courier devait s'attendre à toute autre chose qu'à de l'avancement.

---

théâtre Italien, professeur de musique vocale, d'harmonie, de violon et de guitare, rue de Seine, n° 32.

Le premier ouvrage qu'ait publié M. Courier, est un éloge d'Hélène d'après Isocrate ; traduction fort libre que l'auteur, qui ne se nomma point, dédia à Madame Constance Pipelet, depuis princesse de Salm. Ensuite, parurent la traduction du fragment de Longus et la lettre à M. Renouard, libraire, sur la discussion qui s'était élevée entre M. Courier et M. Furia, bibliothécaire à Florence. L'Hyppiatrique de Xénophon, ouvrage qu'un officier de cavalerie seul pouvait convenablement traduire, fut publié, vers 1807, c'est-à-dire, peu de tems avant que M. Courier quittât le service militaire.

Depuis long-tems, il avait conçu le projet d'abandonner cette carrière : il voulut cependant servir dans une armée commandée par le grand capitaine qui était parvenu à changer la face de l'Europe. Ce n'était point un sentiment d'admiration, mais bien plutôt le désir d'observer, qui lui faisait souhaiter de voir de près les opérations de Bonaparte. M. Courier l'accusait d'avoir détruit l'armée, en remplaçant l'élan patriotique et généreux des vieilles troupes républicaines par l'amour effréné des décorations et de l'avancement. La peinture qu'il se plaisait à faire dès lors de ces nouveaux courtisans qui quittaient le corps de garde pour peupler les vestibules des Tuileries ou du palais de Naples, était de la plus grande vérité comique. Il composa ainsi plusieurs dialogues pour la comtesse Albani qu'il nous a confiés quelques jours, et qui n'ont pas été imprimés. Dans le tems, leur publication eût été impossible, et M. Courier aurait regardé comme une lâcheté inutile de les publier, quand il n'y avait plus aucun danger à le faire, et que les ridicules qu'ils signalaient avaient disparu. Un de ces dialogues sur la gloire militaire, où elle est réduite à sa juste valeur, nous a paru un chef-d'œuvre de logique et d'excellente plaisanterie.

A l'époque où les hostilités reprirent tout à coup en Allemagne, M. Courier demanda et obtint de se transporter activement sur le théâtre de la guerre : il fit la campagne de Wagram, en observateur profond et instruit. A la paix qui suivit, il donna sa démission et revint à Paris, avec l'intention de s'y livrer exclusivement à l'étude.

Ce fut alors et après avoir vu par ses propres yeux le système de tactique adopté par l'homme qui passa pour le premier capitaine de son tems, que M. Courier nous confirma ce qu'il avait avancé plusieurs fois, que ce héros n'était qu'un chef d'invasion qui avait su persuader à cinq cent mille hommes armés de marcher sur un seul point, comme s'ils n'eussent été qu'un seul. Avec de semblables masses, nous disait-il en 1810, on avance ; mais on ne peut plus reculer. Éprouvons une défaite, et l'ennemi est à Paris.

Quoique M. Courier ne prévît pas sans doute que sa prédiction se réaliserait si prochainement, son amour de l'indépendance et sa passion pour l'étude, ainsi qu'un patriotisme généreux et éclairé, l'éloignèrent des rangs de l'armée, qu'il regardait comme solidaire et responsable des malheurs que l'ambition de son chef allait attirer sur la France. Des rapports de goûts et d'études l'avaient lié avec M. Clavier, savant helléniste lui-même, et honnête homme. M. Courier épousa sa fille aînée et se retira à Veretz, en Touraine, quelque tems après la mort de son beau-père.

En retrouvant le fragment de Daphnis et Chloé, M. Courier désira le faire connaître aux personnes à qui la langue grecque n'est pas familière. Il n'existe qu'une seule traduction de cette charmante Pastorale; elle est d'Amyot, le traducteur de Plutarque, et par conséquent écrite en vieux français. Pour que la partie restituée fût en harmonie avec le reste de l'ouvrage, M. Courier étudia le langage d'Amyot et celui des auteurs contemporains, et avec cette conscience qui faisait le fond de son caractère, il reproduisit le passage ignoré par Amyot avec tout le charme et la grâce naïve qu'aurait pu y mettre l'homme de la cour de François Ier.

Ce travail lui fit découvrir une facilité jusqu'alors inconnue de lui-même pour traduire les auteurs grecs. Il ne se trouva plus forcé de chercher des équivalens, de torturer les périphrases simples de l'antiquité pour en faire passer le sens naturel dans notre langue dédaigneuse : il trouva dans ce vieux français une certaine énergie que n'affaiblit point l'abondance élégante de la période grecque; il lui sembla enfin que ce langage gaulois conservait le juste milieu entre la sécheresse et le verbiage qui de jour en jour devient pour nous plus difficile à garder.

Ce fut d'après ce système qu'il traduisit l'*Âne* de Lucien. La simplicité presque primitive du vieux français lui sembla propre surtout à interpréter la simplicité également primitive du style d'Hérodote; et il entreprit une traduction de cet historien dont il n'a publié qu'un fragment, en forme de prospectus. Il travaillait encore à cet ouvrage, pour lequel il avait une sorte de prédilection, quand la mort la plus affreuse et la moins attendue est venue le surprendre.

L'étude approfondie des anciens auteurs français, l'habitude qu'il avait contractée d'écrire dans leur langage avaient donné à son style un aspect particulier et dont l'originalité contribua puissamment au succès des pamphlets politiques qu'il publia depuis; l'arbitraire et l'abus du pouvoir contre lesquels la générosité de son âme se soule-

vait presque involontairement, l'engagèrent d'abord à prendre fait et cause contre des exactions qui ne le froissaient point personnellement. Il irrita ainsi quelques puissances subalternes, qui bientôt lui fournirent l'occasion de parler pour son propre compte. Soudain l'opposition crut pouvoir le compter dans ses rangs; mais M. Courier, étranger à tout parti, prouva qu'il n'en adoptait qu'un seul, celui de sa conviction. Et bientôt nous l'entendîmes tourner en ridicule *tel qui le matin, après avoir bravé les potentats, le soir devant un des coryphées du parti, s'inclinait profondément; n'osait s'asseoir dans le salon d'un autre qui lui frappait sur l'épaule en l'appelant, mon cher!*

A cette époque, où nous eûmes l'occasion de déplorer l'usage qu'il faisait de son talent, en l'employant à produire des opuscules, malins et piquans sans doute, mais fugitifs comme les événemens qui les font naître, et qui, en troublant son repos, le détournaient des travaux sérieux et durables, il nous écrivait de Veretz : « Vous avez bien raison; les querelles de politique n'ont pas le sens commun, non plus que les autres querelles. Tout cela fait pitié. Vos conseils me semblent fort sages et ne seront pas perdus. J'envoie au d..... les ultra et les jacobins, la droite, la gauche et le centre. »

Cet écrivain qui maniait si habilement le sarcasme, sous la plume duquel la satire était mordante et quelquefois cruelle, devenait l'homme le plus doux dans la discussion; le plus accessible à la raison, dès qu'il avait reconnu le principe d'une opinion, quand bien même il n'en eût pas admis la conséquence. La bonne foi était sa vertu. Accessible à tous les sentimens vrais, il les respectait tous dans autrui : sa haine pour le mensonge et la tyrannie était seule implacable.

Tourmenté par les résultats, fâcheux peut-être, d'une exploitation agricole, par des chagrins particuliers, M. Courier avait résolu de se fixer à Paris, de s'y occuper entièrement de travaux littéraires et de l'éducation de son fils qu'il chérissait : il faisait à Veretz un dernier voyage, lorsqu'atteint par une main obscure, il meurt, au moment d'ajouter de nouveaux titres vraiment glorieux à sa réputation; au moment où ses amis espéraient jouir pour la premiere fois, sans de longs intervalles, de la conversation franche, spirituelle, instructive d'un homme d'un cœur droit, riche d'études nombreuses, d'observations justes; où ils se promettaient enfin de cultiver sans interruption une amitié pleine de charmes et dont le triste souvenir est encore le seul adoucissement de leurs profonds regrets. V. L—c.

TABLE DES ARTICLES
CONTENUS
DANS LE SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME CAHIER.

MAI 1825.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur la ville d'Aix, en Savoie, et sur ses eaux thermales, avec un plan des bains. . . . . *Francœur.* 313
2. Coup d'œil sur un ouvrage de M. le docteur Alibert, ayant pour titre : Physiologie des passions... . . *Janin de St-Just.* 333
3. Observations sur les travaux de l'Académie de Saint-Pétersbourg. 339

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Essai philosophique sur les probabilités, par M. de Laplace. . . . . *Ferry.* 346
5. Description hydrographique et historique des marais Pontins, par M. de Prony. . . . . P.-S. *Girard*, de l'Institut. 351
6. Mémoires sur les affaires de l'Europe, par John Russel (ouvrage anglais). . . . . P. *G—a.* 372
7. 1° Histoire de la régénération de la Grèce, par Pouqueville. — 2° Histoire des événemens de la Grèce, par Raffenel. — 3° Mémoires du colonel Voutier. — 4° Mémoires sur la Grèce, par M. Raybaud. — 5° La Grèce en 1823 et 1824, par L. Stanhope (ouvrage anglais). — 6° Histoire de la Révolution actuelle de la Grèce, par É. Blaquières (traduit de l'anglais). . . . . J.-C.-L. *de Sismondi.* 382
8. Du culte des Cabires, par A. Pictet . . . . . V.... 398
9. Tragédies de Sénèque; éditions nouvelles de Bothe et de Baden (en latin). . . . . J. *Pierrot.* 409
10. Les Lusiades, poëme de Camoëns ; traduction nouvelle par J.-B.-J. Millié. . . . . J.-F. *Allard.* 416
11. Iconographie romaine, par M. Mongez, faisant suite à l'Iconographie ancienne, de Visconti. *Émeric David*, de l'Institut. 427

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 135 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE. — *États-Unis*, 2. 436
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 15 ; — *Russie*, 6 ; — *Norvége*, 1 ; — *Danemarck*, 3 ; — *Allemagne*, 19, dont 11 annonces de journaux ; — *Suisse*, 4 ; — *Italie*, 9 ; — *Pays-Bas*, 6. 441
FRANCE, 70, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 15. 490
Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 31. . . . 508
Littérature, 19. 544
Beaux-arts, 1. 563
Mémoires et Rapports de Sociétés, 1. 565
Ouvrages périodiques, 3 566

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, Extrait d'une lettre de M. Lesueur, sur l'histoire naturelle de ces contrés. — *Florides*, Irruption de la fièvre jaune. 575
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — Renseignemens sur la statistique. 579
ASIE. — *Sibérie*, Mode d'enseignement élémentaire du calcul. . 580
AUSTRALASIE.—Prise de possession de deux îles par les Anglais. 581
AFRIQUE. — *Egypte; Alexandrie*, Administration. . . . . *ibid.*

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *Londres*, Société anglo-colombienne.— Société d'humanité. — Manuscrit d'Homère sur Papyrus.— *Putney-Hill*, Nécrologie : Fuseli. 582
RUSSIE. — *Moscou*, Société d'agriculture. — *Saint-Pétersbourg*, Académie des sciences. — Voyage scientifique. — Publication de deux ukases relatifs au commerce.—*Moscou*, Embellissemens de cette ville. — Construction d'une nouvelle salle de spectacle. 585
DANEMARCK.—*Copenhague*, Navigation des bateaux à vapeur. — Nécrologie : Degen. 589
ALLEMAGNE.—*Hambourg*, Chirurgie.—*Augsbourg*, Publication prochaine. — *Leipzig*, Traduction du nouveau roman de M. Picard : l'Honnête homme et le Niais. — *Prusse; Berlin*, Censure.—*Munich* et *Berlin*, Nécrologie : d'Arétin et Radlof. 590
SUISSE. —*Zurich*, Société d'histoire naturelle. — *Berne*, Société économique. — Pompes à incendie. — *Thurgovie*, Maison de plaisance. — *Lausanne* et *Genève*, Nécrologie : Reynier et M. A. Pictet. 591
ITALIE. — *Piémont*, Éducation des vers à soie. — *Florence*, Publication prochaine. *Rome* et *Milan*, Nécrologie : Rossi et Stratico. 595
GRÈCE. — *Missolonghi*, Instruction publique. Nécrologie : Meissel. 597
PAYS-BAS. — *Bruxelles*, Académie des sciences. *Amsterdam*, Bateaux à vapeur. 598
FRANCE. — *Bagnoles*, Eaux minérales. — *Caen*, Souscription pour une pierre tumulaire à la mémoire de J. Lamouroux. 599
PARIS. — *Institut*, Académie des sciences; Académie française; Académie des inscriptions. — Société d'encouragement.—Société Asiatique.—Ouverture des silos de M. Ternaux, à Saint-Ouen.—*Archéologie :* Monument de la sculpture égyptienne.— THÉATRES : *Théâtre-Français*, Ire représentation de l'Héritage, comédie. — *Théâtre royal de l'Odéon*, Ire représentation de la Mort de César, tragédie, et d'un Dernier jour de Folie, comédie. — *Beaux-Arts :* Sculpture, Gravure et Lithographie. — Cours de lyre harmonique. — *Nécrologie :* Courrier. 601

N° 5. — Mai 1825.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES
ET PROSPECTUS

D'OUVRAGES NOUVEAUX ET DE PUBLICATIONS PROCHAINES,

Pour la France et les Pays Étrangers ;

BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE annexé à la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE (1).

AVIS ESSENTIEL.

A Messieurs les Auteurs, Libraires, et Éditeurs d'ouvrages, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

La REVUE ENCYCLOPÉDIQUE ayant donné une grande extension à ses relations, pendant six années d'un succès continu et toujours croissant, se trouve maintenant en circulation dans toutes les parties du monde civilisé, où elle est lue par tous ceux qui veulent se tenir au courant des progrès de la littérature et des sciences, et qui cherchent, dans les livres, de l'instruction et du plaisir. Elle croit servir les intérêts des écrivains et des libraires, en leur offrant, dans un BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE, joint à chacun de ses cahiers, un mode de publication et de circulation rapide, économique et universel, pour les ANNONCES et les PROSPECTUS des ouvrages qu'ils publient. Ces annonces pourront comprendre également les *publications prochaines des ouvrages sous presse et les ouvrages manuscrits* que leurs auteurs, ou ceux qui en sont dépositaires, voudraient faire connaître d'avance aux libraires et au public.

L'inscription des ANNONCES et des PROSPECTUS est fixée à 25 c. par ligne; elle est réduite à 20 c. par ligne, pour les libraires qui ont fait prendre au moins douze abonnemens à la *Revue Encyclopédique*.

(1) Ce *Bulletin Supplémentaire* est composé d'annonces fournies par MM. les Libraires, Auteurs et Éditeurs, et qui ne doivent pas être confondues avec les jugemens portés sur les ouvrages entièrement publiés, dans les deux sections des *Analyses* et du *Bulletin Bibliographique*, qui font partie de chacun des cahiers de la *Revue*.

MM. les libraires, éditeurs et auteurs, de Paris, des départemens et des pays étrangers, auxquels il conviendra de faire usage du moyen que nous mettons à leur disposition pour imprimer et répandre des *Prospectus* et des *Annonces d'ouvrages*, devront les envoyer, *francs de port*, au BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, n° 18, avant le 15 du mois (1).

OUVRAGES FRANÇAIS.

21. ORNITHOLOGIE PROVENÇALE, *ou Description, avec figures coloriées, de tous les oiseaux qui habitent constamment la Provence ou qui n'y sont que de passage*; SUIVIE *d'un abrégé des classes, d'une Table des noms vulgaires et de quelques instructions de taxidermie.* Par Polydore Roux, conservateur du cabinet d'histoire naturelle de la ville de Marseille.

L'ouvrage se composera d'environ 300 planches et de 400 pages de texte.

Le texte, format in-4°, beau papier et caractères de Didot, sera remis *gratis*. Chaque livraison, qui paraîtra à la fin de chaque mois, à dater du 31 mai 1825, sera composée de 8 planches sur papier vélin, et d'une feuille de texte de 8 pages.

Prix de la souscription.

A Marseille, chez CAMOIN frères, 6 fr., franc de port pour les départemens de la France, 6 fr. 30 c., *idem* pour l'Etranger, 6 fr. 50 c.

On ne paiera qu'à la réception de chaque livraison. On ne tirera point d'épreuves en noir. Toute épreuve non parfaite sera mise au rebut.

La liste des souscripteurs sera publiée avec une des premières livraisons, et le tirage des lithographies aura lieu par ordre de souscriptions.

22. COURS DE NOTARIAT, contenant 1° La *théorie complette de cette science*, d'après les lois existantes conférées avec la Jurisprudence de la Cour de cassation, celle des Cours royales et les opinions des auteurs, 2° La *mise en action de cette théorie*, par des formules purgées par des expressions vieillies et des locutions vicieuses que l'on reproche aux actes de notaire. Suivi d'un tarif *alphabétique et raisonné des droits d'enregistrement et d'hypothèques*, *par Jean-Baptiste* AGEN, *notaire royal à Agen*, ancien principal clerc de notaire à Paris. Un volume in-8° de près de 800 pages, caractères petit romain et petit texte, grande justification. Prix : 8 fr. A Paris, chez Warrée fils aîné, libraire au Palais de Justice, et dans les villes, chefs-lieux de département, etc., et chez les principaux libraires.

Cet ouvrage contient, dans un cadre resserré, tout ce que l'on trouve d'utile dans les ouvrages plus étendus qui l'ont précédé. C'est un répertoire complet de la science notariale, et les notes et citations nombreuses dont il est enrichi, en font un livre véritablement précieux pour les notaires et pour les

(1) On souscrit à la même adresse pour ce Recueil, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression au moins tous les mois. Prix, à Paris, 46 fr. pour l'année; dans les départemens, 53 fr.; dans les pays étrangers, 60 fr.

jeunes gens qui se destinent au notariat.

23. NOTICES HISTORIQUES ET STATISTIQUES SUR LE DAUPHINÉ, *formant aujourd'hui les trois départemens de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes.*

EXTRAIT DU PROSPECTUS.

La division de cet ouvrage sera simple : la première partie s'étendra jusqu'à l'année 1788, où le Dauphiné perdit son existence propre pour donner naissance aux trois départemens de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes, dont la statistique spéciale formera la seconde partie. L'agriculture, l'industrie, le commerce, l'état des routes et des canaux, les établissemens de charité et d'éducation trouveront une place spécialement consacrées à ce qui les concerne.

Les auteurs ajouteront à ces notices plusieurs cartes; savoir : celle de la province sous les Romains; celle du Dauphiné avant 1788, et celle des départemens depuis la division de la province.

L'ouvrage entier doit former quatre ou cinq volumes in-8°. Aucune vue d'intérêt ne se mêlant à cette entreprise le prix de chaque volume sera fixé de manière à couvrir seulement les déboursés. On s'inscrit à Paris, chez POTEY, libraire, rue du Bac, et à Grenoble, chez les frères BARATIER.

24. LES AMOURS DES DIEUX, *recueil de compositions dessinées* par GIRODET, et lithographiées par MM. AUBRY LE COMTE, CHATILLON, COUNIS, COUPIN DE LA COUPRIE, DASSY, DEJUINNE, DELORME, LANCRENON, MONANTEUIL ET L'ANNETIER, *ses élèves*; avec un texte explicatif, rédigé par M. P. A. COUPIN.

EXTRAIT DU PROSPECTUS.

Girodet, qui maniait le pinceau avec autant d'habileté que de grâce et de facilité, regardait comme une entrave l'exécution matérielle de son art; il s'indignait du temps qu'il fallait consumer pour donner du corps à une seule idée; tourmenté du besoin de produire, il disait, comme Le Poussin, que la pensée était la partie la plus élevée de son art. Cependant, avide de gloire, dominé par une soif ardente de renommée, il exécuta plusieurs tableaux qui furent accueillis avec le plus vif enthousiasme; mais quelques critiques injustes se mêlèrent aux acclamations; il s'y montra peut-être trop sensible, et, dans un moment d'amertume, il dit : *Si mes contemporains me méconnaissent, je me jetterai dans les bras de la postérité.* Dans cette disposition d'esprit, on conçoit facilement qu'il ait fait peu de tableaux. Renfermé dans son atelier, n'ayant plus d'autre juge que son génie, il s'abandonna tout entier à son imagination créatrice et poétique. Les muses de la Grèce, de l'Italie et de la Scandinavie, reçurent tour-à-tour, son culte passionné.

A la douleur profonde dont sa fin prématurée frappa ses élèves, vint se joindre le regret de voir disséminer toutes ses pensées, de voir s'évanouir, pour ainsi dire, le fruit de tant de veilles. Ils se sont réunis pour solliciter de son héritier la faveur de distraire de toutes ces richesses, connues seulement d'un petit nombre d'amis intimes, et que la mort venait de révéler au public, une suite de ses principaux dessins, formant un corps d'ouvrage, afin de pouvoir les publier par la lithographie. Les sujets de ces dessins sont puisés dans les amours des Dieux.

Ces productions charmantes ne pouvaient être mieux traduites, sans doute, que par ses élèves. Leur respect et leur juste admiration pour leur maître sont un sûr garant de leur scrupuleuse fidélité, et du soin qu'ils mettront dans leur

travail. L'amitié dont Girodet honorait l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique* M. P. A. Coupin, lui ont fait trouver place au milieu de ces artistes ; son travail aura pour objet d'indiquer les sources où il a puisé ses inspirations, et de comparer ainsi la poésie de la forme à celle du langage et des idées.

Les planches seront imprimées par les presses lithographiques de l'éditeur, M. Engelmann, connu dans toute l'Europe par de grandes entreprises qui ont obtenu un pleiu succès ; toutes les épreuves seront tirées sur papier de Chine. Cette collection sera divisée en quatre livraisons, format in-folio ; chaque livraison sera composée de quatre planches, et d'une à deux pages de texte. La première sera mise en vente le 30 juin suivant. Les trois autres paraîtront successivement de trois en trois mois. Le prix de chaque livraison est de 20 francs.

Noms des libraires chez lesquels on souscrit :

Paris, Engelmann, rue Louis-le-Grand, n° 27; Mulhausen, les mêmes Bordeaux, Maggi ; Lyon, Horth ; Strasbourg, Pfahler et Comp. ; Amsterdam, F. Buffa et fils, et les frères Buffa et Comp., Francfort, Ch. Jugel ; Berlin, Selke-Leipzig, Murchner ; Hambourg ; J. M. Commetier ; Lausanne, Crou, taz ; Zurich, Fuessli et Comp. Genève, Ledouble ; Manheim, Artaria et Fontaine ; Bruxelles, Avanzo et Comp. ; Londres, Rodwel et Martins ; Bâle, Birmann et fils.

25. On vient de mettre sous presse un livre intitulé : Napoléon et la Grande Armée en Russie, par le général Gourgaud. Cet ouvrage, qui réfute celui de M de Ségur, jettera un grand jour sur l'histoire de cette époque. Il paraîtra chez les frères Bossange, dans le courant de juin; un fort vol. in-8.

26. MAISON DE SANTÉ DE M. SULPICY, D. M., A CHOISY-LE-ROI. Parmi les nombreuses maisons de santé qui existent soit à Paris, soit dans ses environs, quelques-uns de nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir indiqué celle qu'a établie et que dirigé M. Sulpicy, docteur en médecine. Elle est située à Choisy-le-Roi, dans un site fort agréable. Outre l'avantage de l'air pur de la campagne, on y trouve les soins et les attentions d'un homme habile dans son art. D'ailleurs; la proximité de Paris permet aux malades d'avoir recours, lorsqu'ils le jugent à propos, à leurs médecins habituels. Les Maladies auxquelles cet établissement paraît surtout destiné, sont les affections nerveuses et les maladies chroniques. Une partie de la maison, entièrement isolée, est consacrée au traitement des déviations de la colonne dorsale. Immédiatement à côté de la Maison de santé, existe un bel établissement de bains simples, de bains de vapeur et de fumigation. Ainsi tout ce qui peut le plus contribuer au soulagement des malades, se trouve réuni dans le même lieu. Les Personnes qui voudraient connaître plus en détail cet utile établissement, peuvent s'adresser à M. Briquet, rue des Deux-Boules, n. 3, à Paris ; ou à M. Sulpicy, Maison de santé, avenue de Choisy-le-Roi, n. 96.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
rue de la Harpe, n° 78.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

RAPPORT *fait à l'Académie royale des sciences, sur la* PARTIE ZOOLOGIQUE DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE, *pendant les années* 1817, 1818, 1819 *et* 1820, dans sa Séance du 9 mai 1825; par M. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.

L'Académie royale des Sciences m'a chargé de lui faire connaître, dans un rapport verbal, les travaux zoologiques que MM. Quoy et Gaimard publient en ce moment par livraisons (1).

(1) VOYAGE AUTOUR DU MONDE fait par ordre du Roi sur les corvettes de Sa Majesté l'*Uranie* et la *Physicienne*, pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820; par M. *Louis* DE FREYCINET, capitaine de vaisseau. — *Partie zoologique*, par MM. QUOY et GAIMARD. 1 vol. in-4°, avec un atlas in-folio. Paris, 1824 et 1825; Pillet aîné, imprimeur-libraire, éditeur du *Voyage autour du monde*, rue Christine, n° 5. — *Dix livraisons*, ou les deux tiers de l'ouvrage, ont déjà paru. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 41-50.)

Ces savans naturalistes ont été employés dans l'expédition de circumnavigation et de découvertes, comme médecins à bord des corvettes du Roi, l'*Uranie* et la *Physicienne*, commandées par le capitaine de vaisseau, M. Louis de Freycinet. *Le voyage autour du monde, fait par ordre du roi pendant les années* 1817, 1818, 1819 et 1820, a procuré une grande richesse d'observations et de faits curieux, et se trouve, grâce aux puissans encouragemens des ministres de Sa Majesté, présentement en pleine publication. L'histoire du voyage, des recherches sur les langues des sauvages, la zoologie, la botanique, des observations sur le pendule et sur le magnétisme terrestre, la météréologie et l'hydrographie deviennent, dans le plan des auteurs, autant de sections ou d'ouvrages à part, dont ce seul énoncé montre suffisamment que nos richesses intellectuelles vont s'accroître d'un nouveau monument de connaissances nautiques, littéraires et scientifiques.

Je ne dois ici m'occuper que de la partie zoologique du *voyage*.

Quand les gouvernemens se déterminent à faire faire de pareilles explorations par toute la terre, quand ils procèdent avec la plus grande munificence pour que leur auguste protection profite au perfectionnement des sociétés humaines, ces soins généreux sont aussitôt accueillis par le public avec un sentiment de respectueuse gratitude, dont l'intensité se développe suivant le plus ou le moins d'espérance que l'on a pu concevoir.

Cependant, les corvettes l'*Uranie* et la *Physicienne* furent-elles saluées à leur départ par les acclamations et les joies éclatantes qu'enfante ordinairement l'espoir d'un grand succès? Je ne dissimulerai pas qu'il en fut autrement de la part des naturalistes. On avait, dans les précédentes expéditions, comme dans toutes les expéditions anglaises et russes de même nature, placé l'histoire naturelle sur la même ligne que les explorations nautiques, que la géographie, but principal des voyages de cir-

cumnavigation. La France avait la première donné cet exemple : j'admets que c'était peut-être avoir trop accordé aux recherches philosophiques; mais donner dans la suite un exemple contraire, faire prononcer (1) qu'il n'y aurait à bord des corvettes l'*Uranie* et la *Physicienne* aucune personne pour représenter l'histoire naturelle, et que cette science devrait se trouver satisfaite de quelques aumônes qui lui seraient accordées par les mains des marins, j'oserai dire que ce n'était point non plus avoir assez fait. Est-ce que la précédente expédition avait eu à regretter le concours du *naturaliste* Péron, cet homme de feu, dont le génie tout puissant a buriné les noms et protégera à toujours la mémoire de ses infatigables compagnons et collaborateurs ?

Au départ des corvettes, on craignit que les médecins du bord ne pussent, comme on l'annonçait cependant, cumuler les soins à donner à la fois et à l'équipage et à l'histoire naturelle, de façon à suffire également aux deux genres d'occupations : de là le sentiment pénible qu'éprouvèrent alors les naturalistes.

Cependant, la Providence nous réservait quelques consolations et voulut bien nous accorder un ample dédommagement. Un homme que recommandent l'étendue de ses lumières, la finesse de son discernement et la noblesse de son caractère, était alors, comme il est toujours, à la tête du service de santé de la marine. M. le docteur Kéraudren, inspecteur général du service sanitaire, prit les ordres du ministre, vicomte Dubouchage. L'omission des naturalistes à bord sera d'autant moins sensible

(1) « Investi du commandement de l'*Uranie*, M. de Freycinet pensa qu'il devait avoir un droit positif sur toutes les personnes qui l'accompagnaient; et c'est ce qui l'engagea à ne prendre à son bord aucun individu étranger au corps de la marine. » Extrait du *Bulletin des sciences naturelles et de géologie*, tome III, page 63.

et regrettable que les médecins à choisir seront mieux en mesure d'en reproduire l'action, c'est-à-dire, qu'ils seront choisis, joignant à un éminent savoir la force et l'activité de la jeunesse, le plus entier dévouement, et cette abnégation de soi que devront exiger tant de devoirs si différens et si multipliés. MM. Quoy, Gaimard et Gaudichaud deviennent, à ces titres, les deux premiers les médecins, et ce dernier le pharmacien de l'expédition en partance. M. Gaudichaud rédige en ce moment, et donnera la partie botanique du *voyage*.

Tout talent demande qu'on s'y prépare par une forte instruction antérieure et par un exercice continuel; et de plus, l'attente du public est toujours exigeante. Ces deux idées préoccupent à leur départ, mais ne découragent pas nos deux zoologistes désignés : et leurs travaux, qu'ils publient présentement, témoignent qu'ils ont fait, relativement à leur position, tout et sans doute beaucoup au-delà de ce qu'on devait attendre de leur zèle et de leur dévouement pour les sciences.

Comme ayant paru les premiers, ces travaux sont de premiers fruits qui ont puissamment recommandé l'expédition à la bienveillance du monarque : car les recherches zoologiques du *voyage* viennent tout récemment d'être honorées par les plus grands et les plus augustes suffrages. Le Roi et sa famille se sont intéressés à elles, jusqu'à examiner l'ouvrage de MM. Quoy et Gaimard dans le plus grand détail, et jusqu'à permettre que le témoignage de leur satisfaction se répandît dans le public. Ainsi, l'histoire naturelle, plutôt soufferte qu'introduite à bord des deux corvettes, aurait, *elle seule*, valu déjà à l'ensemble de l'expédition la plus flatteuse des récompenses, et au chef de l'entreprise l'avantage de voir rapportée à sa personne la plus grande part de l'auguste approbation.

MM. Quoy et Gaimard ont distribué leurs matières en chapitres et selon l'ordre des séries naturelles. Ainsi, ils traitent successivement de l'homme, des mammifères, des oiseaux, des

reptiles, des poissons, des mollusques, etc. Ils se sont déjà occupés de ces derniers, ayant ainsi fourni plus des deux tiers de leur carrière. Dans le tiers qui doit terminer l'ouvrage, seront décrits à leur tour les animaux des derniers embranchemens, comme les mollusques, les animaux articulés et les animaux rayonnés.

Chap. I. On est introduit dans l'ouvrage par des considérations sur l'homme à demi sauvage, et principalement sur celui du petit Archipel des Papous. Les descriptions ont été étendues jusqu'aux crânes, dont on s'est procuré plusieurs, toutefois avec quelques difficultés, le respect pour la tombe formant une des principales idées religieuses des naturels de ces contrées. MM. Quoy et Gaimard ont eu recours au système crânioscopique de M. le docteur Gall, considéré comme une méthode d'investigation, et ils citent des cas où ce moyen leur a été utile pour apprécier l'accord de la constitution physique des Papous avec ce qu'ils connaissaient de leurs habitudes.

Chap. II. Ces savans médecins préludent à des descriptions plus étendues et plus spéciales par des considérations très-curieuses sur la conformation, les rapports généraux et la distribution géographique des mammifères et des oiseaux qu'ils ont vus dans les principaux lieux de leur relâche, au Brésil, au cap de Bonne-Espérance, à Timor, à Rawack et à Vaigiou, aux îles Mariannes, aux îles Sandwich, à la Nouvelle-Hollande et aux îles Malouines.

Chap. III. Six mammifères deviennent ensuite le sujet de descriptions fort étendues: tels sont une nouvelle espèce de *pteropus*, sous le nom de *roussette Kéraudren*, et cinq marsupiaux des genres que j'ai établis autrefois sous les noms de *dasyure*, de *péramèle*, de *phalanger*, de *potoroo* et de *kanguroo*. Trois de ces animaux à bourse sont nouveaux, le péramèle Bougainville, le phalanger Quoy et le kanguroo laineux; cette dernière espèce est surtout très-remarquable par la qualité

de son poil, rappelant tout-à-fait celui de la vigogne par la vivacité de sa teinte (*le roux ferrugineux*), et par sa finesse et son abondance.

Chap. iv. Puis, l'histoire des mammifères recueillis dans le Voyage, se trouve complétée par un appendice sur les phoques et les cétacés, dont les deux auteurs décrivent plusieurs nouvelles espèces, et dont ils se sont principalement attachés à donner les habitudes, comme à faire connaître les divers usages qu'en font nos arts économiques. Dans le nombre sont un dauphin, dit *rhinocéros*, d'une éminence considérable sur le museau; un deuxième, nommé *albigène*, d'une raie blanche sur les joues; un troisième, le *crucigère*, en raison aussi d'une disposition de ses couleurs; puis, enfin, le cachalot *bosselé*, non décrit, mais figuré d'après un dessin communiqué par le capitaine Hammat. On a peu d'occasions de rencontrer de pareils animaux, et surtout d'en donner de bonnes figures: celles de ces grands cétacés ne sont pas l'un des moindres services rendus aux sciences naturelles par le *Voyage*.

Les cétacés rejettent de l'eau par leurs évents: Spallanzani aurait été témoin de ce fait. Nos deux auteurs, qui ont rencontré de ces animaux par centaines, n'ont jamais été à même de l'observer, si ce n'est à l'égard d'une *baleine à museau pointu*, qui était échouée sur un bas-fond des Malouines, et qui, à mer basse, rejetait de tems en tems, par ses évents, de l'eau, en respirant avec bruit. MM. Quoy et Gaimard assurent avoir très-distinctement remarqué que l'eau lancée par cette baleine jaillissait en pluie dès sa sortie des évents; et ils opposent cette observation à l'opinion du célèbre navigateur Scoresby, qui dit le jet des évents visiblement composé, non pas d'eau, mais d'air et de mucus condensé.

Chap. v. Un cinquième chapitre est consacré à la description de vingt-huit oiseaux, dont dix-huit sont entièrement nouveaux, et les dix autres n'étaient qu'incomplétement connus.

Toutes ces espèces sont d'un grand intérêt, particulièrement un des plus beaux oiseaux de la Nouvelle-Hollande, qui habite les bords de la rivière *Patterson*, et que les Anglais de la Nouvelle Galles du Sud connaissent sous le nom de *prince-régent*, en mémoire de Georges IV qui, sous ce même nom, a long-tems dirigé les affaires de l'empire Britannique.

Nos deux auteurs l'ont rapporté aux loriots, l'appelant le *loriot prince-régent*, *oriolus regens*. Le célèbre ornithologiste Temminck vient aussi de le donner et de l'appeler de même, dans les *planches coloriées* qu'il publie de concert avec le maire d'Arles, le baron Laugier. Cependant, peut-être faudra-t-il revenir aux premières vues de M. Lewin, dessinateur et graveur sur les lieux-mêmes à Sydney, lequel aurait annoncé plus anciennement qu'il classerait à part, le *prince-régent* sous le nom générique de *melliphaga*. Le *prince-régent* peut être en effet ballotté des loriots aux oiseaux de paradis : car, s'il est plus voisin des premiers en vertu des caractères systématiques, il se rapproche aussi des oiseaux de paradis par le tissu velouté et les teintes éblouissantes de ses plumes. MM. Quoy et Gaimard n'en avaient possédé qu'un dessin; mais l'oiseau lui-même, dans toute sa parure, nous est aujourd'hui rapporté par MM. Garnot et Lesson, médecins de la dernière expédition de découvertes, de la *Coquille*, qui rentre présentement dans nos ports, après un très long cours, sans perte d'un seul homme; expédition déjà mémorable à ce titre, et que chacun sait avoir été commandée par le capitaine Duperrey, et en second, par un habile botaniste, le lieutenant de frégate Durville. Je place sous les yeux de l'Académie non-seulement cet oiseau, mais de plus une nouvelle espèce d'épimaque des mêmes contrées, superbe oiseau qui provient également des recherches de MM. Garnot et Lesson, et qui laisse loin derrière lui le *prince-régent*, présentant un plumage plus fourni, plus soyeux et comme velouté, que relèvent un jeu de couleurs

harmonieux et variable à l'infini, des teintes métalliques et les feux éblouissans de l'iris.

Nous citerons encore, comme faisant partie des richesses ornithologiques de l'ouvrage que nous examinons, un genre nouveau, les *mégapodes*, trouvé sur les terres des Papous, et que M. Dussumier, riche armateur de Bordeaux, aussi honorable par son désintéressement au profit de nos cabinets que distingué par le savoir de l'ornithologiste, avait aussi découvert aux Philippines. Les deux espèces de ce genre ont reçu des noms destinés à consacrer les sentimens des auteurs pour deux célèbres navigateurs; l'une s'appelle *mégapode Lapeyrouse* et l'autre *mégapode Freycinet.*

Une fort belle colombe a reçu le nom de *Pinon;* ce qui est aussi un hommage: celui-ci fut la dette de la gratitude et d'une respectueuse galanterie, étant adressé à l'épouse du commandant, M de Freycinet, née Pinon, qui a partagé les fatigues du voyage.

Une autre colombe a nom *Macquarie;* le précédent gouverneur de la Nouvelle Galles du Sud, ainsi nommé, avait donné cet oiseau à M. de Freycinet.

D'autres espèces portent aussi des noms d'hommes; tels sont le *carouge Gasquet*, le *martin-pêcheur Gaudichaud*, le *grèbe Rolland*, et le *pétrel Bérard:* elles sont dédiées au brave général Gasquet, oncle de l'un des auteurs, au botaniste du voyage, à M. Rolland, maître canonnier de l'Uranie, qui a procuré le nouveau grèbe, et à M. Bérard, l'un des officiers de l'expédition, d'une grande adresse à la chasse et d'un zèle ardent pour l'histoire naturelle. M. Bérard s'est réengagé dans l'expédition de la *Coquille*, et nous sommes informés que l'ornithologie lui doit de nouvelles et précieuses acquisitions.

Comme ces hommages tiennent à des causes de mérite personnel dont on n'est point dépossédé du soir au matin, on doit espérer qu'ils auront plus de durée que ceux qui ont été accordés

par *certaine nomenclature* qu'il a fallu promptement répudier. D'un autre côté, c'est une innovation, à de certains égards : car, jusqu'à présent ces hommages n'avaient été rendus qu'à des noms consacrés par des travaux scientifiques et déjà casés dans la mémoire des naturalistes.

Chap. vi. Des remarques sur les oiseaux pélagiens et sur quelques autres palmipèdes terminent la partie ornithologique : c'est un des chapitres qu'on lit avec le plus de fruit et d'agrément.

Chap. vii. Le septième chapitre traite des reptiles, savoir : d'une *tortue noire* provenant de la Californie et qui fut donnée vivante au commandant, de trois *scinques* découverts aux environs de Port-Jackson et d'une *rainette* trouvée dans Rio-Janeiro : aucun de ces reptiles n'était connu.

Chap. viii. L'icthyologie est plus riche. Nos deux savans naturalistes ont cru d'abord devoir arrêter leurs pensées sur quelques considérations élevées touchant la distribution des poissons dans les divers bassins des mers, et principalement sur les espèces qui se plaisent de préférence dans des parties centrales.

Chap. ix. La description des espèces en fait connaître plus de 150, dont les $\frac{9}{10}$ sont entièrement nouvelles : elles se font presque toutes remarquer par la singularité des formes et par une beauté vraiment surprenante des couleurs. Je craindrais de fatiguer, en en donnant ici une énumératiou complète. Cependant, j'en aurai indiqué déjà un assez bon nombre, en me bornant à mentionner celles qui ont reçu des noms d'hommes. Ce sera nommer les poissons les plus curieux, rappeler les sentimens de gratitude des auteurs pour les services qu'on s'est plu à leur rendre, faire connaître l'esprit de leurs hommages, dont aucun n'est entaché de flatterie, et nous réunir à eux pour honorer la mémoire de confrères que trop d'ardeur et de dé-

vouement aura peut-être précipités dans l'imprudence et rendus les martyrs de la science.

Trois espèces des genres roussette, baliste et périophthalme sont dédiées au commandant, M. Louis de Freycinet; puis, les suivantes aux autres officiers de l'expédition, savoir : la leiche Laborde, le baliste Pellion, la girelle Gaimard, la girelle Duperrey, la murène Prat-Bernon, le picarel Raillard, le muge Ferrand, le percophis Fabré, l'aspisure Lamarche, le pimélode Quélen, le labre Arago et le chétodon Taunay. MM. Quélen, J. Arago (1) et M. A. Taunay fils faisaient partie de l'expédition, le premier, aujourd'hui chanoine titulaire du chapitre royal de Saint-Denis, comme aumônier, et les deux autres, comme dessinateurs.

Nous poursuivons cette énumération, ainsi qu'il suit : le baliste Medinella, le baliste Oxley, l'orphie Almeida et le clinus Bazat. MM Medinella, gouverneur des îles Mariannes, Oxley, ingénieur géographe au Port-Jackson, Almeida, secrétaire d'ambassade, et le docteur Bazat, voulurent bien partager les travaux de nos naturalistes aux îles Mariannes, à la Nouvelle-Hollande et à Rio-Janeiro.

MM. Agraux, Bourignon, Boursin, Chrétien, Gilbert, Lécluse, Marciac, Monnot et Vidal sont des médecins ou chirurgiens de marine qui ont péri par la fièvre jaune, victimes d'un dévouement sans bornes; de nouvelles espèces des genres ci-après leur sont consacrées, savoir : baliste, serran, serran diacope, curimate, muge, rason, primeleptère, percis et glyphisodon.

Nos deux auteurs ont aussi étendu leurs hommages aux

---

(1) M. Jacques Arago s'est fait connaître par une relation historique du Voyage, fort agréable à lire et portant pour titre, *Promenade autour du monde pendant les années* 1817, 1818, 1819 et 1820. 2 vol. in-8°. Atlas in-fol. Paris; Leblanc, rue Furstenberg, n° 8.

naturalistes ci-après, Commerçon, baron Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire, comte de Lacépède, Lamouroux et Péron, auxquels sont dédiés des poissons faisant partie des genres gomphose, anampsés, girelle, baliste et chétodon.

Chap. x. MM. Quoy et Gaimard, avant de passer à la description des mollusques, traitent dans un écrit particulier d'une des questions les plus intéressantes pour les navigateurs qui parcourent les mers équatoriales, de la phosphorescence des eaux qui apparaît subitement à des distances considérables, en certains lieux et à de certaines époques de l'année. Ce mémoire, fort remarquable par l'élévation de la pensée, la finesse des aperçus et le talent de la diction, contient le récit de quelques expériences, d'après lesquelles les deux auteurs confirment l'opinion que les causes de la phosphorescence de la mer tiennent à la subite apparition ou formation d'animalcules innombrables. « Ce spectacle merveilleux se développpait à leurs yeux, ont-ils écrit, là où des torrens de lumière et de chaleur allaient pénétrer et échauffer les eaux, et où l'électricité paraissait se répandre sur tous les corps. Il leur semblait, lorsqu'aux brises légères qui agitent la surface de la mer succède un calme parfait, qu'une baguette magique animait le sein des eaux et que leurs principes constituans se réunissaient et se concrétaient pour produire les apparences de la vie. »

Chap. xi. La description des mollusques suit : il n'en est encore publié qu'une portion : le reste de ce chapitre et, je puis ajouter, la fin de la partie zoologique du Voyage, ne tarderont pas à paraître.

Les figures des animaux composent un très-riche atlas : j'en connais peu d'aussi importans : faites par les plus habiles dessinateurs et graveurs de cette époque, elles sont les meilleures qu'on pouvait donner. Rien n'a été épargné pour leur perfection : ce qui est fondamental en histoire naturelle.

Il est aisé de se convaincre, par l'exposé précédent, que la

partie zoologique de l'expédition Freycinet procurera à la science un notable accroissement. Les deux auteurs en seront récompensés par l'estime, et je vais jusqu'à dire, par la reconnaissance du public. Car, médecins du service de la marine, ils ne s'étaient point préparés à des recherches suivies d'histoire naturelle; et de plus, des devoirs multipliés et justement préférés les en ont sans cesse détournés : cependant, *voilà leurs travaux* (1).

Qu'il me soit permis, en finissant, d'ajouter qu'apercevant les choses sous un autre point de vue, l'expédition, aurait pu, et dû par conséquent, produire davantage en faveur des sciences naturelles : elle devait à cette branche des connaissances humaines des fruits proportionnés au coût de deux bâtimens entretenus par l'état durant quatre années; et c'est ce qui fût arrivé, si l'on avait, comme par le passé, laissé à des naturalistes le soin de leurs affaires (2).

---

(1) Ajoutons que MM. Quoy et Gaimard ont remis au Jardin du Roi tous, absolument tous les objets qu'ils ont recueillis dans leur voyage : cependant, plusieurs de ces objets avaient été acquis par eux à grands frais et de leurs deniers.

(2) Quelqu'un m'a prévenu qu'on pourrait voir dans ce passage une allusion critique dirigée contre l'Administration de la marine; à Dieu ne plaise que j'aie eu cette intention! Je vais bien, au contraire, profiter de cet avertissement, pour manifester les vrais sentimens des naturalistes. Comment ne seraient-ils pas ceux d'une vive et profonde reconnaissance, quand il est connu que l'Administration de la marine recommande journellement les intérêts de l'histoire naturelle aux médecins qu'elle place sur les bâtimens de l'État? Certes, elle ne saurait être capable de la contradiction qu'il y aurait à être autant soigneuse lors du départ des bâtimens engagés dans les divers services publics, et tout-à-fait oublieuse des mêmes intérêts, lors de la composition d'expéditions entièrement

Espérons que, lorsqu'il plaira au Roi d'ordonner à l'avenir que des dépenses considérables soient de nouveau affectées à des recherches ayant pour objet d'agrandir la sphère de nos connaissances, on n'argumentera pas du passé pour restreindre les voyages de long cours à quelques spécialités. D'aussi grandes dépenses faites par l'état appellent tous les fruits possibles, exigent en effet que tout ce qui est observable puisse être et soit observé. Il ne faudrait pas que des particuliers, quelle que fût leur élévation dans la hiérarchie sociale, se crussent, aux avantages de ces grandes et mémorables entreprises, des droits absolument personnels et exclusifs de tous les autres services publics. Tout, dans la monarchie française, se fait pour et par le Roi : son action plane sur ses peuples, comme celle de la Providence sur toute la terre ; et en effet, sa surveillance s'étend également sur toutes les branches de l'administration publique, comme sa royale protection sur toutes les classes de Français.

ESQUISSE

D'UN

COURS D'ÉCONOMIE ET DE MORALE.

SECOND ET DERNIER EXTRAIT.

(Voy. ci-dessus, p. 14-26.)

Ce qui, dans ce Cours, a fait l'objet unique des recherches du professeur, c'est, avons-nous dit, la *liberte*, considérée dans ses causes, dans ses moyens, dans son influence. Nous

---

scientifiques. Ce sont alors de nouveaux lieux qu'il s'agit de connaître, et l'on s'interdirait plusieurs moyens d'en rendre l'exploration tout-à-fait complète! A du savoir préalablement acquis, il appartient seulement d'enfanter de l'habileté et des succès.

allons, comme nous l'avons annoncé, rapporter, de la définition que M. Dunoyer a donnée de ce mot, ce qui paraît le plus propre à montrer les idées qu'il y attache; après quoi, nous arriverons, tout d'un coup, au *résumé de ses leçons*, et nous donnerons ses conclusions générales.

Ce qu'il faut entendre par le mot LIBERTÉ.

L'homme, aux premiers regards que nous portons sur lui, a dit le professeur, se présente à nous comme un être sujet à des besoins et pourvu de facultés pour les satisfaire. Nous savons tous qu'il lui faut se nourrir, se désaltérer, se vêtir, s'abriter, etc.; nous savons aussi qu'il a, pour cela, une intelligence, une volonté, des organes.

On a beaucoup cherché si le mobile de ses facultés était en lui-même ou hors de lui, en sa puissance ou hors de sa puissance; s'il donnait son attention, comparait, jugeait, désirait, délibérait, se déterminait, parce qu'il le voulait et comme il le voulait; ou bien si ses facultés étaient mises en jeu sans lui, même malgré lui, par l'influence de causes sur lesquelles il n'avait aucun empire, et si le résultat de leur travail était aussi indépendant de sa volonté. Nombre de philosophes ont prétendu qu'il était également maître de leur action et des résultats de leur action, et ce suprême ascendant qu'ils lui attribuaient sur elles, ils l'ont appelé *libre arbitre*, *liberté morale*. Je n'ai nullement à m'occuper ici de cette sorte de liberté. Il y a une autre recherche à faire.

Que l'homme ait ou n'ait pas en lui-même le principe de son activité, on m'accordera qu'il n'agit pas toujours avec la même aisance; on conviendra sans doute qu'il peut exister, au dedans de lui-même et en dehors de lui, dans ses infirmités, dans les choses, dans ses semblables, une multitude de causes qui l'empêchent plus ou moins de se servir de ses facultés. J'appelle *liberté* l'état où il se trouve, quand il lui arrive de

pouvoir s'en servir *sans obstacle;* je dis que l'état où il est le plus libre est celui où il peut en user *avec le moins d'empêchement.*

Il n'est guère personne qui ne place ainsi la liberté dans le pouvoir de se servir sans obstacle de ses forces. Mais, ce que les hommes veulent faire n'est pas toujours ce qui présente le moins de difficultés. Il leur arrive à tout moment, au contraire, de tenter l'impossible, de chercher la liberté dans les manières d'être et d'agir avec lesquelles elle est le moins compatible. Il s'agirait donc, si nous voulons savoir précisément en quoi la *liberté* consiste, de chercher quel est l'état où l'usage de nos facultés doit rencontrer *le moins d'empêchement.*

Naturellement l'homme, dans l'exercice de ses facultés, peut être *empêché* par plusieurs causes très-générales.

Il est d'abord circonscrit par les lois de son organisation, lesquelles ne lui permettent pas de sortir d'une certaine sphère d'activité. Tandis qu'en un sens, il peut se développer et s'étendre presque à l'infini, sous un autre aspect il touche immédiatement aux limites du possible. Tout ce qui implique contradiction avec sa nature, il est dans l'impossibilité la plus absolue de l'exécuter. Il n'est aucunement en son pouvoir, par exemple, de se dérober aux lois générales de la pesanteur, de respirer dans un lieu privé d'air, de voir en l'absence de toute lumière, etc. Il ne faut donc pas demander en quoi consiste à cet égard sa liberté; car, un obstacle insurmontable s'opposant ici à son action, il est visible qu'en ceci toute liberté lui est refusée (1).

---

(1) Le mot *liberté* n'exprime jamais qu'une quantité relative. Il n'y a point de liberté absolue. Tout être créé est soumis à des lois et ne peut agir que dans des limites fixes et précises. L'expression *libre comme l'air*, dont on se sert quelquefois, comme pour désigner une liberté sans bornes, n'exprime qu'une liberté très-limitée : l'at-

Ensuite, dans la sphère même qui a été ouverte à son activité, l'homme peut naturellement être empêché d'agir, d'un côté par l'ignorance qui retient toutes ses facultés dans l'inertie, et d'un autre côté par la passion qui leur donne une activité déréglée, qui l'excite à s'en servir d'une manière préjudiciable pour lui-même ou pour les autres, et qui tend ainsi perpétuellement à en affaiblir, à en entraver l'usage.

L'homme, par les lois invincibles de sa nature, ne peut donc user de ses forces *sans empêchement* ou *avec liberté*, que dans l'espace où il lui a été donné d'agir; et, dans cet espace même, pour qu'il puisse en disposer *librement*, il faut, *premièrement*, qu'il les ait développées; *secondement*, qu'il ait appris à s'en servir de manière à ne pas se nuire; *troisièmement*, qu'il ait contracté l'habitude d'en renfermer l'usage dans les bornes de ce qui ne peut pas nuire aux autres hommes.

Je dis, premièrement, qu'il doit les avoir développées. Et, en effet, qui ne voit qu'il n'a pas la liberté de s'en servir, tant qu'il n'a pas appris à en faire usage. Mettez le clavier d'un piano sous les doigts d'un homme qui, de sa vie, n'aura manié que la bèche ou la charrue : sera-t-il libre d'exécuter une sonate? Nos organes, avant que nous les ayons formés, sont pour nous comme s'ils n'existaient point; nous ne sommes nullement les maîtres de nous en servir. Il est bien, en général, en notre pouvoir d'apprendre ce que nous ignorons; mais nous ne sommes les maîtres de le faire qu'après l'avoir appris;

---

mosphère est invinciblement liée à la terre; les vents sont soumis à d'irréfragables lois : l'air n'est donc pas indéfiniment libre. Nul corps matériel ne l'est; les êtres animés ne le sont pas davantage, et l'homme ne l'est pas plus que le reste de la création. L'homme, ainsi que les animaux, ainsi que toutes les forces répandues dans la nature, n'est susceptible que d'une certaine espèce et d'une certaine étendue d'action.

l'ignorance a pour nous tous les effets d'un insurmontable empêchement, et le plus violent despotisme ne nous mettrait pas dans une impuissance plus absolue d'agir que ne le fait le manque d'exercice et d'expérience.

« En second lieu, je dis que, pour être libres d'user de nos facultés, il faut que nous sachions en renfermer l'usage dans les bornes de ce qui ne peut pas nous nuire. Il est clair, en effet, que nous ne pouvons pas nous en servir de manière à nous faire du mal sans diminuer par cela même le pouvoir que nous avons d'en faire usage. Nous sommes bien les maîtres, jusqu'à un certain point, d'exécuter des actions qui nous sont préjudiciables; mais nous ne le sommes pas, en exécutant de telles actions, de ne rien perdre de notre liberté. Il est d'universelle expérience que ce qui dépravé, énerve, abrutit nos facultés, nous ôte la liberté de nous en servir, et de toutes les prétentions, la plus absurde et la plus contradictoire serait sans doute de vouloir à la fois en abuser et les conserver saines, vivre dans la débauche et ne pas nuire à sa santé, prodiguer ses forces et n'en rien perdre, etc.

Je dis enfin, et cette troisième proposition n'est pas moins évidente que les deux premières, que, pour disposer librement de nos forces, il faut que nous nous en servions de manière à ne pas nuire à nos semblables. Nous avons bien, dans une certaine mesure, le pouvoir de nous livrer au crime; mais nous n'avons pas celui de nous y livrer, sans diminuer proportionnellement notre liberté d'agir. Tout homme qui emploie ses facultés à faire le mal, en compromet par cela même l'usage : c'est, en quelque manière, se tuer que d'attenter à la vie d'autrui; c'est exposer sa fortune que d'entreprendre sur celle des autres, etc. Il n'est sûrement pas impossible que quelques hommes échappent aux conséquences, ou du moins à quelques-unes des conséquences d'une vie malfaisante; mais les exceptions, s'il en est de réelles, n'infirment point le principe.

L'inévitable effet de l'injustice et de la violence est d'exposer l'homme injuste et violent à des haines, à des vengeances, à des représailles, toutes choses qui diminuent évidemment sa liberté. Il n'est au pouvoir d'aucun homme de rester libre en se mettant en guerre avec son espèce (1). On peut dire même que cela n'est au pouvoir d'aucune réunion d'hommes. On a vu bien des partis, on a vu bien des peuples chercher la liberté dans la domination; on n'en a pas vu que la domination, à travers beaucoup d'agitations, de périls et de malheurs provisoires, n'ait conduit, tôt ou tard, à une ruine définitive (2).

Ainsi, l'homme, par la nature même des choses, ne peut avoir de liberté, dans l'espace où il lui a été permis d'exercer ses forces, qu'en raison de son industrie, de son instruction, des bonnes habitudes qu'il a prises à l'égard de lui-même et envers ses semblables. Il ne peut être libre de faire que ce qu'il sait, et il ne peut faire avec sûreté que ce qui ne blesse ni lui, ni les autres. Sa liberté dépend tout à la fois du déve-

---

(1) « Si vous voulez, disait Sully à Henri IV, soumettre par la force des armes la majorité de vos sujets, il vous faudra passer par une milliasse de difficultés, fatigues, peines, ennuis, périls et travaux, avoir toujours le cul sur la selle, le halecret sur le dos, le casque en tête, le pistolet au poing et l'épée à la main... »

(*Économies royales.*)

(2) Hobbes dit qu'en l'état de nature il est loisible à chacun de faire ce que bon lui semble. (*Élémens philos. du citoyen.*) Il n'est pas douteux qu'en quelque état que ce soit, un homme n'ait le pouvoir physique de commettre un certain nombre de violences. Mais est-il quelque état, selon Hobbes, où l'homme puisse être injuste et méchant avec impunité? N'est-il pas également vrai, dans tous les tems et dans toutes les situations, que l'injure provoque l'injure, que le meurtre expose la vie du meurtrier? Que signifie donc de dire qu'en l'état de nature il est loisible à chacun de faire ce que bon lui semble?...

loppement de ses facultés, et de leur développement dans une direction convenable.

Si, pour être libres, nous avons besoin de développer nos facultés, il s'ensuit que, plus nous les avons développées, plus est étendu, varié, l'usage que nous en pouvons faire, et plus aussi nous avons de liberté. Ainsi, nous sommes d'autant plus libres que nous avons plus de force, d'activité, d'industrie, de savoir, que nous sommes plus en état de satisfaire tous nos besoins, que nous sommes moins dans la dépendance des choses : chaque progrès étend notre puissance d'agir; chaque faculté de plus est une liberté nouvelle. Tout cela est évident de soi. Rousseau a beau mettre la liberté de l'homme sauvage au-dessus de celle de l'homme civil, son éloquence ne fera point que celui dont les facultés sont à peine ébauchées en puisse disposer aussi librement que celui qui les a développées, fortifiées, perfectionnées par la culture.

Si, pour être libres, nous avons besoin de nous abstenir, dans l'exercice de nos facultés, de tout ce qui nous pourrait nuire, il s'ensuit que mieux nous en savons régler l'emploi relativement à nous, plus nous avons appris à en faire un usage éclairé, prudent, modéré, et plus aussi nous sommes libres. Mettez un homme qui ait de bonnes habitudes morales à côté d'un homme incapable de régler aucun de ses sentimens, de satisfaire avec mesure aucun de ses appétits; et vous verrez lequel, en toute circonstance, conservera le mieux la libre disposition de ses forces.

Si, pour être libres enfin, nous devons nous défendre, dans l'emploi de nos facultés, de tout acte préjudiciable à autrui, il s'ensuit que, mieux nous savons tous en tirer parti sans nuire, plus nous avons appris à leur donner une direction utile pour nous mêmes sans être offensive pour les autres, et plus aussi nous avons acquis de liberté. Cette proposition a toute la certitude des précédentes. Comparez l'état des peuples qui pros-

pèrent par des voies paisibles, à l'état des peuples qui ont fondé leur prospérité sur la domination; comparez les nations guerrières de l'antiquité aux nations industrieuses des âges modernes; comparez l'Europe, où tant d'hommes encore cherchent la fortune dans le pouvoir, à ces États-Unis d'Amérique où l'universalité des citoyens n'aspire à s'enrichir que par le travail, et vous découvrirez bientôt où il y a le plus de liberté véritable.

Les hommes ne sont donc esclaves que parce qu'ils n'ont pas développé leurs facultés et appris à en régler l'usage. Ils ne sont libres que parce qu'ils les ont développées et réglées. Il est vrai de dire, à la lettre, qu'ils ne souffrent jamais d'autre oppression que celle de leur ignorance et de leurs mauvaises mœurs; comme il est vrai de dire qu'ils n'ont jamais de liberté que celle que comportent l'étendue de leur instruction et la bonté de leurs habitudes. Plus ils sont incultes, et moins ils peuvent agir; plus ils sont cultivés, et plus ils sont libres : la vraie mesure de la liberté, c'est la civilisation. »

M. Dunoyer a fait succéder à ces développemens un examen rapide des diverses définitions qu'on a données de la liberté, et il a achevé par-là d'éclaircir et de confirmer l'idée qu'il convient de s'en faire. Nous nous bornons à rapporter les observations suivantes, par lesquelles il a terminé cette revue et la leçon dont nous venons d'offrir l'analyse :

« L'idée la plus fâcheuse, a-t-il dit, est celle que l'on a communément des sources de la liberté. On veut qu'elle résulte, non de l'état de la société, mais de celui du gouvernement; et par gouvernement, on entend une chose distincte de la société, et existant en quelque sorte en dehors d'elle.

C'est une manière très-inexacte et en même tems très-incomplète d'envisager la chose.

Il n'y a pas moyen, d'abord, de distinguer le gouvernement de la société. Le gouvernement est dans la société; il en

fait intrinsèquement partie : il est la société même, considérée dans l'un de ses principaux modes d'action; savoir, la répression des violences, le maintien de l'ordre et de la sûreté. Les formes suivant lesquelles il exerce cette action, et la manière plus ou moins éclairée et plus ou moins morale dont il l'exerce, dépendent essentiellement de la volonté de la société. Il est, dans tous les tems, l'expression exacte des idées et des habitudes politiques qui prédominent au milieu d'elle. Plus ces idées et ces habitudes sont imparfaites, et plus le gouvernement est imparfait. Il est d'autant meilleur qu'elles sont meilleures elles-mêmes. Il n'est pas une institution défectueuse, il n'est pas un acte vicieux du pouvoir dont on ne puisse montrer avec détail toutes les causes dans l'état de la société. Donc, au lieu de dire que la liberté dépend uniquement de cet ensemble d'individus et de corps constitués auquel on donne le nom de gouvernement, il faudrait dire qu'elle dépend de la bonté des idées et des habitudes politiques qui prédominent parmi les peuples.

Ensuite, cette expression, quoique plus exacte, aurait encore le défaut de ne pas donner une idée complète des sources de la liberté. La liberté, en effet, ne dépend pas uniquement de la bonté de nos idées et de nos habitudes *politiques*, elle dépend de la bonté de *toutes* nos idées et de *toutes* nos habitudes; c'est-à-dire, que nous sommes d'autant plus libres que nous savons faire, *sous tous les rapports*, un meilleur usage de nos facultés. Il est vrai que les connaissances et les vertus, propres à constituer le bon citoyen, en peuvent faire supposer un grand nombre d'autres, et que, lorsqu'un peuple est parvenu à un point de culture assez élevé pour se bien conduire politiquement, il y a lieu de croire qu'il a fait des progrès considérables dans les autres parties de la civilisation, et qu'il jouit, sous tous les rapports, d'une liberté fort étendue. Mais, de ce que la capacité politique en fait supposer ordinairement

un grand nombre d'autres, il ne faut pas conclure que la liberté vient uniquement de celle-là; elle vient de celle-là et des autres; elle découle généralement de toutes; elle s'accroît par le progrès de tous nos moyens. Je ne vois pas la moindre raison pour dire que nous devenons libres en nous formant à la justice publique, et non en nous formant à la justice privée; en devenant habiles dans le gouvernement, et non en devenant habiles dans l'agriculture, le commerce ou tel autre mode spécial d'activité. Nos progrès, en effet, ont tous également pour résultat d'écarter quelques-uns des obstacles qui s'opposent à l'exercice de nos forces : ils ont donc tous pour résultat de contribuer à l'extension de notre liberté.

Non-seulement la liberté ne gît pas tout entière dans ce que nous avons de vertu et d'habileté politique; mais nos autres développemens même ne dépendent pas nécessairement de celui-là. Nous commençons à faire des progrès en intelligence, en industrie, en richesse, en morale, long-tems avant d'être sortis politiquement de la barbarie. Il est vrai que la barbarie politique rend d'abord ces progrès excessivement lents; mais l'expérience démontre qu'elle ne les rend pas absolument impossibles. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer à travers quelle série de guerres, de violences et de désordres publics de toute espèce la civilisation est parvenue à se faire jour.

Encore une fois, il n'est donc pas vrai que toute la liberté soit renfermée dans ce que nous avons de capacité politique, ni même que nos autres progrès dépendent nécessairement de ceux que nous avons faits sous ce rapport. La capacité politique est ordinairement la dernière qu'un peuple acquiert. Se bien conduire politiquement est la dernière chose dont il devient capable. Ce dernier progrès couronne la liberté; mais il n'est pas la liberté tout entière. Il rend, à mesure qu'il s'accomplit, les autres progrès beaucoup plus faciles; mais il n'est

sûrement pas la condition de tout progrès. Un peuple peut jouir d'une immense liberté avant de s'être élevé au gouvernement de lui-même, et surtout avant d'avoir appris à se gouverner raisonnablement. Il peut y avoir chez lui beaucoup de savoir, d'industrie, de capitaux accumulés, de bonnes habitudes personnelles et relatives. Or, il est visible qu'il ne peut avoir acquis tout cela sans s'être procuré par cela même une grande puissance, sans s'être donné beaucoup de facilité et de latitude pour agir. Il ne faut pas sans doute exclure la plus haute des capacités, la capacité politique, de l'idée de la liberté; mais il ne faut pas l'y comprendre seule. Pour la définir avec exactitude, il faudrait faire l'inventaire de tout ce que l'humanité possède de connaissances réelles et de véritables vertus. Elle est égale pour chaque peuple à ce qu'il a fait de progrès dans toutes les branches de la civilisation; elle se compose de tout ce qu'il a de *savoir-faire* et de *savoir-vivre*: c'est là sa véritable définition. »

Résumé du cours.

Le cours de M. Dunoyer n'a été, d'un bout à l'autre, que le développement progressif de ces simples principes. Il a tracé d'abord le tableau des principales variétés de notre espèce, et l'on a aisément reconnu que les races les plus susceptibles de culture sont aussi les plus susceptibles de liberté. Faisant ensuite abstraction de la différence des races, il a pris seulement en considération le degré de culture, et l'on a vu qu'un peuple est d'autant plus libre qu'il est parvenu à un état de culture plus perfectionné. L'étude des faits a pleinement confirmé cette dernière remarque. Parcourant, l'un après l'autre, les principaux modes d'existence par lesquels a passé l'espèce humaine, on a vu la liberté croître à mesure qu'elle s'est élevée dans l'échelle de la civilisation. Ainsi, l'on a trouvé plus de liberté dans la vie nomade que dans la vie sauvage, dans la

vie sédentaire que dans la vie nomade, dans le régime du privilége que dans celui de l'esclavage, dans l'état social enfanté par la passion des places que dans le régime né de l'amour du privilége. Enfin, parvenu au régime de l'industrie, on a reconnu avec le professeur que ce mode d'existence était visiblement celui où les hommes pouvaient faire de leurs forces l'usage le plus étendu, le plus moral, le plus exempt de violence, et on a conclu avec lui qu'il était l'état où ils pouvaient acquérir le plus de liberté.

Ce tableau que M. Dunoyer a tracé des principaux âges de la société n'a pas seulement servi à justifier ses idées fondamentales; il lui a permis de donner de la marche de la civilisation une idée plus juste peut-être que celle qu'on en a communément.

« Nous pouvons, a-t-il dit, tirer de la série des faits que nous avons observés, cette première conclusion générale : que l'espèce, en parcourant les divers états que j'ai décrits, et dans son mouvement de progression vers la vie actuelle, s'est peu déterminée par des idées de raison ou de justice; qu'elle n'a jamais fait, en quelque sorte, que céder à la nécessité; qu'elle n'a changé d'état que par force; qu'elle n'a pas abandonné une manière de vivre parce qu'elle était odieuse, mais parce qu'elle n'était plus possible : qu'ainsi, par exemple, les peuples nomades n'ont mis un terme à leurs déprédations que lorsqu'ils n'ont vu rien de mieux à faire, et qu'il ne s'est plus trouvé devant eux de pays à ravager; que les derniers venus de ces peuples n'ont renoncé à leurs incursions que lorsque les premiers établis ont été capables de les en dégoûter, et que, décidément, il n'a plus été en leur pouvoir de continuer les mêmes brigandages; qu'on n'a abandonné l'usage d'exterminer les prisonniers que lorsqu'on a eu besoin d'esclaves; qu'on n'a commencé à adoucir le sort des esclaves que lorsqu'il est devenu très-difficile de s'en procurer de nouveaux, qu'il y a eu beaucoup de nations sédentaires et que chacun a eu besoin

de garder pour soi ses prisonniers; que depuis, et à mesure que les classes asservies ont fait des progrès, on ne leur a généralement accordé que ce qu'elles ont eu la force de prendre, et qu'elles n'ont guère obtenu que ce qu'elles ont arraché.

D'une autre part, les faits nous conduisent encore à cette conclusion, que, du côté des classes laborieuses, les progrès n'ont pas toujours été plus volontaires; que le travail a commencé dans les fers; que l'homme ne s'y est résigné que par force; qu'il n'a continué à travailler que parce qu'on a longtems continué à l'y forcer; qu'il ne s'est décidé que très-lentement et avec une excessive répugnance à considérer le travail comme sa ressource naturelle; que, même au sein du travail, sa tendance la plus forte a été vers la domination; que cette tendance dure encore, et qu'il ne faut pas moins que la réaction violente et toute-puissante qui s'opère depuis dix ans pour ramener vers l'industrie tant de milliers d'hommes des classes laborieuses dont l'activité s'était égarée dans les voies de l'ambition.

Ainsi, d'une part, on n'a renoncé au brigandage que forcément, et, d'un autre côté, on ne s'est non plus soumis à travailler que par force; de sorte que la civilisation est née d'une double contrainte, de celle que le vainqueur a exercée sur le vaincu pour l'obliger au travail, et de celle que le vaincu a exercée sur le vainqueur pour se dérober à sa puissance, et tâcher même, s'il le pouvait, de le subjuguer à son tour. Considérées dans leur objet, cette action et cette réaction ont rarement été morales; mais, envisagées dans leur résultat, elles ont été éminemment utiles. Telle est la paresse naturelle de l'homme, qu'il ne se fût jamais décidé au travail s'il n'y avait été contraint par la victoire; et, d'un autre côté, tel est son penchant à la domination, que tout progrès du travail eût été impossible si l'injustice et l'insolence du vainqueur n'avaient été contenues. Tout ce qui a eu pour effet d'assujétir l'homme à

l'industrie a servi la civilisation; mais tout ce qui a tendu à mettre des bornes à la violence ne lui a pas été moins avantageux. L'action de la Sainte-alliance a sans doute son bon côté; mais l'action contre la Sainte-alliance a bien aussi son côté favorable; et si je me réjouis de voir la Révolution contrainte de tourner son activité vers l'industrie, je me réjouirais bien davantage encore de voir la société industrielle arrivée à l'époque où, dégagée de toute pensée ambitieuse, elle sera en même tems assez puissante pour renvoyer aux occupations utiles cette cohue tumultueuse d'intrigans et d'ambitieux qui la dépouillent et qui l'oppriment.

De ce double effort que n'ont cessé de faire, depuis l'origine de la société, une partie des hommes pour contraindre les autres au travail, et ceux-ci pour restreindre la puissance de ceux-là, sont nés, dans la marche de la civilisation, deux mouvemens distincts, l'un d'ascension de l'esprit d'industrie, l'autre de décadence de l'esprit de domination; l'un d'accroissement des classes laborieuses, l'autre de décroissement des classes dominatrices.

« Dans le commencement, les classes dominatrices étaient tout et les classes laborieuses rien; à la fin, les classes dominatrices ne seront rien, du moins comme dominatrices, et les classes laborieuses seront tout. Dans la vie sauvage, la classe laborieuse n'existe point ou existe à peine: elle se compose seulement des femmes. Dans la vie nomade, il s'y joint un petit nombre de captifs qui sont préposés à la garde des troupeaux. Dans les premiers tems de la vie sédentaire, elle s'accroît d'un nombre beaucoup plus considérable de vaincus, qui sont employés à la culture du sol et à l'exercice des divers métiers. Dans cet état, elle ne tarde pas à être aussi nombreuse que celle des dominateurs; bientôt, elle l'est davantage; elle le devient, avec le tems, incomparablement plus; elle finit par former la population presque entière. *Qu'est-ce que le Tiers?* de-

mandait parmi nous, il y a trente-sept ans, un homme fort connu : *Le Tiers est tout*, répondait-il; et en effet, dès cette époque, il formait déjà les 39/40e de la population, et la classe spécialement privilégiée, importante encore comme propriétaire, avait entièrement cessé de l'être comme corps de dominateurs.

Ajoutez que, dans ce mouvement de progression, les classes laborieuses ne croissent pas seulement en nombre, en richesse, en lumières, mais aussi en dignité et en élévation. D'abord esclaves, elles deviennent ensuite tributaires; puis, elles sont affranchies; puis, elles ont leurs priviléges; puis, elles effacent les priviléges et peuvent parvenir à tout; puis, elles se mettent au-dessus des places et subordonnent le gouvernement à l'industrie : ceci a déjà lieu dans les États-Unis d'Amérique. En Amérique, ce qui prédomine, c'est le travail, c'est la masse des hommes travaillant, c'est la société industrielle. Le gouvernement remplit, dans cet immense atelier, la fonction particulière que la société lui assigne; mais il ne domine pas la société. Bien loin de là, il est son serviteur, et il s'en honore. C'est elle qui lui communique tout ce qu'il a de pouvoir, de dignité, de lustre. Il s'en faut sans doute que la société industrielle soit parvenue en Europe à ce degré d'élévation; mais elle y aspire avec force; c'est là que sa nature la pousse, et c'est là qu'elle la conduira. »

« Voilà, ajoute M. Dunoyer, ce qui résulte, relativement à la marche de la civilisation, des faits généraux que j'ai exposés. Ces faits montrent clairement que, malgré l'aversion naturelle de l'homme pour le travail et malgré son amour naturel pour la domination, l'esprit de domination a toujours tendu à s'affaiblir et l'esprit d'industrie à se fortifier. Ils montrent que ce double effet est tout naturellement résulté du besoin que les classes dominatrices avaient de richesse et les classes labo-

rieuses de justice; de l'effort qu'ont fait les dominateurs pour fomenter l'esprit d'industrie, et les hommes industrieux pour réprimer l'esprit de domination. Ils montrent, en un mot, qu'il est dans la destinée des classes dominatrices de s'affaiblir, de s'effacer, de se fondre dans les classes laborieuses, et que le mouvement de la civilisation consiste précisément à nous conduire à la vie que j'ai appelée *industrielle*.

Mais, ce que ces faits montrent surtout avec évidence, c'est que les hommes disposent d'autant plus librement de leurs forces qu'ils approchent davantage de cette manière de vivre. On a vu, en effet, que chaque pas vers cet état était marqué par quelque progrès dans les sciences, les arts, la richesse, la morale privée, la justice sociale. On a vu qu'il y a très-peu de tout cela dans les premiers âges de la civilisation, où l'on n'aperçoit encore que des barbares occupés à s'entr'exterminer; qu'il en existe un peu plus, à l'époque où l'on voit déjà une classe d'esclaves qui travaillent; plus, à l'époque où ces esclaves sont parvenus à la condition de tributaires; plus, à celle où ils sont affranchis et jouissent de certains priviléges; plus, à celle où il n'y a plus de priviléges et où ils peuvent parvenir à tout; plus enfin, à celle où ils sont corrigés de la manie de parvenir aux places, où l'esprit d'industrie l'emporte sur celui d'ambition et où la vie sociale est essentiellement industrielle. On s'est donc progressivement assuré que ce dernier genre de vie est celui où se développent et se perfectionnent au plus haut degré l'instruction, les arts, les mœurs, la justice; et comment nier que l'état où ces choses sont le plus répandues et le plus parfaites, ne soit aussi celui où les hommes disposent de leurs forces avec le plus de liberté? »

M. Dunoyer a passé en revue, en terminant sa dernière leçon, les objections diverses qu'on a élevées contre sa doctrine. Nous nous bornons à rapporter celle de ces objec-

tions qui nous a paru avoir le plus besoin de réponse, et dont la réfutation est le plus propre à faire juger de la vérité des principes que le professeur a exposés.

Objection. « Il est très-vrai que la liberté d'un peuple dépend de l'état de ses arts et de sa morale; mais dépend-il toujours de ce peuple d'acquérir des mœurs et de l'industrie? Un gouvernement qui veut abuser de ses avantages, n'a-t-il pas le moyen de rendre impossibles tous les progrès qui peuvent honorer une nation ou lui être profitables? »

Je réponds, a dit le professeur, que les nations s'appartiennent; qu'elles disposent d'elles-mêmes; qu'elles ont l'initiative de leurs progrès; que ce sont elles qui font leurs gouvernemens, et non leurs gouvernemens qui les font; que leurs gouvernemens ne sont jamais que l'expression des sentimens, des idées, des habitudes politiques qui prédominent au milieu d'elles ou parmi les peuples dont elles sont entourées et à l'influence desquelles elles sont plus ou moins soumises; qu'en un mot, les obstacles à leurs progrès qui paraissent venir des gouvernemens, ne viennent jamais que de leurs propres idées.

Mais enfin, poursuit-on, n'est-il pas au pouvoir de ces idées d'empêcher que des idées meilleures ne deviennent prédominantes, de maintenir leur autorité sur ces nations et d'y perpétuer les mêmes obstacles?

Je réponds que non, réplique le professeur, et l'expérience l'atteste. A quelle époque, en effet, les obstacles à tout progrès ont-ils été plus forts que dans la grossièreté de nos premiers âges, et lorsque les nations de l'Europe n'étaient encore que des ramas de maîtres féroces et d'esclaves abjects? Cependant, a-t-il été au pouvoir de l'avilissement et de la barbarie qui gouvernaient en ce tems de nous empêcher de devenir ce que nous sommes? N'est-il pas permis de concevoir quelque espérance, en voyant les serfs du xe siècle devenus les nations florissantes et nombreuses de l'âge présent? Sommes-nous moins

capables de progrès que nous ne l'étions à cette époque? Avons-nous plus d'obstacles à vaincre ou moins de moyens de les surmonter? Je ne veux sûrement pas nier la puissance des erreurs ou des vices publics qui règnent encore, et qui constituent tout ce qu'il y a d'excessif dans les dominations du tems. Mais j'espère que ces travers ne sont pas indestructibles. Je crois que le jésuitisme est destiné à être vaincu par l'esprit de morale, que la manie des priviléges sera subjuguée tôt ou tard par l'esprit d'équité, que les idées favorables à l'émancipation des colonies et à la liberté du commerce finiront par remplacer l'esprit de monopole et l'esprit colonial, etc. Quelle nation a été plus entêtée que la nation anglaise du système qui fonde la prospérité d'un pays sur l'appauvrissement de tous les autres? Cependant, ne la voyons-nous pas embrasser aujourd'hui d'autres idées? Les nations reviennent donc de leurs sottises, cela n'est pas douteux; et il est certain aussi qu'à mesure que de meilleures idées deviennent franchement prédominantes, le sceptre passe tout naturellement dans leurs mains.

On trouve cette marche trop lente, trop pacifique. Il faut convenir, me dit-on, que cette manière de procéder *n'a rien de bien offensif pour le pouvoir*, et *qu'il doit peu s'inquiéter des progrès qu'elle pourrait faire.*

Il ne s'agit ni d'offenser, ni de flatter le pouvoir; il s'agit de reconnaître comment on peut combattre utilement le despotisme : faut-il faire la guerre aux vices sur lesquels il s'appuie, ou seulement aux fripons qui les exploitent?...

Je sens, comme un autre, tout ce que méritent de haine les hommes qui profitent sciemment des travers d'une nation pour l'opprimer; mais je sais aussi que, lorsque ces hommes se sentent protégés par l'ignorance ou la lâcheté du grand nombre, ils se rient entre eux des haines isolées qu'ils inspirent et des attaques particulières dont ils sont l'objet. On se persuade

qu'il est possible de détruire un abus avant d'avoir détruit le vice ou l'erreur populaires sur lesquels ils est fondé, avant d'avoir rendu prédominantes les idées qui lui sont contraires : c'est une illusion déplorable, et qui nous a énormément nui.

Qu'ont fait contre la tyrannie de la censure tous les bouleversemens politiques opérés parmi nous depuis près de quarante années? A-t-on vu cette tyrannie disparaître avec les pouvoirs à l'existence desquels on la croyait liée? Nullement. Et pourquoi cela? Parce que sa force n'était pas seulement dans le pouvoir, mais dans nos préjugés; parce que la censure ne répugnait pas assez à la raison commune; parce que, dès-lors, on pouvait la conserver ou la rétablir sans faire violence au sens commun; parce que la nation ne sentait que faiblement encore l'importance de la liberté de la presse; parce qu'on avait la simplicité de croire que la discussion des affaires publiques ne regardait pas le public, ou bien que la liberté d'écrire n'intéressait que les écrivains, ou je ne sais quelle autre sottise encore. Pourtant la censure a fini par être réellement abolie; et tandis qu'aucune révolution n'avait pu la détruire, il semble qu'aucune contre-révolution ne saurait désormais la rétablir; puisqu'elle est répudiée par la contre-révolution même. Sait-on comment nous en sommes venus là? Par le bénéfice du tems; par l'effet de la discussion, qui est parvenue à ruiner dans les esprits les mauvaises raisons qui la soutenaient; parce qu'on sait beaucoup mieux à quel point elle est inique, insolente, effrontée; parce qu'on a vu qu'elle ne respectait personne, pas plus les grands que les petits, pas plus les princes que les sujets; parce qu'enfin la liberté des débats publics est bien près d'être devenue une nécessité publique et que personne n'est plus guère disposé à supporter dans qui que ce soit l'insupportable prétention d'imposer silence à tout le monde.

« Je passerais successivement en revue tous les genres d'op-

pression qu'un peuple peut souffrir, que je serais assuré d'en découvrir ainsi les appuis dans des erreurs répandues, dans des vices accrédités. Bien loin de tirer leur force du despotisme, c'est de ces vices et de ces erreurs que le despotisme en général reçoit la sienne. Ce sont eux qui le constituent, qui le maintiennent, qui le perpétuent; et l'on aurait beau le détruire sous une forme, ils ne cesseraient, tant qu'ils seraient les plus forts, de le reproduire sous une autre. »

M. Dunoyer, après avoir défini la liberté, dans son cours de cette année, et s'être élevé, de degrés en degrés, jusqu'au mode général d'existence avec lequel elle paraît le plus compatible, a maintenant à considérer cet état social (*l'état industriel*) dans les divers modes d'activité, dans les divers ordres de travaux et de fonctions qu'il embrasse, dans l'agriculture, les arts, le commerce, les échanges, etc. (1). On peut prévoir d'avance que, dans l'examen de tous ces modes particuliers d'action, comme dans la recherche du meilleur système général d'existence, il trouvera que l'homme est d'autant plus libre que ses facultés sont, à tous égards, plus développées.

---

(1) Voy. ci-dessus (cahier d'*avril*), p. 22.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Essais sur la construction des routes, des ponts suspendus, des barrages, etc., *extraits de divers ouvrages anglais, traduits par* **M. J. Cordier. Tome Ier (1).**

Une *annonce* de cet ouvrage a déjà été donnée dans notre *Bulletin bibliographique* (2); nous y renvoyons pour le détail des parties dont il est composé. L'auteur passe en revue, dans le discours préliminaire, les divers objets auxquels se rapportent les écrits anglais dont il donne la traduction ou l'extrait. Nous présenterons ici succinctement ses idées, et nous y ajouterons quelques remarques.

On se plaint avec raison de l'état des routes en France; et ces plaintes deviennent plus vives et mieux fondées par la comparaison que l'on peut faire de ces routes avec celles de quelques autres pays, et surtout avec celles de l'Angleterre. Trois circonstances principales influent sur l'état des voies publiques : le mode d'administration, les règlemens relatifs au roulage, et les procédés matériels adoptés pour la construction et l'entretien.

Le mode d'administration des routes françaises consiste en ce que les fonds d'entretien sont fournis par l'État pour les routes royales, votés par les départemens pour les routes dé-

(1) Lille, 1823. Un vol. in-8°, avec atlas in-folio.

(2) Voy. le cahier de juin 1824, t. XXII, page 679.

partementales, et votés par les communes, en vertu d'une loi récente, pour les chemins vicinaux. Les travaux sont projetés et dirigés par les ingénieurs des ponts et chaussées, qui sont à la solde de l'État. L'exécution est généralement confiée à des entrepreneurs, au moyen d'adjudications publiques. La disposition des travaux, les conditions des adjudications sont soumises à l'approbation de l'administration centrale.

Les fonds que l'on consacre actuellement à l'entretien des routes sont très-insuffisans. Un grand nombre de routes départementales, et la presque totalité des chemins vicinaux, n'ont pas été entretenus depuis long-tems. Il est bien essentiel de remarquer, d'ailleurs, que rien ne fixe la quotité de ces fonds. Si le budget des routes royales, départementales et vicinales était réduit par la volonté du gouvernement, des départemens et des communes, cela exciterait sans doute des plaintes; mais aucune action ne pourrait être exercée contre personne pour y remédier. Les préfets, les ingénieurs et leurs agens mettent tous leurs soins à bien employer, d'après les usages établis, les fonds qui leur sont accordés. Si ces fonds ne suffisent pas et si les routes sont mauvaises, aucune responsabilité ne peut porter sur eux, puisqu'ils ne sont pas les maîtres de proportionner les dépenses aux besoins. Il n'existe aucun moyen de forcer le gouvernement, les départemens et les communes à donner les fonds nécessaires pour l'établissement et l'entretien des routes. La loi *permet* de s'imposer pour subvenir à cette dépense de première utilité, mais elle n'*oblige* pas.

L'administration des routes, en Angleterre, est établie sur des bases totalement différentes (1) : cette administration est fondée sur le principe que chaque paroisse *doit* entretenir en

(1) Voyez sur ce sujet les *Mémoires sur les travaux publics de l'Angleterre*, par M. Dutens; et les *Voyages dans la Grande-Bretagne*, par M. Ch. Dupin, 3me partie, Force commerciale.

bon état les routes qui traversent son territoire. On subvient à cet entretien par des contributions en argent ou en journées de travail, contributions qui ne peuvent dépasser un maximum fixé par la loi. S'il est reconnu que ces subventions sont au-dessous des besoins, le parlement permet d'établir des péages sur les routes trop fréquentées. L'administration publique ne prend aucune part à la direction des travaux. Les subventions en nature ou en argent, les produits du péage, sont administrés par les autorités ou des associations locales, sous la surveillance de l'autorité judiciaire. Les communes sont représentées par des *surveyors*, dont les fonctions annuelles sont tantôt gratuites et tantôt salariées. Ces *surveyors* exercent au nom des paroisses les actions judiciaires nécessaires pour réprimer les délits et les empiétemens nuisibles aux routes. Ils peuvent également être poursuivis devant les juges de paix par tout particulier qui croit avoir à se plaindre du mauvais état d'un chemin. Ils sont condamnés à une amende, si la plainte est fondée : dans le cas contraire, l'amende est payée par le dénonciateur. Les curateurs chargés de la perception et de l'emploi des produits des péages sont autorisés à faire des emprunts, lorsqu'une amélioration importante exige des dépenses extraordinaires. La différence qui se trouve entre ce système et celui qui existe en France est évidente. Chez nous, il n'y a point de responsabilité; ou bien, comme la responsabilité porte sur le gouvernement, elle est tout-à-fait illusoire, puisque le gouvernement a beaucoup plus de force qu'il n'en faut pour se défendre lui-même, ainsi que ses agens contre les plaintes vagues du public. En Angleterre, la responsabilité porte sur les paroisses ou les curateurs des péages, dans la personne des *surveyors* : cette responsabilité est très-réelle, et s'exerce avec sévérité. Le résultat est qu'en France on n'accorde pas aux routes, à beaucoup près, les fonds nécessaires; que les routes principales

sont presque partout mauvaises, et que les chemins vicinaux n'existent pas, pour ainsi dire; tandis qu'en Angleterre les grandes routes sont excellentes, et les derniers chemins vicinaux sont soignés à l'égal des grandes routes.

M. Cordier voudrait que l'on donnât aux départemens et aux arrondissemens l'administration libre des chemins. Il propose d'établir, pour subvenir aux frais d'entretien, un nouvel impôt, perçu partie en argent, partie en journées de travail. La direction des travaux serait confiée à un petit nombre de commissaires nommés par les électeurs ou les principaux propriétaires. L'auteur propose également de rétablir les péages, ou droits de barrières. L'opinion de M. Ch. Dupin est aussi favorable à cette taxe, dont on a fait sous le Directoire un essai malheureux, et qui a disparu sous le gouvernement consulaire; mais on ne dit pas comment la perception du péage serait faite, dans quelles caisses les fonds seraient versés, et par qui s'effectueraient la distribution et l'emploi de ces fonds.

Ne perdons pas de vue qu'en France, le gouvernement fait tout et répond de tout. Si l'on établit des péages sur les routes, les fonds iront au trésor : ils seront répartis, comme le sont aujourd'hui les autres fonds accordés par l'État. Ils pourront être détournés de l'usage auquel on les aura d'abord destinés, si des besoins plus urgens se font sentir. On aura créé un nouvel impôt, d'une perception coûteuse et vexatoire, nuisible au commerce, et l'on n'aura acquis aucune nouvelle garantie que les routes seront mieux entretenues. Il est évident, ainsi que M. Dutens l'a judicieusement remarqué, que l'établissement des péages, pour être utile, suppose l'existence d'un régime municipal. Le produit des péages serait d'ailleurs bien au-dessous des dépenses nécessaires. Le fondement de l'entretien des routes doit être dans un impôt local, perçu en grande partie en nature. Les péages doivent être, comme en Angleterre, le moyen de sub-

venir à l'insuffisance de cet impôt; mais il faut que ces péages soient perçus et dépensés par les autorités locales, sans que le gouvernement puisse disposer des produits.

On ne peut se dissimuler que les dépenses nécessaires pour mettre et maintenir en bon état les routes de diverses classes, et les chemins vicinaux d'un pays aussi vaste que la France, où la plus grande partie des transports s'effectue par terre, sont tellement considérables, que l'on n'y suffira jamais au moyen des fonds portés au budget, ou votés par les départemens. Il est donc nécessaire de recourir à d'autres moyens. Le rétablissement d'un impôt analogue à la corvée de l'ancien régime paraît indispensable. Mais cet impôt, quelque adoucies qu'en soient les formes, sera toujours odieux, s'il est administré par les agens de l'autorité centrale, et s'il est considéré comme un moyen de subvenir à l'insuffisance des fonds prélevés sur la masse des contributions publiques. Le peuple regardera toujours comme étant responsable de l'état des routes le gouvernement, qui les administre et qui perçoit les impôts destinés à subvenir aux frais d'entretien. Il lui paraîtra tyrannique de s'en prendre à lui de la modicité des fonds que l'on destine à cet objet, et de l'obliger à y suppléer par son travail. Les droits de barrières seraient jugés à peu près de la même manière. On persuadera difficilement au public qu'il n'existe pas de meilleur moyen pour se procurer l'argent nécessaire. Il paraît résulter de là que, si l'on voulait établir en France une véritable amélioration dans l'état des voies publiques, il faudrait changer totalement les bases du système d'administration qui existe aujourd'hui. Mais, comment espérer que l'administration centrale se dépouille elle-même de ses attributions, pour les remettre à des autorités ou à des associations locales? Quoi qu'il en soit, il est facile de juger que l'on n'aura jamais des routes et des chemins vicinaux bien entretenus, s'il n'existe dans chaque lieu une personne à laquelle on ait donné les

moyens nécessaires pour subvenir aux dépenses, qui soit responsable de l'emploi de ces moyens, et qui puisse être poursuivie personnellement devant les tribunaux.

Il serait plus facile d'apporter des changemens aux règlemens sur le roulage et aux procédés de construction et d'entretien des routes, qu'au mode d'administration. M. Cordier a donné la traduction d'un ouvrage de M. Storss Fry sur la construction des roues de voitures. L'auteur paraît approuver beaucoup la marche de cet écrivain, qui « ne présente point, dit-il, une théorie abstraite, mais qui expose avec simplicité des vérités faciles à concevoir, et qui indique des perfectionnemens justifiés par des expériences à la portée de tout le monde. » Cet éloge paraîtrait peut-être mieux fondé, si, parmi les propositions données comme le résumé de cet ouvrage, on ne trouvait pas la suivante : « Lorsqu'une roue rencontre un obstacle, la force employée à le passer, ou la force perdue, est exactement la même, quelle que soit la vitesse de la voiture. » Ce sont là de ces assertions dont la fausseté est évidente. L'assertion contraire pourrait être démontrée par les lois de la mécanique, si l'expérience journalière ne suffisait pas. D'autres propositions, telles que la suivante : « Les traits des chevaux doivent être parallèles à la route », sont très-susceptibles d'être contestées (1). On fait ici ces remarques, parce que l'auteur paraît un peu trop disposé à louer la manière de procéder des ingénieurs anglais, aux dépens des ingénieurs des autres pays. « Ils se sont exercés, dit-il (p. xcij), à connaître, par des expériences en grand, la force, l'élasticité, la

(1) L'auteur expose les résultats des expériences de Coulomb sur le frottement, expériences qui n'ont guère de rapport à la question du mouvement des voitures sur les routes. Il donne (p. LIX) un tableau des résistances qu'apportent au transport diverses espèces de chemins, supposés horizontaux. On voit, dans ce tableau, que la résistance sur un chemin en fonte de 2me coulée étant représentée par $\frac{1}{7}$,

tenacité des matériaux; ils ont soumis des volumes considérables de chaque espèce à de nombreuses épreuves, à l'aide de machines d'une force prodigieuse; et au lieu de conclure de l'infiniment petit à l'infiniment grand, en opérant sur des atomes et en employant des théories subtiles et contestées, ils ont déduit d'une suite de faits importans, les analogies essentielles qu'ils ont mises à la portée des mécaniciens. » Ce tableau n'est nullement fondé sur les faits : la vérité est, qu'à l'exception d'un petit nombre d'expériences sur la force du fer forgé, faites récemment avec les machines destinées à essayer les chaînes employées dans la marine, il n'existe en Angleterre aucune recherche importante de ce genre. Buffon avait soumis depuis long-tems en France les bois de construction à de nombreuses expériences faites très en grand, et la force des pierres n'est bien connue que par les travaux de M. Rondelet. Ce n'est qu'après de longs tâtonnemens qu'on est parvenu, en Angleterre, à régler convenablement les dimensions des charpentes en fer fondu (1). On a vu des grues et d'autres machines, construites par les artistes réputés les plus habiles, se rompre sous les fardeaux. Il est fâcheux qu'un élève de l'École polytechnique semble faire peu de cas des *théories*. Rien n'est plus dangereux que cet éloignement pour toute théorie, que cette disposition à n'admettre ou à n'approuver que ce qui est *à la portée de*

---

elle le serait par 3 ½ sur un chemin en cailloutis en très-bon état. Mais il résulterait de là qu'un cheval pourrait traîner sur un chemin en fer fondu un poids 14 fois plus grand que sur un très-bon chemin en cailloutis; ce qui est tout-à-fait contraire à l'expérience et à l'assertion même de l'auteur, qui admet (p. CLIX) que l'on peut transporter sur les routes en fer, avec un seul cheval, 5, 6 et même 8 tonneaux.

(1) Le premier ouvrage publié sur ce sujet, dû à M. Tredgold, a paru en 1822.

tout le monde. N'oublions pas qu'il s'agit avant tout de connaître la vérité : qu'il nous soit permis d'employer pour y parvenir tous les moyens dont nous pouvons disposer, et même les recherches scientifiques.

Les règlemens sur le roulage qui existent en France ont été imités des règlemens anglais, et n'en diffèrent pas essentiellement : seulement, la charge des voitures peut être plus considérable. Les constructeurs de voitures éludent en Angleterre la loi, en donnant aux jantes non pas une surface cylindrique, mais une surface convexe dans le sens de l'épaisseur de la roue. Il en résulte que, sur une route en bon état, comme le sont les routes anglaises, où les ornières sont inconnues, les roues ne portent que sur une très-petite largeur. D'après cela, les ingénieurs n'attachent aucun prix aux règlemens qui fixent la largeur des jantes. Il paraît que M. Cordier voudrait aussi que ces règlemens fussent abolis en France. Mais tout le monde ne sera pas de son avis sur ce point. On ne voit pas ce qu'on pourrait gagner à revenir à ces roues tranchantes qui semblaient faites exprès pour couper la surface de la route, et la sillonner profondément. Nous pensons seulement, comme l'auteur, qu'il serait utile de diminuer sensiblement les chargemens de nos voitures, qui sont beaucoup trop considérables pour la manière dont la plupart de nos routes sont construites. Il est vraisemblable que l'augmentation de dépense qui pourrait en provenir serait plus que compensée par l'avantage d'avoir des routes meilleures, et de moins fatiguer les chevaux.

Les procédés d'entretien des routes, d'après le système de M. M'Adam, ont été exposés dans ce recueil (1). La disposition matérielle des routes, en France et en Angleterre, ne diffère guère moins que le mode d'administration. En France, les routes sont très-larges : une chaussée en pavé ou en empier-

(1) Voyez la *Rev. Enc.*, janvier 1824, t. XXI, p. 35-48.

rement occupe le milieu ; de chaque côté sont des accotemens en terre; au-delà, des fossés, et plus loin la ligne des plantations. Pendant la plus grande partie de l'année, la chaussée est la seule partie praticable de la route : le reste de la surface est perdu (1). La boue qui s'y forme se mêle avec les matériaux de la chaussée, les altère, et s'oppose à ce qu'ils se dessèchent, se consolident et forment un corps. En Angleterre, les routes sont étroites, et ne présentent proprement qu'une chaussée, de 6 à 9 mètres, entièrement empierrée ou cailloutée. Des trottoirs également cailloutés, et élevés au-dessus du niveau de la chaussée, règnent des deux côtés, ou d'un côté seulement. Au-delà des trottoirs, sont les haies, et de l'autre côté des haies les fossés. Les eaux de la route passent sous les trottoirs par des acqueducs pour se rendre aux fossés. Ces dispositions sont éminemment propres à rendre les routes bonnes et la circulation également sûre et commode pour les piétons et les voitures. En effet, un des principes les plus essentiels de la construction et de l'entretien des routes, que l'expérience des ingénieurs a consacré dans tous les tems, est qu'il ne soit employé à la formation des chaussées que de la pierre ou du caillou purs, sans mélange d'aucune matière argilleuse, susceptible d'absorber ou de retenir l'eau. Il en résulte que les chaussées fréquentées par les voitures doivent être entièrement isolées, et que l'espace qui leur est destiné ne doit pas, comme chez nous, être formé partie en terre et partie en empierrement, ce qui rend inévitable le mélange de la terre avec les matériaux de la chaussée.

Les autres principes, déjà connus, mais énoncés plus explicitement, et appliqués avec plus d'exactitude par M. M'Adam, consistent : 1° en ce que les matériaux doivent être cassés avec

(1) Les piétons ne savent où passer, et choisissent presque toujours la ligne frayée par les chevaux.

soin, de manière qu'aucun morceau n'excède une limite donnée de grosseur ou de poids (2 pouces de grosseur ou 6 onces de poids); 2° en ce que les moyens d'écoulement des eaux doivent être établis avec soin; 3° en ce que l'on doit empêcher que les ornières ne se forment sur la route, en ayant soin, après la première construction, d'égaliser de nouveau les matériaux, à mesure que le passage des voitures tend à les sillonner. Ces matériaux présentent bientôt une surface ferme et unie, sur laquelle les roues ne forment pas de trace sensible. La route s'use, mais n'est pas sillonnée. Il s'y forme en été de la poussière, en hiver une boue liquide, que l'on enlève avec des rateaux; l'épaisseur de la route diminue par là, mais c'est la seule altération qu'elle subisse, et on la rétablit par des rechargemens formés de couches peu épaisses. Cette méthode exige des soins, mais non des dépenses extraordinaires. En effet, entretenir une route, c'est y apporter chaque année un certain volume de matériaux qui disparaît, écrasé par les voitures, en se changeant en boue et en poussière. Or, n'est-il pas évident qu'il doit se consommer une moindre quantité de matériaux sur une route dans laquelle on a prévenu la formation des ornières, que sur celle où il en existe de profondes? On obtient, au moyen de ces procédés, d'excellens résultats, et l'on aurait tort d'attribuer la perfection des routes anglaises à ce qu'elles sont beaucoup moins fréquentées que les nôtres par des voitures pesamment chargées. L'expérience d'un grand nombre de portions de route en empierrement, situées aux abords de Londres et du faubourg de Southwark, et pénétrant même dans l'intérieur de la ville, routes sur lesquelles il existe une circulation prodigieuse, et qu'on n'entretient qu'avec d'assez mauvais caillous, suffit pour établir que les procédés dont il s'agit sont immanquables, dans les circonstances mêmes les plus désavantageuses. En France, les matériaux des routes ne sont pas, en général, purgés de terre avec assez de soin, et

sont partout cassés beaucoup trop gros. Il existe un préjugé très-fâcheux, qui est que les matériaux cassés plus gros se consomment moins rapidement : une opinion semblable est un puissant obstacle à toute amélioration. On ne peut se dissimuler que l'existence de bonnes routes en France suppose la suppression des accotemens en terre, et des modifications considérables dans les usages adoptés généralement pour la direction des travaux.

Les derniers articles du discours préliminaire de M. Cordier sont employés à présenter des remarques assez étendues sur divers genres de travaux publics, tels que les barrages construits dans les fleuves pour en faciliter la navigation, les ponts suspendus et les chemins en fer. On distingue parmi ces remarques celles qui sont relatives à l'extension du système de navigation intérieure, et surtout à la nécessité de faire communiquer, par des canaux ou des rivières navigables, les ports maritimes avec les provinces intérieures. L'auteur observe que la plupart de nos ports sont en quelque sorte plus rapprochés des côtes du Nouveau-Monde que des villes appartenant à la même province, puisque le transport à 30 lieues de distance sur nos mauvaises routes coûte plus que celui des États-Unis en France. Il insiste sur la nécessité d'offrir au commerce, dans les ports maritimes, de nouvelles facilités, en simplifiant les formes administratives, et même en permettant, par la suppression de quelques enceintes fortifiées, l'établissement de bassins à flot, et l'agrandissement des villes.

Nous ne pouvons présenter ici les détails relatifs au mode de construction usité sur la Tamise, et proposé par l'auteur, pour les barrages à établir sur les fleuves. Nous n'entrerons point non plus dans la discussion des remarques qu'il a présentées sur le nouveau mode de construction des ponts suspendus. Les idées de l'auteur sur ce sujet paraissent suscep-

tibles d'être contredites (1); mais la réfutation que l'on pourrait en faire exigerait des détails qui ne peuvent trouver place dans ce recueil (2). On remarquera seulement que si, comme l'avance M. Cordier, les ponts suspendus à des chaînes de fer étaient *les plus chers* de tous, toute discussion à cet égard deviendrait inutile. L'usage de ces ponts se trouverait borné aux localités où il serait impossible d'en construire d'autres. L'expérience apportera vraisemblablement quelque modification à la solution qu'il a donnée de cette question importante. (3)

---

(1) On lit, page CXXII, que le perfectionnement de la presse hydraulique est l'*une des principales et uniques causes* des entreprises nouvelles du genre des ponts suspendus. L'auteur ignorait apparemment qu'une grande partie des expériences sur la force des fers, et surtout que les essais des chaînons du pont sur le Tweed, et des autres ouvrages dus au capitaine Brown, n'ont pas été faits au moyen d'une presse hydraulique. On n'emploiera pas non plus de presse hydraulique pour l'essai des chaînons du pont des Invalides, essai qui comportera cependant des efforts bien plus grands que ceux qu'ont exigés les fers employés dans les constructions dont on vient de parler.

(2) L'auteur, qui paraît approuver fort peu les ponts suspendus, propose toutefois un projet pour un ouvrage de ce genre. Ce projet consiste dans la réunion d'un plancher en bois, que l'on s'efforce de rendre ferme et solide, avec des chaînes auxquelles ce plancher est suspendu, et qui en supportent le poids. Cette disposition peut être blâmée, en ce que les chaînes étant essentiellement flexibles, ne s'opposeront point à ce que le plancher ne cède sous le poids des voitures, ce qui détruira bientôt les moyens de liaison qui en forment la solidité. En général, on ne doit point réunir dans une même construction des parties ayant des propriétés différentes, l'une flexible, et l'autre de figure invariable. L'expérience a prouvé d'ailleurs que l'on pouvait rendre les ponts suspendus suffisamment fixes et rigides, sans chercher à consolider ainsi le plancher.

(3) On construit à Rouen un grand pont en pierre. Cet ouvrage,

Jusqu'à ces derniers tems, les chemins de fer avaient été presque uniquement destinés aux transports nécessités par l'exploitation des mines et des grandes usines. On s'occupe actuellement en Angleterre de construire des chemins de cette espèce pour le transport public des marchandises, et même des voyageurs, et les spéculations de ce genre luttent avec avantage contre celles qui sont relatives aux canaux de navigation. On se propose d'employer la machine à vapeur pour imprimer le mouvement aux voitures, et d'obtenir ainsi une vitesse plus grande que celle des chevaux au trot. Des entreprises du même genre ont été commencées ou proposées en France, et sont de nature à exciter un grand intérêt. La propriété caractéristique du genre de transport qui s'effectue par les chemins de fer, est que la résistance est sensiblement indépendante de la vitesse de la marche, tandis que cette résistance augmente avec la vitesse sur les canaux ou les rivières, dans une progression très-rapide. Les ingénieurs anglais prétendent que le transport coûte plus sur un canal que sur un chemin de fer, lorsque la vitesse surpasse 4 pieds par seconde. Le chemin de fer ayant en général l'avantage de l'économie dans la dépense de construction, et pouvant être construit dans des directions où l'établissement d'un canal serait impossible, il est aisé de juger que les entreprises de ce genre sont de nature à offrir de très-grands avantages au public et aux spéculateurs.

Les chemins de fer sont formés au moyen de deux lignes

---

commencé en 1821, doit être ouvert au public le 1er janvier 1828. La dépense est évaluée à 7 à 8 millions. On aurait pu construire dans le même emplacement, pour la somme de 3 millions, un pont suspendu ayant assez de solidité pour recevoir une chaussée en cailloutis ou pavée, et pour donner passage au plus gros roulage. Ce pont aurait moins gêné la navigation, moins encombré la ville, et il eût été terminé en deux ou trois ans.

d'*ornières* en fer fondu ou forgé, placées à fleur du terrain ou un peu exhaussées, et supportant les roues des voitures. M. Palmer a présenté un projet ingénieux, qui consisterait à former le chemin d'une seule ornière, qui pourrait être supportée par des poteaux, à une assez grande hauteur au-dessus du sol. Les chariots sont remplacés par des caisses, suspendues en équilibre des deux côtés de l'ornière. Le cheval est attelé à l'extrémité d'une longue corde, et agit à peu près comme les chevaux de halage. Il paraît que l'expérience n'a point confirmé les avantages que l'auteur comptait obtenir de cette invention, et qui consistaient principalement à donner le moyen de franchir avec peu de dépense les inégalités de la surface du terrain.

L'ouvrage dont il s'agit traite des matières les plus importantes pour la prospérité nationale. Quoique l'on y trouve peut-être un peu de confusion dans les idées, et beaucoup de notions hasardées sur divers objets relatifs à l'administration publique ou à la science des constructions, la publication en a néanmoins été utile. Elle a contribué au mouvement général qui porte les esprits à ces grandes entreprises, dans lesquelles les capitaux trouvent un emploi plus honorable que dans les spéculations de la Bourse, et qui peuvent changer en peu de tems la face de la France, et améliorer le sort des habitans.

NAVIER, *membre de l'Institut.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Du Perfectionnement moral, ou *de l'Éducation de soi-même;* par M. Degérando, membre de l'Institut de France (1).

Le titre de cet ouvrage suffit pour en exposer le sujet. Il n'en est point qui nous touche d'aussi près, ni qui importe autant à l'homme. La science de la morale est cependant une de celles dont on s'habitue le plus généralement à se passer; et c'est ce qui arrive de toutes les études dont le germe est déposé en nous par la bonté de la Providence, ou par la pratique des choses du monde. On s'en tient avec complaisance, sur ce qu'il nous est le plus nécessaire de savoir, à ces premiers rudimens instinctifs qui forment une partie intime de notre être, ou à ces données superficielles et confuses que l'on saisit au hasard au milieu du mouvement des affaires et du tumulte de la vie extérieure. C'est ainsi que l'on voit beaucoup de gens se jeter à travers le maniement des intérêts politiques, sans s'être jamais rendu compte de la moindre théorie de morale ou d'économie publique; dans l'orgueil de leur ignorance, ils s'applaudissent eux-mêmes de n'être pas assez fous pour s'égarer dans ce qu'il appellent des abstractions, ou, afin de s'exprimer en termes plus clairs, pour concevoir nettement quelques idées générales. C'est ainsi que de fort estimables praticiens, après avoir usé toute leur vie dans l'étude et dans l'application des lois, gourmandent de jeunes esprits assez curieux pour

(1) Paris, 1824. 2 vol. in-8°. Renouard, libraire. Prix 13 fr. 50 c. et 16 fr.

rechercher quels sont les fondemens de la loi, et pour interroger, sur les sources du droit, la constitution des sociétés et la nature intime de l'homme. C'est ainsi, surtout, que mille gens s'indigneraient contre quiconque prétendrait qu'ils n'entendent rien à bien vivre, sans se douter même qu'il y a une science de bien vivre, qui certes ne crée pas la vertu, mais l'éclaire et la fortifie; qui n'est pas indispensable à son existence, mais qui l'entoure d'attraits, de lumières, de secours; et dans laquelle on s'instruit par l'étude, la réflexion et l'exercice.

C'est à cette science que M. Degérando a consacré son livre. Il lui était permis, plus qu'à personne, d'aborder avec autorité un sujet si fécond et si grave. Une longue et profonde étude des théories philosophiques, une connaissance parfaite de l'histoire des systèmes sont un des titres de sa mission; il est riche d'un autre titre, encore plus imposant, d'une vie pleine de bonnes œuvres, qui s'est multipliée par le travail, et qui, malgré les occupations nombreuses du philosophe et de l'administrateur, lui a laissé le tems d'être l'un des fondateurs les plus zélés de l'esprit d'association philanthropique en France, et l'un des coopérateurs les plus actifs des sociétés qui se sont établies pour soulager les maux du peuple, pour l'éclairer, pour diriger son industrie.

Je vais m'efforcer de reproduire par une analyse exacte le plan et les principales idées de cet important ouvrage.

Il est divisé en trois livres. Le premier traite de la *nature des facultés morales;* le second, de leur *emploi;* le troisième, de leur *culture.* L'objet commun de ces trois parties est de montrer la vie de l'homme comme une grande et continuelle éducation, qui ne s'arrête pas tant qu'elle a un avenir devant elle, et qui se prolonge même au delà de cette vie terrestre. Cette éducation a pour but le perfectionnement de soi-même et se propose surtout d'entretenir dans l'homme, quelle que soit sa position sociale, et d'accord avec les circonstances extérieures

au milieu desquelles il se trouve placé, un état complet d'harmonie entre toutes ses facultés morales; en dirigeant chacune d'elles vers la destination qui lui est spécialement assignée par l'auteur de notre être, et en empêchant qu'elles ne se nuisent les unes aux autres, en se détournant réciproquement de la fin pour laquelle chacune d'elles nous a été donnée.

Avant de montrer le jeu de nos facultés morales, avant de tracer les moyens de les bien mettre en exercice et de les maintenir en accord, il fallait commencer par les constater et par les décrire; aussi, l'histoire de la vie intérieure occupe-t-elle le PREMIER LIVRE.

M. Degérando reconnaît cinq mobiles principaux de la volonté, cinq ordres de facultés morales ayant leur nature distincte, et leur destination propre: la *vie des sens*, la *vie affective*, la *vie intellectuelle*, la *vie morale*, la *vie religieuse*.

La fonction des sens est d'introduire l'homme dans la vie et de le préparer aux quatre modes d'existence supérieure. C'est à eux que sont confiés la garde de notre conservation physique et le soin de l'entourer d'aisances, de douceurs et de plaisirs; ce sont eux qui nous fournissent les matériaux de toutes celles de nos idées qui ne nous sont pas données par le sentiment intime de la conscience, ou par les élaborations de la réflexion intérieure; et, quant à ces idées mêmes qui naissent au dedans de nous, ils leur procurent des secours, et leur apportent, comme à toutes les idées indistinctement, les signes et le langage indispensables pour leur formation et leur rappel. Ce sont les sens qui appuient et excitent les affections, qui alimentent l'intelligence, qui, par les tentations et les obstacles qu'ils opposent à la conscience, la forcent à lutter et à vaincre. La vie des sens est celle qui prédomine dans l'enfance de l'homme, et dans l'enfance de l'humanité.

Si la vie des sens est toute personnelle, la vie affective franchit ce cercle étroit de la personnalité. La sympathie, unissant

sa puissance à celle de l'association des idées, transporte dans les autres notre propre personne, et leur personne dans la nôtre; jouit de leur joie, souffre de leurs douleurs, et, agrandissant notre être en multipliant notre *moi*, trouve des plaisirs et des peines que la vie des sens ne connaissait pas. La vie affective ne se borne pas aux affections de la sympathie; elle va plus loin par l'amour, le dévouement, la générosité qui ne disent plus *moi*, qui s'oublient dans autrui, ne voient plus que lui seul, se sacrifient pour lui et s'effacent, mettant dans son bonheur notre bonheur.

La vie de l'intelligence n'a pas seulement la curiosité pour principe. Ce qui la dirige aussi, c'est le sentiment du beau et du vrai. Le sentiment du beau est celui de la majesté et de l'ordre; le sentiment du vrai, plus sévère, s'attache soit à l'enchaînement rigoureux et logique des raisonnemens et des systèmes, soit à l'exactitude des faits reconnus par l'observation extérieure ou révélés par la conscience intime. La beauté provoque notre admiration; la vérité, lorsqu'elle se manifeste à nous par l'évidence, règne en nous par l'autorité.

La vie morale, ou de conscience, est alimentée par le sentiment du devoir. La loi du devoir n'est point une formule abstraite, rédigée dans les termes arrêtés et précis de nos langues parlées; elle n'a, dans sa forme, rien d'analogue avec nos lois humaines dont elle est la source, et avec les maximes écrites de notre droit positif qui emprunte d'elle sa légitimité; ou plutôt, elle n'a point de formes; elle se manifeste à mesure qu'il faut l'appliquer; elle nous dit intérieurement, à chacun de nos désirs : *tu dois faire*, ou *tu dois ne pas faire;* à chacun des actes de notre volonté : *cela est bien*, ou *cela est mal;* ce qu'elle nous dit, à chacun de nos actes volontaires et libres, elle nous le dit à chacun des actes d'une cause étrangère, volontaire et libre comme nous. Elle se produit, à l'égard des autres, par l'approbation ou le blâme; à notre égard, par le

contentement ou le remords. Elle est plus que l'assentiment à une vérité; car une obligation pratique et une profonde conviction du mérite ou du démérite l'accompagnent. Soit que nous ayons la vue du présent, soit que nous nous reportions sur le passé par le témoignage d'autrui ou par nos souvenirs propres, soit que nous nous élancions dans les espérances, les craintes, ou les créations de l'avenir, elle nous parle avec une invincible certitude. C'est cette loi du devoir qui est la loi naturelle, type et sanction des lois positives, source des droits collectifs et individuels. Elle n'agit pas seulement par voie d'autorité ; elle nous sollicite aussi avec amour, et nous promet le bonheur, non pour nous décider à bien agir, mais pour nous récompenser d'avoir bien agi.

La culture des facultés religieuses est le sommet du perfectionnement ; et cependant, elle est accessible aux plus humbles, auxquels elle ne demande que bon sens et droiture de cœur. C'est elle qui nous fait comprendre l'accord nécessaire et final du bonheur avec la vertu par les récompenses de Dieu, suprême législateur et juge suprême. Dans la culture religieuse, l'évidence de l'autorité et l'activité de l'amour atteignent leur plus haut degré d'énergie; toutes nos destinations morales y attendent leur plus entière satisfaction.

Tels sont *les cinq ordres de nos facultés morales*, liées ensemble par l'unité fondamentale qui préside à notre nature, et guidées par la personnalité, l'amour et l'autorité. Toute notre histoire intérieure se compose des combats que nos facultés se livrent pour se développer les unes aux dépens des autres, pour s'absorber ou s'anéantir, pour faire prédominer celles qui sont destinées à n'être que secondaires et subordonnées. Le but de la vie, car il faut qu'elle en ait un, ce but que l'intelligence doit voir, et vers lequel la volonté doit tendre, c'est de découvrir le secret de l'harmonie intérieure de nos facultés; c'est de fonder cette harmonie en cultivant chacune d'elles, et en les con-

duisant, toutes à leur destination. La liberté morale nous a été donnée à cette fin; ses deux agens sont l'*amour du bien* et l'*empire de soi*.

Le SECOND LIVRE expose, dans trois sections, les fruits de l'amour du bien, ceux de l'empire de soi, et leur harmonie.

L'amour du bien est ce mouvement éclairé, libre, généreux qui se porte, avec un dévouement aussi entier que sincère, vers tout ce qui est excellent en soi, comme but proposé à la volonté humaine. Il ne tend pas à détruire la personnalité, mais à l'éclairer par l'autorité et par l'amour. Il affermit nos droits, parce qu'il nous les montre comme conséquences de nos devoirs. Il recommande à l'homme le soin de sa conservation, comme le fait l'amour de soi, mais sans le séparer du soin de son bonheur, de sa dignité, de son amélioration. Par lui, notre conservation physique est mieux assurée et notre droit de légitime défense mieux maintenu, parce que le sentiment du bien nous protége, mieux que l'égoïsme, contre les violences et les lâchetés de notre désespoir ou de notre indifférence. Par lui, nous apercevons plus nettement le vrai bonheur; nous y marchons avec moins d'impatience, et nos pas sont affermis par une expérience mieux éclairée sur les résultats du bien et du mal; nous dirigeons plus utilement le droit qui nous est donné d'employer au service de notre bonheur tous les objets matériels qui ne sont pas occupés déjà par le droit d'autrui. Par lui, nous fondons sur notre propre estime et sur le respect pour nous-mêmes les besoins de notre dignité; nous usons du droit de maintenir notre indépendance et notre réputation, mais nous ne nous abandonnons pas à cette fierté toute extérieure qui prend la décoration pour la dignité et les expressions pour les choses; non plus qu'à cette vanité aveugle qui ne voit et n'apprécie ni elle-même, ni les autres. Par lui, enfin, nous nous efforçons de nous améliorer, sans qu'un motif vénal, sans qu'un calcul d'intérêt nous y porte; mais parce que nous nous plaisons dans

l'obéissance à l'autorité de la conscience et de la raison, et parce que le travail et la disposition libre de nos facultés deviennent tout à la fois pour nous un droit et un devoir. L'amour du bien nous soumet à la justice par dévouement bien plus que par prudence; il nous sauve de la confusion, si fréquente, qui s'établit entre les droits et les intérêts; il voit que les premiers doivent être égaux pour tous les hommes, tandis que les seconds doivent être subordonnés les uns aux autres, suivant les besoins de la société; il sait que l'intérêt particulier doit fléchir devant l'intérêt général, mais que le droit du plus humble d'entre les hommes ne saurait, sans tyrannie, être sacrifié même à l'intérêt universel. Il ne se contente pas d'admirer la justice comme une belle spéculation de l'esprit; il la pratique, il l'aime, et, parce qu'il l'aime, elle est pour lui constante, uniforme, toujours égale; elle surmonte les désirs passionnés de la vengeance et nous enseigne que le mépris que d'autres feraient de leurs devoirs envers nous, ne nous autorise pas à briser nos devoirs envers eux; elle s'embellit par la délicatesse, cette fleur de la justice, qui respecte avec probité les jouissances morales des êtres qui nous entourent; elle s'attache avec amour à la reconnaissance, cette touchante justice du cœur. L'amour du bien épure les affections; il les contient pour les rendre fidèles et durables; il les dégage des liens de cette personnalité qui semble aimer les autres, et n'aime qu'elle même; il les soumet à la justice, et ne consent pas à causer du mal à quelques-uns pour apporter du bien à quelques autres; il vivifie par les vertus privées et publiques les relations de famille et le dévouement au pays; il étend la générosité et le sacrifice de soi au bien-être de l'humanité tout entière. La bonté est un des fruits de l'amour du bien; elle n'a rien de commun avec la faiblesse qui ne sait pas refuser et qui n'ose pas contredire; pleine de force, de zèle, de courage, elle ne procède point par élans et par caprices, elle est notre compagne assidue

de tous les instans, fuit l'ostentation, et préfère les actions aux paroles; elle se compose de la tolérance qui supporte toutes les opinions, parce qu'elle reconnaît à tous les hommes le droit d'en avoir une; de l'indulgence, sans mollesse pour les principes, sans rigueur pour les personnes, qui pardonne les offenses, et, ce qui est mieux encore, qui les oublie; de la condescendance, enfin, qui, sans se parer des dehors d'une bonhomie calculée, se complaît à s'abaisser à la portée de ceux avec qui elle est en commerce, se résigne aux importunités, à l'ennui: sacrifices obscurs, méritoires, dont la perfection est de rester inconnus aux personnes pour lesquelles on les fait. L'amour du bien se défie de cette sensibilité fausse qui cache toujours une secrète recherche de soi; qui dédaigne les actes pratiques et réels pour se repaître de romanesques illusions; qui frémit à la vue du sang et ne se sacrifie pas pour empêcher qu'il ne coule; qui recueille avec superstition les souvenirs de ses amis absens, et, s'ils sont présens, les néglige; qui veut un grand théâtre et a besoin de s'exalter pour agir; qui, si elle agit, le fait parce qu'elle est excitée par le sentiment du beau et ne se dévoue que pour ce qui la séduit et lui plaît. L'amour du bien sait et voit ce qu'il veut; il est franc avec les autres, parce qu'il l'est avec lui-même; il n'est point obligé de se laisser entraîner à mille impulsions contradictoires, comme les hommes qui, prenant les moyens pour le but, se persuadent qu'eux seuls tendent vers un terme certain, qu'eux seuls savent positivement ce qu'ils veulent, lorsqu'ils s'attachent à la poursuite du pouvoir, de la fortune, de la renommée. Mais ils ont beau faire: jamais, à leur gré, ils n'auront assez de pouvoir, de renommée, de fortune; jamais ils ne seront d'accord avec eux-mêmes sur leur but, ni sur leurs désirs. La droiture des intentions procure des succès, plus lents d'ordinaire, mais plus assurés et plus durables que toutes les combinaisons de l'habileté; si, cependant, l'on est frappé par de

revers, la paix intérieure, et la contemplation de la beauté morale charment les douleurs par la plus efficace des consolations.

L'amour du bien le plus sincère peut s'égarer, s'il reste imparfait; s'il tourmente les autres par une sévérité excessive, ou lui-même par des subtilités mal entendues; si, dans la prédilection qui l'entraîne vers une vertu, il en néglige ou en sacrifie d'autres; si, dans sa préoccupation pour la fin vers laquelle il tend, il laisse pénétrer en nous la maxime imprudente, impie, abominable, que la fin peut légitimer les moyens; si, par une erreur contraire, qui est celle des esprits lents et bornés, il n'empêche pas de prendre les moyens pour la fin; s'il s'attache aux signes et perd de vue la chose signifiée, se créant ainsi une morale artificielle et factice, et se consumant en vaines pratiques extérieures; s'il tire de quelques observations particulières des règles qu'il croit générales, et qui le trompent par l'extension qu'il leur donne; s'il s'oublie dans la passion de son zèle, et s'abandonne aux animosités, aux querelles, aux préventions, aux injustices.

L'empire de soi est le ministre de l'amour du bien; c'est à lui que les moyens d'exécution appartiennent. Il ne consiste pas à composer ses dehors et à réprimer l'expression extérieure des passions; ce n'est là que son apparence, vraie quelquefois, et quelquefois mensongère. Le véritable empire de soi-même maîtrise la volonté, la rend indépendante des penchans vicieux et des obstacles matériels, obéissante à la raison et à la conscience. L'homme peut réagir sur les simples sensations et sur leurs images par l'attention qu'il leur donne ou qu'il leur refuse, par le silence qu'il leur impose ou la lutte qu'il engage contre elles. Il peut également gouverner ses penchans par la prévoyance et l'économie des occasions propres à les alimenter ou à les éteindre; par l'assentiment qu'il leur donne, lorsqu'il se livre complaisamment au cours de ses affections instinc-

tives, ou par la contradiction intérieure qu'il élève contre les impressions qu'il éprouve, lorsqu'il ne les ressent que malgré lui et qu'il s'efforce de leur résister; enfin, il peut les combattre, les dompter, les vaincre : car les penchans ne sont pas des ordres pour la volonté, ils ne sont que des sollicitations qu'elle peut rejeter, si elle se sent soutenue par le devoir, et si elle s'est fortifiée long-tems par l'habitude de ne céder jamais qu'à l'*autorité morale* (1). L'homme est de toutes parts environné de limites que, tantôt pour son bien, tantôt pour son mal, il aspire sans cesse à franchir. De ces limites, les unes sont des obstacles au bien; ce sont celles que lui apportent son ignorance, sa mollesse, ses mauvais penchans : celles-là, il faut les surmonter. D'autres limites sont des remparts qui protégent sa nature finie et bornée; ce sont les lois générales dont l'harmonie préside au gouvernement de l'univers; ce sont les lois spéciales dont la prévoyance veille sur la conservation et la conduite des sociétés humaines : celles-là, il faut s'y soumettre, il faut les respecter avec résignation et avec joie. Les exigences de la personnalité, les violences des passions, leur force aveugle qui n'est que faiblesse, se révoltent contre les limites protectrices, s'humilient et s'abattent devant les obstacles au bien. La modération, au contraire, juge et connaît ce qui doit la retenir et ce qui ne fait que la gêner; elle éclaire le courage et lui montre qu'il reste imparfait s'il ne se dirige que par la prudence et non par le sentiment intime du devoir; elle règle les

(1) M. Degérando, dans tout son livre, entend par *autorité* la puissance de commandement qui se manifeste à la conscience par le devoir, et la puissance de conviction qui se manifeste à la raison par l'évidence de la vérité. On ne comprendrait pas son livre, si l'on perdait de vue cette définition. Je souhaiterais qu'il eût pu choisir un mot moins susceptible d'équivoque par la multiplicité de ses acceptions dans le langage ordinaire.

penchans, tempère la soif des émotions, sans se proposer l'œuvre impossible de les détruire, parce que leur existence est une loi de la nature qui les a créés. La vraie force d'âme, cet exercice éminent de la liberté morale, ne réside ni dans l'imagination, ni dans les organes ; elle a son siége dans la conscience; elle ne nie pas la douleur, elle la sent et l'accepte ; elle ne s'irrite pas contre le danger, elle le voit, le mesure et l'affronte ; active, elle prend et maintient les résolutions difficiles ; passive, elle résiste avec patience et courage aux périls physiques et à tous les périls moraux des intérêts, des passions, de l'opinion, de la faveur. Elle n'est jamais plus admirée que lorsque son héroïsme se déploie sur un vaste théâtre ; elle n'est jamais plus admirable que dans ces combats obscurs et désintéressés qui n'ont pas de spectateurs. Elle puise toute son énergie dans son obéissance à l'autorité de la raison qui produit la conviction par l'évidence de la vérité, et à l'autorité de la conscience qui se manifeste dans la loi du devoir. Cette obéissance, fondée sur le respect, la confiance et l'amour, est indépendance ; elle seule sait ne plier jamais devant la violence physique, la tyrannie de l'égoïsme, les sophismes menteurs des passions, tandis que la fausse indépendance, qui ne veut pas voir la vérité, qui ne veut pas obéir au devoir, n'est que servilité, que faiblesse, se montre, au moindre obstacle, toute prête à immoler la justice à la force matérielle, et achète, au prix de sa dégradation intérieure, quelques périssables jouissances pour la personnalité dont elle est esclave. L'empire de soi imprime à l'activité humaine une direction salutaire, soit dans l'exercice extérieur de ses organes, soit dans l'essor intérieur de la volonté et des opérations de l'esprit. Il apprend à l'homme à s'étudier, à se réprimer; il le sauve de sa propre mobilité, le protége contre l'humeur trop peu étudiée par les moralistes, contre les caprices, le découragement. Il l'empêche de laisser tourner contre lui-même l'emploi de son activité, en l'affer-

missant dans le choix d'un but; il lui enseigne l'esprit de suite qui doit ménager, rassembler, consolider ses forces, en les fixant autour d'une idée principale, et l'esprit d'ordre, principe d'énergie et de calme, qui préside à la distribution des détails, les fait concourir au bien de l'ensemble, ne laisse perdre ni un instant, ni un effort, ni une portion de matière, rend la richesse profitable, porte la simplicité dans la multitude, la lumière dans l'étendue, la facilité et la sécurité dans l'action.

On abuserait de l'empire de soi, si, comme les stoïciens, on voyait en lui le but et la fin de nos efforts; car il n'en est que le moyen : moyen puissant, instrument efficace, mais qui dégénère en un exercice stérile, s'il se contente d'imposer sa domination à l'homme, sans remplir envers lui la mission de toute autorité légitime, qui est d'être protectrice, et sans le diriger, avec bienveillance et douceur, vers la pratique du bien.

L'harmonie doit exister entre l'amour du bien et l'empire de soi; c'est elle qui constitue les caractères complets, plus voisins de la perfection, même avec des facultés médiocres, que les caractères incomplets, doués de quelques brillantes qualités. La grandeur d'âme emprunte à l'amour du bien ce qu'il a de généreux, à l'empire de soi ce qu'il a d'énergique. Pleine de foi en la vertu, elle a le mouvement et l'abandon de la confiance; elle ne peut trouver à se satisfaire dans un sentiment individuel et trop exclusif; elle se nourrit de respect, d'admiration, d'enthousiasme; exécute naturellement les plus grandes choses; s'oublie elle-même, non par indifférence, mais par un sacrifice réel qu'elle accomplit avec joie pour un objet digne de le recevoir; elle ne s'est dégagée de l'amour de soi, que parce qu'il s'est trouvé conquis et absorbé par un amour plus noble et plus pur. La dignité du caractère consiste à soutenir par nos sentimens et par nos actions le rang que nous a

assigné la Providence et nos droits d'homme et de citoyen : fière sans orgueil, modeste sans bassesse, grave, réservée, protectrice, secourable pour autrui, elle décore la vertu comme la pudeur orne la beauté, comme la modération concorde avec la justice, comme la simplicité relève la grandeur. Elle voit ce qui lui manque, plus que ce qu'elle a fait; pratique le bien, non pour être applaudie et regardée, mais pour remplir sa destination; et se reposant dans la conscience intime d'intentions pures, elle repousse l'injustice et la calomnie qu'elle empêche d'arriver jusqu'à elle, triomphe au milieu des épreuves, sent sa supériorité sur la puissance matérielle qui l'opprime, et, dédaignant les intérêts grossiers, reconnaît la vérité, la liberté pour ses compagnes inséparables. La paix intérieure est quelque chose de plus que la tranquillité d'âme, due à l'empire de soi et à l'absence d'inquiétude et de trouble: elle est vivifiée par l'amour du bien, répand au dehors sa sérénité intérieure, est un gage de constance et de durée dans les sentimens : elle n'est pas le silence, mais l'harmonie; l'inaction, mais l'équilibre; le sommeil, mais le bien être; le néant, mais la santé de l'âme. C'est un calme plein de vie qui tempère toutes les peines, double le prix de toutes les jouissances et ranime toutes les forces. Aidé par l'harmonie entre l'amour du bien et l'empire de soi, le perfectionnement moral contribue puissamment au perfectionnement intellectuel : l'esprit d'observation qui recueille les faits trouve l'attention plus libre, la réflexion plus indépendante, la retraite en soi-même plus agréable, et plus sûre; le jugement qui met en ordre les faits s'appuie sur le bon sens, et le bon sens est gardé par la vertu contre les préventions et les sophismes des passions, contre les erreurs d'une ignorance volontaire, contre la vanité qui se mêle aux nobles besoins de la curiosité, contre l'orgueil qui, en recherchant la vérité, s'obstine et s'aveugle s'il croit l'avoir trouvée, au lieu de savoir qu'il faut continuer à la chercher et à l'exa-

miner toujours; la faculté de création peut, sans doute, se séparer trop souvent de la moralité du caractère; mais qu'on en étudie les ressorts, on verra tout ce qu'elle peut gagner, si la liberté intérieure d'esprit est assurée par l'affranchissement de la volonté; si le sentiment de l'ordre est entretenu par l'harmonie de l'amour du bien; si l'énergie des combinaisons est retrempée par la santé et la vigueur de l'âme; si l'amour du vrai et du beau est exalté par un généreux commerce avec les perfections infinies, entretenu par le goût des méditations sérieuses, agrandi par des espérances d'utilité générale, affermi par le jugement habituel de soi-même. Le développement des facultés morales conduit aussi à la religion; c'est le point de départ qui fait comprendre les prévoyantes sollicitudes de la Providence; qui atteste la Divinité et en porte témoignage; qui démontre l'immortalité de l'âme, le besoin de l'infini, par la nécessité des récompenses et des peines. L'homme de bien désire, appelle la religion, se prépare à la comprendre, lui dispose un temple dans son cœur: pour lui elle n'est pas un instrument, mais un but; une distinction qui l'isole, mais une alliance qui l'unit plus étroitement avec ses frères. Le scepticisme, maladie des esprits imparfaits, l'indifférence née de la légèreté et de la préoccupation des objets matériels, le découragement qui ne connaît pas les trésors inépuisables de la bonté divine: voilà les causes de l'irréligion; l'immoralité, la corruption, l'ignorance: voilà les ennemis de la religion; c'est avec le bon sens, la civilisation, les lumières que les idées religieuses croissent et se développent; c'est par la pratique du bien que les sentimens religieux se nourrissent et se fortifient.

Le LIVRE TROISIÈME est consacré à la culture des facultés morales. La première section traite du régime intérieur propre à développer l'amour du bien, et à procurer l'empire de soi-même; la seconde section s'occupe du régime extérieur, des obstacles et des secours.

Deux conditions générales sont nécessaires pour l'éducation commune de l'amour du bien et de l'empire de soi; c'est la simplicité, c'est l'exercice. L'une, caractère essentiel du grand et du beau, fidèle envers la vérité, franche avec elle-même, gardienne de l'unité des vues et des sentimens, est toute conservatrice, et protége nos facultés dans leur source originelle; l'autre, actif et créateur, les seconde dans leur développement. On peut se meprendre gravement sur la nature des exercices utiles, sur le caractère des habitudes et sur les effets qu'elles peuvent produire. Il est un exercice mécanique, qui consiste à répéter les mêmes actes, sans recourir à leurs motifs, et qui produit les habitudes passives; il restreint, enchaîne, réside surtout dans l'organisation extérieure. L'autre exercice est réfléchi, et s'applique, au contraire, à connaître les motifs de nos actes; il affranchit, il étend, et il a son siége principal dans le foyer même de l'âme. Une alliance intime est nécessaire entre ces deux ordres d'exercice : le premier, essentiellement conservateur, reçoit en dépôt ce que l'autre recueille; mais il est aveugle, incapable de choix : il se prête au mal comme au bien; si on le néglige, on se condamne à remplir un tonneau sans fond, et, semblable à un homme privé de mémoire, on commence et l'on recommence à tout instant sans achever jamais; mais si l'on se repose dans les facilités qu'il offre, on se condamne à une sorte de pétrification morale; on reste dans l'immobilité; on s'asservit aux préjugés, on se scandalise des améliorations. C'est à l'exercice réfléchi, essentiellement actif et conquérant, à veiller sur l'origine de nos habitudes, à ne leur permettre de s'établir en nous qu'avec discernement et avec choix, à y ajouter des acquisitions nouvelles, à imprimer à nos facultés un mouvement salutaire et progressif.

L'amour du bien se développe par la culture de la sensibilité, par la méditation, par l'intelligence et l'emploi des maximes et des règles, des allégories, des peines et des récompenses.

La morale ne doit pas s'isoler des affections, et la sensibilité, bien dirigée, est une préparation heureuse et graduelle à l'exercice du devoir. Elle se détruit et s'altère ou par l'influence intérieure de la personnalité qui en dessèche la source, ou par les distractions extérieures qui la dissipent, l'usent et l'effacent. Elle se cultive par les affections domestiques, par la contemplation du spectacle plein de beauté, d'ordre et de sagesse, qu'offre la nature, et par la bonne direction imprimée à nos affections, tantôt comme hommage de la reconnaissance qui craint de flétrir, de rabaisser, de dénigrer ce qu'elle honore, tantôt comme assistance de la pitié qui vénère le malheur en le secourant. Elle s'entretient par la fidélité aux affections, qui est la probité du cœur; par l'habitude du respect pour les autres, pour soi-même, pour la vérité, pour le devoir. La méditation explore notre intérieur; elle demande à l'intelligence la notion claire et la vue exacte du devoir que la raison aperçoit, que l'ignorance et l'inattention couvrent d'un voile; elle fortifie la volonté dans le sentiment d'obéissance à l'autorité de la conscience. Elle a, pour parvenir dans la région intérieure de l'âme, des difficultés à vaincre; il faut qu'elle surmonte les distractions, comble les vides de l'ennui, sorte de la confusion et du doute; c'est par le recueillement qu'elle se prépare à triompher de ces obstacles, et le recueillement consiste moins dans le silence et dans la retraite, circonstances extérieures et locales auxquelles il ne faut pas se trop asservir, que dans une longue habitude d'énergie et de liberté, et dans les entretiens fréquens de l'âme avec elle-même, lorsqu'elle est calme et paisible, et lorsqu'au lieu de s'égarer dans de vagues rêveries, elle distribue ses pensées avec méthode, les dirige vers un but, les entretient dans la subordination et l'harmonie. C'est alors que la méditation porte ses fruits et trouve dans l'énergie intérieure, dans la liberté, dans la persévérance, dans les applications pratiques, une source abondante de richesses mo-

rales. Les maximes et les règles, sans dispenser d'examen, rappellent les devoirs et résument les idées recueillies par la raison. Les allégories, les symboles, les apologues pourront orner et envelopper les règles; mais il ne faut pas qu'ils les dissimulent et les cachent, ni qu'ils habituent nos yeux à ne pas pénétrer plus loin et à ne savoir pas contempler le bien dans sa nudité, sa gravité, sa franchise. Les récompenses dues au bien ne deviendront pas un but pour la volonté: car le bien ne serait plus qu'un calcul d'égoïsme; mais c'est à les mériter plus qu'à les obtenir que l'âme s'attachera. Les peines dues au mal seront évitées, non par crainte du châtiment, mais par horreur pour sa cause, que le châtiment, pour être sage, devra rappeler sans cesse, et montrer dans toute sa laideur.

C'est en s'appuyant sur ce bon régime intérieur que l'amour du bien, qui tend sans cesse vers le meilleur, et qui se fortifie et se délasse en marchant, poussera l'homme vers une amélioration progressive, et lui enseignera que, s'il ne lui est pas donné d'atteindre à la perfection, il lui est commandé, du moins, de chercher à s'en approcher toujours de plus en plus.

L'homme naît souverain de lui-même. C'est par l'étude de soi, par la vigilance intérieure, par la fermeté qui veut avec conviction et qui s'appuie sur le devoir, par l'ordre, le calme, qu'il peut acquérir et conserver l'empire de lui-même, en contractant l'habitude de s'observer et de se vaincre. L'étude de soi-même est pleine de difficultés par les illusions de l'imagination, de l'humeur, de l'habitude, des expériences passées mal faites, des émulations téméraires et des imitations maladroites, de l'opinion d'autrui qui ment par flatterie ou par haine, des passions, de la vanité, du désordre dans les idées et les sentimens. L'expérience de nos propres fautes servira notre perfectionnement, si nous n'en sommes pas venus à perdre

tout empire sur nous-mêmes, et à nous étourdir et nous enivrer dans le mal ; elle pourra nous rappeler à la vigilance, nous sauver de la présomption et d'une fausse sécurité, en nous faisant voir combien nous sommes faillibles, et en nous montrant les limites de notre nature. Notre repentir, s'il est franc et sincère, fera naître en nous le besoin impérieux de réparer nos torts par des actes meilleurs; nos propres fautes nous instruiront dans la connaissance des hommes; elles nous porteront à fuir ceux qui nous entraîneraient vers le mal, à rechercher l'appui des bons, à rafraîchir, à épurer notre âme, en consolant des malheureux, et en ramenant au bien ceux qui se seront égarés comme nous.

L'éducation que l'homme se donne à lui-même pendant le cours entier de sa vie ne se borne point à la culture intérieure de ses facultés : elle doit s'exercer aussi sur les rapports extérieurs dans lesquels il se trouve engagé; et, s'il est souvent hors d'état de changer le cours des circonstances, il a toujours le pouvoir de maîtriser les impressions qu'il en reçoit, de prévenir ou de repousser les dommages qu'elles porteraient à son caractère, de recueillir et de conserver l'assistance qu'elles viennent lui offrir.

Il en est de l'imitation comme de l'habitude; tantôt, passive et mécanique, elle voit et suit les exemples par instinct et avec indifférence sur les motifs qui les ont produits : heureuse, s'ils sont salutaires, sans défense s'ils sont dangereux; tantôt, active, libre, réfléchie, féconde, elle médite et interprète les exemples, elle ne les suit qu'avec discernement et avec choix. C'est à cette imitation raisonnée que les exemples sont utiles; ils éclairent l'intelligence par de vivantes définitions, et par d'instructifs rapprochemens; ils agrandissent, ils mûrissent l'expérience, en lui donnant des connaissances positives sur les moyens de succès, sur les obstacles et les ressources dans la pratique du bien; ils nous communiquent, par une heureuse

sympathie, les sentimens qui les ont provoqués, et ils excitent en nous une émulation généreuse. Les amis seront d'autant plus utiles, à mesure qu'on s'appliquera davantage à les choisir au-dessus de soi. Le besoin de leur estime entretiendra en nous l'amour du bien; nous trouverons dans la bienveillante sévérité de leur commerce de salutaires critiques et de tendres encouragemens, si nous nous livrons à eux avec sincérité, et s'ils nous répondent par la franchise. Les ennemis, aussi, peuvent être utiles, parce qu'ils forcent à la vigilance sur soi-même et affermissent l'empire de soi en apprenant à préférer à l'opinion d'autrui le témoignage intime de la conscience. La vie du monde et la solitude ont chacune leurs avantages et leurs dangers; mais il faut se conserver dans le monde une solitude intérieure qui nous permette de vivre avec nous-mêmes; et dans la retraite ne pas vivre pour nous seuls, rester animés par la passion du bien et travailler à servir nos semblables. Il est des circonstances auxquelles la nécessité nous oblige de nous soumettre, et d'autres que nous pouvons modifier ou maîtriser. Tout ce que nous perdons d'empire sur nous-mêmes rétrécit notre domination sur les choses du dehors, et convertit en nécessité ce qui pouvait être surmonté par une volonté forte. Pour posséder l'art de bien ordonner sa vie, on a besoin de se tracer d'avance un système de conduite où la part des nécessités et des événemens imprévus soit faite; de se l'approprier; de le combiner avec sa situation sociale, son organisation physique, ses facultés, son caractère; en multipliant autour de soi les secours et écartant les obstacles; de mesurer la portée de ses forces intérieures pour les habituer progressivement à supporter, à combattre et à vaincre les forces extérieures; de combiner l'emploi de son tems avec méthode, mais sans asservir ni soi ni les autres par une minutieuse sujétion; d'apprendre à parler à propos et à écouter avec fruit, et de faire ainsi de la conversa-

tion un instrument de perfectionnement. Cet art d'ordonner sa vie sera modifié suivant la diversité des conditions qui, dans les rapports où elles nous placent avec les choses et avec les hommes, tantôt s'opposent à notre développement moral, et tantôt le favorisent. Le travail est la loi commune de toutes les professions; il répond, dans toutes, à la destination de l'homme, qui est de dompter la matière, et de la mettre au service de l'humanité; il aide la paix intérieure de l'âme et en est aidé; il prévient le désordre, entretient l'activité, affermit la domination sur les sens, nous rappelle que nous dépendons d'autrui, nous enseigne le respect de la propriété, l'amour de l'ordre public, nous démontre à tout instant l'ordre admirable des lois naturelles et les prévoyances infinies de la Providence. Après le travail, le repos a plus de prix : on goûte mieux le plaisir auquel la nature nous invite, loin de nous l'interdire, pourvu que nous sachions comprendre que le bonheur n'est vrai que lorsqu'il est légitime, que le désordre des mœurs fait payer par de longs regrets le tort que nous faisons aux autres et à nous-mêmes pour obtenir quelques jouissances douteuses et fugitives; que le plaisir n'est un repos que lorsqu'aucun trouble moral ne l'accompagne, et lorsqu'il ne porte aucune atteinte à la sociabilité. C'est avec la pureté de cœur que la gaieté, qui corrige et qui persuade, sert notre perfectionnement. Il faut savoir employer à son éducation intérieure et les délassemens du plaisir et les difficiles épreuves de l'adversité, dont les leçons inévitables élèvent l'âme qui sait les comprendre, éveillent notre vie morale, nous révèlent les consolations de notre destinée immortelle, nous apprennent à nous juger, nous affranchissent et nous rendent libres, lorsque nous offrons le malheur en holocauste au devoir. Si l'âme est faible, si les vertus dont elle se croyait douée sont molles, routinières et s'arrêtent à la surface, l'adversité la dégradera, la crainte l'avilira, la peur et la lâcheté qui soumet-

tent tout à l'égoïsme et qui ne savent ni aimer, ni vouloir, briseront tous ses ressorts.

Tels sont les principaux moyens de culture du perfectionnement moral, qui est relatif pour chaque individu, et qui diffère selon les sexes ou l'âge. Chez les femmes, c'est l'amour du bien, c'est la vie affective, c'est le dévouement, c'est la pureté du cœur qui dominent; chez l'homme, c'est l'empire de soi, la vie intellectuelle, la force, la raison. Les enfans vivent surtout de la vie des sens; mais ils aiment, comprennent qu'ils sont aimés, et ont déjà un sentiment vrai de la justice. L'amour du bien se montre à la jeunesse comme la première puissance morale, et c'est surtout par l'obéissance et par la déférence aux conseils qu'elle peut suppléer à l'empire de soi. L'âge mûr est celui de la force, du calme, de la patience; il a besoin d'entretenir activement en lui le feu de l'amour du bien pour se mettre en défense contre les dangers auxquels l'expose la nécessité d'entrer fort avant, pour lui et les siens, dans les combinaisons d'intérêts matériels. La vieillesse trouve dans l'expérience et dans les souvenirs un calme, une sérénité que l'attente prochaine d'un avenir éternel rend plus augustes; sa bonté est plus touchante, sa générosité plus entière; et c'est pour qui a vécu dans l'égoïsme que la vieillesse est une décrépitude.

De même que le perfectionnement moral contribue au perfectionnement intellectuel, le perfectionnement intellectuel contribue au perfectionnement moral. Mais c'est la religion surtout qui est la grande éducation de l'humanité. Elle est la sagesse de l'enfance et la jeunesse du vieillard; elle développe, nourrit, exerce les facultés les plus intimes, les dirige vers une pratique toujours active; elle élève l'âme, la rappelle à la simplicité et à la modestie; elle la pénètre de gratitude, de confiance et d'amour, la restaure en même tems qu'elle l'attendrit, la modère en même tems qu'elle l'anime : elle ennoblit et consacre la morale naturelle, montre, avec la loi, le législateur

qui aime, console, encourage et pardonne. Sans elle, la vie cesse d'être une préparation vers un plus grand avenir, et reste comme un ouvrage sans emploi. Au tableau des bienfaits de la religion, qui ne reconnaîtrait le christianisme? Il a sondé les mystères du cœur de chaque homme, révélé à tous leur destination, fondé le bonheur social. Mettre en lumière le parfait accord de la vraie philosophie et de la vraie religion, est servir dans leurs plus chers intérêts la cause de toutes les deux.

L'étendue de cette analyse, que je me suis surtout appliqué à rendre fidèle, me dispense de faire l'éloge d'un ouvrage où tant de vues hautes et fécondes sont si fortement enchaînées, et où l'auteur, sortant des systèmes incomplets et usés qui ont trop long-tems eu cours en France, nous expose une morale appuyée sur l'état actuel des sciences philosophiques. Je ferai cependant la part de la critique; car ce serait bien mal comprendre un pareil livre et sympathiser bien peu avec les généreux sentimens qui ont fait prendre la plume à son auteur, que de ne pas exprimer avec franchise l'impression qu'il a pu faire éprouver. La lecture ne m'en a point paru assez facile. Lorsqu'on enrichit son pays par des méditations aussi fécondes et aussi saines, on doit compléter ce service en s'appliquant à attirer autour de soi, par toutes les séductions du langage, une grande multitude d'auditeurs, et se rendre utile à ceux mêmes qui n'écoutent qu'à demi et qu'il faut forcer de comprendre presque malgré eux. L'extrême netteté du plan est embarrassée par une trop grande abondance de mots. Les métaphores, les apostrophes, les comparaisons se trouvent jetées avec une profusion qui donne à quelques parties de l'ouvrage une apparence déclamatoire, tandis qu'au contraire il n'existe dans notre langue qu'un très-petit nombre de productions de philosophie morale, aussi sincèrement senties et animées par une

conviction aussi vraie; je pourrais, cependant, si la longueur de cet article ne s'y opposait pas, citer un grand nombre de pages où la chaleur et l'élévation des idées soutiennent et embellissent le style; et, s'il fallait exprimer mon avis par une comparaison, je dirais de ce traité : que c'est un tissu beau et fort, dont la vue est trop dérobée par la broderie qui le charge, et qui, souvent riche et brillante, mais souvent aussi un peu lourde, semble avoir été tracée avec quelque précipitation.

Ch. Renouard.

Vrai systeme de l'Europe relativement a l'Amérique et a la Grèce; par M. de Pradt, *ancien archevêque de Malines* (1).

Comme au tems de la conquête, l'Amérique occupe aujourd'hui l'univers; un avenir nouveau s'ouvre pour elle, et les résultats de l'indépendance seront certainement plus importans encore pour l'Europe que ne le fut la découverte. M. de Pradt, habitué à méditer sur les grands intérêts que font naître les événemens si féconds et si variés de la politique actuelle, avait un double titre à s'occuper de l'Amérique : dès long-tems il a prévu ses nouvelles destinées, et il lui appartenait plus qu'à personne de montrer les conséquences futures d'une situation dont il avait à l'avance indiqué la nécessité. Maintenant, selon M. de Pradt, l'Amérique est consolidée en indépendance, en force active, en gouvernement régulier; elle a reçu l'adoption sociale d'états puissans dans les deux hémisphères; mais la grande coalition européenne hésite à suivre cet exemple; elle est dans un état équivoque et d'expectative à l'égard de l'Amé-

(1) Paris, 1825. 1 vol. in-8°. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57. Prix 5 fr., et 6 fr.

rique; elle tient celle-ci dans le même état; elle imprime le même caractère d'hésitation et de doute à la conduite des gouvernemens secondaires. C'est cette complication d'intérêts qu'il s'agit d'examiner; et cette question tenant à la fois à l'état général du monde, aux principes de l'ordre social, à l'ordre colonial et à des intérêts positifs, M. de Pradt s'est appliqué à la considérer sous ces divers rapports. Il a vu que l'état général du monde est un état de révision, et comme de redressement des institutions qui l'ont régi jusqu'à présent, et il a compris que c'est pour l'esprit humain le retour à la nature et au droit qu'il en a reçu d'examiner, de comparer, de juger. « Quel immense changement! dit-il; le droit, règle du monde, et détrônant les faits! il en est résulté que le monde entier fait sa *pétition de droit*, tout haut et par le fait, là où il n'est pas comprimé, comme en Grèce et en Amérique; tout bas, et par des vœux échappés du fond des cœurs, là où il est comprimé, comme en Italie, en Allemagne, en Espagne et en Portugal. »

Pour traiter la question dans toute son étendue, M. de Pradt remonte à la source même des droits. « Quel est, dit-il, le but de tout, dans notre univers? *l'homme*. Tous les droits émanent donc de lui et se rapportent à lui. Il est donc le droit primitif; tout le reste est secondaire, sujet aux modifications jugées bonnes par les intéressés, et accomplies dans les formes convenues entre eux. » Après avoir établi cette distinction incontestable, notre auteur montre sans peine qu'elle s'applique fort bien à l'Amérique; que le seul droit de l'Espagne sur le Nouveau-Monde est le droit colonial, droit créé en Europe par les divers conquérans de l'Amérique pour mettre de l'ordre dans ce pillage de l'univers. « Laissons là les mots avec lesquels on déguise tant de choses et on abuse tant d'esprits, dit M. de Pradt, et définissons le droit de propriété colonial tel qu'il est, *une amnistie mutuelle que les Européens se sont donnée pour le vice du titre de leur domination sur des contrées et des hommes plus*

faibles qu'eux. » Mais ces droits, fondés par la force, n'ont de valeur qu'avec elle; et, pour qu'ils soient anéantis, il suffit que l'Amérique ait le pouvoir de les contester; car l'usage, le tems, la continuité de la soumission n'impliquent jamais le consentement, qui peut quelquefois suppléer au défaut du titre primitif.

Ici M. de Pradt réfute une objection tirée de la distinction des populations américaines en indigènes et en créoles. « Les descendans des soldats de Cortez et de Pizarre sont inégaux en droits avec l'indigène péruvien et américain; à cela il n'y a aucun doute; mais qu'est-ce que cela fait à ces indigènes? et n'en existât-il qu'un seul dans toute l'Amérique, n'aurait-il pas le droit de l'arracher à l'Espagne? L'indigène américain se sert du bras du créole pour reprendre son bien sur l'Espagne, et le créole combat l'Espagne comme tyrannique et ne remplissant pas les conditions des associations humaines : tous les deux rentrent dans le droit primitif à deux titres et par deux chemins différens; mais ils finissent par s'y rencontrer, et usent également de droits d'une origine inégale. »

Passant du droit aux faits, M. de Pradt considère l'état positif de l'Amérique à l'époque de sa révolution; il remarque que cet état se composait de deux choses : 1° des ressources propres à l'Amérique; 2° du sort que lui avait fait l'Espagne. Quant au premier point, il trouve que toutes les supériorités étaient du côté de l'Amérique; l'Espagne comptait à peine onze millions d'habitans, la population de l'Amérique dépassait quinze millions : de plus, l'étendue des états de l'Amérique, et l'immensité de la reproduction sur la terre la plus féconde, tout concourt à un accroissement de population auquel l'Espagne ne peut atteindre. La richesse de l'Amérique provenait d'elle-même, au lieu que celle de l'Espagne provenait en grande partie de l'Amérique. Quant aux lumières, Mexico, Lima, Buenos-Ayres, Caraccas, en savaient autant que Madrid, Cadix et

Salamanque. « Tous les genres de supériorité sur l'Espagne, ajoute M. de Pradt, militaient donc en faveur de l'Amérique; comment alors aurait-elle continué de servir sous une métropole qu'elle sentait lui être inférieure en tout? Dès ce moment, une révolution ne se trouvait-elle pas toute faite? ne l'était-elle pas des mains mêmes de la nature? et accuser des révolutions sorties d'une source aussi légitime, n'est-ce pas accuser la nature elle-même? »

La seconde cause de la révolution, le sort que l'Espagne a fait à l'Amérique et l'avenir qu'elle lui réservait, n'était pas moins évidente, et ses effets n'étaient pas moins inévitables. Du jour que l'Espagne s'est appropriée une terre mille fois plus forte qu'elle-même, elle s'est trouvée condamnée à l'opprimer, selon la remarque très-judicieuse de notre publiciste; elle s'est dit: *Vaste, riche, éclairée, peuplée, l'Amérique échapperait infailliblement à mes fers; pour que mon empire dure, il faut que la pauvreté et l'ignorance durent aussi.* Dans ce peu de mots est renfermé tout le système colonial du gouvernement espagnol; M. de Pradt a consacré à cet important sujet un chapitre où il compare, avec beaucoup de sagacité, cet absurde système à la conduite de l'Angleterre envers ses colonies.

Cette grande révolution n'a donc pris son origine, ni dans l'esprit révolutionnaire du peuple, ni dans quelques ambitions privées; elle est due tout entière à la nature des choses: « elle était au fond des choses américaines comme la révolution de France était au fond des choses françaises. » Mais c'est ce que l'esprit de parti, d'autant plus obstiné qu'il est plus aveugle, n'a jamais voulu comprendre. Aussi ce grand mouvement, si fécond en résultats incalculables, si plein d'avenir, a-t-il été jugé et combattu avec autant d'ignorance que de passion. « Fut-il jamais, dit M. de Pradt, un spectacle plus pitoyable, plus dénué à la fois de calcul, de virilité, de prévoyance et d'humanité, que celui qu'a offert la conduite de l'Europe dans

toute la durée de cette contestation ? » Cette réflexion reçoit ici des développemens curieux. L'auteur rappelle des faits bien décisifs, dont l'instruction est perdue pour des esprits livrés aux préjugés et à la routine. Que l'Espagne semble ignorer les immenses avantages que l'Angleterre a recueillis de l'affranchissement des États-Unis, où, depuis cette grande époque, l'ancienne métropole a quadruplé son commerce, cela peut encore se concevoir; mais que sa propre expérience, que des faits qui se passent chez elle et à son profit ne l'éclairent pas davantage, c'est ce qu'on ne peut se persuader qu'avec peine; rien cependant n'est plus certain. Pour conserver encore Cuba, l'Espagne a été forcée de faire des concessions, et de se départir du régime exclusif qui a pesé si long-tems sur ses colonies. Eh bien! depuis cette époque, un accroissement considérable dans le commerce de l'île a eu lieu. Tandis qu'auparavant la Havane ne recevait pas 20 vaisseaux par an, elle en a compté 1250 en 1824; les quatre autres ports de l'île en ont reçu dans la même proportion. « Qu'on interroge les registres de la douane à Cuba, et que l'on voie si, dans cette liberté de commerce qui a procuré ce prodigieux accroissement du mouvement commercial, si, dans l'accroissement du produit des terres, de leur prix, de l'industrie et des consommations, il ne se trouve pas un dédommagement surabondant pour les pertes qu'a pu occasioner la suppression du régime exclusif. »

Au reste, les immenses avantages que l'Europe pourrait recueillir de la révolution de l'Amérique sont si évidens que les ennemis mêmes de cette révolution ne peuvent s'empêcher de les reconnaître. Aussi, tout retard, tout refus opposé à cette révolution porte avec lui, selon la réflexion très-juste de l'auteur, le caractère d'un retrait fait au bien-être général de l'Europe; c'est un mal qu'elle se fait à elle-même en pure perte, et sans compensation possible, en l'honneur d'une vaine théorie, d'un système qu'elle abandonne ou réclame, suivant l'oc-

casion. Tandis que les puissances du continent se laissent guider à cette politique insensée, « les Anglais, arrivés les premiers en Amérique, ne peuvent manquer de donner à la population le goût de leurs produits de toute espèce; ils donneront la direction au commerce ; ils y appliqueront leurs capitaux aux plus lucratives entreprises. Ainsi, ils primeront tous les autres peuples, comme ils l'ont fait partout. » D'un autre côté, la puissance navale de l'Angleterre domine maintenant le monde. Si quelque jour elle rencontre sur les mers une marine rivale, c'est l'Amérique seule qui pourra la créer. Le vaste développement des côtes, quelques bons ports, ces fleuves immenses qui traversent en tous sens les continens américains ; la position même du Nouveau-Monde, tout l'appelle à une puissance formidable sur les mers. Ces deux considérations principales, dont on pourrait déduire d'importantes conséquences, n'ont besoin que d'être indiquées pour faire comprendre l'énorme faute que commet l'Europe en favorisant ainsi les relations exclusives qui s'établissent entre l'Angleterre et l'Amérique. Au reste, cette faute est purement celle des cabinets; l'opinion publique de l'Europe ne s'est pas trompée sur cette grande question; M. de Pradt le prouve fort bien dans un chapitre qu'il résume ainsi : « D'un côté, vous aurez les cabinets de la Sainte - Alliance et l'aristocratie européenne; de l'autre, la totalité de la population; c'est le même partage qui se fait ressentir en tout : deux sociabilités, deux populations, deux optiques, deux vœux, deux langages. Changez, modifiez l'action du pouvoir, vous avez un monde autre que celui que l'on voit. » M. de Pradt examine successivement les difficultés, ou plutôt l'impossibilité d'une guerre contre l'Amérique; les effets de la restauration d'Espagne dans les anciennes colonies espagnoles; les sourdes menées qu'on tentera d'employer, à défaut de la force ouverte; il montre combien sont vaines les menaces de danger par lesquelles les ennemis de l'indépendance améri-

caine cherchent à épouvanter l'Europe; enfin il prouve que Cuba ne peut tarder à secouer à son tour le joug de la métropole. Revenant bientôt à la distinction du droit primitif et du droit secondaire, établie au commencement de l'ouvrage, il cherche quelle a été leur application dans l'affaire de l'Amérique, et il conclut que l'Espagne, suivie dans cette direction par la fédération européenne, n'a pu invoquer que le principe contesté du droit secondaire, tandis que l'Angleterre et les États-Unis ont procédé d'après les règles incontestables du droit primitif. Il combat l'objection tirée de la garantie donnée à l'Espagne pour la totalité de ses possessions par le traité d'Utrecht; objection bien futile, sans doute, mais M. de Pradt n'a voulu en laisser aucune sans réponse. Passant ensuite à une question plus grave, il examine si l'Europe a le droit d'intervenir dans les affaires d'Amérique. Ce chapitre est un des plus remarquables de l'ouvrage; l'auteur y définit, avec une grande justesse, l'appréciation différente des sociétés humaines par le continent, et par l'Angleterre et l'Amérique. « Celles-ci établissent une sociabilité de droit inhérent aux sociétés humaines; l'autre (ou plutôt le système politique de quelques cabinets), ne reconnaît que des sociétés sans droits propres, c'est-à-dire, qu'il ne reconnaît pas de *société*; car la société ne peut être conçue avec des sociétaires sans *droits*; il fait tout découler du droit du *prince*... et place dans le ciel le siége de la responsabilité; chose assez commode pour ceux qui agissent sur la terre, et peu rassurante pour ceux qui, ayant à ressentir leur action, ne peuvent pas assister au jugement, ni recevoir les dédommagemens »... « Le système du continent est incomplet, dit encore M. de Pradt, et doit continuer de l'être dans l'état de l'Europe et de l'Amérique; mais sa nature est telle qu'il admettrait le droit d'adresser à l'Angleterre et aux États-Unis des sommations pour mettre *constitution bas*, pour fermer leurs tribunes et arrêter leur

prospérité ; car le spectacle de ces trois choses est rempli de *contagion morale*, pour toute la partie de l'Europe qui n'est pas aussi favorisée dans ses institutions et dans son bien-être. » Tout ce chapitre attaque dans le vif la grande question qui divise le monde politique ; nous engageons le lecteur à le méditer ; en voici la conclusion : « L'Europe n'a donc pas le droit d'intervenir dans les affaires de l'Amérique, 1° ni à titre de dommage ; 2° ni à titre général de révolution ; 3° ni à titre de contagion morale. Il y a donc absence absolue de droit de sa part. »

Mais, si le droit manque, la volonté ne manque pas ; et, si l'Europe continentale n'a encore fait aucune tentative contre la liberté américaine, c'est uniquement dans la conduite de l'Angleterre qu'il faut en chercher la cause ; et M. de Pradt examine pourquoi l'Europe craint l'indépendance de l'Amérique, tandis que l'Angleterre ne la craint pas. Selon lui, ce contraste révèle la vraie situation du monde ; cette situation est celle-ci : *la division du monde en deux parties qui marchent en sens contraire*. Par conséquent, la question actuelle est une pure question de civilisation et de sociabilité. « C'est en effet, du *contrat social* qu'il s'agit entre l'Europe et l'Amérique. D'un côté, sont des hommes avec des droits propres ; de l'autre, des hommes sans droits, tenant tout de concessions dont d'autres sont les sources et les juges... Par-là, le genre humain se trouve partagé ; il s'est formé comme deux humanités, l'une qui s'appartient à elle-même, et l'autre qui dépend d'autrui. Ce partage a changé l'état des sociétés : les gouvernemens étaient de fait, les voilà de principes, c'est-à-dire, de droit ; ils étaient arbitraires, les voilà de discussion et d'examen ; ils étaient secrets, les voilà de publicité ; ils étaient affranchis de contrôle, les voilà de responsabilité. » M. de Pradt développe avec quelques détails cette double situation.

C'est dans un tel état de choses que l'Amérique vient se

présenter à l'Europe, et lui montrer sept grandes républiques. On trouvait qu'avec celle des États-Unis il y en avait bien assez; que doit-ce être, à l'apparition des six autres! Il est inévitable, comme le remarque notre auteur, que le Nouveau-Monde tout républicain n'effraie beaucoup l'Ancien-Monde tout royaliste et aristocratique, tout formé d'institutions des tems antérieurs à l'adoption des principes de l'ordre social. Mais l'Angleterre ne partage pas ces terreurs, parce que sa sociabilité est de principes, et lui vaut sa prospérité. Les embarras de l'Europe viennent donc des vices de sa sociabilité, qui ont pour elle tant de conséquences désastreuses. Après avoir approfondi cette vérité, M. de Pradt recherche les causes de l'établissement de l'ordre républicain en Amérique. Avec la conquête, la monarchie s'était emparée de cette vaste contrée, et le pouvoir royal y semblait affermi pour toujours; « voilà que tout à coup, à la fois, et comme à un signal donné, du haut du Mexique jusqu'au détroit de Magellan, tout cet appareil de royauté disparaît, et tombe comme une décoration de théâtre. » Ce grand spectacle a fixé les regards de M. de Pradt, et avec sa perspicacité ordinaire il a vu qu'il faut chercher en Europe presque toutes les causes du républicanisme d'Amérique. Nous voudrions pouvoir le suivre dans les développemens de cette idée; nous nous bornerons à citer ce passage. « La majeure partie des Européens voudraient la réforme du régime qui pèse sur eux, et l'Amérique indépendante et libre, par un choix volontaire et réfléchi, embrasserait l'institution qui produit ce régime; cela n'est pas dans la nature des choses. Peut-être que, si la royauté eût apparu en Amérique sous les formes anglaises, elle y eût été adoptée; mais avec les formes continentales et méridionales, cela était impossible. De pareilles formes peuvent être imposées; mais elles ne sont pas embrassées volontairement, surtout par des peuples du XIXe siècle. »

La question étant ainsi éclaircie, M. de Pradt recherche quel est le système que devrait suivre l'Europe à l'égard de l'Amérique : « On ne peut pas combattre l'Amérique, dit-il; on ne peut pas l'éviter; on ne peut pas s'en passer; dans une position aussi singulière que grave, à quoi se résoudre? et que faire? Rien de plus simple. Suivre l'indication de la nature qui veut que l'on reconnaisse ce qui, à la fois, *est*, qui ne peut être détruit, et qui profite à tous. Or, ces trois caractères sont marqués dans l'indépendance de l'Amérique, et militent en faveur de sa reconnaissance. » Ce chapitre, ainsi que le suivant, où l'auteur traite des *inconvéniens du retard de la reconnaissance de l'Amérique*, et recherche la durée possible de ce retard et les suites qu'il peut avoir, sont pleins de choses; et, pour les analyser, il faudrait les transcrire en entier. Viennent ensuite quelques considérations sur l'étendue des divers états de l'Amérique, et sur la nature de leurs relations avec Rome.

Les quatre chapitres suivans sont consacrés à la Grèce. M. de Pradt a examiné cette seconde question politique avec moins de détails que la première, mais avec la même sûreté de principes et la même étendue de coup d'œil.

Cet ouvrage manque peut-être de quelques données positives, de quelques faits d'histoire ou de statistique, qui n'eussent que mieux établi le *vrai système* que doit suivre l'Europe à l'égard de l'Amérique; mais les idées justes, les raisonnemens incontestables y abondent; c'est une théorie complète de la matière. Comme dans presque tous ses autres écrits, le savant publiciste part des premiers principes, et descend successivement jusqu'aux dernières conséquences; il suit avec beaucoup de sagacité, l'origine, les progrès et la conclusion d'une question politique. L'abondance de sa pensée et des formes sous lesquelles il la présente, la multiplicité des aperçus qu'il offre au lecteur ne laissent presque rien à dire après lui dans un

sujet qu'il a exploré; aussi, le critique qui veut faire l'analyse d'un tel ouvrage ne peut rien trouver de mieux que de suivre l'auteur et d'emprunter ses propres paroles; c'est ce que nous avons fait, tant qu'il nous a été possible, en regrettant vivement que le cadre étroit dans lequel il a fallu nous renfermer ne nous ait permis d'en donner qu'une idée bien imparfaite.

M. Avenel.

Histoire de la régénération de la Grèce, par Pouqueville.

Histoire des événemens de la Grèce, par Raffenel.

Mémoires du Colonel Voutier, sur la Guerre des Grecs.

Mémoires sur la Grèce, par Raybaud.

Greece in 1823 and 1824, by *Leicester* Stanhope.

Histoire de la révolution actuelle de la Grèce, par E. Blaquières.

(Second article. — Voy. *ci-dessus*, p. 381-398.)

Ceux qui veulent profiter, pour la garantie de tous les abus, de la terreur que la révolution française a excitée, se sont plu à décrier aussi les efforts actuels des Grecs, et à les nommer *révolutionnaires*. Ils auraient dû cependant se souvenir que la révolution que les Grecs opèrent aujourd'hui est une de celles qu'eux-mêmes ont nommée *contre-révolution*, qu'elle est destinée à détruire la révolution qui renversa l'antique monarchie grecque au xve siècle, qu'elle est destinée à rendre le pouvoir à ceux qui certainement y ont les droits qu'on nomme aujourd'hui légitimes; car ce sont ceux de l'aristocratie, ceux d'une possession antique, jointe à l'illustration de la naissance, à la propriété territoriale, à l'appui de la religion et de ses ministres, à la connaissance et à l'habitude des affaires. Ils devraient se souvenir que ces droits n'ont pas été prescrits, parce

que la violence des usurpateurs et la résistance des opprimés n'ont jamais cessé; que les Turcs enfin sont les vrais révolutionnaires, car ce sont eux qui, à l'aide de la force brutale de la populace, règnent sur la classe distinguée, sur celle qui joint aux lumières, à l'éducation, les talens, et jusqu'aux préjugés de l'aristocratie.

En effet, les Grecs ne s'enorgueillissent pas seulement d'être descendus de la nation qui a donné au monde la civilisation et les arts; ils attachent aussi à leur naissance toutes les petites vanités que nous chérissons dans notre Europe féodale. Ils se font grands par leurs ancêtres; ils se disent descendus, les uns des Césars de Constantinople; d'autres, des despotes de la Morée, des princes des diverses îles, des grands officiers de l'empire, des seigneurs terriens, des capitaines d'Armatolis: ils invoquent sans cesse des noms historiques et des préjugés nobiliaires. Les Turcs, au contraire, qui se glorifient d'être esclaves du Grand-Seigneur, se complaisent presque tous à faire parade d'une origine abjecte, parce que la rapidité de la fortune d'un parvenu témoigne en faveur de ses talens ou de son bonheur, et qu'il est flatté d'avoir su faire autant de chemin. Il n'y a guère que les Turcs issus d'apostats, qui, nourrissant encore quelques préjugés grecs, se complaisent à rappeler les honneurs dont leurs ancêtres étaient revêtus. De même, les Grecs conservent presque seuls l'espèce de lustre attaché à d'antiques propriétés territoriales. Quoiqu'une moitié des terres de la Grèce ait été attribuée à des Turcs par des confiscations, les Grecs possédaient encore l'autre moitié, et seuls ils pouvaient se vanter de les tenir par une transmission régulière, tandis que ce que le Barbare s'était attribué avec le sabre, lui était bientôt après enlevé avec la même violence.

Mais ce qui est moins connu et ce qui est plus digne de remarque, c'est que les Turcs, par leur grossièreté et leur ignorance, s'étaient mis hors d'état d'exercer le pouvoir qu'ils

s'étaient exclusivement réservé. Dans les tems qui ont précédé immédiatement le soulèvement de la Grèce, la machine entière de l'administration de l'empire ottoman était confiée aux Grecs; quoique l'orgueil des Turcs ne permît jamais qu'un Grec exerçât ostensiblement aucun pouvoir, qu'il donnât aucun ordre auquel un Musulman dût obéir. Légalement, le Grec n'était qu'un esclave, un *raya*, dévoué à la mort, auquel la miséricorde du sultan permettait de vivre seulement d'année en année, moyennant une capitation nommée *karatsch*, par laquelle il rachetait sa tête. Cependant, ce raya si méprisé, si opprimé, disposait des places militaires et judiciaires de l'empire; il les faisait administrer pour son compte; il faisait seul mouvoir tous les rouages de l'état. Sans lui, toutes les affaires étaient arrêtées, étaient impossibles; parce que ce raya seul était civilisé, tandis que son maître était barbare; que seul il avait reçu une éducation qui ouvrait son esprit, que seul il connaissait l'empire ottoman, que seul il avait des correspondances, que seul il savait écrire, il savait compter, que seul enfin, il disposait des richesses mobiliaires et du crédit. Ce retour de la puissance, qui passe du maître à l'esclave, est si bizarre que nos lecteurs seront peut-être bien aises de le voir expliquer avec quelque détail.

Tous les gouvernemens dans l'empire turc sont en même tems des commandemens militaires et des fermes. Le représentant du Grand-Seigneur est chargé de défendre la province et d'en percevoir les impôts : la force armée dont il dispose lui est confiée dans ce double but. Il ne rend point compte de son administration; mais il soumissionne pour une certaine somme le revenu total de deux ans : un moindre terme laisserait trop de chances à la charge du fermier; un plus long serait contraire à la politique de la Porte, qui vit au jour le jour, et qui répugne à se dessaisir de ses pouvoirs. Mais tout est vénal en Turquie, et tandis qu'une enchère publique semble fixer le

prix de la ferme qui sera payé au Grand-Seigneur, le grand-visir n'approuve et ne reçoit comme soumissionnaire que celui qui lui a fait en secret le présent le plus considérable. Toutefois, il ne veut pas se compromettre en recevant de toutes mains indifféremment ; il craint d'être dénoncé pour sa vénalité, et de la payer de sa tête. Il ne traite donc qu'avec ceux dont il connaît la richesse, la discrétion et la dépendance : un Turc lui inspirerait plus de défiance ou plus de honte, en raison de cette loyauté même que l'on s'accorde à reconnaître chez les marchands turcs ; il préfère les Grecs : et en effet, il n'y avait qu'un petit nombre de banquiers grecs du Fanar initiés dans toutes les intrigues du sérail, et dont il connaissait aussi bien les immenses richesses que la discrétion, qu'il admît à ce genre de marchés.

Celui dont l'offre était acceptée obtenait un firman du Grand-Seigneur, qui accordait au porteur, dont le nom restait en blanc, le gouvernement de la province, de la ville, ou de la forteresse concédée, avec le droit d'y percevoir le karatsch ou capitation, la dîme de tous les produits agricoles, la douane, et tous les autres droits appartenans au souverain. En retour, le banquier remettait au visir six obligations de lui, payables de quatre mois en quatre mois, pour le montant des produits de la province au prix convenu. Tous ces paiemens étaient faits par anticipation, et c'était ensuite l'affaire du banquier d'en recouvrer le montant dans la province, par toutes les voies de rigueur.

Mais le Grec qui avait acquis le droit d'administrer et de pressurer une province, ne devait jamais paraître aux yeux des fidèles Musulmans. Ceux ci se sevaient révoltés, s'ils avaient vu confier à un raya un pouvoir quelconque sur eux. Le banquier grec devait donc trouver un Turc qui lui servît de prête-nom, qui gouvernât pour lui la province, qui perçût les impositions, et qui par des menaces et des tourmens forçât

les malheureux tributaires à livrer au fisc tout ce qu'ils possédaient. Quelquefois, un Turc traitait avec le banquier pour être son homme, et tyranniser de compte à demi; plus souvent, il se contentait d'une fonction subalterne et d'un salaire fixe. Quand les contractans étaient d'accord, le banquier insérait dans le firman de la Porte le nom du Musulman, et celui-ci partait pour la province qui lui était abandonnée, avec le titre de mousselim, de vayvode ou de pacha.

Un Turc, voué aux armes et aux emplois, n'est pas en état de tenir des comptes; aussi le banquier ne pouvait se fier à son délégué, ni pour la comptabilité, ni pour le maniement des espèces : rapace, vénal, et sans foi, il n'aurait jamais manqué de détourner à son profit la plus grande partie de l'argent qui aurait passé par ses mains. Le banquier grec envoyait donc avec le Turc auquel il avait donné un gouvernement, un clerc à lui, un *grammatiste*, Grec de nation et de religion, qu'il chargeait de tenir la caisse et les comptes, et d'être en même tems l'espion et le conseil du Musulman. Ce dernier, qui était incapable de tout travail, qui n'avait rien appris, qui ne prenait aucun intérêt au pays, qui n'avait aucun honneur à ménager, et aucun sentiment de probité qui lui servît de frein, ne songeait qu'à bien persuader tous les tributaires de sa férocité, pour qu'ils fussent plus empressés de payer tout ce qu'il leur demandait, et pour qu'au terme de son marché un autre banquier, voyant ses succès, lui confiât plus volontiers une autre perception. Il gouvernait donc la province comme un Turc commande un vaisseau, où, sans entendre rien à la manœuvre, il ne se réserve d'autre fonction que de donner des coups de bâton aux matelots.

L'achat à l'enchère des gouvernemens n'était pas la partie la plus scandaleuse du système de vénalité dont les Grecs étaient en même tems agens et victimes. L'achat des places de judicature n'était pas moins constant, et ses conséquences

étaient plus funestes encore. La justice, aux yeux des Musulmans, est une sorte de fonction religieuse; il semble donc qu'elle était, plus qu'aucune autre division du pouvoir, hors de la portée des banquiers fanariotes; il n'en était rien cependant. Le muphti, le chef de la loi et de la religion, a le droit exclusif de nommer à toutes les places de judicature de l'empire : mais, à cet immense patronage, aucun ou presque aucun revenu n'est attaché. Le muphti n'en est pas moins riche pour cela; il vend la totalité des places qui sont à sa disposition : et comme elles ne sont accordées que pour un terme assez court, de deux ou de trois années, cette vente équivaut pour lui à un revenu fixe.

Toutefois, on conçoit qu'un si grand personnage n'entre pas dans les détails d'une administration si compliquée. Les Turcs ont eu pour maxime de ramener la justice à la porte de chacun des sujets de l'empire. Chaque ville, chaque village a son juge, son cadi, dont l'autorité est absolue et sans appel; elle embrasse indifféremment la propriété, la personne et la vie; non pas l'honneur cependant, car il n'y a point d'honneur dans l'empire turc; aussi les plus odieux châtimens corporels, que les juges turcs distribuent libéralement, n'impriment-ils point de tache. Il faut nommer des milliers de cadis chaque année, et le muphti ne connaît ni les hommes ni les lieux. Au-dessous de lui, il n'a point de subalterne musulman qui veuille se donner la peine d'apprendre ce que le muphti n'apprend pas. C'est encore aux Fanariotes qu'il faut avoir recours; c'est de nouveau le banquier grec qui se présente. D'ailleurs, le muphti serait embarrassé s'il devait avouer toute sa vénalité à un Musulman; mais il ne rougit pas devant un Grec, comme sa femme ne rougit pas devant un eunuque, comme un blanc ne rougit pas devant un esclave nègre, comme un grand prince ne rougit pas devant ses courtisans. C'est un des profits qu'on trouve à avilir les subalternes; leurs regards alors ne gênent pas

plus que ceux des animaux. Le banquier fanariote traite avec le muphti pour les places de judicature de toute une province : il reçoit en retour des nominations en blanc pour plusieurs centaines d'offices ; c'est à lui à trouver des Turcs pour les remplir.

Toutefois, le Fanariote ne traite pas lui-même immédiatement avec les aspirans à la judicature. Ses nominations sont des effets de commerce ; il les négocie, il les met en gage ; il emprunte sur cette hypothèque les sommes qu'il doit avancer au muphti ; et souvent les diplômes ont passé dans quatre ou cinq mains avant d'être envoyés dans la province, où ils doivent être vendus en détail. Le traitant de province qui s'en charge enfin ne se hâte pas non plus de s'en défaire. Les villes sont divisées par des factions ; il y a entre les familles des haines héréditaires, qui exigent des vengeances, du sang et des confiscations. Le traitant fait venir tour à tour les chefs des deux partis ; il leur demande ce qu'ils veulent donner pour avoir un juge tout à eux, un juge qui sera sans yeux pour leurs propres méfaits, sans miséricorde pour ceux de leurs ennemis. Il leur fait savourer d'avance toutes les douceurs de la vengeance, et pressentir aussi tous les dangers qu'ils courent, si ce sont leurs ennemis qui achètent la place de juge. Il leur arrache ainsi la plus forte somme que la haine ou la crainte puisse les engager à donner. Alors un Turc féroce est nommé pour juge par l'un ou par l'autre parti : son nom est inscrit dans le blanc laissé par le muphti : il coupe des têtes, il prononce des amendes et des confiscations ; et le sous-traitant qui lui a vendu sa place, reçoit la moitié ou les deux tiers de ces confiscations ou de ces amendes.

Ces mêmes Grecs, par leur supériorité d'intelligence, par leur richesse, et par le talent de l'intrigue que l'oppression les a réduits à exercer, pénètrent encore dans les lieux où l'on s'attendrait le moins à les rencontrer : dans l'intimité du sérail

et des maisons musulmanes; partout ils sont nécessaires, en même tems qu'avilis : ils commandent, et ils sont esclaves. Le Grand-Seigneur n'est guère généreux qu'avec ses femmes; Sa Hautesse, qui n'a besoin que de commander dans son sérail, s'y montre toujours en amant magnifique; et ses dons ne sont pas uniquement des robes ou des joyaux de prix. Souvent les odalisques reçoivent de lui des sommes d'argent considérables, et presque toutes ont le caprice d'acheter des fonds de terre, que la plupart sont destinées à ne jamais voir. C'est encore une bonne fortune pour le banquier fanariote; celui qui a réussi à gagner la faveur du chef des eunuques noirs, est bien sûr de sa fortune. C'est lui qui fait tous les achats de terres pour les sultanes, et il croirait gagner bien peu, si sur chaque marché il ne trouvait pas cinquante pour cent.

Un seigneur turc n'est pas plus capable d'administrer ses propres affaires que celles du gouvernement; aussi les mêmes banquiers qui tenaient à ferme tous les revenus de l'empire, administraient toutes les fortunes privées des riches Musulmans. Ils prélevaient en général une provision de vingt pour cent sur leurs revenus; mais, en retour, ils leur faisaient toucher leurs rentes d'avance; et le plus souvent mois par mois; car c'est demander trop de prévoyance à un Turc que de lui faire administrer son argent pendant un trimestre. Ce n'est pas que les Musulmans soient en général dissipateurs; nulle part au contraire la manie de thésauriser et d'enfouir l'argent n'est plus commune. Le sultan en est atteint plus qu'aucun de ses sujets; mais les uns et les autres ne connaissent aucun milieu entre la prodigalité et l'avarice; aucune autre économie que celle de ne jamais débourser un écu. Si Mahmoud, au commencement de la guerre, avait ouvert son trésor, il aurait aisément anéanti l'insurrection : heureusement, il ne saurait prendre sur lui de se dessaisir d'un para; tout ce qui est entré dans ses coffres est perdu pour l'empire : ses trésors, qui

pourraient faire sa force, feront sa ruine; il périra sur les voûtes qui recèlent son or, et à cause de lui, comme il fit périr Ali Tébèlen Pacha de Janina, à cause de l'or qu'il voulait lui ravir, et qu'Ali ne sut jamais employer à sa défense.

Ce n'est point dans les divers ouvrages sur la Grèce dont les titres sont en tête de cet article, que nous avons pris les détails qu'on vient de lire sur le gouvernement occulte de l'empire ottoman; nous les tenons de la propre bouche du banquier fanariote qui était le plus avant en crédit auprès du visir, du muphti, et de l'eunuque noir, qui avait acheté et revendu le plus de gouvernemens et de places de judicature, qui, dit-on, avait fait l'usage le plus honorable de ses énormes richesses, gagnées par un trafic dont la honte doit rester à ceux qui l'imposèrent aux vaincus, et qui, en un instant, perdit en 1820 quinze millions par une confiscation : car ce Rotschild de l'Orient est ruiné aujourd'hui, et n'a que par une sorte de prodige dérobé sa tête au cimeterre, lorsqu'à genoux dans la rue, au milieu du sang ruisselant, il attendait le coup fatal. Mais chacun des ouvrages que nous avons sous les yeux ajoute à ces détails, et en confirme la vérité; chacun des auteurs est également pénétré de l'atrocité d'un semblable gouvernement.

Pour en faire juger nos lecteurs, nous mettrons d'abord sous leurs yeux le tableau que fait de l'administration intérieure de l'empire, M. Alph. Rabbe, dans l'introduction riche de faits et de pensées qu'il a mise en tête des mémoires sur la Grèce de M. Maxime Raybaud.

« Cependant, dit-il (1), si l'on met de côté quelques petites peuplades de l'Épire, de la Morée et de Candie, qui se maintenaient dans une espèce d'indépendance sauvage par leur

(1) *Mémoires de M.* Raybaud, t. 1, p. 109.

bravoure, leur pauvreté, et l'âpreté de leurs montagnes, tels que les Souliotes, les Maniotes et les Sphakiotes, quel était le sort de toutes les autres populations !

« Il n'existait pour elles ni sûreté dans la propriété, ni liberté dans l'industrie. Les champs les plus fertiles appartenaient aux Turcs. Un essaim dévorant de grands et de petits fermiers impériaux, et de gros propriétaires, faisait peser sur les Grecs, simples manœuvres attachés à la glèbe, sous le nom de raïas, toutes les rigueurs d'une domination insatiable et aveuglément déprédatrice. Nous avons, en commençant, parlé de la capitation ou karatch, rançon indispensable, payée à la religion conquérante, pour avoir la vie et la conscience sauves.

« Des corvées perpétuelles, sous des directeurs de travaux inexorables, épuisaient les familles. On n'était pas maître de sa charrue, de son attelage, de son mulet. Si l'on faisait valoir une portion de sol ingrat, ou si l'on élevait un chétif troupeau pour nourrir sa famille, ce faible produit des plus pénibles sueurs était encore à partager avec des maîtres avides. Les taxes surpassaient-elles les produits du sol sur lequel elles étaient affectées, on était forcé d'emprunter, chez les fermiers même, à un intérêt de trente ou de quarante pour cent. Si, l'échéance venue, on se trouvait dans l'impossibilité de payer, il fallait céder son fonds, si l'on en avait un ; et à défaut, on engageait jusqu'à sa femme et ses enfans ; sinon, on était jeté dans un cachot, pour y pourir lentement, à moins que l'on n'y périt bientôt de faim, de misère ou de désespoir.

« Ce qui mettait le comble à l'horreur d'un pareil régime, c'est que tout appel à la justice était illusoire. Un cadi ignorant et grossier, qui n'avait d'autre loi, d'autre règle et d'autre jurisprudence que les dispositions du Coran, interprétées à sa manière, était le magistrat qui avait à prononcer, dans son impartialité et sa sagesse, entre un *chien d'infidèle* et un *croyant* comme lui. Allons pourtant jusqu'à supposer qu'un tel juge

pût avoir des intentions de justice, de puissans adversaires, avec trois faux témoins, pouvaient toujours impunément écraser les plaignans. L'appel était facultatif en matière civile, mais il était bien rare que l'on eût le courage inutile d'en user. En matière criminelle, il ne l'était jamais; l'on était condamné sans retour, comme sans aucune espèce de procédure. Enfin, le conflit de juridiction entre les prélats diocésains, les cadis, et les gouverneurs, entravait fréquemment, et de la manière la plus fâcheuse, l'administration de la justice.

« L'administrateur subalterne, *mousselim* ou *vayvode*, et le pacha ou gouverneur de la province n'avaient qu'un an (que deux ans) pour s'enrichir. Car il est bon de remarquer ici 1° que les degrés de l'échelle administrative et judiciaire dans l'empire ottoman sont des places plus ou moins vénales, et par conséquent sans traitement fixe : elles sont rarement conférées à titre gratuit, ou en récompense de longs services, encore moins en vue du mérite, ou de la capacité des fonctionnaires : 2° que la mutation fréquente des gouverneurs, combinaison du despotisme sombre et de la cupidité du sultan actuel, et de son ancien favori Haled, ne laissant point de chances à des rapports bienveillans, qui ne peuvent naître entre le maître et l'esclave que de la possession et de l'habitude, avait aggravé le malheur des provinces jusqu'au dernier terme que puisse supporter la résignation humaine. »

Le tableau que fait le colonel Voutier de la justice turque n'est pas moins frappant; l'un peut servir de supplément à l'autre, et tous deux font connaître le résultat du commerce et des places de judicature. Telle est la voie où entrent les gouvernemens dont les ministres ne voient dans leur place qu'un moyen de gagner de l'argent.

« Toutes les affaires, dit-il (1), ne se décident que sur le rap-

(1) *Mémoires du colonel* VOUTIER, p. 3.

port verbal des témoins, ce qui est une source intarissable de friponneries. Les personnes de mauvaise foi trouvent toujours pour de l'argent de ces complaisans assermentés. Il y en a pour toute sorte d'affaires, et à tous prix. Ils ont même leurs agens et courtiers, qui les proposent à ceux qui en ont besoin.

« Les cadis supposent, ou font commettre eux-mêmes des vols et des meurtres pour s'en faire payer l'avanie (1) par les habitans du lieu où le fait s'est passé. Quand la sentence est rendue, soit à droit, soit à tort, il faut payer sur l'heure, ou dans un tems fort court; faute de quoi l'on est mis en prison, ou l'on reçoit des coups de bâton sur la plante des pieds : il est vrai que le nombre n'en peut jamais excéder cinq cents.

« Les affaires criminelles ne se traitent pas autrement; l'argent y fait tout, et quelque crime que l'on ait commis, on est bientôt innocent, si l'on a de quoi payer sa justification. On ne voit guère que les misérables subir les dernières rigueurs de la justice; et c'est proprement en ce pays que les supplices ne sont pas pour les criminels, mais pour les malheureux. Il faut être en effet bien infortuné pour être recherché pour un meurtre, ou après un vol. Comme les pachas et les cadis sont toujours sûrs d'une forte amende, pour le sang répandu, parce qu'au pis aller, ils se la font payer par ceux devant la porte desquels le crime s'est commis, ils ne se mettent guère en peine de punir les coupables.

« Il en est de même à l'égard des brigandages qui se commettent dans la campagne, et que l'impunité rend si fréquens qu'il y aurait une extrême imprudence à faire le plus petit voyage, sans être bien armé et accompagné.

« De tems en tems, il est vrai, les séraskiers parcourent les

(1) Terme en usage dans le Levant, où il signifie proprement la vexation que les Turcs font à ceux d'une autre religion que la leur pour en tirer de l'argent. (*Dict. de l'Acad.*)

provinces pour rechercher les crimes impunis; mais, les grands inquisiteurs sont aussi peu incorruptibles que les autres, et ne punissent que ceux qui n'ont point d'argent pour satisfaire à leur avarice. Il y a d'ailleurs prescription au bout de quinze ans: passé ce tems, on ne peut plus rechercher personne pour aucun crime.

« Quand le pacha ou le cadi ont condamné quelqu'un à mort, le boulouk bachi prend le premier chrétien ou le premier juif qu'il rencontre, pour faire cette exécution; et comme il n'y a pas de lieu fixé, il choisit d'ordinaire le devant de la maison d'un Grec, qui est, par surcroît de peine, encore obligé, au bout de trois jours, de payer une rétribution pour être débarrassé de ce hideux spectacle. »

Tel est le gouvernement dont la Sainte-Alliance voudrait retarder la chute : un gouvernement dont le chef stupidement féroce n'a jamais connu que trois passions, la lubricité, la cupidité et la soif du sang, et n'a jamais agi d'après une pensée; un gouvernement si vénal qu'il n'y a rien qui ne s'y achète, si perfide qu'il ne peut plus trouver personne qui croie à ses promesses; un gouvernement qui a tellement abruti le peuple vainqueur qui l'a fondé, qu'il est hors d'état de retenir ou d'exercer aucun des pouvoirs que la loi lui réserve exclusivement; un gouvernement qui a tellement dégradé ceux d'entre les vaincus qu'il emploie, que ceux-ci sont les agens les plus empressés de la tyrannie sous laquelle ils succombent. Si l'effort que fait aujourd'hui la Grèce pour rompre des chaînes aussi honteuses, ne devait profiter qu'aux Fanariotes, qui faisaient mouvoir tous les rouages de cette scandaleuse administration, à peine pourrions-nous faire des vœux pour eux. Mais le sultan n'a point laissé cette alternative; il a détruit le Fanar, il a massacré, exilé ou ruiné toutes les riches familles qui gouvernaient en secret son empire; personne n'a pu les remplacer, et la désorganisation actuelle de la Turquie, sa ruine prochaine et inévitable, sont les conséquences de cet acte

de fureur par lequel il s'est privé des seuls hommes en même tems assez habiles et assez bas pour le servir.

Heureusement, il y a dans la Grèce une autre population, plus digne de notre intérêt et de nos vœux. Cette population comprend d'abord les peuplades guerrières et libres depuis plusieurs siècles, qui se sont signalées par des traits d'héroïsme que le reste de l'univers n'a point égalé, mais qui en même tems ne savent se plier à aucune loi, se soumettre à aucun ordre public, ni même à aucune discipline : on trouve ensuite les paysans que l'oppression avait rendus lâches, que la misère retenait dans une profonde ignorance, et qui ont donné au commencement de la guerre de déplorables preuves de leur timidité; mais qui, depuis qu'ils ont appris à connaître quelque aisance et quelque sécurité, ont aussi commencé à s'élever aux vertus civiles et militaires. Les marchands forment une troisième classe; on trouve chez eux un esprit très-délié, beaucoup de connaissance des affaires, une éducation toute européenne, souvent des talens distingués, joints à un ardent patriotisme; mais souvent aussi la cupidité, la mauvaise foi et les vices qu'engendrent l'oppression. Les marins, enfin, forment une quatrième classe, qui l'emporte peut-être sur toutes les autres par la réunion de la valeur la plus héroïque, aux talens, aux connaissances de leur art et à la discipline. La guerre actuelle a, pour la première fois, rapproché ces classes diverses, et les a mises en rapport les unes avec les autres. Non-seulement elle a produit en évidence les vertus propres à chacune, elle a encore nationalisé ces vertus, elle a été cause que le petit nombre les a communiquées au grand. Dans un troisième article, en suivant les auteurs des divers mémoires que nous avons sous les yeux, nous signalerons les faits les plus mémorables, qui, dans cette lutte terrible, ont honoré tour a tour les différentes classes de la population grecque.

J.-C.-L. De Sismondi.

LITTÉRATURE.

Fables russes, *tirées du recueil de M.* **Kriloff**, *et imitées en vers français et italiens* par divers auteurs; précédées d'une *Introduction française* de M. **Lémontey**, et d'une *Préface italienne* de M. **Salfi**; *publiées par M. le comte* **Orloff** (1).

« Il est vraisemblable, a dit Voltaire, que les fables dans le goût de celles qu'on attribue à Ésope, et qui sont plus anciennes que lui, furent inventées en Asie par les premiers peuples subjugués; des hommes libres n'auraient pas eu toujours besoin de déguiser la vérité. » Cette origine, que la plupart des auteurs s'accordent à donner à la fable, paraît en effet très-probable, quoiqu'il ne soit pas possible de remonter à l'époque précise où naquit ce genre de littérature, ni de décider celui qui en fut le véritable inventeur.

Quoi qu'il en soit, on sait que, de tems immémorial, presque à toutes les époques et chez les différens peuples de la terre, la fable a joui des mêmes honneurs. Mais son application, d'abord restreinte, est devenue plus générale : on a reconnu que les rois et les grands n'étaient pas les seuls dont l'oreille chatouilleuse se refusât à entendre des vérités trop directes, et que tous les hommes indistinctement, doués par la nature du même amour-propre, étaient aussi sensibles les uns que les autres au blâme et à l'éloge. C'est donc bien à tort que quelques esprits positifs, prenant trop à la lettre l'opinion de Voltaire, voudraient pros-

(1) Paris, 1825; Bossange père. 2 vol. in-8°, avec le texte russe, le portrait de Kriloff et cinq gravures; prix, 15 fr., et 18 fr. par la poste.

crire aujourd'hui la fable, comme une création des siècles d'esclavage et d'ignorance, et comme un genre de littérature devenu désormais inutile, depuis que la vérité peut se montrer sans voile aux yeux des grands, et se faire entendre jusque dans le palais des rois. Tant qu'il y aura des vices et des ridicules chez les hommes, c'est assez dire tant que l'espèce humaine existera, nous aimerons à voir les poëtes employer la fable pour nous donner des leçons d'une morale douce et indulgente, et nous blâmer de nos défauts, sans affecter avec nous cette morgue sévère ni cette supériorité offensante que l'on peut souvent reprocher aux moralistes en général.

« Lamotte, dit Marmontel dans son excellente *Poétique*, a observé que le succès constant et universel de la fable venait de ce que l'allégorie y ménageait et flattait l'amour-propre. Rien n'est plus vrai ni mieux senti; mais cet art de ménager et de flatter l'amour-propre au lieu de le blesser, n'est autre chose que l'éloquence naïve, l'éloquence d'Ésope chez les anciens, et de La Fontaine chez les modernes. De toutes les prétentions des hommes, la plus générale et la plus décidée regarde la sagesse et les mœurs. Rien n'est donc plus capable de les indisposer que des préceptes de morale et de sagesse présentés directement... Les poëtes nous ont montré la vérité au théâtre et dans l'épopée, en exemples, et comme sans dessein; ce ménagement l'a fait recevoir sans révolte : mais toute vérité ne peut pas avoir au théâtre son tableau particulier; chaque pièce ne peut aboutir qu'à une moralité principale, et les traits accessoires répandus dans le cours de l'action passent trop rapidement pour ne pas s'effacer l'un l'autre : l'intérêt même les absorbe, et ne nous laisse pas la liberté d'y réfléchir. D'ailleurs, l'instruction théâtrale exige un appareil qui n'est ni de tous les lieux, ni de tous les tems; c'est un miroir public qu'on n'élève qu'à grands frais et à force de machines. Il en est à peu près de même de l'épopée. On a donc voulu nous donner

des glaces portatives aussi fidèles et plus commodes, où chaque vérité isolée eût son image distincte : et de là, l'invention des petits poëmes allégoriques. »

Mais, lors même que l'on considèrerait la fable sous un rapport purement littéraire, c'est-à-dire, indépendamment de son influence morale, il n'en faudrait pas moins reconnaître l'intérêt puissant qui se rattache à ce genre de composition. Riche d'images, se pliant à tous les tons, adoptant tous les styles, depuis le plus simple jusqu'au plus élevé, la précision fait surtout le charme de l'apologue, que La Fontaine définit ainsi :

> Une ample comédie à cent actes divers,
> Et dont la scène est l'univers.

« L'apologue, dit Florian, dans la préface qu'il a mise en tête de son recueil, est une espèce de petit drame : il a son exposition, son nœud, son dénoûment. » Ce précieux avantage de peindre beaucoup de choses en peu de mots a dû mettre la fable en crédit. Ne nous étonnons donc point des nombreux essais qui ont été faits dans ce genre chez tous les peuples, et des efforts infructueux de tant d'auteurs dans une carrière où les succès sont d'autant plus difficiles à obtenir qu'ils paraissent d'abord devoir être faciles.

« Les Russes, dit M. Lémontey dans l'introduction qu'il a mise en tête des fables qui font le sujet de cet article, sont entrés assez tard en partage de la civilisation moderne des Européens. Deux invasions de Tatares et de Lithuaniens avaient (comme l'a fait remarquer Karamsin, dans son *Histoire de Russie*) arrêté l'essor de ce peuple, naturellement gai, sociable et ingénieux. Mais ses progrès furent rapides dans toutes les carrières que lui ouvrit le règne de Pierre-le-Grand. » Ce ne fut pas, comme on voit, le besoin de faire entendre la vérité aux puissans de la terre qui porta les auteurs russes à

cultiver la fable ; *Soumarokoff* est le premier qui ait introduit ce genre de poésie en Russie, et il vivait au XVIIIe siècle, à une époque où le despotisme n'existait presque plus que de nom. Son entreprise ne fut guère qu'une étude littéraire. Comme les autres poëtes, ses compatriotes et ses contemporains, il sentit qu'il était trop tard pour se créer une littérature toute nationale, et qu'il fallait prendre les lettres au point où elles étaient parvenues en Europe. Il a laissé un volume de fables, dont la plus grande partie ne sont que des traductions d'auteurs étrangers, et surtout de notre inimitable La Fontaine. Elles sont presque oubliées aujourd'hui, et son style, qui était déjà vieux pour l'époque, est la principale cause du discrédit où cet auteur est tombé (1).

Après lui, vint *Khemnitser*, qui mourut en 1784, et que les Russes pourraient avec quelque raison surnommer leur La Fontaine, quoique ses œuvres n'aient pas été appréciées autant qu'elles le méritaient par ses contemporains. Un talent analogue à celui de notre immortel fabuliste s'unissait en lui à la même bonhomie; il portait dans la société la même distraction, les mêmes bizarreries, la même simplicité. Plusieurs traits de sa vie, rapportés par M. Olenine, dans l'édition qu'il a donnée des fables de Khemnitser, en 1799, pourraient être cités à l'appui de cette assertion, s'il devait faire le sujet principal de notre article. Khemnitser possède à un degré éminent la naïveté, cette qualité qui constitue le vrai fabuliste, et il ne le cède pour le style à ceux qui l'ont suivi dans la même carrière, que parce que la langue russe n'était pas encore formée lorsqu'il écrivit, et que ceux-ci eurent des modèles dont il dut se passer.

---

(1) Soumarokoff a laissé des tragédies qui sont plus estimées que ses fables, et dont les sujets sont nationaux ; mais elles pèchent également par le style. Cependant, il écrivait dans le même tems où Lomonossoff réformait avec tant de bonheur la langue poétique.

Parmi les auteurs modernes qui ont traité en Russie le genre de la fable, on distingue surtout MM. *Dmitrieff* et *Kriloff*, qui se disputent la palme du talent, et qui tous deux semblent y avoir des droits égaux, mais différens (1). Les fables du premier de ces deux écrivains peuvent être regardées comme autant de chefs-d'œuvre. Il joint l'élégance au naturel et à la simplicité; aucun auteur russe, peut-être, n'a porté plus loin l'esprit et la grâce; un choix toujours heureux d'expressions fait de sa poésie une musique harmonieuse, qui dispose parfaitement l'âme aux préceptes ingénieux du moraliste. Il a surtout imité La Fontaine avec un art admirable, et plusieurs de ses fables semblent avoir été écrites en russe par notre incomparable fabuliste; mais il n'a presque rien inventé : Florian, Le Bailly, Arnault et quelques autres fabulistes étrangers, lui ont fourni le plus grand nombre des pièces dont se compose son recueil.

Kriloff est plus original; une moitié des sujets qu'il a traités lui appartient. Voici le jugement qu'en porte M. Lémontey : « Les fables de M. Kriloff ont ouvert la période glorieuse où la Russie, après s'être essayée dans une littérature qu'on pourrait presque appeler exotique, voit naître ensemble une littérature toute nationale et un public qui l'écoute. Ces fables sont, je crois, jusqu'à présent, ce que le Parnasse de la Néva possède de plus achevé. Aucune nation n'a de fabuliste qui surpasse cet auteur en originalité et en invention. Presque tous ses sujets lui appartiennent. Sa narration est à la fois fine, naïve, vraie, et semée de détails gais et spirituels. Il emploie avec un rare talent les couleurs locales, et son pinceau éminemment russe reproduit, comme en un miroir, la singulière physionomie d'un peuple qui reçoit

(1) On peut encore citer MM. Izmaïloff et B. Pouschkine.

autant de simplesse de sa vie patriarcale que de finesse du mode de son état social. Les conceptions de M. Kriloff sont en général pleines de sens. Il joue rarement avec ses leçons; sa morale a de la franchise et de la fermeté, et tient même quelquefois de l'épigramme, ou de cette satire générale qui est l'arme de la vertu. Son style, dont ses compatriotes sentent vivement la perfection, réunit deux genres de beautés inabordables aux traducteurs : d'une part, il abonde en mots d'une harmonie imitative, et de l'autre, il tire avec art du langage vulgaire des expressions spéciales et inattendues, qui réveillent à elles seules une foule d'idées, de sentimens et de souvenirs chers aux nationaux. »

Ce jugement où, comme on le voit, M. Lémontey n'a rien donné à la critique, est un véritable panégyrique; mais il sera tempéré par celui de M. Joukovsky, poëte russe également fort distingué, qui dit, dans ses Réflexions sur la fable en général, et en particulier sur celles de M. Kriloff, après lui avoir rendu d'ailleurs toute la justice qui lui est due : « que son style pèche quelquefois par un peu de faiblesse et de prolixité ; qu'on y aperçoit çà et là des fautes contre la langue, des expressions dures et contraires au bon goût. » M. Lémontey, auquel la langue russe est sans doute étrangère, a dû s'en rapporter à M. le comte Orloff, qui joint à sa qualité d'éditeur des fables de M. Kriloff, le titre de son ami, et qui, par ce double motif, n'a dû voir que des beautés dans l'auteur qu'il s'était proposé de nous faire connaître. Du reste, on ne pouvait guère faire un plus heureux choix pour nous familiariser avec les idées poétiques du nord ; et l'originalité seule de Kriloff lui méritait l'honneur qui vient de lui être accordé. Malheureusement, cette originalité ne lui a été conservée que par un bien petit nombre de ses traducteurs (1).

---

(1) Je ne connais que Derjavine, l'un des auteurs lyriques les plus

Le recueil que l'on nous offre est composé de cinq livres contenant ensemble quatre-vingt-six fables; les sujets de toutes ces fables, à l'exception de deux ou trois, appartiennent à l'auteur russe, dont l'imagination est aussi riche que variée. Le choix que M. le comte Orloff en a fait est en général très-heureux. Je pense cependant qu'il a eu tort d'y comprendre la fable 14e du livre 1er, dont M. Amaury Duval nous a donné une imitation assez libre sous ce titre : *le Mari de trois femmes;* c'est là véritablement un conte et non une fable (1). On aurait pu également substituer d'autres fables à quelques-unes dont l'invention me paraît malheureuse, ou qui présentent des couleurs locales trop prononcées et des images qu'on ne peut essayer avec succès de faire passer dans une langue aussi délicate que la nôtre. Telles sont les fables 9e du liv. II, 3e du liv. III, et 9e du liv. IV.

M. Kriloff a choisi presque tous les personnages de ses fables parmi les animaux, évitant avec raison les êtres inanimés et surtout les êtres abstraits, dont l'admission a fait paraître Lamotte si froid et si peu naturel (2). Comme La

---

distingués qui aient jamais existé, dont les poésies offrent plus d'originalité; mais, par cela même, je crois encore plus difficile de les faire passer dans notre langue.

(1) Il en est de même de la dernière du livre IV, *le Menteur*, imitée par M. Alex. Duval, et qui rappelle d'ailleurs *le Dépositaire infidèle* de La Fontaine.

(2) On peut citer des exceptions à la règle qui veut que l'on emploie de préférence pour personnages de la fable des êtres animés, et la plus belle fable peut-être de La Fontaine, *le Chêne et le Roseau* en est une; mais il n'en est pas moins vrai que notre esprit se prêtant plus naturellement à supposer un langage aux animaux qu'aux êtres inanimés ou métaphysiques, les premiers seront toujours employés avec plus de succès que les autres.

Fontaine, il place l'affabulation, ou moralité, tantôt à la fin, tantôt au commencement de ses fables; quelquefois même, il se dispense de l'indiquer, et laisse au lecteur le plaisir de la déduire lui-même. En général, sa conclusion est plus heureuse que chez le fabuliste français; de ce qu'un gland et non pas une citrouille tombe sur le nez de Garo, il ne conçluera pas que tout est bien; il ne dira pas, comme dans la fable du *Loup déguisé en Berger*,

Quiconque est loup agisse en loup.

comme, dans la fable des *Poissons et du Berger*, il ne conseillera pas aux rois d'user de violence. De pareilles leçons ou de pareilles vérités, ainsi que l'observe fort bien Marmontel, ne sont rien moins qu'utiles aux mœurs. « La Fontaine, dit-il, n'a pas toujours évité les imperfections des sujets qu'il empruntait aux anciens, pour lesquels il témoigna souvent trop de respect : presque toutes ses beautés sont de lui, presque tous ses défauts sont d'autrui. » Quant à M. Kriloff, il a su tout-à-fait se mettre à la hauteur de son siècle; les applications de ses fables sont surtout d'une hardiesse très-remarquable (1). Mais un point où le fabuliste français reprend toute sa supériorité et que le poëte russe paraît avoir beaucoup trop négligé, c'est la vraisemblance d'action, si nécessaire à l'apologue où, sans elle, il n'y a plus d'illusion possible. Comment admettre avec l'auteur (liv. 1er, fab. 4e) qu'un brochet se mette en campagne avec un chat pour attraper des souris? qu'un villageois (*ibid.* fable 8e) confie la garde de son jardin à un âne? qu'une vipère (liv. III, fab. 2e) s'offre pour élever les enfans d'un autre villagois? qu'un brochet, un cygne et une écrevisse (liv. V, fab. 8) puissent s'atteler en-

(1) Telles sont celles des fables 7e du livre 1er, 6e du livre II, 8e du livre V, etc., que l'auteur a dirigées contre les ministres de l'époque, qui n'ont pas cru devoir lui faire perdre pour cela ses titres d'académicien et de bibliothécaire.

semble à une charrette? etc. C'est ici que les imitateurs de Kriloff auraient pu s'écarter de leur modèle, sans éveiller la critique; et, malheureusement, la plupart d'entre eux, inhabiles à reproduire les beautés du fabuliste russe, n'ont su qu'exagérer ses défauts.

Cinquante-huit auteurs français (parmi lesquels on compte dix dames) et trente-un italiens se sont réunis pour la traduction des fables de M. Kriloff; dans ce nombre il en est tout au plus une vingtaine qui eussent des droits véritables à être chargés d'une mission aussi difficile.

Aucun d'eux peut-être ne connaissait la langue du poëte auquel il se préparait à servir d'interprète. « Pour parvenir à ces imitations, dit M. Lémontey, M. le comte Orloff a commencé par traduire en prose française, le plus littéralement possible, les fables de son compatriote; et la matière ainsi disposée a été mise en œuvre par les poëtes français et italiens, avec la liberté du talent, et loin des entraves du texte original (1). Ainsi, ajoute-t-il, nous posséderons de l'ouvrage de M. Kriloff tout ce qui pouvait franchir les limites de la Russie, et des beautés nouvelles remplaceront sans doute celles qu'il ne nous était pas permis d'atteindre. »

---

(1) Il a pu se glisser dans cette traduction littérale quelques fautes qu'il ne faudrait pas imputer aux imitateurs français ou italiens qui les auraient reproduites. En voici un exemple. M. Deville, qui a traduit assez heureusement, et surtout avec fidélité, la fable 13e du livre 1er, *le Paysan dans le malheur*, s'est trouvé long-tems arrêté par la qualification de *luminaire* donnée au héros de la fable par un de ses voisins. Le texte russe dit : *svett*; mot à mot, lumière, terme d'amitié ou de familiarité, qui répond à ceux-ci : mon âme, mon cœur, lumière de ma vie, etc. Il y a loin de là sans doute au mot luminaire, qui n'avait nullement affaire ici et que le traducteur français a sagement éludé.

On sent bien qu'une entreprise de la nature de celle que nous annonçons a dû s'exécuter difficilement. Plusieurs années y ont été employées, et jamais elle n'aurait été conduite à sa fin, si l'on avait été trop difficile sur l'admission des auteurs. Pour la plupart d'entre eux, ce n'a pas été un travail de choix, vers lequel ils se sentissent appelés par la nature de leur talent. On a parlé du projet de M. le comte Orloff dans plusieurs salons de la capitale; il est devenu en quelque sorte une affaire de mode; chacun a voulu être pour sa part dans ce concours que M. Lémontey lui-même appelle « une espèce de tournoi célébré dans Paris en faveur du fabuliste étranger; » et voilà comment plusieurs hommes du monde, dont les noms sont entièrement inconnus au Parnasse, sont devenus les collaborateurs de quelques gens de lettres qui ont fait depuis long-tems leurs preuves, et que M. Kriloff doit d'autant plus s'enorgueillir de compter parmi ses imitateurs que lui-même s'est quelquefois enrichi de leurs travaux. Dans la crainte d'affliger quelques personnes, fort estimables sans doute, je ne révèlerai point ici des noms que je m'étonne de rencontrer plusieurs fois dans le recueil des imitations de M. Kriloff; je me bornerai à indiquer, comme étant entièrement à refaire, les fables 4e, 7e, 8e et 10e du liv. Ier; 6e et 13e du liv. II; 6e, 7e, 8e et 13e du liv. III, 6e, 10e, 11e, 13e et 15e du liv. IV; 1re et 7e du liv. V.

Je vais maintenant choisir dans les autres quelques citations qui pourront mettre le lecteur à portée de juger lui-même du génie de l'auteur russe et du talent de ses imitateurs.

La 1re fable du liv. Ier, l'*Aigle et l'Araignée*, dont le sujet n'appartient pas entièrement à M. Kriloff, a été traduite par M. Daru avec assez de fidélité; on peut lui reprocher toutefois d'avoir remplacé le cèdre centenaire dont parle l'auteur russe par un chêne *audacieux*, épithète fausse et qui sans doute n'a été admise par le traducteur que pour la rime. Il a

tort aussi de faire dire à l'aigle par l'araignée occupée à tendre sa toile :

> Un moment, j'y travaille, et bientôt sous ce voile
> Tu vas être à l'abri d'un soleil trop ardent.

L'auteur russe dit simplement que l'araignée travaillait à tendre sa toile « comme si elle voulait cacher le soleil à l'aigle » ; ce qui est une image, une métaphore du poëte, et non un dessein formé qu'il prête à son personnage.

La fable 3me, le *Coffret*, a été imitée par feu M. Aignan, qui, en développant le préambule et le détournant du but que l'auteur russe avait eu en vue, en a fait une fable littéraire, genre très-froid, en général, et beaucoup moins intéressant que celui qui a pour but la peinture des vices et la réforme des mœurs.

Le *Renard architecte*, une des fables les plus jolies de M. Kriloff et la 6me du liv. 1er, a été très-bien traduite par M. Justin Gensoul ; je lui ferai seulement observer qu'il n'est point question de la *broche* du lion dans l'original.

La fable 11me du même livre, le *Serpent et le Calomniateur*, sujet dont l'invention n'appartient pas non plus à M. Kriloff, a été mise en français par M. Arnault ; cette imitation porte le cachet de son auteur, causticité dans les idées, négligences dans le style, deux points par lesquels il a beaucoup de rapport avec son modèle.

Le sujet de la fable 12me, l'*Arbrisseau*, n'était pas neuf ; il a déjà été traité sous bien des formes. Du reste, la fable est très-belle en russe, et M. Soumet l'a parfaitement rendue en français. Son imitation est pleine de poésie ; seulement, on pourrait y relever quelques termes impropres, tels que la chèvre qui *blesse* l'arbrisseau, expression trop faible que l'auteur a employée pour la rime, ainsi que les mots *brillant nau-*

frage, que l'on trouve plus bas appliqués à la chute de l'arbrisseau.

M. Stassart, imitateur de la fable 16me, intitulée *le Roitelet*, assure, dans un préambule, qu'il ne veut rien changer au récit de l'auteur original : c'est ce qu'il fait cependant ; mais personne sans doute ne sera tenté de lui en faire un reproche. Ses additions sont très-heureuses et nous engagent à citer la fable tout entière.

Voulant rendre à jamais son règne mémorable,
De l'Aigle successeur, un jour, le Roitelet,
Qui s'était perché sur un câble,
La tête au vent, conçut le beau projet
De mettre en feu la mer. « Pour la rendre inflammable,
S'écria-t-il, je possède un secret.
Si l'on en croit certaine histoire,
Deux chiens jadis avaient voulu la boire ;
Ce que j'imagine vaut mieux...
De distance en distance, allumez de grands feux. »
Il s'adressait à la troupe *bâtie*
Des mésanges, des grimpereaux,
Des pintades et des corbeaux.
Sa harangue fut applaudie,
Mit tout ce monde en mouvement,
Et chacun d'obéir *très-ponctuellement*.
« Quelle noble conquête enrichit la patrie !
Que je me réjouis de voir à gros bouillons
S'évaporer cette mer en furie !...
On fera du terrain, certes, je le parie,
Des majorats pour les dindons. »
C'est ainsi qu'un coq-d'inde avait pris la parole :
Pourquoi donc ce propos frivole ?
Au fait, au fait, monsieur l'auteur,
Va me dire maint auditeur...
Eh bien, au fait! La mer toujours resta la même ;
On se moqua du prince et de ses courtisans.

Une moralité se rattache à mon thème :
Il n'est projet si fou qui n'ait des partisans ;
Mais vouloir, comme bien des gens
Qui portent mitre ou diadême,
Faire rétrograder les tems,
Rétablir dîme et glèbe au siècle dix-neuvième,
C'est être, *au moins je le prétends*,
Plus que mon Roitelet, d'une folie extrême.

Cette fable est à l'ordre du jour; elle est remplie d'applications malignes aux efforts ridicules de quelques hommes qui ne sont point de leur siècle, et qui voudraient nous faire rétrograder, parce qu'ils sont restés stationnaires. Dans l'original, cette fable a une application plus générale, quoique le récit pétille de cet esprit épigrammatique qui est, comme je l'ai déjà fait observer, un des caractères distinctifs du génie de Kriloff. Quand on veut modifier un sujet, c'est ainsi qu'il faut le faire; mais ce talent n'est pas donné à tout le monde. Nous le retrouvons plus loin, au même degré, dans une autre fable du même traducteur, intitulée l'*Habit de Jocrisse*, (14e du liv. III). Cette fable où le héros, après avoir raccourci les manches de son habit pour boucher les trous que lui ont faits les injures du tems, se met à couper les basques, afin de se faire de nouvelles manches, et finit par n'avoir plus qu'un gilet au lieu d'un habit, avait été refusée par plusieurs auteurs qui désespéraient de tirer aucun parti d'un sujet en apparence si bizarre. M. de Stassart s'en est chargé, et il en a fait une ingénieuse application à la charte qui,

Étendue ou restreinte au gré du magistrat,
Suivant le besoin, le caprice,
Grâce aux adroits ciseaux de nos hommes d'état,
Ressemble à l'habit de Jocrisse (1).

(1) L'auteur russe avait voulu faire allusion à cette classe assez nombreuse de jeunes dissipateurs qui vendent morceau à morceau

Citons encore, comme des modèles dans ce genre, deux fables, l'une de M. Andrieux et l'autre de M. de Ségur, que nous retrouvons ici avec toute la vigueur et toute la fraîcheur de leur talent.

Le Singe et les Lunettes. (Liv. II, fab. Ire.)

Arrivant au déclin de l'âge,
Un Singe avec douleur vint à *s'apercevoir*
Qu'il commençait à n'y plus *voir*,
Qu'il perdait de ses yeux et la force et l'usage.
Par bonheur, on lui dit qu'il était un moyen
De rendre aux gens âgés les visières plus nettes,
Et qu'en un cas pareil au sien
Les hommes empruntaient le secours des lunettes.
« Lunettes ! Qu'est cela ? dit-il ; je n'en sais rien. »
Mais bientôt il en eut une demi-douzaine;
On ne dit pas comment il se les procura.
Les ayant une fois, le voilà bien en peine
De savoir ce qu'il en fera.
Entre ses mains tenant le double verre,
L'ignorant animal tantôt le considère,
Le tourne, le retourne, et cherche à s'en servir.
D'abord son nez trop court ne les peut soutenir ;
Bésicles tombent, et la bête,
S'y reprenant à plusieurs fois,
Les met en bague sur ses doigts,
Puis sur sa queue, enfin les place sur sa tête,
Et n'en voit pas plus clair... « On s'est moqué de nous,
Dit-il, grinçant les dents, grimaçant de courroux;
On nous vante les arts et les progrès des hommes;
Eh ! que sert d'avancer ? Restons où nous en sommes.

---

l'héritage de leurs pères pour payer de folles dépenses, et qui *se trouvent un beau matin dans l'habit de Tricheka*, personnage qui répond en russe à notre Jocrisse.

De ce bel instrument les singes nos aïeux
Se sont fort bien passés; passons-nous-en comme eux.
Imitons; ne faisons que choses déjà faites.
Surtout n'inventons point; rien n'est si périlleux. »
Cela dit, notre singe, aussi sot qu'orgueilleux,
Brise en mille morceaux, jette au loin les lunettes,
Et s'en tient à ses mauvais yeux.

Que de petits esprits dédaignent et rebutent
Tout ce qu'ils ont le malheur d'ignorer!
Deviennent-ils puissans, ces messieurs persécutent
Ceux qui pourraient les éclairer.

ANDRIEUX.

Le Renard et la Marmotte. (Liv. v, fab. 18e.)

« Où vas-tu, mon compère, et quel trouble t'agite? »
Disait une Marmotte assise dans son gîte,
En voyant le Renard, son voisin, qui fuyait.
— « Ma commère, répond le matois inquiet,
Je suis chassé, proscrit, exilé par l'envie :
Victime d'une noire et vile calomnie,
Mon honneur est en proie aux fureurs des méchans.
Tu connais ma candeur, mes modestes penchans;
Quelques poules *aussi* m'avaient choisi pour juge :
Je cours au poulailler qui leur sert de refuge;
Là, des coqs orgueilleux, querelleurs et tyrans,
Par des combats cruels vidaient leurs différends.
De poulets expirans la terre était jonchée;
Mainte poule criait, battue, effarouchée.
Sans goûter de repos, *sans prendre aucun repas*,
Je n'épargne pour eux ni mes soins, ni mes pas :
La raison, la vertu leur parlent par ma bouche;
Mon éloquente voix les émeut et les touche;
A force de travaux, de fatigue et de tems,
Je ramène le calme entre les combattans;

Je les rapproche tous, les unis, les accorde,
Et le silence enfin succède à la discorde.
On m'accuse pourtant de dol et de larcin,
Et je suis poursuivi comme un vil assassin.
Toi qui connais mes mœurs, embrasse ma défense
Et que ta probité venge mon innocence;
Il n'est plus de vertus à l'abri du soupçon,
Si de la calomnie on souffle le poison. »
— « Tu me touches, vraiment, réplique la Marmotte,
J'en croirais tes discours et ta mine dévote;
Ton plaidoyer, compère, est pathétique et beau;
Mais, prends garde au duvet qui couvre ton museau.

O combien de Renards parmi les gens en place,
Que l'on vante d'abord, et puis après qu'on chasse!
Leur zèle ardent et pur ne se reproche rien.
Croyez qu'ils n'ont jamais voulu que notre bien.
Mais, pauvres en entrant, riches à leur sortie,
Le bronze, l'acajou, la *campagne jolie*,
Et la maison de ville, et le petit château
Sont plumes et duvet pendans à leur museau.

Le comte DE SÉGUR.

Combien nous nous félicitons de pouvoir citer, comme les meilleures fables du recueil que nous annonçons, celles que l'on vient de lire, et qui appartiennent toutes trois à des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*. Nous n'avons pas à craindre que le lecteur en voyant les louanges que nous aimons à leur accorder, pense que nous avons été prévenus par ce titre ou par leur réputation déjà bien établie. D'autres noms également connus figurent parmi les imitateurs de M. Kriloff; mais nous les tairons, parce qu'il nous semble que les pièces au-dessous desquelles ils sont placés, ne sont pas dignes de leurs auteurs. Nous citerons encore parmi les bonnes fables françaises qu'offre ce recueil : l'*Aigle et la Taupe* (liv.

II, fable 7e), de Mme la princesse de Salm; *le Bon Renard* (liv. Ier, fable 15e), *les Villageois et la Rivière* (liv. III, fab. 2e) et *le Partage* (liv. IV, fable Ire), de M. Le Bailly, qui s'est fait un nom dans ce genre; *le Chat et le Cuisinier* (liv. III, fable Ire), et *la Fourmi* (liv. IV, fable 3e), par M. Viennet; *L'Amitié des chiens* (liv. V, fab 9e), par M. L. Arnault; *l'Abeille et les Mouches*, (*ibid*, fable 14e), par M. Rességuier; *le Ruisseau* (*ibid*, fable 15e), de M. Casimir Delavigne; enfin, la plupart des fables traduites par M. Naudet, jeune littérateur dont nous avons plusieurs fois déjà saisi l'occasion d'entretenir nos lecteurs, et dont le talent très-distingué promet à la France un bon fabuliste de plus.

Regrettons que M. le comte Orloff ait cru devoir comprendre dans son recueil les fables 9e du liv. II, 3e du liv. III et 9e du liv. IV, que nous avons déjà citées plus haut, et surtout que la traduction de ces fables soit échue en partage à deux de nos plus aimables muses françaises. Comment leur talent aurait-il pu paraître avec avantage dans un travail aussi ingrat, et quels tableaux gracieux, quelle leçon intéressante pouvait-on retirer de sujets pareils à ceux de la *Soupe au poisson*, du *Cochon* et du *Peigne ?* (1).

---

(1) Voici le sujet de ces fables : dans la première, un paysan russe, après avoir fait manger à un autre paysan qu'il a convié à dîner, une, deux, trois, puis quatre assiétées d'une *soupe au poisson*, qu'il dit excellente, veut l'engager à en manger une cinquième ; mais celui-ci, dit le traducteur, dont le cœur *bondit... crève...* s'enfuit brusquement à cette proposition : d'où l'auteur russe conclut une moralité pour les poëtes qui ne savent ni s'arrêter, ni se taire à propos. — Le héros de la seconde fable est un *cochon* qui s'étant introduit dans un château magnifique, interrogé à son retour sur les merveilles qu'il a dû y voir, répond qu'il n'y a remarqué que du fumier : dom pourceau s'était contenté de se vautrer dans la basse cour. Avis aux critiques dont l'esprit mal fait ne voit que les défauts d'un ouvrage.

Disons maintenant quelques mots des traducteurs italiens. En général, nous avons remarqué chez eux un défaut qui tient sans doute à la langue; c'est l'abondance, ou plutôt la prolixité. Presque toutes leur imitations ont au moins le double de vers employés par l'auteur russe; nous comptons dans l'*Aquila e la Talpa* de M. Giannone, (fable 7e du liv. II) 170 vers, tandis que cette fable n'en a que 41 dans l'original; et cette abondance, qui nuit essentiellement à la simplicité du genre, n'existe pas seulement dans les mots, elle se rencontre encore dans les idées, que les auteurs retournent dans tous les sens, et semblent vouloir épuiser.

Quoiqu'en général les imitations italiennes nous aient paru encore moins satisfaisantes que les imitations françaises, nous ne laisserons pas d'en signaler quelques-unes, dont les auteurs étaient dignes de rivaliser avec ceux de nos compatriotes que nous avons nommés; telles sont les fables suivantes : *Il Sacco*, de Monti, *Il Villano et l'Asce*, de Pindemonte, *Il Luccio e il Gatto*, *Le Carrete*, *la Fortuna in visita*, de Lampredi, qui a su déguiser avec assez d'art le défaut de vraisemblance que nous avons reproché à la première de ces fables; *la Volpe compassionante*, d'Angeloni; *Il Calunniatore ed il Serpente*, de Biondi; *Il Ragno et l'Aquila*, de Ricci, la même dont nous avons déjà parlé et qui a été traduite en français par M. le comte Daru; enfin, plusieurs fables de notre honorable colla-

---

— Le sujet de la troisième est un *peigne* qu'une mère a donné en présent à son fils; celui-ci s'amuse tout le jour à le passer et repasser dans ses cheveux; le lendemain, sa chevelure se trouvant mêlée, le peigne refuse son office et blesse l'enfant, qui le jette dans la rivière, où, dit l'auteur russe, « les Naïades s'en servent maintenant. » Et la moralité de cette fable s'applique à la vérité qui est bien venue des hommes, tant que leur conscience est nette; mais qui leur déplaît sitôt qu'ils ont quelque chose à se reprocher !

borateur M. Salfi, qui en a fourni sept à ce recueil, parmi lesquelles nous avons remarqué surtout l'*Elefante e il Cagnolino* (liv. I, fable 2e), *Il Nugolo* (liv. II, fable 2e) et l'*Asino* (liv. V, fable 3e).

Mais cette analyse dépasse déjà de beaucoup les bornes que je m'étais proposées; il me reste à peine la place d'ajouter, pour tout dire sur ce livre dont la publication a causé une sorte de sensation dans le monde littéraire, qu'il est précédé d'une *Épître dédicatoire*, en prose russe, à M. Kriloff par M. le comte Orloff, qu'on ne saurait assez louer du noble usage qu'il fait de sa fortune. Après cette dédicace vient l'*Introduction* de M. Lémontey, dont nos lecteurs ont pu prendre une idée par les passages que j'ai rapportés; puis un *Discours* de M. Salfi, sur la fable considérée principalement chez les Italiens, morceau d'un grand intérêt, où cet habile critique a tracé de ce genre un essai historique plus exact et plus complet que tout ce qu'on possédait jusqu'alors sur ce sujet dans la langue du Dante.

L'ouvrage, orné du portrait de l'auteur russe et de cinq gravures, dont les dessins sont dus à nos meilleurs artistes, est imprimé chez Firmin Didot, avec cette correction et cette belle simplicité qui deviennent plus rares de jour en jour. Les caractères russes, fondus exprès pour le texte de cette édition, sont très-beaux, et les épreuves en ont été lues avec beaucoup de soin (1). Nous regrettons seulement de ne trouver d'autres tables pour ces deux volumes que celles que l'on a mises à la fin de chaque livre, et où l'on s'est borné à rapporter le titre des fables dans l'ordre adopté pour l'impression, sans autre classement et sans indication du nom des auteurs. C'est là ce qui nous a engagés à marquer avec soin tous les renvois, pour

(1) Il s'y est pourtant glissé quelques fautes, telles qu'un *p* employé pour *i* (t. Ier, p. 211, ligne 1re), un *ch* pour un *t* (vers 4e et 31e de la fable 14e du livre II), etc.

la commodité des lecteurs qui voudraient vérifier le travail auquel nous nous sommes livrés avec plus de conscience sans doute que de talent. E. Hérrau.

Chant du Sacre, ou le Veille des armes; par A. de Lamartine (1).

L'époque des grandes solennités politiques est un tems de jubilé pour les poëtes qui les chantent. Depuis Alexandre et Chérille, *il est écrit :*

> En pareil cas, l'intention
> Pour le fait sera réputée.

Les Chérille le savent fort bien; aussi s'élèvent-ils toujours aux plus belles intentions du monde : c'est *en pareil cas*, ce que disent ou signifient les journaux, qui auraient mauvaise grâce à se montrer plus sévères qu'Alexandre. Pour tout dire cependant, on assigne une autre cause à l'usage de laisser passer les pièces de circonstance, sans que la critique y morde : *où il n'y a rien le Roi perd ses droits.* Mais cet heureux privilége doit admettre quelques exceptions, puisqu'enfin il n'est pas impossible qu'une pièce de circonstance soit un ouvrage remarquable. Quelquefois même cet ouvrage peut être digne de remarque dans plus d'une acception du mot. Tel nous a paru le *Chant* de M. de Lamartine. D'un côté, l'attention toute particulière dont il a été l'objet semble prouver que la *Direction des beaux-arts* a considéré ce poëme comme spécialement destiné à retracer à l'Europe, à rappeler un jour à la postérité l'auguste cérémonie dont il porte le nom : aussi bien y a-t-il dans son titre quelque chose d'officiel : *le Chant du Sacre.* En

---

(1) Paris, 1825. Brochure in-8° de 64 pages. Baudouin frères et Urbain Canel; prix 4 fr.

second lieu, la célébrité de l'auteur, les acclamations qui ont précédé et suivi l'ouvrage à son entrée dans le monde, paraissent y attacher une autre sorte d'importance. M. de Lamartine, jeune encore, a déjà obtenu une célébrité qui s'étend très-loin et s'élève très-haut. Il y a peu de mois, l'auguste successeur d'une impératrice fameuse entre les correspondans couronnés de Voltaire, parut avoir retrouvé la plume polie de son aïeule, en écrivant au pieux auteur des *Méditations poétiques*. Un peu plus tard, les étrangers réglant les rangs sur notre Parnasse, comme s'ils l'avaient conquis avec la butte Saint-Chaumont, ou les hauteurs de Saint-Cloud, sont venus nous déclarer, par l'organe de leurs journaux, que M. de Lamartine est le premier poëte de France, *unquestionably*, incontestablement; et aujourd'hui, nos propres journaux s'empressent, à leur tour, de répandre en Europe que M. de Lamartine s'est surpassé dans *le Chant du Sacre;* que jusqu'à présent (je copie), *il n'avait pas eu d'aussi sublimes inspirations*. Certes! en voilà plus qu'il ne faut pour que M. de Lamartine s'efforce d'être toujours inspiré de même, pour que tous nos jeunes poëtes travaillent à être inspirés comme lui. Ainsi, de deux choses l'une, ou on le trompe et on les trompe, ou *le Chant du Sacre* est un modèle. C'est ce dont nos lecteurs vont juger : voici le poëme analysé avec toute l'attention que méritent le sujet et le poëte.

Avant tout, je dois avertir que ce poëme d'environ six-cents vers, se compose de différentes parties, liées entre elles dans l'ordre des idées, mais qui ne tiennent l'une à l'autre par aucune liaison de mots. Les *transitions* sont remplacées par des ornemens d'imprimerie, que je remplacerai, à mon tour, par des tirets —. S'il arrive que cette bigarrure rappelle le vers fameux :

Et chaque acte en sa pièce est une pièce entière,

on se souviendra que ce n'est point ma faute.

— Il est nuit. Mille flambeaux *sèment* la voûte de la cathédrale de Reims (1). Les parvis sont tendus de soie et de velours; les écussons royaux, suspendus aux piliers, *flottant* au souffle de *la brise*, font *ondoyer* la devise de soixante rois. L'autel est ombragé d'étendards que le poëte énumère et caractérise d'un trait, depuis

Ceux conquis (2) par Philippe aux plaines de Bovines

jusqu'à *ceux*...

Qui n'ont *rien rapporté* de Vienne et d'Austerlitz
Que cent noms immortels sur leurs lambeaux écrits.

Cette énumération chevaleresque et ce tableau poétique, où des fautes que je suis loin d'avoir toutes indiquées ne doivent cependant pas faire méconnaître du tour, de la pompe et de l'harmonie, sont terminés par ce beau vers :

Voilà l'ombre qui sied au front d'un roi de France.

— *Le temple est vide encore*. Cependant, dès la fin du vers dont c'est ici le premier hémistiche, nous voyons *aux marches de l'autel* un pontife revêtu de l'éphod, et trois lignes plus bas,

Cent lévites couverts de vêtemens sacrés.

Tout est prêt. Qu'attend-on ? se demande le poëte. *L'ombre déjà blanchit ;* ce qui semble vouloir dire, l'aube se lève : mais il faut qu'il fasse jour de bonne heure dans la cathédrale de Reims; car, immédiatement après que l'ombre vient de blanchir, on *entend là-haut rouler ce vaste son*,

Qui, comme un bruit des vents dans les fôrets plaintives,

---

(1) Mille flambeaux *semaient* la voûte triompale.

(2) Ne rendons pas M. de Lamartine seul responsable d'un *solécisme* que presque tous nos écrivains font aujourd'hui ; mais remarquons, *dans l'intérêt de la langue*, que cet emploi vicieux du pronom et de l'adjectif, *ceux conquis*, est une faute grossière : une langue se perd, quand de pareilles fautes se multiplient.

Gronde avec majesté d'ogives en ogives,

et c'est *minuit* qui sonne.

Minuit! l'heure sacrée! écoutez! à ce bruit,
Les lourds battans d'airain, *brisant* leurs gonds antiques,
Ouvrent du temple saint les immenses portiques.

Peut-être sera-t-il à propos d'avertir les étrangers que c'est ici une figure poétique, et qu'au sacre de nos rois on *ouvre* les portes sans *briser les gonds*.

Cent chevaliers, couverts de l'éclatant cimier,
Entrent. Quel est celui qui marche le premier?...

Là se trouve naturellement et heureusement placé un portrait du Roi, dont voici quelques traits :

Avant les jours d'hiver, déjà ses cheveux blancs
Ont empreint sur son front la sainteté des ans,
Et *leur boucle* d'argent qui s'échappe avec grâce
A son panache blanc se confond et s'enlace.
Son œil superbe et doux brille d'un sombre azur,
Son *regard* élevé, mais franc, sincère et pur,
Lançant *sous sa visière* un long rayon de flamme,
Semble à chaque *coup d'œil* communiquer son âme.

Certainement, un *regard* qui semble *communiquer une âme* à chaque *coup d'œil*, est une idée tout au moins singulière, plus singulièrement exprimée : mais, à une légère incorrection près (se confondre *à* pour se confondre *avec*), les premiers vers ont de la grâce et ne manquent point de dignité.

Le Roi impose silence *à la foule*, qui ne doit pas être bien grande, attendu que, depuis l'instant où le poëte vient de nous dire que *le temple est vide encore*, il n'est entré que *cent chevaliers*, y compris le Roi lui-même. Quoi qu'il en soit, ici commence sans préparation, sans transition, et pourtant sans ornement typographique, un dialogue entre l'*archevêque* qui demande au monarque : « *D'où viens-tu?* et le monarque qui

répond : *De l'exil.* » Ainsi, voilà d'un seul mot dix années et tout le règne de Louis XVIII effacés de notre histoire. Une distraction du poëte a prêté au *Roi de France*, en 1825, la réponse qu'aurait pu faire, en 1814, le *lieutenant général du royaume*, à son retour de *l'exil.* Dix ou douze pages plus loin, une distraction du poëte fera parler le monarque, comme si, dès son exil, il eût déjà été roi :

Errant *sans trône* et sans patrie, etc. (Page 24.)

Il faut en convenir, ces expressions vagues, ces méprises de mots qui sembleraient accuser la confusion des idées, sont le défaut presque habituel du style de M. de Lamartine. Tous ceux qui s'intéressent à ses succès, et qui les voudraient durables, ne sauraient trop lui répéter que, dans quelque sujet que ce soit, mais plus particulièrement encore dans les peintures historiques, rien au monde n'est plus capable d'exclure tout intérêt, en bannissant toute vérité.

L'archevêque, prolongeant l'interrogatoire, demande au Roi s'il *connaît* les devoirs de la royauté, et s'il *ose jurer* d'y être fidèle. Ici, se trouve un serment qui n'est pas tout-à-fait celui du sacre, et celui du sacre vaut mieux. *Où sont*, poursuit le pontife, les *saints garans* de tes paroles? Le monarque répond :

aux cieux !
Les mânes couronnés de mes soixante *aïeux;*

et il cite aussitôt *Charlemagne*, qu'on n'avait pas compté jusqu'à présent parmi les rois de la troisième *race*. Ce n'est là cependant qu'une nouvelle méprise de mots (*aïeux*); mais je crains bien que ce qui suit n'offre un contre-sens plus grave, je veux dire, un sentiment faux; car il me paraît impossible qu'après avoir attesté ces *Louis*, ces *François*, ces généreux *Henris*, qui ne sont pas seulement comme Charlemagne les prédécesseurs, mais bien les *aïeux couronnés* de Sa Majesté,

l'idée lui vienne qu'on peut *récuser* de tels garans, et cependant se fier à d'*autres*, comme semblent l'indiquer ces deux vers :

Et si de ces héros tu *récuses* la gloire,
J'en ai *d'autres* encore en qui le ciel *peut* croire;

Où sont-ils, dit l'archevêque, *où sont tes douze pairs?* et le Roi les montre; *nomme-les*, et le Roi, qui les nomme, s'empresse de les louer;... éloge sans restriction pour tous, à l'exception d'un seul, comme on verra tout à l'heure.

La plupart de nos feuilles quotidiennes ont reproduit tout ce morceau, le plus important du poëme. Il me paraît indispensable d'en donner au moins quelque échantillon.

L'ARCHEVÊQUE.

Quel est ce maréchal qui d'une main *frappée*
Cherche en vain à presser le pommeau d'une épée?
L'étoile des héros étincelle *sur lui*,
Et son bâton d'azur semble être son *appui?*

LE ROI.

C'est le second Bayard! c'est *Victor!* c'est *Bellune!*
Plus brave que son nom, plus grand que sa fortune!
Partout où la patrie *a* des coups *à pleurer*,
Son corps *criblé* de *balle* est là pour les parer;
Et, fidèle au malheur encor plus qu'à la gloire,
Ses revers ont toujours l'éclat d'une victoire!

L'ARCHEVÊQUE.

Et celui qui soutient de son bras triomphant
Les pas tremblans encor de ce royal enfant,
Et qui d'un œil de père, en regardant son *maître*,
Semble dire en son cœur : c'est moi qui l'ai vu naître?...

Il serait superflu sans doute de relever toutes les expressions que je viens de souligner. Deux seulement exigent quelque explication : 1° Quand la patrie *a des coups à pleurer*, c'est qu'elle les a reçus; il n'est plus tems de les *parer*, comme ceux qu'elle aurait *à craindre;* 2° quoique le duc d'Albufeira ait vu naître le duc de Bordeaux, il ne peut l'avoir pour *maître*, au

sacre de Charles X. Quelque sens qu'on attache à ce mot, il est *ici* tout au moins déplacé. Mais on oublie et ces inadvertances et les inexactitudes grammaticales, et jusqu'à l'étrange calembour qui serait beaucoup meilleur, si le mot latin *victor* avait voulu dire *vaillant*, quand on rencontre, un peu plus loin, le « dernier Condé qui pleure son fils *absent* (1), » et tout auprès, le duc d'Orléans dont le Roi est censé dire :

Ce grand nom est couvert du pardon de mon frère :
Le fils a *racheté les armes* de son père!
Et, comme les *rejets* d'un arbre encor fécon*d*,
Sept rameaux ont couvert les blessures du tron*c*.

Ces paroles qui, même dans la bouche du poëte, auraient blessé toutes les convenances, ont été relevées par quelques journaux d'une manière très-dure. Quant à moi, je n'y ai rien compris. Ou le second vers veut dire : « *le père* avait vendu *ses armes* (armoiries, armes de chasse, il n'importe); *le fils* les *a rachetées* pour la somme de », ou bien tout cela est écrit dans une langue qu'on ne parlait point encore quand j'ai appris à parler. Dans ce tems-là, le mot *rejet* n'était qu'un terme de pratique; il est devenu *terme d'agriculture* : mais *rem verba sequuntur*, et les mots ne sont pas ici moins extraordinaires que la pensée, ou même la rime (tron*c* et fécon*d*).

Je suis entré dans quelques détails sur cette partie de l'ouvrage, la plus étendue de toutes et la plus généralement vantée. Je me bornerai à indiquer les autres, qui n'en sont que le développement. — Après l'énumération des *douze pairs*, commence *la prière* du Roi, pièce lyrique en stances de six vers, et qui remplit seize stances. — L'aurore vient de naître, et le poëte décrit la foule qui *inonde les tribunes* et *en déborde*. — *L'airain guerrier résonne*, et le poëte décrit aussi *les enfans de Mars* qui viennent assister à la pieuse cérémonie. Il aperçoit sons un dais les princesses et les enfans du sang royal, et le souvenir

(1) Certes! on n'accusera pas cette fois l'expression d'être *exagérée*.

des malheurs de l'*Orpheline du Temple* lui inspire un morceau plein d'intérêt que je me réserve le plaisir de citer. — Suivent, 1° un discours de l'archevêque, aussi en stances de six vers; 2° — des stances encore, que l'auteur appelle « l'*ardent Te Deum* »; quoique ce *Te Deum* finisse par le souhait de voir *naître un dernier âge d'or* : — enfin, la brochure est terminée par une apostrophe à la *Liberté*, où, malgré des incohérences nombreuses, sinon de pensées, au moins de mots, brillent des traits pleins d'éclat et de grandeur. Règne, dit le poëte à celle dont la voix vient de tirer la Grèce du tombeau :

Règne. Mais souviens-toi que l'illustre exilé
Par qui, dans nos climats, ton deuil fut consolé,
Précurseur couronné que salua la France,
T'annonça dans nos murs comme une autre espérance,
Et t'arrachant lui seul aux mains des factions,
Fit de tes fers brisés l'ancre des nations.

Le dernier de ces beaux vers est admirable : c'est la vraie, la riche poésie dans toute sa magnificence.

Comment l'écrivain capable d'atteindre à ces beautés élevées, se laisse-t-il aller souvent aux négligences les plus impardonnables, et disons tout, aux fautes les plus grossières? N'a-t-il pas un ami sincère et de bon sens? Le *Chant du Sacre* fourmille d'incorrections : mais on oublie, on est forcé de compter pour rien jusqu'aux solécismes, quand on rencontre, dans une même page, et *la cendre banale*, pour les cendres du vulgaire, et *les tempêtes d'hommes*, pour les révolutions, qu'on s'était contenté jusqu'à présent d'appeler les tempêtes du monde politique, etc., etc.

Ailleurs, M. de Lamartine, célébrant l'industrie que protègent la paix et l'ordre public, ajoute, en parlant de l'*homme* :

La sueur de son front *ne germe* que pour lui.

il eût été si facile d'écrire :

Le fruit de ses sueurs ne germe que pour lui,

qu'on est presque autorisé à craindre que ce vers raisonnable et pur ait paru trop vulgaire au poëte, qui aura préféré la première leçon. Au reste, ce malheureux verbe *germer* est employé, dix ou douze lignes plus haut, bien plus malheureusement encore :

La terre germe l'homme, et n'a plus soif de sang!

En général, le changement du verbe neutre en verbe actif ne réussit point à M. de Lamartine : on en jugera par cette strophe, la première de son *Te Deum :*

Que la terre et les cieux et les mers te bénissent!
Qu'au chœur des chérubins les séraphins s'unissent
Pour célébrer *le Dieu*, *le Dieu* qui nous sauva!
Saint, saint, *saint est son nom*. Que *la foudre le gronde*,
Que le vent *le murmure* et l'abîme réponde :
Jéhova! Jéhova!

Assurément, *gronder Dieu*, ou même *son nom* (car le pronom *le* fait équivoque), est une terrible hardiesse; non, certes, que la métamorphose du verbe soit une licence inouïe : bien loin de là, en voici un exemple qui est un modèle :

Amour dictait les vers que *soupirait* Tibulle. (BOILEAU.)

Mais remarquez bien qu'il n'y a point ici d'équivoque possible, et que, dans aucune acception reçue, l'expression ne peut offrir ni admettre un sens ridicule; tandis que, si *murmurer Dieu*, ou *son nom*, peut à la rigueur ne paraître que bizarre, *gronder Dieu*, ou le nom de Dieu, est un peu plus; et il semble difficile de voir une exhortation à *la foudre* de *gronder le nom* de *Dieu*, sans croire lire une parodie.

Il serait malheureusement trop aisé de multiplier ces remarques; mais, bien que le premier devoir imposé à la critique soit d'avertir le talent qui s'égare, et que ce soit même l'hommage le plus franc, le plus utile qu'on puisse rendre au vrai talent, la tâche de noter ses fautes au passage est affligeante et pénible. Je me hâte de me dédommager, et avec moi les lec-

teurs de la *Revue*, en mettant sous leurs yeux le fragment que j'ai promis de transcrire. Peut-être le dernier trait ne leur paraîtra-t-il pas d'un goût bien sévère; mais une émotion vraie s'allie, dans tout le morceau, à l'élégance, à la douceur, à la dignité du style.

A l'ombre de ces lis entourés de cyprès,
Dont la tige sur *elle* avec amour s'incline,
Voilà l'ange *exilé!* la royale orpheline!
Son front que des bourreaux le fer a respecté
Garde de la douleur la noble majesté!
On sent à son aspect, que, digne de sa mère,
Le ciel lui fit une *âme* égale à sa misère!
A ces pompes du trône on la ramène en vain,
Son cœur désanchanté les goûte avec dédain;
Et peut-être, au moment où son œil les contemple,
Son âme, s'envolant dans les cachots du Temple,
Rêve aux jours de l'enfance où, sous ces murs affreux
Que la main des bourreaux obscurcissait *pour eux*,
Un rayon de soleil, à travers une grille,
Était la seule pompe, hélas! de sa famille!...

Il y a bien encore ici *négligence*, peut-être même, une ou deux fois, *prétention :* mais, au total, c'est le passage écrit avec le moins d'effort. Si M. de Lamartine écrivait toujours ainsi, on serait heureux d'avoir à rendre compte de ses ouvrages. Qu'il s'attache surtout à deux choses que je lui souhaite de tout mon cœur, justesse de pensée, vérité d'expression.

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est *durable*.

P. L.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

290—**First annual report of the proceedings of Franklin Institute, etc.* —Premier rapport annuel sur les séances et les travaux de l'*Institut Franklin*, de l'état de Pensylvanie, *pour l'encouragement des arts industriels*. Philadelphie, 1825. 1 vol. in-8° de 108 pages; imprimerie de J. Harding.

A peine une année s'est-elle écoulée depuis la formation de l'Institut Franklin, et il compte déjà plus de six cents membres, qui contribuent par leurs souscriptions et leurs lumières à l'encouragement des arts utiles et à la propagation des connaissances industrielles. Non-seulement cette Société naissante décerne des prix et des médailles pour les inventions et les découvertes qui lui sont soumises; mais elle a institué une sorte de *Conservatoire des arts et métiers*, avec une bibliothèque choisie, une collection de modèles et un musée minéralogique. On y fait, comme dans le *Conservatoire* de Paris, des cours publics et mis à la portée des ouvriers, de physique, de chimie, de minéralogie, appliquées aux arts, et l'on y a également placé des écoles de dessin, d'architecture, de mécanique, qui sont déjà fréquentées par un grand nombre de personnes. On a fait aussi, dans le local de la Société, une exposition annuelle des produits de l'industrie; et, quoique ce ne fût qu'un premier essai, le résultat a été très-satisfaisant.

Plusieurs de ces dispositions semblent calquées sur les règlemens de l'utile et célèbre *Société d'encouragement* de Paris. Celle-ci

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

ne devrait-elle pas, de son côté, à l'imitation de l'Institut Franklin, établir des cours propres à perfectionner l'instruction des classes industrielles ?

L'Institut de Franklin a été précédé, aux États-Unis, par l'établissement de l'Institution mécanique et scientifique de New-York, dont le but est à peu près semblable, et qui publie déjà un *Journal d'Industrie*. Son émule se propose de publier une feuille du même genre, dès que le goût du public se sera suffisamment prononcé pour que les deux ouvrages paraissent simultanément, sans se nuire l'un à l'autre par une concurrence prématurée qui entraînerait au moins des dépenses superflues. En attendant, la nouvelle Société s'est abonnée au journal de New-York, dont elle distribue un exemplaire à chacun de ses membres. Il est probable qu'elle n'aura pas besoin de différer long-tems la publication d'un écrit périodique. Les sciences et les arts industriels doivent particulièrement être chers aux peuples libres, qui n'ont point à partager les fruits de leurs travaux avec des classes oisives et privilégiées, toujours disposées à s'attribuer la part du lion. C'est d'ailleurs par l'industrie que les états maritimes consolident leur indépendance. Que serait devenue récemment la fédération américaine, malgré ses courageuses milices, si ses bâtimens de guerre n'eussent pas été mieux armés que ceux de la Grande-Bretagne ? On peut prédire que les principales villes de l'Union ne se borneront pas à donner des applaudissemens aux Sociétés créées à New-York et à Philadelphie, pour l'encouragement de l'in-d'industrie : Boston, New-Haven, Albany, Baltimore, Washington, Charleston, Savannah, la Nouvelle-Orléans, etc., formeront bientôt des Sociétés semblables.

Parmi les objets qui ont mérité les récompenses décernées par le nouvel Institut, on remarque une machine de Th.-F. Sarchett, avec laquelle un homme peut couper et percer d'un seul coup trois feuilles de tôle pour les tuyaux de poêles ; une autre machine de MM. Phillips pour faire les vis ; une horloge de J. Saxton, dont l'échappement est, dit-on, sur un principe entièrement nouveau ; un fusil à deux coups, quoiqu'à une seule platine et à un seul tube, par Fletcher et Gardiner ; du papier d'une longueur indéfinie, de la manufacture de J. et T. Gilpin (1); une charrue dont le soc conserve

(1) Il y a au moins six ans qu'on fabrique du papier sans fin dans cette manufacture, située à Brandy-Wine. L'auteur de cet article, qui a visité ce bel établissement en 1820, a conservé le souvenir le plus avantageux des

ou rétablit de lui-même son tranchant, par C. et O. Evans; des éditions stéréotypes de A. Ramage et de J. Ronaldson; un grand nombre de pièces d'étoffes de laine, de coton, de lin et de chanvre, dont nous ne pouvons apprécier le degré de perfection, mais qui sont très-estimées des Américains; enfin, une foule d'autres produits communs en Europe, mais dont la fabrication n'avait encore pénétré qu'imparfaitement dans le Nouveau-Monde. De Montgéry.

Observations. — L'idée de réunir dans un seul établissement tout ce qui tend à éclairer, à développer et à propager l'industrie, présente de si grands avantages, que l'on est surpris de ne la voir appliquée, d'une manière à peu près complète, et vraiment populaire, que si tard et si loin de nous : on est tenté de là regarder comme une des vérités importantes et fécondes dont se compose la science de l'administration, et que nos prétendus hommes d'état affectent trop souvent de méconnaître et voudraient même proscrire.

Outre le rapport annuel de ses opérations, l'*Institut Franklin* publie ceux que son bureau est chargé de faire par trimestre. Durant cette première année, ces *rapports partiels* qui montrent les rapides progrès de l'institution, ne sont pas moins dignes d'attention que le *résumé général* qui les termine. On se plaît à voir comment l'amour du bien a surmonté tous les obstacles; comment une Société qui, au mois de février 1824, s'occupait encore de son organisation, qui n'avait ni local pour ses séances, ni livres, ni modèles pour l'enseignement, est parvenue, dans l'espace de quelques mois, à fonder des écoles, où de nombreux élèves s'empressent de venir écouter des professeurs habiles et zélés, à former une bibliothèque publique et une salle de modèles, à faire une exposition des principaux produits de l'industrie du pays; en un mot, à se mettre en pleine activité. Neuf médailles ont été décernées; un plus grand nombre de mentions honorables ont été, pour les fabricans, de puissantes recommandations, et ils en ont apprécié les résultats avantageux pour le succès de leurs entreprises. En 1825, 83 médailles seront distribuées, dont l'une en or, pour la fabrication du meilleur acier.

L'*Institut Franklin* fait aussi un appel aux savans, et les engage à

---

talens et du caractère des propriétaires. Il y a, autour des ateliers, un village entièrement peuplé de leurs ouvriers. La plupart sont quakers, ainsi que MM. Gilpin, dont la charité éclairée répand partout autour d'eux l'aisance, l'ordre, la propreté et le bonheur.

rédiger des *Descriptions d'arts et métiers* et des *ouvrages élémentaires pour l'instruction des ouvriers*. A la fin de la liste des objets pour lesquels des médailles seront décernées, on lit une invitation aux éditeurs de *Papiers-Nouvelles*, à laquelle ils n'auront pas manqué, sans doute, de se rendre avec empressement. C'est une bonne fortune pour les journaux et pour les ouvrages périodiques, que d'avoir l'occasion d'annoncer des programmes de prix qui exciteront une louable émulation d'industrie, et qui provoqueront le génie des inventions et de nouveaux perfectionnemens dans les arts.

Nous regrettons souvent qu'à la distance où nous sommes, et à cause de la lenteur et de la difficulté des communications, ou du trop petit nombre de correspondans actifs et zélés que nous avons pu nous procurer jusqu'ici dans les différentes contrées de l'Amérique, il ne nous soit pas encore possible de recueillir et de faire connaître, aussi promptement que nous le voudrions, ce qu'on fait, au delà de l'Atlantique, pour le bien de l'humanité. L'*Intitut Franklin* rendra désormais notre tâche plus facile, au moins pour les États-Unis, en nous offrant, à des époques assez rapprochées, le tableau des progrès de l'industrie américaine.

Nous avons donné de grands développemens à cette note et au compte rendu du premier rapport des travaux de la nouvelle institution fondée à Philadelphie, parce que ce rapport renferme, sous un petit volume, beaucoup de choses dont l'imitation peut être proposée avec confiance. — D'abord, nous avons déjà vu, par notre correspondance, que souvent notre *Revue* a contribué à faire transporter d'un pays dans un autre des institutions dont elle avait exposé la nature, le but et les salutaires effets; puis, comme nous apprécions les ouvrages par leur importance et leur valeur réelle, non par leur étendue, en préférant toujours la *qualité* à la *quantité*, nous aimons à fixer l'attention sur un ouvrage qui offre plusieurs traits caractéristiques de la physionomie nationale des États-Unis. Enfin, nous espérons que plusieurs Américains, amis de leur pays et du bien public, même parmi ceux qui n'ont pas encore eu jusqu'ici de relations avec nous, se feront un plaisir et un devoir de nous adresser, lorsqu'ils en auront l'occasion, des renseignemens détaillés qui nous permettront de présenter avec fidélité l'état moral et social, agricole, industriel, scientifique et littéraire de leur patrie, et que, peu à peu, grâce à d'autres communications analogues, bien appropriées à notre plan, nous pourrons suivre et faire connaître la marche et les progrès de la civilisation chez toutes

les nations, pour contribuer à les faire avancer les unes par les autres, à la faveur d'une sorte d'*enseignement mutuel* perfectionné et généralisé. M. A. JULLIEN.

291. — * *A review of the efforts and progress of nations*, etc. — Revue des efforts et des progrès des nations durant les vingt-cinq dernières années; par J.-C. L. DE SISMONDI, traduit du français par *Pierre S.* DUPONCEAU. Philadelphie, 1825; Harrison Hall, 64, South-Fourth-Street. In-8° de 36 pages.

Le discours de M. de Sismondi, traduit par M. Duponceau, est tiré de la *Revue Encyclopédique* (*voy.* le cahier de *janvier*, t. XXV, pag. 17-41). Le traducteur en a fait, dans sa préface, une analyse exacte, précise, éloquente : nous regrettons de ne pouvoir en placer ici qu'un seul extrait. Après avoir dit que les monarques de l'Europe, sourds aux avis de l'histoire et négligeant les leçons de l'expérience des siècles, poursuivent encore une guerre inutile contre l'opinion qui finira par les soumettre, il ajoute : « Cet essai contient une peinture vivante des divers succès de cette guerre durant les vingt-cinq dernières années. L'auteur montre comment l'opinion publique a résisté à tous les efforts tentés pour l'anéantir, comment elle s'est avancée et continue sa marche qui la conduit à la victoire. En Angleterre, elle était inattaquable. En France, où des empiétemens successifs resserraient de plus en plus la liberté constitutionnelle, la liberté de la presse n'a pas cessé de répandre sa lumière et d'éclairer tout l'horizon. En Allemagne, en Espagne, en Italie, il fait voir que les efforts plus heureux du parti rétrograde n'ont pu qu'obscurcir les lumières chez ces grandes nations, mais qu'elles n'y sont pas éteintes. Il nous présente la Grèce, l'admirable Grèce, pour prouver que la flamme brûle encore sous les ruines qui la couvrent, et finit par trouver une issue : enfin, il ranime les espérances des amis de la liberté, en leur offrant le tableau de ce continent favorisé, qui, dans son entier, n'est composé que d'états libres et républicains, spectacle tout-à-fait nouveau sur la terre. » — Le traducteur parle avec éloge de notre recueil et de l'attention soutenue que les rédacteurs portent jusque dans les détails de chaque publication. Ces témoignages d'approbation sont des encouragemens que nous nous attacherons à mériter de plus en plus, et qui sont la plus précieuse des récompenses que nos travaux puissent obtenir.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

292. *El Nacional*, etc. — Le National, journal politique de Buenos-Ayres. Imprimerie de l'indépendance. (Décembre 1824.)

Nous ne connaissons pas encore assez cet écrit périodique pour qu'il nous soit possible de le juger, quant à présent, ni de prévoir ses destinées et son influence sur la nation pour laquelle il est publié. Il faut en convenir : son épigraphe n'est pas rassurante, non plus que son prospectus. Ces deux parties essentielles d'un journal qui débute dans la carrière nous représentent les anciennes colonies espagnoles comme plongées dans un sommeil léthargique, dont il est d'autant plus difficile de les tirer, que le mal a duré plus longtems, et que le réveil ne peut avoir lieu que brusquement, au bruit des armes, à la vue de tous les fléaux d'une guerre civile et étrangère. Les éditeurs ne se nomment point, et aucun mode de souscription n'est indiqué; ce qui donne à ce journal un air officiel. S'il est, en effet, l'organe du gouvernement de la nouvelle république, il ne se montre pas indigne de cet emploi : ajoutons même que ce gouvernement se montre digne d'obtenir, dans sa noble entreprise, les succès que lui souhaitent tous les amis de l'humanité.

Nous n'avons entre les mains que les deux premiers numéros du *National;* les premières lignes du prospectus nous révèlent des phénomènes que l'Europe n'a point connus; ce sont les *tempêtes*, disent les rédacteurs, qui ébranlèrent, en 1822 et 1823, toutes les presses de Buenos-Ayres, et auxquelles succéda, en 1824, un calme plat, un silence universel. En effet, de tels événemens ont besoin d'être expliqués. Dès que les presses eurent cessé de faire circuler la pensée, et d'établir une correspondance entre tous les citoyens, les liens du faisceau républicain furent affaiblis, et sur le point de se rompre; il s'agit maintenant de les multiplier et de les rendre plus solides. Loin d'encourager l'indifférence pour la chose publique, et l'apathie politique dont les gouvernemens absolus font tant de cas, les nouvelles républiques américaines sentent la nécessité de créer un esprit public, fût-ce même au prix de plus grandes fatigues et de quelques dangers pour les gouvernans. Tel est le but de ce journal. « Nos opinions politiques, disent les éditeurs, ne plairont pas à tout le monde; mais elles auront l'approbation de tous ceux qui, depuis la réforme, se sont attachés à la cause de la civilisation. » — Dans le premier numéro, on trouve un précis sur les trois réunions des provinces de la fédération, de 1810 à 1816. La première fut dissoute, parce que « le mot *souveraineté du peuple*, que le citoyen de Genève avait fait entendre jusques dans ces contrées, fut pris dans le sens le plus rigoureux, et que personne ne voulut y admettre aucune restriction ni modification. » Ce premier essai ne

fut pas sans conséquences funestes pour la cause de l'indépendance; mais elle était soutenue par l'enthousiasme, elle résista même aux discordes civiles. En 1813, une seconde assemblée, dite *constituante*, se réunit à Buenos-Ayres, et s'occupa réellement d'un projet de constitution : mais elle prit encore une fausse route, quoiqu'elle fît à peu près tout le contraire de ce que l'on avait reproché à la première assemblée. Celle-ci avait voulu, non-seulement dominer, mais subjuguer le pouvoir exécutif; l'autre lui fut entièrement soumise, et ses membres, dépouillés de toute considération personnelle, n'évitèrent, grâce à la lâcheté de leur conduite, aucun des maux qui affligent les républiques désorganisées. Les persécutions devinrent cruelles, la cause commune fut oubliée; et, chaque état ne pensant qu'à lui seul et à ses intérêts du moment, la République n'offrit plus que l'image du chaos. Enfin, en 1816, un *congrès* fut assemblé dans le Tucuman (province voisine du Pérou); son premier acte fut une déclaration solennelle de l'indépendance, et le bien qui en résulta fut immense; les esprits furent rassurés, et une sorte de calme permit d'établir une forme permanente de gouvernement. Suivant la constitution que le congrès proposa, il devait se transporter à Buenos-Ayres, parce que cette ville est le centre des relations entre toutes les provinces de l'Union. Mais, tandis que cette assemblée préparait avec sagesse la prospérité de la patrie, l'abîme se creusait sous ses pas. La funeste proposition de donner à l'Amérique espagnole un souverain venu d'Europe avait traversé l'Océan et répandu l'alarme dans toutes les contrées qui avaient secoué le joug de la métropole. Le congrès fut accusé de s'être prêté à ce projet; il fut dissous, et cinq années se passèrent sans que la République eût un gouvernement central : il fallait qu'elle n'eût en tête qu'un fantôme d'ennemi, puisqu'elle a pu résister à la fois à l'anarchie la plus complète, et aux attaques du dehors. On ne comprendrait rien à l'histoire moderne de l'Amérique méridionale, si l'on ne se rappelait à chaque instant la faiblesse de l'Espagne, l'incapacité de ses conseils, l'immensité du territoire qui sera le théâtre de la guerre, aussi long-tems que l'Espagne persistera dans la résolution de réduire toutes celles de ses colonies qui ont brisé son joug. Mais, il faut l'avouer : si des armées, ou, plus exactement, des divisions de troupes européennes opéraient en même tems une descente sur les côtes des nouvelles républiques; si quelques-uns des généraux habiles qui se sont formés au commencement de ce siècle commandaient ces divisions, on ne sait si l'Amérique espagnole serait rendue

à la métropole, mais elle serait perdue pour la liberté. Heureusement, les vues hostiles contre l'indépendance des peuples ne peuvent s'étendre jusqu'au nouveau continent, que lorsque l'on n'aura plus rien à craindre dans l'ancien, et les partisans du pouvoir absolu ne se rassurent pas facilement : la jeune et faible liberté américaine aura le tems de se fortifier. — Ce journal nous apprend que la quatrième assemblée, qui tient actuellement ses séances à Buenos-Ayres, est le résultat du vœu de toutes les provinces. Quoi qu'il en soit, il paraît qu'elle conduit les affaires publiques avec habileté, et qu'elle prend les mesures les plus convenables pour assurer le bonheur des citoyens. Le discours prononcé par le gouvernement, lors de l'installation du congrès, est rapporté en entier dans le premier numéro. La décision de l'Angleterre relativement aux républiques américaines était déjà connue à cette époque, et celle des États-Unis d'Amérique l'avait précédée. En parlant de celle-ci, voici comment s'exprime le gouvernement de Buenos-Ayres : « Nous avons à remplir un grand devoir national envers la République des États-Unis de l'Amérique du Nord. Cette république, qui, dès sa naissance, s'est placée à la tête de la civilisation du Nouveau-Monde, a reconnu solennellement notre indépendance : elle a fait en même tems un appel à notre honneur national, en nous jugeant capables de lutter corps à corps avec l'Espagne ; mais elle s'est constituée juge du combat, et ne souffrira pas que notre adversaire fasse entrer dans la lice des champions étrangers pour venir à son secours. » — « L'empire du Brésil forme un contraste déplorable avec la politique des nations américaines : la province de Montevideo, détachée de nous par d'ignobles artifices, et retenue par la force des armes, est un scandale d'autant plus révoltant que l'usurpation cherche à s'y couvrir d'une apparence de légalité. Le gouvernement de Buenos-Ayres a tenté toutes les voies de conciliation pour rentrer dans ses droits sur cette partie de son territoire ; jusqu'ici, ses efforts n'ont point réussi ; mais il ne désespère pas encore : des amis sages et puissans décideront peut-être le cabinet de Rio-Janeiro à écouter la voix de la justice, et une guerre funeste ne s'allumera pas en Amérique. » — « La Grande-Bretagne, débarrassée des liens qui l'attachaient à quelques autres puissances et entravaient sa marche, n'a consulté, pour établir ses relations avec l'Amérique, que sa dignité et sa grandeur. Sa conduite est celle que devait tenir le peuple le plus civilisé, le plus libre, et par cela même le plus puissant de l'Europe. »

Ce discours très-remarquable sera conservé par l'histoire ; c'est par

ce motif que nous en avons cité les passages qui font le mieux connaître la position actuelle de la nouvelle république de Buenos-Ayres. Le journal d'où nous l'avons extrait est hebdomadaire. Il est à désirer qu'il se répande en Europe ; car tout annonce qu'il sera très-propre à donner des notions précises sur des contrées que l'Europe observera long-tems avec un intérêt mêlé de craintes et d'espérances, qu'il fournira des matériaux à l'histoire, des données aux publicistes, et peut-être aux hommes d'état des documens qu'ils seraient embarrassés d'obtenir par une autre voie.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

293.—*Reprint of M.* CAMPBELL'S *letter to M. Brougham on the subject of a London University, etc.* — Lettre à M. Brougham, sur l'établissement d'une université à Londres, etc., par *Thomas* CAMPBELL. — Londres, 1825 ; Longman. In-8° de 21 pages.

Presque tous les journaux de Londres, quotidiens ou périodiques, ont pris parti dans l'affaire qui fait le sujet de cette lettre, et se sont constitués les adversaires ou les champions du poëte. Les raisons données en faveur du projet de M. Campbell paraissent sans réplique. Londres est peut-être la seule capitale de l'Europe où il n'existe point d'établissement public consacré à l'enseignement des hautes branches de l'instruction. Il faut que l'habitant de cette ville immense envoie ses fils à Oxford ou à Cambridge, pour y recevoir l'instruction, et sacrifie 6 ou 8,000 fr. par an pour l'éducation de chacun de ses enfans. Londres abonde en écoles primaires pour l'usage des classes pauvres ; elle n'en a point pour les classes moyennes : c'est un inconvénient grave que déplorent tous les hommes éclairés. M. Campbell mérite bien de son pays, en indiquant le moyen de le faire cesser. F. D.

294 — * *A summary View of America.* — Tableau sommaire de l'Amérique. Londres, 1825 ; Cadell. 1 vol. in-8° de 503 pages.

L'esprit de parti et la vieille querelle de l'Angleterre avec l'Amérique ont produit tant d'écrits contradictoires sur ce dernier pays, qu'il semble difficile de se former une idée bien exacte du véritable caractère des habitans de ces vastes contrées. M. Fearon et M. Faux les représentent sous un jour très-défavorable ; M. Welby et M. Hovett les peignent encore avec de plus noires couleurs ; tandis que M. Sudcliffe et Miss Wright leur attribuent tous les genres de per-

fection. L'auteur de ce volume, nommé, dit-on, M. Isaac Candler, a pris un terme moyen, et paraît ainsi se rapprocher le plus de la vérité. Il a visité l'Amérique, en 1822 et 1823, et il a parcouru dix des principaux états de l'Union. Comme il a voyagé de différente manière, qu'il s'est mêlé à toutes les classes de la société, se pliant aux habitudes des naturels, et vivant avec eux pendant des mois entiers, il a beaucoup vu et il peut, par conséquent, beaucoup nous apprendre. — Son volume est divisé en trente-trois chapitres. Les trois premiers traitent de l'aspect général du pays, des villes, de la manière de voyager, etc. Les autres, sous divers titres, sont consacrés à la description des habitudes, des mœurs et des usages sociaux en Amérique : il y en a six exclusivement réservés aux détails concernant la religion et les différentes sectes, etc. Enfin, ce livre offre plusieurs renseignemens sur tous les sujets qui ont quelque importance. On pourrait reprocher à l'auteur un style trop négligé et une grande préoccupation de lui-même; mais ces détails sont rachetés par une apparence de franchise et de candeur qui semblent garantir la véracité des faits et des remarques. L. S. B.

295. — * *Denmarck delineated.* — Esquisse de l'état actuel du royaume de Danemark, par M. *A.* Andersen Feldborg. Troisième et dernière partie. Édimbourg, 1824. Grand in-8° de 146 pages, et de l'imprimerie de Brewster, avec gravures.

Nous avons fait connaître aux lecteurs de la *Revue Encyclopédique* (*Voy.* ci-dessus, t. XXII, p. 729) les deux premières parties de cette esquisse, qui est plutôt une description pittoresque du pays, qu'un ouvrage destiné à donner aux étrangers des notions satisfaisantes sur l'état politique du Danemarck. L'auteur aurait donc mieux fait de l'intituler : *Description pittoresque de l'île de Sélande;* car il ne sort point de cette île, et ne donne pas une seule vue appartenant à une autre province danoise quelconque. Ce que nous avons trouvé dans son livre de plus remarquable, comme cessant d'être spécial et appartenant au royaume entier, c'est un supplément de 74 pages, contenant une *esquisse historique*, assez exacte et bien écrite, *de la littérature danoise, depuis* 1588 *jusqu'à nos jours.* De pareilles notices, fournies par un auteur indigène, ont deux avantages sur les recherches faites par un étranger : d'abord, elles sont plus authentiques (en admettant toutefois que l'écrivain soit impartial); ensuite, les noms propres ne sont pas défigurés par une mauvaise orthographe. Nous n'avons trouvé qu'une seule faute de ce genre dans la Notice littéraire de M. Feldborg : c'est à la page 47, où l'auteur du

magnifique *Vitruve danois*, publié à Copenhague, en 1746, en deux volumes in-folio, est appelé *Thörn*, au lieu de *Thurah*. Mais c'est là évidemment une erreur typographique, qui ne doit pas être imputée à l'auteur. — M. Feldborg promet de publier sous peu, en deux volumes, une espèce d'*Anthologie d'auteurs danois, tant prosateurs que poëtes*, avec des portraits et des notices biographiques. Nous en parlerons aussitôt que l'ouvrage nous sera parvenu.

HEIBERG.

296. — * *The Beauties of Ireland.* — Beautés de l'Irlande, ou Description originale, topographique, historique et bibliographique de chaque comté, par BREWER. Londres, 1825; Sherwood. 1 vol. in-8° d'environ 600 pages, avec 12 planches — L'ouvrage est orné de gravures par Storer, d'après les dessins originaux de M. PETRIE, de Dublin; prix 1 l. st. 16 schellings le volume.

Depuis la publication des *Beautés de l'Angleterre et du pays de Galles*, auxquelles l'ouvrage que nous annonçons peut servir de complément, la littérature topographique a pris chez les Anglais un caractère tout nouveau. Ce ne sont plus ces formes scientifiques et sèches, ce style de convention, ces mots techniques inconnus à la plus grande partie du public; on a pensé qu'on pouvait, sans nuire aux progrès des sciences, leur prêter un peu de charme, et les mettre à la portée de tout le monde sans les dégrader. Il fallait éviter l'afféterie et la manière; c'est ce qu'ont senti les éditeurs des *Beautés de l'Irlande*. Quoique peut-être encore un peu trop prodigues d'épithètes, ils ont mis dans leur travail un soin consciencieux. L'ouvrage, curieux et vrai dans beaucoup de ses parties, offre surtout, dans l'introduction qui est composée d'environ cent pages, un coup d'œil rapide et intéressant sur l'Irlande, sa situation, son étendue, ses marais, ses rivières, ses divisions politiques et ecclésiastiques, enfin, son histoire générale. Dans ce moment, où les débats du parlement anglais ont ramené l'attention sur cette contrée si malheureusement gouvernée, et où les nouveaux documens déposés aux Chambres ont prouvé la nécessité de changemens désormais indispensables dans l'état politique religieux de l'Irlande, on lira surtout avec plaisir le chapitre intitulé : *Constitution de l'Église catholique et romaine d'Irlande*. C'est un examen très-étendu de tous les ressorts de cet état renfermé dans un autre état, de cette organisation indépendante du gouvernement qui la maîtrise et ne la reconnaît qu'à demi : de l'existence du clergé, réglée par des lois arbitraires et de convention.

L.-S. BELLOC.

297. — *A peep at the pilgrims, etc.* — Un coup d'œil sur les pèlerins, dans l'année 1636, etc. Londres, 1825; Whittaker. 3 volumes in-12; prix 18 shellings.

L'abnégation de soi-même, la charité, la tolérance, telles furent les maximes qu'enseigna le fondateur du christianisme. L'évangile est le code de l'humanité; son auteur pardonnait à l'ignorance et à l'erreur; et pourtant jamais religion ne fut plus persécutrice que celle que prêchent les disciples du Christ. «Allez et instruisez les hommes, disait Jésus à ses apôtres; et lorsque vous entrerez dans une ville ou dans un hameau, demandez qui sont ceux qui veulent vous écouter, et restez-y autant qu'il vous faudra pour leur apprendre ce que vous devez leur enseigner; mais si l'on refuse de vous écouter, sortez...» *Croire ou mourir*, dirent les fanatiques; et au nom du Dieu de paix, des millions de victimes humaines furent immolées par l'intolérance et la superstition. Ce n'était pas seulement l'idolâtrie que poursuivaient ces tyrans religieux : les pauliciens d'Arménie, les hussites de Bohême, les calvinistes de France, les puritains d'Écosse, reconnaissaient l'évangile et n'en étaient pas moins en butte aux vengeances et aux fureurs de l'Église de Genève ou de Rome. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons s'occupe surtout des puritains d'Écosse. Persécutés par Charles Ier, un grand nombre d'entre eux se réfugièrent en Amérique, où ils fondèrent une colonie sous le nom de *Nouvelle-Angleterre*. C'est parmi ces exilés que l'auteur a choisi ses héros; c'est au milieu de cette naissante colonie que se passent les événemens qui remplissent ses trois volumes. Quoique des controverses religieuses aient peu d'attraits pour nous, et que de longues discussions théologiques en forme de conversation soient peu de notre goût, nous conviendrons pourtant que cet ouvrage a de l'intérêt. Le style en est simple et correct, les descriptions sont vraies, et les différens caractères des personnages du roman sont peints avec naturel, délicatesse et talent. La scène choisie par notre auteur, qui, dit-on, est un Américain, donne peut-être un nouvel intérêt à cet ouvrage. On aime à connaître les commencemens de cette nation qui, autrefois vassale de l'Angleterre, a su reconquérir ses droits; et qui, heureuse et puissante par la liberté, entoure aujourd'hui de sa reconnaissance et de ses hommages le citoyen illustre qui combattit, il y a quarante ans, pour son indépendance.

F. Degeorge.

298. — **A lecture on human happiness, etc.* — Lecture sur le bonheur humain servant d'introduction, à une série de lectures sur ce sujet,

auquel se rattachera une *revue générale des causes des maux qui tourmentent la société*, et le *développement des moyens que l'on peut employer pour combattre avec succès et pour détruire à jamais les causes de ces maux;* par *John* Gray. Avec une *addition*, contenant les articles de convention rédigés et recommandés par la *Société coopérative de Londres*, pour la formation d'une communauté de coopération mutuelle à une distance de 50 milles de cette capitale. Londres, 1825; Sherwood, Jones et Cie. Brochure in-8° de 72 et 16 pages. Prix : 1 sh. 6 d.

Cet écrit est consacré à la défense du *système de coopération mutuelle.* (Voy. ci-dessus, p. 270). M. Gray aborde de grandes et importantes questions d'économie politique et d'organisation sociale, et les présente sous un aspect tout nouveau. Nous n'entreprendrons pas encore de les discuter avec lui : les autres leçons dont la publication est annoncée compléteront l'exposé de ses doctrines et de ses vues, et nous permettront de les juger dans leur ensemble. En attendant, il ne sera peut-être pas sans intérêt de reproduire ici sommairement les principaux sujets traités dans cette brochure.

La société est la condition naturelle de l'homme : la base de la société et de toutes les institutions humaines, c'est l'échange (des produits contre les produits, du travail contre le travail). Le système actuel de commerce ou d'échange étant faux et contraire à l'intérêt général, c'est à lui qu'on doit attribuer une partie des calamités auxquelles les hommes sont en proie. Par une erreur trop commune on s'attache, dans les tentatives destinées à améliorer la condition humaine, plutôt à combattre les effets, qu'à attaquer les causes elles-mêmes. Ce n'est qu'en se proposant ce dernier but, que l'on peut espérer d'heureux résultats. — Si nous examinons les diverses créations de l'auteur de la nature, nous reconnaîtrons qu'il a donné à chaque chose des propriétés particulières. C'est pourquoi, dans la culture des végétaux par exemple, nous choisissons le sol, l'exposition, la température, suivant les qualités des plantes, bien loin d'assujétir celles-ci à un sol ou à une température obligés. Et cependant, nous prétendons façonner les hommes à des institutions opposées à leur nature? Peuvent-ils sous l'influence de ces institutions espérer le bonheur? — Tel est le contenu des premières pages de l'introduction. La suite est une défense de M. Owen contre les personnes qui traitent ses théories de rêveries impraticables. Plus loin l'auteur donne une définition du bonheur, qui consiste, dit-il, dans la réception d'impressions agréables dont l'étendue est limitée, suivant la force et le nombre de celles que notre nature nous rend capables

d'éprouver. Il conclut que l'homme ne peut être parfaitement heureux si tous ses besoins ne sont pas satisfaits. Son but constant est donc de les satisfaire. « Recherchons, dit-il, jusqu'à quel point les travaux actuels des hommes sont propres à leur faire atteindre ce but : car, s'ils suffisent et s'ils sont bien dirigés, de quelle utilité serait le nouvel ordre de choses proposé par M. Owen ? »

Ces recherches sont divisées en trois parties. La première est une *vue générale de la société*. M. Gray divise tous les hommes en six classes, d'après leurs occupations; 1° ceux qui cultivent la terre; 2° ceux qui rendent propres aux usages de la vie les produits de la terre; 3° ceux qui distribuent les productions de ces deux classes; 4° les hommes chargés du gouvernement et de la protection de la société; 5° ceux dont l'occupation est d'instruire ou d'amuser; 6° enfin, les médecins. « Tout membre de la communauté, ajoute-t-il, qui n'appartient pas à l'une des deux premières classes, est un membre improductif. » Mais il a soin de faire observer que les membres improductifs ne sont pas tous, à beaucoup près, des membres inutiles. Dans un tableau très-curieux de la population de la Grande-Bretagne, le nombre de ces derniers est évalué approximativement : la population est divisée par classes ou professions; chaque classe comprend un certain nombre de membres utiles, c'est-à-dire, dont les services sont nécessaires à la société, et une quantité plus ou moins grande de membres inutiles et superflus, qui pourraient appliquer leurs facultés à des travaux plus importans; quelquefois toute une classe est portée sous la rubrique des utiles; celle des agriculteurs, par exemple; ou bien renvoyée à la colonne des inutiles, comme celles des baronnets et des pairs. Le résultat de ce tableau, dressé d'après des documens recueillis en 1812, ne peut être entièrement exact; mais il donne une idée assez juste de la situation de l'Angleterre. La population de ce pays était, en 1812, de 17,096,803 habitans, dont le revenu total s'élevait à 430, 521, 372 livres sterling. M. Gray porte le nombre des inutiles à 5,437,917, jouissant de 217,951, 788 l. st. de revenu. 7, 897, 531 membres productifs, n'ont chacun sur le revenu total, produit de leur travail, qu'une part de 11 l. st. par an, au lieu des 54 l. st. terme moyen de leur production. Ainsi, le système actuel leur enlève près des quatre cinquièmes du produit de leur travail.

Dans la seconde partie, *les occupations des hommes sont considérées comme influant sur leur bonheur individuel*. Passant en revue les classes riches, moyennes et inférieures de la société, M. Gray cherche à

prouver qu'elles ne peuvent parvenir au bonheur auquel elles ont droit, dans notre organisation sociale actuelle. La division des intérêts lui paraît une source inépuisable de maux : l'unité des intérêts, telle qu'elle se trouve établie dans le système de M. Owen, doit, selon lui, produire les plus heureux résultats.

La question traitée dans la dernière partie est fort importante. Aucune cause naturelle ne s'oppose à ce que *tous* les hommes trouvent de quoi satisfaire leurs besoins. S'il est des hommes pauvres, et dénués des objets de première nécessité, il faut en chercher les causes dans les institutions sociales. La production n'a d'autres limites naturelles que l'épuisement des forces productives, ou la satisfaction de tous nos besoins. Certes, ces deux limites ne sont pas atteintes; et cependant, la production rencontre d'autres bornes, résultant, selon M. Gray, de la concurrence établie par nos institutions entre les producteurs.

On regrette que cet ouvrage, toujours inspiré par des intentions louables et par des sentimens généreux, ne soit pas rédigé avec plus d'ordre et de méthode. Les questions délicates que l'auteur a traitées, méritent de fixer l'attention de quelques hommes versés dans la science de l'économie politique, et qui cherchent sincèrement la vérité, avec un esprit exempt de préjugés et un cœur animé de l'amour du bien. A. J.

299. — * *Inaugural discourse of Henry* BROUGHAM, *etc.* — Discours inaugural prononcé par *Henry* BROUGHAM, esq^r., membre du parlement, le mercredi 6 avril 1825, jour de son installation, comme recteur de l'Université de Glasgow. Glasgow, 1825 ; 1 vol. in-8°-50 pages.

Ce discours est l'ouvrage d'un homme qui, comme avocat, publiciste et orateur, est également célèbre dans sa patrie et dans les pays étrangers. Ce n'est point la harangue d'un membre de l'université, ni l'amplification d'un académicien. Il ne contient aucune des doctrines que nous voyons dans les écrits des pensionnaires du roi ou des serviteurs du pape. Ce n'est point l'œuvre d'un bigot intolérant, ou d'un partisan de l'arbitraire ; c'est l'ouvrage d'un savant, d'un citoyen et d'un philosophe, et qui renferme dans cinquante pages plus d'idées neuves, plus de pensées généreuses, plus de raison, plus d'éloquence que les nombreux volumes de certains professeurs. Ce discours a été prononcé devant l'université de Glasgow, le jour de l'installation de son auteur, comme recteur, *lord Rector*, de cette université. Cette place est élective; les membres de l'université la confèrent,

et ses fonctions sont de deux ans. Quoique entièrement honoraire, cette dignité est très-recherchée et ne s'accorde qu'à des hommes distingués par leurs connaissances littéraires, ou par leur caractère public. En jugeant de l'Écosse par les votes des étudians de Glasgow, il est curieux de voir que, dans les trois dernières élections, les suffrages se sont portés sur M. Jeffrey, sir James Mackinstosh et M. Brougham, trois des chefs les plus distingués des libéraux d'Angleterre.

Le discours de M. Brougham est divisé en deux parties : la première trace les règles à suivre pour devenir bon orateur ; la seconde indique l'usage qu'on doit faire de l'éloquence. Dans la première division, il signale les défauts de quelques compositions modernes, et recommande l'étude des discours ou des fragmens qui nous restent des orateurs d'Athènes. M. Brougham ne se contente pas de dire :

« Vos exemplaria græca
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ, »

il prouve encore la nécessité de semblables études, en exposant les beautés des anciens et en indiquant les moyens par lesquels ils arrivèrent à cette perfection dont peu de modernes ont approché : il montre leur supériorité sur les orateurs contemporains et sur Cicéron lui-même ; mais il oublie de dire que, si jamais quelques hommes ont rappelé et peut-être égalé les anciens dans l'art de la parole, ce sont les orateurs français. Rien ne peut être comparé aux foudres de l'éloquence de Démosthène et d'Eschine, comme les énergiques accens de Mirabeau et de Vergniaud.

L'éloquence de la chaire et des Académies offre, en Angleterre, comme le fait observer M. Brougham, cette politesse et cette élégance, qu'Isocrate fit connaître le premier. Les Anglais sont les meilleurs modèles modernes en ce genre ; et s'ils n'égalent pas toujours les Français en vigueur et en énergie, ils ont néanmoins aussi quelques orateurs dignes d'être placés à côté de ceux que produisit la Grèce. Notre auteur cite deux passages tirés des discours, plus déclamatoires que profonds, que Burke publia contre la Révolution française. Ils sont écrits avec pureté, avec élégance ; mais ils sont faibles et sans vie, comparés aux philippiques des grands orateurs de l'Assemblée constituante et de la Convention nationale.

Quoique fiers des richesses de notre langue, nous sommes loin cependant de repousser comme modèles les orateurs de l'ancienne Grèce. Plus on les étudiera, plus un goût pur et sévère distinguera

les discours des modernes, et leur permettra d'approcher de cette perfection athénienne que nous admirons. Craignons cependant, dans cette étude même, de nous livrer à un excès funeste ; et en recommandant la lecture des anciens, gardons-nous d'approuver le système absurde d'éducation suivi dans quelques-uns de nos comtés, où dix à douze des plus importantes années de la vie sont entièrement sacrifiées à la connaissance souvent superficielle des langues savantes. Nous pensons que ce système s'améliorerait, si l'étude du grec était plus suivie, et un tiers du tems que l'on y consacre habituellement suffirait pour en acquérir une connaissance suffisante. M. Brougham lui-même est un exemple frappant des heureux effets produits par cette étude; il est le premier des orateurs anglais de notre époque, et le plus éclairé des publicistes. Il offre aussi un modèle de cette noble conduite qu'il recommande dans la seconde partie de son discours. Défendre les opprimés contre la tyrannie ; combattre pour les principes sacrés de l'égalité religieuse et de la liberté civile; répandre l'éducation parmi toutes les classes de la société : voilà les principes qu'il professe et auxquels il consacre ses talens et son influence.

C'est dans la ville de Glasgow, que fut établie la première de ces admirables écoles, qui promettent de faire plus pour le bonheur de l'humanité, qu'aucune autre invention (excepté les écoles lancastriennes) que nous connaissons. Nous voulons parler des établissemens fondés pour l'instruction dans les sciences et la philosophie au profit des classes pauvres de la société. Le moment choisi par M. Brougham, pour parler de ces institutions est très-opportun ; cet objet important fixe aujourd'hui l'attention de tous les bons esprits ; et ce qu'il en dit lui-même, est d'autant plus intéressant, qu'il est un des promoteurs de ce plan, qu'il a écrit plusieurs ouvrages sur l'éducation du peuple, et qu'il parle au milieu d'une ville manufacturière, habitée par de nombreux artisans, à qui ces nouvelles écoles sont particulièrement destinées. Les lecteurs français de la *Revue Encyclopédique* apprendront sans doute avec surprise, qu'en Écosse, là où le clergé est si puissant, les établissemens d'instruction publique ne sont pas soumis à son influence, et leur étonnement augmentera encore, quand ils sauront qu'une semblable éducation, regardée dans certains pays, comme peu orthodoxe, n'est point jugée par le clergé presbytérien, contraire à la religion, ni à la morale.

En résumé, ce petit volume est digne de fixer l'attention publi-

que, et nous ne connaissons aucun homme qui ne fût fier de l'avoir écrit. Quand nous réfléchissons que c'est un écrivain politique, un chef de parti de la Chambre des communes, un des avocats les plus occupés de l'Angleterre qui, au milieu de ses immenses travaux, a composé ce livre où brillent à la fois, l'érudition du professeur, l'éloquence de l'orateur et la philanthropie du philosophe, notre étonnement égale notre admiration. R. K. *de l'Université de Cambridge.*

300.— *Westminster Hall*, or *Anecdotes and Reminiscences of the bar, bench and woolsack.* — Le palais de Westminster, ou Anecdotes et Souvenirs du barreau et de la tribune. Londres, 1825; Knight et Lacey. 3 vol. pet. in-8°; prix 21 sh.

301. — *Lambeth and the Vatican*, or *Anecdotes of the church of Rome, the reformed churches, etc.* — Lambeth (1) et le Vatican, ou Anecdotes de l'Église romaine et des Églises réformées, des sectes et des sectaires les plus remarquables de la religion chrétienne, depuis son établissement; par un membre de l'université d'Oxford. Londres, 1825; les mêmes. 3 vol. petit in-8°. Prix 21 sh.

Ces deux ouvrages, publiés chez le même libraire, se ressemblent à beaucoup d'égards. Le premier contient une vingtaine de portraits fort bien gravés des jurisconsultes anglais les plus célèbres; le second, des portraits dans le même style de quelques-uns des personnages les plus marquans dans les annales de la religion chrétienne; et chacun des six volumes est orné d'un joli frontispice. Au premier ouvrage est attaché un tableau chronologique des juges les plus fameux dans l'histoire de la jurisprudence anglaise; au second, trois tableaux successifs contenant les noms des papes, ceux des hommes les plus célèbres et l'indication des principaux événemens de l'histoire ecclésiastique.

Du reste, ces recueils manquent de méthode : le second surtout, dans lequel les mêmes anecdotes sont quelquefois répétées, les noms sont dénaturés, les citations inexactes, et l'on trouve une très-grande quantité d'erreurs typographiques. — De semblables recueils renferment sans doute beaucoup de faits intéressans; mais comme les autorités sont rarement citées, on ne peut point admettre ces faits comme bien constatés, et l'ouvrage ne saurait inspirer de confiance.

---

(1) Partie des faubourgs de Londres, vis-à-vis Westminster, où se trouve un palais attaché au siége épiscopal de Cantorbéry.

Nous citerons seulement un distique rapporté dans le second de ces recueils, parce qu'il présente une question qui est encore à résoudre. — Le sujet de ce distique est le présent que fit la ville de Dôle aux jésuites en leur donnant le couvent de l'*Arc;* ces saints pères possédaient déjà le couvent de La Flèche en France.

« *Arcum* Dola dedit patribus; dedit alma *Sagittam*
Gallia; quis funem quem meruere dabit? »

R. L. W.

302. — *Fairy legends and traditions of the south of Ireland, etc.* — Légendes, féeries et traditions du sud de l'Irlande. — Londres, 1825; John Murray. 1 vol. in-8° de 363 pages, avec gravures; prix : 10 s. 6 d.

Depuis long-tems les superstitions de l'Écosse sont en possession de fournir des matériaux aux romanciers et aux poëtes; les traditions de ses montagnards avaient déjà parcouru le monde avant que celles du peuple irlandais fussent sorties des régions où elles exercent leur mystérieuse influence. Le volume que nous annonçons est le premier qui traite des superstitions de l'Irlande. Les traditions qu'il contient sont bizarres, pittoresques, et paraissent être le fruit d'une riche imagination; elles sont plus amusantes, sans être aussi sombres et aussi terribles que celles de l'Écosse.

D'après les nombreuses et intéressantes notes qui sont jointes à cet ouvrage, il faut croire que ces superstitions existent encore aujourd'hui, et que les paysans du Shefro, du Churicaune, du Banshee et du Phooke croient à tous les récits que l'on reproduit ou que l'on rappelle, les respectent et les transmettent à leurs enfans avec une crédulité qui nous paraîtrait incroyable, si nous ne connaissions l'aveugle et cruelle politique qui régit l'Irlande et qui voue ses habitans à l'ignorance et à la misère. Le cœur saigne, en voyant un peuple si hardi, si brave, si intelligent, livré aux ténèbres du moyen âge; l'âme s'étonne et s'indigne au spectacle d'une nation libre qui, joignant l'ironie à l'injustice, refuse à plusieurs millions de citoyens les droits qu'ils réclament à tant de titres. La différence qui existe entre la situation de l'Écosse et celle de l'Irlande, est peut-être la meilleure preuve de l'influence qu'exerce un bon ou mauvais gouvernement sur la condition et sur le caractère du peuple. *Fanny* Seymour.

303. — *The last days of lord Byron, etc.* — Les derniers jours de lord Byron, ses opinions sur divers sujets, et particulièrement sur

l'état présent et futur de la Grèce; par *William* PARRY, major de la brigade de lord Byron.—Londres, 1825; Knight et Lacey. 1 vol. in-8° de 360 pages; prix: 12 schellings.

Le lecteur ne retrouvera point dans cet ouvrage, lord Byron, tel qu'il a été peint par le marquis de Salvo, le capitaine Medwin, le colonel Stanhope, ou par l'auteur anonyme du *London Magazine:* ce n'est plus le poëte du siècle, recevant les inspirations du génie sur les rives de l'Arno, de l'Adige ou du Tibre; ce n'est plus l'homme du monde célébré par ses compagnons de plaisirs et de table; ce n'est plus un rival illustre dont beaucoup d'hommes envieux et malveillans cherchent à noircir les actions et à diminuer la gloire... C'est le généreux lord britannique, consacrant sa fortune et sa vie à la plus glorieuse et la plus sainte des causes, tel que nous l'a surtout fait apprécier et admirer la plume élégante et poétique de Mme Belloc (1); c'est le citoyen, le guerrier, je dirais presque le législateur, jugé par un de ses frères d'armes et défendu contre les traits empoisonnés du mensonge, de l'envie et de la haine..

Différent de la plupart de ses devanciers, le major Parry ne nous met point dans la confidence des aventures secrètes de lord Byron; il ne nous révèle pas certaines particularités de sa vie privée qui auraient dû rester couvertes du voile de l'oubli; il ne nous répète point des propos de table échappés dans la familiarité d'un festin, ou dans les épanchemens de l'amitié. Il nous montre lord Byron en Grèce : au milieu des députés des Hellènes; à la tête de sa brigade étrangère; dans sa maison de Missolonghi; dans sa vie privée, dans sa vie publique; pendant le cours de sa maladie; enfin, dans sa dernière heure; quelquefois découragé; se plaignant avec amertume des attaques, des rivalités, des jalousies auxquelles il était en butte; accusant la tiédeur des patriotes anglais; murmurant contre l'apathie des Grecs, contre l'ambition et la vénalité de quelques-uns de leurs chefs; mais, partout et dans tous les instans, travaillant à la délivrance du peuple dont il avait embrassé la cause.

L'intérêt qu'inspirent les faits que rapporte M. Parry fera excuser les négligences de style que l'on remarque dans son ouvrage; et, en faveur de l'amitié qu'il portait à son héros, on absoudra sans doute le biographe des attaques souvent trop violentes et même

(1) *Lord Byron*. Paris, 1824 et 1825. 2 vol. in-8°. Renouard. Voy. *Rev Enc.*, t. XXIV, p. 356; et t. XXV, p. 808.

injustes, qu'il dirige contre quelques hommes, dans lesquels il a cru voir des ennemis de lord Byron, et qui sont honorés de l'estime de l'Europe. *Frédéric* DEGEORGE.

304. — *Specimen of the earlier english poets.*— Specimens des plus anciens poëtes et auteurs dramatiques de l'Angleterre. Londres, 1825; Simpson.

Plusieurs des poëtes qui ont précédé Shakespeare, ou qui ont vécu de son tems, sont restés long-tems inconnus au public anglais. Chaucer même est peu lu, quoique les œuvres de ce patriarche des poëtes figurent dans toutes les bibliothèques. Des inversions vieillies, des expressions devenues étrangères aux Anglais eux-mêmes opposent de grands obstacles à l'étude approfondie de ces ouvrages. Cependant, sous leur tour ancien se cachent des grâces délicates et naïves. La poésie anglaise, beaucoup plus facile que la poésie française, semble être, surtout chez les vieux auteurs, une suite de sensations et de jouissances. Rien n'y rappelle le travail ou l'effort, si ce n'est pourtant certaines recherches et des *concetti* à la mode avant et pendant l'époque de Shakespeare. Mais, dès qu'ils s'abandonnent à leurs inspirations, ils redeviennent libres, et gracieux. Les vers ne sont point péniblement travaillés: le sentiment domine toujours, et les mots se plient à ses inspirations. L'esprit qui règne exclusivement en France a donné à nos vieux poëtes une tout autre direction que celle de la vieille école anglaise. Nous avons de bonne heure analysé l'amour, les passions, la douleur, le ridicule, enfin tous les penchans que développe et cultive la société. Les Anglais, au contraire, se sont attachés à peindre le pittoresque, les sensations en quelque sorte physiques que leur inspiraient les beautés de la nature, le bruissement des eaux, le frémissement des feuilles. Ravis de tout ce qu'ils voyaient d'enchanteur autour d'eux, ils n'ont rien cherché au delà; mais ils ont excellé à tracer des tableaux variés et mobiles. Aujourd'hui que la poésie anglaise vit de mystère et se plaît à dérouler les replis les plus cachés du cœur humain, on aime à lui opposer ces compositions naïves et franches qui marquèrent sa naissance. C'est un contraste fort curieux et plein d'intérêt. Ces specimens bien choisis sont très-propres à faire apprécier les vieux auteurs de la Grande-Bretagne. Le premier volume contient le poëme de Héro et Léandre par Marlowe, qui, si je ne me trompe, fut le premier inventeur du bizarre drame de Faust, qu'il n'avait qu'ébauché, et que Gœthe a reproduit avec tant de verve et de profondeur. *Louise* SW. BELLOC.

RUSSIE.

305. — *Journal historique, statistique et géographique.* — Moscou, 1824; imprimerie de l'Université. 4 cahiers in-8°; *mai, juin, juillet* et *août.*

La couverture de ce journal ne porte aucun nom d'éditeur ni de libraire; on n'indique ni le prix, ni le mode d'abonnement. C'est probablement une de ces feuilles officielles, ou plutôt officieuses, que l'on cherche à répandre dans le public et qui ne s'obtiennent pas à prix d'argent. Il est aisé de s'en convaincre en parcourant les cahiers qui sont tombés entre nos mains et que nous annonçons. Ils contiennent la continuation d'un *Coup d'œil historique et politique* sur l'année 1823. Pour donner une idée de la manière dont on a traité le sujet, il suffit de rapporter l'assertion de l'auteur, qui dit que la France, au commencement de cette même année (1823) était à deux doigts de sa perte, et qu'elle n'a été sauvée que par l'exclusion de Manuel de la Chambre des Députés. On voit que le journal historique est à peu près, pour la Russie, ce qu'est pour la France l'*Annuaire historique* de M. Lesur, avec toute la différence néanmoins que peuvent apporter entre ces deux ouvrages le talent et le respect des convenances dont on ne peut pas entièrement se passer en France. Après ce coup d'œil, qui est la pièce importante du recueil, vient un amas de ces petites nouvelles politiques bien niaises dont on remplit les gazettes, nouvelles, qui, lors même qu'elles ne sont pas controuvées n'ont qu'un intérêt local et du moment, et que les auteurs empruntent à celui de tous nos journaux quotidiens qui est le plus bas dans l'opinion publique, à l'*Étoile.*

306. — * *Literatournié Listki, etc.* — Feuilles littéraires : journal de mœurs et de littérature, rédigé par Boulgarin, éditeur des *Archives du Nord.* N°s 1 à 16, *janvier-août* 1824. Saint-Pétersbourg; impriprimerie de l'état-major-général.

Nous avons déjà, sur la foi d'un de nos correspondans, annoncé ces *feuilles littéraires*, qui font suite aux *Archives du Nord*, et qui sont publiées par le même éditeur. Ce que nous avions préjugé de ce recueil, d'après les renseignemens qui nous étaient parvenus, sa lecture vient de le confirmer. Il est écrit avec goût et avec esprit; mais il n'est peut-être pas encore assez varié, et trop peu de collaborateurs semblent y prendre part. Nous lui reprocherons aussi d'accorder trop de place à cette polémique, ou plutôt à ces petites querelles d'auteurs, dont les journaux français donnent trop souvent l'exem-

ple, mais qui n'intéressent les lecteurs d'aucun pays. Du reste, nous conviendrons avec plaisir que ce journal est en général bien composé, qu'on y trouve un mélange agréable de prose et de vers, et que la critique y parle un langage décent et tout à la fois éclairé. Nous puiserons pour nos lecteurs quelques renseignemens sur l'état de la littérature russe, épars dans les cahiers que nous avons sous les yeux. (1) E. H.

DANEMARCK.

307. — *Kongelig Dansk Hof-og Stats-Kalender.* — Almanach royal de la Cour et de l'état de Danemarck, pour l'an 1824, rédigé et publié par M. le conseiller Froscr. Copenhague 1824; imprimerie de Schubart. 620 colonnes, ou 310 pages in-4°.

L'analyse de l'almanach officiel d'un état quelconque n'est pas une entreprise aussi frivole et aussi inutile qu'on serait tenté de le croire. Un pareil livre, ayant le mérite d'être authentique, est une sorte de supplément assez précieux à la statistique du pays. Sans doute on n'y trouve que le matériel de toutes les branches de l'administration d'un état; mais la division et les subdivisions de ce matériel conduisent involontairement le publiciste et l'homme d'état à en tirer des conclusions assez exactes sur l'excellence ou les défauts de l'organisation sociale. Le nombre du personnel, salarié par le gouvernement, sert également à faire connaître si une sage économie ou une prodigalité répréhensible préside à l'emploi des ressources nationales. Ces considérations, et beaucoup d'autres que les bornes de ce recueil nous empêchent d'énumérer, nous font croire que les lecteurs de la Revue Encyclopédique liront avec plaisir quelques détails sur l'organisation des états de Danemarck, extraits de l'Almanach royal de 1824.

Nous voyons d'abord qu'il y a en Danemarck six départemens ministériels, composés chacun d'un président et de quatre ou cinq députés, chefs de différentes divisions du ministère, qui délibèrent ensemble sur tous les objets d'une certaine importance. Le président

---

(1) Dans leur n° XVI, les éditeurs citent la *Revue Encyclopédique* comme l'un des meilleurs journaux européens. Nous voudrions bien justifier cette bonne opinion; et pour être en état de mieux faire connaître l'état des sciences et des lettres en Russie, nous leur proposons de faire l'échange de leur recueil avec le nôtre, persuadés que les lecteurs de l'un et l'autre ne pourront qu'y gagner.

fait son rapport verbal devant le conseil suprême de l'état, composé aujourd'hui de huit ministres, ayant voix purement consultative, et présidé par le roi, auquel appartient la décision souveraine. Cette administration *collective* est d'un grand avantage pour le pays, en ce qu'elle tempère l'action du pouvoir arbitraire, établi par ce qu'on appelle la constitution danoise. Si, comme cela se pratique dans plusieurs autres pays, la direction des affaires de chaque département ministériel n'était confiée qu'à un seul individu, il y aurait autant de sous-despotes que de ministres, et l'arbitraire exercé par eux rendrait la souveraineté absolue tout-à-fait insupportable.

Les six départemens ministériels sont : 1° La *Chancellerie* ou le ministère *de la justice et de la police*, composée d'un président et de six députés. 2° Le *Collége des rentes*, qui comprend dans ses attributions la *Direction des Finances*. Ce collége a un président et quatre députés. 3° Le *Collége des douanes et du commerce*, avec un président et cinq députés. 4° Le *Collége de l'amirauté*, qui n'a pas de président, parce qu'en vertu d'une résolution, prise le 20 mars 1808, le roi s'est réservé le droit de le présider en personne, dans les circonstances les plus importantes. Les députés sont au nombre de cinq, dont le plus ancien est rapporteur au conseil suprême d'état. 5° Le *Collége du commissariat-général, ou de guerre*, présidé par le feld maréchal landgrave Charles de Hesse, beau-père du roi, et, pendant son absence, par le plus ancien des députés, qui sont au nombre de cinq. Enfin, 6° Le *Département des affaires étrangères*, qui fait exception à la règle générale, en ce qu'il est confié à la direction d'un seul ministre, sans aucun député adjoint. On comprend facilement les motifs de cette disposition.

Des envoyés extraordinaires ou des chargés d'affaires, accrédités par toutes les puissances du premier ordre, et par quelques-unes du second, résident à Copenhague. Le roi de Danemarck, de son côté, se fait également représenter aux mêmes cours, à l'exception de celle de Rome, où Sa Majesté n'entretient qu'un consul. (Le consul actuel est italien de naissance et s'appelle *Chiavari*.) Nous entrons dans ces détails, parce que plusieurs personnes prétendent qu'il y a à Rome un agent diplomatique danois; ces personnes sont dans l'erreur, et, au besoin, les Almanachs royaux des vingt dernières années en feraient foi.

Il existe à Copenhague un tribunal suprême pour tous les états du roi de Danemarck, devant lequel il peut être appelé de toutes les sentences prononcées par les nombreux tribunaux inférieurs, établis

dans les différentes localités. Ce tribunal n'a point de président, parce que le roi est censé le présider en personne. Les avocats plaidans sont obligés d'adresser la parole à Sa Majesté, comme si elle était présente; et toutes les sentences sont prononcées au nom du roi et en dernier ressort. Les fonctions ordinaires du président sont remplies par le plus ancien des juges, appelé *justitiarius*, et qui a lui-même un substitut. Les autres juges, appelés *assesseurs*, sont au nombre de 11 membres ordinaires, et de 29 extraordinaires, ou plutôt honoraires, qui, en cas de besoin, peuvent être appelés à siéger.—L'administration civile est répartie entre 50 grands-baillis ou simples baillis, ayant sous leur surveillance plusieurs fonctionnaires subalternes.—La marine danoise compte un amiral, un vice-amiral, 7 contre-amiraux, 9 commandeurs, 5 capitaines-commandeurs; 47 capitaines et 77 lieutenans. — Il y a 1 général-feld-maréchal, 2 généraux, 3 lieutenans-généraux, 15 généraux-majors, et 28 adjudans-généraux ou autres adjudans, attachés à l'état-major-général. Indépendamment de la garde royale à cheval et à pied, il y a un corps d'artillerie, un corps du génie, 9 régimens de cavalerie et 18 d'infanterie.

Le Danemarck possède *deux universités;* celle de Copenhague compte 49 professeurs, tant ordinaires qu'extraordinaires; celle de Kiel en a 36. Dans le *Collége de Soroë*, fondé par le célèbre baron Holberg, les différentes parties de l'instruction sont confiées à 14 professeurs ou adjoints. Il y a, de plus, dans les différentes provinces, un grand nombre de *colléges* royaux, sans parler des *écoles primaires*, dont le nombre est proportionné aux besoins de la population. On compte, à Copenhague, *trois bibliothèques publiques*, dont la plus considérable, celle du roi, se compose de plus de 300,000 volumes. La ville de Copenhague possède encore une *Académie de chirurgie*, avec 9 professeurs ou adjoints, et une *Académie des beaux-arts*, qui compte 12 professeurs. — Parmi les sociétés littéraires, établies avec autorisation royale, nous nommerons d'abord la *Société royale des sciences*, composée de 55 membres indigènes ou résidans, et de 66 correspondans étrangers, au nombre desquels sont 8 savans français du premier mérite. Viennent ensuite la *Société pour l'histoire et la langue nationales*, celle de *littérature scandinave;* la *Société royale de médecine;* celle d'*art vétérinaire;* celle d'*économie rurale*, fondée en 1769, et plusieurs autres, qu'il serait trop long d'énumérer.

Le Clergé est assez nombreux, il se compose de 13 évêques, et de

plus de 1,500 ministres du culte, tant dans les villes que dans les campagnes, où le plus grand nombre a deux paroisses à desservir.

Avant l'avénement du roi actuel, on ne connaissait, en Danemarck, que les grands-croix des deux ordres de Chevalerie, de l'*Éléphant* et du *Danebrog*. Le roi, voulant récompenser le mérite par des distinctions honorifiques dans toutes les classes de la société, résolut, en 1808, à l'exemple de Bonaparte en France, d'établir différens grades pour le dernier de ces deux ordres. Bientôt furent élevés à ces grades un grand nombre d'hommes distingués par leurs talens et par leurs services, mais dont le mérite modeste se cachait dans l'obscurité. L'Almanach royal de 1824 donne la nomenclature de 48 chevaliers de l'ordre de l'Éléphant, dont 27 étrangers, tant princes que particuliers. L'ordre de Danebrog compte aujourd'hui 2 grands commandeurs, 90 grands-croix, 56 commandeurs, 687 chevaliers et 766 individus décorés de la croix d'argent. Ajoutons à cela 150 chambellans et 240 gentilshommes de la chambre. On remarquera sans doute que c'est beaucoup pour un État dont la population ne surpasse guère un million et demi d'habitans. Il est juste d'observer qu'au nombre des chambellans et des gentilshommes de la chambre, se trouvent beaucoup d'individus qui ne sont pas nobles, ce qui ne se voyait jamais autrefois. Nous voyons, même parmi les ministres, membres du conseil d'état suprême, figurer un homme d'un mérite incontestable, et qui appartient encore aujourd'hui à la bourgeoisie, ce qui est sans exemple dans les fastes de la monarchie danoise. Nous ne parlerons pas de la multitude innombrable de conseillers-royaux. La facilité que l'on a d'obtenir ce titre à force d'argent ou de sollicitations, est une ancienne plaie des États de Danemarck; et il y a près d'un demi-siècle que, dans un ouvrage d'économie politique, le célèbre *Fabricius* disait, que *le roi de Danemarck avait une foule de conseillers tout-à-fait incapables de se donner un bon conseil à eux-mêmes.*

L'Almanach royal est précédé d'une table généalogique de toutes les maisons impériales, royales et princières de l'Europe. Nous avons cherché, dans plusieurs géographies, pour apprendre où est situé un certain duché de *Glucksbjerg*, dont le nom est si singulièrement composé, que la première syllabe est allemande, et la seconde danoise. Nos recherches ont été infructueuses; l'Almanach lui-même garde le silence à cet égard; il nous dit seulement, que le titulaire de ce duché demeure à Paris. — Nous avons été étonnés de voir que cet Almanach, qui, en 1809, n'avait que 200 pages ou

400 colonnes, s'est accru aujourd'hui à un tel point qu'il se compose de 310 pages ou 620 colonnes. Et cependant, la création des différens grades de l'ordre de Danebrog existait en 1809, et le Danemarck depuis a perdu la Norvége, c'est-à-dire plus d'un tiers de sa population. Nous félicitons l'éditeur d'avoir trouvé ce moyen ingénieux de dissimuler, autant que possible, une perte si cruelle.

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

308. — *Die Kechtische Traubenmühle etc.* — Le Moulin à raisin de Kecht, examiné par HŒRTER, vigneron des bords du Rhin. Trèves, 1825 ; Gall. Brochure in-8°.

M. Kecht, auteur d'un livre intitulé : *Der verbesserte Weinbau* (la culture des vignes perfectionnée), avait prétendu, dans ce livre, proscrire l'usage des pressoirs, pour y substituer ce qu'il appelle *Traubenmühle* (moulin à raisin). Selon lui, rien n'est plus funeste à la qualité du vin que l'usage où l'on est de pressurer le raisin ; il regarde cet usage comme propre à le gâter par l'aigreur que lui communique le bois des grappes et l'adjonction de beaucoup d'insectes. M. Hœrter, dont nous avons annoncé les travaux sur l'art du vigneron, entreprend aujourd'hui de réfuter M. Kecht. Propriétaire sur les bords du Rhin, et fort d'une longue pratique, il recommande l'ancienne méthode, non par préjugé, mais par des raisons solides, qu'il développe en fort peu de mots. Appelant à son secours les connaissances en mécanique, il fait voir l'insuffisance de la machine proposée, et reproche à l'auteur, *son adversaire*, d'avoir négligé de faire connaître la quantité de raisins qu'on pourrait soumettre à son moulin dans un tems donné, et d'avoir omis plusieurs autres choses essentielles. Il lui oppose les avantages du pressoir, qui n'exige pas, comme l'invention de M. Kecht, vingt-cinq jours et six ou sept ouvriers pour que le vin soit achevé, ou plutôt gâté; car M. Hœrter démontre, par des calculs, qu'il n'en peut être autrement. Il attaque aussi la théorie de M. Kecht sur la fermentation, et prétend que ce dernier ne connaît pas même le procédé suivi par les habitans des bords du Rhin, qu'il a fort mal à propos accusés de gâter et de falsifier leurs vins. P. G.

309. — *Der heilige Chrisostomus, etc.*

310. — *Ihr Priester, etc.* — St. Chrysostome, ou la voix de l'Église catholique sur l'utilité de l'Écriture-Sainte. — « O prêtres, donnez et expliquez la bible au peuple ». Darmstadt, 1824. Brochures in-8° de 86 pages et 84 pages.

Ce sont deux utiles ouvrages pour l'instruction publique, écrits par M. le docteur LEANDER VAN ESS, curé catholique. Les deux titres nous dispensent de toute explication ultérieure. L.

311.—*Iter italicum von Doct. BLUME Professor der Rechte zu Halle. — Voyage en Italie par le docteur BLUME, professeur de droit à Halle. T. I. Berlin, 1824. In-8o.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage tout ce que son titre semble annoncer. L'étude de la jurisprudence est le seul but que l'auteur se soit proposé. Son premier volume nous fait connaître les recherches qu'il a faites dans les archives des provinces sardes et autrichiennes. En parcourant leurs bibliothèques, de 1821 à 1823, en recueillant les inscriptions anciennes, M. Blume n'a voulu d'abord s'occuper que des sources du droit romain; mais la durée de son séjour, l'abondance des matériaux qui se présentaient en foule à ses yeux, l'ont engagé à étendre le cercle de ses travaux. En conséquence, il a cru devoir étudier aussi l'histoire littéraire du droit, la jurisprudence des Lombards, et les sources de l'histoire d'Allemagne. Son livre peut servir de guide aux voyageurs qui viendront après lui, et qui voudraient s'occuper de recherches analogues. Il a jugé nécessaire d'initier ses lecteurs aux études préalables qu'il avait faites sur son sujet, et son introduction contient une histoire abrégée des archives et des bibliothéques de l'Italie, dès les premiers siècles du christianisme jusqu'à nos jours. Il donne, dans le 1er livre, des détails sur les collections des églises dans lesquelles on peut trouver souvent des notices précieuses sur des écrits qui n'existent plus, et quelquefois même des extraits de ces écrits. Le second livre contient l'énumération alphabétique des villes, villages, couvens de la Sardaigne dans lesquels on trouve des inscriptions, des archives, ou des bibliothèques. Les mêmes détails sont reproduits pour les provinces autrichiennes. Gênes, Verceil, Roveredo, Trente, Venise, Padoue et Vérone, arrêtent plus spécialement les regards du lecteur qui trouvera sans doute beaucoup d'intérêt dans ce que l'auteur rapporte, à l'article de cette ville, de la découverte de Gajus. On espère que M. Blume ne fera pas long-tems attendre le second volume d'un ouvrage aussi intéressant pour les jurisconsultes et les historiens.

312. — * *Historische Bilder.* — Tableaux historiques des tems anciens et des tems modernes; par *Charles* HIRSCHFELD. T. II et dernier. Leipzig, 1824. In-8o.

Les matériaux qui composent cet ouvrage sont aussi variés qu'in-

téressans; nos lecteurs vont en juger par une indication du contenu du volume que nous annonçons : les trente premières pages sont occupées par la condamnation d'hérésie prononcée, au XIIe siècle, contre Arnold de Brescia dont on expose sommairement la doctrine. Le second morceau est intitulé : les Turcs devant Vienne en 1683, et la délivrance de cette ville, relation de Jean Sobiesky, extraite d'une lettre de ce roi à sa femme. 3° Quelques traits sur le caractère de l'empereur Léopold Ier et sur son gouvernement, avec des anecdotes sur sa troisième femme, la princesse de Bavière, Eléonore-Madeleine-Thérèse. 4° Guerre des Anglais pour la liberté, de 1688 à 1697. 5° Intrigues de la cour d'Espagne, à la fin du XVIIIe siècle : il est principalement question des rapports qui, avant l'avénement de Charles IV, existaient entre lui et Louise de Parme, pour laquelle d'abord il se sentait de l'aversion. Une seconde section de ce livre renferme des notices biographiques. 1° Sainte Symphorose et ses fils, martyrs sous le règne de l'empereur Adrien. 2° Anne de Boulen, reine d'Angleterre. 3° Traits tirés de la vie du pape Pie II, qui était le célèbre Æneas Sylvius. 4° Galilée et l'inquisition de Rome, pour servir à l'histoire du fanatisme. En 1633, et à l'âge de 70 ans, Galilée fut obligé de se rétracter : c'était le seul moyen d'échapper au bûcher. On a récemment fait connaître sur lui des pièces authentiques que M. Hirschfeld n'avait pas en sa possession. 5° Jean Egède, surintendant de la mission groenlandaise de Danemarck. 6° Le compositeur Tartini, né à Pesano, en Istrie, en 1692. 7°. Le comte Alfieri, célèbre poëte tragique. 8° Le poëte Daniel Schubert, mort en 1791. La troisième section contient des histoires lointaines et aventureuses; et d'abord il s'agit des pirates des Indes occidentales qu'au XVIIe siècle on voyait réunis sous le nom de flibustiers, boucaniers, etc. Le morceau suivant est intitulé : l'Ermite; il est dans le genre de Robinson. Il est question, dans le troisième, de navigations extraordinaires, et, par une opposition toute bizarre, on passe immédiatement de ces récits étranges à la promenade de Longchamps. 5° Aventures effrayantes d'un voyageur qui seul a parcouru les Indes orientales, racontées par lui-même. 6° Ambassade anglaise à la Chine. La quatrième section est composée de mélanges : on y trouve des choses curieuses sur plusieurs personnes ou sur des faits marquans, par exemple, sur un duel qui eut lieu à Saragosse en 1522. Les anecdotes qui suivent, et qui sont en grand nombre, forment la cinquième section, ainsi que la sixième, qui ne diffère de la précédente que par le titre.

Les lectures de ce genre sont très-utiles aux gens du monde qu'elles instruisent, tout en leur procurant de l'agrément, et dont la pensée est beaucoup mieux occupée par ces souvenirs que par les rêves des auteurs de romans. C'est ainsi que l'on peut dire qu'en Allemagne le goût des choses solides se manifeste jusque dans les livres destinés à l'amusement.

313 — *Anti-Symbolik.* — Anti-symbolique; par *Jean-Henri* Voss, Stuttgart, 1824. In-8°.

L'auteur de ce livre acerbe est le poëte célèbre qui a donné Homère et Virgile, et tant d'autres écrivains anciens, aux muses allemandes, qu'il a enrichies aussi de fort belles conceptions. Malheureusement, son génie n'a pas toujours demeuré dans les hautes régions où son imagination s'est exercée avec tant de succès; il n'a pas toujours parlé le langage des dieux; ou plutôt, il a prouvé en plus d'une occasion que, si la vengeance est le plaisir des dieux, elle l'est aussi parfois de ceux qui paraissent en avoir reçu leurs inspirations. Heyne, le maître de Voss, l'illustre Stolberg, son ami, et en dernier lieu le savant Creutzer, ont été tour à tour les objets de l'aversion de cet irascible auteur. Il a successivement épuisé contre eux les traits les plus amers; et si quelquefois d'heureuses saillies se sont mêlées à ces attaques, le fiel dont elles étaient assaisonnées empêchait le public d'y prendre aucun plaisir.

L'ouvrage dont nous parlons ici est un nouvel exemple de ce que nous venons de dire. On sait quel succès a obtenu dans l'Europe savante la mythologie que M. Creutzer a donnée il y a quelques années. En 1821, à l'occasion d'une seconde édition, le journal d'Iéna vit remplir ses colonnes des invectives de M. Voss. Cet article commence aujourd'hui le volume, qui n'est ainsi qu'une collection de tout ce qu'a dit son auteur en différens tems et en différens endroits. Il y a ajouté, toutefois, des choses neuves, et l'on ne saurait nier qu'une profonde érudition et une grande sagacité ne soient les qualités distinctives de ce travail. M. Voss cherche à éloigner toutes les suppositions ingénieuses qui lui semblent dépourvues de faits; il combat surtout le *mysticisme* des écrits de son adversaire. La théorie du culte de Bacchus est celle qui l'occupe le plus longtems. L'auteur accorde aussi beaucoup de soin aux mystères, à leur origine, à la doctrine des enfers et de l'immortalité de l'âme. Il s'en prend ensuite à la collection que Tischbein publie sur Homère et qui est accompagnée de notes de Heyne, de Schorn et de Creutzer; car il cherche son adversaire partout, et ne reste pas avec lui sur le

terrain de la *Symbolique*. Il s'élève encore dans cet ouvrage contre la méthode de dérivr tous les *mythes* grecs de la doctrine des prêtres orientaux. Le livre est terminé par de fâcheuses personnalités. Par une manie fort singulière, l'auteur voit partout du prosélytisme religieux; le mysticisme lui paraît conduire droit au *catholicisme*, et celui-ci au *jésuitisme*. Bien qu'il soit de la même religion que son adversaire, il l'a plus d'une fois accusé de *papisme*. Tout ceci ne laisse pas que d'être fort joli à propos d'une querelle de mythologie. P. Golbéry.

Indication des principaux Ouvrages périodiques *publiés en Allemagne.* — Quatrième article. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, pages 744-746; et *ci-dessus*, p. 143-152, et 468-470.)

Géographie et Voyages, Statistique et Commerce.

314. — *Allgemeine Handlungs Zeitung.* — Gazette générale du commerce. Nuremberg. — Outre les nouvelles du commerce, cette gazette contient aussi beaucoup d'articles sur la *géographie* et la *statistique*, extraits pour la plupart d'autres journaux, tant de l'Allemagne que de l'étranger.

On peut dire, en général, que, de tous les pays de l'Europe, l'Allemagne est celui où l'on prend le plus de soin de propager et de conserver les connaissances nouvelles relatives à la géographie et à la statistique; mais il faut ajouter que le travail de compilation y domine, et que l'on multiplie trop les traductions et les extraits.

315. — *Journal für die neuesten Land und Seereisen.* — Journal pour les voyages de terre et de mer les plus récens; par Spiker. Berlin; Rucker. Gr. in-8°.

C'est un recueil de traductions des voyages publiés dans l'étranger, surtout en Angleterre. Il y a en Allemagne trois ou quatre collections uniquement composées de traductions abrégées des relations des voyageurs étrangers.

316. — *Neue allgemeine geographische Ephemeriden.* — Nouvelles Éphémérides générales géographiques; par une société de savans. Weimar, au bureau de l'industrie. Gr. in-8°.

L'établissement de Weimar, qui porte le nom de *Bureau d'industrie et d'instruction géographique*, est tout simplement une maison de librairie qui fait le commerce de livres et de cartes de géographie, et qui appartient à la famille Bertuch. Cette maison a fait beaucoup de spéculations utiles à la science. La publication des *Éphémérides*

géographiques est de ce nombre : c'est sans contredit un des meilleurs ouvrages périodiques que l'on publie sur la géographie et la statistique. La plupart des voyages nouveaux, ainsi que les cartes, y sont annoncés et analysés, un peu sèchement, il est vrai, mais d'une manière suffisante pour en faire connaître le plan et le contenu. Des mémoires et des dissertations savantes sur la géographie ancienne et moderne occupent ordinairement la première partie du cahier. En général, dans ce recueil, l'agréable est sacrifié à l'utile; la lecture en présente peu d'agrément; mais l'instruction y est abondante, et les faits y sont présentés avec précision et convenablement. Quelques-uns des meilleurs géographes de l'Allemagne, tels que Hassel, Reichard, etc., en sont collaborateurs. Les *Éphémérides* paraissent depuis long-tems par cahiers mensuels; une nouvelle série a été commencée, il y a plusieurs années, et ne diffère de l'ancienne qu'en ce qu'on y donne plus de portraits et d'armoiries, choses assez inutiles, en effet, à la science. Depuis le commencement de cette année, les Éphémérides sont devenues hebdomadaires : nous ne voyons pas comment elles peuvent gagner à ce changement.

La même maison publie une *Collection de relations de voyages*, qui, d'après les premiers éditeurs ou rédacteurs, s'appelle la collection de Sprengel et Éhrmann; les Voyages publiés, dans l'étranger, ordinairement très-coûteux, y sont traduits ou abrégés, et présentés sous une forme peu dispendieuse aux lecteurs allemands.

317. — *Ethnographisches Archiv.* — Archives ethnographiques; par *Fr. A.* Braun. Jena; Braun.

La plupart des articles contenus dans ce recueil périodique sont traduits de l'anglais ou du français, ou sont des extraits de voyages publiés dans ces deux langues.

318. — *Globus oder Zeitschrift der neuesten Erdbeschreibung.* — Le Globe, journal consacré à la géographie moderne, etc.; par Streit et Cannabich. Erfurt; Ackermann.

C'est un dépôt de renseignemens géographiques déjà publiés ailleurs; ce journal ne contient guère de morceaux originaux. Cannabich est auteur de plusieurs ouvrages de géographie.

319. — *Hertha.* — Hertha, nouveau journal destiné à la géographie, publié par Berghaus et Hoffmann. Stuttgart et Tübingue; Cotta.

Il n'a encore paru qu'un seul cahier de ce journal, qui a commencé avec l'année actuelle. Ce cahier contient plusieurs mémoires originaux ou traduits, entre autres un sur des opérations géodési-

ques et barométriques faites dans une partie de l'Allemagne et de la France. Une ample *gazette géographique*, où les renseignemens les plus nouveaux sont rangés par ordre des pays, occupe le reste du cahier, qui est orné de plusieurs cartes. L'*Hertha* paraît avoir été fondée sur une base plus large, et dans des vues moins économiques que les Éphémérides qui sont calculées pour les petites fortunes des savans allemands. Malheureusement, les recueils un peu chers ont de la peine à se soutenir dans ce pays, et il faudra que l'*Hertha* devienne bien intéressante pour pouvoir compter sur l'appui du public. Le premier cahier autorise à espérer qu'elle le deviendra. L'un des rédacteurs, M. Berghaus, officier prussien, et professeur à l'Académie d'architecture de Berlin, a publié plusieurs belles cartes géographiques. M. Hoffmann s'est occupé de travaux semblables.

320. — *Taschenbuch zur Verbreitung geographischer Kenntnisse.* — Annuaire pour servir à propager les connaissances géographiques; par *J.-G.* Sommer. Prague; Calve. In-12.

Il paraît, tous les ans, un volume de cette compilation intéressante, contenant des traductions et des extraits des relations de voyages les plus récens, avec des gravures. Outre ces recueils généraux, plusieurs contrées de l'Allemagne en ont aussi de spéciaux qui ne s'occupent que de la géographie et de la statistique des pays où ils sont publiés; tels sont les deux suivans.

321. — *Neues vaterländisches Archiv für Hannover.* — Nouvelles archives patriotiques pour le Hanovre; recueil destiné à mieux faire connaître l'état actuel de ce royaume et sa situation passée, fondées par *G. H. G.* Spiel, continuées par *D. E.* Spangenberg. Lunebourg; Herold.

322. — *Wurtembergische Jahrbücher.*—Annales Wurtembergeoises pour l'histoire, la géographie, la statistique et la topographie; par Memminger. Stuttgart; Cotta. In-8°. D—o.

N. B. — Nous aurons plus tard, en rendant compte des journaux consacrés à l'*Histoire*, l'occasion de parler des *Archives* publiées à Vienne par M. de Hormayr, et dans lesquelles cet écrivain distingué donne souvent des articles fort intéressans sur les pays autrichiens. — La Prusse a aussi un ouvrage périodique où l'on dépose les nouveaux renseignemens recueillis sur la statistique de cette monarchie.

Cette *Revue sommaire des journaux allemands*, qui en comprend jusqu'ici 65, sera continuée, et nos correspondans d'Allemagne sont

invités à nous fournir les moyens de la compléter successivement, pour toutes les branches de connaissances.

SUISSE.

323— * *Dissertation sur le principe de la souveraineté*, présentée au concours pour la chaire de droit naturel, public et fédéral, dans l'Académie de Lausanne, le 14 septembre 1824; par M. H. Bègue Lefort de Saint-Géniès, docteur en droit. Lausanne, 1824. In-8° de 34 pages d'impression.

Lorsque la chaire de droit naturel à Lausanne devint vacante par la retraite forcée de M. Comte, publiciste français, connu par sa participation au *Censeur*, ce professorat fut mis au concours. M. Bègue Lefort se présenta dans l'arène avec la thèse dont nous venons de transcrire le titre, et que nous allons essayer de faire connaître à nos lecteurs. L'auteur n'a pu se dissimuler toute la délicatesse du sujet que le sort lui avait dévolu, quoiqu'il eût à le traiter pour un état républicain. Il examine d'abord la doctrine de Montesquieu sur la définition des divers gouvernemens; il préfère celle de M. de Tracy, qui restreint la nature des gouvernemens à deux seuls, ceux qui se fondent sur les droits généraux des hommes, et qu'il appelle *nationaux* ou de droit commun, et ceux qui se fondent sur des droits particuliers, et qu'il appelle *spéciaux* ou de droit particulier et d'exception. M. Bègue Lefort analyse ensuite les diverses opinions des métaphysiciens et des publicistes les plus célèbres qui ont traité le même sujet que lui, et il arrive à sa propre doctrine, qu'il analyse ainsi : « Mais quel spectacle se découvre ? l'ordre moral était dans le cœur de l'homme, et le chaos est dans la société ! Au lieu de s'occuper de ses devoirs, chacun revendique des droits ! « Régner, c'est protéger les droits de l'homme, disait la Béotie. » Chez nous, au contraire, ce sera protéger ses devoirs ! Les droits, comme nous l'avons vu, ne s'appliqueraient qu'aux actions indifférentes. Or, s'il ne s'agissait que de protéger de semblables actions, à quoi servirait la société ? Nous voici parvenus à pouvoir découvrir le véritable principe de la souveraineté. Je ne distingue plus que deux espèces de gouvernemens, non pas, comme Helvétius, des bons qui sont à faire, et des mauvais qui existent; mais seulement *ceux où les lois se fondent sur les devoirs moraux*, que je reconnais pour *bons*, et *ceux au contraire où elles les offensent*, et que j'appelle *mauvais*. Mais, quelle qu'en soit la forme, que le gouvernement soit direct ou de convention, je dis que c'est toujours un pou-

voir de confiance accordé à un homme ou à plusieurs pour forcer tous les autres à remplir leurs devoirs. Les conventions sont bonnes, sans doute, quand on les respecte; mais qui sera juge d'un contrat entre le souverain et son peuple? Quelle garantie peut-il y avoir de son exécution? Que l'un et l'autre restent donc dans la limite de leurs devoirs, et ne réclament plus aucuns droits. Dans ces états même, où l'on ne reconnaît de loi que la volonté générale, n'est-ce pas toujours à des hommes que le peuple confie un pouvoir? En général, on ne connaît que les hommes. Les hommes sont quelque chose de plus positif encore que les institutions. La souveraineté n'est qu'un pouvoir qui leur est confié pour l'exécution des lois, et le principe de tout gouvernement, *c'est la confiance!* » Assurément, ces principes pourraient donner lieu à bien des observations; mais nous n'en croyons pas moins que la dissertation de M. Bègue Lefort peut être considérée comme l'esquisse d'un plus vaste tableau destiné à présenter l'important sujet de la souveraineté sous toutes ses faces; et nous ne saurions trop l'encourager à le terminer et à le donner au public. A. T.

324.—**Heinrich Zschokke's ausgewæhlte Schriften.*—Œuvres choisies de *Henri* Zschokke. T. I.—IV. Arau, 1825; Sauerlænder. Gr. in-16.

M. Zschokke est l'un des écrivains les plus féconds et les plus spirituels de la Suisse, et l'un de ceux dont le nom est plus connu en France. Il naquit à Magdebourg, en 1771. Après une jeunesse studieuse et remplie d'événemens, il vint pour la première fois en Suisse, en 1795. L'année suivante, il s'établit dans les Grisons, où il consacra son talent et ses vastes connaissances à l'instruction publique et à l'éducation populaire. Le droit de cité fut la récompense de ses utiles travaux. Devenu plus tard citoyen Suisse, il fut employé, pendant la révolution helvétique, par le gouvernement unitaire. Il quitta volontairement la carrière politique, à la déchéance de ce gouvernenement. Bien différent de tant d'hommes de ce siècle, il trouva l'exercice de ses fonctions incompatible avec un ordre de choses opposé à ses principes. Il se retira dans le canton d'Argovie, où ses services lui méritèrent bientôt l'offre honorable du droit de bourgeoisie du chef-lieu. Dans une carrière en apparence plus circonscrite, son activité patriotique et littéraire exerça dès lors une grande influence sur l'esprit public et sur tout le peuple de la Suisse allemande.

Les journaux qu'il créa ou auxquels il coopéra, ainsi que les ouvrages dus à sa plume, rendirent son nom célèbre dans toute l'Eu-

rope. Depuis long-tems, les nombreux amis de son talent original l'invitaient à réunir ses écrits en collection. Cédant enfin à leur vœu, il s'est décidé à publier ses *Œuvres choisies*. M. Sauerlænder, ami de l'auteur et honorablement connu dans la librairie, s'est chargé de cette entreprise. La collection se composera de deux parties, chacune de 12 volumes d'environ 25 feuilles : la première comprendra les écrits historiques, philosophiques et politiques, ainsi que les ouvrages destinés à l'instruction du peuple; la seconde partie comprendra les ouvrages de littérature proprement dite, romans, contes, poésies, pièces de théâtre. Le format, commode et agréable, est celui de plusieurs collections du même genre, telles que les œuvres de Schiller, de Klopstock et de Wieland. La partie typographique se recommande par la correction et la netteté. La modicité du prix assure à cette entreprise un succès rapide. La souscription est encore ouverte; le prix est de 27 fr., de France, pour la collection entière, sur papier ordinaire, et de 37 fr. 50 c., pour le papier fin. La publication doit être terminée à la fin de cette année. Le mérite des écrits de M. Zschokke pourra être mieux apprécié, lorsqu'il nous sera permis de les juger dans leur ensemble; ils réclameront alors un article plus développé. Aujourd'hui, nous donnerons seulement une idée du contenu des quatre volumes qui forment la première livraison.

T. I. *Notice biographique sur l'auteur*, écrite par lui-même; pleine d'intérêt, elle fait connaître, sans amour-propre et sans timidité, sa vie intérieure aussi bien que sa vie extérieure. — *Souvenirs de la Rhétie* (les Grisons) *pendant la révolution des années* 1797—1799. Ce n'est pas seulement un récit d'événemens mémorables, mais l'histoire des idées d'un peuple et l'exposé pittoresque de ses mœurs. — Nous devons dire la même chose de la *Guerre civile de la Suisse italienne*.

T. II. *Le Soulèvement de Stanz et des cantons primitifs, pendant l'été de* 1799; scène forte et caractéristique du drame de la révolution suisse. *Quatre biographies* d'hommes célèbres : de M. *Frédéric-César* DE LA HARPE, précepteur de S. M. l'empereur de Russie, et l'un des principaux acteurs de notre révolution; de *Nicolas-Frédéric* DE STRIGUER, avoyer de la république de Berne immédiatement avant la révolution helvétique et au commencement de ce grand mouvement; de SCHWARZ de Sonnenbourg, missionnaire protestant aux Indes orientales, vers le milieu du 18e siècle; de *Louis* BURKHARD de Bâle, jeune et intrépide voyageur, mort en 1817,

l'une de ces nombreuses victimes de la science que le sol de l'Afrique a englouties.

T. III. *Signes de Clio;* ce sont des traits, des anecdotes, des tableaux, recueillis dans le vaste domaine de l'histoire de tous les siècles et de tous les hommes, par un penseur qui aime à considérer dans chaque fait particulier quelque intérêt général de l'humanité.

T. IV. *La Dignité humaine défendue de nos jours par l'élite de l'humanité*; ce titre est celui d'un tableau comparatif et philosophique des bienfaits répandus sur la vaste surface du globe, et de l'impulsion puissante donnée au siècle par l'esprit d'association et par cette philanthropie que notre époque a fait passer de la théorie dans la vie pratique. — *De la Grandeur et de la décadence de la république de Venise.* — *Les destinées de la Hollande.*

Nous offrirons à nos lecteurs une indication sommaire du contenu des autres volumes à mesure qu'ils paraîtront.

C. MONNARD.

325. — * *Leonard and Gertrude, « a book for the poor. »* — Léonard et Gertrude, livre à l'usage des pauvres, par PESTALOZZI, traduit de l'allemand, par *Eliza* SHEPHERD. T. 1er. Genève, août 1824. Imprimerie de W. Fick; prix : 5 fr., tiré à 1,000 exemplaires.

De tous les écrits du célèbre Pestalozzi, celui-ci est peut-être le plus remarquable; du moins, c'est le plus connu. Traduit depuis long-tems en français, par une dame de beaucoup de mérite, madame de Guimps, amie de Pestalozzi, il vient encore d'être transporté dans la littérature anglaise par les soins d'une dame, institutrice éclairée, qui a travaillé, pour ainsi dire, sous les yeux de l'auteur, pendant un séjour de quelques mois à Yverdun, où existait alors (en 1821) l'institut d'éducation, fondé et dirigé par lui.

Dans Léonard et Gertrude, Pestalozzi paraît avoir voulu tracer un tableau des mœurs populaires. C'est dans les événemens les plus ordinaires de la vie commune, c'est parmi les hommes des classes inférieures, qu'il va chercher les principales scènes et les personnages les plus importans de son roman. Le style, dénué de tout ornement, toujours simple et naturel, est entièrement approprié au sujet. Le premier volume que nous annonçons est le seul qui ait paru en français et en anglais. Le talent avec lequel mademoiselle Shepherd est parvenu à reproduire son modèle, doit faire désirer à tous ceux qui liront ce premier essai qu'elle veuille terminer son utile travail.

A. J.

ITALIE.

326. — *Expériences sur la chaîne aspirante, tendantes à démontrer ses avantages sur les machines hydrauliques connues*, avec les rapports approuvés par l'Institut de France, et par la Société d'agriculture de la Seine; faisant suite au *Mémoire, pour servir de parallèle entre le chapelet et la chaîne aspirante*. Turin, 1825; imprimerie d'A. Alliana. In-8° de 129 pages.

L'auteur des mémoires sur la *chaîne aspirante*, est l'inventeur de cette machine, M. Castellani, hydraulicien, major et inspecteur des ponts et chaussées à Turin. En cherchant à corriger les défauts des pompes pour élever l'eau, il pensa qu'on pouvait supprimer le piston et les soupapes, substituer le mouvement continu au mouvement de *va et vient*, et que, pour opérer ces perfectionnemens, il suffisait de prolonger le corps de pompe, bien calibré dans toute son étendue, jusque dans le réservoir inférieur, et d'y faire mouvoir une chaîne armée de disques qui feraient l'office de pistons, et dont la distance serait, dans tous les cas, un peu moindre que la hauteur du corps de pompe, et moindre que la hauteur de la colonne d'eau qui ferait équilibre à la pression atmosphérique. La machine ainsi disposée, ne différait du chapelet ordinaire que par la longueur du tuyau calibré, et par le petit nombre de disques dont la chaîne est chargée; ainsi, on ne pouvait la regarder que comme un perfectionnement du chapelet, et c'est le jugement qu'en portèrent les commissaires de l'Institut et ceux de la Société centrale d'agriculture. A cette décision que l'on croirait sans appel, M. Castellani oppose un certificat dont nous ne pouvons nous dispenser de citer la traduction. « Nous hydrauliciens et physiciens soussignés, après avoir examiné un écrit, intitulé : *Parallèle entre le chapelet et la chaîne aspirante*, nouvelle machine hydraulique, proposée par M. Castellani, déclarons qu'un connaisseur ne peut confondre cette machine avec le chapelet ordinaire, ni quant à sa nature, ni quant à ses effets. » Signatures, Tallaro, professeur aux écoles d'artillerie; B. Brunati, hydraulicien du prince Borghese; F. Ferraggio, professeur aux écoles militaires de France; G. Bidone, professeur d'hydraulique à l'Université de Turin; C. Alloati, professeur de physique; Furno-Felice, architecte hydraulique, lieutenant au corps royal du génie; F. Arrigo, professeur de physique expérimentale à l'Université de Salerne; Joseph Cardone, architecte; E. Melchioni, ingénieur en chef du département d'Agogna; Bru-

NACCI, professeur d'hydraulique à l'Université de Pavie; PERRIGOTTI, hydraulicien, voyer et inspecteur des eaux; MUTTONI, idem. — Voilà douze autorités italiennes contre neuf françaises : celles-ci sont MONGE, CARNOT et PÉRIER, pour l'Institut, et DE PERTHUIS, GILLET-LAUMONT, YVART, CHALLAND, GABION et MOLARD, pour la Société d'agriculture. On voit, d'un côté, la force du nombre, et de l'autre, quelques noms d'un grands poids, de véritables *connaisseurs*. Si l'on prend le parti d'examiner soi-même, il faut avouer que M. Castellani est loin de satisfaire les esprits accoutumés à quelque exactitude. Ses expériences, trop peu nombreuses et mal décrites, ne peuvent être employées dans l'état où il les présente, et le soin qu'il prend pour accumuler des attestations insignifiantes ne sert qu'à lui faire perdre la confiance des lecteurs. Qu'importe que le grand-maître Fontanes, le directeur des ponts et chaussées Falbroni et le secrétaire de l'Institut italien Araldi, aient accusé, avec beaucoup de politesse, la réception des mémoires que M. Castellani leur adressait? Que signifie l'expérience faite, en 1816, dans les domaines du marquis Ghilini, en présence des gens du marquis, lesquels attestent qu'ils virent couler *una gran quantità d'acqua?* L'auteur annonce des miracles : il ne s'agit de rien moins que d'une machine, capable d'un effet supérieur à la force motrice, nouveauté qui renverserait de fond en comble les théories mécaniques. Pour opérer cette révolution, il faudrait présenter une série complète d'expériences, faites avec le plus grand soin, soumises à un examen sévère et aux juges les plus éclairés. Celles de M. Castellani n'ont point assez d'authenticité; on y remarque, entre certains résultats, des irrégularités beaucoup trop grandes pour que l'on puisse les attribuer à des erreurs de mesure, et qui déposent contre la manière d'opérer, ou contre les observations. L'auteur est au courant des écrits sur la mécanique; on ne peut donc lui reprocher que des fautes de raisonnement et de méthode. Malheureusement, les fautes de cette espèce ne peuvent être évitées qu'à l'aide de conseils sincères, et peu complaisans : il est à craindre que les douze signatures, que nous avons rapportées, ne soient des actes de condescendance, dont le résultat est toujours nuisible aux sciences et aux arts, et par conséquent au public, et qui réussissent rarement à rendre des services réels à ceux qui en sont l'objet. Nous avons cité ces noms, parcequ'ils sont responsables du crédit passager que l'erreur peut obtenir, si M. Castellani s'est trompé, et afin qu'ils obtiennent une justice méritée, s'ils

ont pris la défense de la vérité contre l'erreur commune, dans le cas où l'inventeur de la chaîne aspirante aurait eu raison contre tous.

FERRY.

327. — * *Storia di Milano, etc.* Histoire de Milan, par le comte *Pietro* VERRI, avec les passages latins, traduits par le comte BOSSI. Milan, 1824; 3 vol. in-8°.

Les divers essais qu'on a publiés depuis quelque tems sur l'histoire de Milan n'ont servi qu'à faire mieux apprécier celle du comte Verri, et à faire sentir la nécessité de la réimprimer. Ce n'est plus des antiquaires et des rhétoriciens qu'on attend aujourd'hui une histoire telle que l'exigent les besoins et les lumières de notre siècle. — Le comte Verri ne se borne pas à exposer les faits, il indique aussi les causes qui les ont amenés, et les résultats qu'ils ont produits. Il ne ménage point les préjugés et les pratiques qui ont fait le plus souvent le malheur des peuples, et ne se laisse pas imposer par le pouvoir de ceux à qui ces préjugés et ces pratiques étaient encore favorables de son tems. C'est aux intérêts de sa nation qu'il consacre sa plume. M. le baron Custodi a rédigé une *Vie* de cet illustre historien, placée en tête de l'édition que nous annonçons; mais, ce qui lui donnera de nouveaux droits à notre reconnaissance, c'est un 4e volume de *Fragmens inédits*, qu'il nous promet. Il nous fait remarquer que, la mort ayant empêché l'auteur d'achever l'édition qu'il avait entreprise, le chanoine Frisi, son ami, et son continuateur, crut pouvoir en remplir quelques lacunes par des suppléments, sans distinguer son propre travail de ce qui appartenait à l'auteur, qu'il altéra même dans quelques endroits. Ces considérations rendaient nécessaire une nouvelle édition de l'histoire du comte Verri, d'où l'on eût fait disparaître les défauts des éditions précédentes, et qui contînt même les fragmens précieux, que cet écrivain avait laissés pour la continuation de son ouvrage, jusqu'au règne de Marie-Thérèse. Remercions M. Custodi de s'être chargé de cette tâche, qui ne sera pas sans honneur pour lui. — Le quatrième volume de cette histoire nous conduira jusqu'à la mort de l'empereur Joseph II.

328. — *Doveri dei sudditi verso il loro monarca, etc.* — Devoirs des sujets envers leurs rois, pour servir d'instruction et d'exercice de lecture dans la seconde classe des écoles élémentaires. Milan, 1824; imprimerie I. et R.

Ce catéchisme est considéré comme une des preuves du zèle du gouvernement autrichien pour l'instruction de ses sujets, en Italie.

Il est rédigé avec une grande simplicité, et approprié à la condition de ceux auxquels il est destiné. Les maximes en sont toutes choisies dans le même esprit, et consacrées par l'autorité des saintes Écritures. Or, voici la première : c'est que les supérieurs ont reçu de Dieu leur pouvoir, et qu'ils tiennent même la place de Dieu sur la terre, *quelle que soit leur religion* (pag. 7). Il y est dit aussi que les citoyens doivent vivre en paix, non-seulement entre eux, mais avec tous ceux qui professent des religions différentes (pag. 9). Ce que l'on recommande surtout, c'est que les sujets se comportent envers leur monarque, comme les serfs envers leur maître, parce qu'il a tout pouvoir sur leurs biens et sur leur vie; etc. F. S.

329.—* *Catechismo d'economia politica, etc.* — Catéchisme d'économie politique, par *J.-B.* Say, traduit par F. C. *Seconde édition.* Milan, 1824; Silvestri. In-32; prix, 1 livre ital. 25. (1 fr. 25 c.).

330. —* *Storia della Regenerazione della Grecia, etc.* —Histoire de la Régénération de la Grèce, par *F.* Pouqueville, traduite par *S.* Ticozzi. Prato, 1825; Giachetti.

331 — * *Dizionario precettivo, critico ed istorico della poesia volgare,* etc.—Dictionnaire contenant les préceptes, la critique et l'histoire de la poésie italienne, par le P. *Ireneo* Affò. Milan, 1824; G. Silvestri. In-16.

Ce volume fait partie d'une *Bibliothèque choisie* que publie M. Silvestri, et qui comprend déjà 150 volumes. Le nom d'Affò est très-connu, surtout en histoire. Ce petit dictionnaire renferme ce qu'il y a de plus remarquable dans la poésie italienne. Il est précédé d'un Discours historique sur l'origine et les progrès de la poésie en Italie. Entre autres choses, ou singulières ou ingénieuses, l'auteur y soutient que les versificateurs italiens ont pris la forme de leurs vers des Grecs et des Latins, et non des Provençaux, comme on l'a toujours cru avant lui. Il parcourt toutes les époques et décrit toutes les vicissitudes de la poésie italienne jusqu'à son rétablissement, au 18e siècle. Ce dictionnaire présente l'explication de toutes les espèces de mètres et des rhythmes, des préceptes généraux et particuliers relatifs à chaque composition; enfin, tout ce qui constitue une bonne poétique. A la fin du volume, on trouve une *méthode* pour retirer de ce dictionnaire toute l'utilité qu'il peut offrir. F. S.

332. — * *Storia della Vercellense litteratura, etc.*—Histoire de la littérature et des arts de Verceil et de son territoire, par M. De Gregory. Turin, 1819, 1820, 1821 et 1824. Paris, Rey et Gravier; Fayolle. 4 vol. grand in-4° formant ensemble 1748 pages,

avec 40 portraits et 24 gravures de monumens publics; prix, 80 francs.

Le territoire de Verceil, dans le Piémont, est ce qui formait, sous Napoléon, le département de la Sesia, qui a donné à l'empire le sénateur de Gregory de Marcorengo, de la famille de notre auteur. Celui-ci a été membre de notre corps législatif, en 1810; il avait été procureur impérial à Asti, et il fut nommé président de la Cour royale de Rome, de 1811 à 1814 inclusivement, après avoir publié la *Statistique de l'arrondissement de Lanzo*, dont il a été sous-préfet, et plusieurs traités de législation civile et de législation criminelle. — Lorsqu'il était membre du corps législatif, un de ses doctes collègues, M. Verneilh de Puyrazeau, dans son projet de *Code rural*, s'exprima fort despectueusement sur l'état de la culture des sciences et des arts à Verceil. M. de Gregory, né à Crescentino, près Verceil, piqué de ses assertions, et animé d'un noble zèle patriotique, entreprit l'histoire complète de cette portion de l'ancienne Lombardie, sous les rapports des sciences et des arts. Il a consacré quatorze années de sa vie à ce beau travail.

Cette histoire qui commence au 1er siècle de l'ère chrétienne, sous Auguste, et qui s'étend jusqu'au XIXe siècle, est distribuée en dix tableaux dessinés à grands traits pour ce qui est étranger à Verceil, et détaillés le plus qu'il a été possible pour tout ce qui concerne les écrivains, les artistes et même les typographes de Verceil et de son territoire. Chacun de ces dix tableaux est accompagné ou suivi de notes et de supplémens, où l'auteur a recueilli les inscriptions remarquables, les actes intéressans, les documens et les dessins des monumens de tous les âges qui appartiennent à Verceil. Il ne pouvait pas oublier le célèbre Jean Gersen, moine bénédictin, abbé de Saint-Étienne de Verceil, au XIIIe siècle et l'un des auteurs présumés du livre admirable de l'*Imitation de Jésus-Christ*, attribué aussi, par les uns, au chanoine régulier *Thomas à Kempis*, et par d'autres au docteur *Gerson*, qui tous deux vivaient au XVe siècle. M. de Gregory se déclare pour Gersen. Il est le premier qui ait tiré ses argumens du livre même. Le public attend sur ce sujet le grand travail promis par M. Gence, tout en faveur de Gerson.

L'édition très-soignée de l'ouvrage de M. de Gregory est imprimée sur papier vélin. Les gravures sont au nombre de 64, savoir : 40 portraits d'écrivains ou d'artistes, et 24 gravures de monumens publics. On remarque, parmi les portraits, celui de Crispus Vibius, courtisan et orateur auquel on attribue ce mot piquant sur l'empe-

reur Domitien : l'*empereur est seul, il n'y a pas même une mouche avec lui : nè musca quidem;* ceux de l'abbé Jean Gersen ; du Cardinal Mercurin Guttinara, grand chancelier de l'empereur Charles-Quint ; du président del Pozzo, qui dirigea la défense de Nice assiégée par les Turcs ; enfin, du poëte et magistrat Durandi, mort depuis quelques années ; et parmi les portraits des artistes de Verceil, on distingue celui de Gaudencio Ferrari, de Lanino, de Sodoma, de Galiari, et surtout de Serra, simple maçon, qui, en 1776, conserva l'ancien clocher de Crescentino, lieu de sa naissance, en le transportant à six pieds de distance par le secours de la mécanique ; ce clocher, bâti en briques, était de 20 mètres de hauteur.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

333. — * *Caracalla, tragedia, etc.* — Caracalla, tragédie de *Jean-Baptiste* MARZUZI, Romain ; représentée à Rome pour la première fois, le 26 octobre 1824. Rome, 1824 ; Vincent Poggioli.

L'avocat Marzuzi, de Rome, et substitut au tribunal de première instance de Foligno, connu dans la république des lettres par plusieurs productions, telles que ses tragédies : *Alméon*, imprimée à Milan, et *la reine Jeanne*, imprimée à Rome, a publié récemment, dans cette dernière ville, sa tragédie de *Caracalla*, représentée sur le théâtre Della-Valle, par la troupe Tessari, autrefois dite troupe royale italienne.

Les haines, les jalousies, les dissentions des fils de Septime Sévère, Antonin Caracalla et Septimius Géta, y sont peintes avec une effrayante vérité. Le caractère à la fois féroce, sombre et terrible du parricide Bassien, la loyauté, la douceur du jeune Géta, y sont mis en opposition pendant tout le cours de la pièce, et forment un beau contraste. Rien de plus déchirant que la situation de Julie, la malheureuse veuve de Sévère. Les efforts continuels et superflus de cette nouvelle Jocaste pour réconcilier ses fils, l'espoir momentané qu'elle conçoit de réussir, par suite de la convention qui donne à Géta l'Asie, tandis que Caracalla conserve Rome et l'empire d'Occident, produisent l'effet le plus pathétique. — Faustine, cette autre Antigone, dont la main est destinée à Caracalla, amante adorée de Géta et seconde cause de la rupture et des fureurs des deux frères, n'est pas moins intéressante que Julie.

Cette production ne se ressent nullement de la gêne des règles d'Aristote que l'auteur a suivies avec une scrupuleuse sévérité. L'intérêt va toujours croissant, et la catastrophe, amenée par la trahison de Caracalla, qui attire son frère dans un piége odieux,

est des plus terribles. La mort de Faustine et l'assassinat du vertueux Géta terminent la pièce, dont le style est noble et soutenu. Nous ne craignons pas d'avancer que nous considérons la tragédie de Caracalla, comme un des ouvrages les plus remarquables que possède le théâtre italien moderne. *Sigismond* Visconti.

334. — *Buondelmonte, etc.* — Tragédie de Carlo Tebaldi. Crémone, 1824; D. M. Bellini. In-12.

L'auteur a voulu faire une tragédie historique. Le sujet de sa pièce est en effet national, et doit intéresser les Italiens, puisqu'il se rattache aux deux partis des *Guelfes* et des *Gibelins*, qui, après avoir combattu long-tems pour leur indépendance, finirent par se vouer, les uns aux intérêts des papes, et les autres à ceux des empereurs. Malgré les libertés un peu grandes que l'auteur a prises, il n'a pas su tirer assez parti de son sujet. Ses personnages vont et viennent souvent sans but déterminé, et sans que l'action avance. On pourrait croire quelquefois qu'il s'attache plutôt à paraître historien que poëte; mais c'est le vrai moyen de n'être réellement ni l'un, ni l'autre. Puisse cette remarque profiter à l'auteur, qui annonce, du reste, beaucoup de talent.

335. — *Le Rossiniane, ossia Lettere musico teatrali, etc.* — Lettres sur Rossini, ou sur la musique théâtrale, par *Giuseppe* Carpani. Padoue, 1824; à la Minerve. In-8°, avec le *portrait de Rossini.*

L'auteur de cet ouvrage est un amateur éclairé des beaux-arts, et particulièrement de la musique; mais il nous paraît apporter un peu d'exagération dans ce qu'il blâme et dans ce qu'il approuve. Il a été un des premiers à défendre le système musical de M. Rossini, avec la même ardeur qu'il avait montrée auparavant à célébrer Haydn et d'autres grands artistes. Espérons que ces disputes, auxquelles trop souvent se mêle un esprit de coterie ou de parti, serviront à faire mieux distinguer ce qui mérite véritablement d'être admiré ou blâmé dans les inventions musicales de cet illustre compositeur. Quoiqu'il soit difficile de définir le goût, et qu'il semble varier à chaque époque, dans tous les pays et dans les différentes classes de la société, il est cependant soumis à des lois qu'on a toujours respectées, même au milieu des plus grands égaremens. L'auteur, en distinguant ces lois de ce qui n'est que l'ouvrage du hasard ou de la convention, cherche à montrer que M. Rossini n'a point cessé de les observer, lors même qu'il a paru s'en écarter le plus. Parmi les lettres de M. Carpani, on en trouve une, écrite à Venise, en 1804, sous le nom d'un voyageur inconnu.

L'auteur y fait plusieurs observations plus ou moins judicieuses sur l'état de la comédie, de la tragédie et de l'opéra en Italie, et donne beaucoup de détails curieux sur quelques acteurs, musiciens et compositeurs de son tems. Ce qu'il a parfois avancé sur quelques-uns d'entre eux dont les progrès n'ont pas vérifié ses présages, prouve combien il est difficile de porter des jugemens exacts sur ses contemporains et, en général, sur des personnages vivans. On trouve, à la suite de l'ouvrage de M. Carpani, un *Appendice*, dans lequel il entreprend de défendre M. Rossini de ce qu'on lui reproche de confondre surtout le style comique ou bouffon avec le style héroïque et sérieux. Il prétend prouver que l'art n'a point ces caractères distincts qu'on veut lui attribuer. Nous pensons, à notre tour, que c'est trop vouloir resserrer les limites de la nature et de l'art; qu'il faudrait au contraire chercher à mieux déterminer ces caractères, pour éviter qu'ils soient sacrifiés au caprice des compositeurs. L'auteur fait néanmoins, dans cet Appendice, plusieurs observations assez fines et ingénieuses dont les connaisseurs pourront profiter, tant pour la théorie que pour la pratique de l'art. Il va jusqu'à proposer sur la mélodie des préceptes qui ne nous semblent guère conformes aux principes qu'il a précédemment établis, ou du moins qu'il a paru adopter. F. S.

PAYS-BAS.

336.—* *Observations sur les graminées de la Flore belgique*, par *B.-C.* Dumortier. Tournay, 1823; Casterman. In-8°.

Ce premier travail est extrait d'une *Flore de la Belgique* que M. Dumortier se propose de publier incessamment. L'observation des graminées lui a fourni la connaissance d'un organe qui, dit-il, n'a jamais été décrit ni indiqué. La considération de cet organe qu'il nomme *scobine* (1), et qui lui semble devoir jouer un grand rôle dans

(1) Le nom de *Scobine* ne désigne point un *organe nouveau* dans les graminées, puisque c'est celui que M. Richard, à qui l'on doit beaucoup de termes nouveaux, appelait *phorante*, et que Tournefort nommait *thalamus*: seulement, l'auteur y distingue deux formes sur lesquelles il pense pouvoir établir une classification nouvelle. Mais, les moyens employés par l'auteur pour lever plusieurs doutes, qu'il avoue, ne semblent pas annoncer qu'il les ait ni clairement, ni complétement résolus. Au reste, la classification des graminées ne présente pas encore, chez les modernes, un ordre ou système régulier satisfaisant. L'*agrostographie* du savant Palisot de Beauvois, n'est

la classification naturelle des graminées, a fait la base de la méthode nouvelle qu'il propose. « La *scobine*, dit l'auteur, est un phorante allongé et excavé, sur lequel les fleurons sont insérés par le côté, alternativement et sur deux rangs; elle est très-souvent articulée, et alors, le fleuron est inséré à la base de chaque articulation qui persiste nichée dans la cavité de la paléole intérieure. La forme de la scobine varie suivant les différens genres; elle est très-allongée dans les bromes, en particulier dans le brome stérile, tandis qu'elle forme comme une espèce d'empâtement dans les fromentacées; elle paraît d'abord manquer dans l'*arrhenatherum*, où l'on reconnaît bientôt sa présence, et où son extrémité produit un processus aciculiforme, qui est le rudiment d'un troisième fleuron : dans la plupart des genres elle est droite ou en zig-zag, et dans l'*hierochlœ* elle se replie sur elle-même, en sorte que les trois fleurons paraissent insérés parallèlement : dans l'orge elle paraît manquer totalement, et j'ai long-tems pensé qu'elle n'existait pas ; cependant, une analyse attentive et l'analogie de l'*elymus europeus*, ne m'ont pas laissé de doute à ce sujet. La présence ou l'absence de la *scobine* me fournit les deux divisions premières des graminées que je nomme *scobiflores*, lorsque les fleurettes sont insérées sur la scobine, et *cailiflores*, lorsqu'elles sont sur le calus des glumes... Il ne faut pas confondre la scobine avec l'acicule (*acicula*), espèce de support qu'on n'observe que dans les califlorées et qui se distingue facilement en ce que la fleurette aciculifère est toujours insérée centralement. »

L'ouvrage de M. Dumortier renferme encore beaucoup d'autres recherches intéressantes et l'indication de plusieurs espèces nouvelles. On ne saurait trop louer le zèle et l'activité de cet estimable

---

encore qu'un essai informe, plus rempli d'innovations confuses, que de règles générales et certaines pour classer ce genre de plantes. — Dans cet état, nulle tentative, ayant pour objet cette classification, ne doit être repoussée. Des observations même erronées serviront plus tard à déterminer les lois naturelles qui régissent les graminées. C'est déjà beaucoup que de les avoir nettement séparées des plantes à fleurs qui ont corolle ou calice, celles des gramen n'ayant que des écailles destinées à conserver les organes sexuels. — Au reste, on ne peut porter un jugement éclairé sur l'ordre classique nouveau proposé par M. C. Dumortier, qu'en ayant son ouvrage sous les yeux, afin de vérifier jusqu'à quel point les parties de son projet classique sont d'accord entre elles. N. d. R.

botaniste. Plusieurs savans lui ont reproché cependant quelques innovations qui ne leur ont pas paru suffisamment motivées.

337 *— *Essai sur l'ophthalmie de l'armée des Pays-Bas*, par MM. J. F. Vleminckx et C. J. Van Mons. Bruxelles, 1825; Demat et Remy. In-8° de 120 pages.

Depuis plusieurs années, une maladie cruelle exerce ses ravages dans l'armée des Pays-Bas, sans que l'on soit parvenu jusqu'à présent à la détruire, ou même à en arrêter les progrès. Un grand nombre de militaires, atteints par l'ophthalmie, ont perdu la vue à diverses époques, sans qu'on ait remarqué que ce fléau se soit fait sentir dans d'autres classes de la société. C'est dans l'espoir d'en indiquer les vraies causes et les moyens curatifs, que MM. Vleminckx et Van Mons (1) viennent de publier l'ouvrage que nous annonçons. Guidés par les recherches de M. Vanzevendonck, qu'ils ont développées et étendues plus loin, ces amis de l'humanité pensent pouvoir démontrer évidemment que l'ophthalmie tire sa source de la tenue actuelle de nos troupes, et que toutes les autres causes auxquelles on l'a attribuée, sont fausses et erronées. Dans un ouvrage aussi bien rédigé que solidement pensé, ils examinent toutes les opinions qui ont été successivement émises, et finissent par s'arrêter aux conclusions suivantes : il faudrait remplacer le col que portent actuellement nos militaires, par un autre qui soit moins dur, moins haut, élastique et échancré sur le devant, d'après la forme du menton; 2° ôter les agrafes des collets; 3° agrandir la circonférence du collet; 4° supprimer tous les accessoires nuisibles du schakos, et surtout son diadème; 5° défendre expressément aux soldats de placer aucun de leurs effets dans la coiffe de leurs schakos, etc. Il faut espérer que le gouvernement tirera parti de ces observations, et essaiera au moins les moyens fort simples qui sont proposés pour détruire le mal dans sa source. A. Q.

338. — * *Ignatii* Denzinger, *institutiones logicæ, etc.* — Traité de logique, par *Ignace* Denzinger, professeur de Philosophie à l'Université de Liége. Liége, 1824; P. J. Collardin. 2 vol. en 3 tomes, in-8°; Vol. I, VI et 396 pp. Vol. II, 769 pp.

Le système d'instruction publique adopté par le gouvernement

(1) Ce dernier est fils de M. Van Mons, professeur de chimie à l'Université de Louvain, qui a été en Belgique un des plus ardens promoteurs de la réforme que Lavoisier a fait subir à la chimie.

des Pays-Bas est peut-être le plus sage et le plus libéral de toute l'Europe (1). Il ne proscrit rien de ce qui peut éclairer, fortifier et ennoblir l'esprit : les professeurs n'y sont point condamnés à des méthodes exclusives; on ne leur dicte jamais les mots qu'ils doivent prononcer; on ne leur montre point du doigt le chapitre, le paragraphe qu'ils sont tenus de citer. Fonctionnaires revêtus d'une haute considération, placés immédiatement sous la surveillance de l'autorité suprême, ils ne voient point s'élever entre eux et la génération qu'ils sont chargés d'instruire, les prétentions de l'ignorance ou du jésuitisme. M. Denzinger a profité de cette utile liberté pour rédiger des leçons de philosophie destinées à ses auditeurs. En 1818, il avait déjà publié, dans la langue académique, je veux dire en latin, des élémens de logique (2). C'est encore le même sujet dont il s'occupe aujourd'hui; mais il l'a traité d'après un plan nouveau, et en annonçant qu'il se borne à la logique, il donne véritablement un cours complet de philosophie. Ce genre d'étude long-tems négligé commence à revivre en Belgique. Le dédain dont se plaignait si amèrement Charles Villers, pour une science qu'on croyait flétrir en la désignant sous le nom d'*idéologie*, diminue chaque jour; et, s'il ne manque point encore de gens qui pensent avoir tout dit en décidant que *faire de la métaphysique, c'est jouer à Colin-Maillard*, des esprits réfléchis n'en poursuivent pas moins leurs recherches sur les phénomènes intellectuels et les lois de la volonté. M. Denzinger est né dans la patrie de Kant, de Schelling, de Fichte, de Jacobi et de Hegel, et il écrit dans celle de Fr. Hemsterhuis (dont, pour l'observer en passant, il est assez étonnant que M. Dugald Steward n'ait jamais lu les ouvrages), de Van Heusde, de Borger, de Van Hemert et de Kinker. Son travail est le résultat de longues méditations, d'une expérience bien dirigée et d'une lecture immense. Presqu'à chaque section de son livre, il cite, avec une rigoureuse exactitude, les écrivains des divers pays qui se sont proposé le même sujet que lui, et il présente ainsi ce que les Allemands appellent la *littérature philosophique*. Son traité est partagé en quatre

(1) Voyez l'*Exposition du système de l'enseignement public dans le royaume des Pays-Bas;* par un professeur belge (*L.-V.* Raoul). Tournay, 1817; Casterman. In-12.

(2) *Prima lineamenta logices.* Lesdii, 1818; Collardin. In-8°. Il a été question de la *Dissertation* de M. Denzinger *sur le beau.* (*Rev. Enc.*, t. xix, p. 155.)

livres. Dans le premier qui sert de prolégomène, il envisage la philosophie en général et son influence sur les autres connaissances ; il cherche à en établir la division et à déterminer nettement son objet. D'abord, il nie que la philosophie soit une simple *pansophie* ou sagesse universelle, opinion professée par les pythagoriciens et par quelques modernes. Il n'y voit pas non plus une pure méthodologie, soit de la *cognition*, soit de l'*action*, et se garde bien de la borner à la *psychologie*, comme semble l'avoir fait M. Laromiguière, ou à la *critique de la raison*, comme le célèbre Kant. *La philosophie*, selon lui, *est la science des principes de la cognition humaine* (ou du savoir humain), *présentés de manière à nous apprendre ce qu'il convient de penser d'après ces mêmes principes de ce qui est et se fait, de ce qui doit être et doit se faire*. Il divise ensuite la logique en *logique élémentaire* et en *méthodologie* logique ; l'une s'occupant des opérations des lois de la pensée, et de la cognition ; l'autre, de la marche de l'esprit quand il pense et connaît. Une foule de notions curieuses sur le caractère des différentes écoles et les diverses parties de la philosophie se lisent encore dans ces préliminaires, suivis d'une courte anthropologie empirique. Mais qu'on ne pense point que l'auteur, à l'exemple de Hartley, de Priestley et de Charles Bonnet, se jette, dès les premiers pas, dans les hypothèses physiologiques ; son vrai point de départ est la *conscience*, c'est-à-dire qu'il considère d'abord les phénomènes que la conscience de nous-mêmes nous atteste, sans rechercher quelle est l'essence de l'âme, sans se flatter de découvrir par quel commerce secret le monde extérieur entre en relation avec le *moi*. Viennent ensuite plusieurs chapitres sur les facultés de l'âme, où l'auteur nous paraît avoir perdu de vue la doctrine de M. Laromiguière, qui ne reconnaît qu'une *capacité* dans le *sentiment* et lui refuse expressément le nom de *faculté* ; d'où il suit qu'on n'est pas fondé à lui reprocher d'avoir négligé la *faculté de sentir la douleur et le plaisir*, qui n'est point une *faculté* ; et qui, dans tous les cas, ne mériterait point d'être classée à part. On aurait peut-être plus de droit de blâmer M. Laromiguière de s'être complu dans une espèce de symétrie, aux dépens de la mémoire, dont il présente une notion fort incomplète, et en séparant l'entendement de la volonté, comme s'ils formaient deux systèmes entièrement distincts, ce qu'Addisson avait condamné d'avance dans le n° 600 de son *Spectateur*. Le troisième livre, à proprement parler, renferme la logique ; les diverses formes de raisonnement y sont expliquées, et M. Denzinger a eu l'heureuse idée de s'aider des figures employées par

Euler dans ses *Lettres à une princesse d'Allemagne*, moyen dont nous avons toujours usé dans nos leçons. Enfin, le quatrième livre montre les moyens de perfectionner la faculté de penser, les maladies de l'âme contre lesquelles il faut se prémunir, la nécessité de bien déterminer l'objet de ses recherches, et la route qu'il convient de suivre pour arriver au but. Il finit par un système général de la *cognition* humaine, auquel il fait succéder une *histoire de la logique*, et une *bibliographie logique*, qui indique aux élèves les meilleures sources. Nous avons été surpris de n'y pas trouver le nom de Buffier, regardé, à juste titre, par M. Dugald Stewart, comme un des philosophes les plus originaux et les plus exacts dont le XVIIIe siècle puisse s'enorgueillir, non plus que celui de Bossuet qui a écrit une *introduction à la philosophie*, si remarquable; ce n'est pas, au reste, sans plaisir que nous avons observé que M. Denzinger ne se laisse nulle part entraîner par les préjugés de ses compatriotes contre Condillac et les métaphysiciens français. Plus équitable que M. Fr. Schlegel, il rend à M. Destutt de Tracy l'hommage qu'il mérite. Il cite aussi fréquemment les travaux de MM. Massias et Bérard.

Telle est l'analyse rapide de cet estimable ouvrage, qui mérite en effet de devenir classique, bien que l'on eût pu désirer qu'il fût renfermé dans des limites plus étroites, vu l'usage auquel il est consacré.

Puisque nous parlons de philosophie, il ne paraîtra pas hors de propos de dire que tous ceux qui cultivent cette science ont applaudi ici au noble caractère déployé par M. Cousin, lors de sa captivité. C'était une singulière imagination d'accuser de *menées démagogiques* un homme qui a poussé le respect des lois établies, au point d'oser dire que Socrate avait été condamné légalement (1)!

DE REIFFENBERG.

339. — * *Annales academiæ Lugduno - Batavæ* 1823, 1824. — Annales de l'Académie de Leyde. Leyde, 1825; S. et J. Luchtmans. In-4°.

Parmi les morceaux intéressans, que renferme ce volume des Annales de l'académie de Leyde, on distingue le *Discours* de M. le professeur de Siegenbeck *sur* le célèbre *Van der Spiegel*, dernier pensionnaire d'Hollande, et qui a été à la tête du gouvernement de cette province, dans le tems où des troubles intestins ont commencé à bouleverser les Provinces Unies (1787-1794). On ne saurait parler de ce grand homme d'une manière plus digne que

(1) *Œuvres complètes de* PLATON, t. I, p. 59.

ne l'a fait M. Siegenbeck. Ce fut en 1791 que M. V. A. Spiegel adressa aux souverains de l'Allemagne des réflexions, afin de leur persuader d'abandonner le projet d'une guerre contre la France (Voyez le *discours*, p. 34 et suiv.). Un autre discours, également plein d'intérêt, est celui de M. Reinwardt, sur *les avantages, que les recherches faites dans l'Inde ont procurés à l'histoire naturelle.* On sait que M. Reinwardt a passé plusieurs années dans les colonies de l'Inde qui appartiennent à la Hollande. Savant naturaliste, homme de goût et lettré, il s'est occupé, pendant son séjour dans ces colonies de recherches intéressantes, tant sur la nature des pays, ses productions, ses curiosités, que sur l'histoire, les mœurs et les usages des habitans. Il est à espérer, que bientôt il paraîtra une relation détaillée, dans laquelle se trouveront réunies les observations importantes, que M. Reinwardt a eu l'occasion de faire. — Un troisième discours est de M. le professeur Kist, sur *le progrès des lumières parmi le genre humain, dont l'histoire des dogmes de la religion chrétienne nous offre les preuves les plus certaines.* L'auteur s'est montré, dans ce discours, un digne disciple du célèbre professeur Van Heusde, qui enseigne avec tant de succès les sciences historiques à l'université d'Utrecht. — Parmi les mémoires couronnés dont les auteurs sont des élèves des universités belges, nous distinguons surtout ceux de MM. D. Tieboel Siegenbeck et F. de Greve, relatifs aux discours de Démosthène et d'Eschine, intitulés : *De falsa Legatione.* — Un discours de M. Vander Boon Mesch, professeur de chimie et d'histoire naturelle à l'Athénée d'Amsterdam, termine les Annales. L'orateur a traité *des avantages qui résultent de la persévérance de la nature, tant pour celui qui s'occupe à faire les recherches, que pour les autres.*

Les différens mémoires qui se trouvent renfermés dans ce volume, font beaucoup d'honneur à l'académie de Leyde, et nous font juger très-favorablement d'une université où de tels docteurs ont l'avantage d'avoir de tels élèves. T.

340. — * *Journal d'Agriculture, d'Économie rurale et des manufactures des Pays-Bas*, publié pour la direction de la *Société agricole de Bruxelles.* Tome 1er, 2e série; Bruxelles, 1825. Se trouve à Paris, chez Mongie, boulevard des Italiens, n° 10.

Cet ouvrage périodique, qui compte déjà neuf ans d'existence, (Voy. *Rev. Enc.*, t. xx, p. 374) mérite les succès dont il avait besoin pour parcourir une aussi longue carrière. Il forme une collection

dont l'intérêt ne le cède point à celui des modèles dont il est l'heureuse imitation; et il est, pour les Pays-Bas, ce que sont, pour la France et l'Angleterre, les excellens recueils de l'abbé Rozier et d'Arthur Young. Il a l'avantage singulier d'être pour nous, tout à la fois, un journal national et étranger; il est français par l'usage de notre langue, et par les souvenirs et les affections des pays dont il nous entretient; il est étranger par les transactions administratives et agricoles, qu'il nous fait connaître et qui nous offrent souvent d'utiles exemples. La deuxième série, qui a commencé avec l'année actuelle, est digne, à tous égards, des meilleures parties de la collection; nous y avons remarqué, parmi d'autres articles intéressans : des détails sur ces *Sociétés de Flore* qui, en peu d'années, sont parvenues à naturaliser et à multiplier, dans la Belgique, une foule de plantes curieuses, utiles ou agréables; des notices sur ces *colonies d'indigens*, établies récemment dans ces contrées incultes, pour y répandre la fertilité, donner du travail aux pauvres, et soulager l'État et la société du terrible fléau de la mendicité; un mémoire sur la *culture de la garance*, dans les Pays-Bas, objet important qui peut accroître d'un million les importations que font annuellement, en France, les provinces belgiques; des considérations sur les *routes et ornières en fer*, leurs avantages, leurs frais d'établissement et leur comparaison avec l'usage des canaux. Il suffit de cette indication sommaire, pour faire apprécier le journal d'Agriculture des Pays-Bas, et pour le recommander à tous ceux qui considèrent les progrès de l'industrie agricole et manufacturière, comme autant de conquêtes faites sur la barbarie, par la civilisation, ou plutôt comme des bienfaits, qui tendent à rendre les hommes meilleurs et plus heureux.

A. Moreau de Jonnès.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

341. — * *Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle*, t. X et XI. 2 vol. in-4°.

Énumération des articles contenus dans le tome X.

1° Anatomie comparée et Zoologie. — A. Sur la formation et les rapports des deux oviductus, observés chez la poule. — Sur l'organe et les gaz de la respiration chez le fœtus. — Considérations

et rapports nouveaux d'ostéologie comparée, concernant les animaux ruminans. — Sur les appareils de la déglutition et du goût dans les aras indiens, nommés *Perroquets microglosses*. — Sur les pontes de perroquets en Europe; par M. Geoffroy-Saint-Hilaire. — B. Sur les rapports de la famille des écureuils, séparés sous les noms de *tamias*, *macroxus*, *écureuils*, *sciuroptères et pteromis*. — Sur l'analogie des phénomènes de l'instinct avec ceux de l'habitude. — Description du *saccomys anthophille*; par M. Frédéric Cuvier. — C. Sur la patrie du chameau à une bosse et sur l'époque de son introduction en France; par M. A. Desmoulins. — D. Sur la ponte de la perruche *pavouane*, faite à Paris en août 1822; par M. le marquis de Gabriac.

2° Botanique et Agriculture. — Description de la greffe Daubenton; par feu M. Thouin. — Considérations sur la famille des Euphorbiacées; par M. Adrien de Jussieu. — Du ginobase considéré dans les polypétales. — Description de plusieurs espèces nouvelles de plantes du Brésil. — Observations sur la famille des rutacées. — Observations sur les genres *dufourea* et *tristica*; par M. Auguste de Saint-Hilaire. — Sur quelques genres nouveaux de la famille des *buttnériacées*; par M. Decandolle. — Monographie des vraies *buttnériacées*; par M. Gay. — Histoire du développement de quelques gemmes bulbifères, et principalement de celles de colchique; par M. de Tristan. — Sur la germination des orobranches. — Sur la fructification des prêles, par M. Vaucher.

3° Minéralogie et chimie. — Expériences sur les acétates de cuivre. — Analyse d'une résine. — Examen chimique de l'écorce du *Strychnos pseudoquina*, appelé vulgairement *Quina da Campo*; par M. Vauquelin. — Analyse *chimique de plusieurs terres envoyées du Sénégal*. — Examen chimique d'une masse saline rejetée du Vésuve en 1822; par M. Laugier.—Des différentes manières dont les corps agissent sur l'organe du goût. — Recherches sur plusieurs points de chimie organique, et Considérations sur la nature du sang; par M. Chevreul.

4° Biographie. — Éloge historique de M. Haüy; par M. le baron Cuvier.

Nota. Les planches du Xe volume, au nombre de 27, sont relatives, *en anatomie comparée et en zoologie*, aux mémoires de MM. Geoffroy-Saint-Hilaire et Frédéric Cuvier; et *en botanique*,

à ceux de MM. Thouin, Auguste de Saint-Hilaire, de Candolle, Gay, de Tristan et Vaucher.

Enumération des articles contenus dans le tome XI.

1° Anatomie comparée et Zoologie. — A. Nouvelles observations sur une altération singulière de quelques têtes humaines; par M. le baron Cuvier. — B. De quelques espèces de phoques et de groupes génériques entre lesquels elles se partagent; par M. Frédéric Cuvier. — C. Sur les parties de son organisation que la Baudroie emploie comme instrument de pêche. — Sur l'analogie des filets-pêcheurs de la Baudroie, avec une partie des apophyses montantes des vertèbres, et spécialement avec les premiers rayons de la nageoire dorsale des silures. — Sur une nouvelle détermination de quelques pièces mobiles chez la carpe, ayant été considérées comme les parties analogues des osselets de l'oreille, et sur la nécessité de conserver le nom de ces osselets aux pièces de l'opercule. — Sur la nature, la formation et les usages des pierres qu'on trouve dans les cellules auditives des poissons. — Note complémentaire de l'article sur de prétendus osselets de l'ouïe des poissons. — De l'aile operculaire ou auriculaire des poissons, considérée comme un principal pivot sur lequel doit rouler toute recherche de détermination des pièces composant le crâne des animaux; suivi de tableaux synoptiques donnant le nombre et expliquant la composition de ces pièces; par M. Geoffroy Saint-Hilaire. — D. Description d'un nouveau genre de mammifères carnassiers, sous le nom de protèle; par M. Geoffroy Saint-Hilaire, fils (Isidore). — E. Note sur un insecte hyménoptère, de la famille des diploptères, connu dans quelques parties du Brésil et du Paraguay, sous le nom de *Cheguana*, et récoltant du miel; par M. Latreille. — F. Description du cernié, poisson (*polyprion cernium*); par M. Valenciennes.

2° Botanique et Agriculture. — A. Sur une platation à travers des arbres, dite greffe des charlatans; par feu M. Thouin. — B. Observations sur les genres *lenecas* et *phlomis*; par M. Desfontaines. — C. Monographie des genres *sauvagesia et lavradia*. — Flore du Brésil méridional; plantes appartenant aux familles *droséracées*, *violacées*, *cistées* et *frankéniées*; par M. Auguste de Saint-Hilaire. — D. Sur le cocotier et ses produits, principalement sur ce qui est relatif à l'extraction de l'huile. — Lettre aux

professeurs du Muséum d'histoire naturelle; par M. Leschenault de la Tour.

3° Minéralogie et Géologie — A. Mémoire géologique sur l'île de Sardaigne; par le chevalier de la Marmora. — B. Sur les roches décrites dans le Mémoire sur l'île de Sardaigne; par M. Cordier. — C. Sur des ossemens humains, découverts dans les crevasses secondaires, et en particulier sur ceux que l'on observe dans la caverne de Durfort, dans le département du Gard; par M. Marcel de Serres. — D. Sur la roue du lapidaire dont on se sert dans les Indes orientales, pour tailler des pierres fines; par M. Leschenault de la Tour.

4° Chimie. — A. Analyse d'une eau minérale, située commune d'Auteuil, près Paris; par M. Vauquelin. — B. Analyse de pierres et de fers météoriques, trouvés en Pologne. — Examen chimique des terres de Lamana, dans la Guyane française; par M. Laugier. — C. Sur la présence de la cholesterine dans la bile de l'homme; par M. Chevreul. — D. Examen chimique du miel fourni par les insectes nommés *lecheguana* au Paraguay; par M. Lassaigne.

5° Biographie. — Notice sur la vie et les travaux de M. Corrêa de Serra; par M. François d'Almeida.

Les 24 planches du XIe volume de ces mémoires se rapportent en zoologie aux mémoires de MM. Frédéric Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire père et fils et Valenciennes; en botanique à ceux de MM. Desfontaines, Thouin et Auguste de Saint-Hilaire; et enfin à l'un des Mémoires de M. Leschenault de la Tour: la planche de M. Leschenault représente un moulin à huile et la roue du lapidaire indien. Z.

342. — * *Plantes cryptogames du nord de la France*; par *J.-B.-M.-J.* Desmazières, membre de plusieurs sociétés savantes. — 2e fascicule. Lille, mai 1825; impr. de Leleux. Paris, Treutell et Würtz. 1 vol. in-4°, avec des éch. de 50 espèces de cryptogames. Prix 8 fr.

En rendant compte du 1er fascicule (voy. t. XXV—janvier 1825, p. 158), nous avons exposé le but et les avantages de ces sortes de collections d'échantillons naturels. Le 2e *fascicule*, que nous annonçons, renfermant des productions dont les détails microscopiques sont très-curieux et très-utiles, l'auteur s'est fait un devoir de joindre aux échantillons de quelques-unes de ces productions des dessins coloriés qui rendent avec beaucoup de vérité la structure des parties organiques et internes vues au microscope. On doit féliciter

l'auteur de cette importante amélioration et l'engager à l'étendre à la famille des *urédinées*, où ces indications deviennent indispensables pour la détermination caractéristique de leurs espèces et la connaissance ultérieure de leur nature, jusqu'alors fort douteuse. M. Desmazières s'attache, dans les annotations jointes à ses échantillons, à tenir ses lecteurs au courant des découvertes les plus récentes et des diverses opinions auxquelles elles donnent lieu; il remplit cette tâche avec impartialité, et, au besoin, s'appuie des passages scientifiques des lettres des naturalistes qui sont en correspondance avec lui. Parmi les espèces de cryptogames publiées par M. Desmazières, nous en comptons déjà 17 qui ne sont pas dans la *Flore française* de de Candolle, et 10 que l'auteur a signalées et nommées le premier; ce qui prouve son zèle dans la recherche des espèces inédites et son empressement à les communiquer au public.

B. G.

343. — * *Élémens de botanique*, ou *Histoire des plantes considérées sous le rapport de leurs propriétés médicales et de leurs usages dans l'économie domestique et les arts industriels;* par MM. Brierre et Pothier (de Rouen). Paris, 1825; Raymond. 1 vol. in-12 de 370 pages, faisant partie de la *Bibliothèque du* XIX*e siècle;* prix 3 fr. 50 c. et 4 fr. 50 c.

Ce petit ouvrage, dédié à M. Marquis, professeur de botanique et secrétaire de l'Académie de Rouen, contient un résumé clair et succinct des principes fondamentaux de la botanique. Les auteurs sont au courant de tout ce qui est connu en chimie et en physiologie végétale, et donnent au lecteur des notions exactes sur l'ensemble de la science qu'ils traitent. Nous recommandons la lecture de cet intéressant opuscule, qui est rédigé avec ordre et précision. On y adopte la classification par familles naturelles; elles sont distribuées suivant une méthode imaginée par M. Marquis, d'après la position de l'ovaire dans la fleur. Dans chaque section, les familles sont partagées en groupes, dont il aurait été à désirer que l'on eût exposé quelque caractère distinctif. Faute de subdivisions, l'amateur ne sait où chercher la famille à laquelle appartient une plante qu'il veut analyser et qu'il trouve souvent confondue avec un grand nombre d'autres, d'où il faut la démêler : en sorte que la subdivision en groupes lui est, pour ainsi dire, inutile, parce qu'il ne sait auquel s'arrêter. Il est d'autant plus étonnant que les auteurs aient omis ces subdivisions, qu'ils en ont eux-mêmes senti toute l'importance. « Nous devons borner nos efforts, disent-ils, à former des

groupes commodes pour l'étude, satisfaisans pour l'esprit... Nous nous abstiendrons, dans la description des familles, de ces longues séries de caractères, appareil superflu et rebutant, qui ne laisse ordinairement rien dans l'esprit et éloigne de la vraie science... Nous nous sommes attachés à décrire, de la manière la plus précise, les caractères différentiels de chaque famille... »

Si toutes les parties de la *Bibliothèque du* XIX*e siècle* sont traitées avec le même soin que la botanique, nous prédisons à cette sorte d'encyclopédie un succès complet. Cependant, nous regrettons que le papier et l'impression ne soient par dignes d'une entreprise de ce genre : sans augmenter beaucoup le prix de chaque volume, et en adoptant le caractère *petit-romain* interligné, au lieu d'un *cicéro* usé, sans interlignes, l'éditeur aurait assuré la vente d'une collection qui ne peut manquer de plaire au public. FRANCŒUR.

344. — *Manuel de l'herboriste*; par LEBEAUD. Paris, 1825; Alexis Eymery. 1 vol. in-12 de 359 pages; prix 3 fr.

D'accord avec son titre, ce livre contient, dans la première partie, des règles à observer dans le choix, la récolte, la conservation et la préparation des végétaux, et un exposé sommaire des lois et des règlemens qui concernent la profession d'herboriste; ainsi qu'un assez grand nombre de recettes, comprises sous le nom de *petite médecine végétale et d'urgence*, à l'usage des habitans de la campagne, et dont plusieurs ont été mises à l'épreuve avec succès par l'auteur, ancien officier des armées. — A partir de la page 173, la seconde partie contient une nomenclature française par ordre alphabétique des plantes usuelles en médecine, suivie de leur nom latin et de l'indication des classes où on les trouve inscrites dans les classifications, tantôt conformes, tantôt diverses, de Linné, Tournefort et Jussieu. Cette nomenclature est accompagnée de la description de différentes parties de ces plantes, et d'une instruction concise sur la manière de les employer. — Quant au chapitre 1er, intitulé : *Notions élémentaires de botanique et de physiologie végétale*, et aux sections de ce chapitre : *classification des végétaux, des plantes et de leurs parties*, il ne faut pas s'attendre à y trouver, sur ce sujet, autre chose que les considérations générales, répétées dans tous les livres modernes qui traitent de ces objets. Celui-ci ne présente donc pas plus que les autres, à cet égard, d'ordre méthodique, au moyen duquel on apprenne à connaître par leurs noms et à distinguer les plantes entre elles; c'est à d'autres méthodes, dont les plus faciles sont encore celles de Tournefort et de Linné, qu'il faut recourir pour acquérir,

autrement que par une routine cependant suffisante à l'herboriste, la connaissance approfondie de la science des végétaux qui constitue le vrai botaniste. L. L.

345. — * *De l'agriculture en Europe et en Amérique, considérée et comparée dans les intérêts de la France et de la monarchie*, suivie d'observations sur les projets de Sully et de Colbert; par *P.-N.-H.* Debry, ancien payeur des armées, etc. Paris, 1825; Mme Huzard. 2 vol. in-8°. Prix 12 fr. et 14 fr. 25 c.; sans les portraits, 10 fr. et 12 fr. 25 c.

Après un *discours préliminaire*, qui est une analyse de l'ouvrage, et que l'on peut relire après avoir terminé la lecture du tout, l'auteur compare entre eux les différens peuples de l'Europe et les États-Unis d'Amérique, quant à leur état agricole et leurs institutions pour les progrès de la culture. On ne peut pas dire que ce tableau comparatif soit achevé; il ne pouvait l'être. Les objets qui l'eussent complété ne sont point décrits; et, comme il est impossible d'avoir tout vu par soi-même, un ouvrage tel que celui-ci souffre des lacunes que les voyageurs ont laissées dans leurs descriptions. On n'accusera pas l'auteur de proposer des innovations hardies, des théories au lieu de faits : sa marche est, au contraire, tellement prudente qu'elle semble un peu timide. Il redoute les nouvelles fabriques d'eau-de-vie, de sucre, de vinaigre : peu s'en faut qu'il ne condamne la pomme de terre, comme complice des dommages apportés aux distilleries de nos vins et à la fabrication des *vinaigres* proprement dits. — Cependant, il est loin de repousser toutes les cultures nouvelles : il en est plusieurs qu'il recommande spécialement, quoique l'on puisse aussi contester leur utilité. Ainsi, par exemple, avant de se livrer, en France, à la culture de la seule espèce de coton que notre climat puisse admettre, ne faudrait-il pas avoir comparé entre elles les espèces connues, et fixé le choix des planteurs, d'après l'avis des fabricans et des consommateurs? Ne s'exposerait-on pas à voir le coton français délaissé, après quelque tems de vogue. C'est ainsi que le mûrier, la vigne, l'olivier, après avoir tenté des conquêtes vers le nord, ont été repoussés vers le midi, pour leur plus grand intérêt et pour le nôtre.

Le second volume de cet ouvrage, où l'auteur a beaucoup plus mis de son propre fonds, est aussi celui qui provoquera le plus de méditations, et qui par conséquent sera le plus utile. Cependant, on ne doit point le lire sans cet esprit de défiance et de critique dont tout lecteur doit être bien pourvu, quel que soit le livre qu'il tient entre les mains. La plus grande partie de ce volume est consa-

crée à des considérations sur l'éducation rurale, sur l'emploi des pauvres, sur les différentes formes d'institutions agricoles, leur but et leurs moyens de l'atteindre : en un mot, les questions les plus ardues, les principes fondamentaux et les plus importantes applications de la morale, de l'économie politique, de la législation, de toute la science sociale, ont dû précéder les discussions auxquelles M. Deby s'est livré, en ce qui concerne l'agriculture. On sera presque toujours de son avis : on s'en écartera de tems en tems, dans les questions mixtes où l'agriculture n'est pas seule intéressée. On doutera, par exemple, qu'il puisse jamais être utile de fonder des monastères pour défricher le sol. Quelques autres opinions, moins importantes que celle-là, pourraient rencontrer aussi des contradicteurs; mais tout ouvrage où l'on trouve beaucoup de choses à approuver, et qui porte à examiner ce que l'on n'approuve pas, doit être mis au nombre des ouvrages utiles : tel est celui de M. Deby.

346. — * *Essais sur la fabrication de la polenta et du ter-ouen.*

347. — * *Mémoire sur la conservation des grains dans des silos ou fosses souterraines, d'après les expériences faites à Saint-Ouen près Paris;* par M. Ternaux aîné. Paris, 1825; imprimerie de Carpentier-Méricourt (distribué à Saint-Ouen, le 19 mai 1825).

348. — * *Notice sur l'utilité de l'importation en France des bêtes à laine de race perfectionnée;* par le même; imprimerie de Mme Huzard.

Les trois brochures que nous réunissons ici ne formeraient qu'un très-petit volume; mais leur objet est de la plus haute importance : elles publient des faits constatés, des procédés soumis à des épreuves décisives, de nouvelles ressources pour l'industrie : on ne peut guère citer de gros volumes qui aient fait autant de bien. Les deux premières ne sont pas nouvelles pour les lecteurs de notre *Revue :* nous leur avons offert les notices mises en ordre et complétées par M. Ternaux sur les nouvelles préparations de pomme de terre et sur les silos, à mesure que ce généreux philanthrope les communiquait au public. Elles paraissent aujourd'hui telles qu'elles resteront dans les manufactures et dans les campagnes, avec les caractères des arts perfectionnés. La *polenta* et le *ter-ouen* s'étaient présentés d'abord, accompagnés des prodigieux calculs de M. Cadet de Vaux; l'imagination avait reculé de surprise, on n'avait pu croire aux prodiges annoncés : aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre naturel, et les nouvelles préparations de pommes de terre gagneront beaucoup à être estimées ce qu'elles valent, et rien de plus. « C'est aux personnes exemptes, dit M. Ternaux, et de cet asservissement aux préjugés et

aux habitudes si nuisible à un avancement vers un meilleur état, et de cette disposition à adopter avec enthousiasme tout ce qui leur paraît nouveau, mais qui jugent de la valeur des choses, après un examen approfondi des avantages qui leur sont annoncés, à me seconder dans mes vues de répandre et de généraliser l'usage d'une découverte aussi utile à l'humanité. » Pour répondre à ce noble appel, il serait à désirer que cette brochure de dix pages, où les procédés de fabrication sont exposés avec clarté, les dépenses et les bénéfices évalués avec bonne foi et sans rien omettre, fût répandue avec la recommandation des sociétés d'agriculture et des arts économiques, par les soins de tous les véritables philanthropes. « L'un des grands avantages de ces alimens, c'est de pouvoir se conserver pendant plusieurs années; il suffit de les placer dans un endroit sec. Le *terouen* renfermant beaucoup de parties nutritives sous un assez petit volume, et par conséquent facile à transporter, doit contribuer puissamment à faire arriver les années d'abondance au secours des années de disette, et finir par être d'un grand avantage pour l'agriculture. »

Les cultivateurs ne liront pas avec moins d'intérêt ni de profit le Mémoire sur les *silos* ou fosses souterraines pour la conservation des grains. L'auteur l'a rédigé et fait imprimer pour être distribué aux personnes qui se rendent annuellement à Saint-Ouen pour assister aux expériences sur ce mode de conservation des grains. Il débute par d'utiles observations sur le commerce des grains, sur les entraves dont on le charge, sur la convenance et les avantages de son entière liberté. Mais il ne convertira pas les hommes bien résolus a ne pas se laisser instruire. Il y a même lieu de croire que ces maximes d'économie publique qui ne sont pas du goût de tous les gouvernans, et quelques considérations politiques de diverses natures nuiront à la propagation des excellens procédés qu'il veut répandre: on aime quelquefois mieux priver le public d'un très-grand bien, que de le laisser faire par des hommes qui déplaisent. Ces obstacles n'ont point arrêté M. Ternaux, et ses efforts persévérans ne seront point sans récompense. Si dans sa patrie, les services qu'il veut rendre à l'humanité sont renfermés dans un cercle plus étroit, ils se répandront au-dehors, et pourront plus tard être ramenés en France, avec quelques préventions de moins et quelques recommandations de plus. Puissent les deux écrits de M. Ternaux être traduits dans toutes les langues, et tomber entre les mains de tous les philanthropes! Le Mémoire sur les silos contient des faits très-

remarquables, et entre autres un procès-verbal de la panification des grains conservés dans des silos, comparés à ceux qui avaient passé le même tems dans un grenier. Le pain fait avec ceux-ci fut moins bon que celui qu'on obtint du blé humide que l'on avait trouvé en petite quantité à l'ouverture du silo : le grain du fond fournit un pain excellent.

La troisième brochure de M. Ternaux a été lue dans la séance de la *Société d'encouragement*, le 30 mars dernier, et insérée dans le *Bulletin* de cette Société. Quoique grand manufacturier, ou parce qu'il est grand manufacturier, l'auteur fait peu de cas du monopole. Après avoir assuré à la France la possession du précieux duvet de cachemire, il a voulu qu'elle fît aussi l'acquisition de la belle race de moutons de Saxe, dite *race électorale*, dont la laine surpasse toutes les autres pour la fabrication des étoffes rares. « Le besoin d'obtenir des laines plus fines que celles que nous avons, pour nos manufactures de draps de Sédan, de Louviers et autres, ou d'avoir des laines plus longues et plus propres au peigne pour les manufactures de Reims, d'Amiens, de Roubaix, etc., doit déterminer les agriculteurs et les personnes qui cherchent à rendre leurs travaux et leurs spéculations aussi profitables à la société qu'utiles pour eux-mêmes, à s'occuper de l'introduction des bêtes à laine de race perfectionnée, et à les élever ensuite dans toute leur pureté. » M. Ternaux ne se borne pas à dire ce qu'il faudrait faire, il l'a fait. Les belles races de Saxe et autres réunies à Saint-Ouen y ont été vendues, lors de la réunion du mois de mai (*voy.* ci-dessus, pag. 607), et vont se répandre dans toute la France. Ne désespérons pas de notre patrie, tant qu'elle comptera des citoyens qui la servent avec un zèle aussi constant et aussi éclairé.

349. — * *Traité des engrais*, tiré des différens rapports faits au département d'agriculture d'Angleterre, avec des notes; suivi de la traduction du *Mémoire de Kirwan sur les engrais*, et de l'explication des principaux termes chimiques employés dans cet ouvrage; par F.-G. Maurice, de Genève, ancien secrétaire de la Société des arts de la même ville, etc. *Troisième édition*, revue, corrigée et augmentée. Paris et Genève, 1825; Paschoud; 1 vol. in-8°. Prix 5 fr.

Depuis que cet ouvrage est publié, la bibliothèque agronomique s'est enrichie d'ouvrages savans où la question des engrais est traitée avec l'étendue et les détails qu'exige l'application de la théorie à la pratique. De plus, la langue chimique a subi une révolution paisible, fruit du raisonnement, du tems et de l'expérience. Il semble

qu'une nouvelle édition d'un bon ouvrage devrait adopter tous les changemens dont la nécessité est reconnue, et toutes les nouvelles acquisitions de la science ou de l'art, et que cette obligation est encore plus spécialement imposée aux auteurs de traités spéciaux; car un bon traité est essentiellement un édifice régulier, et bien distribué, où rien d'essentiel n'est omis. La troisième édition du *Traité des engrais* n'est pas tout-à-fait conforme à ces maximes sévères : elle nous reporte au tems de la première édition; l'auteur écrivait alors pour la France sous les armes; Genève lui était encore réunie, et combattait sous les mêmes drapeaux; la nouvelle nomenclature chimique n'était pas encore établie; Davy et Chaptal n'avaient pas rédigé la chimie agricole. On s'attendait donc à trouver dans l'ouvrage réimprimé des changemens qui n'y sont point. On y remarque aussi quelques incorrections et omissions typographiques auxquelles le lecteur ne peut suppléer que par un travail qui le distrait et le fatigue. A la troisième ligne de la table des matières, page 1, on lit en lettres majuscules : *Rapport des poids, mesures et monnaies d'Angleterre employées dans cet ouvrage, avec les poids, mesures et monnaies françaises, tant anciennes que modernes :* comme cet article est hors de la pagination, il paraît qu'il a été imprimé sous la forme de tableau; mais il manque à plusieurs exemplaires, il sera nécessaire d'y suppléer. Nous omettons volontiers de citer quelques incorrections qui, toutes ensemble, n'empêcheront point que l'ouvrage ne soit d'une utilité dont presque tous les lecteurs se contenteront. Cette disposition d'esprit, qui est celle de tous ceux qui lisent pour s'instruire, ne doit pas être considérée comme de l'indulgence; elle n'est qu'équitable; et cependant elle ne peut s'accorder avec l'austérité de nos devoirs.

350. — * *Recherches théoriques et pratiques de la meilleure méthode pour faire fermenter économiquement le vin, le cidre et les autres liqueurs du même genre :* par M. le baron *P.-M.-S.* Bigot de Morogues, correspondant de la Société centrale d'agriculture. Paris, 1825; Mme Huzard. In-8° de 237 pages; prix 4 francs et 5 francs par la poste.

351.—* *Notions géologiques sur l'antiquité des couches les plus superficielles de la terre, appliquées à quelques roches des environs d'Angoulême*, par le même. Orléans, 1824; Danicourt-Huet. Brochure in-8° de 14 pages.

Le premier de ces deux ouvrages est le complément du mémoire publié précédemment par l'auteur *sur les moyens d'opérer économi-*

quement la fermentation vineuse, et dont nous avons rendu compte (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 421). M. de Morogues applique au cidre et aux autres liqueurs alcooliques les préceptes qu'il a développés pour le vin. Cet ouvrage deviendra le guide des cultivateurs, dans toute l'étendue de la France. — Nous avons aussi rendu compte des *Notions géologiques*, *etc.* ce mémoire ayant été inséré dans les *Annales de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*. (Voy. *ci-dessus*, page 259).

352. — *De l'incision annulaire, de ses causes et de ses effets, et particulièrement de son emploi dans la culture de la vigne;* par M. C. Bailly, de la Société linnéenne de Paris, etc. Paris, 1825; au bureau de l'*Encyclopédie portative*, rue du Jardinet-Saint-André, n° 8. Brochure in-12 de 34 pages.

Ce mémoire de M. Bailly est inséré dans la *Bibliothèque physico-économique* (cahier d'*avril* 1825). L'opération dont il traite n'est rien moins que nouvelle : mais c'est depuis peu de tems que l'on a découvert et constaté la singulière propriété qu'elle possède, d'empêcher la coulure de la vigne. Mais, comme cet effet n'est pas le seul que cette opération produise, le bien qu'elle fait est balancé par quelques inconvéniens auxquels il faut parer, et c'est ce que M. Bailly discute avec clarté. Il essaie aussi d'expliquer, à l'aide de ce que l'on sait aujourd'hui sur la physiologie végétale, comment la soustraction d'un anneau d'écorce peut assurer la fructification de la branche incisée; mais ses explications laissent encore beaucoup à désirer : l'agriculture aura ses mystères, jusqu'à ce que les sciences nous aient révélé tous les secrets de la nature. Nous n'en sommes pas encore à ce degré de perfection des connaissances humaines.

Ferry.

353. — * *Planches anatomiques du corps humain*, exécutées d'après les dimensions naturelles, accompagnées d'un texte explicatif; par *F.* Antommarchi, publiées par M. de Lasteyrie, éditeur. 11e livraison. Paris, 1825; à l'imprimerie lithographique de M. de Lasteyrie, rue Saint-Marc, n° 1. Cahier très-grand in-folio; prix de la livraison en noir, 25 francs; coloriée sur papier vélin, 70 francs (Voy T. XXV, p. 161.).

354. — * *Anatomie de l'homme*, ou *Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain*; par *Jules* Cloquet, Dr. M. publiée par C. de Lasteyrie, éditeur. 22e livraison. In-folio de 7 feuilles de texte et 3 planches (Voy. t. XXV, p. 766).

Ce grand et bel ouvrage se poursuit toujours avec activité : le texte

que l'on publie aujourd'hui contient la description de deux des plus admirables parties du corps humain, l'*œil* et l'*oreille*.

A l'organe de la vision se rapporte tout ce que l'on a à dire des sourcils, des paupières et de leur organisation : des organes de la secrétion et de l'excrétion des larmes et du globe de l'œil. — L'histoire de l'œil est donnée complétement dans cette livraison. Celle de l'oreille n'est pas finie : elle se divisera en trois parties, savoir : 1° l'*oreille externe*, qui se compose du *pavillon* et du *conduit auriculaire*; 2° l'*oreille moyenne* ou *tympan* ; 3° l'*oreille interne* ou *labyrinthe*.

La première partie est seule achevée; la seconde est commencée; la troisième sera donnée plus tard.—Les planches font le plus grand honneur à la lithographie de M. de Lasteyrie : les ramifications des veines de l'œil sont reproduites avec la plus grande netteté : les dessins relatifs à l'oreille sont également remarquables par la finesse du trait et l'exacte observation des formes. J.

355. — *Le Conservateur de l'enfance et de la jeunesse*, ou *Principes à suivre dans la manière d'élever les enfans, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté*. Paris, 1825; Delaunay, libraire au Palais-Royal. In-18 de 51 pages; prix 1 fr.

Voici un petit livre bon et utile, quoiqu'il ne soit pas encore aussi complet que l'on doit le désirer (1). Il sera sans doute augmenté et perfectionné dans une seconde édition. L'auteur a voulu faire une sorte de manuel pour les mères de famille, auxquelles il donne d'excellens conseils, puisés dans l'expérience ou dans des ouvrages estimés, pour diriger à la fois l'éducation physique et l'éducation morale de leurs enfans. Il fait apprécier la connexion et les rapports intimes qui existent entre le développement simultané et progressif des organes et des forces du corps, des facultés intellectuelles et des qualités morales. Il rappelle que la formation de l'homme dépend surtout de la première direction et des premiers soins dont il est l'objet, depuis son berceau. Il montre, en s'appuyant sur les savans calculs du docteur Hufeland (l'*Art de prolonger la vie de l'homme*, ouvrage traduit de l'allemand en français et publié à Paris, en 1824, chez Baillière, libraire), et en citant le beau travail présenté par M. Louyer de Villermay, à l'Académie des sciences de Paris, le 29 novembre 1824, comment l'usage raisonnable des bien-

(1) Il vient de paraître sur le même sujet un ouvrage important, intitulé : *Manuel des jeunes mères*, par M. Léger. Nous en rendrons compte dans le prochain cahier.

faits de la civilisation dans les classes riches et moyennes de la société, et un peu plus d'instruction et d'aisance chez les villageois, les artisans, et les ouvriers, peuvent contribuer puissamment à éloigner, pour les uns et pour les autres, le terme de la vie humaine. Il établit des calculs d'analogie et de probabilité d'après lesquels l'*homme* semblerait destiné à *pouvoir* atteindre le terme de *deux cents ans*, et la *femme*, celui de *cent soixante-huit ans*. Il divise l'éducation en trois grandes époques: 1° depuis la naissance jusqu'à sept ans; 2° de sept à quatorze ans; 3° de quatorze à 21 ans; et il propose les règles à suivre pour les deux premières époques, pendant lesquelles s'exerce principalement l'influence des parens sur leurs enfans. C'est dans l'ouvrage même, que toutes les mères doivent se procurer, qu'elles trouveront les sages directions hygiéniques et morales qu'il leur convient de suivre. Nous répéterons aussi que, plus l'intention qui a dicté cet ouvrage est excellente, plus il faut en rendre l'exécution complète. Un bon manuel d'*éducation physique*, indiquant le régime et les soins convenables pour la santé des enfans; d'*éducation morale*, exposant les leçons pratiques d'après lesquelles on doit former leur caractère et diriger leur conduite; d'*éducation intellectuelle*, contenant la nature et l'ordre progressif des instructions et des exercices qui peuvent développer et fortifier l'intelligence, serait un livre précieux que pourrait, je crois, entreprendre avec succès l'auteur du *Conservateur de l'enfance*. Qu'il nous soit permis de lui désigner un ouvrage déjà ancien, qui pourra lui fournir d'utiles matériaux pour traiter à fond ce grand et important sujet. (*Essai général d'éducation physique, morale et intellectuelle*. Paris, 1808. In-8° avec 22 tableaux analytiques et synoptiques d'un *plan d'éducation pratique*, suivi d'année en année, depuis la naissance jusqu'à 21 ans, chez Firmin Didot).—L'auteur de cet essai avait recueilli et disposé dans un ordre méthodique, d'abord pour son usage personnel et pour ses enfans, puis, pour les parens et les instituteurs, auxquels son travail est surtout destiné, toutes les choses essentielles qui doivent successivement fixer l'attention pour développer et former leurs enfans ou leurs élèves, et pour les approvisionner peu à peu de toutes les ressources propres à leur procurer et à leur conserver une *santé* robuste, une *moralité* à l'épreuve des séductions, des passions et des influences extérieures, souvent corruptrices et contagieuses, une *raison* éclairée, enfin, une *instruction* solide, ou un esprit orné des connaissances fondamentales qui rendent ensuite plus facile l'acquisition des connaissances acces-

soires ou spéciales que chacun doit se rendre propres, suivant sa destination, sa profession et les devoirs qu'il est appelé à remplir dans la société. M. A. J.

356. — * *De la membrane muqueuse gastro-intestinale, dans l'état sain et dans l'état inflammatoire*; ou *Recherches d'anatomie pathologique sur les divers aspects sains et morbides que peuvent présenter l'estomac et les intestins*; ouvrage couronné par l'Athénée de médecine de Paris; par *C.* Billard, ex-élève interne des hôpitaux d'Angers, etc. Paris et Montpellier, 1825; Gabon. 1 volume in-8° de 565 pages; prix 7 francs et 9 francs.

Depuis que les médecins ont reconnu la nécessité de localiser les maladies, l'anatomie pathologique a fait des progrès remarquables; mais on s'était, jusqu'à notre époque, occupé presque spécialement des altérations des systèmes circulatoire et respiratoire, et presque tout restait à faire sous le rapport de la pathologie du canal alimentaire. M. Broussais, par sa position constante dans de grands hôpitaux, s'est trouvé à portée de combler en partie cette lacune, et c'est par un travail opiniâtre et un esprit éminemment investigateur, qu'il est parvenu, non sans beaucoup d'obstacles, à modifier, si ce n'est à changer tout-à-fait, les opinions généralement adoptées jusqu'à lui. Le premier pas étant fait, les jeunes médecins, obligés de se ranger du côté du réformateur ou de ses antagonistes, ont dû nécessairement se livrer avec ardeur à l'observation exacte des phénomènes que l'on observe pendant la vie dans l'état de santé; ils ont dû étudier les différentes altérations des fonctions dans l'état pathologique et les désordres que l'on trouve dans les organes après la mort. M. Broussais faisant jouer le principal rôle à l'appareil digestif dans la plupart des maladies, et la membrane muqueuse du canal alimentaire étant à ses yeux de la plus grande importance sous le rapport des sympathies qu'elle paraît avoir avec tous les autres organes, l'attention des médecins a dû se porter sur les diverses altérations de cette membrane. L'Athénée de médecine de Paris, voulant éclaircir ce point encore contesté par quelques médecins, a mis au concours une question ainsi conçue. 1° « Déterminer, d'après des observations précises, les divers aspects que présente dans l'état sain la membrane muqueuse gastro-intestinale; 2° Indiquer les caractères anatomiques propres à l'inflammation de cette membrane; 3° Distinguer cette inflammation des autres états sains ou morbides, et notamment des congestions avec lesquelles elle pourrait être confondue. » C'est la réponse à ces questions, couronnée par l'A-

thénée de médecine, que nous annonçons aujourd'hui. L'auteur a divisé son travail en deux parties. Dans la première, il décrit, avec la plus scrupuleuse attention, la membrane muqueuse gastro-intestinale, dans l'état sain; il fait connaître ses caractères généraux, sa couleur, la formation de ses plis et de ses follicules muqueux, et les différens aspects qu'elle offre, suivant les âges, pendant et après la digestion. La seconde partie, consacrée à l'état inflammatoire, est la plus étendue. L'auteur, après avoir tracé les caractères anatomiques de l'inflammation de la membrane muqueuse gastro-intestinale et des congestions passibles ou mécaniques, parle des altérations de couleur, qu'il divise à l'infini. Il traite des altérations de tissu, avec ou sans perte de substance et des cicatrices de la membrane muqueuse. Cet ouvrage, auquel on pourrait peut-être reprocher des détails un peu minutieux, est d'une utilité incontestable. Mais il ne suffit pas de faire connaître les altérations pathologiques que l'on trouve après la mort; il faut pouvoir les apprécier par le trouble qu'on observe dans les fonctions chez l'individu malade. On sait bien, par exemple, que, dans les gastro-entérites, le canal alimentaire est le siége d'une irritation violente; on peut bien déterminer à peu près ce siége; mais on n'est pas encore parvenu à pouvoir pronostiquer d'une manière positive que telle partie de la membrane muqueuse est d'un rouge *pointillé* ou *strié*, ou qu'il existe des *ecchymoses*, *des ulcères*, *etc.* C'est ce qu'il est douteux que l'anatomie pathologique puisse jamais apprendre. — Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. Billard mérite d'être lu par tous les médecins avides d'instruction.

357.—**Nouvelle doctrine des maladies mentales;* par *A.-L.-J.* Bayle, D. M., et sous-bibliothécaire de la faculté de Paris, etc. Paris, 1825; Gabon et Ce. Brochure in-8° de 52 pages; prix 1 fr. 50 c.

En publiant cette brochure, M. Bayle paraît avoir eu le dessein d'annoncer l'ouvrage complet sur les maladies mentales qu'il doit faire paraître incessamment. Il fait succinctement connaître l'opinion de différens auteurs qui se sont occupés de ces maladies, et regarde comme la cause la plus commune de la folie, la méningète chronique (inflammation des membranes du cerveau.) Il n'en fait pas l'histoire complète, il n'en détermine, ni les causes, ni la marche, ni les terminaisons; mais il en dit assez pour faire attendre avec impatience le travail qu'il promet.

358. — * *Art de soigner les malades*, ou *Manuel des mères de famille, des gardes malades, des dames de charité, des curés de campagne, etc.*, contenant des instructions détaillées sur la manière de soigner les

malades en général; sur les soins particuliers à donner aux blessés, aux femmes en couche et aux nouveau-nés, aux convalescens; la conduite à tenir pendant les maladies contagieuses: des avis sur les habitudes solitaires des jeunes gens, etc.; enfin, les notions élémentaires de chirurgie, de pharmacie et de diététique indispensables aux gardes-malades; par LEBEAUD, ancien officier de santé des armées. Paris, 1825; Alexis Eymery. 1 v. in-12 de 376 p.; prix 3 fr. et 4 fr.

Nous possédons déjà plusieurs ouvrages de la nature de celui-ci, qui est un des plus complets. L'auteur, après quelques généralités sur les devoirs et la conduite des gardes malades, donne une idée succincte de l'hygiène. Il décrit les petites opérations de chirurgie que l'on peut confier aux gardes malades, et indique la manière dont doivent être faits les pansemens. Il s'appesantit surtout sur le régime, et fait connaître avec détails la manière de préparer les substances qui doivent servir à l'alimentation des malades et des convalescens. Cet ouvrage sera très-utile aux personnes pour lesquelles il a été publié. D.

359.—*La Médecine sans médecin*, ou *Manuel de santé*, ouvrage destiné à soulager les infirmités, à prévenir les maladies aiguës, à guérir les maladies chroniques, etc.; par *Audin* ROUVIÈRE, D. M., etc., avec cette épigraphe tirée d'Hippocrate: « *les malades guérissent quelquefois sans médecin; mais non pas sans médecine* ». *Quatrième édition*, entièrement refondue et considérablement augmentée. Paris, 1825. In-8° de XVI et 543 pages, avec deux gravures.

C'est faire connaître le système de l'auteur, qui écrit avec clarté et précision, mais sans rien préjuger ni pour ni contre son système, que de transcrire le passage suivant, tiré de la page 11: « Que prétendons-nous qui ne soit conforme à la doctrine des plus habiles médecins, anciens et modernes? Nous disons que le sang est, moins que les autres humeurs, le principe des maladies.....; que la médecine doit s'appliquer à chasser du corps les humeurs viciées qui ne résistent point aux purgatifs; et que les sangsues ne sont bonnes qu'à affaiblir les forces vitales; mais disons que les vomitifs, en ébranlant les appareils thorachiques et digestifs, leur enlèvent leur tonicité et les disposent aux maladies. Notre méthode est pratique; elle n'est ni nouvelle, ni hasardée. Beaucoup de personnes, par son emploi, ont recouvré la santé. » — Le chapitre XI, *Hygiène abrégée*, ou préceptes généraux pour conserver la santé et prolonger la vie, paraît devoir intéresser particulièrement les gens du monde.

L—s.

360. — *La morve est-elle contagieuse ?* Non : par *A.* Louchard, vétérinaire au régiment du train d'artillerie de la garde royale, etc. Paris, 1825; Gabon. In-8° de 70 pages; prix 1 franc 50 cent. et 1 franc 75 cent.

Selon M. Louchard, la *morve* des chevaux est une *phtisie* de la membrane pituitaire. L'auteur compare cette maladie à la phtisie pulmonaire de l'homme, recherche sa cause, observe ses développemens, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au dernier période. Il affirme que l'on a souvent condamné, comme attaqués de la morve, des chevaux qui n'étaient affectés que d'un catarrhe peu grave. Il a eu l'occasion de traiter des chevaux regardés comme *douteux*, et qui eussent succombé, s'ils avaient été soumis au traitement ordinaire. M. Godine, auteur des *Élémens d'hygiène vétérinaire*, et M. Dupuy, auteur d'ouvrages estimés de tous les vétérinaires pensaient, comme M. Louchard, que la morve n'est pas contagieuse. Il serait bien important d'éclairer à cet égard l'opinion des propriétaires de chevaux; car ils sont exposés à des pertes très-considérables, et qu'ils pourraient éviter en traitant convenablement les animaux malades, au lieu de les tuer, suivant l'usage actuel, et de brûler tout ce qu'ils ont touché. Les erreurs de cette nature ne sont pas du nombre de celles que la politique croit devoir protéger pour ses propres intérêts.

361.—* *Du danger d'habiter trop tôt des maisons nouvellement bâties;* par *Thomas* Dagoumer. Paris, 1825; P. Blanchard. In-12 de 159 pages; prix 1 fr. 75 cent.

L'auteur de cet écrit n'apprend rien de nouveau; mais il donne de bons avis : il cite des faits récens, des témoins que l'on peut consulter; il entre dans tous les détails qui peuvent faire connaître l'influence malfaisante des maisons dont les murs sont encore pénétrés d'humidité, et ne néglige rien pour que l'on soit moins pressé d'occuper ces maisons nouvelles dont Paris s'embellit chaque jour, louées souvent en entier, avant qu'elles ne soient achevées. Ce petit ouvrage est du nombre de ceux qu'il faut lire, prôner, recommander; car il y a réellement péril, et le mal que l'auteur a voulu prévenir se manifeste principalement dans la capitale, et dans les plus beaux quartiers.

362. — * *Mémoire sur un nouveau moyen d'emplir et de vider les écluses, suivi de notes sur l'écoulement des fluides. — Considérations sur le développement et la largeur à donner aux courbes des canaux;* par *J.-P.*

G — τ, ingénieur des ponts et chaussées. Paris, 1825; Bachelier. In-4° de 145 pages, avec 4 planches gravées; prix 4 fr.

L'auteur de ces mémoires les publie pour fournir son contingent à un travail dont l'importance est bien connue, mais dont personne ne s'est chargé jusqu'à présent; c'est un traité complet des canaux de navigation, où l'on trouve des méthodes et des préceptes pour résoudre tous les cas particuliers relatifs à la nature et à la configuration du terrain, à l'abondance des eaux, au voisinage des rivières, etc. Puisque le besoin d'un pareil ouvrage se fait sentir en France, il n'est pas moins impérieux partout ailleurs. Ici, la science des canaux est certainement complète, quoique disséminée entre les membres du corps des ponts et chaussées. Cette répartition de connaissances diverses entre des hommes appelés à se concerter, et à juger en commun les projets de travaux publics pourrait être sans inconvénient, et même utile; les projets discutés avec des connaissances plus étendues sur chaque partie seraient encore mieux appréciés dans leur ensemble. Mais, il faudrait que chacun se bornât à ce qu'il sait le mieux, et que les décisions, éclairées d'une forte lumière, fussent reçues avec confiance. S'il n'en est pas toujours ainsi, si les passions humaines se mêlent quelquefois de ce qui n'appartient qu'à l'art des constructions et à la mécanique, nous joindrons nos vœux à ceux de l'auteur de ce mémoire pour que nous ayons, non-seulement sur les canaux, mais sur chaque partie des travaux et des services publics, des traités qui renferment toutes les doctrines universellement admises, qui aient la force d'une autorité reconnue, auxquels on puisse s'en rapporter dans les discussions, et qui les terminent sans blesser aucun amour-propre.

Le moyen imaginé par M. G. pour les manœuvres d'eau dans les écluses, est une nouvelle disposition du siphon déjà mis en œuvre par M. Gauthey, pour les écluses du canal du centre, mais auquel les ingénieurs ont reconnu plusieurs inconvéniens qui ont empêché d'adopter cette innovation. En employant le siphon renversé, l'auteur de ce mémoire est parvenu à faire disparaître les défauts de la construction de M. Gauthey, à prévenir, autant qu'il est possible, les effets du mouvement des eaux introduites dans les écluses, à rendre les réparations faciles, à prolonger, même au delà du besoin, la durée des siphons et des maçonneries qui les renferment. Nous regrettons qu'il ne soit pas possible de décrire assez briévement et assez clairement cet appareil, sans le secours du dessin. En s'occupant du mouvement des liquides dans les siphons, l'auteur a été

conduit à des recherches dont il rend compte dans une suite de notes. La première contient l'exposé de quelques expériences sur l'écoulement d'une colonne d'eau divisée par des bulles d'air dont la quantité diminue jusqu'à leur entière exhaustion. Ces expériences ont fait observer un phénomène que l'auteur décrit avec soin, dont il donne la mesure et qu'il propose de faire servir comme moteur pour élever de l'eau, ou pour tout autre effet; c'est une *pression négative* exercée contre les parois du siphon par le liquide en mouvement. Ce fait déjà observé par Daniel Bernoulli, dans les *coursiers* qui portent l'eau sur les roues hydrauliques, et en général dans les canaux où l'eau se meut avec une certaine vitesse, et que le célèbre géomètre nomme *suction*, méritait effectivement un examen plus attentif, une étude spéciale, et cette partie du mémoire de M. G. est un pas que l'hydrodynamique aura fait. L'auteur emploie, pour la mesure de cette *pression négative*, un appareil analogue à l'*anémomètre* des facteurs d'orgues, quoique cet instrument mesure une action qui s'exerce du dedans au dehors, au lieu que l'autre est appliquée à une force dirigée du dehors au dedans. Un essai d'explication des effets du *bélier hydraulique*, en les rapportant à la pression négative exercée contre les parois du bélier, laisse encore quelque chose à désirer, et l'auteur ne le dissimule point : sur une matière qui n'a pas encore été soumise à des expériences assez variées, on ne se presse point d'adopter une opinion. M. G. indique les recherches qui restent à faire pour vérifier sa nouvelle théorie du bélier hydraulique, et qui serviraient aussi à perfectionner cette machine.

Le mémoire suivant contient des *considérations sur le développement et la largeur à donner aux parties courbes des canaux*; l'auteur résout par l'analyse mathémathique les questions relatives à la courbure des canaux, selon la forme du terrain, la grandeur des bateaux et les circonstances de la navigation, c'est-à-dire, selon qu'elle est dirigée seulement dans un sens, ou à la fois dans les deux sens opposés, plus ou moins activés, etc. On regrette qu'il ne se soit pas livré à d'autres recherches sur le même objet, telles que la détermination de la forme et des dimensions les plus avantageuses pour naviguer sur un canal déjà construit, et les rapports à établir pour un nouveau canal, entre toutes ses parties et la forme et la grandeur des bateaux pour que la dépense soit un *minimum*, ou le produit un *maximum*, ou enfin, l'excédant du produit sur la dépense, ou bénéfice net, un *maximum*. Dans tous les cas où ces questions de limites

sont accessibles, leur solution devrait précéder la rédaction des projets, soit dans les travaux publics, soit dans les entreprises particulières.

363. — * *Description d'un pont en fil de fer*, par SÉGUIN aîné. Paris, 1825; Bachelier. In-8° de 15 pages, avec une planche lithographiée; prix, 75 c.

Cette brochure de M. Séguin apprend plus que son titre ne l'annonce: on y trouve non-seulement la description, mais le devis du pont en fil de fer construit sur la Galore, petite rivière qui tombe dans le Rhône, à St.-Vallier, département de l'Isère. « Ce pont que nous avons construit, dit-il, pour vérifier, par la pratique, si quelques dispositions que la théorie nous avait indiquées remplissaient exactement le but proposé, et pour nous servir d'essai, relativement à la grande construction de Tournon, dont il n'est éloigné que de deux lieues, est destiné au passage des piétons, des cavaliers et des bêtes de somme.... Le plancher est élevé de 5 mètres au-dessus du niveau de l'eau; sa longueur totale, d'un milieu de pilier à l'autre, est de 30 m., et sa largeur de 1 m. 65 m., des parapets très-solides lui donnent une telle *rigidité*, que quinze ou 20 personnes qui se promènent dessus ne lui font presque pas éprouver de vibration sensible... J'ai su que plusieurs personnes l'avaient traversé sans descendre de cheval, quoique le pont fût chargé, dans cette circonstance, de 3 autres cavaliers avec leurs montures, mais qui, plus prudens, avaient mis pied à terre. On m'a même assuré y avoir vu passer un homme au galop, sans que le pont vibrât d'une manière bien sensible. » Les culées de ce pont étaient construites, mais dégradées; les réparations ont coûté 1,493 fr.; et le reste de la construction, 1,825 fr. 40 c. Ainsi, cette construction, d'une élégance et d'une solidité remarquables, n'a exigé qu'une dépense de 3,318 fr. 40 c.; l'estimation l'élevait à 4,000 fr. Le pont de Tournon, sur le Rhône, sera composé de deux travées égales, de 85 m. chacune. La largeur du plancher est de 4 m. 50 c., avec un élargissement au milieu, sur lequel 3 voitures pourront se ranger. Il sera soutenu par douze câbles en fer, chacun de 100 fils de 3 millimètres de diamètre (n° 18), formant une flèche de 8 m., égale à la hauteur des culées au-dessus des planchers. Malgré d'assez grandes difficultés que les constructeurs ont éprouvées, M. Séguin espère que ce pont sera livré au public dans le courant du mois de juillet prochain. Son ouverture sera un jour solennel pour les arts français. « Des eaux constamment élevées pendant l'été (1824) nous ont forcés, ajoute-t-il, de

faire toutes nos fondations à un mètre environ au-dessous du niveau de l'eau, au moyen d'une cloche à plongeur très-simple, de notre invention, dont je me propose de publier la description, et qui ne sera pas, j'espère, sans intérêt pour l'art. » Les arts ont ce précieux avantage, que les perfectionnemens sont amenés les uns par les autres, et que l'esprit d'invention est presque toujours au niveau du besoin. C'est parce que les arts sont des applications d'un savoir où tout est vrai et bien connu, que leur but n'est point mystérieux, et que, dans leur pratique, chacun sait ce qu'il fait. Il est quelques arts qui ne s'exercent point sur des objets matériels, auxquels on attache beaucoup plus d'importance, sans leur permettre d'employer les mêmes moyens de perfectionnement. FERRY.

364. — *Problèmes et développemens sur diverses parties des mathématiques;* par M. REYNAUD, examinateur pour l'admission à l'École polytechnique, etc., et M. DUHAMEL, ancien élève de cette école. Paris, 1825; Bachelier. 1 vol. in-8°, avec 11 planches; prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c.

Les associations de deux personnes pour composer un ouvrage de théâtre sont reçues avec bienveillance, dans les genres légers et sans importance; il faut quelquefois se hâter de faire paraître une pièce de circonstance, ou bien chaque auteur ne réunit pas la variété des talens nécessaires pour traiter un sujet à la fois grave et badin. Mais, dans les ouvrages d'un genre sérieux, et surtout dans les sciences, ces excuses ou ces motifs n'existant pas, le public accueille rarement les compositions faites en société. — Ces réflexions s'appliquent au livre que nous annonçons; car, les subdivisions n'étant nullement liées l'une à l'autre, on n'y voit que deux traités réunis en un seul volume, qui n'ont rien de commun pour le plan, les vues générales et l'esprit de la rédaction : il semble que l'on ait voulu forcer les lecteurs à ne pouvoir acheter l'un de ces deux livres sans l'autre. M. Reynaud est dans l'usage de s'aider de semblables associations, et les livres qu'il a publiés avec Bezout, avec M. Gérono, avec M. Duhamel, etc., paraissent être des moyens d'appuyer ses laborieux associés, par le crédit que lui donne l'emploi qu'il exerce, et de partager les bénéfices des entreprises de librairie qu'il consent à faire avec eux. Assurément, M. Duhamel est un savant professeur, dont j'aimerais à accueillir les travaux, et qui a fait preuve de beaucoup de talent dans l'ouvrage que nous annonçons : mais, comment comprendre que les premières pages d'un traité soient de nature à supposer que le lecteur n'a aucune idée des élémens de l'arithmé-

tique, tandis qu'un peu plus loin, on lui suppose des connaissances dans les hautes parties des mathématiques?

La partie qu'a composée M. Reynaud donne lieu à des réflexions plus fâcheuses encore : aucun ordre dans la rédaction, aucune gradation dans les difficultés, point d'unité dans les modes d'opérer; les probabilités, le calcul différentiel, les séries, tout est mêlé au hasard; enfin, il est évident que ce livre n'est qu'une réunion de divers problèmes résolus, dont il a tiré les rédactions du carton où elles étaient entassées. Les étudians, aidés des conseils de leur maître, pourront cependant y trouver un utile secours pour leur instruction; on leur indique diverses méthodes qu'ils ne trouvaient pas aussi commodément dans d'autres traités; car ce livre n'est, à proprement parler, qu'une compilation, dont l'étude n'est pourtant pas sans intérêt. Toutefois, nous persistons à penser que les matériaux qui composent cet ouvrage auraient pu être plus méthodiquement présentés, si M. Reynaud ne s'était pas trop hâté de les livrer à l'impression et y eût mis plus d'ordre et de clarté.

365. — * *Résumé complet d'astronomie*, ou *Connaissance de la nature et des mouvemens des corps célestes*, précédé d'une *instruction historique*, et suivi d'une *biographie des plus célèbres astronomes*, d'un *catalogue* et d'un *vocabulaire astronomiques*, orné de *planches*, par *C.* Bailly, membre de plusieurs sociétés savantes, etc., ouvrage faisant partie d'une *Encyclopédie portative*, Paris, 1825; l'éditeur, rue du Jardinet-Saint-André-des-Arts, n° 8. 1 vol. in-32 de 280 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Les *Résumés*, ouvrages qui ont pour but d'exposer les élémens des sciences et des arts, et de les mettre à la portée des gens du monde, se multiplient chaque jour : lorsqu'on voit les succès que les plus médiocres de ces livres obtiennent, on est conduit à en reconnaître l'utilité, d'après le nombre des lecteurs. Ces sortes de traités sont faciles à faire; il suffit d'exprimer en style clair et simple les plus importantes vérités des sciences, et d'en montrer les applications. Mais il faut surtout que l'auteur évite de donner pour vraies, des choses fausses; car, alors, loin de rendre service au lecteur, en diminuant les embarras de l'étude, il lui est extrêmement nuisible, parce qu'il tend à donner l'autorité de la raison à des explications vicieuses, à des théories sans fondement. Il vaut mieux sans doute ignorer les faits que de croire les connaître, parce qu'on leur a substitué des doctrines erronées. — Le petit ouvrage que nous annonçons ne formera sans doute pas des astronomes; mais il sera lu avec in-

térêt par les personnes qui voudront connaître l'ensemble des mouvemens des corps célestes. Le style est ce qu'il doit être, sans prétention, mais correct. L'auteur a donné des notions justes des théories qu'il expose : cependant, il est en général trop superficiel, et l'on peut lui reprocher de ne pas assez approfondir son sujet, et par conséquent de ne pas faire concevoir assez nettement les théorèmes. Néanmoins, on ne l'accusera pas d'avoir faussé l'esprit du lecteur, comme cela s'est vu récemment dans des ouvrages du même genre.

Le *Résumé d'astronomie* est le premier volume d'une *Encyclopédie portative* que M. Bailly se propose de publier. Les noms des savans les plus recommandables, cités en tête du prospectus, donnent à cette entreprise un grand degré d'intérêt : nous souhaitons qu'elle s'achève sous leurs auspices. Le premier volume ne déparera pas cette collection, qui doit contenir 80 volumes in-32. L'impression, le format et le papier sont d'un bon choix ; les planches sont fort bien gravées ; enfin, les gens du monde auront, à peu de frais, une ecture agréable et facile.

366. — *Mémoire sur quelques constructions graphiques des orbites planétaires ;* par *A.* Quetelet.

On trouve, dans l'astronomie de Biot et dans celle de Delambre, la résolution de ce problème. Déterminer trois élémens de l'orbite d'une planète par trois observations de cet astre. Mais long-tems avant, M. Bouvard avait étendu cette question à quatre élémens et à un égal nombre d'observations ; ce savant astronome avait développé tous les calculs et appliqué les formules à un exemple tiré de l'orbite solaire. C'est ce même sujet que M. Quetelet analyse à son tour ; il donne, outre la théorie de M. Bouvard, diverses constructions graphiques, propres à rendre facile la recherche des équations, et il applique ces considérations au mouvement des comètes et des planètes. On lira ce Mémoire avec intérêt ; son savant auteur y donne une nouvelle preuve de zèle et de talent. Francœur.

367. — *La nouvelle Mécanique militaire*, ou *l'Art de faire la guerre avec peu de troupes* ; ouvrage contenant plus de cent nouvelles inventions, inconnues jusqu'à ce jour, dont la plupart sont d'une utilité générale pour l'emploi de plusieurs moteurs ; par Legris, ingénieur-géomètre, etc., Paris, 1825 ; Maurice. In-8° de 9 feuilles d'impression, avec une planche ; prix 3 fr.

On ne peut prédire à l'ouvrage de M. Legris un brillant avenir ;

car, pour atteindre l'avenir il faut traverser le présent, résister aux passions, dissiper les ténèbres, vaincre les préjugés de son tems. En fait d'arts, il est très-raisonnable de rechercher, non ce qui est vieux, mais ce qui est éprouvé; et M. Legris est trop fécond pour que toutes ses découvertes puissent recevoir, en présence de l'inventeur, la sanction de l'expérience. D'ailleurs, ses explications ne sont pas toujours suffisantes pour le faire comprendre comme il le faudrait; et comment aurait-il pu s'expliquer assez clairement, dans son petit volume, sur plus de cent découvertes? Chacune de ses machines eût exigé un chapitre; il a voulu être court, et il a justifié l'observation d'Horace:

. . . . . Brevis esse laboro;
Obscurus fio. . . . . .

Si les inventions de M. Legris, ou ses importations sont réellement bonnes, ce que l'on ne peut savoir qu'après des épreuves, il eût mieux fait de les proposer successivement, avec les développemens nécessaires pour que l'on pût exécuter et faire des expériences.— Il est auteur de la *Mécanique des gens du monde*, ouvrage qui nous est inconnu.

368. — * *Manuel de perspective, du dessinateur et du peintre*, contenant les élémens de géométrie indispensables au tracé de la perspective linéaire et aérienne, et l'étude du dessin et de la peinture spécialement appliquée au paysage; par *A.-D.* Vergnaud, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1825; Roret. 1 vol. in-18; prix 3 francs.

369.— * *Manuel de chimie*, ou Traité élémentaire de cette science, dans l'état actuel de nos connaissances; par M. Riffault, ex-régisseur général des poudres et salpêtres, etc. Paris, 1825; le même. 1 vol. in-18; prix 3 fr.

370. — * *Manuel du parfumeur*, contenant les moyens de confectionner les pâtes odorantes, les poudres de diverses sortes, les pommades, les savons de toilette, les eaux de senteur, les vinaigres, extraits, élixirs, essences, huiles, parfums, eaux de Cologne, odeurs, aromates, cosmétiques, pastilles odorantes, sachets pour les bains, rouge et autres objets de son art, et où se trouve indiqué un grand nombre de compositions nouvelles; par Mme Gacon-Dufour, auteur de divers ouvrages d'économie, d'arts et de sciences. Paris, 1825; le même. In-18; prix 2 fr. 50 c.

Ces trois manuels joints à ceux dont nous avons déjà parlé (voy

Rev. Enc., t. XXIV, pages 746 et 751, et t. XXV, pages 462 et 463), ne sont qu'une partie de ceux que l'éditeur entreprend de publier pour composer une *Encyclopédie des sciences et des arts*, format in-18, portative et toute remplie de connaissances usuelles. M. RIFFAULT, à qui l'on doit déjà le *Manuel du peintre en bâtimens*, et la traduction du *Manuel du brasseur*, par Accum, se trouvait désigné par ses autres ouvrages, pour la rédaction du *Manuel de chimie*. Il débute par l'exposition des propriétés physiques des corps, à l'exception de celles qui, dépendant de la figure et du mouvement, ne conduisent qu'à des questions de géométrie et de mécanique. La lumière, le calorique et le fluide électrique y sont traités, relativement à l'influence que ces matières exercent sur l'état des corps, sur leur action mutuelle, leur formation et leur décomposition. Vient ensuite la longue liste des corps pondérables, regardés comme simples, et l'exposé de leurs combinaisons les plus remarquables. On s'étonne, après avoir lu ce petit volume, du nombre et de la prodigieuse diversité des objets qu'il renferme.

M. VERGNAUD, auteur du *Manuel de perspective*, a peut-être mis trop de savoir dans son petit ouvrage. En entreprenant de réunir les notions de géométrie à celles des deux perspectives, de la partie *matérielle* de l'art du peintre, et à des préceptes sur l'art du dessin, et de renfermer le tout dans l'espace de 214 pages in-18, n'a-t-il pas tenté l'impossible? Une notion paraît simple à ceux qui savent, parce qu'elle est susceptible d'une rédaction très-brève; mais une analyse plus attentive fait découvrir dans cette notion un ensemble d'idées qui ne peuvent être acquises toutes à la fois, qui n'arrivent que successivement, et dans un ordre déterminé. La plupart des vérités géométriques sont de cet ordre. On se prête au goût des peintres, qui repoussent les études mathématiques : on leur fait des livres, au moyen desquels ils croient avoir appris assez de mathématiques pour être en état d'étudier la perspective; et le résultat de cette fausse instruction est qu'ils ignorent toute leur vie cette partie essentielle de leur art. Le plus grand service qu'on pût leur rendre, serait de les convaincre de la nécessité d'étudier quelque peu de *géométrie*, et non ce qu'on leur donne pour cette science; d'y joindre des notions de physique, de commencer par connaître cette nature qu'ils cherchent à imiter. De tous les livres qu'un savoir trop complaisant a rédigés pour la paresse des artistes, aucun ne contient autant de choses que celui de M. Vergnaud. Cette abondance sera peut-être un obstacle, non pas au débit de l'ouvrage,

mais à l'effet qu'il est destiné à produire. Ces observations sont principalement applicables à la perspective linéaire et aux préliminaires de géométrie dont elle est précédée ; quelques-unes des notions de perspective aérienne auraient besoin d'explications que la physique peut seule donner. Les préceptes sur l'art du dessinateur et du peintre sont non-seulement très-justes, mais exprimés avec une clarté et une précision bien propres à les graver dans la mémoire.

L'auteur du *Manuel du parfumeur* est une dame qui ne se borne pas à écrire sur cet art et sur quelques autres : elle joint l'expérience au précepte, et les conseils de la sagesse à la description des procédés de fabrication, ou des matières employées. Loin d'étendre les attributions de l'art du parfumeur, elle lui interdit les empiétemens, et surtout la charlatanerie. Son petit livre est très-propre à tenir en garde contre les annonces fastueuses, les prétendus secrets, les pièges de toute espèce dont la crédulité est environnée. Dans ce livre, tout n'est pas consacré à l'agrément ; ce qui est utile et salutaire y tient aussi une place remarquable : on en sera convaincu, si l'on parcourt, page 112, la préparation, l'emploi et les effets du *vinaigre antiputride caustif.* — La lecture de ces manuels donne lieu à une remarque relative à nos habitudes et à nos mœurs, sans que l'on puisse dire qu'elle est morale. L'art du parfumeur, comparé à celui du cuisinier, paraît extrêmement borné ; son dictionnaire ne serait pas la moitié du volume destiné à recueillir les termes créés par nos doctes Apicius. Serions-nous donc encore plus gourmands que nos petits-maîtres ? question très-difficile à résoudre, et sur laquelle il ne suffirait pas de nous interroger nous-mêmes : l'avis de nos voisins serait peut-être plus éclairé, et plus près de la vérité que notre propre jugement. F.

371. — *Tableau statistique, administratif et commercial de la France.* Paris, juin 1824 ; Belin-Leprieur. Grand in-folio ; prix 5 fr.

Présenter, dans un tableau synoptique, ce que les meilleures géographies, les ouvrages de statistique les plus exacts, les notices commerciales les plus utiles offrent de notions éparses sur la topographie, la division administrative et judiciaire, les produits naturels ou industriels de la France, tel est l'objet de ce travail. Son but d'utilité est de faire connaître, par des indications sommaires, l'importance de chacun des départemens, et de mettre à portée de les comparer les uns aux autres. C'est un avantage que laissent à désirer les dictionnaires de géographie et les divers ouvrages où tout ce qui appartient à la statistique de la

France se trouve morcelé et séparé, en sorte que, pour en connaître l'ensemble, il faut se livrer à de longues et pénibles recherches.

Mis en regard d'une carte de France, ce tableau devient d'un grand secours pour l'étude de la géographie particulière du royaume. Comme l'auteur paraît avoir puisé aux sources les plus sûres et les plus récentes, on ne doit pas être surpris que son travail ne soit pas toujours d'accord avec les ouvrages d'une date antérieure. Il s'est opéré depuis des changemens nombreux auxquels il faut attribuer ces différences. Des routes ouvertes, des ponts établis, des canaux pratiqués ont apporté des changemens dans les distances; la population s'est considérablement accrue, et l'industrie manufacturière a pris un essor prodigieux, qui, sur tous les points, a augmenté l'importance de ses produits.

Voici l'ordre des titres des colonnes au nombre de dix, répétées trois fois dans la largeur du tableau :

I. *Départemens;* II. *Anciennes provinces;* III. *Arrondissemens communaux;* IV. *Distances en lieues de poste*, colonne subdivisée en deux parties : la 1re, *des chefs-lieux d'arrondissemens à la capitale*, la 2e, *du chef-lieu des sous-préfectures au chef-lieu de département;* V. *Population arrêtée par l'ordonnance du 16 janvier 1822*, colonne formée de trois subdivisions : 1°, *des villes chefs-lieux d'arrondissemens;* 2°, *des arrondissemens;* 3°, *des départemens;* VI. *Étendue superficielle des départemens en hectares ou arpens métriques;* VII. *Numéros des divisions militaires;* VIII. *Ressort :* colonnes partielles; 1°, *de la division militaire;* 2°, *de la cour royale;* 3°, *du diocèse;* IX. *Nombre de députés par département;* Xe et dernière colonne : *Industrie et commerce des départemens.* — Ces titres suffisent pour indiquer combien ce tableau peut-être utile, surtout à l'homme d'état qui cherche des résultats généraux, à l'administrateur, qui s'occupe de répartitions proportionnelles, et au négociant, qui verra d'un coup-d'œil les divers genres d'industrie et de commerce, propres à chaque département. M. A. J.

372. — * *Nouvel Atlas de la France.* Cartes des quatre-vingt-six départemens et des colonies françaises, précédées des cartes de la Gaule, de la France ancienne et de la France actuelle; par MM. Aupick et Perrot : chacune est accompagnée d'un tableau statistique et historique. 69 départemens ont déjà paru, et l'ouvrage sera entièrement terminé au mois d'août 1826.

Les départemens publiés depuis la 11e livraison sont le *Calvados*, le *Haut-Rhin*, la *Meuse*, la *Meurthe*, la *Mayenne*, la *Moselle*, l'*Ille-et-Vilaine*, la *Loire-Inférieure*, *Maine-et-Loire*, la *Corrèze*, la *Creuse*, la

Vienne, l'*Orne*, le *Gard*, les *Basses-Alpes*, le *Var*, l'*Isère*, l'*Aisne*, le *Jura*, le *Doubs*, les *Hautes-Alpes*, les *Vosges*, la *Sarthe*, *Eure-et-Loir*, la *Côte-d'Or*, la *Haute-Loire*, *Tarn-et-Garonne*, le *Lot*, la *Vendée*, le *Tarn*, le *Morbihan*, la *Loire*, l'*Yonne*, la *Charente*, la *Haute-Vienne*, la *Manche*, *etc.* — La nouvelle souscription est ouverte jusqu'au premier octobre prochain. Les nouveaux souscripteurs recevront successivement deux livraisons par mois, ainsi qu'elles sont détaillées au nouveau prospectus. Prix des deux livraisons, 12 fr. Après le premier octobre fixe, le prix est de 14 fr. Toutes les cartes, avec le texte disposé autour de chacune, se vendent séparément; savoir : celle de chaque département, 2 fr. 50 c.; celles de la *Corse*, de chaque colonie française, et celle de *Saint-Domingue*, qui paraîtra séparément, avec une description statistique et historique, 4 fr.; celle de France, par départemens et divisions militaires, format grand-aigle, texte et carte, 14 fr.; et pour les personnes qui souscriront à ladite carte avant le 1er août, 12 fr. On souscrit à Paris, chez l'éditeur, L. Duprat-Duverger, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n° 13.

Le seul moyen d'offrir aux amateurs de géographie une description graphique de la France, parfaitement détaillée, sans excéder néanmoins des dimensions commodes, était de la réduire en parties peu étendues, pour y retracer tout ce qu'elle présente d'important. La division civile établie par l'assemblée constituante, sans multiplier démésurément le nombre des cartes, a fourni aux éditeurs des espaces assez petits pour admettre sans aucune confusion tous les signes propres à faire connaître les diverses productions, les établissemens, les richesses de toutes les parties de la France. C'est ainsi qu'aux indications réunies jusqu'ici dans plusieurs cartes des chefs-lieux de préfecture et de sous-préfecture, des canaux et des routes de première, deuxième ou troisième classe, nous trouvons joints, dans les nouvelles, celles des bureaux de postes, des lieux d'étapes, des mines, des carrières de tous genres, des houillères, des fontaines minérales, etc. — Les manufactures importantes, comme tuileries, forges, fonderies, papeteries, etc., sont soigneusement indiquées par des signes particuliers. — On n'a pas oublié non plus les combats mémorables et les batailles gagnées ou perdues, les lieux où une rivière devient flottable ou navigable, les marais salans, etc., etc. — Enfin, on a été jusqu'à indiquer sur la carte le nombre d'habitans des villes et le nombre de lieues de poste comprises sur toutes les routes entre chaque relais.

Ajoutons à cela l'exactitude du dessin tracé par MM. Aupick et

Perrot, la netteté de la gravure, due à MM. Malo frères, la clarté et la brièveté du texte explicatif placé en regard de chaque département; et nous reconnaîtrons qu'il était difficile de faire sur la géographie de la France un ouvrage qui réunît plus d'avantages et de chances de succès. B. J.

373. — *Dissertation sur le périple de Scylax, et sur l'époque présumée de sa rédaction*, par *J.-F.* Gail fils. Paris, 1825; l'auteur est Treuttel et Würtz. In-8°, de 100 pages.

Les érudits savent que M. Gail fils leur prépare une savante édition du recueil des géographes Grecs, donné autrefois par Hudson. Le premier volume de cet ouvrage va paraître, le nouvel éditeur a écrit sur l'époque où vivait Scylax, auteur du périple inséré dans ce recueil, une dissertation latine, qu'il a refaite et qu'il vient de publier en français. D'après des observations, la plupart nouvelles, et qui semblent très-plausibles, M. Gail fils conclut que le périple dont il s'agit eut pour auteur le Scylax cité par Herodote; que ce géographe écrivait, vers la fin du 6e siècle avant l'ère chrétienne, et qu'il a subi quelques altérations de copistes, qui le font paraître moins ancien, si l'on ne veut pas compter d'autres passages plus multipliés, qui supposent un auteur de la fin du 6e siècle ou du commencement du 5e, avant J.-C. —Cette dissertation est suivie de nouvelles recherches sur l'origine de *Nessène*, et des villes de *Soles* dans la Cilicie. L.

374. — * *Encyclopédie moderne*, ou *Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts*, avec l'indication des ouvrages où les divers sujets sont développés et approfondis; par M. Courtin, ancien magistrat, et par une Société de gens de lettres. Paris, 1825; au bureau de l'Encyclopédie, rue neuve Saint-Roch, n° 24. Tom. V. BR — CAR. In-8° de 582 pages. Prix: 7 fr. 50 c. et 9 fr. 25 c. par la poste. (Voy. les annonces des quatre premiers volumes, *Revue Encyclopédique*, tom. xx, pag. 169; tom. xxi, pag. 179; tom. xxii, pag. 419, et tom. xxiv, pag. 173.)

L'une des meilleures garanties que l'éditeur d'un dictionnaire puisse donner de la bonté de son ouvrage, c'est la liste de ses collaborateurs. Ceux de M. Courtin sont déjà connus sous les rapports les plus honorables. Les noms de MM. Allix, pour les sciences militaires; Barbier, pour la bibliographie; Beaton, pour la musique; Bory de Saint-Vincent, pour l'histoire naturelle; Eyriès, pour la géographie; Francœur, pour les sciences mathématiques;

Kératry, pour la métaphysique; *Alex.* Lenoir, pour l'archéologie, etc., etc., ne laissent rien à craindre aux souscripteurs.

On doit donc s'attendre à voir l'*Encyclopédie moderne* justifier, dans tous ses volumes, les espérances que les premiers ont fait concevoir. Le cinquième volume, en effet, n'est pas moins intéressant que les quatre qui l'ont précédé. Parmi un grand nombre d'articles, remarquables sous le rapport du style et des pensées, l'attention des lecteurs distinguera surtout les suivans : *Brésil*, *Carthage*, par M. Eyriès; *Capitulation*, par le général Dufriche-Valazé; *Cadran*, par M. Francœur; *Calendrier*, par M. Saint-Martin; *Canard*, par M. Bory de Saint-Vincent. L'article de M. Ymbert sur la *Bureaucratie*, a été cité dans tous les journaux, et il a reçu les éloges qu'il méritait : il est difficile de réunir à un style plus piquant et plus rapide une raillerie plus fine et plus juste de ces frondeurs de profession qui blâment pour blâmer, et veulent détruire les effets, sans s'occuper auparavant des causes, et qui ne voient pas que la bureaucratie est une conséquence nécessaire de notre budget. Nous oserons cependant ne point partager l'opinion du rédacteur de l'article sur la centralisation, qui trop souvent entrave le bien que pourraient faire les administrations locales, et qui tend presque toujours à affermir le despotisme, quand elle s'étend, comme en France, jusqu'aux moindres détails. B. J.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

375. — *Observations de plusieurs curés du diocèse de Strasbourg* sur les motifs pour lesquels on les a repoussés du ministère. Paris, 1825; imprimerie de Tastu. In-8° de 36 pages.

Ces curés se plaignent d'avoir été destitués, par abus évident de l'autorité ecclésiastique et contre les règles certaines de la discipline ecclésiastique, tant universelle que gallicane. Leur prétendu crime, contre lequel on a commencé à sévir depuis 1814, est d'avoir, vers 1790, prêté le serment d'être fidèles à la nation, à la loi et au Roi, serment que la loi et le Roi exigèrent d'eux, et qui n'est condamné par aucune décision reçue en France. On veut, après trente ans, après les réconciliations les plus solennelles avec le pape et avec les évêques nommés depuis 1802, forcer ces curés *à rétracter comme anti-catholique* leur ancien serment légal, *abandonné* par eux à la demande du pape et de leurs supérieurs, il y a plus de vingt ans, suivis d'une possession longue et paisible de leur état. On les persécute ainsi à Strasbourg et

ailleurs, la force en main, pour les obliger de reconnaître des bulles non reçues en France; ce qui est sévèrement défendu par nos lois. On veut aussi les forcer à signer que l'Église catholique est *indépendante de toute puissance civile dans son enseignement, dans son gouvernement, et dans sa discipline générale;* ce qui est en contradiction avec la discipline catholique de tous les siècles, et particulièrement avec les libertés de l'église gallicane. Les plaintes fort légitimes de ces curés destitués, et de tant d'autres simples prêtres persécutés de même, ne sont pas entendues. Ces malheureuses victimes de la réaction ne peuvent obtenir aujourd'hui aucune justice en France. De vénérables ecclésiastiques, privés de leur état, et même de leur subsistance, s'ils n'ont pas de patrimoine, sont réduits à manger le pain de l'aumône, ou à mourir de faim. Il a été prédit par l'apôtre saint Paul : *Ceux qui veulent vivre pieusement, selon Jésus-Christ, seront persécutés.* Cependant, il y a des évêques de France innocens de ces injustices; nous avons du plaisir à le publier. LANJUINAIS.

376. — * *Lettre de Fénélon à Louis XIV. Deuxième édition.* Paris, 1825; Renouard. In-8° de 28 pages, orné du *fac-simile* de l'écriture de Fénélon; prix 1 fr. 25 c.

Nous avions exprimé le désir que l'on rendît plus populaire la belle lettre de Fénélon à Louis XIV, par une édition qui fût à la portée de toutes les fortunes. M. Renouard a satisfait à l'impatience du public, par la seconde édition que nous annonçons, et qui contient, comme la première, une *notice historique* sur la lettre de Fénélon, et un *fac-simile* de la première page. Le papier seul est réduit aux dimensions ordinaires de l'in-8°; en sorte que la lettre de Fénélon peut faire suite à toutes les éditions complètes de l'archevêque de Cambray faites dans ce format. Le caractère, quoiqu'un peu moins large, n'est pas moins beau ni moins lisible que le premier, et ne fait pas moins d'honneur aux presses de M. Paul Renouard. J. B.

377. — * *Concordat entre les diverses opinions politiques*, au moyen de quelques dispositions qui, en complétant la Charte, contribueraient à la rendre parfaite, avec cette épigraphe empruntée à M. de Châteaubriant : « Ce qui nous divise réellement est peu de chose. » Par M. *J. B.* BALESTE. *Deuxième édition.* Paris, 1824; Bossange frères. 1 vol. in-8° de 400 pages; prix, 6 fr.

Notre immortel Montesquieu a relevé et fait ressortir, avec une admirable sagacité, les avantages et les inconvéniens des diffé-

rentes espèces de gouvernemens; mais il n'a pas montré, et on peut facilement en pressentir la cause, comment on pourrait en former un qui fût toujours aussi parfait qu'il est donné aux institutions humaines de l'être, et que nos passions le permettent. M. Baleste semble s'être proposé d'y suppléer : l'entreprise est vaste, hardie; elle pourra même être considérée comme téméraire; toutefois, avant de s'abandonner à cette prévention, il faut lire le livre que j'annonce, avec toute l'attention que le sujet réclame. Dans un tems ou la plupart des peuples s'agitent pour changer ou améliorer leurs constitutions, il était fort important de bien préciser les diverses questions relatives à l'organisation sociale, de les montrer sous leur véritable jour; c'est un mérite que l'on ne saurait contester à M. Baleste; et comme c'est, pour ainsi dire, le point culminant de la discussion, il a droit d'exiger qu'on le suive dans les conséquences qu'il en tire.

La nature de son ouvrage ne permettant pas d'en présenter une analyse exacte, je me bornerai à en signaler les parties les plus remarquables. Dans son avant-propos, M. Baleste excite vivement l'intérêt, d'abord en établissant que les lacunes et les imperfections de la Charte sont les principales causes des dissensions qui existent en France, et que le meilleur moyen d'en tarir la source, de rallier et d'unir tous les bons français, serait de compléter et de perfectionner nos institutions; puis, en assurant que, pour concilier et satisfaire toutes les opinions raisonnables, non-seulement il est possible d'associer, dans un même système de gouvernement, la royauté, l'aristocratie et la démocratie, mais encore qu'il est facile de leur donner toute l'extension et les développemens dont elles sont respectivement susceptibles, sans exiger de chacune d'elles que de très-légères concessions, et celles-là seulement qui sont nécessaires pour les préserver, les unes et les autres, des excès auxquels elles sont sujettes de leur nature.

Les cinq premiers chapitres de l'ouvrage contiennent un tableau rapide et brillant de ce que nos rois avaient fait pour rendre les Français libres et heureux selon l'esprit du tems où ils vivaient; ensuite, un examen approfondi de nos constitutions de 1791, de 1793, de l'an 3 et de l'an 8; de la Charte de 1814, enfin, de la constituion anglaise. Dans les chapitres 6 et 7, en s'appuyant sur l'histoire et sur l'autorité des plus grands publicistes anciens et modernes, M. Baleste essaie de démontrer que le meilleur des gouvernemens est celui qu'il appelle *trinocratique*, c'est-à-dire, qui se compose, à la fois, et dans de justes

proportions, de royauté, d'aristocratie et de démocratie, et où l'opinion publique épurée, la véritable opinion publique peut, en se manifestant librement, exercer une libre et salutaire influence. Suivant sa théorie, « la souveraineté doit résider et se personnifier dans la royauté; mais en s'y modifiant conformément à la nature et à la fin de ses principaux attributs, elle doit se produire, sous les titres de *pouvoir législatif*, *pouvoir judiciaire*, *pouvoir administratif* et *pouvoir exécutif*, non pas divisée, mais organisée diversement, c'est-à-dire, avec les *formes* et les *conditions* les plus propres à garantir, pour chacun de ces pouvoirs, qu'il sera toujours exercé avec autant d'équité que cela est humainement possible. « En d'autres termes, la royauté doit se retrouver dans chacun et à la tête de ces mêmes pouvoirs; elle doit les animer et les diriger tous; mais l'aristocratie et la démocratie doivent s'y trouver employées avec elle, autant qu'elles peuvent l'être. Les chap. 10, 11, 12, 13 et 14 sont consacrés principalement à présenter, avec les plus grands détails, les moyens d'opérer cet amalgame. Selon M. Baleste, il résulterait des mesures qu'il propose, que « la royauté, plus forte par son alliance avec la démocratie, plus sage par son union avec l'aristocratie, et plutôt aidée que contenue par ces deux puissans ressorts, pourrait, comme disait Henri IV, de lui-même, tout ce qu'elle voudrait, parce qu'elle ne voudrait jamais que ce qu'elle devrait. »

C'est dans le livre même que j'annonce qu'il faut lire les développemens de ce système et les principes de droit public sur lesquels l'auteur s'appuie. Lors même que l'on ne partagerait pas entièrement l'opinion de l'écrivain, on reconnaîtra, du moins, qu'il unit à un ardent amour du bien, à une connaissance pratique des hommes et des affaires, une élévation d'esprit qui prend sa source dans les plus nobles sentimens. Mais que peut un écrivain isolé sur les destinées de sa patrie? L'histoire est là pour nous montrer comment les changemens de gouvernement s'opèrent; pour qu'ils soient heureux, il faut un concours de circonstances presque impossible à rencontrer : la puissance, les lumières et la volonté forcent de faire le bien. P. A.

378. — *Lettres sur l'Éducation*, écrites en octobre et en décembre 1823, dans sa prison, par le publiciste *C.-J.-B.* Bonnin, sur l'éducation de sa fille. Paris, 1825; Vernarel et Tenon. 1 vol. in-12 de 330 pages; prix, 3 fr.

Ce livre est écrit dans les intentions les plus pures; et quoiqu'il

ait été composé à Sainte-Pélagie, où son auteur était détenu en exécution des lois sur les délits de la presse, à l'occasion d'un ouvrage publié en 1821 sous le titre d'*Études législatives*, il est impossible de le regarder comme émané d'un corrupteur de la morale publique. M. Bonnin adresse à sa fille, âgée de sept ans, une lettre sur l'instruction, trop avancée pour elle, mais pleine de sentimens bons et louables. Une lettre à sa femme, sur l'éducation physique, contient des préceptes hygiéniques, utiles à suivre. Viennent ensuite des pensées détachées sur l'éducation, et un avant-propos de *la Doctrine sociale* publiée par M. Bonnin, avec une analyse de son système de droit public. Tout n'est pas neuf dans ces divers écrits; tout n'y est point parfaitement exact et à l'abri de la critique; mais tout y fait estimer l'auteur. Ce n'est certainement pas contre les écrivains aussi zélés pour la science, aussi étrangers à toutes les intrigues, et animés d'intentions aussi droites, que le législateur a cru nécessaire de sévir. R.

379. — * *Esquisse du système d'éducation suivi dans les écoles de New-Lanark*; traduit de l'anglais, de M. Dale Owen, par M. Desfontaines. Paris, 1825; Lugan. 1 vol. in-12 de 165 pages; prix, 2 fr. et 2 fr. 50 c. (Voy. t. xxv, p. 119).

Déjà nous avons signalé à la reconnaissance des amis de l'humanité et des progrès de la civilisation, le système d'éducation suivi par M. Robert Owen, dans la colonie industrielle qu'il a fondée à New-Lanark, en Écosse. (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 5).

Depuis, la méthode employée par ce philanthrope, pour donner l'*instruction nécessaire* aux enfans des ouvriers qu'il emploie dans ses vastes ateliers, a été assez généralement adoptée en Angleterre. On a ouvert à Londres une école centrale, dans laquelle on forme de jeunes professeurs qui doivent aller ensuite enseigner dans les différentes provinces, d'après les procédés qui ont acquis à M. Robert Owen l'estime de tous les hommes de bien.

M. Dale Owen, fils du fondateur de la colonie de New-Lanark, a publié un petit ouvrage intitulé : *An outline of the system of education at New-Lanark*, dans lequel il développe la méthode de son père. Il explique comment on a remplacé les traitemens ignobles auxquels sont soumis les enfans dans la plupart des écoles, par des raisonnemens simples comme ceux pour lesquels ils sont faits, et à la portée des intelligences les plus bornées; il fait surtout ressortir les inconvéniens qui résultent des moyens ordinaires de stimuler les enfans, les récompenses et les châtimens, qui excitent une ému-

lation dangereuse, germe fécond de l'ambition, de l'orgueil, de la vanité, vices contagieux et funestes, dont la société subit plus tard l'influence.

Ce petit ouvrage, dont la lecture doit être utile à tous les chefs d'institutions, à tous les pères de familles, vient d'être traduit en français par M. Desfontaines, auquel on saura sans doute gré d'avoir fait ce qui dépendait de lui pour hâter le moment où les dégoûts inséparables de la manière actuelle d'enseigner n'éloigneront plus de l'amour de l'étude des enfans animés du désir de s'instruire, mais qui sont incessamment rebutés par des difficultés qu'on ne cherche point à aplanir, et par des violences aussi honteuses pour celui qui les exerce qu'humiliantes pour celui qui en est victime. Z.

380. — * *OEuvres complètes de* MONTESQUIEU; avec des notes de différens auteurs, suivies des *Tableaux analytiques de l'Esprit des lois*, par *Théodore* REGNAULT, avocat à la Cour royale de Paris. 1re et 2e livraisons. Paris, 1825; Antoine Bavoux. 1 vol. in-8°; prix 10 francs. —Pour faciliter l'acquisition des œuvres de Montesquieu et des tableaux qui peuvent y être annexés, ou être achetés séparément, au choix des acquéreurs, la vente s'en fait par livraisons. Elles seront au nombre de six que l'on paiera 5 fr. chacune, et 5 fr. 50 cent. par la poste. L'époque de la dernière livraison est fixée au 15 septembre prochain. Après ce terme, chaque livraison se paiera 6 fr. prise à Paris, et 7 fr. 50 cent. par la poste. — Les *Tableaux* se vendent séparément en un volume petit *in-folio*, avec le portrait de Montesquieu, 8 fr.; et sans le portrait, 7 fr. 50 cent. pris à Paris.

Multiplier les éditions des ouvrages immortels d'un des grands écrivains qui ont le plus illustré leur pays, c'est honorer sa mémoire et bien mériter de la génération actuelle. — Le nouvel éditeur a, de plus, le mérite d'avoir réuni toutes les œuvres de Montesquieu dans un *seul* volume soigneusement imprimé, et où la beauté de l'exécution le dispute à la correction. Il l'a enrichi de l'éloge de l'auteur, par d'Alembert; des notes de Voltaire, d'Helvétius, de Condorcet, de Guy, de M. Destutt de Tracy, de M. Édouard Gauttier, de M. Depping, et d'autres notes inédites de plusieurs écrivains recommandables, qu'il a judicieusement adaptées aux passages de celles de ces œuvres auxquelles elles se rapportent. — L'ouvrage de M. Kératry sur le *beau dans les arts d'imitation* lui a fourni des observations qui seront lues avec intérêt, et

qui sont placées au bas des pages de l'*Essai sur le goût*. On trouve, en tête du volume, un beau portrait de l'auteur, orné de la médaille que l'Angleterre fit frapper en son honneur.

Le libraire qui a acquis cette édition y a joint les *Tableaux synoptiques et analytiques de l'Esprit des lois*, par M. Théodore Regnault, avocat à la Cour royale de Paris; à l'aide desquels on obtient la facilité de découvrir les liens, quelquefois difficiles à apercevoir, qui rattachent entre eux les différens chapitres d'un même livre, et dont l'utilité ne manquera pas d'être appréciée. M. Regnault a eu particulièrement en vue, en se livrant à ce travail, de mettre le livre de l'Esprit des lois à la portée de toutes les intelligences, et nous pensons qu'il a réussi.

381. — *Jurisprudence des codes criminels, et des lois sur la répression des crimes et délits commis par la voie de la presse et par tous les autres moyens de publication*, faisant suite au *Manuel d'instruction criminelle*, par M. Bourguignon, conseiller honoraire et avocat à la Cour royale de Paris. T. Ier. Paris, 1825; Antoine Bavoux. — Cet ouvrage sera composé de trois volumes : le second est sur le point de paraître, et le troisième est sous presse. — On souscrit à raison de 6 fr. par vol. — Ceux qui prendront aussi le *Manuel* ne paieront les deux ouvrages que 25 fr. — La souscription sera fermée, après que le troisième volume aura paru. Alors, la *Jurisprudence des codes criminels* se vendra 22 fr., et le *Manuel* 12 fr.; et les deux ouvrages réunis, 30 fr. — On devra ajouter les frais de port.

M. Bourguignon a fourni une longue et honorable carrière dans la magistrature. — Au milieu des travaux attachés aux fonctions qu'il exerça, il trouvait encore le loisir de satisfaire à son continuel besoin de l'étude : il employait à des objets d'utilité générale, les momens dont elles lui permettaient de disposer; il recueillait les leçons de l'expérience, il les mûrissait dans le silence de la retraite; et sa plume nous en transmettait les fruits dans des ouvrages qui ont mérité à son nom une place distinguée parmi les criminalistes du barreau français. Rendu à la vie privée, il n'a pas cessé de servir l'humanité; et il acquiert de nouveaux droits à la reconnaissance de ses concitoyens par la publication d'un nouvel ouvrage important sur nos lois criminelles.

On trouve, dans le premier volume que nous annonçons, un commentaire substantiel sur chaque article de la loi, que l'auteur explique par les discussions qui eurent lieu au conseil d'état, par les arrêts qui en ont fait l'application, et par la doctrine des juriscon-

sultes qui, avant lui, en ont interprété les dispositions. Son travail n'offre pas une froide analyse, une compilation indigeste; il l'accompagne d'une saine critique; il y joint des réflexions judicieuses, qu'il s'applique souvent à rendre sensibles par des exemples, et une discussion lumineuse, à l'aide de laquelle il sait animer son sujet. Le style en est correct, clair et précis; genre de mérite que n'ont pas toujours les ouvrages de jurisprudence. — M. Bourguignon aura atteint le but d'utilité qu'il s'est proposé, en offrant aux avocats chargés de la défense des accusés, et aux magistrats auxquels la loi a confié la poursuite et la répression des crimes et des délits, un corps de doctrine qu'ils consulteront avec fruit.

Nous nous réservons de revenir sur cet ouvrage important, à mesure que les autres volumes seront publiés. CRIVELLI, *avocat.*

382. — * *Rapport sur le projet d'un code pénal fait à l'assemblée générale de l'état de la Louisiane*, par M. *Édouard* LIVINGSTON, suivi des *Observations sur les conditions nécessaires à la perfection d'un code pénal*, par M. MILL, avec une *Introduction et des Notes*, par M. *A.-H.* TAILLANDIER, avocat aux conseils du Roi et à la Cour de cassation. Paris, 1825; Renouard. 1 vol. in-8° de XXXIJ et 224 pages; prix 5 f.

M. Taillandier, qui consacre une partie de ses loisirs à l'étude trop peu cultivée parmi nous de la législation pénale, publie aujourd'hui tels qu'ils ont été présentés à l'assemblée générale de la Louisiane, la première ébauche d'un code criminel, destiné à être un jour mis en vigueur dans cet état, et l'exposé des motifs et des considérations qui ont dirigé dans la conception et la composition de ce code le représentant chargé de le rédiger. L'ouvrage est précédé d'une introduction fort bien faite, et qui contient deux lettres très-intéressantes de MM. les docteurs Esquirol et Pariset, relatives aux effets présumables de l'une des peines adoptées par le législateur américain, celle de l'*emprisonnement solitaire*, dont M. Taillandier avait redouté la funeste influence sur le moral des individus qui doivent y être soumis. Les deux médecins s'accordent à dissiper cette appréhension généreuse. La même introduction renferme la réfutation d'un passage de M. Benjamin Constant, dans son *commentaire sur Filangieri*, passage dans lequel ce publiciste s'élève contre le droit prétendu par la société d'assujétir les criminels à des travaux dont une portion tourne au profit de la société elle-même. Cette réfutation, au reste, n'a pas entièrement converti l'auteur de la doctrine que M. Taillandier combat.

On trouve aussi, dans ce volume, un rapport fait à l'assemblée

du même état par les jurisconsultes chargés de la confection d'un nouveau corps de lois civiles et commerciales; enfin, le livre est terminé par un article purement spéculatif traduit de l'ouvrage connu sous le nom de *Supplément à l'Encyclopédie britannique*. Cet article est dû à M. Mill.

Le rapport de M. Édouard Livingston et la partie du code projeté qui s'y trouve annexée, ont été imprimés à la Louisiane, en *anglais et en français*, au nombre de mille exemplaires dans chaque langue, par ordre du sénat et de la chambre des représentans, réunis en assemblée générale : 200 exemplaires ont été accordés à l'auteur; il en a été distribué un à chacun des juges du pays, et l'état s'est réservé le surplus. Ce même ouvrage a également été réimprimé à Londres. B. L., *avocat*.

383. — * *De l'administration de la justice militaire en France et en Angleterre*; par M. *Victor* Foucher, substitut du procureur du Roi à Alençon. Paris, 1825; Anselin et Pochard. In-8° de XII et 100 pages d'impression; prix 2 fr.

On parle depuis long-tems d'une réforme dans nos lois militaires; l'année dernière, M. le garde-des-sceaux annonça aux Chambres que la session qui vient de se terminer ne se passerait pas sans qu'un projet fût présenté sur cette importante matière; et cependant la promesse ministérielle ne s'est point réalisée. M. Victor Foucher qui nous dit, dans son *introduction*, que l'exercice de son ministère d'avocat près les tribunaux militaires l'a classé dans le petit nombre de ceux qui ont été à même de bien connaître quels sont les dangers et les vices de la législation actuelle, entreprend de les dévoiler au public. Ce danger existe surtout lorsque l'autorité militaire se trouve en contact avec les intérêts des citoyens. C'est ainsi qu'on a vu, il y a peu d'années, des conseils de guerre acquitter les soldats accusés d'avoir attenté à la liberté et même à la vie des particuliers. Comme l'observe M. Victor Foucher, les délits militaires ne peuvent appartenir à la juridiction des conseils de guerre qu'autant qu'ils tiennent à la discipline.—Nous renvoyons à cet ouvrage, qui est assez complet, quoique peu étendu, tous ceux qui voudront acquérir des notions justes sur cette partie de l'administration publique. Nous ajoutons que l'auteur a donné beaucoup d'intérêt à son sujet en rapprochant de notre Code militaire les dispositions du *Mutiny-Act* et du règlement connu en Angleterre sous la dénomination d'*articles War*. On ne saurait trop recommander aux personnes qui écrivent sur les lois cette méthode

de rapprocher les législations des différens peuples, et de mettre en parallèle ce qu'elles ont de bon ou de défectueux.

N. d. R. La *Revue Encyclopédique* a rendu, sous ce rapport, un important service, en indiquant, depuis sept années, les meilleurs ouvrages publiés dans tous les pays, de manière que chacun, dans la sphère de ses études, peut rechercher, consulter, comparer les principales productions publiées dans différentes langues sur un sujet qu'il veut approfondir. Les nations apprennent à se mieux connaître, et elles s'empruntent les unes aux autres les institutions, les établissemens utiles, les améliorations, les vues de bien public qui peuvent leur convenir. Cet immense avantage, que plusieurs hommes distingués, de toutes les nations et de toutes les parties des connaissances humaines, ont souvent apprécié, s'étendra de plus en plus, à mesure que les divers correspondans de la *Revue* la tiendront plus exactement au courant des travaux et des progrès remarquables en tout genre.

384. - * *Des biens communaux et de la police rurale et forestière;* par M. le président Henrion de Pansey. *Seconde édition.* Paris, 1825; Théophile Barrois père. 1 vol in-8° de 505 pages d'impression; prix 6 fr.

Voici un nouvel et important service que M. le président Henrion de Pansey vient de rendre à la science du droit. La première édition de cet ouvrage était beaucoup moins complète; elle formait la seconde partie du *Pouvoir municipal*, savant ouvrage du même auteur. (*Voy.* ci-après). En faisant deux volumes distincts de ces deux traités, M. Henrion de Pansey a pu développer ses pensées et produire des traités complets sur ces matières, beaucoup plus élevées qu'elles ne le paraissent d'abord. C'est une chose digne de remarque que M. Henrion de Pansey, placé par ses fonctions à la tête de la première cour du royaume, ait presque toujours pris pour but de ses travaux l'instruction des magistrats les moins avancés dans la carrière judiciaire ou administrative. Il est vrai que la manière large et savante dont ce vénérable jurisconsulte a envisagé les questions qu'il a entrepris de traiter, lui a procuré beaucoup d'autres lecteurs que ceux à qui ses ouvrages semblent d'abord exclusivement adressés. Ils trouvent leur place dans les bibliothèques des magistrats et des avocats, et même dans celles de beaucoup de propriétaires ruraux, désireux de connaître leurs droits et leurs devoirs. Les services signalés que M. Henrion de Pansey a rendus à la science du droit viennent de recevoir leur récompense par son élévation à la dignité

de commandeur dans l'ordre de la Légion-d'Honneur. Quelque peu importante que soit cette faveur par rapport au mérite de celui à qui elle est accordée, elle n'en est pas moins remarquable pour tous ceux qui connaissent l'indépendance et l'élévation du caractère de M. le président Henrion de Pansey. A. TAILLANDIER.

385. — * *Du pouvoir municipal et de la police des communes*; par M. le président HENRION DE PANSEY. Paris, 1824; Barrois père. In-8° de 368 pages; prix 5 fr.

36. — *De la compétence des juges de paix;* par le même *Septième édition.* Paris, 1825; le même. 1 vol. in-8°; prix 7 fr. 50 cent.

Les ouvrages de M. Henrion de Pansey sont destinés à obtenir tous un grand succès, parce qu'ils sont marqués au coin de l'érudition, de la science, de la sagesse et de la justice. Son traité sur les communes étant fort augmenté dans cette seconde édition, il a fallu le diviser en deux tomes, qui se vendent séparément. Le second contient nos lois, notre jurisprudence sur les *biens communaux* et sur la *police rurale* (Voy. *ci-dessus*). Le premier est augmenté considérablement, surtout de divers chapitres nouveaux sur la *nécessité* et sur la manière juste et prudente d'organiser les *communes* par des élections populaires, et par des présentations au Roi pour les mairies. Il est triste de penser qu'aujourd'hui, dans toute la France, il n'existe aucune administration locale dont la nomination et la destitution ne soient livrées à la discrétion et à la volonté arbitraire des ministres ou de leurs agens, nommés et destitués de même. De là les élections de nos députés faussées et maîtrisées par les ministres; de là les mauvaises lois dues à leurs vues étroites d'intérêt personnel, à leurs préjugés ou à leur complaisance, et les autres lois non moins dommageables dont on est menacé. De là un vif dégoût pour un ordre de choses où les citoyens prétendus libres ne sont que passifs, et privés de leurs garanties les plus désirées, les plus désirables; de là une *lutte effrayante et continuelle* entre les libertés reconnues par la Charte, et le régime ministériel. Il faut donc enfin organiser la société de manière qu'elle soit en harmonie avec le pacte fondamental. Dans la ville même de Paris, on voit que tout l'ordre municipal et départemental est purement *nominal* et ministériel. *Cette reine des cités*, dit avec grande raison notre respectable auteur, non moins ami de nos libertés qu'il est ami éclairé du pouvoir, *se trouve aujourd'hui absolument étrangère à la régie de son patrimoine, à la disposition de ses revenus. On a peine à se familiariser avec l'idée de la plus grande corporation locale dépouillée de toutes les prérogatives légitimes* et salutaires dont elle a joui sous l'an-

cien régime, et qui ne devaient qu'être améliorées dans le nouveau, et singulièrement depuis le retour du Roi et l'établissement du gouvernement constitutionnel, garanti par les sermens du monarque.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

387. — * *Traité du Contrat de mariage;* par M. *P.-H.* BELLOT DES MINIÈRES, avocat près la Cour royale de Poitiers. Paris, 1824-1825; Alex.-Gobelet, libraire, rue Soufflot, n° 4; à Poitiers, E.-P.-J. Catineau, imprimeur-libraire. 4 vol. in-8°, dont 3 ont paru; prix 20 fr.

Le titre du contrat de mariage est, sans contredit, l'un des plus importans du Code civil; par son objet, il intéresse indistinctement toutes les classes de la société française; il n'est aucune partie du Code dont les dispositions soient d'une application plus fréquente et plus universelle. A défaut de conventions matrimoniales, ce titre établit le droit commun de la France; il relève la sainteté de l'union des époux, en accordant au contrat qui la régit une foule de priviléges que la loi refuse aux autres conventions civiles. Ainsi le législateur a voulu aplanir tous les obstacles qui auraient pu détourner les citoyens de l'accomplissement du mariage.

Cette portion intéressante de notre Code est une de celles qui ont le moins exercé les veilles des jurisconsultes dont les écrits ont été consacrés à la législation nouvelle. Nous ne possédons aucun ouvrage spécial sur le contrat de mariage qui fasse autorité aux écoles et au barreau.

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons n'a pas la prétention de remplir à lui seul cette lacune de nos bibliothèques de droit moderne. Il offre avec modestie au public le résultat de ses travaux, dans l'espoir de contribuer pour sa part à répandre des lumières sur une des branches les plus importantes de notre législation. Nous croyons pouvoir affirmer que son espoir ne sera point trompé.

Dans une préface, M. Bellot des Minières nous apprend que, pendant plusieurs années, il a donné sur la matière de son livre des cours particuliers à des jeunes gens qui se destinaient au droit et au notariat. Depuis l'instant où il a conçu le projet de rendre ses leçons publiques par la voie de l'impression, il a consacré trois autres années à les revoir et à les perfectionner. On lui saura gré des nombreuses recherches auxquelles il s'est livré; chacun des articles du titre du contrat de mariage a été par lui soigneusement examiné et développé; il a cherché à faire disparaître toutes les difficultés qu'il pouvait présenter. On n'adoptera peut-être pas toutes les solutions qu'il a données des diverses questions qui naissent de l'interprétation

et de l'application de la loi du mariage; mais, en examinant avec détail toutes ces questions, en exposant avec une égale bonne foi les raisons de douter et les raisons de décider, l'auteur a fourni à l'étudiant et à l'avocat les moyens de prendre eux-mêmes un parti avec une entière connaissance de cause. On pourra lui reprocher un peu de diffusion; mais il est fondé à se prévaloir de l'exemple de beaucoup de jurisconsultes célèbres. On pourra le blâmer aussi d'avoir employé certaines expressions, certaines tournures de phrases familières aux praticiens, mais que réprouve un goût sévère, et qui ont été justement et spirituellement anathématisées dans un excellent recueil consacré à la législation et à la jurisprudence (*la Thémis*). Enfin, on pourra contester l'entière justesse du titre donné à l'ouvrage, qui est moins un traité complet de la matière, qu'un commentaire précieux de la partie du Code relative aux intérêts civils des époux, puisque l'auteur, dans ses explicatinos et ses développemens, a suivi exactement la division du Code et l'ordre numérique des articles; néanmoins, on reconnaîtra que le livre de M. Bellot des Minières est un travail consciencieux, dans lequel prédomine un jugement plein de rectitude, et qu'il peut être considéré comme un véritable service rendu à la science. J.-J. Dubochet, *avocat.*

388. — * *Notes sur les colonies d'indigens*, signées *Léopold de* Bellaing. Paris, 1825; imprimerie de Lebel. In-8o de 11 pag.

Le monde lentement vers le bonheur s'avance.

Quand ce vers a été publié (il le fut à peu près en 1770), il exprimait une vérité de fait; et c'était moins encore l'espèce humaine qui faisait des progrès vers le bien que les esprits vers la vérité. Aujourd'hui, c'est vers le bonheur réellement que le monde s'avance, et ce n'est pas avec lenteur; du nord au midi, tout est changé en bien dans le nouvel hémisphère, et tout annonce, de nos jours, surtout depuis qu'une politique vraiment morale est adoptée par l'Angleterre, que tout va changer de la même manière dans l'ancien monde.

Le très-petit écrit que nous annonçons fait espérer, et même nous donne la certitude que des associations et des souscriptions de simples particuliers ont déjà produit en Hollande, en Danemarck et dans la Belgique, des innovations qui seront fécondes en perfectionnemens pour l'espèce humaine et en améliorations de ses destinées. — La mendicité a long-tems été l'opprobre, le fléau des so-

ciétés de l'Europe. On a trouvé des moyens, déjà couronnés de succès, de la détruire dans sa source, l'indigence.

L'écrit de M. de Bellaing ne contient guère plus de dix pages; mais qu'il s'en faut qu'on le trouve court de vues! Elles sont vastes, et toujours précises et nettes par le style.

Nous reviendrons sur les faits et sur les vues exposées dans cette brochure, en consultant d'autres écrits qui ont aussi pour objet la destruction de la mendicité. Mais, nous nous hâtons de l'annoncer pour qu'on se hâte de la lire, dussent quelques lecteurs s'armer de sévérité contre lui. Plus on est sévère pour ce qui est vrai, plus ce qui est vrai devient éclatant, et se répand avec facilité à travers tous les obstacles qu'on veut lui opposer. T.

389. — *Des vols politiques ou des proscriptions, des confiscations, des spoliations faites par les usurpateurs et les rebelles, durant le renversement du gouvernement et de l'autorité légitime, et l'envahissement de la souveraineté;* fragmens historiques, maximes, pensées diverses, morales et politiques, tirées de différens auteurs, tant anciens que modernes. Paris, 1825; Everat. Br. in-8° de 24 pages; prix 1 fr.

Cette brochure n'appartient à l'auteur, que par le titre; après l'avoir lue attentivement, nous n'y avons pas trouvé une ligne qui ne soit de pure compilation. C'est un recueil de sentences et de proverbes qui se suivent sans raison et sans ordre; c'est une macédoine tirée de Job, de l'Ecclésiaste, du cantique de Moïse, d'Aristote, d'Aratus de Sycione, de Cicéron, de Machiavel, de Bossuet, de Pitt, de M. de Maistre, etc., etc. Vient ensuite un *Appendice* contenant les textes de lois rendues depuis Constantin le Grand jusqu'à Louis XIV, pour rendre aux bannis et aux proscrits, à l'exception des juifs et des protestans, leurs biens confisqués, presque toujours au seul profit des courtisans.

390. — *Défense des intérêts des hospices et des établissemens de charité*, gravement compromis par l'amendement de la commission chargée par la Chambre des députés de l'examen de la loi des indemnités à accorder aux émigrés; par M. Lucas; dédiée au général Foy, membre de la Chambre des députés. Paris, 1825; à la librairie française et étrangère. Br. in-8° de 36 pages, prix 1 fr.

L'auteur expose les droits et les intérêts des hospices; il s'attache à combattre l'illégalité de la mesure proposée par la commission; il démontre ensuite tout ce qu'aurait de dommageable une conversion des biens immeubles des hospices en rentes sur l'état; il s'appuie à ce sujet des principes de l'économie publique, et de

l'autorité de Louis XVI, qui s'exprimait ainsi, dans l'ordonnance de 1780, où il s'agissait d'une conversion analogue : « Dans la vue de prévenir toute espèce d'objections relatives aux effets généraux de l'augmentation progressive du numéraire, et désirant que les hôpitaux conservent en entier, et dans tous les tems, le fruit de nos dispositions bienfaisantes, nous leur avons assuré des dédommagemens de l'augmentation progressive que l'on peut attendre dans la valeur des immeubles, et à cet effet, nous voulons que, tous les vingt-cinq ans, l'engagement que nous aurons pris envers les maisons hospitalières soit augmenté d'un dixième en capital et arrérages, et qu'à chacune des révolutions susdites, il soit passé un nouveau contrat conforme à cette promesse. » — Nous ne doutons pas que cette brochure, écrite avec talent, n'ait contribué à éclairer la discussion sur l'importante question à laquelle elle est consacrée. Le public s'est un peu consolé de la proposition des ministres sur l'indemnité, en voyant du moins rejeter l'amendement de la commission, qui devait ravir aux hôpitaux une partie de leurs propriétés, confirmées souvent par les lois, et notamment par la loi de 1814, sur les biens rendus aux émigrés.

391. — *Observations sur les confiscations révolutionnaires et le projet de loi de l'indemnité, présenté aux Chambres;* par M. le vicomte *Félix* DE CONNY. Paris, 1825; Audriveau. Broch. in-8° de 46 pages. Prix 1 fr. 50 cent.

Cet écrit n'est qu'une déclamation amère contre la révolution française, et un éloge inconsidéré de l'émigration. L'auteur annonce qu'il va faire des observations sur le projet de loi de l'indemnité; mais il se contente de passer en revue les événemens de la révolution, depuis l'émigration de 1791, s'abstenant de remonter à 1789. Ses assertions paradoxales n'ont pas besoin de réfutation. Quant au projet de loi présenté aux Chambres, l'auteur le trouve injuste, à la vérité, mais uniquement sous le point de vue de l'inégalité de partage du milliard entre des émigrés qui ont des droits identiques; il voudrait que la Chambre adoptât un mode de répartition indiqué par M. Dard, et qui donnerait à la nouvelle loi un caractère d'impartialité. P.-E. LANJUINAIS.

392. — *Défense des commis des administrations publiques contre le monopole et la confiscation de leurs emplois;* par M. NICQUET, chevalier de la Légion-d'Honneur. Paris, 1825; Trouvé. In-8° de 32 p.; prix 75 c.

On déplore depuis long-tems l'état précaire où se trouvent les em-

ployés de toutes les administrations; jamais il n'y a eu dans le personnel des bureaux autant de changemens que depuis qu'on nous promet d'établir partout une fixité rassurante pour tout le monde. Les anciennes garanties ont été enlevées à tous les salariés du gouvernement. La calomnie la plus obscure, le mensonge ou le caprice suffisent pour leur faire perdre la place qui souvent nourrit leur famille entière.

M. Nicque s'est rendu l'organe de tant de malheureux qui n'ont pas même le droit de se plaindre. S'il a choisi pour fixer l'attention du gouvernement la classe des commis, ce n'est pas qu'elle ait plus à souffrir que les autres de l'arbitraire ou de l'injustice; mais c'est qu'elle est plus nombreuse, et que souvent ceux qui cessent ainsi d'en faire partie ne sont guère propres à remplir d'autres places.

Sans doute il serait à désirer que l'on diminuât, mais *progressivement*, *sans secousse et sans violence*, ce nombre infini d'employés, dont l'existence, presque toujours inutile au peuple, est pour lui un poids énorme. Ils entravent souvent, d'ailleurs, les rouages d'une administration beaucoup trop compliquée, donnent presque toujours au ministère les moyens d'étouffer l'opinion et les vœux du peuple, et multiplient les abus au profit des créatures ministérielles, qui forment une classe privilégiée, séparée et presque ennemie de la nation. Mais cette réforme utile doit être l'ouvrage du tems et non du caprice; elle devrait se faire dans l'intérêt général de la société, et non pas au détriment de quelques malheureux pères de famille, qui souvent retombent à sa charge en cédant violemment leur emploi aux heureux favoris du pouvoir. R. J.

393. — * *Tableaux historiques extraits de Tacite*, traduction nouvelle; par M. Le Tellier, avocat à la Cour royale de Paris. Paris, 1825; Grimbert. 2 vol. in-8° de 325 et 390 pages; prix 12 fr., et 4 fr. 50 c.

M. Le Tellier offre ce recueil aux amateurs éclairés de la littérature ancienne et à la génération qui s'élève. Il obtiendra, nous n'en doutons point, toute l'estime des premiers, et la reconnaissance d'une jeunesse studieuse, avide de connaître et d'admirer les vrais modèles. Un choix n'était pas facile à faire entre les nombreux tableaux d'un écrivain que Racine appelait le plus *grand peintre de l'antiquité*. Le goût du traducteur l'a fort heureusement dirigé dans l'embarras qu'il a dû éprouver au milieu de tant de richesses. Il a réuni tous ces extraits par des *sommaires* et des *appendices*; ils sont suivis de *notes critiques et littéraires*; et, ce qui est surtout précieux,

d'un *supplément chronologique*. Nous consacrerons une analyse à cette importante production.

394. — * *Bibliothèque du* XIXe *siècle en* 100 *volumes.* — *Chronologie universelle;* par *A.* Loève-Veimars. Paris, 1825; Raymond. 1 vol. in-12, de 466 pages; prix 1 fr. 50 c.

C'est pour tout écrivain une prétention souvent dangereuse que de vouloir paraître original, quel que soit le sujet qu'il traite. En attachant à ce genre de mérite une importance exclusive, on s'expose, surtout dans un ouvrage consacré spécialement à l'instruction, comme celui que j'annonce, à tomber dans quelques divagations déclamatoires, et à sacrifier quelquefois la justesse des idées à une sorte de singularité. Peut-être M. Loève-Veimars ne s'est-il pas assez préservé de ce défaut, en écrivant ses *Considérations générales sur la chronologie et l'histoire.* Cette espèce d'introduction, qui forme la partie vraiment neuve de son ouvrage, prouve, sans doute, que l'auteur possède une riche érudition : il y développe, en effet, un assez grand nombre de questions concernant la chronologie et l'histoire, dont l'examen et la solution exigeaient de longues recherches et de savantes études; il parle *ex-professo* des révolutions de la terre et de celles de la race humaine; de la manière d'étudier et d'écrire l'histoire; du caractère particulier des historiens hébreux, grecs, latins; des traditions, des monumens, des systèmes religieux et administratifs de divers peuples de l'antiquité, de leurs chroniques, etc. Mais la critique désirerait qu'un jugement plus sûr n'eût offert, à côté de tant de savoir, que des principes incontestables et des assertions d'une évidente vérité? Que doit-on penser, par exemple, en lisant dès le début que, dans l'histoire ancienne, « grâce aux rhéteurs, la férocité fut de l'héroïsme, le nom d'Auguste fut révéré, *Démosthène et Cicéron furent de grands patriotes;* Sparte, l'école du brigandage, fut admirée comme le modèle des états, et que les Athéniens parurent le peuple le plus éclairé. » J'abandonne, pour être court, le patriotisme de Démosthène, la civilisation de ses concitoyens et la morale de Sparte. Mais n'est-ce pas une étrange erreur, ou du moins une exagération téméraire, que de placer sur la même ligne de réprobation, de flétrir du même mépris, le digne consul que Rome libre proclama le père de la patrie, et l'astucieux triumvir, le sanguinaire proscripteur, sous les coups duquel elle vit périr sa liberté? Je me borne à cette citation, à laquelle j'en pourrais joindre plus d'un autre du même genre, notamment au sujet

de quelques historiens que l'auteur me semble avoir jugés avec une légèreté un peu présomptueuse. J'ai déjà rendu justice à son érudition; je dois aussi des éloges à son style, qui, sans être exempt de néologisme, et malgré certaines formes qui sentent trop le ton magistral, est clair et concis en général. Je me plais à reconnaître enfin qu'il serait facile d'extraire de ces *Considérations* des morceaux entiers, d'une lecture instructive et agréable. B.

395. — * *Histoire d'Angleterre*, depuis Jules-César jusqu'en 1760; par *Olivier* Goldsmith, continuée jusqu'à nos jours par *Charles* Coote; traduction de l'anglais par Mme *Alexandrine* Aragon; avec une *Notice sur la vie et les ouvrages de Goldsmith*, par M. *Albert* Montémont, auteur des *Lettres sur l'Astronomie*. Paris, 1825; Peytieux, galerie Delorme. 6 vol. in-8°, papier satiné, 36 fr. (le premier volume est en vente.)

L'objet de l'histoire est d'être utile aux hommes, en leur offrant le tableau des actions mémorables, sans se borner à une série de noms et d'époques, à des récits de faits, de batailles, de révolutions, de luttes des états, des rois contre d'autres états, d'autres rois, ou des gouvernés contre les gouvernemens. Elle doit mettre en évidence les grands exemples de vertus, flétrir les crimes, et surtout détruire les préjugés, soit populaires, soit politiques; car elle doit toujours éclairer, en s'attachant à démêler dans les événemens la marche de l'esprit humain.— Il est bien peu d'historiens qui aient atteint ce but philosophique. Chez nous, Voltaire a le premier tracé la route, pendant que David Hume et Olivier Goldsmith la parcouraient successivement en Angleterre; l'impartialité, le choix des faits et la justesse des réflexions, sont les qualités de ces deux écrivains. Ils ne possèdent pas la première à un égal degré: Hume penche souvent pour la couronne, confond le peuple avec la populace, et trahit quelquefois la cause de la justice et de la liberté. Goldsmith tient mieux la balance entre le pouvoir monarchique et la nation, et il respecte plus la vérité. Si Hume, d'ailleurs, est plus étendu, Goldsmith est plus concis; l'un et l'autre dit bien; mais Goldsmith ne dit que ce qu'il faut dire.

Les abrégés de l'histoire grecque, de l'histoire romaine, et les lettres sur l'histoire d'Angleterre, par ce dernier auteur, sont traduits depuis long-tems en français. Son *Histoire d'Angleterre* ne l'avait pas encore été. C'est à une dame que nous devons ce nouveau travail, d'autant plus important que ce n'est pas un aride abrégé, mais une histoire aussi complète que celle de Hume, quoique moins

longue. Le style de Goldsmith est toujours naturel, facile et élégant; celui de son traducteur offre également ces caractères, et Mme Aragon prouve, quoique jeune encore, que cette belle entreprise n'est pas son coup d'essai. Le premier volume comprend une série d'environ treize siècles, depuis Jules César jusqu'à Édouard Ier. Nous avons particulièrement distingué les règnes de Guillaume-le-Conquérant, de Jean-sans-Terre, de Richard Cœur-de-Lion et d'Édouard, esquissés de main de maître. — La *Notice*, placée à la tête du volume, offre un coup d'œil rapide sur la vie et les écrits de l'auteur anglais. Nous reviendrons sur cet ouvrage, quand les autres volumes auront paru. ***

396. — * *Résumé de l'Histoire de la Perse*, depuis l'origine de l'empire des Perses jusqu'à ce jour; par *C.-D.* Raffenel. Paris, 1825; Lecointe et Durey. In-18 de IV et 322 pages; prix 2 fr. 50 c.

L'histoire de la Perse ancienne n'est presque point connue : du moins, nous n'avons pas à citer d'historien contemporain qui en ait fait le sujet spécial de ses travaux. Si les Grecs et les Romains en parlent, ce n'est que d'une manière secondaire et parce que les affaires de la Perse n'étaient pas sans influence sur celles de leur propre patrie. Aussi, quand l'histoire de l'Asie n'est pas mêlée à celle de la Grèce ou de l'Italie, les notions sur la Perse nous manquent absolument.

M. Raffenel a parfaitement marqué cette indigence dans son résumé. Il divise l'histoire de la Perse en six époques : celle de Cyrus et de ses successeurs; celle des Parthes; celles de l'empire des Sassanides, de la conquête des Arabes, du règne des Sophis, et enfin de l'usurpation des Afghans, avec la longue anarchie qui suivit le règne de Thamas-Kouli-Kan. — Les deux premières époques, connues par les relations immortelles des écrivains grecs et romains, n'avaient pas besoin d'être traitées avec de grands détails : on verra cependant avec intérêt l'élévation d'un puissant empire sous Cyrus, dont les vertus honorèrent sa patrie, et l'extinction de sa race, dès le règne de son fils, dont les vices ébranlèrent un empire fondé sur la sagesse et la justice. La conjuration des sept princes, les guerres contre les Grecs, les conquêtes d'Alexandre, la chute du premier empire des Perses, relevé par Arbace, sous le nom d'empire des Parthes, ne sont, pour ainsi dire, que rappelées à la mémoire des lecteurs dans l'ouvrage de M. Raffenel. Mais la troisième époque, ou celle des guerres des Romains avec les Perses, est traitée assez longuement pour ne laisser rien à désirer sur ce sujet. Les trois

dernières parties surtout renferment sur les envahissemens de la Perse, d'abord par les Arabes, puis par Gengis-Kan et Tamerlan, et sur les dynasties dont nous avons parlé, au commencement de cet article, des notions aussi complètes que le comporte un résumé. En consacrant la plus grande étendue à la dernière partie de son histoire, l'auteur l'a mise ainsi en rapport avec l'abondance des matières et avec l'importance des époques. — Ce résumé de M. Raffenel doit être considéré comme un des meilleurs de l'utile collection que publient MM. Lecointe et Durey.

397. — * *Résumé de l'histoire des établissemens européens dans les Indes orientales*, depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance jusqu'à nos jours; par *A.-J*, Méraulr. Paris, 1825; Lecointe et Durey. In-18 de IV et 315 pages; prix 2 fr. 50 c. et 3 fr. 10 c.

L'histoire des établissemens des Européens dans les Indes ne commence qu'au XIVe siècle : l'auteur a fait précéder son *Résumé* d'une description géographique de ce beau pays, et de considérations importantes sur ses immenses richesses, sur les ressources qu'il présente pour le commerce et qui l'ont rendu de tems immémorial l'objet de la convoitise des conquérans de l'Asie. Quelques lignes rappellent ensuite les principaux entrepôts de commerce, les routes qu'il a suivies autrefois, et les peuples qui se sont succédés dans l'exploitation des richesses de l'Inde. — Ces connaissances préliminaires étaient nécessaires pour faire concevoir de quel intérêt peut être encore pour nous la possession de cette riche contrée.

Les expéditions et les conquêtes des Portugais et des Hollandais, celle des Danois et des Anglais, l'acquisition de l'île de Bombay par ces derniers, les tentatives des Français pour s'établir aux Indes, et les guerres que tous les Européens sont obligés de soutenir pour maintenir leur puissance, remplissent les onze premiers chapitres. Dans les suivans, les Européens s'établissent au Bengale; la guerre éclate entre les Français et les Anglais, qui se font les auxiliaires des divers partis parmi les indigènes. — Au milieu de ces longues suites de guerres qui remplissent toutes les histoires du monde, et qui semblent plus horribles, quand on combat contre des nations si douces et si paisibles, on voit briller quelques-uns de ces noms environnés d'une renommée éternelle : Aureng-Zeb et Tippo-Saïb, chez les Indiens; Albuquerque et Sylveyra chez les Portugais; Dupleix et Lally, parmi les Français, rompent de tems en tems l'uniformité des batailles dont l'Inde paraît avoir été constamment le théâtre.

L'auteur a conduit son histoire jusqu'à nos jours : il la termine par des vues très-élevées sur le commerce et la politique de l'Angleterre, qui s'est soumis dans l'Inde un empire immense, quinze fois plus peuplé que les Iles britanniques. Mais cette puissance gigantesque lui semble présenter bien des chances de ruine; le mécontentement des Marattes, l'insubordination des Cipayes, le peu de durée des dominations européennes précédentes prouvent la fragilité du pouvoir britannique : et d'ailleurs, de quelques précautions qu'ils s'entourent, « le moment approche, dit l'auteur, où les idées libérales répandues sur toutes les parties du globe feront justice du système atroce suivi pour les colonies : les compagnies privilégiées et le monopole du commerce touchent à leur fin; les gouvernemens et les peuples reviendront à des idées plus justes sur leurs véritables intérêts, et les établissemens d'outre-mer, ou s'affranchiront entièrement, ou cesseront d'être soumis à des lois d'exception et de tyrannie. » B. J.

898. — * *Résumé de l'histoire de Suède;* par *Charles* Coquerel. Avec cette épigraphe de Tacite : *Moneant vos utriusque fortunæ documenta.* Paris, 1824; Lecointe et Durey. In-18° de 36 pages; prix 2 fr. 50 c.

Le *Résumé* de M. Coquerel se fera lire avec plaisir par tous ceux qui ne demandent qu'à connaître ce qui est le plus important dans l'histoire du royaume de Suède, et qui n'ont ni le moyen, ni le loisir de recourir aux véritables sources, ou à de plus gros volumes. L'auteur avait à lutter contre des difficultés qui auraient rebuté un homme moins jaloux que lui de répandre les connaissances utiles dans les classes moyennes et inférieures de la société; il a triomphé de ces difficultés avec autant de succès qu'il lui était possible, dans la position où il s'est trouvé. Nous ne craignons pas de considérer comme la plus grande de ces difficultés son propre talent et ses goûts, qui paraissent le porter aux discussions philosophiques beaucoup plus qu'aux recherches qu'exige l'histoire. Nous ne voulons, pour preuve de cette assertion, que les conséquences piquantes, spirituelles, et toujours justes, qu'il tire de tous les événemens remarquables dont se compose son *Résumé.* Une autre difficulté, encore plus grande, vient de ce que M. Coquerel, ne possédant point les langues du nord, a été obligé de puiser dans des sources, très-respectables sans doute, mais qui cependant ne sont pas toujours assez pures. Il a suivi *Maurillon*, *Voltaire*, *Catteau-Calleville*, *Sheridan*, et quelques autres auteurs étrangers d'un mérite incontestable;

mais s'il avait pu consulter les auteurs suédois, tels que *Dalin*, *Lagerbring*, *Giorwell*, *Funt*, et surtout *Rucks* (professeur à l'université ci-devant suédoise de Greifswald, et qui a écrit en allemand), il aurait évité une foule d'erreurs, qui, vu l'état des choses, ne doivent pas lui être reprochées.

Il n'existe pas, en langue française, une *Histoire générale de la Suède*, comparable à celle de Mallet pour le Danemarck, et composée par un savant, qui, comme lui, ait fait un long séjour dans le pays. Mallet avait habité la ville de Copenhague pendant une douzaine d'années ; il était précepteur du dernier roi, professeur à l'université danoise, et, par conséquent, à portée de tous les matériaux importans, et lié d'amitié avec tous les savans capables de de lui fournir les renseignemens nécessaires et les plus authentiques. Il est vrai que Catteau-Calleville a vécu à Stockholm pendant une vingtaine d'années ; mais d'abord il n'a composé, comme les autres auteurs que nous venons de nommer, que l'histoire de quelques périodes détachées de celle du royaume; et d'ailleurs, il avait la faiblesse de vouloir faire sa cour au pouvoir aux dépens de l'exactitude historique. C'est ce qu'on a remarqué dans son *Histoire des Révolutions de Norvége* (voy. *Rev. Enc.*, t. IV, p. 474), et surtout dans son *Tableau des États danois*, où il a dissimulé l'existence de plusieurs documens authentiques et généralement connus, mais dont l'insertion parmi les autres pièces justificatives aurait donné un démenti formel au texte de plusieurs de ses chapitres. Excusons donc M. Coquerel de s'être trompé avec des autorités fort respectables, et relevons seulement quelques-unes des erreurs les plus graves où il est tombé. Il soutient (pag. 282), d'après Voltaire, que Charles XII fut tué à Friderichstall (lisez *Friderichshald*), par une mitraille ou un boulet de canon parti du fort norvégien l'Overberg; tandis que le procès-verbal de l'autopsie cadavérique, faite en 1746, prouve que le coup mortel qui avait traversé les deux tempes n'y avait laissé qu'une blessure longue de sept lignes et large de deux; ce qui peut être l'effet naturel d'une balle de pistolet, puisqu'une mitraille ou un boulet de canon auraient dû emporter la moitié de la tête, sinon la tête entière. Il est d'ailleurs constant que le roi a été trouvé mort, la main droite sur la poignée de son épée à moitié tirée du fourreau, ce qui annonce évidemment qu'il a vu son assassin de près. On sait aussi qu'on accuse de cet assassinat un aide-de-camp nommé Siquier, que l'on croit n'avoir été qu'un instrument entre les mains de Frédéric, successeur de Charles XII au trône.

Nous lisons encore (pag. 286), qu'après la mort de ce roi, la Suède, se vit forcée de céder la Finlande à la Russie. C'est encore une erreur. La paix dont il est parlé ici ne coûta à la Suède que quelques parties de la Finlande, telles que l'Ingermanie, la Carélie, le pays de Kexholm et autres. La perte totale de la Finlande est bien plus récente; elle ne date que du règne du successeur de *Gustave IV*.

Un autre défaut de l'ouvrage de M. Coquerel est que presque tous les noms propres sont défigurés ou mal orthographiés; et cependant, il est très-important de donner aux lecteurs peu instruits, pour qui ce livre est destiné, des connaissances exactes, même sous ce rapport, qui les dirigeront dans la lecture d'autres ouvrages historiques relatifs au même pays. Nous lisons (pag. 31 et ailleurs) le nom d'un *comte Lessin*; mais cet homme d'état a joué un rôle trop brillant sous le règne de Christine, pour qu'on ne lui restitue pas son véritable nom, celui du *comte Tessin*) (1) Nous observerons encore que plusieurs noms propres sont écrits de différentes manières. C'est ainsi que le célèbre *Birger Jarl* est appelé tantôt *Birgel*, tantôt *Bilger*, tantôt *Birjer*, tantôt enfin *Birgel Yerl*, et ces différentes orthographes se trouvent quelquefois à la même page. Pag. 287, il est parlé de la paix de *Reystadt*; pag. 296, c'est le traité de *Newstadt*; il faut lire *Nyestad*. La Norvége se trouve toujours écrite *Norwége* jusqu'à la page 334 et suivantes, où l'auteur restitue au pays sa véritable orthographe. Mais la plus singulière des erreurs de ce genre se trouve pag. 254, où l'amant de la reine Christine, assassiné par ses ordres à Fontainebleau, est appelé *Mareschalchi*, au lieu de *Monaldeschi*. Il serait facile, mais peu nécessaire d'allonger cette liste de noms mal orthographiés; la seule page 263 en contient une demi-douzaine. Nous pouvons assurer aussi que les Suédois ne connaissent, ni l'ancienne famille des *Baltes* (pag. 14), ni le cloître de *Wankeem* (pag. 48), ni un endroit appelé *Yoerfue* (pag. 128), mais nous ne sommes pas en état de rétablir les véritables orthographes. Au lieu de Wankeem,

(1) Nous indiquerons ici d'autres noms à rectifier. Pages 48 et 49, on trouve *Juge* II, au lieu d'*Jnge* II; pag. 55 et ailleurs, lisez *Folckungiens*, au lieu de *Focklungiens*; p. 63, *Ninkoeping*, lisez *Linkoeping*; p. 89 et ailleurs, *Hemlstadt*, lisez *Halmstad*; p. 103, *Sundertroping*, lisez *Soederkoeping*; pag. 114 et 115; *Thorn Bonde*, lisez *Thore Bonde*; p. 160, *Colo*, lisez *Kalloe*; pag. 268 et ailleurs, *Zélande*, qui est une des provinces du royaume des Pays-Bas, au lieu de *Sélande*, île danoise.

il faudrait peut-être lire *Wadstena*. Enfin, nous observerons qu'il y a plusieurs erreurs concernant la mythologie scandinave. La déesse *Friga* (lisez *Frigga*, pag. 7), était l'épouse d'Odin; celle qui présidait à l'amour s'appelait *Freya*. Le mauvais principe (pag. 11) s'appelait *Loke*, et non pas *Lock*; au lieu de *Sleepner* (même page), il faut lire *Sleipner*; et *Odin* lui-même n'était, comme l'Hercule des Grecs, qu'un être collectif, si l'on peut s'exprimer ainsi, à qui l'on a attribué les exploits de plusieurs de ses homonymes.

Heureusement, toutes ces erreurs sont faciles à corriger; ce que M. Coquerel ne manquera pas sans doute de faire, si, comme nous n'en doutons point, son ouvrage, recommandable d'ailleurs sous beaucoup d'autres rapports, obtient les honneurs de la réimpression.

HEIBERG.

399. — *Histoire de René d'Anjou*, roi de Naples, duc de Lorraine et comte de Provence; par M. le vicomte de VILLENEUVE-BARGEMONT. Paris, 1825; J.-J. Blaise. 3 vol. in-8°, avec figures, vues et *fac simile*, formant 17 planches. Prix 24 fr., et 36 fr. pap. vélin.

Après le mérite attaché à l'exécution d'une histoire générale, vient se classer immédiatement le talent moins élevé, mais non moins utile qui s'exerce sur une seule époque, ou sur un seul personnage historique. Ce genre, tout secondaire qu'il puisse paraître, ne laisse pas de nous offrir d'excellens modèles. Nous nous bornerons à citer Saint-Réal, Vertot et Raynal pour les compositions qui n'embrassent qu'une période historique : Robertson, William Roscoë, MM. Villemain et Jay n'ont tracé que les événemens survenus pendant la vie de l'homme dont le caractère avait frappé leur esprit (1).

C'est à ces derniers écrivains, à ces biographes remarquables que M. de Villeneuve a voulu s'assimiler, par son ouvrage sur le roi René d'Anjou. Dans ce sujet, rien ne pouvait s'approcher de l'ambition de Charles-Quint, de la splendeur de Léon X, de la sombre politique de Cromwel, ni du despotisme de Richelieu; mais des caractères aussi fortement prononcés ne sont pas, heureusement, les seuls qui puissent captiver notre attention; on peut aussi se plaire et s'intéresser à suivre la vie d'un roi honnête homme, amis des arts, les cultivant lui-même, chérissant les peuples confiés à

(1) Conj. de Venise; Révol. de Portugal; Hist. de l'établ. des Européens dans les deux Indes; Hist. de Charles V; Vie et pontif. de Léon X; Hist. de Cromwell; Hist. du card. de Richelieu.

ses soins, se consolant de ses adversités par une haute résignation, et ne dédaignant point d'appeler la philosophie à son aide. Tel fut René d'Anjou. Elève du cardinal de Lorraine (Louis de Bar), son grand-oncle, il put bien se ressentir des idées superstitieuses de l'époque; elles durent même atténuer ses qualités chevaleresques; mais ce qu'il perdit sous ce rapport, il le regagna sous d'autres non moins essentiels : la loyauté dont il fut l'emblème, la législation dont il fit une de ses études favorites, l'affection du peuple qu'il chercha constamment à mériter, la constance dans l'amitié dont il donna le plus noble exemple, les récompenses qu'il savait prodiguer aux services rendus, sont autant de mérites qu'aucun prince contemporain ne posséda peut-être à un degré plus éminent. Chacun sait que René, après avoir perdu ses plus beaux apanages, termina sa longue et malheureuse carrière dans son comté de Provence. La bonhomie qui caractérisait ce prince a été, de tout tems, appréciée dans cette partie du royaume : il n'est donc point étonnant que sa mémoire y soit encore religieusement gardée. Cette même bonhomie a ses détracteurs; c'est à venger René de pareilles atteintes que M. de Villeneuve s'attache plus d'une fois, ainsi qu'il l'annonce dans son introduction. La critique de l'auteur, à cet égard, est très-remarquable; elle est appuyée de savantes recherches et d'une érudition de très-bon goût. Son introduction, fort bien écrite, nous fait regretter que l'auteur n'ait pas jugé convenable d'y joindre un tableau général de la situation de l'Europe à cette époque : les difficultés que René put vaincre auraient été d'un effet plus frappant, surtout aux yeux des gens qui n'estiment que le succès. Mais, on cesse d'éprouver ce regret, lorsqu'on entre avec l'auteur dans le récit des événemens où René fut un des principaux acteurs; la plupart de ces événemens sont les plus importans du xve siècle, le premier qui prépara la régénération de l'esprit humain.

Le style de M. de Villeneuve est facile et correct; il est quelquefois d'une grande vigueur, spécialement dans la narration de la bataille de Nancy; il a de la grâce dans une foule de détails dont l'auteur a semé son livre. Néanmoins, parmi les documens intéressans que M. de Villeneuve nous donne pour la première fois, nous recommandons au lecteur trois lettres d'*Alix de Champy* (IIe volume note 20), modèles du plus tendre abandon et de la plus aimable naïveté.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur René d'Anjou,

après avoir lu son historiographe, on ne saurait lui refuser la gloire d'avoir contribué à l'importation des lettres et des beaux arts en France : ces flambeaux de l'humaine raison ne se trouvaient alors qu'en Italie, et quoique, chez nous, ils n'aient brillé d'un vif éclat que sous François Ier, René doit être considéré, sous ce rapport essentiel, comme un des précurseurs de ce monarque.

D'EYRAUD (1).

400. * *Histoire de l'émigration* (1789—1825); par *M.-F. de* MONTROL. *Deuxième édition*. Paris, 1825; Ponthieu. 1 vol. in-8o de 418 pages. prix; 6 fr.

L'importante discussion qui a eu lieu cette année dans les Chambres, la loi qui en a été la suite, ont appelé de nouveau l'attention publique sur l'émigration, cet épisode de notre révolution, qu'une sage politique inspirée par ces belles paroles royales, *union* et *oubli*, aurait dû écarter de la législation nouvelle, en laissant à l'histoire le soin de le juger. M. de Montrol a voulu examiner les droits des émigrés à l'indemnité qui leur a été allouée par la dernière loi. Il a tracé l'histoire de l'émigration, non d'après les écrivains que leurs principes patriotiques auraient pu faire récuser par les émigrés; mais d'après ceux même dont ils ont le plus vanté les ouvrages, et qui leur ont été le plus favorables. Ecquevilly, Ferrières, Damartin, Lacretelle le jeune, madame de Larochejaquelein : tels sont les noms auxquels nous renvoient constamment les citations. C'est d'après eux, et d'après les pièces officielles que M. de Montrol expose la conduite des émigrés, que l'on voit abandonnant Louis XVI aux premiers dangers, appelant, malgré les prières du prince, les horreurs de la guerre étrangère dans leur patrie, résistant à toutes les invitations de revenir en France, ne commençant à rentrer en foule que lorsque le pouvoir absolu réuni sur une seule tête (celle de Napoléon) leur donna l'espoir d'obtenir par de basses flatteries les emplois et les honneurs qui devaient être la seule récompense du mérite. Alors ils accaparèrent toutes les places, obstruèrent toutes les avenues du pouvoir; et quand la série des événemens eut ramené sur le trône les anciens princes

(1) Une nouvelle édition, entièrement complétée, de l'ouvrage de M. D'EYRAUD, intitulé : *De l'administration de la justice et de l'ordre judiciaire en France*, vient d'être publiée à Paris, chez Fanjat, rue Christine. 3 vol. in-8o; prix 18 fr.

français, ces mêmes émigrés, encore couverts de broderies mendiées dans les antichambres de l'usurpateur, réclamèrent pour eux toutes les faveurs, et finirent par se faire attribuer une indemnité d'un milliard. Cette même somme d'un milliard était la récompense promise aux défenseurs de la patrie, dont le courage héroïque avait préservé la France de l'invasion étrangère. — Nous ne suivrons pas M. de Montrol dans le détail des faits qu'il raconte.

La conduite d'un grand nombre de ces hommes qui n'opposaient au courage bouillant de nos armées que des bras énervés par la mollesse et l'oisiveté; la cupidité de ces mêmes hommes, qui, enrichis des dépouilles des protestans, lors de la révocation de l'édit de Nantes, s'enrichissent maintenant des dépouilles de la France, sont connues et flétries depuis long-tems; mais il est bon de trouver leur histoire à peu près complète dans un livre fait exprès. Tel est l'ouvrage de M. de Montrol : le recueil des principaux décrets, des lois et des ordonnances qui concernent les émigrés, depuis 1789 jusqu'en 1825, termine le volume et vient à l'appui de tout ce qui a été dit dans l'ouvrage. B. J.

401. — * *Analyse de l'histoire de Napoléon et de la grande armée, en* 1812; par M. *le général comte* DE SÉGUR, extrait des *Annales de la littérature et des arts.* Paris, 1825; C.-J. Trouvé. Br. in-8° de 7 feuilles et demie; prix 2 fr. 60 cent. et 3 fr.

Cette brochure peut être considérée comme un excellent abrégé de l'ouvrage de M. de Ségur. Le critique a suivi l'historien pas à pas; le plus souvent même, il le cite textuellement. Sans omettre aucun fait remarquable, aucun événement de quelque importance, il nous présente, en 118 pages, un tableau précis et animé de l'expédition tout entière. Cette analyse terminée, l'auteur après avoir rendu justice à la bonne foi de M. de Ségur, et à son talent, comme narrateur, peintre et poëte, ajoute une dernière observation, un peu sévère peut-être, mais dont la franchise au moins prouve l'impartialité de ses éloges : « Il nous a semblé, dit-il, que M. le comte de Ségur, en se faisant l'heureux émule de Xénophon, n'avait pas toujours sa noble simplicité, et qu'il s'écartait quelquefois du naturel pour viser au *trait* et à l'effet. Nous avons aussi regretté qu'un esprit si brillant n'ait pas été à l'abri de la contagion du genre qu'on appelle *romantique*, et qu'il en ait mêlé souvent le faux coloris à ses plus belles peintures. » B.

402. — * *Mémoires du marquis d'Argenson, ministre sous Louis XV,*

avec une *Notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur;* publiés par *René d'Argenson*. Paris, 1825; Baudouin frères. 1 v. in-8°; prix 7 fr.

Cet ouvrage était connu en partie : 1° sous le titre d'*Essais dans le goût de ceux de Montaigne*, etc., Amsterdam (Paris, 1785, in-8°;) 2° sous celui de *Loisirs d'un ministre*. (Liége, 1787 et Bruxelles, 1788.) — Les amateurs l'estimaient sous ces deux titres, comme renfermant des anecdotes historiques et littéraires écrites avec une franchise remarquable. On y retrouve fréquemment l'âme et l'esprit du célèbre auteur des *Considérations sur le gouvernement de la France*.

M. René d'Argenson, fils de l'ancien député de ce nom, digne possesseur des manuscrits du marquis d'Argenson, a vu avec peine que les *Essais* ne contenaient point plusieurs morceaux de politique et de littérature très-dignes de voir le jour. Il a voulu rendre hommage à la mémoire de son grand oncle, en les joignant aux anciens. Il a cru même devoir publier le tout dans un nouvel ordre, et sous un titre plus convenable aux matières principales traitées dans les *Essais*. L'ancien titre faisait considérer le marquis d'Argenson comme un écrivain qui, par la hardiesse de ses pensées et la variété de son érudition, pouvait être comparé à Montaigne; ce n'était pas faire connaître suffisamment ce grand citoyen. Le nouveau titre le fera mieux apprécier. On voit, en effet, dans les *Mémoires du marquis d'Argenson*, un homme qui se prépare par des études profondes à remplir les postes les plus élevés, et qui, parvenu à l'un de ces postes, celui de ministre des affaires étrangères, ne distingua pas l'amour pour le monarque de son respect pour les droits de la nation et du désir ardent de la rendre heureuse; c'est dans cette place éminente qu'il a été jugé par Voltaire, digne d'être membre du sénat de Rome, ou secrétaire d'état dans la république de Platon. Voilà l'homme que ses *Mémoires* font très-bien connaître.

Un des nouveaux chapitres nous apprend que le marquis d'Argenson est le principal auteur d'un ouvrage anonyme très-remarquable, intitulé : *Histoire du droit public ecclésiastique français*. Londres, 1737, 2 vol in-12. Voltaire dit seulement qu'il y avait coopéré. Cette *histoire*, rédigée dans des principes excellens, se trouvait autrefois dans toutes les bibliothèques de nos magistrats; aujourd'hui, on connaît à peine son titre. En 1740, la Sorbonne voulut la faire condamner; mais le célèbre procureur général, Joly, prouva, dans trois plaidoyers successifs, que les principes de la Sorbonne étaient beaucoup plus dangereux que ceux de l'ouvrage qu'elle attaquait; la censure n'eut pas lieu.

La *Notice* sur la vie, le ministère et les écrits du marquis d'Argenson, rédigée avec beaucoup de talent par l'éditeur, remplit les lacunes que l'on peut remarquer dans les *Mémoires*. Elle fait très-bien connaître les talens et les vertus du ministre de Louis XV ; en même tems, elle nous fait voir qu'un de ses descendans se prépare aussi, par la méditation et par l'étude, à remplir dignement les places auxquelles son nom et son mérite personnel le feront appeler tôt ou tard.

Ces *Mémoires* font partie de la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*, que publient avec un succès remarquable les frères Baudouin. BARBIER.

403. — *Ephémérides historiques et politiques du règne de Louis XVIII, depuis la restauration*; par *Cyprien* DESMARAIS. Paris, 1825; Maurice. 1 vol. in 8° de XLVIII et 367 pages, orné d'une gravure d'après la coupole de Sainte-Geneviève, peinte par M. Gros; prix 7 fr.

Voilà un de ces livres que l'on peut placer dans une bibliothèque, comme une espèce de table des matières de plusieurs journaux, pour trouver au besoin un fait ou une date. On comprend qu'il n'y a point d'analyse à faire d'un pareil ouvrage; tout le travail du critique se borne à examiner s'il y a de l'exactitude et de l'ordre dans le choix et le classement des matériaux. Quant à l'exactitude, nous n'avons point remarqué d'oublis importans, et voici ce que dit l'auteur lui-même, à l'égard du classement des faits : « Nous avons tâché de remédier à ce défaut apparent d'enchaînement de diverses parties de l'ouvrage, en établissant, autant que possible, des points de corrélation entre les articles qui traitent des mêmes matières, et qui se rapportent au même sujet : les corrélations sont indiquées au moyen des renvois que nous avons placés à la fin des articles; ces renvois sont destinés à faciliter la recherche des articles analogues. »

Pour grossir le volume, l'auteur a placé en tête, sous le titre de *Fragmens politiques sur le règne de Louis XVIII*, quelques pages détachées où nous n'avons trouvé ni à-propos, ni intérêt. M. A.

404. — *Mémoires de P. L. Hanet Cléry*, ancien valet de chambre de Mme Royale, aujourd'hui *Dauphine*, avec les *portraits* des deux frères Cléry. Paris, 1825; Alexis Eymery. 2 vol. in-8°., en tout plus de 700 pages; prix 12 fr.

Tout le monde a lu les mémoires de Cléry. Tout le monde s'est plu à reconnaître le zèle et le courage dont il avait fait preuve, en continuant son service auprès du malheureux Louis XVI, jusqu'à sa

mort. Si jamais il y eut une fidélité courageuse et méritoire, c'est sans doute la sienne : Hanet-Cléry, frère cadet du précédent, n'eut pas l'occasion de montrer un dévouement égal à la cause de ses princes; mais son amour pour sa famille, sa bonté pour tous ceux qui l'ont approché, et son désintéressement dans toutes les circonstances, suffisent sans doute pour lui mériter la bienveillance de ses lecteurs. Quant à l'intérêt, il sera assez excité par la suite extrêmement variée des aventures de sa vie. L'auteur dit, dans sa préface, que l'on pourrait croire, en lisant son livre, qu'il a écrit un roman: en effet, on le voit jardinier, entrepreneur de bâtimens, meunier, sous Louis XVI; attaché aux armées, munitionnaire général de la Suisse, pendant la révolution, ruiné par l'inexactitude du gouvernement, poursuivi par des huissiers, attaqué à Saint-Domingue de la fièvre jaune, n'échappant à cette maladie et à la vengeance des Noirs que par une espèce de miracle, prisonnier en Angleterre, chargé encore, à son retour en France, de l'approvisionnement des armées, et partout témoin souvent actif d'aventures bizarres, et qui ne paraissent avoir altéré en rien l'égalité de son caractère. Cependant, à la perte de sa fortune s'est jointe celle de plusieurs membres et de sa santé : en butte aux injustices ministérielles, privé de toutes ressources, il a trouvé dans les bontés de S. A. R. la duchesse d'Angoulême le moyen de soutenir son existence. Dépouillé par un ministre de sa place et de la pension de retraite à laquelle il avait droit, il reçut bientôt du successeur de ce ministre, mille protestations de services, qui se bornèrent toutefois à lui enlever, deux mémoires qu'il avait rédigés sur la Corse (t. II, p. 305), et dont la publication devait mettre pour quelque tems leur auteur à l'abri du besoin. M. Hanet, du reste, avoue, à la fin de ses mémoires, qu'on l'a accusé de dissipation et de prodigalité : il répond à cette accusation par le tableau des sommes qui lui sont dues par le gouvernement, et qui ne s'élèvent pas, selon lui, à moins de 1,184,745 fr. 25 c., il faut avouer que les dettes du gouvernement ne détruisent point le reproche; et même, la lecture des mémoires semble le confirmer.

La variété des événemens, l'agrément de la narration, quoique le style ne soit pas toujours parfaitement correct, le ton de bonhomie de l'auteur, les anecdotes curieuses et peu connues qui s'y trouvent, assurent aux nouveaux mémoires de nombreux lecteurs; mais il ne faut pas y chercher des matériaux pour l'histoire. M. Hanet ne sait point s'élever aux considérations générales que l'on recherche aujourd'hui dans ces sortes d'ouvrages : les causes des grands événe-

mens n'y sont jamais indiquées ; et généralement, son horizon est étroit et borné ; il ne voit rien au delà de ce qui l'entoure. Les grandes vues de bien public, de liberté, de droits des peuples, ne se présentent point à lui ; mais, à défaut de ces qualités politiques, on voit briller en lui des vertus privées qui honorent l'homme. B. J.

405. — *Notice biographique sur M. le baron* PERCY (P. F.) ; par *A. F.* SILVESTRE, secrétaire perpétuel de la Société centrale d'agriculture, membre de l'Institut. In 8° de 30 pages.

406. — *Notice biographique sur M. André* THOUIN, professeur de culture au jardin du Roi, membre de l'Institut, etc. ; par le même. Paris, 1825 ; Me Huzard. In 8° de 26 pages.

Ces deux notices, insérées dans les *Mémoires de la Société centrale d'agriculture*, ont été lues en séance publique, le 10 avril dernier, et suffisaient pour rendre cette séance intéressante. En les imprimant à part, on fait plus que de rendre un nouvel hommage à deux hommes également recommandables dans la carrière que chacun d'eux a parcourue, également dignes de la renommée qu'ils ont acquise : plus les hommes de cette trempe seront connus, plus les vertus publiques et privées seront encouragées. — Les deux écrits de M. Silvestre seront lus avec intérêt, même par ceux qui ont le mieux connu les deux hommes de bien dont il parle ; le spectacle d'une belle âme et d'un profond savoir ne peut jamais nous lasser, surtout lorsqu'on nous le montre sous des traits aussi aimables que ceux dont le biographe a composé ses tableaux : la vie laborieuse et agitée ; l'âme expansive de Percy cherchant sans cesse à étendre la sphère de son activité, pour multiplier ses bienfaits ; la vie simple, retirée de Thouin, consacrée à une autre sorte d'activité qui met tout le tems à profit, non pour soi, mais pour les sciences, les arts et la bienfaisance. Notre siècle, quoi qu'en disent ses détracteurs, léguera à la postérité des modèles qu'il sera toujours glorieux d'imiter, et difficile de surpasser.

407. — * *Notice sur la vie et les travaux de Robert* FULTON, par M. de MONTGÉRY, capitaine de frégate, etc. Paris, 1825 ; Bachelier. In 8° de 70 pages.

M. de Montgéry était, en quelque sorte, désigné pour être l'historiographe de Fulton : marchant sur les traces de ce grand artiste, en ce qui concerne la marine, l'officier français entreprend d'achever ce que l'américain a commencé. Cette notice n'est pas moins instructive qu'agréable à lire ; en nous faisant suivre pas à pas l'histoire de la guerre sous-marine (voy. *Rev. Enc.* t. XXII, p. 521),

l'auteur en développe les ressources, il en montre les résultats probables, et la justifie de toutes les accusations dont elle a été le but. Mais il ne réussit pas aussi bien à justifier son héros d'avoir passé immédiatement, dans le moment le plus critique, de la France où il recevait l'hospitalité la plus amicale, au service de l'Angleterre, pour diriger son art contre la France. C'était en haine de Buonaparte, dit le panégyriste. Soit : mais rien ne peut justifier ceux qui attendent, pour changer de parti, qu'ils soient sur le champ de bataille, et que le signal du combat soit donné ; la mémoire de Fulton demeurera souillée de cette tache : M. de Montgéry lui-même connaît trop bien le véritable honneur pour n'être pas de cet avis. Hors les deux pages où cet événement est rapporté, et qui ont dû coûter au biographe plus de travail que tout le reste de sa notice, on ne trouve rien qui ne soit plein d'intérêt et d'instruction. On regrettera, même en France, qu'un homme aussi remarquable que Fulton n'ait pas obtenu une vie plus longue, qu'il ait été enlevé aux arts, au moment où il était le plus en état de leur consacrer son génie et son expérience. L'un de ses amis, M. Colden, aujourd'hui maire de New-York, avait déjà publié un ouvrage intitulé : *The life of Robert Fulton, etc.* : mais on pense bien que l'on n'y trouve point tous les faits, ni les observations que contient la notice de M. de Montgéry.

408. — * *Discours funèbre*, prononcé dans l'Église des chrétiens de la confession d'Augsbourg, à Paris, le 24 août 1824, aux funérailles de Gustave comte de Schlabrendorf, doyen du chapitre de Magdebourg, par *P. P.* Goepp, pasteur de ladite église, etc. Paris, 1825 ; Dondey-Dupré. In 8° de 14 pages.

M. Goepp a eu raison de faire imprimer ce discours : l'homme de bien qui en est le sujet, fut un modèle de vertus évangéliques, associées à une véritable philosophie pratique, au zèle pour la propagation des connaissances jusque dans les dernières classes de toutes les nations. Ami de sa patrie, quoique vivant en pays étranger, étendant ses bienfaits sur tous les hommes, mais principalement sur ses compatriotes, ne repoussant aucune croyance religieuse, quoique sincèrement attaché à la sienne, ne désespérant jamais de l'homme vicieux, ni même du criminel, tout, dans ce vénérable ministre de la religion, nous rappelle l'archevêque de Cambrai. Si Fénélon eût vécu dans ce siècle, il eût été, comme M. de Schlabrendorf, un des membres les plus actifs des sociétés de bienfaisance ; il eût propagé l'enseignement mutuel, l'industrie, le travail. Remercions M. Goepp de ce qu'il a publié sur un homme vertueux, si digne de servir de mo-

dèle en tout ce qui compose la vie privée, civile ou religieuse. Plusieurs traits de sa vie, cités en notes, sont dignes de trouver place dans les ouvrages de morale. F.

Littérature.

409. — *Exercices des amplifications françaises*, par M. *Francis* Levasseur, ex-principal de collége. Paris, 1825; Belin Mandar, rue Haute-Feuille, n° 13. In-12 de XVI et 228 pages.

410. — *Corrigé des amplifications françaises*, par le même, et chez le même libraire. In-12 de 290 pages; prix 3 fr. 75 c. les deux.

Ce deuxieme ouvrage est la suite naturelle du premier : j'en ai séparé les titres, puisque l'éditeur a destiné le premier aux élèves, et le second aux professeurs, et qu'il a eu la précaution de les faire vendre séparément.

Une courte préface expose les raisons qui ont fait entreprendre cet ouvrage ; la nécessité d'exercer les jeunes gens des deux sexes à exprimer leurs pensées clairement et avec précision, les nombreux travaux des professeurs, qui ne leur permettent pas toujours de chercher de nouvelles matières, enfin, l'avantage de trouver une grande variété dans un recueil fait exprès. Les maîtres apprécieront facilement le service que leur a rendu M. Francis Levasseur. Il a gradué ses matières, suivant la force probable des élèves qui auront à s'en servir. Dans la première des trois parties qui divisent son ouvrage, il ne s'agit presque jamais que de substituer le terme propre à un terme placé exprès pour attirer l'attention de l'élève ; la seconde et la troisième contiennent des matières de véritables amplifications ; des descriptions, des fables, des narrations, des lettres, des discours donnent aux élèves les moyens de s'exercer dans tous les genres.

L'usage des amplifications se perdra sans doute, à mesure que l'on donnera plus de tems aux connaissances positives. Entend-on par amplification l'art de parler beaucoup sans rien dire ; et c'est à quoi se réduisent souvent ces ornemens, ces figures, ces descriptions de commande? c'est un véritable défaut qu'il faut éviter soigneusement. Veut-on parler de cette partie de la rhétorique que les rhéteurs anciens recommandaient à leurs élèves, et qui consistait à montrer une chose sous toutes les faces, à creuser profondément un sujet, pour frapper davantage l'esprit des auditeurs? c'est la perfection de l'art oratoire ; elle n'appartient pas aux enfans, et cette partie seule suffirait pour condamner l'enseignement de ce qu'on

nomme *Rhétorique* dans nos colléges (voy. le *Cours de littérature* de MARMONTEL, au mot *Rhétorique*). Il semble que l'on pourrait remplacer avec avantage l'amplification par l'*analyse;* soit que l'on fît raconter aux jeunes gens des actions dont ils auraient été les témoins, ou résumer quelque partie de l'histoire ancienne ou moderne, ou tracer le plan et indiquer les beautés des meilleurs ouvrages français que l'on mettrait entre leurs mains, on obtiendrait toujours le résultat que l'on attend des amplifications, et l'on éviterait les descriptions déplacées, les allégories forcées, les amplifications banales qu'enfantent presque toujours les jeunes esprits, auxquels on demande un travail au-dessus de leur âge; en un mot, fortifier le jugement et la mémoire, tel doit être le but de l'éducation littéraire. Mais, quant à l'imagination, qui rend trop souvent l'homme malheureux, ne la cultivons que chez le petit nombre de ceux qui ont reçu en particulier du ciel l'*influence secrète*, les autres en auront toujours assez.

Ces réflexions s'appliquent aux amplifications en général, et non au recueil de M. Levasseur, que rechercheront tous les partisans de la méthode universitaire, qui préfèrent les compositions des rhétoriciens à des abrégés succincts, mais pleins de choses, que pourraient fournir les élèves de toutes les classes, dès qu'ils sont en âge de raison.

411. — * *Études grecques sur Virgile*, ou Recueil de tous les passages des poëtes grecs imités dans les Bucoliques, les Géorgiques et l'Enéide, avec le texte latin, et des rapprochemens littéraires; par M. EICHHOFF, professeur de belles-lettres, répétiteur à l'institution Massin. T. III. Paris, 1825; Delalain. In-8° de 407 pages, contenant les six derniers livres de l'Énéide; prix 6 fr.

Nous avons déjà rendu compte du second volume de l'ouvrage de M. Eichhoff. (*Voy.* t. XXV, pag. 509.) Il contenait les six premiers livres de l'Enéide, et les nombreux passages que Virgile, dans l'opinion de l'auteur, a imités des poëtes grecs. Nous annonçons aujourd'hui le troisième et dernier volume de cette belle édition du prince des poëtes latins. M. Eichhoff a tenu ce qu'il promettait dans le volume précédent. L'Énéide se trouve achevée, et de beaux morceaux d'Homère, d'Hésiode, d'Euripide, de Sophocle, etc., placés à la suite des passages correspondans de Virgile, donnent aux professeurs un moyen facile de comparer les productions des plus beaux génies de l'antiquité. L'utilité incontestable de cet ouvrage fait désirer vivement que M. Eichhoff se hâte de compléter son édition comparative de Virgile par la publication du premier vo-

lume, qui doit contenir les *Bucoliques* et les *Géorgiques* rapprochées de la même manière des passages analogues que Virgile a pu imiter.

412. — * *Traductions des classiques étrangers. — Sentences de Publius Syrus*, traduites en français par *Francis* LEVASSEUR, ex-principal du collége. *Seconde édition*, augmentée de *sentences extraites de divers auteurs*, de *notes explicatives*, et du prologue de Laberius avec la traduction de Rollin et celle de J.-J. Rousseau, Paris, 1825; Panckoucke. 1 vol. in-32 de XXVIII et 236 pages; prix 3 fr.

Publius Syrus, né dans la servitude, avait reçu, comme beaucoup d'esclaves chez les anciens, une éducation soignée : affranchi peu de tems après, il se livra à la composition des *Mimes*, espèce de comédie burlesque que les Romains aimaient beaucoup. Il obtint, dans ce genre, le plus brillant succès. Les pièces de Publius Syrus sont perdues pour nous ; il ne nous reste de lui que des fragmens conservés par Aulu-Gelle, Macrobe, etc. M. Levasseur les a réunis dans un recueil qu'il voudrait rendre classique.

Depuis long-tems, on a l'habitude, dans les colléges, de placer à la suite des fables de Phèdre quelques pensées de Publius Syrus. M. Levasseur propose d'en faire l'objet d'une explication spéciale, et de leur faire remplir le vide qu'il trouve entre les fables de Phèdre et les métamorphoses d'Ovide, ou les bucoliques de Virgile, auxquelles on passe ordinairement. Peut-être cette lacune que M. Levasseur croit apercevoir dans la série des poëtes latins n'est-elle pas aussi réelle qu'il le pense; il est très-difficile de déterminer d'une manière absolue la force nécessaire aux écoliers pour traduire tel ou tel auteur; et, quelles que soient les opinions auxquelles la routine des colléges a donné gain de cause, on aura, pour les combattre, l'autorité de Rollin, qui, comme l'on sait, faisait expliquer Phèdre en rhétorique. — Mais, en admettant même que la difficulté des auteurs latins fût graduée précisément comme les classes auxquelles on a donné les noms si ridiculement insignifians de *sixième*, *cinquième*, *quatrième*, *etc.*, et que Publius Syrus se trouvât entre Phèdre et Ovide, je ne crois pas qu'il fût à propos d'y consacrer un tems fort long. — Rappelons-nous ce que dit le bon La Fontaine :

> Une morale nue apporte de l'ennui;
> Le conte fait passer le précepte avec lui.

Et en effet, c'est le *conte*, la *narration*, la *liaison des idées* qui soutient l'attention des jeunes gens dans les livres qu'ils expliquent.

Voulez-vous les dégoûter tout-à-fait d'une étude que le repos forcé des classes, l'appareil des punitions, la figure sévère et les robes noires de leurs professeurs leur rendent déjà si odieuses? Vous n'avez qu'à substituer aux ouvrages intéressans qu'ils traduisent un recueil de pensées graves, où la sévérité de la morale ne soit déguisée par aucune de ces formes aimables, qui contribuent à la faire recevoir.

Mais, si je ne puis partager l'opinion de M. Levasseur, relativement à l'emploi de *Publius Syrus* dans les colléges, je pense que pour les gens du monde, les philosophes, et ceux qui aiment une moralité concise et présentée d'une manière piquante, le recueil de ses *Sentences* sera, comme l'*Enchiridion* de Marc-Aurèle et d'Épictète, un véritable trésor, d'autant plus précieux que le traducteur a quelquefois lutté avec succès contre la brièveté et la force de l'original.

M. Levasseur a cru devoir joindre à sa traduction des sentences, extraites de divers auteurs, des notes explicatives et le prologue de Laberius à César : ces additions ajoutent un nouveau prix à son livre et à la collection des classiques de M. Panckoucke dont il forme la 7e livraison. R. J.

413. — * *Œuvres de Rabelais*. Édition *Variorum*, avec un *Nouveau commentaire historique et philologique*; par MM. *Éloi* Johanneau et Eusmangart. Tome VI; et 5e livr. des *Songes drolatiques*. Paris, 1825; Dalibon, au Palais-Royal. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 475-476.)

Ce volume, qui renferme 43 chapitres du livre IV, offre de nouvelles preuves de la sagacité avec laquelle le commentateur distingue les allusions à l'histoire contemporaine, des traits de satire générale. L'aventure de Panurge achetant les moutons de Dindenault est empruntée du poëme de Merlin Coccaye; mais l'auteur français en a tiré une excellente scène de comédie. Il l'a perfectionnée, d'ailleurs, en faisant de Dindenault, qui est victime au dénoûment, un agresseur injuste et grossier. Calvin aussi, dit M. Éloi Johanneau, avait attaqué injustement Rabelais; et Rabelais joua, sous le nom de Dindenault, le réformateur à qui il ne pouvait pardonner ses invectives brutales et son intolérance. Dans la peinture des mœurs des *Chicanous*, il semble ne se moquer que des procureurs et des sergens; mais, comme l'observe le commentateur, ne peint-il pas encore les nobles de son tems, qui se délivraient volontiers de leurs dettes, en éloignant, par des mauvais traitemens trop souvent impunis, les officiers de justice que leur envoyaient leurs créanciers? A une tempête horrible

pendant laquelle le courage de frère Jean et la poltronnerie de Panurge forment un plaisant contraste, succède l'arrivée dans l'île des Macréons. Elle fournit à Rabelais l'occasion d'offrir à la mémoire de son bienfaiteur Guillaume Dubellay, mort plusieurs années auparavant, un hommage qui les honore tous deux. Dans cette partie du roman, M. Johanneau nous montre une critique de la croyance à l'astrologie et aux devins, si puissamment établie à la cour des Valois. La critique paraîtra superflue aujourd'hui : y a-t-il si longtems qu'elle l'est devenue? A la naissance de Louis XIV, on publia, sur sa grandeur future, des présages astrologiques, que Racine n'a pas cru devoir négliger dans les notes qu'il prenait pour écrire l'histoire du roi (1); on frappa une médaille (2), sur laquelle est figuré, avec une grande précision, l'état du ciel à l'instant de cette naissance mémorable. Les lecteurs délicats pourront trouver un peu longue la description de *Quaresme-Prenant*, monstre difforme, emblème de l'austérité hypocrite. Mais doit-on oublier combien il importait à Rabelais de ne pas quitter trop long-tems le masque de la folie? Ici, je l'avoue, il ne s'est pas montré assez sobre d'images bizarres et extravagantes : mais en a-t-il trop accumulé pour sa sûreté personnelle, quand les derniers coups de son pinceau font, du patron de l'hypocrisie, un homme cauteleux qui parle toujours sans rien dire, un égoïste qui ne se soucie de personne, un avare incapable de rien donner, un misérable, tourmenté par la luxure dans ses songes, et par la cupidité, quand il rêve les yeux ouverts? Dans l'île de *Rouach*, dont les habitans se repaissent de vent, Rabelais, comme l'indique M. Johanneau, fait la peinture de la cour : a-t-il tort de parler en même tems du géant *Bringuenarilles* qui avale des moulins et périt suffoqué en mangeant un morceau de beurre? Le commentateur prouve, d'ailleurs, que l'histoire du géant fait al-

---

(1) *Fragmens historiques*, t. VI, p. 217-218, édit. d'Agasse. Paris, 1807.

(2) Médaille en bronze, d'une belle exécution, et de la grandeur d'un écu de 6 liv. D'un côté, la figure de Louis XIII : *Ludovicus XIII. Fr. et Nav. Rex.* Au revers, dans un petit écusson circulaire, un enfant sur un char que guide la Victoire; au-dessus : *Ortus solis Gallici;* au-dessous : *Sept.* v. *Min.* XXXVIII, *Ante Meridiem.* MDCXXXVIII. Autour de l'écusson, un zodiaque disposé comme il dut l'être le 5 septembre 1638, à 11 heures 22 minutes du matin. Les cinq planètes, la lune et le soleil y sont figurés aux positions qu'ils occupaient à l'instant indiqué; et ces positions sont notées encore par degrés, minutes et secondes.

lusion aux ravages commis par Charles-Quint en France, et à l'affront qu'il reçut devant Metz. Il nous révèle aussi que les Suisses, trop dociles aux insinuations des ennemis de la France, et victimes de leur manque de foi à Marignan, ont fourni le fond de l'histoire des andouilles guerrières; histoire où Rabelais a prodigué les fictions et les allusions les plus folles. Il en avait besoin : plus hardi à mesure qu'il avance dans la carrière, il arrive à la description du pays désolé de *Papefiguière*... Nous n'en citerons qu'un seul trait : un diable, que Rabelais a rendu célèbre, raconte que Lucifer avait promis un grand prix à qui lui apporterait « l'âme d'un caphard qui eust oublié soi en son sermon recommander... Chacun de nous se mist en queste; mais rien n'y avons proufité... »

Eusèbe SALVERTE.

414. — * *Oeuvres de Jean* RACINE, en un seul volume in-18. 2e et 3e livraisons. Paris, 1825; Jules Andriveau, boulevard des Capucines, N° 3. 143 pages, contenant la fin d'*Alexandre*, *Andromaque*, *les Plaideurs*. Prix de la livraison : 1 fr. 25 c. depuis le 1er juin. (Voyez ci-dessus page 549, l'annonce détaillée de la première livraison.)

415. — * *Oeuvres complètes de* LA FONTAINE, précédées de son *éloge par Chamfort*. 1er livraison. Paris, 1825; Igonette, rue de Valois, n° 17. 1 vol. in-8°, orné d'un beau *portrait* et de *douze gravures*, dessinés par DEVÉRIA et exécutés par les premiers artistes de la capitale.

Chamfort disait que, s'il était condamné à passer le reste de sa vie dans une prison, et qu'on ne lui permît qu'un seul livre, il choisirait les *fables de La Fontaine*. De tous les auteurs qui honorent le parnasse français, il n'en est point, en effet, qui soit plus à la portée de tous les âges et de tous les esprits, que ce poëte aimable qui amuse l'enfance, instruit l'âge mûr et fait les délices de la vieillesse. On a beau le savoir par cœur, on le relit encore; c'est un ami qu'on retrouve et qu'on revoit toujours avec un nouveau plaisir. Donnant de l'attrait à la morale et du charme à la raison, il n'enseigne point, il cause; s'il raconte, il intéresse; s'il peint, il fait voir, il a tout vu. C'est partout le même épanchement d'une âme pure, la même effusion d'un bon cœur, la même grâce d'un esprit délicat et profond. Sublime dans sa naïveté; toujours charmant, même dans sa négligence, parce que tout lui sied à merveille; toujours inimitable, parce que la grâce ne s'imite point, La Fontaine a imprimé à tous ses ouvrages cette *bonhomie* qui est devenue son caractère distinctif, et

dont le nom vulgaire peint à la fois son âme et son talent, comme les proverbes peignent aux yeux de l'observateur les mœurs et le caractère d'une nation. Buffon l'a dit : *le style, c'est l'homme ;* jamais ce mot heureux ne fut plus justement appliqué qu'à notre bon La Fontaine. Plus fait pour être goûté avec délices, que pour être admiré avec transport, ce grand poëte a toujours été plus relu que célébré. Mais, pourquoi chercher à louer La Fontaine? il faut le lire, et le relire encore.

Le désir de satisfaire à ce besoin généralement senti, et le brillant succès qu'ont obtenu les belles éditions, en un seul volume, de Voltaire et de Rousseau, viennent d'engager le libraire Igonette, à publier une édition semblable, des Œuvres complètes de La Fontaine. Cet ouvrage, composé de huit livraisons, qui paraîtront exactement de 20 jours en 20 jours, sera terminé, à la fin d'octobre prochain. Le prix de chaque livraison est de 3 fr. pour les souscripteurs. La première livraison qui vient de paraître est un véritable chef-d'œuvre typographique. La netteté et l'élégance du caractère, fondu exprès par Henri Didot, la forme des pages artistement encadrées, les belles gravures dont ce volume doit être enrichi, l'exactitude du texte, la beauté du papier, fabriqué exprès par MM. Mongolfier, d'Annonay, enfin le prix modéré de l'ouvrage, tout assure à cette nouvelle édition un grand nombre de souscripteurs, et un succès que l'exactitude bien connue de l'éditeur ne peut qu'augmenter encore. PELLISSIER.

416. — * *Classiques français*, ou Bibliothèque portative de l'amateur, composée des chefs-d'œuvre, en prose et en vers, des meilleurs auteurs, 100 vol. sur papier vélin et avec portraits. 18e et 19e livraisons, composées d'un *Choix d'oraisons funèbres* de FLÉCHIER, MASCARON, BOURDALOUE, MASSILLON et LA RUE, des *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, par MONTESQUIEU, et des T. V, VI, VII et VIII des *Œuvres complètes de Molière*. Paris, 1825; L. Debure. 6 vol. in-32; prix 18 fr. et 20 fr.

Le texte de cette jolie édition de *Molière*, comme nous l'avons déjà fait observer en annonçant les quatre premiers volumes (*Voy.* ci-dessus, p. 548), est tel qu'il est sorti de la plume de l'auteur; le VIIIe volume comprend les variantes des éditions modernes (1). Le portrait de

(1) Le même éditeur a réuni la composition des *Œuvres de Molière* en un seul vol. in-8°, imprimé à deux colonnes, sur papier vélin grand raisin satiné, tiré seulement à 500 exemplaires, avec un très-beau portrait de l'auteur sur papier de Chine, et un *fac simile* de son écriture. Prix 30 fr.

Molière est en tête du 1er volume, qui fait partie de la 17e livraison; celui de Montesquieu en tête des *Lettres persanes*, qui composent la 13e livraison; le volume qui comprend le choix d'oraisons funèbres est sans portrait. Voici les titres de ces oraisons : 1° oraison funèbre de Turenne, par Fléchier; 2° du duc de Montausier, par le même; 3° de Turenne, par Mascaron; 4° de Louis de Bourbon, prince de Condé, par Bourdaloue; 5° de Louis-le-Grand, par Massillon; 6° de Louis-François de Boufflers, par La Rue. — Nous ne saurions accorder trop d'encouragemens à l'éditeur de cette collection, la plus jolie sans contredit de toutes celles que l'on publie dans le même format, et qui tire surtout sa supériorité de la forme et de la netteté des caractères, que l'on a fait fondre exprès pour cette entreprise.

E. H.

417. — *Choix de pièces fugitives de* SCHILLER, traduites de l'allemand par Mme MOREL. Paris, 1825; Le Normand. 1 vol. in-18 de 119 pages; prix 2 fr. 50 c.

Les poésies fugitives de Schiller sont déjà connues en France par la traduction en prose de M. Camille Jordan, neveu d'un des citoyens les plus honorables dont la France ait gardé le souvenir. (V. *Rev. Enc.*, t. XIV, p. 74); mais si la prose suffit pour reproduire les idées des poëtes, elle est loin de pouvoir leur prêter les couleurs et le charme dont la poésie les embellit; et même après les heureux essais du premier interprète de Schiller, le poëte allemand ne pouvait encore être apprécié à toute sa valeur. Je doute même qu'il puisse l'être aujourd'hui, malgré la tentative de Mme Morel pour transporter dans des vers français quelques-unes de ses plus jolies pièces. Pour obtenir quelque succès dans une pareille entreprise, il me semble qu'il aurait fallu un talent plus exercé, une connaissance plus approfondie des ressources de notre langue et de notre versification. Du moins, je ne puis croire que le traducteur possède ces qualités à un degré bien éminent, après avoir lu des vers tels que ceux-ci :

Qui parmi vous, soit chevalier, soit page,
Ma coupe d'or bien voudrait conquérir?
En ce noir gouffre au-delà du rivage,
Mon bras la jette, elle va s'engloutir;
Si quelque preux descend et la rapporte,
Elle est à lui, je consens qu'il l'emporte.

C'est ainsi qu'est traduite la première strophe du *Plongeur*, l'une des meilleures ballades de Schiller :

Dans le *Chevalier de Toggenbourg*, nous trouvons la strophe suivante :

Puis, sous sa modeste tente,
Joyeux il s'étend,
Et se complaît dans l'attente
Du matin suivant.
Les jours et les ans il passe
Sans pleurs ni chagrin,
Fixant le guichet *jusqu'à ce*
Qu'il s'entrouve enfin.

De telles citations suffisent pour faire juger la manière du traducteur, et nous dispensent d'entrer dans un examen plus détaillé de son travail. A. J.

418. — * *Élégies rémoises*, suivies de *Fragmens dramatiques* et d'un *Essai sur les nouvelles théories littéraires*; par *Cyprien* Anot, membre de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères. Paris, 1825; Amyot, rue de la Paix. 1 vol. in-8° de VII et 204 pages.

Le style est la partie brillante chez M. Anot. La versification de ses Élégies rémoises est remarquable par la correction (si l'on excepte un petit nombre d'expressions qu'un goût sévère ne saurait avouer dans le genre sérieux), et surtout par la douceur et l'harmonie des phrases. Soit sensibilité naturelle de l'auteur, soit travail assidu dans la facture des vers, les sons paraissent toujours choisis pour porter à l'oreille une sensation agréable : point de mots qui se heurtent, peu de syllabes sourdes ou nazales, des périodes bien cadencées, des chutes toujours harmonieuses, voilà les avantages précieux de la poésie de M. Anot. Bornons-nous à deux exemples; ici, un père adresse à sa fille, encore enfant, ces stances mélodieuses :

Le doux sourire de l'aurore
Que réfléchit un ciel d'azur,
A la rose qui vient d'éclore
Donne en vain l'espoir d'un jour pur.
Elle est fragile; sur sa tête
L'autan se prépare à mugir,
Et sous l'effort de la tempête,
Peut-être il lui faudra mourir.

Ainsi, la vie à son aurore
Sans nuage brille à tes yeux :
Ma fille, tu ne vois encore
Que des jours purs et radieux.

Hélas ! une aurore si belle
N'est pas un présage certain :
Le soir peut n'être point fidèle
A la promesse du matin.

Là, une jeune fille condamnée par sa mère à languir dans la tour d'un monastère jusqu'à ce qu'elle épouse un homme qu'elle hait, exprime ainsi ses plaintes :

Sur les ondes calmées
Alors que lentement la nuit du haut des airs
S'abaisse, et secouant ses ailes parfumées,
Couvre d'un voile obscur le vaste sein des mers,
Souvent un bruit lointain que prolonge dans l'ombre
Le souffle du zéphyr,
Au pied des murs de ma demeure sombre,
Par degrés affaibli, vient se perdre et mourir.
Immobile, attentive,
J'écoute, et les échos du lugubre séjour
Où je pleure captive,
Me répètent des chants de bonheur et d'amour.

Mais si la poésie de M. Anot a réellement le charme et l'harmonie de la musique, n'en a-t-elle pas aussi en quelque sorte le vague? Semblable à M. de Lamartine, qui s'est fait la plus haute réputation, je ne dirai pas dans le genre romantique, je craindrais de n'être pas compris, mais dans le genre rêveur, M. Anot voit naître constamment sous sa plume les idées d'amour, de mort, de regrets, de douleur, de crainte, d'espérance, etc. Mais à qui prête-t-il ces divers sentimens? on ne sait. C'est à un enfant, en général; à une jeune fille qui est comme toutes les jeunes filles, à une mère, type de toutes les mères : en un mot, M. Anot ne peint que des généralités. Écoutons ces beaux vers de son élégie de *l'Exilé*, qui me paraît la plus belle du recueil, et où son génie semble s'être inspiré par la lecture du psaume sublime : *Super flumina Babylonis*. Une jeune fille exhorte l'exilé à chanter ses peines :

Apollon est facile à la voix qui l'implore :
Adresse-lui tes vœux; parfois au fond des cœurs
Ses chants harmonieux endorment les douleurs :
Fils des Muses, pourquoi ta lyre détendue
Aux saules du rivage est-elle suspendue?

L'EXILÉ

Je lui demande en vain ses antiques accords,
Elle est sourde à ma voix, rebelle à mes efforts;

Et moi-même je sens qu'immobile et glacée,
Ma langue se refuse au vœu de ma pensée.
Ah! lorsque la patrie écoutait mes concerts,
Favori d'Apollon, je chantais, et mes vers,
Mélodieux et purs, s'élançaient de ma lyre.
Je chantais, enflammé d'un sublime délire,
L'intrépide Gaulois au milieu des hasards,
Lorsque le bras sanglant de Bellone et de Mars
A sa course rapide enchaînait la victoire.
Je chantais la vertu, la bravoure et la gloire.
Noble pays de France, est-ce loin de tes bords
Que doivent retentir ces belliqueux accords?

Sans ce mot de *France*, saurait-on seulement de quel pays est l'exilé? Combien l'intérêt ne serait-il pas plus vrai, plus puissant, si, au lieu de se diviser sur tous les Français exilés, il se concentrait sur un seul, sur un personnage déterminé, dont on nous ferait connaître le caractère, les aventures, les malheurs. Ces réflexions, que je soumets à l'auteur lui-même, naissent de la lecture des *Élégies* et de l'*Essai sur les nouvelles doctrines littéraires* (1). Comme toutes les généralités se ressemblent, un ouvrage où elles dominent n'est jamais exempt d'une sorte de monotonie que tout l'art du monde ne saurait cacher. Il en est des *Élégies rémoises* comme des *Méditations poétiques;* qui en a lu trois ou quatre, les a lues toutes. On trouve bien dans les autres des sons combinés différemment, mais qui ne représentent pas des pensées nouvelles; ce sont les mêmes qui reviennent, mais sous une autre forme, et, pour ainsi dire, avec un autre vêtement.

A la suite d'un récit allégorique de sa propre vie, M. Anot a placé, comme traduits de l'espagnol, quelques fragmens d'une tragédie de *Charles Ier, roi d'Angleterre*. Ces fragmens sont tellement morcelés, qu'il est impossible de prendre une idée nette, ni de la tragédie, ni de la manière dont l'auteur saurait tracer un plan; car il n'est question, dans ses élégies, ni de plan, ni de liaison des idées, puisqu'il ne s'y trouve jamais qu'une seule idée développée en style poétique. Je regrette que M. Anot se soit cru obligé de tronquer sa tragédie : il ne reste plus que de beaux vers détachés, et ce n'est pas assez pour les lecteurs habitués aux chefs-d'œuvre de notre scène. B. J.

---

(1) Cet *Essai* sera l'objet d'un examen particulier dans une dissertation littéraire où l'on rapprochera quelques ouvrages publiés depuis peu sur le même sujet.

419. — *Helléniennes*; par *G.* Pauthier. Paris, 1825; Maurice. 1 vol. in-18 de 165 pages; prix 3 fr.

« On sent universellement, dit l'auteur des *Helléniennes*, dans une de ses notes (p. 161-162), que la poésie a besoin d'être *régénérée* et dirigée vers un but différent de celui qu'elle a long-tems suivi; on convient aussi que la plupart des poésies anciennes n'ont point ce charme qui élève l'âme en lui donnant les plus pures émotions, les sentimens les plus nobles de sa dignité et de sa nature; enfin ces grandes idées qui dominent les nations modernes, et qui font sentir le besoin de les entretenir, dans le vague de leurs méditations, des grandes vérités de Dieu, de l'âme, de l'immortalité et de la liberté. » On voit que M. Pauthier appartient à cette école de jeunes novateurs qui prétendent que jusqu'ici nous n'avons pas eu de littérature nationale; que tous les chefs-d'œuvre que nos pères ont admirés, et que nous avons la bonhomie d'admirer après eux, ne renferment que des beautés de convention; que les règles enfin qui ont produit ces chefs-d'œuvre sont des liens ridicules qui ne sont propres qu'à étouffer le génie. Cette opinion du moins a cela de commode qu'elle dispense de tout examen. Si les règles ne sont rien, on n'a plus besoin de les étudier; si nos auteurs du siècle de Louis XIV ne sont pas des modèles, on n'a plus besoin de les lire. Voilà du tems de gagné; nos jeunes auteurs pourront l'employer plus utilement sans doute à composer de nombreux ouvrages; car, dans ce siècle, où l'on semble se disputer le prix de la course, on s'applique plus à faire vite et beaucoup, qu'à bien faire. Chaque auteur peut se créer un système à sa manière; mais qu'il y prenne garde, le succès seul peut le justifier. La critique ne prétend pas faire des règles établies par l'expérience des bases à jamais immuables; mais elle doit au moins les faire respecter jusqu'à ce qu'on les ait remplacées par de meilleures, afin de prévenir l'anarchie littéraire. Et, d'ailleurs, ces règles qui paraissent si étroites à la médiocrité, le génie s'en est contenté jusqu'ici. Que les *romantiques* fassent oublier par des chefs-d'œuvre modernes les chefs-d'œuvre de notre littérature classique, et nous applaudirons à leurs succès, même sans trop comprendre leurs doctrines; mais, jusque-là, n'en déplaise à l'auteur anonyme d'un *Essai sur la littérature romantique* (1), nous blâmerons en eux

(1) 1 vol. in-8° de 276 pages. Paris, 1825; Le Normant. Prix 4 fr. Un de nos collaborateurs rendra compte incessamment de cet ouvrage.

l'affectation du style, l'exagération de la sensibilité, les rapprochemens subits et fréquens du vulgaire avec le relevé, « parce que ce sont là les défauts dominans de ceux que l'on nous présente comme les chefs de l'école.

Ces réflexions ne m'ont pas éloigné de M. Panthier, qui marche sur les traces de ces chefs romantiques. Il invoque tour à tour, dans ses vers, la muse de Byron, et celles de MM. de Lamartine, Victor Hugo et Alfred de Vigny; mais que peut être le froid imitateur de ces poëtes? quel mérite peut-on espérer de rencontrer dans de rapides compositions, où l'on remarque à chaque pas les défauts du genre, dépouillés de l'inspiration qui peut à peine les faire supporter chez ses modèles? M. Panthier avait choisi un beau sujet; mais, pour chanter dignement les Grecs, il fallait emprunter leur lyre. Nous ne lui dirons pas de modeler la sienne, ce qui ne serait pas français, mais de chercher à moduler ses chants. Nous lui conseillerons enfin, dût ce mot l'effrayer, de travailler un peu plus ses vers, et peut-être alors nous pourrons lui promettre des succès. E. Hérain.

420. — * *Théâtre de Clara* Gazul, comédienne espagnole. Paris, 1825; Sautelet et Cie, place de la Bourse. 1 vol. in-8°; prix 6 fr.

Les nouvelles doctrines littéraires, qui ont déjà donné naissance à quelques productions originales dignes d'attention, et spécialement à deux ouvrages historiques fort remarquables, ont sans doute dicté le théâtre que j'ai sous les yeux. On ne saurait y méconnaître le dessein de l'auteur, celui de peindre sous un nom emprunté les traits les plus saillans de nos mœurs, et de se donner, à l'abri d'un masque espagnol, une entière liberté, quant aux préjugés politiques et à ce qu'il appelle les routines littéraires. Il retrace tour à tour, et toujours avec la même hardiesse et une égale originalité, la dépravation du régime impérial, la bassesse de certains fonctionnaires, la brutalité des *sabreurs de la grande-armée*, la perversité profonde des agens secrets de la police napoléonienne et l'héroïsme des Espagnols, disposés à verser leur sang pour la liberté. Abandonnant la route classique suivie par Moratin, Gorostiza et les auteurs modernes de l'Espagne, Clara Gazul ou son pseudonyme, s'efforce de tracer, à la manière des anciennes ballades, de ces grands drames où les événemens publics viennent se mêler aux émotions intimes, où des détails minutieux s'allient aux plus grandes actions; en un mot, l'auteur essaie de montrer, comme l'a fait Shakespeare, le ridicule qui se mêle, dans la vie, aux sentimens sublimes et aux faits héroïques,

prêtant à chacun son langage, et sacrifiant souvent l'élégance, et quelquefois, je dois le dire, la pudeur au naturel et à la vérité.

Dans une *Notice* fort bien écrite, l'auteur nous apprend que ces pièces furent composées, durant le régime constitutionnel, par Mlle Gazul, comédienne du *teatro mayor* de Cadix, qui ne se faisait nul scrupule d'avouer qu'elle était née d'une Bohémienne, sur le bord d'un chemin, et qui, loin de se prétendre issue des vieux chrétiens, tirait gloire d'être de sang moresque, et arrière-petite fille du tendre maure Gazul, si fameux dans les vieilles romances espagnoles. Les six comédies contenues dans ce recueil portent en général le caractère d'indépendance que la notice attribue à l'auteur, et qui distingua l'époque à laquelle on suppose qu'elles furent composées. La première de ces comédies, intitulée : *Les Espagnols en Danemarck*, a pour sujet la belle retraite de la Romana, qui parvint à s'échapper de l'île de Fionie, où le surveillait l'armée de Bernadotte, emmenant quinze mille Espagnols retenus, comme lui, sous les aigles de Napoléon. La Romana n'a pour auxiliaire, dans son projet de regagner l'Espagne, que son jeune aide de camp, le brave et malheureux Porlier, si connu dans les guérillas espagnoles, sous le nom d'*el Marquesito*. Ils sont observés et trahis par le résident français, un officier de la garde envoyé en mission secrète, et deux femmes, la mère et la fille, émissaires de la police impériale. — C'est avec ces ressorts que l'auteur produit les scènes les plus attachantes et les situations les plus vraies. Rien de plus piquant que la manière dont il a opposé la perversité endurcie et la perversité novice encore des deux intrigantes, le dévouement intéressé et timide du diplomate français pour la cause impériale, et le dévouement brûlant et sans restriction des deux Espagnols pour leur patrie. Dans *Inès Mendo*, dont le mérite se rapproche un peu de celui de *Pinto*, de M. Lemercier, dans *l'Amour africain*, *le Ciel et l'Enfer*, l'auteur a déployé la même originalité, la même force. Il se montre toujours vrai et naturel, selon les localités; ne se refusant à reproduire, ni le jargon vulgaire d'un corps de garde, ni les passions sauvages d'un bédouin, ni les turpitudes des moines et des inquisiteurs de l'Espagne.

Quoique nous soyons loin d'approuver toutes les licences littéraires qu'il s'est accordées, nous croyons devoir recommander le Théâtre de Clara Gazul à nos lecteurs, non comme un modèle à suivre, mais comme un essai fort original et très-heureux, et qui fait concevoir de celui ou de celle qui l'a composé les plus hautes espérances.

LOÈVE-VEIMARS.

421. — * *Le manuscrit de feu* M. Jérome, contenant son œuvre inédite, une *Notice biographique* sur sa personne, un *fac simile* de son écriture, et le *portrait* de cet illustre contemporain.

Non lo conobbe il mondo.

Petrarca.

Paris et Leipzig, 1825; Bossange frères, éditeurs. 1 vol. in-8° de 463 pages; prix 7 fr.

La plupart des anciens sages, dont le génie a éclairé le monde, n'ont souvent offert la vérité aux hommes qu'à travers le voile des fictions. Ce système de précaution qui semble être, au premier aspect, l'effet de la crainte, ne ferait pas honneur à leur mémoire, s'il était réellement permis de l'attribuer chez eux au manque de zèle et d'énergie pour le bien public. Mais, telle n'en fut point la véritable cause, bien reconnue aujourd'hui par tous les bons esprits. Il suffit, pour la trouver, de se reporter vers les lieux et vers les tems où vécurent ces philosophes; et l'on verra bientôt, sous leur apparente faiblesse, tout à la fois, du courage, de la prudence et de l'habileté. S'ils ont eu recours à l'emploi des fictions, c'est qu'ils les ont considérées, tantôt comme un moyen de répandre l'instruction sans inquiéter l'ombrageuse susceptibilité d'un pouvoir fondé sur l'ignorance, et qui eût promptement étouffé leurs voix; tantôt, comme un remède efficace contre l'indifférence ou la frivolité de certains peuples, afin de rendre leur esprit plus attentif en agissant d'abord sur leur imagination. C'est, en effet, devant un pareil auditoire, qu'une fable, un conte, une allégorie, deviennent quelquefois, en faveur d'une opinion, des armes plus sûres et non moins puissantes que toute la logique du plaidoyer le plus sérieux. Les apôtres de la sagesse moderne seraient-ils condamnés à employer, en France, le même moyen, pour lutter à la fois contre le double écueil que je viens de signaler, pour échapper à la vigilance inquisitoriale d'une administration qui se croit peut-être intéressée au maintien et à l'accroissement des ténèbres, et pour triompher enfin de l'insouciance nationale?

L'ouvrage du prétendu M. Jérôme, peut servir de réponse affirmative à cette question. Tout n'est que fiction dans ce piquant manuscrit, où sont prodiguées cependant d'importantes leçons qui s'adressent aux gouvernans comme aux gouvernés, à tous les partis et à toutes les classes. La verve féconde et bizarre du narrateur nous entraîne de récits en récits, d'aventures en aventures; on rit, on

réfléchit, on s'instruit, en parcourant une foule de tableaux tour à tour grotesques ou sévères; dans tous les coins de ce monde fantastique qui passe si rapidement sous les yeux, on aperçoit la vérité sous une forme toujours nouvelle, et toujours également persuasive. Je n'essaierai point d'analyser ce livre; la tâche serait trop longue; chaque récit exigerait un article à part. Je me borne à indiquer au lecteur quelques-uns des chapitres qui m'ont paru dignes d'être médités : L'histoire de la révolution française, reproduite sous différens points de vue, liv. I, chap. IX; liv. V, chap. II, et III; la séance d'une société de fleuristes, liv. V, chap. V; le rêve du chevalier, liv. IV, ch. III. Quelques citations pourront donner une juste idée de la manière vive, brillante et philosophique de l'auteur; et surtout de la variété de tons qu'il sait prendre, selon les sujets. Voici quelques fragmens du portrait d'un peuple qu'il place dans une des îles Philippines. « ... Leurs constitutions sociale, politique et religieuse, ne renferment pas des élémens moins divers et moins opposés. Lorsque tous les principes de leur morale sont établis et reconnus, il y a chez eux quelque chose d'indéfinissable et d'irrésistible qu'ils appellent *honneur*, et qui les dénature ou les modifie. Quand leur jugement et leur raison sont assis sur des calculs incontestables, il y a quelque chose qu'ils appellent *superstition*, qui les altère et les détruit. Lorsque le peuple, guidé par ses vrais intérêts, entraîné par ses mœurs, va tout entier dans une direction, il y a quelque chose qu'ils appellent *gouvernement*, qui l'oblige à en prendre une autre. Lorsque leur éducation est finie, il y a quelque chose qu'ils appellent *le monde*, qui en détruit tous les préceptes, en sorte qu'ils passent une moitié de leur vie à oublier ce qu'ils ont appris dans l'autre. Je ne parle pas de quelqu'autre chose qu'ils nomment *esprit*, chose qu'ils aiment, pour laquelle ils se passionnent, et qui est souvent en guerre ouverte avec le bon sens, auquel ils reviennent par accès, et demeurent fidèles par intervalles ou par nécessité... On a remarqué qu'il y avait dans l'île dont nous parlons, deux peuples très-distincts, savoir : un vieux peuple peu nombreux qui tient à l'ancienne sauvagerie, qui veut ce qui est, tout ce qui est, uniquement parce qu'il a été, qui se déchire et se tatoue, tenant à honneur d'avoir la barbe longue, les ongles peints en rouge, la peau brodée, et toutes les incisions d'un blason barbare... Au-dessus de cette race, existe un peuple immense, qui se lave, se rase, s'habille, qui a la peau unie, qui se fait les ongles, et que la vieille caste appelle peuple révolté, parce qu'il fait usage de ciseaux et de rasoirs. » Plus loin, l'auteur

peint avec la même fidélité la conduite des hommes de la vieille caste, après le retour du monarque légitime dans son île. Je citerai encore un passage d'un style élevé, très-remarquable pour la pensée et pour le sentiment. L'un des personnages rêve qu'il parcourt la Méditerranée, porté par un dauphin d'une merveilleuse espèce, qui lui fait connaître les divers lieux qui se présentent successivement à leurs regards. « C'est ici, dit-il, en lui montrant la Grèce, que fut le berceau de la civilisation; c'est ici que l'homme apprit à se connaître et à vivre en société; c'est ici que siéges cet institut immortel qui propagea ses leçons sur tout l'univers alors connu; c'est ici que furent rédigées les lois qui régissent encore aujourd'hui le monde; que naquirent tous les arts qui l'adoucirent et le polirent, que se manifestèrent les grandes vertus que l'on cite aujourd'hui comme modèles. Ces peuples instruisirent tous les autres; et aujourd'hui, les élèves tuent leurs précepteurs. Les Grecs meurent au sein de cette civilisation, dont ils furent les créateurs; ils meurent victimes d'une politique cent fois plus barbare que la sauvagerie elle-même. On massacre leurs prêtres; on brûle leurs temples; on vend à l'encan leurs femmes et leurs enfans; ils meurent, et les Turcs vivent, et les Anglais trafiquent, et les Russes parlementent, et le monde pleure et se tait. — « Je rougis d'être homme, répondis-je au dauphin, et je n'ose plus avouer que je suis chrétien. A quoi sert d'imprimer et de distribuer tant de millions de bibles, si on laisse égorger ceux qui invoquent ce livre sacré? Pourquoi envoyer sous le cercle polaire des missionnaires chargés d'y opérer d'incertaines conversions, lorsque le sang des anciens chrétiens ruisselle sous nos yeux, à l'ombre même de la croix qu'ils implorent? Est-ce par ce lâche abandon qu'on parviendra à propager un culte qui est le motif ou le prétexte de l'assassinat de ceux qui s'y consacrent? »

L'œuvre de M. Jérôme est certainement l'un des livres les plus curieux que l'on ait publiés depuis quelques années. S'il est vrai qu'elle soit posthume, comme l'affirment les éditeurs, le public doit les prier de fouiller soigneusement encore le secrétaire et le portefeuille du défunt. B.

Beaux-Arts.

422. — * *Antiquités de l'Alsace*, ou, Châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin; avec un *texte historique et descriptif*, par MM. de Golbéry et Schweighaeuser. Paris, 1825; Engelmann, éditeur.

Placée entre le Rhin et les Vosges, sous une latitude qui favorise les plus belles productions; riche des dons de la nature et de ceux que la richesse et l'industrie peuvent y ajouter, l'ALSACE s'offre aux regards du voyageur curieux, sous les aspects les plus intéressans et les plus pittoresques. — Deux écrivains, instruits et laborieux, nés dans le pays même, ont entrepris d'en faire connaître les monumens les plus remarquables; les planches lithographiées qui les reproduisent sont imprimées par M. Engelmann, leur compatriote; ainsi, la description de l'Alsace sera due à trois Alsaciens. — Je remarque cette circonstance, parce qu'elle me semble devoir inspirer de la confiance et de l'intérêt; au reste, l'ouvrage lui-même, justifie pleinement tout ce que l'on était en droit d'attendre de leurs efforts.

Il a déjà paru trois livraisons : deux du Haut-Rhin ; c'est le fruit du travail de M. de Golbéry, qui fournit d'excellens articles à notre *Revue*, et dont nos lecteurs ont pu apprécier tout le mérite; et la première du Bas-Rhin, dont M. Schweighaeuser s'est chargé. Le choix des dessinateurs qui concourent à cet ouvrage prouve que les éditeurs ne veulent rien épargner pour qu'il atteigne le plus haut point de perfection possible. MM. Arnout, Athalin, Joly, Villeneuve, etc., ont un nom trop bien connu dans les arts pour qu'il soit nécessaire de rappeler leurs travaux antérieurs.

En lisant le texte de cet ouvrage, on est frappé de la solidité et de l'étendue de l'instruction des deux écrivains que j'ai nommés; leur travail est fait en conscience. Ils montrent, sous leur véritable point de vue, les hommes, les événemens, les édifices; ils puisent aux sources les plus positives, et les détails qu'ils recueillent ont un attrait qui tient l'esprit attaché. C'est ainsi, que M. de Golbéry nous montre l'empereur Louis V engageant, pour quatre cents marcs d'argent, tous les juifs qu'il avait à Ribeauville: on croit rêver en lisant ce fait. Le château de Girsperg lui fournit l'occasion de rappeler une aventure bien extraordinaire. Il était habité par un seigneur passionné pour la chasse; « chaque matin, du haut du château voisin, son frère, pour le réveiller, lançait une flèche contre son volet. Un jour, le signal se fait attendre, l'impatient chevalier se précipite vers la croisée et reçoit la flèche dans le sein. » La description de l'église de Dusenbach, élevée par un des croisés vainqueurs de Constantinople, pour y mettre une petite statue de la vierge qu'il avait prise dans cette ville, contient un autre trait historique non moins curieux. Cette vierge était la patronne des musiciens d'Alsace; jusque-là tout est bien, mais voici qui est étrange; c'est qu'ils appartenaient tous

de droit au seigneur de Ribeaupierre; c'était un fief qui relevait de l'empereur, et qui comprenait les baladins de toute espèce. « Néanmoins, dit l'écrivain que je cite, l'association à laquelle il donne lieu, ne comprit pas les Histrions, parce qu'ils étaient regardés comme infames; et les musiciens eux-mêmes n'obtinrent qu'en 1480 *la permission de communier une fois l'an.* Ce droit passa au roi de France; il fut expressément compris dans l'investiture donnée par ce monarque au comte Palatin de Birkenfeld, et les statuts furent renouvelés par le conseil souverain d'Alsace, en 1785. » Il serait vraiment bien curieux de réunir dans un même corps d'ouvrage le tableau de tous les droits que, dans les diverses contrées de l'Europe, la féodalité avait institués à son profit. On verrait, par exemple, un évêque obligé de prêter foi et hommage avec des pantoufles de couleur différente et désignée; un seigneur transmettre le droit de couper les oreilles, etc. Le bon tems!

L'église de Sainte-Foi, à Schlestadt, élevée, en 1094, par Hildegarde, mère du premier duc d'Alsace et de Souabe, de la maison de Hohenstauffen, donne lieu à M. Schweighaeuser, d'élever et de discuter une question fort intéressante et très-controversée: celle de l'origine de l'architecture gothique. M. le comte Cicognara, dans sa description de l'église Saint-Marc, exprime l'opinion que la vue des monumens arabes, de l'Espagne, a donné naissance à cette architecture qui a parcouru successivement la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. M. Boisserée qui s'est occupé de cette architecture d'une manière toute particulière croit, au contraire (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 577), que c'est dans le nord de la France ou dans l'ouest de l'ancien empire germanique qu'il faut rechercher son origine, et il fait observer que l'arc en ogive ne se trouve dans les monumens de l'Orient que depuis le XIIIe siècle.

La charte de fondation du prieuré de Sainte-Foi porte que l'église fut construite sur le modèle du Saint-Sépulcre. Cette église, terminée un an avant la première croisade, offre l'emploi de plusieurs des caractères de l'architecture gothique; M. Schweighaeuser en induit, avec raison, que l'église du Saint-Sépulcre a dû en fournir le modèle; il s'appuie sur les termes de la charte de 1094; sur les descriptions qui nous restent du temple du Saint-Sépulcre; enfin, sur ce que l'arc pointu se montra au Caire, dès le IXe siècle, d'une manière plus positive qu'ailleurs. « Le hasard ou une ingénieuse innovation ont pu faire naître cet arceau en plusieurs endroits; mais il fallait une raison particulière pour le faire prévaloir si généralement sur l'ancien

usage. Or, il suffisait qu'il se trouvât autour du sépulcre dont la délivrance était le principal objet des croisés, pour qu'il prît une grande faveur et se répandît peu à peu dans toute la chrétienté, aussi, chaque croisade semble-t-elle avoir donné un nouvel essor à ce genre d'architecture. Partie du modeste tombeau du Sauveur du monde, l'ogive, d'abord humblement élégante, s'allia bientôt au progrès que l'Europe ne cessait de faire dans l'art des constructions religieuses, et, s'élançant dans les airs, elle dessina les voûtes imposantes de la plupart de nos cathédrales. On pourrait même ajouter que, fidèle aux nations qui l'avaient aperçue dans le saint lieu, elle demeura plus spécialement leur apanage. »

Je m'arrête : je reviendrai sur cet ouvrage, dont je suivrai la marche avec tout l'intérêt qu'il mérite; il me semble, toutefois, que j'en ai déjà dit assez pour faire naître, chez tous les lecteurs instruits, le désir de le posséder; leur nombre est maintenant plus grand en France qu'il n'a jamais été, le succès ne me semble donc pas douteux.

423. — * *Œuvre de* Canova; recueil de gravures au trait, d'après ses statues et ses bas-reliefs, exécutées par M. Réville; accompagné d'un texte explicatif sur chacune de ses compositions, d'après les jugemens de la comtesse Albrizzi et des meilleurs critiques, et précédé d'un *Essai sur sa vie et ses ouvrages*, par M. *H.* Delaroucher. Paris, 1824 et 1825; Audot, éditeur. L'ouvrage entier comprendra *vingt livraisons* composées chacune de cinq planches; il en a déjà paru *seize*. Prix, 4 fr. la livraison. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxiv, p. 217.)

Canova, fils d'un tailleur de pierre, était, par sa naissance, destiné à mourir ignoré; mais la nature l'avait doué de qualités précieuses; et comme, dans les arts, le génie n'a pas besoin d'aïeux, il a obtenu, par la seule puissance de son talent, une renommée et une illustration qui lui ont survécu. — C'est la postérité qui se charge de récompenser les veilles des hommes de génie. Que l'on ne croie pas que ce ne soit qu'une récompense tardive; ceux qui doivent l'obtenir un jour, en ont reçu le secret en naissant; c'est ce qui les soutient dans leurs travaux. Jean Faliero, sénateur de Venise, pressentit les heureuses dispositions du pauvre Antonnio, qu'il plaça chez un sculpteur; là, Canova apprit les premiers élémens de cet art qui lui assure l'immortalité; tandis que l'on ignore même jusqu'au nom de celui qui les lui enseigna.

Lorsque j'ai annoncé les onze premières livraisons de cet ouvrage, je me suis attaché à bien faire connaître le caractère particulier du

talent de Canova, cette sorte de prestige qu'il produit et le rang qu'il doit occuper ; à cet égard, il ne me reste rien à ajouter. Je me suis empressé aussi de féliciter M. Audot de l'heureuse idée qu'il avait eue de publier l'œuvre de ce grand artiste ; les cinq livraisons qui ont paru depuis cette annonce, offrent le même degré d'intérêt et le même mérite d'exécution. Dans le nombre des productions qu'elles contiennent, j'ai remarqué : *Persée au moment où il vient de tuer la redoutable Gorgone* dont il tient la tête à la main ; *Napoléon*, figure entièrement nue, de quinze pieds de haut, *maintenant en Angleterre ; Vénus dansant avec les grâces ;* composition charmante dont toutes les parties cependant ne sont pas également bien traitées ; *le retour de Télémaque*, *une Terpsichore*, *etc.*

Je le répète, cette entreprise ne peut manquer de plaire à tous les amateurs des arts. Les Notices de M. Delatouche sont fort spirituelles et fort bien écrites ; seulement, j'y voudrais un peu plus de critique. Par exemple, j'aurais désiré, à l'occasion du groupe de Mars et Vénus, qu'il fît remarquer que la coiffure de Mars est mal agencée, que la figure de Vénus est trop petite par relation avec celle du dieu ; j'aurais voulu aussi qu'il examinât jusqu'à quel point Canova s'est inspiré, dans cette composition, des productions de l'antiquité avec lesquelles elle offre de l'analogie. Au reste, ce recueil n'en est pas moins, dans son ensemble, très-bien conçu et très-bien exécuté ; et les critiques même que je hasarde prouvent le soin que j'ai mis à l'examiner. — J'y reviendrai lorsqu'il sera entièrement terminé.

424. — * *Manuel de l'amateur des arts dans Paris*, pour 1824, contenant la description complète des musées royaux, galeries et collections publiques et particulières, et de tout ce qui a rapport aux arts du dessin ; par C. Harmand. Paris, 1824 ; Hesse ; Pélicier. 1 vol. in-18 ; prix 3 fr. 50 c.

Ce manuel est un véritable recueil des catalogues de tous les musées, de toutes les collections, auquel l'auteur a joint une description, plus ou moins complète, des productions des arts qui se trouvent répandues dans les divers monumens publics, ainsi que la liste des artistes, des marchands de tableaux et de gravures, et même des restaurateurs de tableaux. Il peut donc remplacer, jusqu'à un certain point, un grand nombre de catalogues et d'ouvrages plus complets ; dès-lors, je ne serais pas étonné qu'il eût un assez grand débit ; il convient, surtout, aux curieux qui veulent voir beaucoup de choses dans une même journée. Voilà le beau côté du livre que j'annonce ; maintenant, il faut que la critique se fasse entendre, et,

puisque l'auteur promet, dans sa préface, de l'écouter avec attention, de profiter même de ses conseils, je vais tâcher, en ce qui me concerne, de me rendre digne de sa confiance.

Dans sa classification des principaux modèles qui composent le cabinet d'architecture laissé par M. Dufourny, M. Harmand comprend sous ce titre : *Monumens de Rome*, des édifices élevés en Sicile, à Palmyre, à Balbéck, à Saint-Cloud, à Nîmes, et le pont des Invalides à Paris. En parlant de la galerie de Mme la duchesse de Berry, il attribue à Mme Jaquotot un ouvrage de feu Georget; puis, il indique d'une manière grotesque le sujet de l'un des plus beaux tableaux de M. Coupin de la Couperie : *Rosin* devant le tombeau d'Henri IV. Rosin est un antiquaire allemand fort étonné de se trouver au tombeau d'Henri IV. Il est évident que M. Harmand a voulu écrire *Rosny;* mais il aurait pu écrire tout simplement, Sully, comme l'appelait Henri IV, et comme le fait la postérité. Voici des méprises d'une autre nature : l'auteur attribue à M. Fragonard (p. 177) l'exécution du bas-relief qui décore le fronton du palais de la Chambre des députés, tandis que cet artiste en a seulement fourni le dessin; il indique rue des Petits-Pères, l'*École de beaux-arts*, qui est rue des Petits-Augustins, etc. Mais je m'arrête : je crois en avoir assez dit à M. Harmand pour lui prouver la nécessité, lorsqu'il donnera une seconde édition de son ouvrage, de le revoir avec une attention scrupuleuse; de le purger des erreurs matérielles et des fautes de langue qui le défigurent, enfin de le rendre complet, car il ne l'est pas.

En lisant ce petit manuel j'y ai trouvé une indication que je vais rapporter, parce qu'elle est curieuse. Le *cabinet des estampes*, à la Bibliothèque, contient déjà plus de *deux millions de gravures*. Le développement de la lithographie est bien propre à augmenter rapidement ce nombre déjà si élevé. P. A.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

425. — *Société d'agriculture de l'arrondissement de Mantes.* — Séance périodique du dimanche 9 janvier 1825. Mantes, Mme veuve Refay. In-8° de 16 pages.

Le compte rendu des travaux de la Société de Mantes en 1824 est très-court, sans doute : on serait même tenté d'exiger un peu plus d'une société composée de plus de cent membres. Cependant, le nombre et la variété des objets dont plusieurs de ces agronomes

se sont occupés, donnent à la notice sur ses travaux plus d'importance que la brièveté du rapport ne semble l'annoncer. Quelques doctrines que l'on y trouve exposées ne seront pas admises sans contestation. On doutera, par exemple, malgré les assertions contraires de M. Meyer, que la terre ne fournisse rien aux végétaux : des expériences directes et décisives établissent le contraire. Il suffit de citer ce fait : un mélange de sable très-fin et de terreau, mis au fond d'un pot dans lequel on plante une pomme de terre, disparaît en entier, les tubercules remplissant toute la capacité du pot. Pour que l'expérience réussisse, il faut que le pot soit mis dans une couche.

On remarque aussi, dans ce rapport, que les *paragrêles* y sont proposés, non comme un objet d'essais et de recherches, mais comme des préservatifs dont l'effet est constaté, mis hors de doute par des épreuves décisives. Cependant, on ne peut les regarder jusqu'à présent que comme la partie mystérieuse, ou mystique de l'agriculture : ils éprouveront peut-être le sort du magnétisme animal dont on ne parlera plus, si ce n'est dans l'histoire des aberrations de l'esprit humain. Tant de vérités reconnues ont encore besoin du zèle des Sociétés savantes, pour être répandues et mises en pratique ! Est-il bien certain que l'électricité atmosphérique soit la cause de la grêle ? Vérifions les théories, avant d'en hasarder l'application. Il est à désirer que les Sociétés d'agriculture s'imposent l'obligation de ne consigner dans leurs rapports que ce qui peut répandre une instruction positive, et qu'elles épargnent aux cultivateurs des essais infructueux, des peines et des frais inutiles, en rejetant ce que l'expérience n'a pas suffisamment éclairé. Cette réserve ne peut qu'augmenter leur influence, et la justifier.

426. — *Précis des travaux de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy*, de 1819 à 1823. Nancy, 1825; Hissette, imprimeur de la Société. In-8°.

« Les inconvéniens des publications périodiques, avoués de tous les gens de goût, ont toujours éloigné l'académie d'une coutume que ses prédécesseurs n'ont pas approuvée; et, comme elle s'est depuis long-tems décidée à ne donner le précis de ses travaux que quand les matériaux qui doivent le former lui semblent assez nombreux et assez importans pour mériter l'attention du public, si en dernier lieu elle a jugé nécessaire de réunir un plus grand nombre d'années qu'elle ne le fait ordinairement, elle aime encore à se flatter que sa discrétion obtiendra l'approbation de ses associés et de ses corres-

pondans. » On ne conçoit pas aisément, que le goût puisse être consulté, relativement à l'époque des publications académiques. Il semble, quant aux sciences, que rien de ce qui peut contribuer à leurs progrès ne devrait être ajourné; et, quant aux productions littéraires, si elles sont médiocres ou mauvaises, ni le tems, ni le nombre ne les rendront meilleures, et le plus gros volume sera le plus mal accueilli du public. On s'étonne aussi qu'une académie paraisse n'attacher aucun prix à l'approbation du public, et qu'elle s'en tienne à celle de ses associés et de ses correspondans.

En rendant compte des pertes éprouvées par la Société, dans l'intervalle des quatre ans, son interprète exprime des regrets que le public partagera, et des sollicitudes pour l'avenir qui paraîtront peu fondées. En effet, de 1818 à 1823, et même 1824, sur 29 membres titulaires, 3 seulement ont terminé leur carrière : ainsi, d'après ces données, un membre de la Société de Nancy pourrait compter sur plus de 48 années de vie, après son admission dans la Société; ce qui excède la durée moyenne de la vie humaine, à l'âge ou commence ordinairement la carrière académique. Les associés, au nombre de 134, d'après les mêmes règles de calcul, pourraient compter sur plus de 95 années de vie; en sorte que chacun d'eux aurait la perspective d'être compté parmi les centenaires, et que le diplôme académique prolongerait la vie beaucoup plus sûrement que les secrets de la médecine.

Des mémoires de géognosie, l'un de M. Mathieu, et les autres de M. Gaillardot, contiennent d'excellentes notices pour la géographie physique du département de la Meurthe, et d'une partie du bassin de la Moselle sur le territoire français. Dans l'un de ces mémoires, M. Gaillardot combat l'opinion de Dolomieu, qui attribuait à la décomposition des sulfures de fer l'origine des gypses, si abondamment répandus partout, et de toutes les époques postérieures à la consolidation du globe terrestre : mais ses objections prouveraient seulement qu'il faut ajouter d'autres causes de formations de gypses à celle que Dolomieu regardait, comme plus générale qu'elle ne l'est réellement. Il nous est peut-être à jamais interdit de compléter la série des faits chimiques qui ont eu lieu dans la couche superficielle du globe, et nos théories géologiques, si elles peuvent acquérir un jour quelque certitude, ne sont encore que des hypothèses auxquelles les bons esprits sont toujours prêts à renoncer, lorsqu'elles ne sont plus d'accord avec les faits. Quant aux opinions de Patrin sur le même sujet, il n'était nécessaire ni de les réfuter, ni d'en faire men-

tion. — Les nombreuses découvertes chimiques de M. Braconnot et les travaux agricoles de M. de Dombasle trouvent leur place dans des recueils spéciaux, et nous aurons souvent l'occasion d'y revenir: on sait que toute substance végétale se convertit en sucre entre les mains de l'habile chimiste, et que l'agronome entreprend de porter la culture du territoire français au niveau de toutes les connaissances acquises, de la mettre en état de servir de modèle, même à ceux qui furent long-tems nos maîtres dans ce premier des arts. — Plusieurs observations médicales, d'un grand intérêt, ont été faites ou recueillies par MM. Valentin, Serrières, Devèze, Mergaut, Thomas, Boileau : on y trouvera des matériaux pour l'histoire de la fièvre jaune et des débats suscités parmi nos médecins par ce don funeste que le nouveau monde a fait à l'ancien, débats auxquels l'amour-propre n'a peut-être pas moins de part que le zèle pour le bien de l'humanité.

A la section de littérature, on lit, dans l'analyse d'un voyage de M. Valentin en Italie, une notice sur le *protée* (protæus anguinus), qui eût été placée plus convenablement à la section des sciences. — Un *Mémoire sur la Croatie militaire*, par M. Devère, capitaine au corps de l'état-major, attirera l'attention des hommes de guerre et de tous ceux qui cultivent les sciences politiques, dans ce moment où les regards sont fixés sur les colonies militaires de la Russie. Suivant cet officier, le régime militaire auquel les Croates sont soumis s'oppose au développement de l'industrie et des facultés morales; mais ce régime convient à d'autres égards à ce peuple demi-sauvage, naturellement insouciant et paresseux. Il y règne, dit-il, un ordre parfait, une stricte économie dans l'administration; la justice n'est rendue nulle part avec plus d'impartialité, ni à moins de frais : ce tableau paraît séduisant, et cependant, après l'avoir vu, personne ne voudrait être croate. — L'archéologie et l'histoire de la Lorraine contribuent aussi, pour leur part, à rendre ce recueil instructif. La poésie le termine; et, parmi les pièces de vers qu'il renferme, on en retrouve quelques-unes qui étaient déjà connues; ce sont celles de M. de Villeneuve-Bargemont, auteur de *Lyonnel, ou la Provence au* XIII*me siècle*. Qu'il nous soit permis, en parlant des poésies académiques, de placer ici une réflexion sur les séances publiques des académies, et sur les vers qui y sont lus. Ces séances, même dans les grandes capitales, ont lieu devant des réunions nombreuses; mais le public n'y assiste point : le public ne peut être réuni par des billets d'invitation. Tout se passe donc à peu près dans une séance acca-

démique, comme dans une réunion particulière; on y lit, presque toujours avec talent, des vers *de société* qui sont écoutés avec plaisir, applaudis sincèrement, mais qu'il serait souvent prudent de ne pas faire imprimer.

Nous avons traité ce recueil avec une sévérité *systématique*: il semble qu'un ouvrage publié au nom d'une société savante et littéraire a plus d'obligations à remplir, qu'il a moins de titres à l'indulgence, et que la critique, conservatrice attentive des droits du public, ne peut se dispenser de les exercer dans leur plénitude, dans ces cas où son silence pourrait être accusé de faiblesse. Nous avons donc critiqué par *devoir*: un sentiment aussi impérieux, et plus agréable, nous prescrit de dire que les lecteurs trouveront dans le Précis des travaux de la société de Nancy tout ce que la lecture peut procurer, du plaisir et de l'instruction. F.

Ouvrages périodiques.

427. — *L'Ami des champs*, Journal d'agriculture et de botanique, et *Bulletin littéraire du département de la Gironde* (janvier—avril 1825. Bordeaux, au bureau de l'Ami des champs, chez madame Laterrade, rue des Remparts, n° 31. (Voy. *Rev. Enc.* t. XXIV, p. 810.)

Cet Ami des champs et des lettres n'a pas à se plaindre de sa destinée. Sans avoir à supporter, comme le cultivateur, les fatigues et les peines trop nombreuses qui voilent de quelques nuages la peinture brillante du bonheur champêtre; sans rompre des lances dans la lice littéraire, où les armes ne sont pas toujours courtoises, il poursuit paisiblement sa carrière, sans obstacles et sans accidens. Mais qu'il y prenne garde: l'intention de bien vivre avec tout le monde peut faire contracter des liaisons dangereuses et imposer des complaisances auxquelles on n'obéit qu'à regret. Nous ne craignons pas d'affirmer que l'*Ami des champs* aurait voulu se dispenser d'insérer tout ce qu'on lit dans le cahier de février sur la *Société anonyme de fructification générale*, et sur les *Annales européennes* qui sont devenues le journal de cette Société.

Dans le même cahier, nous trouvons une addition à un article de celui du mois de janvier sur l'aventure d'un *petit pétrel* (procellaria pelagica), jeté par la tempête jusque dans les rues de Bordeaux. Cet oiseau, le plus petit des palmipèdes (il n'est pas plus gros qu'une hirondelle), mérite mieux qu'aucune autre espèce le nom de *pélagien*, car on ne le rencontre qu'à une très-grande distance des côtes, et à

plus de mille lieues de l'Europe méridionale. En 1807, un autre individu de cette espèce fut aperçu, le 26 novembre, voltigeant dans les serres du jardin des plantes de Niort, et pris, le lendemain, par le jardinier. Un témoin digne de foi nous a certifié qu'un oiseau mouche avait été pris, l'année dernière, dans un jardin de Liancourt. On sait que, lorsque Saussure atteignit pour la première fois le sommet du Mont-Blanc, il vit un papillon voltigeant dans cette région des neiges éternelles. Ces faits qu'il serait aisé de citer en plus grand nombre prouvent suffisamment que la puissance du vol, dans les oiseaux, ne donne pas la mesure de l'espace qu'ils peuvent franchir, dans quelques circonstances. — Dans le cahier du mois de mars, on lit avec plaisir la fable du *Souriceau*, quoiqu'elle rappelle une fable de La Fontaine. On voit que ce journal continue à mériter les suffrages et les encouragemens des hommes de goût. F.

428. — *L'Asclépiade*, Répertoire médico-chirurgical, publié par *J. F.* Sigaud, D. M., secrétaire-adjoint de la Société royale de médecine de Marseille, etc. Année 1825. N° 1, à Marseille; imprimerie militaire de Mme veuve Roche, dirigée par Dufort et Agricol Brun. In-8° 53 pages.

Le cahier que nous annonçons, le seul qui jusqu'à présent nous soit connu, est divisé en trois sections. La 1re renferme trois observations, dont une sur le tétanos par affection morale, traité avec succès par l'alcali fluor; et un mémoire sur l'emploi de l'oxide rouge de mercure dans la syphilis. Dans la 2me section, on donne un petit extrait des rapports du dispensaire de Genève; une note sur le traitement de la brûlure, et un extrait de la *Revue médicale*, relatif à une notice de M. Evrat sur l'emploi de l'acide citrique dans les hémorrhagies utérines. La 3me section, sous le titre de *Variétés*, contient une notice nécrologique sur *Callisen* et *Deschamps*. En résumé, quoique ce recueil médical ne soit point dépourvu d'intérêt, il ne nous paraît pas destiné à dépasser les limites du département où il est publié. D.

Livres en langues étrangères publiés en France.

429. — * *Icones selectæ plantarum.* — Choix de plantes rares gravées. Paris, 1820—1823. 2 vol. in-fol., contenant 200 figures.

Cet ouvrage est également précieux, et par le choix des végétaux dont il présente les images, et par leur belle exécution, confiée à MM. Plée fils, Poiret et autres artistes habiles, d'après les dessins de M. Turpin, l'un des plus savans copistes de la nature, qu'il rend avec une parfaite élégance et une scrupuleuse fidélité. — Les plantes

dont se compose l'*Icones* appartiennent en majeure partie à la famille des *cruciformes* de Tournefort et à celle des *rosacées*, dans laquelle ce fondateur de la botanique avait mêlé d'autres fleurs, telles que le pavot, l'épine-vinette, la chélidoine, la circé parisienne, le seringat, le caprier, le nénuphar, le géranium, la clématite, etc., qu'il y avait associées d'après de fausses analogies, et que les botanistes modernes en ont judicieusement séparées, sans en assigner pourtant la véritable raison. Avoir sous les yeux ou ces images parfaites, ou les plantes en nature, c'est pour l'instruction que recherche le botaniste ou l'amateur, jouir du même avantage; et nous osons dire que la vue de pareils objets, dégagés de différens accessoires peu signifians, présente d'autant plus d'utilité pour l'étude, que les caractères essentiels servant à classer naturellement les plantes y sont plus particulièrement developpés.

La beauté de l'exécution typographique de ce précieux ouvrage n'a pas été portée jusqu'au point d'en faire un objet de luxe; nous présumons qu'il a dû coûter environ cinquante mille francs; mais nous ignorons quel est le prix du volume; il ne porte aucune adresse de libraire, ni aucune indication sur les moyens de se le procurer. Est-ce de la part de l'éditeur un acte de munificence bienveillante, destiné à favoriser les progrès de la botanique? nous ne pouvons sur ce point rien apprendre de plus à ceux de nos lecteurs qui désireraient l'acquérir (1).

Nous réservons pour un autre article nos observations sur la distribution des plantes dans l'*Icones selectæ*, adoptée par M. de Candolle. Ce savant qui, par des travaux nombreux, s'est acquis de bonne heure une grande renommée, ne sera point blessé, si nous faisons voir que cette distribution nouvelle s'écarte beaucoup de la simplicité de rapports, condition essentielle de tout ordre naturel. Nous l'en ferons juge lui-même. Au reste, chaque planche figurant une espèce à part, un simple changement de pagination suffit pour les faire rentrer dans cet ordre; et une erreur de ce genre n'ôte rien au mérite de la collection choisie, d'où il est aussi facile de la faire disparaître.

L. L.

---

(1) Heureux le pays où quelques citoyens distingués par leurs lumières consacrent une partie de leur fortune au progrès des sciences, des arts et de l'industrie, et trouvent dans le sentiment même du bon et du beau dont les a doués la nature, le dédommagement de leurs nobles sacrifices! Cette réflexion est trop générale pour blesser la modestie du personnage éminemment libéral qui nous les inspire (M. *Benjamin* Delessert).

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS. — NEW-YORK. — *Exploitation des mines de houille de* LACKAWAXEN. — Une Compagnie formée pour exploiter ces mines entreprend aussi la construction d'un canal qui fera communiquer la Susquehanna et l'Hudson, au moyen de la petite rivière de Lackawaxen, qui donne son nom aux mines découvertes près de ses bords. Ces richesses souterraines, qui paraissent inépuisables, vont alimenter de combustibles les deux grandes villes de Philadelphie et de New-York, et redoubler encore l'activité des usines dans les deux états voisins. Dans le *prospectus* répandu par cette compagnie des mines et du nouveau canal, on remarque la citation de faits peu connus en France, malgré nos relations avec l'Angleterre et la circulation des journaux et des voyageurs des deux nations : en Angleterre, une action du canal de Langhboroug, qui dans l'origine était de 100 l. st., est aujourd'hui de 3,500 l. st.; et celles du canal de Trent et Mersey se sont élevées, de la valeur de 100 l. st., à celle de 2,280 l. st. L'industrie n'a pas encore opéré parmi nous de tels prodiges. F.

— *Marine.* — Le *National intelligencer* publie un long rapport du secrétaire de la marine, fait en réponse à plusieurs demandes du sénat. Parmi les choses sur lesquelles ce fonctionnaire a cru devoir appeler l'attention du congrès, on remarque : 1° le besoin d'une organisation régulière et systématique du département de la marine, qui règle d'une manière fixe les devoirs des marins et les peines encourues par la désobéissance ; le congrès n'ayant encore rendu sur cet objet que des lois incomplètes et sans suite. 2° Une pareille organisation étant décrétée, les règlemens de détail qui en seraient la conséquence seraient naturellement meilleurs et plus fixes que ceux qui existent actuellement; 3° la nécessité d'une révision du code maritime. On propose de graduer ainsi les punitions : Réprimandes en particulier; réprimandes en public, pour divers grades; suspension des fonctions avec ou sans paie; renvoi de service; enfin, la mort. 4° Un juge avocat permanent devra être institué pour l'armée de

terre et celle de mer; la cour navale pourra faire comparaître des témoins. 5° Formation d'une *école pour l'instruction des jeunes officiers de marine*. 6° Établissement d'un corps de marins, organisés sur le modèle de l'armée de terre. (*Gazette de Philadelphie.*)

LOUISIANE.—NOUVELLE ORLÉANS.—*Voyage du général Lafayette* (v. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 841.)—Nous aimons à recueillir quelques unes des principales circonstances de ce voyage, signalé par la manifestation unanime de l'opinion d'un grand peuple en faveur de l'un des fondateurs de son indépendance. Cette opinion est elle-même un hommage de la reconnaissance des Américains pour les Français; et par ce motif, tous les amis de la gloire nationale doivent suivre des yeux avec joie la marche triomphale de celui qui fut le compagnon et l'ami de Washington, de Franklin, de Kosciusko, qui fut aussi, avec plusieurs de ses jeunes compatriotes, le représentant de la valeur et du patriotisme français dans les champs de l'Amérique, qui jouit aujourd'hui du bonheur si rarement accordé à l'homme de voir, après quarante années, les heureux résultats des généreux efforts auxquels il s'est associé dans sa jeunesse. — A côté de ces honorables souvenirs du passé, voici quelques-unes des brillantes espérances de l'avenir, non-seulement pour les États-Unis d'Amérique, mais pour le monde civilisé, que s'est plu à tracer le gouverneur de la Louisiane, dans un passage de son discours, adressé le 9 avril dernier au général Lafayette : « La Louisiane vous offrira, général, un spectacle délicieux et consolateur qu'aucun des autres états n'a pu vous présenter. Vous y acquerrez la douce conviction que vos généreux efforts pour la cause de la liberté n'ont pas été infructueux pour tous ceux qui s'enorgueillissent d'avoir avec vous une origine commune. Cet état, fondé par des Français, et dont la plus grande partie des habitans sont leurs descendans, jouit pleinement, comme membre de la confédération américaine, de cette liberté pour laquelle vous avez combattu et versé votre sang. L'usage modéré et sage que les Français ont su faire ici de cette liberté, répond d'une manière triomphante à ceux qui les en ont proclamés indignes, et qui vous ont calomnié pour avoir travaillé à leur procurer le plus grand des bienfaits..... En ne calculant que la somme du bonheur présent, vous pourrez encore être satisfait; mais, en portant vos regards sur l'avenir, avec quelles délices vous verrez en perspective la prospérité toujours croissante des tems futurs! Rapide dans sa course, la liberté civile et religieuse marchera sans jamais s'arrêter. Son inépuisable énergie multipliera partout ses nouvelles créations; de nouveaux

états se succéderont, et des millions d'hommes libres, cachés dans l'avenir, béniront avec la même ferveur et le même enthousiasme qui nous anime aujourd'hui, les philantropes illustres dont les vertus ont élevé le glorieux édifice de la liberté américaine. »

Nous croyons pouvoir rapprocher de cette perspective consolante pour les amis de l'humanité, la prédiction du même genre, appliquée spécialement à l'Europe, qui se trouve exprimée dans *l'extrait* ci-après *d'une lettre* d'un des fondateurs de l'indépendance américaine, le respectable JEFFERSON, qui écrivait en ces termes à M. JULLIEN, fondateur-directeur de la *Revue Encyclopédique*, en date de *Monticello*, du 26 *décembre* 1820. « Monsieur, j'ai lu avec une vive satisfaction, dans votre recueil, l'intéressant tableau des progrès des sciences en Europe.... et l'aperçu que vous présentez de la marche progressive de la France vers un gouvernement raisonnable.... — Il serait plus facile de faire changer le cours de la terre que de faire rétrograder l'esprit de l'homme, d'un siècle de lumières vers la barbarie et les superstitions monacales du moyen âge.... Pendant une longue suite de siècles, l'homme a été enveloppé dans d'épaisses ténèbres, civiles et religieuses. Les lumières de la science ont enfin pu s'ouvrir une route pour parvenir jusqu'à lui. Il eut toujours le pouvoir de reprendre ses droits, et d'être libre; mais il lui manquait la volonté. Il a maintenant cette volonté (une volonté éclairée et fortifiée par la raison); et le monde sera tout entier affranchi. Arrivé à l'âge de 77 ans, je ne puis espérer de voir cette époque glorieuse; mais je me réjouis de la prévoir : satisfait de passer le petit nombre de jours qui me restent en prières pour le prompt accomplissement de mes vœux, ainsi que pour la continuation de vos utiles travaux, pendant de longues années de santé et de bonheur. » *Th.* JEFFERSON.

— RÉCLAMATION *au sujet de la traduction française du roman publié aux États-Unis sous le titre de Redwood* (1).—New-York, janvier 1825. — Il y a peu de jours, j'ai reçu de Paris un exemplaire de la traduction française de *Redwood*. Vous apprendre que cet ouvrage est dû à ma sœur, miss Sedgwick, c'est vous annoncer une chose bien connue en Amérique. L'auteur de la traduction attribue Redwood à M. Cooper, auteur d'une *Histoire de la Nouvelle-Angleterre*. C'est une double méprise. M. Cooper n'a jamais écrit ni *Redwood*, ni aucune histoire de la Nouvelle-Angleterre. L'ouvrage auquel on fait allusion

(1) *Redwood*. Paris, 1824; Boulland, rue du Battoir, n° 12. 4 vol. in 12.

est peut-être *New England Tale* (un conte de la Nouvelle-Angleterre), qu'a publié miss Sedgwick.

Mon ami, M. Cooper, n'a pas besoin, pour augmenter sa réputation, qu'on lui attribue d'autres ouvrages que les siens. Le traducteur de Redwood a fait une étrange méprise, en substituant les *quakers* (amis) aux *shakers* (espèce de sectaires enthousiastes, appelés aussi *tremblours*, différens des quakers ou amis, et qui croient que l'esprit de Dieu se manifeste en eux par une sorte de mouvement fébrile, d'excitation nerveuse et de vision). Ces deux sectes religieuses sont totalement distinctes, et fort différentes l'une de l'autre. Du reste, autant que j'en ai pu juger jusqu'à présent, la traduction m'a paru excellente.

Permettez-moi d'ajouter que nous voyons ici avec un vif intérêt l'empressement que vous mettez à signaler dans votre *Revue* les travaux de l'Amérique dans les sciences, les lettres et les arts.

H.-D. SEDGWICK.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

BRÉSIL, 10 avril. — *Commerce et navigation.* — L'empereur a publié différens décrets qui ont pour objet de favoriser les progrès de l'instruction en général, et en particulier l'étude de toutes les connaissances qui ont rapport au commerce et à la navigation. Dans cette vue, il a jugé nécessaire d'envoyer en France et en Angleterre quelques personnes qui devront y fréquenter les établissemens de ce genre, pour acquérir les connaissances que l'on y donne, et se mettre en état de les appliquer ensuite au Brésil, dans les différentes parties du service public où elles pourront être employées.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

LONDRES. — *Traite des nègres.* — La lecture de la correspondance, publiée dernièrement par ordre de la Chambre des communes, prouve que, malgré tous les efforts de l'Angleterre et des États-Unis, la traite des nègres se continue avec une horrible activité, et qu'à l'exception de ces deux états, presque toutes les autres puissances encouragent ou tolèrent ce commerce infame. On trouve, dans ce recueil de pièces officielles, la liste des vaisseaux employés à ce trafic, et l'on y voit la peinture affreuse des maux soufferts par les infortunés Africains. Les esclaves sont enchaînés deux à deux, entassés à fond

de cale et sujets à toutes les privations et à toutes les misères. Le capitaine anglais Woollcombe, du bâtiment le *Victor*, a capturé un brigantin brésilien portant 143 nègres ; la petite vérole s'était déclarée parmi eux, et les cadavres de neuf de ces malheureux restaient exposés aux regards de leurs compagnons luttant contre la mort. La plupart des gouvernemens de l'Europe tolèrent encore la traite des nègres, celui du Brésil l'encourage publiquement. Le bâtiment la *Minerve*, de 270 tonneaux, avait un passeport de l'empereur pour 675 esclaves; le brick *Cerquiera*, de 304 tonneaux, en avait un pour 761 esclaves; et le bâtiment l'*Arola*, de 108 tonneaux, avait une licence pour le transport de 270 esclaves. Il résulte d'une lettre écrite à l'amirauté par le capitaine Owen, que les deux seuls ports de Mozambique et de Quillinan, qui appartiennent au Portugal, envoient annuellement au Brésil 25,000 esclaves, outre un assez grand nombre à l'île de Cuba. M. Caldcleugh, dans son ouvrage sur l'Amérique du Sud, assure qu'il arrive, chaque année, dans le seul port de Rio Janeiro, plus de 21,000 Africains; sur 5,626 de ces malheureux que l'on y transportait, dans les deux premiers mois de l'année 1824, 840 moururent pendant la traversée.

L'Angleterre et les États-Unis ont déjà fait beaucoup sans doute pour l'abolition de la traite des nègres ; mais, pour détruire entièrement cet affreux commerce, il faudrait que les gouvernemens de ces deux états prissent des mesures plus efficaces que celles qu'ils ont prises jusqu'ici. Il ne suffit pas de défendre la traite, il faut poursuivre, condamner, punir d'une manière terrible les vendeurs de chair humaine. Il ne suffit pas de proclamer des principes d'humanité, il faut les répandre et plus encore les faire mettre en pratique. — Aux États-Unis, comme dans les colonies anglaises, l'esclavage existe encore. Là, le maître peut emprisonner, frapper, tourmenter son esclave; l'Africain y est encore vendu et traité comme une bête de somme. Il faut mettre un terme à de semblables horreurs ; et, si la politique s'oppose à l'abolition simultanée et générale de l'esclavage; s'il faut absolument faire fléchir le droit sacré de la liberté de l'homme devant les intérêts des colons, que du moins, à l'exemple des jeunes républiques de l'Amérique du Sud, l'Angleterre et les État-Unis proclament libres les enfans nés d'esclaves ; et, dans moins d'un quart de siècle, leurs colonies ne présenteront plus le triste et dégradant spectacle d'hommes assimilés à la brute et déclarés la propriété d'autres hommes. *Frédéric* DEGEORGE.

— *Sociétés savantes.* — *Société Royale.* — Les lectures les plus in-

téressantes qui aient été faites pendant les séances du mois de février et de mars, sont : 1° une notice sur l'*iguanodon*, reptile herbivore, fossile trouvé dans les sables de la forêt de Tillgate, par Gédéon Mantell ; 2° un mémoire communiqué par sir E. Holne, sur les progrès de la chimie animale et sur l'influence des nerfs et des ganglions pour produire la chaleur animale ; 3° un mémoire intitulé *Résultat des observations météorologiques faites à l'observatoire de Madras.*

— *Société linnéenne.* — Ses travaux ont été peu importans depuis deux mois. M. Icely, professeur d'histoire naturelle, a fait un envoi de plusieurs oiseaux de la Nouvelle-Hollande. Dans la séance du premier et du 15 mars, on a lu les recherches savantes de MM. Sheppard et Whitear sur les races d'oiseaux particulières aux comtés de Norfolk et de Suffolk, ainsi qu'un commmentaire du Dr Hamilton sur l'*hortus malabaricus.*

— *Société géologique.* — Dans une des dernières séances, un des membres de la Société a lu un mémoire sur les formations d'eau douce récemment découvertes aux environs de Cette, à peu de distance de la Méditerranée, et au-dessous de cette mer ; ce mémoire est de M. Marcel de Serres, professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté des sciences de Montpellier. On a lu également une notice sur du bois pétrifié ressemblant par la forme aux troncs de palmiers qu'on trouve épars dans le désert entre le Caire et Suez.

— *Société astronomique.* — Elle a reçu la nouvelle de l'arrivée à Dorpat du *réfracteur* gigantesque du célèbre Frauenhofen. (Voyez la description de ce bel instrument d'optique, *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 819.) Il n'a éprouvé en route aucune espèce d'accident ; on s'est hâté de le placer, et il est maintenant à la disposition des savans. Dans la dernière séance annuelle de cette Société, le Dr Grégory a fait un rapport très-intéressant sur les travaux de l'année précédente. Il a parlé de la collection des tables astronomiques publiées par le Dr Pearson, trésorier de la Société. Il a fait allusion au voyage de M. Hershell en Italie et en Sicile, et a fait connaître les utiles communications que ce savant a établies entre les astronomes du continent et ceux de l'Angleterre.

— *Institution littéraire de Surrey.* — On vient d'ouvrir dans cette institution, fondée depuis peu, un cours public sur la marche et les progrès de la littérature, depuis ses premiers essais jusqu'à nos jours.

— *Société médico-botanique.* — A la dernière séance, on a lu quelques renseignemens curieux sur la nouvelle huile essentielle de laurus,

communiquée par le lieutenant Friend, et adressée à la Société par le Dr Hancock, de Démérara.

— *Société royale asiatique.* — A la séance du 5 mars, un manuscrit indien a été offert à la Société par J. Alexandre. On a fait ensuite un rapport sur l'état des fonds, et le secrétaire a lu une lettre de sir G. Slaunton, accompagnant et expliquant des notes de J.-F. Davis, de Canton, consistant en traductions de quelques articles curieux tirés des gazettes de Pékin. Dans la séance précédente, on avait lu plusieurs papiers intéressans, entre autres une lettre renfermant une foule de détails sur l'existence d'une secte répandue aux environs de Delhi, et nommée *Sad*. Cette secte, fondée par un enthousiaste visionnaire, prétend avoir reçu une révélation divine, il y a environ 170 ans. La doctrine et les mœurs de ces sectaires ont beaucoup d'analogie avec celles des *quakers;* leur simple affirmation est aussi reçue en justice et tient lieu de serment. Bhowanie Dos, un de leurs chefs, a donné à M. Tran deux ouvrages de la secte qu'il a offerts à la Société. Le secrétaire a lu ensuite une notice du Dr Morrisson sur une association secrète qui n'a été découverte que récemment, et qui existe parmi les Chinois de Java, de Malacca, de Penany et autres lieux. Le nom qu'elle prend équivaut à celui de *triade*, par allusion au ciel, à la terre et à l'homme, objets de sa vénération. Elle est décrite comme cachant, sous le masque de la philantropie, des desseins dangereux et immoraux. La même société, ou une semblable sous un autre nom, existait déjà sous le règne du dernier empereur, qui la poursuivit avec tant d'acharnement, que, selon le langage de la proclamation impériale, il ne fallait pas qu'il en restât un seul membre pour respirer l'air sous la vaste étendue des cieux. Ces sectaires sont cependant plus nombreux que jamais. Le Dr Morrison établit une certaine analogie entre les signes extérieurs de la société et ceux de la franc-maçonnerie. L.-S. B.

— *Fondation d'une nouvelle école publique.* — Un nouveau projet destiné à répandre l'instruction parmi le peuple a été conçu par des citoyens de cette ville. Il s'agit de l'établissement d'une école publique, qui portera le nom de *the city of London institution :* l'Institution de la cité de Londres. Cette école sera particulièrement destinée aux personnes occupées dans le commerce ou exerçant des professions industrielles. Elle sera établie à peu près sur le même plan que *the Mecanics, institution.* On y enseignera les sciences appliquées aux arts, les belles-lettres et les langues étrangères; il y aura une bibliothèque, des salles de lecture, de conversation, etc. F. D.

— *Extrait d'une lettre écrite par un Anglais à M.* Jullien, *de Paris, Fondateur-Directeur de la* Revue Encyclopédique, *sur des moyens proposés pour améliorer la condition des classes pauvres, et pour introduire au sein de la société générale des sociétés particulières perfectionnées, qui, beaucoup mieux que les anciens couvens, pourraient contribuer à la régénération sociale et au bonheur de l'humanité.*

Monsieur, j'ai lu dans la *Revue Encyclopédique* (cahier de janvier 1825, t. xxv, p. 179) un article sur les plans d'association développés par M. Muiron, d'après le système de M. Fourrier. Je regrette, je l'avoue, que ce sujet n'ait pas obtenu toute l'attention qu'il mérite. On paraît établir en principe que les inventions ne méritent aucune confiance, si les inventeurs n'ont pas les moyens de les mettre en pratique. Ainsi, le génie et la fortune devraient se trouver toujours réunis; ce qui arrive fort rarement. Les plus grandes découvertes sont celles qui, s'écartant des idées communes, ont toujours éprouvé la plus forte opposition. Si Colomb avait eu les moyens d'équiper un vaisseau, il n'aurait pas été réduit pendant plusieurs années au triste rôle de solliciteur; si Fulton et Lebon avaient été riches, ils n'auraient point eu à chercher inutilement dans Paris les moyens de mettre à exécution leurs découvertes, celles des machines à vapeur et de l'éclairage par le gaz : et cependant, qui osera nier aujourd'hui le mérite de ces découvertes? Si un inventeur est maintenant obligé d'avoir recours à une souscription, s'ensuit-il que ses théories soient erronées ou indignes d'examen? MM. Owen et Fellenberg avaient heureusement les moyens de faire l'application pratique de leurs théories, et les résultats de leurs essais ont été tels, que, loin d'être propres à détourner de tentatives nouvelles, ils doivent plutôt encourager les efforts de tous ceux qui s'occupent du sujet le plus digne de nos recherches, « l'amélioration de l'état social.

L'établissement de M. Owen, que vous avez décrit avec tant d'exactitude et de justesse (Voy. *Rev. Enc.*, T. XVIII, pag. 5-25), et que j'ai moi-même observé avec une attention particulière, a réalisé les plus brillantes espérances de succès que son fondateur ait pu concevoir, et fournit un exemple très-encourageant pour les expériences futures qu'il se propose de faire sur une plus grande échelle et avec des améliorations importantes. — Les principes avancés par M. Fourrier me paraissent encore mieux calculés pour obtenir un succès certain, que ceux même de M. Owen. Son grand principe de l'attraction a toujours été l'un des principaux liens de toutes les sociétés de cette nature, depuis celle des jésuites au Paraguay, jus-

qu'à celles des trembleurs (shaking quakers), des hammonites et des frères moraves de nos jours. Les opinions religieuses, il est vrai, étaient la base de la plupart d'entre elles; mais la perspective attrayante d'une condition meilleure et plus heureuse, qui promettrait de mieux remplir la noble destination de l'homme sur la terre et qui ferait disparaître peu à peu la plupart des vices et des maux qui ravagent nos sociétés actuelles, l'avantage si précieux de vivre avec des hommes animés des mêmes sentimens, dirigés par les mêmes vues, formés aux mêmes habitudes; sont des mobiles qui doivent agir avec plus de force encore que les préjugés superstitieux. Le système de M. Fourrier me semble, par ce motif, devoir obtenir un grand nombre de suffrages. Il admet, et il combine par d'heureux rapprochemens cette variété infinie de goûts, de talens et de caractères, que l'on rencontre dans la société. Loin d'assujétir tout le monde à une règle de conduite uniforme, il tend à créer des occupations calculées de manière à satisfaire les goûts et les dispositions de la majorité. Quant aux effets que produirait la combinaison des séries dont il se compose, l'expérience et l'usage de la vie commune offrent des analogies qui peuvent en faire espérer le succès. Qu'est-ce que l'organisation et la discipline intérieures des armées, des vaisseaux de guerre, des grandes manufactures et des établissemens commerciaux, si ce n'est une judicieuse combinaison de ce que M. Fourrier appelle *séries*. Les amusemens en sont ordinairement exclus; mais j'ai eu l'occasion d'observer, dans les régimens, et surtout à bord des vaisseaux de guerre, que, toutes les fois qu'on s'occupait avec quelque attention d'en procurer aux soldats, le système n'en devenait que plus parfait. M. Fourrier propose d'avancer, pour la subsistance de l'association, si elle se compose de personnes pauvres, le minimum des produits qu'on peut raisonnablement en attendre, et il se flatte que les produits réels de l'établissement s'élèveront à une valeur triple de ce minimum, au moyen d'une combinaison bien organisée et de la division du travail de chaque individu, employé dans le courant d'une journée à plusieurs occupations de natures différentes. Je crois qu'il est permis de douter que l'expérience réalise toutes ses espérances à cet égard; mais on ne peut nier qu'une judicieuse division du travail ne soit très-propre à en augmenter les produits.

Quant aux craintes que pourrait faire concevoir une transition trop subite d'un état de malaise, de misère et de bonheur à l'abondance, il est facile de les combattre et de prouver que les

essais d'amélioration proposés ne pourraient qu'aider à la réforme graduelle des institutions existantes. La transition ne peut-être soudaine ; car nous voyons tous les jours que les spéculateurs et les hommes prudens ne hasardent point leurs fonds pour des objets dont l'utilité et les profits n'existent encore qu'en théorie. Il est universellement reconnu que l'état actuel de la société est on ne peut plus déplorable : la grande masse des hommes est condamnée à un travail continuel, pour amasser, au profit du petit nombre, les richesses et les jouissances du luxe. Dans quelques-unes des villes manufacturières des contrées les plus civilisées de la terre, il se trouve des hommes comme nous (de nos frères) qui travaillent quinze et seize heures par jour, pour recueillir le misérable gain de 20 sous, avec lesquels ils ont peut-être à fournir à la nourriture, à l'habillement et au logement d'une nombreuse famille. — Certainement, il ne résulterait aucun mal de ce que ces malheureuses victimes de notre *état social*, si vanté, fussent placées dans une situation qui leur procurerait de bons alimens, de bons vêtemens, un logement commode, et dans laquelle le produit de leur travail leur serait assuré, sans l'intervention de toutes les retenues des chefs de manufactures, etc.

Sur quels motifs les hommes éclairés de la France pourraient-ils donc fonder leur refus d'examiner un sujet si fécond en résultats importans pour le bien-être de leurs semblables? C'est une expérience qui mérite bien d'être faite, dût-elle même ne pas réussir complètement. Ce qui manque, ce ne sont pas les dispositions à fournir de l'argent pour un but charitable ; mais les fonds amassés dans ce dessein sont employés bien plutôt à augmenter qu'à détruire le mal. Les aumônes que prodigue avec peu de discernement une charité bienveillante, mais aveugle, servent trop souvent à entretenir la paresse, le vagabondage et tous les désordres et les vices qui en sont la suite. S'il s'agissait d'une spéculation, on pourrait prendre des arrangemens tels au moins que l'intérêt ordinaire de l'argent serait garanti, l'entreprise étant dirigée par des hommes d'une situation élevée dans la société, et jouissant d'une assez grande fortune.

Pour confirmer cette assertion, je puis citer les résultats des tentatives de M. Owen, quelqu'imparfaites qu'il les ait jugées lui-même, pendant une époque de misère et de détresse dont l'Angleterre n'avait jusqu'alors offert aucun exemple. En 1817, on fut obligé, dans les grands établissemens manufacturiers, de renvoyer à peu près la moitié des ouvriers, et de réduire le salaire de ceux que l'on conservait. M. Owen, au contraire, se trouva en position de cent-

nuer les opérations de ces manufactures avec le même nombre d'ouvriers, auxquels il accorda les mêmes gages : ses recettes, ainsi qu'il le dit lui-même, furent assez considérables pour lui permettre d'agir ainsi.

On doit regretter que M. Fourrier, l'auteur du système proposé, ait mêlé aux parties véritablement précieuses de son travail, une foule de détails qui doivent être inintelligibles pour tout autre que pour lui et pour ceux qui ont fait de son ouvrage une étude approfondie. Mais, comme le but des *Revues* en général est ou devrait être d'extraire des travaux souvent informes qui leur sont soumis, ce qui peut être utile et précieux pour la société, je pense qu'un examen plus sérieux de la théorie de MM. Muiron et Fourrier aurait permis à votre estimable collaborateur d'ajouter à l'intérêt et à l'utilité de son compte rendu.

C'est avec l'espoir que ces observations pourront décider quelques bons esprits et quelques *philanthropes pratiques* à examiner ce sujet, et à en tirer des résultats positifs et des applications utiles, que j'ai cru devoir vous écrire cette lettre.

J'ai l'honneur, etc. J. S., *officier du génie.*

RUSSIE.

Revue des principales productions littéraires publiées depuis peu dans ce pays. — L'année 1824 et les premiers mois de l'année 1825 ont été stériles en productions originales; nous n'essaierons pas d'en rechercher les causes : notre seul but est de signaler ici ce qui mérite quelque attention. Nous ferons entrer dans ce tableau : 1° les t. X et XI de l'*Histoire de Russie* par M. Karamsin, ouvrage le plus important sans contredit de tous ceux qui ont paru en 1824, et dont la *Revue* a déjà fait mention (voy. t. XXIII, p. 641); 2° les *Contes nouveaux* de M. Naréjny, qui se distinguent par un style original, mais un peu recherché; 3° le *Voyage* de M. *E.* Timkovsky *dans la Mongolie et la Chine*, en 1820 et 1821 : des détails nouveaux et curieux donnent à ce livre un intérêt tout particulier. — Parmi les traductions, nous citerons : 1° les *Mémoires sur la guerre des Grecs*, par le colonel Vourtzer. Cet ouvrage est assez connu en France; sa traduction, qui est très-estimée en Russie, a été faite par M. Somov, qui l'a fait précéder d'une introduction, écrite avec verve et remplie d'observations d'un grand intérêt; 2° l'*Histoire des événemens de la*

Grèce, par M. Rapperel; 3° la *Vie d'Ali-Pacha de Janina*, par M. Strorp; 4° l'*Art de vivre*, par M. Philimonof, extrait des œuvres de divers philosophes modernes; enfin, plusieurs *romans de Walter-Scott*, dont les traductions sont plus ou moins satisfaisantes. — L'histoire de la littérature ancienne s'est enrichie de la publication d'un vieux *manuscrit de Jean Exarch*, de Bulgarie, avec des notes de M. Kalaïdovitch, publié par les soins du comte Roumiantzof, chancelier de l'empire. C'est à ce même seigneur que l'on doit la publication des *Archives de la Russie Blanche*. La *Société d'histoire et des antiquités russes* a publié la seconde partie de ses *Mémoires* et du compte rendu de ses travaux. Quinze feuilles de la *Chronique de Nestor*, d'après le manuscrit de Lavrentieff, ont aussi été imprimées.

La poésie a fourni un plus grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous distinguerons les suivans : 1° M. Joukofsky a réuni en un volume toutes ses productions qui se trouvaient dispersées dans différens journaux; la traduction de *Jeanne d'Arc*, tragédie de Schiller, est la pièce la plus remarquable de ce recueil; 2° le *Jet d'eau de Bakitchi-Sarai*, poëme par *Al.* Pouchkin (voy. *Rev. Enc.* de *septembre* 1824, t. xxiii, p. 642); 3° *Onéguinn*, par le même. Un poëme du même auteur, intitulé : *Les Bohémiens*, mais que l'on n'a pu lire encore qu'en manuscrit, excite déjà l'enthousiasme des amateurs de la littérature russe, qui s'accordent à y reconnaître des beautés du premier ordre, et qui le plaçent au dessus de tout ce que la muse brillante de ce poëte a produit jusqu'à présent. 4° M. Krylof a composé trente fables nouvelles qui ont été insérées dans plusieurs journaux, et qui ont dû paraître depuis, réunies en un recueil séparé: 5° M. Gnéditch a publié les *Chants populaires de la Grèce*, traduits du grec moderne, et accompagnés d'une préface très-curieuse. 6° Nous remarquons encore *Le Moine*, poëme de M. *J.* Kozlof, dont la versification est très-harmonieuse et la teinte générale très-mélancolique (M. Kozlof est aveugle et a perdu l'usage des jambes); 7° et 8° les *Méditations* de Ryléiev et son poëme de *Voïnarofsky*; 9° les *Nuits aux tombeaux*, par le prince Chikhmatof, qui annoncent beaucoup de talent et une imagination brillante; 10° les *Ballades et Romances* de M. Pokaofsky; 11° *Calthon*, poëme de M. Ollif; 12° enfin, *Le Luth oriental*, de M. Chichkof.

Le théâtre offre aussi plusieurs nouveautés; d'abord, une comédie à deux personnages, en deux actes et en vers, du prince Chakhofskoy,

intitulée : *Tu et Vous*. Le sujet de cette pièce est emprunté à la fameuse épître de Voltaire :

> Philis, qu'est devenu ce tems
> Où, dans un fiacre promenée,
> Sans laquais, sans ajustemens, etc.

Dans le premier acte, Voltaire apparaît sous les traits d'un jeune homme de vingt ans, brûlant d'une passion ardente pour la belle Philis. Un intervalle de quarante ans sépare les deux actes : Philis est devenue grande dame, et Voltaire n'est plus jeune. Cette infraction à la règle d'Aristote qui exige l'unité de tems doit être excusée en faveur du charmant tableau qu'elle a permis à l'auteur de tirer d'un sujet qui, sans cette liberté, n'aurait pu être mis sur la scène. *l'École des Vieillards*, de M. Casimir Delavigne, a été traduite par M. Kokochkin, et représentée sur le théâtre de Moscou. *Gromilof*, comédie de M. Fédorof, quoique imprimée, n'a pas encore été représentée. M. Gaïboïdof, poëte comique d'un rare talent, vient de terminer une comédie en trois actes et en vers, intitulée : *Trop d'esprit porte malheur ;* les journaux en général s'accordent à la placer au dessus de tout ce qui a été fait dans ce genre ; mais cette pièce n'existe qu'en manuscrit, attendu que la censure a défendu sa publication. Cependant, plusieurs scènes et le troisième acte en entier ont été insérés dans quelques journaux.

Malgré cette rigueur de la censure, le nombre des feuilles périodiques s'est encore accru cette année. Outre l'*Invalide*, le *Fils de la patrie*, le *Courrier de l'Europe*, le *Bien intentionné*, l'*Émule*, le *Journal de Sibérie*, la *Gazette de Pétersbourg*, la *Gazette du Sénat*, le *Journal des Dames*, le *Journal de la Société philantropique*, la *Lecture des Chrétiens*, le *Journal du département de l'instruction publique*, le *Museum des enfans*, le *Journal des beaux-arts*, le *Conservateur impartial* (journal français, qui, cette année, a pris le titre de *Journal de Pétersbourg*) et le *Journal de Pétersbourg* (en allemand), on a fondé depuis peu l'*Abeille du nord*, journal quotidien, littéraire et politique, rédigé par MM. Gretch et Boulgarin, les *Feuilles bibliographiques*, rédigées par M. Keppen, et le *Télégraphe*, par M. Polef. Ce dernier paraît à Moscou.

Plusieurs almanachs ont été publiés, à la fin de 1824, ou au commencement de 1825 ; les plus estimés sont : l'*Étoile polaire*, les *Fleurs du nord* et la *Mnémosine*. Après, viennent la *Thalie russe*, almanach des théâtres publié par M. Boulgarin ; le *Bon vieux tems de la*

Russie, par MM. Kornilovitch et Souxhoroukoff, et l'*Almanach de la Néva*, par M. Aladin. T.

POLOGNE.

Varsovie. — Dans la première séance de la diète actuelle, M. le comte de Mostowski, ministre de l'Intérieur, a fait l'exposé des opérations qui avaient été entreprises et achevées, depuis la fin de la deuxième diète, c'est-à-dire, dans l'intervalle des quatre dernières années. Nous allons citer les passages de son rapport les plus propres à faire connaître l'état de la Pologne:

I. *Cultes et instruction publique.* — 1° Le ministre annonce qu'en raison du nombre croissant des fabricans qui professent la religion reformée, il a été créé seize paroisses nouvelles pour l'exercice de ce culte. On a déjà commencé à construire quelques maisons pour des ministres luthériens. L'organisation des communes juives a été améliorée, et l'on a établi 327 inspecteurs pour surveiller les affaires ecclésiastiques. — 2° Pendant les quatre années, de 1820 à 1824, les fonds alloués à l'instruction publique ont rapporté 6,536,509 flor., et la subvention prélevée sur les élèves des écoles publiques a produit 896, 784 flor.; cette dernière somme a servi a rétribuer les maîtres de classes temporaires, et à faire l'acquisition de livres, d'instrumens de physique et de mathématiques, et de collections d'histoire naturelle à l'usage des écoles. On a construit, dans la cour de l'Université, deux vastes bâtimens, destinés au Musée des beaux arts, aux cabinets de zoologie, de physique et aux réunions académiques. L'observatoire est achevé et pourvu d'excellens instrumens astronomiques. A côté de cet édifice, le jardin botanique peut être cité honorablement parmi ceux qui se distinguent en Europe, soit a cause de sa situation avantageuse, soit à cause du nombre des plantes qu'il renferme, et qui sont déjà portées à plus de 10,000 espèces. La Bibliothèque de l'Université, constamment ouverte au public, augmente tous les jours et se compose actuellement d'environ 150,000 volumes, parmi lesquels on trouve des ouvrages rares et précieux. La collection zoologique compte environ 25,000 pièces: celle des gravures, près de 100,000. Les cabinets de physique, de minéralogie, de modèles de médecine, systématiquement ordonnés, s'agrandissent successivement. Une imprimerie et des presses lithographiques sont établies auprès de l'Université. L'examen et l'adoption des élèves des classes, ainsi que des candidats au professorat et des maîtres de pensions particulières, sont confiés à une Société

élementaire. L'Université s'est enrichie d'un *cours théorique et pratique de construction des ponts et chaussées*, d'un Institut de clinique, d'un autre d'accouchement et d'une *École normale*, destinée à former d'habiles professeurs (1). — La plupart des chaires vacantes ont déjà été remplies par des Polonais qui ont perfectionné leurs études dans l'étranger, aux frais du gouvernement. — L'*Institution des sourds-muets* a obtenu des fonds pour l'entretien de douze élèves pauvres qui s'y exercent à divers métiers. — Des *écoles du dimanche* pour les enfans des artisans sont ouvertes dans plusieurs villes du royaume. — Il est à regretter que l'insuffisance des fonds dont le gouvernement peut disposer, et la pénurie actuelle des cultivateurs, aient concouru à rallentir parmi ceux-ci l'extension de cette instruction primaire qui, sans les dégoûter de leur carrière, leur donne les lumières nécessaires pour y trouver le bien être et le bonheur.

II. *Justice.* — Le ministre annonce des améliorations effectuées dans la marche des procédures civiles, qui seront désormais terminées avec plus de rapidité. Dans les quatre années écoulées de 1820 à 1824, 15,908, causes ont été terminées en conciliation par les justices de paix.

III. *Intérieur.* — Le travail est le plus puissant auxiliaire de la prospérité, comme de l'ordre public. Les gouvernemens sages et habiles doivent l'exciter et l'encourager par tous les moyens dont ils peuvent disposer. Repoussons l'oisiveté; nous aurons banni à la fois l'ignorance et la misère : tous les délits de la société viennent de là. Le travail éveille l'industrie, en même tems qu'il est alimenté par elle. Il s'associe aux lumières qui le fécondent : ensemble ils font éviter les voies qui mènent au vice; ils rendent la vertu savante, la bienfaisance ingénieuse, les hommes meilleurs, la société paisible et heureuse. Aussi, l'administration du royaume a-t-elle essayé, autant que ses ressources le permettaient, de créer des travaux variés pour assurer divers genres de reproduction, ouvrir des voies nouvelles à l'échange et au débit des denrées, ou du moins faciliter ainsi quelque peu les moyens d'acquitter les contributions, puisqu'il n'était pas encore permis de les réduire. Déjà la *construction des*

(1) Quand verrons-nous renaître la belle *École normale* de Paris, pépinière féconde et précieuse de savans professeurs, dont la suppression a excité dans toute la France une douleur profonde et un regret général, et dont tous les vœux des hommes éclairés et amis du bien public sollicitent le rétablissement ? N. d. R.

routes ferrées est achevée sur un espace de 66 milles d'Allemagne. Celle des routes de Varsovie aux frontières de la Prusse sera terminée, dans le courant de cette année, et offrira sur cette ligne qui traverse toute la largeur du royaume, depuis Kalish jusqu'à Brzesc, 60 milles d'une communication non interrompue. — On a construit des parties de route dans les palatinats de Cracovie, Lublin, Plock, Augustow, et 523 ponts, parmi lesquels celui de Zotokorya, réunissant sur la Narew les limites de l'empire et du royaume, a été construit aux frais communs des deux gouvernemens. Notre pays a cessé d'être tributaire de l'étranger dans plusieurs relations importantes. Les manufactures de draps surtout suffisent à tous les besoins de l'intérieur, et même font des envois considérables au dehors. Une observation constante témoigne que notre sol est singulièrement favorable au prompt affinement des laines : leur rapide consommation propage les troupeaux améliorés dans toutes nos provinces. Plus de dix mille famille de fabricans étrangers peuplent et animent des villes toutes nouvelles. Des mécaniques pour filer la laine peignée, le lin et le chanvre ont été introduites : des tissus variés de ces matières et même en soie, des toiles imprimées et brochées, des nankins, des ouvrages en bonneterie, des chals divers se fabriquent ; de beaux établissemens en fonderies anglaises, en produits chimiques, en verres taillés, en cristaux de Bohême, en faïence, en papier, en fleurs artificielles, en maroquin, ganterie, bronzes dorés, lampes astrales, et en beaucoup d'autres objets, provoqués par les besoins de la société et par les encouragemens de l'administration, ont pris naissance simultanément chez nous et se maintiennent avec avantage.—L'utilité de l'*Institut agronomique* de Mariemont est appréciée par les propriétaires qui n'ont point négligé d'en attirer à leur service les élèves, à mesure qu'ils se formaient. Des progrès sensibles se font remarquer dans les principales villes du royaume : pavage et entretien des rues, construction d'hôtels de ville, d'abattoirs, de magasins, de manufactures, embellissemens des jardins et des promenades publiques, tel est le spectacle qu'elles présentent. — Plusieurs milliers d'ouvriers sont employés dans plus de 300 forges, fonderies, laminoirs, usines, etc. ; la Pologne produit annuellement, outre l'argent, le cuivre et le plomb, dont l'exploitation peut devenir plus considérable, 100,000 quintaux de fer égal à celui de Suède, plus de 40,000 quintaux de zinc, et 5,000 de houille.

IV. *Guerre.* — Ce chapitre n'offre rien qui puisse intéresser les étrangers ; on n'y trouve point l'effectif de l'armée polonaise.

V. *Finances.* — Ce chapitre, comme le précédent, est d'un intérêt purement local; les Polonais peuvent y apprendre par quels moyens un grand déficit a été comblé, et comment l'économie a rétabli la richesse dans l'état.

Le ministre termine par ces paroles remarquables : « Les hommes et les événemens passent; mais, si des institutions généreuses se maintiennent et traversent les tems, elles font, suivant les vicissitudes de la fortune des peuples, le bonheur ou la consolation du présent, ainsi que l'espérance de l'avenir. Heureux ceux à qui elles ont été accordées par la divine Providence! heureux surtout, s'ils savent les conserver, en jouir avec mesure et tranquillité, et si la postérité ne peut au moins leur reprocher d'avoir intempestivement compromis de tels bienfaits!

«Lorsque des événemens fortuits ont placé un faible état représentatif au milieu de puissantes monarchies absolues, quelle modération ne faut-il pas dans ses conseils et dans ses actes pour lui assurer quelque stabilité et quelque bonheur! Vainement chercherait-il au loin ou dans le passé à se prévaloir d'exemples analogues : il ne peut en prendre que de lui-même; il doit éviter la déception des noms et se conformer à sa situation, sous peine de se voir frustré et des libertés que garantit le système représentatif, et du repos que promet un gouvernement concentré. Toutefois, l'expérience des tems et des peuples a prouvé que la prudence et la modération ne peuvent guère être des qualités éminemment départies à des assemblées nombreuses et délibérantes; que c'est la sincérité et la franchise qui doivent les y remplacer, et que, par conséquent, celles-ci ont des droits à l'indulgence du pouvoir qui en a permis la manifestation. Aussi, l'expression mesurée des besoins et des vœux de la nation représentée par ses délégués est leur attribution et leur devoir, comme il est dans la volonté du monarque de les entendre et de les accueillir. C'est en agissant d'après ces principes que la session actuelle deviendra sans doute remarquable et offrira une époque de satisfaction universelle. »

SUÈDE.

Stockholm. — *Relations commerciales avec la Colombie.* — La première expédition qui ait quitté ce pays pour visiter la Colombie a mis à la voile, le 15 octobre 1824. Le brick *Christophe Colomb* était chargé de productions suédoises, de fer, d'acier, etc. Le négociant propriétaire de la cargaison était à bord avec sa femme et plusieurs

jeunes suédois, parmi lesquels se trouvait un élève du célèbre savant Berzélius. L. S. B.

— L'Amirauté suédoise va envoyer à l'étranger des agens, ou commissaires, pour se procurer des notions exactes sur les améliorations qui ont pu survenir dans les constructions navales. M. Carlsrand est déjà nommé pour remplir cette mission, d'abord en Angleterre, et ensuite en France, avec l'agrément des gouvernemens de ce pays.

NORVÈGE.

Christiania. — *Enseignement mutuel.* — Il s'est formé dans cette ville, à la fin du mois de mars dernier, une Société pour introduire et propager l'enseignement mutuel en Norvège. Les effets salutaires des travaux des sociétés établies en Suède et en Danemarck, dans le même but, et que le comité de Christiania s'est proposées pour modèle, ne permettent pas de douter que ses louables efforts ne soient bientôt couronnés du plus heureux succès.

DANEMARCK.

Copenhague. — *Industrie.* — Il se trouvait, au commencement de la présente année, dans le port de Copenhague, un vaisseau à vapeur dont la machine avait été entièrement fondue dans cette ville, sur le modèle de l'invention de Perkins; ce fait est d'autant plus digne d'attention que, le Danemarck n'ayant point de mines de fer, on est obligé de faire venir la matière première de l'étranger. La capitale du Danemarck possède maintenant, dans le faubourg de Christianshavn, une fonderie en état de rivaliser avec celle de M. Owen à Stockholm.

— Une *exposition publique* fort intéressante a eu lieu à Copenhague, dans les premiers mois de cette année. Plusieurs dames s'étant réunies pour mettre en commun le fruit de leurs loisirs, une grande quantité d'objets d'art ou de toilette, faits à l'aiguille, ont été destinés à être vendus au plus offrant pour former un fonds de secours à distribuer aux victimes des dernières inondations. Quelque légère que soit chaque rétribution, on a lieu d'espérer que la somme recueillie sera de quelque importance, si l'on doit en juger par l'affluence de curieux que cette exposition avait attirés. (*Messager du Nord.*)

ALLEMAGNE.

Munich. — *Académie des sciences.* — Le 15 janvier dernier, l'Académie a entendu la lecture d'un mémoire de M. de Yelin, sur les

débris de trois navires anciens, découverts au bord du Danube, près de Straubing. M. de Yelin a traité en même tems de tous les établissemens romains le long du Danube. — Le 12 février, M. Fessmaier a lu une dissertation sur l'état des villes d'Allemagne, et particulièrement de la Bavière, pendant le moyen âge, et il a fait un examen particulier des statuts d'Amberg.

— L'Académie a conçu le projet de faire imprimer, à l'usage des écoles, les principaux auteurs classiques grecs et latins, et M. le conseiller Tiersch, secrétaire de la classe de philologie, a publié les vues de l'Académie à cet égard. Cependant, cette entreprise a excité de vives réclamations, entre autres celles de quinze maisons de librairie de Nuremberg qui s'élèvent contre la destination que l'on veut donner à ces classiques, en les affectant aux écoles du royaume, le monopole étant, disent-elles, essentiellement destructeur des intérêts du commerce. Les journaux se sont aussi mêlés de cette querelle, et l'on cite comme très-remarquable un article inséré dans le 6e cahier du recueil intitulé : *Nationnal Zeitung der Deutschen.* (Gazette nationale des Allemands).

Heidelberg. — *Université.* — Les cours d'été attirent un grand nombre d'élèves. Nos lecteurs retrouveront, sans doute, avec plaisir, les détails que nous avons contume de leur donner sur cette Université si justement célèbre. MM. Umbreit et Paulus, théologiens, expliquent, l'un, le livre de Job; l'autre les épîtres de saint Paul; M. Schwartz, si connu par son journal d'éducation, traite de quelques points essentiels de la morale chrétienne. Les cours de la faculté de *théologie* sont au nombre de dix-sept. Il y en a vingt-huit de *iurisprudence.* Ici, se présentent des noms que l'Europe savante révère, tels que ceux de MM. Thibaut et Zachariæ. M. Thibaut a ouvert à lui seul quatre cours, parmi lesquels il y en a un sur le code français. La *médecine* a vingt-huit cours donnés par dix professeurs, entre autres par M. Tiedemann qui est universellement apprécié. La *philosophie*, proprement dite, n'a que sept cours; mais elle comprend de très-nombreuses subdivisions et une quantité proportionnée de leçons, telles sont celles sur la philologie. Les langues de l'Orient sont enseignées par MM. Umbreit et Hanno. Creutzer explique les antiquités romaines de Denys d'Halycarnasse et de Tacite, M. Bœhr occupe ses disciples de Pindare et d'Horace. Mais la tâche de l'illustre professeur Creutzer n'est pas restreinte à l'enseignement des langues; il développe aussi les progrès des arts chez les anciens. *L'histoire* est confiée aux soins de M. Schlosser, historien justement estimé; deux autres

professeurs le secondent; M. Mone, continuateur de la mythologie de Creutzer, en ce qui concerne les peuples du Nord, est chargé de l'histoire de l'Allemagne, tandis que M. Semer donne une théorie de la statistique. MM. Schwans et Müller, sont les professeurs de *mathématiques* et d'*astronomie;* enfin, *l'histoire naturelle* et la *physique*, occupent dix-sept cours. MM. Gmelin, en chimie, et Leonhard, en minéralogie, sont au premier rang des savans. Les connaissances d'*administration*, de *politique* et de *commerce* sont distribuées en vingt cours, parmi lesquels il y en a plusieurs sur *l'économie rurale* et sur le *régime des forêts*. Quant aux *beaux-arts*, ils sont enseignés par des maîtres particuliers. La Bibliothèque, riche en tout genre, et bien entretenue, est d'un grand secours pour la jeunesse studieuse qui suit les cours de l'Université.

Hongrie. — Pesth. — *Musée national.* — Outre la belle collection de manuscrits du conseiller Kéler, dont l'archiduc Palatin a fait l'acquisition, ce Musée va s'accroître encore des richesses de celui de Sankovicz, à Pesth, les objets qui composaient ce dernier lui ayant été cédés pour 1400,000 florins. Il s'y trouve beaucoup de manuscrits de bons auteurs classiques; entre autres, un Tite-Live, copié au XIIe siècle. Il y a aussi des documens allemands qui remontent jusqu'au VIIIe siècle; enfin, une collection de poëtes hongrois qui commence par Janus Pannonius, et qui consiste en 375 ouvrages latins et 1000 hongrois. Parmi les objets d'antiquité, on cite un Jupiter Sérapis haut de 16 pouces et taillé dans un onyx. C'est M. Horvarth qui est le directeur de ce musée; il est auteur d'un *Traité sur la noblesse de Hongrie* et de plusieurs dissertations du droit public.

Vienne. — *Beaux-arts.* — M. Antoine Rothmüller, directeur de la galerie de tableaux de M. le prince d'Esterhazy, a découvert un nouveau procédé pour colorier à l'huile les gravures et les lithographies, et lui a donné le nom d'*elæochalcographie.* Le résultat de son invention est de mettre les estampes dans le même état que si un peintre les avait exécutées avec beaucoup de soin. S. M. l'empereur d'Autriche a témoigné sa satisfaction à M. Rothmüller, et a bien voulu lui accorder un privilége de vingt ans. P. Golbéry.

SUISSE.

Schaffhouse. — *Industrie. Inventions utiles.* — *Acier perfectionné.* — *Carabine à cylindre.* — *Jean-Conrad* Fischer, lieutenant colonel et propriétaire d'une fabrique d'acier fondu, a combiné une nouvelle ar-

pèce d'acier qu'il appelle acier météorique, et qui, de toutes les espèces connues dans le commerce de l'Europe, se rapproche le plus par ses propriétés et son aspect du célèbre acier de Damas. On peut le souder facilement et lui donner le degré de dureté que l'on veut; par le moyen de certains corrosifs, on dessine sur la surface toutes sortes de figures.

M. *Jean-Conrad* Fischer, fils du précédent, lieutenant d'artillerie dans l'état major fédéral, et fabricant d'armes, est l'inventeur d'une *carabine à cylindre*, que l'on peut charger à cinq coups, ou même davantage, tous indépendans les uns des autres, et qui se tirent en moins d'une demi-minute. La portée et la justesse sont les mêmes que celles des meilleures carabines ordinaires. Ces deux objets ont été présentés à l'empereur d'Autriche qui, par deux décrets du 14 février et du 15 mars, a accordé à MM. Fischer le privilége exclusif dans toute la monarchie, pendant cinq ans, pour la fabrication et la vente de ces nouveaux objets, fruits de leur industrie.

Canton de Glaris. — *Amélioration de l'instruction publique.* —Un grand zèle pour l'amélioration des écoles et pour le perfectionnement de l'instruction élémentaire, mieux appropriée aux besoins de la jeunesse, anime toutes les classes dans le canton de Glaris. La première impulsion est due à l'établissement d'un *Conseil d'éducation* créé il y a quelques années par le gouvernement.

Canton de Vaud. — Lausanne. — *Extrait du compte rendu par le conseil d'état du canton, sur la gestion de l'administration pendant l'année* 1824, *présenté au grand conseil, le* 5 *mai* 1825.

On peut souvent puiser d'utiles exemples, même au profit des grandes monarchies, dans les petits états républicains qui sont gouvernés avec sagesse et modération. Là, chaque citoyen conserve le sentiment de sa dignité et de sa valeur personnelles, beaucoup plus que dans les vastes territoires soumis au gouvernement d'un seul homme, où les individus se confondent et se perdent, pour ainsi dire, dans la foule, et n'ont guère qu'une valeur factice et empruntée, moins en raison de leurs vertus, de leurs talens, des services rendus à leur pays, qu'en raison de la faveur du monarque ou de ses ministres, et des honneurs qui deviennent trop communément le prix de l'intrigue et de la bassesse. Heureuse la contrée où chaque habitant peut se considérer comme faisant une partie de l'état, et s'intéresse naturellement à la chose publique, comme à ses propres affaires! Là, le mot si doux de *patrie* n'est pas un vain nom; le sentiment du bien public n'est pas un rêve trompeur; le bien public lui-même est

un but réel, positif, honorable, auquel chaque membre de la famille sociale peut tendre avec ardeur, quoique par des routes différentes, quelle que soit la sphère où s'exerce son activité.

Ces réflexions nous sont suggérées par le compte-rendu que le conseil d'état du canton de Vaud vient de présenter au grand conseil de ce canton sur la gestion de l'administration pendant l'année 1824. Nous puisons l'extrait de ce compte-rendu dans quelques-uns des derniers numéros de la *Feuille du canton de Vaud* et du *Nouvelliste Vaudois*, deux journaux également inspirés par des vues patriotiques, auxquels nous empruntons quelquefois des *nouvelles* de Suisse, et qui font bien connaître peu à peu cette belle et intéressante contrée, et l'état physique, agricole, industriel, moral et social de chacun des 22 cantons. Bornons-nous aujourd'hui à donner une idée de la situation et des progrès du canton de Vaud, l'un de ceux qui méritent le plus de fixer l'attention.

Chap. I. *Département de justice et de police.* — I. *Législation civile.* — Depuis l'adoption du Code de procédure civile, qui fait déjà sentir sa bienfaisante influence, le conseil d'état s'est occupé de nouveaux projets de loi sur la tenue des registres hypothécaires, sur les avocats et les notaires, sur les relations et les droits respectifs des maîtres et des domestiques; il doit faire paraître un arrêté qui pourra servir de *Manuel des électeurs* et auquelles diverses lois sur les assemblées électorales, sur la brigue, etc. serviront de base; il recueille des notes sur les imperfections que la pratique peut faire découvrir dans le Code civil; enfin, il a fait défendre aux imprimeurs de publier aucune loi sans son autorisation, afin d'éviter qu'il n'en paraisse des éditions fautives. — Le zèle des juges de paix continue à produire les meilleurs résultats dans la partie importante de leurs fonctions qui a les *conciliations* pour objet. — Le nombre des procès civils a considérablement diminué : en 1823, 75 causes furent jugées au tribunal d'appel; 42 seulement l'ont été en 1824.

II. *Législation pénale.* — Un projet de code de procédure criminelle qui, joint au code pénal, complétera la législation criminelle du pays, a été remis au conseil d'état par la commission qui avait été chargée de le préparer. Le conseil d'état va s'occuper de l'examen et de la discussion de cet important travail pour le perfectionner et le soumettre au grand conseil. — 124 jugemens ont été rendus cette année, dont 7 au grand criminel, 30 de libérations, 86 au correctionnel, qui prononcent la plupart de simples amendes ou une simple détention de très-courte durée. L'année dernière, le nombre

des sentences rendues n'avait été que de 75, outre 7 contumaces. Le résultat de cette année est rendu plus fâcheux encore par 15 individus qui se sont trouvés en état de récidive, au lieu de deux qu'offrait le tableau de 1823.

III. *Établissemens de détention.—Maison de force.*—Au 1er octobre 1823, il restait 33 hommes et 8 femmes, en tout 41. A la fin de 1824, on ne comptait que 28 hommes et 8 femmes, en tout 36, ou 5 de moins. Sur ce nombre, 13 étaient étrangers au canton. — La conduite des détenus a été en général satisfaisante. Afin de s'assurer d'autant mieux des heureux effets que l'on peut se promettre de la portion du prix de leur travail qui est réservée aux détenus et qui leur est remise, à l'époque de leur élargissement, la commission des établissemens de détention a écrit à tous les pasteurs des communes où ceux qui ont recouvré leur liberté depuis que cette mesure a été adoptée, se sont retirés. Elle a eu le plaisir d'apprendre que la plupart se conduisent bien, et que ceux d'entre eux qui, avant leur détention, n'avaient aucun moyen d'industrie, gagnent aujourd'hui leur vie, à l'aide de l'aprentissage qu'ils ont fait en subissant leur peine. — *Maison de correction.* — Au 1er octobre 1823, il restait 19 hommes et 4 femmes, en tout 23. Au 1er octobre 1824, il restait 18 hommes et 7 femmes, en tout 25, dont 15 étrangers au canton. Leur conduite n'a pas donné lieu à des plaintes graves.

La nouvelle maison de détention est à peu près terminée; on pourra bientôt y transporter les détenus, et l'on se propose d'y réunir les deux établissemens.

L'entretien de la maison de force a coûté. . .	10,893 fr.	61 c.
dont il faut déduire le produit du travail. . . .	3,297	58
Reste pour dépense nette.	7,596 fr.	3 c.
La maison de correction a coûté.	7,362 fr.	
A déduire pour le produit du travail.	364	
Reste net.	6,998 fr.	

On a alloué 1,523 fr. aux détenus pour pécule (1).

VI. *Tutelles.*—Cette branche intéressante de l'administration s'amé-

(1) Ces détails ne sont pas sans intérêt en France, au moment où la *Société royale pour l'amélioration des prisons* vient d'être appelée par son auguste président, S. A. R. Mgr le Dauphin, à reprendre ses utiles travaux.

liore chaque année, et MM. les lieutenans du conseil d'état (sorte de sous-préfets) ont une grande part à ce perfectionnement.

v. *Police pour les étrangers.* — Elle n'a présenté aucune circonstance extraordinaire ni aucune difficulté, en 1824.

vi. *Relations confédérales et extérieures.* — La meilleure intelligence règne entre tous les états confédérés; les relations au dehors ont également offert des résultats satisfaisans.

vii. *Police de la presse.* — Les mêmes mesures de précaution sont continuées; deux censeurs sont chargés, l'un de la censure des feuilles politiques; l'autre, de celle des ouvrages qui peuvent être publiés. (Avec quelque modération que soit exercée la censure, il est à désirer que l'on cesse le plus tôt possible de consacrer par la loi une semblable violation du droit qu'ont tous les citoyens d'exprimer librement leurs pensées, sauf à répondre devant la loi de l'usage qu'ils auraient fait de ce droit).

Chap. II. *Département de l'intérieur.* — 1. *Instruction publique.* — 1. *Écoles.* — Cette partie continue à s'améliorer: plusieurs maisons ont été construites ou réparées. On remarque avec plaisir le nombre croissant des bons instituteurs. L'*enseignement mutuel*, adopté dans plusieurs nouvelles écoles, a parfaitement réussi. Au mois d'avril 1824 le nombre total des écoliers était de 28,876. — 2. *Colléges.* — L'académie s'occupe des améliorations que l'on pourrait apporter dans plusieurs parties de l'enseignement. — L'*École centrale de dessin* continue à offrir des résultats très-satisfaisans. 86 élèves dont 20 appartiennent à la classe des artisans, ont été admis dans cette école, depuis le 15 avril 1824. — 3. *Académies.* — 202 étudians ont fréquenté les divers *auditoires*, ou *facultés.* — De nouvelles salles ont été construites pour les auditoires de *théologie*, de *belles-lettres*, de *chimie*, et de *philosophie.* — 4. *Bibliothèque cantonnale.* — Elle est aujourd'hui composée de 17,587 volumes. Une nouvelle salle vient d'y être ajoutée: elle servira de salle de lecture et de travail. — 5. *Musée cantonnal.* — Il a reçu des accroissemens considérables; on y a placé six instrumens d'astronomie.

ii. *Affaires ecclésiastiques.* — (Le clergé se renferme dans la sphère qui lui appartient et n'intervient point dans les affaires politiques, qui doivent rester étrangères aux véritables ministres de la religion, pénétrés de la sainteté de leur mission.)

iii. *Police de santé.* — Sur 5,672 enfans, 3,593 seulement ont été vaccinés. Cette indifférence des parens et l'opposition opiniâtre que les vaccinateurs rencontrent chez un grand nombre d'entre eux, mon-

trent qu'il existe encore dans le canton beaucoup de préventions contre la vaccine. — Les tableaux de la population, pour 1824, présentent les résultats suivans :

Mariages. . 1356. — 93 de plus qu'en 1823.
Naissances. 4951. — 136 de plus qu'en 1823.
Morts . . . 3164. — 72 de moins.

Le mois de la plus grande mortalité a été le mois de mars.

IV. *Police sanitaire des animaux*.—Le recensement du bétail (espèce bovine, chevaline, bêtes à laine, porcs, chèvres, etc.) a offert un résultat très-satisfaisant, ainsi que l'amélioration des races de bétail.

V. *Secours*. — Dans ce chapitre sont compris les hospices des malades, la maison des aliénés, la boulangerie établie pour fournir du pain à l'hospice et à la caserne, et les revenus de l'hospice.

Les chapitres suivans n'offrant qu'un intérêt local, nous en donnerons seulement les titres.

CHAP. III. *Département militaire*. — CHAP. IV. *Département des finances*.

De semblables comptes-rendus, soumis tous les ans aux chambres législatives par les ministres des gouvernemens représentatifs, auraient le grand avantage d'éclairer l'opinion, d'exciter l'esprit public le patriotisme, de provoquer une émulation salutaire, d'intéresser tous les citoyens à la chose publique, de stimuler les administrations paresseuses, de signaler à la reconnaissance nationale les administrations qui auraient fait preuve d'activité et de zèle; enfin, d'introduire dans toutes les parties du service public des améliorations progressives et importantes. Ces progrès, non moins essentiels pour la prospérité des états, que pour la gloire et la vraie puissance des monarques ou des chefs de gouvernement, seraient d'ailleurs le plus sûr moyen de prévenir les crises violentes et les révolutions orageuses que font éclater, après avoir épuisé la patience des peuples, des abus long-tems protégés par l'obscurité et l'impunité. M. A. J.

ITALIE.

NAPLES. — *Académie des sciences*. — Séance du 14 décembre 1824. — Le célèbre chevalier POLI a lu, dans cette séance, deux mémoires sur un nautile (*argonauta argo*) de Linné, pêché peu loin du rivage de Pausilippe, à Naples, et qu'il a eu l'occasion d'examiner vivant. On avait jusqu'ici raconté des choses fort singulière de ce mollusque; M. Poli a voulu tout vérifier par ses propres observations. Il décrit toutes les parties et l'organisation de cet animal, et il en prépare

l'histoire la plus détaillée ; il est même parvenu à déterminer les particularités les plus curieuses de sa génération. Il a pu remarquer, au moyen du microscope, que la nacelle de cet insecte existe déjà dans l'œuf, en même tems que l'animal ; mais, ce qui lui a paru plus singulier encore, il a cru remarquer que l'animal n'est pas naturellement attaché à sa coquille. Il donne ses conjectures sur la manière dont celle-ci peut ~~peut~~ se développer.

Florence. — *Académie des Géorgofiles.* — Le 6 février 1825, le professeur Taddei a réclamé sur M. Wilson, Anglais, la priorité pour la découverte du gaz éclairant, extrait des semences oléagineuses, telles que le chanvre, le lin, etc. Il a rappelé qu'il avait déjà lu, le 9 juin 1822, dans une séance de cette Académie, un *Mémoire* sur la même découverte, qui a été déposé aux archives. — Après cette réclamation, on a entendu une dissertation de M. Jean Bettoni sur l'importance de la conservation des forêts en Toscane. — M. le marquis Ridolfi a cherché ensuite à déterminer les rapports du prix courant du blé du pays avec celui du blé des autres contrées de l'Europe. — Le Dr *Cosme* Vanni a fait sentir la nécessité d'avoir recours à l'industrie des habitans plutôt qu'aux mesures du gouvernement, pour se dédommager des pertes que fait depuis quelque tems l'agriculture en Toscane, etc. F. S.

Rome. — *Papyrus égyptiens.* — M. Champollion le jeune, qui est dans cette capitale depuis un mois, et que nos savans ont accueilli avec le plus vif empressement, vient de rédiger le *Catalogue raisonné des papyrus égyptiens de la Bibliothèque du Vatican.* Cet ouvrage, traduit en italien par monsignor Maï, est déjà sous presse et ne tardera pas à paraître. Ce sera le premier travail de ce genre qui aura été publié.

— Pompéia. — *Antiquités.* — On vient de découvrir deux nouvelles fresques très-remarquables par la parfaite correction du dessin et l'excellence du coloris. Elles représentent *Briséis enlevée à Achille*, et les *Noces de Thétis et de Pélée.* Ces deux tableaux, qui sont encore en place, sont considérés comme les plus beaux de tous ceux qui nous sont parvenus de l'antiquité. J.

Novare. — *Nécrologie.* — Le Dr *Jean* Biroli, professeur émérite de l'université de Turin, est mort ici le 1er janvier de cette année. Il professait la médecine et cultivait surtout la botanique. On a de lui la *Flore économique de l'Agogne*, la *Flora Aconiensis*, et le traité de la *culture du riz.* Il avait dirigé le jardin d'agriculture, fondé à Novarre par une académie qui s'était consacrée à cet objet, et dans le

quel on cultivait, parmi les autres plantes, le *coton*, l'*arachis hypogea*, le *cipero epulento* et les *céleris* de Novarre (*sedaris Novaresi*). Il avait publié sur ces quatre plantes autant de *lettres* adressées à la même académie. Il avait été aussi, pendant quelque tems, professeur d'agriculture à l'Université de Pavie.

Milan. — L'Italie a perdu, le 3 janvier, le P. *Ermenegildo* Pini, chevalier de la couronne de fer, membre de l'Institut d'Italie, et auteur de plusieurs ouvrages. Il avait principalement cultivé et répandu parmi ses compatriotes l'étude de l'histoire naturelle. Chargé par son gouvernement de voyager en Italie, en France, en Suisse et en Allemagne, il rentra dans sa patrie, riche de nouvelles connaissances et de produits naturels qu'il avait amassés à grands frais. Il fonda le Musée de Saint-Alexandre, et lui donna tout ce qu'il avait recueilli de plus précieux. On a de lui plusieurs ouvrages; parmi lesquels on distingue son traité : *De venarum metallicarum coctione*, l'*Essai d'une nouvelle théorie sur la terre*, un autre sur *les révolutions du globe occasionées par l'action des eaux*, et la traduction des *Élémens d'histoire naturelle*, par Lasche, enrichis de beaucoup d'annotations. Au milieu de ses recherches sur l'histoire naturelle, il trouvait encore le tems de se livrer à l'étude de la morale et de la métaphysique. Il a écrit sur le *bonheur*, sur la *trinité cosmologique*, et sur l'*architecture civile et militaire*. Ses connaissances non moins étendues qu'exactes, dans les sciences physiques, ne l'empêchèrent pas quelquefois de s'égarer dans ces espaces inaccessibles, où l'imagination cherche on ne sait quelle raison pure, et qu'un philosophe ne devrait jamais aborder. Mais les services réels que le P. Pini a rendus à son gouvernement et à son pays, ont fait oublier ses essais infructueux ou téméraires sur des sujets qui paraissent au-dessus de l'intelligence humaine.

F. Salfi.

GRÈCE.

— *Hommage de reconnaissance au célèbre grec* Coray. — Par une ordonnance du gouvernement publiée le 10 mars dernier, 500 piastres fortes seront destinées annuellement à l'acquisition des ouvrages publiés jusqu'ici par M. le Dr Coray. Cet arrêté a été pris en reconnaissance des services rendus à la patrie par ce savant grec.

Ile de Tinos. — *Fondation d'un Lycée.* — Il existe ici un Lycée qui donne les plus belles espérances. C'est le célèbre archimandrite *Anthimos* Gazis qui est à la tête de cet établissement. L'enseignement mutuel y est déjà introduit.

Canalisation de la rivière de Sambre. — S. M. le roi des Pays-Bas a approuvé le projet de la canalisation de la Sambre, depuis la frontière de France jusqu'à la Meuse, à Namur. L'exécution de ce projet doit être adjugée à une compagnie, à laquelle on fera la concession des droits à percevoir sur ce canal.

Anvers. — *Exposition des produits de l'industrie.* — La province d'Anvers a envoyé à l'exposition générale d'Harlem près de 400 articles d'industrie nationale, qui tous se recommandent par la qualité, le fini, ou la modicité du prix. Ces articles consistent principalement en différens objets de fabriques, tels que toiles cirées, nappes de fil et de coton travaillées de diverses manières; toiles de coton, coatings, astracans, castorines, coutils, soieries et taffetas de soie noire, lévantines de soie, rubans de soie, galons d'or, soie à coudre, draps, tiamoise, flanelles, couvertures de laine, épingles de nouvelle invention, chaises de nouveau modèle, tapisseries de laine, de poil de vache et de crin; dentellerie, coutellerie, cuirs tannés avec conservation de poil naturel; cafetières et chandeliers en étain et en cuivre, de forme nouvelle; beaux meubles en bois de Mahoni et bois jaune; vases en cristal, cordages et manœuvres pour les vaisseaux, instrumens de musique, etc. On remarquait parmi tous ces produits de l'industrie une montre d'or à répétition dont le mouvement, quant à la sonnerie et au carillon des heures, est spontané et peut être répété à volonté.

Enseignement universel. — *Méthode de* J. Jacotot (1). — Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler une méthode d'instruction mise en pratique depuis plusieurs années, et qui présente des avantages inappréciables. Sa marche est celle de la nature; et, pour ceux qui savent lire, elle est toute dans ce peu de mots : « Faites apprendre un livre à votre élève, lisez-le vous-même souvent, et vérifiez si l'élève comprend tout ce qu'il sait. Assurez-vous qu'il ne peut l'oublier; montrez-lui enfin à rapporter à son livre tout ce qu'il apprendra par la suite, et vous ferez de l'enseignement universel. » — Quelques littérateurs en ont parlé dans l'origine; mais, par la connaissance imparfaite qu'ils en avaient, ils se sont mépris sur les résultats. Je vais en signaler quelques-uns, du moins ceux que l'on obtient journellement sous mes yeux; car c'est après avoir éprouvé cette méthode sur moi-même

(1) M. Jacotot a développé sa méthode dans trois volumes, dont l'un traite de la *langue maternelle*; l'autre, des *langues étrangères*; et le troisième, de la *musique*. Ils se trouvent chez Demat, à Bruxelles, et chez les principaux libraires du royaume des Pays-Bas.

que j'en ai fait l'unique base de l'instruction dans le pensionnat que je dirige (1).

En peu de jours les enfans savent lire et écrire. Ils deviennent capables d'écrire avec une correction, une pureté et une élégance remarquables dans la langue qu'ils étudient, à l'âge où, d'après les autres méthodes, ils en sauraient à peine l'orthographe.

Les sciences les plus abstraites ne sont pas hors de leur portée; ils y pénètrent avec facilité, et leurs premiers pas les dirigent sur la route des découvertes.

Des succès rapides les attendent dans tout ce qu'ils veulent entreprendre : dessin, peinture, musique sous le double rapport de l'exécution et de la composition, même du contrepoint, etc.

Dans cette méthode, la science du maître est presque inutile; les succès viennent de l'élève seul.

J'avouerai que ces résultats sont tellement extraordinaires, comparés surtout avec ceux que procurent les autres méthodes, qu'ils sont à peine compréhensibles pour ceux même qui en sont les témoins : pourquoi les pères de famille, si intéressés à les bien constater, n'en feraient-ils point la vérification à Louvain, à Bruxelles ou à Anvers?

P. De Séprez.

FRANCE.

Tableau comparatif du commerce des trois grandes puissances maritimes (l'Angleterre, la France et les États-Unis).

Si l'on récapitule les trois articles insérés dans la *Revue Encyclopédique* (*Voy.* t. xxv, p. 239, 549 et 877), et présentant le détail des transactions commerciales de l'*Angleterre*, de la *France* et des *États-Unis*, on arrive aux résultats suivans :

	Grande-Bretagne.	*France.*	*États-Unis.*
	fr.	fr.	fr.
Commerce intérieur. . . .	8,601,850,000 —	6,476,160,000 —	2,493,000,000
— extérieur . . .	1,894,275,000 —	847,450,000 —	786,991,000
Total des trans. commerc.	10,496,125,000 —	7,323,610,000 —	3,279,991,000
Export. des prod. naturels.	75,725,000 —	149,050,000 —	248,955,000
— des prod. industriels.	810,850,000 —	260,000,000 —	13,036,000
— des prod. étrangers..	253,875,000 —	52,000,000 —	142,000,000
Total des exportations. .	1,140,450,000 —	461,050,000 —	403,991,000

(1) Ce pensionnat, établi à Anvers, compte en ce moment une quarantaine d'élèves Le prix de la pension est de 1000 florins des Pays-Bas, ou 2,116 francs.

Ce tableau, dont les élémens sont tirés de documens officiels, ou des informations les plus authentiques, établit les termes d'une comparaison curieuse entre les trois grandes puissances commerciales du monde civilisé.

D'après les bases qu'il fournit, le commerce intérieur de la France, formé de la consommation de la population et de celle des manufactures, est inférieur à celui de la Grande-Bretagne du quart de ce dernier, ou environ deux milliards. Il équivaut à deux fois et demie celui des États-Unis.

Comparé à la population de chacun de ces empires, il est à raison de 390 fr. par individu, dans les Iles-Britanniques, de 249 fr., aux États-Unis, et de 216 fr. en France.

Le commerce extérieur, qui se compose de l'importation et de l'exportation, présente les rapports comparatifs ci-après :

Le nôtre est inférieur à celui de l'Angleterre, d'un milliard, ou davantage, et il s'en faut de 100 millions, qu'il n'en atteigne la moitié. — Il est supérieur à celui des États-Unis de 60 millions, c'est-à-dire du 13e de la masse de ce dernier.

Comparé à la population, le commerce extérieur est pour chaque individu, à raison de 86 fr. dans les Iles-Britanniques, de 28 à 30 fr. en France, et d'environ 78 aux États-Unis.

La masse totale des transactions du commerce français, tant intérieur qu'extérieur, est inférieure à celle du commerce de l'Angleterre, du tiers de la valeur de ce dernier. — Elle excède de beaucoup plus de moitié celui des États-Unis.

L'exportation, qu'on peut regarder, comme offrant dans sa valeur, le terme normal de la prospérité commerciale de chaque état, présente les résultats comparatifs que nous allons énoncer brièvement.

Nos produits naturels exportés valent moitié plus que ceux des Iles-Britanniques ; ils sont seulement dans le rapport de 3 à 5, avec ceux des États-Unis, qui sont singulièrement augmentés par l'immense produit des forêts, des pêcheries et surtout des cultures coloniales, propres aux états méridionaux de l'Union.

Nos produits industriels exportés ne valent pas, à 30 millions près, le tiers de ceux de l'Angleterre. Ils égalent 20 fois ceux des États-Unis.

Notre plus grande infériorité existe dans le commerce d'entrepôt et de réexportation. Cette branche importante est 3 à 6 fois plus considérable, dans les Iles-Britanniques qu'en France ; elle est triple de la nôtre, dans la masse du commerce américain.

L'exportatation des produits indigènes, qui donne la mesure de la prospérité agricole et industrielle de chaque peuple, s'élève, d'après des termes moyens, aux valeurs ci-après énoncées :

Grande-Bretagne. . . .	886,575,000 fr.
France.	409,050,000
États - Unis.	261,991,000
Russie.	201,400,000

Ainsi l'Angleterre exporte annuellement une masse de produits indigènes, tant agricoles qu'industriels, qui égale ou même surpasse en valeur, toutes les exportations de pareils objets, qu'opèrent les autres grandes puissances du monde commercial; et une population de 22 millions parvient, avec le secours d'une industrie supérieure, à produire, chaque année, une richesse au moins égale à celle que peuvent fournir trois empires peuplés de 85 millions d'habitans.

Les exportations de la France, en produits de son agriculture et de son industrie, valent moitié moins que ceux de l'Angleterre; mais, néanmoins, leur valeur est presque égale à celle de la totalité des exportations russes et américaines réunies. Ainsi les 10 millions d'habitans des États-Unis et les 45 millions de l'empire de Russie ne fournissent pas ensemble, au commerce, une masse de richesses plus grande que celle qui lui est donnée annuellement par la population de la France.

Comparée au nombre d'habitans de ces différens pays, l'exportation des produits indigènes est à raison de 40 fr. pour chaque individu des Iles-Britanniques, de 26 fr. pour chaque habitant des États-Unis, de 14 fr. pour chaque habitant de la France, et seulement de 4 à 3 fr. pour chaque sujet de l'empire russe.

Prise en masse et d'une manière absolue, cette exportation offre les termes relatifs ci-après : Russie, 1; États-Unis, 1 $\frac{1}{4}$; France, 2; Angleterre, 4 $\frac{1}{5}$.

Ces termes changent lorsqu'on joint à l'exportation des produits indigènes, celle des produits étrangers réexportés; ils deviennent alors ainsi qu'il suit :

Russie, 1; États-Unis, 2; France, 2 $\frac{1}{4}$; Angleterre, 5 $\frac{3}{4}$.

En examinant les élémens de ces termes numériques, on reconnaît que la principale supériorité du commerce anglais consiste dans l'exportation des produits de l'industie britannique; et que celle du

commerce américain consiste dans la réexportation des produits étrangers.

En masse, et sans distinction d'objets, l'exportation française est supérieure de 200 millions à celle de la Russie; elle est inférieure de 679 millions à celle de l'Angleterre; elle est supérieure d'une soixantaine de millions à celle des États-Unis : elle est, avec l'exportation anglaise dans le rapport de 9 à 23, et avec l'exportation américaine dans celui de 9 à 8. —Il est donc sans fondement d'avancer, comme on l'a fait, que la puissance commerciale des États-Unis égale ou surpasse celle de la France; mais on ne peut douter que cette assertion ne se réalisât dans peu d'années, si notre commerce restait stationnaire, au lieu de suivre le développement rapide imprimé à celui des autres peuples maritimes.

C'est dans l'espace d'un siècle que la Grande-Bretagne, en se prévalant des avantages naturels de son territoire, de l'activité de sa population, de la sagesse de ses institutions, et de la faveur des événemens est parvenue à fonder un commerce, dont la prospérité est sans égale dans le monde et sans exemple dans l'histoire.

C'est pendant la durée d'une seule génération que les États-Unis, entrés dans la carrière de la civilisation et du commerce avec la virilité des peuples nouveaux, et l'expérience des peuples vieillis par les siècles et par de longs malheurs, sont devenus la troisième puissance du monde maritime.

Il faudrait bien moins de tems encore à la France, pour développer les avantages qu'elle tient de son heureux climat, de son territoire vaste et fertile, de sa population immense, active et industrieuse, et surtout de son organisation sociale. Il lui serait plus facile d'y réussir qu'il ne l'était, il y a dix ans, de réparer les désastres de la guerre civile et de l'invasion étrangère, et de parvenir, après une séquestration maritime de trente années, à suivre immédiatement la Grande-Bretagne dans cette carrière du commerce, où l'ont fait triompher tant d'habileté, de persévérance et de bonheur.

La France peut, par cette épreuve, mesurer sa force et calculer sa puissance, car sa grandeur commerciale, après tant de calamités est peut-être un prodige plus surprenant que la prospérité de l'Angleterre, après une si longue suite de succès.

A. Moreau de Jonnès.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

Bordeaux (*Gironde*). — *Société d'émulation commerciale.* — Ce

Société, fondée au commencement de cette année par M. Merle, professeur de commerce, a pour objet de réunir, aussi utilement que possible, deux ou trois fois par mois, des jeunes gens qui, ayant fait leurs premières études, se destinent à parcourir la carrière commerciale. Nous allons extraire du règlement de la Société (1) deux ou trois articles qui serviront à caractériser son mode d'organisation. *Art.* 1er. La Société se compose de membres protecteurs ou honoraires, d'associés résidans et d'associés correspondans. *Art.* 10. Aucun jeu, aucun manque de convenance et aucune discussion politique ou religieuse, ou susceptible de troubler la bonne harmonie, ne peuvent et ne doivent être tolérés. *Art.* 16. Pour subvenir aux menus frais, la Société impose à ses membres résidans (qui sont au nombre de quinze seulement) une rétribution annuelle de 10 à 30 fr. Pour 1825, la rétribution est fixée à 15 fr. — Nous formons des vœux pour que cette Société, fondée dans l'intérêt de la prospérité commerciale, et en même tems dans celui du perfectionnement des mœurs, puisqu'elle peut servir à détourner utilement les jeunes gens d'occupations frivoles et quelquefois dangereuses, voie non-seulement ses efforts couronnés du plus grand succès, mais encore son exemple suivi par les principales villes commerciales de la France, où de pareilles fondations ne peuvent manquer d'exercer une heureuse influence.

Marseille (*Bouches-du-Rhône*). — L'*Académie des sciences, lettres et arts* de cette ville décernera, dans sa séance publique du 28 août prochain, un prix extraordinaire, consistant en une médaille d'or du prix de 300 fr., à l'auteur de la meilleure pièce de vers (ode ou poëme) sur le Sacre de S. M. Charles X. — Les pièces destinées au concours doivent porter une devise, et un billet cacheté renfermant le nom de l'auteur. Elles seront adressées, *franc de port*, à l'un de MM. les secrétaires perpétuels de l'Académie, avant le 1er août, terme de rigueur.

Toulouse (*Haute-Garonne*). — L'*Académie des jeux floraux* a tenu, le 3 mai, sa séance annuelle pour la distribution de ses *fleurs*. Voici la liste des ouvrages couronnés dans ce concours : 1° *Les Pyrénées*, ode, par M. Ducos, avocat à la Cour royale de Toulouse, ont remporté le prix; 2° *la Mort de Bonchamp*, poëme, par M. Cappot de Feuillide, a obtenu un souci réservé; 3° l'épître qui a remporté le prix, et qui est encore de M. Ducos, et intitulée : *Epître contre le préjugé qui défend aux avocats de faire des vers*; 4° enfin, une élégie de

(1) Bordeaux, 1825; Lavigne jeune. In 8° d'une demi-feuille d'impression.

M. Nestor de Lamarque, intitulée : *Les Mineurs*, a obtenu un succès réservé. L'Académie avait reçu 176 pièces de poésie, dont 59 odes et 68 élégies. Son recueil (1), outre les pièces qui ont été couronnées, renferme plusieurs de celles qui ont concouru, le *remerciment* de M. A. d'Arguervives et celui de M. l'abbé de Montesat, admis tous deux au nombre des membres de la Société, avec les *réponses* qui ont été faites à ces discours, et le *rapport* de M. Malaret sur le concours. Aucun des concurrens n'ayant entièrement rempli les vues de l'Académie, elle retire le sujet du discours indiqué dans le programme de l'année dernière, et propose pour le concours de 1826 l'*éloge de Blanche de Castille*. Indépendamment des fleurs que l'Académie distribue chaque année, elle propose, comme sujet de prix extraordinaire pour le concours de 1826, une *ode sur le sacre de Charles X*. Le prix sera une amarante d'or de la valeur de 400 fr.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences*. — *Mois de mai* 1825. — *Séance du* 2. — M. Rogros lit un Mémoire sur la structure des nerfs. (MM. Cuvier, Duméril et Dupuytren, commissaires.) — M. de Humboldt fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. de France, intitulé : *Tableau des corps organisés*. — M. Moreau de Jonnès commence la lecture d'un mémoire intitulé : Recherches monographiques sur le chien indigène de l'hémisphère américain, ses différentes espèces, leur synonymie, leurs formes, leurs habitudes, leurs usages domestiques, leur extinction, leur distribution géographique, leurs transmigrations, et les notions qui en résultent sur l'ancien état du Nouveau Monde, les communications de ses peuples et leur habitation primordiale.

— *Du* 9. — Le ministre de l'intérieur donne des nouvelles de l'arrivée de M. Pacho à Derne, sur les frontières de la Cyrénaïque, et de celle des voyageurs anglais qui ont visité l'intérieur de l'Afrique aux environs de Tripoli ; — M. de Humboldt présente des grains de platine d'osmium et d'iridium trouvés dans les sables aurifères de l'Ural. — Il annonce avoir reçu de MM. Boussingault et Rivero une année entière d'observations sur les variations horaires des baromètres, à Santafé de Bogota ; ils ont trouvé que les hauteurs moyennes des mois forment une série très-régulière, et ils ont examiné l'influence de la lune sur ce baromètre, sous les tropiques. — Le mémoire de M. Charles Gaudichaud, intitulé : Observations sur

(1) Toulouse, 1825. 1 vol. in-8°, de l'imprimerie de M. J. Dalles.

cycas circinalis, est renvoyé à l'examen de MM. de Labillardière et du Petit Thouars. — M. Geoffroy-St-Hilaire fait un rapport verbal sur la partie zoologique du voyage de M. de Freycinet, rédigé par MM. Quoy et Gaimard. (Voy. *ci-dessus*, p. 625-637.) L'Académie nomme M. Virey candidat à la chaise d'histoire naturelle de l'École de pharmacie. Les autres concurrens étaient MM. Guibourt, Fée et Lemaire Lisancourt. — M. Francœur lit un mémoire sur les travaux faits en Angleterre pour arriver à l'unité des poids et mesures. (MM. Legendre, Dulong et Mathieu, commissaires.) — M. Gondret lit un mémoire sur *la cataracte*. (MM. Magendie et Boyer, commissaires.)

— *Du* 16. — M. Marcel de Serres envoie un mémoire sur plusieurs débris de *mastodonte à dents étroites* ou *mastodonte de Simorre*, découverts récemment dans plusieurs localités de France, et particulièrement dans les environs de Montpellier. (MM. Cuvier et Geoffroy-St-Hilaire, commissaires.) — M. Mirbel, au nom d'une commission, fait un rapport sur la *Flore des Malouines*, de M. Gaudichaud. — M. de Freycinet lit un mémoire sur les observations du pendule faites pendant son voyage autour du monde. (MM. Arago et Mathieu, commissaires.) — M. Moreau de Jonnès continue la lecture de son mémoire sur le chien indigène de l'hémisphère américain.

— *Du* 23. — M. Jomard présente une carte de la pente du Nil, comparée à celle de plusieurs autres fleuves. Il communique une lettre de M. de Beaufort, datée de Basrel, qui contient des détails sur la route de ce voyageur et sur la direction dans laquelle il se propose de la continuer. — Un *nouveau système solaire* de M. *Jean* Telard est renvoyé à l'examen de MM. Mathieu et Cauchy. — M. Coquebert de Montbret, au nom de la commission de statistique, fait un rapport sur le concours de statistique, et propose de décerner le prix à la *statistique du département de l'Hérault*, par M. *Hippolyte* de Lesseert, fils du préfet. L'Académie arrête que ce rapport sera imprimé. — M. Geoffroy-St.-Hilaire, au nom de la commission chargée de proposer le sujet d'un prix de physique, propose le suivant : présenter l'histoire générale et comparée de la circulation du sang, dans les quatre classes d'animaux vertébrés, avant et après la naissance et à différens âges (adopté.) — M. Navier, au nom d'une commission, annonce qu'elle a adjugé le prix de mécanique fondé par M. de Montyon, à M. Poncelet, capitaine du génie, pour les roues verticales à aubes courbes, principalement applicables aux petites chutes d'eau, (approuvé.)—MM. Ampère et Dulong font leur rapport sur le mémoire de M. Zamboni, relatif à une pile galvanique sèche. MM. Hachette

et Désormes sont les premiers qui aient construit des piles sèches. Plus tard, M. Biot remplaça l'amidon par du nitrate de potasse fondu; et M. Deluc substitua le papier à ces deux substances. M. Zambroni n'est venu qu'après ces savans. Parmi les modifications qu'il propose à leurs appareils, nous avons remarqué qu'il donne la préférence, pour la construction des piles sèches, au lait caillé, au papier étamé et à l'occide noir de manganèse. L'instrument de M. Zambroni peut servir de thermomètre et remplacer l'hygromètre lorsqu'on fait communiquer les piles dont il se compose, par un corps hygrométrique. L'auteur termine son mémoire en expliquant l'usage d'un appareil à rotation continue pour remonter une horloge, et par émettre le vœu que l'Académie fasse construire une pile de cinquante mille paires, qui serait une source constante d'électricité. L'Académie, en approuvant le travail de M. Zambroni, doit l'engager à continuer ses recherches sur ce sujet, et surtout à s'assurer par de nouvelles expériences, si l'énergie de ses piles n'éprouve en effet aucune diminution après un intervalle de deux ans depuis leur construction, non pas dans le cas où elles sont conservées sans qu'il y ait de communication établie entre leurs extrémités, mais dans celui où ces extrémités communiquant, le courant électrique continue pendant plusieurs années. (approuvé.) — M. Duméril, au nom d'une commission, annonce que le seul mémoire envoyé au concours, pour le prix fondé par M. Alhumbert, bien que fort intéressant, n'a point répondu aux vues de l'Académie, et propose de remettre le prix à l'année prochaine, en doublant la valeur. (adopté.)—M. Geoffroy-St.-Hilaire commence la lecture d'un mémoire concernant des considérations générales sur la monstruosité et la description d'un genre nouveau, observé dans l'espèce humaine, qu'il nomme *aspalasome*. — M. Durville lit une note sur les observations et sur les collections qu'il a recueillies pendant le dernier voyage autour du monde. (Renvoyé à la commission déjà nommée, à laquelle est adjoint M. Latreille.) — La commission chargée de faire un rapport sur la médaille de M. de Lalande, propose de l'accorder à MM. Herschell et South, pour leurs observations sur les étoiles doubles et triples (adopté.)

— *Du* 30. — Il est donné lecture d'une lettre de M. le général Brisbane, gouverneur de la nouvelle Galles méridionale, qui adresse une suite d'observations astronomiques faites à Paramatta, par MM. Rumker et Dunlop, et les résultats d'expériences faites avec la pendule invariable. Sir Brisbane annonce qu'il saisira toutes les occasions

de satisfaire aux vœux de l'Académie pour les progrès de l'astronomie et des sciences naturelles. (M. Mathieu pour un compte verbal.)— M. Duméril fait un rapport au nom de la commission chargée d'examiner les ouvrages de médecine et de chirurgie, ainsi que les découvertes qui pourraient avoir droit aux récompenses léguées par M. le baron de Montyon. La commission propose de décerner, 1° une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs à M. le professeur Roux, pour avoir inventé et exécuté un procédé opératoire, à l'aide duquel il réunit les parties séparées du voile du palais et de la luette, infirmité grave, qui gêne la déglutition des liquides, et qui, surtout, cause une altération notable de la voix et de la prononciation. 2° Une récompense de 2,000 francs à M. le docteur Lassis, qui s'est occupé, avec un zèle ardent et désintéressé, de recherches sur les causes des maladies épidémiques, et qui s'est rendu en Espagne, à ses frais durant l'épidémie de Barcelonne. La commission doit citer honorablement les noms de MM. Amussat, Leroy, d'*Etiolles*, et Civiale, dont les recherches et les travaux ont eu pour objet une opération qui consiste à briser et à détruire dans la vessie les calculs qui s'y forment ou s'y développent. (approuvé.) — M. Thénard, au nom de la commission chargée de proposer les récompenses, fondées par M. de Montyon, pour ceux qui auront contribué à rendre l'exercice d'une profession moins insalubre, fait un rapport qui s'applique à toutes les découvertes et à tous les ouvrages faits, achevés ou perfectionnés pendant l'année 1824. La commission propose d'accorder, 1° à M. Labarraque, pharmacien à Paris, un prix de 3,000 francs, pour avoir démontré par un grand nombre d'expériences, qu'on peut employer avec succès, économie et facilité, les solutions de chlorures, de chaux et de soude, dissous dans l'eau, pour détruire tout à coup les odeurs infectes des matières animales qu'emploie l'art du boyaudier, et celles des cadavres en putréfaction, ainsi que pour assainir les lieux où l'air est corrompu. 2° Une récompense de 2,000 francs à M. Masuyer, de Strasbourg, qui a proposé depuis long-tems de substituer, et a substitué en effet, la chlorure de chaux au chlore, pour purifier l'air des salles des hôpitaux. 3° Une récompense d'une pareille somme de 2,000 francs à M. Parent du Chatelet, auteur d'un mémoire *sur les cloaques ou égoûts de la ville de Paris*, considérés sous les rapports de l'hygiène publique et de la topographie médicale. (approuvé.)—M. de Humboldt communique à l'Académie des échantillons de *seleniures*, découverts par M. Finke, dans les filons de Hartz, oriental, et que M. *Henri* Rose, à Berlin, a analysés récem-

ment. Ces minérais sont des combinaisons de selenium avec le plomb, le cobalt, le mercure et l'air. M. Rose a fait aussi de nouveaux travaux, 1° sur les combinaisons de l'antimoine avec le chlore et le soufre; 2° sur l'analyse de l'Iserine, du rutile et des fers titanés, et sur la séparation la plus avantageuse de l'acide titanique et de l'oxide de fer. — M. Pouillet lit un mémoire sur l'électricité des gaz et sur une des causes de l'électricité de l'atmosphère. (MM. Gay-Lussac, Dulong et Ampère, commissaires.) A. Michelot.

— *L'Académie des beaux-arts*, dans sa séance du 25 juin, a nommé M. Ingres, en remplacement de feu M. Denon, dans la section de peinture. Il a obtenu sur 34 votans 18 voix, et M. Horace Vernet, son concurrent 16.

— *Athénée de Paris. — Clôture des cours.* — L'Athénée vient de terminer les cours de sa *quarantième année*. Cet établissement est sans doute le plus ancien de cette nature qui existe à Paris; toutefois, son ancienneté qui, prouve au moins la bonté de ses statuts et l'habileté de ses administrateurs, ne serait pas une recommandation suffisante pour attirer le public. Les cours qui ont lieu chaque soir, pendant l'hiver, sont un des meilleurs moyens employés par l'administration. Nous avons annoncé l'ouverture de ceux qui ont eu lieu cette année, en indiquant les sujets que les professeurs se proposaient de traiter. (Voy. t. xxv, p. 276.) Le cours d'*économie et de morale* de M. Dunoyer, le cours de *critique littéraire* de M. Artaud, ont pu être appréciés par les lecteurs de la *Revue*, auxquels nous avons donné des extraits importans. (*Voy.* t. xxv, p. 601, et ci-dessus, p. 14 et p. 637.) — M. Villenave a continué son cours d'*histoire littéraire*, remarquable par l'érudition dont il est nourri et par les particularités curieuses qui rendent ses leçons si attachantes. En dépouillant les travaux des savans bénédictins qui lui ont ouvert la route, il est arrivé jusqu'au xie siècle, c'est-à-dire à peu près jusqu'aux origines de la 3e race, comme La Harpe, Ginguené, M. Lemercier, ses prédécesseurs; M. Villenave, en s'efforçant de remplir consciencieusement ses engagemens avec l'Athénée aura composé un livre qui ne peut manquer d'être fort goûté du public. *L'histoire philosophique des beaux-arts* a fourni à M. Amaury Duval le sujet de plusieurs lectures intéressantes, qui se rattachent à la fois à l'histoire politique et à l'histoire religieuse et philosophique des peuples. Le professeur nous a d'abord fait observer les arts chez les Indiens, et chez les Égyptiens qui passent pour en avoir été les créateurs. De là, il nous a conduits en Grèce, où les arts reçu-

rent les plus beaux développemens. C'est aux lois, à la religion, aux institutions, aux jeux même des Grecs, qu'il attribue leur supériorité dans les arts du dessin. Ce sujet est vaste, et il n'a pu être qu'effleuré dans un petit nombre de lectures; nous pensons que M. A. Duval le complétera l'année prochaine. Divers autres lectures ont ajouté à la variété des cours. Un Grec, M. Manos a donné plusieurs leçons d'un cours de *littérature grecque moderne*, que l'on a écoutées avec l'intérêt qui s'attache aujourd'hui à tout ce qui rappelle cette nation héroïque. M. Manos a tracé rapidement l'origine et les progrès de la langue grecque moderne; il a indiqué les règles principales de sa prononciation; enfin, il nous a fait connaître et apprécier quelques auteurs de cet idiome qui est parlé par des héros, et qui ne peut manquer d'inspirer bientôt des hommes de génie. M. Ferré a repris des lectures qu'il avait précédemment commencées, sur *l'art* important et trop négligé *de lire à haute voix*.

Les cours des *sciences naturelles* sont peu susceptibles d'analyse. Nous nous bornerons à dire que le cours d'*Hygiène* de M. le docteur *Eusèbe* de Salle a excité un vif intérêt, et par la nature même du sujet, et par l'instruction variée, aussi bien que par l'esprit original du professeur. L'hygiène n'est point un art technique, c'est la déduction des divers principes des sciences naturelles, appliqués à conserver ou à fortifier la santé de l'homme. On serait impardonnable aujourd'hui, si l'on n'avait lu un bon livre, ou suivi un cours bien fait sur cette matière. M. de Salle nous en a expliqué l'importance, en même temps qu'il nous en a facilité l'étude. Les maladies héréditaires, les alimens, leur préparation, les boissons, les climats, l'insalubrité de l'air, les bains, l'habillement, les exercices du corps : tels ont été les principaux sujets des leçons du savant professeur, dans lesquelles il a exposé les raisons d'une foule de choses vraiment intéressantes, sur lesquelles l'habitude nous rend trop indifférens, et dont il nous importe cependant de posséder des notions exactes et claires, qui peuvent devenir très-utiles dans la pratique de la vie.

MM. les actionnaires de l'Athénée, réunis en assemblée générale, ont élu M. Terrneaux pour président annuel; ce choix est un garant de l'esprit éclairé et sage qui continuera de présider à l'organisation des cours qui doivent s'ouvrir à la fin de l'automne. Nous nous empresserons d'en faire connaître le programme, aussitôt qu'il sera définitivement arrêté. X.

Gymnase normal civil et militaire. — Les heureux effets de cet établissement se font surtout remarquer dans ceux qui, par état, ont besoin d'unir à beaucoup de présence d'esprit, une grande rapidité dans les opérations. Tel est le corps des sapeurs-pompiers, qui, dans les incendies prouvent chaque jour les progrès dont ils sont redevables aux exercices gymnastiques. — Nous aimons à croire que la motion faite à la Chambre des pairs, le 11 mai dernier, en faveur du gymnase de M. Amoros, et la promesse solennelle faite par le ministre de la guerre, de le conserver et de le favoriser, concourront à augmenter encore les succès toujours croissans de cette bonne et utile institution. Ce n'est pas au moment où la gymnastique est très-encouragée par le gouvernement anglais et introduite, sous ses auspices, dans les grandes écoles, civiles et militaires, qu'elle sera négligée à Paris, où l'on a pu apprécier, depuis plusieurs années, ses avantages réels et incontestables. Les personnes qui voudront juger par elles-mêmes, pourront se présenter, les dimanches et les jeudis, de deux heures et demie à quatre heures de l'après-midi, au *Gymnase normal, place Dupleix, entre le Champ de Mars et la barrière de Grenelle.*

Réclamation, *adressée au Directeur de la* Revue Encyclopédique. — Monsieur, permettez-moi de vous adresser une réclamation sur un article inséré dans la *Revue* du mois dernier, page 452. Je n'ai pu lire, sans surprise, une critique (envoyée de Londres) qui m'a paru aussi peu bienveillante que peu motivée. Je n'y ai point reconnu l'esprit de justice qui préside ordinairement à la rédaction de la *Revue*, et je l'ai vue avec plaisir signée d'un nom étranger. La note qu'on y a jointe, et qui me concerne personnellement, renferme aussi quelques erreurs. En me chargeant de traduire en français *High-ways and By-ways* (Grandes routes et chemins de traverse), je n'ai point cédé aux *sollicitations des amis de l'auteur*, mais bien à mon propre désir. J'ai cru, et je persiste à croire que cet ouvrage, dont le succès en Angleterre a été aussi rapide que brillant (1), intéressera la France, et procurera à l'auteur de nouveaux partisans. Les très-légers changemens que je me suis permis de faire ont tous été soumis à M. Grattan, qui a bien voulu les approuver. Ils sont d'ailleurs insignifians et ne peuvent rien ajouter

(1) Dans l'espace d'un an, la première série d'*High-ways and By-ways* a eu trois éditions à Londres. La seconde vient d'être réimprimée à Paris par Galignani. Plusieurs journaux ont parlé de cet ouvrage avec éloge, entre autres le *Journal des Débats*, le *Globe*, et, je crois, le *Constitutionnel*.

au mérite du livre. Mon respect pour la vérité ne me permet pas d'accepter des louanges qui ne me sont pas dues. Quant aux opinions politiques de l'auteur, elles sont généralement d'une grande modération. Loin d'être hostile envers la France et ses habitans, M. Grattan se montre, au contraire, très-favorablement prévenu pour un pays qu'il habite depuis long-tems, et où il a su se concilier l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connu. Une des intentions de son ouvrage même est de détruire les préjugés de ses compatriotes, en leur faisant envisager le caractère français sous un aspect aimable et attrayant.

Il ne me conviendrait pas de m'étendre ici sur le mérite des *contes* que j'ai traduits; le lecteur pourra bientôt en juger par lui-même. La traduction, maintenant sous presse, paraîtra incessamment chez M. Renouard. J'aurais désiré ne pas prendre à ce livre un intérêt aussi direct, afin de pouvoir exprimer hautement tout le bien que je pense du talent et du caractère de M. Grattan. Au reste, je le renvoie à un meilleur juge que moi, au public qui l'a toujours traité en favori.

Recevez, je vous prie, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Paris, 20 juin 1825. *Louise* Sw.-Belloc.

Théâtres. — *Académie royale de musique.* — Ire représentation de *Pharamond*, opéra en 3 actes; poëme de MM. Ancelot, Guiraud et Soumet; musique de MM. Boïeldieu, Berton et Kreutzer; ballets de M. Gardel; décorations de M. Cicéri (vendredi 10 juin).

La muse de la circonstance a quelquefois inspiré de beaux vers et d'heureuses allusions aux trois poëtes qui se sont associés pour nous montrer l'inauguration du chef des Francs sur le pavois; mais, étrangers tous trois au genre lyrique, ils n'ont fait qu'un ouvrage dénué de mouvement et d'invention, sans intérêt et sans rhythme musical. En voici la fable et les principaux incidens. Pharamond, déjà maître de la plus grande partie de la Gaule, est prêt à conclure avec Orovèze, chef des druides, une alliance qui unira les Francs et les Gaulois. Ils n'auront plus désormais d'ennemis communs que les Romains. La paix des deux peuples est jurée. Après cette cérémonie, le chef des druides veut consacrer sa fille, Phédora, au culte d'Irminsul; mais, le jeune Clodion, fils de Pharamond, qui l'aime en secret, s'oppose à ce sacrifice. Les traités sont rompus, les Francs et les Gaulois vont en venir aux mains;

L'action de cette tragédie se distingue par une heureuse simplicité. M. Lemercier a su tirer d'un fonds ingrat en apparence des incidens qui soutiennent l'intérêt, et des situations neuves. Telle est, au quatrième acte, la séparation de Brunehaut et de Mérovée, et au cinquième, la perplexité de Frédégonde, lorsqu'elle voit reparaître ce jeune prince qu'elle croit mort.

Le dialogue est plein de ces traits naïfs ou profonds auxquels on reconnaît l'auteur d'*Agamemnon* et de *Pinto*. Son style, dont l'énergie est, comme on sait, un peu âpre, convient ici parfaitement au sujet: une certaine dureté de langage ne déplaît pas dans la bouche de ces féroces descendans du Sicambre. Il est d'ailleurs à remarquer que la diction de M. Lemercier, semblable en cela à celle de Corneille qu'elle rappelle très-souvent, devient presque toujours correcte et pure, lorsque la situation ou la pensée s'élève. Ces momens heureux sont très-fréquens dans la tragédie de Frédégonde et Brunehaut. Cet ouvrage doit rester au théâtre. Il me semble que l'auteur de *Rodogune* ne l'aurait point désavoué. C.

— *Théâtre de l'Opéra-comique* (*Feydeau*). — Première représentation du *Bourgeois de Reims*, opéra-comique en un acte, paroles de MM. Saint-Georges et Menissier, musique de M. Fétis. (Mardi, 7 juin.) — L'anecdote qui a fourni le sujet de cette pièce est intéressante et comique. Un bourgeois de Reims, *Marcel*, a un procès avec le fisc; il vient à Paris pour réclamer justice auprès de Louis XII. Mais, comment parvenir au pied du trône, à travers les courtisans qui l'assiégent? Marcel ne peut en approcher. Cependant, il rencontre, dans la cour du Louvre, un homme qui l'écoute et le plaint, c'est Clément Marot. Le poëte se charge de présenter la requête du citadin champenois au comte d'Angoulême, depuis François Ier, et Marcel gagne son procès. Plein de reconnaissance, mais forcé de partir, notre bourgeois écrit une lettre à son royal protecteur. La voici : « Monseigneur, je voulais aller vous remercier moi-même de ce que vous avez fait pour moi; mais les vendanges me rappellent en Champagne, et je ne puis m'acquitter de ma dette que par écrit. Si jamais vos affaires vous appellent à Reims, je vous prie de venir, sans façon, me demander à dîner. Nous nous mettrons à table, à onze heures. Il y aura du bon vin. » Le comte d'Angoulême est devenu roi; il arrive à Reims pour la cérémonie de son sacre. Tout à coup, il se rappelle la lettre de Marcel, et, dans sa joyeuse humeur, il lui fait une visite sous le nom plébéien de M. *François*. Présenté par Marot, l'inconnu est très-bien accueilli dans la famille de Marcel. On parle beaucoup de la solennité du sacre qui doit avoir lieu, le

lendemain. Marcel ne tarit point en éloges sur la noble loyauté du nouveau roi; mais il trouve son hôte froid et silencieux, et il en conclut, sans autre motif, que c'est un fort mauvais royaliste. Marcel est franc et sans façon; et, lorsque l'heure du dîner arrive, il fait comprendre à M. François qu'il lui fera plaisir de se retirer; mais son convive lui montre la lettre d'invitation, adressée naguère au comte d'Angoulême; le roi est reconnu, toute la famille tombe à ses pieds, et Marcel est nommé premier échevin de la ville. Cet opéra, dont la donnée et les détails rappellent souvent *la Partie de chasse*, *le Roi et le Fermier*, *la Dinde en pal*, et plusieurs autres ouvrages connus, a réussi, le jour du spectacle gratis, et a été fort bien accueilli aux représentations suivantes; la musique en est agréable et gracieuse.

— *Théâtre italien*. — Première représentation de *Il Viaggio a Reims* (le voyage à Reims), opéra en un acte, paroles de M. Balocchi, musique de Rossini. (Dimanche, 19 juin.) — La scène est à Plombières. Là, se trouvent réunis des baigneurs de toutes les nations de l'Europe. Ils apprennent que Charles X va se rendre à Reims pour la cérémonie de son sacre, et tous veulent aussitôt partir pour aller assister à cette grande solennité. Mais divers incidens s'opposent au départ de cette brillante société; les chevaux manquent, et on se console par un souper splendide, où chaque personnage chante l'air national de son pays, tel que un hymne allemand, une polonaise, un air russe, un air espagnol, le *God save the King* des Anglais, la romance d'Henri IV et la Tyrolienne; chaque couplet est suivi d'un toast à la santé de Charles X. Cette scène, qui a paru un peu longue, est terminée par l'improvisation d'une nouvelle Corinne qui exprime dans une strophe les plus nobles vœux pour la cause sacrée des Grecs.

Le *libretto* de M. Balocchi est écrit avec élégance; mais le plan de sa pièce est faible et n'offre guère que des scènes décousues, qui n'ont d'autre but que de fournir au compositeur des motifs de chant et des morceaux d'ensemble. Cette nouvelle partition de M. Rossini n'ajoutera rien à sa brillante réputation; mais elle n'en diminuera point l'éclat. On y a surtout remarqué une introduction élégante et gaie, un sextuor plein de mélodie, un duo charmant et un grand morceau à 14 voix, sans accompagnement d'orchestre. P.

Nécrologie. — *François-Claude* Turlot, l'un des savans et des hommes de lettres attachés à la Bibliothèque du Roi, né à Dijon, d'une famille honorable qui comptait dans son sein plusieurs magistrats estimés, a succombé à Paris, le 20 décembre 1824, âgé de

près de 80 ans, à une longue et douloureuse maladie qu'il a supportée avec beaucoup de courage et de résignation. Il était auteur de deux ouvrages très-remarquables, et qui ne sont peut-être pas aussi connus qu'ils méritent de l'être. L'un, d'une utilité plus pratique et peut-être plus réelle, est intitulé : *De l'instruction* (1816, in-12). Un discours préliminaire très-étendu y présente l'analyse de nos connaissances, et le fil qui les attache et les unit ; l'objet de l'ouvrage est de guider les études d'un jeune homme qui, au sortir du collége, veut perfectionner l'éducation qu'il y a reçue, et étendre son instruction par de bonnes lectures. La seconde édition de cet ouvrage, publiée en 1819, a été très-améliorée par l'auteur. L'autre ouvrage, fruit d'une imagination plus brillante, est intitulé : *Études sur la théorie de l'avenir* (1810, 2 vol. in-8°). L'auteur y développe, dans un style pur et souvent élégant, des idées douces, consolantes et religieuses sur l'avenir de l'homme. Ses théories sont quelquefois abstraites, quelquefois un peu paradoxales; mais toujours revêtues d'une forme agréable; la *théorie de l'avenir* est certainement l'ouvrage d'un esprit élevé et d'un cœur excellent. M. Turlot a publié un troisième ouvrage sous ce titre : *Abailard et Héloïse, avec un aperçu du XIIe siècle, comparé sous tous les rapports avec le siècle actuel*, etc. (Paris, 1822, in-8°). On trouve dans ce volume la première traduction française presque complète de la fameuse lettre dans laquelle Abailard trace l'*histoire de ses malheurs*.

Dans sa jeunesse, M. l'abbé Turlot avait été chargé par le roi Louis XVI de l'éducation de M. l'abbé de Bourbon, fils naturel de Louis XV; il perdit cet élève qu'il chérissait, et dont il était chéri, à Rome où il l'avait conduit, dans le cours des voyages qui devaient compléter cette éducation : ce fut un coup douloureux pour son âme aimante; et, trente ans après, il exprimait encore ses regrets d'une manière touchante dans un de ses ouvrages. A la suite de cette éducation si malheureusement terminée, M. l'abbé Turlot fut nommé aumônier de madame Victoire; bientôt après, vicaire général du diocèse de Nancy, et pourvu d'un bénéfice ecclésiastique. La révolution lui enleva tous ses biens; il soutint cette perte avec beaucoup de fermeté, se consola par l'étude, la composition d'ouvrages utiles, et l'accomplissement de ses devoirs dans une place modeste, mais conforme à ses goûts, qu'il avait obtenue à la Bibliothèque du Roi. Son esprit agréable et orné, son caractère doux, aimable, bienveillant et plein d'aménité, lui firent des amis qui lui sont toujours restés tendrement attachés.

TABLE DES ARTICLES
CONTENUS
DANS LE SOIXANTE-DIX-HUITIÈME CAHIER.
JUIN 1825.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Rapport sur la partie zoologique du Voyage autour du monde, par M. de Freycinet . . . . *Geoffroy-St-Hilaire.* 625
2. Esquisse d'un Cours d'économie et de morale (2e et dernier article). . . . . *Dunoyer.* 637

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Essais sur la construction des routes, par M. Cordier. . . . . *Navier*, de l'Institut. 657
4. Du perfectionnement moral, par M. Degérando. . . . . C. *Renouard.* 671
5. Vrai système de l'Europe, par M. de Pradt. . . M. *Avenel.* 693
6. 1° Histoire de la régénération de la Grèce, par Pouqueville. — 2° Histoire des événemens de la Grèce, par Raffenel. —3° Mémoires du colonel Voutier sur la guerre des Grecs. —4. Mémoires sur la Grèce par M. Raybaud. — 5° Greece in 1823 and 1824, by Leicester Stanhope. — 6° Histoire de la Révolution actuelle de la Grèce, par E. Blaquières. (2e article). . . . . J.-C.-L. *de Sismondi.* 703
7. Fables russes, de Kriloff, traduites en vers français et italiens, avec le texte en regard. . . . . E. *Héreau.* 717
8. Chant du sacre, par Lamartine. . . . . P. L. 736

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 140 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE. — *États-Unis*, 2. — *Amérique méridionale*, 1 746
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 12 ;—*Russie*, 2 ;—*Danemarck*, 1 ; *Allemagne*, 17, dont 8 annonces de journaux ; — *Italie*, 10 ; *Pays-Bas*, 5. 754
FRANCE, 89; savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 34. 797
Sciences religieuses, morales et politiques, 34. 827
Littérature, 13. 859
Beaux-arts, 3. 875
Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, 2. 880
Ouvrages périodiques, 2 884
Livre en langue étrangère, 1. 885

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.— *États-Unis ; New-York*, Exploitation des mines de houille. — *Louisiane ; Nouvelle-Orléans*,

Voyage du général Lafayette. — Réclamation au sujet de Redwood, roman faussement attribué à Cooper. — Marine. 88
Amérique méridionale. — *Brésil*, Publication de divers décrets relatifs au commerce et à la navigation. 89

EUROPE.

Iles Britanniques. — *Londres*, Traite des Nègres. — Sociétés savantes : Société royale, Société linnéenne, Société géologique, Institution littéraire de Surrey, Société médico-botanique, Société Asiatique. — Fondation d'une nouvelle école publique. — Réclamation d'un Anglais, relative au système de MM. Fourier et Just Muiron. . . . . *ibid.*
Russie. — Revue des principales productions littéraires publiées depuis le mois de juillet 1824. 89
Pologne. — *Varsovie*, Situation intérieure, industrie, travaux publics. 90
Suède. — *Stockholm*, Relations avec la Colombie. 90
Norvège. — *Christiania*, Société d'enseignement mutuel. . . . 90
Danemarck. — *Copenhague*, Industrie : Vaisseau à vapeur; Exposition publique . . . . . *ibid.*
Allemagne. — *Munich*, Académie des sciences. — *Heidelberg*, Université. — *Hongrie*, *Pesth*, Musée national. — *Vienne*, Beaux-Arts . . . . . *ibid.*
Suisse. — *Schaffhouse*, Industrie. — *Canton de Glaris*, Amélioration de l'instruction publique. — *Canton de Vaud*, Administration du canton. 90
Italie. — *Naples*, Académie des sciences. — *Florence*, Académie des Géorgofiles. — *Rome*, Papyrus égyptiens. — *Pompeia*, Antiquités. — *Novare* et *Milan*, Nécrologie : Biroli et Pini. . 91
Grèce. — Ordonnance. — *Ile de Tihos*, Lycée. 91
Pays-Bas. — Canalisation de la Sambre. — *Anvers*, produits de la province. — *Bruxelles*, Enseignement universel. 91
France. — Tableau comparatif du commerce de trois grandes puissances. — *Sociétés savantes : Bordeaux*, Société d'émulation commerciale; *Marseille*, Société des sciences; *Toulouse*, Académie des jeux floreaux 91
Paris. — *Institut :* Académie des sciences; Académie des beaux-arts. — Athénée. — Gymnase normal. — Réclamation au sujet d'un ouvrage anglais. — *Théâtres : Académie royale de musique*, Pharamond, grand opéra. — *Théâtre-Français*, la Clémence de David, tragédie; la Ferme et le Château, comédie; — *Odéon*, Reprise de Frédégonde, tragédie; Louis XII. — *Opéra-comique*, le Bourgeois de Reims. — *Théâtre italien*, Il Viaggio. — Nécrologie, Turlot. 92

LITTÉRATURE ANGLAISE MODERNE.

NOTICE

D'OUVRAGES NOUVEAUX PUBLIÉS À LONDRES,

POUR LESQUELS ON PEUT S'ADRESSER

Chez MM. TREUTTEL ET WÜRTZ,

A PARIS, Rue de Bourbon, No. 17;
A STRASBOURG, chez les mêmes, Rue des Serruriers, No. 30;
A LONDRES, No. 30, Soho Square.

1825. No. 2.

AGRICULTURE, RURAL AND DOMESTIC ECONOMY.

TESTIMONIES in favour of Salt as a Manure, and as a Condiment for Horses, Cows, and Sheep. By the Rev. B. Dacre. 8vo. 6s.

The Science of Agriculture; comprising Agricultural Chemestry, the Code of Agriculture, &c. By Joseph Hayward. 8vo. 7s.

The Housekeeper's Ledger. By William Kitchener, M.D. 8vo. 4s. 6d.

The Art of Brewing, on Scientific Principles; adapted to the Use of Brewers and Private Families. 12mo. 2s. 6d.

Houghton's Wine-Cellar Check-Book, on an experienced plan. 7s. 6d.

ARCHITECTURE AND THE FINE ARTS.

The Elements of Civil Architecture, according to Vitruvius and other Ancients, and the most approved practice of Modern Authors, especially Palladio. By Henry Aldrich, D.D. Translated from the Latin by the Rev. P. Smyth, LL.B. 8vo. 18s.

Illustrations to Moore's Irish Melodies; consisting of Seven Plates, with a Vignette Title-page. From Designs by Westall. 5s.; or proofs, 7s. 6d.

Westall's Illustrations to Rogers's Pleasure of Memory. 8vo. 10s.; quarto, 18s.

Eight Engravings of the Ruins occasioned by the Great Fires in Edinburgh, in 1824. 7s. 6d.

A Series of Picturesque Views in London and its Environs. Engraved by C. Heath. No. I. 9s. 14s. 20s.

Blore's Monumental Remains. Part II.

Views on the Rhine. By Captain Batty. Part V.

The Chain Pier at Brighton. Engraved by Dubourg. 10s.

The Connoisseur's Repertorium; or, Record of Arts and Artists, and of their Works. By Thomas Dodd. Part I. 12mo. 7s. 6d.

Etchings; consisting of 39 Plates from the Works of Richard Wilson, the Painter. By Thomas Hastings, Esq. 4to. 2l. 12s. 6d.

ANTIQUITIES.

An Encyclopædia of Antiquities. By the Rev. T. Fosbrooke. 2 vols. 4to. 6l.

BIBLIOGRAPHY.

A Catalogue of Books, with their Sizes, Prices, and Publishers; containing the alterations from 1822 to 1824. 2s. 6d.

Cole's Bibliographical Tour from Scarborough to the Library of a Philobiblist. 8vo. 8s.; large paper, 12s.

BIOGRAPHY.

BIOGRAPHY.

Memoirs of the Life and Writings of William Hayley, Esq.; written by himself; with Extracts from his Private Correspondence and unpublished Poetry, and Memoirs of his Son Thomas Alphonso Hayley. Edited by John Johnson, LL.D. 2 vols. 4to.
The Life of Cardinal Wolsey, by George Cavendish, his Gentleman Usher; together with his Poems, now first published from the Original Autograph Manuscript; with Notes and Illustrations by S. W. Singer. 2 vols. 8vo. 1l. 10s.
The Annual Biography and Obituary for 1825. 8vo. 15s.
A Short Extract from the Life of General Mina. 8vo. 5s.
Spirit of the Age; or, Contemporary Portraits. 8vo. 12s.
Mémoires, ou Souvenirs et Anecdotes. Par Le Comte de Segur. 8vo. 10s. 6d.
Derniers Momens de Napoleon. Par Dr. Antommarchi. 2 vols. 8vo. 21s.
Gilbert's Life of the Rev. E. Williams. 8vo. 14s.
Memoirs of Joseph Fouché, Duke of Otranto. 2 vols. 8vo. 24s.
Narrative of Lord Byron's Last Journey to Greece. 8vo. 12s.
Memoirs of the Life of John Law, of Lauriston; including an Account of the Mississippi System. By J. H. Wood, Esq. 12mo. 6s.
The Cambrian Plutarch; or, Memoirs of Eminent Welshmen. By J. H. Parry, Esq. 8vo. 10s. 6d.
Mounteney's Inquiry relative to the Emperor Napoleon. 8vo. 16s.
Memoirs of Antonio Canova. By J. S. Memes. 8vo. 15s.
The Life of Bernard Gilpin. By W. Gilpin, A.M. With an Introductory Essay, by the Rev. E. Irving. 12mo. 3s.

BOTANY.

Sylvan Sketches. By the Author of the 'Flora Domestica.' 8vo. 8s.
Flora Rustica; a Description of the Plants commonly cultivated in British Agriculture: pointing out such as are useful or injurious in Husbandry, with occasional Remarks on their Mode of Culture, and Observations on the Application of such as are adapted to the Service of the Arts, &c. By Professor Martyn. Illustrated by 144 coloured Plates, engraved by Nodder. 8vo. 2l. 12s. 6d.

CLASSICAL LITERATURE.

The Alcestes of Euripides, from the Text of Monk; with the scanning Ordo, and a literal Translation. By W. T. C. Edwards, M.A. 8vo. 8s.

THE DRAMA.

The Bond; a Dramatic Poem. By Mrs. Charles Gore. 8vo. 5s. 6d.
The Fatal Dowry. By Philip Massenger. With Alterations, by J. R. Planché. 8vo. 3s.
Ravenna; or, Italian Love; a Tragedy. 8vo. 3s. 6d.
Shakspeare's Hamlet; a reprint of the edition of 1603. 8vo. 5s.
Massaniello; or, the Fisherman of Naples: a Play. By Geo. Soane, Esq. 8vo. 3s.
Cadijah; or, the Black Prince: a Tragedy. By Mrs. Jamieson. 8vo. 4s. 6d.

EDUCATION.

Practical Observations on the Education of the People. By H. Brougham, Esq. 6d.
Judices Attici; or, a Guide to the Quantity of the Greek Penultima. 5s.
My Children's Diary; or, Moral of the Passing Hour. 6s. 6d.
Practical Guide to the Composition and Application of the English Language. By Peter Smith, A.M. Post 8vo. 12s.
An Introduction to the Metres of the Greek Tragedians. By a Member of the University of Oxford. 8vo. 3s.
Smith's Art of Drawing. 8vo. 12s.
Sallust; for the Use of Schools. By John Dymock. 18mo. 2s. 6d.

HISTORY.

Memoirs of the Affairs of Europe, from the Peace of Utrecht. 4to. 2l. 10s.
The Universal Historical Dictionary. By George Crabb, M.A. 4to. Parts. I. II. III. 9s. each.
The History of England during the Reign of George III. By William Jones. 3 vols. 8vo. 1l. 4s.
Remarkable Events in the History of Man. 8vo. 10s. 6d.

Compendium

Compendium of the History of Ireland, from the Earliest Periods to the Reign of George I. By John Lawless, Esq. 8vo. 24s.
Rivington's Annual Register for 1823. 8vo. 18s.
Beauties of Ancient English and Scottish History. By Caroline Maxwell. 8vo. 8s.
The Naval History of Great Britain, from the Year 1783. By Captain E. P. Brenton. 4 vols. 8vo.
Journal of the Sieges of the Madras Army in the Years 1817, 1818, and 1819; with Observations on the System according to which such Operations have usually been conducted in India, and a Statement of the Improvements that appear necessary. With an Atlas of Explanatory Plates. By Edward Lake, Lieutenant of the Hon. East India Company's Madras Engineers. 8vo. and Atlas, 4to. 1l. 6s.
Memoirs of India. By Lieutenant R. G. Wallace. 8vo. 14s.

LAW.

A Brief Treatise on Bona Notabilia. By George Lawson. 8vo. 5s.
A Practical and Elementary Abridgement of Law Cases, from 1660 to 4th Geo. IV. By Charles Petersdorff, Esq. Vol. I. Royal 8vo. 1l. 11s. 6d.
Sheppard's Precedent of Precedents. By W. W. Williams, Esq. 8vo. 16s.

MATHEMATICS.

A Short View of the Principles of the Differential Calculus. By the Rev. A. Browne. 8vo. 9s.
Lunar and Horary Tables, for New and Concise Methods for performing the Calculations necessary for ascertaining the Longitude, by Lunar Observations or Chronometers. 8vo. 10s.

MEDICINE, ANATOMY, AND SURGERY.

Elements of the Anatomy of the Human Body; with Remarks on Physiology, Pathology, and Surgery. By A. Monro, M.D. 2 vols. 8vo. 38s.
Burnett's Official Report on Fever. 8vo. 4s.
Compendium of Theoretical and Practical Medicine. By J. Moins, M.D. 12mo. 7s. 6d.
Allan's Surgery. Vol. III. Part I. 8vo. 8s. 6d.
An Estimate of the True Value of Vaccination, as a Security against the Small Pox. By T. Greenhow, M.P. C.S. 2s. 6d.
Brown on Cholera Morbus in British India. 8vo. 2s. 6d.
Conspectus of Prescriptions. 18mo. 5s.
Beck's Medical Jurisprudence. 8vo. 18s.
Observations on Cancer; comprising Numerous Cases of Cancer in the Breast, Hip and Face, cured by a Mild Method of Practice, that immediately alleviates the most agonising Pain. By T. Graham, M.D. &c. 2s. 6d.

MISCELLANEOUS.

The Encyclopædia Metropolitana, Part XIV. 4to. 1l. 1s. Royal paper, 1l. 16s.
Corrected Report of the Speeches delivered at the Meeting for erecting a Monument to the late James Watt, Esq. 8vo. 4s. 6d.
Chinese Moral Maxims. With a Free and Verbal Translation, affording Examples of the Grammatical Structure of the Language. Compiled by John Francis Davis, F.R.S. Member of the Asiatic Society. 8vo. 5s. 6d.
The East-India Register and Directory for 1825, containing the New Organization of the Company's Military Establishment, and complete Lists of each Department of the Company's Service at Home and Abroad; with a Variety of other useful Information. Corrected up to the 1st of January from the Official Returns at the East-India House. 8s. 6d.
The Star in the East; shewing the Analogy between Freemasonry and the Christian Religion. By George Oliver. Foolscap 8vo. 5s. 6d.
The West Indies as they are. By —. Rackell. 8vo. 6s. 6d.
The Life of an Actor, Peregrine Proteus. With Engravings. By Pierce Egan. 8vo. 27s.
Some Account of the late Mr. Quinand, and his Discovery of Flint Glass for Telescopes. 8vo. 1s. 6d.
Signs before Death and authenticated Apparitions, in One Hundred Narratives. By Horace Welby. 12mo. 6s.

A Second

A Second Volume of the Scrap Book. By John M'Diarmid. 8vo. 8s. 6d.
A View of the Present State of the Salmon and Channel Fisheries, and of the Statute Laws by which they are regulated. By J. Cornish, Esq. 8vo. 6s. 6d.
Debrett's Baronetage of England. Fifth edition, with new plates. 2 vols. royal 18mo. 28s.
The Peerage and Baronetage Charts for 1825. 5s. 8s. 10s.
The Past, Present, and probably Future State of the Wine Trade. By James Warre. 3s. 6d.
A Lecture on the Origin, Progress, and Present State of Shipping, Navigation, and Commerce, read before the Bristol Philosophical and Literary Society. By Charles Pope. 8vo. 1s. 6d.
Apology for the Travellers' Club: or, Anecdotes of Monkeys. 8vo.

NATURAL AND EXPERIMENTAL PHILOSOPHY, AND NATURAL HISTORY.

An explanatory Dictionary of the Apparatus and Instruments employed in the Operations of Chemistry. 8vo. 10s.
The Animal Kingdom described and arranged, by Baron Cuvier; with additional Descriptions. By E. Griffith, F.L.S. Part IV. Royal 8vo. 24s. coloured; or plain, 18s. Demy 8vo. plain, 12s.
The Zoological Journal, Nos. III. and IV. each 7s. 6d. plain. 10s. coloured.

NOVELS, TALES, AND ROMANCES.

Emily; a Tale. 12mo. 5s.
Employment the True Source of Happiness. 12mo. 3s.
The Mystery Developed. By Mr. M'Derwent. 3 vols. 12mo. 16s. 6d.
Castle Harcourt; or, the Days of King Richard III. By L. F. Winter, Esq. 3 vols. 12mo. 16s. 6d.
Miriam and Ellinor. 18mo. 3s.
West African Sketches. Foolscap 8vo. 4s. 6d.
Rosalvina, or the Demon Dwarf. 12mo.
Scenes and Thoughts. Crown 8vo. 7s. 6d.
Tales of Irish Life. 2 vols. 12mo. 12s.
The Hermit in Italy. 3 vols. 12mo. 18s.
The Modern Athens. Post 8vo. 9s.
Winter Evening Pastimes, or the Merry Maker's Companion. By R. Revel. Foolscap 8vo. 4s. 6d.
Alice Allan, and other Tales. By Alexander Wilson. Post 8vo. 8s. 6d.
Gilmour, or the Lact Lockinge. 3 vols. 12mo. 21s.
Walladmoor; translated into the German from the English of Sir Walter Scott, and now translated from the German into English. 2 vols. post 8vo. 16s.
The Modern Athens: a Dissection and Demonstration of Men and Things in the Scotch Capital. 8vo. 9s.
A Day in Stowe Gardens. A Collection of Tales on the Plan of the Decameron. 8vo. 9s.

POETRY.

The History of English Poetry from the Close of the Eleventh to the Commencement of the Eighteenth Century. By Thomas Warton, B. D. A new Edition, revised and corrected. 4 vols. 8vo. 2l. 10s.
Italy: a Poem. By Samuel Rogers. 4th Edition, Foolscap 8vo. 7s. 6d.
Theodric, a Domestic Tale, and other Poems. By Thomas Campbell, Esq. Foolscap 8vo. 8s.
Bay Leaves; Stanzas for Music; and other Poems: with a Monody on Lord Byron. By T. C. Smith. Foolscap 8vo. 6s.
The Bar, with Sketches of eminent Judges, Barristers, &c. Small 8vo. 5s. 6d.
Sonnets, and other Poems. By E. L. Richardson. 8vo. 5s.
The Legend of Genevieve; with other Tales and Poems. By Delta. Post 8vo. 9s. 6d.
Poems. By Thomas Wade. Foolscap 8vo. 6s.
The Poetical Works of John Milton; with Notes of various Authors, principally from the Editions of Newton, Dunster, and Warton. To which is prefixed, Newton's Life

Life of Milton. By Edward Hawkins, M. A. Fellow of Oriel College, Oxford. 4 vols. 8vo. 2l. 2s.

Comic Tales and Lyrical Fancies, including the Chesslad, a Mock Heroic, and the Wreath of Love. By Charles Dibdin, Esq. Foolscap 8vo. 7s.

POLITICS AND POLITICAL ECONOMY.

A Voice from Ireland in 1825, addressed to all Englishmen. 8vo. 2s.

Plain Truths; or a Speech to be delivered in Parliament, by any Member who likes it. 2s.

M. Juicson's Principles of Political Economy. 2 vols. 8vo. 21s.

A Voice from India, in Answer to the Reformers of England. By John B. Seely. 8vo. 7s.

Richmond's Narrative of the Condition of the Manufacturing Population. 8vo. 6s.

Illustrations of the Origin and Progress of Rail and Tram-roads, and Steam Carriages or Loco-motive Engines. By T. G. Cumming. 8vo.

Report on Rail-roads and Loco-motive Engines, addressed to the Chairman and Committee of the Liverpool and Manchester projected Rail-road. By Charles Sylvester. 8vo.

A Letter on the Subject of the Projected Rail-road between Liverpool and Manchester, &c. By Joseph Sandars, Esq. 8vo.

Thoughts on the Funding System and its Effects. By Piercy Ravenstone, M. A. 8vo.

THEOLOGY.

Acta Apostolorum, variorum notis tum dictionem tum materiam illustrantibus suas adjecit Hastings Robinson, A. M. 8vo. 9s. 6d.

'Who Wrote ΕΙΚΩΝ ΒΑΣΙΛΙΚΗ?' Considered, and Answered, in Two Letters to his Grace the Archbishop of Canterbury. By Christopher Wordsworth, D.D. 8vo. 10s. 6d.

The Book of the Roman Catholic Church. By Charles Butler, Esq. 8vo. 9s. 6d.

Scientia Biblica: containing the New Testament in the Original Tongue with the English Vulgate, and a Copious and Original Collection of Parallel Passages, printed in Words at length. 3 vols. 8vo. 3l. On royal paper, 5l.

Sermons on Faith, and other Subjects. By Robert Nares, M. A. 8vo. 10s. 6d.

A New and Faithful Translation of Bishop Jewel's Apology for the Church of England. By the Rev. S. Isaacson. 8vo. 14s.

The Plenary Inspirations of the Scriptures asserted. By the Rev. S. Noble. 8vo. 14s.

The Harmony of the Law and Gospel with regard to a Future State. By T. W. Lancaster, M. A. 12s.

Sermons and Plans of Sermons. By the late Rev. Joseph Benson. Part III. 8vo. 6s.

The Spirit of Prayer. By Mrs. Hannah More. 12mo. 6s.

A Course of Sermons for the Year. By the Rev. J. R. Pitman, M. A. 2 vols. 8vo. 18s.

A Synopsis of the Evidences of Religion, Natural and Revealed; designed as a Manual for Youth. By the Rev. J. Topham, M. A. 12mo. 1s. 6d.

The Book of Common Prayer, with Notes Explanatory, Practical, and Historical, from approved Writers of the Church of England, selected from the Quarto Edition. By the Right Rev. Richard Mant, Lord Bishop of Down and Connor. 2 vols. 8vo. 1l. 4s. Royal paper, 2l. 8s.

TOPOGRAPHY.

Letters from the Irish Highlands. 8vo. 10s. 6d.

The Visitor's Guide to Leamington Spa. 12mo. 8s. 6d.

Dayer's Picturesque Tour in Yorkshire, &c. Royal 8vo. 18s.

Clarke's History of the Hundred of Wantley. 4to. 21s.

Chronological History of the City of Bristol. By J. Evans. 8vo. 11s. 6d.

Delineation of Gloucestershire, or Views of the Principal Seats. By J. and H. S. Storer. Part I. 4to. 6s.

VOYAGES AND TRAVELS.

A Sketch of the Manners and Customs of Portugal and Lisbon, made during a Residence in 1821, 2, 3. By Marianne Baillie. 2 vols. 12mo. 15s.

Travels through the Timannee, Kooranko, and Soolima Countries, to the Sources of the Rokelle

Rokelle and Niger, in the Year 1822. By Capt. A. Gordon Laing. With a Map and Plates. 8vo.

Travels among the Arab Tribes, including Countries East of Syria and Palestine. By J. S. Buckingham, Esq. 4to. 3l. 13s. 6d.

A Visit to Greece, containing various Facts respecting the late Revolutions in that Country. By George Waddington, Esq. 8vo. 8s. 6d.

A Short Narrative of Lord Byron's last Journey to Greece. By Count Peter Gamba. 8vo. 12s.

Travels in South America, in 1819, 20, 21. By A. Caldcleugh, Esq. 2 vols. 8vo. 30s.

Travels in Russia and the Krimea, the Caucasus and Georgia. By Robert Lyall, M.D. 2 vols. 8vo. 30s.

An Unsuccessful Attempt to reach Repulse Bay, by Sir Thomas Rowe's Welcome. By Captain G. F. Lyon. 8vo. 10s. 6d.

The Modern Traveller. 5 vols. 18mo. 27s. 6d.

NOTICE DES LIVRES

DE FONDS ET EN NOMBRE

Chez TREUTTEL & WÜRTZ, TREUTTEL, FILS, & RICHTER,

30, SOHO SQUARE, À LONDRES.

1825.

ARAGO, J.—A NARRATIVE OF A VOYAGE ROUND THE WORLD during the Years 1817, 1818, 1819, and 1820, on a Scientific Expedition, undertaken by order of the French Government. 4to. Plates. 1823. £3 : 13s. 6d.

BUFFON, NOUVEAUX MORCEAUX CHOISIS de, avec des Notes instructives, et une Notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur. Par L. T. VENTOUILLAC. 18mo. Avec portrait et gravure. 3s.

CABINET, THE, of FOREIGN VOYAGES and TRAVELS, or Annual Selections from the most recent and interesting Journals of eminent continental Travellers, that have not before appeared in an English dress; with five engravings. Vol. I. 18mo. 1825. 14s.

CARRASCOSA, GÉNÉRAL.—MÉMOIRES HISTORIQUES, POLITIQUES, et MILITAIRES, sur la REVOLUTION DU ROYAUME DE NAPLES en 1820 et 1821, et sur les causes qui l'ont amènée. Accompagnés de Pièces Justificatives, la plupart inédites. 8vo. With a map. 1823. 12s.

CHOIX DE CLASSIQUES FRANCAIS, avec des NOTES, et accompagnés de la Vie de chaque Auteur, avec portrait et gravures par des Artistes Anglais. Livraisons I.—XIV. 18mo. 1825. Chaque vol. 3s.

CONSTANTINI, P. L.—NUOVA SCELTA DI PROSE ITALIANE, tratte da' più celebri Scrittori moderni, con brevi notizie sopra la vita e gli scritti di ciascheduno. 2 vols. 12mo. 1823. 9s.

——————— MORALE POETICA ITALIANA, Scelta di Massime e Sentenze tratte da' più classici poeti Italiani. 12mo. fig. 1821. 4s.

CORNEILLE, P.—CHOIX DE TRAGEDIES, suivi de Notes, et précédé d'un Essai sur les progrès de la Littérature Dramatique. Par VENTOUILLAC. 2 vols. 18mo. Avec portrait et gravures. 6s.

COTTIN, MAD.—PENSÉES, MAXIMES, ET RÉFLEXIONS MORALES, recueillies par A. BERNAYS, et précédés d'une notice sur sa vie et ses ouvrages. 18mo. 3s. sewed.

COTTIN, MAD.—ÉLISABETH, OU LES EXILÉS DE SIBÉRIE. Nouvelle édit. revue et corrigée, avec des Notes instructives, et précédée d'une Notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur. Par VENTOUILLAC. 18mo. Avec portr. et fig. 1823. 3s.

DE LA VOYE, M. J. G.—MOMENS DÉROBÉS. 12mo. 8s.

FENELON.—LE AVVENTURE di TELEMACO, figliuolo d'Ulisse, tradotte dal Linguaggio Francese. In dui volumi. 18mo. 1825. With portrait and maps. 6s.

FLORIAN.—NUMA POMPILIUS, Second Roi de Rome; nouvelle édition, revue et corrigée, avec des Notes instructives et précédée d'une Notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur. Par VENTOUILLAC. 2 vols. 18mo. Avec portr. et fig. 1823. 6s.

GESENIUS'S HEBREW LEXICON to the Books of the OLD TESTAMENT, including the Geographical Names and Chaldaic Words in Ezra and Daniel. Translated into English from the German, by CHRISTOPHER LEO. Vol. I. 4to. £1 : 4s.

GUAZZARONI.—GRAMMAIRE ITALIENNE, composée d'après les meilleurs auteurs, et renfermant toutes les instructions particulières que peut dicter une longue expérience dans l'enseignement, &c. 12mo. 8s.

——————— Lezioni da seguire il Corso della Grammatica; ossia Scelta di Novelle, Commedie, &c. 12mo. 7s.

HOMERI ILIAS ET ODYSSEA, a Rhapsodorum interpolationibus repurgata et in pristinam formam a Vet. Mon. fide et auctor. redacta: cum Notis ac prolegomenis, opera et studio RICH. PAYNE KNIGHT. 8vo. max. Londini. 1820. £1 : 5s.

DE KOLLI, MEMOIRS OF THE BARON, relative to the Secret Mission on which he was employed by the British Government in 1810, for the purpose of effecting the liberation of Ferdinand VII. King of Spain, from captivity at Valençay. WRITTEN BY HIMSELF. To which are added, MEMOIRS OF THE QUEEN OF ETRURIA, WRITTEN BY HERSELF. With a portrait of Ferdinand VII. and vignette. 8vo. 1823. 10s. 6d.

LE SAGE.—GIL BLAS DI SANTILLANO, tradotto dal Dottor Crocchi Sanese. Seconda edizione di Londra, pubblicata e corretta da S. E. PETRONI, Socio della grande Accademia Italiana, &c. &c. Giusta le osservazioni critiche del Signore J. A. LLORENTE sull' originalità dell' autore. 5 vols. 18mo. 1823. £1 : 5s.

The fifth volume is sold separately, price 4s. 6d.

MARMONTEL, S. F., BELISAIRE, nouvelle édition, revue, corrigée et suivie de Notes instructives. Par VENTOUILLAC. 18mo. Avec portrait et gravure. 3s.

——————— CHOIX DE CONTES MORAUX, précédé d'une Notice sur la Vie et les ouvrages de l'auteur, et suivi de Notes. Par VENTOUILLAC. Avec portrait et gravure. 3s.

MAUROIS, J.—A GUIDE TO THE FRENCH LANGUAGE, devised on an easy and methodical plan for youth, and persons who wish to study the elements of that language, with or without writing exercises; and likewise a Book of References for persons who wish to translate English into French. 12mo. 5s. bound.

MEMOIRS OF THE LIFE OF ARTEMI OF WAGARSCHAPAT, near Mount Ararat, in Armenia, from the original Armenian. WRITTEN BY HIMSELF. With a view of Mount Ararat. 8vo. 1822. 12s.

MEMOIRS OF HIS SERENE HIGHNESS ANTONY PHILIP D'ORLEANS, Duke of Montpensier, Prince of the Blood. WRITTEN BY HIMSELF. Translated from the French. 8vo. With a portrait. 1822. 9s.

MEMORIALS OF COLUMBUS; or a Collection of authentic Documents of that celebrated Navigator; now first published from the orignal Manuscript, by authority of the Decurions of Genoa; preceded by a Memoir of his Life and Discoveries. Translated from the Spanish and Italian. With portrait and facsimile. 8vo. 1823. 18s.

MILLINGEN.

MILLINGEN.—HISTOIRE MÉTALLIQUE DE NAPOLÉON; ou, Recueil des Médailles et des Monnoies qui ont été frappées depuis la première Campagne de l'Armée d'Italie jusqu'à son abdication en 1815. Avec 60 planches. 4to. £3 : 13s. 6d.

——————— SUPPLEMENT. 4to. £1 : 1s.

——————— ANCIENT UNEDITED MONUMENTS, principally of Grecian Art, illustrated and explained. Nos. I. to IV. Small folio. Plates. 15s. each.

NALUS.—CARMEN SANSCRITUM, E MAHÂBHÂRATO; edidit, Latine vertit et adnot. illustrat. F. Bopp. 8vo. Londini. 1819. £1 : 1s.

——— Ch. Membran. £1 : 7s.

NAPOLEON AND CANOVA.—Eight Conversations held at the Chateau of the Tuileries in 1810. 8vo. 1825. 4s.—English and French.

NEWTON.—PHILOSOPHIÆ NATURALIS PRINCIPIA MATHEMATICA. Perpetuis Commentariis illustrata; Communi Studio PP. Thomæ Le Seur et Francisci Jacquier, ex Gallicana Minimorum familia Matheseos Professorum. 4 vols. 8vo. max. 1823. £4 : 4s.

NECKER DE SAUSSURE, MAD.—SKETCH of the LIFE, CHARACTER, and WRITINGS of BARONESS DE STAEL HOLSTEIN. 8vo. With fine portrait. 12s. boards.

The same in French. 8vo. 10s. 6d. boards.

PEPE, GEN.—A NARRATIVE of the POLITICAL and MILITARY EVENTS which took place at Naples in 1820 and 1821. With Observations explanatory of the National Conduct in general, and of his own in particular, during that period. Addressed to His Majesty the King of the Two Sicilies.

With an Appendix of Official Documents, the greater part hitherto unpublished. 8vo. 6s.

The same work in French. 8vo. 3s. 6d.

PETRONI E DAVENPORT.—NUOVO DIZIONÁRIO ITALIÁNO-INGLÉSE. INGLÉSE-ITALIÁNO. 2 vols. 8vo. 1824. £1 : 16s.

PONS, REV. J. S.—THE DOCTRINE OF THE CHURCH OF GENEVA illustrated in a Series of Sermons preached by the modern Divines of that City. 8vo. 1825. 10s.

SALVO, LE MARQUIS DE.—LORD BYRON EN ITALIE ET EN GRÈCE; ou Aperçu de sa Vie et de ses Ouvrages d'après des sources authentiques. With portraits. 8vo. 1825. 15s.

SEGUR, GENERAL COUNT PHILIP DE—HISTORY OF THE EXPEDITION TO RUSSIA, undertaken by the Emperor Napoleon in the Year 1812. 2 vols. 8vo. With a map and five engravings. 1825. £1 : 5s.

STAËL, MAD. DE.—ŒUVRES INEDITES, publiées par son fils; précédées d'une notice sur le caractère et les écrits de Madame de Staël. Par Madame Necker de Saussure. 3 vols. 8vo. £1 : 16s.

Each volume may be had separately.

——————— TEN YEARS EXILE; or MEMOIRS of that interesting period of the LIFE of the Baroness de STAEL HOLSTEIN; written by Herself during the Years 1810, 1811, 1812, and 1813; and now first published from the Original Manuscripts, by her Son. Translated from the French.

The same in French. 8vo. 12s. boards.

THIERS, A.—THE PYRENEES AND THE SOUTH OF FRANCE, in the Months of November and December, 1822. 8vo. 1823. 6s.

VAUBAN MARÉCHAL.—DE L'IMPORTANCE DONT PARIS EST À LA FRANCE, et le soin que l'on doit prendre de sa conservation. Mémoire Inédit. 8vo. Portrait et 2 planches lithog. 2s.

N° 6. — Juin 1825.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES
ET PROSPECTUS

D'OUVRAGES NOUVEAUX ET DE PUBLICATIONS PROCHAINES,

Pour la France et les Pays Étrangers ;

BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE annexé à la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE (1).

AVIS ESSENTIEL.

A Messieurs les Auteurs, Libraires, et Éditeurs d'ouvrages, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

La REVUE ENCYCLOPÉDIQUE ayant donné une grande extension à ses relations, pendant six années d'un succès continu et toujours croissant, se trouve maintenant en circulation dans toutes les parties du monde civilisé, où elle est lue par tous ceux qui veulent se tenir au courant des progrès de la littérature et des sciences, et qui cherchent, dans les livres, de l'instruction et du plaisir. Elle croit servir les intérêts des écrivains et des libraires, en leur offrant, dans un BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE, joint à chacun de ses cahiers, un mode de publication et de circulation rapide, économique et universel, pour les ANNONCES et les PROSPECTUS des ouvrages qu'ils publient. Ces annonces pourront comprendre également les *publications prochaines des ouvrages sous presse et les ouvrages manuscrits* que leurs auteurs, ou ceux qui en sont dépositaires, voudraient faire connaître d'avance aux libraires et au public.

L'inscription des ANNONCES et des PROSPECTUS est fixée à 25 c. par ligne; elle est réduite à 20 c. par ligne, pour les libraires qui ont fait prendre au moins douze abonnemens à la *Revue Encyclopédique*.

(1) Ce *Bulletin Supplémentaire* est composé d'annonces fournies par MM. les Libraires, Auteurs et Éditeurs, et qui ne doivent pas être confondues avec les jugemens portés sur les ouvrages entièrement publiés, dans les deux sections des *Analyses* et du *Bulletin Bibliographique*, qui font partie de chacun des cahiers de la *Revue*.

MM. les libraires, éditeurs et auteurs de Paris, des départemens et des pays étrangers, auxquels il conviendra de faire usage du moyen que nous mettons à leur disposition pour imprimer et répandre des *Prospectus* et des *Annonces d'ouvrages*, devront les envoyer, *francs de port*, au BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, n° 18, avant le 15 du mois (1).

OUVRAGES FRANÇAIS.

Sous presse pour paraître incessamment chez FIRMIN DIDOT.

27. **PROBLÈME DE L'ESPRIT HUMAIN**; ou ORIGINE, DÉVELOPPEMENT ET RÉALITÉ DE NOS CONNAISSANCES; pour faire suite et complément au *Rapport de la nature à l'homme, et de l'homme à la nature*; *par le baron* MASSIAS, ancien chargé d'affaires de France près la cour de Bade, résidant consul-général à Dantzig.

—

28. **PLAN D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT**, et *moyens de le mettre à exécution*; par PESTALOZZI.

EXTRAIT DU PROSPECTUS.

C'est après cinquante années d'épreuves et d'expériences répétées chaque jour, à chaque instant, sur des caractères et des esprits naturellement fort divers, sur de nombreuses générations d'élèves tour-à-tour instruites et formées dans ses écoles, que l'auteur a cédé pour la première fois aux sollicitations pressantes de juges et d'approbateurs éclairés, en annonçant la publication successive, en langue allemande, de chacune des parties dont se compose l'ensemble de son système d'éducation et d'enseignement. Cette annonce a été accueillie par ceux à qui elle s'adressait plus particulièrement, avec un empressement qui a de beaucoup surpassé toutes ses espérances. Un succès si flatteur l'enhardit, et lui inspire la pensée d'étendre et d'accroître les effets de cette première publication. Il va donc faire paraître en langue française et en langue anglaise, séparément, par voie de souscription, et par cahiers de cent à cent vingt pages chacun, la partie au moins la plus essentielle des ouvrages qu'il a publiés en Allemagne.

Il paraîtra tous les trois mois un cahier de cent à cent vingt pages in-8°. — On souscrit pour quatre cahiers : on ne paie qu'au fur et à mesure de la réception. Le prix est de 2 francs pour chaque cahier de la souscription française, et de 4 francs pour la souscription anglaise. On paiera 40 centimes en plus, pour chaque livraison, franc de port, par la poste, en France. Quant à l'expédition à l'étranger, on s'arrangera de gré à gré. La souscription française est ouverte jusqu'au 15 août prochain, et la souscription anglaise jusqu'au 15 novembre suivant. Passé cette époque, les prix seront augmentés de 1 franc par cahier pour la traduction française, et de 2 francs pour la traduction anglaise.

On souscrit à Paris, chez LAS-

(1) On souscrit à la même adresse pour ce Recueil, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression au moins tous les mois. Prix, à Paris, 46 fr. pour l'année; dans les départemens, 53 fr.; dans les pays étrangers, 60 fr.

CIME, Libraire, rue de Vaugirard, n° 60; M. GIRARD, rue Louis-le-Grand, n° 21 *bis*; et chez l'AUTEUR, à Neuhof, canton d'Argovie (Suisse).

—

29 Il vient de paraître à l'Imprimerie royale, un prospectus fait pour exciter l'intérêt des amis des choses utiles. Depuis que les travaux des sociétés savantes établies dans l'Inde, ont fait connaître à l'Europe plusieurs morceaux d'une littérature vraiment orientale, on se plaignait en France du manque d'ouvrages *élémentaires* pour en populariser l'étude.

Le général BOISSEROLLE a voulu faciliter à ses compatriotes les moyens d'apprendre la langue la plus savante de l'Orient, et il offre au public une GRAMMAIRE et un DICTIONNAIRE DE LA LANGUE SANSKRITE, langue qui, comme tout le monde sait, est le dépôt sacré de toutes les connaissances les plus antiques de l'Orient, le berceau de tous les peuples, le point de départ de toutes choses.

La *Grammaire* est aussi simple et aussi peu volumineuse qu'a pu le permettre une langue comme le samskrit.

Quant au *Dictionnaire*, non seulement ce n'est pas une simple nomenclature de mots; mais, comme dans une espèce d'encyclopédie indienne, on y trouve une foule d'articles absolument neufs, sur la mythologie, l'art de la guerre et la géographie des anciens tems.

Nous ne saurions trop engager le public à seconder le zèle du général Boisserolle, et nous désirons vivement que le nombre des souscripteurs lui prouve qu'il existe beaucoup d'appréciateurs de son immense travail.

On souscrit, par lettre franche, en s'engageant à retirer les deux ouvrages dans le courant du mois qui suivra l'annonce que les journaux feront de la mise en vente, chez le général BOISSEROLLE, rue Saint-Lazare, n° 50, à Paris.

Prix du Dictionnaire. 109 fr.
De la Grammaire. 50 fr.

—

30 MUSÉE PIE-CLÉMENTIN, ou *Explication des statues, bustes, bas-reliefs, mosaïques*, etc. *qui existent dans les salles du Vatican; par Ennius Quirinus* VISCONTI, *Philip. Aurelo* VISCONTI et *Joseph-Antoine* GUATTANI. 8 Vol. in-8°, ornés de 696 planches.

Depuis qu'il est achevé, ce bel ouvrage, dont l'utilité est incontestable, était devenu d'une acquisition difficile. Possesseurs des deux cents exemplaires qui restaient dans le commerce, et cédant aux demandes qui leur en ont été faites, MM. Fantin et Cie. se sont déterminés à ouvrir une souscription. En conséquence, jusqu'au premier octobre prochain, les souscripteurs auront la faculté de retirer un volume par mois, aux prix suivans :

1er vol., orné	67 pl ...	24 fr.	65 c.
2e dito.....	69 dito..	25	75
3e dito.....	67 dito..	24	15
4e dito.....	106 dito..	36	85
5e dito.....	101 dito..	34	15
6e dito.....	114 dito..	38	25
7e dito.....	93 dito..	31	55
8e dito.....	69 dito, contenant le Musée Chiaramonti qui sert de complément au Musée Clémentin...	29	65
		245 fr.	»

Les personnes qui prendront livraison des huit volumes à la fois ne paieront que 210 francs.

Les mêmes libraires possèdent aussi vingt exemplaires de l'édition in-4°, qui n'a été tirée qu'à cent exemplaires : le prix en sera double et les conditions les mêmes que pour l'édition in-8°.

Passé le premier octobre, la souscription sera fermée et le prix augmenté.

Il suffit de se faire inscrire à Paris, chez Fantin et Cie., rue de Seine-Saint-Germain, n° 12.

—

31. ANACRÉON ; RECUEIL DE COMPOSITIONS *dessinées* par Girodet, et gravées par M. Chatillon, son élève, avec la *Traduction en prose des odes de ce poète*, faite également par Girodet ; publié par son héritier et par les soins de MM. Becquerel et P.-A. Coupin.

EXTRAIT DU PROSPECTUS.

Les compositions inspirées à Girodet par Anacréon furent, pour ainsi dire, une occupation de toute sa vie ; c'était son ouvrage de prédilection. Animé d'une juste et noble confiance en lui-même, il espérait que la publication de ces dessins obtiendrait un grand succès. Girodet, qui avait tant de vie dans l'imagination et dans l'esprit, était bien éloigné de croire sa fin si prochaine ; il ne se pressait pas de publier son ouvrage : il n'a donc pu jouir du succès qu'il devait obtenir. Son héritier n'a pas voulu laisser à des mains étrangères et mercantiles le soin de le faire paraître ; il en a chargé M. Becquerel, parent et ami de Girodet ; toutes les planches ont été réunies ; les deux ou trois dessins qui restaient à graver ont été remis à M. Chatillon ; et maintenant la collection entière, composée de *cinquante-quatre gravures au trait*, dont quelques-unes sont légèrement ombrées, est près d'être entièrement terminée. Le public jouira donc promptement de l'ensemble de cette belle suite. On peut l'affirmer sans crainte : il n'existe rien de semblable.

La version que Girodet a faite du poète grec est pleine de chaleur et de poésie : comme Anacréon il l'a écrite d'inspiration.

Le soin de surveiller l'impression de ce texte a été confié à M. P.-A. Coupin, qui s'est félicité de trouver ainsi l'occasion de donner un nouveau témoignage de son dévouement à la mémoire de l'artiste célèbre qui a laissé un si grand vide dans l'école. (Voy. Bulletin sup. de *Mai*, n° 24.)

Cette collection, format grand in-4°, sera divisée en neuf livraisons, composées chacune de six planches portant le chiffre de Girodet. La traduction des Odes, imprimée par Firmin Didot, sera, comme les planches, tirée sur feuilles séparées et jointe à chaque livraison. La première paraîtra le 30 juin, et les autres successivement, de mois en mois, sans aucune interruption. Le prix de chaque livraison est de 12 francs. On tirera cinquante exemplaires sur papier de Chine, dont le prix est de 20 francs.

On souscrit *à Paris*, chez Chatillon-Potrelle, rue Saint-Honoré, n° 140 ; *à Lyon*, chez Horth ; *à Bordeaux*, chez Maggi ; *à Angoulême*, chez Laroche ; *à Londres*, chez Colnaghi et Cie ; *à Mannheim*, chez Artaria et Fontaine ; *à Berlin*, chez Gaspard Weiss et Cie ; *à Carlsruhe*, chez Jean Wirten.

Errata du Bulletin supplémentaire de Mai.

L'auteur du Cours de notariat, annoncé sous le n° 22 du *Bulletin de mai*, est M. Augan, et non Agen, comme il a été imprimé par erreur. — Il convient de supprimer le mot *par* dans la ligne 9 de la même annonce.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
rue de la Harpe, n° 78.

TABLE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

DU VINGT-SIXIÈME VOLUME

DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

AVRIL, MAI, JUIN 1825 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
III BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; DICTIONNAIRES; ENSEIGNEMENT MUTUEL; INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉATRES, etc; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil · de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élemens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

ACADÉMIES. *Voy.* SOCIÉTÉS SAVANTES.
— (Des), et de leur influence sur les progrès des connaissances humaines, M, 5.
Acier perfectionné. Invention de

(*) On souscrit, pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE et LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18; chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez RENOUARD, rue de Tournon, n° 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an: dans les départemens, 53 fr.; 60 fr. dans l'étranger.

J. C. Fischer, à Schaffhouse, 906.
Acta physico-medica Academiæ Leopoldino Carolinæ naturæ curiosorum, 282.
Acupuncture (Mémoire sur l'), par Morand, 182.
— (Notice sur l'), par Pelletan fils, 182.
ADMINISTRATION, 209, 213, 441, 581.
— (De l'), de la justice militaire en France et en Angleterre, par Victor Foucher, 835.
Adonide, nouvelle historique, publiée par M. B. Saint-Edme, 558.
Adrian. *V.* Poésies allemaniques.
Affo (*Ireneo*). Voy. *Dizionario*.
AFRIQUE, 581.
Agoub (J.). *Voy.* Lyre.
AGRICULTURE, 69, 161, 270, 476, 523, 570, 585, 796, 798, 799, 884.
— (De l'), en Europe et en Amérique, etc., par P. N. H. Deby, 803.
— (État de l'), dans le royaume des Pays-Bas, 167.
Albarelli-Vordoni (*Theresa*). *Versi*, 483.
ALGÈBRE, appliquée à la géométrie. *Voy.* Gaudin.
Alibert. *Voy.* Physiologie des passions.
ALIÉNATION MENTALE, 812.
Allard (J. F.). C.—A., 416.
Allard (Mlle Hortense). *Voy.* Lettres.
ALLEMAGNE, 138, 282, 460, 590, 772, 904.
ALMANACH. *Voy.* Étoile polaire.
— royal de la Cour et de l'État de Danemarck, etc., 768.
— politique et statistique du pays de Mecklenbourg-Schwerin, par Faull, 283.
Amar. *Voy.* Delille.
Amélioration de l'instruction publique dans le canton de Glaris, 907.
AMÉRIQUE (Tableau sommaire de l'), 754.
— MÉRIDIONALE, 125, 270, 579, 750, 890.
— SEPTENTRIONALE, 119, 270, 573, 746, 887.
Ami (L') des champs, journal d'agriculture et de botanique, 884.
Amplifications françaises. *Voy.* Levasseur.
Analyse de l'histoire de Napoléon et de la grande armée, en 1812, par le général de Ségur, 853.
ANALYSES (II) d'ouvrages *anciens classiques :* Tragédies de Senèque; éditions nouvelles de Bothe et de Baden (*J. Pierrot*), 409.
— d'ouvrages *anglais :* Dissertation sur la nature et l'étendue de la juridiction des États-Unis, par Duponceau (*Dupin* aîné), 65. — Mémoires sur les affaires de l'Europe, par John Russel (*P. G—a*), 372. — La Grèce en 1823 et 1824, par L. Stanhope; Histoire de la révolution actuelle de la Grèce, par E. Blaquières (*J.-C.-L. de Sismondi*), 382, 703.
— d'ouvrages *français :* Recherches sur les eaux publiques de Paris, par Girard (*Ferry*), 47. — Principes de droit politique, par Torombert (*N.*), 56. — De la situation agricole de la France, par de Marivault (*Jacquemont*), 69. — Du commerce extérieur et de la question d'un entrepôt à Paris, par Rodet (*J.-B. S.*), 80. — Esquisses historiques de la révolution, par Dulaure (*Léon Thiessé*), 84. — Voyage pittoresque dans le département de la Loire inférieure, par Richer (*L. Sav. Belloc*), 96. — Voyage dans une

partie de la France, par le comte Orloff (*Am. D—l*), 110. — Essai philosophique sur les probabilités, par de Laplace (*Ferry*), 346. — Description hydrographique et historique des marais Pontins, par de Prony, (*P.-S. Girard*), 351. — Histoire de la régénération de la Grèce, par Pouqueville; Histoire des événemens de la Grèce, par Raffenel; Mémoires du colonel Voutier; Mémoires sur la Grèce, par Raybaud (*J.-C.-L. de Sismondi*), 382, 703. — Du culte des Cabires, par A. Pictet (*V.*), 398. — Iconographie romaine, par Mongez (*Émeric David*), 427. — Essais sur la construction des routes, par Cordier (*Navier*), 657. — Du perfectionnement moral, par Degérando (*C. Renouard*), 671. — Vrai système de l'Europe, par de Pradt (*Avenel*), 693. — Chant du sacre, par Lamartine (*P. L.*), 736.

— d'ouvrages *italiens:* Quelques pensées sur l'économie agricole de la Toscane, par le général Coletta (*Jacquemont*), 69.

— d'ouvrages *russes:* Fables russes, de Kriloff, traduites en vers français et italiens, avec le texte en regard (*E. Héreau*), 717.

Anatomie, 808, 811.

— de l'homme, ou Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain, par Jules Cloquet; publiée par C. de Lasteyrie, 808.

— comparée, 797, 799.

Ancelot. *Voy.* Pharamond.

Anecdotes et souvenirs du barreau, etc. Voy. *Westminster Hall.*

—de l'Église romaine. Voy. *Lambeth and the Vatican.*

Angleterre. *Voy.* Grande-Bretagne.

Annales academiæ Lugduno-Batavæ, 795.

Annales de l'agriculture française, rédigées par Tessier et Bosc, 570.

— maritimes et coloniales, 573.

— des sciences naturelles, etc., par Audoin, Brongniart et Dumas, 566.

— du Lycée d'histoire naturelle de New-York, 119.

— de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, 259.

Annuaire biographique et nécrologique pour l'année 1824, pag. 129.

Anot (Cyprien). *Voy.* Élégies.

Antiquités, 282, 480, 481, 541, 542, 605.

— de Pompéia. Nouvelles découvertes, 912.

— slaves et germaines, par R. de Schrœter, 283.

— de l'Alsace, avec un texte historique et descriptif, par Golbéry et Schweighaeuser, 875.

Anti-symbolique, par J. H. Voss, 775.

Antommarchi (F.). Planches anatomiques du corps humain, publiées par C. de Lasteyrie, 808.

Appert (Ch.). *Voy.* Subjonctif.

Arago. *Voy.* Gay-Lussac.

Aragon (Mme A.). *Voy.* Goldsmith.

Archéologie, 139, 427, 608. *Voy. aussi* Antiquités.

Architecture, 563.

Arétin (C. d'). *Voy.* Nécrologie.

Argenson. *Voy.* Mémoires.

Aristote (La Poétique d'), traduite en latin, 163.

Art dramatique, 26, 130, 247, 249.

— militaire, 470, 484, 500, 820.

— vétérinaire, 814.

— de soigner les malades, etc., par Lebeaud, 813.

Ascétique. *Voy.* Théologie.
Asclépiade (L'), répertoire médico-chirurgical, publié par J. F. Sigaud, 885.
Asie, 274, 580.
Astronomie, 468, 819, 820, 892.
— (Résumé complet d'), etc., par C. Bailly, 319.
Athénée de Paris, 924.
Atlas géographique et géologique des quatre parties du monde, etc., par Aug. Legrand, 193.
— (Nouvel) de la France, par Aupick et Perrot, 824.
Auguis (P. R.). *Voy.* Rousseau.
Aupick. *Voy.* Atlas.
Australasie, 581.
Avenel (M.). C.— A., 693 et les articles signés M. A.
Aylva-Rengers. *V.* Roche-Aymon.

B.

Baden (*T.*). *L. Annæi Senecæ Tragœdiæ*, A., 409.
Bailly (C.). *Voy.* Astronomie.
— — *Voy.* Incision annulaire.
Bains de mer (Notice sur les)
Bayle (A. L. J.). *Voy.* Doctrine.
Boulogne, par Versial, 183.
— d'Aix en Savoie, 290.
Baleste (J. B). *Voy.* Concordat.
Balochi. Voy. *Viaggio.*
Barbier. C.— B. 855.
Barginet. Histoire du gouvernement féodal, 526.
Bateaux a vapeur. *Voy.* Navigation.
Bayard. *Voy.* Romieu.
Beaux-arts, 253, 283, 427, 563, 613, 875, 906.
Becker (J. H.). Recherches sur l'histoire de la seconde guerre punique, 283.
Béclard. *Voy.* Nécrologie.
Bègue Lefort de Saint-Géniés. *Voy.* Dissertation.
Bellaing (L. de). *Voy.* Notes.
Belles-lettres. *Voy.* Littérature.
Belloc (Mme L. Sw.). C. — A., 96. — B. 236, 555, 756, 760 — *Voy.* Réclamation.
Bellot des Minières (P. H.). Traité du contrat de mariage, 838.
Benetti (G.). *Voy.* Nécrologie.
Bernoulli (C.). L'étude du latin est-elle indispensable pour ceux qui ne sont pas destinés aux professions savantes? 475.
Berthe (L. H.). *Voy.* Carte.
Bertrand (Alex.). *Voy.* Lettres sur la physique.
Berzelius (*J. J.*). *Lehrbuch der Chimie, aus dem schwedischen übersetzt von K. A. Blöde und K. Palmstedt*, 460.
Bestoujef (A.). *Voy.* Étoile polaire.
Biagioli (G.). *Voy.* Grammaire italienne.
Bianchi, C. — B., 233.
Bibliographie, 173, 267
Bibliothèque et Musée du Vatican, 290.
— choisie des Pères de l'Église, grecque et latine, par Guillon, 195.
— du XIXe siècle, 528, 529, 813.
Biens communaux (Des), et de la police rurale et forestière, par Henrion de Pansey, 836.
Bigot de Morogues (P. M. S.). *Voy.* Recherches.
— *Voy.* Notions géologiques.
Billard (C.). *Voy.* Membrane.
Billerbeck (*Julius*). *Flora classica*, 460.
Biografia medica Piemontese, par *Bonino*, 162.
Biographie, 130, 230, 446, 764, 798, 800, 857, 858.
Biography (*The annual*) *and Obituary for the year* 1824, p. 120.
Biret. *Voy.* Code rural.
Biroli (J.). *Voy.* Nécrologie.
Blanche, ou la Dame des bois, par E. M. Masse, 560.
Blaquière (E.). Histoire de la

Révolution actuelle de la Grèce, A., 382, 703.
— — *The greek revolution; its origin and progress*, etc., 445.
— — *Narrative of a second visit to Greece*, 445.
Blöde (K. A.). *Voy.* Berzelius.
Blume. Iter italicum, 773.
Boinvilliers. *Voy.* Grammaire.
— *Voy.* Code moral.
Boissy-d'Anglas. *Voy.* Cange.
Boniface (A.). Manuel des amateurs de la langue française, 546.
Bonino. *Voy. Biografia.*
Bonnefoux (P. M. J. de). Séances nautiques, 499.
Bonnin (C. J. B.). Lettres sur l'éducation, 830.
Bosc. *Voy.* Annales.
Bossuet. Discours sur l'histoire universelle, 236.
Botanique, 159, 160, 441, 460, 472, 790, 798, 799, 800, 801, 802, 884, 885.
Bothe (*F. H.*). *L. Annæi Senecæ Tragœdias*, A., 409.
Botta (Charles). Histoire des peuples d'Italie, 219.
Boulgarin. Literatournié Listki, 767.
Bourgeois (Le) de Reims, opéra comique en un acte, par Saint-Georges et Menissier, 932.
Bourguignon. *Voy.* Jurisprudence.
Bouvet de Cressé (A. J. B.). *Voy.* Histoire de la marine.
Bozzelli. *Voy.* Essai.
Braden's (*J.*). *Memoirs of the life of John P. Kemble*, 130.
Brayer. *Voy.* Statistique.
Brèche-au-Diable. *Voy.* Lange.
Bredow (G. G.). *Voy.* Histoire universelle.
Brésil, 215, 270, 890.
Brewer's Beauties of Ireland, 756.
Brianchon (T. J.). *Voy.* Essai chimique.
Brierre. *Voy.* Élémens de Botanique.
Brougham's Inaugural discourse, 760.
Brunquell (*Aug.*). *Staatsrecht des deutschen Bundes und der Bundesstaaten*, 463.
Buckingham (*J. S.*). *The oriental Herald and Journal of general literature*, 132.
Buénos-Ayres, 272, 537.
Bulletin bibliographique (III): Allemagne, 138, 460, 772. — Amérique méridionale, 125, 750. — Danemarck, 134. 457, 768. — États-Unis, 119, 436, 747. — France, 175, 490, 797. — Grande-Bretagne, 125, 441, 754. — Haïti, 123. — Italie, 159, 476, 783. — Norvège, 456. — Pays-Bas, 167, 484, 790. — Russie, 138, 454, 767. — Suède. 133. — Suisse, 152, 472, 779.
Buondelmonte, tragédie italienne de Carlo Tebaldi, 789.
Byron (Lord). *Voy.* Gamba.
— — *Voy.* Parry.
— — *Voy.* Salvo.

C

Calcul (Mode d'enseignement élémentaire du), au moyen de chiffres tracés sur le sable, 580.
— intégral. *Voy.* Simonoff.
Calendario Georgico, 161.
Calendarium ecclesiæ germanicæ, 463.
Camoens. *Voy.* Lusiades.
Campbell's (*Reprint of M.*) *letter to M. Brougham on the subject of a London University*, 754.
Canalisation de la rivière de Sambre, 914.
Canaux, 192.
Cancer (Traité sur le), par Vorstman, 168.
Candolle (A. P. de). *Voy.* Plantes rares.
Cange, ou le Commissionnaire de Saint-Lazare. Fragment d'un

monopole, etc., par Nique, 841.
— des intérêts des hospices, etc., par Lucas, 840.
Degen (C. F.). *Voy.* Nécrologie.
Degeorge (Fr.). C.—B., 126, 449, 450, 757, 766, 891.
Degérando *Voy.* Perfectionnement moral.
Delatouche. *Voy.* Canova.
Delille (J.). Œuvres complètes. Nouvelle édition, dirigée par Amar, 237.
Delvig. *Voy.* Fleurs.
Denis (Ferd.). *Voy.* Histoire du Brésil.
Denmarck delineated by A. Andersen Feld-borg, 755.
Denzinger (*Ignatii*). *Institutiones logicæ*, 792.
Dernier cri, dernières plaintes, derniers gémissemens des rentiers, 211.
— (Le) Chant de Childe Harold, par Alph. de Lamartine, 553.
— (Un) jour de folies, comédie, par Romieu et Bayard, 612.
Deschamps. *Voy.* Nécrologie.
Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, etc., par Christian, 183.
— d'un pont en fil de fer, par Séguin aîné, 817.
Desfontaines. *Voy.* Owen.
Desmarais (Cyprien) *Voy.* Éphémérides.
Desmazières (G. B. H. J.). *Voy.* Plantes cryptogames.
Desnoyers. Sainte-Catherine d'Alexandrie. Gravure d'après Raphaël, 616.
Dessin, 615, 821.
Dezos de la Roquette. *Voy.* Tableau.
Diary (*The*) *of Henry Teonge*, 444.
Dictionnaire géographique universel, par une société de géographes, 503.
— portatif et raisonné des connaissances militaires, etc., par le général Lecouturier, 501.
— théâtral, ou douze cent trente-trois vérités sur les directeurs, régisseurs, etc., 249.
Diète de Varsovie. Le ministre de l'intérieur y fait l'exposé des opérations administratives depuis la dernière diète, 900.
Discours en vers sur les facultés de l'homme, par P. Daru, 299, 556.
— que feu Delille-Laprée, directeur du Lycée national du Port-au-Prince, devait prononcer, etc., 123.
— sur les sciences considérées philosophiquement, par J. G. Garnier, 170.
— et leçons sur l'industrie, le commerçe, la marine, etc., par Ch. Dupin, 185.
— du comte G. B. Giovio, 482.
— funèbre, prononcé aux funérailles de Gustave comte de Schlabrendorf, par le pasteur Gœpp, 858.
— inaugural prononcé par Henri Brougham, 760.
Dissertation (*A*) *on the nature and extent of the jurisdiction of the courts of the United States, etc. by P., Duponceau*, 65.
— Sur le principe de la souveraineté, etc., par H. Bègue Lefort de Saint-Géniés, 779.
— Sur le périple de Scylax, et sur l'époque présumée de sa rédaction, par J. F. Gail fils, 826.
Dizionario precettivo, critico ed istorico della poesia volgare, per Ireneo Affo, 786.
Doctrine (Nouvelle) des maladies mentales, par A. L. J. Bayle, 812.
Doin (G. T.) *Voy.* Rapport.

Dombasle (De). *V.* Observations.
Don (David). *Voy.* Prodromus.
Dorn-Seiffen (G.). *Voy.* Heeren.
Doussin-Dubreuil. (J. L.). *Voy.* Épilepsie.
Doveri dei sudditi verso il loro monarca, etc. 785.
Draparnaud. *Voy.* Clémence.
Dresch (L. de). *Voy.* Histoire des Allemands.
Droit d'Aubaine (Du), et des étrangers en Savoie, par C. A. Manzord, 522.
— naturel, 779.
— politique. *Voy.* Principes.
— public, 590.
— — de la confédération germanique, etc., par Aug. Brunquell, 463.
Droits (Des) de l'Espagne sur les colonies, de leur importance dans l'ordre politique, etc., 542.
Drummond (Sir M.). *Voy. Origins.*
Dubochet (J. J.) C.—B. 839.
Dufey (P. J. S.). Résumé de l'Histoire de la régénération de la Grèce, 530
— — *Voy.* L'Hôpital.
Dufour (J. M.). *Voy.* Code de l'enregistrement.
Dulaure *Voy.* Esquisses historiques.
— Histoire de Paris, 228, 539.
Dumesnil (A.) *Voy.* Réfutation.
Dumesnil (Marie). *V.* Chroniques.
Dumont. *Voy.* Rapport.
Dumortier (B. C.). Observations sur les graminées de la Flore belgique, 790.
Dunoyer. *Voy.* Esquisse.
Dupau (Amédée) *Voy.* Réflexions.
Dupin. *Voy.* Sauvage.
Dupin, avocat, C.—A. 65.
— — *Voy.* Pothier.
Dupin (Charles). *Voy.* Discours.
Duponceau (P.). *Voy.* Dissertation.
— — *Voy.* Sismondi.
Dupuytren. *Voy.* Nominations académiques.
Duvaucel (Alfred). *Voy.* Nécrologie.
Dyssenterie (Traité complet de la) et de la diarrhée, par P. Vignes, 181.

E

Eaux minérales, 290, 313, 599.
— — publiques de Paris. *Voy.* Recherches.
— thermales d'Aix, en Savoie, M. 313.
— — de Bagnoles, 599.
École de la lyre harmonique, fondée à Paris par M. Paston, 618.
Écoles d'enfans pauvres du canton d'Argovie, 284.
— spéciales en Suède, 281.
Économie agricole (Quelques pensées sur l') de la Toscane, par le général Coletta, A. 69.
— domestique, 264.
— politique, 69, 80, 170, 786.
— rurale, 69, 284, 491, 595, 607, 772, 796, 804, 806, 807, 808.
Écosse, *Voy.* Grande-Bretagne.
Éducation, 809, 830, 831.
— nationale. *Voy.* Caradeuc de la Chalotais.
— des vers à soie, 595.
Égypte, 581.
Eichhoff *Voy.* Études grecques.
Élégies rémoises, suivies de fragmens dramatiques, par Cyprien Anot, 867.
Élémens de botanique, ou Histoire des plantes considérées sous le rapport de leur propriété médicale, etc., par Brierre et Pothier, 801.
Éloquence, 482, 760.
— de la chaire, 474.

Embellissemens de la ville de Moscou, 586.
Éméric-David, membre de l'Institut, C. — A., 427.
Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts, par Courtin, 826.
Enseignement mutuel, 133, 904.
— universel. Méthode de J. Jacotot, 914.
Éphémérides historiques et politiques du règne de Louis XVIII, etc, par Cyprien Desmarais, 855.
Épilepsie (De l') en général, et particulièrement de celle qui est déterminée par des causes morales, par J. L. Doussin-Dubreuil, 181.
Ermite (L') du Gange, ou l'apostat, conte moral indien, par Marin de la Voye, 558.
Esmangart. *Voy.* Rabelais.
Esquisse d'un Cours d'économie et de morale, M. 14, 637.
Esquisses historiques des principaux événemens de la Révolution française, par Dulaure, A., 84.
Essai chimique sur les réactions foudroyantes, par Brianchon, 177.
— sur les rapports primitifs qui lient ensemble la philosophie et la morale, par Bozzelli, 516.
Essais sur la fabrication de la polenta et du ter-ouen, 804.
Établissement agricole et philantropique fondé aux États-Unis, par Robert Owen, 270.
États-Unis, 65, 119, 436, 451, 528, 538, 746, 887.
Ethnographie, 125, 253.
Étoile (L') polaire, almanach littéraire pour l'année 1825, rédigé par A. Bestoujef et C. Ryleief, 455.
Études grecques sur Virgile, par Eichhoff, 860.
Eugène Oneguinn, roman en vers, par A. Pouchkin, 455.
Expériences faites par la marine française sur une arme nouvelle, etc., par H. G. Paixhans, 497.
— Sur la chaîne aspirante, etc., 783.
Exploitation des mines de houille de Lakawaxeen, 887.
Exposition publique à Copenhague d'une grande quantité d'objets d'art ou de toilette pour être vendus au profit des victimes des dernières inondations, 904.
— à Anvers, des produits de l'industrie, 914.
— de tableaux et de produits de l'industrie, à Berlin, 283.
Eyraud (D') C. — B. 852.

F

Fables choisies par Frédéric Rouveroy, 170.
— russes tirées du recueil de Kriloff, et imitées en vers français et italiens, par divers auteurs, etc., A. 717.
Fairy legends and traditions of the south of Ireland, 764.
Falsen (*C. M.*). *Norges Histories*, 456.
Fanariotes (Essai sur les), par M. P. Zallony, 227.
Faull. *Voy.* Almanach.
Faune française, 490.
Fea Riflessioni storico-politiche, etc. 477.
Feldborg (A. Andersen). *Voy. Denmarck.*
Fénélon. *Voy.* Lettre.
Ferme (La) du Château, comédie de circonstance, en un acte et en prose, 929.
Ferry C. — A. 47, 346. — B. 187, 785, 808, 818.

Fêtes de Vénus. Inspirations de Catulle, 552.
Fiévée (J.). *Voy.* Résumé.
Fièvre jaune (Irruption de la) à Saint-Augustin, aux Florides, 576.
Finances, 210, 211, 212, 581.
Fischer (J. C.) *Voy.* Acier.
— Fils. *Voy.* Carabine.
Fleurs (Les) du Nord, almanach littéraire, rédigé par le baron Delvig, 455.
Flore classique, publiée par J. Billerbeck, 460.
— italienne, par Joseph Moretti, 159.
— véronaise, par Pollini, 160.
Fondation d'une nouvelle école publique à Londres, 893.
Foucher (Victor). *Voy.* Administration.
Fournier. Rapport sur les progrès et les applications des sciences mathématiques, 298.
France, 69, 96, 110, 175, 224, 225, 292, 490, 526, 537, 599, 797, 823, 824, 915.
— (La) en 1825, ou mes regrets et mes espérances. Discours en vers, 241.
Francœur, C.-M. 313. — B. 495, 496, 802, 820.
François Ier, roi de France, etc., par A. L. Hermann, 465.
Frédégonde et Brunehaut, tragédie de Lemercier, 930.
Frosct. Kongelig Dansk Hof-og Stats-Kalender, 768.
Fruits (Les) de l'entendement, ou Guide moral pour la recherche de la nature des êtres, etc., 197.
Fulton (Robert). Notice sur sa vie et ses travaux, par Montgéry, 857.

G

Gacon-Dufour (Mme) Manuel du parfumeur, 821.
Gail, (J. F.) fils. *V.* Dissertation.
Galerie française, ou Collection de portraits des hommes ou des femmes célèbres qui ont illustré la France, etc, 230.
Gamba's (P.) Narrative of lord Byron's last journey to Greece, 129.
Garantie (Traité de la), etc., par Raibaud, 190.
Garnier. Raphaël assis et dessinant sous un arbre. Gravure d'après Picot, 616.
Garnier (J. G.) Oratio de scientiis philosophicè spectatis, 170.
Gaudin (A. P.). Développement d'une idée de d'Alembert, ou Introduction à l'application de l'algèbre à la géométrie, 495.
Gaule (La) poétique, par de Marchangy, 233.
Gay-Lussac et Arago. Annales de physique et de chimie, 262.
Gazul (Clara). *Voy.* Théâtre.
Gedichte der blinden Louise Egloff, 156.
Gemmalie. Nouvelle, 252.
Généalogies (Introduction aux) des principales maisons régnantes de l'Europe, par Ch. Masch, 283.
Geoffroy-Saint-Hilaire. *Voy.* Rapport.
Géographie, 193, 194, 303, 503, 754, 755, 767, 776, 824, 826.
— ancienne (Précis de), par Louis Conte, 472.
— ancienne et moderne. *Voy.* Pierron.
— universelle (Système de), déduit de principes de comparaison et de classification, par W. C. Woodbridge, 121.
— (Élémens de), etc., par le même, 121.
Géologie, 193, 800, 807, 892.
Géorgiques françaises, poëme, par J. B. Rougier, baron de la Bergerie, 550.

Géruzez (J. B.). *Voy.* Instruction primaire.
Gesenius (G.). *Voy.* Inscription.
Geslin (Ph. de). Cours analytique de musique, ou Méthode développée du Méloplaste, 257.
Giornale ecclesiastico di Roma, 163.
Giovio (*G. B.*). *Alcune prose, etc.*, 482.
Girard (P. S.) de l'Institut, C. — A. 351.
— *Voy.* Recherches.
Girodet, *Voy.* Vente.
Gœpp. *Voy.* Discours funèbre.
Golbéry (Ph.). C. — B. 142, 464, 465, 776. — N. 283, 906.
— *Voy.* Antiquités de l'Alsace.
Goldsmith (Olivier). Histoire d'Angleterre, traduite de l'Anglais, par Mme A. Aragon, avec une notice sur l'auteur, par A. Montémont, 844.
Graminées de la Flore belgique, *Voy.* Dumortier.
Grammaire, 162, 546.
— française - anglaise, par Boinvilliers, 545.
—italienne, par G. Biagioli, 545.
Grande - Bretagne, 125, 223, 224, 274, 441, 582, 754, 844, 890.
Gravure, 616, 617, 878.
Gray, (J.) *Voy.* Lecture.
Grèce, 129, 283, 381, 382, 445, 529, 530, 597, 703, 786, 913.
Greece in 1823 *and* 1824, *by Leicester Stanhope*, *A.* 382, 703.
Gregory. Storia della Vercellense literatura, 786.
Grundtvig (N. F. S.) *Voy.* Saxon.
Guide (Le) ou Conducteur de l'étranger à Bordeaux, 507.
Guillon. *Voy.* Bibliothèque.
Guinard (*J. B.*) *Responsio ad quæstionem ab ordine disciplinarum mathematicarum et physicarum*, *etc.* 169.
Guiraud. *Voy.* Pharamond.
Guizot. Collection des mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre, 224.
Guyane, 215.
Gymnase normal civil et militaire de Paris, 926.
Gymnases ou colléges en Suède, 281.
Gymnastique, 201, 926.

H

Haïti, 123.
Halevy (Léon), C.—B., 514.
Hammer. *Voy.* Manuscrit turc.
Harding's (*W.*) *Universal Stenography*, *etc.*, 446.
Harmand (C.). *Voy.* Manuel.
Harpocrationis Lexicon cum annotationibus interpretum, 140.
Hassenfratz. Traité de l'art de calciner la pierre calcaire, etc., 187.
Hebels allemannische Gedichte, 142.
Heeren (A. H. L.). Idées sur la politique, etc., ouvrage traduit de l'allemand en hollandais, par G. Dorn-Seiffen, 486.
Heiberg, C.—B., 137, 216, 457, 460, 756, 772, 850. — N., 590.
Helléniennes, par G. Pauthier, 870.
Helmers. La Nation hollandaise, poëme traduit par A. Clavareau, 486.
Helvétienne (Première), 157.
Hénin de Cuvillier. *Voy.* Comédiens.
Henrion de Pansey. *Voy.* Biens communaux.
— *Voy.* Pouvoir municipal.
Héreau (E.). Secrétaire général de la *Revue Encyclopédique*. C.—A. 717.—B. 251. 541, 548, 558, 871, et les articles signés E. H.
Héritage (L'). Comédie en vers de Mennechet, 610.

Hermann (*A. L.*). *Franz der Erste, König von Frankreich*, 465.
Hiéroglyphes, 292, 489.
High-ways and By-ways, etc. Première et seconde séries, 452.
Hirschfelds Historische Bilder, 773.
Hiss (Charles). *Voy.* Roi.
Histoire, 84, 127, 134, 138, 198, 225, 227, 282, 372, 445, 457, 465, 537, 538, 542, 757, 767, 773, 828, 842, 843, 853, 855.
— — universelle (Aperçu des principaux événemens de l'), par G. G. Bredow, 464.
— — (Recherches sur l') de la seconde guerre punique, par J. H. Becker, 283.
— — Des États-Unis de l'Amérique septentrionale, par Arnold Scheffer, 528.
— — du Bresil (Résumé de l'), suivi du Résumé de l'histoire de la Guyane, par Ferdinand Denis, 215.
— — (Résumé de l') des établissemens européens dans les Indes orientales, par A. J. Mérault, 846.
— — (Résumé de l') de la Perse, par C. D. Raffenel, 845.
— — d'Angleterre, par Goldsmith, 844.
— — de la conquête de l'Angleterre par les Normands, de ses causes, etc., par Augustin Thierry, 223.
— — de Russie (Résumé de l'), par A. Rabbe, 531.
— — (Résumé de l') de Suède, par Charles Coquerel, 847.
— — de la Norvège sous le règne de Harald aux beaux cheveux, etc., par C. M. Falsen, 456.
— — du Danemarck (Résumé de l'), par P. Lami, 216.
— — des Allemands, par M. J. Schmidt, continuée par L. de Dresch, 464.
— — de Suisse (Résumé de l'), par Philarète Chasles, 216.
— — d'Italie (Résumé de l'), par M. T., 218.
— — des peuples d'Italie, par Charles Botta, 219.
— — de Milan, par le comte P. Verri, 785.
— — des Grecs modernes, etc., par C. D. Raffenel, 529.
— — de la régéneration de la Grèce, par Pouqueville, A. 381, 703, 786.
— des événemens de la Grèce, par Raffenel, A. 381, 703.
— de la révolution actuelle de la Grèce, par Ed. Blaquière, A. 382, 445, 703.
— de la régénération de la Grèce (Résumé), par P. J. S. Dufey, 530.
— abrégée de l'empire ottoman, par E. Palla, 221.
— de Réné d'Anjou, roi de Naples, par le vicomte de Villeneuve-Bargemont, 850.
— de la Révolution française, par A. Thiers, 224.
— de l'émigration, par M. F. de Montrol, 852.
— civile, physique et morale de Paris, par J. A. Dulaure, 228, 539.
— du gouvernement féodal, par Barginet, 526.
— du sacre et du couronnement des rois et reines de France, par Alex. Lenoble, 526.
— des tribunaux secrets (Précis), par A. Loeve-Veimars, 525.
— de Napoléon (Précis de l'), du Consulat et de l'Empire, par Touchard-Lafosse et Saint-Amand, 537.
— de la marine de tous les peuples, etc., par A. J. B. Bouvet de Cressé, 498.
— abrégée du sacrilége chez les différens peuples, etc., par L. F. du Loiret, 508.

— de la littérature et des arts de Verceil, etc., par de Grégory, 786.
— LITTÉRAIRE, 459, 786.
— NATURELLE, 119, 490, 591, 797, 892.
Hoerter. Le Moulin à raisin de Kecht, 772.
Holberg (L.). *Voy.* Rahbek.
Hollard, C.-B., 150, 151.
Homère. *Voy.* Iliade.
— *Voy.* Manuscrit.
Hommage de reconnaissance de la Grèce au célèbre Coray, 913.
— à la mémoire des héros de Huisduinen, par Van Dam Van Isselt, 171.
HONGRIE, 906.
Honnête homme (L') ou le Niais, par L. B. Picard, 249.
Husekke (*G.*). *De causâ silianâ*, 283.
HYDRAULIQUE, 47.
Hydrofuge. *Voy.* Secret.
HYDROGRAPHIE, 351.
HYGIÈNE, 809, 814.

I

Icones selectæ plantarum, 885.
ICONOGRAPHIE romaine, par Mongez, A. 427.
Iliade (L') d'Homère, traduction épique de L. Mancini, 482.
Importation et exportation en Russie, par les douanes de Teflis et de Kisliar, 277.
Incision annulaire (De l'), de ses causes et de ses effets, etc., par C. Bailly, 808.
INDES ORIENTALES, 274, 441, 846.
Indiscret (L'), comédie en vers, par Théaulon, 306.
INDUSTRIE, 183, 185, 290, 606, 821, 904.
Ingres. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Inondation, poëme par Auguste de Saint-Thomas, 138.
— dithyrambe, par Édouard Smits, 171.
Innovations dramatiques, *Voy.* Remarques.
Inscriptione (*De*) *phœnicio-græca in Cyrenaica, nuper reperta, etc., auctore Guill. Gesenio*, 139.
INSTITUT de France. *Voy.* SOCIÉTÉS.
— de Franklin. Voy. *Rapport.*
Institution littéraire de Surrey, 892.
INSTRUCTION PRIMAIRE (Sur l'), discours de J. B. Gérusez, 520.
— PUBLIQUE, 279, 893. *Voyez aussi* ÉCOLES, UNIVERSITÉS, etc.
— à Missolonghi, 597.
Interprétation (De l') des lois, par A. Maihler de Chassat, 204.
Introduction aux leçons sur l'histoire de la langue danoise et de la littérature nationale, par C. Molbech, 459.
IRLANDE, 398, 436, 449.
— (Beautés de l'), ou Description topographique, etc. de chaque comté, par Brewer, 756.
ITALIE, 69, 159, 218, 219, 290, 351, 476, 595, 773, 783, 911.

J

Jacquemont (Victor), C. — A. 69.
Janin de Saint-Just, C. — M. 335
Jardin (Le) de Rivoli, ou Catalogue des plantes que l'on y cultive, par L. Colla, 160.
Jaubert (Amédée). *Voy.* Manuscrit turc.
Jefferson (Th.). Extrait d'une lettre adressée à M. M. A. Jullien, 889.
Jérôme. *Voy.* Manuscrit.
Jérusalem délivrée, traduction nouvelle, par C. J. Panckoucke, 238.

Jésuites, 196, 197.
— (Les) remis en cause, ou Entretiens des vivans et des morts, 196.
Johanneau (Éloi). *Voy.* Rabelais.
John Bull in America, or the new Munchausen. 451.
Jomard, C. — N. 610.
Jómsvikinga saga. etc., 134.
Journal de Jean Migault, ou Malheurs d'une famille protestante du Poitou, etc., 516.
— d'un séjour à la Colombie, par C. S. Cochrane, 127.
Journaux et Recueils périodiques publiés en *Allemagne :* Indication des principaux ouvrages périodiques, 143, 468, 776.
— publiés dans l'*Amérique méridionale : El Nacional*, journal politique de Buénos-Ayres, 750.
— publiés aux *États-Unis : The american Journal of science and arts, etc.* 439.
— publiés en *France :* Annales de physique et de chimie, à Paris, ,262. — Journal des connaissances usuelles et pratiques, à Paris, 264. — Journal des arrêts de la Cour royale de Poitiers, 266. — Le Propagateur, à Paris, 267. — Panorama des Nouveautés parisiennes, 268. — Annales des sciences naturelles, à Paris, 566. — Annales de l'agriculture française, 570. — Annales maritimes et coloniales, 573. — L'ami des champs, à Bordeaux, 884. — L'Asclépiade, à Marseille, 885.
— publiés en *Italie : Giornale ecclesiastico di Roma*, 163.
— dans les *Pays-Bas :* Revue bibliographique, à Bruxelles, 173. — Journal d'Agriculture, d'Économie rurale et des manufactures des Pays-Bas, à Bruxelles, 796.
— publiés en *Russie :* Nombre total des feuilles périodiques publiées à Pétersbourg, et à Moscou, 278. — Journal historique, statistique et géographique, à Moscou, 767. — *Literatournié Listki*, 767.
Jouy (Étienne). Œuvres complètes, 238.
Judaisme, 514.
Judith, tragédie en 3 actes, par de Comberousse, 304.
Jullien (M. A.), fondateur-directeur de la *Revue Encyclopédique*, C. — B., 750 et les articles signés M. A. J.
— *Voy.* Jefferson.
— *Voy.* Lettre de M. J. S.
Jurisprudence, 65, 207, 266, 524, 838.
— des codes criminels, etc., par Bourguignon, 833.

K

Kechtische (Die) Traubenmühle untersucht von Hörter, 772.
Kemble (J. G.) *Voy.* Braden.
Kirckhoff (De), C. — B. 169, 173.
Kleinschrod (A.), *Voy.* Nécrologie.
Kluyskens. *Voy.* Matière médicale.

L

Lafayette (Le général). Articles relatifs à son voyage aux États-Unis, 535, 888.
La Fontaine. Œuvres complètes en un volume, 864.
Lamartine (Alph. de). Le dernier chant de Childe Harold, 553.
— Chant du Sacre, etc. A. 736.
Lambert (Ch. E.). *Voy.* Mémoire.
Lambeth and the Vatican, or Anecdotes of the church of Rome, the reformed churches, etc. 763.

Lami (P.). *Voy.* Histoire du Danemarck.
— C. - B. 556.
Lamouroux. *Voy.* Souscription.
Landes (Des) et du canal du duc de Bordeaux, 192.
Lange. Notice sur la roche de Saint-Quentin, dite la Brèche-au-Diable, 542.
Lanjuinais, de l'Institut. *Voy.* Principes.
— C. - B. 204, 478, 490, 510, 518, 526, 788, 828, 838.
Lanjuinais (P. E.), fils, C. - B., 211, 544, 841.
Laplace. Essai philosophique sur les probabilités, A. 346.
Lasteyrie (C. de). *Voy.* Anatomie de l'homme.
— Antommarchi.
Lauréal. *Voy.* Louis XII.
Lebeaud. Art de soigner les malades, 813.
— *Voy.* Manuel.
Lebrun (F.). *Voy.* Sacrilége.
Le Clerc (J. V.). C - M. 40.
Lecouturier (Le général). *Voy.* Dictionnaire.
Lecture (A.) on human happiness, etc., by John Gray, 757.
Légendes, féeries et traditions du sud de l'Irlande, 764.
LÉGISLATION, 125, 202, 204, 522, 523, 834, 835, 836, 837.
Le Glay (M. A.). *Voy.* Recherches.
Legrand (Aug.) *Voy.* Atlas.
Legris. La nouvelle Mécanique militaire, ou l'Art de faire la guerre avec peu de troupes, 820.
Lekain. *Voy.* Talma.
Lemercier (N. L.). C. - M., 26.
— *Voy.* Frédégonde.
Lémontey. Fables russes. A. 717.
Lennep (Van). Analyse du système hiéroglyphique de M. Champollion le jeune, 292.
Lenoble (Alex.). *Voy.* Histoire du sacre.
Le Normand (L. Séb.), C. - B., 185.
Leonard and Gertrude, a book for the poor, by Pestalozzi, translated from the german, by Eliza Shepherd, 782.
Le Sueur. C.-N., 576.
Le Tellier. *Voy.* Tableaux historiques.
Letters written from Colombia, 125.
Lettre de Fénélon à Louis XIV, publiée par A. D. Renouard, 198.
— même ouvrage, 2e édition, 828.
— du prêtre D. Antoine Bernaben à l'illustrissime don Simon Lopez, archevêque de Valence, 443.
— (Extrait d'une), de M. Le Sueur, etc., 575.
— (Extrait d'une) écrite à M. Jullien par un voyageur qui vient de visiter l'Amérique du Sud, 270.
— (Extrait d'une) de M. J. S. adressée à M. Jullien, sur des moyens proposés pour améliorer la condition des classes pauvres, etc., 894.
— sur un armet de fer d'une ciselure exquise, par A. Scarpa, 481.
Lettres sur l'éducation, par C. J. B. Bonnin, 830.
— sur la physique, par Alex. Bertrand, 491.
— (Nouvelles) provinciales, ou l'Observateur des Jésuites au XIXe siècle, par M. S. 197.
— de Christian IV. Publication prochaine du professeur Molbech, 282.
— sur les ouvrages de Mme de Staël, par Mlle Hortense Allard, 233.
Levasseur (Francis). Exercices des amplifications françaises, 859.

— Corrigé des amplifications françaises, 859.
— Traduction des sentences de Publius Syrus, 861.
L'Hopital (Michel). Œuvres, publiées par P. J. S. Dufey, 207.
Lithographie, 617, 618, 808.
Littérature : Allemande, 142, 547, 866. — Ancienne classique, 40, 141, 163, 409, 482, 861. — Anglaise, 132, 449, 450, 451, 452, 764, 766. — Belgique, française, 170, 171, 173. — Biblique, 462. — Danoise, 136, 459. — Française, 26, 138, 233, 236, 237, 238, 241, 244, 245, 246, 247, 249, 251, 252, 304, 306, 548, 549, 550, 552, 553, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 562, 610, 611, 612, 736, 862, 864, 865, 867, 870, 871, 873, 927, 928, 929, 930, 932. — Haïtienne, 123. — Helvétique, allemande, 155, 156. — Helvétique, française, 157. — Hollandaise, 171, 486. — Italienne, 131, 238, 239, 482, 483, 595, 786, 788, 789, 933. — Portugaise, 416. — Russe, 138, 455, 717, 767, 897. — Turque, 231.
Livingston (Ed.). Rapport sur le projet d'un code pénal, fait à l'assemblée générale de l'état de la Louisiane, suivi d'observations de Mill, avec une introduction, par A. H. Taillandier, 834.
Loève-Veimars (A). C.-B., 136, 872.
— — Histoire des tribunaux secrets, 525.
— — *Voy.* Obéron, 547.
— — Chronologie universelle, 843.
Logique (Traité de). *Voy.* Denzinger.
Loiret (L. F. du). *Voy.* Sacrilége.
Lois (Recueil des) de la république de Colombie, 125.
Louchard (A.). *Voy.* Morve.
Louis XII, opéra comique en trois actes, par Saint-Georges et Lauréal, 930.
Lucas. *Voy.* Défense.
Luisades (Les), ou les Portugais, poëme de Camoens; traduction nouvelle par J. B. J. Millié. A., 416.
Luther. Œuvres choisies. Publication prochaine d'une nouvelle édition, 283.
Lycée de l'Ile de Tinos, 913.
Lyre (La) brisée, dithyrambe, dédié à Mme Dufrénoy, par J. Agoub, 244.

M.

Magnétisme animal, 152.
Mailher de Chassat (A.). *Voy.* Interprétation.
Maison de plaisance du colonel Parquin, en Thurgovie, mise à la disposition des voyageurs, 593.
Maisonneuve (L. J. B.). Œuvres publiées par T. Chéron, 550.
Mancini (*Lorenzo*). *L'Iliade d'Omero*, 482.
Manderville, or the hibernian Chiliarch, by F. S. Higginson, 449.
Manuel de l'amateur des arts dans Paris, par C. Harmand, 879.
— des Amateurs de la langue française, par A. Boniface, 546.
— du Chasseur et des Gardes-chasse, par de Mersan, 502.
— de l'Herboriste, par Lebeaud, 802.
— des Mères de famille, etc, par le même, 812.
— de Santé, par A. Rouvière, 813.
— de Perspective, du Dessinateur,

et du peintre, par A. D. Vergnaud, 821.
— de Chimie, par Riffault, 821.
— du Parfumeur, par Mme Gacon-Dufour, 821.
— du Praticien, ou Traité complet de la science du droit, etc. par M. D. 524.
MANUFACTURES, 796.
MANUSCRIT turc (Notice d'un), en caractère ouï-gours envoyé par M. de Hammer à M. Abel Rémusat, publiée par A. Jaubert, 231.
— (Le) de feu M. Jérôme, 873.
— de fragmens de Cicéron, 40.
— d'Homère sur Papyrus, 584.
Manzord (C. A.) *Voy.* Droit d'Aubaine.
Marais Pontins. *Voy.* Prony.
Marchangy. *Voy.* Gaule.
Mariage (Le) en Écosse, traduit de l'anglais par Mme Jenny Palmer, 562.
Marin de La Voye. L'Ermite du Gange, 558.
MARINE, 185, 444, 497, 498, 499, 573, 904.
Marivault. *Voy.* Situation agricole.
Marsuzi (J. B.). *Voy.* Caracalla.
Masch (Charles). *Voy.* Généalogies.
Masse (E. M.) Blanche, 569.
MATHÉMATIQUES, 169, 468, 495, 496, 818, 821.
Matière médicale pratique, par Kluyskens, 484.
Maurice (F. G.). Traité des engrais, 806.
Maurin. Le triomphe de Trajan, lithographié d'après Prudhon, 618.
Mauviel (Jules), C. — B. 528.
MÉCANIQUE, 169.
Mécanique militaire. *Voy.* Legris.
MÉDECINE. *Voy.* SCIENCES MÉDICALES.
— (La) sans médecin, par Audin Rouvière, 813.
Méditations poétiques par C. Ryléief, 455.
Meissel (A. H.) *V.* NÉCROLOGIE.
Méloplaste. *Voy.* Geslin.
Membrane (De la) muqueuse gastro-intestinale, etc, par C. Billard, 811.
MÉMOIRE sur quelques constructions graphiques des orbites planétaires, par A. Quetelet, 820.
— sur la conservation des grains dans des silos, etc., par Ternaux, 804.
— sur un nouveau moyen d'emplir et de vider les écluses, etc., par J. P. G — t., 814.
— historique sur l'ancien et le moderne Télamon, etc. par F. Carchidio, 480.
— (Premier) sur les constructions antiques et les objets découverts, en 1821, à Bayeux, par C. E. Lambert, 541.
MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES (I) : Des Académies et de leur influence sur les progrès des connaissances humaines, 5. — Esquisse d'un cours d'économie et de morale (*Dunoyer*), 14, 637. — Remarques sur les bonnes et les mauvaises innovations dramatiques (*Lemercier*), 26. — Découverte de nouveaux fragmens de Cicéron. (*Leclerc*), 40. — Notice sur la ville d'Aix, en Savoie, et sur ses eaux thermales (*Fracœur*), 313. — Coup d'œil sur un ouvrage de M. Alibert, ayant pour titre : Physiologie des passions (*Janin de Saint-Just*), 333. — Observations sur les travaux de l'Académie de Saint-Pétersbourg, 339. — Rapport sur la partie zoologique du Voyage autour du monde, par M. de Freycinet (*Geoffroy Saint-Hilaire*), 625.
— ET RAPPORTS de Sociétés sa-

vantes et d'utilité publique en France, 259, 565, 880.
— de la Société d'agriculture de Mecklenbourg, 283.
— de la Société royale de grammaire et de poésie d'Anvers, 173.
— du Muséum d'histoire naturelle, 797.
— sur les affaires de l'Europe, depuis la paix d'Utrecht, par lord John Russel, A., 372.
— (Collection des) relatifs à la révolution d'Angleterre, par Guizot, 224.
— du colonel Voutier, sur la guerre actuelle des Grecs, A., 381, 703.
— sur la Grèce, par M. Raybaud, A. 382, 703.
— sur l'état des Israélites, 514.
— du marquis d'Argenson, ministre de Louis XV, 853.
— de G. L. Hanet Cléry, ancien valet de chambre de Mme Royale, 855.
— sur la vie de J. P. Kemble, par J. Braden, 130.
— d'Henriette Wilson, concernant plusieurs grands personnages d'Angleterre, 230.
Menissier. *Voy.* Bourgeois.
Mennechet. *Voy.* Héritage.
Mérault (A. J.). Résumé de l'histoire des établissemens européens dans les Indes orientales, 846.
Mérite (Le) des femmes, travesti, par J. B. Simonnin, 557.
Mersan (De) *Voy.* Manuel.
Métallurgie, 887.
Métaphysiciens classiques (Collection des), 478.
Métral (A.). C. — B. 523.
Mexique, 202.
Michelot (A.), C. — B. 570, 604, 924.
Mill. *Voy.* Livingston.
Millié (J. B. J.). *Voy.* Lusiades.
Mine de plombagine en Scanie, 279.
Molbech (Christian). *Voy.* Introduction.
— *Voy.* Lettres de Christian, IV.
Moldavie, 227, 534.
Mone. *Voy.* Statistique.
Mongez. *Voy.* Iconographie.
Monnaies, 154.
Monnard (C.), C. — B. 143, 152, 159, 782.
Montémont (A. de). *Voy.* Goldsmith.
Montesquieu. Œuvres complètes, suivies des tableaux analytiques de l'esprit des lois, par Théodore Régnault, 832.
Montgéry (De). C. — B. 500, 748.
— *Voy.* Fulton.
Monumens de la sculpture égyptienne, 608.
Morale, 14, 197, 516, 518, 519, 637, 671, 782, 785.
Morand. *Voy.* Acupuncture.
Moreau de Jonnès, C. — B. 579, 797. — N. 918.
Morel (Mme) *Voy.* Schiller.
Moretti (*Jos.*) *Flora Italica*, 159.
Mort (La) de César, tragédie par Royou, 611.
Morve (La) est-elle contagieuse? non; par A. Louchard, 814.
Mosbourg (C. de) *Voy.* Observations.
Müller. Saint-Jean, encore enfant, jouant avec un agneau. Gravure d'après Luini, 616.
Musée national de Pesth, 906.
— de Varsovie, 279.
Musique, 255, 257, 618, 789.
Mythologie, 398, 775.

N

Nation (La) hollandaise, *Voy.* Helmers.
National (Le), journal politique de Buénos-Ayres, 750.
Naudet. Sur la poésie latine, et en particulier sur le théâtre des Romains, 297.

Navier, membre de l'Institut, C. — A. 657.
Navigation par la vapeur, 589, 599, 904.
Nécrologie : *Duvaucel*, naturaliste français, à Madras, 274. Le professeur *Pikoulin*, à Moscou, 278. — *Aloyse Kleinschrod*, professeur à Wurzbourg, 284. — *Georges de Rougemont*, procureur général à Neufchâtel, 285. — *Giovanni Bennetti*, littérateur italien à Naples, 291. Le professeur Wagemann, à Liége, 292. — J. F. L. *Deschamps*, à Paris, 307. — Le docteur *Percy*, à Paris, 309. — Le docteur *Béclard* à Paris, 309. — *H. Fuseli*, de Zurich, à Putney-Hill, près de Londres 585. — Le professeur *Ch. Ferd. Degen*, à Copenhague, 589. — *Christophe d'Arétin*, à Munich, 591. — *J. G. Radloff*, professeur à Bonn, 591. — *Louis Reynier*, à Lausanne, 594. — *Marc-Auguste Pictet*, à Genève, 594. — *Ignace de Rossi*, à Rome, 596. *Simon Stratico*, à Milan 596. — *A. H. Meissel*, à Missolonghi, 597. — *P. L. Courier*, mort assassiné à Véretz, 619. — Le docteur *Jean Biroli*, à Novarre, 912. — Le P. *Ermenegildo Pini*, à Milan, 913. — *François Claude Turlot*, attaché à la Bibliothèque du Roi à Paris, 933.
Nique *Voy.* Défense.
Noces (Les) de Gamache, opéra bouffon de Sauvage et Dupin, 612.
Nominations académiques : *Spencer Smith*, membre résidant de l'Académie royale des sciences, etc., de Caen ; *Delongchamps*, associé résidant, et *Élie de Beaumont*, associé correspondant de la même société, 292. — Le professeur *de Reiffenberg*, de Louvain, et le littérateur hollandais *Winkel*, membres correspondans de l'Académie des sciences, etc. de Toulon, 293. — Le docteur *Dupuytren*, membre de l'Académie des sciences de Paris, 602. — *Ingres*, membre de l'Académie des beaux-arts de Paris, 924.
Norges Konge-Kronike af Snorre Sturleson, 457.
Norvège, 456, 457, 904.
Notes sur les colonies d'indigens, par Léopold de Bellaing, 839.
Notice biographique sur M. le baron Percy, par A. F. Silvestre, 857.
— sur M. André Thouin, par le même. 857.
— sur R. Fulton, par de Montgéry, 857.
— sur la ville d'Aix, en Savoie, et sur ses eaux thermales, M. 313.
— sur l'utilité de l'importation en France des bêtes à laine de race perfectionnée, par Ternaux, 805.
Notions géologiques sur l'antiquité des couches les plus supercielles de la terre, etc., par P. M. S. Bigot de Morogues, 807.
Nouvelles scientifiques et littéraires (IV) : Allemagne, 282, 590, 904. — Amérique méridionale, 270, 579, 890. — Amérique septentrionale, 270, 575, 887. — Danemarck, 281, 589, 904. — Égypte, 581. — États-Unis, 270, 575, 887. — France, 292, 599, 915. — Grande-Bretagne, 274, 582, 890. — Grèce, 597, 913. — Indes orientales, 274. — Italie, 290, 595, 911. — Norvège, 904. — Océanie, 581. — Paris, 292, 601, 920. — Pays-Bas, 291, 598, 914. — Pologne, 279, 900. — Russie, 277, 585, 897. — Sibérie, 580. — Suède, 279, 903. — Suisse, 284, 591, 906.
Numismatique, 279.

O

Obéron, ou Huon de Bordeaux, poëme de Wieland, publié par A. Loève-Veimars, 547.
Observations sur le nouveau projet de loi sur la conversion des rentes, par le comte de Mosbourg, 210.
— de plusieurs curés du diocèse de Strasbourg sur les motifs pour lesquels on les a repoussés du ministère, 827.
— sur les confiscations révolutionnaires, etc., par le vicomte Félix de Conny, 841.
— sur l'exposé du projet d'une ferme, dite exemplaire, proposé par M. de Dombasle, 476.
— sur les travaux de l'Académie de Saint-Pétersbourg, 339.
Odes and adresses, 449.
Odier (J. L.) *Voy.* Système monétaire.
OEuvres de Canova, 878.
— de Rabelais, 862.
— de Racine, 864.
— — en un seul volume, 549.
— de Michel l'Hôpital, 207.
— de Pothier, 207.
— de L. J. B. de Maisonneuve, 550.
— choisies de Luther, 283.
— — de H. Zschokke, 780.
— complètes de Montesquieu, 832.
— — de Lafontaine, 864.
— — de J. J. Rousseau, édition d'Auguis, 237, 548.
— — de Delille, édition d'Amar, 237.
— — d'Étienne Jouy, 238.
Ophtalmie (Essai sur l') de l'armée des Pays-Bas, par J. F. Vleminckx et C. J. Van Mons, 792.
Ordre (B. d') *Voy.* Siége.
Origins, or Remarks on the origin of several empires, states and cities, by sir W. Drummond, 445.
Orloff (Le comte) Voyage dans une partie de la France, A. 110.
— Fables russes, A. 717.
Ouvrages périodiques. *Voy.* Journaux.
— (Indication des principaux) publiés en Allemagne, 143, 468, 776.
Owen (Dale) Esquisse du système d'éducation suivi dans les écoles de New-Lanark, traduit par Desfontaines, 831.
— (Robert). *Voy.* Établissement agricole.

P.

Paixhans (H. J.). *Voy.* Expériences.
Palla (E.). Histoire abrégée de l'empire ottoman, 221.
Palmer (Mme Jenny). Le mariage en Écosse, 562.
Palmstedt (K.). *Voy.* Berzelius.
Panckoucke (C. J.). *Voy.* Jérusalem délivrée.
Panorama de Constantinople, 613.
Papyrus égyptiens, 912.
Paris, 47, 228, 293, 539, 601, 879, 920.
Parkes (Joseph). A statement of the claim of the subscribers to the Birmingham and Liverpool rail road, etc., 441.
Parquin. *Voy.* Maison de plaisance.
Parry (William). The last days of lord Byron, 764.
Passow (F.). Collection d'auteurs érotiques grecs, 141.
Pastou. Cours d'harmonie et de chant, 618.
Pauthier (G.). Helléniennes, 870.
Pauvres, 839.
Payen. *Voy.* Chimie.

Pays-Bas, 167, 291, 484, 598, 790, 914.
Peep (A.) at the pilgrims, in the year 1636, pag. 757.
Peinture, 613.
Pélerins. *Voy.* Peep.
Pelletan fils. *Voy.* Acupuncture.
Pellissier. C. — B., 865.
Pensées de Christine, reine de Suède, 199.
—et considérations diverses, 200.
Pensions (Les) sur fonds de retenue, etc., 212.
Percy (P. F.). *Voy.* Notice biographique.
— *Voy.* Nécrologie.
Perfectionnement moral (Du), ou de l'Éducation de soi-même, par Degérando, A., 671.
Perrot. *Voy.* Atlas.
Perse, 845.
Pérou, 278.
Pestalozzi. Voy. *Leonard and Gertrude.*
Pharamond, opéra en 3 actes, par Ancelot, Guiraud et Soumet, Boyeldieu, Berton et Kreutzer, 927.
Pharmacie, 150.
Philologie, 40, 140, 141, 163, 277, 409, 475, 860, 861.
Philosophie, 14, 197, 199, 200, 346, 478, 516, 637, 757.
Physiologie, 178.
—des passions. Ouvrage du docteur Alibert; M., 333.
Physique, 143, 262, 491, 783.
Picard (L. B.). L'honnête homme ou le Niais, 249.
— même ouvrage traduit en allemand, 590.
Pictet (A.). *Voy.* Culte.
— *Voy.* Nécrologie.
Pierron (L'abbé). Cours élémentaire de géographie ancienne et moderne, 504.
Pierrot (J.). C. — A., 409.
Pikoulin. *Voy.* Nécrologie.
Pini (E.). *Voy.* Nécrologie.
Plaidoyer en faveur des peuples, prononcé à la barre de la Sainte-Alliance, 544.
Plantes cryptogames du nord de la France, par J. B. H. J. Desmazières, 800.
— rares du jardin de Genève, par A. P. de Candolle, 472.
Poésie, 138, 171, 233, 241, 244, 245, 416, 449, 455, 483, 486, 550, 552, 553, 555, 556, 557, 558, 717, 736, 866, 867, 870.
— dramatique, 136, 304, 306, 549, 610, 611, 612, 788, 789, 871, 927, 928, 929, 930, 932, 933.
Poésies allemaniques de Hebel, traduites de l'idiome allemanique en haut allemand, par Adrian, 142.
— diverses, suivies d'épîtres et de discours en vers, par F. de Reiffenberg, 239.
— pastorales de J. J. Rutlinger, 155.
—de Louise Egloff, jeune aveugle, 156.
Poëtes (Specimens des plus anciens) et auteurs dramatiques de l'Angleterre, 766.
Poeticæ Aristotelis, 163.
Polenta *Voy.* Essais.
Politique, 14, 56, 152, 198, 203, 372, 436, 443, 486, 542, 544, 637, 693, 828, 832, 840, 841.
Pollini. Flora Veronensis, 160.
Pologne, 279, 900.
Pomone en relief, 290.
Pompe à incendies, du mécanicien Ulrich Schenk, à Berne, 592.
Ponts et chaussées, 441, 657, 817.
Pothier (Œuvres de), contenant les traités du droit français; publiées par Dupin, avocat, 207.
Pothier. *Voy.* Élémens de botanique.

Pouchkin (A.). *Voy.* Eugène Oneguinn.
Pouqueville (F. C. H. L.) Histoire de la régénération de la Grèce, A., 381, 703.
— même ouvrage, traduit en italien, 786.
Pouvoir municipal (Du) et de la police des communes, par Henrion de Pansey, 837.
Pradt (De). *Voy.* Vrai système.
Principes du droit politique mis en opposition avec le Contrat social de J. J. R. par H. Torombert, avec la réfutation du chapitre intitulé : De la religion civile, par Lanjuinais, A., 56.
Prise de possession de deux îles au nom du roi d'Angleterre, 581.
Prisons, 153.
Prix décernés : par l'Académie des sciences de Bruxelles, 598. — par l'Académie des jeux floraux de Toulouse, 919. — par l'Académie des sciences de Paris, 923.
— proposés : par la Société de géographie de Paris, 303.
Probabilités. *Voy.* Laplace.
Problèmes et développement sur diverses parties des mathématiques, par Reynaud, 818.
Procédé (Nouveau) pour colorier à l'huile les gravures et les lithographies, 906.
Prodromus floræ Nepalensis, par David Don, 441.
Prony. Description hydrographique et historique des marais pontins, A., 351.
Prosateurs (Choix de) italiens classiques. Publication prochaine, 595.
Prosélytisme (Du), ou de l'incapacité des mineurs de changer de religion, par D. E. Stœber, 196.
Prosper. *Voy.* Secret.

Q

Quetelet (A.). *Voy.* Mémoire.
— C. — B., 168.

R

Rabbe (A.). *Voy.* Histoire de Russie.
Rabelais. (Œuvres de.) Édition *variarum*, publiée par E. Johanneau et Esmangart, 862.
Racine. *Voy.* Œuvres.
Radloff (J. G.). *Voy.* Nécrologie.
Raffenel (C. D.). Histoire des Grecs modernes, 529.
— Histoire des événemens de la Grèce, etc., A., 381, 703.
— Résumé de l'histoire de la Perse, 845.
Rahbek (*K. L.*). *Holbergs comædier*, 136.
Raibaud (B. L.). *Voy.* Garantie.
Rapport sur le gymnase normal, dirigé par le colonel Amoros ; par G. T. Doin, 201.
— sur le projet de loi relatif à une prison pénitentiaire, par Dumont, 153.
— (Extrait d'un) du secrétaire de la marine, en réponse à plusieurs demandes du sénat des États-Unis, 887.
— sur la partie zoologique du voyage autour du monde de M. de Freycinet, par Geoffroy-Saint-Hilaire, M., 625.
— sur la septième fête linnéenne célébrée à Labrède, dans le domaine du grand Montesquieu, 260.
Raybaud (Maxime). Mémoires sur la Grèce, A., 382, 703.
Raynouard. Discours d'ouverture de la séance annuelle des quatre Académies, 296.
Recherches sur les eaux publiques de Paris, par P. S. Girard, A., 47.

— sur l'église métropolitaine de Cambrai, par M. A. Le Glay, 563.
— de la meilleure méthode pour faire fermenter économiquement le vin, par P. M. S. Bigot de Morogues, 807.
Réclamation de M. Sedgwick au sujet de la traduction française du roman publié aux États-Unis sous le titre de Redwood, 889.
— de Mme Louise Sw. Belloc, adressée au directeur de la *Revue Encyclopédique*, 926.
Réductions des rentes. Articles y relatifs, 210, 211.
Réflexions sur le projet de loi sur les écoles secondaires de médecine, par Amédée Dupau, 209.
— sur l'injonction du ministre de l'intérieur, de Paris, aux évêques de France, etc., par Fea, 477.
Réfutation de l'instruction pastorale pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique, par A. Dumesnil, 508.
Regnault (Th.). *Voy.* Montesquieu.
Reiffenberg (F. de). *Voy.* Poésies diverses.
— *Voy.* Nominations académiques.
— C. — B., 489, 795.
Reis (Paul). *Voy.* Sympathies.
Relations commerciales de la Suède, avec la Colombie, 903.
Religion. *Voy.* Théologie.
Remarques sur les bonnes et les mauvaises innovations dramatiques, M., 26.
Renouard (Ch.). C. — A., 671. — B., 522.
Report (*First annual*) *of the proceedings of the Franklin Institute, etc.*, 746.
République du centre de l'Amérique, 579.
— (La) de Buénos-Ayres, telle qu'elle est aujourd'hui, par E. de G. S, 537.
Résumé de la conviction publique sur notre situation financière, par J. Fiévée, 212.
Résumés d'histoire. *Voy.* Histoire.
Review (*A*) *of the efforts and progress of nations, etc., by Sismondi*, 750.
Révolution d'Angleterre, 224.
— française, 84, 224, 852.
— grecque, 381, 382, 445.
Revue des principales productions littéraires publiées depuis peu en Russie, 897.
— bibliographique des Pays-Bas et de l'étranger, 173.
Reynaud. *Voy.* Problèmes.
Reynier (Louis). *Voy.* Nécrologie.
Rhétorique, 859.
Richer (Ed.). *Voy.* Voyage pittoresque.
Riffault. Manuel de Chimie, 821.
Rigollot fils, C. — B., 177.
Ritz (W.) Voy. *Urkunden.*
Roche-Aymon (Le comte de la). Sur l'infanterie légère, etc., traduit en hollandais par le baron d'Alylva Rengers, 485.
Rodet (D. L.). *Voy.* Commerce extérieur.
Roi (Du) dans la monarchie représentative, par Ch. Hiss, 203.
Romanciers (Les) italiens, traduits de l'italien en anglais, par T. Roscoe, 131.
Romans, 131, 249, 251, 252, 449, 450, 451, 452, 455, 559, 560, 562, 764, 782.
Romieu et Bayard. Un dernier jour de folies, comédie, 612.
Roscoe's (*T.*). *Italian Novelists*, 131.
Rossi (J. de). *Voy.* Nécrologie.
Rossiniane (*Le*), *ossia Lettere musico teatrali, etc., per Giuseppe Carpani*, 789.

Rougemont (G. de). *Voy.* Nécrologie.
Rouget-De-Lisle. Cinquante chants français, 257.
Rougier, baron de la Bergerie. Géorgiques françaises, 550.
Rousseau (J. J.). Œuvres complètes, avec des éclaircissemens, etc., par P. R. Auguis, 237, 548.
Routes à ornières. *Voy.* Parkes.
— — *Voy.* Sylvester.
Rouveroy (F.). *Voy.* Fables.
Rouvière (Audin). La médecine sans médecin, ou Manuel de santé, 813.
Royou. La mort de César, 611.
Russel (Lord John). Memoirs of the affairs of Europe, from the peace of Utrecht, etc., A., 372.
Russie, 138, 277, 454, 531, 585, 767, 897.
Rutlingers ländliche Gedichte, 155.
Ryléief (C.). *Voy.* Voïnarofski.
— *Voy.* Méditations poétiques.
— *Voy.* Etoile polaire.

S

Sacrilége (Histoire du), etc., par du Loiret, 508.
— (du) et des Jésuites, par Isidore Lebrun, 196.
Saint-Amand. *Voy.* Histoire de Napoléon.
Saint-Chrysostome, ou la Voix de l'Église catholique sur l'utilité de l'Écriture sainte, par Leander Van Ess, 772.
Saint-Edme (M. B.). Adonide, 558.
Saint-Georges. *Voy.* Louis XII.
— — *Voy.* Bourgeois.
Saint-Thomas (Aug. de). L'Inondation, poëme, 138.
Salfi (F.). C.—B. 546. — N. 913.
— Fables russes, A., 717.
Salverte (E.). C.—B., 181, 864.
Salvo. Lord Byron en Italie et en Grèce, etc., 446.
Santé publique, 209, 814.
Saurin (Jacques). Chefs-d'œuvre, ou Sermons choisis, recueillis par J. J. Chenevière, 474.
Sauvage et Dupin. Les noces de Gamache, 612,
Saxon, le Grammairien. Chronique de Danemarck, traduite du latin en danois, par N. F. S. Grundtvig, 457.
Say (J. B.). Catechismo d'economia politica, etc., 786.
Scarpa (Ant.). Lettera sopra un elmo di ferro squisitamente lavorato a cesello, etc., 481.
Scheffer (Arnold). Histoire des États-Unis, etc., 528.
Schenk (U.). *Voy.* Pompes à incendies.
Schiller. Choix de pièces fugitives traduites de l'allemand, par Mme Morel, 866.
Schlabrendorf (G. de). *Voy.* Discours funèbre.
Schmidt's Geschichte der Deutschen, 464.
Scholz (M. A.). Voy. *Testamentum.*
Schrœter (R. de). *Voy.* Antiquités slaves.
Schweighæuser. *Voy.* Antiquités de l'Alsace.
Sciences médicales, 146, 181, 182, 484, 576, 792, 801, 802, 811, 812, 813, 885, 892.
— morales et politiques, 56, 195, 372, 508, 671, 827.
— physiques, 47, 175, 346, 490, 566, 573, 657.
Séances nautiques, ou Exposé des diverses manœuvres du vaisseau, par P. M. J. de Bonnefoux, 499.
Secret (Le) de l'hydrofuge révélé, etc., par Prosper, 189.
Sedgewick (H. D.). *Voy.* Réclamation.
Séguin aîné. Description d'un pont en fil de fer, 817.
Ségur (Général de). *Voy.* Analyse.
Sénèque (Tragédies de). Éditions

nouvelles de Bothe et de Baden, A., 409.
Sentences de Publius Syrus, traduites par F. Lavasseur, 861.
Seprez (P. de). C.—N., 915.
Seymour (Fanny). C.—B., 453, 764.
Shepherd (*Eliza*). Voy. *Leonard and Gertrude.*
SIBÉRIE, 580.
Siége (Le) de Boulogne en 1544, poëme par le baron d'Ordre, 555.
Sigaud (J. F.). *Voy.* Asclépiade.
Silliman (*B.*). *The american Journal of science and arts*, 439.
Silos (Ouverture des) de M. Ternaux, à Saint-Ouen, près Paris, 607.
— (Mémoire sur la conservation des grains dans des), etc., par M. Ternaux, 804.
Silvestre (A. F.). *Voy.* Notice biographique.
Simonnin (J. B.). Le mérite des femmes, 557.
Simonoff. Essai sur la méthode directe du calcul intégral, 496.
Sismondi (J. C. L. de). C.—A., 381, 703.
— Revue des efforts et des progrès des nations, etc. Traduit en anglais par Duponceau, 750.
Situation agricole (De la) de la France et des moyens de l'améliorer, par de Marivault, A., 69.
Smits (E.). L'Inondation, dithyrambe, 171.
Snorro Sturleson. Chronique des rois de Norvège, 457.
SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE :
— en *Angleterre:* Société de coopération mutuelle, formée à Londres, 274. — Société anglo-colombienne pour l'agriculture, de Londres, 582. — Société d'humanité de Londres, 584. — Société Royale de Londres, 891. — Société linnéenne; Société géologique; Société astronomique; Société médico-botanique de Londres, 892. — Société royale asiatique de Londres, 893.
— en *Russie:* Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, 339, 586. — Société d'agriculture de Moscou, 585.
— en *Suède:* Société pour la propagation de l'enseignement mutuel de Stockholm, 133. — Énumération de toutes les Académies et Sociétés, 281.
— en *Norvège:* Société formée à Christiania pour introduire l'enseignement mutuel en Norvège, 904.
— en *Danemarck:* Société du commerce de la Baltique, établie à Copenhague, 281.
— en *Allemagne:* Société d'antiquités nationales, nouvellement établie à Leipzig, 282. — Académie des curieux de la nature de Bonn, 282. — Académie des sciences de Munich, 904.
— en *Suisse:* Société zurichoise d'histoire naturelle, 591. — Société économique de Berne, 591.
— en *Italie:* Société royale d'agriculture de Turin, 161. — Académie des sciences de Naples, 911. — Académie des Géorgofiles de Florence, 912.
— dans les *Pays-Bas:* Société royale de grammaire et de poésie d'Anvers, 173. — Société pour l'amélioration morale des détenus d'Amsterdam, 291. — Académie des sciences de Bruxelles, 598.
— en *France* (dans les départemens): Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, 259. — Société linnéenne d'émulation de Bordeaux, 260.

— Académie royale des sciences de Caen, 292. — Société académique de médecine de Marseille, 292. — Académie des sciences, de Toulon, 293. — Société des antiquaires de Normandie, 542. — Société académique du département de la Loire-Inférieure, 565. — Société d'agriculture de l'arrondissement de Mantes, 880. — Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy, 881. — Société d'émulation commerciale de Bordeaux, 918. — Académie des sciences de Marseille, 919. — Académie des jeux floraux de Toulouse, 919.
— (*à Paris.*) Institut de France : Séance annuelle des quatre académies, 296. — Académie des sciences, 293, 601, 920. — Académie française, 605. — Académie des inscriptions et belles-lettres, 605. — Académie des beaux-arts, 924. — Société de géographie, 302. — Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 606. — Société asiatique, 607.
Soumet. *Voy.* Pharamond.
Souscription ouverte à Caen pour une pierre tumulaire à la mémoire de M. Lamouroux, 600.
Spallart (R. de). *Voy.* Tableau historique.
Specimen of the earlier english poets, 766.
Spirit (*The*) *of the age*, 130.
Staat van den Landbouw in het Koningryk der Nederlanden, 167.
Staël (Mme de). *Voy.* Lettres.
Stanhope (Leicester). Voy. *Greece.*
Stassart, C.—B., 171, 172.
Statistique, 277, 767, 768, 776, 823.
— (Théorie de la), par Mone, 283.
— (Renseignemens sur la) et l'administration de la République du centre de l'Amérique, 579.
— du département de l'Aisne, par Brayer, 505.
Sténographie universelle, d'après les principes de S. Taylor, par W. Harding, 446.
Stœber (D. E.). *Voy.* Prosélytisme.
Storch (H.). *Voy.* Considérations.
Stratico (S.). *Voy.* Nécrologie.
Subjonctif (De l'esprit du) dans la langue française, par Ch. Appert, 162.
Suède, 133, 279, 847, 903.
Sueur-Merlin, C.—B., 195.
Suisse, 152, 216, 284, 472, 591, 779, 906.
Sylvester (*Ch.*). *Report on rail roads and locomotive engines, esc.*, 441.
Sympathies (Des), considérées dans les différens appareils d'organes, par Paul Reis, 178.
Système monétaire (Du) actuel du canton de Genève, par J. L. Odier, 154.

T

Tableau comparatif du commerce des trois grandes puissances maritimes, 915.
— historique, géographique et politique de la Moldavie et de la Valachie, traduit de l'anglais de W. Wilkinson, par Dezos de la Roquette, 534.
— historique des costumes, des mœurs et des usages des principaux peuples de l'antiquité et du moyen âge, par Robert de Spallart, 253.
— statistique, administratif et commercial de la France, 823.
Tableaux historiques, extraits de Tacite, par Le Tellier, 842.
— historiques des tems anciens et des tems modernes, par Charles Hirschfeld, 773.
Taillandier (A.), avocat. C.—B. 209, 837.

— *Voy.* Livingston.
Talma (F.). Quelques réflexions sur Lekain et sur l'art théâtral, 247.
Taméha, reine des îles Sandwich, 559.
Taylor (W.). *Voy.* Sténographie.
Tebaldi. *Voy.* Buondelmonte.
Technologie, 183, 468.
Teonge (H.). Voy. *Diary.*
Ternaux. *Voy.* Notice.
— *Voy.* Silos.
Tessier. *Voy.* Annales.
Testamentum novum græce, ed. M. A. Scholz, 462.
Théâtre de Clara Gazul, comédienne espagnole, 871.
Théâtres : — de Paris, 304, 610, 927. — de Moscou, 587.
Théaulon. L'Indiscret, comédie, 306.
Théologie, Religion, Culte, etc., 163, 195, 196, 463, 477, 508, 510, 772, 827.
Thierry (Augustin). Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, 223.
Thiers (A.) Histoire de la Révolution française, 224.
Thiessé (Léon). C. — A., 84. — B. 526.
Thouin (André). *Voy.* Notice biographique.
Timkowski. *Voy.* Voyage à la Chine.
Tolérance. Quel droit les sectes y ont-elles? 152.
Tolstoy, C. — B., 456, 534.
Topographie, 507, 756.
Torombert (H.). *Voy.* Principes.
Touchard-Lafosse. *Voy.* Histoire de Napoléon.
Tradition de la Germanie. Le Franc-Archer, publié par A. P. Chaalons d'Argé, 251.
Traductions : en *allemand :* de l'idiome allemanique, 142; — du français, 590; — du suédois, 460.
— en *anglais :* de l'allemand, 782; — du français, 750; — de l'italien, 131.
— en *danois :* de l'islandais, 457; — du latin, 457.
— en *français :* des langues anciennes classiques, 842, 861; — de l'allemand, 464, 547, 866; — de l'anglais, 230, 382, 494, 534, 562, 657, 806, 831, 834, 844; — du hollandais, 486; — de l'italien, 238; — du portugais, 416; — du russe, 717.
— en *hollandais :* de l'allemand, 486; — du français, 485.
— en *italien :* du français, 786; — du grec, 482; — du russe, 717.
— en *latin* : du grec, 163.
— de tous les chefs-d'œuvre classiques, 547.
Traite des Noirs, 890.
Traité de l'art de calciner la pierre calcaire et de fabriquer toutes sortes de mortiers, etc., par Hassenfratz, 187.
— de la Garantie et des matières et ouvrages d'or et d'argent, etc., par B. L. Raibaud, 190.
— du contrat de mariage, par P. H. Bellot des Minières, 838.
— des engrais, par F. G. Maurice, 806.
— général de la musique, par Troestler, 255.
Tremaine, or the man of refinement, 450.
Trœstler. *Voy.* Traité général.
Turlot (F. C.). *Voy.* Nécrologie.
Turquie, 221.

U

Ukases (Deux) relatifs au commerce et à l'économie, 586.
Université à Londres (Sur l'établissement d'une), 754.
Universités : — d'Upsal, 279. — de Lund, 280. — de Christiania, 280. — de Leyde, 795. — de Heidelberg, 905.

Urkunden und Abhandlungen zur Geschichte des Niederrheins, etc., von W. Ritz, 138.

V

VALACHIE, 227, 534.
Van Dam Van Issell. Hulde aan de Nagedachtenis der helden van Huisduinen, 171.
Van Ess (Leander). *Voy.* St. Chrisostome.
Van Mons (C. J.). *Voy.* Ophthalmie.
Vente des dessins et autres ouvrages de Girodet, 615.
Vergnaud (A. D.). *Voy.* Manuel de perspective.
Verri (Pietro). Storia di Milano, 785.
Vers de Thérèse Albarelli-Vordoni, 483.
Versial. *Voy.* Bains de mer.
Viaggio (Il) a Reims, opéra en un acte, par Balocchi, 933.
View (A summary) of America, 754.
Vignes (P.). *Voy.* Dyssenterie.
Villeneuve et Adam. Vue générale du Mont-Blanc. Lithographie, 617.
Villeneuve-Bargemont. Histoire de René d'Anjou, 850.
Vindiciæ Hybernicæ, 436.
Visconti (Sigismond), C. — B., 789.
Vleminckx (J. F.). *Voy.* Ophthalmie.
Voïnarofski, poëme russe, par C. Ryléief, 455.
Vols politiques (Des), ou des Proscriptions, des Confiscations, etc., 840.
Vorstman. Verhandeling over den Kanker, 168.
Voss (J. H.). Anti-Symbolik, 775.
Voutier. Mémoires, 381, 703.
VOYAGE de Caracas à Bogota, 125.
— à la Chine, par la Mongolie; par Timkowski, 454.
— scientifique du docteur Kyber au nord-est de la Sibérie, 586.
— philologique du docteur Sjörgen, en Russie, 277.
— en Italie, par le docteur Blume, 773.
— en Grèce, par Danneberg, 283.
— de lord Byron en Grèce, par P. Gamba, 129.
— en Grèce, par G. Haddington, 127.
— (Relation d'un second) en Grèce, par Edouard Blaquière, 445.
— dans une partie de la France, etc., par le comte Orloff, A., 110.
— pittoresque dans le département de la Loire-Inférieure, par Ed. Richer, A., 96.
Vrai système de l'Europe relativement à l'Amérique et à la Grèce, par de Pradt, A., 693.
Vues d'un Parisien sur les moyens de recréer un esprit de cité, etc., 213.

W

Wagemann. *Voy.* NÉCROLOGIE.
Westminster-Hall, or Anecdotes and Reminiscences of the bar, bench and woolsack, 763.
Wieland. *Voy.* Oberon.
Wilkinson (W.) *Voy.* Tableau.
Wilson (Henriette). Mémoires, 230.
Winkel. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Woodbridge's (W. C.). System of universal geography, etc., 121.
— *Rudiments of geography, etc.*, 121.

Z

Zalleny (M. P.). Essai sur les Fanariotes, 227.
ZOOLOGIE, 625, 797, 799.
Zschokke's ausgewählte Schriften, 780.

SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU TOME XIV.

Page 6, ligne 24, *au-dessous de la glace*, lisez: *au-dessous de glace* — p. 7, l. 8, *et ceux*, lisez : *et celles ;* — p. 21, l. 9 et 10, *de la classe* lisez : *de la 2e classe de l'Institut ;* — *ibid*, l. 15, 1785, lisez : 1775; — p. 27, l. 16, *où*, lisez : *ou ;* — p. 28, l. 12, *époque ou*, lisez : *époque où ;* — p. 54, l. 13, *est-il de*, lisez : *est-il des ;* — p. 63, l. 14, « *Si l'on* lisez : « *Si l'on ;* — p. 122, l. 19, *Ce*, lisez : *Le ;* — p. 126, l. 32 et 33 *la cinq neuvième partie*, lisez : *les cinq neuvièmes.*

SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU TOME XXIV.

Page 498, ligne 8, *Geslin*, lisez : *Galin.*

SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU TOME XXV.

Page 261, avant dernière ligne, BRUXELLES, lisez : AMSTERDAM ; — p. 907, table du volume, 9e ligne de la colonne de gauche, 832, lisez : 632.

ERRATA DU TOME XXVI.

Page 36, ligne 11, *mannequins*, lisez : *mannequins ;* — p. 127, l. 34, *Haddington*, lisez : *Waddington ;* — p. 129, l. 35 et 36, 1825, lisez : 1824 ; — p. 130, l. 16, BRADEN, lisez : BOADEN ; — p. 131, l. 11, *Werdsunk*, lisez : *Wordsworth ;* — p. 145, l. 9, *Frommher*, lisez : *Frommherz ;* — *ibid.*, l. 10, *Rovitz*, lisez : *Hovitz ;* — *ibid.*, l. 13 et 14, *des fils de platine réunis en corps spongieux*, lisez : *du platine spongieux ;* — p. 146, l. 17 et 23, *minéralogie*, lisez : *minéralurgie ;* — p. 15[illegible], l. 13, *de loin en loin*, lisez : *de loin à loin ;* — p. 164, l. 8 et 9, *que nous avons entre les mains*, lisez : *que nous avons eu entre les mains ;* — p. 208, l. 35, *Heinnenius*, lisez : *Heineccius ;* — p. 228, l. 28, *Grec*, lisez : *Grecs ;* — p. 258, l. 21, *M. Rouget de De l'Isle*, lisez : *M. Rouget De l'Isle ;* — p. 271, *l.* 22, *inférieur*, lisez : *supérieur ;* — p. 291, *l.* [illegible], *Naples*, lisez : *Ferrare ;* — p. 322, l. 19, *varient*, lisez : *varie ;* — p. 329, l. 18, *agrémens*, lisez : *agrément ;* — *ibid*, l. 21, *fatigans*, lisez : *fatigant ;* — p. 419, l. 8 et 11, *Cotual*, lisez : *Catual ;* — p. 431, l. 5, *sur la rive*, lisez : *sur les bords ;* — p. 441, l. 24, *suscribers*, lisez : *subscribers ;* — p. 452, l. 17, *pistolet*, lisez : *pistolets ;* — *ibid.*, l. 21, mettez une virgule après le mot *enragé ;* — p. 467 et 468, l. 11, 22 et 4, *Andres*, lisez : *Ardres ;* — p. 490, l. 7, *plus a vu*, lisez : *plus on a vu ;* — p. 518, l. 12, *définir*, lisez : *définit ;* — p. 548, l. 8 *Weiland*, lisez : *Wieland ;* — p. 552, l. 21, *j'en extrait*, lisez : *j'en extrais ;* — p. 617, l. 23, *Sophocle. Le génie*, lisez : *Sophocle ; le génie ;* — p. 647, l. 30, *qu'elle s'est élevée*, lisez : *qu'il s'est élevé ;* — p. 736, l. 4, *le veille*, lisez : *la veille ;* — lisez : 769 au lieu de 499 pour la pagination ; — p. 777, l. 25, Fr. A. BRAUN, lisez : Fr. A. BRAX ; — p. 788, l. 14, *Marzuzi*, lisez : MARSUZI ; — p. 820, l. 34, *militaire*, lisez : *militaire.*

AVIS

CONCERNANT

LES TABLES QUINQUENNALES

DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL *des Matières contenues dans les vingt premiers volumes de ce Recueil*, pour les cinq premières années de sa publication, 1819, 1820, 1821, 1822 et 1823, formant la PREMIÈRE SÉRIE. (Voy. *Rev. Enc.*, le n° 6 du *Bulletin Supplémentaire* des *Annonces Bibliographiques* annexé à notre cahier du mois de *Juin* 1823.)

Depuis que nous avons annoncé nos TABLES QUINQUENNALES, un très-petit nombre de personnes se sont fait inscrire pour les recevoir.

Ces *Tables* avaient d'abord été rédigées avec beaucoup de soin, mais sur une trop grande échelle. La surabondance des noms et des choses qui s'y trouvaient mentionnés, en aurait fait un ouvrage de deux forts volumes in-8°, trop disproportionné avec le nombre de volumes dont elles doivent renfermer la substance, et d'un prix nécessairement beaucoup plus élevé que celui qui avait été annoncé. Il a donc fallu recommencer tout le travail, et refaire les tables d'après un nouveau plan qui les réduit de moitié, en supprimant beaucoup de détails, peut-être superflus, et de noms propres cités dans notre recueil; mais sans que l'on ait rien retranché de ce qui est essentiel pour faciliter les recherches véritablement utiles.

Dans cet état de choses, nos Tables quinquennales formeront encore *un volume in-8° d'environ* 900 *pages*, qui ne pourra

être maintenu au prix de 6 fr., excepté pour ceux qui ont payé jusqu'ici. Le prix reste désormais fixé à *dix francs* pour les abonnés de la Revue Encyclopédique et pour ceux qui auront souscrit d'avance, mais sans être tenus à aucun versement anticipé du montant de leur souscription, et à 12 fr. pour les non-souscripteurs. L'ouvrage ne sera livré à l'impression qu'autant que l'on aura le nombre de souscripteurs nécessaire pour couvrir les frais. Les *Tables des articles* (*mensuelles*), placées à la fin de chacun de nos cahiers, et les *Tables des matières* (*trimestrielles*), qui terminent chacun de nos volumes, ayant suffi jusqu'ici pour les besoins les plus urgens, le retard qu'éprouve la publication des *Tables quinquennales*, présente peu d'inconvéniens.

Nous avons désiré, d'ailleurs, en faire un ouvrage, assez complet dans son genre, qui pût tenir lieu des vingt premiers volumes pour ceux qui ne les auraient point en leur possession, et qui pût offrir un guide sûr et commode à ceux qui, possédant ces vingt volumes, voudront y rechercher, soit les progrès successifs des différentes nations dans la civilisation, soit les principaux faits scientifiques et littéraires, les ouvrages et les travaux qui caractérisent les acquisitions nouvelles et importantes qu'ont faites les différentes parties des connaissances humaines.

Les personnes qui, d'après cet exposé, voudront souscrire pour les TABLES QUINQUENNALES, dont la rédaction réduite est terminée, sont invitées à se faire inscrire, d'*ici au* 1er *septembre prochain*, au plus tard, *sans aucune avance de fonds*, à notre *bureau central*, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, n° 18, pour un ou plusieurs exemplaires de ces *tables*, au prix de *dix francs* par exemplaire; afin que nous puissions déterminer le nombre d'exemplaires à faire tirer, en raison des demandes définitives qui nous auront été adressées.

FIN DU TOME XXVI.